Archives diocésaines de Quimper et Léon

40e Année. Vendredi 2 Janvier 1925. N° 1.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Janvier. — Le Saint Nom de Jésus. Double de 2e classe Blanc.
A vêpres, mémoire de la Vigile de l'Epiphanie.
Lundi, 5. — Vigile de l'Epiphanie. Semi-double. Blanc.
Mardi, 6. — ÉPIPHANIE. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.
Mercredi, 7. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 8. — De l'Octave. Semi double. Blanc.
Vendredi, 9. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Samedi, 10. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 11. — La Sainte Famille.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Pol de Léon . . . . . du 4 au 8 Janvier.
Plounévézel . . . . . du 9 au 11 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire général chargé de l'inspection de l'enseignement secondaire, M. le chanoine Breton, curé de Lambézellec ;

Aumônier du Cours Jeanne-d'Arc, à Brest, M. Cuillandre, aumônier du Refuge ;

Aumônier du Refuge, M. Madec, recteur de Goulven ;

Recteur de Goulven, M. Nicolas, recteur de Plouyé ;

Recteur de Plouyé, M. Boussard, vicaire à Plougasnou ;

Vicaire à Plougasnou, M. Kermarrec, vicaire à Pont-de-Buis ;

Vicaire à Pont-de-Buis, M. Olier, surveillant à Saint-Yves ;

Vicaire à Plouider, en remplacement de M. Pallier, démissionnaire pour cause de santé, M. Seznec, vicaire à Plouénan.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 4 Janvier, fête du Saint Nom de Jésus :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures. Confréries du Rosaire et du Scapulaire.

Mercredi : à 8 heures, à la chapelle, réunion des Mères chrétiennes et de la Congrégation des Dames.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : confession des petits enfants.

Dimanche, solennité de l'Epiphanie : fête de la Sainte Famille, réunion des Enfants de Marie, à 7 heures, à la chapelle. — Quête, à toutes les messes, pour l'Œuvre Antiesclavagiste.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche 4 Janvier, fête du Saint Nom de Jésus :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mercredi : 8 heures, messe pour la Ligue Patriotique des Françaises.

Avis. — *MM. les Curés et Recteurs sont prévenus que les registres de paroisses et les* Ordos *ont été expédiés de Quimper le 23 Décembre, de façon à parvenir tous à destination, le 29 au plus tard.*

Prière, en cas de retard, de vouloir bien en aviser l'Imprimerie de l'Evêché.

Il a été perdu en Septembre, dans la montagne d'Arrée, *un bréviaire anglais* « Daily-service Book ». Prévenir M. Le Goaziou, libraire à Quimper, si on l'avait retrouvé.

Avis de services. — Le service anniversaire pour M. Kérisit sera chanté à Berrien, *le lundi 5 Janvier,* à 10 h. 1/2.

— Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. le chanoine Derrien, curé-archiprêtre de Sainte-Croix de Quimperlé, sera célébré à la cathédrale de Saint-Pol de Léon, *le jeudi 15 Janvier,* à dix heures.

Ordination du 20 Décembre 1924. — A l'Ordination qui a eu lieu le samedi 20 Décembre 1924, à la Cathédrale, ont été promus au diaconat :

MM. Jean-Marie Abgrall, de Plougourvest ;
René Le Gall, de Landudec ;
Vincent Favé, de Cléder ;
Marc Gogail, de Trégunc ;
Jean-Yves Guéguen, de Saint-Thégonnec ;

MM. Jean Le Gall, de L'Hôpital-Camfrout ;
Jean-Marie Le Guellec, de Peumerit ;
Louis Le Menn, de Guissény ;
Ernest Pichon, de Saint-Pol de Léon ;
Jean-Yves Quéguiner, de Saint-Derrien ;
Emile Stéphan, de Brest.

En outre, 11 autres clercs ont été promus à l'acolytat et 25 séminaristes ont reçu la tonsure.

Œuvre du Franc de la Presse.

Total précédent (1924).	10.333 fr. 50
Châteaulin, dir. par. : M. Baron, vicaire.	425 »
Saint-Mathieu Quimper, dir. par. M. Guillermit, vicaire (2e versement).	193 »
Total.	10.951 fr. 50

Prière d'adresser les cotisations recueillies, le plus tôt possible, à M. le chan. Le Roy, dir. diocésain, Quimper (C. C. Nantes, 44.74).

Le Nécrologe de 1924. — Comme chaque année, nous donnons ci-dessous la liste des membres du clergé décédés dans le courant de l'année :

MM.	
Derrien (Jean-Marie), chanoine honoraire, ancien curé-archiprêtre de Quimperlé, 17 Janvier.	67 ans.
Jaouen (Olivier), anc. vic. de St-Michel, Brest, 21 Janvier.	46 —
Le Bot (Claude), ancien professeur, 30 Janvier	83 —
Fitament (Alain), anc. vicaire d'Ergué-Armel, 21 Février.	51 —
Traon (Auguste), ancien vicaire de Lanildut, 22 Février.	43 —
Léon (Yves-Mie), chan. hon., rect. de Cléder, 26 Février.	84 —
Kerlouet (François), recteur de Plouédern, 26 Février . .	71 —
Inizan (Jean-Louis), recteur de Coat-Méal, 22 Mars	70 —
Lécuyer (Joseph), recteur de Melgven, 25 Mars	74 —
Cloastre (Eugène), aumônier de l'Hospice de Plougastel-Daoulas, 31 Mars.	65 —
Kerdavid (Narcisse), recteur de Kergloff, 16 Juin	75 —
Hascoët (Jean-Yves), vicaire-instituteur, Plonéour-Lanvern, 10 Juillet.	46 —
Olier (Yves-Mie), anc. recteur de Saint-Méen, 12 Juillet. .	52 —
Bardouil (François-Marie-René), recteur de Saint-Evarzec, 24 Juillet	65 —
Sergent (Pierre-Mathurin), ancien aumônier de l'Hospice de Pont-l'Abbé, 6 Septembre	47 —
Colin (Alphonse), ancien professeur au Collège de Lesneven, 9 Septembre	74 —
Thomas (Henri-Marie), ancien recteur d'Ergué-Armel, 23 Septembre.	67 —
Kerbiriou (Jean-Louis), chanoine honoraire, ancien curé de Saint-Sauveur, Brest, 25 Octobre	72 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quéré (Yves-François-Marie), clerc tonsuré, de Guipavas, 25 Octobre. . . . . 24 ans.
Pondaven (Gabriel), archiviste diocésain, 7 Novembre . . 51 —
Floc'h (Guillaume-J[n]), recteur de Landeleau, 5 Décembre. 63 —

BEATI QUI IN DOMINO MORIUNTUR

Les Noëlistes à l'Evêché. — Le mardi 23 Décembre, les Noëlistes de Quimper et les Cadettes du Cours Notre-Dame d'Espérance et du Pensionnat Sainte-Anne ont eu l'honneur d'être reçues par Monseigneur, dans la grande salle de l'Evêché.

Après un cantique au Cœur de Jésus et quelques mots de M. l'abbé Boulic, notre prêtre protecteur, Mlle M. Le Berre, présidente, prie Sa Grandeur d'agréer l'hommage filial de nos souhaits respectueux. Elle expose ensuite la vie des groupes pendant l'année, et a la grande joie de pouvoir offrir, résultat des efforts de toutes, Noëlistes et Cadettes, 5 bourses de 800 francs pour les Séminaires, ainsi qu'un ornement vert, pour une paroisse pauvre du diocèse.

Monseigneur nous remercie de nos vœux et daigne nous dire sa satisfaction pour notre offrande, et, dans une paternelle causerie, il nous donne quelques conseils et encouragements.

Sa Grandeur nous montre la forme actuelle de la persécution. On veut détrôner Dieu, détruire la religion, et pour cela la haine sectaire s'attaque à ce qu'il y a de plus beau, de plus pur, de plus parfait, à la vie monastique. « Détruire la vie religieuse, c'est détruire la religion, c'est abolir le règne de Dieu ; c'est enlever le règne de Dieu dans des cœurs qui lui appartiennent sans réserve ; c'est amoindrir la France, car elle perd ainsi et son prestige et sa parure immortelle et variée ». Pour nous montrer que la persécution n'est pas une chose nouvelle, que Notre Seigneur l'avait annoncée à ses apôtres et qu'elle se réalise au cours des siècles, Sa Grandeur fait revivre à nos yeux l'histoire de la célèbre abbaye de Solesmes, depuis dom Guéranger, son restaurateur, jusqu'à nos jours.

Monseigneur nous demande d'agir nous aussi en vaillantes catholiques. D'abord, par la prière, par la parole, s'il est à propos, mais surtout par l'exemple d'une vie profondément chrétienne, d'une vie de dévouement aux œuvres. Les temps sont difficiles, il faut que nous soyons fortes, mais n'oublions pas que nous ne sommes que de pauvres créatures, ne pouvant rien de nous-mêmes. « Cherchez, puisez la force, nous dit Sa Grandeur, dans le Divin Cœur de Jésus. »

Que notre esprit soit ouvert à tout, mettons tout au service de Dieu : cœur, esprit, intelligence, volonté. Cherchons, chaque jour, à faire mieux que la veille. Prière et action, tel est le programme d'une fervente Noëliste, qui peut se résumer par la devise : « Tout faire pour la plus grande gloire de Dieu ».

Monseigneur veut bien nous donner sa bénédiction. Elle sera, nous l'espérons, un gage de prospérité et de force pour le Comité.

Avant de nous séparer, nous nous réunissons à la chapelle Saint-

Joseph pour recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement: Toutes, nous demandons au Bon Dieu de mettre en pratique les enseignements reçus.

PENCRAN. — **Retour de mission** *(14-25 Décembre)*. — Après la grâce de la mission, Notre Dame de Pencran vient de procurer à ses enfants la faveurs non moins insigne du retour de mission. Les habitants de Pencran tiennent trop à la bonne réputation de leur paroisse comme à l'estime et à l'affection de leur zélé pasteur, ils ont surtout trop d'esprit de foi, pour laisser se perdre les dons de Dieu. Aussi, malgré la bise glaciale, ou les pluies torrentielles, ils sont venus, empressés et assidus, écouter la parole des PP. Le Jollec et Briand. La paroisse ne compte pas, en réalité, plus de 350 habitants ; 278 ont communié à l'occasion du retour de mission : 57 enfants, 116 femmes, 105 hommes.

On admire l'église de Pencran perchée sur le dernier éperon des monts d'Arrée, dominant toute la vallée de l'Elorn et la rade même de Brest : on admire son beau clocher, sa rosace aux couleurs si vives, ses diverses richesses artistiques. On admire plus encore la propreté et l'ordre qui y règnent toujours, comme la décoration sobre mais de bon goût qu'elle revêt les jours de fête. Le 25 Décembre dernier, aux cérémonies de la nuit comme du jour, elle devait exciter l'admiration des anges eux-mêmes : le chœur n'était qu'un massif de verdure et de fleurs, la nef était ruisselante de lumières, les voûtes retentissaient des accents les plus mélodieux, la foule venait tout entière, mais recueillie et le cœur débordant de joie, recevoir de la main du pasteur, ému jusqu'aux larmes, Celui que l'amour a fait naître dans la crèche et retient captif au Tabernacle. Et, sans doute, les anges redisaient au-dessus de Pencran leur doux refrain : « Gloire à Dieu au plus haut des Cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ».

Publications missionnaires. — On est trop tenté d'oublier, dans la propagande faite en faveur de la Bonne Presse, les excellentes publications où nos missionnaires racontent, avec un luxe d'anecdotes et de traits pittoresques, souvent illustrés par l'image, leurs héroïques efforts pour la conversion des infidèles. Les *Missions Catholiques* publient sur ce sujet un article émouvant dont nous donnons quelques extraits :

« Il est une chose qui m'a toujours étonné et que je n'ai jamais comprise : c'est cette espèce de timidité dont souffrent beaucoup de chrétiens. Ils ont beau voir autour d'eux les méchants propager leur doctrine, leurs journaux, avec une hardiesse satanique. Eux, non ! Ils sont timides, ils n'osent pas, ils ont peur ! .. peur de leur peine, peur d'un refus, peur d'un sourire ! Ah ! si Jésus avait eu peur, lui, où serions-nous aujourd'hui ? Si les Missionnaires avaient peur, eux, en face des obstacles, des difficultés, des persécutions, de la mort même, les pauvres âmes ne se convertiraient pas !

» Quoi qu'il en soit, il est un grand devoir qui s'impose à tous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les amis des Missions : c'est de les faire connaître, et, pour cela, de propager les Bulletins qui leur sont consacrés.

» Pourquoi chaque numéro des *Missions Catholiques* offre-t-il, à sa dernière page, la preuve éloquente de la générosité de ses lecteurs ? C'est parce qu'ils ont lu, qu'ils ont été émus ; et leur émotion a provoqué l'aumône. — Et vous croyez que d'autres cœurs généreux ne se laisseraient pas toucher, s'ils savaient, s'ils lisaient, eux aussi ? Et vous ne croyez pas que ce serait beau, noble, généreux, consolant (et pour vous et pour nous), de vous voir, tous, aller trouver un ami et lui dire : « *Tolle et lege !* Prends et » lis-moi cela. Je ne t'en demande pas davantage. Ensuite, si tu as » du cœur, tu comprendras ! » Ah ! j'en suis sûr, il en est beaucoup qui comprendraient, qui seraient touchés, et qui voudraient, eux aussi, s'abonner à ces publications qui font tant de bien.

» Le désir puissant du Souverain Pontife est de créer, dans l'univers chrétien, un « esprit missionnaire ».

» Notre pauvre voix à nous, Missionnaires, est trop faible et trop lointaine pour y travailler efficacement. Mais eux, les prêtres, les éducateurs ! Ah ! s'ils le voulaient !... Qu'ils me pardonnent mon audace, d'avoir l'air de les prêcher ainsi ! Il est des choses qui nous étouffent, nous autres Missionnaires, et nous voudrions les crier au monde entier !...

» Le Bulletin des *Missions Catholiques*, avec ses gravures si curieuses, ses articles si intéressants, croyez-moi, soutiendrait avantagensement la comparaison avec tant d'autres Revues souvent si insipides, Mais non ! ce n'est pas la mode... Il ne faut pas se singulariser !... Et alors, à sa place, on met des illustrés qui, bien souvent, détonnent !

» Ne se trouvera-t-il donc pas, parmi nos lecteurs, de ces âmes hardies, enthousiastes, audacieuses, qui, bousculent d'un geste leur timidité naturelle, se feront des propagandistes des *Missions Catholiques*, et s'en iront répéter à leurs amis, à leurs élèves : « Voici un bulletin hebdomadaire, illustré, où sont décrites les » horreurs du paganisme, les voyages, les luttes, les victoires des » Missionnaires, les gémissements des païens, les cris de détresse » des esclaves, la vie, la mort des apôtres de Jésus-Christ : voulez-» vous vous y abonner à c'est si peu ! »

VARIÉTÉ

L'origine du *Rorate* et de l'*Adeste Fideles*. — Le numéro de Décembre de *la Vie et les Arts liturgiques* vient de donner quelques notes au sujet de l'origine du *Rorate* et de l'*Adeste fideles*. Nous les résumons brièvement ici, certains qu'elles intéresseront tous les lecteurs de *la Semaine religieuse*, qui aiment à connaître les sources des prières officielles, dont se nourrit leur piété.

Le *Rorate* est, contrairement à une opinion assez répandue, d'origine relativement récente. Il ne fut, en effet, composé qu'au

dix-septième siècle par les Oratoriens de France. Voici d'ailleurs ce que dit à ce sujet une page extraite de l'office de Jésus (année 1673) : « Jésus-Christ est un si grand don, et il était si nécessaire que les hommes fussent convaincus du besoin qu'ils en avaient, que Dieu a voulu qu'il fût désiré, demandé et attendu quatre mille ans... Mais il y a un grand nombre d'âmes pour lesquelles, selon saint Bernard, il n'est pas né encore, il n'a pas encore souffert, et n'est pas encore ressuscité. Or, saint Augustin nous enseigne que Jésus-Christ garde sur ces âmes la même conduite qu'il a tenue sur toute son Eglise, et qu'elles se trouvent comme avant la loi et sous la loi... Aussi pour ces âmes l'Eglise gémira jusqu'à la fin des siècles, elle soupire particulièrement pendant le temps de l'Avent, qui représente celui de la Loy, et où elle demande avec des désirs si ardents son Sauveur... C'est pour inviter l'Eglise, et pour servir à ses desseins, que la prière suivante (le *Rorate*) a été dressée. »

L'origine de l'*Adeste* est plus difficile à déterminer. Quel fut l'auteur de la musique ? celui des paroles ? Est-ce une hymne du moyen-âge ou d'un âge plus récent ? Vit-elle le jour en France, en Allemagne, en Angleterre ? Tout autant de questions, non encore résolues jusqu'à ce jour. Dans son « Dictionnary of Hymnology » (1906), Julian tient pour très probable que l'*Adeste* est du dix-septième ou dix-huitième siècle, et qu'il remonte à une source française ou allemande. Ce qui est sûr c'est que nous trouvons en Angleterre le plus ancien texte manuscrit de l'*Adeste*. Celui-ci fait partie de la collection de Francis Wade et remonte à l'année 1749. L'*Adeste* de Wade n'a alors que quatre strophes, et ce sont les étudiants du collège anglais qui introduisent cette hymne à Rome. Vers la fin du dix-huitième siècle on connaissait sur le continent un *Adeste* de huit strophes que le *Thesaurus animæ christianæ*, publié sans doute à Malines, donne comme une séquence de Noël, tirée du Graduel cistercien. Mais ces quelques détails ne nous renseignent guère sur l'origine de l'*Adeste*, dont Wade ne se reconnaissait pas l'auteur. Quant à la musique, même difficulté, même obscurité. Elle nous vint presque certainement d'Angleterre, mais qui en fut l'auteur, la question reste pendante, et laisse le champ libre aux chercheurs qu'intéresse l'origine de tout le patrimoine artistique de l'Eglise.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Ouverture de l'Année Sainte.** — La cérémonie d'ouverture de l'année sainte a eu lieu le 24 Décembre au soir, aux premières vêpres de Noël. On avait fermé le vestibule de la basilique Saint-Pierre, où attendaient les membres du corps diplomatique et de l'aristocratie romaine. Précédé de la croix, entouré du Sacré-Collège et de la cour pontificale, le Pape, portant la mitre blanche et la chape blanche, descendit de la *Sedia*, et, après la lecture de la Bulle d'indiction, reçut le marteau d'or offert par les évêques du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

monde entier et dit ces paroles de la liturgie : « Ouvrez-moi les portes de la justice. » Puis il en frappa trois coups contre la frêle cloison qui, descellée d'avance par les maçons, tomba sur des charriots qui l'emportèrent. Alors, au chant du *Te Deum*, le cortège entra dans la basilique où le Pape donna solennellement la bénédiction aux fidèles.

Lorsque le Pape régnait en souverain dans ses Etats, l'ouverture du Jubilé était très solennelle. Le canon du fort Saint-Ange ajoutait sa voix à la sonnerie des cloches. On a cependant gardé la cérémonie d'ouverture de la porte sainte. Cette porte de la basilique vaticane — et des trois autres basiliques majeures, — murée pendant vingt-cinq ans, s'ouvre au début de chaque Jubilé pour symboliser la porte du ciel ouverte aux pécheurs par le repentir et le pardon.

Pour l'ouverture de la porte sainte des autres basiliques, le Pape désigne des cardinaux qui ont, à cet effet, le rang de « légats *a latere* ».

Le marteau et la truelle d'argent destinés à Saint-Paul hors les murs sont offerts par la junte centrale de l'Action catholique italienne ; ceux qui sont destinés à Saint-Jean de Latran, par la Jeunesse catholique française ; ceux qui sont destinés à Sainte-Marie-Majeure, par le roi d'Espagne, S. M. Alphonse XIII.

Il y a, en effet, entre la basilique de Saint-Jean de Latran et la France des liens pareils à ceux qui existent entre l'Espagne et Sainte-Marie-Majeure. Ces rapports avaient été renouvelés et resserrés sous Henri IV, auquel le Chapitre de Saint-Jean érigea une statue. On sait généralement en France, d'une façon plus ou moins confuse, ces traditions de la basilique, qui est la cathédrale du Pape. Mais presque tout le monde ignore, croyons-nous, la fidélité avec laquelle le Chapitre de Saint-Jean de Latran chante chaque année, le 13 Décembre, jour de sainte Lucie, une messe solennelle *pro felici statu Gallorum natione* « pour la prospérité de la nation française ».

Le Sacré-Collège offre ses vœux au Pape. — Le 23 Décembre, le Pape a reçu le Sacré-Collège venu pour lui présenter ses souhaits de Noël. 31 cardinaux et de nombreux évêques assistaient à la cérémonie. Le cardinal doyen a lu une adresse d'hommage au Saint-Père, lui exprimant des souhaits pour la solennité de Noël, qui est grandie cette année par l'ouverture de l'année jubilaire. Il a formulé le vœu que revienne dans le monde une paix durable et sûre, non pas celle qui est fixée par les traités, mais celle qui est enracinée dans les cœurs des peuples.

Le Pape a remercié le cardinal Vannutelli et a exprimé à son tour ses souhaits au Sacré-Collège. Il a déclaré qu'il se réjouit aussi de voir les cérémonies de l'année sainte s'ajouter à celles de Noël et du Nouvel An.

Le Pape a ajouté :

« Nous voici aux fêtes de Noël et la grâce du Seigneur réapparaît, nous apportant ses bénédictions.

40e Année. Vendredi 9 Janvier 1925. N° 2.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 11 Janvier. — **La Sainte Famille. Double-majeur. Blanc.**
A la messe, mémoires du dimanche, de l'Octave de l'Epiphanie et de S. Hygin.
A vêpres, mémoire du suivant.
(Au chœur, solennité de l'Epiphanie.)
Lundi, 12. — **De l'Octave de l'Epiphanie. Semi-double. Blanc.**
Mardi, 13. — **Octave de l'Epiphanie. Double majeur. Blanc.**
Mercredi, 14. — **S. Hilaire, Evêque et Docteur. Double. Blanc.**
Jeudi, 15. — **S. Paul, Ermite. Double. Blanc.**
Vendredi, 16. — **S. Marcel Ier, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.**
Samedi, 17. — **S. Antoine, Abbé. Double. Blanc.**
Dimanche, 18. — **2e après l'Epiphanie.**

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :
Saint Sauveur, Brest. . . . . du 11 au 18 Janvier.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon, annonçant la création d'une Ligue de Défense et d'Action Catholique.

ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocese, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

MES BIEN CHERS FRÈRES,

I. — Les journées de Quimper et du Folgoët ont dû réjouir le cœur de Dieu et fortifier le cœur des hommes.

Votre affluence et votre attitude ont été aussi éloquentes que la parole chrétienne de nos représentants au Parlement et du grand orateur populaire qu'ils encadraient.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Aussi je partage mes remerciements entre eux et vous, avec une reconnaissance spéciale pour Messieurs les Conseillers municipaux et les Maires, les Conseillers d'arrondissement et les Conseillers généraux, qui ont pris part en si grand nombre à nos cortèges et à nos réunions.

Il faut un lendemain à ces grandes journées. Les soixante-douze mille manifestants n'étaient qu'une avant-garde. Nous devons maintenant organiser le corps d'armée. C'est le but de notre Ligue de Défense et d'Action Catholique.

J'ai convoqué à l'Evêché Messieurs les Curés-Doyens du diocèse et les deux Directeurs des Œuvres. Voici ce dont nous sommes convenus.

Nous fondons à Quimper une Ligue diocésaine, qui entrera dans la Fédération Nationale Catholique du général de Castelnau.

Cette Ligue aura à sa tête l'Evêque, assisté d'un Président laïque.

Autour d'eux, des représentants laïques et ecclésiastiques des six archiprêtrés composeront le comité directeur.

Ce comité se réunira tous les deux ou trois mois pour étudier la situation au point de vue religieux, transmettre aux comités paroissiaux les avis utiles, et leur indiquer les sujets à traiter en commun.

Une commission permanente réglera les affaires urgentes et préparera, chaque année, une manifestation d'ensemble de la Ligue.

Dans les paroisses, des comités semblables seront organisés sous la direction de Messieurs les Recteurs.

Enfin, des comités cantonaux, présidés par Messieurs les Curés-Doyens, relieront entre eux les comités paroissiaux.

Le détail de cette organisation figure dans l'ordonnance qui suit cette Lettre Pastorale, et qui reproduit à peu près les dispositions adoptées en 1911 pour le fonctionnement de l'Union Catholique.

II. — Si je donne à notre groupement nouveau le titre de « Ligue de Défense et d'Action Catholique », c'est pour en mieux marquer le but. Du but, en effet, dépend l'orientation de l'œuvre.

En ce moment, les sectaires livrent un violent assaut à nos communautés religieuses et à nos écoles. Notre premier devoir est de les défendre avec la dernière énergie. Vos prêtres vous communiqueront sur ce point ma consigne. J'ai pu l'indiquer sommairement au Folgoët. Vous l'avez sans doute lue dans la *Semaine religieuse* et

dans les journaux. Je sais que quelques groupes ont déjà pris les mesures utiles pour la résistance. Je les en félicite. L'essentiel est de ne pas se laisser surprendre par les événements.

Mais il est nécessaire de voir beaucoup plus loin que ce danger immédiat. C'est toute notre vie religieuse qui est menacée par le courant politique actuel. Nos dernières libertés peuvent être balayées d'un coup par la Franc-Maçonnerie, si elle arrive à ses fins dans la présente législature. Nous ne sauvegarderons nos droits que si nous sommes fermement unis, groupés en masse, décidés à agir comme un seul homme, et à poursuivre notre effort sans nous lasser, aussi longtemps que les circonstances l'exigeront. Cette union est facile à faire sur le terrain catholique, où aucune question ne peut nous diviser. La conviction que nous travaillons pour le plus grand bien de la France et de la Bretagne en même temps que pour le service de Dieu et de l'Eglise nous soutiendra et donnera à toutes nos démarches ce caractère de haute noblesse que l'Evangile imprime à tous les actes qu'il inspire.

Le malheur est qu'un trop grand nombre de catholiques semblent encore incapables de s'émouvoir des atteintes portées à leurs principes. Il faut que leurs intérêts humains les plus pressants soient directement en cause pour que leur attention s'éveille. Comment ne s'éveillerait-elle pas aujourd'hui ? Si le Socialisme et le Communisme, qui menacent à la fois l'Eglise, la Famille, la Patrie, ne suffisent pas à leur ouvrir les yeux, de quoi pourraient-ils encore s'indigner ? Je les supplie de réfléchir. Il y a peu de jours, un catholique éminent, hier encore vice-président du Conseil d'Etat, écrivait, à propos de la persécution commencée : « Jamais, à aucune époque, et dans aucun pays, les droits des citoyens ne sont en sûreté, si les intéressés eux-mêmes ne consacrent toutes leurs forces à les défendre, et s'ils ne savent se grouper et s'unir dans ce dessein » (1).

J'exhorte tous les catholiques croyants et pratiquants à méditer cette vérité et à entrer sans retard dans la Ligue qui va s'organiser. C'est leur devoir de s'y inscrire, de signer leur adhésion, de verser leur modeste cotisation, et d'assister régulièrement aux réunions paroissiales ou diocésaines prévues par le règlement.

Plus ils s'intéresseront à l'action de la Ligue, plus elle

(1) Hébrard de Villeneuve : *Revue des Deux-Mondes*, 15 Décembre 1924, page 810.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sera puissante. Ils y prendront l'habitude de suivre de près la vie religieuse de leur paroisse, de leur diocèse, de leur pays. Ils sentiront mieux leur part de responsabilité dans cette vie, et se rendront compte que rien de ce qui touche l'église, les écoles, les œuvres de leur cité ne peut leur être étranger.

Ils ont charge d'âmes. Ils apprendront quels dangers menacent les âmes, quelles lois les oppriment, et comment on doit résister à la persécution. Des conférences spéciales et des échanges de vue dans les réunions communes les éclaireront. La Bonne Presse complètera leur éducation.

Ils prendront ainsi conscience de leur force. Ils peuvent et doivent exercer une influence à tous les étages des pouvoirs publics, depuis les Conseils municipaux jusqu'aux Administrations et au Parlement. Ils ne laisseront passer aucun abus sans le dénoncer. Ils revendiqueront leurs droits, les droits de leurs familles, de leurs écoles, de leurs Pupilles de la Nation, les droits des âmes, les droits des corps.

III. — Ce que je dis là est le programme précis de l'Action Catholique. Mais cette action doit se doubler d'une action civique, ainsi que l'expose Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris, dans sa lettre du 29 Novembre dernier au général de Castelnau, en s'appuyant sur une parole du Pape Pie X. Voici son texte :

« L'Action Catholique proprement dite se double de l'action civique. Le but de l'Action Catholique, disait Pie X, est de réunir ensemble toutes les forces vives des troupes catholiques à l'effet de combattre par tous les moyens justes et légaux la civilisation antichrétienne ; replacer Jésus-Christ dans la famille, dans l'école, dans la société, s'employer par conséquent à rendre les lois publiques conformes à la justice, à corriger ou supprimer celles qui ne le sont pas. Benoît XV et Pie XI ont renouvelé les mêmes déclarations.

» Ainsi la Fédération catholique aura à remplir un rôle civique. Sous réserve de la sauvegarde des principes qui sont à la base de toute revendication catholique, ce rôle doit appartenir aux laïques ; là ils ont qualité pour agir sous leur propre responsabilité.

» Mais qu'on ne se méprenne pas sur le sens de cette action. Vous avez eu raison de le dire, mon Général, la Fédération Catholique ne fera pas de politique, — ni politique dynastique, ni politique de parti. Elle se maintiendra

— toujours — au-dessus de tous les partis. Ses membres restent libres de s'agréger à l'un ou à l'autre : ils n'entendent pas constituer un parti nouveau — un parti catholique.

» Ce qu'ils veulent, c'est faire triompher dans les institutions, dans les lois, les mœurs, les principes de la vie catholique ; c'est les défendre contre toute attaque, en usant pour cela de tous les moyens légaux : démarches, délégations, pétitions, Presse, conférences, etc. Ils ne négligeront rien pour agir sur le pouvoir, le Parlement, l'opinion.

» Mais, qu'on le veuille ou non, il arrive un moment où la défense catholique doit se faire sur le terrain même où se produit l'attaque, — le terrain politique. Ce n'est pas assez de protester contre les lois mauvaises ; il faut les modifier, et comment y arriver, sinon par une pression d'ordre parlementaire, ordonnée et vivante. N'est-ce pas notre droit, à nous catholiques, comme à tous les autres citoyens français ? On aurait mauvaise grâce de nous en vouloir si nous prétendons l'exercer. Libres de nos suffrages, nous ne les donnerons qu'à des hommes favorables à notre cause. »

Une action si complexe suppose beaucoup de réflexion, et même de l'étude constante. Le peuple est bon observateur. Il a le sens très vif des réalités pratiques. Il n'a pas ordinairement le temps de l'étude. Les comités doivent trouver ce temps. Ce sont des groupes d'étude autant que d'action. C'est pourquoi j'y voudrais voir entrer, avec des représentants des Chefs de Famille, quelques membres des Associations Catholiques de la Jeunesse Française appartenant déjà à des cercles d'étude. Les uns, à la tête de leur foyer, les autres, à la veille d'en fonder un, sont qualifiés pour comprendre l'importance de la famille chrétienne dans la société.

C'est elle qui est le plus gravement menacée par nos mauvaises lois. Ils sont directement intéressés à la défendre comme la forteresse où la religion, le sens du sacrifice, l'autorité, le droit de propriété, le droit d'héritage, le patriotisme lui-même ont leur dernier rempart.

L'avenir de notre Ligue dépendra beaucoup de la doctrine et du sens pratique des hommes qui en seront les animateurs. Plus ils seront éclairés, mieux ils verront l'importance des services rendus aux nations par l'Eglise, qui gouverne, qui enseigne, et qui sanctifie les âmes. Toute leur action à l'égard des lois, des congrégations, des écoles, des œuvres catholiques, et de la politique religieuse

Archives diocésaines Quimper et Léon

de la France, découlera de ce point de vue essentiel, nettement opposé au principe néfaste du laïcisme.

IV. — Je ne vous ai encore rien dit du concours que les femmes chrétiennes doivent donner à notre Ligue. Il n'y a pas une de nos œuvres qui puisse vivre sans leur aide. Elles doivent prier et agir d'accord avec nous. L'intention générale de l'Apostolat de la Prière pour le mois de Janvier 1925 a pour objet l'organisation et la coordination des œuvres catholiques. Aucune suggestion n'est plus opportune. L'union des forces spirituelles a toujours été dans l'esprit de l'Eglise. Les groupements féminins de charité et de zèle seront donc rattachés à notre organisme, par un lien d'ailleurs très flexible, qui sera plutôt un lien d'impulsion qu'un lien de subordination. Leurs cotisations mêmes seront purement volontaires. Ce que nous voulons avant tout, c'est leur participation à l'élan commun pour la défense de nos libertés.

Je serais heureux de voir un grand nombre d'âmes adhérer à la Ligue Patriotique des Françaises. Elle a le même but chrétien que la nôtre. Elle reçoit le même mot d'ordre. Elle est prête à répondre à l'appel des chefs de paroisse, sans s'imposer à eux, sans nuire à leurs organisations déjà existantes. Chaque fois que le clergé lui a demandé un effort de zèle, un pétitionnement, un acte collectif d'apostolat, un mouvement de prières, elle s'y est généreusement prêtée. Il y aurait donc avantage à la faire pénétrer dans toutes nos paroisses.

Mes Frères, je fais appel à toute votre volonté. Il est urgent d'agir. Nos ennemis ne s'endorment pas. S'ils retardent les coups dont nous sommes menacés, ils n'ont rien retiré de leur programme.

Ne croyons pas nous-mêmes avoir fait un grand pas dans la voie de la défense de nos droits par les manifestations émouvantes qui ont mis sur pied tout le diocèse. Elles n'ont été que le coup de cloche de la mobilisation. Elles nous ont mis sur la route du devoir. Il faut maintenant y marcher, et pour cela organiser nos formations actives. Ecoutez bien la voix de vos pasteurs. Répondez à leur appel pour Dieu et pour le Pays : *Evit Doue hag ar Vro*.

En conséquence, pour défendre nos libertés religieuses, promouvoir les intérêts catholiques, et combattre les lois athées,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article Ier

Une Ligue diocésaine de Défense et d'Action Catholique est fondée à Quimper, sous la présidence de l'Evêque, assisté d'un Président laïque.

Elle adhère à la Fédération Nationale Catholique présidée par le général de Castelnau.

Article II

Elle se place sur le terrain religieux et a pour but le développement des œuvres et la revendication des libertés religieuses par l'abrogation des lois qui y portent atteinte, notamment la loi de Séparation, la loi sur la neutralité scolaire, la loi du divorce, les lois contre les Congrégations.

Elle demande à tous ses adhérents de voter en bons catholiques.

Article III

Elle admet dans ses rangs tous les catholiques, à partir de l'âge de 18 ans.

Les Associations catholiques de Chefs de Famille et l'Association catholique de la Jeunesse Française en font partie de droit.

Les autres œuvres, même féminines, peuvent également y adhérer.

Article IV

La Ligue demande à chacun de ses membres une cotisation annuelle d'un franc. Elle compte sur une contribution plus large de la part des Associés qui pourraient la fournir.

Les ressources ainsi obtenues serviront aux frais généraux et aux œuvres. Une part en sera réservée à la Fédération Nationale Catholique.

Article V

La Ligue est dirigée par l'Evêque, les Curés, les Recteurs, et les présidents laïques qui les assistent dans le Comité diocésain et les Comités cantonaux et paroissiaux.

Article VI

L'Evêque choisit les prêtres et les laïques qui composent le Comité diocésain. Il les réunit au moins tous les trois mois.

Une Commission permanente règle les questions urgentes.

Article VII

Au Comité diocésain sont reliés tous les Comités paroissiaux et cantonaux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les Curés et Recteurs choisissent ou font élire les membres qui les composent et les réunissent tous les mois ou tous les deux mois au moins pour traiter avec eux des intérêts catholiques et des événements qui pourraient survenir.

ARTICLE VIII

Le Comité cantonal comprendra, outre les membres du Comité local, les présidents et secrétaires des paroisses du doyenné.

ARTICLE IX

La Ligue diocésaine tiendra une réunion générale par an. Les Ligues cantonales ou paroissiales en tiendront une deux ou trois fois par an.

ARTICLE X

Les principaux moyens d'action recommandés à la Ligue sont les conférences, les tracts, les affiches, les bons journaux.

ARTICLE XI

Cette organisation doit être commencée dès le mois de Janvier 1925.

ARTICLE XII

Nous recommandons cette entreprise aux prières et aux communions de tous les fidèles et en particulier des personnes pieuses qui vivent en communauté ou dans le monde.

Et sera la présente Ordonnance, avec la Lettre qui la précède, lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, en Notre Maison Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de l'Evêché, le 25 Décembre 1924, en la Fête de Noël.

PAR MANDEMENT :

Y. PERROT, CHAN. HON.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Ordonnance de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon concernant le Jubilé universel de l'Année Sainte 1925.

Nous, Adolphe-Yves-Marie DUPARC, par la grâce de Dieu et l'autorité du Saint Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ART. Ier. — En publiant dans notre *Semaine religieuse* la Bulle *Infinita Dei misericordia* de S. S. le Pape Pie XI,

portant indiction du Jubilé de l'Année Sainte 1925, Nous engageons tous ceux de nos diocésains qui le pourront à répondre à l'appel très pressant du Souverain Pontife, en se rendant à Rome, au cours de l'année, en pieux pèlerins, pour y gagner, par la visite des grandes Basiliques romaines et l'accomplissement des œuvres prescrites, la grâce précieuse du Jubilé.

Ouverte à Rome le 25 Décembre 1924, l'Année Sainte sera close à la même date en 1925.

Les conditions essentielles au gain de l'indulgence pour les fidèles qui se rendront à Rome sont, outre la confession et la communion, la visite pendant dix jours des quatre Basiliques romaines de S. Pierre, de S. Paul, de S. Jean-de-Latran et de Ste Marie-Majeure, en priant aux intentions du Souverain Pontife.

ART. II. — Le Souverain Pontife s'est préoccupé d'étendre la grâce et le bienfait du Jubilé à certaines catégories de fidèles qui sont empêchés, par leur condition même ou par un empêchement durable, de se rendre à Rome. En vertu donc de la Constitution apostolique *Apostolico muneri*, les religieuses des congrégations cloîtrées ou non cloîtrées, leurs novices, leurs élèves (non externes) et autres personnes vivant dans ces communautés; les jeunes filles vivant dans les orphelinats; les prisonniers, les malades, les convalescents et valétudinaires à qui leur santé ne permet pas le voyage dans tout le cours de l'année; les infirmiers et infirmières retenus au service des malades dans les hôpitaux; les ouvriers vivant de leur travail quotidien et les vieillards ayant 70 ans révolus — peuvent gagner en 1925, sans se rendre à Rome, l'indulgence du Jubilé, à condition d'observer les conditions prescrites de confession, de communion et de visite aux églises.

En vertu des pouvoirs concédés aux Evêques, Nous remplaçons pour ces personnes la visite des basiliques romaines par quatre visites chaque jour, pendant dix jours consécutifs ou non, à l'église paroissiale ou à la chapelle de la communauté.

En cas d'infirmité, Nous autorisons les confesseurs à changer ces visites en quelques œuvres de piété ou de charité.

Il faut, pour gagner le Jubilé, une confession spéciale, distincte de la confession annuelle, et pareillement une communion distincte de la communion pascale.

Il n'est pas nécessaire que la confession et la communion précèdent les autres œuvres imposées.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ce qui importe avant tout, c'est que la dernière œuvre accomplie le soit en état de grâce.

On peut gagner l'indulgence deux fois pendant l'année jubilaire, en accomplissant deux fois les œuvres prescrites : confession, communion, visites.

ART. III. — Les mêmes personnes auront le droit de se choisir, à l'occasion du Jubilé, et pour cette fois seulement, le confesseur qu'elles voudront parmi les confesseurs approuvés dans le diocèse, et le confesseur ainsi choisi pourra les absoudre, au for sacramentel seulement, en imposant une pénitence salutaire et les réparations ou satisfactions qu'exige le droit, de toutes les censures et péchés réservés au Saint-Siège, excepté ceux réservés *specialissimo modo* et le cas d'hérésie formelle extérieure ; — dispenser les moniales de tout vœu postérieur à leur profession et compatible avec leur règle ; — commuer pour les autres personnes tout vœu non réservé au Pape.

Nous y ajoutons le pouvoir d'absoudre de toutes les censures et péchés qui Nous sont réservés.

Donné à Quimper, le 25 Décembre 1924.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

III. Nomination.— Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé :

Curé-doyen de Lambézellec, M. Le Vasseur, professeur de Philosophie au Collège de Lesneven.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Jossin, recteur de Ploaré, décédé le 3 Janvier.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Ier Dimanche après l'Epiphanie, 11 Janvier.* — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Quête pour l'Œuvre Antiesclavagiste. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche 11 Janvier, Solennité de l'Epiphanie :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Monseigneur a adressé au directeur de *l'Œuvre* la lettre suivante :

« *Quimper, le 4 Janvier 1925.*

» MONSIEUR LE DIRECTEUR,

» On me communique l'article de l'*Œuvre* sur « Mgr Duparc et » M. Béziers, organisateurs de la révolution à Douarnenez ».

» Je n'aurais pas répondu à cette fantaisie, que vos lecteurs eux-mêmes n'ont pas pu prendre au sérieux, si le sang qui coule ne m'imposait le devoir d'exprimer ici des sentiments qui ne pourront vous surprendre.

» Je déplore qu'une grève, où les intérêts des ouvriers pouvaient être défendus sans violence, ait dégénéré en mouvement quasi révolutionnaire, par suite de l'intrusion des meneurs qui l'exploitent.

» Je suis convaincu que les patrons et les ouvriers s'entendraient facilement entre eux, si les semeurs de haine n'intervenaient pas dans le conflit. La justice y gagnerait, et des ruines douloureuses seraient épargnées.

» Maintenant encore, j'en suis sûr, une commission où seraient représentés les seuls intéressés pourraient assez vite rétablir l'entente entre les intérêts en présence.

» Je connais la population de Douarnenez. Elle aime le travail et elle est généreuse. Je souffre de son épreuve. Ce n'est pas elle qui s'étonnera de m'entendre souhaiter ici le retour de la paix par la justice et par la charité.

» Je vous remercie de m'avoir fourni l'occasion de dire ce que je pense d'une situation qui attriste tout le pays, et je vous demande l'insertion de cette lettre dans votre journal.

» Veuillez agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

» † ADOLPHE DUPARC,
» *Evêque de Quimper et de Léon.* »

Avis de services. — Le service de huitaine pour M Joissn sera chanté à PLOARÉ, *le mardi 13 Janvier*, à 10 heures.

— Un service anniversaire pour M. Derrien sera chanté à SAINTE CROIX DE QUIMPERLÉ, *le mercredi 21 Janvier*, à 10 heures.

Les réceptions du Nouvel An à l'Evêché. — Mercredi matin, à 10 heures, Monseigneur a reçu à l'Evêché les vœux que lui a présentés M. le doyen Abgrall, au nom du Chapitre de la cathédrale et du clergé du diocèse.

M. le Doyen, encore sous l'impression du réconfortant spectacle de la journée du 7 Décembre, a exprimé sa confiance de voir l'organisation catholique qui se poursuit dans les divers diocèses tenir en échec les projets des Loges. L'Année Sainte, qui nous apporte des grâces de choix, contribuera grandement à donner aux catholiques le sentiment de leur devoir dans la lutte entreprise pour la défense de la foi. Puisse-t-elle être pour notre pays comme pour chacun de nous une année de paix et de joie chrétienne.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Après avoir félicité M. le Doyen de l'accent de jeunesse qui anime toujours l'expression de ses sentiments, Monseigneur a continué dans les termes suivants :

Nous entrons dans l'Année Sainte, c'est-à-dire dans la paix de Dieu.

Quand, après un orage, on se retourne pour jeter un regard sur l'horizon devenu clair, et qu'on se rend compte des dangers qu'on a pu courir et des grâces qu'on a reçues, on croit apercevoir, dans l'auréole de lumière reparue, la face du divin Maître qui annonce le salut : *Ostende faciem tuam et salvi erimus.*

L'Année Sainte devrait être une année de paix complète, où l'on pût s'occuper sans trouble du service de Notre Seigneur, et s'adonner tranquillement au ministère sous son regard inspirateur et bienfaisant.

Nous n'en sommes pas là. Mais l'année peut être sainte, même dans la guerre. Il y a des guerres saintes, que Dieu ordonne et dirige. Celle que nous soutenons en ce moment, bien malgré nous, en est une. Elle a pour enjeu les destinées de l'Eglise en France. Elle est donc sainte dans son objet.

Puisse-t-elle être également sainte par les sentiments des chrétiens qui la soutiennent. Notre force vient de notre foi. Vos paroissiens l'ont bien prouvé. Vous leur avez transmis mon appel, avec un zèle persuasif dont je vous suis reconnaissant. Ils sont venus en masse, *pour Dieu seul*, sans autre intention que de défendre ses droits, sans autre programme que leur *Credo*, sans autre arme que leur prière, et avec la ferme résolution de ne pas laisser chasser leurs congrégations, de ne pas laisser fermer leurs écoles. Les organisateurs de nos cortèges peuvent être fiers. Jamais force plus puissante et plus tranquille n'a paru dans les rues de notre cité. L'écho en a retenti dans la France entière, et bien au delà.

Il se prolongera, car l'organisation va succéder à la manifestation. La lettre pastorale qui l'établit est déjà sous presse. Vous pourrez la lire en chaire dans quelques jours. Elle n'a d'autre but que d'unir nos forces et de les mettre en œuvre.

En pareil cas, il y a des esprits qui voient surtout les principes, dans toute leur rigueur. Il y en a d'autres qui se préoccupent surtout de la tactique, et de sa souplesse nécessaire. Les deux points de vue doivent s'harmoniser. Le premier donne la direction. Le second suggère l'ordre de marche. Le succès vient de l'un et de l'autre.

Ce succès sera sans doute lent à venir. Il y a peu de temps, à Rome, le Saint Père daignait dire à notre éminent compatriote, Mgr de Guébriant, combien il était ému des manifestations de Quimper et du Folgoët. Et quelques jours après, le 24 Décembre 1924, dans la cérémonie préparatoire au jubilé, il indiquait lui-même, sans chercher à le faire, simplement par son geste, les conditions de persévérance grâce auxquelles une

œuvre comme la nôtre peut porter ses fruits et la manifestation aboutir à l'action. Il ouvrait la Porte Sainte fermée depuis un quart de siècle. Il la frappait de son marteau d'or. Il ne se contentait pas de la frapper une fois. Il répétait trois fois le geste, comme avait fait Moïse devant le rocher. Et il n'entonnait le *Te Deum* qu'en franchissant la porte enfin ouverte.

C'est pour nous une leçon de choses. Nous ne nous découragerons pas. Nous poursuivrons notre entreprise sans nous lasser. Nous frapperons aussi souvent qu'il sera nécessaire. Et nous ne chanterons le *Te Deum* qu'après chaque liberté reconquise. Nous avons laissé passer toute la guerre sans chanter le *Te Deum*. Nous aurions pu le chanter après la Marne, après l'héroïque défense de Verdun. Nous avons attendu la victoire définitive. Nous serons encore patients. Mais nous serons actifs, pour hâter l'heure.

Nos intentions sont celles du Pape lui-même. En frappant la porte, il disait : *Aperite mihi portas justitiæ.* Ouvrez-moi les portes de la justice. C'est tout notre programme. Il n'y en a pas de plus complet. Pour l'Eglise, pour la France catholique, pour les congrégations, pour les écoles, pour les familles, nous demandons la justice. *Aperite mihi portas justitiæ.* Et nous sommes, dans un certain sens, le marteau qui ouvrira les portes de la justice.

Dans le marteau d'or qu'a manié le Pape, il y a une humble part des aumônes de Quimper, vous n'en doutez pas. Mais le Pape compte bien plus sur nos âmes que sur notre or pour l'action catholique. Il compte sur notre activité et sur notre esprit de sacrifice. Nous avons mis dans ce marteau les âmes de nos prêtres inscrits au *Livre d'or des Morts de la Guerre*, à ce *Livre d'or* dont le pieux auteur vient de rejoindre dans l'autre vie les héros qu'il avait célébrés. Nous y mettrons nos âmes et notre ministère tout entier.

Membres du Chapitre, prêtres de paroisse, prêtres des collèges et des écoles, prêtres séculiers et réguliers, quand nous prions, quand nous administrons les sacrements, quand nous enseignons, quand nous exerçons l'apostolat, nous renouvelons le geste du Pape, nous frappons. Nous frappons par les missions, par les conférences, par les œuvres, par la Presse ; et nous le ferons à Pâques par le synode ; et nous le ferons encore, avec un mérite croissant, en apportant au fonctionnement de la nouvelle Ligue le même esprit de zèle qu'aux autres travaux de notre ministère. Nous frapperons la porte que la Franc-Maçonnerie veut nous tenir fermée.

A vrai dire, ce n'est pas nous qui remporterons la victoire, ni le Pape lui-même, ce sera Notre Seigneur Jésus-Christ. A son troisième coup de marteau, le Pape dit : *Aperite portas, quoniam nobiscum Deus*, Ouvrez, car Dieu est avec nous. Cela rappelle le mot du divin Maître : *Sto ad ostium et pulso.* C'est toujours lui qui frappe à la porte des âmes et des sociétés. Nous sommes ses appariteurs. Nous l'annonçons et nous pré-

Archives diocésaines Quimper et Léon

parons son entrée. Là où les pauvres hommes échoueraient, il réussit, parce qu'il est Dieu.

Il est Dieu. Il est combattu. Sa divinité est niée. Arius est de tous les temps. Mais il y aura 1600 ans en 1925 que 318 Evêques, survivants des persécutions sanglantes, réunis à Nicée, sous la présidence de Constantin, sous le pontificat de S. Sylvestre, ont affirmé la divinité du Christ et condamné Arius. Un Evêque des Gaules au moins assistait à ce Concile, Nicaise, évêque de Die. Tous les évêques du 20e siècle célébreront le 16e centenaire de ce premier Concile œcuménique, chez eux, ou à Nicée, ou à Rome.

J'irai à Rome pour ma part cette année, et je serais bien heureux que ce centenaire solennel coïncidât avec la canonisation de notre Curé d'Ars.

Ce Curé aurait été digne de figurer au Concile de Nicée, parmi les vétérans du martyre et les juges de la foi, car il a été grand catéchiste autant que saint confesseur.

Quel meilleur souhait puis-je formuler pour vous que celui de ressembler au Curé d'Ars ? Vous auriez le droit de me dire : « Donnez l'exemple ». Unissons nos efforts pour imiter ce grand modèle, qui ravissait d'admiration Pie X, et dont la statue occupait, avec celle de Jeanne d'Arc, une place d'honneur sur son bureau de travail.

Pèlerinage annuel des hommes au Sacré-Cœur de Montmartre. — Nous préparons activement le Pèlerinage, avec les encouragements et la bénédiction de Monseigneur l'Evêque. Nous pouvons déjà en tracer le programme, et nous prions MM. les Curés et Recteurs d'en faire l'annonce dès dimanche prochain.

Le Vendredi 6 Mars. — Nous demandons que le départ de Brest se fasse à 9 h. 1/2. Arrêts à Kerhuon, Landerneau, Hanvec, Pont-de-Buis, Châteaulin, Quéménéven, Quimper, Rosporden, Bannalec, Quimperlé. Les pèlerins s'approvisionneront pour leur repas de midi, en maigre, à cause des Quatre-Temps.

Nous serons à la basilique de Sainte-Anne d'Auray vers 3 heures. Nous prendrons part aux 1res vêpres de la grande fête tricentenaire de l'Apparition de Ste Anne à Nicolazic.

Repas maigre, et départ pour Paris à 8 h. 40.

Le Samedi 7 Mars. — A 6 h. 1/2, messe à N.-D. des Victoires, cantiques bretons, *Credo*, communion générale, sermon breton.

Après le petit déjeuner, visite de la *Sainte-Chapelle*, pèlerinage aux *Missions Etrangères*, où Mgr de Guébriant nous accueillera et nous introduira au *Musée des Martyrs ;* puis, pèlerinage et *De profundis* à la tombe du Soldat inconnu.

Après le repas maigre des Quatre-Temps, pèlerinage en l'honneur de sainte Jeanne d'Arc, à Saint-Denis-de-la-Chapelle, avec panégyrique breton de la Sainte ; puis, vers 5 heures, *Heure Sainte*, prêchée en breton, à Montmartre.

Repas maigre, et conduite en autos aux hôtels.

Dimanche 8. — Messe de communion générale à Montmartre, à 7 heures, chants bretons et *Credo*. Grand'messe, sermon breton à 9 h. 1/2. Les chants de la grand'messe seront tous exécutés par les pèlerins.

Repas.

A 3 heures, nos pèlerins prennent part, à Montmartre, à la grande fête annuelle des *Bretons de Paris ;* discours de Son Eminence le cardinal Charost, archevêque de Rennes, procession solennelle avec chants bretons, consécration au Sacré Cœur, clôture du pèlerinage à Montmartre.

Après le repas, les autos conduiront de bonne heure les pèlerins à leurs hôtels.

Lundi 9. — Départ de la gare Saint-Lazare, à 5 h. 1/2, pour Lisieux. Arrivée au Carmel vers 9 h. 1/2 ; messe de communion générale, chant du *Credo* et cantiques bretons.

Dans l'après-midi, deux groupes se succéderont à la chapelle du Carmel ; sermons bretons et baisement des Reliques, et visite aux *Buissonnets*...

Deux repas à Lisieux.

Mardi 10. — Arrivée au Mont Saint-Michel, à 5 h. 1/4. Messe de communion générale, *Credo*, cantiques bretons, sermon breton.

Après le petit déjeuner, visite de la Merveille.

Repas à 11 heures, départ à midi.

Arrivée à Landerneau vers 5 heures du soir.

La « vie chère » est cause que les frais sont un peu plus forts, cette année : 1re classe, 434 fr. ; 2e classe, 339 fr. ; 3e classe, 262 fr., tout compris, de Brest et de Landerneau, aller et retour.

Les sections paroissiales d'Agriculteurs devront être convoquées au plus tôt dans toutes les paroisses. Les cotisations annuelles, qu'elles ont portées à 3 et 5 francs, doivent, tout d'abord, servir à désigner par le sort les délégués qui prendront part au pèlerinage au nom de tous. Et à ceux-ci se joindront le plus grand nombre d'associés et de pieux paroissiens.

Les adhésions et les prix doivent être centralisés aussitôt par les prêtres des paroisses, et envoyés par chèque postal à M. André de Couesnongle, à Quimper (C. C. Nantes, no 9110). Au dos du chèque, bien indiquer la somme totale, le nombre de pèlerins par classe et le nom du prêtre chef de groupe. Celui-ci est prié d'envoyer une carte de visite affranchie à 5 centimes, à l'adresse de M. le chanoine A. Le Roy, 23, rue du Frout, à Quimper.

Les autels et les tours de messes seront désignés par rang et date d'inscription.

La liste des pèlerins sera close aussitôt que le chiffre des places promises sera atteint.

Les Directeurs du Pèlerinage :
Chanoine A. Le Roy,
Chanoine R. Cardaliaguet.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Journées de Presse. — Avec le concours de MM. Goetgebeur et Aubert, délégués de la *Croix*, des journées de Presse vont être organisées en plusieurs centres, sous la présidence de M. le Curé-Doyen de la localité. En voici l'ordre et l'horaire :

Le samedi 17 Janvier, à 2 heures, *Douarnenez*, pour les cantons de Douarnenez et de Pont-Croix ; le dimanche 18, à *Pont-l'Abbé*, à 2 heures, pour les cantons de Pont-l'Abbé et de Plogastel-Saint-Germain ; le 19, à 2 heures, à *Concarneau*, pour le canton de Concarneau et les cantons voisins ; le 20, à 1 h. 1/2, à *Carhaix*, pour les cantons de Carhaix, de Châteaulin et d'Huelgoat.

Nous invitons à ces journées le clergé et les personnes, messieurs et dames, qui s'intéressent à l'œuvre de la Presse. Ces réunions nous permettront de mieux nous convaincre du rôle considérable que jouera la Presse dans cette nouvelle phase d'activité catholique, et d'étudier les meilleures méthodes de propagande.

Nous prierons Dieu d'assurer le succès de ces journées. Pour attirer les bénédictions divines sur chaque région, chacune de ces journées commencera par une messe pour la Presse.

Congrès du 18 Janvier à Saint-Martin de Morlaix. — Le 18 Janvier prochain, le groupe de Saint-Martin organise un congrès d'étude pour tous les groupes d'A. C. J. F. de la région.

Nous espérons y voir les groupes échelonnés de Brest à Lanmeur et de Plouescat à Carhaix.

Nous avons la grande joie d'annoncer à nos jeunes gens que Monseigneur a bien voulu promettre d'y venir nous donner ses encouragements.

Voici le programme de cette journée :

7 h. 30, Messe de communion ;

8 h. 30, 1° Rapport sur le Laïcisme sectaire et ses applications depuis 50 ans ;

9 h. 45, 2° Rapport sur les conséquences du Laïcisme pour l'influence française ;

11 h. 30, Messe du congrès, allocution ;

12 h. 15, Banquet ;

2 heures, 3° Rapport sur le Laïcisme doctrine de mort ;

3 heures, Vêpres ;

4 heures, Souhaits de bienvenue à Monseigneur ;

— Séance récréative en deux parties : 1° *Les grands Garçons*, comédie en 1 acte, de Géraldy ; 2° Conférence de M. l'abbé Le Meur, sur l'œuvre de Ghéon ; représentation de *S. Maurice ou l'obéissance*.

Prière d'adresser le plus tôt possible les adhésions à M. l'abbé Cloarec, vicaire à Saint-Martin de Morlaix.

Le prix du banquet est de 6 fr. 50 ; les adhésions au banquet doivent parvenir au plus tard le 15 Janvier, dernier délai.

40e Année. Vendredi 16 Janvier 1925. N° 3.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 18 Janvier. — 2e après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoires de la Chaire de S. Pierre, de S. Paul et de Ste Prisque.
A vêpres, mémoires du suivant, de la Chaire de S. Pierre, de S. Paul, de S. Marius et ses Compagnons, et de S. Canut.
Lundi, 19. — S. Malaine, Evêque, Semi-double. Blanc.
Mardi, 20. — SS. Fabien, Pape et Sébastien, Martyrs. Double. Rouge.
Mercredi, 21. — Ste Agnès Vierge, Martyre. Double. Rouge.
Jeudi, 22. — SS. Vincent et Anastase, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 23. — S. Raymond de Pennafort, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Samedi, 24. — S. Timothée. Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Dimanche, 25. — 3e après l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Sauveur, Brest.	18 Janvier.
Carhaix	du 19 au 23 Janvier.
Saint-Mathieu de Quimper	du 24 au 31 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Lettre Apostolique portant indiction du Jubilé universel de l'Année Sainte 1925.

PIE, Evêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à tous les fidèles qui liront les présentes lettres, salut et bénédiction apostolique.

Bienfaits extraordinaires du Jubilé (1).

Désireuse d'imiter la miséricorde infinie de Dieu, l'Eglise de temps à autre, s'efforce, par quelque moyen extraordinaire, d'attirer et ramener à la pratique de la pénitence et à l'amen-

---

(1) Les sous-titres sont de la *Documentation Catholique*.

Archives diocésaines Quimper et Léon

dement de leur conduite ceux qui, soit pour avoir abandonné la foi catholique, soit par inertie ou indifférence, négligent habituellement les devoirs de la vie chrétienne et qui, loin d'en faire l'objet de méditations sérieuses et de fermes résolutions, ne songent même pas aux châtiments que leur réserve la justice de Dieu en punition de leurs fautes. C'est un secours de ce genre, secours vraiment extraordinaire, et bien propre à renouveler vos âmes, que vous offre opportunément, chers fils, le *Grand Jubilé* qui, suivant l'usage antique, doit être célébré l'année prochaine dans la Ville de Rome : cette année jubilaire, vous ne l'ignorez point, s'appelle aussi l'*Année Sainte*, d'abord parce qu'elle s'ouvre, se poursuit et s'achève par d'augustes cérémonies, et aussi parce qu'elle est d'une efficacité sans égale pour faire progresser les âmes dans la voie de la sainteté.

Les âmes retrouvent, avec la liberté, les grâces et les mérites perdus.

Jamais il ne fut plus nécessaire de vous rappeler l'avertissement de saint Paul : *Voici le moment favorable, voici le jour du salut.* C'est en effet, pour chacun de vous, l'époque la plus opportune et la plus favorable pour acquérir les trésors de la grâce et de la réconciliation. Il n'en faut pas douter, c'est par une inspiration divine que l'Eglise a fixé le retour périodique de cette année expiatoire. De même qu'elle a heureusement emprunté à l'Ancien Testament d'autres rites en leur donnant une signification plus élevée et une efficacité plus étendue, de même elle a introduit parmi le peuple chrétien l'usage de l'année jubilaire par imitation de l'année sabbatique. Les avantages considérnbles qu'apportait aux Hébreux, tous les cinquante ans, cette institution divine, n'étaient-ils pas le présage et le symbole des faveurs que l'Année Sainte offre aux fidèles ? De fait, la raison d'être des deux institutions est identique, mais les grâces de l'Année Sainte l'emportent sur les bienfaits de jadis dans la mesure où les biens spirituels sont supérieurs aux biens temporels. Au cours de l'année sabbatique, les Hébreux récupéraient les biens qu'ils avaient aliénés et rentraient « dans leurs propriétés », ceux d'entre eux qui étaient devenus esclaves reprenaient leur liberté et retournaient « dans leur famille primitive », et les débiteurs recevaient remise de leur dette : or, ces privilèges, l'Année du grand pardon nous les octroie avec une plus large munificence.

En effet, durant le Jubilé, quiconque, le cœur contrit, se conforme aux salutaires prescriptions du Saint-Siège, recouvre la totalité des mérites et des grâces que le péché lui avait fait perdre ; il est délivré de la cruelle tyrannie de Satan et jouit à nouveau de la liberté *par laquelle le Christ nous a affranchis* ; enfin, par application des mérites surabondants de Notre Seigneur, de la Bienheureuse Vierge Marie et des Saints, il est pleinement exonéré des peines encourues pour ses égarements et pour ses fautes.

La société tout entière est régénérée.

La purification des âmes et la guérison des maladies spirituelles n'est pas le seul but pour lequel le grand jubilé se célèbre durant une année entière. En effet, en ce « temps de grâce », la visite de sanctuaires très vénérés, les nombreux actes de dévotion personnels et publics, les abondantes grâces reçues du ciel exciteront puissamment tous les cœurs à s'élever dans la voie de la perfection et contribueront à la régénération de la société. La licence effrénée des particuliers tourne au détriment de tous ; de même, par une conséquence nécessaire, lorsque chacun rentre dans la bonne voie et s'efforce à mener une vie plus sainte, la société elle-même s'amende et resserre les liens qui l'unissent au Christ Jésus. Fasse le ciel que le prochain jubilé produise rapidement cette réforme autant qu'elle est possible dans la condition présente du monde.

La paix rétablie dans les cœurs par l'esprit de charité.

Le catholicisme, il est vrai, a réalisé, ces derniers temps, des progrès notables, et les peuples, après avoir constaté, par une expérience prolongée et décisive, que l'éloignement de Dieu rend vain tout espoir d'un ordre de choses plus satisfaisant et laisse les esprits inapaisés, semblent éprouver une soif ardente de la religion : il est toutefois nécessaire de comprimer, conformément aux prescriptions de l'Evangile, les folles et cruelles convoitises des individus comme des nations, et d'unir les hommes entre eux par la divine charité. Cette charité, elle a été trop longtemps amoindrie et même complètement abandonnée par la dernière guerre ; pourtant si elle ne règne pas de nouveau parmi les citoyens et si elle ne redevient pas l'inspiratrice des gouvernements dans leurs conseils, il est difficile de concevoir le moyen de rétablir la fraternité des peuples et de restaurer une paix durable. Comment l'Année Sainte peut contribuer à la pacification des individus et des nations et combien elle présente d'occasions de les réaliser, il est à peine besoin de l'examiner et de l'expliquer.

L'attachement au Père commun cimente l'union des peuples.

Quel évènement, en effet, pourrait être plus efficace pour cimenter l'union des hommes et des peuples que cette immense multitude de pèlerins affluant de toutes parts vers Rome, cette seconde patrie de tout catholique, se rencontrant auprès de leur Père commun, affirmant de concert leur foi commune, s'approchant ensemble et indistinctement de la très sainte Eucharistie, principe d'unité, s'imprégnant de plus en plus de cet esprit de charité qui est le trait caractéristique des chrétiens, comme le rappellent et l'attestent merveilleusement les monuments sacrés eux-mêmes de la Ville éternelle.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Les membres des Eglises séparées regagnent le bercail unique.

Nous souhaitons aussi que l'épanouissement de cette charité fasse rentrer dans la communion catholique les Eglises que depuis de longs siècles un schisme des plus funestes tient éloignées de l'Eglise romaine : rien ne pourrait Nous être plus agréable et plus doux que d'étreindre affectueusement dans Nos bras et d'inscrire parmi Nos fils bien-aimés, sinon tous les membres de ces Eglises, du moins un grand nombre d'entre eux qui regagneraient, grâce au jubilé, le bercail unique du Christ. Ces fruits magnifiques et si désirés de l'Année Sainte, ce n'est pas en dernier lieu, Nous avons quelques sérieux motifs de l'espérer qu'il Nous sera donné de les cueillir.

Les lacunes d'organisation du Jubilé.
Conséquence de la situation de la Papauté depuis 1870.

La piété des fidèles serait singulièrement favorisée et les effets salutaires de l'Année Sainte beaucoup plus nombreux si, pour régler et ordonner le jubilé, Nous jouissions de la même liberté que jadis. Par suite des circonstances de temps et de lieux, les Dicastères ordinaires et les Comités institués pour l'organisation et l'ordonnance des solennités de l'Année Sainte, ne pourront parfois suffire à leur tâche ; Nous prions Dieu de daigner suppléer à ces lacunes par les richesses surabondantes de sa miséricorde.

Promulgation du Jubilé universel
des premières vêpres de Noël 1924
aux premières vêpres de Noël 1925.

En conséquence, vu les avantages et les grâces que Nous prévoyons, espérons fermement et Nous promettons pour le catholicisme ainsi que pour les âmes rachetées par le sang précieux de Jésus-Christ, Nous demandons à Dieu, auteur et dispensateur de tous les biens, de bénir l'Année Sainte que Nous projetons, d'exciter les chrétiens à se repentir de leurs fautes et à profiter de ce bienfait insigne ; et, à l'exemple des Pontifes romains Nos prédécesseurs, avec l'assentiment de Nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Eglise romaine, par l'autorité du Dieu tout-puissant, des bienheureux Apôtres Pierre et Paul, et par la Nôtre, ayant en vue la gloire de Dieu, le salut des âmes, le développement et l'extension de l'Eglise catholique, par les présentes, Nous édictons et promulguons, et Nous voulons que soit tenu pour édicté et promulgué, un grand jubilé universel, qui sera célébré, en cette auguste capitale du monde chrétien, des premières vêpres de Noël de l'an 1924 aux premières vêpres de Noël de l'an 1925.

Conditions requises pour gagner le Jubilé
La confession, la communion,
des prières aux intentions du Pape durant des visites réitérées
aux quatre grandes basiliques romaines.

Durant cette Année Sainte, à tous les fidèles de l'un et l'autre

sexe qui, s'étant dûment confessés et ayant communié, auront visité les basiliques romaines de Saint-Pierre, de Saint-Paul, de Saint-Jean de Latran et de Sainte-Marie-Majeure, et y auront prié à Nos intentions, au moins une fois par jour — soit durant vingt jours, naturels ou ecclésiastiques (le jour ecclésiastique va des premières vêpres d'un jour jusqu'à la nuit tombée du jour suivant), consécutifs ou séparés, si Romains ou non, ils demeurent à Rome ; soit durant dix jours, calculés comme il vient d'être dit, s'ils sont à Rome de passage, — Nous concédons et accordons miséricordieusement dans le Seigneur une indulgence plénière, la rémission et le pardon de leurs péchés.

Intentions recommandées par le Souverain Pontife
La pacification des esprits et des cœurs
encore agités par la dernière guerre.

Quelles sont les intentions générales du Souverain Pontife, vous ne l'ignorez certainement pas ; mais, en cette Année Sainte, il est une intention que Nous avons spécialement en vue, et vous aurez à cœur d'en obtenir la réalisation en unissant vos prières aux Nôtres.

Nous voulons parler de la paix, moins de celle qu'on inscrit dans les traités que de celle qu'on grave dans les cœurs, de la paix à rétablir entre les peuples : elle n'est pas aujourd'hui aussi éloignée qu'elle l'a été précédemment, mais elle semble bien l'être encore trop, suivant Notre désir, qui est aussi le désir général. Ce bien essentiel, si vous, habitants ou pèlerins de Rome, l'âme purifiée de vos fautes et embrasée de charité, vous le demandez auprès du tombeau des Apôtres, n'est-on pas fondé à espérer que le Christ, Prince de la Paix, qui jadis apaisa d'un signe la mer de Galilée, prendra enfin pitié de ses enfants et mettra un terme aux troubles qui ravagent l'Europe depuis de si longues années ?

Le retour à l'Eglise des non-catholiques
et l'organisation de la Terre Sainte.

Nous désirons en outre que tous, habitants de Rome et pèlerins, recommandent avec instance à la miséricorde divine deux intentions particulières, à propos desquelles nous ressentons de terribles angoisses et qui concernent des intérêts religieux d'une haute gravité : l'entrée de tous les non-catholiques dans le sein de la véritable Eglise du Christ et le règlement définitif du régime de la Palestine suivant que l'exigent les droits imprescriptibles du catholicisme.

Dispositions spéciales pour les malades

Les dispositions édictées ci-dessus pour le gain de l'indulgence jubilaire sont adoucies en faveur de ceux que, à Rome ou en chemin, la maladie, ou toute autre cause légitime, ou même la mort, empêcheraient de terminer ou même de commencer les visites prescrites : pourvu qu'ils reçoivent réguliè-

Archives diocésaines Quimper et Léon

rement l'absolution et la sainte communion, ils gagneront l'indulgence plénière du jubilé comme s'ils avaient effectivement visité les quatre basiliques majeures.

Invitation pressante à venir à Rome

Le souci du ciel à gagner doit faire surmonter tous les obstacles.

Il ne Nous reste, chers fils, qu'à vous inviter et convier très affectueusement à venir tous à Rome jouir des inépuisables trésors de la clémence divine que la Sainte Eglise vous engage à gagner. Il serait indigne de vous de demeurer indifférents et inertes en pareille circonstance, alors que, aujourd'hui plus que jamais, on recherche avec tant d'avidité les richesses de la terre, au mépris même de la loyauté et de la conscience professionnelle. Rappelez-vous le nombre considérable de pèlerins de toutes conditions qui, jadis, se sont rendus à Rome pour l'Année Sainte, affrontant pour la plupart les fatigues et les dangers d'un long voyage : le souci de la béatitude éternelle leur faisait surmonter tous les obstacles. Si quelque désagrément vous survient en cours de route ou durant votre séjour à Rome, cette épreuve, supportée en esprit de pénitence, vous aidera à mériter une rémission plus étendue de vos fautes, elle sera même compensée par de multiples consolations de tout genre.

Rome est la ville sainte, le centre de la religion.

En effet, cette ville où vous allez venir est cette Rome que le Christ, notre Sauveur, a choisie pour être à jamais le centre de la religion et le siège de son Vicaire, cette Rome où le monde puise en toute sécurité la pure doctrine de Dieu et le céleste pardon. Ici, votre Père commun, que vous aimez et qui vous aime, vous bénira ; ici, votre piété trouvera un accès facile aux antiques Catacombes, aux tombeaux des Princes des Apôtres, aux châsses contenant les reliques des plus glorieux martyrs ; ici, il vous sera loisible de visiter les temples élevés par les siècles en l'honneur de Dieu et des saints, chefs-d'œuvre de magnificence et d'art que l'univers a toujours admirés et qu'il admirera à jamais.

Dispositions que doivent avoir les pèlerins.

Esprit de prière et de pénitence.

Ces monuments de la religion chrétienne, c'est pieusement, c'est en priant qu'il convient de les visiter ; vous retournerez ensuite chacun en votre patrie, tout rayonnants de foi et fermement décidés à mener une vie meilleure. A Rome, en effet, vous ne devez point vous comporter comme des touristes ou des hôtes ordinaires. Bien au contraire, vous éviterez toutes les distractions profanes ; vous serez toujours imprégnés de l'esprit de pénitence, tant abhorré du naturalisme contemporain ; vous distinguant principalement par la modestie dans le regard, la démarche et le vêtement, nous n'aurez en toute votre conduite que le souci de vos intérêts spirituels.

A ce sujet Nous sommes certain que la sollicitude et le zèle de vos évêques ne vous feront pas défaut dans votre pélerinage. S'ils ne sont pas eux-mêmes à votre tête, ils délégueront des prêtres et des laïcs d'élite ; sous leur direction, tout s'accomplira avec ordre et piété.

Clauses pénales.

Pour que la présente lettre parvienne plus facilement à la connaissance de tous les fidèles, Nous voulons que les copies de ce document, même imprimées, qui porteront la signature manuscrite d'un notaire et le sceau d'un dignitaire ecclésiastique, fassent foi comme si on avait sous les yeux l'exemplaire original.

Nul n'aura donc le droit d'altérer les termes de cette indiction promulgation et concession de faveurs, et de cette expression de Notre volonté ; nul n'aura le droit de s'y opposer par une témérité coupable. Si quelqu'un osait commettre pareil attentat, Nous lui signifions qu'il encourrait l'indignation du Dieu tout-puissant et des bienheureux Apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 29 Mai, l'an 1924 de l'Incarnation de Notre-Seigneur, en la troisième année de notre pontificat.

D. Card. GACGIANO, *Chancelier de la Sainte Eglise Romaine.*

P. Card. GASPARRI, *Secrétaire d'Etat.*

II. **Nominations.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Ploaré, M. Bothorel, recteur de Kerlaz ;
Recteur de Kerlaz, M. Le Gall, recteur de l'Ile Molène ;
Recteur de l'Ile Molène, M. Rozuel, vicaire à Loctudy.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *II^e Dimanche après l'Epiphanie, 18 Janvier :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Très Saint-Sacrement. — A 8 heures, réunion des confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *2^e Dimanche après l'Epiphanie (18 Janvier) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 5 heures, réunion des Enfants de Marie.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Samedi 24 : ouverture de l'Adoration : le Saint-Sacrement sera exposé de 6 h 1/2 à 5 heures du soir. — A 5 heures, vêpres et bénédiction du Saint-Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A corriger : l'avis paru dans la *Semaine religieuse* du 9 Janvier, sur le pèlerinage des hommes à *Montmartre*, disait d'adresser les fonds à M. A. de Couesnongle, Quimper, au c/c Nantes *9.110*. Il faut corriger ce dernier chiffre, et mettre c/c Nantes **9**.

Mission. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses la mission d'ESQUIBIEN, du 1er au 14 Février.

Pour la Ligue de Défense et d'Action religieuse. — Plusieurs chefs de paroisse nous ont demandé comment procéder pour établir la Ligue de Défense et d'Action catholique.

L'opinion semble suffisamment alertée pour que nous procédions désormais à l'organisation même. Monseigneur nommera incessamment les membres de la Commission permanente et du Comité diocésain.

MM. les Curés et Recteurs doivent donc, eux aussi, se préoccuper d'abord de chercher les membres qui feront partie de la Commission permanente paroissiale et du Comité paroissial.

Ces membres trouvés, il conviendrait de les réunir pour leur définir les buts de la Ligue, leur expliquer leur rôle et chercher d'accord avec eux les moyens de recruter les adhérents.

Dès la semaine prochaine, on trouvera à la Direction des Œuvres de Jeunesse, rue Feunteunic-ar-Lez, Quimper, des cartes d'adhérents. Une note paraitra dans la *Semaine religieuse*, pour faire connaître aux Comités les conditions de prix de ces cartes.

Ce premier travail fait, la Commission permanente paroissiale convoquera le Comité paroissial pour étudier, d'après les directives du Comité diocésain, l'Action immédiate qui s'impose, et que nous dicteront les événements.

M. l'abbé Le Goasguen se mettra volontiers à la disposition de MM. les Curés et Recteurs pour les premières réunions du Comité.

Nécrologie. — M. JOSSIN (LOUIS-FORTUNÉ-MICHEL). — Un cortège imposant de prêtres et de fidèles a accompagné le cercueil de M. le chanoine Jossin jusqu'au cimetière paroissial de Ploaré, le lundi 5 Janvier, témoignant ainsi de l'universelle sympathie dont était entouré le bon Recteur. Nombreux étaient dans le cortège, tant parmi les prêtres que parmi les paroissiens, ceux qui étaient venus là guidés non seulement par un sentiment d'affection ou de respect, mais par le devoir de s'acquitter d'une dette de reconnaissance envers le défunt. C'est qu'en effet, de toutes les qualités qu'on se plaisait à reconnaître à M. Jossin, c'est sa bonté et sa générosité qui lui assureront dans sa paroisse et dans le diocèse le souvenir le plus durable.

Né en 1847, à Concarneau, dans la ville close, M. Jossin fit de très bonnes études au Petit Séminaire de Pont-Croix. Il recevait l'ordination sacerdotale en 1871 et devenait tôt après vicaire d'Argol, puis de Kerfeunteun. Peu familiarisé avec les nuances de la langue bretonne, le jeune prêtre, gêné dans sa prédication, soupirait après un ministère plus adapté à ses goûts et à ses moyens. Sa nomination comme aumônier du Pensionnat Sainte-Marie et du Noviciat des Frères de Quimper vint, en 1878, combler ses désirs.

Dans ce milieu d'enfants et de jeunes gens, M. Jossin trouva pour déployer son zèle un terrain très intéressant, activement préparé par des maîtres d'élite qui n'oubliaient pas que l'esprit de leur règle en faisait des collaborateurs de l'aumônier.

Il y donna surtout ses soins à la Congrégation des Enfants de Marie, dont il assuma pendant longtemps la direction. L'élite du Pensionnat y cherchait un aliment plus complet à sa piété, et plusieurs, qui échappaient à l'obsession des diplômes à conquérir, y venaient cultiver des germes de vocation qui ne demandaient qu'à éclore.

Ce fut toujours l'une des préoccupations des aumôniers de Sainte-Marie de discerner et de favoriser dans les âmes ces aspirations vers l'idéal religieux et ecclésiastique. Généralement, le passage de l'école au Petit Séminaire ne se faisait pas sans transition, et l'enfant, tant pour gagner du temps que pour éprouver ses dispositions aux études classiques, s'initiait, sous la direction de l'aumônier, aux premiers éléments de la grammaire latine. Chaque matin, M. Jossin réunissait ainsi autour de lui un petit groupe d'écoliers, et ces heures charmantes, qui le ramenaient à ses souvenirs de collège, étaient certainement les plus agréables de son ministère. Combien passèrent ainsi entre ses mains, dont il facilita l'entrée à Pont-Croix, et qui y prouvèrent l'excellence de la première formation qu'ils avaient reçue !

En 1890, laissant après lui bien des regrets, M. Jossin fut nommé recteur de l'importante paroisse de Ploaré. Peu d'événements importants marquèrent les trente-cinq années qu'y dura son ministère. M. Jossin était surtout un homme d'intérieur, ne cherchant ni les innovations ni le bruit. Il aimait faire le bien en silence et avec discrétion, donnant généreusement aux œuvres qui s'adressaient à lui et aux pauvres dont le dénuement lui était signalé. Les besoins des écoles, des séminaires et des missions le trouvaient plus particulièrement facile à émouvoir. Et ce qui pouvait manquer à son activité personnelle il le compensait ainsi par l'essor qu'il aidait à donner aux œuvres les plus nécessaires de l'apostolat moderne.

Attentif d'ailleurs à veiller sur le trésor artistique de sa magnifique église, il l'enrichit des deux remarquables vitraux qui rappellent le début et la fin de la carrière de Dom Michel Le Nobletz dans la paroisse de Ploaré, et donna à son clocher un carillon digne de ce monument qui fait à juste titre l'orgueil de la paroisse.

Le camail de chanoine honoraire vint, en 1921, montrer à M. Jossin en quelle estime le tenait son Evêque. La santé du Recteur, éprouvée par une maladie qui nécessita une opération supportée avec beaucoup de courage, ne tardait pas à décliner. Il se

Archives diocésaines de Quimper et Léon

remit, mais ce ne fut qu'un répit pour un organisme usé dans ses organes essentiels. Une défaillance du cœur l'emporta le soir du 3 Janvier, peu de temps après avoir reçu pieusement des mains de l'un de ses vicaires les saintes onctions. Il est dit des justes que leurs œuvres les suivront : *Opera enim illorum sequuntur illos.* M. le chanoine Jossin ne se sera pas présenté les mains vides devant son Dieu.

R. I. P.

Pont-Croix. — **Congrès de J. C., le 25 Janvier.** — Nous sommes heureux d'annoncer que, le 25 Janvier, se tiendra à Pont-Croix un Congrès auquel nous convions tous les groupes du Cap et ceux de Plogastel-Saint-Germain, Pouldreuzic, Plozévet, Plonéour, Pont-l'Abbé, Douarnenez, Tréboul, Quimper, etc...

Le programme sera à peu de chose près celui de Morlaix :
A 9 heures, 1e rapport : le Laïcisme religion nouvelle ;
A 10 heures, 2e rapport : les Applications du Laïcisme depuis 1880 ;
A 11 h. 1/2 messe, allocution ;
A 12 h. 1/2, banquet ;
A 2 heures, 3e rapport : Conséquences du Laïcisme pour l'influence française et pour la société ;
A 3 h. 1/2, représentation ;
A 5 heures, Salut.

Les adhésions doivent être adressées à M. l'abbé Alain, vicaire à Pont-Croix. Prix du banquet, 6 francs.

Carhaix. — **Adoration.** — On recommande aux prières des personnes pieuses et des communautés l'Adoration qui sera prêchée à Carhaix par le P. Le Borgne, Oblat de Marie, du 18 au 23 Janvier.

L'Octave de prières pour l'Unité de l'Eglise. — Qui ne voit la nécessité et l'importance de la prière pour obtenir de Dieu le retour des hérétiques, des schismatiques et des mauvais chrétiens à la véritable Eglise ! La Société de l'*Expiation* de New-York l'a bien compris. Elle a fondé, en 1908, l'Octave de prières pour l'Unité de l'Eglise.

S. S. Benoît XV, reconnaissant dans ce mouvement l'action visible de l'Esprit-Saint, l'étendit à l'Eglise universelle dans son bref du 25 Février 1916.

L'Octave de Prières pour l'Unité de l'Eglise s'ouvre en la fête de la Chaire de Saint-Pierre à Rome (18 Janvier), et se termine le jour de la conversion de saint Paul (25 Janvier). Une intention particulière est proposée chaque jour à la piété des fidèles :

18 Janvier : Retour de toutes les « autres brebis » à la bergerie de Pierre, le seul berger ;

19 : Retour de tous les Orientaux séparés à la communion avec le Siège apostolique ;

20 : Réparation de la Brèche du XVIe siècle entre l'Angleterre et Rome ;

21 : Retour des Luthériens et des autres protestants d'Europe à la sainte Eglise romaine ;

22 : Que tous les chrétiens d'Amérique deviennent un en communion avec la Chaire de Pierre ;

23 : Retour de tous les mauvais catholiques à la pratique des sacrements.

24 : Conversion des Juifs ;

25 : Conquête du monde entier au Christ par les missionnaires.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris (VIe).

E. d'Aguilhon : **A vingt ans. Mariage et bonheur.** 1 vol. in-12. 4 édition. 6 fr. ; franco, 6 fr. 50.

Une jeune fille va se marier. Quelles conditions devra-t-elle exiger de son fiancé pour se préparer un foyer heureux, paisible et chrétien ? La voilà mère de famille. Comment devra-t-elle élever ses enfants ? La voilà presque grand'mère. Comment assurera-t-elle l'avenir de ses enfants et si quelqu'un s'est égaré, comment le ramènera-t-elle à Dieu, et avec lui, le père qui n'a pas toujours donné le bon exemple ? Autant de problèmes délicats, fort bien résolus dans cet ouvrage.

P. Faber : Ce tome deuxième contient : **Le Créateur et la Créature. Le Pied de la Croix. Conférences spirituelles.** Le tome III : **Le Précieux Sang, Bethléem ou le Mystère de la sainte Enfance.** Abrégé textuel et méthodique en 191 lectures ou méditations par l'abbé Jaud. 2 vol. in-12, se vendant séparément. Prix : 7 fr. 50 ; franco, 8 fr. 10.

Le P. Faber est l'un des auteurs qui a eu le plus d'influence sur la piété catholique à notre époque.

C'est pour mettre à la disposition de tous une moelle délicieuse, que M. l'abbé Jaud a entrepris et mené à bonne fin le très utile travail qu'il présente aujourd'hui.

Perreyve (abbé) : **Sermons inédits. Une Station à la Sorbonne.** 6e édition. In-12. 6 fr. ; franco, 6 fr. 50.

Cette nouvelle édition conforme aux précédentes contient les sermons suivants : I. Les figures eucharistiques, la Pâque judaïque, l'Agneau pascal. — II. La vocation des arts. — III. La pauvreté de Jésus dans ses tabernacles, Marthe et Marie. — IV. Sermon pour la Société de Saint-Vincent-de Paul. — V. La passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, prêchée au collège Sainte-Barbe. — VI. La passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, prêchée en l'église de la Sorbonne. — VII. La Justice et la paix, sermon prêché au service funèbre des Polonais. — VIII. La passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans son Sacerdoce, prêchée à Notre-Dame. — IX. Discours pour les publications populaires.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, la Croix de l'Isle, Bassens, près Bordeaux.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A.
Agent : M. Jean LAVIEC, 3, venelle aux Prêtres, MORLAIX.

Archives diocésaines Quimper et Léon

VIEUX LIVRES, PAPIERS ANCIENS, GRAVURES
sont achetés par *Librairie Ancienne*, 2, rue Kergariou, Quimper. — Lui écrire, se rend sur place à ses frais.

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

Mlle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur

25, Rue Kéréon — Quimper — *Rue Kéréon, 25*

CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ | CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles. -:- PARAPLUIES -:-

RÉPARATIONS DE CHAUSSURES

Messieurs les Directeurs de Patronages, pour la fourniture des INSTRUMENTS DE MUSIQUE et leurs accessoires, pour leur réparation, ainsi que pour les pièces de théâtre, comédies, etc., votre interêt est de vous adresser chez M. Ch. THOMAS, propriétaire des magasins

QUIMPER 24, rue du Parc et 28, quai du Stéir. **A SAINTE-CÉCILE** LORIENT 39, rue du Port et 14, rue Paul-Bert.

où vous trouverez toujours les **tambours, trompettes, fifres** et **clairons** qui vous sont nécessaires, ainsi que leurs moindres accessoires.

De *très fortes remises* vous seront consenties et vous aurez l'avantage appréciable de voir ce que vous achetez. Lorient, R. C. 74.



FONDERIE DE CLOCHES

Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804

Société Anme des Etablts GRIPON Sucr

59 & 61, rue Yves-Collet, **BREST** (Fin.) Tél. 2.64

BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS
BEFFROIS en fer & en bois.

RÉFÉRENCES, DEVIS ET CATALOGUES SUR DEMANDE

FOURNITURES ET RÉPARATIONS — LIVRAISON RAPIDE

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché

40e Année. Vendredi 23 Janvier 1925. N° 4.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 25 Janvier. — 3e après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoires de la Conversion de S. Paul et de S. Pierre.
A vêpres, mémoires du suivant, de S. Paul et de S. Pierre.
Lundi, 26. — S. Polycarpe, Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Mardi, 27. — S. Jean Chrysostome Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Mercredi, 28. — Ste Agnès (2e fête). Simple. Rouge.
Jeudi, 29. — S. François de Sales Evêque, Docteur. Double. Blanc.
Vendredi, 30. — Ste Martine, Vierge, Martyre. Semi-double. Rouge.
Samedi, 31. — S. Pierre Nolasque, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 1er Février. — 4e après l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :
Saint-Mathieu de Quimper . . . . . du 25 au 31 Janvier.

La résistance aux Lois injustes

Je sais que ce choix entre les lois justes et les lois mauvaises irrite et scandalise nos adversaires.

Distinction sophistique, disent-ils, et qui ébranle l'Etat.

Distinction loyale, distinction nécessaire, répondrons-nous, et qui affermit les Empires.

Pour la condamner, on affecte de croire qu'elle met à la merci du sujet le sort de toutes les lois. Au nom de la conscience, nous dit-on, vous déclinerez tout ce qui vous gêne, vous n'accepterez que ce qui vous plaît.

Mais non, mille fois non. Le caprice est une chose et la conscience en est une autre. Le caprice est mobile et inconsistant, la conscience est absolue. Je sais qu'il y a des erreurs de conscience. Mais quand il s'agit des catholiques et de leurs rapports avec l'Etat, où sont les surprises ? Est-ce que la loi chrétienne est inconnue de ceux qui élaborent les lois civiles ? Ne savent-ils pas d'avance ce qu'un enfant de l'Eglise peut accepter, ce qu'il est obligé de repousser ? Où est l'arbitraire de cette résistance dont le premier politicien venu, en ouvrant un catéchisme, peut prévoir avec cer-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

titude le domaine et les limites ? Non, ce n'est ni le caprice ni la passion qui dicteront au catholique fidèle son attitude en face des lois de son pays ; c'est sa conscience formée sur une règle connue de tous, règle immuable et qui représente ce qu'il y a de plus ferme en ce monde, puisqu'elle emprunte sa consistance à l'ordre éternel. Dès lors, ô conducteurs des peuples, évitez dans vos lois ce que cette conscience repousse ; ou, si vous l'y mettez, ne vous étonnez plus de rencontrer sur votre chemin cette conscience que vous provoquez et qui ne sait pas fléchir !

Ainsi la résistance est légitime. Est-il vrai du moins qu'elle ébranle l'Etat ? Nouvelle erreur. Et ce n'est pas assez de le nier ; il faut aller jusqu'à l'affirmation contraire : la doctrine de la résistance aux lois mauvaises est le seul appui solide d'un Etat.

Et en effet, qu'est-ce qui fait la force des empires et des républiques ? C'est la fidélité des sujets ou des concitoyens. Mais cette fidélité, à son tour, qui la garantira ? La force ? Mais la force n'inspire que la crainte ; si l'on peut lui opposer une force plus grande, la crainte s'évanouit et la fidélité avec elle. D'autres fois, la force manquant pour la révolte, on emploie la ruse, la trahison, et le sort d'un Etat se jouera dans un complot. Non, il n'y a pas de fidélité là où ce n'est pas la conscience qui décide de la conduite. Le chrétien a appris de son divin Maître à obéir, parce qu'il voit Dieu dans ceux qui commandent. Il voit Dieu même dans les maîtres mauvais, *etiam dyscolis*, dit l'Apôtre : il voit Dieu même dans un commandement qui l'afflige ou le dépouille, mais il cesse de voir Dieu dans un commandement qui l'entraînerait au péché ; et là où il ne voit plus Dieu, il n'aperçoit plus que la tyrannie, la pire, la plus inacceptable des tyrannies, celle qui asservirait son âme au mal ; celle-là, il la repousse fièrement ; il dit aux puissants de ce monde : « Jusqu'ici j'ai servi Dieu en vous servant ; maintenant je le sers en vous résistant. »

Ainsi le plus grand intérêt d'un Etat, c'est de s'appuyer sur la conscience des citoyens ; quand l'obéissance de ceux-ci repose sur ce fondement, elle est à l'épreuve de tout. Quelle folie donc de mettre cette conscience en conflit avec elle-même, de dire à un homme : « Obéissez par conscience à un précepte que condamne votre conscience ! »

Et la contradiction devient plus flagrante quand ce langage s'adresse aux ministres de Dieu, aux pasteurs des peuples, à ceux qui sont chargés d'éclairer, de soutenir les consciences de leurs frères ; quand on vient dire à ceux-là : « Vous avez reçu mission d'enseigner au peuple ses devoirs envers Dieu : commencez par les violer vous-mêmes ; et souvenez-vous que Dieu vous oblige à nous obéir. »

Voilà le terrain qu'il faut réserver aux luttes prochaines. A l'exemple de nos aînés, concentrons sur ce domaine sacré toute l'énergie de nos résistances. Si l'on nous demande des sacrifices que la conscience réprouve, sachons dire : non, quand même au bout de ce refus nous apercevrions la mort.

Mgr D'HULST.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *IIIe Dimanche après l'Epiphanie, 25 Janvier* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie ; à 4 heures, réunion du Tiers-Ordre — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, confrérie des Trépassés, sermon breton, Vêpres des Morts.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *5e Dimanche après l'Epiphanie (25 Janvier) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière.

Toute la semaine : le Saint-Sacrement sera exposé de 6 h. 1/2 à l'issue de l'exercice du soir. — Sermons, le matin à 7 heures, et le soir à 8 heures, par le R. P. Caloin, rédemptoriste

Mardi : 8 heures, messe pour l'Œuvre des Ecoles d'Orient, instruction.

Mercredi : confession des enfants qui ont communié. Messe de communion, jeudi, 8 heures.

Avis de service. — Le grand service anniversaire pour M. Le Bot, ancien professeur, sera célébré le *mardi 27 Janvier*, à 10 heures, à PLOUGASTEL-DAOULAS.

Mission. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses la mission de SAINT-THURIEN du 3 au 21 Février.

Livre d'Or des Familles consacrées au Sacré Cœur. — L'Apostolat de la Prière a célébré, le 11 Janvier, à Paray, la Fête internationale des familles consacrées au Sacré Cœur.

Dix-huit nations avaient répondu à l'appel de la Direction générale par l'envoi de Livres d'or, richement reliés et enluminés, qui contenaient les noms de 450 000 familles consacrées au Sacré Cœur au cours des dernières années.

Huit prêtres de nationalité différente, présents à la cérémonie, déposèrent, devant la châsse de sainte Marguerite Marie, les Livres d'or de leurs pays.

Le « Livre d'or » du diocèse de Quimper et de Léon contient les listes de 214 paroisses, et mentionne au total 30.156 familles, soit nommément, soit *in globo*.

La Direction diocésaine de l'Apostolat ne peut que se réjouir de ce beau résultat, et féliciter les pasteurs et les familles qui ont répondu à son appel.

A toutes les paroisses et à toutes les écoles chrétiennes, une circulaire détaillée avait été expédiée. La *Semaine religieuse* par trois fois avait renouvelé la demande. Par centaines les tracts français de Consécration, et par milliers les tracts bretons, avaient été répandus. La moisson n'a pas trahi les espoirs des semailles.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous croyons que vingt pour cent environ des familles du diocèse sont inscrites dans notre « Livre d'or ». Proportion consolante et encourageante.

Nous savons d'autre part qu'un grand nombre d'autres familles ont prononcé leur acte de consécration, sans que nous en ayons obtenu l'assurance officielle, dans les cent paroisses dont les noms manquent au « Livre d'or » et même dans les 214 qui sont représentées à Paray.

Nous espérons que le prochain appel réunira la totalité des paroisses et augmentera le groupe, déjà imposant, des Familles dont les noms reposent aux pieds du Sacré Cœur, aux lieux mêmes où il promit de bénir les Familles qui lui seraient consacrées.

Peut-être sera-t-on heureux de connaître certains détails matériels.

Les 214 cahiers ou listes forment deux volumes reliés, plus une plaquette brochée. Le premier volume comprend les noms des Familles, depuis Argol jusqu'à Plonévez-du-Faou. Le second, depuis Plonévez jusqu'à l'Ile-Tudy. Dans la plaquette, figurent les noms de trois paroisses dont les envois ne nous sont parvenus qu'après la mise sous presse.

La reliure est verte (couleur de la Bretagne), portant au dos ces mots : Diocèse de Quimper. Sur le plat, des dessins genre moderne. Sur la page de garde, le titre :

Diocèse de Quimper

Eskopti Kemper

Familles consacrées au Sacré Cœur.

Tiegeziou konsakret d'ar Galoun Sakr.

Le format est de 24 cm. sur 20, avec 6 cm. d'épaisseur.

Il nous semble que le Sacré Cœur agréera notre offrande, et que la voix de nos 30.000 familles, toujours présentes devant Lui, attireront de plus larges bénédictions sur elles-mêmes et sur celles dont nous n'avons, à notre grand regret, reçu les noms.

Pèlerinage des hommes à Montmartre. — Notre agence nous prévient que les voitures de la gare à Sainte-Anne d'Auray resteront, comme l'année dernière, à la charge de ceux qui en feront usage.

La liste des inscriptions au pèlerinage sera définitivement close le mercredi 10 Février. Notre train est prévu pour 700 pèlerins.

Société de S. Luc, S. Cosme et S. Damien. — Je remercie MM. les Curés et Recteurs qui m'ont transmis les noms des médecins disposés à devenir membres de cette société de médecins chrétiens. Il en reste encore beaucoup qui ne m'ont pas écrit. Je leur demande de favoriser notre œuvre en m'envoyant les renseignements.

Le même groupement religieux se produit parmi les pharmaciens catholiques, parmi les sages-femmes, et je reçois ces jours-ci des ouvertures pour préparer le groupement des vétérinaires chrétiens.

Je prie avec instance le clergé paroissial de me renseigner en vue de groupements si utiles à la religion, et de me fournir au plus tôt : 1° les noms et adresses des médecins chrétiens ; 2° ceux des pharmaciens ; 3° ceux des sages-femmes ; 4° ceux des vétérinaires, sur lesquels nous pouvons compter.

Chanoine Alfred LE ROY.

Dir. dioc. des Œuvres.

Organisation de la Ligue de Défense et d'Action Catholique. — Jeudi 15 Janvier, réunion d'organisation à Saint-Pol de Léon, devant 70 hommes. M. l'abbé Le Goasguen montre, dans une conférence documentée, que les congrégations et le Vatican ne sont pas seuls visés par le Laïcisme, et que la société entière doit en pâtir en même temps que le prestige de la France et son influence doivent en souffrir. Il conclut à la nécessité d'une organisation solide d'après les directives de Mgr l'Evêque, et explique les principaux dispositifs de cette organisation.

Lundi 19 Janvier, à Landerneau, réunion des dames, à 2 heures, pour leur dire le rôle qui leur échoit dans la Ligue nécessaire de Défense et d'Action Catholique. M. Le Goasguen insiste sur les méfaits du Laïcisme sur l'esprit public et la morale individuelle et sociale, en présence de 400 dames. Le soir, à 8 heures, devant 600 hommes, M. Le Goasguen explique, avec documents à l'appui, ce que c'est que le Laïcisme, religion nouvelle inspirée par la Franc-Maçonnerie, doctrine de ruine pour la France, doctrine de mort pour la société, doctrine sectaire contre les meilleurs citoyens. Il conclut, aux acclamations de l'assemblée, à la nécessité de l'organisation de la Ligue de Défense et d'Action Catholique, et presque tous les auditeurs tiennent à se faire inscrire immédiatement et à verser leur cotisation. Ceux-là seuls remettent au lendemain qui n'ont pas prévu le versement de la cotisation et n'ont pas d'argent en poche.

Les Comités sont invités à faire le plus tôt possible leurs demandes de cartes de ligueurs, à la Direction diocésaine, rue Feunteunic-ar-Lez, Quimper, c/c 64-59, Nantes. Ces cartes seront livrées aux prix suivants : 10 fr. les 50 ; 18 fr. le 100 ; 160 fr. le mille.

Elles peuvent être demandées en stock par les Comités cantonaux, qui pourront en faire la répartition aux Comités paroissiaux. Prière d'adresser l'argent en même temps que la commande.

A la carte se trouvent annexés deux talons dont un doit être renvoyé au Comité diocésain et l'autre gardé au Comité paroissial.

Les indications les plus nécessaires sont portées soit sur la carte soit sur les talons. Les cartes ne peuvent être délivrées que sur demande du secrétaire du Comité ou du chef de paroisse.

Une circulaire paraîtra la semaine prochaine sur diverses

Archives diocésaines de Quimper et Léon

questions qui nous ont été posées et donnera, nous l'espérons, toute satisfaction aux chefs de paroisse sur le libellé de la carte d'adhésion et sur l'organisation de la Ligue.

Quimper. — Ecoles d'Orient. — La messe sera dite à l'intention de l'Œuvre des Ecoles d'Orient, le mardi 27 Janvier, à 8 heures, en l'église Saint-Mathieu. — Messe, instruction, quête.

« **Bons journaux** ». — Les Directrices des Patronages de la Retraite et de l'Enfant Jésus ainsi que les Noëlistes, remercient beaucoup les personnes qui ont donné les 8.288 bons journaux recueillis en 1924 dans les boîtes de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu, au lieu de 5.378 en 1923.

Les enfants prient pour les donateurs.

L'on espère que, cette année, les deux paroisses seront en progrès comme on a pu le constater à Saint-Mathieu pour l'année qui vient de s'écouler.

On souhaite que, de plus en plus, les familles se fassent ainsi mutuellement plaisir et du bien, par ce don si facile des bons journaux lus.

Il est à propos de répéter à ce sujet les paroles dites tout dernièrement par Son Em. le Cardinal de Paris : « Il faut à tout prix, c'est une obligation de conscience qui s'impose à tous, il faut faire progresser la bonne Presse, il faut soutenir, il faut propager les bons journaux, les journaux catholiques.

« A l'œuvre, tous, il y va de nos intérêts les plus sacrés. »

Morlaix. — **Congrès de la Jeunesse catholique.** — Dimanche dernier 18 Janvier, s'est tenu, au Patronage de Saint-Martin de Morlaix, un Congrès de Cercles d'étude de la Jeunesse catholique. Près de 400 jeunes gens ont répondu au pressant appel que leur avait adressé M. l'abbé Cloarec, au nom du Directeur diocésain des Œuvres de Jeunesse. Des délégués des Cercles de Taulé, Plouvorn, Saint-Pol, Carhaix, Châteaulin, Landivisiau, Landerneau et Brest sont venus nombreux se joindre aux groupes de Morlaix et des paroisses voisines.

Le Congrès s'ouvre, comme il convient, par une messe de communion dite à 7 h. 30, à l'église paroissiale.

A 9 heures, les congressistes se réunissent dans la vaste salle du Patronage pour les séances d'étude. Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque préside. Il a daigné venir en personne encourager les Jeunes et leur montrer le grand intérêt qu'il porte à l'œuvre si importante des Cercles d'étude. La prière dite, la parole est donnée au camarade Guivarc'h, du Cercle de Landivisiau, qui nous parle de la nécessité des Cercles d'étude à la campagne et dans les villes. Son rapport, documenté et bien rédigé, est un modèle de clarté et de précision. La discussion qui suit donne lieu à des échanges de

vues touchant le choix des sujets à traiter dans un Cercle d'étude et la meilleure méthode à suivre pour rendre les séances intéressantes et instructives.

Le second rapporteur, B. D., du Cercle de Saint-Martin de Morlaix, nous entretient ensuite des ravages causés par le Laïcisme dans notre société moderne. Il brosse, à grands traits vigoureux et nets, le sombre tableau des 50 dernières années de notre Histoire nationale durant lesquelles nous voyons l'Eglise sans cesse opprimée et persécutée par ses ennemis. L'œuvre satanique de laïcisation, voulue et imposée aux divers gouvernements par la Franc-Maçonnerie, a déjà chassé Dieu de l'Ecole, de l'Assistance publique, de l'Armée et de la Marine, des Tribunaux et des Hôpitaux. La loi contre les congrégations, la dénonciation du Concordat, la rupture avec le Vatican, sont autant d'étapes vers le but suprême qui est de laïciser complètement la société et d'éteindre le sentiment religieux dans les âmes.

Sa Grandeur, après avoir chaleureusement félicité le rapporteur, nous met en garde contre les sourdes infiltrations du Laïcisme dans notre vie de chaque jour. Nous vivons, sans nous en douter, dans une atmosphère saturée de ce Laïcisme corrupteur. Il importe de nous en dégager au plus tôt, si nous voulons conserver la pureté de notre foi et une âme foncièrement chrétienne.

A 11 h. 30, nous nous dirigeons en groupes compacts vers l'église paroissiale, pour assister à la messe du Congrès. Monseigneur prend place au chœur ; il est assisté du digne et zélé recteur de la paroisse, M. l'abbé Guillerm, et de M. le chanoine Louvière. A l'Evangile, M. Le Goasguen monte en chaire et nous adresse un éloquent et substantiel sermon sur les devoirs de la Jeunesse Catholique à l'heure actuelle.

Après la messe a lieu le banquet. Il est servi dans une salle spacieuse et bien aménagée de l'hôtel Bozellec. Le repas terminé, M. Guyonvarc'h, président diocésain de la Jeunesse Catholique, porte un toast à Sa Sainteté Pie XI ; et M. de Larcher, ancien président des groupes de Morlaix, à Monseigneur l'Evêque, en qui il se plaît à saluer un grand chef et l'une des plus belles figures de l'Episcopat français. Monseigneur se lève alors et, dans une chaude allocution, exhorte ses auditeurs à persévérer dans leur foi, à faire face courageusement aux attaques de leurs adversaires et à se montrer en toute circonstance les dignes fils de l'Eglise.

A 2 heures, nous nous trouvons de nouveau rassemblés dans la salle du Patronage. Après la prière, M. Le Goasguen donne la parole à M. Guyonvarc'h, qui lit son rapport sur les conséquences funestes du Laïcisme. Le Laïcisme, nous dit-il, fait un tort considérable aux intérêts de la France et au prestige du nom français à l'Etranger. L'Eglise et l'Etat devraient s'unir et s'entendre pour assurer la paix à l'intérieur, promouvoir le bien public et contribuer à l'œuvre civilisatrice de la France dans le monde. M. Le Goasguen corrobore, à l'aide de citations appréciées, les vues si justes et si pénétrantes du rapporteur. Puis Monseigneur, dans une

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de ces brillantes improvisations dont il a le secret, nous donne ses avis paternels. Il évoque à nos yeux l'une des scènes les plus suggestives de l'Evangile, celle où le divin Maître appelle à lui le jeune homme riche et l'invite à le suivre. Si nous voulons, nous les Jeunes, répondre à l'appel de Jésus, aimons-le de tout notre cœur. Mais l'amour suppose la connaissance. Etudions donc Jésus, sa divine Personne, sa doctrine, ses œuvres, son Eglise, et, persuadés que nous possédons la vérité, répandons-là autour de nous par un généreux et inlassable apostolat. Monseigneur peut être assuré que ses avis seront suivis, il a pu d'ailleurs lire, dans le clair regard de ses jeunes auditeurs, leur ferme volonté de s'instruire, et leur désir ardent de prendre place à côté de leurs aînés pour la défense des intérêts religieux menacés.

Après le discours de Sa Grandeur, nous allons assister aux vêpres à l'église de Saint-Martin. Le chant des vêpres est suivi de la procession et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

A 4 heures, nous revenons au Patronage. M. l'abbé Cloarec, en effet, dont le zèle ne connaît pas de limites, a voulu faire suivre le Congrès d'une représentation théâtrale. Après un compliment à Sa Grandeur dit par Jean Meudec, président du Cercle de Saint-Martin, et une cantate, habilement exécutée par un chœur de jeunes gens, le rideau se lève pour une première pièce, *les grands Garçons*, de M. Géraldy. Cette pièce, jouée par des acteurs d'un réel talent, est suivie d'une causerie de M. l'abbé Le Meur, professeur de Première, à l'institution Notre-Dame du Creisker.

Le distingué conférencier nous entretient du Renouvellement du théâtre chrétien et de l'œuvre de M. Henri Ghéon, dont on va justement représenter une pièce : *Saint Maurice ou l'Obéissance*. La belle et instructive conférence de M. Le Meur lui vaut les applaudissements mérités de la salle et les félicitations de Sa Grandeur.

Puis nous assistons à l'un des épisodes les plus émouvants de l'époque des persécutions aux premiers temps du Christianisme. Saint Maurice, chef de la Légion Thébaine, a reçu de l'empereur Dioclétien l'ordre de sacrifier aux idoles. Plutôt que d'apostasier, le Saint se laisse égorger avec toute sa légion. Ce drame poignant, écrit dans un style pur, sobre et ferme, et joué par des acteurs de tout premier ordre, émeut profondément l'assistance et soulève par endroits d'enthousiastes applaudissements. Entre le deuxième et le troisième acte de la pièce, Monseigneur se lève pour dire toute sa satisfaction d'être venu assister à une si belle représentation ; il félicite directeur et acteurs. Puis il dégage pour l'assistance le sens profond du drame qui ne fait que traduire sur la scène un douloureux cas de conscience. De nos jours, comme au temps de saint Maurice, nous pouvons nous trouver dans l'obligation de désobéir aux hommes qui nous commandent pour rester fidèles à Dieu, si les hommes nous ordonnent d'accomplir un acte que réprouve notre conscience. A l'exemple de saint Maurice, que notre devise soit : « Dieu premier servi ».

La représentation de ce drame, on le voit, complète admirable-

ment les séances d'étude qui l'ont précédée et où nous avons appris le devoir qui s'impose à nous de toujours vivre en bons et loyaux serviteurs du Christ.

X.

Conférences de la L. P. D. F. — Plounéour-Trez. — Dimanche 11 Janvier, réunion de la L. P. D. F., sous la présidence de la Ctesse de Guébriant. Sur l'invitation de M. le Recteur de la paroisse, M. Le Pape, aumônier-conseil, fait aux futures Ligueuses une allocution très substantielle qui les met au courant de ce qu'on attend d'elles. Puis la présidente explique en quelques mots le but de la Ligue, l'opportunité de son action à l'heure où Monseigneur engage tous ses diocésains à s'enrôler dans la Ligue de Défense religieuse. Les hommes, en un élan magnifique, ont montré, par les superbes manifestations de Quimper et du Folgoat, leur volonté de défendre, sans se lasser, toutes leurs libertés religieuses ; les femmes aussi montreront leur ardeur, en soutenant le courage de leurs époux, leurs frères, leurs fils, et en s'unissant dans la prière, pour obtenir du Ciel la victoire complète.

Ensuite, Mlle de Kermenguy s'adresse, en breton, aux 300 femmes présentes et les charme par sa parole si imagée, qui pénètre profondément dans les âmes et enthousiasme son auditoire. Malheureusement, le temps presse, le dernier son appelant aux vêpres se fait entendre, il faut laisser à plus tard l'organisation du Comité.

Kerlouan. — A l'issue des vêpres, 2 à 300 femmes se pressent dans une vaste salle pour entendre parler de la L. P. D. F. M. Le Recteur du Folgoat explique combien elle est utile à l'heure actuelle, qui voit toutes nos libertés menacées ; et la présidente régionale indique le but de la Ligue, donne ses grandes lignes et montre que dans chaque endroit elle doit être entièrement entre les mains du pasteur pour s'adapter aux besoins de la paroisse. C'est ainsi qu'elle sera vraiment efficace.

Puis notre conférencière bretonne, Melle de Kermenguy, prend de nouveau la parole, et c'est avec joie que l'auditoire l'entend s'exprimer si aisément et si élégamment dans sa langue, sachant tour à tour l'égayer et l'émouvoir.

M. le Recteur de Kerlouan remercie en termes chaleureux présidente et conférencière venues jeter la bonne semence qui, dit-il, portera certainement des fruits, car ce que nous avons entendu, ce ne sont pas des paroles oiseuses, mais l'expression de cœurs qui aiment et se donnent pour enrôler sous la bannière des défenseurs de Dieu et de l'ordre, et ces ardents appels seront entendus et compris de toutes les paroissiennes de Kerlouan.

Société Générale d'Education et d'Enseignement, *14 bis, rue d'Assas, Paris-VIe*, (chèque postal : Paris, 390,23). — Chaque année, à pareille époque, la *Société Générale d'Education et d'Enseignement* fait appel au concours des amis de nos écoles catholiques.

Archives diocésaines de C[illegible]mper et Léon

Aujourd'hui elle leur demande d'élargir leur générosité à la mesure des devoirs qu'impose la situation.

La trêve politique, consentie au cours de la guerre entre tous les bons Français, a été traîtreusement employée par la passion sectaire pour préparer de nouvelles attaques contre ce qui demeure de foi catholique en France.

Vous avez entendu avec quelle brutalité, doublée d'hypocrisie, les chefs du pouvoir viennent de rouvrir les hostilités.

Mais, cette fois, les catholiques, forts des services qu'ils ont rendus à la Patrie au premier rang de ses défenseurs, répondent en proclamant leur légitime prétention de vivre dans le droit commun, sans aucune législation d'exception qui le restreigne à leur détriment.

Prétention qu'ils s'apprêtent à soutenir énergiquement jusqu'à la victoire, avec la même opiniâtreté qui leur fit tenir le front pendant quatre ans et eut finalement raison de l'ennemi.

Les chefs de l'Eglise de France ont parlé. L'Alsace et la Lorraine, indignement dépossédées des promesses qui leur avaient été garanties par la parole de la France, se lèvent pour maintenir leurs franchises ; de tous côtés des ligues se forment ; chaque liberté rassemble ses défenseurs.

La liberté d'enseignement marque une position essentielle dans la lutte qui se prépare. Ses amis n'ont pas besoin d'y être ralliés. Depuis longtemps ils tiennent la brèche et les assauts auxquels ils ont résisté dans le passé sont garants de ce qu'ils feront encore.

Dès maintenant, ils ont juré de ne pas désarmer jusqu'au jour où, sur le terrain qui leur appartient, ils auront reconquis le régime du droit commun et de la pleine liberté ; c'est-à-dire la faculté de choisir leurs maîtres parmi les congrégations enseignantes et leur part légitime dans les fonds que l'Etat met à la disposition du service de l'enseignement.

Nos familles catholiques, toutes sans exception si glorieusement mutilées sur les champs de bataille où fut sauvée la Patrie, ont bien conquis le droit d'exercer librement leur charge paternelle dans l'éducation de leurs enfants ; elles ont mille fois fait la preuve qu'elles en étaient dignes.

La Société Générale d'Education et d'Enseignement, à son poste d'honneur, avec son passé d'expérience librement acquise, se doit d'entrer fièrement dans la lutte au premier rang.

Voilà pourquoi elle vous abjure de venir à elle et de lui donner les moyens de réaliser le puissant effort que lui commande le plus urgent et le plus impérieux des devoirs.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments tout dévoués.

Le Président : Colonel KELLER ; *Les Vice-Présidents :* L. DE CROUSAZ - CRÉTET, J. DELOM DE MÉZERAC, G. DE LAMARZELLE, Comte E. DE LAS-CASES ; *Le Secrétaire :* Antoine LESTRA.

Paris, le 4 Novembre 1924.

VARIÉTÉ

UN CENTENAIRE

Le 26 Janvier sera, cette année, une date importante pour l'enseignement chrétien. Ce jour-là il y aura deux cents ans que le Souverain Pontife Benoît XIII approuvait solennellement, par sa bulle *In Apostolicæ dignitatis solio*, l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes que venait d'établir, quelques années auparavant, le saint chanoine J.-B. de la Salle.

Sa Sainteté Pie XI, dans un bref en date du 15 Décembre dernier, félicite les Frères des Ecoles chrétiennes de ce glorieux anniversaire, leur accorde pour la circonstance des faveurs spirituelles et rappelle que l'éducation chrétienne des enfants laisse beaucoup à désirer de nos jours :

« Négligeant totalement la vraie formation des âmes, on n'enseigne aux enfants que la science ; la plupart du temps celle-ci » mélangée à l'erreur. Rien n'est négligé, à notre époque, pour » arracher l'école à la tutelle de la Sainte Eglise. De là ce système » tout à fait étranger à la religion, en vertu duquel, écartant toute » notion des choses surnaturelles, tous, même les pervers, peuvent » façonner l'âme délicate des enfants suivant leur fantaisie. »

La grande originalité de la fondation de S. Jean-Baptiste de la Salle fut précisément de faire marcher de pair la formation des âmes et la formation des intelligences des enfants du peuple. Le saint leur voulait des maîtres instruits, de bon exemple, pieux et entièrement consacrés à leur grande tâche.

Il savait que l'ignorance, aussi bien des notions élémentaires des sciences profanes que des premiers principes de la religion, constituait pour l'enfance, en même temps que l'oisiveté et la promiscuité des rues, le pire danger de démoralisation et de dévergondage. Il leur ouvrit des écoles et leur donna des maîtres.

Et il se trouva que, mu d'abord par un ardent désir d'apostolat dont le zèle ne céda devant aucun obstacle, Jean-Baptiste de la Salle fit preuve d'un génie pédagogique devant lequel n'ont pas hésité à s'incliner nos plus grands maîtres de l'enseignement officiel et jusqu'à M. Ferdinand Buisson lui-même. Il est remarquable, en effet, que, dès le commencement du XVIII[e] siècle, il avait déjà réalisé, avec des moyens réduits mais que centuplaient l'ardeur de sa foi et le dévouement de ses premiers collaborateurs, toutes les initiatives scolaires, même les plus hardies, dont l'Université, ingrate ou oublieuse, s'attribue aujourd'hui tout le mérite. Réformes profondes dans les méthodes pédagogiques par la substitution de l'enseignement simultané à l'enseignement individuel, et par la priorité donnée à la lecture française sur la lecture latine, création des écoles normales d'instituteurs, institution de l'enseignement secondaire moderne sur un plan que l'Université lui a emprunté, fonda-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tion des premières écoles professionnelles, industrielles, commerciales, agricoles, artisanes, organisation des cours d'adultes sous le nom d'école dominicales, telle fut l'œuvre immense que le Saint précurseur réalisa et qui en fit réellement comme le créateur de notre enseignement primaire.

Son œuvre, approuvée solennellement par le Pape Benoît XIII, le 26 Janvier 1725, a aujourd'hui ce sort singulier de se voir méconnue et condamnée par le pouvoir au moment même où triomphent universellement les méthodes et où se généralisent les initiatives de son fondateur. Elle vit tout de même, et ce deuxième centenaire de son approbation la trouve dispersée dans quarante-trois nations, mais ses 12.000 Frères continuant le même labeur modeste et fécond des 274 maîtres que le Saint laissait en mourant, en 1719, à son Institut.

BIBLIOGRAPHIE

L'Ecole sans Dieu, avec des gravures et une photographie de S. S. le Pape Pie XI glorieusement régnant, accompagnée de graves paroles sur la question scolaire. Eclaircir l'opinion, combattre le Laïcisme et l'école unique, favoriser la liberté d'enseignement, tels sont les buts de cette excellente brochure. — L'exemplaire : 2 francs. S'adresser chez l'auteur : *L'Abbé C. P. E. Darié*, 28 bis rue Maubourguet, Bordeaux.

Eugène Chvpier : **La Vie liturgique, 7 fr. 50**, chez Emmanuel Vitte, à Lyon.

*P. TÉQUI, Libraire-Editeur, 82, rue Bonaparte, Paris VI*e.

Paulin Giloteaux (Abbé) : **Les Ames Hosties, Les Ames Victimes.** Essai doctrinal. — In-8° de 368 pages. Prix 7 fr. 50, franco, 8 fr. 10.

« C'est là un travail précieux, qui manquait en spiritualité. D'allure scientifique et de grande élévation surnaturelle, il reste, à cause de sa clarté et de sa précision, accessible au grand public. Les lecteurs de Sœur Thérèse liront avec grand intérêt ces pages relatives à la vie victimale dont parle la Bienheureuse. Guidés par un tel livre, ils n'auront rien à craindre des dangers qui bordent cette route et pourront suivre avec ardeur la petite voie d'immolation tracée par l'humble Carmélite. Aussi, à vouloir résumer notre impression sur cet ouvrage, nous dirons qu'il constitue un livre d'une haute spiritualité mise très simplement à la portée de toutes les âmes. »

Maynard (abbé) : **Vertus et Doctrine spirituelle de saint Vincent de Paul.** Onzième édition. In-12 de XIII-432 pages, 7 fr. ; franco, 7 fr. 50.

C'est un exquis traité des vertus chrétiennes d'après saint Vincent. En appendice, une trentaine de pages de lettres et fragments inédits de Mlle Le Gras. Il n'est rien de tel que les Saints pour parler des vertus chrétiennes.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, la Croix de l'Isle, BASSENS, près Bordeaux.
Bureau : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.394 A.
Agent : M. Jean LAVIEC, 3, venelle aux Prêtres, MORLAIX.

40e Année. Vendredi 30 Janvier 1925. N° 5.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 1er Février. — 4e après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Ignace, Martyr.
Vêpres du suivant, avec mémoires du précédent et de S. Ignace.
Lundi, 2. — Purification de la B. Vierge Marie. Double de 2e classe. Blanc.
Mardi, 3. — S. Gildas, Abbé. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 4. — S. André Corsini, Evêque. Double. Blanc.
Jeudi, 5. — Ste Agathe, Vierge, Martyre. Double. Rouge.
Vendredi, 6. — S. Tite, Evêque. Double. Blanc.
Samedi, 7. — De la Férie. Vert.
Dimanche, 8. — Septuagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :
Saint-Melaine, Morlaix. . . . . du 1er au 8 Février.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Tréméven, M. Danzé, vicaire à Plounévez-Lochrist, en remplacement de M. Larvor, démissionnaire ;

Vicaire à Plounévez-Lochrist, M. Guillou, vicaire à Arzano.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IVe dimanche après l'Epiphanie, 1er Février :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction. — A 8 heures, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire.

Archives diocésaines de Q[illegible]per et Léon

Lundi 2, fête de la Purification de la T. Sainte Vierge : offices comme le dimanche, moins la messe de 11 h. 1/2. — Avant la grand'messe, bénédiction solennelle des cierges par Monseigneur l'Evêque, procession à l'intérieur de la cathédrale.

Mercredi 4 : à 8 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Dames et des Mères Chrétiennes. — Confession des filles des catéchismes, communion le lendemain.

Vendredi, 1er vendredi du mois : exposition du T. Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — De 8 à 9 heures, Heure d'Adoration, pour les hommes seuls.

Samedi : confession des garçons des catéchismes, communion le lendemain, à la messe de 7 heures.

Dimanche 8, Septuagésime : réunion des Enfants de Marie, à la chapelle, à 7 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *4e Dimanche après l'Epiphanie (1er Février) :* messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 2 h. 1/2, vêpres, suivies de la bénédiction par Mgr l'Evêque du monument à Notre-Dame du Perpétuel-Secours et aux Morts de la Guerre ; bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi 2, fête de la Purification : à 8 heures, bénédiction des cierges et grand'messe. — A 8 heures du soir, chant des Complies et bénédiction du Saint-Sacrement

Mardi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

1er Vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons. — A 7 heures, réunion des Dames, instruction, bénédiction. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures. A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures du soir, Heure d'Adoration pour les hommes.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale pour Février 1925 :* La Question des Lieux Saints. — Au-dessus de toute question politique, il faut placer la liberté de la piété. Or, s'il est un lieu du monde où elle doive pouvoir se manifester, c'est bien là où elle est née, là où naquit, vécut, mourut Celui qui est la source et le terme de notre piété et de notre foi, Notre Seigneur Jésus-Christ. Malheureusement, de graves questions politiques y troublent profondément la paix et la dignité des manifestations de foi. Prions pour que, dans la reconnaissance des droits séculaires, s'établisse un état de choses qui permette à tout vrai chrétien d'être chez lui là où il vient vénérer le souvenir de son Dieu et Sauveur.

Résolution apostolique : Je participerai par mes aumônes aux œuvres établies en faveur des Lieux Saints.

Missions et Adoration. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses :

La Mission de Beuzec-Conq, du 1er au 22 Février ;
La Mission de Saint-Coulitz, du 5 au 22 Février ;
L'Adoration de Saint-Melaine (Morlaix), du 1er au 8 Février.

Récollections sacerdotales, sous la présidence de M. le chanoine Alfred Le Roy : *Briec,* samedi 7 Février ;

Brest, rue de l'Harteloire, mardi 10 Février ; *Ploudalmézeau,* mercredi 11 ; *Locmaria-Plouzané,* jeudi 12 ; *Plabennec,* vendredi 13.

Pèlerinage des hommes à Montmartre, *6-10 Mars.* — On demande si ceux qui ont droit à des remises sur les chemins de fer, ont à faire valoir ce droit. Nous répondons : non ! C'est inutile d'abord, car ces remises sont équivalemment accordées pour nos pèlerins ; d'ailleurs, nos prix à forfait ne peuvent admettre de nouvelles combinaisons.

— Pour assurer la correspondance de retour à Landerneau avec Quimper, et à Brest avec les trains départementaux, on a décidé de prendre le repas de midi dans le train, en paniers individuels, et de partir du Mont Saint-Michel à 10 h. 30 au lieu de 11 heures, comme l'année dernière.

Adresser les fonds à M. de Couesnongle, *c/c Nantes 9,* et les noms des prêtres, pour les messes, au plus tôt à M. le chanoine Le Roy, Quimper.

Brevets d'Instruction religieuse. — La Faculté d'Angers avait promis aux Collèges des programmes pour les Brevets d'Instruction religieuse. Nous les attendions pour les adopter ou pour en rapprocher le plus possible ceux du diocèse. Il y a quelques jours, la nouvelle nous arrivait qu'Angers ne les publiera pas cette année. Force nous est donc de faire paraître ceux que nous avons préparés, au risque d'avoir plus tard à les retoucher pour les adapter aux programmes d'Angers.

Le *Sentier* du 15 Février publiera tout ce qui concerne ces examens.

Provisoirement peut-être l'Histoire de l'Eglise et la Spiritualité ont été supprimées au Brevet élémentaire ; le Dogme, la Morale, la Liturgie, les Sacrements un peu allégés ; l'Ecriture Sainte plus développée.

L'Inspection diocésaine.

Ligue de Défense et d'Action Catholique. — Nous regrettons vivement de ne pouvoir donner satisfaction aux nombreuses demandes qui nous sont faites de la brochure relative aux manifestations de Quimper et du Folgoat.

L'imprimeur n'a pu nous la livrer jusqu'ici, parce que la fabrique qui devait lui livrer son papier a été noyée aux dernières inondations.

Nous espérons que le retard ne se prolongera plus longtemps.

— On peut trouver aux bureaux de la Direction des Œuvres de Jeunesse, rue Feunteunic-ar-Lez, Quimper, les cartes d'adhésion à la Ligue de Défense et d'Action religieuse, aux conditions prévues dans la circulaire que MM. les chefs de paroisse ont tous dû recevoir à cette heure. Elles ne peuvent être délivrées qu'à eux ou aux secrétaires des Comités d'étude et d'action.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pont-Croix. — **Réunion de Ligue de Défense et d'Action catholique.** — Samedi 24 Janvier une réunion s'est tenue à Pont-Croix pour la constitution de la ligue. 150 hommes étaient présents. Après avoir montré l'importance d'une action catholique vigoureuse en face des ruines accumulées dans le pays par le Laïcisme, M. l'abbé Le Goasguen donna sur la Ligue tous les renseignements nécessaires sur son but, son organisation et la participation que les catholiques soucieux des intérêts de la religion et de leurs propres intérêts doivent y prendre.

— **Congrès de Jeunesse Catholique.** — Le dimanche 24 Janvier, s'est tenu à Pont-Croix un congrès de Jeunesse Catholique pour tous les groupes du Cap et des environs. Bien que quelques paroisses occupées à l'organisation de la Ligue n'aient pas envoyé de jeunes gens, l'auditoire ne comprenait pas moins de 400 jeunes gens qui écoutèrent avec une vive attention les rapports sur le Laïcisme et les explications qui suivirent.

A midi, un banquet en réunissait environ 150. Après quelques chansons et monologues qui réjouirent tous les convives, M. Guyonvarc'h, président diocésain de la Jeunesse Catholique, porta un toast au Pape, à Mgr l'Evêque, à tous les directeurs de groupes et à tous les jeunes.

M. Le Goasguen lui répondit et encouragea les jeunes à préparer l'avenir par une étude tenace dans leurs groupes.

Le soir, les séances s'achevèrent par une petite représentation fort bien réussie et d'une entraînante gaieté.

La journée se clôtura par une bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N.-D. de Kerbonne. — **Nécrologie.** — Jeudi dernier mourait, en son manoir de Kerbonne, M. Barthélémy de Kerros, qui fut un vaillant ouvrier de la cause catholique. Les écoles de Saint-Pierre-Quilbignon, le collège Bon-Secours lui doivent une grande reconnaissance. Mais l'œuvre qui lui fut chère par-dessus tout et à laquelle son nom demeurera attaché, c'est l'œuvre de l'école libre des filles de Kerbonne et de l'érection même de la paroisse de Notre-Dame de Kerbonne. A ses obsèques, célébrées samedi, M. le Recteur a tenu à exprimer sa reconnaissance et celle de ses paroissiens à ce grand chrétien et a retracé en ces termes les grands services qu'il a rendus :

« ...Il y a trente et quelques années, un Recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, devant l'Evêque de Quimper, venu avec son Vicaire général pour administrer aux enfants le sacrement de Confirmation, devant ses conseillers de fabrique réunis, exprimait sa peine de ne pouvoir donner au populeux quartier des Quatre-Moulins tous les secours religieux dont il avait besoin. Il disait combien vivement il aurait désiré pouvoir y établir un lieu de culte, une chapelle de secours.

» Séance tenante, n'écoutant que son cœur et sa foi, M. de Kerros prit la parole : « J'ai, dit-il, dans les dépendances de ma

» propriété, un local assez vaste, qui pourrait, avec quelques travaux d'adaptation, servir de chapelle. Je le mets bien volontiers » à votre disposition. »

» Aussitôt, M. le Vicaire général venait avec M. de Kerros à Kerbonne, il visitait le local proposé, le trouvait très apte à servir de chapelle. Un rapport rédigé par ses soins, avec la haute approbation de Monseigneur l'Evêque, était adressé quelques jours plus tard à M. le Préfet du Finistère, qui accordait sans délai l'autorisation d'exercer le culte à Kerbonne...

» Donner à Dieu une maison de pierre c'est bien ! Lui donner des âmes, c'est mieux !

» Convaincu, et combien il avait raison de l'être, que le plus puissant moyen de former des générations chrétiennes, c'est l'école chrétienne, il ouvrait bientôt, dans les hospitalières dépendances de son manoir, une école libre de filles dont il confiait, d'accord avec son pasteur, la direction aux pieuses Filles de la Sagesse. L'habit religieux et le fait d'être consacré à Dieu ne constituaient pas encore une tare, un obstacle au droit d'enseigner, comme l'ont décrété depuis d'aveugles législateurs. Avec quel dévouement il s'est attaché à la chère école, heureux de ses succès, partageant ses épreuves. Depuis près de trente ans, quinze cents jeunes filles, je ne crois pas ce chiffre exagéré, lui ont dû l'inestimable bienfait d'une instruction et d'une éducation chrétiennes...

» L'année 1907 vit le couronnement de tous ces travaux d'approche : notre paroisse était érigée canoniquement, et je ne suis pas surpris que l'Evêque du diocèse ait voulu la placer sous le vocable de Notre-Dame du Sacré Cœur de *Kerbonne*, pour bien marquer que votre manoir de Kerbonne avait été son berceau.

» C'est dans la chère chapelle que, pendant quelques années encore, s'exerça la vie paroissiale, que le baptême fut conféré, que les unions furent sanctifiées, que tous les sacrements furent administrés.

» Ce fut, j'en suis sûr, une peine pour le cœur très sensible de M. de Kerros de voir que, le cher nid du début devenant insuffisant, il fallut le quitter et construire la vaste église qui nous réunit aujourd'hui ; mais il avait le sens chrétien trop profond pour ne pas bénir Dieu de l'accroissement de la vie catholique dans notre paroisse... »

Les Journées de la Presse. — Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Carhaix ont été les centres successifs des journées intercantonales de la Presse. Monseigneur avait encouragé et béni ces journées. Dans chaque centre, *MM. Gœlgebeur* et *Aubert*, accompagnés de *M. l'abbé Le Gall*, ont trouvé un chiffre intéressant d'auditeurs, prêtres, dames et messieurs. A Pont-l'Abbé, particulièrement, le Patronage suffisait à peine à contenir les cinq cents personnes, en majorité des hommes, venues de tout le canton.

Chaque journée commence par la messe pour la Presse. Dans l'après-midi, les conférenciers rappellent l'importance de la Presse

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et le devoir des catholiques de s'abstenir du journal mauvais ou neutre. Ils insistent sur l'action du journal quotidien doctrinal. Les Socialistes et les Communistes emploient comme principal moyen de propagande le journal quotidien de doctrine socialiste et communiste. Usant de la même tactique pour former des militants et des apôtres, les catholiques s'efforceront de répandre la *Croix*, le grand journal de doctrine catholique. Ils ne sépareront pas de cette propagande celle de la Presse régionale et diocésaine. L'œuvre de la Presse est un ensemble composé de publications qui s'entr' aident les unes les autres.

La Presse progresse surtout par les moyens surnaturels. On recommande d'établir dans chaque paroisse la *Ligue de l'Ave Maria*. Elle ne gêne aucune œuvre ; son bulletin mensuel ne coûte que 0 fr. 20 par mois. Elle est complétée par la célébration de la messe pour la Presse, mensuelle si on le peut, trimestrielle, ou au moins une fois ou deux par an. Cette messe pour la Presse aura un autre avantage, celui de réparer les crimes de la mauvaise Presse.

La question des *Illustrés* attire l'attention de tous ceux qui observent les enfants. Ils aiment les illustrés aux couleurs vives et éclatantes. Trop souvent ils en choisissent de mauvais, dont quelques-uns sont de parfaits guides de l'apache. Renseignons-les, et mettons à leur disposition l'*Echo du Noël, Bernadette,* l'*Etoile Noëliste*.

Les *Comités paroissiaux* de la Presse sont très utiles. Il en existe un certain nombre dans le diocèse. Ils sont composés de Ligueuses, Noëlistes, Enfants de Marie, etc. Les hommes eux-mêmes en font partie. C'est un bel exemple que celui de cet industriel de la région qui, de concert avec le vicaire chargé de la Presse, a visité un grand nombre de familles de sa paroisse pour trouver des abonnements aux bonnes publications.

Dans plusieurs centres des comités furent constitués séance tenante ; d'autres reçurent de nouvelles adhésions.

Telles furent les idées développées par les conférenciers. L'intérêt qu'elles suscitèrent chez les auditeurs permet d'espérer que ce voyage à travers la Cornouaille aura d'heureux résultats. On travaille partout pour la Presse ; mais il reste beaucoup à faire. La Fédération des *Unions cantonales* de la Presse, qui fonctionne dans le diocèse, facilitera la tâche de chacun. Daigne Notre Dame de Salut, patronne de la Ligue de l'*Ave Maria*, bénir tous les efforts !

Une mort héroïque. — Nous recueillons, dans une lettre du R. P. Gourtay, supérieur des Pères du Saint-Esprit à la Réunion, adressée à M. le chanoine Le Roy, l'émouvant récit suivant :

« Cette semaine, je passe par les émotions les plus diverses. Le Supérieur de *Maurice* m'annonçait l'arrivée du P. Léon Dufay, qui venait demander à l'air salubre de nos montagnes la guérison d'une santé compromise par le paludisme. Le Père prend passage sur un petit bateau de commerce avec une quarantaine de personnes. A cinq heures de *Maurice*, le 1er Décembre, ce petit bateau, chargé d'essence de pétrole, prend feu. Malgré tous les efforts, le feu ne peut être maîtrisé, et le capitaine pense alors aux passagers... Mille difficultés pour mettre en mer quelques moyens de sauvetage. Les requins, attirés par la lueur de l'incendie, arrivent en bandes nombreuses, circulant autour de l'épave. Un canot peut s'éloigner, et le P. Dufay s'y trouve. Mais devant les cris de désespoir de ceux qui restent, il demande de remonter sur le navire en feu. Aidé de quelques femmes, il fait un radeau sur lequel deux naufragés prennent place, et ils ont été recueillis.

» Lui, il exhorte les femmes et les pauvres malheureux à faire le sacrifice de leur vie.

» Plusieurs Chinois viennent lui demander le baptême, et il a la suprême consolation de faire œuvre de missionnaire jusqu'au dernier instant. Il récite le chapelet à haute voix, gardant, devant la mort épouvantable qui venait, un calme extraordinaire. Et au milieu des cris de détresse de ses malheureux compagnons, il fait entendre les paroles d'espérance en une vie meilleure dont ils jouiront dans quelques instants. Ceux qui l'ont vu, les malheureux rescapés, dix-sept sur une quarantaine, gardent cette vision du prêtre dominant ses angoisses, maître de lui au milieu des flammes, sur cette épave qui s'enfonçait de plus en plus, suppliant Dieu de donner le Ciel à ses compagnons d'agonie. Belle et héroïque mort ! Mais quelle perte pour nous ! Les Arabes me disaient : « Vraiment, les prêtres ne sont pas comme les autres hommes. » Comment le Bon Dieu peut-il donner tant de courage ? »

» Le Père Dufay était originaire du diocèse de Rouen, et il n'était à *Maurice* que depuis quatre ans. »

Prions Dieu de susciter de saintes vocations pour remplacer ceux qui tombent.

Pour les jeunes marins au service. — Jeunes gens qui partez au service, jeunes hommes qui êtes déjà dans la Marine, retenez bien ceci :

Lorsque vous serez malade, ou bien blessé à l'hôpital, vous désirerez voir venir à votre lit de souffrance un prêtre ami qui vous apporte un peu d'affection et d'aide ainsi que le sublime réconfort de la religion ?

Eh ! bien, ce sera impossible si vous n'avez pas pris auparavant la précaution que voici, car les nouveaux règlements vous obligent à faire cela pour qu'un prêtre puisse avoir la permission de venir vous voir : *il faut que votre sac renferme une lettre contenant une demande signée par vous.* Comme c'est là une précaution très simple, tout marin catholique au service doit la prendre.

Et rien n'est plus facile. Pour avoir toute prête cette formule de demande appelée « *Billet du Marin* », vous n'avez qu'à écrire à l'adresse suivante : « Editions Spes, 17 rue Soufflot, Paris ». On vous enverra deux enveloppes toutes pareilles contenant deux demandes : alors vous y remplissez les blancs, vous signez les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

deux feuilles et vous les remettez dans leurs enveloppes, que finalement vous cachetez parfaitement. Après quoi vous mettez une des enveloppes dans votre sac, bien visible, parmi vos effets, et l'autre enveloppe vous la confiez, sans tarder à un officier qui a votre confiance ou bien à un camarade bon chrétien, sur qui vous puissiez compter..., et voilà tout.

Moyennant cette sage précaution, vous aurez la chance de recevoir à l'hôpital la visite du prêtre. Sans cela, tant pis pour vous, mon pauvre ami !...

Pour les Directeurs d'Œuvres. — L'Union des Œuvres Ouvrières Catholiques vient de faire paraître, dans les quatre derniers numéros de sa Revue, le compte rendu de son 44e Congrès, tenu à Amiens, en Septembre dernier, avec un plein succès.

Résumé des discours de NN. SS. les Evêques d'Amiens, de Meaux, de Châlons, de Soissons, « La discipline dans les Œuvres » ; de Mgr l'Evêque auxiliaire de Reims, « Nos Œuvres doivent être catholiques » ; de M. le chanoine Thellier de Poncheville, « L'Action catholique » ; de M. Zirnheld, « L'Action sociale ».

Rapports publiés : Culture des vocations ; Formation des Directeurs d'Œuvres ; Services que leur rend l'Union ; Dénatalité, divorce, alcoolisme ; Œuvres principales d'hommes ; Monographie d'une Œuvre de Jeunesse ; Que faire pour ceux qui échappent aux Œuvres ; Œuvres de jeunes filles ; Travail de la femme au foyer.

Adresser 4 francs à l'Union des Œuvres, 82, rue de l'Université, Paris, 7e.

Rappelons que l'Union met à la disposition des Directeurs et Directrices d'Œuvres les services de ses Commissions : théâtrale et musicale, de jeux et de sports, d'assurances, etc.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le débat sur l'Ambassade du Vatican à la Chambre. — La Chambre discute depuis mardi la grave question de l'ambassade du Vatican. Il est facile de résumer les arguments apportés de part et d'autre par les divers orateurs qui se sont succédé à la tribune.

Du côté du gouvernement, M. Henry Simon, rapporteur du budget des Affaires étrangères, et M. Herriot, président du Conseil, ont soutenu que le rétablissement des relations avec le Vatican n'ayant pas toujours fait triompher à Rome le point de vue français, et n'ayant pas obtenu du Pape la reconnaissance et l'acceptation des lois dites intangibles, l'ambassade était aussi inutile qu'incompatible avec les principes de laïcité du gouvernement du Cartel.

Du côté de l'opposition, MM. Engerand, Marcelin, Oberkich, Briand, Paul Simon et Bergey, s'élevant au-dessus de ce misérable point de vue de parti, ont montré les dangers très graves qu'il y aurait, surtout dans les circonstances actuelles, en pleines difficultés de toutes sortes qui exigeraient l'union de tous les Français, à commettre un acte qui serait une injure à tous les catholiques et une rupture des traditions les plus constantes de la diplomatie française de tous les temps et de tous les régimes.

Si maintenant, après avoir indiqué d'un mot la position des ennemis de l'ambassade, on descend aux détails de la thèse exposée par MM. Henry Simon et Herriot, on reste confondu de l'étroitesse de vue, de l'insuffisance de documentation, de la partialité tendancieuse, du néant en somme de l'argumentation des orateurs du Cartel. Chaque fois que l'un ou l'autre a touché à quelque question religieuse, ce n'a été que pour accumuler de lamentables erreurs et une incompréhension totale de la matière. Des démentis se sont élevés de toutes parts, rectifiant ce qui a été dit en particulier du transfert de la Propagation de la Foi à Rome, des relations de M. Jonnart avec les Sulpiciens, du rôle du P. Le Floc'h, supérieur du Séminaire Français, dans la condamnation du Manuel biblique de M. Brassac, etc...

M. Jonnart, ancien ambassadeur, a pu dire à M. Herriot, en une lettre particulièrement sévère, qu'il a été « abominablement trompé ». M. Paul Simon a montré qu'à ces erreurs il ajoutait de multiples incohérences et des contradictions manifestes.

M. l'abbé Bergey, enfin, dans un discours qui a remporté à la Chambre le plus franc succès, a éloquemment défendu la Papauté contre les reproches injustes qui lui ont été adressés à propos de son attitude pendant la guerre.

Il est évident, après ces débats, que l'ambassade a cause gagnée devant le public qui pense et qui met avant l'intérêt de secte l'intérêt de la France. Il semble d'ailleurs que M. Herriot ne soit plus aussi inébranlable dans sa position. Et l'on peut voir un mouvement vers une solution moyenne dans la déclaration qu'il a faite de reconnaître la validité du Concordat pour les trois départements recouvrés, ce qui implique le maintien des relations avec le Vatican, au moins pour ce qui est des questions ecclésiastiques et religieuses qui se posent dans ces diocèses. Il est possible que l'ambassade toute entière, le Sénat aidant, nous revienne par cette brèche.

Un hommage du Pape à la Compagnie de Saint-Sulpice et à son Supérieur général. — Au moment où M. Herriot accuse le Saint-Siège de se montrer défavorable à la Compagnie de Saint-Sulpice, on ne lira pas sans intérêt cette lettre toute paternelle et si justement élogieuse que le Saint-Père a adressée au supérieur général de la célèbre Compagnie, M. H. Garriguet, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, qui a été célébré avec solennité au Séminaire d'Issy, le 15 Janvier.

Archives diocésaines Quimper et Léon

« *A Notre cher Fils, Henri Garriguet, supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice, PIE XI, pape.*

» CHER FILS,

» Salut et bénédiction apostolique.

» Voici que jusqu'à présent votre louable humilité a laissé ignorer, même à vos confrères, le cinquantième anniversaire de votre sacerdoce ; mais l'événement a é é connu par ailleurs, et il Nous revient que ce serait chose agréable à tous les vôtres si Nous-même, en cette heureuse circonstance, Nous mettions le comble à la joie commune par quelque marque de bienveillance. Certes, Nous le faisons, et de grand cœur, par la présente lettre ; non seulement pour répondre aux désirs de vos fils, mais encore pour vous manifester les sentiments de Notre cœur paternel.

» Nous savons, en effet, avec quel succès vous vous êtes acquitté de vos diverses fonctions, principalement dans le gouvernement longtemps exercé de votre Compagnie. Au milieu de difficultés de tout genre vous l'avez dirigée avec sagesse et, après la grande guerre, vous l'avez ramenée à son état d'autrefois, si bien que c'est à bon droit que vous passez aux yeux de tous pour en être comme un second fondateur. Aussi vous félicitons-Nous vivement pour tous vos bons services et demandons-Nous à Dieu pour vous des grâces de choix.

» Mais, profitant d'une si heureuse occasion, c'est votre Compagnie tout entière que Nous voulons honorer en lui décernant les éloges qu'elle mérite, cette Compagnie qui, à aucun moment, n'a cessé de bien mériter de l'Eglise : partout, en effet, où elle a dirigé ses Séminaires, la vraie piété a coutume de fleurir.

» Continuez donc allègrement avec vos confrères, Notre cher Fils, de poursuivre le très noble idéal de votre Compagnie, et, puisque vos saintes Constitutions viennent d'être approuvées par l'Eglise, fasse votre dévouement que les jeunes clercs commis à vos soins grandissent chaque jour davantage dans l'amour de ce Siège Apostolique, instruits de la saine doctrine, distingués par une piété exemplaire.

» Pour cela, Nous prions instamment l'Enfant Jésus de vous accorder les grâces qui vous seront utiles ; en gage de ces faveurs célestes, et comme témoignage de Notre paternelle affection, à vous, Notre cher Fils, et à tous vos confrères, Nous accordons d'un cœur très aimant dans le Seigneur la bénédiction apostolique.

» Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 27 Décembre 1924, en la troisième année de Notre Pontificat. » PIE XI, *pape.* »

ROME. — **Les prochaines Canonisations.** — *L'Observatore Romano* a annoncé qu'il y aurait cette année six canonisations : celles du B. Jean Eudes (1601-1680) et du B. Jean-Baptiste Vianney, curé d'Ars (1786-1859), auront lieu le même jour. Un autre jour verra la canonisation de la B. Madeleine-Sophie Barat (1779-

1865) et de la B. Marie-Marguerite-Postel (1756-1846). Le B. Pierre Canisius (1521-1597) sera canonisé en un jour spécial, de même que la B. Thérèse de l'Enfant-Jésus (1879-1897).

Suivant toute probabilité, les canonisations auraient lieu aux dates suivantes : le 17 Mai, celle de la B. Thérèse de l'Enfant-Jésus ; — le 21 Mai, celle du B. Canisius ; — le 24 Mai, celles de la B. Barat et de la B. Postel ; — le 7 Juin, celles du B. Vianney et du B. Eudes.

Pâques à Jérusalem. — Le Comité des Pèlerinages nationaux à Jérusalem, *constitué sous le patronage de saint Louis*, organise, pour 1925, comme il le fait depuis plus de 26 ans, deux grands pèlerinages français, avec des itinéraires les plus séduisants au point de vue religieux et historique comprenant, non seulement la Syrie et la Palestine, et tous les Lieux Saints, mais aussi : Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Rhodes, Chypre, l'Egypte et Malte.

Ces deux pèlerinages s'effectueront sous la présidence d'honneur de Son Eminence le Cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux.

Le premier pèlerinage partira le 18 Mars et passera la Semaine Sainte à Jérusalem.

Le second pèlerinage aura lieu pendant les Grandes Vacances.

Pour ces deux pèlerinages de l'Année Sainte les pèlerins pourront passer par Rome.

Demander le programme détaillé à M. le chanoine Potard, secrétaire des Pèlerinages à Jérusalem, 25, rue Humboldt, Paris, XIV^e^.

54^e^ Pèlerinage National en Terre Sainte. — *Le Comité des Pèlerinages Nationaux en Terre Sainte* prépare pour le printemps son 54^e^ Pèlerinage. Le départ aura lieu le 31 Mars et le retour le 15 Mai. L'époque sera particulièrement favorable : les grandes chaleurs n'auront pas encore commencé, l'équinoxe de Mars sera complètement passé et on peut compter sur une mer plus calme.

Les pèlerins passeront les fêtes de la Semaine Sainte et de Pâques à Jérusalem, et visiteront dans les meilleures conditions, avec la Palestine entière, les contrées les plus célèbres et les plus intéressantes de l'Orient : Egypte, Syrie, Smyrne, Rhodes, Constantinople, Athènes, Malte, Naples, etc.

Ils auront aussi la faculté très appréciable de pouvoir revenir par Rome pour gagner les indulgences de l'Année Sainte.

On peut demander dès maintenant le programme détaillé au Secrétariat des Pèlerinages Nationaux en Terre Sainte, 4, avenue de Breteuil, Paris, VII^e^.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Gabriel BEAUCHESNE, éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (VI^e).

Revue Apologétique. — Doctrine et faits religieux. — Bi-mensuelle : un an : 20 francs.

Sommaire : Michel : Eternité de l'Enfer et la raison. — D^r Grimbert : Orientation des enfants — L. Mariès : Un nouveau commentaire du Nouveau Testament. — Leman : Chronique d'histoire moderne. — Informations. — Consultations et renseignements.

P. TÉQUI, Libraire-Editeur, 82, rue Bonaparte, Paris VI^e.

Joseph BLANC (Mgr), évêque de Dibon : **Les Visions de saint Jean.** 1 vol. in-12, 471 pages. Prix, 10 fr. ; franco, 10 fr. 50.

Cet ouvrage sera avidement recherché des âmes qui veulent pénétrer plus profondément dans le Mystère du Christ. L'apôtre bien-aimé nous a laissé dans son *Apocalypse*, un tableau achevé du Règne de Jésus triomphant au Ciel. Autant que la langue humaine le permet, l'auteur inspiré introduit l'âme chrétienne dans les splendeurs de la Jérusalem céleste.

Mais pour parvenir sûrement à la compréhension et à la contemplation de ces merveilles, il faut un guide sûr, éclairé et pieux. Mgr de Dibon réunit toutes ces qualités. A sa suite on peut marcher. Il est sagement traditionnel, plein d'esprit surnaturel, et doué d'un grand savoir exégétique. Il expose avec beaucoup de clarté et de simplicité son magnifique sujet, le mettant ainsi à la portée de l'âme chrétienne.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DEL ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 3.594 A.

Agent : M. JEAN LAVIEC, 3, venelle aux Prêtres, MORLAIX.

VIEUX LIVRES, PAPIERS ANCIENS, GRAVURES
sont achetés par *Librairie Ancienne*, 2, rue Kergariou, QUIMPER. — Lui écrire, se rend sur place à ses frais.



FONDERIE DE CLOCHES
Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804
Société Anme des Etablts GRIPON Sucr
59 & 61, rue Yves-Collet, **BREST** (Fin.) Tél. 2.64

BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS
BEFFROIS en fer & en bois.
RÉFÉRENCES, DEVIS ET CATALOGUES SUR DEMANDE
FOURNITURES ET RÉPARATIONS
LIVRAISON RAPIDE

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché

40e ANNÉE. **Vendredi 6 Février 1925.** N° 6.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Février. — **Septuagésime. Semi-double. Violet.**
A la messe, mémoire de S. Jean de Matha.
A vêpres, mémoires du suivant, de S. Jean de Matha et de Ste Apollonie.
Lundi, 9. — **S. Cyrille d'Alexandrie, Evêque, Docteur. Double. Blanc.**
Mardi, 10. — **Ste Scolastique, Vierge. Double. Blanc.**
Mercredi, 11. — **Apparition de la B. Vierge Immaculée. Double majeur. Blanc.**
Jeudi, 12. — **Les Sept Fondateurs de l'Ordre des Servites. Double. Blanc.**
Vendredi, 13. — **De la Férie. Violet.**
Samedi, 14. — **Office de la Ste Vierge. Simple. Blanc.**
Dimanche, 15. — **Sexagésime.**

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Melaine, Morlaix	**8 Février.**
Trégourez	**du 9 au 11 Février.**
Penmarc'h	**du 12 au 15 —**

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Monsieur le chanoine Breton. — Je recommande aux prières du diocèse l'âme de Monsieur le chanoine Breton.

Il y a un mois à peine, je le nommais vicaire général, en le chargeant de l'inspection de l'Enseignement secondaire. Il n'avait pas 60 ans. J'espérais comme tout le clergé qu'il pourrait remplir cette fonction pendant de longues années, et rendre à nos collèges les bons services que permettait d'augurer son expérience reconnue de professeur et de supérieur.

Au goût de l'étude il joignait l'ardent souci des vocations sacerdotales. Son esprit ecclésiastique, sa parole claire et distinguée, son air digne, sa constante amabilité, lui assuraient un prestige qu'aimaient à reconnaître les maîtres, les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

élèves et les familles, et qui lui procura une autorité croissante jusque dans le ministère paroissial.

La Providence nous l'enlève avant qu'il ait abordé la tâche qui semblait lui plaire.

Il était préparé, par une vie pleinement sacerdotale, à cette brusque rencontre avec la mort. Il me disait, quelques heures avant la fin : « J'ai pu communier : la communion m'a fait du bien ». Comme on lui proposait, la veille, une nouvelle confession, il avait pu répondre : « Je ne m'en sens pas le moindre besoin ». Ce sont des traits qui rassurent au moment d'une mort trop prompte.

L'apôtre S. Jean a écrit : « Bienheureux les morts qui meurent dans le Seigneur. Leurs œuvres les suivent. »

Mais toute âme a besoin des prières fraternelles. Notre affection les lui accordera sans compter.

Quimper, 1er Février 1925. † ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Monseigneur l'Evêque vient de choisir les membres du Comité diocésain. Leur nomination leur sera notifiée par une invitation à la première réunion du Comité, fixée au lundi 16 Février, dans la salle de l'Evêché, à 13 h. 1/2.

III. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé :

Vicaire à Arzano, M. Boulic, vicaire à Ploaré.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. le chanoine Breton, vicaire général, décédé le 30 Janvier ;

Et M. Le Gac, ancien aumônier de la Marine, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Port-Louis, le 4 Février.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Septuagésime, 8 Février :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

Jeudi, à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : confession des petits enfants.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Septuagésime, 8 Février :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés

Avis de services. — Le service de huitaine pour M. le chanoine Breton, vicaire général, sera chanté à Lambézellec, le *lundi 9 Février*, à 10 h. 1/2 ; et à Saint-Thégonnec, le *mercredi 11 Février*, à 10 heures.

— Le service anniversaire de M. Le Traon, ancien vicaire de Lanildut, sera chanté à Lanildut, le *mardi 10 Février*, à 10 heures ; et à Plounéour-Trez, le *mardi 17 Février*, à 10 heures.

— Le service anniversaire pour M. Kerlouët sera chanté à Plouédern, le *lundi 16 Février*, à 10 h. 1/2.

Mission. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses la mission du Huelgoat, du 25 Février au 15 Mars.

Le Pèlerinage diocésain des Hommes à Montmartre *(6-10 Mars).* — Quel est son but ? C'est d'offrir au Sacré Cœur, Roi et Maître de toutes nos familles, de tous nos travaux, dispensateur des bénédictions et de la fécondité de nos champs, hommage d'adoration et de reconnaissance, d'expiation aussi pour nos offenses et nos ingratitudes, et de supplications pour nos besoins. C'est d'imiter Abel, dans son sacrifice, agréable au Seigneur ; c'est d'imiter les Hébreux qui, à la fête de la Pentecôte, mémorial de la Loi Sainte donnée au Sinaï, montaient à Jérusalem, pour l'offrande des pains de la nouvelle récolte. Tous les hommes se rendaient trois fois l'an à Jérusalem.

Tous les Bas-Bretons ne peuvent aller au Sacré Cœur de Montmartre ; mais *tous*, dans *toutes* nos paroisses, envoient leurs délégués officiels, pour renouveler en leur nom leur consécration solennelle au Sacré Cœur de Jésus.

Voilà pourquoi, le dimanche 8 Mars prochain, pendant que nous serons à Montmartre et que, au nom de *tous*, nous remplirons notre mission d'adorateurs, les familles, dans nos paroisses, s'uniront à leurs prêtres et aux pèlerins, pour dire l'acte de consécration au Sacré Cœur ; et nous demandons à tous, hommes, femmes et enfants, de s'unir, par la sainte messe et la sainte communion, aux communions que feront chaque jour les Pèlerins.

Et pour être plus confiants dans leur acte d'hommage national au Sacré Cœur, nos pèlerins iront d'abord à Sainte-Anne d'Auray, puis à Notre-Dame des Victoires et à l'église de Sainte-Jeanne d'Arc, pour demander à la Sainte Vierge, à sainte Anne et à sainte Jeanne d'Arc de les introduire auprès du Sacré Cœur ; et au retour, ils iront à Lisieux et au Mont Saint-Michel pour charger, en notre nom à tous, l'Archange et la Bienheureuse de continuer nos hommages au Souverain Roi du Ciel.

Comme il s'agit, pour notre pèlerinage, de démarches nombreuses, non seulement près des chemins de fer, mais aussi dans les hôtels, les restaurants, les églises, près des Cies d'autobus,

Archives diocésaine de Quimper et Léon

nous prions instamment MM. les Curés et Recteurs de nous envoyer pour le *mardi 10 Février* les listes de leurs pèlerins, et d'expédier les prix à M. de Couesnongle, Quimper, c/c. Nantes, 9.

Prix, tout compris : 1re classe, 434 fr. ; 2e classe, 339 fr. ; 3e classe, 262 fr.

Quimper *(Saint-Mathieu)*. — **L'Adoration et la bénédiction d'un monument à Notre Dame du Perpétuel-Secours et aux Morts de la guerre.** — L'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement avait lieu, dans l'église de Saint-Mathieu, du 24 au 31 Janvier, coïncidant en partie avec le Triduum annuel en l'honneur de saint François de Sales. A cette occasion, les paroissiens ont été invités à suivre toute une série de prédications qui constituait un vrai retour de mission.

Le prédicateur, le R. P. Caloin, rédemptoriste, était un des ouvriers de la mission de 1922, au cours de laquelle il avait été particulièrement apprécié. Aussi, dès le premier soir, a-t-il réuni un auditoire très nombreux, qui lui est resté fidèle, grossissant même chaque jour. Les réunions du matin et de l'après-midi ont groupé également une assistance très satisfaisante et très attentive. Le P. Caloin est un vétéran de la chaire, toujours plein de force et de vie : il possède le talent de mettre les vérités et les devoirs nécessaires à la portée de toutes les intelligences au moyen de comparaisons lumineuses et saisissantes. Nul doute que ses instructions, toutes pleines de substance doctrinale et de directions pratiques, n'aient éclairé les esprits et pénétré les âmes, y renouvelant les effets bienfaisants de la grande mission.

Aussi bien, la clôture de l'Adoration comportait l'inauguration d'un monument qui doit conserver tout à la fois et le souvenir de la mission de 1922 et la mémoire des enfants de la paroisse morts pour la France. Ce monument se compose d'un grand cadre sculpté, destiné à recevoir l'image de Notre Dame du Perpétuel-Secours, et de plaques de marbre portant les noms des Morts de la Guerre. Il est l'œuvre d'un artiste quimpérois, M. Arthur Autrou, dont le talent est connu. M. Autrou s'est surpassé dans cette œuvre : il y a mis, avec sa foi de chrétien, toute son âme d'artiste et aussi toute sa tendresse de père éprouvé par la guerre.

L'inauguration du monument a eu lieu le dimanche 1er Février, à l'issue des vêpres : malgré le deuil où le plongeait la mort si inattendue de son vicaire général, Mgr l'Evêque a daigné venir présider la cérémonie, où se pressait la foule des paroissiens. Dans son discours, après avoir loué l'inspiration qui a uni dans un même monument le souvenir des grâces spirituelles de la mission et la mémoire des Morts dont le sacrifice a sauvé le Pays, Monseigneur a fortement mis en relief le rôle maternel de Marie à l'égard des chrétiens, rôle qui consiste avant tout à les aimer, quel que soit leur état d'âme. Mais il appartient aux vrais fidèles de se rendre chaque jour moins indignes de l'amour d'une telle Mère, de se montrer à son égard de vrais enfants en suivant toujours les prescriptions de la foi, et en sachant la défendre quand elle est menacée, comme de nos jours.

La parole de l'Evêque a été écoutée par toute l'assistance avec une religieuse attention. Monseigneur a procédé ensuite à la bénédiction du monument ; puis, après une absoute pour les Morts, la cérémonie s'est terminée par la bénédiction du Saint-Sacrement, au cours de laquelle la schola de la paroisse a exécuté avec sa perfection habituelle différents chants liturgiques.

Quimper *(Saint-Corentin)*. — **Conférences.** — Salle Saint-Corentin, 3, rue du Frout, le samedi 7 Février, à 20 h. 30, et le dimanche 8 Février, à 17 heures, des Conférences, avec projections fixes et cinématographiques, seront données par le R. P. Gibert, sur la mission de Kian-Nang (Chang-Haï).

Le Conférencier parlera de l'œuvre accomplie par les Missionnaires français en Chine pour le bien des âmes et le bon renom de la France.

Entrée gratuite. — Une quête sera faite au cours de chaque séance.

Lesneven. — **Fête de la Presse.** — Nous voyons avec plaisir les fêtes de la Presse se multiplier dans le diocèse. Elles favorisent la propagande en attirant un public nombreux, et en augmentant la sympathie des lecteurs pour leurs journaux ; l'œuvre du Comité paroissial de la Presse devient, par ces fêtes de famille, l'œuvre de tous les lecteurs.

Après Quimper et Châteaulin, voici Lesneven qui annonce sa fête de la Presse pour le 6 Février. Le programme en a été très bien composé par le vicaire directeur de la Presse et son Comité.

Le matin : messe pour la Presse.

Le soir : séance récréative avec chœur des Noëlistes ; Comédie par les jeunes gens du Patronage ; Conférence sur la Presse par M. le chanoine Moënner. — Tombola.

Puisque l'occasion se présente, que le Comité de Lesneven nous permette de citer son œuvre comme un modèle d'organisation paroissiale. Nous trouvons à Lesneven : un *Comité de Presse ;* la *Ligue de l'Ave Maria* et la *messe mensuelle* pour la Presse.

Et voici désormais la *fête de la Presse,* qui est le couronnement de l'Œuvre.

Avec cette organisation, la bonne Presse ne peut que prospérer dans une paroisse. A Lesneven, la *Croix,* le *Courrier,* et différents bons journaux, les *Illustrés* ont de nombreux lecteurs.

Œuvre des Bibliothèques populaires catholiques. — Partout, de toutes les régions, sous toutes les plumes, c'est la même remarque : « Tout le monde lit ici, le soir et aux heures de repos ». « Les hommes ont pris aux tranchées l'habitude de la lecture ».

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Mais à cette remarque en succède une autre, véritable cri d'alarme : « Ma pauvre paroisse est ravagée par les mauvaises lectures » ; « La lecture voilà ce qui perd nos enfants, ce qui rend inutiles nos sacrifices pour l'école » ; « Il y a ici beaucoup de familles qui ne peuvent acheter aucun livre pour passer leurs moments de loisir et je sais qu'on a mis à leur disposition de mauvais livres et des brochures révolutionnaires ».

L'appel à l'aide se fait alors entendre : « Au secours ! oui, au secours de notre pauvre jeunesse qui se meurt » ; « Il est urgent d'avoir ici une bonne bibliothèque ».

Qui va répondre à cet appel ? Qui aidera nos curés et nos instituteurs libres dans la lutte difficile et inégale qu'ils ont à soutenir contre la propagande immorale et antireligieuse ?

Une œuvre est là : celle des *Bibliothèques populaires catholiques*, 73, rue Notre-Dame-des-Champs, fondée en 1906 par Mme Bastide du Lude, sous la présidence de M. René Bazin et de Mgr Baudrillart, et couronnée par l'Académie Française. Son fonctionnement est simple et ingénieux. Toute paroisse de village de moins de 1.200 âmes a droit à une fondation gratuite, c'est-à-dire à une trentaine de volumes neufs, amusants ou très intéressants faits pour attirer, pour *amorcer*. Cet essai réussit toujours. La bibliothèque se complète peu à peu au moyen du prix de location des livres, 5 ou 10 centimes. Ainsi se forme, sans grand frais pour personne, une belle bibliothèque. Pour toutes autres fondations ou extensions de bibliothèques, l'œuvre fournit des livres à prix réduits. Elle expédie ainsi chaque année une moyenne de 1.800 à 2.000 bibliothèques (1).

Bienfaiteur, qui ne voudrait l'être d'une œuvre aussi utile et aussi belle qu'entrave dans son essor le seul manque de ressources ! Et pour 5 francs comme membre adhérent, 10 francs comme sociétaire et 20 francs comme membre du comité, vous le serez, à moins que vous ne préfériez racheter votre cotisation par une fondation de 200 à 500 francs. C'est à trop bon compte en vérité pour que vous refusiez, comme nous vous le demandons, cette collaboration au relèvement et au salut moral de notre pays.

ALFRED BAUDRILLART,
de l'Académie française.

---

(1) Ce nombre de 1 800 à 2 000 bibliothèques par an est celui d'avant-guerre. Le prix actuel des livres ne nous permet plus d'en donner autant.

« Le Saint Père a daigné accorder la médaille *Pro Pontifice et Ecclesia* à Mme Bastide du Lude, fondatrice et directrice de l'Œuvre des Bibliothèques populaires située 73, rue Notre-Dame-des-Champs, et qui a pour objet la diffusion des bons livres.

» Les insigne et diplôme de cette distinction ont été officiellement remis à Mme Bastide du Lude par Sa G. Mgr Roland-Gosselin, directeur de l'Œuvre. » — *(Semaine religieuse de Paris,* 29 Novembre 1924.)

Pour nos marins. — M. l'abbé Riou, aumônier des Bretons du Havre, a le plaisir d'annoncer à ses confrères des paroisses côtières, qu'au 11 Février prochain, s'ouvrira au Havre, 4, rue Saint-Louis, sous le nom d' « Hôtel Saint-Pierre », une maison de famille pour les marins. Les navigateurs désireux de passer leur temps à terre, loin du bruit des pianos mécaniques et des dangers de toutes sortes qui les guettent, y trouveront : dortoir ou chambres confortables, restaurant, bibliothèque, salle de jeux et de lecture, billard...

On y recevra avec plaisir les marins recommandés par leurs curés.

Cette œuvre, placée sous le haut patronage de NN. SS. les Evêques de Bretagne, se recommande à la charité de tous ceux qui s'intéressent à nos marins.

Pour tous renseignements et correspondance, s'adresser à : *M. l'abbé Riou, aumônier des Bretons, 4, quai des Casernes, Le Havre.*

La Société du rayonnement intellectuel du Sacré Cœur. — Cette Société, fondée tout récemment, a pour principe directeur qu'en montrant son Cœur divin, le Christ veut saisir la *pensée humaine* pour atteindre *le cœur* des hommes.

C'est à cette saisie de la pensée chrétienne — et de la pensée humaine — que veut employer directement ses efforts, la *Société du Rayonnement Intellectuel du Sacré Cœur*. La révélation du Sacré Cœur sera, certes, bien plus vivifiante pour les âmes et pour les Sociétés quand elle aura mieux pénétré les intelligences.

Cette société se présente sous le haut patronage de S. E. le cardinal Dubois, archevêque de Paris ; de S. G. Mgr Ricard, archevêque d'Auch ; de S. G. Mgr Izard, archevêque de Bourges ; de S. G. Mgr Chollet, archevêque de Cambrai ; de S. G. Mgr de Cormont, évêque d'Aire et de Dax ; de cinq Evêques missionnaires et de deux Supérieurs généraux d'Ordres religieux.

Elle pourra rendre de grands services à tous ceux qui veulent promouvoir l'idée du Sacré Cœur dans *les écoles, les patronages, les cercles d'études, les maisons d'éducation.*

Déjà bien des artistes (peintres, sculpteurs, graveurs) ont donné leur adhésion à la Société, persuadés qu'ils sont de la *valeur artistique* de la Révélation du Sacré Cœur, et tout décidés à s'en inspirer pour agir à leur tour sur la pensée contemporaine.

La Société a tenu sa première réunion le *22 Janvier 1925*, dans les locaux de l'Institut central, 160, rue Montmartre, Paris (2e). Nous savons que le programme arrêté est vaste et bientôt les amis du Sacré Cœur auront la joie de constater d'intéressantes réalisations.

Pour toutes communications, s'adresser à M. l'abbé Félix Anizan, secrétaire général de la Société du Rayonnement Intellectuel du Sacré Cœur, 30, rue Demours, Paris (XVIIIe).

Archives diocésaines Quimper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

L'Ambassade devant la Chambre. — De nouvelles et éloquentes interventions de MM. Madelin, Oberkich, Groussau et Leygues en faveur de l'Ambassade, n'ont pas réussi à réduire le parti-pris de la majorité sectaire de la Chambre des députés. Lundi, le principe de la suppression a été voté par 314 voix contre 250.

Tenant compte de l'avis du Conseil d'Etat qui a déclaré le Concordat de 1801 toujours existant pour l'Alsace-Lorraine, le Président du Conseil a ensuite affirmé son intention de maintenir à Rome un chef de mission chargé des relations que peut faire naître l'application du Concordat dans les deux provinces recouvrées.

Un nouveau débat très violent s'est institué, mardi, sur cette question. Combattu par l'opposition, et notamment par les députés alsaciens et le pasteur Soulié comme indigne de la France, le maintien de cette sous-ambassade a été voté par 317 voix contre 246.

La parole est maintenant au Sénat, qui paraît en majorité hostile à la suppression, mais dont il serait prématuré de préjuger la décision.

Le Saint-Siège et la guerre mondiale devant la Chambre française. — **L'*Osservatore Romano* du vendredi 30 Janvier publie la réponse suivante aux calomnies que M. Herriot a, au haut de la tribune, lancées contre le Saint Siège, sans s'être donné la peine de lire et d'étudier les documents authentiques.**

M. Herriot, président du Conseil français, en un discours prononcé le 23 courant, dans le but de convaincre la Chambre qu'il convient de supprimer l'ambassade auprès du Vatican, a rappelé de vieilles accusations de germanophilie élevées contre le Saint-Siège durant le conflit mondial. Il a emprunté sa documentation au volume *le Saint-Siège, l'Eglise catholique et la politique mondiale,* récemment publié par M. Maurice Pernot, lequel, à son tour, reprend au chapitre 1er ce qui avait été dit dans deux articles (anonymes) donnés par la *Revue de Paris* sous le titre : « La politique de Benoît XV », dans les numéros du 15 Octobre et du 1er Novembre 1918. M. Herriot ignore probablement que les articles de la *Revue de Paris* (et par suite le chapitre 1er du livre de M. Pernot) reçurent une réponse détaillée du P. Le Floch, supérieur du Séminaire français de Rome, dans une brochure : *la Politique de Benoît XV* approuvée par la secrétairerie d'Etat, qui lui en avait fourni les documents, et publiée dans le *Correspondant* du 10 Mars 1919. Puisque M. Herriot a, dans son discours, répété de vieilles accusations, il ne sera pas déplaisant que l'*Osservatore Romano* répète les réfutations péremptoires déjà données, mais peut-être ignorées. M. Herriot a prononcé encore d'autres paroles contre le Saint-Siège, mais en cet article nous devons nous borner à relever les principales accusations formulées contre la politique du Saint-Siège durant la guerre mondiale.

En diverses circonstances, mais plus particulièrement dans sa note du 1er Août 1917 aux puissances belligérantes, le Saint-Siège délimita la position qu'il s'était proposé de tenir dans la guerre mondiale : une parfaite impartialité à l'égard de tous les belligérants, un effort continuel de faire à tous le plus de bien possible, un souci de tous les instants de ne rien omettre qui pût aider à hâter la fin de la guerre. Le Saint-Siège fut-il toujours fidèle à ce programme si conforme à sa mission ? M. Herriot suit les traces de M. Pernot et répond par la négative ; voyons sur quel fondement s'appuient ses négations.

« C'est, d'après le même historien, dit M. Herriot, le Pape qui intervenait auprès des Etats-Unis pour qu'ils suspendissent les ravitaillements en vivres, armes et munitions. »

C'est une accusation très grave, qu'un historien consciencieux ne devait pas lancer dans le public sans l'accompagner de preuves adéquates ; or, M. Pernot n'en donne aucune ni adéquate ni inadéquate, ce que M. Herriot aurait pu relever. En revanche, l'écrivain anonyme de la *Revue de Paris* formulait la même accusation, et comme preuve en donnait des témoignages si misérables que le P. Le Floch n'eut aucune peine à les anéantir dans sa brochure (chap. IV, n° 1). A une accusation complètement gratuite et calomnieuse, le Pape oppose le démenti le plus catégorique.

M. Herriot insiste plus longuement sur un autre chef d'accusation contre le Saint-Siège : la façon inhumaine dont les Allemands menaient la guerre en Belgique et s'abaisse à des détails vraiment cruels qu'on ne lit pas dans le livre de M. Pernot.

Or, si le Saint-Siège, ajoute M. Herriot, était resté fidèle « à sa grande vocation historique », il aurait dû faire « entendre au-dessus de la mêlée la protestation de la justice contre ces atrocités », au contraire « cette fois la grande voix historique s'est tue ». Nous admettons bien volontiers que le Saint-Siège devait protester, mais nous ajoutons aussi que de fait il a protesté : « La grande voix historique s'est fait entendre » et de diverses manières en faveur de la Belgique.

En premier lieu, le Saint-Siège a protesté contre l'invasion de la Belgique dans le Consistoire du 22 Janvier 1915 (le premier Consistoire depuis le début de la guerre) *proclamant qu'il n'est permis à personne, pour quelque motif que ce soit, de léser la justice et réprouvant hautement toute injustice de quelque côté qu'elle ait pu être commise.*

La condamnation est générale, parce qu'il y eut plus d'une violation de la justice et que le programme d'impartialité ne permettait pas de restreindre la condamnation à une seule ; mais après l'aveu, alors récent, de M. Bethmann-Hollweg, chancelier de l'Empire allemand, que l'Allemagne avait, par l'invasion de la Belgique, violé sa neutralité contre toutes les lois internationales, cherchant inutilement à excuser une telle invasion par une raison de néces-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sité, l'allusion à l'Allemagne était si évidente que le ministre de la Prusse près le Saint-Siège éleva une protestation. Ne tenant pas compte de celle-ci, le cardinal secrétaire d'Etat déclara ouvertement, dans une lettre au ministre belge, que la condamnation pontificale visait directement et plus spécialement l'invasion de la Belgique ; le ministre se déclara satisfait, et son gouvernement le chargea de remercier le Saint-Siège.

En outre, le Saint-Siège a protesté contre les méthodes inhumaines de guerre, soit en Belgique, soit ailleurs, dans l'allocution consistoriale du 4 Décembre 1916 :

« Dans cette grande guerre, déclarait le Souverain Pontife Benoît XV, Nous voyons les choses saintes profanées et les ministres sacrés, même revêtus de hautes dignités, indignement outragés, au mépris du droit divin et humain ; de nombreux citoyens pacifiques chassés de leur maison et déportés dans des contrées lointaines, malgré les larmes de leur femme et de leurs enfants ; les villes ouvertes et les multitudes sans défense exposées aux bombardements aériens, et souvent, sur terre et sur mer, sont commis des crimes tels qu'ils remplissent l'âme d'horreur et de tristesse. »

Encore ici la condamnation est claire, mais sans être individuelle, car on ne doit pas démentir que la manière dont les soldats russes menaient la guerre en Prusse orientale et en Galicie ressemblait de près à celle des Allemands en Belgique. La condamnation ne descend pas non plus aux cas particuliers énumérés par M. Herriot, pour la simple raison que ces cas ne furent jamais en détail dénoncés au Saint-Siège et, encore l'eussent-ils été, ils auraient dû, avant d'être l'objet d'une condamnation publique spéciale, être confirmés par une enquête même sommaire, chose impossible au Saint Siège en ces terribles circonstances. Du reste, au sujet de la conduite du Saint Siège envers la Belgique, le ministre près le Saint-Siège, le cardinal Mercier et les divers membres du gouvernement belge se sont à diverses reprises déclarés satisfaits ; il nous semble donc que tout autre devait l'être également.

M. Herriot ajoute dans son discours : « C'est M. Pernot qui écrit : On essayait de semer la défiance et bientôt la discorde entre les puissances de l'Entente. » Cette accusation, elle aussi, est tirée des articles de la *Revue de Paris* (p. 213) ; M. Pernot ne fait que la reprendre sans en donner la moindre preuve ; par contre, l'auteur anonyme de la *Revue de Paris* tâche de le démontrer, mais de quelle manière ! Comme première preuve, il apporte le conseil donné par le Saint-Siège au gouvernement français de revendiquer l'église de Sainte-Sophie à Constantinople dans le cas où les armées alliées occuperaient la ville. Un acte de confiance et de particulière bienveillance du Saint-Siège envers la France, dans l'hypothèse de la victoire, présenté comme une tentative en vue de rompre l'alliance entre la France et la Russie !

Une autre preuve apportée, c'est la création de trois cardinaux français dans le Consistoire du 4 Décembre 1916, dans le but

d'amener — rien de moins — le peuple français reconnaissant à une paix séparée selon les désirs supposés du Pape (II). Une troisième preuve, ce serait qu'une mission allemande est allée en Belgique prêcher au nom du Saint-Père une paix séparée ; malheureusement, cette mission allemande, prêchant en Belgique une paix séparée, n'a jamais existé que dans l'imagination de l'auteur anonyme, comme le dit avec éloquence et énergie S. Em. le cardinal Mercier dans sa lettre pastorale du 11 Mai 1919 intitulée : « Hommage à Notre Saint-Père le Pape Benoît XV » (III). Enfin, une autre preuve aurait été créée au moyen de quelques paroles attribuées au Cardinal Secrétaire d'Etat dans une conversation avec M. Helsey, correspondant du *Journal* de Paris, publiée par le *Popolo d'Italia,* démentie par l'*Osservatore Romano* et enfin par M. Helsey lui-même (IIII).

M. Herriot a encore rappelé dans son discours qu'« il y a même dans ce livre de M. Pernot une phrase sur le désastre de Caporetto que je n'oserais pas lire ici ».

Remercions M. Herriot de ne pas avoir lu la phrase qu'il désigne ; il a épargné ainsi à tous les honnêtes gens la surprise d'entendre répéter une fois de plus la sotte calomnie que la responsabilité de la défaite italienne de Caporetto retombe sur le Saint-Siège.

La Journée de Défense religieuse de Saint-Brieuc. — Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc, avait convoqué dans sa ville épiscopale, pour dimanche dernier, les catholiques de son diocèse. 30 000 hommes ont répondu à son appel. La grande réunion eut lieu place Saint-Michel.

A 1 heure, le cortège se forme. Précédé d'une musique, le drapeau du Congrès s'avance, entouré d'une garde d'anciens combattants, officiers de la Légion d'honneur, médaillés militaires et prêtres mutilés. Mgr Serrand, le général de Castelnau et les parlementaires suivent cette troupe héroïque. Ils entraînent eux-mêmes cinq colonnes fortes de 30 000 hommes groupés par cantons. 48 drapeaux flottent au-dessus des têtes. Sur les pancartes on lit le nom des communes ; les plus éloignées elles-mêmes sont fortement représentées. Pendant une heure et demie, l'impressionnant cortège défile dans les rues de la ville. Tous ces hommes passent en silence ; la musique, jouant des airs de marche, rythme leurs pas. Les 100 gendarmes, alertés pour la circonstance, n'ont qu'à admirer cet ordre magnifique.

Devant le monument aux 660 morts de la ville, tous passent et saluent la Patrie, lui promettant à elle et aux Morts de conquérir la liberté. Vers 3 heures, le cortège se masse sur la place Saint-Michel. Le péristyle de Saint-Michel est décoré de draperies tricolores et de plantes vertes : c'est sur cette estrade que se placent la garde d'honneur du drapeau, Mgr Serrand, le général de Castelnau et les parlementaires. Quatre haut-parleurs permettront aux 30.000 hommes d'entendre les orateurs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Successivement prirent la parole M. Genetay, adjoint au maire de Saint-Brieuc, président du Comité d'organisation, MM. Epivent et Le Guen, députés des Côtes-du-Nord, M. le chanoine Müller, député alsacien, le général de Castelnau et Mgr Serrand.

Après avoir détruit les calomnies lancées contre les Unions paroissiales, l'Evêque montra d'où vient la provocation : de la déclaration ministérielle. Il cita les exemples révoltants de persécution religieuse dont il fut témoin durant son ministère. Pas de privilèges, mais le droit commun ; les catholiques se refusent à rester des citoyens inférieurs. Il faut se grouper et agir. « Le mouvement déclanché est tellement puissant qu'il permettra à l'Eglise et aux catholiques de vivre libres dans une France libre. »

Les auditeurs, qui n'avaient cessé d'applaudir, acclamèrent ces énergiques déclarations, et c'est avec enthousiasme qu'ils adoptèrent l'ordre du jour :

« *30.000 Catholiques, réunis à Saint-Brieuc, sous la présidence de leur évêque, Mgr Serrand, après avoir entendu l'illustre général de Castelnau, l'abbé Müller, député d'Alsace, et leurs représentants au Parlement, protestent avec énergie contre la reprise des luttes religieuses, réclament le respect des promesses faites par la France à l'Alsace-Lorraine, le maintien de l'ambassade près le Vatican, l'abrogation des lois contre les Congrégations religieuses, le respect de leurs droits de citoyens français et de leurs libertés de catholiques avec toutes leurs conséquences.* »

Et sans se préoccuper d'une misérable démonstration tentée par une bande de Communistes, les 30 000 hommes chantèrent le *Credo* et reçurent la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Séjour des Prêtres à Rome pendant l'Année du Jubilé. — *Pension exclusivement réservée aux Ecclésiastiques*, 12, via San Martino al Macao, dans un des plus beaux quartiers, à cinq minutes de la gare, lignes de tramways dans toutes les directions. Location de chambres seulement, sans les repas, sauf le petit déjeuner du matin. Chapelle publique. Nombreux autels pour la célébration de la Sainte Messe.

Retenir sa place à l'avance. S'adresser au R. P. Econome de la *Fraternité Sacerdotale* (ajouter un franc en timbres pour la réponse).

La *Fraternité Sacerdotale* possède, sur les hauteurs de Monte Mario, non loin du Vatican, dans un site enchanteur, une magnifique propriété où les Prêtres peuvent aller se reposer. Un tramway y conduit directement.

N. B. — Il existe une « *Pension Ecclésiastique* » du même genre à Paris, 228, boulevard Péreire (porte Maillot), qui est ouverte toute l'année et où l'on donne la pension complète, logement et repas.

40e Année. Vendredi 13 Février 1925. N° 7.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 15 Février. — **Sexagésime. Semi-double. Violet.**
A la messe, mémoire des SS. Faustin et Jovite.
Lundi, 16. — **De la férie. Violet.**
Mardi, 17. — **S. Guévroc, Abbé. Semi-double. Blanc.**
Mercredi, 18. — **S. Siméon, Evêque, Martyr. Simple. Rouge.**
Jeudi, 19. — **De la férie. Violet.**
Vendredi, 20. — **De la férie. Violet.**
Samedi, 21. — **Offices de la Ste Vierge. Simple. Blancs.**
Dimanche, 22. — **Quinquagésime.**

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Penmarc'h	**du 15 au 16 Février.**
Ile-Molène	**du 17 au 19 —**
Riec	**du 20 au 22 —**

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Prédicateurs de Carême. — MM. les Curés et Recteurs sont priés de faire connaître à l'Evêché, qui se charge de les transmettre à la *Semaine religieuse*, les noms des prédicateurs qu'ils ont choisis pour la station du Carême. Si ces prédicateurs sont étrangers au diocèse, la lettre adressée à Monseigneur ou aux Vicaires généraux doit contenir *une demande de pouvoirs*.

Les prédicateurs devront eux-mêmes, avant de commencer leurs prédications, prêter le serment antimoderniste devant le Curé ou le Recteur de la paroisse, que Monseigneur délègue spécialement à cet effet. La formule du serment sera expédiée par le Secrétariat de l'Evêché aux chefs de paroisse qui auront demandé des pouvoirs pour leurs prédicateurs ; ils devront la renvoyer ensuite, datée et signée par celui qui aura prêté serment.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, en remplacement de M. le chanoine Kérisit, démissionnaire pour cause de santé, M. Pichon, recteur de Notre-Dame de Kerbonne ;

Recteur de Notre-Dame de Kerbonne, M. Guermeur, vicaire à Saint-Louis de Brest.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Temps de la Septuagésime

Le temps de la Septuagésime comprend la durée des trois semaines qui précèdent le Carême. Il forme une des divisions principales de l'Année Liturgique, et il est partagé en trois sections hebdomadaires, dont la première porte le nom de *Septuagésime*, la seconde celui de *Sexagésime* et enfin la troisième celui de *Quinquagésime*.

Ce temps est coordonné vers la fête de Pâques pour préparer les fidèles à cette grande solennité. Elle nous apparaît déjà dans un lointain mystérieux, mais elle est bien l'objet qui déjà préoccupe l'Eglise et demande aux chrétiens de se disposer à cette fête.

Dès l'origine du Christianisme le Carême préparait les âmes à célébrer la Pâque par un temps de recueillement et quarante jours de jeûne et de pénitence. Mais comme dans ces diverses semaines il y avait des jours où l'on ne pratiquait pas le jeûne de la même manière soit en Orient, soit en Occident, l'usage s'introduisit de faire commencer le jeûne dans les semaines qui précédaient le Carême proprement dit. Ce fut lentement et progressivement que la Liturgie fixa l'époque et les jours de jeûne.

Comme dans l'Eglise latine on n'admettait pas la pratique du jeûne le dimanche, pour avoir quarante jours pleins de pénitence, on la fit commencer le mercredi des Cendres.

Le temps de la Septuagésime étant fondé sur l'époque de la Pâque, il est, par là même, sujet au retard ou à l'anticipation, selon le mouvement de cette grande fête. On appelle le 18 Janvier et le 23 Février *clefs de la Septuagésime*, parce que le dimanche qui porte ce nom ne peut pas remonter plus haut que la première de ces deux époques, ni descendre plus bas que la seconde.

Pour nous instruire des mystères de ce temps, prenons les explications de saint Augustin dans son énarration sur le psaume 148. « Il y a deux temps, dit ce grand docteur : l'un, celui qui » s'écoule maintenant dans les tentations et les tribulations de » cette vie : l'autre, celui qui doit se passer dans une sécurité et » une allégresse éternelles. Ces deux temps, nous les célébrons, » le premier *avant la Pâque*, le second *après la Pâque*. Le temps

» *avant la Pâque* exprime les angoisses de la vie présente ; » celui que nous célébrons *après la Pâque* signifie la béatitude » que nous goûterons un jour. Voilà pourquoi nous passons le » premier de ces deux temps dans le jeûne et la prière, tandis » que le second est consacré aux cantiques de joie : et, pendant » sa durée, le jeûne est suspendu. »

L'Eglise, interprète des Saintes Ecritures, nous signale deux lieux différents qui sont en rapport direct avec les deux temps dont parle saint Augustin ; ces lieux sont Babylone et Jérusalem. Babylone est le symbole de ce monde de péché, au milieu duquel le chrétien doit passer le temps de l'épreuve ; Jérusalem, est la patrie céleste au sein de laquelle il se reposera de tous ses combats. Le peuple d'Israël, dont l'histoire n'est qu'une figure de l'humanité, fut littéralement exilé de Jérusalem et retenu captif à Babylone.

Or, cette captivité, loin de Sion, dura soixante-dix ans ; et c'est pour exprimer ce mystère que, selon les princes de la Liturgie, l'Eglise a définitivement fixé le nombre septuagénaire pour les jours de l'expiation, prenant, suivant l'usage des Saintes Ecritures, le nombre ébauché pour le nombre parfait.

Pour encourager nos cœurs, au milieu des combats dont la route est semée, l'Eglise, dont la doctrine luit comme un flambeau, pour nous éclairer au milieu des ombres de la terre, nous montre un autre septénaire qui fait suite à celui que nous allons traverser. Après la Septuagésime de la tristesse, la radieuse Pâque viendra, avec ses sept semaines d'allégresse, nous apporter un avant-goût des consolations et des délices du Ciel. Après avoir jeûné avec le Christ et compati à ses souffrances, le jour viendra où nous ressusciterons en Lui, où nos cœurs le suivront au plus haut des Cieux ; et peu après nous sentirons descendre en nous l'Esprit Divin avec ses sept dons et la plénitude de ses grâces.

Dom GUÉRANGER.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Sexagésime, 15 Février :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction. — A 5 heures, conférence liturgique à la chapelle. — A 8 heures, confréries du Très Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur, de l'Adoration perpétuelle ; procession du T. Saint-Sacrement.
Jeudi : à 6 h. 30, service et messe pour les Défunts.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Sexagésime (15 Février) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 5 heures, réunion de la Congrégation de la Sainte-Vierge.
Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avis de service. — Le service anniversaire de M. le chanoine Léon, recteur de Cléder, sera chanté à CLÉDER, le *jeudi 26 Février*, à 10 h. 30.

Propagation de la Foi. — Quelques-unes des réclamations qui nous ont été adressées, ces jours derniers, au sujet du nombre d'*Annales* que nous expédions aux paroisses, nous sont parvenues trop tard, et nous n'avons pu y faire droit. Mais dès le premier envoi, nous serons en mesure de fournir aux Directeurs locaux les numéros supplémentaires qu'ils réclament et auxquels ils peuvent prétendre.

Pèlerinage des Hommes à Montmartre. — Sur le désir exprimé par plusieurs paroisses, la clôture des inscriptions au pèlerinage est reportée au 17 Février, à condition que l'on avise par lettre ou télégramme M. de Couesnongle, Kergos, Quimper, du nombre à inscrire, et de l'envoi par chèque postal, *Nantes 9*, du prix des billets.

PUPILLES DE LA NATION

Examen des bourses dans les Lycées et Collèges. — Les sessions d'examens d'aptitude aux bourses dans les Lycées et Collèges s'ouvriront :

1° Pour les garçons, le *jeudi 26 Mars 1925* ;

2° Pour les filles, le *jeudi 2 Avril 1925* ;

Les inscriptions seront reçues à la préfecture du Finistère, du *5 Janvier au 14 Mars* inclusivement.

Pièces à fournir :

Voici la liste des pièces à fournir par les aspirants et aspirantes, pupilles de la nation, qui sollicitent une *subvention d'études* de l'office départemental dans un établissement libre d'enseignement secondaire :

1° Demande d'inscription. Indiquer la série et la division (A ou B) ; le centre d'examen : Brest ou Quimper ;

2° Acte de naissance ;

3° Certificat scolaire délivré par le chef de l'établissement où le candidat fait ses études. On peut demander un imprimé pour certificat scolaire à la préfecture ou à l'inspection académique. Dans le cas où le candidat reçoit l'instruction dans sa famille, les parents en justifient par une attestation écrite ;

4° Attestation officielle de la qualité de pupille de la nation si mention n'en est pas faite sur l'extrait de l'acte de naissance.

Les pupilles de la nation sont dispensés de fournir des pièces sur papier timbré.

(Le dossier sera complété par les soins de l'Office.)

Conditions d'âge :

Par décision de M. le Ministre de l'Instruction publique, les Pupilles de la Nation, candidats et candidates aux bourses de l'enseignement secondaire, seront admis, en 1925, à se présenter sans limite d'âge à l'examen d'aptitude dans la série correspondante à la classe dont ils suivent le cours.

Toutefois, cette décision n'est pas applicable aux candidats *qui ne sont pas encore* dans un établissement d'enseignement secondaire. Ces candidats ne peuvent prendre part à l'examen dans une autre série que celle qui correspond à leur âge, à savoir :

1re	série : moins de	12	ans au 1er Janvier 1925, pour entrer en		6e ;
2e	—	— 13	—	—	5e ;
3e	—	— 14	—	—	4e ;
4e	—	— 16	—	—	3e ;
5e	—	— 17	—	—	2e ;
6e	—	— 18	—	—	1re.

Les examens auront lieu :

Pour les garçons : au lycée de Quimper et au lycée de Brest. L'appel commencera à 7 h. 1/4 du matin.

Pour les jeunes filles : au lycée de jeunes filles de Quimper et au lycée de jeunes filles de Brest. L'appel commencera à 7 h. 1/2.

Les concours de bourses pour l'enseignement primaire ne sont pas encore fixés.

Nécrologie. — M. LE VICAIRE GÉNÉRAL BRETON JEAN-FRANÇOIS. — Lorsque, au cours de la réception traditionnelle du nouvel an, Monseigneur fit part à son clergé de la nomination de M. le chanoine Breton comme vicaire général, ce furent parmi les auditeurs et bientôt dans tout le diocèse un sentiment unanime de satisfaction et l'espoir d'une longue utilisation des qualités qui avaient désigné le très sympathique Curé de Lambézellec au choix de Sa Grandeur.

Longtemps professeur et supérieur d'établissement, chargé à deux reprises de la direction de deux importantes paroisses, M. Breton apportait dans ses fonctions nouvelles une expérience éprouvée des choses de l'enseignement et de l'administration paroissiale. D'autre part, la distinction de son esprit, l'étendue de ses connaissances, l'amabilité de ses manières, indice d'un cœur très bon et sensible à l'amitié, l'autorité dont il jouissait auprès des nombreux membres du clergé qui avaient été ses élèves, tout semblait promettre à Monseigneur un collaborateur de premier choix.

La Providence en avait décidé autrement et la maladie a, au bout d'un mois, terminé, presque avant qu'elle ne fût commencée, la carrière du nouveau Vicaire général.

M. Breton n'avait que 59 ans. Né à Saint-Thégonnec, le 2 Décembre 1866, il fit de brillantes études au collège de Saint-Pol de Léon. Aussitôt après son ordination en 1890, il fut nommé, en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

même temps que le regretté M. Floc'h, auquel l'unissait une amitié quasi fraternelle, professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix. Déjà des projets se préparaient qui menaçaient le recrutement du corps professoral et surtout des chefs d'établissements dans l'enseignement libre. Une prudente et heureuse inspiration envoya M. Breton et son ami à l'Institut Catholique de Paris pour y prendre leur licence ès-lettres. Pont-Croix les revit, aussitôt leur diplôme brillamment conquis. M. Breton y occupa longtemps la chaire de Seconde et, quand, après l'expulsion de 1907, le Petit Séminaire se reforma dans les bâtiments du Likès, à Quimper, la chaire de Rhétorique.

Quoique professeur très apprécié et aimé autant que respecté de ses élèves, M. Breton se vit, avec un contentement non dissimulé, nommer, en Décembre 1909, recteur de la si chrétienne paroisse du Folgoat. Mais sept mois s'étaient à peine écoulés que Monseigneur, connaissant son dévouement, lui demandait, en Août 1910, de briser les liens qui déjà unissaient le pasteur et les ouailles, pour prendre à Brest la direction du collège de Notre-Dame de Bon-Secours, dont l'avenir, chargé de difficultés, semblait exiger son expérience, son autorité et sa prudence.

Le sacrifice lui coûta, mais il n'était pas homme à écouter ses sentiments quand un désir de son Evêque lui était exprimé. Le camail de chanoine honoraire ne tarda pas d'ailleurs à lui montrer combien Monseigneur appréciait à la fois son désintéressement et les services qu'à peine en fonctions il rendait à ce collège et qu'il lui continuait pendant onze ans.

M. Breton, cependant, n'avait pas quitté le ministère paroissial sans espoir de retour. L'Administration diocésaine ne l'ignorait pas. La cure de Lambézellec étant devenue vacante par la démission de M. le chanoine Abhervé-Guéguen, en 1921, elle y nomma le Supérieur de Bon-Secours.

Les premiers temps d'un ministère dans une paroisse de cette importance sont d'ordinaire consacrés surtout à l'étude des œuvres et des hommes et des moyens d'apostolat les mieux appropriés à leurs besoins. Les réalisations ne se font qu'ensuite. Tout en acceptant volontiers de donner son concours aux missions, M. Breton étudiait et préparait la création d'une paroisse dans l'agglomération de Kérinou et l'agrandissement de l'école des garçons. Il en était précisément au moment où ses projets bien mûris recevaient un commencement d'exécution, quand Monseigneur, faisant une deuxième fois appel à son dévouement, lui demanda d'accepter une nouvelle séparation, qui coûta plus encore aux paroissiens qu'au pasteur, pour venir prendre près de lui les fonctions de vicaire général.

Nommé le 31 Décembre, il arrivait à Quimper dans les premiers jours de Janvier. Il y apportait malheureusement une santé ébranlée à laquelle une grippe survenue presque aussitôt ajouta ses complications. Favorisé par une forte poussée de diabète, le mal fit de rapides progrès, que les soins les plus attentifs ne purent enrayer.

Dans une lettre encore pleine de son émotion et tout empreinte de sa douleur, Monseigneur a dit, la semaine passée, dans quels admirables sentiments, pleins de ferveur sacerdotale, M. Breton a vu venir l'heure de Dieu. Cette dernière séparation, acceptée avec le même esprit de foi et de docilité que les autres, allait lui apporter sa récompense. Le bon serviteur avait fait fructifier les talents que le Souverain Maître lui avait confiés. Il avait mérité d'entendre la parole qui ouvre aux justes les portes de l'éternité bienheureuse : *intra in gaudium Domini tui.*

R. I. P.

QUIMPER. — *(Saint-Corentin.)* — **Cours de liturgie pratique** : 5e cours. — *Dimanche 15 Février*, à 17 heures, à la Chapelle Neuve. Comment suivre la messe sans Paroissien, en utilisant : 1° les attitudes et les mouvements de l'assistance ; 2° les mouvements généraux du prêtre à l'autel ; 3° les deux grandes divisions de la messe : avant-messe et sacrifice ; 4° les cérémonies rattachées aux 4 fins du sacrifice ; 5° les cérémonies rattachées aux épisodes de la Passion ; 6° les cérémonies interprétées au fur et à mesure.

LESNEVEN. — **Une retraite bretonne pour les femmes** s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le *dimanche soir 1er Mars*, à 6 heures. MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer au prône.

Vie du T. R. P. Ange Le Doré, *Supérieur général des Eudistes*, par le P. J.-B. ROVOLT, de la Congrégation de Jésus et Marie. — Peu d'hommes ont eu une vie plus mouvementée et plus saintement remplie que le T. R. P. Ange Le Doré. Né à Auray, en 1834, en plein pays chouan, dans la ville Sainte de Georges Cadoudal, il est nommé, en 1870, à l'âge de trente-six ans, supérieur général de sa congrégation, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort, en 1919, après avoir été l'un des défenseurs les plus vaillants de l'Eglise. Sa vie déborde les limites de son Institut ; elle appartient en réalité à toutes les congrégations, à tous les prêtres, à tous les catholiques de France.

Pendant près de cinquante ans il mène en effet l'existence la plus laborieuse, la plus agitée, la plus pleine en œuvres apostoliques qui se puisse imaginer. Postulateur de la cause du P. Eudes, qu'il conduira jusqu'au seuil de la canonisation, il fouille les bibliothèques et les archives nationales et écrit des mémoires et des ouvrages d'une érudition énorme, d'une science théologique profonde, indispensables désormais à quiconque veut connaître la dévotion des Sacrés-Cœurs. Supérieur général, il parcourt mille fois et plus la France de part en part, visite vingt fois l'Italie, traverse dix fois l'Atlantique et fonde des maisons en Colombie, au Mexique, au Canada, aux Etats-Unis, en Espagne, en Italie, etc.

Archives diocé in de Quimper et Léon

Mais, en même temps, il se constitue le chef de la résistance aux lois sectaires ; il réunit chez lui les religieux et soutient avec eux la lutte la plus vaillante, de sorte que cette partie de la vie du P. Le Doré n'est autre que l'histoire angoissante de la persécution religieuse qui va des décrets de J. Ferry, en 1880, jusqu'à la loi de Séparation ; histoire inédite encore pour ainsi dire, et bien délicate à traiter, où apparaissent sous des jours divers les nobles figures des victimes et de leurs défenseurs.

Ce travail a été confié par ses supérieurs à l'homme que le P. Le Doré eût volontiers désigné lui-même pour parler de lui et perpétuer son souvenir parmi ses enfants et ses amis : le R. P. Rovolt, son jeune compatriote d'Auray.

Son Eminence le cardinal Charost, archevêque de Rennes, a bien voulu promettre d'écrire la préface de cette vie du P. Le Doré.

Elle comprendra deux beaux et forts volumes in-8° raisin de 4 à 500 pages chacun. Nous ne pouvons, au prix actuel de la main-d'œuvre et du papier, prendre à notre charge exclusive les frais d'une pareille publication. Nous nous sommes résolus à faire appel au public et à lancer par souscription l'édition.

La souscription est de 25 francs. Elle donnera droit, pour les souscripteurs de France, aux deux volumes *franco*. Si les souscriptions atteignaient le chiffre de 3000, 4000, 5000, il y aurait lieu à une ristourne de 3, 4 et 5 francs par souscription, ce qui ramènerait l'ouvrage à un prix des plus avantageux.

Le tirage de l'édition devant être arrêté d'après le nombre des souscripteurs, nous prions instamment les amis du P. Le Doré, que sa *vie* intéresserait, de se faire nos propagandistes dans leur entourage et de nous faire parvenir leurs souscriptions le *plus tôt possible* à l'adresse du : *Révérend Père Dagnaud, 4, rue de la Vieille-Monnaie, Besançon (Doubs). Compte de Chèques Postaux : Dijon n° 84-59.*

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Le Pape et la France.** — Dimanche matin, au Vatican, dans la salle du Consistoire, en présence du Pape, a eu lieu la lecture du décret *de tuto*, pour la canonisation de Madeleine Barat, fondatrice des « Sœurs du Sacré-Cœur », et du décret sur les miracles pour la canonisation de Jean Eudes, missionnaire, fondateur de la Congrégation de « Jésus et Marie », ainsi que de l'Ordre de la « Bienheureuse Marie, Fille de la Charité ».

Le Père général de la Congrégation des Eudistes a lu, en français, une adresse de remerciement, à laquelle Pie XI a répondu par un discours prononcé en italien.

Le Pape a parlé longuement de la signification de la solennité de ce jour.

Après avoir tiré les hautes leçons spirituelles des exemples du

bienheureux Eudes et de la bienheureuse Marie Barat, l'auguste orateur aborda la question religieuse française :

« Et enfin, Nous ne voulons pas oublier une circonstance qui, Nous le savons par d'innombrables manifestations, est pour vous, pieux et bon fils, un souvenir plein de joie et l'est pour Nous aussi, ne fût-ce que pour la satisfaction que votre joie Nous cause. Depuis l'heure à laquelle par une secrète disposition de Dieu Nous fûmes élevé au pontificat suprême, trois années se sont déjà écoulées. Malgré une incessante expérience de l'énorme poids tombé sur Nos pauvres, faibles, misérables épaules, c'est un passé au sujet duquel Nous ne pouvons point ne pas sentir la plus profonde gratitude pour toutes les bénédictions, pour l'assistance continue dont le bon Dieu a été prodigue envers Nous, grâce à une autre assistance, celle des prières par lesquelles, sur tous les points du monde catholique, les fils se serrent autour du cœur du Père commun.

» Quant à ce passé qui remonte à trois ans, Nous ne pouvons dissimuler à des fils, à de bons fils qui méritent si bien les confidences paternelles, à des fils qui savent, comme tout le monde le sait plus ou moins, ce qui se passe précisément ces jours-ci. Nous ne pouvons, disions-Nous, dissimuler Nos peines et Nos préoccupations, préoccupations relatives, Nous Nous hâtons de le dire, parce que Dieu est toujours avec Nous, c'est toujours Jésus qui conduit son navire, quel que soit celui qui, pour lui, tient le timon. Nous croyons pouvoir dire que Nous avions le droit de ne pas Nous attendre à ce qu'on se comporte et qu'on agisse à Notre égard comme on l'a fait. Nous le devions d'autant moins dans un pays qui Nous est si cher et qui porte le nom de « premier-né » dans la grande famille catholique. Réaliser et dire tout ce qui était possible pour rompre des rapports qu'on avait voulus antérieurement et qu'on s'était engagé à observer ; et cela avec le Saint-Siège qui a toujours religieusement observé ces rapports et qui, pour sa part, ne cessera jamais de les observer ; se proposer publiquement et brusquement de réduire à une autre forme et à une importance différente les rapports en question ; agir ainsi en offensant, Nous ne disons point Notre personne qui ne vaut rien et ne doit compter pour rien, mais le Saint-Siège, où dans la personne de l'indigne Vicaire réside toujours cependant la majesté de Notre Seigneur Jésus-Christ, en altérant d'ailleurs les faits comme il arrive dans les réunions publiques ; faire tout cela tandis que les rapports qu'on veut rompre subsistent toujours et le faire sans égard pour celui qui n'a pas d'autre défense que celle du bon droit, non, *tout cela n'est pas juste*, n'est pas généreux et, pour tout dire en un mot, ce n'est pas français.

» Choses tristes et déplorables. Mais voici que le cœur et la main de Dieu, suivant la coutume, tirent déjà le bien du mal. Un grand et magnifique bien, où Notre cœur trouve une consolation et des joies immenses, comme Nous eûmes déjà en ce même lieu l'occasion solennelle et l'opportunité de le dire.

Archives diocé. ain . de Quimper et Léon

» Voici déjà, en effet, se lever dans toute la France un nouveau zèle pour les suprêmes intérêts de la religion et du pays. Voici s'allumer partout une nouvelle ardeur et s'opérer un nouveau travail de coordination et de concorde, en vue des hauts objectifs que l'on vise, et si, comme Nous en avons la ferme confiance, on se garde du péril des confusions et des équivoques auquel une œuvre si difficile et si vaste ne peut échapper, cette coordination et cette concorde seront la source d'inestimables bienfaits pour la religion et pour le pays, pour l'Eglise et pour la société.

» Nous croyons fermement que tant de bien réalisé et une si grande promesse de bien sont en grande partie dus aux si nombreux et toujours nouveaux intercesseurs que, tels le bienheureux Eudes et la bienheureuse Barat, le bon Dieu accorde si largement à la France. Ainsi, Notre pensée et Notre affection retournent à la pure, sainte, très douce joie de ce jour. Ils y retournent pour féliciter tous ceux qui, avec Nous, partagent une si grande joie, pour féliciter la France surtout, à qui Dieu a accordé et accorde aujourd'hui encore de si grands trésors de sainteté, afin que se multiplient toujours davantage les intercesseurs et les protecteurs pour son bien grandissant et celui de ses fils. »

La Canonisation du Curé d'Ars. — De Rome Mgr Manier confirme la date du 31 Mai comme étant celle choisie pour la Canonisation du Bienheureux Jean-Baptiste Vianney, curé d'Ars. En conséquence, les pèlerinages organisés par le Comité de la France à Rome permettront à leurs adhérents d'assister aux cérémonies de Canonisation prévues à cette occasion.

Mort de Mgr de Ligonnès, évêque de Rodez. — Depuis mardi matin, 3 courant, le diocèse de Rodez est en deuil de son évêque.

Mgr Charles, marquis de Ligonnès Dupont, était né à Mende le 3 Octobre 1845 et par sa mère était le propre neveu de Lamartine. Après ses études secondaires, il étudia à Paris le droit et la médecine, et à raison de ses liens de parenté fut reçu par la meilleure société.

Il avait 25 ans quand la guerre de 1870 éclata : son prestige était si grand qu'il fut choisi par ses compatriotes qui le mirent à leur tête comme capitaine des mobiles.

Depuis 1871, Mgr de Ligonnès est, et sans interruption, resté maire de sa commune d'Auvillac qui lui fut fidèle jusqu'à sa mort.

D'ailleurs, jusqu'à ces derniers temps, il s'est toujours fait un devoir d'aller présider les assemblées communales.

Ce n'est qu'en 1876, c'est-à-dire à 31 ans, que Mgr de Ligonnès entra dans l'état ecclésiastique comme élève au Séminaire français, à Rome.

Rentré dans son diocèse d'origine, il fut, dès 1880, nommé professeur au Grand Séminaire de Mende, dont il devint supérieur en 1881, à l'âge de 36 ans.

En 1890, il fut nommé vicaire général et en 1902 élevé à la dignité de protonotaire apostolique.

Au lendemain de la rupture du Concordat, Pie X le choisit pour le siège de Rodez, et le 21 Février 1906 le sacrait lui-même à Saint-Pierre, à Rome, dans une cérémonie mémorable, où l'on vit le Pape donner l'onction sacrée à 14 nouveaux évêques français élus par son libre choix.

Durant les dix-huit ans qu'il a passés à Rodez, le vénéré défunt a admirablement réalisé sa devise : *In fidei lumine virtus.*

Les prêtres du diocèse de Quimper se souviendront que Mgr de Ligonnès leur a prêché deux retraites pastorales et, en reconnaissance, prieront pour le repos de son âme.

BIBLIOGRAPHIE

Chanoine PÉRENNES. — **La Mort en Basse-Bretagne,** plaquette de 21 pages, 1 franc, au profit des Œuvres de Jeunesse du diocèse de Quimper et de Léon. Voici une petite brochure pleine d'observations et de détails aussi curieux que pieux sur un sujet funèbre mais familier aux Bretons. Le Celte fut toujours intrépide devant la mort. L'Eglise, qui la lui montrait comme un simple passage d'une vie à une autre, fut tout de suite comprise de cette race qui trouvait à l'enseignement évangélique une concordance profonde avec ses sentiments. De cet accord est née cette religion de la mort avec ses rites, ses légendes, sa poésie, ses monuments, qui est si spéciale à la Bretagne, et où tout est à la fois si grave, si pieux et si doux. La brochure de M. Pérennès peut se demander à la direction des Œuvres de Jeunesse, rue Feunteunik-ar-Lez, Quimper, c/c 64-59 Nantes.

Adressez vos souscriptions au DICTIONNAIRE PRATIQUE DES CONNAISSANCES RELIGIEUSES, à la librairie *Roger, Riou-Querné*, successeur, 10, place Thiers. Morlaix, avant le 28 Février, pour profiter du prix de faveur. — *Demander les conditions.*

P. TÉQUI, Libraire-Editeur, 82, rue Bonaparte, Paris VI^e^.

Lelong (Mgr) : **Le saint Prêtre, Conférences sur les vertus sacerdotales.** — 2^e^ édition. In-12. Prix : 7 fr. 50 ; franco, 8 fr.

Cet ouvrage est un cours magistral de vie sacerdotale, un vrai trésor, une mine que les saints prêtres aimeront à exploiter. Mais de plus, il attirera ces âmes choisies auxquelles Dieu montre avec insistance, depuis quelques années, que tout se faisant dans l'Eglise par le sacerdoce, son premier intérêt est d'avoir des prêtres vraiment animés de l'Esprit de Jésus Christ et que, dès lors, elles ne doivent ménager ni prières, ni dévouement, ni immolations pour les multiplier partout, surtout en nos jours mauvais.

VIEUX LIVRES, PAPIERS ANCIENS, GRAVURES
sont achetés par *Librairie Ancienne*, 2, rue Kergariou, Quimper. — Lui écrire, se rend sur place à ses frais.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureau : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.894 A.
Agent : M. JEAN LAVIEC, 3, venelle aux Prêtres, MORLAIX.



FONDERIE DE CLOCHES
Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804
Société Anme des Etablts GRIPON Sucr
59 & 61, rue Yves-Collet, **BREST** (Fin.) Tél. 2.64
BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS
BEFFROIS en fer & en bois.
RÉFÉRENCES, DEVIS ET CATALOGUES SUR DEMANDE
FOURNITURES ET RÉPARATIONS
LIVRAISON RAPIDE

Chaussures de Luxe et de Fatigue.
MAISON DE CONFIANCE
Mlle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur
25, Rue Kéréon — Quimper — *Rue Kéréon, 25*
CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ
CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles.
-:- PARAPLUIES -:-
RÉPARATIONS DE CHAUSSURES

LA PETITE BRETONNE
10, rue de Locronan, QUIMPER
près la Providence
se recommande à tous Etablissements religieux pour leur fournir, à des prix spéciaux et en toute confiance :
CONFITURES, BONBONS & CHOCOLAT
Garantis première qualité. R. C. 2.658.

40e ANNÉE. Vendredi 20 Février 1925. N° 8.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Février. — Quinquagésime. Semi-double. Violet.
A la messe, mémoires de la Chaire de S. Pierre et de S. Paul.
A vêpres, mémoires du suivant, de la Chaire de S. Pierre et de S. Paul.
Lundi, 23. — S. Pierre Damien, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Mardi, 24. — S. Mathias, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.
Mercredi 25. — Les Cendres. Violet.
Jeudi, 26. — De la Férie. Violet.
Vendredi, 27. — De la férie. Violet.
Samedi. 28. — S. Ruellin. Evêque. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 1er Mars. — 1er du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Riec	du 22 au 25 Février.
Le Pouldu et Botmeur	du 26 au 28 —
Lanhouarneau	le 1er Mars.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. — Le Comité diocésain de la Ligue de Défense et d'Action catholique a tenu sa première séance, lundi 16 Février. Les Comités paroissiaux devront être créés dans tout le diocèse avant Pâques. Dès qu'ils seront constitués, ils en informeront M. l'abbé Le Goasguen.

II. Nominations — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Saint-Louis de Brest, M. Guillou, vicaire à Saint-Martin de Morlaix ;

Vicaire à Saint-Martin de Morlaix, M. Laot, vicaire à Plounéventer ;

Vicaire à Plounéventer, M. Le Corre, maître d'étude au collège de Lesneven.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III. Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations

pour 1925.

MOIS	DATES	JOURS de la SEMAINE	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
AVRIL	22	Mercredi..	Hanvec. — Saint-Eloy.....	Rumengol. *
	23	Jeudi.....	L'Hôpital-Camfrout.....	Logonna-Daoulas. *
	24	Vendredi..	Daoulas.....	Irvillac. *
	25	Samedi....	Saint-Urbain.....	Dirinon.
	26	Dimanche.	Plouédern. — Trémaouézan.	La Roche-Mce. — Launeufret.
	27	Lundi	Plougastel-Daoulas.....	Loperhet.
	28	Mardi.....	Ploudiry. — Loc-Eguiner...	La Martyre.
	29	Mercredi..	Le Tréhou. — Tréflévénez.	
	30	Jeudi.....	Landerneau.....	Pencran. — Ecole St-Joseph.
MAI	1	Vendredi..	Ploudaniel.....	Trégarantec. — Saint-Méen.
	2	Samedi ...	Le Folgoat. — Lanarvily. — Kernouès.	
	7	Jeudi.....	Lesneven.....	Collège Saint-François.
	8	Vendredi..	Plouider.....	Plounéour-Trez.* — Goulven.
	9	Samedi ...	Kerlouan.....	Guissény. *
	10	Dimanche.	Saint-Frégant.....	Kernilis. — Loc-Brévalaire.
	11	Lundi	Plouguerneau.	
	12	Mardi.....	Lannilis. — Tréglonou.....	Landéda.
	13	Mercredi..	Saint-Pabu.....	Plouguin. *
	14	Jeudi.....	Guipronvel. — Tréouergat...	Milizac. *
	15	Vendredi..	Lanrivoaré.....	Ploudalmézeau. * — Lampaul-Ploudalmézeau.
	16	Samedi....	Landunvez.....	Porspoder. — Lanildut.
	17	Dimanche.	Plourin.....	Brélès.
	18	Lundi	Plouarzel. — Lampl-Plouarzl.	Ploumoguer. * — Lambert.
	19	Mardi.....	Le Conquet. — Trébabu	Plougonvelin. *
	20	Mercredi..	Plouzané. — Loc-Maria.....	Saint-Renan. *
JUIN	8	Lundi	Saint-Martin de Brest.....	Saint-Michel.
	9	Mardi.....	Adoration.— Pnat du Pilier-Rge	Paroisse du Pilier-Rouge.
	10	Mercredi..	Les Carmes.....	Ecle N.-D.de Bonne-Nouvelle.
	11	Jeudi.....	Saint-Louis.....	Collège N.-D.de Bon-Secours.
	12	Vendredi..	Recouvrance.....	Collège Saint-Louis.
	13	Samedi....	La Retraite.	

En raison du voyage de Monseigneur à Rome, la Confirmation ne sera donnée, dans les autres paroisses de l'archiprêtré de Brest, qu'après la Fête-Dieu. Un itinéraire spécial sera publié ultérieurement.

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Les paroisses simplement convoquées pourront se rendre dans une paroisse différente plus à leur convenance, mais à condition que la demande en soit faite à l'Evêque, le plus tôt possible.

N. B. — Monseigneur ne restera pour le repas du soir et pour la nuit que dans les paroisses marquées d'un *.

Arrêté à Quimper, le 2 Février 1925.

† **ADOLPHE,**
Evêque de Quimper et de Léon.

IV. Prédicateurs de Carême. — Les prédicateurs déjà annoncés à l'Evêché, sont pour :

QUIMPER, *Saint-Corentin :* Station française, le R. P. Willaërt, missionnaire de Lille (Nord) ; Station bretonne, le clergé paroissial, et pour la retraite pascale du 22 au 28 Mars, M. Le Pape, recteur de Guengat.

QUIMPER, *Saint-Mathieu :* Station française, le R. P. Eliacin, capucin, gardien du couvent de Lorient ; Station bretonne, M. Arhan, recteur de Treffiagat.

CONCARNEAU : le R. P. Douarin, missionnaire de la Société de Marie, du Bienheureux Grignon de Montfort.

BREST, *N.-D. du Carmel :* le R. P. Calmet, missionnaire de la Société de Marie, du Bienheureux Grignon de Montfort.

BREST, *Saint-Michel :* Station française, M. l'abbé Morice, docteur ès-lettres ; Station bretonne, M. l'abbé Quillévéré, vicaire à Lambézellec.

SAINT-POL DE LÉON : M. l'abbé Madec, professeur à l'Institution N.-D. du Creisker ; et M. Hamon, professeur à l'école N.-D. de Bon-Secours, à Brest.

LANDERNEAU : Station française, le R. P. Lucien Bréhier, franciscain, de la résidence de Saint-Brieuc ; Station bretonne, M. l'abbé Soubigou, vicaire à Plouédern.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Tanguy, ancien vicaire de Landivisiau, décédé à Saint-Pol de Léon, le 13 Février.

VI. Mandement pour le saint Temps du Carême. — Après en avoir conféré avec Nos vénérables Frères les Doyen, Chanoines et Chapitre de Notre insigne église Cathédrale ;

Le Saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE Ier

Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint Temps du Carême, en observant tout d'abord les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Nous leur donnons connaissance de ces lois en les informant que le Saint-Siège Nous permet de reporter au mercredi l'abstinence prescrite en Carême le samedi.

ARTICLE II

La loi de l'*abstinence* est obligatoire pour tous les fidèles, dès l'âge de sept ans accomplis.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cette loi défend de faire usage de viande et de jus de viande. — Mais elle permet l'usage des œufs, du lait, du beurre, du fromage, et l'emploi de la graisse pour apprêter les aliments (1).

Les jours où il est permis de faire gras, il n'est plus défendu de manger de la viande et du poisson au même repas.

Il y a obligation d'observer l'abstinence : 1° tous les vendredis de l'année ; 2° le mercredi des Cendres et tous les autres mercredis du Carême, et le Samedi-Saint, jusqu'à midi ; 3° les trois jours (mercredi, vendredi, samedi) des Quatre-Temps ; 4° les vigiles de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël, quand ces vigiles ne tombent pas le dimanche.

L'obligation de l'abstinence cesse les jours de fêtes de précepte, c'est-à-dire en France, aux fêtes de Noël, de l'Assomption et de la Toussaint, quand elles tombent un vendredi.

Article III

La loi du *jeûne* est obligatoire pour les fidèles, à partir de vingt et un ans accomplis jusqu'à soixante ans commencés.

Cette loi prescrit de ne faire dans la journée qu'un seul repas. — Elle permet pourtant à ceux qui jeûnent de prendre, en outre, le matin et le soir, un léger supplément de nourriture, dans les conditions et les limites qu'autorisent les coutumes ou usages légitimes.

D'après l'usage reçu dans notre diocèse, on peut prendre le soir, à la collation, mais en moindre quantité qu'au repas ordinaire, toute sorte d'aliments maigres, y compris lait, beurre et fromage ; mais les œufs sont interdits.

Pour la réfection du matin, on peut prendre, sans lait, du café, du thé ou du chocolat, et une petite quantité de pain.

Quand l'usage de la viande est permis un jour de jeûne, les fidèles tenus au jeûne ne peuvent user d'aliments gras qu'une fois dans la journée, au repas principal.

Il y a obligation de jeûner : 1° tous les jours du Carême, sauf les dimanches ; l'obligation prend fin le Samedi-Saint à midi ; 2° les trois jours des Quatre-Temps ; 3° les

(1) Afin de prévenir certaines interprétations abusives de cet article, Nous faisons expressément remarquer qu'il s'agit uniquement, dans cette concession, de saindoux ou d'autre graisse, quelle qu'elle soit, mais nullement de viande, lard, jus ou bouillon de viande ou de lard.

vigiles de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël, qui tombent un autre jour que le dimanche (1).

Article IV

Les fidèles peuvent être exemptés, ou dispensés, soit de l'abstinence, soit du jeûne, en raison de leur état de santé, de leurs fatigues, de leurs travaux, etc. MM. les Curés et Recteurs useront des pouvoirs que leur confère le Droit canonique en cette matière (Can. 1245 § 1). De plus, Nous autorisons MM. les Chanoines pour Nos diocésains, les Supérieurs et Aumôniers pour les communautés et pensionnats dont ils sont chargés, les Confesseurs pour leurs pénitents, à accorder les permissions qui leur paraîtraient justifiées par des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

Article V

Nous exhortons les fidèles à compenser par des bonnes œuvres, et spécialement par des aumônes proportionnées à leurs ressources, les adoucissements apportés par l'Eglise à l'ancienne rigueur de la pénitence.

Nous leur demandons, avec instance, de ne pas oublier, dans leur charité, les Œuvres diocésaines dont les charges se multiplient avec le nombre.

Ces aumônes seront remises à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers, ou déposées dans un tronc spécial pour être envoyées au Secrétariat de l'Evêché.

Les pauvres qui n'auraient pas les moyens de faire une aumône, même légère, pourront y suppléer en récitant, chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

Article VI

Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascale s'ouvrira, pour le diocèse, le dimanche de la Passion, et finira le second dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Dès le quatrième dimanche du Carême, MM. les Curés et Recteurs liront en chaire la traduction du canon 859 § 1

(1) Dans le diocèse de Quimper, on n'est point tenu au jeûne la veille de la Pentecôte, en vertu d'une coutume plus que centenaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

du Code de Droit canonique (1) et rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la Communion pascale.

On lira et expliquera également la traduction du canon 854 sur la Communion des enfants (2). Les enfants qui ont atteint l'âge de raison et qui réunissent les conditions exigées par le canon précité sont tenus de communier à Pâques.

Les parents sont obligés de présenter, et MM. les Curés et Recteurs de préparer les enfants à la communion pascale sous peine de manquer gravement à leur devoir.

Article VII

La quête pour le Denier du Culte sera faite, autant que possible, avant Pâques. Les fidèles comprendront la nécessité qui s'impose à eux, en conscience, de pourvoir à l'entretien du clergé.

Les offrandes ainsi recueillies seront intégralement transmises, au plus tard vers la fin de Juin, au Secrétariat de l'Evêché, pour être, avec le concours de la Commission de contrôle, affectées au traitement du clergé.

---

(1) Canon 859 :

§ 1. Tout fidèle de l'un et l'autre sexe, parvenu à l'âge de discrétion, c'est-à-dire dès qu'il a l'usage de la raison, doit, au moins une fois chaque année, pendant le Temps pascal, recevoir le sacrement de l'Eucharistie, à moins que, d'après l'avis du curé ou de son confesseur, pour une cause raisonnable, il ne doive s'en abstenir pour un temps.

(2) Canon 854 :

§ 1. L'Eucharistie ne doit pas être administrée aux enfants qui, en raison de la faiblesse de leur âge, n'ont encore ni la connaissance ni le goût de ce sacrement.

§ 2. Pour que la sainte Eucharistie puisse et doive être administrée aux enfants en péril de mort, il suffit qu'ils sachent distinguer le corps du Christ de la nourriture ordinaire et l'adorer avec révérence.

§ 3. Hors du danger de mort, il faut une connaissance plus complète de la doctrine chrétienne ; une préparation plus soignée est à bon droit requise, à savoir celle qui consiste au moins dans la connaissance, proportionnée à leur intelligence, des mystères de la foi nécessaires de nécessité de moyen, et qui leur permet de s'approcher de la sainte Table avec la dévotion que comporte leur âge.

§ 4. Le jugement des dispositions suffisantes des enfants, pour être admis à la première communion, appartient à leur confesseur et aux parents ou à ceux qui les remplacent.

§ 5. Mais c'est du devoir du curé de veiller, même par examen, si dans sa prudence il le juge opportun, à ce que les enfants n'approchent pas de la sainte Table avant d'avoir l'usage de la raison ou sans les dispositions suffisantes ; il doit également avoir soin de faire communier au plus tôt ceux qui ont l'usage de la raison et sont suffisamment disposés.

Article VIII

Nous renouvelons d'une manière toute spéciale, les prescriptions antérieures touchant les quêtes qui doivent se faire : pour les Séminaires, à Pâques, la Pentecôte, l'Assomption et Noël ; pour les Lieux Saints, pendant les offices du Vendredi-Saint ; pour le Denier de Saint-Pierre, le jour de la solennité des Apôtres Pierre et Paul ; pour l'Œuvre des Cercles et Patronages, le dimanche du Rosaire.

Nous recommandons en outre très particulièrement à la charité des fidèles, l'Œuvre des Ecoles chrétiennes, qui répond à l'un des besoins les plus urgents et les plus graves de l'heure présente, et Nous rappelons qu'une quête est faite, le jour de l'Ascension, dans toutes les églises, pour l'Institut catholique d'Angers et les écoles chrétiennes du Diocèse.

Le danger des mauvais livres dans les écoles communales demeurant toujours grave, Nous demandons aux prêtres et aux fidèles d'ajouter à leurs prières publiques ou privées la formule suivante : « Des écoles sans Dieu et des maîtres sans foi, délivrez-nous, Seigneur ».

Article IX

L'Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre doit être établie dans toutes les paroisses sans exception. MM. les Curés et Recteurs voudront bien veiller à la création des Comités, là où ils n'existent pas encore. Ils provoqueront de nouvelles adhésions à l'Œuvre, feront recueillir les souscriptions des adhérents, et annonceront à temps la quête spéciale du dimanche des Rameaux.

Article X

Nous rappelons au clergé et aux fidèles leur devoir de maintenir ou d'instituer, en dehors de tous les partis politiques, des Ligues de Défense et d'Action Catholique paroissiales, en vue de promouvoir les Œuvres, et de défendre les droits et les intérêts catholiques.

Ces associations locales seront centralisées dans la Ligue Catholique diocésaine, sous la présidence de l'Evêque.

Article XI

Nous autorisons la bénédiction du Très Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu, à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Et seront Notre présente Instruction pastorale et Notre Mandement lus et publiés dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre diocèse, le dimanche de la Quinquagésime et les dimanches qui suivront.

Donné à Quimper, en Notre maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 2 Février 1925, en la fête de la Purification de la Bienheureuse Vierge Marie.

PAR MANDEMENT :

Y. PERROT, CHAN. HON.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Quinquagésime, 22 Février :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures. — Prières des Quarante-Heures, exposition du Très Saint-Sacrement, de la 1re messe à la fin des vêpres ; à la bénédiction, chant du *Miserere* et du *Parce Domine* — Réunion à la chapelle, à 7 heures, des Enfants de Marie, à 4 heures, du Tiers Ordre.

Lundi et *mardi :* exposition et prières comme la veille, grand'messe à 9 heures, vêpres à 4 heures.

Mercredi des Cendres : messes à 6, 7, 8 et 10 heures (grand'messe), bénédiction et imposition des Cendres.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de la Quinquagésime (22 Février) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Dimanche, lundi et *mardi*, prières des Quarante-Heures : le Saint-Sacrement sera exposé depuis la fin de la première messe jusqu'à l'issue des vêpres, qui seront chantées à 4 heures, lundi et mardi.

Mercredi des Cendres : imposition des Cendres aux messes de 6 et 7 heures. A 8 heures, bénédiction des Cendres et grand'messe.

Jeudi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés

Vendredi : 8 heures du soir, exercice du Chemin de la Croix, en commun.

Avis de service. — Le service de huitaine pour M. Tanguy sera chanté à RIEC, *samedi 21 Février*, à 10 heures.

Nécrologie. — M. TANGUY JEAN. — Après une longue et douloureuse maladie, M. Jean Tanguy a rendu son âme à Dieu, vendredi dernier. Ça été une sainte mort, dans toute la beauté de

l'expression : et donc, une mort heureuse. Ce sont les insensés, nous dit l'Esprit Saint, qui prêtent au trépas du juste un aspect terrifiant, alors que, au rebours, ce trépas établit le juste dans la paix, dans la béatitude sans limite et sans fin.

M. Tanguy naquit à Riec, en 1870, au foyer d'une famille foncièrement chrétienne, qui, de temps immémorial, donne là-bas l'exembre des vertus publiques aussi bien que privées. Enfant, sur les bancs de l'école et du cathéchisme ; élève au Petit, puis au Grand Séminaire, à l'estime de ses camarades et de ses maîtres, il remplit consciencieusement ses devoirs d'étudiant, menant de front la piété et le travail.

Lorsque l'onction sacerdotale, objet de ses vœux, lui eut été conférée, l'autorité diocésaine le jugea digne, après un court passage à Trégunc, de travailler à la gloire de Dieu dans l'importante paroisse de Landivisiau. M. Tanguy se donna de tout cœur à ces chères âmes dont il garda toujours le meilleur souvenir.

Hélas ! ce dévouement ne fut pas de longue durée. Le vicaire, aimé de tous, dut quitter le ministère actif, au bout do 9 ans, pour raison de santé, et demander accueil à l'Hospice de Quimperlé, où de dévouées religieuses lui prodiguèrent les meilleurs soins. Dans cette inaction pénible, l'âme, pourtant, montrait, par sa maîtrise sur le corps, qu'elle restait entièrement à Dieu et aux âmes.

La guerre éclate. Dans les collèges, comme dans les paroisses, les prêtres se raréfient. M. Tanguy, malgré sa santé précaire, accepte un poste de confiance au collège de Saint-Pol. Ce poste, en dépit des fatigues, il le gardera dix ans, à la complète satisfaction et des écoliers et des Supérieurs de la maison, MM. les chanoines Floch et Mesguen. Vint une heure cependant où le bon prêtre, l'éducateur expérimenté, dut rendre les armes, si je puis m'exprimer ainsi. M. Tanguy entra à la Maison Saint-Joseph, où il édifia tout le monde durant huit mois d'une terrible épreuve. Un cancer lui rongeait l'œsophage, et le traitement le plus moderne par le radium ne réussit pas à en enrayer les progrès. Un recours à l'intercession de la « petite Sœur Thérèse » lui obtint du moins le courage de supporter ses souffrances avec une résignation toute filiale à la volonté divine. Un confrère s'apitoyant : « Non, non, réjouissez-vous plutôt avec moi de ce que le bon Dieu daigne me faire pâtir un peu pour l'expiation de mes fautes, pour la paix de l'Eglise, pour le salut de la France. » M. Tanguy fut doux envers la mort comme il ne cessa d'être bon et affable à son entourage. La céleste libératrice, par un juste retour, usa de mansuétude à son endroit. Il expira dans le baiser du Christ, les lèvres collées sur son Crucifix et son chapelet, qui, au cours de sa maladie, ne le quittèrent pas un instant. Que par l'infinie miséricorde, l'âme de M. Tanguy soit bientôt admise — si déjà cette grâce ne lui a pas été accordée — dans l'éternel séjour du rafraîchissement, de la lumière et de la paix !

R. I. P.

Archives diocésa[illegible]s de Quimper et Léon

LIGUE DE DÉFENSE ET D'ACTION CATHOLIQUE. — **Réunion du Comité diocésain.** — Lundi, à 1 heure 1/2, le Comité diocésain se réunissait à l'Evêché sous la présidence de Monseigneur l'Evêque. Une quarantaine de membres, venus de tous les points du diocèse, avaient répondu à l'appel qui leur avait été adressé.

Après la prière, Monseigneur souhaite la bienvenue aux membres présents, excuse quelques absents retenus par la maladie ou par des obligations pressantes, et définit le rôle du Comité diocésain qui doit être le rouage central de la nouvelle organisation.

Ce Comité a pour président laïque M. le commandant Vannier, de Pouldavid, et comme vice-présidents, MM. P. Manière et A. Le Goaziou, de Quimper.

En font partie de droit, MM. les Vicaires généraux, MM. les Directeurs des Œuvres, MM. les Curés-Archiprêtres, MM. Caroff, président des Associations de Chefs de Famille, Guyonvarc'h, président de la Jeunesse Catholique, et Cadiou, président de l'Association des Prêtres Anciens Combattants.

Ont été en outre invités à entrer dans ce Comité, un Curé-Doyen et trois ou quatre laïques par archiprêtré. Ce sont MM. les Curés de Concarneau, de Ploudalmézeau, de Plouescat, de Lanmeur, de Pleyben et de Bannalec, et MM. de Couesnongle, Queinnec, avoué, Pennarun, maire de Briec, et Dr Dubois, pour l'archiprêtré de Quimper ; MM. le Ct Mazurié, Henri Le Goasguen, Masseron, Dr Odeyé et Thomas, maire de Plougastel-Daoulas, pour l'archiprêtré de Saint-Louis de Brest ; MM. de Guébriant, Senneville et du Penhoat, pour l'archiprêtré de Saint-Pol de Léon ; MM. Le Hir, de Guerdavid et N..., pour l'archiprêtré de Morlaix ; MM. Le Doaré, Coïc et le Dr Vourc'h, pour l'archiprêtré de Châteaulin ; MM. le Dr Miroux, Jean Peyron et Demimuid de Beaulieu, pour l'archiprêtré de Quimperlé.

Une commission permanente sera présidée par M. le vicaire général Cogneau. Elle sera composée de MM. Vannier, président laïque, P. Manière et A. Le Goaziou, vice-présidents, et de MM. A. Le Roy et J. Le Goasguen.

Monseigneur, après ces brèves explications, donne la parole à M. le Ct Vannier qui, en quelques mots énergiques, et avec un accent militaire qui dit sa volonté d'action, définit le but de la nouvelle organisation : non pas seulement se lamenter et se défendre, mais occuper les positions avancées en en délogeant l'ennemi. L'Alsace-Lorraine, dit-il, nous a donné l'exemple. Le reste de la France suit, et déjà l'on constate que nos adversaires hésitent dans l'exécution de leurs projets. La tactique est donc bonne : il faut y persévérer.

A son tour, Monseigneur constate ce premier résultat de la Défense catholique, mais il tient à mettre l'assistance en garde contre les illusions. N'attendons pas des succès foudroyants. La victoire ne sera donnée qu'à notre constance. Nous visons surtout deux objectifs précis, garder nos congrégations et sauver nos écoles.

L'Evêque a déjà donné, dans sa Lettre Pastorale du 25 Décembre dernier, ses instructions sur ces deux points. Il les confirme.

M. le chanoine Salomon pose alors une question précise au sujet du refus d'autorisation qui pourrait être opposé, par le Conseil départemental, à l'emploi dans les classes de garçons d'institutrices qui ne sont pas parentes du directeur de l'Ecole. Cette question donne lieu à un très intéressant échange de vues où interviennent MM. Le Hir, H. Le Goasguen, Masseron, Nicol. Le problème, assez complexe, sera étudié de très près. Il faut néanmoins signaler immédiatement qu'il serait odieux de voir refuser à quelques membres de l'Enseignement privé une autorisation qui est très largement accordée aux maîtresses de l'Enseignement public.

Monseigneur, reprenant son exposé des buts de la Ligue, explique qu'elle veut surtout donner à ses membres une mentalité vraiment catholique qui les porte à s'intéresser activement à la vie religieuse et aux œuvres paroissiales et diocésaines. Il faut qu'ils connaissent leurs droits comme leurs devoirs et, qu'en un mot, ils deviennent des catholiques conscients.

A une question du Ct Mazurié, qui demande si les autres œuvres doivent disparaître et se fondre dans la nouvelle organisation, Monseigneur répond par un non catégorique. Ces œuvres ont leur raison d'être qui subsiste et un but spécial qu'il faut poursuivre.

On en arrive ensuite à l'organisation du Comité paroissial. Son but sera de venir en aide à l'action du prêtre qui en sera l'âme et le président de droit, d'étendre et de faire rayonner cette action dans la paroisse. Une discussion s'ouvre sur l'importance numérique à donner à ce comité. Elle sera variable suivant l'importance même de la paroisse et l'intensité de sa vie chrétienne. Il est essentiel, en tout cas, que les adhérents signent leur adhésion, comme il est prévu sur la carte qui devra leur être remise à chacun.

Quel sera le programme d'action de ces Comités ? On entend sur ce sujet un intéressant exposé du Ct Vannier sur les initiatives qu'il a déjà prises ou qu'il se propose de prendre dans son canton de Douarnenez. On insiste sur la nécessité de préparer une forte équipe de conférenciers qui se tiendrait à la disposition des Comités locaux, paroissiaux ou cantonaux. D'ailleurs, la création d'un *bulletin*, à périodicité variable suivant les besoins, préparera la matière où pourront puiser les conférenciers.

Une intervention de M. Mazurié permet à Monseigneur de préciser ce que l'on attend des Comités cantonaux : ils seront les intermédiaires entre les Comités de paroisses et le Comité diocésain.

La menace de l'Ecole unique, sur laquelle M. le vicaire général Cogneau attire vivement l'attention de l'assistance, est ensuite examinée. Elle devra faire l'objet d'une étude approfondie surtout de la part des conférenciers qui seront appelés à l'exposer à des auditoires que pourraient séduire les sophismes des inventeurs de cette nouvelle panacée. L'assemblée examine enfin les moyens d'empêcher la réalisation du monopole que cette réforme entraîne-

Archives diocé[illegible]ne de Quimper et Léon

rait avec elle, et, avant de clore la séance par la prière, l'heure s'avançant et le programme à peu près épuisé, Monseigneur donne lecture des télégrammes suivants adressés au Nonce et à l'Evêque de Marseille :

Nonce Apostolique,
10, avenue Président-Wilson, Paris, 16e.

Catholiques diocèse Quimper profondément atteints dans leur attachement au Saint-Père par injure faite au Saint-Siège, protestent auprès de son vénéré et très aimé Représentant de leur filiale soumission et s'engagent à poursuivre énergiquement maintien ambassade au nom majorité des Français.

ÉVÊQUE DE QUIMPER. *Ct VANNIER.*

Monseigneur Champavier, évêque Marseille.

Catholiques diocèse Quimper profondément émus par attentat commis contre prêtres et laïques diocèse Marseille, flétrissent criminel assassinat et prient Votre Grandeur et familles des victimes agréer hommage, respectueuses condoléances.

ÉVÊQUE DE QUIMPER. *Ct VANNIER.*

Monseigneur a reçu de Son Exc. le Nonce apostolique la réponse suivante à son télégramme :

Paris, le 17 Février 1925.

Monseigneur,

Profondément touché par les nobles sentiments que Votre Grandeur a bien voulu me témoigner en Son nom et au nom des Catholiques de Quimper à l'occasion du vote de la Chambre pour la suppression de l'Ambassade auprès du Vatican, je m'empresse de Lui en exprimer ma vive reconnaissance.

Connaissant le parfait attachement de Votre Grandeur au Saint-Siège — attachement dont Elle a donné de si nombreuses preuves — aussi bien que Son grand amour pour la France, je comprends la douleur qu'Elle doit ressentir dans ces pénibles moments et c'est de tout cœur que je m'associe à Ses sentiments.

En Vous remerciant aussi des paroles de sympathie que Votre Grandeur a voulu dire à mon adresse et qui me sont bien précieuses, je profite de l'occasion pour Lui renouveler l'expression de mon profond et respectueux dévouement en N. S.

† *B. CERRETTI,*
Archevêque de Corinthe, Nonce Apostolique.

Nota. — Un compte rendu plus détaillé sera adressé ultérieurement à toutes les paroisses.

Quimper. — **Nécrologie.** — Vendredi matin ont été célébrées, en l'église Saint-Mathieu, les obsèques de M. Arthur Autrou, le maître sculpteur sur bois bien connu de notre ville. Il était le doyen de cette pléiade d'artistes qui ont, ces derniers temps, renouvelé l'industrie du meuble breton, surtout du meuble d'église.

Son inspiration, très personnelle, unissait la manière des maîtres anciens, dont il connaissait à fond les remarquables œuvres religieuses, à la technique et aux hardiesses de l'art le plus moderne. Ses stalles de Beuzec-Conq et surtout, dans la même église, son autel de Sainte-Anne auquel il mettait la dernière main et qui, de l'aveu des connaisseurs, approche du chef-d'œuvre, avec ses colonnes torses si élégantes et si originales, resteront comme les pièces les plus caractéristiques de son genre et de son talent. Il avait déjà donné à l'église Saint-Mathieu sa chaire et à celle de Penhars son maître-autel. Il venait de voir bénir, par Monseigneur l'Evêque, le monument si pieux et si émouvant dans son dessin, si délicatement fouillé dans son détail, que la paroisse de Saint-Mathieu lui avait demandé pour le consacrer au souvenir de ses Morts de la guerre et de sa Mission de 1922. La mort est venue, l'enlevant à 68 ans, en pleine maturité de son talent, tandis qu'il se préparait à réaliser un projet de Vierge depuis longtemps caressé. L'artiste chez lui s'était donné, en effet, comme idéal de réaliser sa foi. Il collaborait au désir de Pie X, qui voulait voir les fidèles « prier devant de la beauté ». Nous recommandons l'âme du bon « imagier » chrétien aux prières de nos lecteurs.

Appel aux Prêtres et aux Religieux mutilés de guerre. — « La section de mutilés et de pensionnés des Ligues « Pac » et « Drac » prie instamment tous les prêtres et religieux A. C. mutilés ou plus généralement bénéficiaires de la loi des pensions (31 Mars 1919), de donner sans retard leur nom, leur adresse, leur taux d'invalidité aux secrétariats des Ligues « Pac » et « Drac », 36, rue du Montparnasse, Paris 6e.

La Section des mutilés de « Pac » et « Drac » se propose d'unir ses efforts à ceux des autres associations de mutilés, en vue de la défense des intérêts corporatifs des mutilés et des pensionnés. »

Nos curés de campagne à Rome pour la Canonisation du Curé d'Ars. — Jean-Baptiste Vianney, modèle des curés de campagne, gloire de l'Eglise de France, va recevoir les honneurs des autels.

L'*Œuvre des Campagnes* — dont il est le Patron — voudrait honorer dignement le nouveau Saint en permettant à beaucoup de ses frères dans le pastorat rural, d'aller à Rome même assister à sa canonisation, tout en y accomplissant leur voyage jubilaire, et en y apportant, par leur seule présence, l'éclatant témoignage de la vitalité de la France chrétienne.

La modicité de leurs ressources personnelles leur interdirait ce voyage si l'on ne venait à leur aide.

Nous ouvrons à cet effet une souscription nationale.

Non seulement tous les associés de l'*Œuvre* qui, depuis trois quarts de siècle, les secourt moralement et matériellement, mais encore tous les catholiques français voudront donner à une si noble

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tâche l'ampleur qu'elle mérite en envoyant leurs offrandes à notre Siège central (2, rue de la Planche, Paris, VII[e]).

D'accord, bien entendu, avec Nosseigneurs les Evêques qui seront priés de désigner les bénéficiaires, nous nous efforcerons de répartir *les bourses de voyage* entre les diocèses de la façon la plus équitable.

Par ailleurs, l'*Œuvre des campagnes* se propose d'organiser à Paris, à l'occasion de la prochaine canonisation, une grande *Fête religieuse* dont le programme sera annoncé prochainement, après approbation de S. Em. le Cardinal Dubois.

— *Le Secrétariat de l'Evêché transmettra volontiers au Comité central les offrandes qui lui seraient adressées.*

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rennes. — **La Journée de Défense religieuse.** — Rennes a eu, dimanche dernier, sa journée de protestation contre les lois d'exception et de persécution dites lois laïques. 45.000 catholiques se sont rassemblés au Champ-de-Mars et se sont rendus en cortège, dans le plus grand ordre, à la place Hoche, où ils ont entendu de magnifiques discours de MM. Hardouin, avocat, Bergey, député, Jénouvrier, séateur. Son Em. le cardinal Charost prit ensuite la parole et, dans une superbe envolée, défia la Maçonnerie socialisante de jamais établir sur nous sa tyrannie niveleuse. L'ordre du jour suivant fut ensuite voté par acclamation :

45.000 catholiques réunis à Rennes, sous la présidence du Cardinal-Archevêque et de leur compatriote Mgr Guichard, vicaire apostolique du Haut-Congo, successeur du grand Français que fut Mgr Augouard, après avoir acclamé les discours de M. Hardouin, de M. l'abbé Bergey, député de la Gironde, de M. le bâtonnier Léon Jénouvrier, sénateur d'Ille-et-Vilaine et ancien vice-président du Sénat, élèvent leur ardente protestation :

1° Contre la suppression de l'ambassade au Vatican, qui abaisse au dehors l'influence et l'honneur de la France et qui offense très grandement, au dedans, des millions de catholiques qui se sentent humiliés dans leur piété filiale envers le Souverain Pontife et humiliés aux yeux des catholiques du monde entier ;

2° Contre l'injonction maçonnique d'introduction en Alsace-Lorraine des lois dites « laïques », qu'il faudrait appeler de leur vrai nom « déchristianisatrices ». Ils rappellent que, sur ce point, l'honnêteté même de la France est en cause ; ils ne cessent de réclamer l'abrogation : 1° de la loi sur le divorce, destructrice de la famille et de la vitalité françaises ; 2° des lois d'exception qui excluent les Congrégations du droit commun des associations et, par un qualificatif infamant, les déclarent déchues du droit d'enseigner ;

Considérant que la loi doit être l'expression et la codification

de la justice sans laquelle, affirme le plus grand des docteurs catholiques, « elle n'est qu'iniquité » ;

Se déclarent prêts à s'opposer à toute persécution qui se masquerait d'une légalité inique par une résistance que rien ne pourrait forcer, résolus à s'associer et à s'organiser pour combattre sans arrêt l'oppression maçonnique qui a déclaré, elle-même, qu'il s'agissait d'une guerre à mort entre elle et le catholicisme ;

Unissent toute la Fédération diocésaine déjà constituée en nos 385 Unions paroissiales à la Fédération nationale catholique dont le président est le glorieux général de Castelnau.

Marseille. — **Le sang coule pour la cause catholique.** — Le lundi 9 Février, le général de Castelnau donnait à Marseille une conférence privée aux adhérents de la Ligue diocésaine de Défense et d'Action catholique. Une contre-manifestation organisée par les groupes socialistes, communistes et laïques de la ville et conduite par des membres de la municipalité se porta aux abords de la salle où se tenait la réunion. A l'arrivée des retardataires et à la sortie des auditeurs, les contre-manifestants, armés de revolvers, de matraques et de coups de poing américains, se livrèrent à de sauvages agressions sur les catholiques isolés et désarmés qu'ils purent atteindre. Il y eut deux morts, MM. Vian et Ville, et environ deux cents blessés dont plusieurs, grièvement atteints, durent être transportés et soignés dans les hôpitaux. Quelques arrestations furent opérées, entre autres celles du docteur Marius Closon, qui se signala tout particulièrement par sa sauvagerie. Marseille en deuil a fait jeudi aux deux victimes de la haine révolutionnaire et laïque des funérailles grandioses qui marquaient sa réprobation de cet inqualifiable attentat. L'Evêque de Marseille, Mgr Champavier, lui-même frappé, présidait la cérémonie et a reçu à cette occasion d'innombrables témoignages de sympathie.

Ligue Patriotique des Françaises. — La semaine des directrices de sections de jeunes réunissait, de 20 au 24 Janvier (au 368, rue Saint-Honoré), 200 déléguées des jeunes représentant 35 diocèses. Le but de ces journées d'études était d'approfondir « *l'esprit de la Section* » résumé en cette formule : *Conviction et action*. Des cours donnés par le R. P. de Grandmaison (des *Etudes*) traitaient des « Droits de la vérité sur l'intelligence » et des « Droits de l'intelligence sur la volonté ». Puis le R. P. Chauvin (des Frères Prêcheurs) analysa les deux grandes qualités de l'action : *Prudence et Tempérance*.

Chaque matin, le R. P. Bréhier, aumônier-conseil de la L. P. D. F., tirait de l'Evangile des leçons de pédagogie, montrant par des exemples vécus comment on peut former intelligence et volonté à la conviction et à l'action.

Archives diocé. ine . de Quimper et Léon

Chemins de fer. — Les présidents des conseils d'administration des grandes Compagnies des chemins de fer ont adressé au ministre du travail la lettre suivante :

7 Février 1925.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Le Gouvernement a déposé, le 29 Janvier 1925, sur le bureau de la Chambre des Députés, un projet de loi aux termes duquel la désignation, comme représentants des Compagnies au Comité de direction des grands Réseaux, des membres de leurs Conseils d'Administration, les nominations des directeurs, sous-directeurs, ingénieurs en chef faisant fonctions de directeur, et des secrétaires généraux des grandes Compagnies, seraient soumises à la ratification du Ministre des Travaux publics. Ce projet tend également à rendre applicable à tous les agents et fonctionnaires des réseaux et aux membres du Comité de direction le pouvoir, conféré au Ministre par l'article 1er du décret-loi du 27 Mars 1852, de requérir la révocation des agents faisant partie du personnel actif.

Au nom des Compagnies que nous avons l'honneur de présider, nous avons le devoir de protester contre les dispositions de ce projet de loi absolument contraires aux droits contractuels de nos Compagnies qui sont la contre-partie de leur responsabilité.

Les statuts de nos Compagnies réservent formellement le droit pour leurs Conseils d'Administration de nommer et de révoquer le directeur, les chefs de service et tous les employés.

Le projet de loi que vous venez de déposer ne serait applicable qu'après une modification de ces statuts, que l'Assemblée générale des actionnaires, couverte par l'approbation qu'ils ont reçue, aura le droit de refuser, et qu'elle refusera sans aucun doute, car il est inadmissible qu'une loi vienne obliger une Compagnie privée à modifier les conditions dans lesquelles elle s'est constituée.

D'autre part, la Convention du 28 Juin 1921 a expressément consacré l'organisation intérieure des Compagnies et son article 6 a spécifié que les deux Administrateurs représentant chaque Compagnie au Comité de Direction des grands Réseaux seraient désignés par les Conseils d'Administration. Au cours de l'élaboration de la Convention, les dispositions tendant à limiter à cet égard les pouvoirs de nos Conseils ont été écartées d'un commun accord, accord consacré par la loi du 29 Octobre 1921 approbative de la Convention.

Les cahiers des charges et les Conventions qui régissent nos concessions reconnaissent à l'Etat un droit de contrôle très étendu. Si, à ce droit de contrôle, le Gouvernement, pour des raisons dont il est juge, désire substituer un pouvoir de gestion, il ne peut le faire dans des formes régulières qu'en usant du droit de rachat inscrit dans nos cahiers des charges. Il ne lui appartient pas de priver les Compagnies, par un acte unilatéral, contraire à leurs statuts et aux Conventions, des droits que l'Etat leur a reconnus.

Si le projet que le Gouvernement vient de déposer était converti en loi, les conditions dans lesquelles nos Compagnies ont accepté leurs concessions se trouveraient gravement modifiées ; nos conventions seraient bouleversées dans leur substance même. Aussi tenons-nous, dès à présent, à réserver expressément notre droit de faire constater par les voies judiciaires la dépossession des Compagnies qui en résulterait et de demander au juge de nos contrats de tirer de cette constatation ses conséquences juridiques.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de nos sentiments respectueux.

40e ANNÉE. Vendredi 27 Février 1925. N° 9.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 1er Mars. — Ier Dimanche de Carême. Semi-double. Violet.
Lundi, 2. — S. Jaona, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.
Mardi, 3 — S. Guénolé. Abbé. Double majeur. Blanc.
Mercredi, 4. — *Quatre-Temps.* — S. Casimir, Confesseur. Semi double Blanc.
Jeudi, 5. — De la férie. Violet.
Vendredi, 6 — *Quatre-Temps.* — Ste Perpétue et Félicité, Martyres. Double. Rouge.
Samedi, 7. — *Quatre-Temps.* — S. Thomas d'Aquin, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.
Dimanche, 8. — IIe du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Lanhouarneau	du 1er au 3 Mars.
Rumengol	du 4 au 6 —
Garlan	du 7 au 8 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. — Monseigneur l'Evêque procèdera dimanche, 1er Mars, à l'installation de M. Pichon, le nouveau curé-archiprêtre de Morlaix, et sera absent du samedi au lundi soir.

II. **Avis.** — Le tableau de la tournée de Confirmation paru dans la *Semaine religieuse* du 20 Février, annule celui qui a été publié à la suite du Mandement pour le Carême.

III. **Date de la Première Communion Solennelle.** — Dans l'intérêt de l'instruction religieuse des enfants, Nous recommandons très instamment à MM. les Curés et Recteurs de retarder le plus possible la date de la Première Communion Solennelle.

Nous faisons expressément défense d'ouvrir la retraite pré-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

paratoire dans les paroisses de notre diocèse avant le *dimanche 17 Mai*, Ve dimanche après Pâques, à moins d'une autorisation spéciale qu'on devra Nous demander.

Sont seules exceptées de cette règle les paroisses qui auront la Confirmation avant cette date.

IV. Lettre collective des Cardinaux français à M. Edouard Herriot, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères.

Monsieur le Président du Conseil,

Nous nous sommes fait naguère un devoir de vous signaler quelques articles de votre programme ministériel susceptibles d'alarmer les consciences catholiques.

Notre unique but était de sauvegarder, chez nous, la paix intérieure et, au dehors, la réputation de la France.

Sur un point, vous avez déjà, Monsieur le Président du Conseil, pris la responsabilité de passer outre à nos sollicitations. Docile à vos instances, la majorité de la Chambre a supprimé notre ambassade auprès du Saint-Siège. Nous n'avons pas suivi sans tristesse les débats relatifs à cette importante affaire ; le vote final nous a profondément blessés dans nos sentiments de catholiques et de Français.

Et voici pourquoi :

La suppression d'une ambassade est chose grave. Dans le cas présent, où sont les motifs ? N'est-ce pas le gouvernement français qui avait eu l'initiative du rétablissement des relations officielles avec Rome ? Quelle parole, quel acte, quelle démarche du Saint-Siège pourrait excuser la mesure prise aujourd'hui ? Et la décider sans avis préalable, n'est-ce pas y ajouter une regrettable incorrection ? C'est la première fois, croyons-nous, que pareil fait serait enregistré dans les annales de la diplomatie.

Des règles existent que les gouvernements et les chancelleries n'ont cessé jusqu'ici d'observer scrupuleusement. Pourquoi faut-il que la France soit la première à s'en départir ? On ne manquera pas de le souligner à notre détriment.

A défaut de provocation de la part du Saint-Siège, a-t-on fait valoir du moins de solides arguments en faveur du projet ministériel ? Il serait difficile de l'admettre. Les prétendues exigences de la société laïque, la nécessité invoquée par vous de séparer le spirituel du temporel n'empêchent pas le maintien d'une ambassade au Vatican ; elles l'imposent, au contraire, à un gouvernement désireux d'assurer, en cas de conflit, le respect des croyances légitimes.

Vous avez compris vous-même, semble-t-il, Monsieur le Président du Conseil, l'insuffisance de ce premier motif, puisqu'à l'appui de votre thèse vous avez cru devoir prendre à votre compte, au risque de froisser les catholiques, des faits erronés ou antérieurs à la reprise des relations avec Rome, des griefs mal fondés et déjà complètement réfutés.

Les orateurs n'ont pas manqué pour plaider — et certains l'ont fait très éloquemment — devant vous et devant la Chambre, la cause de la sagesse politique et des traditions nationales. Nous regrettons vivement qu'ils n'aient pu vous convaincre. Mais leur intervention ne fut pas inutile : beaucoup d'arguments produits par eux demeurent irréfutables et continuent de protester contre la décision prise ; ils nous permettent d'espérer, pour un avenir peut-être prochain, une revanche dont notre patriotisme ne sera pas moins fier que notre foi.

A cette protestation, tenace comme la vérité et la justice, nous avons voulu joindre la nôtre, en notre nom personnel et au nom de tous les catholiques de France.

Nulle animosité ne s'y mêle : elle est faite surtout de nos regrets : regrets de voir le gouvernement et la majorité de la Chambre oublier le respect dû au Saint-Siège ; regrets de constater que la paix religieuse, si nécessaire au pays, subit une nouvelle atteinte ; regrets enfin de sentir que la France va bientôt quitter un poste où elle a tenu si longtemps la première place et s'isoler du centre de l'Eglise universelle... Ce n'est pas la nomination d'un simple chargé de mission pour l'Alsace-Lorraine qui pourrait remédier à ce douloureux isolement.

Dieu veuille ne pas permettre que s'accomplisse cet abandon de nos traditions ! Nous gardons quelque confiance qu'il se trouvera au Sénat une majorité d'hommes assez patriotes et indépendants pour mettre les intérêts de la France au-dessus de la politique des partis. C'est le vœu de tous les Français clairvoyants, comme de tous les catholiques fidèles.

C'est le nôtre aussi, non moins motivé que notre protestation, non moins sincère que nos regrets.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du Conseil, l'hommage de notre haute considération.

† F.-H.-Joseph, card. Luçon, *archev. de Reims ;*
† Paulin, card. Andrieu, *archev. de Bordeaux ;*
† Louis, card. Dubois, *archev. de Paris ;*
† Louis-Joseph, card. Maurin, *archev. de Lyon ;*
† Alexis-Armand, card. Charost, *archev. de Rennes ;*
† Stanislas, card. Touchet, *év. d'Orléans.*

V. Lettre de Monseigneur au cardinal Charost.

ÉVÊCHÉ
DE QUIMPER ET DE LÉON
—

Quimper, le 19 Février 1925.

Eminentissime Seigneur,

Le vote de la Chambre ne diminuera pas devant le monde la dignité du Saint-Siège. Mais il nuira au prestige de la France.

En blessant le Pape au cœur, il a indigné les catholiques, qui associent dans leur amour la Religion et la Patrie.

Mon diocèse s'unit à moi pour remercier les Cardinaux de France d'avoir fait écho par leur lettre émouvante à la plainte de Pie XI et à notre douleur.

Archives diocé[illegible]ne de Quimper et Léon

Dieu veuille qu'en manquant de justice pour le Chef de l'Eglise on n'ait pas attiré en même temps sur le Pays de nouvelles épreuves ! Chaque fois que le gouvernement a maltraité la Papauté, la France en a pâti.

Daignez agréer, Eminentissime Seigneur, l'hommage affectueux du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Eminence, l'humble et dévoué serviteur en Notre Seigneur.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

VI. Réponse de Mgr Champavier au télégramme de la Ligue de Défense et d'Action Catholique.

ÉVÊCHÉ
DE MARSEILLE

Marseille, le 22 Février 1925.

— VÉNÉRÉ MONSEIGNEUR,

Les catholiques de Marseille viennent de recevoir les premiers coups, quelques-uns ont été mortels, pour la cause commune de notre foi et de nos libertés religieuses.

Nous demandons à Dieu que ce premier sang versé ne soit pas inutile et nous remercions, mes diocésains et leur évêque, Votre Grandeur et ses vaillants catholiques de leurs religieuses et fraternelles sympathies.

Veuillez, vénéré Seigneur, agréer ma gratitude et mes sentiments de cordial respect et transmettre nos vifs remerciements à vos diocésains et à Monsieur le commandant Vannier, le président de votre belle organisation catholique.

† DANIEL,
Evêque de Marseille.

VII. Propositions condamnées. — Sur une demande qui lui avait été adressée par un écrivain étranger au diocèse, Mgr l'Evêque avait présenté à l'examen du Saint Office certaines propositions concernant la philosophie, l'apologétique et la théologie, sans toutefois désigner à la censure les ouvrages où elles pouvaient être contenues, le but étant d'atteindre les doctrines plutôt que les personnes. Sa Grandeur a reçu de Rome la réponse suivante :

Romæ, 1 Decembris 1925.

III^me^ AC REV^me^ DOMINE,

In generali consessu habito Feria IV, die 19 nuper elapsi mensis in Suprema Congregatione S. O. propositae et ad trutinam revocatae sequentes propositiones ab Amplitudine Tua denunciatae :

1. Conceptus seu ideae abstractae per se nullo modo possunt constituere imaginem realitatis rectam atque fidelem, etsi partialem tantum.

2. Neque ratiocinia ex eis confecta per se nos ducere possunt in veram cognitionem eiusdem realitatis.

3. Nulla propositio abstracta potest haberi ut immutabiliter vera.

4. In assecutione veritatis, actus intellectus, in se sumptus,

omni virtute specialiter apprehensiva destituitur, neque est instrumentum proprium et unicum huius assecutionis, sed valet tantummodo in complexu totius actionis humanae, cuius pars et momentum est, cuique soli competit veritatem assequi et possidere.

5. Quapropter veritas non invenitur in ullo actu particulari intellectus, in quo haberetur « conformitas cum objecto » ut aiunt Scholastici-sed veritas est semper in fieri, consistitque in adaequatione progressiva intellectus et vitae, scilicet in motu quodam perpetuo, quo intellectus evolvere et explicare nititur id quod parit experientia vel exigit actio : ea tamen lege ut in toto progressu nihil unquam ratum fixumque habeatur.

6. Argumenta logica, tum de existentia Dei, tum de credibilitate Religionis christianae, per se sola, nullo pollent valore, ut aiunt *objectivo :* scilicet per se nihil probant pro ordine reali.

7. Non possumus adipisci ullam veritatem proprii nominis quin admittamus existentiam Dei, immo et Revelationem.

8. Valor quem habere possunt huiusmodi argumenta non provenit ex eorum evidentia seu vi dialectica, sed ex exigentiis « subjectivis » vitae vel actionis, quae, ut recte evolvantur sibique cohaereant, his veritatibus indigent.

9. Apologesis illa quae procedit « ab extrinseco », — scilicet ea quae a cognitione naturali factorum historicorum, relatorum in Libris Sacris, praesertim in Evangelio, ascendit, mediante ratiocinio, ad stabiliendum eorumdem factorum character supernatu rale et divinum, unde tandem concludit Deum esse auctorem revelationis quam muniunt — est methodus infirma puerilisque, neque respondet legitimis exigentiis humanae mentis qualis est hodie.

10. Miraculum in se nude sumptum, — scilicet prout est factum sensibile quod soli potentiae divinae attribui potest praecisione facta tum ab eius significatione symbolica, tum ab exigentiis subjectivis hominis — non praebet solidum argumentum Revelationis.

11. Praxis religiosa legitima non est fructus certitudinis quam homo habet de veritate, sed contra medium unicum obtinendi de hac veritate certitudinem.

12. Etiam post fidem conceptam, homo non debet quiescere in dogmatibus religionis, eisque fixe et immobiliter adhaerere, sed semper anxius manere progrediendi ad ulteriorem veritatem, nempe evolvendo in novos sensus, immo et corrigendo id quod credit.

E^mi^ ac Rev^mi^ D^ni^ Cardinales una mecum Inquisitores Generales praehabito D. D. Consultorum voto, respondendum decreverunt :

« Propositiones delatas, prouti iacent, in globo esse iam a » Concilio Vaticano et a Sancta Sede proscriptas et damnatas vel » viam sternentes ad easdem propositiones iam proscriptas et » damnatas. »

Haec pro meo munere Amplitudini Tuae significans fausta cuncta atque felicia a Domino adprecor.

R. Card. MERRY DEL VAL.

Archives diocé ine de Quimper et Léon

VIII. **Prédicateurs de Carême.** — BREST, *Saint-Martin :* Station française, le R. P. Danigo, eudiste ; Station bretonne, M. Lespagnol, vicaire aux Carmes.

BREST, *Saint-Sauveur (Recouvrance) :* le R. P. Coipel, franciscain.

BREST, *Saint-Joseph du Pilier-Rouge :* Station française : M. Paul Aubert, aumônier ; Station bretonne, MM. les Vicaires de Saint-Martin de Brest.

BREST, *Saint-Marc :* Station française, M. Saluden, professeur à Bon-Secours ; Station bretonne, M. Brénéol, vicaire au Pilier-Rouge.

PONT-L'ABBÉ : M. l'abbé Raymond, des missionnaires diocésains de Rennes.

MORLAIX, *Saint-Melaine* : le R. P. Hoffet, O. M. I.

IX. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sur « La Franc-Maçonnerie ».

ADOLPHE YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Nous voulons vous parler, cette année, de la Franc-Maçonnerie.

En vous la dénonçant comme l'ennemie de l'Eglise, Nous avons conscience de remplir une obligation impérieuse de Notre ministère épiscopal. Ce n'est pas au moment où le bercail est livré à des assauts plus violents que le Pasteur peut se taire ou abandonner son troupeau. Quand est-ce que le berger doit crier : « Au loup ! » si ce n'est lorsque la meute affamée s'approche plus nombreuse et plus menaçante que jamais ?

Nous n'avons pas l'intention de vous exposer l'organisation de la Franc-Maçonnerie, ni de vous révéler ses rites plus ou moins secrets, ni même de vous raconter son histoire. Nous voulons seulement vous faire connaître son esprit, sa doctrine actuelle en France, et l'œuvre de démolition religieuse et sociale qu'elle essaie d'achever sous nos yeux, pour le malheur du Pays.

Nous tenons à vous dire, dès maintenant, pour vous aider à la juger, que, dénoncée déjà en 1738 par le Pape Clément XII, elle a été condamnée par Benoît XIV, Pie VII, Léon XII, Pie VIII, Grégoire XVI et Pie IX, et que cette condamnation a été renouvelée solennellement en 1884, par le grand Pape Léon XIII, dans l'Encyclique *Humanum genus*.

Notre Lettre s'inspirera directement de l'enseignement de ces Pontifes.

I. — La Franc-Maçonnerie, c'est avant tout et par-dessus tout la haine de Dieu.

Comment peut-on en vouloir à Dieu ? Dieu est infiniment bon et infiniment digne d'être aimé. Il est la source de l'être, et c'est lui qui nous a appelés à la lumière et à la vie. Il est notre Providence, et il veille sur nous dans les phases diverses et les détails innombrables de notre existence. Il est le Juge souverain, et, le jour où toutes les créatures raisonnables se presseront tremblantes devant son tribunal, il rendra à chacun suivant ses œuvres. Il est le Dieu trois fois saint, et les anges se voilent le visage de leurs ailes devant l'éclat de sa majesté. Il est le Père dont la bonté s'étend à toute la nature et qui a particulièrement comblé les hommes de ses bienfaits : il leur a donné son Fils unique, afin qu'ils puissent devenir par lui ses fils adoptifs, et participer ainsi à sa vie par la grâce, en attendant qu'ils soient admis à participer dans le Ciel à sa gloire éternelle.

Voilà l'Etre infiniment aimable que la Franc-Maçonnerie fait profession de haïr. Et sa haine est irréductible, implacable, et forcenée. Nous n'allons pas jusqu'à dire infernale, et cependant il n'a pas manqué de théologiens pour se demander si l'homme trouvait en lui-même le pouvoir de haïr aussi bassement, ou s'il n'allait pas la puiser à une autre source.

Et cette haine s'étend à tout ce qui est divin, à tout ce qui porte à Dieu, à tout ce qui rappelle Dieu, comme à ceux que Dieu prend à son service. Au degré de haine qu'une chose inspire à la secte, on devine combien cette chose est divine.

II. — On voit déjà quels sont ceux qui peuvent devenir ses victimes.

Nous ne tremblons pas pour Dieu. Dieu se rit des impies et de leurs projets. Quels que soient leur nombre, leur malice et la puissance dont ils disposent, ils ne peuvent porter atteinte ni à sa sagesse, ni à sa sainteté, ni à sa justice, ni à sa miséricorde, ni à son amour.

Nous ne craignons pas pour la sainte Humanité de Jésus-Christ. Né passible et mortel, pour obéir à la volonté de son Père céleste, l'Homme Dieu a subi volontairement la souffrance et la mort. Le rachat de l'humanité pécheresse lui a paru valoir ce prix. Mais il a vaincu la mort, comme il a vaincu le péché dont elle est le salaire. C'est

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pour nous une ineffable joie de savoir que notre Rédempteur est glorieux et immortel, aussi bien dans l'Eucharistie où il se voile, qu'à la droite de son Père, à la tête du royaume où il nous a préparé des places. Mais c'est aussi pour nous une profonde tristesse de constater que, même parmi les hommes qui connaissent le Christ, il y en ait encore un si grand nombre à repousser délibérément le salut qui est offert à tous.

Nous ne craignons pas davantage pour les destinées de l'Eglise. Si on ne considère en elle que les éléments de sa constitution divine, elle n'a rien à redouter des attaques que les créatures dirigent contre elle. Les puissances du monde fussent-elles commandées par le Prince des ténèbres, ne pourront lui ôter la vérité qu'elle tient de Jésus-Christ, ou le privilège de la répandre avec infaillibilité. Elles ne pourront ni tarir les sources inépuisables qu'elle ouvre pour alimenter la vie surnaturelle parmi les hommes, ni abolir ses lois, ni briser sa hiérarchie. Elle a la promesse de durer jusqu'à la fin du monde ; et toujours les hommes la verront au milieu d'eux, le flambeau à la main, éclairant la seule voie qui mène au salut.

Mais Nous avons peur pour les âmes.

Elles peuvent se détourner de Dieu qui est leur fin dernière, et de Jésus-Christ qu'il a envoyé aux hommes pour les conduire à lui, et de l'Eglise qui est la continuation de Jésus-Christ.

Dieu qui nous a créés sans nous ne veut pas nous sauver sans nous. Il entend que, dans une large mesure, nous soyons les ouvriers de notre propre perfection. Il respecte notre liberté au point de faire dépendre en partie de notre volonté la réalisation de la sienne. Notre salut serait sans mérite de notre part, si la sagesse divine lui sacrifiait la liberté humaine. La façon de donner augmente encore la valeur du don que Dieu nous fait. Il nous dit : « Je t'offre tous les moyens de salut. Ils sont à moi, puisque j'en suis l'unique source. Ils seront à toi, puisque je les mets pleinement à ta disposition. Cette vérité qui délivre, ces sacrements qui sanctifient, ces commandements qui affranchissent, ces chefs qui ont mission de te conduire et sans lesquels tu t'égarerais, cette hostie où je réside, ces temples où je te donne rendez-vous, et la gloire de Marie ma mère, à qui j'ai demandé de t'aimer comme son enfant, et moi-même qui suis ta fin dernière

et ton bonheur, voilà le patrimoine sacré, inviolable, que je confie à ton cœur, à ton bras. Tu ne permettras jamais à nos ennemis communs d'y porter une main sacrilège. »

A ces munificences, à ces délicatesses divines, il y a une terrible compensation. L'homme peut refuser le salut que Dieu lui offre. Sa volonté peut aller à l'encontre de celle de Dieu et la tenir en échec. *(A suivre.)*

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *1er Dimanche du Carême, 1er Mars :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, ouverture de la Station du Carême, sermon français à la cathédrale, sermon breton à la chapelle.

Mardi et *Jeudi :* sermon français à la même heure.

Mercredi : sermon breton à la chapelle. — Ce même jour, confession des filles du catéchisme.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi, 1er vendredi du mois : exposition du T. Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures. — et, pour les hommes, de 8 à 9 heures. — Exercice du Chemin de la Croix, à 7 h. 1/2.

Samedi : Confession des garçons des catéchismes.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *1er dimanche du Carême (1er Mars) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés. — Ce même jour, confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

Mardi : confession des enfants qui ont fait la communion privée.

Mercredi : confession des enfants qui ont fait la 1re Communion solennelle. — Messes de communion, *mercredi* et *jeudi*, à 7 heures.

1er vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur, et réunion des Bretons. A 7 heures, réunion des dames, instruction, bénédiction. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures. A 5 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — De 8 à 9 heures du soir, Heure d'Adoration pour les hommes.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs. — Ce jour, il y a abstinence, à cause des Quatre-Temps.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale pour Mars 1925 :* La Pureté et la Dignité des Mœurs. — Le relâchement des mœurs est tel que tout le monde s'en effraie. Il a son origine dans une conception païenne de la vie, qui se réduit à un seul précepte : Jouis ! Les conséquences en sont la liberté effrénée des modes, des spectacles, des relations ; la fuite de toute contrainte. Par le fait même, la pratique religieuse est en baisse ; la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

famille va à la ruine et la société se trouve sur la pente des pires révolutions. Seul le christianisme peut nous sauver, parce que, tout en étant la religion du sacrifice, il sait en donner le courage.

Résolution apostolique : Je m'interdirai de suivre dans les modes, les lectures, les spectacles tout ce que réprouve la morale chrétienne.

Neuvaine « de la Grâce » en l'honneur de saint François-Xavier. — D'après une pieuse tradition, saint François-Xavier, dans une apparition au P. Mastrilli, promit que tous ceux qui l'invoqueraient durant neuf jours, *du 4 au 12 Mars*, anniversaire de sa canonisation, et recevraient au cours de la neuvaine les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, obtiendraient, par son intercession, la grâce qu'ils demanderaient pour le bien de leur âme et la gloire de Dieu.

Le 22 Mars 1904, Sa Sainteté Pie X, élargissant des concessions antérieures, a accordé à tous ceux qui feraient la Neuvaine de la Grâce :

1° 300 jours d'indulgences pour chaque jour de la Neuvaine, si on récite avec piété 5 fois le *Pater*, l'*Ave* et le *Gloria Patri* ;

2° Indulgence plénière, si après cette neuvaine, dans les huit jours qui suivent, on se confesse, on communie et on prie aux intentions du Souverain Pontife.

Mission. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses la mission de Brasparts, du 8 au 29 Mars.

Récollections sacerdotales, présidées par M. le chanoine Le Roy : *Pont-l'Abbé*, vendredi 27 Février ; *Daoulas*, lundi 9 Mars ; *Brest*, rue de l'Harteloire, mardi 10 ; *Ploudalmézeau*, mercredi, 11 ; *Saint-Renan*, jeudi 12.

Le Pèlerinage des Hommes à Montmartre et à Lisieux est ajourné à des circonstances plus favorables. Le nombre des inscriptions n'a pas atteint le chiffre qui nous eût assuré le train promis.

Les sommes versées seront retournées incessamment, après un léger prélèvement pour les frais. Mais nous conservons la liste des inscriptions pour former le premier noyau du futur pèlerinage.

Le Directeur : Chanoine Alfred Le Roy.

***

A quoi attribuer l'échec de cette année, après les succès et l'enthousiasme des deux années précédentes, et avec l'extraordinaire modicité des prix ? Pour le Haut-Léon, c'est la pleine campagne des brocolis, ailleurs c'est la saison, partout c'est le travail intense d'organisation de la *Ligue diocésaine*, qui absorbe toute l'attention. C'est surtout, nous ne nous le dissimulons pas, que le caractère d'hommage professionnel et collectif au Sacré Cœur n'a pas été suffisamment compris.

Les sections paroissiales d'agriculteurs, dans les confréries de l'Apostolat de la Prière et des Adorateurs de Montmartre, ont pour but de proclamer la royauté souveraine du Sacré Cœur sur les paroisses et les familles rurales ; et voilà pourquoi, dans les statuts approuvés et chaudement recommandés par Monseigneur l'Evêque, un article porte que, chaque année, la section paroissiale, au moyen des cotisations de tous, désignera au sort un délégué chargé d'aller représenter la paroisse, les familles, le travail agricole, à la grande Consécration solennelle de Montmartre. Nos agriculteurs apportent volontiers leur cotisation de 3 à 5 fr. quand ils ont compris cette haute mission, et quand le sort a désigné un ou deux d'entre eux, d'autres se groupent autour de ceux-ci pour les accompagner. C'est ce qui a été fait, cette année, dans plusieurs paroisses ; nous citons Ploudalmézeau, où 3 délégués du noyau principal et un de Portsall ont vu 15 autres se joindre à eux.

Il y a dans le diocèse 300 paroisses rurales. Ce seraient donc 300 choisis par leurs pairs pour les représenter à Montmartre ; et *cent* autres se trouveraient d'emblée à parfaire avec eux les 400 pèlerins requis pour obtenir un train spécial.

Nous inscrivons les pèlerins des paroisses qui ont fourni cette fois un contingent pour être le premier noyau, et nous invitons les autres paroisses à constituer à l'avance leur délégation. Le *Kannad ar Galoun Zakr* et la *Semaine religieuse* en donneront successivement les noms ; et nous attendrons, pour les démarches officielles à faire par notre Agence, que nous soyons assurés du nombre réglementaire.

Chanoine Alfred Le Roy.

Brevet d'Instruction Religieuse. — L'examen écrit du Brevet d'Instruction Religieuse aura lieu le vendredi 27 Mars.

Les candidats composeront dans leurs paroisses, sous la surveillance d'un délégué de l'Inspection diocésaine.

L'examen oral sera passé une semaine après l'écrit, dans les centres qui seront indiqués aux intéressés.

Les candidats doivent adresser, le plus tôt possible, une demande d'inscription à M. l'Inspecteur diocésain, 12, place de Brest, Quimper, en ayant soin de spécifier la série.

Saint Pol de Léon. — **La Passion.** — L'œuvre remarquable de M. l'abbé Léon, dont le succès fut si éclatant l'an passé, sera reprise dimanche prochain 1er Mars, à Saint-Pol de Léon, sur la magnifique scène créée spécialement pour permettre les évolutions des 200 acteurs et figurants de ce drame grandiose et singulièrement émouvant. La représentation commencera à 1 heure de l'après-midi et continuera après une interruption pour le chant des vêpres. On joue, assure-t-on, aussi bien à Saint-Pol qu'à Nancy, et c'est certes le meilleur éloge que l'on puisse faire de la troupe qui interprétera, dimanche, l'œuvre bretonne de M. l'abbé Léon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sainte-Anne d'Auray. — **Fêtes du Tricentenaire de la découverte de la Statue.** — *Vendredi 6 Mars : 16 h. 30,* premières vêpres solennelles, Salut solennel du Très Saint-Sacrement ; *18 h. 45,* Complies.

Samedi 7 Mars : 9 h. 30, Tierce, grand'messe pontificale, Sexte, procession solennelle de la Statue ; — *14 heures,* None, vêpres pontificales, Salut du T. Saint-Sacrement ; *16 h. 45,* Complies.

Avis. — On nous prie d'insérer l'avis suivant de la Grande Trappe de Soligny publié déjà par d'autres *Semaines religieuses :*

Le public est prévenu que le Monastère de la Grande Trappe de Soligny-la-Trappe, près Mortagne (Orne), est absolument étranger à l'exploitation de la chocolaterie de la Grande Trappe.

Le Monastère déclare, en outre, qu'il n'est pour rien dans n'importe quelle émission d'obligations ayant pour but l'exploitation de la chocolaterie de la Grande Trappe.

Aux Directeurs et Directrices de Patronages, Institutions, Ecoles libres. — Nous ne saurions trop attirer l'attention de nos lecteurs, qui dirigent un Groupement de Jeunesse, sur l'Œuvre catholique pour la propagande des Bons Spectacles dont le siège est à Lyon, 1, montée du Chemin-Neuf.

Cette Association catholique, fondée il y a vingt-trois ans (en 1902), publie une revue mensuelle : L'*Auxiliaire du Clergé et des Œuvres*, dont le but est de faciliter à nos Directeurs de Patronages, Cercles catholiques, Pensionnats, Institutions, Ecoles libres, souvent embarrassés lors d'une représentation, dans le choix d'une pièce ou la composition d'un programme, l'organisation de leurs séances.

Les Patronages de filles, les Foyers féminins, les Ouvroirs paroissiaux trouveront dans l'*Auxiliaire* des conseils précieux et le numéro de fin Janvier leur sera spécialement réservé avec une pièce inédite en un acte *Maman*.

Adresser demandes de spécimens et adhésions (mandat-poste 15 francs) à M. Louis Raymond, directeur, 1, montée du Chemin-Neuf, à Lyon (Rhône).

Aux porteurs de fonds russes. — Les indications fixant le montant global de la créance française sur la Russie présentent des chiffres absolument différents et qui ne sont pas exacts.

Il est impossible de procéder à un nouvel estampillage des titres, et il est cependant indispensable pour fixer, en vue des négociations des Gouvernements Français et de l'U. R. S. S., le chiffre de la créance française et déterminer les modalités du règlement des emprunts des *Villes, des Chemins de Fer et de l'Etat russe,* que tous les porteurs français de ces emprunts se fassent connaître en faisant parvenir au *Comité Central Exécutif,* 22, avenue Montaigne, à Paris, leurs noms, adresses et indications de leurs titres.

En ce qui concerne les Sociétés ayant leurs exploitations en Russie, les Associations de Porteurs Français de ces Sociétés ont besoin d'inscrire par Société et pour leurs revendications tous les porteurs français des titres de ces Sociétés.

Ces Associations ont chargé le *Comité Central Exécutif,* 22, avenue Montaigne, à Paris, de recevoir les noms, adresses et indications des actionnaires et obligataires de toutes les Sociétés ayant leurs exploitations en Russie.

Il est donc expressément recommandé à tous les porteurs français des titres de ces Sociétés de faire leurs déclarations dans le plus bref délai possible.

BIBLIOGRAPHIE

Dom Henri QUENTIN. — **Notice historique sur l'Abbaye de Solesmes,** *Tours, Mame et fils, 1924.* — Gracieuse sous sa blanche couverture, la brochure de D. Quentin, mettant au point les notices de D. Guéranger et de D. Guépin sur Solesmes, nous présente à larges traits l'histoire de la célèbre abbaye bénédictine.

Les cinq premiers chapitres sont de l'histoire proprement dite. En voici les sommaires : la fondation et le Moyen-Age, — deux grands prieurs : Guillaume Cheminart et Jean Bougler, — la Congrégation de Saint-Maur et la Révolution, — Dom Guéranger et la Congrégation de France, — Solesmes depuis Dom Guéranger. Nous voyons, en ce dernier chapitre, la Communauté bénédictine expulsée du monastère en 1880 et 1882, y rentrant en 1895, émigrant en Angleterre en 1901 et réintégrant Solesmes en 1922. Le chapitre sixième décrit la vie intime de l'abbaye, le règlement suivi par les moines, l'activité artistique et littéraire du monastère. Dans la mention qu'il fait des travaux de Solesmes le bon et modeste D. Quentin n'a oublié que lui-même. C'est bien lui pourtant qui, assisté de quelques confrères, travaille à Rome à la revision de la Vulgate confiée par le Pape Pie X à l'Ordre bénédictin, et c'est à sa plume de savant que nous devons le travail qui a pour titre : *Mémoire sur l'établissement du texte de la Vulgate, 1re partie Octateuque,* volume superbe, illustré de 81 reproductions de manuscrits ou éditions anciennes.

Au chapitre septième et final de sa *Notice,* Dom Quentin fait défiler sous notre regard quelques figures monacales plus marquantes. Plusieurs de ces moines sont des originaux : tel D. Le Bannier qui « n'était fait ni pour notre planète, ni pour notre siècle », tel encore ce brave D. Cagin, catalogue vivant et toujours ouvert, exubérant à l'excès, ce qui ne l'empêchait pas d'être un parfait religieux.

La *Notice historique* se termine par une brève description de l'église abbatiale et de ses sculptures. Ce tableau est séparé du reste de l'ouvrage par un ensemble de notes, qui seraient mieux à leur place, semble-t-il, au bas des pages auxquelles elles répondent.

La typographie, très soignée, a bien servi le dessein de l'auteur. Je n'ai noté qu'une faute : p. 80, il faut lire *Plouharnel* au lieu de *Plouharmel.*

Ce charmant petit volume, orné de photogravures d'une netteté merveilleuse, sera bien accueilli des amis du monastère exquis qu'est l'Abbaye de Solesmes. Nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite.

H. P.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

EDITIONS SPES, 17, rue Soufflot, Paris.

Mgr LANDRIEUX, Evêque de Digne : **La leçon du passé.**

Ce petit ouvrage de 150 pages renferme une documentation, concernant l'école et les congrégations, suffisante pour servir de charpente à un livre double. C'est l'histoire et l'explication douloureuses mais suggestives des ruines morales et matérielles dont l'offensive maçonnique a, depuis quarante ans d'une âpre bataille, jonché le sol de France. Alerte et vif, malgré ses chiffres et ses citations, ce volume éclairera les catholiques sur un passé déjà trop oublié, et, comme le dit l'auteur, « alertera les consciences » afin que ce passé ne se renouvelle plus. En même temps, il servira d'arsenal d'arguments aux conférenciers, qui auront seulement à le compléter parfois, le livre, quoique nouvellement édité, ayant été écrit à la veille de la guerre.

MAISON MAME, Tours.

Vient de paraître : **Histoire populaire de Jésus** par Fernand LAUDET, de l'Institut. — Un volume de 260 pages, broché, **1 fr. 95.**

De nombreuses personnalités catholiques ayant insisté auprès de M. Laudet pour que son *Histoire populaire de Jésus* soit publiée à un prix qui permette de la répandre largement, il vient de faire paraître une édition de propagande qu'il faudrait faire connaître et distribuer dans tous les milieux Il n'est presque personne — hommes, femmes, jeunes gens ou enfants — intellectuels, ouvriers, paysans, industriels ou commerçants, qui ne trouve, à lire ce livre, intérêt et profit.

P. TÉQUI, Libraire-Editeur, 82, rue Bonaparte, Paris VI^e^.

CHAMPAULT (Chanoine) : **Une possédée contemporaine, Hélène Poirier, de Coullons** (Loiret). — In-12 de 537 pages. Prix : 10 fr. ; franco, 10 fr. 60.

Comme l'indique le sous-titre, ce récit d'un cas de possession est le résumé des notes prises jour par jour par les trois prêtres qui furent successivement chargés de soutenir la pauvre victime contre ses ennemis infernaux. « Nous ne relatons, dit l'un d'eux, que ce qui nous paraît absolument certain. » Et cette règle fut suivie par les deux autres.

On a donc là des documents très sérieux venant de témoins très sages et tout à fait dignes de foi.

PERREYVE (Henri) : **Méditations sur les Saints Ordres.** In-18. Prix, 1 fr. 50 ; franco, 1 fr. 80.

Ces pages de ce petit livre n'ont pas été écrites pour le public, recueillies et publiées après la mort de l'auteur. C'est une sainte âme qui s'ouvre, c'est un cœur brûlant de l'amour de Dieu qui s'épanche, c'est une âme enthousiasmée de l'idéal du Sacerdoce catholique qui chante son ravissement.

Eug. DUPLESSY (Ch.), Directeur de *la Réponse :* **Histoires de Catéchisme,** à l'usage des catéchistes professionnels ou volontaires, et des enfants des catéchismes. — 3 vol. in-12. Chaque vol. 6 fr. ; franco par la poste, 6 fr. 50.

L'auteur se propose, non de supprimer les nombreux *Trésors d'histoires,* qui ont déjà paru, mais de prendre rang à côté d'eux et de les compléter ; il offre aux catéchistes, suivant son expression, l'occasion « d'augmenter leur provision et de *se renouveler* ».

J. DE GIGORD, Editeur, 15, rue Cassette, Paris.

Gens de chez nous *(Histoire de la formation de l'âme française),* par François LEMINEUR. — In-16, 305 pages, 6 fr.

Ce livre qui traite de *la formation de l'âme française,* montre l'action de l'Eglise chez nous, action incessante qui s'est exercée, jour par jour, pendant des siècles, dans toutes les villes et tous les villages, par l'humble église ou la cathédrale grandiose, et qui a construit la maison française.

Après avoir lu ce livre si clair, si vivant, d'un intérêt si varié, on peut dire à l'auteur qu'il a atteint son but : « *donner aux jeunes la fierté de notre Eglise de France* ».

PHARMACIE PRINCIPALE
H. CANONNE
PARIS 49, RUE REAUMUR
88-90, BOULEVARD SÉBASTOPOL PARIS
La plus importante
Organisation de premier ordre
VENTE AU DÉTAIL AU PRIX DU GROS
PRIX LES PLUS RÉDUITS
PRODUITS DES PREMIÈRES MARQUES
ET TOUJOURS DE PREMIÈRE FRAICHEUR
UNE SEULE QUALITÉ : « LA MEILLEURE »
HERBORISTERIE DE PREMIER CHOIX
PRODUITS CHIMIQUES PURS
PRODUITS PHARMACEUTIQUES PERFECTIONNÉS
SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES
FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES
Parfumerie hygiénique « TAMINA »
et toutes grandes marques
RAYON SPÉCIAL
ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE
de Bandages, Ceintures, Bas à varices,
Injecteurs, Irrigateurs
Appareils hygiéniques pour tous usages
Appareils orthopédiques — Optique
PHARMACIES DE POCHE ET DE VOYAGE
PHARMACIES PORTATIVES
POUR USINES, CHATEAUX, COMMUNES
SERVICE SPÉCIAL D'EXPÉDITIONS
EN PROVINCE ET A L'ÉTRANGER
Tous renseignements et projets de facture
fournis gratuitement sur demande
PRIX INCONNUS PARTOUT AILLEURS
Maison unique : aucune succursale
ni en France ni à l'Etranger.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Adressez vos souscriptions au DICTIONNAIRE PRATIQUE DES CONNAISSANCES RELIGIEUSES, à la librairie *Roger. Riou-Querné*, successeur, 10, place Thiers. Morlaix, avant le 28 Février, pour profiter du prix de faveur. — *Demander les conditions.*

VIEUX LIVRES, PAPIERS ANCIENS, GRAVURES
sont achetés par *Librairie Ancienne*, 2, rue Kergariou, QUIMPER. — Lui écrire, se rend sur place à ses frais.

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

M^lle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur

25, Rue Kéréon — Quimper — *Rue Kéréon, 25*

CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ | CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles. -:- PARAPLUIES -:-

RÉPARATIONS DE CHAUSSURES



FONDERIE DE CLOCHES
Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804
Société An^me des Etabl^ts GRIPON Suc^r
59 & 61, rue Yves-Collet, **BREST** (Fin.) Tél. 2.64
BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS
BEFFROIS en fer & en bois.
RÉFÉRENCES, DEVIS ET CATALOGUES SUR DEMANDE
FOURNITURES ET RÉPARATIONS
LIVRAISON RAPIDE

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.394 A
Agent : M. JEAN LAVIEC, 3, venelle aux Prêtres, MORLAIX.

TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
R. C. Seine 54002 — 15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris

40e ANNÉE. Vendredi 6 Mars 1925. N° 10.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Mars. — 2e de Carême. Semi-double. Violet.
A la messe, mémoire de S. Jean de Dieu.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Jean de Dieu.
Lundi, 9. — Ste Françoise Romaine, Veuve. Double. Blanc.
Mardi, 10. — Les Quarante Martyrs. Semi-double. Rouge.
Mercredi, 11. — De la férie. Violet.
Jeudi, 12. — S. Paul, Evêque de Léon. Double-majeur. Blanc.
Vendredi, 13. — De la férie. Violet.
Samedi, 14. — De la férie. Violet.
Dimanche, 15. — 3e de Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Garlan	**du 8 au 9 Mars.**
Roscoff	**du 10 au 14 —**
Dirinon	**le 15 Mars.**

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Monseigneur l'Evêque se rendant à Vannes pour faire une ordination, sera absent samedi et dimanche.

II. Prédicateurs de Carême *(suite)*. — DOUARNENEZ : le R. P. Portier, des missionnaires diocésains de Rennes.

III. Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon sur « La Franc-Maçonnerie » *(suite)*.

III. — C'est là que la Franc-Maçonnerie intervient. Elle n'intervient pas seule. Beaucoup d'autres forces mauvaises conspirent au même but. Mais elle semble, à l'heure actuelle, les avoir toutes concentrées dans sa main, et elle les conduit à l'assaut.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Par tous les moyens dont elle dispose, elle travaille à détourner l'homme de Dieu et à l'éloigner des routes que Dieu a ouvertes pour le conduire au Ciel.

Elle s'attaque d'abord à l'ordre surnaturel et à l'Eglise. Il faut que l'Eglise disparaisse. Plus de doctrine révélée, plus d'enseignement divin, plus de sacrement, plus de baptême pour les enfants, et quant à ceux qui l'ont déjà reçu, on l'effacera de leur front et de leur cœur : plus de sacrement de Pénitence, plus d'Eucharistie : plus de lois de Dieu ni de l'Eglise, plus de prêtres, plus d'évêques, plus de papes : plus de temples, à moins qu'on ne les livre à d'autres usages ou qu'on ne les ouvre à d'autres dieux.

Elle s'en prend directement à Jésus-Christ. Deux choses surtout exaspèrent sa fureur : le Crucifix et l'Eucharistie. Elle les proscrit de partout, elle veut qu'on leur refuse le droit de paraître. Elle a tenté de mettre en pièces le livre le plus historique qui soit, l'Evangile, tout en protestant parfois de son respect pour la personne du Sauveur : si bien qu'on se demande ce qui doit étonner le plus, l'audace de ses négations ou l'hypocrisie de ses hommages.

Après la foi, la raison. C'est par la raison qu'elle a combattu la vérité révélée. Mais elle en vient à combattre la raison elle-même en s'attaquant aux vérités que la simple raison serait capable de découvrir ou d'éclairer, l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, la vie future. Pour les Francs-Maçons, la destinée entière de l'homme s'accomplit entre la naissance et la mort, comme dans le monde purement animal. Ils ne voient d'ailleurs dans l'homme qu'un animal supérieur, qui s'est perfectionné dans la suite des temps. Entre les formes inférieures d'où il sort et la forme humaine il n'y a qu'une différence de degré. Il n'y a rien de divin en lui. Il n'y a pas de Dieu à l'origine pour lui donner la vie. Il n'y a pas de Dieu à la fin de la vie pour le recevoir et pour le juger. Le Ciel est fermé au-dessus de sa tête. Il est jeté, sans savoir comment, sans savoir pourquoi, sur une terre désolée, où il marche à la poursuite d'un paradis terrestre qu'on lui promet toujours et qu'il n'atteint jamais.

L'athéisme et le matérialisme avec toutes ses abjections, voilà le dernier mot de la doctrine maçonnique. Elle ne manque pas une occasion de revendiquer le mérite des conquêtes scientifiques et des améliorations de la vie matérielle depuis un siècle. Elle n'y a pas le moindre droit. Les savants catholiques ont été, autant et plus que

les autres, à la tête du progrès dans l'ordre naturel. Au point de vue supérieur de la religion et de la morale, l'Eglise seule a fait grandir la vertu dans le monde. Ce qui appartient en propre à la Franç-Maçonnerie, c'est le recul vers la barbarie qui fait tomber les âmes au-dessous d'elles-mêmes. La religion, la vraie religion, le catholicisme, est notre unique centre de gravité. Dès que nous l'avons perdu, l'homme se trouve comme désorbité, et dans quels excès n'est-il pas alors fatalement entraîné !

Voulez-vous avoir sous les yeux un exemple des désordres où l'homme entraîné par la Franc-Maçonnerie peut se jeter ? N'allez pas le chercher dans des pays lointains, chez des nations étrangères, dont on pourrait dire que la mentalité ne ressemble pas à la nôtre. Restons chez nous, et ne remontons pas très haut dans le passé, pour voir ce que cette secte peut faire d'une race que l'on regarde comme une des plus fines, des plus délicates et des plus raisonnables du monde.

Il n'y a guère plus de cent ans, de 1789 à 1800, on a pu dire de la France qu'elle était devenue un coupe-gorge et un mauvais lieu : l'échafaud dressé en permanence ; un tribunal où il suffisait de paraître en qualité de prévenu pour être condamné à mort ; la délation partout ; le moindre signe de piété puni de mort comme un crime ; la richesse, la pauvreté, la joie, la tristesse, le silence même, interprétés comme des marques d'incivisme et rendant suspects tous ceux qui s'en rendaient coupables ; la peur régnant dans toutes les classes sociales ; l'innocence obligée de se cacher ; le vice s'étalant avec cynisme ; et quand ils croyaient en avoir fini avec leurs ennemis, les hommes du parti vainqueur s'entredéchirant entre eux et se proscrivant les uns les autres : la Terreur, voilà le régime imposé à une très noble nation.

Si la Franc-Maçonnerie n'a pas tout fait ni tout conduit dans cette tragédie sans précédent, elle avait d'avance tout inspiré, malgré la naïve ignorance où s'endormaient beaucoup de ses adeptes devenus alors ses victimes.

Et peut-on affirmer que, si on laissait encore la secte maîtresse de nos destinées, on ne verrait pas le retour de ces abominations sanglantes ?

IV. — On s'étonne moins qu'elle réussisse à faire accepter ses doctrines, quand on voit à quels procédés elle a recours, quand on connaît les puissances dont elle s'est assuré la collaboration.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Elle tient de celui qu'on appelle le « Père du Mensonge ». La calomnie est son arme favorite. Il n'y a pas de crime qu'elle n'impute à l'Eglise. Si les peuples souffrent, s'ils sont en guerre, s'ils ne sont pas libres, si la fraternité ne règne pas entre les nations, c'est à l'Eglise qu'il faut s'en prendre : elle a toujours été du côté de ceux qui oppriment les faibles et qui exploitent les travailleurs. Vous entendez tous les jours ces rumeurs infâmes, Nos très chers Frères.

Ces rumeurs circulent sous des étiquettes trompeuses et habilement choisies. Aucune secte, aucune hérésie n'a jamais fait une aussi copieuse consommation de mots sonores, progrès, science, civilisation, liberté, émancipation, grands mots propres à séduire les multitudes. Aucune n'est plus ardente à imposer le culte de ses grands hommes, et à proclamer qu'ils sont seuls la lumière du monde, quand l'Eglise, protectrice séculaire des lettres, des sciences, des arts, n'est, paraît-il, qu'un foyer d'obscurantisme qu'il faut détruire.

La Franc-Maçonnerie manie une arme plus dangereuse encore. Elle flatte toutes les passions que l'Eglise a mission de combattre.

Et ici, comment ne pas se rappeler la scène du Paradis terrestre, où nos premiers parents étaient aux prises avec l'esprit du mal qui voulait les faire tomber dans ses pièges ?

Elle dit ouvertement à l'homme : « Tu n'as besoin d'un Dieu ni pour t'apprendre la vérité, ni pour te conduire dans la vie, ni pour te pardonner des fautes originelles ou actuelles, qui d'ailleurs n'existent pas. Tu es un être en voie de perfectionnement continu, et ce perfectionnement, tu ne le dois qu'à toi-même et à la nature dont tu es la manifestation la plus transcendante : tu es un Dieu qui se fait, tu seras Dieu un jour. » Le démon ne parlait pas autrement à Eve.

L'Eglise dit aux hommes : « Ne faites pas votre cœur esclave de l'argent. Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme ? Attachez-vous aux biens qui ne passent pas. Les voleurs ne pourront pas les prendre ni les vers les ronger. Usez des biens de ce monde comme n'en usant pas. Ne vous enrichissez pas par des moyens illégitimes. Respectez le bien d'autrui. » Et l'autre dit : « Ne croyez pas aux biens futurs. Les biens de ce monde sont seuls réels. Enrichissez-vous vite, par tous les moyens opportuns. Suivez votre conscience. Mais souvenez-vous

que Dieu n'en est pas le maître, puisqu'il n'existe pas. La morale n'a rien de fixe. Elle évolue. Le temps n'est pas loin où l'on comprendra que les richesses de la terre appartiennent également à tous et qu'on peut les prendre là où elles se trouvent. »

Ces conseils criminels n'ont-ils pas plus de chances d'être écoutés que les sévères prescriptions de la morale évangélique ?

L'Église dit à l'homme : « Il y a en toi des convoitises qu'il faut réprimer coûte que coûte. Le charnel doit être soumis au spirituel. Défie-toi de l'imagination et de la sensibilité qui t'entraînent vers en bas. Depuis la faute originelle, la raison n'est plus entièrement maîtresse des sens. Tu auras à solliciter la grâce divine. Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu. » Et l'autre dit : « Pourquoi te faire la guerre à toi-même ? Tous les instincts que la nature a mis en toi sont légitimes. Tu peux les satisfaire. Tu n'as pas le droit de contrarier le plein épanouissement de ton être. » C'est ainsi, hélas ! qu'on autorise tous les genres de dépravation.

On s'étonne parfois, Nos très chers Frères, de la haine féroce et tenace qu'inspirent à la Franc-Maçonnerie nos admirables Congrégations religieuses. Comment comprendre, en effet, que des hommes, des femmes, qui sont la gloire de leur Pays comme de l'Eglise, soient ainsi poursuivis, traqués, privés du droit d'enseigner, de posséder, d'habiter ensemble, de porter le même habit, de prier au pied des mêmes autels, en un mot du droit d'exister. Nous avons ici le mot de l'énigme. Si les Congrégations religieuses sont l'objet d'une législation draconienne, faite tout exprès pour les anéantir, ce n'est pas parce qu'elles seraient, comme leurs ennemis voudraient le faire croire, des institutions antihumaines, antisociales, antinationales. Ces accusations audacieuses ne trompent personne. Ce qu'on poursuit dans les congrégations, ce sont les trois vœux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté, qu'elles ont faits conformément aux conseils donnés par Notre Seigneur dans l'Evangile. Ce qu'on veut supprimer en elles, c'est l'idéal surhumain qu'avec la grâce de Dieu elles s'efforcent de réaliser, en s'affranchissant de plus en plus de la tyrannie des trois concupiscences, bien au-dessus des fanges terrestres où d'autres voudraient que l'humanité s'enlisât. Les lois qui proscrivent cette héroïque perfection doivent être changées, pour l'honneur et le salut du Pays.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

V. — Ces doctrines subversives, la secte les propage à travers le Pays tout entier, par le moyen d'une Presse dont elle a asservi la puissance. Le livre, la revue, l'illustré, ses journaux grands et petits, quotidiens ou hebdomadaires, les tracts, les affiches, sans parler des conférences et des spectacles dépravants, tout lui est bon pour répandre dans nos villes, dans nos bourgs et jusque dans nos hameaux, ces doctrines de corruption et de mort, plus asphyxiantes cent fois que les gaz préparés, dit-on, outre-Rhin, pour empoisonner nos armées. Les gens de complexion faible ne peuvent résister au virus ; et les tempéraments vigoureux eux-mêmes ne se débarrassent jamais complètement de l'intoxication fatale. Et ici comment ne pas déplorer une fois de plus la complicité de certains catholiques, lecteurs obstinés de la Presse mauvaise ou suspecte ? Quelle ne serait pas l'imprudence du combattant qui, au moment où la nuée mortelle s'avance, négligerait de s'adapter le masque opportun et protecteur ? Quelle n'est pas l'imprudence du catholique qui va au-devant d'elle sous prétexte qu'il est immunisé, néglige les conseils et les ordres mêmes de ses chefs, et respire à pleins poumons cet air empoisonné où il ne peut trouver que la maladie ou la mort !

Parmi ces publications, les unes vomissent à jet continu les images ordurières, les excitations haineuses, les comparaisons outrageantes, présentant sous les couleurs les plus odieuses, les serviteurs les plus en vue de la cause catholique, laïques ou prêtres, dont la secte veut se débarrasser pour établir plus sûrement son empire. On dit que ces publications sont les moins dangereuses. En est-on bien sûr ? N'ont-elles pas des millions de lecteurs que rien ne défend contre ces appels au crime ? Ne préparent-elles pas l'armée de l'émeute, pour les temps de trouble, et ces bandes une fois déchaînées, l'Histoire ne nous dit-elle pas à quelles victimes elles réservent leurs premiers coups ?

D'autres emploient le sarcasme et l'ironie. Ce poison est plus subtil, le dosage en est plus savamment calculé, mais ses ravages sont tout aussi certains. A propos de tout et à propos de rien, dans les questions d'art ou de science, de littérature ou d'Histoire, bien souvent avec lourdeur, parfois avec esprit, et perfidement toujours, on jette le discrédit ou le ridicule sur les institutions de l'Eglise ou sur ses représentants, sur ses cérémonies, ses

lois, son enseignement. Le lecteur rit, il est désarmé. Le voilà en voie de se pervertir.

Et parfois, c'est la conspiration du silence. Attaquer l'Eglise ou la tourner en dérision, c'est encore faire état d'elle, et rendre hommage à son existence. Ne pas la nommer, ne pas s'occuper d'elle, comme si elle n'existait pas, est beaucoup plus habile. C'est la tactique maçonnique pour les actes de nos pontifes, les discours de nos orateurs, les grands mouvements de notre peuple chrétien, quand elle ne croit pas pouvoir les dénaturer. Les journaux neutres, et même parfois certains journaux chrétiens, se laissent gagner à la même méthode, comme si l'action de l'Eglise ne comptait pas dans l'histoire contemporaine.

La Franc-Maçonnerie dispose des forces formidables de l'Etat comme de la Presse. Par son manque absolu de scrupule qui n'hésite pas sur le choix des moyens, grâce à une habileté tactique et stratégique que les honnêtes gens devraient imiter quand ils s'organisent pour faire le bien, elle s'est emparée des pouvoirs publics. Elle gouverne le Pays, comme s'il était sa chose, et elle l'a mis en coupe réglée. Les magistratures les plus élevées, les fonctions les mieux rétribuées, les places les plus influentes, elle se les réserve. Elle essaie d'écarter de la carrière ceux qui ne consentent pas à passer sous ses fourches caudines. Elle menace de représailles les fonctionnaires qui font élever leurs enfants dans les écoles religieuses. Elle prive d'avancement ceux qui font profession de foi chrétienne. Elle ne craint même pas de placer de malheureux parents dans la nécessité de choisir entre leur liberté et le pain de leur famille.

Elle va plus loin. Maîtresse de l'opinion, maîtresse du gouvernement, elle veut assurer d'une façon durable sa domination par la loi. Le Code qui régit l'ensemble des citoyens et dont personne ne peut s'affranchir sans s'exposer aux représailles de la justice, elle le bouleverse de fond en comble pour le refaire complètement à son image. Sous prétexte de « briser le joug des théocraties qu'on a fait trop longtemps peser sur les hommes », elle fait voter les lois dites laïques qui sont une insulte à nos croyances et une violation de nos libertés religieuses. Elle a beau dire qu'elle n'entre pas dans le sanctuaire intime de la conscience, elle crée pour le catholique une situation intolérable. Tiraillé entre ses obligations religieuses et ses

Archives diocésaines de Quimper et Léon

obligations civiques, il finira par se dire : « Je ne puis pourtant pas me partager en deux êtres, d'une part le catholique, à qui il serait loisible de respecter les lois de l'Eglise, de l'autre le citoyen à qui il serait commandé de les violer, le premier qui aurait le droit de faire fi des prescriptions du Code, le second qui a le dèvoir de s'y soumettre sous peine de passer pour un ennemi de l'Etat et un révolté. Mon parti est pris, personne ne pouvant me faire admettre que le droit de Dieu doit céder au vôtre, ou que ma conscience est obligée d'obéir à votre volonté plutôt qu'à la sienne. » Voilà comme parle le bon sens, et il n'est pas un chrétien digne de son baptême qui ne comprenne qu'il ne peut accepter ce laïcisme inconciliable avec sa foi. Il arrive un moment où les consciences sont à bout de patience, et où les foules, pour sortir du chemin de l'apostasie, se déclarent décidées à sauver à tout prix leurs libertés religieuses.

Mais alors se dresse devant elles le dogme maçonnique des *lois intangibles*. La secte a commis l'attentat qui attire le plus infailliblement la vengeance du Ciel, au dire des moralistes païens eux-mêmes, en usurpant pour les produits de son génie malfaisant les prérogatives qui n'appartiennent qu'aux œuvres divines. Ces lois tyranniques, violatrices des droits les plus sacrés, semeuses de haine et de guerre civiles, votées par une majorité d'occasion et qu'une autre majorité peut supprimer, ces lois essentiellement caduques, elle a l'audace de les présenter comme un code éternel et sacré, révélé sur un nouveau Sinaï !

(A suivre.)

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IIe Dimanche du Carême (8 Mars).* — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h 1/2. A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 2 h. 1/2, vêpres, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, sermon de la Station ; sermon français à la cathédrale, sermon breton à la chapelle.

Lundi : à 7 heures, messe pour l'œuvre de la Bonne Presse.

Mardi et *jeudi :* sermon français à la cathédrale ; mercredi, sermon breton à la chapelle.

Jeudi : service et messe pour les Défunts, à 6 h. 1/2.

Vendredi : à 7 h. 1/2, exercice public du Chemin de la Croix. — Confession des petits enfants.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *2e Dimanche du Carême (8 Mars) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours de la semaine, excepté samedi : service pour les Trépassés à 6 h. 3/4.

Vendredi : 8 heures du soir, Chemin de la Croix, bénédiction de la Vraie Croix.

Avis de services. — Le service anniversaire de M. Lécuyer, sera chanté à Melgven, le *mercredi 11 Mars,* à 10 heures.

— Le service anniversaire de M. Inizan, ancien recteur de Coat-Méal, sera chanté à Coat-Méal, le *mardi 17 Mars,* à 10 heures.

Mission. — Nous recommandons aux prières des Communautés et des personnes pieuses la mission de Lanmeur, du 8 au 28 Mars.

Brevets d'Instruction religieuse. — A cause des examens pour les Pupilles de la Nation, nous avons dû reculer d'un jour les examens d'Instruction religieuse et les reporter au vendredi 27 Mars. Les programmes ont paru trop tardivement, aussi, dans les différentes séries, autoriserons-nous, pour cette session, le choix entre l'ancien programme et le nouveau.

L'Inspection diocésaine.

Apostolat de la Prière. — Dans son n° de Mars courant, le Messager du S. Cœur de Jésus parlant des Livres d'Or expédiés à Paray-le-Monial au mois de Janvier dernier, publie au sujet de notre envoi cette note élogieuse dont nous sommes heureux de donner connaissance aux lecteurs de la *Semaine Religieuse :*

« Nous citons à l'ordre du jour des diocèses de France, celui de » Quimper et Léon. Son « Livre d'Or », envoyé à Paray contient » la liste de 214 paroisses et mentionne un total de 30.156 familles. » Nous parlerons en détail, dans notre prochain numéro, de la » manière remarquable dont fut organisée la consécration des » familles et dont fut fait le relevé de leurs noms. »

J.-M. Q.

La Ligue d'Action Catholique. — Il se fait du bon travail, les conférences se multiplient dans les cantons et les paroisses, et les adhésions nous arrivent, je ne dis pas par centaines, mais par milliers. Déjà se pose la question d'un *bulletin* qui servirait de lien entre les divers groupes du diocèse et fournirait aux comités un moyen de travail méthodique et précis.

Ce *bulletin* serait trimestriel et serait assez copieux pour offrir un aliment à l'étude et à l'action des comités pendant trois mois. Il comprendrait l'étude d'une ou de plusieurs questions sous forme de plans de conférences avec références pour la documentation,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ces plans seraient suivis d'un questionnaire pratique qui permettrait d'établir dans la paroisse une sorte d'enquête sur la question étudiée.

Pourrons-nous trouver dans chaque canton des conférenciers en assez grand nombre pour aller de paroisse en paroisse développer ces plans de conférences devant les comités ? Nous le souhaitons et nous espérons pouvoir bientôt mettre à la disposition de MM. les Curés et Recteurs ou des présidents de comités, une première liste de conférenciers. Le dimanche 22 Mars, nous aurons à Landerneau, de 1 heure à 4 heures, une réunion générale des conférenciers dont nous avons reçu les noms. Nous établirons notre plan de travail et nous distribuerons les besognes à chacun selon ses possibilités. Un programme détaillé de la journée sera adressé aux intéressés. Le *bulletin* trimestriel tiendra les adhérents de la Ligue au courant de l'action de ce groupe et les comités paroissiaux seront renseignés sur les ressources qu'ils pourront y trouver.

Le *bulletin* donnera encore toutes indications utiles sur les affiches, tracts, brochures nouvellement parus, ou sur tout autre moyen de propagande et d'action.

Il contiendra une chronique de la persécution religieuse et des agissements sectaires en France et en particulier dans le diocèse. Il renseignera sur l'état de l'organisation, de la défense et de l'action catholique en France et surtout dans le diocèse.

Il relèvera certaines attitudes, étudiera plus spécialement certains arguments des adversaires soit à la Chambre, dans la Presse ou dans les divers comités auxquels ils appartiennent.

Pour vivre, ce *bulletin* devra compter une moyenne de 3 abonnés par paroisse, soit environ 900 à 1.000 abonnements à 4 francs par an. Il est à souhaiter que nous dépassions largement cette moyenne, et que tous les membres de chaque comité paroissial y soient abonnés.

M. Thomas, membre du Comité diocésain, a suggéré l'heureuse idée de faire circuler ce *bulletin* entre les adhérents d'un même quartier, comme on fait circuler les *Annales* de la Propagation de la Foi. Pour encourager cette diffusion, nous pourrons donner un *bulletin* supplémentaire par 5 abonnements, et pour 20 *bulletins* payés nous pourrons en donner 25, soit 5 *bulletins* en supplément. Toutefois, nous ne pourrons consentir ces avantages, que si nous dépassons le mille. Aussi serions-nous reconnaissants aux Comités paroissiaux de nous faire connaître, à titre de prévision, le nombre approximatif d'abonnements qu'ils espèrent prendre. L'organisation doit nous servir à bien mesurer toutes nos démarches. Nous serons reconnaissants aux groupes qui nous feront connaître ce qu'ils désireraient trouver dans le *bulletin* projeté, qui ne tardera pas à paraître.

Adresser toute communication sur ce sujet à la Direction diocésaine des Œuvres de jeunesse, rue Feuntenic-ar-Lez, Quimper, c/c 64-59, Nantes.

On peut se procurer à la même adresse les brochures des manifestations de Quimper et du Folgoët. Nous regrettons le retard qui a été mis dans la livraison de cette brochure, retard dont la Direction diocésaine n'est nullement responsable. Il se trouve encore des cantons entiers qui n'ont pas demandé un seul exemplaire. Nous sommes désormais en état de répondre à toutes les commandes qui pourraient nous être adressées. Tous ceux qui ont lu la brochure ont reconnu qu'elle était bien présentée, intéressante et instructive. Il serait facile de la propager, surtout à l'occasion des réunions paroissiales ou cantonales de la Ligue.

Lesneven. — **Retraite.** — Une retraite bretonne pour les hommes s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le lundi soir 23 Mars, à 6 heures.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer au prône.

Quimperlé. — **Retraite pour les Conscrits** *(1er et 2e contingents)* **et pour les jeunes gens libérés du service militaire.** — Une retraite s'ouvrira à la chapelle de la Retraite, le lundi 23 Mars, à 6 heures du soir, pour se terminer le vendredi matin 27.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de vouloir bien l'annoncer.

Saint-Jean-du-Doigt. — **Clocher incendié par la foudre.** — Une lettre de M. le recteur de Saint-Jean-du-Doigt à Monseigneur l'Evêque donne sur ce sinistre les intéressants détails suivants :

« Le sinistre, dont nous avons été victimes à Saint-Jean, mardi, 24, n'a pas eu, fort heureusement, toutes les proportions que lui ont attribuées d'abord les journaux. L'église est intacte. La tour, qui fut le foyer de l'incendie sept heures durant, garde son caractère imposant et son merveilleux cachet d'architecture avec tous ses détails d'ornementation. Elle a seulement perdu sa flèche et trois de ses clochetons (couronnement en bois avec revêtement de plomb), la charpente de son beffroi et les autres boiseries intérieures. Le gros dégât serait dans les cloches qui sont fêlées en tous sens : deux pièces historiques, la *Constitution* et *Jean-Baptiste,* datant de 1791.

La foudre a frappé la flèche, à une hauteur de 10 mètres au-dessus de la galerie supérieure et y a mis le feu. De là, le fluide électrique, au lieu de continuer ses ravages sur l'édifice sacré, passa dans la maison voisine où ses effets furent heureusement sans importance.

On devine facilement les dangers courus par l'église elle même. L'extrémité de la flèche en flamme qui s'est abattue en plein cimetière, d'une hauteur de 50 mètres, quels effets désastreux eût-elle produits si elle était tombée sur le toit de l'église ! En outre, une

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ouverture intérieure du clocher donnant sur les combles et le lambris devait être la voie désignée au feu pour enflammer le monument ; une simple porte en bois la fermait ; cependant, bien que se trouvant entre deux brasiers, elle a résisté à tous les assauts des flammes et des étincelles. On se rendait bien compte que, si le feu s'était communiqué à la toiture, c'était la fin de l'édifice. Combien nous devons remercier saint Jean d'avoir visiblement protégé son église !

Cela ne nous empêche pas, bien au contraire, de reconnaître tous les dévouements qui se sont prodigués dans la circonstance. La consternation était générale, et l'on est accouru de Saint-Jean et de Plougasnou au son du tocsin et à la vue du clocher en flamme. M. le Maire était des premiers sur les lieux du sinistre. M. le Sous-Préfet s'y est rendu lui-même. Nous devons à son obligeance l'aide si active et si efficace de la compagnie des pompiers de Morlaix, dirigée par M. le capitaine Müller. Les secours furent organisés sans peine, et on lutta courageusement contre le feu jusqu'à une heure très tardive de la nuit, l'empêchant surtout de s'étendre, en noyant les décombres qui s'accumulaient à la base du clocher, à l'intérieur de l'église.

Il va de soi qu'à la première alerte les Saintes Espèces furent transportées en lieu sûr, le trésor et tout le mobilier liturgique évacués. Aussi le lendemain du sinistre, notre petite communauté et les habitants du bourg rivalisaient d'empressement au nettoyage et à la remise en bon ordre de tous les objets : daigne le Dieu de bonté leur rendre à tous, au centuple, ce qu'ils ont fait de si bon cœur pour la conservation et la beauté de sa Maison bénie ! »

Missions. — I. Esquibien *(28 Janvier-15 Février)*. — La vie a quelquefois des jours de joie qui dédommagent des autres et les font oublier.

Nos trois semaines de mission ont passé, comme passe un beau jour. Jamais nos paroissiens n'avaient été à pareille fête, jamais leurs âmes n'avaient baigné dans une telle atmosphère de piété et de surnaturel. Les bons religieux, qui avaient assumé la charge de la mission, eurent vite fait de gagner les cœurs par leur entrain aimable et joyeux, par l'édification de leur vie sainte et mortifiée.

Les quatre jours et demi consacrés aux enfants — 184 dont 32 admis à la première Communion privée — furent la meilleure préparation à la mission des grandes personnes. Celle-ci s'ouvrit le lundi 2 Février pour la première série. Dès la première heure du premier jour, église comble, et les deux semaines, assiduité exemplaire de la plupart à toutes les instructions, à tous les exercices, à toutes les cérémonies et fêtes que les Pères Capucins s'entendent si bien à organiser. La parole de Dieu porta des fruits, ne disons pas inespérés, mais qui dépassèrent toute attente. Nombreux retours bien consolants, bien édifiants aussi.

778 communions le premier samedi et 650 le lendemain ; 784 communions le second samedi et 900 le lendemain, jour de la

clôture, attestent le bon travail des missionnaires et l'immense courant de grâces qui a remué à fond la paroisse. S'il n'y a pas de tableau sans ombre, ne nuisent guère pourtant à la beauté de celui-ci les cinq ou six abstentions, hélas ! à déplorer.

La procession du jour de la clôture, dans l'après-midi du 15 Février, fut une manifestation de foi émouvante. Précédé des croix et des bannières, et immédiatement d'un cortège de personnages représentant Notre Seigneur chargé de sa croix et les soldats romains, le Christ élevé sur un haut brancard fleuri, que portent tour à tour deux équipes de 24 jeunes gens, est suivi de plus de 2.000 personnes chantant des cantiques ou récitant des prières. Le long du parcours de près de deux kilomètres, toutes les maisons sont pavoisées et tendues de draperies piquées de fleurs, de couronnes et de verdure.

Au retour, la procession s'arrête sur la place de l'église. Dès maintenant, groupées autour de la grande croix, à l'ombre de laquelle est érigé le monument aux Morts, 3.000 personnes sont là pour entendre les dernières paroles du R. P. Barnabé, supérieur de la mission. Le Père rappelle et résume les leçons entendues pendant le cours de la mission, redit les besoins particuliers de la paroisse, les défauts à corriger, les fléaux à fuir, les manquements à éviter, les habitudes à prendre, Dieu à aimer, Dieu à servir, le Ciel à gagner quoi qu'il en puisse coûter ; les auditeurs sont émus jusqu'aux larmes, lorsque, dans une suprême exhortation, on sentit vibrer son cœur d'apôtre, sa vive charité envers les âmes.

Le Recteur de la paroisse dut alors prendre la parole à son tour pour remercier les missionnaires, dire sa reconnaissance à Dieu, au Sacré Cœur de Jésus, que tant de paroissiens avaient honoré chez eux avant la mission, à Notre Dame de Lourdes, sous le patronage de qui la mission a été mise ; puis il félicita ses paroissiens d'avoir compris la grâce de la mission, et leur annonça qu'il serait du prochain pèlerinage de Lourdes, afin de remercier chez Elle la Mère Immaculée et la prier, avec bon nombre d'entre eux, espère-t-il, pour la persévérance de tous.

Les RR. PP. Barnabé, Fulgence, Tugdual et Yvon donnèrent ensuite aux assistants la bénédiction des missionnaires : pieuse cérémonie, très touchante, dernier geste des missionnaires, dernier acte de la mission.

Le mot de la fin pour les petits. Ils avaient appris à dire, avec quel pieux entrain et quel bel ensemble, cette courte prière devant le tabernacle où Jésus écoute : « *O va Doue, bennigit va zad, bennigit va mam, bennigit va oll gerent, roït d'ezo ar c'hras da ober eur mission vad* ».

Désormais, ils diront : « *Roït d'ezo ar c'hras da jom fidel* ».

Amen.

II. Saint-Coulitz. — Adossée aux premiers contreforts schisteux des Montagnes-Noires, l'humble église de Saint-Coulitz n'offre qu'un intérêt secondaire au point de vue architectural. En ces jours de Février, décorée d'une magnifique parure, elle attirait pourtant

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les regards. On y suivait les exercices d'une mission, prêchée par les RR. PP. Le Jollec et Le Provost. Préparée depuis longtemps par le bon M. Chuiton, aidée du puissant secours des prières du diocèse et de maintes communautés d'hommes et de femmes, favorisée par la grâce, la mission porta d'heureux fruits. Le zèle apostolique des missionnaires remua profondément les âmes. A leur parole, beaucoup y ont affermi leur foi, plusieurs négligents ont réchauffé leurs âmes, et quelques-uns sont revenus totalement au bon Dieu.

On peut dire que toute la paroisse prit part à la mission, puisque 462 personnes, dont 157 hommes, 247 femmes et 58 enfants, en suivirent les exercices. Nous plaignons vivement la demi-douzaine d'âmes qui résistèrent à la voix de Dieu.

Que le Divin Maître récompense les bons ouvriers qui ont fait germer une telle moisson. Leur éloge n'est plus à faire ; le diocèse les connaît et les apprécie. Leurs auxiliaires, MM. Abgrall, vicaire à Guerlesquin, et Creff, vicaire à Logonna-Daoulas, furent à la hauteur de leur tâche fatigante. Les paroissiens de Saint-Coulitz leur adressent à tous un cordial merci..

L. J. C.

Pour les libertés catholiques. — Le mouvement de protestation contre les lois laïques imposées à la France par la franc-maçonnerie s'étend et prend des proportions de plus en plus grandioses.

A Nantes, dimanche, sous la présidence de Mgr Le Fer de la Motte, 60 000 hommes ont entendu exposer le programme de nos revendications catholiques et ont acclamé l'ordre du jour suivant :

60.000 hommes nantais et diocésains de Nantes, réunis à Nantes, après avoir entendu les paroles de M. le général de Castelnau, de M. Groussau, député du Nord ; de M. Oberkirch, député d'Alsace, affirment hautement leur foi catholique et leur ardent amour de la France, protestent énergiquement contre la reprise des luttes religieuses et inscrivent dans leur programme de défense et d'action catholique l'abrogation des lois dites de laïcité condamnées par l'Eglise et par le droit lui-même et notamment la loi de Séparation qui exclut Dieu de l'enseignement public, la loi de divorce contraire à la loi divine et qui est une cause de ruine pour la famille et la nation, la loi d'exception qui met les religieuses hors du droit commun et leur interdit d'enseigner. Ils s'associent en outre aux revendications des Alsaciens et Lorrains, garanties d'ailleurs par les promesses officielles et réitérées de la France.

En même temps, à Laval, 25 000 hommes se réunissaient autour de Mgr Grellier et, après avoir entendu le R. P. Zimmermann et M. Jean Guiraud, directeur de la *Croix*, votaient un ordre du jour semblable.

D'autres réunions imposantes avaient lieu à Nîmes, à Valence

et à Perpignan. On peut estimer à 120.000 ou 130.000 les catholiques qui ont manifesté dimanche leur réprobation des lois sectaires et leur volonté d'obtenir leur abrogation.

LA GRANDE HISTOIRE DE SAINTE-ANNE D'AURAY, publiée par le *Doyen du Chapitre* et le *Curé de la cathédrale de Vannes.* — Il vient de paraître, sous la signature du doyen du Chapitre et du curé de la Cathédrale de Vannes, un ouvrage auquel ils ont consacré, d'après leur propre aveu, tous leurs loisirs depuis plus de 25 ans. Il est intitulé :

HISTOIRE D'UN VILLAGE

SAINTE-ANNE D'AURAY

C'est en effet l'histoire de tout ce qui s'est passé depuis 300 ans dans ce petit village, si modeste d'apparence, et qui, en réalité, a eu une existence plus variée, plus remplie d'évènements mémorables qu'un très grand nombre de localités et de villes importantes.

Voici en quels termes les deux auteurs ont eux-mêmes présenté leur ouvrage :

†

Il y a en Bretagne, au pays d'Auray, un village unique.

A peine indiqué sur la carte, on ne le mentionne qu'après les chefs-lieux de commune. Administrativement ce n'est qu'un hameau.

Mais il s'appelle « Sainte-Anne d'Auray », et il est connu dans le monde entier. Pendant trois siècles pleins, il a été, non pas officiellement et par décret, mais par élection céleste et par référendum spontané des fidèles, un des foyers les plus actifs de la vie religieuse en Bretagne. Il l'est encore aujourd'hui : c'est un des endroits les plus vénérés de la terre, et on le regarde avec raison comme « la métropole du culte de sainte Anne dans le monde ».

C'est ce lieu illustre et prédestiné que fera connaître cet ouvrage.

Il y sera uniquement question du village. On ne trouvera donc ici ni la vie de sainte Anne, ni l'étude de ses privilèges et de ses vertus, ni l'histoire de son culte à travers le monde.

Mais on y trouvera tout ce qui se rapporte au village lui-même. Origine lointaine, apparitions et miracles, discussions historiques et théologiques, manifestations populaires, la vie d'une cité monastique, conflits de juridiction ecclésiastique et de juridiction universitaire, épisodes révolutionnaires, récits de bataille, scènes de la vie de collège, pèlerinages princiers, folklore local, études liturgiques..., telles sont les multiples questions qui sont traitées au cours de ces trois volumes.

C'est comme une gerbe de monographies, distinctes, mais toutes cueillies dans le champ exceptionnellement fécond du voyant Yves Nicolazic, où les glanes elles-mêmes n'étaient pas à dédaigner.

Cet ouvrage, qui intéresse les cinq diocèses bretons, mais plus

Archives diocésaines de Quimper et Léon

particulièrement néanmoins les Morbihannais, sera dans quelques jours en vente dans les deux librairies Galles et Lafolye, et à Sainte-Anne.

Les deux premiers volumes, in-8 illustrés, se vendent indépendamment du troisième ; 10 francs le volume ; 28 francs les trois. Prix net.

BIBLIOGRAPHIE

VIENNENT DE PARAITRE :

I. — *Ce que tout Français devrait savoir de la Marine et des Colonies, des grands Problèmes économiques et sociaux.* — Bel in-8° de 280 pages et 55 gravures. Prix : 6 fr.

II. — *La France de Richelieu et de Colbert et la France d'aujourd'hui dans son admirable effort pour notre Essor national.* Bel in-8° de 190 pages et 50 gravures. Prix : 5 fr.

III. — *Petit Manuel illustré de la Mise en valeur de nos Colonies.* — Bel in-8° de 206 pages et 37 gravures. Prix : 5 fr.

Ces trois volumes, entièrement consacrés au relèvement et au rayonnement d'une France laborieuse et pacifique, ont été écrits avec la foi ardente d'un Alsacien et d'un Français qui, par cet ouvrage, *veut donner à la France libératrice un témoignage des sentiments de gratitude de l'Alsace libérée,* en faisant comprendre à ses lecteurs et lectrices, et particulièrement à la jeunesse studieuse de nos écoles, *où sont les véritables intérêts de la France et en quoi consiste sa vraie grandeur.*

S'adresser à M. Pierre Grandadam, professeur au Lycée de Mulhouse, 56a, rue de Bâle. Chèque postal : Strasbourg N° 6329.

J. DE GIGORD, Editeur, 15, rue Cassette, Paris.

Vie de Monseigneur Baunard, Recteur de l'Université Catholique de Lille (1828-1919), par M. l'Abbé Léon MAHIEU, Professeur suppléant à la Faculté de Théologie de Lille. — In-8° écu avec portrait : 15 francs.

Comme le dit la *Semaine religieuse de Lille,* ce livre est tout à la fois l'histoire d'une époque, d'une œuvre et d'une âme.

Dans sa longue carrière, Mgr Baunard a été mêlé à bien des événements qui ont agité l'Eglise de France, il a été en relations avec la plupart des hommes éminents qui l'ont servie. On trouve dans cet ouvrage des lettres inédites de Mgr Dupanloup, Mgr Pie, Montalembert, le P. Gratry et autres illustrations catholiques.

Mgr Baunard fut une âme très belle et très droite. Préoccupé de respecter la doctrine (et il y fut attaché dans des circonstances difficiles), il n'eut pas un moindre souci de la faire accepter et aimer. Ses ouvrages d'apologétique, pleins d'onction persuasive, depuis le *Doute et ses Victimes,* jusqu'au *Vieillard,* ont eu en France et à l'Etranger d'innombrables lecteurs.

La biographie du sympathique prélat devait s'ajouter à toutes celles qu'il a composées lui-même. Ecrit d'une plume élégante et facile, l'attrayant ouvrage de M. l'abbé Mathieu en complétera heureusement la série et en connaitra le succès.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureau : 51, rue des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. JEAN LAVIEC, 3, venelle aux Prêtres, MORLAIX.

40e ANNÉE. Vendredi 13 Mars 1925. N° 11.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 15 Mars. — 3e de Carême. Semi-double. Violet.
Lundi, 16. — De la férie. Violet.
Mardi, 17. — S. Patrice, Evêque. Double. Blanc.
Mercredi, 18. — S. Cyrille de Jérusalem, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Jeudi, 19. — S. JOSEPH, Epoux de la Bienheureuse Vierge Marie. Double de 1re classe. Blanc.
Vendredi, 20. — De la férie. Violet.
Samedi, 21. — S. Benoît, Abbé. Double majeur. Blanc.
Dimanche, 22. — 4e de Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Dirinon	**du 15 au 18 Mars.**
Lannédern	**du 19 au 21 —**
Plobannalec	**le 22 Mars.**

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon sur « La Franc-Maçonnerie » *(suite).*

VI. — Et ici se présente une question que l'on ne saurait éluder.

Ceux que la Franc-Maçonnerie a désignés pour être ses victimes ont le droit d'exiger qu'elle produise ses certificats d'origine.

D'où vient-elle, en effet ? De qui a-t-elle reçu le mandat de cette dictature universelle et absolue ? A qui obéit-elle enfin et quel esprit l'anime ?

Une foule d'associations fonctionnent dans le cadre de la législation. Elles déclarent les fins qu'elles se proposent de réaliser, les statuts qui les régissent, les administra-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

teurs responsables qui les leur appliquent : et il y a des actes illicites qu'elles ne peuvent accomplir sans encourir des sanctions. Mais, elle, devant quelle juridiction a-t-elle déclaré ses statuts et son organisation ? A-t-elle fait connaître les chefs qui répondent pour elle ? Et, si ces conditions ne sont pas remplies, comment tolère-t-on qu'une association qui veut faire la loi à tous commence par se mettre elle-même au-dessus des lois ?

Et puis, pourquoi ces loges jalousement fermées aux profanes, où, à l'écart du public, on élabore des programmes qu'on lui imposera ensuite de gré ou de force ?

Pourquoi ces rites et ces cérémonies, pourquoi ces initiations mystérieuses et progressives, dont on ne permet de franchir les divers échelons qu'à ceux qui abdiquent de plus en plus leur personnalité au profit des chefs suprêmes ?

Pourquoi cette hiérarchie savamment graduée, dont les degrés les plus élevés se perdent au fond d'on ne sait quelle ombre redoutable ? Pourquoi cette loi du secret et ces serments dont les violateurs sont atteints par les châtiments parfois les plus terribles et les plus criminels ?

Seuls les malfaiteurs ont intérêt à chercher les ténèbres pour y préparer leurs complots.

L'Eglise catholique, à laquelle nous avons la joie d'appartenir, se montre au grand jour. Elle ne cache rien de ce qui la concerne, car elle n'a rien à cacher. Nous disons hautement ce qu'elle est, d'où elle vient, ce qu'elle veut, ce qu'elle fait, à quelle autorité elle est soumise. Ses chefs, le Pape, les Evêques, sont les successeurs légitimes de saint Pierre et des autres Apôtres. Lorsque nous remontons le cours des siècles, nous retrouvons à chaque pas, sans solution de continuité, la chaîne qui nous rattache aux jours de la primitive Eglise. Les Apôtres à leur tour tiennent leur mission de Jésus-Christ d'après le plus authentique des livres et le plus historique de tous les récits. Et Jésus-Christ lui-même vient de Dieu, comme l'attestent les suprêmes témoignages du Père, du Fils et de l'Esprit.

Elle ne dissimule rien, ni de sa doctrine, ni de sa morale, ni de ses cérémonies, ni de sa hiérarchie, ni de ses droits, ni de ses devoirs, ni des promesses qu'elle exige de ses fidèles depuis les engagements de l'enfant quand il reçoit le baptême, jusqu'à ceux que l'Evêque prend lui-même le jour de son sacre.

Son ennemie, au contraire, ne se plaît que dans la nuit. Autant l'Eglise appelle la lumière et ne craint rien

tant que d'être ignorée et mal connue, autant la Franc-Maçonnerie s'enveloppe de ténèbres. On a raison de la comparer aux monstres de la nature ou de la légende qui, du fond de l'ombre, ou cachés sous les eaux, guettent leur proie silencieusement, avant de se jeter sur elle pour la dévorer.

Ces comparaisons, si suggestives qu'elles paraissent, sont encore impuissantes pour la caractériser, et le soin particulier qu'elle met à cacher son suprême animateur autorise d'autres hypothèses et éveille une autre image dans l'esprit.

Il est un être malfaisant, malheureusement invisible à nos yeux de chair, qui, déchu de la haute place qu'il occupait autrefois dans le Ciel, et haïssant maintenant Dieu et les œuvres de Dieu autant qu'il les aimait autrefois, met au service de sa haine les ressources de son prodigieux génie.

Depuis que l'humanité est née, il n'a cessé de la poursuivre de sa rancune implacable, et il s'efforce de renouveler tous les jours, sur chacun de nous, la victoire, qui, au paradis terrestre, a fait tomber notre race sous sa domination.

Ennemi personnel de Jésus-Christ, qui, par un miracle encore plus merveilleux que celui de la création de la nature humaine, est venu, après le péché, nous rétablir dans notre dignité première, la grande tactique du démon, c'est de nous rendre complices de ses projets, de nous faire tourner le dos à notre Libérateur, et de consommer par nos propres mains notre déchéance irréparable comme la sienne. Menteur et homicide depuis le commencement jusqu'à la fin.

C'est donc au profit du démon que la Franc-Maçonnerie travaille, quand elle combat Jésus-Christ et son Eglise. Elle se met sous les ordres de celui qui sait « faire sentir son action partout et ne se montrer nulle part ». De Maistre a écrit que la Révolution Française fut satanique. Ce jugement ne s'applique pas à toutes les réformes qu'elle a faites. Mais il s'applique à son programme religieux. Celui de la Franc-Maçonnerie est plus satanique encore. Nous avons donc à la combattre comme si nous avions devant nous le démon lui-même. N'oublions jamais la parole de l'apôtre saint Pierre : « Soyez sobres et vigilants, parce que votre ennemi, le diable, rôde autour de vous cherchant quelqu'un qu'il puisse dévorer. Résistez-lui avec la vigueur de la foi. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VII. — Dans la lutte contre cette puissance d'en bas, nous n'avons pas seulement à garder ce qu'elle nous a laissé, mais à reconquérir ce qu'elle nous a enlevé.

Elle a mis la main brutalement sur l'école publique qui est à tous, et elle en a fait sa chose. Par une gradation savante appelée à endormir la vigilance des familles, avec la complicité de l'opinion trop facilement séduite par le libéralisme apparent d'une neutralité menteuse toujours violée, avec la résignation silencieuse de nombreux catholiques dont les cris d'alarme de l'Eglise n'ont pas réussi à réveiller la torpeur, sous le couvert d'une gratuité engageante mais trompeuse, elle a fini par en devenir la maîtresse absolue, et elle y applique avec une audace inqualifiable son programme d'athéisme. L'école sans Dieu devient trop fréquemment l'école contre Dieu. Le Crucifix du Maître divin qui a commandé qu'on laissât venir à lui les petits enfants, a été arraché des murs. Le livre qui contient sa doctrine, s'il lui arrive de s'y hasarder, est repoussé et parfois mis en pièces ou foulé aux pieds. Le nom même de Dieu est effacé des manuels officiels, et, s'il se trouve encore sur les lèvres des maîtres, c'est en violation de la loi, et parfois avec accompagnement de doutes, de blasphèmes et de sarcasmes. La morale, qui est l'âme de toute éducation sérieuse, n'y est plus enseignée. Les devoirs qu'on énumère encore quelquefois, par suite des commentaires qu'on en donne, n'ont plus d'efficacité sur la volonté : on en cherche l'origine, non pas en haut, non pas en Dieu qui les impose par son autorité souveraine et qui en punit la transgression par des jugements infaillibles, mais en bas, dans la conscience individuelle, devenue l'arbitre suprême du bien et du mal, juge en dernier ressort de ce qui est commandé et de ce qui est défendu.

On connaît les tristes résultats de l'école maçonnique. Inutile d'en retracer le tableau. Les faits parlent assez haut avec leur éloquence sinistre. Les honnêtes gens les déplorent. Parmi les partisans de l'école neutre, un grand nombre sont épouvantés eux-mêmes, à la vue des ravages qu'elle a faits. Elle n'est plus ce qu'elle leur avait apparu tout d'abord, le berceau d'où devaient sortir des générations en marche incessante vers un idéal plus grand de lumière, de bonheur et de vertu. Ce qui en sort, c'est une jeunesse triste, émancipée de toutes les disciplines séculaires, préparée à toutes les compromissions et à toutes les défaillances, et prête à se jeter, à l'appel des mauvais bergers, dans les pires excès.

Restaient nos écoles chrétiennes. Bien que soumises à une législation draconienne, qui leur mesure la liberté avec parcimonie, bien que contrôlées avec une vigilance soupçonneuse et tracassière, elles réussissaient, au moins dans nos régions, à contrebalancer en partie les funestes effets de l'école sans Dieu. Aujourd'hui, les voici plus menacées que jamais. On va leur livrer un assaut suprême. Leur existence même est mise en cause. On veut établir l'école unique et obligatoire pour tous, sans aucune considération pour les droits des familles, étant admis comme un dogme intangible que les enfants appartiennent à l'Etat plutôt qu'à leurs parents. Et c'est dans ce laboratoire, s'il venait jamais à se créer, que le grand ennemi de Dieu et du genre humain achèverait, par les mains de ceux qu'on a appelés ses âmes damnées parmi nous, de les former à son image et à sa ressemblance.

Pères et mères catholiques, devant ce terrible danger, hésiterez-vous à écouter le suprême avertissement de Notre Seigneur? Laisserez-vous tuer l'âme de vos enfants?

Elle s'est jetée sur la famille comme sur une proie.

Qu'a-t-elle déjà fait de la famille française, la plus belle famille du monde par la force et la durée des liens qu'une tradition chrétienne ininterrompue avait resserrés et purifiés? Le beau fleuve de vie dont Dieu sanctifie le cours, et qu'il a endigué de toutes parts pour éviter les inondations qui désoleraient ses rives au lieu de les féconder, qu'est-il devenu sous tant d'attaques violentes ou perfides? On s'évertue à en troubler les eaux limpides, à renverser les barrières chargées de les contenir. Le lien conjugal, élevé à la dignité de sacrement, on veut le réduire à n'être plus qu'un engagement purement civil, en tout semblable aux autres, par conséquent résiliable à volonté, au gré des parties contractantes. A la loi de Jésus-Christ défendant qu'on sépare ce que Dieu a uni, on a substitué dans notre Code le divorce, dont les ravages épouvantent ceux-là même qui l'avaient d'abord accueilli favorablement. Il faut que tout tombe sous les coups de la secte. Après l'indissolubilité du mariage, son unité. Au nom de qui donc, et sous quelle inspiration, certains écrivains ont-ils osé se faire les apologistes de la polygamie, et proposé de remplacer sur ce point, dans notre Code, la législation chrétienne par la législation musulmane?

La grande préoccupation de la Franc-Maçonnerie est

Archives diocésaines de Quimper et Léon

actuellement d'accaparer la femme. Elle sait que, lorsque Eve fléchit, Adam succombe presque infailliblement : et elle se rend compte également qu'aussi longtemps que la femme sera chrétienne, la famille demeurera forte. Aussi s'efforce-t-on de la gagner en faisant miroiter à ses yeux on ne sait quel idéal d'émancipation qui la mettrait sur un pied d'égalité avec l'homme, dût celle qui est l'âme du foyer perdre les vertus qui l'auréolent et spécialement sa dignité de mère et d'épouse, que l'Eglise s'est attachée à lui restituer.

Catholiques français, catholiques bretons, n'obéirez-vous pas à la consigne de Jésus-Christ ? Laisserez-vous tuer l'âme de vos filles et de vos femmes ? *(A suivre.)*

II. Canonisation du Bienheureux Curé d'Ars. — Monseigneur a reçu la lettre suivante :

ÉVÊCHÉ DE BELLEY — *Belley, le 1er Mars 1925.*

MONSEIGNEUR,

La Canonisation du Bienheureux JEAN-MARIE-BAPTISTE VIANNEY, Curé d'Ars, intéresse non seulement le diocèse de Belley, mais encore la France et l'Eglise entière. Pie X, de sainte et douce mémoire, avait donné ce modeste curé de campagne, lors de sa Béatification, pour modèle et protecteur au clergé de France, et son désir était, par une canonisation solennelle, de le déclarer Patron de tous les curés du monde catholique entier. Il a été donné à sa Sainteté le Pape Pie XI de réaliser ce pieux dessein, qui répondra au vœu général du clergé catholique.

La dévotion au si miséricordieux Curé d'Ars est devenue populaire ; son nom est invoqué partout avec confiance.

Je suis donc encouragé, Monseigneur, à vous adresser une humble requête. Le diocèse de Belley ne peut à lui seul suffire à tous les frais des fêtes de la prochaine canonisation, fixée au 31 Mai. Veuillez me permettre de prier Votre Grandeur, de solliciter, si Elle le juge opportun, de son clergé et de ses diocésains, dans la forme et les limites qui lui plairont, une contribution aux frais de la canonisation du Bienheureux Curé d'Ars.

Nous avons voulu répondre à un désir qui nous a été exprimé, en réservant au Clergé le pieux honneur d'offrir à son saint et puissant Protecteur la nouvelle châsse précieuse, dans laquelle ses restes sacrés seront renfermés et exposés à la vénération des fidèles.

Confiant dans votre bienveillant accueil à ma demande, je vous prie, Monseigneur, d'agréer l'hommage de mon respect et de ma reconnaissance. † ADOLPHE, *Evêque de Belley.*

Monseigneur l'Evêque autorise dans les paroisses une quête pour subvenir aux frais de la canonisation du Curé d'Ars. Le montant devra en être expédié sans retard au Secrétariat de l'Evêché.

III. Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1925

(Suite.)

MOIS	DATES	JOURS de la SEMAINE	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
JUIN	17	Mercredi ..	.....	Guipavas.
	18	Jeudi	Les Pupilles de la Marine.	Lambézellec.
	19	Vendredi..	Saint-Pierre-Quilbignon...	N.-D. de Kerbonne.
	20	Samedi....	Le Relecq-Kerhuon	Saint-Marc.
	21	Dimanche.	Gouesnou.....	Plabennec.*— Le Drennec.
	22	Lundi	Plouvien.....	Bourg-Blanc.
	23	Mardi.....	Kersaint. — Saint-Thonan.	Saint-Divy. — La Forêt.
	24	Mercredi ..	.....	Saint-Melaine (Morlaix).
	25	Jeudi	Saint-Mathieu	Saint-Martin.
	26	Vendredi..	Anc[n] Pens[at] des Ursulines.	

IV. Confirmation. — Monseigneur donnera la Confirmation le jeudi 19 Mars à Plouzané et Loc-Maria-Plouzané le matin, à Saint-Renan le soir ; puis le 20 Mars à Guilers et Bohars.

V. Nomination. — Monseigneur a nommé chanoine honoraire, M. Pichon, curé-archiprêtre de Morlaix.

VI. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. F. Calvez, ancien vicaire de Landeleau, décédé à Bannalec le 9 Mars.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *III[e] Dimanche du Carême, 15 Mars :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Très Saint-Sacrement. A 8 heures, sermon français à la cathédrale, sermon breton à la chapelle. — A la messe de 9 heures et à l'issue du sermon de 8 heures du soir, quête en faveur des œuvres de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, des hommes.

Du lundi 16 au vendredi 20 inclusivement : retraite pour les jeunes filles : sermon tous les soirs, à 8 heures, à la cathédrale.

Mercredi : sermon breton à la chapelle, à 8 heures.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. Messe de 8 heures à l'autel de Saint-Joseph.

Vendredi : à 7 h. 1/2, exercice du Chemin de la Croix.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *3e Dimanche du Carême (15 Mars) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. A 5 heures, réunion de la congrégation de la Sainte Vierge. — A 8 heures du soir, ouverture de la retraite pascale bretonne, prêchée par M. Arhan, recteur de Treffiagat : sermon, tous les soirs, à 8 heures, *du dimanche au vendredi inclus.*

Archives diocé. ines de Quimper et Léon

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.
Jeudi, fête de saint Joseph : bénédiction du Saint-Sacrement après la messe de 8 heures.

Avis de services. — Le service de huitaine pour M. Calvez sera chanté à BANNALEC, *lundi 16 Mars*, à 10 heures, et à PLOUVORN, *mercredi 18 Mars*, à 10 heures.

— Le service anniversaire pour M. Cloastre, aumônier de l'Hospice de Plougastel-Daoulas, sera chanté à l'église paroissiale de PLOUGASTEL, le *lundi 23 courant*, à 10 heures.

PUPILLES DE LA NATION

Les nouvelles conditions de l'examen d'aptitude aux bourses. — Un changement considérable vient d'être introduit, par le décret du 9 Janvier et l'arrêté ministériel du 27 Février 1925, dans la réglementation du concours pour l'obtention des bourses dans les trois ordres d'enseignement : secondaire, — primaire supérieur, — technique.

Tandis que jusqu'à présent des concours distincts donnaient respectivement accès à ces divers ordres d'enseignement, il ne sera désormais institué, chaque année, *qu'un concours unique et commun* pour les classes inférieures de ces trois ordres.

Les candidats à ce concours commun sont rangés en deux séries :

La 1re série comprend les candidats : à la classe de 6e des lycées et collèges ; — au cours supérieur de l'enseignement primaire ; — au cours préparatoire des écoles pratiques de commerce et d'industrie.

La 2e série comprend les candidats : à la classe de 5e des lycées et collèges ; — à la 1re année de l'enseignement primaire supérieur ; — à la première année des écoles pratiques et des écoles de métiers.

Le concours unique aura lieu *le jeudi 4 Juin 1925*.

La limite d'âge prévue pour le concours est la suivante :

1re série : moins de 13 ans au 31 Décembre 1925 ;

2e série : moins de 14 ans au 31 Décembre 1925.

***

Comme il a été dit plus haut, ces nouvelles dispositions ne sont applicables qu'aux classes inférieures des trois ordres d'enseignement. Après cette période du début, les matières des divers enseignements sont trop divergentes pour se prêter à des épreuves communes. En conséquence, les concours spéciaux sont maintenus pour l'entrée dans les classes de l'enseignement secondaire à partir de la 4e, — et dans les écoles primaires supérieures, ainsi que dans les écoles pratiques de commerce et d'industrie, à partir de la 2e année.

En particulier, rien n'est changé, en 1925, aux dates et conditions de l'examen d'aptitude aux bourses de l'*enseignement secondaire* pour les candidats aux classes de 4e et au-dessus.

Rappelons que les sessions d'examens s'ouvriront, cette année, à Quimper et à Brest :

Pour les garçons, le *jeudi 26 Mars ;*

Pour les jeunes filles, le *jeudi 2 Avril* (*Sem. relig.* du 13 Février 1925).

Devront se présenter à ces examens, tous les candidats des 3e, 4e, 5e et 6e séries. Les Pupilles de la Nation qui appartiennent déjà à un établissement d'enseignement secondaire sont admis, cette année, à se présenter sans limite d'âge dans la série correspondante à leur classe.

Quant aux candidats aux classes de 6e et de 5e des lycées et collèges (1re et 2e séries), ils devront attendre au jeudi 4 Juin 1925 pour subir l'examen. S'ils n'ont pas encore produit leur dossier, ils attendront de nouvelles instructions avant de l'envoyer. S'ils en ont déjà fait l'envoi à la Préfecture, leur dossier leur sera retourné pour être modifié d'après les indications qui seront ultérieurement données.

La Ligue de Défense et d'Action Catholique. — Les réunions continuent un peu partout. Pont-Aven entendit M. l'abbé Le Goasguen, le mardi 3 Mars. Dimanche dernier, Crozon entendait M. l'abbé Madec et M. Cornic ; Plomodiern entendait M. l'abbé Le Goasguen aux deux messes, à l'église, puis dans la salle du patronage ; après M. du Fretay, maire de Ploaré, il parlait deux fois aux hommes et une fois aux femmes. Ce qui fit cinq réunions à Plomodiern en ce seul dimanche. Dans la salle du patronage, les auditeurs furent au nombre de 350 à 400. La façon dont ils accueillirent la parole des orateurs et l'empressement qu'ils mirent à s'inscrire et à verser la cotisation, montrèrent que la population de Plomodiern est résolue dans sa grande majorité à défendre nos droits et nos principes chrétiens. On plaça à cette occasion 250 brochures des manifestations de Quimper et du Folgoat et un grand nombre d'autres brochures concernant la défense religieuse.

Il y a 123 paroisses qui n'ont pas encore demandé une seule brochure des manifestations. Nous demandons avec instance que tous les comités paroissiaux fassent le nécessaire pour organiser sa diffusion.

L'organisation de la Ligue est déjà commencée dans plus de cent paroisses, quelques-unes nous ont adressé la composition de de leur comité, deux paroisses nous ont même fait parvenir les cotisations et les talons des cartes.

Nous rappelons que les talons doivent contenir tous les renseignements demandés, et que le pourcentage doit exactement porter sur les sommes perçues.

Les groupes qui n'ont encore demandé ni brochures, ni cartes, voudront bien nous faire parvenir leurs demandes à l'adresse suivante : « Direction diocésaine des Œuvres de Jeunesse, rue Feunteunic-ar-Lez, Quimper, C/C 64-59 Nantes ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUIMPER *(Saint-Corentin)*. — A 17 heures, à la Chapelle neuve, **6e Cours de Liturgie pratique** : La Messe comme préparation à la Communion et comme Action de grâces.

MORLAIX. — **Installation de M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Mathieu.** — Dimanche 1er Mars, avait lieu, sous la présidence de Mgr l'Evêque, l'installation solennelle de M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix.

A 10 h. 1/2 exactement, au carillon joyeux des cloches sonnant à toute volée, et assisté de MM. Madec, vicaire à Kerbonne, et Le Meur, professeur de Première au collège de Saint-Pol, M. Pichon prend place sous le dais, qui avait été porté à l'entrée du presbytère par MM. Kernéis, Joussé, Marrec et Tanguy, conseillers paroissiaux. M. A. Bacques, conseiller paroissial, porte la croix processionnelle devant le dais. Monseigneur, entouré de MM. Cogneau et Messager, bénit la foule massée sur la place et qui n'a pu entrer dans l'église, comble dès 10 heures.

Au chœur, sont réunis plus de 40 prêtres, parmi lesquels MM. les chanoines Treussier, curé de Saint-Pol ; Martin, curé des Carmes ; Henry, curé de Saint-Martin ; Bellec, curé de Recouvrance ; Le Sann, curé de Saint-Thégonnec ; Louvière, Mesguen, Cardaliaguet, Marrec...

M. le Curé lit au pied du maître-autel la formule de serment antimoderniste.

Puis, en procession, on se rend successivement au pied du clocher, où M. Pichon fait tinter une cloche ; aux fonts baptismaux, au confessionnal ; enfin, en chaire, où notre nouveau Curé prononce une allocution pleine d'émotion et d'éloquence.

Après avoir rendu un chaleureux hommage à M. le chanoine Kérisit, si bon et si aimé de tous, M. l'abbé Pichon promet de diriger lui aussi la belle paroisse que Monseigneur vient de lui confier, en se rappelant le mot : « *Plus caritas quam potestas* ». Il s'efforcera d'être un père pour tous ses paroissiens ; mais en revanche, il espère que ceux-ci seront tous pour lui des fils dévoués. Il aura pour eux une affection paternelle et donc, à l'occasion, il devra leur rappeler leurs devoirs, « car le bon pasteur n'est pas le chien muet dont parle l'Evangile ». Il demande à ses paroissiens de prier pour lui, et termine en assurant Monseigneur qu'il consacrera sa vie à faire triompher dans le coin de terre dont les âmes lui sont confiées, la belle devise de notre Evêque : « Loué soit Jésus-Christ ».

La grand'messe commence. Aux orgues, la maîtrise de Saint-Mathieu, que dirige M. l'abbé Hervé, vicaire organiste, chante la messe à quatre voix mixtes de Palestrina.

A l'Evangile, Monseigneur monte en chaire, et de cette voix prenante, persuasive, que connaissent bien et qu'aiment tant à entendre tous ses diocésains, notre Evêque, en un tableau qui est une merveille de couleur, d'éloquence et de charme, montre, d'après un texte de l'Evangile du jour, ce qu'est le « bon pasteur » devant lutter contre la présomption, l'orgueil, la haine.

Monseigneur exprime, lui aussi, tous ses vifs regrets du départ de M. le chanoine Kérisit, aux si grandes qualités de cœur et d'esprit. Et Sa Grandeur fait constater, en un raccourci saisissant, ce qu'est le travail formidable d'un curé de paroisse importante (en dehors même de ce que le public voit surtout, les offices), à cause de la direction qui lui incombe d'œuvres multiples et pourtant toutes nécessaires. Et comme le disait Sa Grandeur, tous ces travaux sont faits pour la gloire de Dieu : mais c'est l'honneur des prêtres ; et c'était la joie de M. le chanoine Kérisit de pouvoir dire qu'il partait de sa paroisse pauvre comme il y était entré. Exemple magnifique donné par le Clergé, en ce temps de matérialisme et de jouissance effrénée. Contre l'assaut diabolique des passions, le curé de paroisse lutte de toutes ses forces : hier, c'était M. Kérisit ; aujourd'hui, c'est M. Pichon. Dans l'Eglise, les noms changent mais c'est toujours le représentant du bon Dieu qui est au gouvernail.

Monseigneur annonce alors aux paroissiens de Saint-Mathieu que pour témoigner en quelle affectueuse estime il tient M. Pichon, il le nomme chanoine honoraire de la Cathédrale de Quimper. Et il souhaite un long et fructueux ministère au nouveau Curé-Archiprêtre, qui sera aidé dans sa tâche et par d'excellents collaborateurs, ses vicaires si dévoués, et aussi par ces puissants protecteurs du Ciel : saint Mathieu et Notre Dame du Mur.

La grand'messe s'achève, Monseigneur donne sa bénédiction.

Les invités de M. le chanoine Pichon, membres du clergé et conseillers paroissiaux, se rendent à l'école Notre-Dame du Mur, où a été préparé le repas d'installation, servi dans la salle des fêtes, admirablement ornée et décorée.

Au dessert, M. le Curé prend la parole et a un mot spirituel et délicat pour chacun de ses invités. M. Kernéis, au nom des conseillers paroissiaux ; M. l'abbé Le Berre, au nom des Recteurs de la ville de Morlaix, assurent M. le Curé-Archiprêtre de tout leur affectueux dévouement et de leur profonde sympathie.

Et Monseigneur porte le dernier toast en souhaitant un long, fécond et heureux ministère au nouveau Curé-Archiprêtre de Morlaix.

A 3 heures, sont chantées les vêpres, au cours desquelles la maîtrise exécute le *Magnificat* en faux-bourdon, l'*O Magnum Mysterium*, de Vittoria, et le « Cantique à Saint-Mathieu », de M. l'abbé Boucher.

Et à l'issue des vêpres, la plupart des assistants se rendent au patronage Saint-Mathieu où, sous la présidence de Monseigneur, va avoir lieu, à 4 heures, une réunion plénière de la Ligue Patriotique des Françaises.

— **La Réunion de la Ligue.** — Le Comité de la L. P. D. F., fondé à Morlaix dans le courant de Janvier, réunissait, dimanche 1er Mars, une très nombreuse assistance dans la salle du patronage Saint-Mathieu, qui, malgré ses belles dimensions, avait peine à contenir tout le monde. Monseigneur avait eu la paternelle bonté

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de bien vouloir présider cette réunion, entouré de M. le chanoine Cogneau, vicaire général, et de M. le Curé-Archiprêtre de Morlaix.

A cette séance, mi-instructive, mi-récréative, on respire de suite une atmosphère familiale ; l'union, le grand *leitmotiv* de la Ligue, sera pleine et entière. L'orateur est M. l'abbé Guillermit, supérieur du Collège Saint-Louis de Brest. Après avoir exposé les dangers actuels de l'Eglise de France, les menaces lancées contre les catholiques, menaces qui se réalisent de jour en jour, il rappelle aux Ligueuses la vitalité de la Ligue vers 1904-1905, époque si troublée par les menées de la Franc-Maçonnerie. La Ligue était alors dans toute sa vigueur. Puis elle tomba dans la somnolence : la persécution s'atténuait et l'Union sacrée faisait croire la paix acquise. Hélas ! les illusions s'envolent, le vieux germe destructeur renaît et se montre plus fort que jamais. La Ligue aussi, dit l'orateur, doit renaître, prendre un nouvel essor, réunir toutes les femmes chrétiennes dans un même élan d'ardeur, afin de conquérir les libertés nécessaires à l'Eglise de France pour vivre et prospérer. M. l'abbé Guillermit, en termes éloquents et persuasifs, parle ensuite du rôle de la femme au foyer, du rayonnement de sa vie intérieure au milieu des siens. A quel plus noble rôle peut-elle prétendre ! Et il indique deux points précis à l'attention des Ligueuses : l'éducation religieuse de l'enfant qui ne peut être réelle qu'en le confiant à des maîtres chrétiens, et tout particulièrement la surveillance des lectures, surtout des journaux qui entrent à la maison. La puissance de la Presse est si grande et nul ne peut s'en défendre... S'adressant aux jeunes filles, il leur demande de ne pas gaspiller les belles années de la jeunesse en inutilités ; mais de savoir, lorsqu'elles en ont le loisir, se dépenser aux bonnes œuvres dont le champ est si vaste, en attendant l'heure de fonder elles-mêmes un foyer. Puis, enfin, à celles qui, libres de leur temps, peuvent l'utiliser au service d'autrui, le conférencier recommande de s'imprégner des idées de la Ligue et d'user de toute leur influence pour les faire pénétrer autour d'elles, et les engage à appuyer surtout sur les revendications urgentes, de la liberté d'enseignement et de la liberté pleine et entière pour les congrégations religieuses.

La voix de l'orateur est à maintes reprises couverte par les applaudissements, qui lui montrent combien son auditoire est en communication avec lui et que ses sages avis ont été compris.

M. le chanoine Cogneau, sur l'invitation pressante de Monseigneur, donne quelques conseils précis pour que la Ligue vive et que le bel effort du début, couronné par un si beau succès, soit durable. Le bon fonctionnement de la Ligue, dit-il, repose entièrement sur la dizainière dont le rôle est important ; c'est elle la cheville ouvrière de l'œuvre. Elle doit connaître ses adhérentes, être en rapport constant avec elles, pour pouvoir leur communiquer rapidement toutes les directives données par le Curé ou le Recteur ; et c'est ainsi que toutes les bonnes volontés pourront se mobiliser en un instant pour telle ou telle œuvre déterminée.

Sa Grandeur, prenant ensuite la parole, cite aux Ligueuses des

exemples frappants de la manière dont la Ligue peut coopérer au bien de la paroisse ; exemples tirés de l'action des Comités de Quimper et de Lorient, qui prouvent comment la Ligue bien organisée peut faciliter la mobilisation des forces catholiques. Et parlant de la femme dans l'Evangile, Monseigneur montre l'influence des femmes, hélas parfois pour le mal, mais le plus souvent pour le bien, et indique aux Ligueuses tout ce qu'elles peuvent faire de bon pour les œuvres paroissiales. Voulant communiquer à l'auditoire la flamme d'apostolat qui dévore son cœur, Sa Grandeur conjure les Ligueuses de se tourner d'abord vers Dieu en implorant sa bénédiction pour leur œuvre, puis de faire une propagande inlassable autour d'elles. Il demande à toutes les femmes d'entrer dans la L. P. D. F., vraie Ligue de défense religieuse, faisant partie de la grande Union Catholique du diocèse et qui pourra être un instrument précieux entre les mains du pasteur de la paroisse. Et, en finissant, Monseigneur souhaite que la Cornouaille, le Tréguier et le Léon rivalisent d'une sainte émulation pour la défense de la cause catholique.

La partie récréative de la réunion charme ensuite toute l'assistance, et cette belle journée, due au zèle de la présidente, la Ctesse de Beaufort, de Mlle Artur, secrétaire, de Mme Michel et Mlle Person, trésorières, et de toutes leurs collaboratrices du Comité, donne l'espoir de voir ce nouveau groupe produire de nombreux fruits.

Saint-Pol de Léon. — **Les Représentations de la Passion.** — On a justement vanté dans la Presse l'effort artistique réalisé par M. l'abbé Léon pour donner à la représentation de son œuvre toute l'ampleur et tout l'éclat émouvant de ce drame grandiose que fut la Passion de N. S. Jésus-Christ. On a tout dit des proportions de la salle, qui peut contenir douze cents spectateurs, de l'étendue et de l'aménagement de la scène où peuvent évoluer plus de trois cents figurants et où un machinisme parfaitement combiné permet les changements de lieux sans aucune interruption de l'action, de la richesse des costumes et des décors, de la féerie des éclairages où toute la gamme des couleurs obéit à l'appel du préposé au tableau de distribution électrique, de l'excellence des chœurs et de l'orchestre dans l'exécution des meilleurs maîtres et des chants harmonisés par M. l'abbé Mayet, organiste de la cathédrale de Quimper.

On a moins parlé des acteurs eux-mêmes et de l'œuvre qu'ils représentent. C'est pourtant là, d'avoir créé une œuvre émouvante et belle et d'en avoir fait ce tout vivant et ordonné où 250 personnages se meuvent, agissent, sentent et parlent, comme s'ils étaient non seulement des interprètes, mais de vrais acteurs dans les événements qui se déroulent, c'est là que réside le grand mérite de M. Léon.

Sans doute, s'il y fallait des âmes délicates et foncièrement croyantes, capables de comprendre les sublimités du grand Mystère, M. Léon les avait sous la main. Mais d'avoir obtenu de ces

Archives diocé. ...es de Quimper et Léon

jeunes gens et de ces jeunes filles qui, pour la plupart, appartiennent à la campagne, qu'ils traduisent avec vérité, avec émotion, avec passion même ces sentiments qu'ils ne s'expriment bien qu'à eux-mêmes, cela suppose un travail d'éducation et d'entraînement, j'allais dire de dressage si le terme n'était aussi vulgaire que juste, que peu de directeurs de patronage oseraient entreprendre.

Que ce ne fût pas la perfection chez tous, c'est évident, encore que très rares soient ceux qui donnent, dans les rôles secondaires, une légère impression de faiblesse. Peut-être pourrait-on souhaiter un jeu plus nuancé chez certains qui ne donnent à la haine qu'une seule expression : la colère et l'emportement ; les haines froides, concentrées et sarcastiques ne sont pas rares et se rencontrent surtout chez les hypocrites du genre pharisien. Mais quelle force, en revanche, et quelle intensité de vie et de mouvement chez les hommes, quelle délicatesse et quelle distinction dans les rôles féminins, quel art chez tous de dire avec naturel les plus beaux sentiments que l'âme puisse éprouver !

L'œuvre elle-même ne saurait évidemment être jugée suivant les règles de l'art dramatique. L'artifice et l'intrigue sont inutiles ici pour donner au livret l'unité, le mouvement et le caractère dramatique. Quelle que soit la part d'invention personnelle du dramaturge, le récit de la Passion, qu'il suit, est un et le pathétique avec toutes ses nuances, ardentes effusions de l'amour, admiration, terreur, pitié, adoration, le pénètre d'un bout à l'autre.

Le but de l'auteur, d'ailleurs, n'a pas été de construire une pièce de théâtre suivant la formule, mais de réaliser pour les yeux et pour les cœurs, dans une pensée d'édification, l'enseignement traditionnel des prédicateurs du Vendredi-Saint. C'est une « déclaration de la Passion » par les faits eux-mêmes. On ne saurait donc s'étonner si la glose s'y introduit à l'occasion, apportée en forme de prologue, aux entr'actes et quelquefois un peu artificiellement dans l'acte même, par le komzer en tenue de Père Eternel entouré de sa cour céleste. On souhaiterait cependant qu'en général la leçon fût plutôt donnée par l'action que par la parole ; elle n'en serait sans doute que mieux comprise.

Quant à la composition des scènes, il faut admirer la variété que M. Léon y a introduite. Avec raison, il a évité d'interrompre le mouvement de son drame par de longs discours. Surtout quand Notre Seigneur ou sa Sainte Mère sont les acteurs principaux, la discrétion s'impose, tant restera grande, quelque talent qu'on y apporte, la distance de l'interprète au modèle. Aussi les scènes les plus impressionnantes, celles que le public, saisi à fond, suit dans un recueillement d'église et qu'il applaudit avec tout son cœur, sont celles où l'action se déroule presque en silence, ou même se réduit à un agencement de gestes et d'attitudes, telles la Cène et la Descente de Croix.

Avec les autres personnages l'auteur est plus à l'aise. Hérode, Pilate, Caïphe et Anne, Judas, Satan lui-même, la Madeleine, Claudia, etc., sont mis en un relief remarquable dans une succession d'épisodes qui sont autant de petits drames dans la grande tragédie principale.

Un magnifique succès devait répondre à cet effort. M. Léon l'a obtenu complet et décisif. Les représentations des 15, 22 et 29 Mars, qui commenceront à 1 h. 1/4, l'amplifieront encore. Ce n'est pas seulement la population de Saint-Pol qui ne se lasse pas de ce spectacle à la fois enchanteur et émouvant. On y accourt de tout le Léon, et la Cornouaille s'y porte malgré la distance. Plus il sera connu et plus il attirera ; c'est une vision idéalisée mais juste, vivante et colorée du grand Mystère de la Rédemption. La foi bretonne qui fut nourrie des leçons du Calvaire y reconnaîtra ses sources et s'y retrempera pour s'enlever aux atteintes du matérialisme qui nous envahit de toutes parts. M. Léon a fait en même temps qu'œuvre d'artiste œuvre d'apologiste. C'est son mérite et sa récompense.

Mission. — Beuzec-Conq *(1er-22 Février)*. — Pour être sincère, commençons par dire que la mission aurait pu être meilleure : 1.800 communions seulement, en comptant les enfants, pour une population de 4.000 âmes ! Si les abstentions ont été plutôt rares à la campagne, elles ont été nombreuses parmi les marins et les ouvriers du Lin et du Grand-Chemin : cependant leurs femmes sont venues.

Faut-il conclure que la mission de Beuzec n'a donné que de médiocres résultats ? Tel n'est pas le sentiment de la paroisse elle-même, qui y a vu un véritable événement. D'abord, il y a eu bien des retours et de consolants. Les autres se sont sentis vivement touchés par la grâce. L'auditoire, toujours attentif, laissait voir parfois son émotion sous le coup de certaines vérités que tel ou tel prédicateur exposait avec toute son âme. Dans les derniers jours de chaque semaine, tout ce monde était gagné, empoigné, peut-on dire.

Un détail qui, semble-t-il, mérite une mention : il ne restera pas une maison de la paroisse qui n'ait son Christ de mission, et il fallait voir comme chacun, pour l'acheter beau, y mettait une coquetterie touchante ; puis, à les voir caresser du regard et de la main ce Christ bénit, on eût dit, car c'étaient des femmes, autant de Sœurs Thérèse de l'Enfant-Jésus, qui, elle, couvrait le sien d'une pluie de roses.

La décoration de l'église mérite une mention spéciale : du sommet de chaque arcade descendaient en festons des guirlandes de verdure et des corbeilles de même, piquées de jolies fleurs artificielles ; les corbeilles, d'un côté de la nef, alternaient avec de fort beaux tableaux, grandeur de bannière d'hommes, peints par Mlle Herland, et qui jetaient dans ce décor déjà riche une nouvelle note de couleur et de vie. A chaque colonne était fixé un écusson, surmonté d'un faisceau d'oriflammes, et chacun d'eux portait en son milieu un emblème, également peint par la même artiste : c'était donc une parure de fête pour l'église.

La mission des enfants, qui, eux aussi, ont eu l'explication des tableaux, a été prêchée par M. Plougoulm, recteur de Tréboul, et

Archives diocé ines de Quimper et Léon

M. Bossennec, recteur de Saint-Hernin. Aux confessions, prêtaient leur concours : MM. le chanoine Gloux, de Concarneau ; Blouet, recteur de Melgven ; Drogou, recteur de Lanriec ; et Tanguy, vicaire de Coray.

La première semaine de la mission des grandes personnes a été présidée par M. le chanoine Quéinnec, qui avait, comme collaborateurs : MM. Guillou, curé de Sizun ; Le Bris, curé de Plogastel-Saint-Germain ; Gargadennec, recteur de Roscoff ; Cléac'h, vicaire à Lannilis ; Le Bot, vicaire à Penmarc'h ; Péron, vicaire à Pleyben ; Thépaut, vicaire au Guilvinec ; et Guéguen, vicaire à Audierne.

La deuxième semaine fut présidée par M. le chanoine Gadon, curé-archiprêtre de Quimperlé, dont les collaborateurs furent : MM. Marc, recteur de Querrien ; Guirriec, recteur de Plozévet ; Jézégou, recteur de Plobannalec ; Lazare, recteur de Commana ; Kerjean, recteur de Coray ; Mével, recteur de Plonévez-Porzay ; Lohéac, recteur de Plouarzel ; Rosec, recteur d'Ergué-Armel ; et Gonidec, vicaire à Bannalec.

En leur adressant à tous, en mon nom et au nom de mes paroissiens, un respectueux et cordial merci, devant Dieu et devant les hommes, je tiens à ajouter, comme éloge d'ensemble bien mérité, qu'ils furent, suivant le mot de l'apôtre, *operarii inconfusibiles*.

LE RECTEUR.

BIBLIOGRAPHIE

Société de Saint Jean l'Évangéliste. — DESCLÉE et Cie, Paris, 30, rue Saint-Sulpice (6e arrond.). — Tournai (Belgique).

VIENT DE PARAITRE : **Paroissien Romain,** n° 585, contenant les Offices de tous les dimanches et des principales fêtes de l'année, en latin et en français. — Un volume in-32 allongé (12 1/2 × 7 cent.) de 1.008 pages sur papier *indien*. Edition de luxe ; impression en noir et rouge avec encadrement rouge. — Prix suivant reliures à partir de 20 francs (mouton noir, tranche dorée).

Avignon, AUBANEL frères, Editeurs, Imprimeurs de N. S. P. le Pape.

Une des grandes lumières de l'Eglise : **Saint François de Sales,** par le chanoine P.-P. BONNEVAL. — Un volume in-8 couronne de 208 pages. Broché, 6 francs ; affranchissement : France, 0 fr. 50 ; Etranger, 0 fr. 75.

On trouvera dans ce livre, outre une piété sincère et un ardent amour filial, nombre de détails qui élucident certains points obscurs de la vie ou de l'œuvre de saint François, et çà et là des vues originales qui aident à mieux comprendre, à mieux apprécier et à aimer davantage cet admirable ouvrier de l'Evangile que l'Eglise a nimbé de la double auréole du Saint et du Docteur. Ecrit avec aisance, cet ouvrage plaira à la fois par le sujet qu'il traite, par l'onction qui le caractérise et par le style rempli de simplicité et de fraîcheur qui en fait le charme.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 5.894 A

Agent : M. JEAN LAVIEC, 3, venelle aux Prêtres, MORLAIX.

40e ANNÉE. Vendredi 20 Mars 1925. N° 12.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Mars. — 4e de Carême. Semi-double. Violet.
Lundi, 23. — De la férie. Violet.
Mardi, 24. — S. Gabriel, Archange. Double-majeur. Blanc.
Mercredi, 25. — Annonciation de la B. V. Marie. Double de 1re classe. Blanc.
Jeudi, 26. — De la férie. Violet.
Vendredi, 27. — S. Jean Damascène, Confesseur et Docteur. Semi-double. Blanc.
Samedi, 28. — S Jean Capistran, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 29. — Dimanche de la Passion.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plobannalec	**du 22 au 25 Mars.**
Santec	**du 26 au 28 —**
Motreff	**le 29 Mars.**

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon sur « La Franc-Maçonnerie » *(suite et fin).*

La Franc-Maçonnerie laïcise l'Etat comme l'Ecole et la Famille.

Des nombreux attentats que commet la Franc-Maçonnerie, il n'en est pas de plus horrible, ni qui mérite autant d'être flétri que celui-ci. C'est par lui surtout que les catholiques se sentent blessés à la prunelle de l'œil, ou, pour mieux dire, frappés au cœur.

L'Etat ne connaît plus Dieu : son souvenir est proscrit de toutes les manifestations de la vie nationale. Il est même interdit de prononcer son nom.

Archives diocé. in . de Quimper et Léon

Dieu a fait l'homme sociable. Il est l'auteur de la société, comme il est l'auteur de la famille et de l'homme lui-même. La société est une des plus fécondes et des plus admirables institutions de la sagesse et de l'amour divin. Elle est le moyen dont Dieu se sert pour permettre à l'homme d'atteindre son développement normal dans l'épanouissement total de ses facultés, et pour lui procurer des avantages et des biens dont il serait nécessairement privé, s'il était enfermé dans le cercle étroit de la famille ou de l'existence individuelle, comme l'industrie, l'art, la science, la civilisation. Du reste, il est l'auteur de la hiérarchie sociale et la source de toute autorité. Sans lui, le prince n'aurait pas le droit de commander, les sujets n'auraient pas le devoir d'obéir, la loi serait sans force et sans prestige.

Il est donc, quoique invisible, le chef suprême de la société, et les autres n'ont le pouvoir de se faire écouter qu'en vertu de la délégation qu'ils ont reçue de lui.

Souverain le plus libéral, et dont les bienfaits ne cessent de couler comme d'une source intarissable ; le plus désintéressé, puisqu'il n'a à recevoir de nous aucun accroissement de gloire ou de grandeur ; le plus sage, et dont la Providence n'est jamais en défaut ; le plus puissant, et qui n'aurait qu'à le vouloir pour faire rentrer les révoltés dans la poussière ; comme le plus serviable, en mettant au service de l'homme toutes les autres créatures et jusqu'à ses attributs divins ; le plus légitime, et à qui on ne saurait contester ses droits de créateur et de conservateur du monde ; le plus indispensable, et dont la main ne pourrait se retirer sans que la société entière ne s'écroule et tombe ; le plus durable enfin, puisqu'il ne meurt jamais, et le plus indépendant, puisque aucune révolution ne saurait ébranler son trône.

Eh bien, ce Roi des rois, ce Seigneur des seigneurs, le Père et le Fondateur de la société, la Franc-Maçonnerie veût qu'on l'ignore !

Et alors que le représentant le plus éphémère de la puissance publique, le moindre fonctionnaire, porteur d'un insigne quelconque, exige qu'on le respecte, qu'on l'honore, qu'on lui obéisse, et n'accorde de grâces qu'à la condition qu'on les lui demande, la Franc-Maçonnerie, qui tient l'Etat dans sa main, lui interdit de reconnaître Dieu, de lui rendre le plus léger hommage, de lui témoigner la moindre reconnaissance, ou de lui demander la

plus petite faveur. Se peut-il concevoir une insolence comparable à celle-là ?

Jésus-Christ, l'Homme-Dieu, est Roi de l'humanité, par droit de naissance et par droit de conquête. Il est le Chef de toutes les nations, que son Père lui a données en héritage. Si les chefs d'Etat voulaient, à l'exemple de quelques-uns d'entre eux, reconnaître sa suprématie et se considérer comme ses lieutenants dans l'ordre temporel, pendant que le Pape est son Vicaire dans l'ordre spirituel ; si les lois qu'ils font pour leurs sujets s'inspiraient de son Evangile ; s'ils avaient la sagesse de s'unir à son Eglise dans une entente loyale et respectueuse de tous les droits, cette reconnaissance et cette union, outre que leur propre autorité en serait raffermie, seraient le gage le plus assuré de l'ordre dans les esprits, de la paix entre les peuples et de la tranquillité du monde. Mais la secte diabolique, plutôt que de reconnaître l'autorité de Jésus-Christ et de son Eglise, n'hésite pas à sacrifier les intérêts des chefs et des peuples et à les priver de la paix que seuls Jésus-Christ et l'Eglise pourraient donner au monde.

VIII. — Nous vous avons montré le mal : il ne suffit pas de le voir, il faut le détruire. Nous avons signalé l'ennemi : il ne suffit pas de le connaître, il faut le combattre. Il faut le vaincre, avec la vaillance que la foi vous inspire et les armes loyales que vous avez entre les mains.

Si quelques-uns, dans les villes ou dans les campagnes de notre diocèse, avaient eu l'imprudence de donner des gages à la Franc-Maçonnerie ou d'en recevoir d'elle, Nous les conjurons, au nom de leurs intérêts les plus chers, de rompre le pacte avec la société impie, et de se réconcilier le plus tôt possible avec la sainte Eglise de Jésus-Christ, en dehors de laquelle il n'y a pas de salut.

Nous invitons la généreuse phalange des laïques de notre diocèse, qui, sous Notre direction et de concert avec Notre vaillant clergé, s'efforce de maintenir et d'étendre le règne de Dieu, à redoubler d'ardeur et de zèle. A tous ceux que leur situation sociale, leurs fonctions, leur profession mettent en vue, à tous ceux spécialement qui enseignent, qui savent parler, qui savent écrire, Nous demandons de se servir de leur influence et de leur talent pour dévoiler les agissements, les manœuvres et les projets de la Franc-Maçonnerie. Tirer la secte de l'ombre où elle ourdit sa toile, où elle arme ses tentacules, la mettre en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pleine lumière, lui arracher son masque, faire voir son vrai visage, qui, à découvert, n'inspire que la répulsion et le dégoût, voilà l'œuvre que Nous leur proposons. Qu'ils veuillent bien Nous croire : elle n'est indigne ni de leur talent ni de leur courage. Connu tel qu'il est, l'ennemi perdra son prestige. Il ne sera plus qu'odieux et ridicule. Nos grands artistes chrétiens ne se contentaient pas d'être les imagiers de Notre Dame et des Saints. Dans les cathédrales, qui sont sous nos yeux le magnifique témoignage de leur foi vive et persévérante, ils réservaient une place, inférieure mais bien en vue, au démon : et le peuple fidèle riait à gorge déployée en voyant le grotesque personnage vaincu, réduit à l'impuissance, condamné à porter le fardeau de l'édifice, ou à servir de bouche d'égout, tandis que le porche, les verrières, les façades du monument resplendissaient de la beauté des Saints dont le chrétien avait à implorer le secours et à imiter les vertus.

A ceux de nos diocésains qui ont à exercer des droits politiques, nous signalons un autre devoir : ne pas trahir l'Eglise. Ils se doivent à eux-mêmes de ne pas choisir pour les représenter dans les assemblées communales, départementales, ou parlementaires, des hommes qui ne se serviront du pouvoir qu'on leur confie que pour combattre la religion.

Quel malheur pour un pays chrétien, et quelle honte aux yeux du monde entier, de compter parmi ceux qui régissent ses destinées un si grand nombre de francs-maçons avérés, dont l'unique préoccupation est de faire régner l'athéisme ! Contribuer à élire un candidat franc-maçon, c'est endosser d'avance la responsabilité des votes qu'il émettra et des lois qu'il fera passer. Le franc-maçon est le serviteur des loges, et non le serviteur du peuple qui le choisit. Les loges le tiennent, et c'est devant elles, en vertu des engagements qu'il a pris, qu'il doit rendre compte de l'exercice de son mandat.

Ainsi, qu'il le veuille ou non, c'est pour Dieu ou contre Dieu que l'électeur se décide, pour Jésus-Christ ou contre Jésus-Christ, pour l'Eglise ou contre l'Eglise.

Et l'électeur, dûment averti, qui vote pour un candidat vendu aux loges, et qui en même temps se proclame chrétien et voudrait participer comme les autres fidèles aux sacrements de l'Eglise, ressemble singulièrement à celui qui saluait Jésus comme son ami et son maître au moment même où il lui donnait le baiser de la trahison.

Que les catholiques, conscients de leurs droits et qui ne rougissent pas de l'Evangile, se placent donc résolument pour défendre l'Eglise sur le terrain même que l'adversaire a choisi pour l'attaquer. Qu'ils n'élisent que des représentants respectueux de toutes les libertés religieuses. Et même pourquoi, oui, pourquoi n'exigeraient-ils pas des candidats qui briguent leurs suffrages qu'ils travaillent à faire rentrer Dieu et sa loi dans l'École, dans la Famille, dans l'Etat, d'où on les a indignement chassés ?

La Ligue de Défense et d'Action Catholique, fondée par Nous le 25 Décembre dernier, leur ouvre ses rangs. C'est dans le cadre de cette association que nous pourrons nous compter, nous unir, comme nous l'avons fait dans les journées triomphales de Quimper et du Folgoët, nous organiser, donner enfin à nos ennemis, qui ne sont guère sensibles qu'à ce genre de persuasion, l'impression d'une armée invincible, qui mesurera la vigueur de la riposte à la violence de l'attaque, et ne déposera les armes qu'après avoir réussi « à rendre les lois publiques conformes à la justice, à corriger ou supprimer celles qui ne le sont pas ».

IX. — A cette croisade légale s'ajoutera la croisade de la pénitence et de la prière.

Le Jubilé solennel qui vient de s'ouvrir offre au monde chrétien l'occasion de satisfaire à la fois son double besoin de prière et de pénitence. Le Pape nous invite à faire le pèlerinage de Rome pour gagner l'Indulgence jubilaire. Bien peu d'entre vous pourront sans doute entreprendre ce long voyage. Nous avons indiqué, dans notre *Semaine religieuse*, les conditions auxquelles les malades, et certaines catégories de personnes prévues par la Bulle Pontificale, pourront bénéficier de cette grâce insigne sans aller à Rome. Les autres devront attendre. Mais ils n'en ont pas moins le devoir d'expier et de prier.

C'est par la pénitence que se prépare le relèvement des peuples. Rien ne plaît tant à Dieu que la vie sobre et mortifiée. Nous avons tous d'ailleurs le devoir de réparer courageusement les fautes de la France et nos fautes personnelles. Tous les fidèles feront bien de s'associer dans ce but à la Croisade de Pénitence qui a son siège à Montmartre sous l'égide du Sacré Cœur.

Il faut, en outre, que la prière soit unanime. Nos diocésains, quels qu'ils soient, voudront bien faire monter

Archives diocé. fin . de Quimper et Léon

leurs supplications vers le Ciel avec la ferveur qui les anime en temps d'épidémie ou en face d'une calamité publique. Prier, c'est prendre Dieu pour allié, c'est faire descendre la force divine en nous.

Les enfants, spécialement menacés par la contagion régnante, apprendront, les petits à la maison, les aînés à l'école, à répéter avec le plus de foi possible la promesse faite en leur nom le jour de leur baptême : « Je renonce à Satan, et je me donne à Jésus-Christ pour toujours ». Le peuple chrétien s'inspirera fréquemment des paroles de notre sainte liturgie, comme celles-ci, par exemple : « Nous vous en conjurons, Seigneur, qu'il vous plaise de confondre et d'humilier vos ennemis, qui sont aussi les nôtres ».

Ils aimeront spécialement à s'unir aux prières que le prêtre récite après la messe, et dont ils comprendront l'opportunité et l'efficacité. Parmi nos protecteurs célestes, il en est deux, en effet, à qui la secte a voué une haine assez facile à comprendre et dont, en ce temps de lutte, les chrétiens devraient avoir sous les yeux les images réconfortantes.

L'un d'eux, c'est saint Michel, chef des milices divines. Dans le grand combat que se livrèrent, avant la création de l'homme, les anges fidèles à Dieu et les anges révoltés, il triompha de Lucifer et le précipita des hauteurs du Ciel dans les profondeurs de l'abîme. La lutte n'a pas cessé entre les deux antagonistes. Du monde angélique dont le sort est fixé à jamais, le champ de bataille s'est transporté dans l'humanité, et c'est le salut de chacun de nous qui est l'enjeu du combat incessant entre l'Archange de lumière et le Prince des ténèbres. Prions le patron de l'Eglise, qui est aussi le patron de la France, d'intervenir en notre faveur, et, nous mettant sous les yeux l'image symbolique où nous le voyons accourant d'en haut, la lance à la main, foudroyant de son regard, foulant de son pied victorieux Satan qui s'écrase et tombe, redisons avec confiance la vigoureuse prière que l'Eglise nous met sur les lèvres : « Saint Michel Archange, défendez-nous dans les combats, soyez notre soutien contre la perfidie et les embûches du démon. Que Dieu lui commande, telle est notre humble prière : et vous, Prince de la milice céleste, par la vertu divine, rejetez en enfer Satan et les autres mauvais esprits qui parcourent le monde pour perdre les âmes. »

La glorieuse Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère des Saints, est encore plus redoutable au démon.

En cette fête de la Purification, qui nous la montre aujourd'hui sur le chemin du Temple, tenant dans ses bras Celui qui est la lumière des nations, c'est une joie pour le chrétien de se rappeler qu'elle a triomphé de toutes les hérésies. Et, au moment où Nous achevons cette Lettre, qui vous expose la plus formidable erreur qui ait désolé la terre, Nous aimons à fixer Nos yeux et les vôtres, sur la créature idéale, telle que la décrivent les chefs-d'œuvre de l'art chrétien : au-dessous de son pied virginal, mais sans contact avec lui, le dragon infernal, symbole de toutes les malfaisances d'ici-bas et des malfaisances de l'enfer, ses replis monstrueux se tordant sur le sol, la rage au cœur d'avoir été vaincu par une femme, la face ravagée par une inénarrable souffrance, la gueule remplie de flammes impuissantes.

Et Elle, planant entre ciel et terre, affranchie du poids de la matière, sans un seul regard pour l'ennemi que sa présence a suffi pour terrasser, les mains jointes, le visage tourné vers Dieu, s'emplissant jusqu'à l'infini des flots de la lumière incréée, qui, après avoir passé par ses yeux si purs, se répandent en clartés victorieuses sur le monde, elle adore et elle prie Dieu, elle bénit et sauve les âmes.

II. Déclaration de l'assemblée des Cardinaux et Archevêques de France sur les lois dites de laïcité et sur les mesures à prendre pour les combattre.

I. — Injustice des lois de laïcité.

1. Les lois de laïcité sont injustes d'abord parce qu'elles sont contraires aux droits formels de Dieu. Elles procèdent de l'athéisme et y conduisent dans l'ordre individuel, familial, social, politique, national, international. Elles supposent la méconnaissance totale de Notre Seigneur Jésus-Christ et de son Evangile. Elles tendent à substituer au vrai Dieu des idoles (la liberté, la solidarité, l'humanité, la science, etc.) ; à déchristianiser toutes les vies et toutes les institutions. Ceux qui en ont inauguré le règne, ceux qui l'ont affermi, étendu, imposé n'ont pas eu d'autre but. De ce fait, elles sont l'œuvre de l'impiété, qui est l'expression de la plus coupable des injustices, comme la religion catholique est l'expression de la plus haute justice.

2. Elles sont injustes ensuite, parce qu'elles sont contraires à nos intérêts temporels et spirituels. Qu'on les examine, il n'en est pas une qui ne nous atteigne à la fois dans nos biens terrestres et dans nos biens surnaturels. La loi scolaire enlève aux parents la

Archives diocé[illegible]nes de Quimper et Léon

liberté qui leur appartient, les oblige à payer deux impôts : l'un pour l'enseignement officiel, l'autre pour l'enseignement chrétien ; en même temps, elle trompe l'intelligence des enfants, elle pervertit leur volonté, elle fausse leur conscience. La loi de Séparation nous dépouille des propriétés qui nous étaient nécessaires et apporte mille entraves à notre ministère sacerdotal, sans compter qu'elle entraîne la rupture officielle, publique, scandaleuse de la société avec l'Eglise, la religion et Dieu. La loi du divorce sépare les époux, donne naissance à des procès retentissants qui humilient et déclassent les familles, divise et attriste l'enfant, rend les mariages ou partiellement ou entièrement stériles, et de plus elle autorise juridiquement l'adultère. La laïcisation des hôpitaux prive les malades de ces soins dévoués et désintéressés que la religion seule inspire, des consolations surnaturelles qui adouciraient leurs souffrances, et les expose à mourir sans sacrements.

On pourrait développer ces considérations à l'infini, y ajouter et montrer que le laïcisme, dans toutes les sphères, est fatal au bien privé et public.

Dès lors, les lois de laïcité ne sont pas des lois. Elles n'ont de la loi que le nom, un nom usurpé ; elles ne sont que des corruptions de la loi, des violences plutôt que des lois, dit saint Thomas : *Magis sunt violentiæ quam leges.* Ia, IIæ, q. 96, art. IV. Ne nous nuiraient-elles que dans l'ordre temporel, en *soi*, elles ne nous obligeraient pas en conscience, *tales leges* (scil. leges contrariæ bono humano), *non obligant in foro conscientiæ. (Ibid.)* Elles ne pourraient nous obliger qu'au cas où il faudrait céder un intérêt purement terrestre pour éviter des troubles et des scandales. (Cf. S. Th. *ibid.)* Mais comme les lois de laïcité attentent aux droits de Dieu, comme elles nous atteignent dans nos intérêts spirituels ; comme après avoir ruiné les principes essentiels sur lesquels repose la société, elles sont ennemies de la vraie religion qui nous ordonne de reconnaître et d'adorer, dans tous les domaines, Dieu et son Christ, d'adhérer à leur enseignement, de nous soumettre à leurs commandements, de sauver à tout prix nos âmes ; il ne nous est pas permis de leur obéir, nous avons le droit et le devoir de les combattre et d'en exiger, par tous les moyens honnêtes, l'abrogation. *Leges possunt esse injustæ per contrarietatem ad bonum divinum, sicut leges tyrannicæ inducentes ad idololatriam vel ad quodcumque aliud quod sit contrà legem divinam : et tales leges nullo modo licet observare, quia sicut dicitur.* Act. IV, *« Obedire oportet Deo magis quam hominibus. »* (S. Th., *ibid.)*

II. — Mesures à prendre pour combattre les lois de laïcité.

Deux tactiques. La première consisterait à ne pas heurter de front les législateurs laïcs ; à essayer de les apaiser et d'obtenir, qu'après avoir appliqué leurs lois dans un esprit de modération, ils finissent par les laisser tomber en désuétude. Il est possible qu'avec certains hommes investis du pouvoir et moins mal dis-

posés, cette méthode ait quelque chance de succès. On citerait des cas dans l'histoire où elle a réussi. De plus, elle aurait l'avantage de ne point exaspérer les adversaires et de ne point provoquer de leur part des mesures d'autant plus redoutables qu'elles seront inspirées par un sentiment plus irrité. Cependant, cette tactique présente plusieurs inconvénients graves.

1° Elle laisse les lois debout. A supposer qu'un ministère ou plusieurs ministères n'en usent qu'avec bienveillance, ou même cessent d'en user contre les catholiques, il dépendra d'un nouveau gouvernement de les tirer de l'oubli, de leur rendre leur vigueur et leur efficacité. Danger qui n'est pas imaginaire, car de notre temps le pouvoir passe continuellement d'un parti relativement tolérant à un parti extrême. Il suffit que le premier se soit montré un peu conciliant pour que le second, par réaction, ne garde, à notre endroit, aucun ménagement. Depuis des années, nous assistons à ce flux et à ce reflux de la persécution religieuse qui, au fond, s'est toujours aggravée. Elle habitue les esprits, fussent-ils sincèrement catholiques, à regarder comme justes, comme compatibles avec la religion les lois de laïcité ; elle favorise ces hommes qui, oscillant perpétuellement entre le laïcisme et le catholicisme, sont prêts à toutes les concessions pour gagner des voix à droite et à gauche, pour entrer dans un ministère, et n'essayant que d'atténuer quelques effets du laïcisme, en laissent subsister le principe, et en pratique lui sacrifient à peu près complètement le catholicisme. On dira qu'une attitude de conciliation nous a valu quelques faveurs particulières. Petits avantages quand on songe à l'immense courant d'erreur et de mal qui envahit les âmes et les entraîne à l'apostasie ! Petits avantages qui nous enchaînent et et nous empêchent de réagir contre nos adversaires !

2° Les plus malfaisantes de ces lois continuent à agir, quelles que soient les intentions des ministères successifs. Au moment des accalmies apparentes auxquelles nous avons eu trop de confiance, les écoles athées fonctionnaient sans arrêt ; on préparait des dossiers contre les Ordres religieux, et l'attribution des biens ecclésiastiques se poursuivait sournoisement et sûrement.

3° Cette politique encourage nos adversaires qui, comptant sur notre résignation et notre passivité, se livrent chaque jour à de nouveaux attentats contre l'Eglise. En somme, les lois de laïcité se sont multipliées au point de réduire chaque jour davantage la reconnaissance du domaine divin sur nous et le champ de nos droits et de nos libertés. Ces pensées frapperont singulièrement quiconque se rappellera la série des lois dont nous sommes les victimes, quiconque invoquera le témoignage de l'histoire pendant le dernier demi-siècle.

C'est pourquoi la majorité des catholiques vraiment attachés à leur foi demande qu'on adopte une attitude plus militante et plus énergique. Elle demande que, sur tous les terrains, dans toutes les régions du pays, on déclare ouvertement et unanimement la guerre au laïcisme et à ses principes jusqu'à l'abolition

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des lois iniques qui en émanent ; que, pour réussir, on se serve de toutes les armes légitimes.

III. — Moyens à employer.

Ces moyens peuvent se ramener à trois : 1° *Action sur l'opinion ;* 2° *Action sur les législateurs :* 3° *Action sur le gouvernement.*

1° *Action sur l'opinion.* — L'action sur l'opinion s'exercera *par la propagande de la vérité ; par la dénonciation des préjugés qui égarent le peuple en l'aveuglant ; par les démonstrations extérieures.*

a) La propagande sera féconde si elle est persévérante ; si, tous d'accord, les catholiques font retentir partout la même note de réprobation contre les injustices de la législation : neutralité (mensongère d'ailleurs et impossible), et laïcité de l'enseignement, école unique, divorce, spoliation du clergé, ostracisme des Congrégations, athéisme de l'Etat, et des institutions domestiques, sociales, charitables, politiques ; si les Lettres épiscopales, les *Semaines religieuses,* les Bulletins paroissiaux, les revues, la presse, les affiches, les conférences, les cathéchismes, donnent le même son de cloche.

Après avoir montré que les individus, les familles, les nations doivent à Dieu et à Notre Seigneur un culte officiel, intérieur, extérieur ; une soumission de l'intelligence, de la volonté, de l'activité, il sera bon et nécessaire de faire ressortir les avantages temporels qu'apporte, dans tous les ordres, la religion catholique, les maux sans nombre que causent, à cet égard, les lois de laïcité. Par exemple, la foi en une autre vie et en un Juge suprême, l'éducation et la morale chrétiennes, la dotrine évangélique du mariage et de son indissolubilité sont les ennemis du fléau de la dépopulation ; l'incrédulité, l'école laïque, le divorce en sont les complices. Aucune loi n'est aussi favorable à l'éducation des jeunes esprits et des jeunes cœurs que la loi chrétienne, tandis que la science et la morale ont gravement perdu en brisant avec l'Eglise. L'application des lois de laïcité a coûté à la France des milliards qui auraient pu être épargnés, servir au soulagement des malheureux, accroître la richesse et les réserves du pays, lui assurer au dehors un prestige grandissant. Malgré ces dépenses ruineuses, les malades, les orphelins, les pauvres, les vieillards n'en ont été que plus mal soignés. Que sont devenues, sous le régime du laïcisme, l'impartialité des tribunaux, la liberté des individus, des familles, des officiers, des magistrats, des instituteurs, des fonctionnaires, des mourants ; la participation des meilleurs citoyens aux emplois publics, la justice commutative ou distributive, les relations des classes, l'unité, la paix intérieure, la conscience professionnelle, etc.? Léon XIII revenait souvent à ces considérations qui émeuvent la multitude.

b) Il faudrait encore confondre les préjugés qui égarent le peuple en l'aveuglant. En voici quelques-uns : *La loi, juste ou injuste, est la loi ; on est tenu de lui obéir. — Les lois de laïcité sont intangibles* (alors que toutes les autres peuvent être changées et

que les Parlements passent leur vie à les changer.) — *Attaquer les lois laïques, c'est attaquer la République* (comme si la législation et la Constitution n'étaient pas distinctes ; comme si les républicains les moins suspects n'attaquaient pas les lois qu'ils ont eux-mêmes votées, et jusqu'à la Constitution dont ils sont les auteurs. La vérité est que les catholiques devront toujours combattre le laïcisme, quel que soit le régime — régime monarchique, régime républicain — qui l'aura mis en vigueur). — *Il faut séparer la religion et la politique.* (Il ne faut pas les séparer, il faut les distinguer et les concilier). — *La religion est affaire privée.* (La religion est affaire privée, affaire domestique, affaire publique. La société, comme l'individu, doit au vrai Dieu des adorations et un culte.) — *La religion n'a rien à voir dans la politique.* (La religion laisse à chacun la liberté d'être républicain, royaliste, impérialiste, parce ces diverses formes de gouvernement sont conciliables avec elle ; elle ne lui laisse pas la liberté d'être socialiste, communiste ou anarchiste, car ces trois sectes sont condamnées par la raison et par l'Eglise. A moins de circonstances particulières, les catholiques sont tenus de servir loyalement les gouvernements de fait aussi longtemps que ceux-ci travaillent au bien temporel et spirituel de leurs sujets ; il ne leur est pas permis de prêter leur concours aux mesures injustes ou impies que prennent les gouvernements ; ils sont obligés de se rappeler que la politique, étant une partie de la morale, est soumise, comme la morale, à la raison, à la religion, à Dieu. C'est d'une façon analogue qu'il convient de réfuter les autres préjugés répandus dans la population.

A cette action sur l'opinion par la propagande se rattache la question des publicistes et des conférenciers. Il est très désirable que ceux-ci soient formés et préparés sérieusement ; qu'ils ne se contentent pas de formules universelles, *generalia non movent,* de phraséologies vagues et vides, mais qu'ils fassent preuve de précision, de compétence, de force, de clarté ; qu'en particulier ils étudient les traités de la foi, de l'Eglise, des relations de l'Eglise et de l'Etat.

c) Action sur l'opinion par les manifestations extérieures. — En cet ordre, la prudence nous prescrit de procéder suivant ses préceptes, d'éviter la témérité, de prendre toutes les précautions nécessaires. Mais il est sûr que les manifestations extérieures, bien préparées, impressionneront la foule en lui donnant l'idée qu'elle n'a pas, de notre nombre, de notre unité, de notre puissance et de la volonté inébranlable où nous sommes, de revendiquer nos droits jusqu'à la victoire. « L'opinion, disait dernièrement un de nos cardinaux, se prononce pour ceux qui se battent bien. » Elle abandonne ceux qui s'abandonnent eux-mêmes.

2° *Action sur les législateurs.* — Cette action peut aboutir à quelques résultats heureux.

a) Par des pétitions envoyées aux députés, aux sénateurs de chaque département. Il conviendrait que ces pétitions vinssent de tous les groupements : groupements de pères de famille, d'an-

Archives diocé n de Quimper et Léon

ciens combattants, de Jeunesse catholique, cheminots, des veuves de guerre, des Ligues féminines catholiques, des personnalités les plus considérables de la banque, de l'industrie, du commerce, etc. Ces pétitions seraient adressées à tous les parlementaires, sans exception, et si un ministre appartenait à la contrée, on aurait soin de lui faire tenir ces protestations et ces réclamations.

b) Des personnages considérables voudraient qu'on allât plus loin et que l'on donnât à tous les catholiques la consigne de refuser leurs voix aux candidats qui ne seraient pas, en théorie et en pratique, les adversaires du laïcisme et des œuvres neutres. Dans l'esprit de ces hommes graves, la théorie du moindre mal, poussée au delà des bornes, nous a valu des échecs et des malheurs de plus en plus irréparables que nous aurions pu conjurer, au moins en partie, par une attitude plus ferme.

3° *Action sur le gouvernement.* — Ce qui remue l'opinion et les Chambres atteint déjà le gouvernement, mais il faut l'aborder directement. Socialistes, communistes, fonctionnaires, ouvriers, commerçants nous donnent l'exemple. Quand une loi ou un décret leur déplaît ou leur nuit, ils n'estiment pas suffisantes les interpellations de leurs représentants à la Chambre ou au Sénat, ils s'adressent eux-mêmes au pouvoir. Ils se rendent en masse aux portes des mairies, des préfectures, des ministères ; ils envoient aux titulaires de l'autorité des protestations, des délégations, des ultimatums ; ils multiplient les démarches, voire les grèves ; ils assiègent et ils harcèlent le gouvernement qui, presque toujours, finit par céder à leurs instances. Pourquoi, autant que nous le permettent notre morale, notre dignité, notre amour de la paix, fondée sur la justice et la charité, ne les imiterions-nous pas, afin d'effacer de notre code les lois qui, suivant l'énergique parole d'un de nos évêques, nous mènent « du laïcisme au paganisme » ?

Assurément, l'œuvre est immense et difficile, mais le propre de la vertu de force est d'affronter les obstacles et de braver le danger. De plus, nous disposons de troupes dont le nombre et le courage égalent au moins le nombre et le courage des autres groupements, car une multitude de chrétiens, à compter seulement ceux qui sont fervents et agissants, sont impatients d'engager la lutte. Nos cadres — paroisses, diocèses, provinces ecclésiastiques, — sont préparés. Ce qui a trop manqué jusqu'ici aux catholiques, c'est l'unité, la concentration, l'harmonie, l'organisation des efforts. N'auront-ils pas assez d'abnégation pour former un corps compact qui travaillera avec ensemble sous la direction de leurs supérieurs hiérarchiques ? On dira que cette attitude nous expose à des retours offensifs et impitoyables de nos adversaires. Ce n'est pas certain ; en tout cas, à quelles calamités ne nous expose pas l'attitude contraire ? Quel avenir nous attend si, satisfaits d'une légère et artificielle détente, nous nous endormons ? Jamais peut-être, depuis cinquante ans, l'heure n'a paru aussi propice ; à la laisser passer sans en profiter, il semble bien que nous trahissions la Providence.

Paris, le 10 Mars 1925.

III. Paroles prononcées à N.-D. de Paris après la conférence du P. Sanson par S. Em. le cardinal Dubois. — Un fait important s'est produit au cours de la semaine dernière, dont le retentissement a été considérable et qui a donné lieu à des interprétations très diverses.

C'est la déclaration des Cardinaux et des Archevêques de France sur les lois dites de laïcité.

L'Archevêque de Paris se permet d'y ajouter un *Postscriptum* qui précisera la question et la placera sur son vrai terrain.

1° Il faut noter que le Saint-Siège est entièrement étranger à ladite déclaration, et que S. Exc. le Nonce apostolique ne l'a connue que par la presse. Mais — notons-le aussi, — les Papes ont condamné successivement les lois de laïcité.

2° Voici maintenant *ce que n'est pas la déclaration : Elle n'est pas une déclaration de guerre.* Nul, plus que nous, ne désire la paix, toutes les paix, et surtout la paix religieuse. Nous avons tout fait pour la maintenir.

La déclaration n'est pas, non plus, *un acte d'ordre politique.* Nous ne faisons pas de politique. L'Eglise reste au-dessus et en dehors des partis. Elle ne condamne ni ne patronne aucune forme légitime de gouvernement. On a dit et écrit que nous voulions renverser la République ! Je proteste hautement contre cette accusation. Loin de nous de si noirs desseins !

3° Et voici ce *qu'est la déclaration : Une simple leçon de catéchisme.*

Elle est une *thèse de théologie morale,* sur les lois en général, sur les lois de laïcité en particulier. Elle rappelle les condamnations portées par l'Eglise contre ces lois et les raisons qui les ont motivées. Les lois de laïcité sont mauvaises et injustes : car elles nient et méconnaissent les droits de Dieu sur les sociétés, les institutions, les familles et les individus. Elles restreignent et entravent la liberté du culte, la liberté de l'enseignement chrétien ; elles favorisent le fléau de la dépopulation ; elles méconnaissent les droits des Catholiques, du Clergé et des Congrégations religieuses.

Ce sont des lois antireligieuses ; ce sont des armes forgées contre la religion dans « le temps où les Français ne s'aimaient pas ».

Les Cardinaux et les Archevêques sont fondés, à la suite des Papes, à en demander la refonte, la revision ou même l'abrogation.

Dire cela aux fidèles, éclairer et former leurs consciences, c'est notre mission, c'est notre devoir. Nous devons prêcher la vérité. Ce faisant, nous entendons servir la religion et le bien public.

Ainsi, la déclaration est — elle est cela seulement — un enseignement doctrinal, théorique et pratique.

Catholiques, faites confiance à vos chefs, Ecoutez-les, suivez-les, en fils obéissants et dévoués à l'Eglise. Vous ne doutez pas de

Archives diocé[illegible]ne[illegible] de Quimper et Léon

leur fidélité à l'Eglise ; vous ne pouvez pas douter de leur dévouement à la Patrie.

Restons tous unis dans la prière, faisons l'union des esprits dans la vérité, l'union des cœurs dans la charité. Catholiques et Français, cherchons la paix, oui, la paix dans la justice et la liberté pour la gloire de Dieu et le salut de la France ! *Pro Deo et Patria !*

IV. — Monseigneur l'Evêque se rendra, le 25 Mars, à Saint-Pol de Léon, pour présider la réunion de la Ligue cantonale de Défense et d'Action catholique.

Le 26 il sera à Morlaix.

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire général et chanoine honoraire, M. Joncour, curé de Bannalec ;

Curé de Bannalec, M. Guirriec, recteur de Plozévet ;

Recteur de Plozévet, M. Abjean, vicaire à Plomeur ;

Vicaire à Plomeur, M. Croissant, maître d'étude au Petit Séminaire de Pont-Croix ;

Curé de Scaër, en remplacement de M. Le Duc, chanoine honoraire, démissionnaire pour cause de santé, M. Féroc recteur du Pont-de-Buis ;

Recteur du Pont-de-Buis, M. Barvet vicaire à Saint-Melaine de Morlaix.

VI. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. le chanoine Kérisit, ancien curé-archiprêtre de Morlaix, décédé le 17 Mars, à Morlaix.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IVe Dimanche du Carême, 22 Mars :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre de Saint-François. — A 8 heures, à la cathédrale, sermon français de la Station. — *Le reste de la semaine jusqu'au vendredi inclusivement :* retraite pour les femmes. — A la même heure et les mêmes jours, à la chapelle, instructions bretonnes pour tous, hommes et femmes.

Les lundi, mardi et mercredi : messe à la chapelle, à 7 h. 1/2, et instruction à 11 heures et à 4 heures, pour les petits enfants de la Communion privée. — Communion le jeudi.

Le mercredi 25, fête de l'Annonciation de la Très Sainte Vierge : messes à 6, 7, 8 heures et grand messe à 10 heures, suivie du chant des vêpres. — A 2 h. 1/2, chant de l'office des Complies, bénédiction.

Vendredi : à 7 h. 1/2, exercice public du Chemin de la Croix.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *4e Dimanche du Carême (22 Mars) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures du soir, ouverture de la Station française du Carême, par le R. P. Eliacim, capucin.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Retraite des jeunes filles : instructions spéciales, le soir, à 8 heures, le lundi, le mercredi et le jeudi ; le matin, à 7 heures, le mardi, le mercredi et le vendredi — Les instructions de mardi et de vendredi soir sont pour tous les fidèles.

Petite retraite des enfants qui ont déjà communié : instructions à 4 h. 1/2, lundi, mardi et mercredi ; messe de communion jeudi, à 7 heures.

Mission. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses la mission de Pont-Croix, du 26 Mars au 12 Avril.

Récollection sacerdotale, présidée par M. le chanoine Le Roy : *Plabennec*, vendredi 27 Mars.

PUPILLES DE LA NATION

Les examens des bourses pour les jeunes filles. — Nous recevons de l'Inspection académique communication d'une note rectificative dans laquelle on fait remarquer qu'il n'existe pas pour les jeunes filles dans l'enseignement secondaire d'examen d'aptitude aux bourses pour l'entrée en 6e.

Ainsi le concours unique annoncé pour *le jeudi 4 Juin 1925* n'intéresse qu'une seule série de candidates, celles qui concourent pour entrer en 5e.

Les candidates qui s'inscrivaient jusqu'ici dans la 1re série pour l'ancien examen des bourses, auront à subir cette année les épreuves de la *2e série* du concours unique.

Les candidates de toutes les séries supérieures (2e série ancienne et suivantes), devront se présenter aux examens qui auront lieu le jeudi 2 Avril, à Quimper et à Brest.

Quimper. — **Œuvre de Notre-Dame de Salut.** — La messe annuelle de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut, en l'honneur de saint Joseph, aura lieu à Saint-Mathieu, le lundi 23 Mars, à 8 heures. Bénédiction. — Indulgence plénière.

Retraite bretonne de femmes, *du 1er au 7 Mars 1925.* — 34 paroisses ; 75 retraitantes : Plougoulm, 10 ; Milizac, 8 ; Bourg-Blanc, 6 ; Plouider, 5 ; Plouénan, 4 ; Cast, Guissény, Plouescat et Plounévez-Lochrist, 3 ; Coat-Méal, Le Drennec, Ploudaniel, Plouguerneau, Saint-Vougay et Trégarantec, 2 ; Gouesnou, Kernoués, Lampaul-Ploudalmézeau, Lambert, Landéda, Lanarvily, Lannilis, Lanneufret, Lesneven, Morlaix, Plouarzel, Plougar, Plouédern, Plougastel, Plourin, Saint-Derrien, Saint-Pabu, Saint-Pierre-Quilbignon et Trézilidé, 1.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ligue d'Action Catholique. — MM. les Curés et Recteurs qui n'auraient pas encore reçu les brochures des manifestations de Quimper et du Folgoat, alors qu'ils en auraient fait une commande, voudront bien le faire savoir à la Direction diocésaine.

Nous apprenons, en effet, que quelques colis sont restés en souffrance dans des gares ou dans des stations d'autobus. Prière de faire savoir en même temps par où doivent se faire toutes expéditions futures. Les paroisses qui n'en ont pas encore demandé sont instamment priées de faire le nécessaire pour organiser une propagande si facile. Il y a encore 118 paroisses qui n'ont pas demandé de brochures.

Huit paroisses seulement nous ont fait connaître qu'elles désirent s'abonner au *Bulletin* de la Ligue. Elles nous demandent entre elles 80 numéros. Ce qui est très bien. Les plus petites paroisses nous demandent au moins 5 numéros et la plus importante 40 numéros. Cependant, nous sommes encore loin du compte jusqu'à mille. Nous voudrions établir le tirage à faire ; veuillez donc recommander au secrétaire ou trésorier de votre Ligue paroissiale de nous écrire le nombre d'abonnements qu'ils souscrivent. En voici les conditions : *Bulletin* trimestriel : un abonnement 4 fr. par an, 6 abonnements 20 fr., 25 abonnements 80 fr.

Le *Bulletin* offrira un aliment suffisant à notre étude et à notre activité pour trois mois. Il contiendra des renseignements sur l'organisation, une chronique des événements et de notre action, une documentation, des plans d'étude pour les comités paroissiaux, des consignes et des mots d'ordre pour l'unité de travail et d'action.

Il conviendrait de le faire circuler par quartier comme les *Annales de la Propagation de la Foi*. Les membres du comité paroissial sont tout désignés pour cette diffusion.

Nous voudrions faire paraître le premier numéro dès les premiers jours d'Avril ; veuillez donc adresser le plus tôt possible vos demandes et prix d'abonnements à la Direction diocésaine des Œuvres de Jeunesse, rue Feunteunic-ar-Lez, Quimper, C/C 64-59 Nantes. A la même adresse, veuillez expédier le prix des brochures reçues et demander les cartes de ligueur.

BIBLIOGRAPHIE

VIENT DE PARAITRE : **Jésus mieux connu et plus aimé dans son Sacerdoce,** par le R. P. Prévost, *supérieur général de la Fraternité sacerdotale*. — Sa Sainteté Pie XI a daigné écrire à l'auteur :

« Le Souverain Pontife a agréé avec une paternelle bienveillance le filial hommage que vous Lui avez adressé des trois premiers volumes de la collection : *Jésus mieux connu et plus aimé dans son Sacerdoce*.

» Sa Sainteté vous félicite des efforts que votre zèle apostolique vous a fait entreprendre en vue de faire connaître et aimer davantage Jésus dans son Sacerdoce : n'est-ce pas le centre de tous les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption ?

» Le Saint Père, en vous remerciant de votre hommage, fait des vœux pour que votre travail porte les heureux fruits que vous désirez, et vous accorde bien volontiers, comme gage des faveurs divines, la Bénédiction Apostolique. »

40e Année. Vendredi 27 Mars 1925. No 13.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Mars. — **Dimanche de la Passion. Semi-double. Violet.**
Lundi, 30. — **De la férie. Violet.**
Mardi, 31. — **De la férie. Violet.**
Mercredi, 1er Avril. — **De la férie. Violet.**
Jeudi, 2. — **S. François de Paule, Confesseur. Double. Blanc.**
Vendredi, 3. — **Les Sept Douleurs de la B. V. Marie. Double majeur. Blanc.**
Samedi, 4. — **S. Isidore, Evêque et Docteur. Double. Blanc.**
Dimanche, 5. — **Les Rameaux.**

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Motreff	**du 29 au 31 Mars.**
Goulien	**du 1er au 3 Avril.**
Plouénan	**du 4 au 5 —**

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. — Devant assister à la réunion provinciale des Evêques de Bretagne, Monseigneur sera absent le 30 et le 31 Mars.

II. — Monseigneur rappelle à MM. les Curés et Recteurs que toutes les Ligues paroissiales doivent être fondées avant Pâques.

Beaucoup de paroisses n'ont pas encore demandé d'exemplaires de la brochure racontant les manifestations de Quimper et du Folgoët. MM. les Recteurs feront bien de se les procurer sans retard.

III. Quête. — Une quête sera faite dans toutes les paroisses, le dimanche des Rameaux, pour les Orphelins de la Guerre,

Archives diocé ne de Quimper et Léon

IV. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Plozévet, M. Saliou, recteur de Tréméoc ;
Recteur de Tréméoc, M. Abjean, vicaire de Plomeur.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Passion, 29 Mars* : Messes à 6. 7, 8 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Quête, pour les frais de la Canonisation du Vénérable Curé d'Ars. — Vêpres à 2 h. 1/2. bénédiction — A 8 heures, sermon français à la cathédrale, sermon breton à la chapelle.

Lundi et les autres jours de la semaine, jusqu'à vendredi inclusivement : sermon spécial aux hommes et aux jeunes gens, à 8 heures du soir.

Jeudi : à 6 h 1/2 service et messe pour les Défunts.

Vendredi : à 7 h. 1/2, exercice du Chemin de la Croix. — Réunion de la Congrégation des Dames et des Mères Chrétiennes.

Dimanche des Rameaux : messes à 6, 7, 8, 8 h. 1/2, grand'messe à 9 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Passion (29 Mars) :* Messes à 6, 7, 8, 9. 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 7 heures, messe de communion des jeunes filles. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Dimanche, mardi et vendredi : à 8 heures du soir, instruction pour tous les fidèles

Retraite des Mères de famille : instructions spéciales, le soir à 8 heures, *lundi, mercredi* et *jeudi ;* le matin, après la messe de 8 heures, *mardi, mercredi* et *vendredi.*

Petite Retraite préparatoire a la communion privée : instructions, *lundi, mardi* et *mercredi,* à 11 heures et à 4 heures. Messe de communion, *jeudi,* à 8 heures.

1er vendredi du mois : A 6 heures, réunion des Bretons, messe à l'autel du Sacré-Cœur. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 9 heures à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Samedi : 8 heures, messe de l'archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale pour Avril :* La Femme chrétienne dans les Œuvres (1). — Les œuvres ne peuvent point se passer de son concours. Œuvres de piété ou de charité, œuvres sociales ou d'éducation ; toutes ont une place pour l'activité de la femme, lorsqu'elles ne retombent pas entièrement sur elle. Qu'elle s'y consacre donc. C'est un devoir de charité. Son devoir d'état étant accompli — et seulement alors — qu'elle leur donne son temps, son argent, sa personne, son cœur. Tout cela,

(1) Lire le développement de l'Intention, dans le *Messager du Cœur de Jésus,* 9, rue Montplaisir, Toulouse.

chrétiennement ; c'est-à-dire, sans préoccupation de vanité mondaine ; sans rivalité ; avec constance et dans la pure intention du salut des âmes.

Résolution apostolique : Que nos zélatrices se souviennent qu'elles trouveront dans l'A. de la P. bien compris la volonté de se dévouer aux œuvres et l'esprit surnaturel qui les y sanctifiera.

Service. — Un service de huitaine pour M. le chanoine Kérisit sera célébré à Douarnenez, *le vendredi 27 Mars.*

Appel à tous les Fidèles de France

A L'OCCASION DU CINQUIÈME CONGRÈS NATIONAL EUCHARISTIQUE

qui doit se tenir à RENNES, du 1er au 5 Juillet prochain.

Avec l'agrément de Nosseigneurs les Evêques, le Comité local d'organisation du futur Congrès de Rennes adresse aujourd'hui un double appel à tous les dévots de l'Eucharistie, — c'est-à-dire à tous les vrais chrétiens de la France et de ses colonies, — appel au secours de leurs prières, appel à la bienveillance de leur charité.

I. — Appel a la Prière

Malgré votre désir, ô fervents de l'Eucharistie, il ne vous sera pas donné à tous de venir, dans quatre mois, chanter avec nous le *Lauda Sion* de votre ardente dévotion. Du moins aurez-vous la possibilité de vous unir de cœur à ceux qui seront ici vos représentants, de même que vous pouvez dès maintenant nous aider puissamment de vos pieux suffrages.

Afin de donner une forme précise à cette union des cœurs, une courte *formule de prière* est proposée ci-dessous à votre piété ; et nous avons la ferme confiance que chacun tiendra à la réciter fréquemment aux intentions du futur Congrès.

Prière pour le succès du Congrès.

O Jésus, qui vivez dans l'Hostie que j'adore, en vue du futur Congrès national de Rennes, je vous offre mes vœux et je vous adresse une prière.

Daignez, Seigneur Jésus, bénir la préparation de ce Congrès Eucharistique, en inspirer les travaux, en féconder les résultats. Je vous le demande par la vertu de votre Passion Sainte, en considération de toutes les Messes et Communions qui doivent en rappeler le souvenir, ainsi que des hommages solennels qui voudraient en effacer l'amertume ; et je souhaite que, dans toute la France et dans le monde entier, par la pratique de plus en plus fréquente du Sacrement, s'étendent chaque jour davantage, avec le rayonnement de l'Hostie, les bienfaits de la sainte Charité et le Règne social de votre Sacré Cœur. — Ainsi soit-il.

Archives diocé. ne de Quimper et Léon

Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous.
Notre-Dame du Très Saint-Sacrement, priez pour nous.
Saint Joseph, priez pour nous.
Saint Pascal Baylon, patron des Congrès Eucharistiques, priez pour nous.

(Cette prière a été reproduite au revers de l'image du Congrès, qu'on trouvera au Secrétariat général, 6, rue Martenot, à Rennes, et chez nos libraires catholiques).

Mais, dans la moisson de prières que nous espérons très abondante, ce ne sera là pour ainsi dire que le *lien* de la gerbe, la gerbe des innombrables ŒUVRES PIEUSES qu'on aura multipliées dans le même but ; — Sainte CROISADE à laquelle tout le monde (les petits comme les grands, et les plus humbles aussi bien que les plus savants et les plus parfaits) aura pu prendre part, en reconnaissance de tant de Messes entendues, de Communions si heureuses, et de la ferveur de certaines Adorations.

PRÊTRES du Seigneur, vous voudrez n'est-ce pas offrir quelquefois le *Saint Sacrifice,* ou du moins vous y aurez toujours une intention spéciale, pour le plein succès du Congrès.

AMES PIEUSES, vous n'hésiterez pas à réitérer vos *Communions* à cet effet, en y joignant — Religieux et Religieuses, le prix de vos mortifications et des pratiques de votre sainte Règle, — ardente Jeunesse des Congrégations et des Patronages, l'appoint de vos généreux élans.

CHRÉTIENS FERVENTS, vous multiplierez vos actes de dévotion, et tout particulièrement vos *Heures d'Adoration,* sans préjudice de vos *Chemins de Croix* et autres œuvres pies. — Mais vous ne manquerez pas non plus d'unir à votre prière l'offrande de tant de *sacrifices* qui vous sont demandés au cours de chacune de vos journées, des fatigues même et des peines loyalement acceptées, et dont sera comme embaumé votre hommage au divin Maître.

HUMBLES FEMMES du fond de nos campagnes, VIEILLARDS que l'âge ou les infirmités tiennent éloignés de l'église, vous tournerez votre *Chapelet,* et, dans la gerbe des offrandes, Dieu, quelle que soit la nature de chaque épi, saura bien reconnaître et apprécier le bon grain.

Mais vous, les TOUT PETITS, en plus des Communions que vous aurez pu faire et des quelques actes d'Adoration ou de pénitence qu'on vous aura permis, qu'aurez-vous donc à offrir ? — Ce qui à votre âge est le plus méritoire : l'abandon résigné de vos goûts (qu'on a la cruauté d'appeler quelquefois vos caprices), le renoncement à beaucoup de vos désirs (souvent peu raisonnables et toujours pourtant si ardents), la fidélité au travail, alors que votre âge semble fait surtout pour le jeu, et pour tout dire d'un mot : *l'obéissance.*

Vous savez assez que les occasions ne vous manqueront pas de faire des actes de cette vertu ; et ce seront ces victoires remportées sur votre envie de vous émanciper, ces caprices joyeusement étranglés que vous inscrirez à la colonne où vos parents et vos aînés auront à mettre des sacrifices plus graves, mais qui auront à peine plus coûté que vos déceptions enfantines.

A vous donc comme à tous les autres, nous ouvrons aujourd'hui un Registre spécial de bonnes œuvres en faveur du Congrès. Dans la colonne correspondant à ce qu'il aura pu faire de bien, que chacun inscrive loyalement — sans fausse modestie comme sans exagération — ses bonnes actions de chaque jour, c'est-à-dire ses efforts pour faire plaisir au Dieu de l'Eucharistie et enrichir sa belle fête de Juillet.

Aux jours bénis du Congrès, ces litanies de la générosité seront déposées au pied du tabernacle et de l'ostensoir et, qu'on ait ou non le bonheur d'être présent à ces Expositions solennelles, le regard du Tout-Puissant comptera les actes d'amour, et les bons Anges de l'Assemblée en garderont bonne note pour le grand jour du Jugement.

II. — APPEL A LA CHARITÉ

S'il y faut avant tout des armes spirituelles, une œuvre comme celle d'un Congrès eucharistique national ne va pas non plus sans munitions d'ordre plus palpable. La mise en train de la pieuse entreprise, la préparation matérielle de toutes les réunions et cérémonies projetées, l'exécution convenable du programme nécessitent des frais de toute sorte et forcément considérables.

Le Comité aime à penser que tous ceux qui le pourront se feront un devoir (et, s'il est possible, sans beaucoup tarder) de participer à ces dépenses sacrées. Ce sera pour ceux qui auront le bonheur d'assister à nos solennités une vraie satisfaction d'avoir contribué à les rendre plus magnifiques et, pour ceux qui seront empêchés d'y venir, une grande consolation, nous semble-t-il, d'y être représentés par quelque chose d'eux-mêmes, de leur bourse à défaut de leur personne.

Déjà à cet effet la souscription est ouverte au journal *La Croix,* dont les colonnes ont été mises avec la bonne grâce coutumière à la disposition du Comité. Toutes les offrandes, particulières ou collectives, y seront publiées, ou, suivant le cas, dans la *Semaine religieuse* de Rennes. On peut les adresser dès maintenant :

soit aux bureaux de *La Croix* (Chèque postal : Bonne Presse, Paris, n° 1668) ;

soit à M. le chanoine Déan, secrétaire général du Congrès : 6, rue Martenot, Rennes (Chèque postal : Rennes, 57-82) ;

soit au Secrétariat de l'Archevêché (Ch. postal : Rennes, 47-30)

[en ayant bien soin d'indiquer au verso du chèque que c'est pour le Congrès Eucharistique de Rennes].

Ainsi se trouvera facilitée la préparation de cette importante manifestation de Foi.

Chemin faisant, une affiche d'ordre général et une suite d'avis dans les journaux catholiques tiendront la France au courant des projets à réaliser ou des dispositions déjà prises (conditions des *Cartes de Congressistes, Insignes,* etc., etc.), en attendant que, le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

moment venu, un programme détaillé permette à chacun de se faire une idée précise des différentes fonctions du Congrès au cours de ses trois grandes journées.

Dès aujourd'hui toutefois nous tenons à donner en gros les indications suivantes :

Le Congrès durera quatre jours pleins : du mercredi soir au dimanche soir.

Comme tous les Congrès précédents, il comportera essentiellement :

a) d'une part — des actes solennels de piété ; c'est-à-dire, outre la *Séance d'ouverture le mercredi soir, des Assemblées générales* à la Cathédrale, les trois jours suivants, de 16 h. à 18 h. environ ; et, le soir vers 8 heures, des *Réunions particulières* dans chaque paroisse ; les unes comme les autres avec discours d'Evêques et exercices publics de dévotion envers la Sainte Eucharistie.

(En plus de cela, *les enfants* auront, *le jeudi, leur journée spéciale.)*

b) d'autre part — des séances d'études réparties entre cinq sections différentes (Hommes, Jeunes gens, Femmes, Jeunes filles, Prêtres), dont les réunions se tiendront chaque jour, à 14 heures, pour la section sacerdotale, à 9 h. 1/2 pour les autres sections.

Dimanche, cérémonies solennelles de clôture. Le matin, *Messes de communions,* et vers 9 h. 1/2, grand'messe pontificale. — L'après-midi, de bonne heure, procession générale, bénédiction du Très Saint-Sacrement et *Te Deum* final.

***

Pour tous autres renseignements, et notamment pour ce qui concerne le logement et la nourriture, on peut dès maintenant s'adresser au Secrétarial général du Congrès, 6, rue Martenot, à Rennes.

Ligue d'Action Catholique. — Dimanche 22 Mars, les conférenciers et la Ligue d'Action Catholique étaient convoqués à Landerneau. Plusieurs noms furent sans doute oubliés, mais nous espérons bientôt connaître tous ceux qui ont porté la parole en faveur de la Ligue ou pourraient la prendre dans nos réunions de comités ou dans nos assemblées.

Cent dix-huit invitations furent lancées. Plusieurs, déjà pris par d'autres obligations, s'excusèrent ; mais nous nous trouvâmes 58 à table et 85 en réunion d'étude, sous la présidence du Cᵗ Vannier.

Un premier rapport de M. l'abbé Madec insista surtout sur la formation des conférenciers et fut un encouragement pour les plus jeunes à ne pas craindre la tribune dès lors qu'ils s'y sont préparés. M. Mélanson demanda que, dans nos réunions, la parole fût donnée, ne fût-ce que cinq minutes, aux jeunes gens de nos cercles, afin que peu à peu ils s'aguerrissent et deviennent capables de livrer le bon combat de la vérité.

M. l'abbé Le Goasguen remit alors à chacun un questionnaire

qui fut examiné sur-le-champ, et auquel tous les conférenciers présents promirent de répondre bientôt plus amplement après réflexion.

Ces réponses permettront d'établir une organisation qui assurera un travail plus méthodique et plus précis, et de fixer aux comités les règles et conditions auxquelles il faut se tenir pour faire rendre à une réunion tous ses fruits. Ce premier échange de vues fut fort intéressant et animé. Ce n'est pas l'ardeur ni l'expérience qui manquent à nos conférenciers, ils le prouvèrent bien par les réflexions très nuancées et très justifiées qu'ils exprimèrent avec une chaleur communicative. On aborda, bien entendu, le problème de l'organisation générale, car nos conférenciers ne veulent pas se contenter de parler, ils veulent aboutir à une organisation forte et solide. Prirent une large part à la discussion, le Dʳ Flamant, le Dʳ Pruche, M. Le Goasguen, avocat, M. Bérest, M. Le Guen, M. Siret, etc., etc.

M. l'abbé Le Goasguen termina en exposant le plan d'une conférence sur la Ligue. Pourquoi nous nous liguons, ce que doit être notre Ligue et ce qu'elle ne doit pas être, comment elle est organisée et quel doit être le rôle des ligueurs. La récente déclaration des Cardinaux et Archevêques de France permit à M. l'abbé Le Goasguen d'indiquer les idées sur lesquelles il convient d'insister près des auditeurs, et le genre d'action et de moyens que nous devons recommander et employer.

Nécrologie. — M. LE GAC Yves, *Aumônier de la Marine.* — La *Semaine religieuse* a annoncé la mort de M. Le Gac, à Port-Louis, le 4 Février dernier.

Né à Saint-Sauveur de Brest en 1856, ordonné en 1880, et quelque temps professeur chez les Jésuites, à Brest, il avait commencé ses études au Petit Séminaire de Pont-Croix, et les avait poursuivies aux Séminaires de Quimper et de Saint-Sulpice, puis à l'Institut Catholique de Paris, où il étudia les langues orientales.

Admis en 1884 dans les cadres de l'aumônerie de Marine, il fit la campagne de Madagascar et celle du Tonkin. Successivement aumônier de l'*Austerlitz* (école des mousses), de l'*Iphigénie* (école d'application des aspirants), du *Borda* (école des élèves officiers), des hôpitaux de Brest et de Cherbourg, il fut partout hautement apprécié. La croix de la Légion d'honneur, les médailles coloniales et des épidémies récompensèrent ses services.

Il prit sa retraite en 1905, lors de la suppression des aumôniers de la Marine, et revint à l'étude des langues orientales et de l'Assyriologie. Il publia, en 1907, un volume sur les Inscriptions d'Assur Nazir, fit, en 1910, une série de conférences au Canada, et fut attaché, en 1921, à la mission archéologique de Syrie. A son retour, il rédigea la table générale des vingt premiers volumes de la *Revue d'Assyriologie* — travail considérable et « modèle du genre », a dit le P. Scheil. Il venait de l'achever quand la mort l'a pris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C'était un beau vieillard à la barbiche blanche, avec une allure d'officier en retraite et une ponctualité de vieux savant. A sa distinction native et à son habitude de l'étiquette, il ajoutait une amabilité et une serviabilité qui le firent hautement apprécier, particulièrement pour le concours qu'il apporta, pendant sa retraite, à l'organisation du service religieux dans la paroisse en formation de Notre-Dame de Kerbonne.

Avec lui disparut l'une des dernières figures représentatives de l'ancien corps d'aumôniers de carrière de notre Flotte.

R. I. P.

QUIMPER. — **Œuvre de Saint-Vincent de Paul.** — L'exposition de la loterie de Saint-Vincent de Paul aura lieu à la salle de l'Évêché, toute la journée du dimanche 29 Mars ; entrée libre.

Le tirage de la loterie aura lieu le lundi 30 Mars, à 1 h. 1/2

Les lots seront reçus avec reconnaissance chez Mme de Chabre, rue Vis.

Missions. — I. SAINT-THURIEN *(3-21 Février 1925)*. — Il va sans dire que la paroisse tout entière attendait avec impatience la mission ; un quart de siècle allait s'écouler depuis la dernière mission, qui leur avait été procurée en Mars 1900, par leur sympathique recteur, M. le chanoine Picart, aujourd'hui aumônier de la Maison Saint-Luc, à Roscoff.

Selon la bonne tradition, les enfants en ont eu les prémices. 240 en ont suivi régulièrement les exercices, présidés par M. Bernard, recteur de Langolen, qui avait comme collaborateurs M. Guillou, vicaire à Névez, M. Guéguen, vicaire à Bannalec, et M. Bot, vicaire à Guipavas. Les tout petits sont arrivés à 10 heures, le samedi, pour se joindre à leurs aînés et avoir aussi leur part de mission. Après une explication sommaire des tableaux, donnée par M. Guillou, tous les enfants ont défilé en procession autour du bourg. Puis, ce fut la bénédiction du Très Saint-Sacrement, suivie de la distribution des médailles-souvenir de la mission de 1925.

Le lendemain, dimanche 8 Février, M. l'abbé Le Seac'h, curé-doyen de Riec-sur-Bélon, annonçait aux deux messes que la mission était ouverte pour les grands. Chargé de l'explication du Décalogue, il y était aidé par MM. Baron, recteur de Logonna-Daoulas, Grall, recteur de Scrignac, Arhan, recteur de Treffiagat, Broc'h, recteur de Kergloff et Moré, vicaire à Pont-l'Abbé. Cette semaine se terminait, le samedi, par 440 communions.

Le dimanche 15, c'était M. le chanoine Soubigou, curé-doyen de Briec-de-l'Odet, qui donnait l'ouverture pour la 2e semaine. Chargé également du Décalogue, il eut comme collaborateurs MM. Quintric, recteur de Kernével, Le Gall, recteur de Gouesnou, Cabioc'h, recteur de Saint-Goazec, Le Stang, recteur de Quémenéven ; Monot, vicaire à Guilers-Brest. 600 communions furent distribuées le samedi matin. Ajoutons que les deux dimanches il y eut communion générale pour les âmes du Purgatoire.

Merci aux bons confrères et plaise à Dieu que leurs auditeurs mettent autant de générosité à suivre leurs conseils qu'ils ont montré d'empressement à venir les écouter.

II. LE HUELGOAT *(25 Février-15 Mars)*. — « Qu'obtiendrons-nous ? » C'est la question que se posaient, en montant à Huelgoat, le 25 Février, dans la froide obscurité du soir, les quatre missionnaires chargés d'y donner les saints exercices.

Sans doute, — et les Pères Le Jollec, Person, Briant, Colin ne l'ignoraient pas, — le zèle de M. le Curé de Huelgoat, et de M. Cam, son vicaire, n'avait rien négligé de ce qui pouvait frayer les voies à l'action de N. S. J.-C. ; à quel prix, tous deux le savent ; et Dieu aussi.

Sans doute, l'église elle-même, comme pour mieux attirer, s'est faite plus belle ; banderoles et oriflammes égaient de leurs claires couleurs les élégants pendentifs moussus aux tons veloutés, — et les guirlandes de houx qui, le long de la nef, déroulent leurs sombres festons ; et la décoration témoigne, autant que d'un dévouement jamais lassé, d'un goût discret et sûr.

Sans doute, bientôt, et se succédant l'un à l'autre dans la direction du chant, M. Bodeur, recteur de Poullaouën, — puis M. Montfort, vicaire à Pleyben, apporteront à l'œuvre commune l'appoint de leur belle voix.

Sans doute, et surtout, des prières, nombreuses, ferventes, demandent et demanderont les grâces puissantes qui délivrent du mal ; mais la terre, vivante et libre, va-t-elle s'ouvrir, ou, plus que jamais, se fermer ? D'elle, qu'obtiendrons-nous ?

Ce que nous avons obtenu, ou mieux, ce que Dieu Notre Seigneur y a obtenu, le voici :

Des enfants, d'abord. Ils sont venus en grand nombre suivre la retraite qui leur était prêchée ; à la messe de clôture, 250 recevaient leur Dieu, « l'Agneau si doux », qu'ils chantèrent de toute leur âme et de toute leur voix.

Les parents prendraient-ils exemple sur leurs enfants ; et les aînés, sur les plus jeunes ? Au pied de la chaire, femmes et jeunes filles devaient, au cours de la mission, se retrouver assez nombreuses ; mais si certaines surent assez bien comprendre la grâce qui leur était offerte pour la vouloir accepter en sa totalité, d'autres, moins généreuses, et moins assidues aux exercices, trop facilement, en prirent et en laissèrent ; d'aucunes même se contentèrent de deux jours, voire, d'un jour de présence : dans l'ensemble, ce fut convenable ; lors de certaines réunions du soir, comme aux messes de communion, et surtout à la cérémonie de clôture, ce fut très bien.

Mais, je vous entends : Les hommes, les hommes, sont-ils venus ? Mais oui, ils sont venus. Certains, — la vieille garde ! — n'ont pas manqué un exercice : vous les auriez comptés ; mais aussi quel mérite, et quel honneur à tenir de la sorte et malgré tout ! — D'autres, empêchés de venir au cours de la journée,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

accouraient le soir, — en tel nombre, à certains jours de la seconde semaine, qu'on dut leur ouvrir les portes du chœur, avec plaisir d'ailleurs, et un plaisir d'autant plus senti que rarement goûté. Et enfin, je vais vous le dire, puisque c'est cela surtout que vous voulez savoir : 271 hommes, — parfaitement, 271 hommes, tous, ou presque tous, de Huelgoat — sont venus jusqu'au confessionnal ; et il y a eu « de la joie dans le ciel ».

Aux deux messes de clôture, ces hommes se sont retrouvés à la sainte Table ; et si vous voulez bien ajouter aux 271 Hosties ainsi reçues, les 675 Hosties distribuées aux femmes et jeunes filles au cours de ces messes, vous obtiendrez le joli total de 946 communions.....

Le dimanche 15, à l'issue des vêpres, on reporte en procession à Notre-Dame des Cieux la croix qu'on y avait prise pour l'exposer en l'église paroissiale à la vénération des fidèles. Ici encore, si les hommes sont trop rares, qui font au Divin Crucifié une fière escorte d'honneur, quelle magnifique compensation Il trouve en ces files de femmes et d'enfants, qui, en ordre parfait, précèdent, et, très loin en avant, s'allongent, chantant avec une ardeur toujours soutenue, les louanges de Marie ! Et puis, l'on se retrouve une fois de plus, la dernière, à l'église, pour y recevoir la bénédiction apostolique, et la bénédiction du T. S. Sacrement. Mais avant qu'on ne se sépare, M. le Curé, avec des accents qui livrent tout son cœur, après avoir remercié ses paroissiens, ses enfants, de la joie que leur empressement lui a procurée, ne peut s'empêcher d'évoquer le souvenir « des autres, qui sont ses enfants, eux aussi, et qui n'ont pas eu le courage de répondre à ses appels de père. Il faut les plaindre, et prier pour eux » ; — et pour eux, qui n'ont pas voulu se dégager du laïcisme meurtrier et dégradant, ceux-là, et celles-là que la mission a rendus ou vivants et libres, ou plus vivants et plus libres, récitent les deux prières, sublimes entre toutes, et qui, ce soir, révèlent moins mal leur inépuisable richesse : *Pater noster, qui es in cœlis ; Ave Maria, gratia plena.*

Gourin. — **Cérémonie de vêture.** — Le 19 Mars dernier, c'était fête à la Maison principale des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Une cérémonie de vêture avait lieu sous la présidence de M. Martin, curé-doyen de Gourin, assisté de M. le chanoine Colmou, aumônier de la Communauté, et entouré d'une dizaine de prêtres, réjouissant et stimulant par leur présence la générosité des pieuses dirigées qu'ils aidèrent à réaliser leur résolution d'être tout à Dieu.

La chapelle et la tribune étaient remplies par une foule sympathique de parents et d'amis et par les religieuses de la Communauté. Au premier rang, face à l'autel, à la place d'honneur, les postulantes, voilées et vêtues de blanc comme des fiancées, venaient offrir à Dieu la fleur de la jeunesse et demander le saint habit religieux.

C'est en présence de cet auditoire où planait une émotion con-

tenue que M. le chanoine Colmou a pris la parole. Avec un accent où l'on sentait vibrer son amour des âmes, il s'adressa spécialement en termes aussi clairs que précis, à celles qui allaient participer effectivement à la cérémonie.

Aussitôt après le sermon, l'angélique cortège des postulantes s'avance lentement au pied de l'autel, pour recevoir le voile des novices et un nom de religion, premier lien qui les attachera à leur famille spirituelle.

La bénédiction du Saint-Sacrement et le chant du *Te Deum* ont couronné cette cérémonie qui a remué bien des cœurs et fait couler des larmes.

En cette année jubilaire, qui est aussi « l'année des missions », puisse-t-il se développer encore par de nouvelles recrues cet Institut de Saint-Joseph de Cluny fondé par la Vénérable Anne-Marie Javouhey, dont la cause de béatification s'instruit en ce moment à Rome.

L'esprit de cette Congrégation est tout de simplicité, marque à laquelle la Vénérable voulait « qu'on reconnaisse partout la Sœur de Saint-Joseph de Cluny ». Sa devise « La Sainte Volonté de Dieu » lui a été léguée par cette femme admirable qui réalisa tant de bien dans les deux hémisphères parce que — *ses qualités naturelles hors ligne mises à part* — elle visa toujours à se conformer à tout prix aux desseins de la Providence.

Anne-Marie Javouhey disait : « Dans la prière, c'est Dieu qui nous sert ; dans l'action, c'est nous qui servons Dieu... » Et encore « quand on travaille pour le Bon Dieu, on fait ses actions avec activité ».

Fidèles à ce double programme, ses filles, contemplatives aux heures de la prière et restant unies à Dieu au cours de la journée par une vie intérieure intense, sont actives dans l'ardeur inlassable avec laquelle elles se dépensent au salut du prochain, quelque langue qu'il parle et de quelque couleur qu'il soit. Et toujours leur âme chante à l'unisson de celle de leur Fondatrice : « Que nous sommes heureuses de pouvoir faire le bien ! Quel bel emploi le Bon Dieu nous a donné ! »

Une grève scolaire en Alsace. — Déchirant les promesses solennelles faites à l'Alsace-Lorraine au nom du gouvernement français et parjure à sa propre parole, M. Herriot vient d'imposer aux deux provinces recouvrées un commencement d'application de nos lois de persécution dites lois laïques. Comme première étape vers l'école laïque, l'école interconfessionnelle a été établie à Strasbourg et à Colmar, à la demande des municipalités socialistes et radicales de ces deux villes. L'émotion produite sur les populations croyantes, si fermement résolues à défendre leurs droits, a été énorme. Les pères de familles catholiques ont tenu coup sur coup à Colmar trois réunions de protestation. Il y fut décidé de déclencher une grève scolaire d'avertissement qui durerait trois jours à Strasbourg et à Colmar et un jour dans les autres écoles officiel-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les. Mgr Ruch adressa à ses diocésains une lettre émouvante où il les invitait à obéir à l'invitation qui leur était adressée par la Ligue d'Action Catholique diocésaine.

BIBLIOGRAPHIE

PUBLICATIONS LUMIÈRE, 15, rue Bossuet, Dijon ; (Ch. post. Dijon 36,89)

VIENT DE PARAITRE : **Le Tome II du Manuel d'Ecriture Sainte,** par M. le chanoine VERDUNOY et un groupe de professeurs. — 9 francs ; franco, 9 fr. 75.

Ce Manuel a — outre le principal, l'orthodoxie — trois qualités importantes :

La *clarté*, grâce aux résumés mis en tête des chapitres, aux divisions, à la variété des caractères typographiques ;

La *richesse*, il réalise bien son programme : *Multa in paucis* ;

Le *prix peu élevé*, remise par quantité.

COLLÈGE ECCLÉSIASTIQUE demande ménage ou célibataires pour faire le service intérieur du Collège, chambres des professeurs, réfectoire des élèves. Sérieuses références exigées. — Ecrire à M. l'Econome, 5, Cloîtres Saint-Martin, Angers.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L ISLE, BASSENS près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A
Agent : M. JEAN LAVIEC, 3, venelle aux Prêtres, MORLAIX.

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

Mlle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur

25, Rue Kéréon — Quimper — *Rue Kéréon, 25*

CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ | CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles. -:- PARAPLUIES -:-

RÉPARATIONS DE CHAUSSURES

TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
R. C. Seine 54002 — 15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris

40e ANNEE. Vendredi 3 Avril 1925. N° 14.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Avril. — LES RAMEAUX. Semi-double. Violet.
A vêpres, mémoire de S. Vincent Ferrier.
Lundi, 6. — De la férie. Violet.
Mardi, 7. — De la férie. Violet.
Mercredi, 8. — De la férie. Violet.
Jeudi, 9. — JEUDI-SAINT. Double de 1re classe. Blanc.
Vendredi, 10. — VENDREDI-SAINT. Double de 1re classe. Noir.
Samedi, 11. — SAMEDI-SAINT. — Double de 1re classe.
Dimanche, 12. — PAQUES.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon. . .	**5 6 Avril.**
Hôpital de Quimper	**7-8 —**
Pas d'exposition	**9-10-11 —**
Religieuses Franciscaines de Brest	**12 —**

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Prescriptions et avis relatifs à la Confirmation. — Conformément à Nos instructions antérieures ;

1° Nous rappelons que l'on doit présenter à la Confirmation, avec le groupe des enfants au-dessus de dix ans, *tous les enfants de neuf ans* qui auront déjà fait la communion privée, après s'être assuré de nouveau, par un examen sérieux, qu'ils ont la science et les dispositions religieuses suffisantes.

Les cérémonies de la Communion solennelle devront néanmoins être réservées aux seuls enfants qui ont atteint l'âge fixé dans le diocèse. Monseigneur l'Evêque désire que la Première Communion solennelle *soit séparée* de la Confirmation.

2° Le programme de la tournée de Confirmation étant

Archives diocésaines de Quimper et Léon

déjà très chargé, Monseigneur désire qu'on n'y ajoute *aucune cérémonie extraordinaire :* bénédiction, inauguration, réunion d'œuvre, etc., sans l'avoir prévenu d'avance et obtenu son agrément.

Dans chaque paroisse, Monseigneur demande que lui soit présenté le Comité paroissial de la Ligue de Défense et d'Action Catholiques.

3° Dans toutes les paroisses où existent des *écoles libres,* Monseigneur se fait un devoir et un bonheur de s'y rendre, et de porter aux maîtres, aux maîtresses et aux élèves ses bénédictions et ses encouragements paternels. Il recommande seulement de réunir toujours les enfants dans une salle, jamais dans une cour ou un préau ouvert.

4° Avant de se rendre au-devant de l'Evêque pour le recevoir, MM. les Curés et Recteurs disposeront à la sacristie, afin de permettre à MM. les Vicaires généraux d'en prendre connaissance, les livres et documents suivants :

a) Les Registres en cours des Baptêmes, Mariages, Enterrements et le Registre de 1921 (ou de 1923 dans les paroisses qui ont la confirmation tous les deux ans), contenant la liste des confirmés ;

b) Le Cahier d'inscription des Premières Communions privées et celui des Communions solennelles ;

c) Le Livre-Journal des recettes et dépenses, avec la série des Comptes et Budgets depuis 1914 ;

d) Le tableau des fondations, s'il en existe.

5° MM. les Vicaires généraux doivent trouver affiché à la sacristie, dans un endroit très apparent, le *tarif approuvé* des cérémonies religieuses de la paroisse.

6° Pour toutes les cérémonies que comportent la réception de l'Evêque et la Confirmation, MM. les Curés et Recteurs doivent *se conformer exactement* aux indications contenues dans l'opuscule spécialement édité à cette fin sous le titre : « Ordre pour la réception de l'Evêque et la Confirmation » (1) ; et observer avec soin toutes les recommandations qui s'y trouvent pour le chant, la tenue, le défilé des enfants, etc... Nous faisons remarquer qu'on ne veille généralement pas assez à ce que les enfants *tirent leurs gants* (2) avant de quitter leurs places lorsqu'ils vont se présenter devant l'Evêque pour être confirmés ; — ni à ce que les *enfants de chœur* qui doivent recevoir la Confirmation soient présents à l'église pendant que l'Evêque récite les prières et les formules générales prescrites pour l'administration de ce sacrement, au commencement et à la fin de la cérémonie.

(1) En vente chez MM. Le Goaziou et Guivarch, libraires à Quimper.

(2) On ne saurait assez recommander aux enfants de laisser à leurs places, quand ils vont se faire confirmer, tous les objets qui les embarrassent, chapeaux, livres, chapelets, etc..., et de se présenter devant l'Evêque, les mains jointes ou les bras croisés.

MM. les Curés et Recteurs exigeront que les enfants se présentent à la Confirmation dans une tenue modeste. Les petites filles doivent toutes porter des bas, et les manches de leurs robes descendront au-dessous du coude.

Nous attirons spécialement l'attention des prêtres sur un détail des cérémonies qui est très souvent mal observé. L'*Antienne du S. Patron* (IIes Vêpres) doit s'entonner immédiatement après l'Oraison chantée à l'autel par le Curé ou Recteur au début de la cérémonie. Il faut donc avoir soin de la prévoir et de la tenir prête pour ce moment-là.

7° Les billets de Confirmation doivent être écrits très lisiblement. Ils doivent porter en première ligne, et en caractères assez grands, le nom de baptême du confirmand ; plus bas, son nom de famille, et enfin, *la signature* du curé, d'un vicaire ou d'un prêtre approuvé dans le diocèse.

II. Monseigneur rappelle à MM. les Curés et Recteurs la quête pour les frais de canonisation du Bienheureux Curé d'Ars. Cette cause est trop chère au cœur du clergé paroissial pour qu'il s'en désintéresse.

III. Une souscription est ouverte dans la *Semaine religieuse* en faveur du Congrès Eucharistique National de Rennes, qui aura lieu du 1er au 5 Juillet.

Monseigneur s'y est inscrit pour la somme de 300 francs.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Caradec, recteur de Lanvéoc, décédé subitement le 1er Avril.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — ***Dimanche des Rameaux, 5 Avril :*** messes à 6, 7, 8, 8 h. 1/2, à 9 heures, bénédiction, procession des Rameaux, grand'messe — A toutes les messes, quête pour la Cathédrale. — A 2 h. 1/2, vêpres, bénédiction. — A 8 heures, sermon français à la cathédrale, sermon breton de la Passion à la chapelle.

Toute la semaine, jusqu'à vendredi inclusivement : sermon français à la cathédrale.

Mercredi, jeudi et vendredi : à 4 heures, chant de l'office des Ténèbres.

Jeudi-Saint : messe de communion à 7 h. 1/2, grand'messe à 9 heures, bénédiction des Saintes Huiles. — A 2 h. 1/2, cérémonie du Lavement des pieds, visite aux reposoirs. — A 8 heures, Heure Sainte.

Vendredi-Saint : office à 9 h. 1/2. — Quête pour les Lieux-Saints. — A 3 heures, exercice public du Chemin de la Croix. — A 8 heures, sermon de la Passion, bénédiction de la Vraie Croix.

Samedi-Saint : à 8 h. 1/2, bénédiction du Feu nouveau, du Cierge pascal, des Fonts baptismaux, grand'messe. — A partir de 8 heures, on ne confessera que les hommes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Église de Saint-Mathieu. — *Dimanche des Rameaux (5 Avril) :* messes à 6, 7, 8, 8 h. 3/4 et 11 h. 1/2. A 9 h. 1/2, bénédiction des Rameaux, suivie de la grand'messe. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le soir, à 8 heures, sermon pour tous les fidèles.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Retraite pascale des hommes : *lundi, mardi et mercredi :* instruction spéciale à 8 heures du soir.

Jeudi-Saint : office solennel à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, Heure Sainte prêchée.

Vendredi-Saint : office solennel à 8 heures. — A 3 heures, Chemin de la Croix. — A 8 heures du soir, sermon de la Passion, bénédiction de la Vraie Croix.

Samedi-Saint : office solennel, à 8 heures.

Mission. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses, la mission de Nizon, du 16 Avril au 3 Mai.

Morlaix *(La Salette).* — **Retraite de Conscrits.** — La retraite des conscrits, classe 1925, 1er contingent, s'ouvrira à la Salette, *le dimanche 19 Avril,* et se terminera le jeudi 23. Sont convoqués à cette retraite les jeunes gens des cantons de Saint-Thégonnec, Sizun, Landivisiau, Plouzévédé, Morlaix, Saint-Pol, Taulé, Lanmeur, Plouigneau, Huelgoat.

Le prix de la pension est de 35 francs, vin compris. Les retraitants devront apporter leur provision de beurre.

MM. les Curés et Recteurs sont *instamment* priés de vouloir bien annoncer cette retraite au prône de la grand'messe.

Guimaec. — **Retraite pascale.** — Du 27 au 29 Mars, une retraite pascale avec quatre conférences par jour se donnait aux pères de familles de Guimaëc. Le prédicateur était M. Lohéac, recteur de Plouarzel. On compte environ 180 pères de famille dans la paroisse. 150 d'entre eux ont communié le dimanche. Donc, peu d'abstentions dont plusieurs motivées. Un grand nombre même a suivi avec piété et entrain tous les exercices de la retraite. On ne pouvait pas vraiment s'attendre à un meilleur résultat. Il est vrai que le prédicateur a été à la hauteur de sa tâche et a su intéresser vivement tous ces hommes. De tout cœur le pasteur de la paroisse lui dit merci.

Nécrologie. — M. le Chanoine H. KÉRISIT. — M. le chanoine Kérisit est mort, le 17 Mars, à l'hospice de Morlaix, des suites du terrible mal dont il avait subi les premières atteintes, voici déjà près de six ans, et qui le terrassa définitivement l'avant-veille de la fête de Noël 1924.

Il était né en 1861, à Douarnenez, d'une vieille famille de pêcheurs, où l'amour du travail, le sens de la discipline, une foi tout ensemble robuste et pénétrée de tendresse marquaient déjà son âme, et la disposaient à entendre docilement l'appel de la voix divine. Peut-être cependant l'incomparable spectacle qui se déroulait au pied de la colline où s'élevait la maison familiale, peut-être

aussi les premières sorties à bord de la barque paternelle donnèrent-ils à l'enfant l'idée d'une vie plus aventureuse. Il laissa cette part à ses frères, et prit pour lui celle des Apôtres.

Il fit ses études secondaires au Petit Séminaire de Pont-Croix, et y fut remarqué dès l'abord, car il était de ceux qui, dans leur cours, se placent et se maintiennent facilement au premier rang. Une très grande facilité, une étonnante souplesse et un don peu ordinaire d'assimilation furent d'ailleurs les qualités caractéristiques de cette intelligence qui eut vite fait de s'ouvrir aux humanités et de leur prendre le secret d'une pensée claire et d'un jugement droit, comme elle devait se prêter docilement, dans la suite, à la saine et vigoureuse discipline de la philosophie scolastique et de la formation dogmatique.

A la fin de ces études qui furent aussi brillantes que solides, M. Kérisit s'affirmait comme un maître, et ses supérieurs lui réservaient déjà une chaire au Grand Séminaire. Ils voulurent néanmoins le faire passer par le ministère paroissial ; et l'expérience qu'il en fit, pendant quelques mois à Saint-Thégonnec et pendant trois ans à Brest-Recouvrance, lui donna cette notion des réalités qui est d'un si grand secours pour l'éducation et la pratique des âmes.

C'est en 1890 que M. Kérisit fut nommé professeur au Grand Séminaire. Il devait y rester plus de vingt ans pendant lesquels il s'acquitta avec une égale conscience et un égal succès de sa double fonction de directeur et de professeur.

Les prêtres, très nombreux, qui s'adressèrent à lui dans le temps de leur formation cléricale, se rappellent la bonté, le tact, l'esprit surnaturel et aussi le bon sens dont il usait dans ce travail délicat de la préparation des âmes au sacerdoce. Sa direction ne prétendait pas au sublime : il savait sans doute qu'une action sacerdotale n'irait à rien si elle ne s'inspirait de vues supérieures aux mobiles ou motifs humains ; mais il savait aussi combien la grâce respecte la nature, dans son jeu divers et nuancé ; et il consultait volontiers les aptitudes et les goûts de ses dirigés, leur conseillant même de les cultiver et de les développer, pourvu que ce fût en toute conformité à leurs devoirs d'état et en toute soumission à la volonté des supérieurs ; car il se serait fait scrupule de faire naître ou de favoriser des ambitions que n'eût pas avouées l'autorité. Et en toute vérité il pouvait se rendre le témoignage qu'il ne se refusa pas lorsqu'arrivé au terme de sa carrière, il remit à Monseigneur l'Evêque la démission qui lui était demandée : « Pendant vingt ans que j'ai eu l'honneur de diriger des séminaristes, disait-il, je me suis toujours efforcé de leur inculquer le respect des décisions prises par l'autorité. Le moment est venu pour moi de mettre cet enseignement en pratique : je le ferai, quoi qu'il m'en coûte ».

On retrouverait dans son enseignement les qualités de bon sens, de clarté, de discipline qui étaient celles de son esprit. Il eut surtout à enseigner la théologie dogmatique ; et nul, semble-t-il,

Archives diocésa es e Quimper et Léon

ne paraissait plus désigné pour un tel enseignement. A un sens très avisé de l'orthodoxie qui lui permit d'accueillir, comme s'il les avait attendues, toutes les décisions dogmatiques ou disciplinaires qui signalèrent le pontificat du pape Pie X, il joignait une information étendue sur les différents courants de la pensée philosophique ou théologique moderne, voire sur les systèmes d'exégèse ou d'histoire religieuse qu'il n'appréciait pas en spécialiste, mais en tant qu'ils intéressent le dogme ou les faits dogmatiques. Et ainsi, aux intelligences plus vives et plus cultivées, il ouvrait de larges horizons, tout en se maintenant, par des explications simples et claires, à la portée des intelligences moyennes qui lui étaient confiées aussi bien que les autres.

Son activité ne se bornait pas néanmoins à ses fonctions de professeur et de directeur. Sans compter les nombreux services qu'il rendait, comme prédicateur, au clergé des paroisses, il prenait une part personnelle très active à la cause de dom Michel le Nobletz, dont il était le vice-postulateur, aidant de son mieux le travail d'enquête sur l'héroïcité des vertus et la réalité des miracles du saint missionnaire breton ; et l'un des regrets de sa vie aura sans doute été de ne pas voir le succès définitif ou du moins les sérieux progrès d'une cause qui tenait tant à son cœur.

Il se faisait cependant connaître par ailleurs. La prudence qu'il apportait à la direction du cours d'œuvres du Grand Séminaire lui valait la juste estime de Mgr Dubillard, qui lui accorda peu à peu toute sa confiance, le nomma chanoine en 1903, et lui demanda d'essayer une organisation des œuvres diocésaines : un premier congrès des directeurs d'œuvres, préparé par lui et tenu à Quimper, pendant les fêtes de la Pentecôte de 1905, montra quelles étaient, à ce point de vue, les possibilités et les ressources du diocèse. Dès ce moment aussi, il s'attacha surtout à tracer, aux jeunes gens des patronages et des cercles, un statut très précis et très ferme qui leur donnât une conscience nette et éclairée de leurs obligations et de leur force de chrétiens ; et il ne se lassa jamais, quelques difficultés qu'il pût rencontrer dans cette entreprise, de provoquer l'adhésion des œuvres de jeunes gens à l'Association catholique de la Jeunesse française. Il en fut le premier aumônier diocésain, et nul n'a fait plus et mieux que lui pour la cause de ce beau mouvement.

Il n'avait que cinquante ans lorsque Mgr Duparc lui fit l'honneur de lui remettre la direction de l'importante paroisse de Saint-Mathieu et de l'archiprêtré de Morlaix. Il montra, comme pasteur, un zèle à la hauteur de son talent : son attention était surtout sollicitée par la pratique assidue des sacrements, et par les œuvres d'éducation chrétienne. Aussi avait-il la joie de constater les progrès que faisait d'année en année le culte eucharistique dans sa paroisse, comme il pouvait se féliciter de la part personelle qu'il prit à la prospérité croissante des écoles chrétiennes de garçons et de filles de Saint-Mathieu.

Du grand public il se faisait surtout connaître par la facilité de

son abord, les manières séduisantes et distinguées de son apostolat. En chaire, il était l'orateur dont les discours ou les entretiens, d'une ordonnance aisée et d'une élégante clarté, portaient aux fidèles des instructions toujours opportunes et inspirées par une intelligence très juste de leurs besoins ou des circonstances. Dans les relations avec les fidèles, il usait des mêmes procédés de charité surnaturelle et de fine observation des personnes et des choses. Les interventions où il eut à se signaler, les initiatives qu'il eut à prendre pendant la guerre, du fait de la haute situation qu'il occupait à Morlaix, lui furent toujours dictées par le souci ou de servir la cause de l'union sacrée ou de venir en aide aux besoins spirituels ou matériels des familles éprouvées. Aussi le firent-elles hautement apprécier des milieux les plus différents où il dut pénétrer alors, et se vit-il confier des postes flatteurs dans les divers comités de guerre. La présence à ses obsèques des deux adjoints au maire de la municipalité de Morlaix témoigne d'ailleurs éloquemment de la haute estime où tous le tenaient.

La guerre cependant l'avait fatigué, ayant dû assurer avec un seul vicaire, le service normal de la paroisse. Aussi dès 1919, son ministère se faisait-il plus discret, plus effacé même, mais non moins efficace, car il passait une grande partie de son temps au confessionnal où il voyait croître constamment le nombre de ses pénitents.

Cette fatigue n'altéra d'ailleurs en rien l'égalité de son humeur, qui était douce et facile ; car l'homme privé était de relations agréables, très aimable et très accueillant, et il savait offrir une hospitalité généreuse dont plusieurs confrères lui gardent une reconnaissance émue. Il nous souvient que Mgr Dubillard, faisant son éloge au moment où il lui remettait le camail de chanoine, parlait de « l'aménité de ses mœurs, de la douceur de son caractère ». On ne saurait le qualifier plus exactement.

Il fut pris d'une grave syncope, le 23 Décembre dernier, au moment où il faisait le catéchisme. Son état, loin de s'améliorer, empirait de jour en jour, et un mois après, il lui fallait se résigner à donner sa démission de curé-archiprêtre, pour se retirer à Kerraudren. Dieu lui fit la grâce de ne pas se survivre. Le 11 Mars, il rentrait à Morlaix pour y mourir après quelques jours de dures souffrances admirablement supportées dans des sentiments de résignation chrétienne et de pénitence.

Les obsèques, auxquelles assistèrent près de quatre-vingts prêtres, et une population considérable, furent présidées par M. le vicaire général Gadon, qui était venu donner, à l'ancien professeur du Grand Séminaire de Quimper, le dernier témoignage d'une longue et fidèle amitié.

R. I. P.

Saint-Pol de Léon. — **Assemblée cantonale de l'Union d'Organisation et Défense religieuse.** — La section cantonale de Saint-Pol de Léon de l'Union pour l'Organisation et la Défense religieuses avait convoqué les catholiques du canton de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Saint-Pol à une grande assemblée le mercredi 25 Mars, à 13 heures ; et Mgr l'Evêque avait bien voulu accepter la présidence de cette première réunion générale. Aussi les différentes paroisses du canton ont-elles répondu avec empressement à l'appel de M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre ; et c'est à peine si la salle de la rue de la Rive était assez vaste pour contenir les douze cents hommes qui s'y pressaient.

Avant d'ouvrir la séance, Mgr l'Evêque bénit solennellement cette magnifique salle où les représentations bretonnes de la Passion ont déjà attiré des foules ; puis il présente, en quelques mots flatteurs, le premier des deux orateurs qui doivent exposer, l'un en français, l'autre en breton, le programme de l'Union Catholique, son but, son organisation, ses moyens d'action et de propagande. La parole est donc à M. Bérest, directeur de la coopérative « la Bretonne », à Saint-Pol de Léon.

M. Bérest est le type des orateurs de réunions publiques : il en a la voix chaude, le geste ample et dégagé, les mots qui portent et fixent l'attention, surtout l'émotion qui se communique et qui éveille dans l'âme et le cœur des auditeurs la sympathie et l'enthousiasme. Il n'a pas prononcé dix phrases qu'il a trouvé, gagné, conquis la salle ; et son allocution sera, à chaque instant, interrompue, hachée d'approbations et d'applaudissements. Aussi bien ce qu'il dit est de nature à justifier l'accueil qui lui est fait.

L'heure présente, déclare-t-il, est plus grave pour nous qu'elle ne l'était en 1914 : ce qui était en question alors, c'était la Patrie ; c'est la Religion qui est maintenant en jeu. Devant la persécution dont on nous menace, comment nous comporterons-nous ? Nous avons protesté en 1902 contre les expulsions, en 1906, contre les inventaires ; mais nous avons laissé faire : nous avons conduit les religieux à la gare, et nous avons permis au commissaire d'entrer dans nos églises ; nous ne laisserons plus faire. Nous ne sommes pas des violents, mais nous sommes des décidés ; nous attendrons les ordres de nos chefs, mais nous les exécuterons ; et nous savons déjà quel en est l'objet, les Cardinaux et Archevêques de France nous ont donné récemment le programme des revendications qu'il nous faut faire triompher coûte que coûte ; nous n'y manquerons pas, et contre la doctrine néfaste du laïcisme, on nous verra proclamer et défendre la doctrine de la vérité et des droits catholiques. Dans cette campagne, nous devons montrer de l'habileté, de la persévérance, la science des questions que nous traitons ; et aussi de la générosité, de la ténacité, la charité pour tous et d'abord pour nos frères dans la foi, enfin une fierté qui vient de la conscience que nous aurons de la grandeur de la cause que nous défendrons. Il y faut donc une formation intellectuelle et morale que nous demanderons à nos comités d'Union et d'Action Catholiques.

M. Bérest s'arrête, salué par une magnifique ovation ; et Mgr l'Evêque donne la parole à M. Thomas, recteur de Ploujean. La réputation de M. Thomas n'est plus à faire ; il est connu un peu

partout dans le diocèse, et les milliers d'hommes à qui son sermon du 8 Décembre dernier au Folgoët arrachait des applaudissements, pourraient en témoigner à coup sûr. On a entendu, avec une joie renouvelée, le mercredi 25 Mars, cette éloquence où l'on ne sait qu'admirer le plus : de la variété des tons dont use l'orateur ou de la forte logique d'une pensée qui commande à toutes ces variations. La sûreté de la composition, la pureté et la clarté de l'élocution, une haute élégance de tenue et de style, et animant le tout, une émotion faite d'une sincérité de conviction personnelle, d'un cordial appel à l'union et à l'amitié chrétiennes, d'une ironie méprisante et d'une indignation à peine contenue à l'évocation des tartufferies de l'adversaire... telles sont les qualités les plus apparentes de cette splendide allocution qui tint pendant plus d'une demi-heure les auditeurs sous le charme.

Il serait difficile et superflu d'ailleurs de rendre un compte exact de ce substantiel discours. M. Thomas a abordé en les caractérisant d'un trait décisif — c'est Mgr l'Evêque qui l'observait — les différents points du programme de l'Union Catholique : lutte contre le laïcisme qui n'est qu'une forme déguisée d'un matérialisme abject et dégradant ; contre la législation scolaire entachée d'injustice et de neutralité, voire d'athéisme ; contre les lois d'exception qui refusent le libre séjour sur le sol de la Patrie aux meilleurs défenseurs de ce sol ; contre les lois maçonniques qui compromettent le renom de la France dans le monde, en lui donnant figure de puissance antireligieuse ; contre les lois antisociales qui tendent à détruire la famille en s'attaquant à sa dignité et à sa sainteté ; lutte enfin, sans trêve et sans peur, pour la meilleure des causes, celle des droits de Dieu, de l'Eglise catholique et de la conscience humaine.

Une nouvelle ovation salue ces fières déclarations ; et Monseigneur l'Evêque en souligne le sens en lui conférant la haute autorité de sa parole. Sans entrer dans les détails de l'organisation, il en indique les directions et la portée. Il s'agit de créer une force catholique consciente de ses devoirs, de ses droits et de sa puissance, et de la mettre bien en mains de l'autorité religieuse ou de ceux à qui cette autorité confiera le soin de l'utiliser. Les deux orateurs qui se sont fait entendre et applaudir à cette réunion ont merveilleusement traduit cette idée ; ils reçoivent les chaleureuses félicitations de Sa Grandeur.

Mgr l'Evêque charge alors M. le chanoine Treussier de donner lecture du vœu suivant qui est adopté par acclamation :

« Douze cents catholiques de la région de Saint-Pol de Léon, réunis sous la présidence de Mgr l'Evêque de Quimper, protestent avec énergie contre la reprise maçonnique des luttes antireligieuses ; réclament, au nom de la France et de la paix sociale, le maintien de l'ambassade au Vatican, le respect loyal de la parole donnée par la France à l'Alsace-Lorraine, l'abolition des lois d'exception qui refusent aux religieux le droit commun et menacent les droits des pères de famille dans l'éducation de leurs enfants ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

revendiquent, pour l'enseignement libre, la participation proportionnelle aux budgets scolaires ; et offrent à M. de la Ferronnays, ainsi qu'aux députés qui l'ont soutenu par leur attitude, l'hommage de leur admiration pour l'éloquente énergie de sa protestation contre l'injure adressée par le Président du Conseil aux catholiques de France. »

La Journée de Défense religieuse de Vannes. — La journée du dimanche 29 Mars à Vannes a été le digne couronnement des magnifiques manifestations des quatre autres diocèses bretons. Après Quimper, Saint-Brieuc, Rennes et Nantes qui réunissaient successivement 72.000, 30.000, 50.000 et 80.000 hommes, Vannes a rassemblé dans les allées de la Rabine 45.000 catholiques morbihannais qui ont ensuite défilé dans le plus bel ordre, sur une longueur de plus de 2 kilomètres, derrière le comité d'organisation. S. Em. le cardinal Charost et Mgr Duparc étaient en tête du cortège avec M. le vicaire général Guillevic représentant Mgr Gouraud qui ne devait rejoindre les congressistes que sur le terrain de rassemblement pour les discours. Les orateurs de la journée furent Mgr Gouraud, MM. Lamy et Cadic, sénateur et député du Morbihan, Pfleger, député du Haut-Rhin, Bergey, député de la Gironde, et S. Em. le cardinal Charost. L'ordre du jour suivant, lu par M. le vicaire général Thubé, président du comité d'organisation, fut acclamé par la foule enthousiaste :

45.000 catholiques réunis à Vannes sous la présidence de S. Em. le cardinal de Rennes et de NN. SS. les évêques de Vannes et de Quimper, après avoir acclamé la parole de leur archevêque et de leur évêque, ainsi que les discours de M. Lamy, sénateur, de MM. Cadic, Pfleger et de M. l'abbé Bergey, députés, faisant écho aux 230.000 Bretons récemment assemblés à Rennes, Quimper, Saint-Brieuc, Nantes, élèvent une ardente protestation : 1° contre la suppression de l'ambassade du Vatican qu'ils considèrent comme une offense très grave au Pape et aux catholiques français ; 2° contre l'introduction des lois dites laïques en Alsace et en Lorraine, malgré les promesses formelles faites au nom de la France et en dépit des vœux presque unanimes des populations ;

Réclament impérieusement : 1° l'abrogation des lois injustes qui interdisent aux religieux et religieuses le droit d'exister et le droit d'enseigner ; 2° l'abrogation du divorce et de toutes les lois qui nuisent à l'intégrité et à la vitalité de la famille française ; revendiquent la liberté pour tout Français, fût-il fonctionnaire, de faire élever ses enfants dans les écoles de son choix ;

Résolus à s'opposer énergiquement à toute mesure de persécution religieuse, proclament leur volonté de s'organiser pour la défense des libertés religieuses et sociales dans le cadre de l'Union catholique du diocèse de Vannes et de la Fédération nationale catholique et décident de transmettre cet ordre du jour au gouvernement.

BIBLIOGRAPHIE

2e Edition du LEOR NEVEZ an oferenn hag ar gousperou *e latin hag e brezoneg evit eskopti Kemper ha Leon.*

Le paroissien latin-breton de M. Uguen, paru en 1922 et tiré à 10.000 exemplaires, a été enlevé en deux ans. C'était, de l'avis de tous, un ouvrage parfaitement compris, complet, bien ordonné, le vrai missel des fidèles, supérieur même aux livres français analogues.

Aussi l'éditeur de ce paroissien, malgré le prix chaque jour plus élevé du papier et de la main-d'œuvre, a-t-il entrepris une nouvelle édition, qui vient de paraître.

Elle marque un grand progrès sur la 1re. Le texte a été complétement revu. Un grand nombre d'améliorations ont été introduites. Signalons les principales :

Un chapitre nouveau est consacré aux Sacrements. En plus de considérations générales, on y trouve les prières et cérémonies du Baptême, du Mariage, etc...

L'illustration abondante marque un grand progrès sur la première édition : des vignettes et des gravures symboliques, au nombre de 68, ajoutent au texte un ornement artistique et instructif.

Une nouvelle messe notée, celle de Dumont (2e ton), a été ajoutée, ce qui fait en tout neuf messes notées, la plupart de celles que l'on chante dans nos campagnes. Les hymnes sont toutes notées, dans le corps même du livre (et non plus à la fin comme dans la 1re édition.) On trouvera encore, avec la musique, les Mystères du Rosaire, *Adoromp holl*, deux *Angelus*, *En em gonzolet*, etc.

Le **LEOR NEVEZ** renferme maintenant 982 pages, soit 80 pages de plus que la première édition.

C'est le paroissien idéal, qui aidera les fidèles à suivre les offices avec piété et intelligence. Il répond à tous les besoins, en alimentant la dévotion et en facilitant l'intelligence des offices dont il explique le sens des cérémonies. On doit être reconnaissant à M. le chanoine Uguen d'avoir fourni aux fidèles du diocèse un paroissien si précieux. Grâce à lui, les Bretons possèdent un paroissien supérieur à toute édition française du même genre. A son œuvre s'appliquent parfaitement ces paroles de Mgr l'Archevêque d'Auch : « *On ne comprend pas assez même dans nos milieux d'élite que l'enseignement dogmatique et moral doit avoir pour complément nécessaire l'enseignement liturgique et que le paroissien est l'auxiliaire indispensable du catéchisme ; non pas un paroissien incomplet, muet et froid, mais un paroissien qui explique bien, quoique rapidement, la lettre, le sens, le symbole des paroles et des cérémonies de l'Eglise* »

Le **LEOR NEVEZ** mérite que le clergé s'intéresse activement à sa diffusion, car il est à souhaiter que cet excellent paroissien soit dans les mains de tous nos fidèles.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Mise en vente d'affiches artistiques. — **Grands Châteaux de la Loire : Amboise, Chambord, Chaumont, Saumur, Ussé, Villandry (à l'impression), Azay-le-Rideau. — Sites et Monuments de la Côte Sud de Bretagne : Douarnenez, Le Faouët, Morgat. — Paysages des Monts d'Auvergne et des Pyrénées : Lac Chambon, Plomb du Cantal, Puy Mary, Luchon, Cité de Carcassonne. — Vieilles villes et bourgades d'entre Loire et Garonne : Albi, Beynac,**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Limoges, Rocamadour, Vallon d'Autoire. — Vue du Maroc : Une porte à Fès.

Ces affiches sont mises en vente au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, place Valhubert, à Paris, au prix de 4 francs l'exemplaire (frais de port, 0 fr 20 par affiche, en sus).

Ce prix est réduit à 2 fr. 50 pour les Membres de l'Enseignement.

LE CHÈQUE-CONTRIBUTIONS

Les charges que doivent supporter les contribuables sont lourdes. Toute possibilité de les alléger ne peut qu'être accueillie favorablement.

Il n'est pas de mesure plus opportune, plus pratique et plus souple que le chèque-contributions.

Il vient à son heure. Grâce à lui, le contribuable peut se libérer par anticipation du montant de ses contributions en touchant d'avance une prime. Il réalise ainsi une *économie forcée*.

Donc, un premier avantage matériel lui est acquis qui se double d'un avantage moral. En effet, l'acquisition de son chèque le dégage d'une préoccupation : le paiement des impôts. Plus de papiers multicolores qui constituent un rappel à l'ordre brutal ! pas de crainte de subir la pénalité de 10 %.

Le côté pratique n'est pas négligeable : contre l'envoi de son chèque, le percepteur adresse au contribuable une quittance en règle. Donc aucune formalité d'aucun ordre.

Si le contribuable, pour une raison quelconque, veut négocier son chèque, rien de plus simple, puisqu'il est transmissible par endossement.

HUILERIE H. BLANC-SOLIER, A SALON-DE-PROVENCE

Maison recommandée. — Représ. acceptés. Fortes remises.

Fournisseur attitré des Etablissements religieux et de la Clientèle catholique.

Demandez Tarif.

POUR LE CARÊME : **VÉRITABLE CADEAU** aux lect. de la *Sem. relig.*
Bidon 10 Lit. Huile d'**OLIVE** de **PROVENCE**, fr. 88 f° (prix réel, 95)

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et Entre les repas 2 à 3

PASTILLES VICHY-ETAT

assainissent la bouche -- facilitent la digestion

EXIGER LA MARQUE VICHY-ETAT — TOUTES PHARMACIES

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. JEAN LAVIEC, 3, venelle aux Prêtres, MORLAIX.

40e ANNÉE. Vendredi 10 Avril 1925. N° 15.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Avril. — **PAQUES. Double de 1re classe avec octave. Blanc.**
Lundi, 13. — **De l'octave. Double de 1re classe. Blanc.**
Mardi, 14. — **De l'octave. Double de 1re classe. Blanc.**
Mercredi, 15. — **De l'octave. Semi-double. Blanc.**
Jeudi, 16. — **De l'octave. Semi-double. Blanc.**
Vendredi, 17. — **De l'octave. Semi-double. Blanc.**
Samedi, 18. — **De l'octave. Semi-double. Blanc.**
Dimanche, 19. — **Quasimodo.**

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Religieuses Franciscaines de Brest	**12 Avril.**
Communauté de la Norgard	**13-14 —**
Hôpital de Plougastel-Daoulas	**15-16 —**
Hôpital de Quimperlé	**17-18 —**
Hôpital de Morlaix	**19 —**

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Elections municipales. — Nous recommandons instamment les élections prochaines aux prières du clergé et des fidèles.

La Déclaration des Cardinaux et Archevêques de France a bien mis en relief la nécessité de combattre les lois de laïcité qui font le malheur du Pays.

Les élections municipales, sans avoir une influence directe sur la législation, détermineront le sens des élections sénatoriales et feront sentir aux députés eux-mêmes la ferme volonté des catholiques de ne pas se laisser persécuter.

Il importe donc qu'aux élections communales du mois de Mai, quelle que soit l'étiquette des listes présentées, la note catholique soit aussi précise que possible.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dans beaucoup de communes, des alliances peuvent s'imposer avec des hommes qui ne partagent pas nos convictions. Elles devraient comporter tout au moins des engagements en ce qui touche la lutte contre la coéducation des sexes, les secours aux enfants indigents de nos écoles libres, les locations de presbytères, les réparations des églises, etc.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Braouézec, recteur de Plomelin, décédé le 6 Avril.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de Pâques, 12 Avril :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (messe pontificale suivie de la bénédiction papale). — Quête pour les Séminaires. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon de clôture de la Station, allocution de Monseigneur l'Evêque, procession, bénédiction.

Lundi : à 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Messes à la cathédrale, à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 2 h. 1/2, procession.

Mardi : Offices comme la veille.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de Pâques (12 Avril) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, messe de communion des hommes. — A 3 heures, vêpres, sermon de clôture de la station du Carême, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi de Pâques : messes à 6 heures et à 7 heures, grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, Complies et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lesneven. — **Retraite de conscrits.** — La retraite bretonne des conscrits du 1er contingent de la classe 1925 s'ouvrira à Lesneven, *le mardi 28 Avril,* à 5 h. 1/2 du soir, et se terminera le samedi matin 2 Mai.

Sont convoqués à cette retraite les conscrits des cantons suivants : Brest, Lambézellec, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Lannilis, Plabennec, Landerneau, Lesneven, Ploudiry, Daoulas, Sizun, Landivisiau, Plouescat, Plouzévédé.

Les retraitants devront apporter leur provision de beurre.

Le prix de la pension est fixé à 35 francs, vin compris.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de vouloir bien annoncer cette retraite au prône de la grand'messe.

— **Retraite bretonne d'hommes,** *du 23 au 28 Mars 1925.* — Paroisses, 19 ; retraitants, 32 : Saint-Méen, 4 ; Lesneven, Milizac et Plounier, 3 ; Bourg-Blanc, Lanarvily, Plabennec et Plouescat, 2 ; Le Drennec, Goulven, Guilers, Guipavas, Guissény, Plouguerneau, Ploumoguer, Plounéour-Trez, Plouzané, Plouzévédé et Trégarantec, 1.

Quimperlé. — **Retraite de Conscrits,** *du 23 au 27 Mars.* — 59 retraitants, 10 paroisses représentées dans la proportion suivante :

Querrien, 22 ; Clohars-Carnoët, 9 ; Riec, 6 ; Rédéné, 6 ; Arzano, 5 ; Le Faouët, 3 ; Bannalec, 3 ; Le Trévoux, 2 ; Mellac, 2 ; Guilligomarc'h, 1.

Nos respectueux remerciements à MM. les Curés, Recteurs et Vicaires zélés qui ont si largement contribué au succès de cette belle et édifiante retraite.

Compte rendu de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, au diocèse de Quimper.

Exercice de 1924.

Monseigneur,

Je ne puis mieux exposer à Votre Grandeur les résultats de l'exercice de 1924, qu'en encadrant les comptes dans la lettre que le Directeur général de l'Œuvre, Monseigneur Mério, a eu la bonté de m'adresser :

« Monsieur le Chanoine,

» Le diocèse de Quimper s'est toujours hautement signalé par sa grande générosité en faveur de la Sainte-Enfance, et sur la liste des diocèses qui répondent avec empressement à l'appel que les Papes, et récemment encore Pie XI, ont adressé successivement pour lui venir en aide, il a toujours tenu à occuper un rang d'honneur. Mais votre diocèse, cette année, est loin de déchoir. Malgré la crise de la vie chère, il a fait un splendide effort pour accroître encore son aumône. Marquons les quatre dernières étapes de votre collecte ; elles seront en effet beaucoup plus éloquentes que toutes les paroles. Le diocèse de Quimper nous a envoyé en 1921 : *35.266 fr. ;* en 1922 : *44.485 fr. ;* en 1923 : *47.192 fr. ;* et cette année, voici que votre aumône atteint : *53.238 fr.* »

J'interromps la lettre pour intercaler ici le détail des offrandes recueillies dans chaque archiprêtré classées dans l'ordre des moyennes par enfant.

1. *Quimper* monte à la somme de 16.500 francs, avec 46.900 enfants sur 187.691 habitants. La moyenne par enfant est donc de 0 fr. 352.

Dans cet archiprêtré, il ne reste plus que 6 paroisses sans cotisations.

2. *Brest :* 19.655 francs pour 225.523 habitants dont le 1/4 marque 56.400 enfants. Moyenne par enfant, 0 fr. 348.

3. *Quimperlé :* qui a 65.639 habitants, dont 16.400 enfants nous donne 5.248 francs. Moyenne par enfant, 0 fr. 32.

Reste 7 paroisses sans cotisations.

4. *Saint-Pol de Léon :* 4.747 francs pour 61.392 habitants, dont 15.350 enfants ; soit 0 fr. 31 par enfant.

4 paroisses ne connaissent pas encore l'Œuvre.

5. *Morlaix :* 3.401 francs pour 76.560 habitants, dont 19.140 enfants ; 0 fr. 18 par enfant.

9 paroisses, dont un chef-lieu de canton, ne donnent rien.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

6. *Châteaulin :* 4.301 francs pour 122.765 habitants, dont 30.641 enfants. La moyenne reste à 0 fr 14 par enfant

10 paroisses n'apportent rien.

Il y a donc 38 paroisses dont les enfants ne connaissent pas encore la Sainte-Enfance. L'année précédente en comptait 79.

En ajoutant à ces 38 paroisses, 17 autres qui n'atteignent pas une série complète, soit 7 fr. 20, on arrive au chiffre de 55 paroisses en sommeil. En revanche, les plus zélées sont au nombre de 139, dont 46 dépassent 300 francs, 33 autres montent entre 200 et 300 francs, et 60 entre 100 et 200 francs.

La place dont nous disposons nous oblige à restreindre le tableau d'honneur et à l'arrêter à une offrande de 300 francs.

Voici ce tableau avec les chiffres comparés de 1923 et 1924

		1923	*1924*
1.	Saint-Martin de Brest	1.725 f. »	1.790 f. »
2.	Saint-Corentin de Quimper	1.453 »	1.672 »
3.	Scaër	1.500 »	1.500 »
4.	Douarnenez	915 »	1.220 »
5.	Lambézellec	730 »	1.120 »
6.	Saint-Michel de Brest	915 »	1.000 »
7.	Lannilis	800 »	950 »
8.	Briec	390 »	758 »
9.	Clohars-Carnoët	663 »	747 »
10.	Saint-Renan	770 »	700 »
11.	Saint-Mathieu de Quimper	631 »	675 »
12.	Plabennec	700 »	670 »
13.	Landivisiau	600 »	650 »
14.	Landerneau	610 »	620 »
	Guipavas	509 »	620 »
15.	Plouescat	380 »	611 »
16.	Audierne	475 »	600 »
17.	Saint-Pol de Léon	744 »	595 75
18.	Ploudalmézeau	550 »	592 65
19.	Saint-Louis de Brest	600 »	580 »
20.	Saint-Martin de Morlaix	415 »	575 »
21.	Concarneau	517 »	570 40
22.	Saint-Sauveur de Brest	519 »	570 »
23.	Pont-l'Abbé	480 »	532 »
24.	Plounévez-Lochrist	420 »	520 »
25.	Le Folgoët	471 »	511 30
26.	Plougastel-Daoulas	386 »	510 »
27.	Saint-Joseph du Pilier-Rouge	580 »	501 50
28.	Plouguerneau	464 »	470 »
	Landéda	410 »	470 »
29.	Pleyben	370 »	450 »
30.	Riec	418 »	449 »
31.	Sainte-Croix de Quimperlé	408 »	405 »
32.	Châteaulin	355 »	400 »
	Pont-Croix	306 «	400 »
	Lesneven	750 »	400 »
33.	Le Relecq	370 »	390 »
34.	Roscoff	343 »	378 40
35.	Moëlan	326 »	371 60
36.	Ile de Sein	254 »	353 »
37.	Saint-Melaine	314 »	350 »
38.	Cléder	355 »	332 »
39.	Plogonnec	250 »	330 »
40.	Saint-Mathieu de Morlaix	200 »	311 »
	Cléden-Cap-Sizun	150 »	311 »
41.	Ouessant	225 »	300 »

En plus des paroisses signalées dans ce tableau d'honneur, et qui ont fait de grands progrès, nous donnons ici la tableau des paroisses qui ont augmenté leurs cotisations d'une somme supérieure à 50 francs.

	1923	*1924*	*Augmentation*
Plouzévédé	0	200	200
Ergué-Armel	0	164	164
Brélès	70	230	160
Landudec	0	150	150
Lanbouarneau	7	142	135
Plougonvelin	43	173	130
Elliant	125	250	125
Lanriec	112	234	122
Saint-Marc	60	165	105
Saint-Evarzec	136	230	94
N.-D. de l'Assomption	103	195	92
Le Conquet	109	190	81
Kerfeunteun	200	280	80
Landrévarzec	12	87	75
Locronan	68	140	72
Plogastel-Saint-Germain	36	100	64
Lampaul-Ploudalmézeau	37	100	63
Langolen	58	120	62
N.-D. de Kerbonne	151	209	58
Gouézec	117	167	50
Ploaré	120	170	50

Enfin, nous ajoutons un essai de classement selon les moyennes par enfant, en descendant jusqu'à 0,40.

1.	Folgoat	1,75	
2.	Pencran	1,45	
3.	Saint-Renan	1,35	
4.	Ile de Sein	1,19	
5.	Lannilis	1,17	
6.	Lanneufret	1,02	
7.	Brélès	1,00	
8.	Scaër	0,97	
9.	Henvic	0,89	
10.	Locronan	0,86	
11.	Landéda	0,84	
12.	Plonéis	0,80	
13.	La Forêt-Landerneau	0,74	
14.	Tréglonou	0,72	
15.	Plabennec	0,70	
	Le Drennec	0,70	
16.	Guipronvel	0,69	
17.	Plouescat	0,68	
	Briec	0,68	
18.	Port-Launay	0,67	
	Clohars-Carnoët	0,67	
19.	Le Faou	0,66	
20.	Rosnoën	0,65	
21.	Pont-de-Buis	0,63	
22.	Ploudalmézeau	0,59	
	Saint-Evarzec	0,59	
23.	Langolen	0,58	
	Lampaul-Ploudalmézeau	0,58	
	Landivisiau	0,58	
24.	Audierne	0,57	
	Mahalon	0,57	
	Pont-Croix	0,57	
25.	Saint-Méen	0,56	
	Saint-Corentin, Quimper	0,56	
	Plounévez-Lochrist	0,56	
26.	Lanarvily	0,55	
27.	Gouesnou	0,54	
	Plouguin	0,54	
28.	Pont-Aven	0,53	
29.	Saint-Divy	0,51	
30.	Daoulas	0,50	
	Saint-Thonan	0,50	
31.	Guipavas	0,48	
32.	Ile Molène	0,47	
33.	Ouessant	0,46	
34.	Meilars	0,45	
	Plougonvelin	0,45	
	Saint-Ségal	0,45	
35.	Poullan	0,43	
36.	Trézilidé	0,42	
	Plogonnec	0,42	
37.	Saint-Martin, Morlaix	0,41	
38.	Châteaulin	0,40	
	Guiclan	0,40	
	Plouvorn	0,40	

(A suivre.)

Avis de service. — Le service de huitaine pour M. Caradec sera chanté à Lanvéoc, *le jeudi 16 Avril*, à 11 heures.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

Ligue d'Action Catholique. — Le premier *Bulletin de la Ligue d'Action Catholique* va paraître. Il portera le numéro 2 parce que nous considérons la brochure des Manifestations comme le premier numéro. Le *Bulletin* aura le même format et le même nombre de pages ou peut-être plus.

Il sera adressé d'office à toutes les paroisses qui étant invitées à former la Ligue ne peuvent se dispenser d'en recevoir l'organe officiel. Nous souhaitons cependant que l'on ne se contente pas d'un seul exemplaire.

Il semble que les membres des Comités devraient tous se le procurer et le faire circuler chacun dans leur quartier. Nous aurions voulu être dès maintenant fixé sur le tirage à faire. Les Comités voudront *bien au plus tôt* fixer *le Secrétariat Général de la Ligue, rue Feunteunik-ar-Lez, à Quimper,* sur le nombre qu'ils désirent. Ils voudront bien adresser en même temps à son compte-courant : 64-59, Nantes, le prix des abonnements, soit 4 fr. par abonnement. Nous accordons un abonnement supplémentaire pour cinq abonnements payés et pour 20 abonnements payés nous accordons 5 abonnements gratuits en supplément.

Les Comités sont autorisés à faire connaître au Secrétariat ce qu'ils souhaiteraient trouver dans le *Bulletin*. Nous nous sommes essayés à faire de notre mieux, sans prétendre y avoir réussi, bien que nous ayons tenté de donner satisfaction aux divers désirs qui se sont exprimés. C'est collaborer avec nous que de nous dire ce que l'on souhaite pour les Ligues paroissiales et leurs Comités.

Dans le premier numéro nous réclamons une autre collaboration sous forme de concours de dessins et de textes. Il y aura des récompenses pour les lauréats. Non seulement les individus peuvent y prendre part, mais les groupes, comités, cercles d'études, associations d'instituteurs ou d'anciens élèves, etc... Nous serions heureux de voir en grand nombre les individus et les groupes prendre une part active à la Défense et à l'Action Catholique sous la forme réclamée dans les 5 Concours que propose le *Bulletin de la Ligue diocésaine* qui paraîtra le 15 Avril prochain.

Brevet d'Instruction religieuse. — Session de Mars 1925. — 1er certificat *(Ecriture Sainte ; sacrements et liturgie).* — Ecole Sainte-Anne, Quimper : 17 reçues ; mention Bien : Philomène Jaouen, Anne Guélard ; mention Très Bien : Henriette Pellé, Marie Pellé, Madeleine Barbeau. — Ecole Sainte-Marie (Likès) : 36 reçus ; mention Bien : Louis Stervinou, Alain Cotonéa, Claude Moënner. — Ecole de Châteaulin (filles) : 7 reçues ; mention Bien : Eugénie Arzel, Germaine Dagorn, Herveline Moal. — Collège Bon-Secours : 11 reçus ; mention Bien : Ceillier. — Guissény (garçons) : 5 reçus. - Ecoles de Brest : Sainte-Anne : 6 reçues. — Cours Fénelon : 7 reçues ; mention Bien : A.-Mie Deschard, Solange Nicolas, Gabrielle Pouliquen. — Immaculée-Conception : 28 reçues ; mention Bien : Francine Lamour, Armelle Cariou, Y. Brégeon ; mention Très Bien : Marie-Thérèse Prat, Y. Bellec. — Ecoles de Lambézellec : Lambézellec, bourg : 23 reçues ; mention Bien : Mie Abguillerm, Mie Bodolec, Mie Boubennec, Mie Le Guen, A. Laot, A. Larans, A. Mingam, L. Olivier, M. Pogam, J. Larans ; mention Très Bien : Marguerite Le Ménec. — Kérinou : 17 reçues ; mention Bien : C. Tanguy, Marie-Claire Le Saint, Marie Fichoux, Ph. Masson, Y. Donval, J. Ropars, J. Castel, Marie Kerfridin, M.-Thérèse Abgrall ; mention Très Bien : Emilie Gélébart, Blanche Corlay, Yvette Gélébart. — Pilier-Rouge : 10 reçues : mention Bien : A. Montfort. — Lesneven : Notre-Dame de Lourdes : 25 reçues ; mention Bien : J. Drévès, P. Jaffrès.

2e certificat *(Ecriture Sainte, Morale).* — Ecole Sainte-Marie (Likès) : 25 recus ; mention Bien : Jean Henry, Fr. Bossennec, Joseph Marzin. — Ecole de Châteaulin (filles) : 12 reçues ; mention Bien : Marie Centur, Anna Dagorn, Jeanne Le Doaré, Marie Perrot, Jeanne Nicolas ; mention Très Bien : Marguerite Miossec. — Collège Bon-Secours, Brest : 8 reçus ; mention Bien : Chauvel, Schœfer. — Lesneven, Notre-Dame de Lourdes : 14 reçues ; mention Bien : Sch. Bihan, Th. Calvez, A.-M. Fouasseur, J. Lagadec, V. Le Guen, F. Le Saint, A. Paugam, Ph. Sparfel. — Landerneau, Saint-Julien : 39 reçues ; mention Bien : M. Masson, A. Le Berre, C. Guivarch, M. Gentric, J. Le Saout, A. Le Fur, Ph. Gouzien, M.-A. Pennec, M.-A. Appéré, M. Pengam, M.-Th. Quéinnec, L. Donas, M. Prigent.

3e certificat *(Ecriture Sainte, Dogme).* — Ecole Sainte-Marie (Likès) : 33 reçus ; mention Bien : Bernard Troalen, J. Le Bozec, Francis Gestin, Adrien Savary ; mention Très Bien : Gustave Hervé. — Ecole de Châteaulin (garçons) : 9 reçus ; mention Bien : Louis Jamet. — Collège Bon-Secours, Brest : 13 reçus. — Lesneven, Notre-Dame de Lourdes : 6 reçues ; mention Bien : A. Le Roux ; mention Très Bien : Catherine Berthou.

Ont réussi à la 1re et la 2e séries : 1 de l'Ecole du Pilier-Rouge, Lambézellec ; — 1 du Cours Fénelon, Brest ; — à la 2e et 3e séries : 3 de l'Ecole Notre-Dame de Lourdes, à Lesneven ; — à la 1re, à la 2e et à la 3e séries : 2 de l'Ecole Notre-Dame de Lourdes, à Lesneven ; — 5 du Cours Fénelon, Brest ; mention Bien : G. Pouliquen ; mention Très Bien : Marthe Feillard.

Lanmeur. — **La Mission** *(8-Mars 29 Mars).* — La mission de Lanmeur vient de se terminer. Préparée depuis plusieurs mois par le zélé pasteur de la paroisse, elle a produit des fruits vraiment consolants.

Nombreuses ont été les personnes qui s'y sont données de tout cœur et ont été fidèles à tous les exercices.

C'est aux enfants que furent réservées les premières faveurs. Leur mission, prêchée par M. Baron, recteur de Logonna-Daoulas, M. Daré, vicaire de Taulé, et M. Kermarrec, vicaire de Plougas-

Archives diocésa es e Quimper et Léon

nou, commença le lundi 9 Mars. Deux cents enfants prirent part à cette retraite, qui se termina le jeudi par une belle procession à N.-D. de Kernitron, où tous se consacrèrent à leur bonne Mère du Ciel et lui offrirent leurs couronnes. De tout petits enfants, encore sur les bras de leurs mamans prirent part à cette touchante cérémonie.

Au retour de la procession, à l'église paroissiale, après la bénédiction du Très Saint-Sacrement, M. le Curé distribua plus de 300 médailles comme souvenir de la mission.

Le 15 Mars, à la grand'messe, commença la mission des grandes personnes. La première semaine fut présidée par M. Gargadennec, recteur de Roscoff, qui donna les conférences sur le Décalogue. Il eut comme collaborateurs, MM. Guirriec, curé de Bannalec ; Didou, recteur de Collorec ; Billant, recteur de Rumengol ; Pouliquen, vicaire de Plabennec ; Cadiou, vicaire de Guissény, et Abgrall, vicaire de Guerlesquin.

La seconde semaine eut pour président M. Queinnec, chanoine titulaire de la cathédrale, qui fut aidé par MM. Séac'h, curé de Riec ; Abgrall, vicaire de Plouigneau ; Botéraou, vicaire de Landivisiau ; Hervé, vicaire de Saint-Mathieu de Morlaix, et Jézéquel, vicaire à Berrien.

Cette semaine également, à 8 heures du soir, M. Lahaye, recteur de Tremel (Côtes-du-Nord), donnait des instructions françaises. Ses sujets, très bien choisis et présentés d'une façon très originale, furent très goûtés des auditeurs.

Résultat : La première semaine on compta 655 communions, et la seconde 700. Les abstentions furent donc peu nombreuses. Tous ceux qui ont profité de cette mission ont été unanimes à dire que M. le Curé ne pouvait pas leur choisir des missionnaires plus zélés et plus éclairés.

Que Notre Dame de Kernitron, à laquelle ils se sont consacrés, bénisse la bonne volonté de ses enfants et fasse que le bien réalisé par les ouvriers de son divin Fils s'enracine fortement dans leurs âmes et leur donne une nouvelle force dans la pratique de leurs devoirs de chrétiens.

X...

Brasparts. — **Mission.** — Du 8 au 29 Mars, la paroisse de Brasparts a eu le bienfait d'une mission ; la mission précédente datait du mois d'Octobre 1908.

La première semaine, du 8 au 14 Mars, a été consacrée aux enfants des communions solennelles et privées ; elle a été présidée par M. Paugam, recteur de Guilers-Brest, aidé de MM. Le Gall, recteur de Guilvinec ; Gargadennec, recteur de Brennilis, tableauteur ; Gloux, recteur de Lannédern, et Kerninon, vicaire à Lennon ; 350 communions.

La seconde semaine a été présidée par M. le chanoine Quéinnec, missionnaire expérimenté et infatigable, ayant comme collaborateurs MM. Dréau, recteur de Loctudy ; Briand, recteur de Plomeur ; Grall, recteur de Scrignac ; Lohéac, recteur de Plouarzel ; Cléac'h,

recteur de Botsorhel ; Bodeur, recteur de Poullaouen, et Le Lec, vicaire à Plouzévédé. 800 communions le samedi 21 Mars et autant le dimanche 22.

La dernière semaine, du 22 au 29 Mars, a été présidée par M. Soubigou, curé-doyen de Briec, ayant comme collaborateurs MM. Simon, recteur de Guissény ; Kersaudy, recteur de Plounéour-Ménez ; Grall, recteur de Scrignac ; Abjean, vicaire à Pleyber-Christ ; Péron, vicaire à Pleyben ; Lichou, vicaire au Relecq-Kerhuon et Cotten, vicaire à Saint-Pol. 800 communions le samedi 28 Mars et autant le dimanche 29.

La mission a été clôturée le dimanche 29 Mars, par une touchante cérémonie : la bénédiction solennelle, en présence de 400 personnes, de deux calvaires restaurés, l'un à 3 kilomètres du bourg, au village de Moénnec, l'autre à 4 kilomètres, au village de Pennavern, avec sermon de circonstance par M. Gargadennec, recteur de Brennilis, et chant du cantique : *Meulomp, meulomp, a vouez huel, Jezuz hag he groaz santel ! Ma talc'himp sonj, hed hor buez, euz bet Mission er barrez !* Reconnaissance aux vaillants missionnaires dont l'éloge n'est plus à faire ; paix aux âmes de bonne volonté et gloire à Dieu !

Goulien. — **L'Adoration.** — Goulien avait ses jours officiels d'adoration les 1er, 2 et 3 Avril. Mgr l'Evêque ayant accordé à la paroisse deux jours supplémentaires d'exposition, M. le Recteur en profita pour procurer à ses ouailles le bienfait d'une retraite, comme préparation à la communion pascale. Cette retraite fut présidée par M. le chanoine Goret, au grand bonheur des paroissiens, qui ont conservé un si agréable souvenir de leur ancien pasteur. Avec lui, ont collaboré deux dévoués confrères du voisinage, M. le Recteur de Plogoff, et M. le Vicaire de Primelin, et tous trois, dans des prédications adaptées à la circonstance, ont su captiver leur pieux auditoire par des accents d'une éloquence tout apostolique.

Les cantiques, où le regretté P. Bourdoulous a si heureusement condensé la doctrine eucharistique, ont été chantés avec entrain par les fidèles, sous la direction de l'infatigable Recteur de Plogoff.

Le résultat de ces exercices a été ce que l'on pouvait attendre d'une population aux convictions éclairées et profondément enracinées. Le jeudi, 304 adorateurs s'approchèrent de la Sainte Table avec une grande piété et dans un ordre parfait. Puis, ce fut la journée des enfants, qui communièrent le lendemain, au nombre d'une centaine. Enfin, le dimanche, pour le deuxième groupe des grandes personnes, l'on compta 395 communiants.

Puissent ces quelques jours passés plus près de Notre Seigneur obtenir aux paroissiens de Goulien, une dévotion toujours plus intense envers le Saint-Sacrement : ce sera pour eux le moyen assuré de réaliser le vœu du cantique que leur a laissé un de leurs prêtres : *Da feiz hon Tadou koz, ni zalc'ho mad ato !*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ploudalmézeau. — **Fête de la Translation des Reliques de S. Vincent Ferrier.** — C'est en Septembre 1923 que M. le chanoine Derrien, curé de Ploudalmézeau, en renouvelant les anciens reliquaires de la paroisse, découvrit une magnifique relique de S. Vincent Ferrier. Son *Bulletin paroissial* d'Avril 1924, en relatant cette découverte, publia tout au long les vieux documents qui en démontrant jusqu'à l'évidence l'authenticité, attestent aussi l'antiquité de la dévotion qu'on eut pour elle dans la paroisse, et cela, de date immémoriale, jusqu'à la Révolution.

En le félicitant de la découverte, Mgr l'Evêque de Quimper lui demanda de rétablir le culte du Saint, en lui élevant dans l'église un autel où seraient exposées sa statue et ses reliques.

M. le Curé de Ploudalmézeau s'est mis aussitôt à l'œuvre, et il vient d'informer Monseigneur que l'autel est érigé dans l'église, et que bientôt la statue de S. Vincent Ferrier va pouvoir y figurer avec la précieuse relique.

Monseigneur a fixé au dimanche 23 Août la fête de la Translation, que Sa Grandeur se propose d'aller présider elle-même.

Nous reviendrons bientôt sur l'objet de cette fête, et donnerons de plus amples renseignements.

Pour les marins du commerce. — Le Conseil général de la Société de Saint-Vincent de Paul a été sollicité, par un rapport de M. Charles V. Short, membre actif de la Conférence de Sainte-Croix, à Plymouth, de donner une extension mondiale à l'Œuvre de Saint-Vincent de Paul pour marins.

Il s'agit de procurer aux marins du commerce, dans les ports de relâche, les secours spirituels, moraux et matériels dont ils ont si grand besoin, par l'organisation de la visite des navires, l'installation de lieux de repos et d'hébergement, bibliothèques, salles de lectures, jeux honnêtes, et par la création d'aumôneries.

En attendant que cette œuvre puisse être réalisée, dans les quelques ports du littoral Finistérien où son utilité serait reconnue, Monseigneur croit utile de signaler à l'attention de MM. les Curés-Doyens et Recteurs qui comptent dans leur paroisse des marins du commerce, les ports du monde entier où fonctionne cette œuvre éminemment utile, dont la liste est ci-après :

Dans les Iles Britanniques : Barry, Barrow-in-Furness, Belfast, Blyth, Cardiff, Dublin, Dundee, Dunston, Glasgow, Hull, Leith, Lwerpool, Londres, Salford, Southampton, South-Shields, Rosyth, Sunderland, Workington (et Lerwick pour pêcheuses).

Hors des Iles Britanniques : Barbadoës, Boston (Etats-Unis), Buenos-Aires, Gênes, Gibraltar, Goa, Islande, Melbourne, Montréal, Naples, Terre-Neuve, Nouvelle-Orléans, New-York, Philadelphie, Québec, Saint-Jean (Neau Brunswick), Sydney, Toulon, Wellington, et certains ports d'Espagne.

Trois journées de chant liturgique organisées par l'*Institut Grégorien*, sous la présidence de Son Eminence le cardinal Dubois, archevêque de Paris, auront lieu à Paris, les mardi 28, mercredi 29 et jeudi 30 Avril.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. René Lefebvre, secrétaire général de l'*Institut Grégorien*, 2, rue Roger-Collard, Paris, 5e. Pour les inscriptions aux réunions et conférences, s'adresser à la *Salle de Géographie*, 184, boulevard Saint-Germain. Carte pour le congrès, 15 fr., pour une séance, 7 fr.

Pèlerinage à Rome pour la Béatification de la Vénérable Bernadette, *organisé par le diocèse de Nevers, avec le concours et sous la direction du Comité National des Pèlerinages de Montmartre.* — Deux trains semi-circulaires par Dijon, Modane, Gênes, Rome, Assise et Florence sont en formation, l'un partant de Nevers, l'autre partant de Paris.

a) Trains partant de Nevers, le mardi 9 Juin, à 7 h. 30. Prix : 1re classe : 1.875 fr. — 2e classe : 1.535 fr., 1.381 fr. et 1.178 fr., suivant les hôtels. — 3e classe (Sainte-Marthe ou couvents, dortoirs) : 810 fr. — Rentrée à Nevers, le 20 Juin, à 16 h. 30. Pèlerinage au tombeau de Bernadette.

b) Trains partant de Paris, le lundi 8 Juin, à 8 h. 25. Prix : 1re classe : 1.910 fr. — 2e classe : 1.560 fr., 1.401 fr. et 1.202 fr., suivant les hôtels. — 3e classe (Sainte-Marthe ou couvents, dortoirs) : 825 fr. — Rentrée à Paris, le 19 Juin, vers 19 heures.

Le nombre des places est limité. Prière de donner son adhésion sans retard.

S'adresser à Mgr Lancelle, Basilique du Sacré-Cœur, Paris-18e, qui donnera tous renseignements utiles et transmettra les inscriptions.

BIBLIOGRAPHIE

ANNUAIRE DU CLERGÉ FRANÇAIS, par l'abbé CORBIERE, *Directeur du Musée Marial à Lourdes.*

Il existe un ordo pour chaque diocèse de France ; deux éditeurs ont réuni ces petits livres en un seul volume qui est très utile. Malheureusement, dans ces éditions, il manque le principal qui simplifie toutes les recherches, à savoir : l'ordre alphabétique accompagné des adresses.

Combler cette lacune était nécessaire. Ainsi cet annuaire qui manquait, prend sa place près des annuaires des médecins, des officiers, des magistrats, etc. Pour lui donner une utilité de plus, nous avons marqué d'une étoile les prêtres mobilisés, ce qui servira les intérêts religieux dans les circonstances actuelles.

Volume in 8° carré de 1.100 pages avec carte diocésaine. Prix de l'exemplaire franco, 30 fr. ; en souscription : prix de l'exemplaire, franco, 20 fr.

La souscription sera clause le 15 Avril. Les souscripteurs seront inscrits en tête de l'*Annuaire*. Le paiement peut se faire en souscrivant ou après la réception.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Les Petits Enfants demandent leur pain, par l'abbé ROUPANS S. J. Brochure in-8 carré, 2 fr. 50 ; franco, 2 fr. 65.

Cette brochure documentaire contient, outre un enseignement précis sur les *droits de l'enfant*, plusieurs fragments des meilleurs auteurs, et des notes bibliographiques abondantes sur la question *vitale* de l'école et de l'*enseignement chrétien*.

A cette cause, aujourd'hui si menacée, il n'est pas un catholique qui ne prenne le plus vif intérêt.

MOIS DE MARIE *selon l'esprit du B. Louis-Marie Grignion de Montfort*, par le R. P. Clément FONTENEAU S. J. — Librairie Ed. Privat, 14, rue des Arts, Toulouse. 162 pages, petit in-12.

L'Apostolat des soldats, *œuvre possible, nécessaire et urgente*, par un aumônier militaire. Cette petite brochure de 56 pages contient les fruits d'une longue expérience et sera utile aux aumôniers autant qu'aux soldats qui fréquentent leurs œuvres. Franco 1 fr. 50, au secrétariat de l'Union des Œuvres, 82, rue de l'Université, Paris (VII°).

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

FÊTES DE PAQUES 1925. — Trains express supplémentaires de toutes classes le samedi 11 Avril 1925, entre Paris-Austerlitz (dép. 20 h. 32) et Quimper (arr. 7 h. 21) avec rame directe pour Le Croisic (arr. 6 h. 55).

La location dans les trains *partant de Paris-Austerlitz* s'effectuera à la gare de Paris-Austerlitz et à celle de Paris-Quai d'Orsay. Les voyageurs munis de billets au départ de Paris-Quai d'Orsay et qui louent leurs places à cette gare ne paient pour cette location que la moitié du tarif, soit **1 fr. 50** en 1re et en 2e classe et **0.75** en 3e classe.

La location dans le train partant de Paris-Quai d'Orsay sur Bourges et Limoges s'effectue aux conditions des tarifs en vigueur.

Voitures à bogies et intercirculation de toutes classes.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches placardées dans les Gares.

TONIQUE AFRICAIN



DU **R. P. ANIEL**

composé avec des plantes africaines.

Reconstituant souverain dans les cas de

GRIPPE, ANÉMIE, SURMENAGE NEURASTHENIE, PALUDISME

7.50 toutes pharm. 8 fr. franco

— AU PROFIT DES MISSIONS —

Demandez opuscule explicatif gratuit

au LABORATOIRE des MISSIONS

Dr G.t Marque Phen 1re cl. Ivry (Seine)

ÉPILEPSIE! Dans l'état actuel de la Science, les

DRAGÉES GÉLINEAU sont devenues le remède par excellence de toutes les Maladies nerveuses et convulsives et spécialement de l'ÉPILEPSIE et de la NEURASTHÉNIE.

Lab. J. MOUSNIER, Sceaux (Seine), près Paris. — R.C. Seine 203.823

40e Année. **Vendredi 17 Avril 1925** N° 16.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 12 fr. par an.
— Etranger. . . . . 16 fr. —
Le numéro . . . . . 25 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *5, place Saint-Mathieu, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Nécrologie : M. Braouézec ; Quimper : La Station de Carême, Œuvre de la Protection de la Jeune Fille, L. P. D. F., Retraite de Conscrits ; Composition pour les trois certificats du Brevet d'Instruction Religieuse ; Compte rendu de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, au diocèse de Quimper (suite) ; Congrès national de l'A. C. J. F. à Nantes ; Ve Congrès Eucharistique national ; Nos Curés de campagne à Rome pour la canonisation du Curé d'Ars ; Ligue Nationale des Prêtres Anciens Combattants ; Ligue Patriotique des Françaises.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1925

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Un mal de grand Seigneur

Un vieux dicton prétend que la migraine est un mal de grand seigneur parce qu'on ne peut pas l'avoir plus haut. Si flatté que l'on puisse être d'avoir quelque point de ressemblance avec un grand seigneur, mieux vaut, en la circonstance, n'en pas avoir.

La migraine est bien, en effet, une des affections les plus douloureuses. Mais la migraine est généralement une conséquence et non pas une cause. Il faut chercher la cause, soit dans un état anémique, soit dans un affaiblissement du système nerveux ou bien dans un mauvais fonctionnement organique. Dans l'un ou l'autre cas, l'usage des Pilules Pink ne peut donner que les meilleurs résultats. Les Pilules Pink, en effet, dissipent l'état d'anémie en provoquant une augmentation considérable du nombre des globules rouges du sang. Elles permettent, en outre, de surmonter la dépression nerveuse en raison de l'action tonique qu'elles exercent directement sur le système nerveux. Enfin, elles stimulent, activement, les fonctions de l'organisme. Un témoignage de l'efficacité des Pilules Pink se trouve dans la récente déclaration de M. Charles Dherbecourt, 49, rue de la Gare, à Thun-l'Evêque, par Iwuy (Nord) :

« C'est avec plaisir que je porte à votre connaissance que depuis que je fais usage des Pilules Pink, les maux de tête que je ressentais se sont dissipés et que j'ai bien surmonté l'état de faiblesse dans lequel de me trouvais. ».

Les Pilules Pink sont un puissant remède contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, épuisement nerveux.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Phcie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 4 fr. 50 la boîte, 24 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 60 de timbre-taxe par boîte.

La Constipation empoisonne le sang. **LA SCAVULINE** **guérit la Constipation.**

Toute personne constipée, du fait qu'elle ne va pas journellement à la selle, s'empoisonne. Notre intestin est journellement exposé aux pires souillures. Il faut qu'il soit nettoyé tous les jours. Les résidus de la nutrition, s'ils ne sont pas évacués, empoisonnent le sang. Cet empoisonnement se manifeste par les éruptions, les rougeurs, les furoncles, l'eczéma et ensuite par des affections plus profondes et plus graves. La Scavuline guérit la constipation d'une façon durable.

On trouve la Scavuline dans toutes les Pharmacies et au dépôt, Pharmacie Barret, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. la boîte pour nombreuses purgations, plus 0 fr. 30 de taxe par boîte.

— **Œuvre de la Protection de la Jeune Fille.** — A l'occasion de la fête patronale, Notre-Dame du Bon-Conseil, une messe sera célébrée *le lundi 27 Avril*, à 8 heures, à la cathédrale, autel Sainte-Anne.

Indulgence plénière pour tous les membres de l'Œuvre, à appliquer aux âmes du Purgatoire.

— **L. P. D. F.** — Une retraite fermée, prêchée par le R. P. Henri de Laval, s'ouvrira le mardi 28 Avril, à 18 heures, chez les Dames de la Retraite, rue des Reguaires, à Quimper, et se terminera le samedi 2 Mai, à midi. Les dames et Ligueuses y sont spécialement invitées, tandis que les « Jeunes » auront à Quimperlé, par le même prédicateur, une retraite du 9 au 13 Mai.

— **Retraite de conscrits.** — Une Retraite bretonne, pour les conscrits de l'arrondissement de Quimper et de l'arrondissement de Châteaulin, aura lieu, à Quimper, chez les Dames de la Retraite, du lundi soir 4 Mai, au vendredi matin 8.

Prix de la pension : 35 fr. (vin compris). Les retraitants apporteront leur provision de beurre.

MM. les Curés et Recteurs sont instamment priés d'annoncer en chaire la date de cette retraite et les conditions indiquées.

Texte des sujets donnés en composition pour les trois certificats du Brevet d'Instruction Religieuse :

1er CERTIFICAT : SACREMENTS. — 1. Les effets des Sacrements. 2. Matière et forme de l'Eucharistie : 3 *a)* Qu'appelle-t-on année liturgique ? *b)* Comment se divise-t-elle ?

ECRITURE SAINTE. (Les candidats qui ne passent que le 1er certificat ont le choix entre les questions *A* et les questions *B*). — *A*. 1. La Palestine : *a)* Situation géographique ; rivières et lacs ; villes et bourgades importantes ; *b)* De qui dépendait la Palestine lorsque naquit Notre Seigneur ? *c)* Qui la gouvernait ? 2. S. Jean Baptiste ; racontez sa vie.

B. 1. *a)* Qu'est ce que l'Ecriture Sainte ? *b)* Comment classe-t-on les livres de l'Ancien Testament ? *c)* Peut-il y avoir des erreurs dans la Bible ? 2. *a)* Pourquoi les Egyptiens se mirent-ils à persécuter les Israëlites ? *b)* Racontez le passage de la Mer Rouge.

2e CERTIFICAT : MORALE. — 1. Devoirs des citoyens envers les gouvernants. 2. *a)* L'Eglise a-t-elle le pouvoir d'établir des commandements ? *b)* Le nombre des commandements de l'Eglise est-il invariable ? 3. Expliquez le troisième commandement de l'Eglise.

ECRITURE SAINTE. — 1. L'apôtre S. Jean. Dites ce que vous savez de lui, jusqu'à l'Ascension de Jésus ; 2. *a)* Racontez l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem ; *b)* Expliquez comment le peuple, qui avait si bien accueilli Notre Seigneur, a pu demander sa condamnation, quelques jours plus tard.

Archives diocésain[redacted] de Quimper et Léon

3e CERTIFICAT : Dogme. — 1. Prouvez l'immortalité de l'âme. 2. *a)* Prouvez la transmission du péché originel aux descendants d'Adam et Eve ; *b)* Conséquences du péché originel pour Adam et Eve. 3. « Hors de l'Eglise point de salut. » Expliquez cette expression.

Ecriture Sainte : 1. *a)* Qu'est-ce que l'Ecriture Sainte ? *b)* Quel est son but ? *c)* L'Ecriture Sainte n'est-elle pas parfois en contradiction avec les sciences ? 2. Après la mort de Salomon, que devint son royaume ? 3. Le prophète Ezéchiel.

Compte rendu de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, au diocèse de Quimper.

Exercice de 1924.

(*Suite.*)

A ajouter au tableau des augmentations d'offrandes :

	1923	*1924*	*Augmentation*
Plonéour-Lanvern.....	103	205	102
Tréboul	200	272	72
Treffiagat.....	141	210	69
Plouézoc'h.....	110	171,90	61,90
Taulé	150	210	60
Rosporden.....	174	231	57
Plonéis.....	200	254	54
Guiclan.....	238	290	52
Combrit.....	246	296	50

Nous terminons par la liste des Ecoles et Institutions dont les offrandes nous sont signalées. Celles qui ont un Aumônier ont un compte distinct de celui des paroisses.

Jeunes Gens			Filles		
Grand Séminaire, Quimper.	104 f.	80	Ecole Sainte-Anne, Quimper.....	766 f.	75
Petit Séminaire, Pont-Croix.	900	»	Ecole Saint-Mathieu, Quimper.....	250	»
Ecole Saint-Stanislas, Saint-Renan.....	597	»	Ursulines, Morlaix.....	245	»
Ecole Saint-Charles, Kerfeunteun..... ..	590	»	Ecole de la Retraite, Brest.	200	»
Ecole libre de Briec.....	508	»	Ecole libre, Folgoët.....	78	50
Ecole libre du Folgoat....	433	»	Cours de l'Espérance, Quimper.....	75	»
Ecole du Sacré-Cœur, Lesneven.....	380	55	Ecole de Plougar	60	»
Ecole Saint-Gabriel, Pont-l'Abbé.....	354	50	Calvaire, Landerneau.....	52	»
Collège Saint-Yves, Quimper.....	265	»	Patronage de la Sainte-Famille, Quimper.....	37	75
Ecole de la rue de Brest, Quimper.....	250	»	Patronage de la Retraite, Quimper.....	28	60
Collège de Lesneven.....	120	»	La Norgard, Trévoux.....	18	»
Collège de Bon-Secours, Brest	100	»	Augustines, Pont-l'Abbé ..	15	»
Ecole Saint-Louis, Brest ..	70	»			

La conclusion suivante de la lettre de Mgr Mério sera notre meilleur merci à tous.

le mariage, la dévotion à la Sainte Eucharistie et à la Sainte Vierge.

Après les jeunes filles, ce furent les Mères chrétiennes, que la cloche rassemblait chaque soir au pied de la chaire. En des conférences bien appropriées, le R. P. Willaërt leur parla de la Restauration de la femme par Jésus-Christ, de ses devoirs d'épouse, de la grandeur de la mère, et de la femme chrétienne.

La cinquième semaine était réservée aux hommes et aux jeunes gens, et nombreux ils vinrent assister aux conférences qui leur furent données sur le respect humain, l'indifférence religieuse, la liberté, l'Eucharistie et la Communion.

Durant la grande semaine, tous les paroissiens furent appelés à venir écouter les substantielles conférences du R. P. prédicateur sur la confession, la communion et le mariage chrétien. Le Jeudi-Saint et le Vendredi-Saint connurent la foule des grands jours, accourue pour l'Heure sainte et le sermon de la Passion.

Le Carême breton fut prêché par M. l'abbé Le Pape, recteur de Guengat, qui, dans un breton imagé, avec beaucoup d'entrain et de flamme, sut, une semaine durant, intéresser l'auditoire « bretonnant » qui, chaque soir, se pressait de plus en plus nombreux dans la Chapelle des Œuvres.

Ainsi préparées, les fêtes de Pâques devaient revêtir, à la cathédrale, toute la splendeur et la solennité qui conviennent à pareil jour. La grande nef de Saint-Corentin ne peut contenir la foule des hommes qui viennent accomplir le grand devoir pascal et célébrer de leurs voix puissantes leur foi en Celui qu'ils reçoivent dans la sainte Communion.

A 10 heures, devant une foule recueillie et que l'on n'a jamais vue si nombreuse, se déroulent dans toute leur magnificence les cérémonies de la messe pontificale. La schola du Grand Séminaire exécute la partie grégorienne de l'office, et la chorale de Saint-Corentin se fait valoir dans la messe à 4 voix de Vittoria et un *Ave verum* de Saint-Saëns. A noter aussi le *Credo* royal, qui sort de toutes les poitrines et s'élève dans la hauteur des voûtes avec une puissance et un accent de foi qui impressionnent.

Magnifique assistance aux vêpres pontificales, où l'éclat et la richesse des faux-bourdons alternent avec la simplicité et la légèreté grégoriennes. A l'issue des vêpres, le R. P. Willaërt, d'une voix nette et bien accentuée, nous retrace le grand miracle de la Résurrection qui doit raffermir notre foi, augmenter notre espérance : dans sa péroraison, il supplie les paroissiens de Saint-Corentin d'être toujours des chrétiens « sans peur et sans reproche ».

Monseigneur prend ensuite la parole. Après avoir remercié et félicité le P. Willaërt d'avoir prêché la *Parole de Dieu* avec autant de zèle que de loyauté, et d'avoir cherché bien moins à plaire aux auditeurs qu'à leur faire du bien, Sa Grandeur a rappelé aux fidèles le haut enseignement donné aux catholiques de France par *la Déclaration des Cardinaux et Archevêques.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il en a indiqué le sens et la portée, et revendiqué pour l'Église et les âmes les libertés qui en découlent.

Evoquant ensuite le souvenir des journées de Quimper et du Folgoët, et l'indescriptible scène de la cathédrale, il a invité les fidèles à poursuivre l'organisation de la Ligue à laquelle ils ont déjà adhéré en si grand nombre, et à faire de l'action religieuse, civique et sociale, pour aider la France à retrouver la paix intérieure dans la liberté chrétienne.

Annonçant enfin le pèlerinage qu'il va faire à Rome, en vue du jubilé et pour assister à la canonisation du Curé d'Ars, de la Mère Barat et du Père Eudes, il a établi un contraste entre les fautes de la France et les vertus des Saints qu'elle ne cesse pas de fournir, et exprimé l'espoir que l'action et la prière catholiques seront assez puissantes, à la longue, pour prouver au monde que la Fille aînée de l'Eglise n'a pas perdu sa vocation séculaire.

La bénédiction du T. Saint-Sacrement, suivie de la procession au chant de *O filii et filiæ*, termine cette belle cérémonie qui ne fut que le digne couronnement d'un beau jour de Pâques.

II. *Saint-Mathieu.* — La Station, à Saint-Mathieu, a débuté par une retraite pascale bretonne qui a eu lieu du 3e au 4e dimanche du Carême, et qui a été prêchée par M. Arhan, recteur de Treffiagat. Le prédicateur réunissait toutes les conditions voulues pour réussir : connaissance parfaite du breton, grande aisance de parole, expérience des âmes, doctrine solide. Aussi a-t-il été très goûté de son auditoire : mais pourquoi faut-il que les bretonnants, qui sont légion, ne soient venus qu'en nombre trop restreint, écouter des instructions si pleines de substance et si appropriées aux besoins de leurs âmes ?

La Station française a pris les trois dernières semaines du Carême et a obtenu un franc succès. Le prédicateur, le R. P. Eliacin, gardien du couvent des Capucins de Lorient, est un maître de la parole, qui n'est pas à son coup d'essai. Dès le premier contact, il a su gagner la sympathie des fidèles, qui n'ont cessé d'accourir, en nombre toujours croissant, au pied de sa chaire. Jeunes filles, femmes mariées, hommes et jeunes gens ont montré un égal empressement à assister aux réunions spéciales qui leur étaient réservées, et ont écouté avec avidité les enseignements et les exhortations qui leur ont été donnés avec une liberté toute apostolique. Trois fois par semaine, le dimanche, le mardi et le vendredi, les instructions s'adressaient aux fidèles de toute catégorie : à ces jours de grande affluence, l'église suffisait à peine à contenir la foule des auditeurs. La bonne semence évangélique a donc été jetée dans beaucoup d'âmes : elle ne manquera pas d'y germer et d'y fructifier. La preuve en est dans les résultats déjà acquis, dans ces belles communions générales qui ont terminé les différentes retraites : la communion des hommes, le dimanche de Pâques, fut particulièrement imposante et par le nombre des participants et par le recueillement et la piété qui ont marqué la cérémonie. Que Dieu soit loué et qu'il confirme par sa grâce le bien produit dans les âmes !

40e Année. Vendredi 17 Avril 1925. N° 16.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Avril. — Quasimodo. Double majeur. Blanc.
Lundi, 20. — De la férie. Blanc.
Mardi, 21. — S. Anselme, Evêque, Docteur. Double. Blanc.
Mercredi, 22. — SS. Soter et Caius, Papes, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 23. — S. Georges, Martyr. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 24. — S. Fidèle de Sigmaringen, Martyr. Double. Rouge.
Samedi, 25. — S Marc, Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.
Dimanche, 26. — 2e après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Hôpital de Morlaix.	du 19 au 20 Avril.
Sœurs de Saint-Vincent de Paul, à Morlaix . . .	du 21 au 23 —
Maison de la Miséricorde de Kernisy, à Quimper.	du 24 au 26 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. — Devant assister au Congrès national de la Jeunesse Catholique, à Nantes, Monseigneur sera absent les 18 et 19 Avril.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Lanvéoc, M. Thibault, vicaire à Ploudaniel ;

Vicaire à Ploudaniel, M. Guivarc'h, vicaire à Pouldergat ;

Vicaire à Pouldergat, M. Marzin, maître d'étude au collège de Lesneven.

III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Avril.	*Matin.*	*Soir.*
Mercredi 22 ...	Hanvec. — Saint-Eloy..	Rumengol.
Jeudi 23	L'Hôpital-Camfrout	Logonna-Daoulas.
Vendredi 24...	Daoulas	Irvillac.
Samedi 25.....	Saint-Urbain.....	Dirinon.

M. le vicaire général Gadon accompagnera Monseigneur,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathedrale de Saint-Corentin — *1er Dimanche après Pâques. Quasimodo, 19 Avril :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Samedi 25 Avril : procession de saint Marc; à 9 heures, messe de la Station à la chapelle du cimetière.

Dimanche 26 : clôture du temps pascal.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de Quasimodo (19 Avril) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. A 5 heures, réunion des Enfants de Marie.

Lundi : 6 h 3/4, service pour les Trépassés.

Samedi, 25 Avril : à 7 heures, procession à la chapelle de Saint-Marc, où se chante la messe de la Station — A 3 heures, vêpres, à la chapelle.

Nécrologie. — M. BRAOUÉZEC, Aristide. — Enlevé très rapidement après quelques jours de maladie, M. Braouézec est pieusement décédé à Plomelin, le 6 Avril. Il avait 68 ans. Né à Morlaix en 1856, il avait été d'abord vicaire à Loperhet, puis après quatre ans de ministère dans cette paroisse, il avait été nommé aumônier du cimetière de Brest et de l'asile Delcourt-Ponchelet, en Novembre 1895. Il devenait, en 1898, recteur de l'Hôpital-Camfrout et y eut l'honneur de voir supprimer son traitement par le gouvernement de M. Combes pour sa fidélité à la langue bretonne. Il était recteur de Plomelin depuis 1904. Après un office funèbre célébré à Plomelin le 6 Avril, ses restes ont été transportés à Morlaix où l'inhumation a eu lieu mercredi 15 Avril.

R. I. P.

Quimper. — **La Station de Carême.** — I. *A Saint-Corentin.* — La station de Carême a été prêchée cette année, à la cathédrale, par le R. P. dominicain Willaërt, qui a su, « sans apprêt et en ami », ainsi que le disait Monseigneur l'Evêque dans ses remerciements, exposer aux fidèles les grandes vérités de notre sainte Religion.

Pendant les deux premières semaines, les instructions s'adressaient à tous les paroissiens qui, trois fois par semaine, entendirent développer les grandes vérités de la vie chrétienne : la grandeur de l'homme, le but de la vie, la mort, l'enfer.

La troisième semaine fut consacrée à la Retraite des jeunes filles. Chaque soir, à 8 heures, une conférence leur fut faite sur la vie chrétienne de la jeune fille, l'amour de Dieu et du prochain,

Ligueuses : qu'elles s'en servent avec méthode et discipline, sans négliger l'action individuelle, l'influence personnelle. La Ligue mettra tout en œuvre pour servir la pensée que les Cardinaux et les Archevêques de France exprimaient récemment dans leur Déclaration. Elle fera comprendre aux Français la vérité du mot d'ordre nouveau : « Le Laïcisme, voilà l'ennemi » !

Voici enfin, M. le chanoine Desgranges qui parle de l'esprit de la *Résistance Catholique*. Son discours, fait à la fois de finesse humoristique et de vigoureuse argumentation, fait éclater une entraînante et réconfortante conclusion : « Notre avenir est entre nos mains. Que votre action soit inlassable, mais aussi charitable; travaillez comme patriotes, comme Françaises, surtout comme chrétiennes ».

Quand les applaudissements se furent tus, S. E. le cardinal Dubois, qui était déjà intervenu pour inviter les Ligueuses, à la suite de Mlle Frossard, à se munir toutes d'une carte d'identité qui leur permettrait de voter si le suffrage féminin était adopté par surprise pour les prochaines élections municipales, dit sa gratitude et ses encouragements à la Ligue Patriotique des Françaises et spécialement à ses dirigeantes. Il exhorte les Ligueuses, celles de Paris et celles des provinces, à une action fécondée par la prière et le sacrifice, afin d'être d'une manière toujours plus efficace « les auxiliaires des Pasteurs qui portent le poids redoutable des sollicitudes présentes ».

BIBLIOGRAPHIE

Chanoine F. CORNOU : **HISTOIRE ET GEOGRAPHIE DU FINISTERE.** *A. Le Goaziou, Quimper, éditeur.* — Prix : 2 fr. 50, remise de 10 % aux Ecoles et Institutions. Ce petit ouvrage de 54 pages grand in-octavo, admirablement illustré et d'une lecture agréable, se présente sous les auspices de Monseigneur l'Evêque, qui en écrivait à l'auteur, le 10 Octobre 1924 :

Cher Monsieur le Chanoine,

Recevez mes meilleurs compliments, et partagez-les avec votre distingué éditeur.

Décidément, la géographie est devenue agréable à étudier. Elle ne se contente plus d'énumérer et de décrire, elle raisonne, et elle explique les faits.

La mer, le littoral, le fleuve, la terre, la montagne, le sous-sol lui-même, tout y prend vie. Voilà qui rend l'étude intéressante.

La méthode suppose que l'on observe d'abord les régions naturelles. Sous ce rapport, l'ancien partage de la terre en petits pays se prêtait mieux à l'étude des provinces que les circonscriptions actuelles. Vous avez réussi pourtant à bien faire connaître les divers aspects et les ressources croissantes d'un département qui pourrait devenir encore plus prospère.

J'ai lu avec satisfaction les pages importantes que vous consacrez aux origines et à l'Histoire de la Bretagne. Ce memento permettra aux maîtres de rappeler sans cesse aux enfants les grands faits et les grands hommes de leur petite Patrie. Nous serions inexcusables de

Archives diocésaine de Quimper et Léon

leur laisser ignorer les mérites de nos aïeux, auxquels les deuils n'ont pas manqué, auxquels l'honneur fut toujours fidèle.

Je n'ai pas à vous féliciter d'avoir, dans ce tableau très bref, donné sa place à l'Histoire religieuse. Vous savez comme moi que la religion a été et demeure l'âme de la Bretagne. On ne saurait la comprendre si l'on oublie cette vérité première.

En bénissant votre œuvre, et en lui souhaitant bon succès dans toutes nos écoles, je vous renouvelle l'assurance de mon paternel dévouement en N. S.

† *ADOLPHE,*
Ev. de Quimper et de Léon.

Rien n'a été négligé pour que cette *Histoire et Géographie du Finistère* soit vraiment le manuel que nos établissements libres attendent. Nous avons l'espoir qu'elle plaira autant aux maîtres qu'aux écoliers, et que les parents eux-mêmes voudront, en la lisant, faire plus ample connaissance avec un pays dont ils ignorent trop la magnifique Histoire, la beauté naturelle et les richesses de toutes sortes que la Providence et l'activité des générations y ont accumulées.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS PRÈS BORDEAUX.
Bureau : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 5.394 A

Agent : M. JEAN LAVIEC, 3, venelle aux Prêtres, MORLAIX.

Messieurs les Directeurs de Patronages, pour la fourniture des **INSTRUMENTS DE MUSIQUE** et leurs accessoires, pour leur **réparation,** ainsi que pour les **pièces de théâtre,** comédies, etc., votre intérêt est de vous adresser chez **M. Ch. THOMAS,** propriétaire des magasins

QUIMPER
24, rue du Parc et 28, quai du Stéir.

A SAINTE-CÉCILE

LORIENT
39, rue du Port et 11, rue Paul-Bert.

où vous trouverez toujours les **tambours, trompettes, fifres** et **olsirons** qui vous sont nécessaires, ainsi que leurs moindres accessoires.

De *très fortes remises* vous seront consenties et vous aurez l'avantage appréciable de voir ce que vous achetez. Lorient, R. C. 71.



FONDERIE DE CLOCHES
Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804
Société Anme des Etablts GRIPON Sucr
59 & 61, rue Yves-Collet, **BREST** (Fin.) Tél. 2.64

BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS
BEFFROIS en fer & en bois.
RÉFÉRENCES, DEVIS ET CATALOGUES SUR DEMANDE
FOURNITURES ET RÉPARATIONS
LIVRAISON RAPIDE

» Adresse respectueusement à Notre Saint Père le Pape, l'expression émue de son amour filial, sa douloureuse protestation contre les accusations injustes formulées par le Gouvernement et les procédés singuliers employés pour retirer du Vatican l'Ambassade française ;

» Exprime à NN. SS. les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France son respectueux attachement et sa soumission joyeuse à toutes les directions qu'ils jugeront opportun de donner à leur Clergé ;

» Salue avec émotion et fierté les vaillants Evêques, l'admirable Clergé, les fervents et patriotes catholiques d'Alsace-Lorraine, et appuie avec une fraternelle énergie leurs si légitimes revendications ;

» Envoie à ses frères et sœurs de la D. R. A. C. le salut le plus cordial et s'affirme totalement unie à eux de cœur et d'action pour obtenir à tout prix le respect de leurs droits et de leurs libertés de citoyens français ;

» Déclare nettement aux autres Associations de Camarades Anciens combattants, Mutilés, Prisonniers et autres victimes de la guerre qu'elle les appuiera de toute son énergie dans leurs justes et légitimes revendications qui seraient méconnues ;

» Envoie son salut affectueux à tous ses frères dans le sacerdoce dispersés sur la terre de France et des Colonies qui poursuivent, dans les âpres difficultés de l'heure présente, leur patient apostolat de sanctification des âmes et de relèvement moral du Pays.

» Les Prêtres Anciens Combattants émettent le vœu ardent et sincère que le Gouvernement, devenant le Gouvernement du Pays et non plus d'un Parti, examine avec loyauté des revendications catholiques et, rétablissant la paix religieuse, nous épargne les malheurs de luttes fratricides qu'ils seraient prêts à affronter avec douleur patriotique, mais avec un courage total, et permette à tous les citoyens français — quel que soit leur idéal — de travailler à plein cœur au relèvement financier, économique, moral et social de la France.

» Avant de se séparer, ils tiennent à transmettre à la Fédération Nationale catholique le gage de leur admiration confraternelle et de leur plus entier dévouement.

» Se mettant comme jadis au garde à vous devant les tombes, ils s'inclinent pieusement devant les confrères qui y sont restés mobilisés au service de la France.

» Sans provocation ni faiblesse, ils déclarent à ceux qui portent actuellement sur leurs épaules les redoutables destinées du Pays que, Prêtres Anciens Combattants, ils entendent donner au peuple français l'exemple de tous les sacrifices en se plaçant strictement au-dessus de toute préoccupation politique. C'est avec la seule préoccupation de la religion, dont la charge leur est confiée, qu'ils se prononcent énergiquement contre les décisions des convents maçonniques insérées dans le Code français sous le nom de lois laïques. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ligue Patriotique des Françaises, *368, rue Saint-Honoré, Paris.* — La Ligue vient de tenir ses Journées d'Etudes, les 25 et 26 Mars, au Secrétariat-Central, 368, rue Saint-Honoré. Le sujet choisi est : « La Ligue et la Formation de l'Opinion ».

Première Journée : La Présidente générale fait constater qu'à l'heure actuelle, l'opinion publique est faussée et dévoyée... qu'elle subit surtout trois influences notoires : « celle de l'*Enseignement*, celle de la *Presse*, celle de la *Femme* ». A ces trois influences, on peut rattacher les principaux moyens d'action de la Ligue : l'organisation, la parole, les écrits.

Le rapport de Mme Delacourt, vice-présidente générale et présidente du Nord-Cambrésis, montre la force et la souplesse de l'organisation de la Ligue.

Mme la marquise de Juigné, dans un rapport largement documenté, fait ressortir l'action exercée sur l'opinion par les conférences, congrès, visites des Dizainières.

Le soir, le R. P. de la Brière, des *Etudes*, avec la puissance de logique qu'on lui connaît, expose ce qu'est la liberté religieuse revendiquée par les Catholiques, et le droit des Catholiques à cette liberté.

Mme Delacourt et Mme Guy de Wendel, présidente de la Moselle, font ensuite part des résultats obtenus par l'action de leurs groupements respectifs.

Puis, M. Xavier Vallat expose le droit des Catholiques à la liberté d'enseignement : après avoir prouvé que le statut scolaire actuel est déjà intolérable, il montre dans le projet de l'Ecole Unique une situation qui serait singulièrement aggravée.

Deuxième Journée : Continuant sur le même sujet, Mlle du Rostu, directrice générale des Jeunes, recommande les Cercles d'études et les Cercles d'apostolat, grands moyens de rééducation populaire.

Mlle Bavelier signale la force de pénétration de la Ligue, dont les publications atteignent 650.000 foyers.

Mme André Groussau, parlant de la force de la Presse, maîtresse incontestée de l'opinion, dit que la Ligue doit se servir de son organisation pour faire une large diffusion des bons journaux, affiches et tracts.

Le soir, à 16 heures, dans la salle des Ingénieurs civils, qui a peine à contenir l'auditoire, S. E. le cardinal Dubois préside la réunion de clôture : Mme la vicomtesse de Vélard, s'adressant à toutes les femmes de France, et leur montrant « à terre le grand rêve de paix intérieure qu'elles croyaient avoir à jamais réalisé au prix de leurs larmes et du sang de leurs fils, » leur indique l'attitude à prendre : rester sur le terrain de combat, indiqué pendant ces Journées d'Etudes... jusqu'au jour où la grande vague triomphante ramènera la paix et la liberté.

Mlle Frossard, secrétaire générale, résumant les travaux du Congrès, redit la valeur des armes qui sont entre les mains des

« N'avais-je pas raison de vous dire que l'effort a été splendide ? Ce résultat fait grand honneur à l'esprit de foi du diocèse et à sa charité profonde. Dieu ne se laisse pas vaincre en générosité, et nos chers associés et tous nos bienfaiteurs recueilleront le fruit de leurs sacrifices. Nous les remercions tous et nous voulons les féliciter.

» Nous adressons l'hommage de notre gratitude à Monseigneur l'Evêque de Quimper pour la bienveillance paternelle et vraiment très particulière qu'il a toujours daigné accorder à notre Œuvre ; nous l'adressons aussi au clergé si zélé qui, avec tant d'ardeur, d'intelligence, d'esprit surnaturel, d'infatigable activité, non seulement la soutient mais la développe sans cesse. Nous ne pouvons douter que cet apostolat ne soit pour le diocèse, pour les paroisses, pour les collèges et institutions où il se déploie, un gage certain de bénédiction et de précieuses faveurs divines.

» Permettez-moi, Monsieur le Chanoine, de vous adresser à vous-même un spécial merci ! Avec ma vive reconnaissance et toutes mes félicitations, veuillez agréer, je vous prie, mes respectueux hommages.

» Eug. MÉRIO, *Prot. ap.* »

Daignez, Monseigneur, bénir le Directeur diocésain, les Directeurs paroissiaux, les zélateurs et zélatrices et tous nos enfants. Que cette bénédiction paternelle fasse germer dans les cœurs des vocations de prêtres, de missionnaires et de religieuses !

Alfred LE ROY,
Chanoine, Directeur diocésain de l'Œuvre.

Après avoir pris connaissance de ce rapport, Monseigneur a daigné adresser à M. le Directeur la lettre suivante :

Évêché de Quimper et de Léon — Quimper, le 1er Avril 1925.

Cher Monsieur le Chanoine,

Associer l'enfance à l'apostolat est revenir directement à l'Evangile. Notre Seigneur n'attirait pas à lui les enfants de Judée uniquement pour les caresser et les bénir. J'ai toujours pensé que, en recommandant aux apôtres d'imiter l'état d'âme des enfants, il donnait aux enfants eux-mêmes l'idée de participer, eux aussi, selon leurs moyens, à la mission des apôtres. Chacun de nous doit avoir sa part d'action dans l'établissement du règne de Dieu.

Je me réjouis de constater que, sous votre zélée direction, les jeunes enfants de notre diocèse répondent de mieux en mieux aux appels du Pape en faveur des missionnaires.

Je vous bénis ainsi que les Directeurs, les zélateurs et les zélatrices de l'Œuvre, et je vous prie d'agréer, cher Monsieur le Chanoine, l'assurance de mon bien affectueux dévouement en N. S.

† *ADOLPHE,*
Ev. de Quimper et Léon.

Congrès national de l'A. C. J. F. à Nantes. — L'Association catholique de la Jeunesse Française va tenir son Congrès national à Nantes, les 17, 18 et 19 Avril. Les plus hautes personnalités religieuses et de nombreuses notabilités catholiques ont bien voulu accorder à ce Congrès le patronage de leur nom.

Deux séances d'études auront lieu le vendredi et le samedi, à 9 h. 30 et à 16 heures. Une cinquième se tiendra le dimanche

Archives diocésaines de Quimper et Léon

matin, à 9 heures. Toutes seront consacrées à l'étude des questions qui concernent la préparation du jeune homme à la vie de famille. Le samedi soir, S. Em. le cardinal Charost présidera un grand meeting où MM. Zamanski et Lacoin prendront la parole. Le dimanche, à 11 h. 1/2, Mgr l'Archevêque de Tours parlera au cours de la messe solennelle qui sera chantée à la cathédrale. La séance de clôture aura lieu le dimanche, à 15 heures, et sera présidée par le cardinal Charost.

Secrétariat général, 11, rue du Chapeau-Rouge, Nantes.

Ve Congrès Eucharistique national. — La Commission de la propagande du Ve Congrès Eucharistique national a envoyé à MM. les Curés et Recteurs de *toutes* les paroisses du diocèse de Quimper une ou plusieurs enveloppes contenant : un appel à la prière et à la charité, des images au revers desquelles se trouve la prière à réciter chaque jour pour le succès du Congrès, et des feuilles de pieuses croisades de bonnes œuvres en vue du Congrès.

MM. les Curés, Recteurs, Supérieurs de collèges, Aumôniers, Directeurs et Directrices d'écoles qui jugent insuffisant l'envoi qui leur a été fait, sont priés de s'adresser au Secrétariat du Congrès, 6, rue Martenot, et indiquer la quantité d'images et de feuilles de croisades à expédier pour assurer dans leur milieu une assez large diffusion.

Nos Curés de campagne à Rome pour la canonisation du Curé d'Ars. — Par l'initiative de l'Œuvre des Campagnes, hautement louée par son protecteur, le cardinal Merry del Val, les diocèses de France auront une délégation importante des curés de campagnes, à laquelle sera réservée, dans la Basilique Vatican, une place privilégiée pour la grande cérémonie de canonisation. Une bourse de voyage complète, de Paris à Paris, a été mise à la disposition du directeur diocésain de l'Œuvre des Campagnes, qui en a favorisé, avec l'approbation de Mgr l'Evêque, un des Recteurs du diocèse.

Les pèlerins partent de Paris le mercredi 27 Mai, et seront de retour à Paris le dimanche 7 Juin.

Les fidèles qui voudraient par une souscription coopérer à l'organisation de ce pèlerinage, pourront envoyer leur offrande, soit à l'Œuvre des Campagnes, 2, rue de la Planche, à Paris VIIe, soit par chèque postal à M. Le chanoine Le Roy, Quimper, CC. Nantes, 44.74.

Ligue Nationale des Prêtres Anciens Combattants (P. A. C.) — *Ordre du jour de l'Assemblée Générale du jeudi 19 Mars 1925.* — « La Ligue Nationale des Prêtres Anciens Combattants, réunissant dix-huit mille Prêtres et Séminaristes de la campagne et de la ville, réunie à Paris, le jeudi 19 Mars, en la fête de S. Joseph, pour sa première Assemblée générale ;

» Sous la présidence de M. l'abbé Bergey, son président, député de la Gironde ;

BANQUE DE L'UNION PARISIENNE

L'Assemblée Générale des Actionnaires de la BANQUE DE L'UNION PARISIENNE, qui s'est réunie le 3 Avril 1925, a approuvé les comptes de l'exercice 1924 et fixé le dividende à Frs. 45

Elle a décidé, en outre, de reporter à nouveau la somme de Frs 9.527 111 42.

Un acompte de Frs. 10 nets ayant été distribué en Janvier dernier, le solde, soit Frs. 35, sera payable, sous déduction des impôts afférents à la totalité du dividende, à partir du 1er Mai prochain.

MM. Jules Exbrayat, Louis Lion, André de Neuflize, Charles Sergent, Administrateurs sortants, ont été réélus.

HUILERIE H. BLANC-SOLIER, A SALON-DE-PROVENCE

Maison recommandée. — Représ. acceptés. Fortes remises.

Fournisseur attitré des Etablissements religieux et de la Clientèle catholique.

Demandez Tarif.

POUR LE CARÊME : VÉRITABLE CADEAU aux lect. de la *Sem. relig.* Bidon 10 Lit. Huile d'OLIVE de PROVENCE, fr. 88 f° (prix réel, 95)

MÉDICATION ALCALINE ÉCONOMIQUE

Pour préparer votre eau alcaline digestive n'employez que le

SEL VICHY-ÉTAT

0f25 LE PAQUET pour 1 LITRE D'EAU

Toutes Pharmacies.

TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME

Gouttes Livoniennes

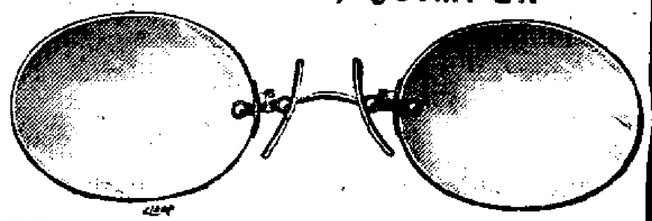
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)

R. C. Seine 54002 — 15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris

DELBENN DÉPOSÉE

DELAROCHE
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, rue Kéréon, QUIMPER



MAISON RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Archives diocésaines de Quimper et Léon

RECONSTITUANT
INCOMPARABLE
LES GRANULES MAGANÉ
TONI-RÉGÉNÉRATEURS
assurent sans contredit
le traitement le plus rationnel, le plus méthodique,
de toutes les Fatigues, de toutes les Faiblesses,
de toutes les Dépressions aiguës ou chroniques :
Faiblesse générale, Anémie sous toutes ses formes,
Chlorose (Pâles couleurs), Asthénie, Lymphatisme,
Troubles nerveux, Neurasthénie, etc.
SOUS L'ACTION DES
MAGANÉ GRANULES MAGANÉ MAGANÉ
le fonctionnement organique est stimulé,
l'appétit renaît, l'estomac digère,
le tube digestif fonctionne, le sang est
régénéré par la tonification et la multiplication
des globules rouges, l'influx nerveux se régularise.
C'est un véritable renouveau qui s'infuse dans
les artères, dans les veines, dans les vaisseaux.
Tissus, muscles, organes, jouissent d'une
incomparable vitalité.
C'est la force qui revient, la vie qui renaît.
Dans toutes les pharmacies.
L'Étui de 100 granules : 6 fr. (Impôt compris)
INTÉRESSANTE BROCHURE
envoyée franco sur demande au
DÉPOT GÉNÉRAL :
PHARMACIE PRINCIPALE
49, rue Réaumur, Paris
R. de C. Seine 3.578

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché

40e Année. Vendredi 24 Avril 1925. N° 17.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Avril. — 2e après Pâques. Semi double. Blanc.
Lundi, 27. — De la férie. Blanc.
Mardi, 28. — S. Paul de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 29. — Solennité de S. JOSEPH, Patron de l'Eglise universelle. Double de 1re classe, avec octave. Blanc.
Jeudi, 30. — Ste Catherine de Sienne, Vierge. Double. Blanc.
Vendredi, 1er Mai. — S. Philippe et S. Jacques, Apôtres. Double de 2e classe. Rouge.
Samedi, 2. — S. Athanase, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Dimanche, 3. — Invention de la Sainte Croix.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Maison de la Miséricorde de Kernisy, à Quimper.	le 26 Avril.
Plougonven.	du 27 au 30 Avril.
Kersaint Plabennec	du 1er au 3 Mai.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Ligue de Défense et d'Action religieuses. — Messieurs les Curés et Recteurs voudront bien faire connaître sans retard les noms des membres de leurs comités paroissiaux de la Ligue.

II. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Avril-Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche 26 ..	Plouédern. — Trémaouézan.	La Roche-Mce. — Lanneufret.
Lundi 27.....	Plougastel-Daoulas.....	Loperhet.
Mardi 28.....	Ploudiry. — Loc-Eguiner ..	La Martyre.
Mercredi 29 ...	Le Tréhou. — Tréflévénez.	
Jeudi 30	Landerneau	Pencran. — Ecole St-Joseph.
Vendredi 1....	Ploudaniel	Trégarantec. — Saint-Méen.
Samedi 2	Le Folgoat. — Lanarvily. — Kernoués.	

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathedrale de Saint-Corentin. — *IIe Dimanche après Pâques. 26 Avril :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint Sacrement. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre de Saint-François.

Mercredi : confession des filles des catéchismes ; communion le lendemain, à 7 heures.

Jeudi : à 6 h. 1/4, service et messe pour les défunts. — Le soir, à 8 heures, ouverture des exercices du Mois de Marie

Vendredi, 1er vendredi du mois : exposition du T. Saint Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures. Mois de Marie, bénédiction. — A 8 heures, Heure d'Adoration, pour les hommes.

Samedi : confession des garçons des catéchismes ; communion le lendemain.

Tous les jours du mois de Mai : à moins d'indication contraire, réunion à la cathédrale, à 8 heures du soir, récitation du chapelet, lecture, chant de cantiques, bénédiction du T. Saint-Sacrement. Les dimanches et jeudis, instruction au lieu de lecture.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *2e dimanche après Pâques (26 Avril) :* messes à 6, 7, 8, 9 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, *Te Deum* pour la clôture de la Pâque, bénédiction.

Lundi : à 6 h. 3/4, service pour les Trépassés. — Le même jour, confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

Mardi : confession des enfants qui ont fait la communion privée. — *Mercredi :* confession des enfants qui ont fait la communion solennelle. Messes de communion, mercredi et jeudi, à 7 heures

Jeudi : à 8 heures du soir, ouverture du Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

1er vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur, réunion des Bretons. A 7 heures, réunion des Dames, bénédiction. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures du soir. — A 5 heures. Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement. — De 8 à 9 heures du soir, heure d'adoration pour les hommes.

Samedi : à 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des pécheurs. — A 8 heures du soir, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale de Mai 1925 :* la Pratique de la Communion. — Il faut communier si l'on veut vivre divinement : l'Hostie est le pain de vie. C'est pourquoi le régime du chrétien vrai est la communion quotidienne. Pour vivre et se bien porter, on mange bien chaque jour. Depuis vingt ans que Pie X a rappelé cette vérité au monde, les fruits de la communion quotidienne sont incalculables. Ils le seraient davantage si on pratiquait plus la doctrine de ses décrets et si l'on communiait mieux.

Résolution apostolique : Travailler à répandre la communion fréquente et ne pas manquer de faire enrôler les enfants dans la *Croisade eucharistique*.

Mission. — Nous recommandons aux prières des communautés et des fidèles la mission de Saint Cadou, du 30 Avril au 17 Mai.

PUPILLES DE LA NATION

Les examens d'aptitude aux bourses.

Le concours commun institué par le décret du 9 Janvier 1925 pour l'obtention des bourses de l'enseignement secondaire (classes de 6e et de 5e), — de l'enseignement primaire supérieur, — et de l'enseignement technique ou professionnel, aura lieu *le jeudi 4 Juin*.

Les inscriptions seront reçues par l'Inspecteur d'Académie du 1er Avril au 15 Mai.

Les Pupilles de la Nation qui ne sollicitent pas une bourse nationale, mais une subvention d'études de l'Office départemental n'ont à produire que les pièces suivantes :

1° Une demande écrite et signée par le père, tuteur ou tutrice, indiquant le genre d'enseignement et l'établissement pour lesquels il sollicite une subvention ;

2° L'acte de naissance du Pupille ;

3° Un certificat, signé par le chef de l'établissement où l'enfant fait ses études, indiquant d'une manière détaillée ses notes et ses aptitudes. Ce certificat scolaire sera établi sur un modèle fourni par l'Inspection académique.

Les Pupilles sont dispensés de fournir les pièces sur papier timbré.

Si la qualité de Pupille de la Nation n'est pas indiquée dans l'acte de naissance, il y aura lieu de joindre une attestation officielle de cette qualité.

La limite d'âge prévue pour le concours est la suivante :

1re série ; moins de 13 ans au 31 Décembre 1925 ;

2me série : moins de 14 ans au 31 Décembre 1925.

Aucune dispense d'âge n'est accordée, si ce n'est aux candidats et candidates aux bourses de l'enseignement secondaire qui *sont déjà* dans un établissement de cet ordre, et qui pourront en 1925 se présenter sans limite d'âge dans la série correspondante à la classe dont ils suivent le cours.

Si le candidat appartient à une classe supérieure à celle de son âge, il est tenu de subir l'examen sur les matières de cette classe.

La *1re série* comprend les candidats : à la classe de 6e des lycées et collèges ; — au cours supérieur des écoles primaires élémentaires ou au cours supérieur annexé aux écoles primaires supérieures ; — au cours préparatoire des écoles pratiques de commerce et d'industrie.

La *2e série* comprend les candidats : à la classe de 5e des lycées et collèges ; — à la 1re année des E. P. S. et des cours complémentaires ; — à la 1re année des écoles pratiques et des écoles de métiers.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les épreuves écrites auront lieu dans les divers centres : Brest, Châteaulin, Morlaix, Quimper et Quimperlé.

Modèle de la demande d'inscription.

A , le 1925.

MONSIEUR l'INSPECTEUR,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien inscrire mon fils (nom et prénoms) pupille de la nation, au nombre des candidats à l'examen des bourses qui aura lieu le 4 Juin 1925, centre de .

Né le , il est élève de l'école (ou du collège) de , classe de .

Je demande l'inscription dans la ...e série pour entrer au 1er Octobre dans la classe de , ou le cours...

En cas de réussite à l'examen, je me propose de solliciter une subvention d'études pour l'enseignement secondaire (ou primaire supérieur, ou professionnel et technique) dans l'établissement (ou l'école) de .

Signature lisible et domicile des parents ou du tuteur.

Le Congrès National Eucharistique de Rennes *(1er 5 Juillet).* — Déjà dans toutes nos paroisses, toutes nos écoles chrétiennes et tous les catéchismes, on prépare, selon le désir de Monseigneur l'Evêque, *la journée des Enfants.* Le jeudi 2 Juillet reverra les beaux pèlerinages locaux, les communions générales, et les processions qui ont, l'année dernière, mobilisé, à la gloire de Jésus-Eucharistie, non seulement les enfants de Paris le jeudi du Congrès national, mais encore plus de 60.000 de nos enfants bretons, à la grande joie et à l'édification de toutes les familles. Nous exhortons MM. les Curés et Recteurs à préparer cette belle fête enfantine par une large diffusion, dans les écoles et catéchismes, des feuilles de *prières et d'œuvres* qu'ils ont reçues en abondance du comité du Congrès.

Mais la fête ne sera pas seulement pour les enfants. Voici qu'à Rennes on pense à la grande journée de clôture du Congrès, le dimanche 5 Juillet, et l'on voudrait la transformer en un véritable Pardon eucharistique à la mode de chez nous, avec groupes de délégations venant de toute la Bretagne en costume traditionnel, et avec les croix et les bannières, comme au Folgoat, à Rumengol et à Sainte-Anne la Palue ; et l'on prévoit, sur le Champ-de-Mars de Rennes, « une messe solennelle où toute la Bretagne adorerait et réparerait », et, l'après-midi, une immense procession comme à nos Fêtes-Dieu.

Monseigneur l'Evêque a chargé la Direction diocésaine des Œuvres et le Directeur du *Kannad ar Galoun Sakr* d'étudier les voies et moyens de réaliser, pour notre diocèse, l'organisation de ces délégations paroissiales. Mais il sera bien entendu que les chrétiens et chrétiennes qui feraient partie de ces délégations revêtiraient pour cette grande fête leurs plus beaux costumes nationaux.

Une correspondance active s'établit entre Rennes et nous pour assurer le voyage dans les conditions les plus pratiques et les plus accessibles à tous.

Alfred LE ROY, *chanoine.*

Ligue d'Action Catholique. — Les réunions se continuent un peu partout avec le même succès. Les conférenciers ou les secrétaires de Comités doivent faire parvenir les renseignements sur toutes les réunions auxquelles ils prennent part, au Secrétariat général de la Ligue, rue Feunteunic-ar-Lez, à Quimper, C/C 64-59, Nantes.

Il sera intéressant de faire des comptes rendus de masse qui permettront de marquer l'activité des Comités et des conférenciers, ou de dénombrer les hommes qui ont pris part à ces réunions multiples. Travail impossible, si le Secrétariat général n'est pas tenu au courant régulièrement et fidèlement.

Le lundi de Pâques, une réunion entre plusieurs autres sans doute s'est tenue à *Quimperlé,* à 9 heures du matin. Les campagnards empêchés de venir aux réunions du soir se sont trouvés nombreux à cette réunion du matin.

Devant 150 auditeurs environ, M. l'abbé Le Goasguen a parlé de la déclaration des Cardinaux sur les lois de laïcité, montrant combien elle était opportune et les règles de sagesse qu'elle trace à tous nos groupes pour mener à bonne fin notre action catholique en face de sectaires que les meilleures raisons et la plus longue patience n'ont jamais apaisés et qui ne s'arrêteront que devant la réprobation de l'opinion publique.

Le mardi de Pâques, réunion cantonale à *Pouldreuzic.* Malgré la pluie qui tombe fine et drue, on voit sur les routes les camions, les chars à bancs, les cyclistes, et même les piétons qui n'ont pas hésité à faire des lieues pour assister à cette réunion. Ils auraient été trois mille, si le mauvais temps n'en avait arrêté plusieurs, ils sont douze cents rassemblés dans la cour de l'école, aucune salle du bourg n'étant assez grande pour les contenir tous. Malgré la pluie qui de temps en temps reprend, ils écoutent avec un plaisir visible les discours des divers orateurs dont ils applaudissent l'éloquence ardente et claire.

Dans l'assistance nous distinguons tous les recteurs du canton, M. Jacques Guellec, conseiller d'arrondissement, M. Hénaff, industriel, M. Le Coq, de Plogastel-Saint-Germain, etc... A la fin de la réunion, M. l'abbé Le Goasguen fait acclamer un ordre du jour réclamant l'abrogation des lois de persécution dites lois laïques.

***

Le *Bulletin diocésain* de la Ligue d'Action Catholique est paru, et la plupart des abonnés doivent l'avoir déjà en leur possession. Il se présente fort bien et sera de lecture facile. Il contient des renseignements précieux sur la lutte antireligieuse et sur l'organi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sation. Ce sera un excellent instrument de travail pour tous les comités paroissiaux et aussi pour les cercles d'étude. Sera-t-il possible de le perfectionner encore ? Oui, puisque le *Bulletin* lui-même fait un appel à la collaboration de tous et qu'il prévoit des illustrations pour les prochains numéros. Tel qu'il est compris, avec un large droit de critique et de collaboration pour les abonnés, il n'est pas possible que ce *Bulletin* ne donne pas entière satisfaction à tous les intéressés.

Abonnement, 4 fr. par an ; s'adresser au Secrétariat général de la Ligue d'Action Catholique, rue Feunteunic-ar-Lez, Quimper, C/C 64-59, Nantes.

Nous attirons l'attention des correspondants du Secrétariat général sur une erreur qui s'est glissée, grâce à une faute d'impression, sur près de 10 000 cartes. Le vrai compte-courant du Secrétariat général est 64-59, Nantes.

Quimperlé. — **L. P. D. F.** — Une retraite fermée, prêchée par le R. P. Henri, de Laval, s'ouvrira le samedi 9 Mai, à 18 heures, chez les Dames de la Retraite, et se terminera le mercredi 13, à midi. Les « Jeunes de la Ligue » sont spécialement invitées à cette retraite, les dames et Ligueuses ayant à Quimper leur retraite par le même prédicateur, du 28 Avril au 2 Mai.

Pont-Croix. — **Mission** *(26 Mars - 12 Avril)*. — Un paroissien de Pont-Croix me disait au soir de la grande fête de Pâques : « Nous venons de vivre ici, pendant quinze jours, un peu de la vie du Ciel ». L'expression n'est pas trop forte et, pour ma part, je n'ai jamais vu, à l'occasion d'une mission, plus d'enthousiasme et de foi.

Les vibrants appels de M. le Curé-Doyen ne restèrent pas sans écho, et à voir l'empressement avec lequel des centaines de personnes se portèrent, le mercredi 25 Mars, au-devant des missionnaires capucins : les RR. PP. Barnabé, Fulgence, Tugdual et Yvon, on pouvait d'ores et déjà prévoir un succès complet. Les enfants furent les premiers appelés à entendre la bonne parole. Ils l'écoutèrent pendant quatre jours avec une régularité exemplaire, une attention soutenue et une piété vraiment édifiante. Le dimanche suivant, une messe de communion réunissait 290 petits retraitants. Après vêpres, un cortège s'organisa pour aller chercher à la fontaine la statue vénérée de Notre Dame de Roscudon et la transporter à l'église, afin qu'elle présidât du haut de son trône, au-dessus du maître-autel, aux exercices de la mission des grandes personnes : « *Ad Jesum per Mariam* ». A l'issue de cette procession eut lieu une cérémonie bien touchante : la consécration des Enfants à Marie. Dans ce superbe édifice artistement décoré par les Pères, tous, d'une seule voix, offrirent à leur Mère du Ciel leurs cœurs symbolisés par les fleurs et les couronnes qu'ils tenaient en mains. Et ils mettaient dans cet acte de donation d'eux-mêmes tant d'élan

et de ferveur, que leurs mamans de la terre pleuraient de joie, elles qui vivaient en ce moment quelques minutes de bonheur, précieuse compensation pour les angoisses et les inquiétudes maternelles du passé. Nul doute que la « Vierge du Ramier » n'ait agréé cette offrande et ne l'ait portée à son Fils pour la faire retomber en pluie de grâces sur les familles et les foyers.

Le dimanche de la Passion, s'ouvrait la mission proprement dite. Les différents exercices se déroulèrent dans un cadre de verdure et d'illuminations que le talent d'organisation du R. P. Yvon savait rendre tous les jours plus charmant et, disons le mot, plus féerique. Et que dire de la prédication elle-même ? Tantôt c'était la voix douce et prenante qui s'insinuait jusqu'au plus profond de soi, tantôt la voix jeune et mesurée qui prêchait la doctrine intégrale et sûre, tantôt la voix puissante et imagée qui remuait les masses et soulevait l'enthousiasme des auditeurs.

Après un tel enseignement, les résultats ne pouvaient être que très consolants ; 1re semaine, 800 communions, dont 240 d'hommes ; 2e semaine, 1100, dont 435 hommes. Nous avons eu la douce joie de voir revenir au bercail beaucoup de brebis égarées. Le grand nombre de retours compense le peu d'abstentions qui se sont produites. Nous plaignons bien sincèrement ceux qui n'ont pas voulu profiter de la grâce qui passait, et nous les recommandons à la miséricorde infinie de leur Sauveur.

Le Vendredi-Saint, à 20 heures, cérémonie de réparation à la Croix. Ce fut une véritable apothéose. Plus de 1 500 personnes défilèrent pendant 1 h. 1/4 pour aller adorer le grand Christ dressé dans le sanctuaire au milieu d'un jeu de lumières électriques du plus bel effet. Combien de larmes de repentir coulèrent silencieusement ce soir-là sur les pieds du divin Crucifié ? Dieu seul pourrait le dire.....

A l'aube de Pâques, le jour se leva maussade ; il pleuvait ! Comment la nature pouvait-elle être triste alors qu'il y avait tant de gaieté dans les âmes ? Les prières montèrent ardentes vers Notre Dame, et la prédiction des Pères se réalisa l'après-midi, les nuages se dissipèrent, le temps devint magnifique et le soleil si brillant qu'on dut ouvrir les parasols. La procession solennelle de clôture se déroula, après les vêpres, dans les rues de Pont-Croix pavoisées et ornées comme pour la Fête-Dieu. Les statues de l'Enfant-Jésus, de la Sainte Vierge et le grand Christ étaient portés sur trois brancards ornés avec goût par les dames patronesses. Devant le clergé, un groupe d'enfants figurant le Portement de Croix ravissait sur le parcours la multitude des spectateurs. Après avoir remis en place, à la Fontaine, l'image de la Bonne Mère, le cortège revint sur la place de l'Eglise, où devait se faire la dislocation. Les 5 000 personnes présentes chantèrent leur foi dans un *Credo* superbement enlevé, puis le R. Père Barnabé, dans un magistral discours, exhorta les paroissiens de la bonne ville du « Cap » à garder fidèlement les résolutions prises au pied des autels. Après les acclamations à Notre-Seigneur, les adieux des mission-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

naires et les remerciements chaleureux et émus de M. le Curé, la clique des « Chevaliers de Roscudon » joua « à l'Etendard », tandis que toutes les têtes s'inclinèrent pour recevoir la bénédiction de Jésus lui-même dans le sacrement de son amour. Tout cela, n'est-ce pas « vivre un peu de la vie du Ciel » ?

TESTIS.

LE CONGRÈS NATIONAL DE L'A. C. J. F.

On a dit qu'au XX^e^ siècle, un jeune homme ne pouvait plus être chrétien ; le Congrès national de l'Association Catholique de la Jeunesse Française qui vient de se tenir à Nantes, les 16, 17, 18 et 19 Avril derniers en donne un démenti formel. Pour quiconque a vu ces jeunes gens de toutes les régions de France prier avec ardeur durant ces jours, clamer leur foi sous les voûtes somptueuses des églises, courir au banquet sacré de l'Eucharistie, défiler crânement et fièrement au nombre de 8.000 sous les plis de leurs 120 drapeaux, travailler d'une façon féconde dans les multiples séances d'études, applaudir frénétiquement à l'exhortation qui leur était faite de demeurer chastes et purs, c'est un spectacle fort réconfortant et plein d'espoirs.

Dès la première heure, jeudi soir, la charmante église Sainte-Croix était remplie de jeunes gens venus pour assister au salut d'ouverture. Après le chant du *Veni Creator*, ils entendirent une fort belle allocution du R. P. Corbillé, aumônier général de l'Association, qui leur montra, en termes saisissants, l'importance du sujet traité cette année au Congrès national : « La préparation du jeune homme au rôle de père de famille ».

Journée du vendredi. — C'est dans la basilique Saint-Donatien, consacrée au Sacré Cœur, que vendredi matin les congressistes se sont réunis. Ils y ont entendu une chaleureuse allocution de Mgr Le Fer de la Motte.

A l'issue de la messe, les congressistes entourèrent la statue de Jeanne d'Arc située en face de la basilique, tandis qu'à ses pieds M. Charles Flory, au nom de l'Association, déposait une magnifique palme.

Dès la première séance d'études, les congressistes ont rempli la vaste salle du Chapeau-Rouge.

Comme tous les Congrès nationaux de l'A.C.J.F., celui-ci a été préparé par une enquête à laquelle, durant l'hiver, ont travaillé tous les groupes associés. 467 d'entre eux ont adressé au Comité général le résultat de leurs recherches, dont M. Galopin, en un remarquable rapport, dégagea l'enseignement. Hélas ! il apparaît avec évidence qu'à travers toute la France, même dans des milieux catholiques, sévit une crise familiale profonde, dont la crise de la natalité n'est qu'un des aspects.

Après ce rapport, M. Charles Flory donna lecture du palmarès

établi à la suite de la comparaison entre les réponses faites à l'enquête par les Unions. Bien entendu, la proclamation de ces résultats a été saluée par d'enthousiastes applaudissements.

M. Jupin, président de l'Union de la Touraine, rappela ensuite le rôle éminent de la famille dans le plan divin. Il exposa parfaitement la haute nécessité sociale de la famille non seulement parce qu'elle assure la prospérité de la race, mais parce qu'elle développe le sens de la hiérarchie, le sens de la discipline, le sens social.

A la suite d'une intéressante discussion, le Congrès formule le vœu de voir toutes les familles catholiques accomplir une fois au moins chaque jour un acte collectif de culte familial et toutes les paroisses françaises organiser, au moins une fois l'an, une réunion religieuse de correction familiale.

On se sépare alors pour se retrouver, au début de l'après-midi, afin de visiter par groupes les très nombreuses curiosités de la ville.

M. Roger Duguet, président d'honneur de l'Union régionale du Midi, préside la seconde réunion d'études de la journée, plus suivie encore que la première et non moins intéressante.

L'entrée dans la salle du marquis de La Ferronnays, quelques vibrantes paroles d'hommages que lui adressa M. Charles Flory pour avoir si noblement relevé une parole grossière adressée à notre Mère l'Eglise par le Président du Conseil, l'ardente ovation qui fut faite par l'assistance au député de la Loire-Inférieure ajoutèrent à l'intérêt de la séance quelques minutes d'intense émotion. L'émotion grandit encore quand M. de La Ferronnays prenant à son tour la parole, expliqua avec trop de modestie son acte et en tira un utile enseignement : « Dieu a des droits sacrés et imprescriptibles, déclare-t-il. Pour les faire triompher dans la famille et dans la société, nous devrons mener la lutte, sans peur et sans trêve, quoi qu'il nous en puisse coûter. » Les acclamations de reprendre, formidables et interminables.

Le sujet très délicat de la préparation du jeune homme à la vie conjugale fut traité par M. de Chalendar, vice-président de l'Association, avec un tact et une sagesse remarquables.

Précis et plein d'idées utiles, le rapport de M. Ligot, président de l'Union régionale de l'Ouest, a fort bien établi en quoi consiste l'administration familiale et comment le jeune homme peut se préparer au rôle d'administrateur de la famille.

Chacun de ces deux rapports a été suivi d'intéressants échanges de vues sur lesquels malheureusement nous ne pouvons insister.

Signalons seulement qu'on mit en valeur l'importance des retraites fermées pour la préparation au mariage et la nécessité de rappeler aux jeunes gens les devoirs, aujourd'hui trop oubliés, qu'ils ont envers leurs vieux parents.

C'est une tradition que chaque Congrès national de l'A. C. J. F. est l'occasion d'une séance artistique, consacrée à célébrer la province où il se tient. Les Nantais, organisateurs modèles, ont offert vendredi soir, aux congressistes, une représentation de tous points réussie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Journée de samedi. — Plusieurs centaines de congressistes remplissaient ce matin l'église de Notre-Dame de Bon-Port, afin d'y entendre la messe pour les défunts de l'Association et les morts de la guerre. Cette messe fut célébrée par Mgr Maurice, évêque de Lesbi, qui, le moment venu, distribua longuement la communion aux assistants. Après une allocution de M. l'abbé Lesaffre, Monseigneur de Lesbi, devant un catafalque couvert de drapeaux tricolores, donna solennellement l'absoute.

A 9 h. 1/2, les congressistes qui remplissaient la belle salle des fêtes du collège Saint-Stanislas se remettaient au travail sous la présidence de M. Delafoy, ancien député, qu'entouraient avec M. Flory et le R. P. Corbillé, M. le marquis de Juigné, député de la Loire-Inférieure ; Mgr Maurice et de nombreuses personnalités ecclésiastiques et laïques. M. Cazals, membre du Comité général, montra avec toute la délicatesse et la fermeté requises l'importance de la chasteté avant et pendant le mariage. Il ajouta qu'un jeune homme doit de bonne heure recourir aux moyens naturels et surnaturels qui l'aideront à rester pur ; les disciplines chrétiennes soigneusement observées, le don de soi aux œuvres, les retraites fermées sont, avec d'autres moyens, parmi les plus efficaces qui soient à sa disposition.

M. Babinet, membre du Comité général, ancien polytechnicien et jeune père de famille, parla d'une façon charmante des sollicitudes dont les parents, et en particulier le père de famille, doivent entourer leurs enfants dès la première enfance, dans l'adolescence et dans la jeunesse, comment ils doivent concevoir la formation de leur conscience et de leur intelligence, le concours qu'ils doivent apporter aux professeurs, la façon dont ils doivent s'inquiéter de l'éveil des sens, ceci pour montrer quelles qualités doit acquérir avant son mariage le futur éducateur et comment il peut se préparer à son rôle de père.

A 13 heures, les congressistes sont partis pour une promenade en Loire ; ils en reviendront pour permettre aux anciens de tenir une réunion amicale avant la séance d'études de cet après-midi où MM. Comel et Simon devaient traiter de l'activité sociale et civique du chef de famille. *(A suivre)*

Une figure brestoise du XVIII^e^ siècle : CLAUDE LAPORTE (1734-1792). — Nos lecteurs savent que la cause des martyrs de Septembre a été introduite en Cour de Rome et que le moment de leur béatification n'est plus très éloigné. Le sanglant martyrologe compte quatre noms de prêtres originaires de notre diocèse. M. l'abbé Saluden, professeur au collège de Bon-Secours, à Brest, vient de consacrer à l'un d'eux, Claude Laporte, un livre d'un très haut intérêt qu'il a dédié à Sa Grandeur Mgr Duparc.

Fils d'un maître-perruquier de Brest, Claude Laporte fut élève des Jésuites de Quimper. Il entra à 19 ans dans la Compagnie de Jésus. Professeur à Louis-le-Grand, puis à Orléans, il revient à Brest après la dispersion de la Compagnie en 1762. Délié de ses

vœux l'année suivante, par le bref du pape Clément XIV, il reçoit la prêtrise probablement des mains de l'Evêque de Quimper avec l'autorisation de Mgr de Vaudurant, évêque de Léon. Il rentre dans sa paroisse de Saint-Louis et y est préposé à la direction de la Congrégation des Artisans. De 1777 à 1786, son ministère s'exerce auprès des Gardes de la Marine, puis, leur école supprimée, il est attaché à l'église Saint-Louis d'abord comme prêtre sacristain, ensuite, en 1790, quand la Révolution annonce déjà ses mauvais desseins, comme « curé », c'est-à-dire vicaire de la paroisse. La Constitution civile du Clergé est promulguée et bientôt appliquée à Brest. L'abbé Laporte refuse noblement le serment. Il est arrêté peu après, et enfermé au couvent des Carmes avec quelques-uns de ses confrères. L'amnistie votée par la Constituante le remet en liberté. Il se retire à Ploudalmézeau, mais, devant la menace d'une nouvelle arrestation, il se réfugie à Paris. Il y est découvert et saisi le 17 Août 1792, et enfermé le lendemain au couvent des Carmes où il devait tomber, le 2 Septembre suivant, sous les piques et les haches des Septembriseurs.

Cette biographie ne s'offre pas à première vue comme un sujet de livre bien passionnant. L'érudition de M. Saluden y a introduit un mouvement, une vie et une couleur qui captivent le lecteur et le conduisent à travers une suite de tableaux où abonde le détail pittoresque et curieux, jusqu'à ce drame à la fois horrible et sublime où son humble héros cueille, aux côtés des du Lau et des La Rochefoncauld, la palme du martyre.

C'est le vieux Brest de la fin du XVIII^e^ siècle qui revit sous sa plume avec les usages et les coutumes de ses corporations d'artisans, avec l'élégante animation des milieux maritimes dans les gloires de notre flotte de guerre au couchant de la Monarchie, avec les fêtes déjà bien inquiétantes, préludes de la persécution prochaine, qui y saluent les premières réformes de la Révolution. Dans ce milieu exactement reconstitué d'après les documents d'archives, l'abbé Laporte est un personnage que ses relations font de premier plan et qui sera vite repéré par la société des *Amis de la Constitution*. Demeuré à Brest, il eût été immanquablement la victime de Donzé-Verteuil. Le martyre, qu'il fuyait sans le craindre, l'attendait à Paris, au cours d'une de ces sauvages tueries de prêtres détenus dont le récit, en partie emprunté par M. Saluden à l'abbé Barruel qui en avait recueilli les détails de la bouche des rares rescapés des Carmes, donne une impression d'effroi et de stupeur.

L'actualité de ce livre, à la veille de la béatification des martyrs de Septembre, à la cause desquels il est du reste une excellente contribution, n'échappera à personne. Ajoutons que de bonnes photogravures et plusieurs dessins remarquables, dus à la plume de M. Le Guennec, en ornent très agréablement les pages et en font un article tout désigné pour les distributions de prix.

Pour cet usage, l'Imprimerie de la rue du Château, à Brest, le livre pour 4 francs. Il est en vente dans les librairies, au prix de 5 francs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ERRATUM. — Le prix de l'*Histoire et Géographie du Finistère* de M. Cornou est, non pas de 2 fr. 50 comme nous l'avons indiqué par erreur, mais de 2 fr. 75, franco 3 fr. 05. Le Goaziou, éditeur à Quimper.

BIBLIOGRAPHIE

BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris, VIII^e^.

VIENT DE PARAITRE : **Le Roc aux Moines**, par Florence O'NOLL. — Nouvelle édition du format de la Nouvelle Série Bijou, 256 pages. — Prix : 2 francs ; port, 0 fr. 30. Relié, 4 fr. 25 ; port, 0 fr. 45. 115^e^ mille.

VIENT DE PARAITRE : **Porteuse de Lumière**, par Charles PÉRONNET. Roman « Bijou », 238 pages. — Prix 2 francs ; port, 0 fr. 30.

VIENT DE PARAITRE : **Sable ou roc ?...** par M. VIRTEIME. Roman de la collection *à bon marché*. — Prix : 0 fr. 60 ; port, 0 fr. 15.

VIENT DE PARAITRE : **L'aube nouvelle**, par Gaspard DE WEEDE. Roman « Bijou », 224 pages. — Broché, 2 francs ; port, 0 fr. 30.

VIEUX LIVRES, PAPIERS ANCIENS, GRAVURES
sont achetés par *Librairie Ancienne*, **2, rue** Kergarlou, QUIMPER. — **Lui écrire, se rend sur place à ses frais.**

MAISON VEUVE MICHEL QUÉINEC
rue Kéréon, QUIMPER

M^me^ LE BERRE, née JEANNE QUÉINEC, fille et successeur, prévient sa nombreuse clientèle ecclésiastique qu'elle y trouvera, comme par le passé, un grand choix de :

Chapeaux, Barrettes, Rabats, Ceintures, Cols
Linge de Corps, Parapluies, etc...
AUX PRIX LES PLUS MODÉRÉS.

Chaussures de Luxe et de Fatigue.
MAISON DE CONFIANCE
M^lle^ Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur
25, Rue Kéréon — Quimper — *Rue Kéréon, 25*

CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ | CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles. -:- PARAPLUIES -:-
RÉPARATIONS DE CHAUSSURES

40^e^ ANNÉE. **Vendredi 1^er^ Mai 1925.** N° 18.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 3 Mai. — **Invention de la Sainte Croix. Double de 2^e^ classe. Rouge. — A la messe, mémoires du dimanche, 3^e^ après Pâques, et des SS. Alexandre et ses Compagnons, martyrs. A vêpres, mémoires du suivant et du dimanche** *(au chœur on peut célébrer la solennité de S. Joseph.)*
Lundi, 4. — **S^te^ Monique, veuve. Double. Blanc.**
Mardi, 5. — **S. Pie V, pape. Double. Blanc.**
Mercredi, 6. — **Octave de S. Joseph. Double majeur. Blanc.**
Jeudi, 7. — **S. Stanislas, Evêque, martyr. Double. Rouge.**
Vendredi, 8. — **Apparition de l'Archange S^t^ Michel. Double majeur. Blanc.**
Samedi, 9. — **S. Grégoire de Nazianze, Evêque et Docteur. Double. Blanc.**
Dimanche, 10. — **4^e^ après Pâques.**

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Sibiril ..... **du 4 au 7 Avril.**
Spézet ..... **du 8 au 10 —**

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. **41^e^ Pèlerinage diocésain** à Lourdes. — Nous sommes heureux d'annoncer que, cette année, notre pèlerinage diocésain à Lourdes **aura lieu du 20 au 26 Septembre.**

Dès à présent, nous ouvrons, avec la bienveillante approbation de Monseigneur l'Evêque, **une souscription** destinée à faciliter aux **malades pauvres** le pèlerinage en couvrant une partie des frais de leur transport et de leur séjour à Lourdes.

II. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Jeudi, 7.....	Lesneven.....	Collège Saint-François.
Vendredi, 8..	Plouider	Plounéour-Trez. — Goulven.
Samedi, 9....	Kerlouan,	

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint Corentin. — *IIIe Dimanche après Pâques, 3 Mai.* — Messes à 6, 7, 8, 9. 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, Mois de Marie, sermon.

Lundi 4 : réunion des Mères chrétiennes et des Dames de la Congrégation, à 8 heures, à la chapelle.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

Dimanche 10, solennité de Ste Jeanne d'Arc : à 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. A 9 heures, à la cathédrale, convocation des autorités civiles et militaires, panégyrique de la Sainte par M. Le Chat, aumônier à Landerneau. — La grand'messe sera retardée d'une demi-heure, 10 h. 1/2 au lieu de 10 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu — *3e dimanche après Pâques (3 Mai) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Sur semaine, tous les jours : à 8 heures du soir, exercice du Mois de Marie et bénédiction du Saint-Sacrement.

Mission. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses la mission de Saint-Cadou, du 30 Avril au 17 Mai.

Nécrologie. — M. CARADEC Louis Joachim. — La mort a frappé subitement M. Caradec, sans qu'aucun indice n'ait trahi son approche. Il revenait d'une paroisse voisine à bicyclette, quand tout à coup, foudroyé par un accident cardiaque, il est tombé sur la route. Quand on s'est porté à son secours, il était mort.

Enfant de Concarneau, né en 1872, M. Caradec fit de bonnes et solides études au Petit Séminaire de Pont-Croix. D'un caractère affable et doux, qui contrastait un peu avec le tempérament turbulent ordinaire aux élèves venus de nos ports de pêche, il ne comptait parmi ses compagnons de classe et de pension que des amis. Pieux en outre et travailleur, il répondait à une vocation évidente qui le menait au sacerdoce. Le Grand Séminaire s'ouvrait devant lui en 1892. Il y remplit, les deux dernières années, les fonctions de maître des cérémonies et recevait les onctions sacerdotales en Juillet 1896.

Le fils de pêcheur de Concarneau fut envoyé le 30 Septembre aux pêcheurs de Tréboul. Il ne leur resta que quelques mois, jusqu'à Août de l'année suivante. Il joignait à ses qualités sacerdotales un talent de musicien qui le désignèrent bientôt pour les fonctions de vicaire organiste à Saint-Mathieu de Morlaix.

Ce poste le garda pendant vingt-deux ans. La sûreté de son goût musical, son zèle à former ses chanteurs, donnèrent aux offices religieux une belle physionomie où la note artistique s'alliait agréablement à la piété. En même temps, il dirigea pendant quelques années le patronage des jeunes gens, et, sur les derniers temps, les œuvres de piété de la paroisse et tout particulièrement le Tiers-Ordre.

La guerre vint l'arracher, en Octobre 1915 à ce ministère absorbant. Mobilisé comme infirmier régimentaire, à Pont-l'Abbé, Audierne et Port-Launay, M. Caradec mit au service des malades ce dévouement tranquille, ordonné, appliqué et souriant qu'il apportait dans toutes ses occupations et qui le firent hautement apprécier des majors qui l'eurent sous leurs ordres.

En Juillet 1919, six mois après sa démobilisation, il était nommé recteur de Lanvéoc. Il ne pouvait que s'y faire aimer et estimer. Déjà il y avait formé un chœur dont les chants très goûtés des paroissiens avaient transformé ses offices. Sa carrière sûrement ne se fût pas terminée dans ce poste modeste si elle n'avait pas été si prématurément interrompue par la mort. Sans posséder les qualités brillantes qui forcent l'attention, M. Caradec, par son application au devoir, par la régularité de sa vie tout empreinte de piété sacerdotale, par la douceur de ses manières, par le grand fond de bonté qui était en lui, était de taille à assumer les responsabilités inhérentes à l'administration d'une grande paroisse. Ce qu'il a fait, et qu'il a bien fait, est suffisant pour que Dieu l'ait déjà jugé digne de sa récompense.

R. I. P.

Fête Nationale de Jeanne d'Arc. — Le 10 Mai prochain, l'Eglise et la France célébreront la fête nationale de Jeanne d'Arc comme l'usage en est définitivement établi.

Mais il ne faudrait pas que l'habitude diminuât peu à peu l'élan et l'enthousiasme qui animaient patriotes et catholiques, lorsqu'il s'agissait d'établir la consécration définitive de la gloire qui rayonne autour de la Sainte, patronne de la patrie.

Que les Comités paroissiaux, que les œuvres et les groupements catholiques se mettent résolument à la tête du mouvement ; qu'ils suscitent et qu'ils organisent en l'honneur de la Pucelle libératrice une éclatante manifestation où, sous les drapeaux de la France et sous les étendards de Jeanne partout déployés, se compteront tous ceux qui se rangent au service de la patrie dans l'union fraternelle du cœur et de la volonté.

Ergué-Armel. — **Retraites.** — Une retraite de jeunes filles s'ouvrira à Ergué-Armel, le dimanche 17 Mai, après vêpres ; la clôture aura lieu le 24 Mai.

Elle sera suivie d'une retraite de mères de famille, qui se donnera du 24 au 28 Mai.

Le prédicateur sera le R. P. Le Jollec.

Archives diocésaines de (ui ıper et Léon

Lesneven. — **Retraite.** — Nous rappelons qu'une retraite bretonne de femmes s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le dimanche soir 10 Mai, à 6 heures. MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer au prône.

Morlaix *(La Salette)*. — **Retraite de Conscrits, 1er contingent de la classe 1925** *du 19 au 23 Avril.* — 17 paroisses ; 129 retraitants : Saint-Pol de Léon, 20 ; Plounénan, 16 ; Guiclan, 15 ; Pleyber-Christ, 14 ; Saint-Thégonnec, 10 ; Plougoulm, 9 ; Plounéour-Ménez, 9 ; Plouvorn, 6 ; Taulé, 6 ; Santec, 5 ; Tréflaouénan, 5 ; Roscoff, 4 ; Mespaul, 4 ; Plougasnou, 3 ; Lampaul-Guimiliau, 1 ; Sibiril, 1 ; Saint-Jean-du-Doigt, 1.

Le Havre. — **L'Hôtel Saint-Pierre** est une maison de famille des marins qui fonctionne au Havre, 4, rue Saint-Louis. Il est tout désigné pour recevoir les jeunes gens qui sortent de nos œuvres catholiques et qui vont s'embarquer dans notre grand port de la Manche.

— **Une Mission** mi-française, mi-bretonne est donnée actuellement par les RR. PP. Capucins de Lorient, en l'église Saint-François à la colonie bretonne du Havre. Elle doit se terminer le 10 Mai. Nous en recommandons le succès aux bonnes prières de nos lecteurs.

Ligue d'Action Catholique. — Nous demandons aux conférenciers de renseigner fidèlement le Secrétariat général sur toutes les réunions auxquelles ils prennent part. Ces renseignements nous permettront de connaître ainsi l'activité de la Ligue à travers le diocèse. Voici quelques nouvelles qui nous sont parvenues cette semaine :

Le 19 Avril, réunion à *Locronan*, par M. Marchadour ;

Le 20 Avril, réunion à *Porspoder*, par M. l'abbé Le Chat ;

Le 26 Avril, réunion à *Lanildut*, par M. l'abbé Martin ; à *Plomodiern*, par M. l'abbé Le Goasguen ; à *Confort*, par M. l'abbé Le Goff ; à *Audierne*, par M. Cornic et M. Gentric.

Le même jour, à *Lesneven*, réunion cantonale où, après avoir de nouveau affirmé leurs résolutions, les Ligueurs précisent l'organisation. Les discours, c'est bien, l'organisation c'est mieux.

Plusieurs s'y entendent à merveille. Nous recevons journellement avis de la constitution de quelques comités, et souvent des explications complémentaires. En voici un exemple :

« Le Comité paroissial groupe des représentants de quartier. Ceux-ci se sont chargés de trouver les adhérents et se sont acquittés de leur fonction avec soin. Un mois après, nous avons formé une section féminine, dont le comité groupe aussi des femmes et jeunes filles déléguées de quartier. A leur tour, elles ont cherché les adhérentes et ont ainsi fait connaître à certaines familles, restées

ignorantes de notre mouvement et étrangères à notre action, l'existence et l'importance de la Ligue. Ce n'est pas tout, ce premier travail fait par les hommes et par les femmes, nous avons relevé les noms des hommes de la paroisse qui ne se sont pas inscrits dans la Ligue. Pour plusieurs, cette négligence était inexplicable, pour d'autres, il s'agissait de dissiper des préjugés. Troisième démarche qui nous valut de nouvelles adhésions. Tant qu'il y aura un seul homme de ma paroisse à n'avoir pas donné son adhésion à la Ligue, je ne regarderai pas le recrutement comme terminé.

» D'autre part, nous vous adressons les noms des représentants de quartier. Vous leur expédierez directement le *Bulletin* qu'ils feront circuler. Leur premier jour de campagne en faveur du *Bulletin* me permet de vous demander dès aujourd'hui 48 abonnements ; mais au train où vont nos représentants de quartier vous recevrez j'espère au moins 100 abonnements avant un mois, car ils vous trouveront des abonnés directs et demanderont plusieurs *Bulletins* par quartier. »

Voilà qui s'appelle s'organiser. Ce recrutement méthodique, fait par des personnes actives, intelligentes, éclairées, préalablement instruites du but de la Ligue et de ses moyens, portées par une sainte émulation, ne peut produire que des résultats heureux. Souhaitons la même méthode et le même succès à toutes les paroisses du diocèse.

Lesneven. — **Ligue d'Action Catholique.** — M. le Curé-Doyen de Lesneven avait convoqué, le dimanche 26 Avril, les hommes du canton en assemblée générale de la Ligue de Défense et d'Action Catholique. La réunion s'est faite, en plein air, dans la cour du patronage. Pour entrer, il fallait montrer sa carte de ligueur. 1.862 entrées ont été contrôlées. C'est un chiffre honorable, étant donné le temps plutôt menaçant et la bise plutôt fraîche.

A 3 heures, M. le Curé ouvre la séance par la prière ; puis la musique du Patronage joue la *Marseillaise*. C'est le tour des orateurs : M. Bodennec, le jeune et sympathique conférencier breton de Goulven, formé par l'abbé Madec ; M. Perrot, conseiller d'arrondissement, qui rappelle ses souvenirs de persécution ; M. Bihan-Poudec, conseiller général, le vieil et toujours ardent militant des luttes religieuses ; M. Vincent Inizan, député du Finistère, qui traite excellemment des promesses faites à l'Alsace par Joffre, Millerand, et Poincaré, et reniées par le Cartel des Gauches ; M. le docteur Odeyé, qui expose clairement la R. P. Scolaire ; M. Bérest, de Saint-Pol de Léon, qui chante en poète et en apôtre la beauté et la fécondité de la foi bretonne ; M. l'abbé Roudaut, de Saint-Pol de Léon, qui revendique avec verve, flamme et énergie la pleine liberté pour nos congrégations religieuses.

A 5 heures, l'assemblée est close par un ordre du jour que propose M. le Curé-Doyen et qu'acclament les 1.862 hommes Ligueurs de Défense et d'Action Catholique du canton de Lesneven. Puis la foule se rend, musique en tête, à l'église paroissiale pour recevoir

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la bénédiction du Saint-Sacrement. Tous ces hommes chantent d'un seul cœur, d'une seule voix, l'*Adoromp holl*, le *Tantum ergo Sacramentum ;* tous les fronts s'inclinent sous la bénédiction divine. Un cantique retentit encore ; *D'hor Mam santez Anna, d'an Itroun Varia, d'hor Zalver benniguet, ni vo fidel bepred !* Bonne et réconfortante journée.

LE CONGRÈS NATIONAL DE L'A. C. J. F.

(Suite et fin.)

La journée de clôture. — Une organisation parfaite a permis à la dernière journée du Congrès national de se dérouler dans un ordre admirable et de témoigner, une fois de plus avec splendeur, de la force puissante et disciplinée que représente l'Association catholique de la Jeunesse française, un de nos plus sûrs espoirs pour des lendemains meilleurs.

Faute de pouvoir trouver une église assez grande pour recevoir tous les congressistes, trois messes de communion furent dites dans trois églises différentes : à Saint-Nicolas, par Mgr Duparc, évêque de Quimper ; à Saint-Similien, par Mgr Garnier, évêque de Luçon ; à Saint-Clément, par Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc.

A Saint-Nicolas, la vaste nef était pleine de jeunes gens qui tous, le moment venu, s'agenouillèrent à la sainte Table et qui entendirent une belle allocution de Mgr Duparc. L'évêque les invita à chercher les forces nécessaires dans l'Eucharistie pour imiter le parfait modèle qu'est Notre Seigneur, modèle de dignité personnelle, de sens du devoir, d'application au travail, modèle d'amour, d'esprit de sacrifice, de don de soi, modèle de tous ceux qui peuvent et doivent être apôtres.

Dès 9 heures, dans la salle des fêtes de Saint-Stanislas, qui débordait par toutes ses issues, tant qu'il fallut tenir une autre réunion en un local voisin, on se remit au travail. M. de Menthon, délégué général de l'Association, avait la tâche difficile d'évoquer pour les derniers arrivants les enseignements du Congrès et d'en tirer les conclusions. Il s'en acquitta le mieux du monde avec compétence, cœur et éloquence.

M. Flory donna alors lecture d'un vœu qui synthétise fort bien les résultats auxquels ont abouti les travaux du Congrès.

Puis ce fut le traditionnel appel des groupes représenté auquel répondirent les délégués d'une cinquantaine de départements.

Fidèle à un horaire soigneusement établi, à 10 heures, on commençait d'organiser le cortège qui devait, à travers les principales artères de la ville, conduire les congressistes jusqu'au cours Saint-Pierre où se dresse le monument élevé à la gloire des Nantais morts pour la Patrie. Et ce fut un magnifique défilé que celui de ces milliers de jeunes gens qu'entraînaient de fières fanfares, sur lesquels resplendissaient la gloire des drapeaux et des bannières, marchant en bel ordre à travers une foule tout de suite conquise. Mgr Serrand, ancien aumônier de la Jeunesse catholique, et qui en avait arboré sur sa poitrine l'insigne, conduisait le cortège,

encadré par le président, l'aumônier et les membres du Comité général de l'Association, par MM. François-Saint-Maur et de Juigné, sénateur et député de la Loire-Inférieure, auxquels vinrent se joindre, sur le cours Saint-Pierre, d'autres parlementaires et de nombreuses personnalités nantaises.

Quel émouvant spectacle ce fut alors, celui de ces 8.000 jeunes gens serrés sur la place que, dans sa sobre beauté, domine le monument tout auréolé par les flammes de plus de cent drapeaux ! M. Flory, s'avançant vers eux après la sonnerie du « garde à vous », leur jette quelques nobles paroles pour les inviter à se recueillir un instant dans la pensée des morts et des leçons de leur sacrifice, pour leur demander de faire par leurs vertus l'avenir de la Patrie digne du glorieux passé qu'ils doivent à la vaillance et à l'abnégation de leurs aînés !

Le cortège vite reformé gagna ensuite la cathédrale, où tous ne purent pas entrer pour la messe solennelle. Cette messe fut dite par Mgr Rumeau, évêque d'Angers, sous la présidence de S. Em. le cardinal Charost et en présence de NN. SS. Nègre, archevêque de Tours ; Le Fer de la Motte, évêque de Nantes ; Gouraud, évêque de Vannes ; Duparc, évêque de Quimper ; Maurice, évêque de Lesbi ; Garnier, évêque de Luçon ; Serrand, évêque de Saint-Brieuc et du R^me^ Père Abbé de La Meilleraye.

Après l'Evangile, Mgr Nègre monta en chaire. En une austère allocution, il rappela quels sont les droits et les devoirs du père de famille en matière d'éducation et au regard de l'école. Il dénonça les dangers de la loi de 1882 sur la neutralité scolaire. Il montra à quel point il est inadmissible que Dieu soit banni de l'école. Il convia ses auditeurs à mener les campagnes nécessaires pour que cesse un abus dont la France peut mourir. L'Alsace et la Lorraine nous adressent, du reste, un appel qu'il est impossible que nous laissions sans réponse.

Le banquet eut lieu ensuite. C'est plutôt les banquets qu'il faudrait dire, car il fut impossible de grouper les milliers de jeunes gens présents. Beaucoup prirent leur repas en plein air ou dans les hôtels de la ville. Plus de 500 se retrouvèrent au collège Saint-Stanislas autour de tables que présidaient, malheureusement dans des salles différentes, les évêques et des représentants du Comité général. Au dessert, on entendit, debout, M. Flory porter le traditionnel toast au Souverain Pontife, en qui il salua éloquemment le Chef, le Docteur et le Père ; puis on applaudit à tout rompre des toasts d'une charmante bonté de Mgr l'évêque de Nantes, d'une inspiration si généreuse et si française de S. Em. le cardinal archevêque de Rennes.

La séance solennelle de clôture se tint à 3 h. 1/2, sous l'immense marché couvert du Champ-de-Mars, qui doit avoir quelque 120 mètres de longueur sur une quarantaine de large. Cette vaste enceinte, dont la voix des orateurs ne pouvait atteindre les extrémités que grâce à des haut-parleurs, était comble au point qu'on dut renoncer à fermer les portes. Sur l'estrade avaient pris place

Archives diocésaines de C[illegible]per et Léon

tous les évêques et toutes les personnalités que déjà nous avons citées.

M. Flory donne d'abord lecture, parmi les acclamations, d'un ardent télégramme de Mgr Ruch félicitant la Jeunesse catholique d'avoir tenu la promesse faite l'an dernier à Strasbourg de défendre les droits de la liberté et l'en remerciant au nom de l'Alsace. Puis, dans un discours d'une singulière richesse, il montra tout ce que doit signifier pour un jeune catholique la préparation au rôle de chef de famille.

D'immenses acclamations remercièrent M. Flory, auquel le cardinal Charost succéda à la tribune. Ce fut pour exposer à son jeune auditoire, avec l'élévation de pensée, les formules fulgurantes, la prestigieuse érudition que l'on sait, l'importance pour les catholiques de se tenir fermement à la vérité, aux principes sur lesquels reposent la constitution de la famille et l'avenir de notre peuple, car l'action des hommes est d'autant plus efficace que sont plus fortes leurs certitudes divines. Une vague de grossier sensualisme nous envahit, plus redoutable encore que les vagues de l'invasion allemande. Pour réagir là contre, il faut mettre au centre des intelligences les principes chrétiens qui ont tant manqué aux générations qui nous ont précédés, et faute desquels l'influence d'un Renan fut si néfaste, celle d'un Barrès, si bienfaisante à tant d'égards, fut si incomplète. Rien ne peut remplacer Jésus-Christ et sa vérité. Tout le reste fuit devant nous d'une fuite éternelle. Lui seul demeure avec sa doctrine qui nous sauve. Sans doute faut-il remonter une rude pente ; sans doute faut-il entrer en lutte avec maints préjugés mortels mais tenaces, avec un individualisme toujours redoutable, avec un laïcisme toujours puissant. Mais il y va du salut du pays. Au surplus, il importe de penser et de dire comme Jeanne d'Arc : « Nous bataillerons et notre Dieu nous donnera la victoire. »

Après ces deux magnifiques discours, Roger Duguet, le président d'honneur de l'Union régionale du Midi, fit retentir quelques vigoureux coups de clairon, en particulier un vibrant appel aux jeunes catholiques pour qu'ils se préparent, quelle que soit leur condition, à devenir les chefs grands et petits de ces troupes nombreuses, mais incertaines qui, le jour venu, s'offriront à eux. Ils doivent devenir les meilleurs artisans de cette tâche splendide : la rechristianisation de la France.

Lecture fut encore donnée d'une dépêche de soumission et d'hommage au Souverain Pontife. Et la réunion se termina dans l'enthousiasme.

A 6 heures, dans la cathédrale de nouveau remplie, S. G. Mgr Rumeau donnait le salut de clôture, accompagné cette fois encore par les chants de la maîtrise paroissiale et de la schola de la cathédrale.

Et ce fut, rehaussée par la présence de sept archevêques et évêques, une fort belle cérémonie, digne couronnement d'un Congrès dont le succès fut complet.

Pèlerinage de l'Enseignement libre à Rome.

Sous les auspices de la Société Générale d'Education, MM. Sentex et Guinchard, directeur et sous-directeur du Cours normal de Paris, avaient organisé un pèlerinage de l'Enseignement libre à Rome, du 8 au 19 Avril.

Les pèlerins étaient au nombre de 170 : professeurs de séminaire ou de collège, instituteurs, institutrices, inspecteurs, étudiants.

Le Finistère était représenté par un aumônier, six prêtres-instituteurs et deux institutrices en coiffe de Châteauneuf.

Evidemment, c'est en pèlerins que nous étions allés à Rome, et non en touristes. Mais nous ne négligeâmes point pour autant les merveilles artistiques et archéologiques de la Ville Eternelle.

Qu'il nous suffise de dire, à ce sujet, que nos espérances n'ont pas été déçues, loin de là. On ne saurait imaginer la richesse des églises romaines, les trésors accumulés dans les musées. On ne saurait surtout traduire l'émotion profonde que l'on ressent dans les lieux qui rappellent la vie et le martyre des premiers chrétiens.

Nous ne voulons pas faire le récit de notre voyage, mais tout simplement dire l'excellent accueil qui est réservé aux Français, surtout aux Français de Bretagne ; et, ce faisant, nous réalisons le désir maintes fois exprimé par des personnages du Vatican et de l'Ambassade.

En arrivant à Rome, le Vendredi-Saint, nous fûmes reçus par le fils de l'Ambassadeur. « Je suis heureux, dit-il, de saluer mes compatriotes. Il me tardait de voir ici des rabats, beaucoup de rabats. Soyez les bienvenus. Vous serez bien accueillis par tous. »

Nous le fûmes, en effet. Les « exagérations » des marchands ambulants et les importunités de quelques petits mendiants disparaissaient devant la serviabilité de tous les autres. On a vu des employés qui semblaient très pauvres refuser un pourboire bien mérité, en montrant la cocarde tricolore qui ornait notre insigne de pèlerin : « Non, Français amis. » — Les « chemises noires » qui, à Turin, montèrent la garde devant nos wagons, se déclarèrent très honorés d'avoir pu rendre service à des catholiques français.

Autant que cette délicatesse, l'ordre régnant à Rome nous a plu. L'on y chercherait vainement une affiche immorale. L'on pourrait parcourir toute la ville, la nuit, sans risque d'être insulté. Les administrations civiles n'ont rien négligé pour rendre agréable notre séjour à Rome. Les fonctionnaires sont très aimables. Doux pays !

Les plus grands personnages ecclésiastiques tinrent à nous témoigner leur sympathie. Le cardinal Vanutelli, qui habite le palais de la Daterie, voulut recevoir les inspecteurs diocésains et quelques professeurs. En termes très délicats, il leur dit la confiance qu'il gardait, malgré tout, en l'avenir de la France.

Au Séminaire Français, une brillante réception fut faite aux étudiants de Paris, qui étaient allés déposer une couronne sur le monument des anciens élèves morts au champ d'honneur.

Archives diocésaine[illegible] de Quimper et Léon

La dernière fête eut lieu à Turin. Nous fûmes reçus au Pensionnat des Salésiens. Les étudiants, des polytechniciens, pour la plupart, avaient exigé l'honneur de nous servir à table et de préparer nos chambres. — Après le dîner, réunion au patronage des étudiants. Le directeur de l'Ecole Polytechnique, empêché au dernier moment, s'était fait représenter par un professeur de mathématiques, ancien élève de l'Ecole des Mines de Paris. — Tous les discours, très enthousiastes, avaient une note pieuse, qui émerveillait nos jeunes gens.

En présentant ses compagnons, le directeur du pèlerinage signala le dévouement des prêtres-instituteurs, tous Bretons. Et ceux-ci furent salués par un de ces bans italiens qui vous laissent longtemps étourdis.

Mais, au-dessus de tous les honneurs, les pèlerins placent celui de voir le Saint-Père. Pie XI mit le comble à notre bonheur en nous accordant une audience le mardi de Pâques. Avec une exactitude de savant, il nous reçut à l'heure indiquée, midi. Il nous dit sa joie de recevoir un pèlerinage corporatif, le pèlerinage des maîtres chrétiens de France, dont la tâche est si dure et si importante. Il termina ainsi : « Je vous bénis, je bénis vos familles, vos élèves, vos intentions, tous ceux que vous avez dans l'esprit et dans le cœur. Enfin, je bénis votre grande et chère patrie. »

Puis il passa dans nos rangs et nous donna son anneau à baiser.

Le lendemain, nous eûmes le bonheur très apprécié d'assister à sa messe.

A l'occasion de cette audience, l'*Osservatore Romano* nous consacra un article très long et fort élogieux.

Le pèlerinage français n'avait pas été annoncé par la Presse comme celui des 700 institutrices bavaroises. (Chaque semaine, un train d'Allemands arrive à Rome.) D'abord complètement inconnus, nous eûmes bientôt gagné toutes les sympathies. La cocarde tricolore nous ouvrait toutes les portes et tous les cœurs. D'autant qu'il se racontait que parmi nous se trouvaient des combattants du front italien.

Plus encore que les autres, les Bretons étaient fêtés. Avant même son arrivée à Rome, une institutrice du Finistère avait gagné les bonnes grâces d'une authentique princesse russe qui, ruinée par la Révolution, était devenue actrice au théâtre de Turin. Et un beau matin, elle eut la surprise de recevoir une carte d'audience de Mussolini ! Mais les Bretonnes sont timides et modestes ; la carte ne servit pas.

Dans les nombreux discours que nous entendîmes, l'hommage à la Bretagne revenait comme un leit-motiv.

Une place spéciale était faite à notre diocèse. Plusieurs fois des pèlerins, de toutes les parties du monde, se sont écriés en apprenant que nous étions du Finistère : « Quimper, Folgoët ; très bien, très bien ! » Décidément, ces deux mots symbolisent le réveil de la France catholique.

Le Saint-Père lui-même eut pour les Bretons une attention délicate dont ils furent vivement touchés. Il s'arrêta devant nos deux institutrices, qui avaient été reçues au Vatican sans la mantille traditionnelle, « honneur réservé aux Bretonnes en costume national ». En les bénissant, il dit d'une voix pleine de tendresse : « Oh ! la brave Bretagne. »

Conservant pieusement cette parole dans nos cœurs, nous avons quitté Rome.

Après un arrêt à Florence, Pise, Gênes, Turin, le pèlerinage s'est terminé par une visite aux tombeaux de S. François de Sales, et de Ste Jeanne de Chantal et, pour quelques-uns, du bienheureux Curé d'Ars.

Et nous sommes rentrés, fiers de notre titre de catholiques bretons, décidés à observer la consigne que Pie XI donna à notre directeur : « Combattre sans relâche le Laïcisme et le Kantisme ».

VARIÉTÉ

L'Exposition des Missions au Vatican.

Le Saint-Père a visité dernièrement les sections de l'Exposition des Missions qu'il n'avait pu inaugurer comme les autres à Noël, parce que le matériel était encore en route. Ces deux nouvelles sections sont : l'une celle des îles Philippines, du Japon et des Archipels asiatiques, l'autre celle de l'Océanie.

Cette visite fut faite dans la plus stricte intimité, mais avec tout l'intérêt et l'empressement affectueux que le Pape témoigne toujours à ce qu'il appelle « son exposition ».

A propos de cette exposition, nos lecteurs trouveront ici avec plaisir cette vue d'ensemble qu'en a bien voulu donner à l'*Echo des Missions Africaines de Lyon* l'éminent historien et archéologue M. H. Chéramy, de la Compagnie de Saint-Sulpice, économe de la procure de cette Société à Rome.

« Sa Sainteté Pie XI a voulu continuer le grand effort fait de nos jours par la Papauté pour développer les Missions. Le Pape conçut le projet grandiose de placer dans le Vatican même une Exposition, qui attirerait l'attention des chrétiens du monde entier, venu pour gagner l'Indulgence de l'Année Sainte et déterminerait en faveur des missionnaires un mouvement de sympathie, de prières et de générosité. Il se proposait également d'encourager les missionnaires dans leur rude et périlleux labeur et de faire comprendre aux chrétientés nouvelles, que le Père commun des fidèles a pour elles les mêmes attentions que pour les plus anciennes.

L'Exposition montrerait d'une part les résultats obtenus par les missionnaires et d'autre part ferait connaître avec quelque détail le milieu où ils exercent leur apostolat. Elle aurait un double caractère religieux et scientifique.

Le Pape confia à la Sacrée Congrégation de la Propagande la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

réalisation de son dessein et le Secrétaire de cette Congrégation, Son Excellence Monseigneur Marchetti Selvaggiani, fut chargé de la direction effective de l'Exposition. Celui-ci envoyait le 3 Mai 1923, à tous les Vicaires ou Préfets Apostoliques une lettre et une circulaire, dans lesquelles il indiquait ce qui devait être envoyé par eux au Vatican : « Tout ce qui serait d'une beauté exceptionnelle ou au contraire d'une forme grotesque... mais le sérieux et instructif restant toujours le principal, il faudrait avant tout recueillir les objets susceptibles de mettre en relief dans la mesure la plus large possible, la vie réelle, même ordinaire et quotidienne d'un peuple ou d'une tribu. Ce seront donc surtout les divers instruments du travail quotidien, l'outillage des métiers, de l'agriculture, des arts, des sciences,... les armes,... enfin les différentes parties du costume, de la parure, des jeux, etc... les religions : statuettes, vêtements religieux... De nombreuses photographies pourraient suppléer à ce qui ne pourrait être envoyé en nature. »

A cette demande, les Missionnaires répondirent avec l'empressement qu'ils mettent à suivre non seulement les ordres, mais les désirs du Saint-Siège ; aussi les locaux prévus dans la cour de la Pigna, au Vatican, furent-ils très vite jugés insuffisants et il fallut construire d'autres pavillons dans les jardins. Le Pape, profondément touché de cette obéissance filiale a voulu en inaugurant l'Exposition exprimer aux missionnaires son admiration : « Nous avons voulu cette Exposition, d'abord pour la gloire de Dieu, et aussi pour l'amour et la gloire de ces champions, qui succèdent à tant d'autres et entrent dans les milices, qui combattent sur les frontières de la Foi, de la Vertu et de la Civilisation. Ils livrent chaque jour les belles, les plus méritoires et les plus saintes batailles. Notre pensée en ce moment se tourne vers eux et nous demandons que les Anges des missions et leurs Anges gardiens, leur fassent goûter, là, où ils se trouvent et travaillent pour la Religion et la Foi, la douceur et la gloire de cet instant solennel, qu'ils leur fassent sentir combien notre Cœur paternel est avec eux, que vos cœurs, Eminentissimes Cardinaux et Fils très chers, sont avec eux. Eux-mêmes sont au milieu de nous et à *eux* est dû la beauté et l'honneur de cette solennité ».

Ces paroles que tout commentaire affaiblirait furent prononcées avec un accent émouvant. Elles iront au cœur des missionnaires et les récompenseront des souffrances qu'ils supportent vaillamment et du zèle qu'ils ont mis à répondre à l'appel du Souverain Pontife.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris, VIII^e^.

VIENT DE PARAITRE : **La Vestale,** pièce en deux actes et en vers, par Marie Barrère-Affre. — Prix : 1 franc ; port, 0 fr. 15.

VIENT DE PARAITRE : **Les Mathurin Vernon,** roman, par Jacques Morian. Joli volume oblong de 224 pages. — Broché, 2 francs ; port, 0 fr. 30.

40e Année. Vendredi 8 Mai 1925. No 19.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 10 Mai. — **4e après Pâques. Semi-double. Blanc. A la messe, mémoires de S. Antonin et des Ss. Gordien et Epimaque. — A vêpres, mémoires du suivant, de S. Antonin et de S. Tudy.** *(Au chœur, solennité de Ste Jeanne d'Arc.)*

Lundi, 11. — **Translation des Reliques de S. Corentin et de S. Paul, Evêques. Double-majeur. Blanc.**

Mardi, 12. — **Ss. Nérée et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.**

Mercredi, 13. — **S. Brieuc, Evêque. Double. Blanc.**

Jeudi, 14. — **S. Boniface, Martyr. Simple. Rouge.**

Vendredi, 15. — **S. Jean-Baptiste de la Salle, Confesseur. Double. Blanc.**

Samedi, 16. — **S. Ubald, Evêque. Semi-double. Blanc.**

Dimanche, 17. — **5e après Pâques.**

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Spézet	**du 10 au 12 Mai.**
Pluguffan	**du 13 au 15 —**
Saint-Nic	**du 16 au 17 —**

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Fête de Jeanne d'Arc. — La fête de Jeanne d'Arc, dimanche prochain 10 Mai, devra être célébrée avec toute la solennité possible.

Une allocution sera faite et un *Te Deum* sera chanté à l'une des messes ou à l'un des offices du jour.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien y inviter les autorités civiles et militaires et leur réserver des places dans l'église.

Nous demandons aux fidèles de pavoiser leurs maisons.

II. Rentrée au Grand Séminaire. — La rentrée au Grand Séminaire est fixée au samedi 9 Mai. Tous les séminaristes, *sans exception*, devront être rentrés à 6 h. 1/2 du soir,

rchives diocésaines ... Q... ipet et Le

III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche 10...	.....	Guissény. — Saint-Frégant.
Lundi 11	Plouguerneau.....	Kernilis. — Loc-Brévalaire.
Mardi 12	Lannilis. — Tréglonou.....	Landéda.
Mercredi 13 ...	Saint-Pabu	Plouguin. *
Jeudi 14.....	Guipronvel. — Tréouergat. — Coat-Méal	Milizac. *
Vendredi 15....	Lanrivoaré.....	Ploudalmézeau. * — Lampaul-Ploudalmézeau.
Samedi 16.....	Landunvez.....	Porspoder.

M. le vicaire général Joncour accompagnera Monseigneur.

IV. Souscription pour le Congrès Eucharistique National de Rennes

(1er - 5 Juillet 1925)

Sa Grandeur Mgr l'Evêque. .	300f	M. Jacopin, vicaire de Riec-sur-Bélon.	20f
M. Gadon, vicaire général. .	20	Guiclan.	50
M. Cogneau, vicaire général.	20	Brennilis.	10
M. Messager, vicaire général.	20	Ploumoguer.	20
M. Joncour, vicaire général.	20	Saint-Thurien	13
MM. les Secrétres de l'Evêché.	20	Brasparts	20
M. le chanoine Cornou. . . .	10	Quimerc'h.	12
Le clergé du canton de Plabennec.	80	Ile de Sein.	20
M. Grall, rectr de Landunvez.	10	Plouescat	55
M. Le Roux, ancien recteur de Landunvez	5	Trégarvan	9
M. Caroff, vicaire de Landunvez.	5	Trégourez	15
		Ile de Batz.	10

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER — Cathédrale de Saint-Corentin. — IVe *Dimanche après Pâques. 10 Mai, solennité de Ste Jeanne d'Arc :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. 1/2 (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à N.-D. de Locmaria, réunion des Enfants de Marie. — A 9 heures, panégyrique de Ste Jeanne d'Arc, par M. Le Chat, aumônier à Landerneau, convocation des autorités civiles et militaires, chants de la chorale. — A 3 heures, vêpres, Mois de Marie, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Lundi 11 : pélerinage à Loc-Maria de l'Association des Mères Chrétiennes et des Membres de la Congrégation des Dames ; messe à 8 heures, instruction, bénédiction

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Toute la semaine : Mois de Marie à 8 heures ; *jeudi,* instruction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *4e Dimanche après Pâques (10 Mai) :* Solennité de Ste Jeanne d'Arc : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, allocution par M. Hall, vicaire, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Indulgences attachées au Mois de Marie. — Les exercices du Mois de Marie sont commencées dans toutes les paroisses du diocèse. Nous rappelons que les Souverains Pontifes ont attaché de précieuses faveurs spirituelles à cette dévotion salutaire :

1° Tous les fidèles qui feront chaque jour, pendant ce mois, quelques prières ou quelque acte de piété, soit en particulier, soit en public, en l'honneur de la Très Sainte Vierge, obtiendront une indulgence de trois cents jours chaque fois (Pie VII, rescrit du 21 Mars 1915) ;

2° De plus, une indulgence plénière peut être gagnée, un jour du mois, au choix, par ceux qui remplissent les conditions ordinaires de la confession, de la communion et des prières aux intentions du Souverain Pontife (Pie VII, rescrit du 21 Mars 1815).

Ces indulgences, qui ont été confirmées à perpétuité par Pie VII, le 18 Juin 1822, sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Ploudalmézeau. — **La Relique de S. Vincent Ferrier.** — En annonçant, le 10 Avril dernier, que la translation solennelle de la relique de S. Vincent Ferrier aura lieu le 23 Août, la *Semaine religieuse* ajoutait qu'elle reviendrait sur l'objet de cette fête. Le mémoire suivant, qui fut présenté à Monseigneur l'Evêque par M. le Curé-Doyen de Ploudalmézeau, en Février 1924, expose dans quelles conditions fut découverte la relique du Saint :

« Monseigneur,

» Depuis longtemps la population de Ploudalmézeau désirait des Reliquaires qui fussent en rapport avec les croix, bannières et autres insignes qui donnent à nos processions un rang à part parmi celles des environs. Grâce à de généreuses souscriptions, ce désir a pu se réaliser dans le courant de l'année qui vient de s'achever. En faisant la translation des Reliques, en Août dernier, je fus tout surpris de trouver au fond de l'ancien reliquaire, sous un grand nombre de médaillons, une relique importante entourée seulement d'un peu de ouate et enveloppée dans un morceau de soie verte, sans authentique ni indication de nom.

» Ayant vainement demandé des renseignements à mon entourage, au personnel de l'église, je fis examiner la relique par deux médecins, qui y reconnurent un cinquième métacarpien d'une main gauche. Poursuivant mes recherches, je finis par apprendre qu'il y avait dans le tabernacle d'un petit autel latéral, là même où se déposent les reliquaires, une liasse de vieux papiers, susceptibles peut-être de m'éclairer.

» En effet, j'y trouvai des preuves indubitables que la relique en question était de *saint Vincent Ferrier*, relique qui était autrefois exposée à l'église à la vénération des fidèles à toutes les grandes fêtes de l'année, jusqu'au 25 Mars 1793, où fut confisqué, avec tous les vases sacrés de l'église, le bras en argent qui la renfermait. Au moment de la confiscation, la précieuse relique fut laissée à l'église, enveloppée simplement d'un morceau de soie verte et entourée de trois petites banderoles avec l'inscription : *Saint Vincent*

hives diocésaines de Quimper et Léon

Ferrier. Elle fut ensuite renfermée dans une des armoires de la sacristie, dont on cacha si bien la clef que lorsque, dix ans après, au sortir de la Révolution, on voulut l'ouvrir, il fallut en forcer la porte.

» C'était en 1803 : M. Goret, qui avait été curé de Ploudalmézeau pendant la Révolution, venait de mourir et son successeur n'était pas encore nommé. M. Marc, vicaire, qui faisait alors fonction de curé, demanda à l'autorité municipale de faire ouvrir l'armoire des Archives, où, sur le témoignage de M. Le Hir, ancien procureur de la commune, devait se trouver la relique de saint Vincent Ferrier. A l'aide du serrurier qu'il fallut requérir, l'armoire fut ouverte, et la relique fut en effet retrouvée, dans son enveloppe de soie verte, encore entourée des trois billets écrits de la main de M. Pondaven.

» M. Marc fit signer à M. Guéguen, maire, et à M. Jestin, adjoint, un procès-verbal de la découverte, et, non content de cela, fit appel au témoignage de MM. Gilbert Carof, César Le Hir, et Gabriel Briant, qui, en raison de leurs fonctions, avaient été les témoins de l'enlèvement du bras en argent, et pouvaient attester l'authenticité de la Relique. Tous trois ont certifié la reconnaître, ont déclaré qu'elle était bien celle qu'ils avaient vu retirer du bras en argent, envelopper d'un morceau de soie verte et renfermer dans une armoire de la sacristie. Grâce à ces témoignages, qu'ils ont consigné par écrit, aucun doute ne nous paraît possible, et nous sommes bien reconnaissants à M. Marc des soins minutieux qu'il a pris pour assurer l'authenticité de la Relique.

« Mis en présence de ces preuves, M. le vicaire général Gilart de Larc'hantel put autoriser la continuation du culte rendu à la Relique, tout en prescrivant les précautions à prendre désormais pour sa conservation.

» Mgr de Poulpiquet lui-même, lorsqu'en 1833 lui fut présentée la Relique avec toutes les pièces justificatives, autorisa de nouveau la continuation du même culte.

» Il faut bien le dire, ce culte est resté à l'état latent jusqu'aujourd'hui ; portée en procession dans le même reliquaire que toutes les autres reliques et mélangée à elles toutes, c'est à peine si la population connaissait son existence. A différents intervalles cependant, pour renouveler la dévotion aux saintes Reliques, le Bulletin paroissial de Ploudalmézeau faisait l'énumération de celles que possédait la paroisse, et, parmi elles, ne manquait jamais de signaler celle de saint Vincent Ferrier. Je l'ai fait moi-même à diverses reprises sans connaître l'importance de la Relique.

» Aujourd'hui que tous la connaissent, que nous avons eu l'honneur, le 7 Février dernier, de la présenter nous-mêmes à Votre Grandeur, avec les témoignages d'authenticité qui l'entourent, nous vous demandons, Monseigneur, de vouloir bien nous permettre de renouer la tradition interrompue depuis cent trente ans, et de nouveau entourer d'honneurs le culte de celui qui a été le grand thaumaturge du XV^e^ siècle et l'apôtre infatigable de la Bretagne.

» L. DERRIEN, chan. hon., curé. »

Lesneven. — **Retraite fermée.** — Une retraite fermée pour les jeunes gens de l'A. C. J. F. et de nos œuvres catholiques de jeunesse s'ouvrira à Lesneven, le samedi soir 30 Mai et se terminera le lundi de la Pentecôte 1^er^ Juin, vers 5 heures du soir. En ce moment où tous les jeunes catholiques doivent être prêts à faire résolument tout leur devoir de militants dans une société antichrétienne et anarchique, nous souhaitons les voir nombreux de tout le diocèse accourir à cette retraite qui sera appropriée aux besoins de leur âme et de l'époque.

Cette retraite sera, en effet, une retraite-congrès où, en même temps que seront rappelées les grandes vérités de la vie spirituelle, les jeunes gens seront mis au courant de l'organisation catholique qui s'oppose aux influences sectaires et antisociales.

Toutes les adhésions devront être adressées à M. l'abbé Sibiril, vicaire à Saint-Martin de Brest, qui a bien voulu se charger de concentrer les renseignements, sur le désir exprimé par la Direction diocésaine.

Les directeurs d'œuvre qui pourront assister avec leurs jeunes gens à cette retraitre voudront bien aussi le lui faire savoir le plus tôt possible.

Le prix de la pension sera de 10 fr. par jour, soit 20 fr. pour les deux jours.

— **Retraite de Conscrits**, *du 28 Avril au 2 Mai.* — 61 paroisses ; 267 retraitants : Plabennec, 23 ; Saint-Servais, 12 ; Irvillac et Ploudaniel, 10 ; Bodilis, Guipavas, Plouguin et Plouzané, 9 ; Ploudalmézeau, 8 ; Cléder, 7 ; Guissény, Lesneven, Plouguerneau et Tréflez, 6 ; Le Folgoat, Brélès, Kernouès, Lannilis, Landunvez, Plounévez-Lochrist, Plouvien et Trémaouézan, 5 ; Guilers, Kersaint-Plabennec, Kernilis, Lanhouarneau, Plouider, Plourin-Ploudalmézeau, Plounéour-Trez, Plounéventer et Saint-Frégant, 4 ; Bohars, Goulven, Loc-Brévalaire, Milizac, Plouescat, Plougonvelin, Plouédern, Ploumoguer, Saint-Derrien, Saint-Divy et Saint-Thonan, 3 ; Bourg-Blanc, Gouesnou, Lanildut, Lanneufret, Loc-Eguiner, Plougar, Plougastel, Plouzévédé et Tréglonou, 2 ; Guipronvel, Kerlouan, Landerneau, Lanrivoaré, Loc-Maria-Plouzané, Pencran, Plouarzel, Plougourvest, Saint-Méen et Saint-Renan, 1.

— **Avis.** — La retraite bretonne des Tertiaires qui devait avoir lieu le 24 Mai est remise au 12 Juillet.

Quimperlé. L. P. D. F. — **Rectification.** — La retraite des « Jeunes » annoncée chez les Dames de la Retraite du 9 au 13 Mai, est remise du 11 au 15 Mai pour permettre aux « Jeunes » de célébrer la fête de Jeanne d'Arc dans leurs paroisses. Elle commencera le lundi, à 18 heures, et sera prêchée par le R. P. Henri de Laval.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour nos conscrits. — Une Œuvre de la plus haute importance pour le Soutien religieux et la Protection morale des soldats est organisée à Nantes, 6, rue des Orphelins.

Pour le Soutien religieux : chaque Dimanche, Messe avec instruction, à 9 heures, rue des Orphelins, 11.

Un Cercle d'Etudes est en projet.

Pour la Protection morale : les salles de l'Œuvre sont ouvertes chaque soir et le Dimanche toute la journée.

Les soldats y trouvent *gratuitement* des jeux : billard, échecs, damiers, etc... ; du papier à lettre, une salle de correspondance et lecture avec bibliothèque ; une grande salle commune avec piano, harmonium, phonographe, appareil de projections, cinéma ; une cour avec jeu de boules ; tous les journaux catholiques de Bretagne et Vendée, quelques revues et la Croix de Paris ; des délassements et de bonnes relations.

Dès l'incorporation, les jeunes gens peuvent déposer, en toute sécurité, leurs valises et effets civils. Ils peuvent également confier leur argent au Directeur de l'Œuvre qui se tient à l'entière disposition des soldats et de leurs familles.

Institut catholique professionnel de Nantes. — Les examens du concours d'admission à l'Institut catholique professionnel de Nantes auront lieu le mardi, 30 Juin et mercredi 1er Juillet 1925.

Adresser les demandes d'inscription et les pièces requises, *avant le 15 Juin* au Directeur de l'Institut Catholique Professionnel, 9, rue Dugomier, Nantes (Loire-Inférieure).

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Nos Saints de ce mois. — Nous lisons dans *Le Messager Canadien* du Cœur de Jésus ces intéressantes notes sur les Saints, dont le propre de la France s'enrichira ce mois :

LE PÈRE EUDES
(1601-1680)

Il fut béatifié par Pie X en 1909. Or, dans le Décret de béatification, qui fut promulgué le 15 Avril 1909, le Pape, après avoir loué les mérites et les vertus du nouveau Bienheureux, ajoutait : « Ce qui met le comble aux services que Jean rendit à l'Eglise, c'est que, brûlant lui-même d'un rare amour pour les Cœurs très saints de Jésus et de Marie, il pensa le premier — et ce ne fut pas sans quelque inspiration divine — à leur rendre un culte liturgique. De cette dévotion si suave, on doit donc le regarder comme « le Père », car, dès l'institution de sa Congrégation de Prêtres, il veille à faire célébrer par ses fils la solennité de ces Cœurs ; — comme « le Docteur », car il composa en leur honneur des offices et une

messe propre ; — enfin, comme « l'Apôtre », car il mit tous ses efforts et tout son cœur à répandre partout leur culte salutaire. Pendant ce temps, il ne cessa d'évangéliser le peuple, ni de composer des ouvrages aussi nombreux que remarquables, exhalant le parfum d'une vive piété. »

En vérité, c'est cela qui doit nous retenir ici. Le Père Eudes fut un Missionnaire incomparable, égal, par le zèle et le succès, à saint Vincent Ferrier et au P. Maunoir ; il fut le père de deux Instituts religieux : les Eudistes et les Sœurs du Bon-Pasteur ; il fut un écrivain ascétique remarquable. Nous ne dirons rien de tout cela pour nous souvenir uniquement en cette esquisse, de celui que Pie X appelle l'*initiateur* du Culte du Sacré Cœur, le *Père*, le *Docteur*, l'*Apôtre* de cette dévotion.

Quand les grandes révélations de Paray eurent lieu (1675), le Père Eudes avait, depuis vingt-neuf ans (1646), fait célébrer la fête du Saint Cœur de Marie, qui était aussi celle du Cœur de Jésus. Déjà, cinq ans plus tôt, il avait dédié au Saint Cœur de Jésus et de Marie la première des deux Congrégations dont il devait être le père. Il est donc nettement un précurseur et un apôtre ; car, jamais, il ne crut qu'il devait garder pour lui cette dévotion dont il avait l'instinct, mais une inspiration divine le poussa invinciblement à la répandre partout.

Il fut principalement le dévot et l'apôtre du Cœur de Marie. Mais l'un des traits carac éristiques de sa dévotion au Sacré Cœur est justement qu'il la représente comme s'épanouissant sur la dévotion du Cœur de Marie. Les deux Cœurs, pour lui, n'en paraissent qu'un, et il disait d'ordinaire *le* Cœur de Jésus et de Marie plutôt que *les* Cœurs.

La première fête, celle de 1646, était donc dédiée au Cœur de Marie. Toutefois, le Père Eudes, comme il le dit, « n'avait jamais eu intention de séparer deux choses que Dieu a si étroitement unies, comme sont les Cœurs très augustes du Fils de Dieu et celui de sa bénite Mère ».

Il composa donc tout un office complet de la fête du Sacré-Cœur avec octave, qu'il eut la joie de voir adopter non seulement par ses fils et ses filles, mais par de nombreux évêques de France. Lui-même le célèbre à Autun en 1648. Autant que dans les 100 pages in-4° que le Saint a consacrées à l'exposé doctrinal de la dévotion au Sacré Cœur, sa pensée se retrouve là.

Littéralement, l'office est fort beau. « Il rappelle, dit le P. Bainvel (*La Dévotion au Sacré Cœur de Jésus*, p. 468), par endroits l'incomparable office du Saint Sacrement, pour le mélange harmonieux d'une pensée profonde, de l'enthousiasme poétique, de la piété solide, toute nourrie de l'Ecriture et des Pères. » Quant à la Messe, elle était si étincelante de lumière et d'amour que le P. de Curley l'appela très heureusement la « Messe de feu ».

Certes, le Père Eudes parle du cœur de chair de Jésus et veut qu'on le vénère ; mais à peine y insiste-t-il ; le mot cœur, sous sa plume, est synonyme d'amour et, comme pour un fidèle bérullien,

Archives diocésaines de Quimper

signifie aussi et surtout la personne même. Par là sa pensée diffère de la conception sortie des révélations de Paray ; mais il l'a préparée. Il ouvrit les voies à sainte Marguerite-Marie. A nos yeux, c'est sa plus belle gloire...

Le corps de Bernadette, exhumé une troisième fois et une troisième fois retrouvé intact. — Le samedi, 18 Avril, a eu lieu, à la Maison-Mère des Sœurs de la Charité de Nevers, la troisième exhumation de Bernadette.

La dalle du tombeau enlevée, le cercueil fut sorti et déposé sur un brancard orné de draperies blanches et de lys.

Le corps fut porté processionnellement à travers les jardins et les cloîtres, jusqu'à la Chapelle Sainte-Hélène, oratoire privé qui se trouve à l'intérieur du Couvent.

Le cercueil ouvert, le corps fut trouvé intact, mais les chairs noircies. L'examen du corps fut fait par les médecins, qui rédigèrent leur rapport.

A 18 heures, les scellés furent posés sur la porte de la Chapelle Sainte-Hélène, en attendant que la future Bienheureuse puisse être exposée dans sa châsse à la vénération des Fidèles.

Les deux autres exhumations du corps de Bernadette avaient eu lieu, la première, le mercredi 22 Septembre 1909, la seconde, le jeudi, 3 Avril 1919.

Jérusalem. — Le XXXVIIIe Pèlerinage national Saint-Louis à Jérusalem, organisé sous la présidence d'honneur de son Eminence le Cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, partira de *Marseille le 18 Août.*

Ce Pèlerinage de vacances aux Lieux-Saints est organisé plus spécialement pour les Professeurs, les Etudiants catholiques et les Tertiaires ; mais tout autre personne de bonne volonté peut y prendre part.

Il suivra, comme toujours depuis 27 ans, le plus bel itinéraire comprenant : Naples, Malte, Athènes, Constantinople, Smyrne, Rhodes, Chypre, Beyrouth, Damas, Tibériade, Nazareth, Bethléem, Jérusalem, tous les sanctuaires de Palestine.

Arrêt en Egypte, pour visiter le Caire, les Pyramides, Matarieh, etc...

Passage facultatif par Rome pour gagner les indulgences du Jubilé.

Il se fera dans les conditions possibles et *avec le concours des RR. PP. Franciscains, gardiens séculaires et attitrés des sanctuaires de Palestine.*

Une grande Croix sera portée su la Voie-Douloureuse et au Saint-Sépulcre. Elle sera ensuite érigée près d'un célèbre sanctuaire de France.

Demander sans retard, programme et renseignements à M. le chanoine Potard, secrétaire du Pèlerinage National à Jérusalem, 25, rue Humboldt, Paris (XIVe).

Congrès National de Recrutement Sacerdotal. — Ce congrès aura lieu à *Paris,* les *jeudi 26, vendredi 27* et *samedi 28 Novembre 1925.*

Il comprendra des séances d'étude, le matin et l'après-midi. Quelques-unes s'adresseront spécialement à des catégories bien définies de congressistes : prêtres, parents, jeunes gens, jeunes filles.

Lorsque le moment en sera venu, nous publierons le programme détaillé de ces trois grandes journées.

Disons dès maintenant que ce congrès sera présidé par S. E. le cardinal Dubois, archevêque de Paris, et que les Eminentissimes Cardinaux de Reims, de Bordeaux, de Lyon, de Rennes et d'Orléans ont accepté de lui donner leur haut patronage.

L'Eglise et les Ouvriers. — La première loi française sur le *repos hebdomadaire* a été votée le 18 Novembre 1814, par le gouvernement français, alors catholique.

La première loi protégeant le *travail des femmes et des enfants dans les usines* a été votée, le 22 Mars 1841, sur l'initiative de trois catholiques : MM. de Montalembert, Daniel Legrand et Charles Dupin.

En 1857, Daniel Legrand, catholique, lança, le premier, l'idée d'une *législation ouvrière internationale.*

La première *Coopérative de Crédit* fut fondée à Poligny, en 1880, par un catholique, M. Milcent.

La première *Caisse Rurale* de France a été créée par un curé de campagne, M. l'abbé Raju.

Les premiers *Jardins Ouvriers* ont été organisés à Sedan, en 1891, par une catholique Mme Hervieu, et à Saint-Etienne, par le Jésuite Volpette.

Le premier *Ministère du Travail* de l'Europe a été institué, le 25 Mai 1895, par un gouvernement catholique, le gouvernement Belge.

N'est-ce pas le grand catholique A. de Mun qui a été l'initiateur de presque toutes les lois sociales modernes ?

N'est-ce pas le Souverain Pontife, le pape Léon XIII, qui, dans son Encyclique sur la *Condition des Ouvriers,* a fait une obligation de conscience aux patrons de donner à leurs ouvriers un juste salaire, c'est-à-dire un salaire raisonnable qui leur permette de vivre et de faire vivre leur famille ?...

Enfin, n'est-ce pas surtout pour la consolation et le secours des familles ouvrières que l'Eglise a institué ces admirables Instituts : *Les Sœurs de Charité, les Petites Sœurs des Pauvres, les Petites Sœurs de l'Ouvrier, les Petites Sœurs de l'Assomption* et tant d'autres ?...

En 1900, les Sœurs de diverses Congrégations hospitalisaient en France *102.750 enfants, 1.400 femmes, 19.850 vieillards, 6.700 aliénés,* soit, au total, *130 700 malheureux.*

Traiter d'ennemie du peuple une Eglise qui a suscité de telles initiatives et de tels dévouements est plus qu'une calomnie, *c'est une indignité ?*

Archives diocésaines de Quimper et de

VARIÉTÉ

L'Exposition des Missions au Vatican.

(Fin.)

L'Exposition est disposée de manière à donner d'abord, une vue d'ensemble sur l'Apostolat dans l'Eglise à travers les siècles et sur son influence civilisatrice dans le monde, et secondement un aperçu sur l'état actuel des différentes missions, d'où deux parties :

I. L'Apostolat dans l'Eglise et son influence civilisatrice dans le monde. — Les progrès de l'évangélisation chrétienne et de son influence civilisatrice des origines à nos jours sont esquissés à grands traits dans les pavillons de la cour de la Pigna. Voici dans quel ordre :

1° Dans la Palestine, le Berceau du Christianisme. On devait commencer par la terre privilégiée, où Notre Seigneur est né, a prêché et est mort pour tous. Un grand plan en relief montre la Palestine de la Mer Morte au Liban et permet de suivre les voyages de Jésus.

Une suite de tableaux montre les trois périodes du Christianisme en Terre Sainte : *a)* de l'âge apostolique à Constantin ; *b)* à l'époque des Croisades ; *c)* de l'établissement de la *Custodie de la Terre Sainte* par les Franciscains (XIIIe siècle) à nos jours.

2° *Histoire rétrospective des Missions.* — Elle se divise en quatre parties : *a)* de l'âge apostolique au Ve siècle, conquête de l'Asie Mineure et du monde romain ; *b)* l'évangélisation de l'Europe du Ve au VIIe siècle ; *c)* l'évangélisation de l'Asie, l'Afrique et l'Amérique par les grands ordres religieux, du XIIIe au XVIIe siècle ; *d)* les Missions modernes du XVIIe au milieu du XIXe siècle.

3° Tableaux et Souvenirs des Saints et des Martyrs dans les Missions.

4° Le musée ethnographique, où le P. Schmidt (de la Congrégation du Verbe Divin) et le P. Pinard de la Boulaye (de la Société de Jésus) ont classé dans un esprit scientifique les objets les plus caractéristiques, qui accusent les différences de race, de vie religieuse et sociale. Heureuse initiative contre ceux qui voulaient faire de l'ethnographie une arme pour combattre la religion.

5° Une section est réservée à la *médecine* des tropiques ou des colonies.

Les maladies, ne sont-elles pas en effet, un des obstacles les plus grands opposés au zèle du missionnaire et en même temps un moyen, en soignant les malades, d'entrer en contact avec les infidèles ? Il est donc bon de les connaître pour apprendre à s'en prémunir ou à lutter contre elles.

6° Une *Bibliothèque* réunit les ouvrages, imprimés ou manuscrits, qui se rapportent aux Missions. Une attention particulière a été accordée aux travaux des missionnaires sur la langue des Indigènes et sur les ouvrages de religion, composés dans les diverses langues : catéchismes, traductions des Livres Saints ou des ouvrages de piété, etc...

II. Les différentes Missions. — Dans cette partie la plus étendue, on a suivi l'ordre géographique : l'Asie, l'Amérique, l'Océanie, l'Afrique.

Chacune de ces grandes divisions est partagée en sections, qui à leur tour groupent diverses Sociétés de missionnaires. Ainsi l'Afrique, a pour elle deux pavillons, formés de plusieurs salles, qui comprennent chacune plusieurs sections. Le premier pavillon réunit : l'Egypte, les pays du Nil, le Maroc, l'Afrique orientale, l'Afrique du Sud, la grande île de Madagascar et les petites îles. Le second pavillon est réservé à l'Afrique occidentale, du Sénégal au Congo inclusivement.

Chaque Société de missionnaires trouve sa place dans l'une des sections, et, suivant le nombre des Missions qui lui sont confiées, elle peut entrer dans divers pavillons. Ainsi la Société des Missions Africaines de Lyon a deux places dans l'Afrique : une au premier pavillon pour le Vicariat apostolique du Delta du Nil ; une autre dans le second pavillon, pour les Vicariats apostoliques du Bénin, du Dahomey, de la Côte d'Or, de la Côte d'Ivoire, du Togo, de la Nigéria Occidentale et de la Basse-Volta, et pour les Préfectures de la Nigéria Orientale, de Koroko et de Libéria ; enfin une place dans le pavillon de l'Amérique pour la mission de Géorgie.

Section unique. — Dans le Musée Chiaramonti, chaque Société de missionnaires dispose d'un emplacement pour renseigner sur ses origines, sur l'état actuel de la Société, sur son champ d'apostolat, sur le nombre des missionnaires et sur les résultats obtenus dans les missions qui lui sont confiées.

Ainsi, le double but que se proposait le Saint Père est atteint. Le côté religieux tient la première place. Ce qu'il pourrait y avoir de disparate est ramené à l'unité par l'idée de l'apostolat. L'âme énergique du missionnaire a triomphé des civilisations raffinées de l'Asie ou de l'Egypte, comme des milieux incultes du Centre Africain ou des glaces polaires. A l'exemple de l'apôtre saint Paul, il a pour l'amour du Christ, tout supporté, « péril des déserts, périls de la mer, labeurs et peines, nombreuses veilles, faim, soif, jeûnes, nudité ». Au soir de son existence, souvent courte, il peut dire avec le même apôtre : « J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi, il ne me reste qu'à recevoir la couronne des justes que me donnera en ces jours le Seigneur. »

Le but scientifique lui aussi est atteint, et cette Exposition ne contribuera pas peu à résoudre des questions ethniques, sociales, linguistiques, artistiques et médicales.

Le Pape donne un grand spectacle au monde. Il montre qu'une puissance morale a une influence plus considérable par sa seule parole que les pouvoirs politiques les plus forts et les plus prospères. Aucune des grandes puissances coloniales n'aurait pu, dans le court espace de dix-huit mois, et avec d'aussi faibles moyens,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rassembler du monde entier les spécimens les plus curieux de la vie des peuples. Une fois de plus, il ressort que dans l'humanité, celui qui dispose des consciences l'emporte sur les puissances de la terre. »

BIBLIOGRAPHIE

Petit Mois de Marie de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, publié par les soins et sous le patronage des deux Conseils centraux français, approuvé par S. E. le cardinal Maurin, archevêque de Lyon. — Brochure illustrée in-16 : 34 gravures, 128 pages. — Envoyée en réponse à toute demande accompagnée d'une aumône (ne fût-ce qu'un franc) en faveur des missions.

Le *Petit Mois de Marie*, que l'Œuvre de la Propagation de la Foi offre à ses associés, avec l'espoir qu'un très grand nombre d'entre eux seront heureux d'en faire l'acquisition, est, comme tous les opuscules de ce genre, découpé en chapitres disposés de façon à servir de lectures pour chacun des jours du mois de Mai.

Ce qui constitue son originalité, c'est qu'il emprunte aux missionnaires et aux missions lointaines tous les éléments de sa composition.

Plus historique que doctrinal, il ne fait double emploi avec aucun autre.

C'est un *Tour du Monde*, envisagé au point de vue *apostolique* et *marial*. C'est une série de pèlerinages, dirigés d'abord vers toutes les villes où vécut la Sainte Vierge, puis vers les localités asiatiques, américaines, africaines, océaniennes, où des sanctuaires devenus fameux ont été érigés en l'honneur de la divine Souveraine à la suite d'apparitions miraculeuses ou de témoignages extraordinaires de sa miséricordieuse bonté.

P. TÉQUI, Libraire-Editeur, 82, rue Bonaparte, Paris VI^e^.

LANIER (H.), chanoine honoraire de Paris. — **De l'Abandon à Marie.** In-32, 1 fr. ; franco, 1 fr. 15 ; étranger, 1 fr. 20.

C'est présenté sous forme de lettres : « Mon enfant », mais on sent que cela a été parlé et que c'est la piété du jeune auditoire qui a inspiré si heureusement le prédicateur.



FONDERIE DE CLOCHES

Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804

Société Anne des Etablts GRIPON Suc^r^

59 & 61, rue Yves-Collet, **BREST** (Fin.) Tél. 2.64

BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS

BEFFROIS en fer & en bois.

RÉFÉRENCES, DEVIS ET CATALOGUES SUR DEMANDE

LIVRAISON RAPIDE

FOURNITURES ET RÉPARATIONS

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.

Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 5.894 A.

Agent : M. JEAN LAVIEC, 3, venelle aux Prêtres, MORLAIX.

40^e^ ANNÉE. Vendredi 15 Mai 1925. N° 20.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 17 Mai. — 5^e^ après la Pentecôte. Semi-double. Blanc. A la messe, mémoire de S. Pascal Baylon. — A vêpres, mémoires du suivant et de S. Pascal Baylon.
Lundi, 18. — S. Venant. Martyr. Double. Rouge.
Mardi, 19. — S. Yves, Confesseur. Double majeur. Blanc.
Mercredi, 20. — S. Bernardin de Sienne, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 21. — ASCENSION DE NOTRE SEIGNEUR. Double de 1^re^ classe avec octave. Blanc.
Vendredi, 22. — De l'octave. Semi-double. Blanc.
Samedi, 23. — De l'octave. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 24. — Dimanche dans l'octave.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Nic	le 19 Mai.
Landéda	du 19 au 22 Mai
La Forêt	du 23 au 24 —
Henvic	du 25 au 27 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Création d'une Association diocésaine. — Dans une assemblée générale réunie le 4 Mai 1925, à l'Evêché, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque, a été constituée l'Association diocésaine de Quimper.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

Président : Mgr DUPARC, évêque de Quimper et de Léon.

Conseil d'Administration : MM. COGNEAU et JONCOUR, vicaires généraux ; QUÉINNEC, chanoine, secrétaire ; PERROT, secrétaire général de l'Evêché, trésorier.

Membres : MM. GADON, vicaire général ; MESSAGER, supérieur du Séminaire ; ORVOEN et BARS, chanoines ; Mgr ROULL,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest ; MM. TREUSSIER, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon ; KERJEAN, curé-archiprêtre de Châteaulin ; GADON, curé-archiprêtre de Quimperlé ; PICHON, curé-archiprêtre de Morlaix ; UGUEN, supérieur de Saint-Vincent, Pont-Croix ; CORNOU, directeur de la *Semaine religieuse ;* CORRE, curé-doyen de Landerneau ; LE JOLLEC, recteur de Saint-Mathieu de Quimper ; GUÉGUEN, économe du Séminaire ; BOUCHER, secrétaire de l'Evêché ; M. le comte DE GUÉBRIANT, maire de Saint-Pol de Léon ; MM. CHAUVEL, docteur-médecin, André DE COUESNONGLE, agent d'affaires, le commandant DELAMAIRE, Arsène DE KERANGAL, imprimeur, Charles DE KERANGAL, avocat, à Quimper ; LAULAIGNE, ancien inspecteur des contributions directes, à Brest ; LE BERRE Alain, négociant, LE BERRE Yves, notaire, MANIÈRE, ancien notaire, MAUDUIT, agent d'assurances, LE NINIVIN, avoué, SALAUN Jean, ancien libraire, SÉNIÉ, avoué, à Quimper.

L'Association a pour but de subvenir aux frais et à l'entretien du culte catholique, dans les conditions déterminées par les statuts qui ont reçu l'approbation du Souverain Pontife Pie XI.

Il est à propos de faire observer que l'Association ainsi constituée, non seulement doit s'interdire absolument toute immixtion dans l'organisation même du culte divin et dans l'administration spirituelle du diocèse, mais encore qu'elle ne touche en rien à l'administration temporelle des paroisses, telle qu'elle se pratique à l'heure actuelle. Limitant son activité à la gestion des intérêts généraux du culte dans le diocèse, elle n'entend aucunement prendre à sa charge les intérêts matériels des paroisses. Il n'en résulte donc aucun changement dans le régime actuellement en vigueur pour l'administration des paroisses, pour l'emploi et le contrôle des ressources propres à chacune d'elles.

L'Association diocésaine de Quimper a été, conformément à la loi, régulièrement déclarée le 12 Mai, à la Préfecture du Finistère, et fera ultérieurement l'objet d'une publication au *Journal officiel*.

II. Quêtes pour les Facultés Catholiques de l'Ouest, à *tous* les offices, le jour de l'Ascension.

Nous recommandons au zèle des Pasteurs et à la charité des fidèles les Facultés Catholiques de l'Ouest à Angers. La note suivante en fait ressortir l'importance ; elle en montre les besoins.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST. — L'Eglise, qui a reçu de Notre Seigneur la mission d'enseigner la vérité à toutes les nations, a toujours entretenu à grands frais des Ecoles, des Collèges et des Universités pour la formation intellectuelle de ses enfants.

Nos diocèses de l'Ouest, qui ont leurs Ecoles et leurs Collèges particuliers, ont fondé à Angers une Université Catholique régionale. Cette Université se compose des Facultés de Théologie, de Droit, des Lettres, des Sciences et des Ecoles Supérieures d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie.

Les rétributions scolaires ne peuvent suffire, dans nos Facultés Catholiques non plus que dans les Facultés de l'Etat, à couvrir les frais indispensables et à servir à des professeurs compétents et dévoués les traitements strictement nécessaires à leur entretien personnel et à l'entretien de leurs familles. Nous demeurons obligés de faire appel à votre charité. En donnant généreusement, vous assurez la vie d'une institution importante de l'Eglise de France, établie par vos Evêques, pour la formation des professeurs de nos Collèges, pour la préservation de la foi et de la vie morale des jeunes étudiants, pour le progrès de toutes les sciences et pour la diffusion d'idées capables, par leur conformité à l'Evangile, de consolider l'état social.

Cette note sera lue en chaire, dimanche prochain, dans toutes les paroisses. MM. les Curés et Recteurs répondront à la pensée de Monseigneur en mettant, par quelques paroles explicatives et encourageantes, cette note à la portée de leurs fidèles.

III. Neuvaine préparatoire à la fête de la Pentecôte. — Mgr l'Evêque rappelle au Clergé et aux fidèles que Sa Sainteté le Pape Léon XIII a prescrit pour *chaque année* une neuvaine au Saint-Esprit, préparatoire à la fête de la Pentecôte. Cette neuvaine commencera le vendredi 22 Mai, pour se terminer le dimanche de la fête. Elle consistera dans le chant ou la récitation, le matin après la messe ou le soir au Salut, de l'hymne *Veni Creator*, avec le verset et l'oraison du Saint-Esprit. Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines chaque jour ; indulgence plénière, pour l'un de ces jours, aux conditions ordinaires, applicable aux âmes du Purgatoire. On peut gagner les mêmes indulgences pendant l'Octave de la Pentecôte.

IV. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche 17...	Plourin	Bré'ès. — Lanildut
Lundi 18	Plouarzel. — Lamp[1]-Plouarz[1].	Ploumoguer. * — Lambert.
Mardi 19	Le Conquet. — Trébabu.....	Plougonvelin. *

M. le vicaire général Joncoür accompagnera Monseigneur.

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Plourin-Ploudalmézeau, en remplacement de M. Le Moan démissionnaire pour cause de santé, M. Ollivier, recteur de Plouégat-Moysan ;

Archives diocésa Quimper et Léon

Recteur de Plouégat-Moysan, M. Fer, vicaire à Loperhet ;
Recteur de Tourc'h, M. Calvez, vicaire à Irvillac.

VI. Souscription pour le Congrès Eucharistique National de Rennes

(1er - 5 Juillet 1925)

M. le Doyen et MM. les Chanoines du Chapitre.	50f	Kerfeunteun.	30f
M. Grall, aumônier de la Retraite, Quimperlé.	10	Pensionnat Sainte-Marie (Likès), Quimper.	80
M. le Curé de Concarneau. .	5	M. le Supérieur du Collège de Lesneven	20
M. Grill, inspecteur diocésain.	10	Mlle Saint-Gal.	5
Le clergé d'Arzano	20	Anonyme, Le Conquet. . . .	10
		Anonyme, Quimper.	10

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Ve Dimanche après Pâques :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, Mois de Marie sermon, bénédiction.

Lundi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Procession des Rogations : le lundi à Saint-Mathieu ; le mardi à Kerfeunteun ; le mercredi à Loc-Maria Départ de la cathédrale à 9 heures.

Jeudi, fête de l'Ascension de N.-S. J.-C. : offices aux mêmes heures que le dimanche.

Toute la semaine : exercices du mois de Marie, à 8 heures du soir. Jeudi, fête de l'Ascension, sermon.

Mercredi : à 5 heures, à la Chapelle, ouverture de la retraite des enfants.

Dimanche : messe de communion à 7 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Ve Dimanche après Pâques (17 Mai) :* Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, Mois de Marie, bénédiction.

Lundi, mardi et mercredi : prières des Rogations. La procession part de l'église à 7 heures pour se rendre le lundi à la cathédrale, le mardi à Locmaria, et le mercredi à Kerfeunteun.

Jeudi 21, fête de l'Ascension : messes comme le dimanche. — Vêpres, à 8 heures du soir, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mercredi : à 5 heures, ouverture de la retraite des enfants, qui sera prêchée par M. Kermanac'h, vicaire à Saint-Michel de Brest. Messe de communion, dimanche 24, à 7 h. 1/2.

Quimper. — **Fête de sainte Jeanne d'Arc.** — La seule mais grandiose manifestation à la fois patriotique et religieuse en l'honneur de Jeanne d'Arc eut lieu, à la cathédrale, à 9 heures. Une foule énorme remplissait les nefs de Saint-Corentin lorsque Monseigneur l'Evêque, accompagné de ses Vicaires généraux et de son Chapitre, fit son entrée au chœur.

Les autorités civiles et militaires avaient répondu nombreuses à l'invitation de M. l'Archiprêtre.

Après une cantate d'allure populaire et brillamment enlevée par la chorale de Saint-Corentin, M. l'abbé Le Chat, aumônier de l'Ecole Saint-Joseph, à Landerneau, prononce le panégyrique de la Sainte. Avec beaucoup de talent il retrace la carrière de l'Héroïne : l'appel de Dieu, les difficultés qu'elle dut surmonter, ses victoires, sa captivité, sa mort. Il nous montre ensuite le caractère surnaturel de la mission de Jeanne qui, aux grandes vertus guerrières et à un mâle courage joint les marques de la plus haute sainteté. Dans une belle péroraison, l'orateur supplie Jeanne d'Arc de venir encore au secours de sa nation chérie, dans les heures d'angoisse et de tristesse et de lui donner de longs jours de bonheur et de paix.

La chorale de Saint Corentin se fait entendre dans un motet latin, à 4 voix mixtes, du meilleur effet et le *Te Deum* éclate vibrant et triomphant. Le grand orgue de sa voix puissante répond au chant des élèves du Grand Séminaire qui ont pris place dans le grand chœur.

— **Retraite de conscrits** *du 4 au 8 Mai.* — 9 paroisses ; 41 conscrits : Briec, 14 ; Gouézec, 13 ; Plogonnec, 7 ; Cast, 2 ; Guengat, Plomodiern, Plonéis, Plonévez-Porzay et Saint-Yvi, 1.

— **Retraite.** — Nous rappelons qu'une retraite de femmes s'ouvrira à la Retraite de Quimper, le *dimanche soir 31 Mai,* à 6 heures. MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer au prône.

Nizon. — **Mission** *(16 Avril-3 Mai).* — Une mission vaut ce qu'a valu sa préparation. La mission de Nizon, préparée avec le plus grand soin, précédée des visites faites par M. le Recteur à chacune des familles de sa paroisse, ne pouvait pas ne pas obtenir de sérieux résultats.

Et d'abord, auprès des enfants. Dès le 16 Avril matin, ils accoururent et font preuve d'une bonne volonté et d'un sérieux qui se maintiendront. Rarement, sans doute, les PP. Le Jollec, Person, Briant, Colin, qui leur donnent les saints exercices, ont rencontré un auditoire plus attentif et plus rangé. Le dimanche 19, ils s'approchent de la Sainte Table avec un recueillement impressionnant, puis dans l'après-midi, en présence de leurs parents, de leurs frères et sœurs plus jeunes, ils sont de nouveau réunis, au nombre de près de 200, pour la cérémonie des couronnes et la rénovation des promesses du baptême. Et voici que sur ces jeunes visages une gravité s'imprime, dont ils ne sont guère coutumiers, et voici que vers les saints Evangiles ouverts, splendidement éclairés, encadrés de fleurs, les bras se tendent, et voici que, sollicitées par d'ardentes interrogations, les réponses jaillissent, éclatent, cris d'âmes sincères, singulièrement émouvants, et qui font sourdre des larmes...

Durant les deux semaines suivantes, les grandes personnes se succèdent. Puissante, la grâce laboure les âmes ; un indice de son action, c'est, avec la régularité aux exercices, la sainte avidité avec

Archives diocésaines de Quimper et Léon

laquelle on écoute la parole de Dieu ; c'est aussi l'élan avec lequel hommes et femmes « enlèvent » nos beaux et pieux cantiques bretons, et que n'expliquerait tout à fait ni la voix souple et ferme de M. Bellec, vicaire à Trégunc, ni le puissant organe de M. Le Moigne, vicaire à Moëlan, qui voulurent bien, chacun durant une semaine, apporter aux missionnaires un concours très apprécié.

Au total, aux messes de clôture, on compte 1 070 communions, 603 de femmes, 467 d'hommes. — Aussi, M. le Recteur, pouvait-il, à la fin des exercices, remercier ses paroissiens d'avoir répondu en si grand nombre à l'invitation de Notre Seigneur Jésus-Christ — Quelques-uns pourtant avaient résisté à la grâce : il fallait prier pour eux, afin de leur obtenir à eux aussi, la grâce du retour, du pardon, du salut.

Les défunts n'ont pas été oubliés : l'après-midi du dimanche 26 Avril leur a été consacrée. Après une touchante cérémonie à l'église, on s'est rendu en procession au cimetière. Les larmes coulaient abondantes pendant le *De Profundis* chanté par toute la foule devant le monument aux Morts pour la Patrie. Le monument de Nizon, d'ailleurs, sort de la banalité. L'artiste y a représenté le soldat mourant se redressant pour jeter un dernier regard sur sa chère église de Saint-Amet et sur la croix si originale qui est à côté dans l'ancien cimetière. C'est « sa dernière pensée ».

Puissent tous les paroissiens de Nizon fixer désormais et pour de bon leur esprit et leur cœur sur la Croix de Notre Seigneur et sur l'Eglise où réside le pain de vie ! Leur empressement à venir, le dimanche 3 Mai, malgré un temps affreux, rendre leurs hommages à l'Hôte du tabernacle nous est un puissant gage qu'il en sera ainsi. Daigne la Bienheureuse Vierge, Notre Dame de Trémalo, obtenir pour tous ses enfants la parfaite réalisation de ce désir !

L. J. C.

Plogonnec. — **Pardon de N.-D. de Lorette.** — Le Pardon de N.-D. de Lorette, en Plogonnec, qui se célèbre ordinairement le dernier dimanche de Mai, coïncidant cette année avec la solennité de la Pentecôte, aura lieu 8 jours plus tard, *le 24*.

La messe sera chantée par M. Guéguen, économe du Grand Séminaire, et le sermon sera donné par M. Pérennès, chanoine honoraire, aumônier de l'Hospice de Quimper.

Samedi 23 Mai : 1re vêpres à 6 heures.

Dimanche 24 : 1re messe à 7 heures ; 2e messe à 8 heures ; grand'messe à 11 h. 1/2. — Récitation du Rosaire à 2 h. 1/2 ; vêpres à 3 h. 1/2, et ensuite procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Lundi 25 : Pèlerinage annuel des enfants à la chapelle de N.-D. de Lorette ; messe à 11 heures, et consécration des enfants à Notre-Dame de Lorette.

Les neuf derniers jours de Mai, le dimanche de la Pentecôte excepté, messe tous les jours à la chapelle. On entend les confessions des fidèles, qui peuvent gagner l'indulgence plénière, aux conditions ordinaires.

Notre-Dame du Folgoat. — **Pèlerinage.** — Le 1er Juin, lundi de la Pentecôte, M. le vicaire général Joncour présidera le pèlerinage annuel des Enfants de Marie de la région au sanctuaire de Notre-Dame du Folgoat. Le pèlerinage de l'an dernier a donné satisfaction, à toutes, par les exemples de mutuelle édification, par l'échange d'idées, par les résolutions précises qui ont été adoptées.

Suivant la décision prise, l'an dernier, d'un commun accord, cette année nous aurons encore une séance d'études.

Nous donnerons dans notre prochain numéro, le programme de cette séance.

Les Elections municipales. — Les élections municipales ont eu lieu par toute la France les dimanches 3 et 10 Mai. Elles n'ont pas été bonnes et, en somme, elles ont été un succès pour la politique du gouvernement.

Dans la plupart des communes, la formation de combat, dite du Cartel, adoptée pour les élections législatives dernières, a fait contre l'idée religieuse et l'ordre social la coalition de toutes les forces du sectarisme et du désordre, franc-maçonnerie, socialisme et communisme. Cette coalition immorale, dont les socialistes ont été le centre et dont ils seront les principaux bénéficiaires, explique en partie le glissement à gauche constaté.

Des causes plus profondes y ont ajouté leur action. Et en premier lieu le grand effort déployé par la mauvaise Presse qui empoisonne nos villes et qui pénètre désormais dans les villages les plus reculés de nos campagnes. Terrible leçon pour les catholiques qui se désintéressent de leurs journaux et reculent devant l'effort de propagande qui mettrait au moins l'antidote à côté du poison, puisque, dans beaucoup de régions, l'infiltration mauvaise n'a pas été prévenue et empêchée.

Le Provincial qui, sous le nom de La Chesnais, donne dans la *Croix* des chroniques si vivantes et si alertes, y ajoute une autre explication plus générale et qui témoigne de sa part d'une pénétration très juste de la psychologie des foules. Il écrit dans la *Croix* du 12 Mai :

« Si informée qu'elle puisse être, si généreuse qu'elle soit, l'âme populaire n'en entretient cependant pas moins des instincts déplorables. Or, ces instincts se sentent des plus vivement flattés par la politique du jour. Rien d'étonnant qu'ils s'enhardissent. Toute la prétendue politique démocratique est à base d'envie ; l'envie inspire ses principales réformes ; c'est le péché capital de nos péchés capitaux. Laïque comme elle l'est, l'âme populaire n'y voit que bénéfice. Elle sourit à l'aubaine. Tous ces programmes proclamés, toutes ces promesses de partage, de communauté des richesses, des jouissances et du bien-être lui paraissent infiniment agréables ; elle y souscrit d'avance. On ne la tente pas impunément. Et son intelligence, si aveuglée par ailleurs, devine sans effort, vers quels politiciens il faut aller pour assurer la réussite des programmes alléchants et l'avènement du plaisir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Ah ! l'avènement du plaisir ! Qu'on y fasse bien attention : c'est cela qu'en fin de compte le peuple français est en train de souhaiter. Le souci du plaisir terrestre borne ses vues. Au fond du mic-mac politique contemporain, il y a une question de frivolité générale. La passion du plaisir domine tyranniquement les autres. Débridée comme la voilà, jusque dans les campagnes, elle y assure le triomphe fatal de la politique laïque si favorable aux mœurs faciles. La politique laïque est celle des hommes de gauche : le peuple incline à gauche. Il pressent que de donner la préférence aux hommes de droite, puisqu'il faut user de ces termes géométriques, risquerait de le ramener à une sévérité de mœurs dont il ne se croit plus en humeur. L'ordre rétabli, les institutions morales seraient respectées, les principes religieux rayonneraient à plein, l'Eglise s'épanouirait dans son apostolat, des échos de voix divines se réveilleraient dans les consciences et les consciences s'éveilleraient peut-être. Et le peuple aurait des remords. Il s'en doute et il le craint. Il le craint, car il est tout près d'en avoir. Au fond, il ne demanderait pas mieux que d'en revenir à des mœurs saines, qui aideraient dans tous les ordres à la prospérité de la patrie, car son atavisme s'insurge en secret et ses bons instincts souffrent d'être étouffés. Mais il n'est pas de force à les libérer tout seul. La politique l'enserre. Il est dans la situation du pécheur qui s'abandonne, qui s'embourbe, qui s'étourdit. Et puisque aussi bien la politique du jour favorise son étourdissement, il la subit. Il n'en voit pas l'aboutissant, parce qu'on le lui cache. Et s'il le voit, il s'y résigne. »

Cette rapide analyse des causes de notre défaite nous permet d'espérer que la situation peut être améliorée. D'abord, les victoires de coalitions sont souvent des victoires discutées et sans lendemain : on s'en aperçoit depuis que le traité de Versailles a consacré la défaite de l'Allemagne. Le plus difficile n'est pas toujours de vaincre, mais de rester unis dans l'exploitation de la victoire. C'est au partage du butin que les difficultés commencent. Radicaux et socialistes ne resteront peut-être pas longtemps d'accord. Ensuite, un énergique et persévérant effort de propagande en faveur de notre Presse quotidienne et hebdomadaire peut amener un assainissement de l'opinion. Concluons donc avec le chroniqueur de la *Croix* :

« Ce n'est pas un état désespéré. En réponse à ce que d'autres ont fait pour débaucher la foule, les meilleurs pensent entreprendre de la reconquérir à Dieu, au bien et à la fierté nationale. A eux d'adapter leurs efforts aux nécessités du moment. A eux surtout de mériter pour leur pays, par leurs prières et leurs vertus personnelles, la grâce de la conversion et du salut. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Canonisations et Béatifications.** — Le 22 Avril, le Pape a tenu, dans la salle consistoriale, un Consistoire préparatoire à la canonisation des bienheureux Jean-Baptiste

Vianney, Pierre Canisius, Jean Eudes, Marie-Madeleine Postel, Sophie-Madeleine Barat, Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Après le discours du Souverain Pontife, les cardinaux, les patriarches, les archevêques et les évêques, sur l'invitation du Pape, ont donné leurs suffrages qui se sont rencontrés pour l'approbation de la canonisation.

Le Pape a ordonné ensuite que les grandes cérémonies de canonisation auront lieu, pour la bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus, le 17 Mai ; pour le bienheureux Canisius, le 21 Mai ; pour les bienheureuses Postel et Barat, le 24 Mai ; pour les bienheureux Jean Eudes et Jean-Baptiste Vianney, le 31 Mai.

— Le vendredi 1er Mars, en présence du Pape, a eu lieu la lecture du décret *de tuto* pour la béatification de la Sœur Iphigénie et de ses 31 compagnes guillotinées à Orange, sous la Terreur, ainsi que des décrets portant approbation des miracles proposés pour la béatification de Bernadette Soubirous et de la Sœur espagnole Micheline du Saint-Sacrement et de la Charité. Les cardinaux Vigò et Vannutelli, l'ambassadeur d'Espagne et de nombreux prélats assistaient à cette cérémonie.

— Le 26 Avril et le 3 Mai, les béatifications du vénérable Vincent Stambi, Passionniste, évêque de Macerata et de Tolentino, et du vénérable Joseph Cafasso, du diocèse de Turin, ont été célébrées avec un grand éclat en présence d'une foule nombreuse et enthousiaste qui a acclamé le Saint-Père quand il traversa la basilique de Saint-Pierre suivi des cardinaux.

Le nombre considérable des pèlerins présents à Rome promet des cérémonies grandioses pour les prochaines canonisations, qui commencent dimanche par celle de la bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus.

LA MÈRE MADELEINE-SOPHIE BARAT
(1779-1865)

« L'amour du Cœur de Jésus, pour le salut des âmes », — telles furent les dernières paroles de la Mère Barat à ses filles et qu'elle inscrivit dans son testament. Une vie d'apostolat dévouée aux âmes, mais dont la source du zèle comme de la ferveur qui l'alimente serait la dévotion au Cœur de Jésus. Tel fut l'idéal que la Mère Barat proposa à ses filles, après l'avoir vécu soixante ans sous leurs yeux.

Elle était née à Joigny, d'un père vigneron et tonnelier. Elle était pure, intelligente, de bon cœur et gaie, quoiqu'elle eût un frère abbé et plus tard Jésuite qui se montrait bien rude pour sa « petite sœur ». A vingt ans, alors qu'elle pensait à devenir Carmélite, le P. Varin, son directeur, lui répondit, un jour qu'elle s'ouvrait à lui de son dessein : « Non, vous n'êtes pas faite pour le cloître. » Il avait raison, et cependant Sophie Barat devait être, selon le mot d'une de ses filles, « le tome second de sainte Thérèse ».

Elle avait de la sainte d'Avila la haute intelligence. Echappée

Archives diocésaines de Quimper et Léon

aux horreurs de la Révolution et témoin de la dépravation des mœurs qu'elle avait engendrée, elle comprit au premier mot de son directeur, l'œuvre essentielle d'alors : refaire la France chrétienne en lui donnant de vraies chrétiennes. Vue de génie et d'un génie pratique. Elle n'était rien. Elle osa cependant commencer et fonda la Société du Sacré-Cœur.

L'audace, voilà par où elle ressemble à la réformatrice du Carmel. Mais une audace, chez l'une et chez l'autre, prudente et tenace à la fois. Elle créait ; c'était moins malaisé peut-être que de réformer. Pourtant, que de soucis et de fatigues ! Les moindres étaient celles occasionnées par les déplacements et les voyages, longs, rudes, parfois en comique équipage, comme lorsqu'elle débarqua à Poitiers, descendant d'une voiture de paysan et toute ruisselante de pluie. La plus redoutable difficulté, comme pour Thérèse, ce fut l'incompréhension qu'elle rencontra parfois chez ceux à qui elle avait fait vœu d'obéir ; tel, l'Archevêque de Paris, à qui elle sut noblement résister ; ou chez celles qu'elle aimait le plus, comme telle de ses filles qu'elle vénérait comme une sainte et qui ne pensait pas comme elle.

En toutes ces rencontres, comme Thérèse, elle était d'une force surhumaine. Jamais elle ne déviait de la voie qu'elle croyait divine. Jamais elle n'était victime d'une illusion. Car si elle était d'une surprenante force d'âme, elle était la raison même et la sagesse ; elle était très humble.

La bourguignonne malicieuse et pondérée se retrouvait en elle, comme chez Thérèse la vivacité et la finesse andalouse. Toute sa conduite, toutes ses directions portent la marque du plus ferme bon sens. Déjà de son temps, on raillait ses filles d'être des religieuses pour riches. Elle, qui savait que le nombre de ses élèves pauvres, élevées gratuitement dans ses maisons, était plus grand que celui de ses pensionnaires ; elle qui se complaisait surtout en la compagnie des humbles, laissait dire et allait son chemin. Elle avait son idée, et, tranquille, sans répondre aux criailleries, sans se préoccuper des mauvaises langues, elle agissait : elle voulait donner à la société, issue de la révolution, des élites. Elle y a réussi.

Elle était instruite plus que femme de son temps. Elle ne fut point pédante. Elle voulait une formation solide et sérieuse et se souciait peu de faire des femmes savantes. La marque de son éducation est là : une instruction solide, bien digérée, qui forme l'esprit ; mais, surtout, un entraînement intense de la volonté, dont une piété solide sera la base. Telles sont ses filles ; telles sont celles qui ont subi sa bienheureuse empreinte. Quoiqu'il advienne, une élève de la Mère Barat se reconnaîtra partout et toujours à ce signe : une piété qui survivra à tout ; l'âme entière a été pétrie de foi.

Elle n'a pas laissé, comme sainte Thérèse, de doctes écrits mystiques. Elle est cependant, comme elle, une maîtresse de vie intérieure. Elle s'en est remise à saint Ignace des principes de sa spiritualité ; mais elle lui a si bien pris son esprit que ses filles en demeurent profondément marquées. Et c'est, au service de Notre-

Seigneur passionnément aimé, la magnanimité et l'esprit de sacrifice.

Aimant uniquement Jésus comme Thérèse, comme elle, elle était ambitieuse. Elle aurait voulu lui conquérir le monde. Elle l'a fait au-delà de ce que peut l'humaine faiblesse livrée à ses forces, puisque, aujourd'hui, ses enfants sont sous tous les cieux. Elle connut les succès les plus éclatants ; elle fut aimée et vénérée de ses filles ; elle fut spoliée, poursuivie, chassée, incomprise, malade, sans que rien, ni l'épreuve, ni la louange, ni les souffrances, ni les contradictions aient pu altérer le fond de son âme toujours calme et unie à Dieu.

Elle *voyait* Dieu, dont la présence ne cessait pas de lui être comme sensible. Il lui arrivait d'être tellement absorbée en lui qu'elle ne voyait plus et n'entendait plus. Mais, même en dehors de ces états, son âme était si pleine de lui qu'elle en parlait toujours et avec une éloquence irrésistible. Elle rayonnait Dieu : « Je n'ai besoin que d'une chose : aimer Jésus et le savoir aimé ! » C'était le secret de sa paix, de son humilité, de son zèle. C'était la raison de la séduction qu'elle exerçait sur ses filles et ses élèves : on voyait, à travers elle, le Bon Dieu. C'est la raison aussi pour laquelle son âme si virile était celle d'un petit enfant, tellement elle était droite et simple : aussi elle aimait tendrement les enfants qui le lui rendaient bien. C'est pourquoi, l'amour de Dieu la possédant tout entière, elle fut l'apôtre du Sacré Cœur. « Lorsqu'on écrit, disait-elle, on souligne les mots auxquels on attribue plus d'importance. Eh bien ! mes enfants, voilà les mots que je souligne pour vous : *tout*, absolument *tout* au Cœur de Jésus. » C'était par là se définir elle-même.

Que par ses filles et par ses élèves son programme se réalise ! Et puisque la France l'a donnée au monde, que, par elle, la France revoie, dans la paix et la liberté, ses maisons reconstruites redevenir des pépinières de saintes et ses meilleures réserves de vertu !

BIBLIOGRAPHIE

Editions de la Revue des Jeunes. — DESCLÉE et Cie, 30, rue Saint-Sulpice, Paris.

VIENT DE PARAITRE : A. D. SERTILLANGES, O. P., membre de l'Institut : **Ce que Jésus voyait du haut de la Croix.** — 1 vol. in-16 jésus, orné de 15 illustrations : 12 francs ; franco 13 francs.

Ce livre a été composé à Jérusalem, sur le Calvaire.

Ce que Jésus voyait du haut de son Observatoire tragique, tandis qu'il pendait à la Croix : Sion, la Maison de son Père, le Cénacle, le Mont des Oliviers, les Passants, les Siens, ses Ennemis, son Tombeau, le Ciel, de la même place et s'appropriant en quelque sorte sa vision, l'Auteur l'a contemplé à son tour. Et il l'évoque devant nous avec une érudition précise et sûre, nourrie des doctes leçons de l'Ecole biblique, avec un sens aigu de la réalité historique, avec tout l'art qu'on lui connaît.

C'est ici un livre puissant et pathétique, où Jésus-Christ crucifié nous est mis sous les yeux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Librairie Victor Lecoffre, J. GABALDA, éditeur,
rue Bonaparte, 90, Paris.

L'ORDRE et les ORDINATIONS, *Etude de Théologie historique*, par J. TIXERONT, doyen de la Faculté catholique de Théologie de Lyon. — Un vol. in-12 de VIII-272 pages, 8 fr.; franco par la poste, 9 fr.

Ce volume n'est pas un traité technique ni complet du sacrement de l'Ordre. Comme l'indique le sous-titre, l'auteur, avant tout historien du dogme, a voulu principalement, en se référant aux plus anciens textes, mettre en lumière le fond traditionnel des rites et des circonstances des Ordinations, et en marquer le développement progressif dans l'Eglise. Il a voulu attirer aussi l'attention sur certains faits et documents encore peu connus par les manuels élémentaires, et que la science actuelle cependant ne saurait négliger.

Ce livre, signé d'un nom déjà avantageusement connu, sera certainement bien reçu des Séminaires et du clergé, auxquels il est principalement destiné; mais il sera lu aussi avec plaisir et profit par tous ceux qu'intéresse l'étude de l'antiquité chrétienne.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. JEAN LAVIEC, 3, venelle aux Prêtres, MORLAIX.

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

Mlle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur

25, Rue Kéréon – Quimper — *Rue Kéréon, 25*

CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ | CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles. -:- PARAPLUIES -:-

RÉPARATIONS DE CHAUSSURES

FOURNITURES GÉNÉRALES

DE TOUT CE QUI CONCERNE

LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE, PIÈCES DE THÉATRE, ETC.

POUR PATRONAGES

Ch. Thomas

— QUIMPER —

24, rue du Parc (entre les Magasins Saint-Remy), et 8, quai du Steir,

40e ANNÉE. Vendredi 22 Mai 1925. N° 21.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 24 Mai. — Dimanche dans l'octave de l'Ascension. Semi-double. Blanc.
A la messe, mémoires des SS. Donatien et Rogatien et de l'octave. — A vêpres, mémoires du suivant, des SS. Donatien et Rogatien, de l'octave et de S. Urbain.
Lundi, 25. — S. Grégoire VII, Pape. Double. Blanc.
Mardi, 26. — S. Philippe de Néri, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 27. — S. Bède le Vénérable, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.
Jeudi, 28. — Octave de l'Ascension. Double majeur. Blanc.
Vendredi, 29. — Ste Marie-Madeleine de Pazzi, Vierge. Semi-double. Blanc.
Samedi, 30. — Vigile de la Pentecôte (sans jeûne).
Dimanche, 31. — PENTECOTE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

La Forêt	24 Mai.
Henvic	du 25 au 27 —
Plonhinec	du 28 au 31 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Souscription pour le Congrès Eucharistique National de Rennes

(1er - 5 Juillet 1925)

M. le chanoine Louvière	10f	M. le chanoine Mesguen	20f
M. Livinec	10	M. le chanoine Treussier	20
M. Mauduit	5	Le clergé de Botsorhel	10
M. Bossennec, recteur de Landudec	50	Maison de retraite de Keraudren	85
Esquibien	10	Landévennec	10
Guilers-Brest	20	Plonéis	20
Plouégat-Moysan	5	Cléden-Poher	12

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche dans l'octave de l'Ascension, 24 Mai :* messes à 6, 7, 7 h. 1/2, 9 heures, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2 La communion solennelle des enfants a lieu à 7 h. 1/2. — Il n'y a pas de messe à 8 heures. — A 2 heures, procession, cérémonie de la rénovation des vœux du baptême et de la consécration à la Sainte Vierge, prières de la neuvaine au Saint-Esprit et Mois de Marie, bénédiction du Très Saint-Sacrement. Il n'y a pas de réunion à 8 heures.

Lundi : à 7 h. 1/2, service et messe pour les parents défunts des enfants, bénédiction et imposition du scapulaire. — A 2 heures, fête de la Sainte-Enfance, procession, instruction, bénédiction.

Toute la semaine : exercices du Mois de Marie et neuvaine au Saint-Esprit, à 8 heures du soir, sauf le dimanche 24, où les prières se feront après la procession des enfants.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche dans l'octave de l'Ascension (24 Juin), Communion solennelle des enfants :* messes à 6, 7, 7 h. 1/2 (messe de communion des enfants), 9 heures, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 2 heures, chapelet, vêpres, rénovation des vœux du baptême, consécration à la Sainte Vierge, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 7 h. 1/2, service solennel pour les parents défunts. — A 2 heures, à la cathédrale, procession de la Sainte-Enfance pour les enfants des deux paroisses.

Samedi 30 : à 7 heures, bénédiction des Fonts baptismaux.

Tous les soirs : à 8 heures, Mois de Marie, neuvaine du Saint-Esprit, et bénédiction du Saint-Sacrement.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale de Juin :* La dévotion au Saint Esprit. — La dévotion au Saint Esprit est premièrement son culte. Il a une fête spéciale : la Pentecôte ; célébrons-la et préparons-nous-y par la neuvaine demandée par S. S. Léon XIII. Mais la dévotion au Saint Esprit doit être continue. Il est le maître intérieur, le sanctificateur des âmes. Par ses inspirations, par ses dons et ses grâces, constamment il nous travaille pour nous rendre conformes à Jésus-Christ et nous sanctifier. Etre docile à son action, voilà la vraie dévotion au Saint Esprit.

Résolution apostolique : J'obéirai fidèlement aux inspirations du Saint Esprit.

Retraite-Congrès de Lesneven. — Nous rappelons qu'une retraite-congrès s'ouvrira à Lesneven, le samedi 30 Mai, pour se terminer le lundi 1er Juin.

Les adhésions doivent être sans retard transmises à M. l'abbé Sibiril, vicaire à Saint-Martin de Brest, qui a bien voulu se charger de l'organisation de cette retraite. Les groupes du Sud-Finistère peuvent s'adresser à M. Guyonvarc'h, président diocésain de l'A. C. J. F., hôtel Templet, à Quimper.

Ligue de Défense et d'Action catholique. — La préparation des élections municipales avait arrêté l'élan d'organisation dans beaucoup de paroisses. Nous n'avons pas à épiloguer sur les événements, il y aurait trop à dire, nous y reviendrons dans le *Bulletin*. Pour l'instant, faisons un effort pour la diffusion du dit *Bulletin*. Nous comptons actuellement près de deux mille abonnés. Pour tout le diocèse, c'est insuffisant. Assurément cet organe ne prendra pas les allures d'un almanach amusant, mais les faits et les idées qu'il répandra doivent être connus de tous ceux qui peuvent exercer une influence dans nos groupes. Or, les hommes capables d'influence sont nombreux, et plusieurs l'exerceraient avec plus d'ardeur et de jugement s'ils étaient mieux renseignés. Le *Bulletin*, véritable agent de liaison entre les groupes, doit coordonner les efforts et rendre méthodique notre action. Le travail éparpillé gaspille nos forces, il faut les grouper et les discipliner pour obtenir des résultats plus certains. Les conférenciers, les membres des comités, les propagandistes de la bonne Presse, les dirigeants de nos œuvres catholiques, devraient employer leur zèle à diffuser le *Bulletin diocésain* de la Ligue et à en répandre la lecture et l'étude qui permettront d'établir l'unité de vue et d'orientation entre les catholiques du diocèse.

Il faut aussi que, dans les paroisses, on reprenne activement le recrutement des adhérents. Il y a encore quelques paroisses qui n'ont pas demandé de cartes pour leurs adhérents. Prière de revoir sur ce point les décisions parues dans le *Bulletin diocésain* du 15 Avril, page 26, paragraphe II.

La prochaine réunion du Comité diocésain se tiendra à Quimper le mardi 16 Juin. Nous prions MM. les Curés et Recteurs d'en avertir dès maintenant les membres du Comité diocésain de leur paroisse, en leur recommandant d'adresser le plus tôt possible au Secrétariat général de la Ligue, rue Feunteunic-ar-Lez, à Quimper, les questions qu'ils désirent voir mettre à l'ordre du jour. MM. les Curés et Recteurs voudront bien aussi interroger les membres de leur comité paroissial pour connaître les desiderata qui devront être transmis au Secrétariat en vue de la réunion du Comité diocésain.

La Grande Journée Bretonne de clôture du Congrès Eucharistique National à Rennes. — Nous appelons la journée du dimanche 5 Juillet à Rennes, la *Grande Journée Bretonne*, parce que, l'hommage national à la Divine Hostie échéant cette année à la *Bretagne*, il est de toute importance que la *Bretagne* se montre tout à fait fière et digne de représenter la *France* aux pieds de Jésus-Eucharistie, roi souverain de la *France*.

C'est pourquoi le Comité du Congrès Eucharistique fait un appel chaleureux aux diocèses *bretons* pour que leurs paroisses y envoient des délégations importantes d'hommes et de femmes revêtus de leurs plus beaux costumes nationaux et suivant leurs belles croix et bannières, qu'ils sont si fiers de porter à leur tête dans nos Pardons.

Archives diocésa. es e Quimper et Léon

Une place d'honneur leur est réservée pour la messe pontificale, qui se célébrera en plein air, comme au Folgoat, à Rumengol, à Sainte-Anne la Palue et à Sainte-Anne d'Auray ; et, dans l'après-midi, à la procession solennelle qui apportera à tous les quartiers de la ville la bénédiction de l'Eucharistie.

Nous prions instamment MM. les Curés et Recteurs de recruter dès maintenant ces délégations paroissiales, mais en n'admettant dans leurs groupes que ceux et celles qui promettront de porter en cette circonstance leurs costumes traditionnels.

Ces délégations auront à leur tête les Sénateurs et les Députés catholiques de Bretagne, heureux de s'unir à l'hommage lige offert au Dieu caché, tout puissant et Souverain Seigneur.

MM. les chanoines Le Roy, 23, rue du Frout, Quimper, et Cardaliaguet, 14, rue Jean-Macé, Brest, centraliseront toutes les inscriptions des groupes avec le nombre de leurs membres, et les correspondants de Rennes se chargent d'assurer à nos délégations un accueil plein d'honneur.

Chanoine Le Roy, 23, rue du Frout, Quimper ;
Chanoine Cardaliaguet, 14, rue Jean-Macé, Brest.

La Journée Eucharistique des Enfants. — Comme l'a dit la note parue dans la *Semaine religieuse* du 24 Avril, Monseigneur demande que, en union avec le Congrès Eucharistique national de Rennes, toutes les paroisses du diocèse mobilisent leurs enfants, le jeudi 2 Juillet 1925, de la manière qui a si grandement édifié nos populations, l'année dernière, pour le Congrès Eucharistique National de Paris.

Les enfants de nos écoles chrétiennes et des catéchismes avaient partout été préparés à une communion générale ce jour-là, faite soit dans leurs paroisses, soit dans un lieu de pèlerinage, puis ont pris part, le reste du jour, à de splendides processions, à des prières publiques, et ont reçu un enseignement eucharistique dont l'impression a été profonde sur leurs âmes.

Plus de 60 000 enfants avaient participé à ces magnifiques démonstrations de piété, soit au Folgoat, soit à la Salette, à Notre-Dame du Porzic, à Notre-Dame des Portes, à la Mère-de-Dieu, à Rumengol, soit enfin dans des sanctuaires célèbres pour la dévotion locale. Que tout cela se renouvelle, cette année, avec un concours et un éclat croissants, et surtout une piété et une ferveur qui dépendront de la préparation qu'y apportera le clergé paroissial, pour faire comprendre aux enfants la dévotion eucharistique et les hommages qui sont dus au Sauveur dans son sacrement d'amour.

Chanoine Alfred Le Roy.

La Salette, *près Morlaix*. — Pour répondre au désir exprimé par Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, **un pèlerinage d'enfants**, en union avec le Congrès de Rennes, aura lieu à la Salette, le jeudi 2 Juillet, sous la présidence de M. l'abbé Pichon, curé-archiprêtre de Morlaix.

On prie MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien engager les familles à conduire bien nombreux leurs enfants à cette manifestation de piété envers Notre Seigneur Jésus-Christ présent au saint sacrement de l'autel.

L'on donnera plus tard le programme de cette journée eucharistique.

Brest. — **Association Catholique des Chefs de Famille de la région brestoise.** — Les concours généraux annuels organisés par l'A. C. C. F. de la région brestoise entre : 1° les élèves des classes de Philosophie, de Mathématiques élémentaires et du Brevet supérieur des établissements catholiques d'instruction secondaire du diocèse ; 2° les élèves des classes de Première et du Brevet simple des mêmes maisons ; 3° les élèves de la classe du Certificat d'études des écoles primaires de la région brestoise, ont eu lieu le jeudi 30 Avril. 4 collèges sur 6 et 7 cours féminins secondaires sur 12, 18 écoles primaires dont 4 de garçons sur 7 avaient autorisé leurs élèves à y prendre part.

Aux 56 qui se sont présentés au premier concours (Philo) a été proposé le sujet suivant :

« Montrez la fonction de la famille dans l'épanouissement de la personnalité humaine. »

Les 126 élèves des classes de Première et du Brevet simple ont eu à commenter ces vers de François Villon *(Grand Testament)* :

« Autre Chastel n'ay, ne Forteresse
Où me retraye corps et âme
Quand sur moy court malle détresse
Ne ma mère, la povre femme. »

Traduction en français moderne : Je n'ai d'autre château, ni d'autre forteresse où me retirer corps et âme, quand le malheur fond sur moi, que ma mère, la pauvre femme.

Enfin, pour les 284 petits garçons et petites filles de la classe du Certificat d'études le sujet à développer a été le suivant : « Durant la grave maladie de sa mère, il a fallu éloigner Yves (ou Yvonne) de la maison. Son père vient de lui écrire que sa maman est sauvée et qu'il (ou elle) pourra rentrer dans huit jours. Il (ou elle) répond et lui exprime sa joie. Faites la lettre. »

Les récompenses accordées d'après le classement établi par le Jury seront remises aux lauréats, le jour de la distribution des prix de leur école.

Le Comité adresse l'expression de sa très vive reconnaissance à toutes les personnes, messieurs, dames et demoiselles, qui ont bien voulu seconder son initiative en exerçant, pour lui, la surveillance des compositions dans toutes les écoles ; il remercie aussi très vivement les directeurs et directrices qui ont compris la nécessité, pour l'avenir de notre Société, de développer de bonne heure dans l'esprit de notre jeunesse, par une étude réfléchie sur « la Famille », les préceptes qui la constituent, la réglementent et la perpétuent.

Le Comité de la l'A. C. C. F.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

Lesneven. — **Retraite bretonne de femmes**, *du 10 au 16 Mai 1925.* — 37 paroisses ; 91 retraitantes : Plounévez-Lochrist, 8 ; Milizac, 5 ; Bourg-Blanc, Lannilis, Plabennec, Plouédern, Plougoulm, Plounéour-Trez et Plouvien, 4 ; Brélès, Logonna-Daoulas, Plouguin, Plouider, Saint-Derrien et Trégarantec, 3 ; Cast, Cléder, Guipavas, Lambézellec, Lanrivoaré, Lesneven, Plouescat, Quéménéven, Saint-Pierre Quilbignon et Saint-Pol de Léon, 2 ; Bohars, Bodilis, Lanhouarneau, Plouarzel, Plougar, Ploudaniel, Ploumoguer, Plourin, Plouzané, Le Relecq-Kerhuon, Saint-Frégant et Saint-Thonan, 1.

Le Folgoat. — **Pèlerinage des Enfants de Marie au sanctuaire de N.-D. du Folgoat**, *le 1er Juin, lundi de la Pentecôte,* sous la présidence de M. le chanoine Joncour, vicaire général.

Horaire : 1° à 6, 7, 8 heures, messes de communion ; 2° à 10 heures, grand'messe, chantée par M. le chanoine Cardinal, curé de Plougastel, sermon par M. Joncour, vicaire général. — 3° à 1 heure, séance d'études pour les conseillères, à l'école des filles, sous la direction de M. le vicaire général Joncour ; 4° à 1 h. 1/2, chapelet devant la statue miraculeuse ; 5° à 2 h. 1/2, vêpres, procession, Salut.

Nota. — 1° Les congréganistes porteront leurs bannières et leurs médailles à la procession ; 2° Elles sont priées de préparer les chants suivants : *a)* messe solennelle *(Fons bonitatis) ; b)* vêpres du Saint-Esprit ; *c) Ave verum, Salve Mater, Tantum ergo (cantus modernus) ; d)* les cantiques : *Kalon dous a Vari, O Marie, ô Mère chérie, Patronez dous ar Folgoat, De concert avec les Anges.*

— La première partie de la réunion d'études, qui sera réservée aux conseillères, sera consacrée à rappeler les résolutions adoptées l'an dernier, à examiner si et comment elles ont été observées.

Le sujet traité l'an dernier concernait la formation et la préservation religieuse et morale de la jeune fille. Les résolutions adoptées ont été les suivantes :

1° Réunion annuelle au Folgoat, le lundi de la Pentecôte, des Congrégations des Enfants de Marie de la région ;

2° Retraite annuelle de trois jours pour chaque Congrégation ;

3° Assistance à la messe et communion quotidiennes, si possible ;

4° Constitution de bibliothèques ;

5° Défense absolue, en ce qui concerne les fréquentations, d'accompagner isolément les jeunes gens dans les restaurants et cafés ;

6° Création de cercles d'études.

Cette fois, le sujet étudié aura trait à l'Apostolat paroissial de la jeune fille. Cet apostolat sera envisagé dans son esprit et les formes variées qu'il peut revêtir. La jeune fille vraiment chrétienne peut et doit contribuer à l'essor de la vie paroissiale par sa participation :

1° A l'œuvre des catéchimes ;

2° A l'entretien de l'église, de la sacristie, des ornements, etc. ;

3° A l'exécution des chants liturgiques ;

4° A la diffusion de la Presse catholique (livres, revues, journaux, tracts, affiches) ;

5° Au fonctionnement des patronages, des cercles d'études, des bibliothèques, des écoles, etc. ;

6° A l'assistance des malades, des enfants pauvres, ou à toute autre œuvre charitable.

Chacun de ces points sera l'objet d'un commentaire méthodique. Il y aura lieu de rechercher chaque fois ce qui se fait déjà, ce qu'il faudrait faire et comment il faut faire.

Nous prions MM. les Directeurs de vouloir bien s'intéresser à ce programme avec leurs conseillères, de manière à nous apporter les suggestions utiles de leur expérience et des heureux résultats de leurs initiatives.

Plougastel-Daoulas. — **Une fête de cinquantaine à la Communauté de Saint Thomas de Villeneuve.** — Cinquante ans de profession religieuse, un demi-siècle tout employé au service de Dieu et aux œuvres de miséricorde ! en faut-il davantage pour adresser des éloges à la jubilaire et chanter des actions de grâces à la Bonté divine ? Non, certes, aussi est-ce d'un cœur sincère et joyeux que tout l'Hospice de Plougastel, réuni le 4 Mai autour de notre Révérende Mère Saint-Maurice, l'acclame chaleureusement et remercie Dieu des grâces qu'Il a accordées à sa fidèle servante. Cependant, il a été devancé dans ses louanges. Oh ! mais, il n'en est que très heureux, car c'est par Mgr l'Evêque lui-même, qui, à son passage à Plougastel, est venu rendre hommage à la jubilaire pour sa longue et fructueuse carrière et spécialement pour la charité et le courage qu'elle a montrés pendant la guerre. « *Inter arma charitas,* lui dit-il ; et votre dévouement vous a valu la Croix de guerre ». Aujourd'hui, ce sont des enfants, des orphelines, des vieillards, des religieuses qui font fête à Mère Saint-Maurice. La voilà qui s'avance, pendant que d'harmonieuses voix lui chantent, sur l'air de *Venise et Bretagne :*

« Oh ! qu'elle est belle l'alliance
Qui vous unit au doux Jésus » ..

La bonne Mère écoute ensuite un beau compliment, reçoit des fleurs, et remercie, puis, tout à coup tressaille et relève la tête aux accents d'une marche qu'elle aime bien : *Fiers enfants de la Lorraine...* Elle est Lorraine, en effet, et sainte Jeanne d'Arc est sa compatriote. Quelle délicate pensée de l'avoir associée à cette fête ! Et maintenant, la fête intime se termine par l'adoration de Jésus dans l'Hostie.

5 Mai, le vrai jour de fête. Le beau temps a amené de nombreux invités. Voici les compagnes de Paris, du Havre, de Morlaix, de Landerneau, de Brest ; la chapelle est pleine des amis de Plougastel ; un nombreux clergé entoure l'autel, où M. le vicaire géné-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ral Cogneau va célébrer la messe. « *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi,* » chante une douce voix au nom de la jubilaire qui, cinquante ans passés, le chantait une première fois à la chapelle de la Maison-Mère, à Paris. Un magnifique cortège s'avance : d'abord quatre petits enfants couronnés de roses et portant des lys, gracieux tableau de l'innocence ; ensuite, les orphelines, pieuses et recueillies, puis les religieuses, tenant en main des cierges allumés, symbole de leur ardent amour pour Dieu et le prochain ; enfin, la vénérable jubilaire. Elle s'agenouille devant l'autel et va renouveler ses vœux. Jeunes filles, chantez pour elle : *Merci, mon Dieu, merci pour toutes vos bontés.* L'émotion nous saisit ; elle grandira encore quand nous connaîtrons le trésor des mérites que renferme l'âme de cette religieuse, et pour cela écoutons le splendide discours de M. le Vicaire général : « *Esto fidelis usque ad mortem et dabo tibi coronam gloriæ* »... Fidèle, la religieuse l'est plus que tout autre par l'observation de ses vœux, l'obéissance à la règle, l'activité dans tous les moments de son existence. La vie de la religieuse que nous fêtons, est une vie longue et bien remplie. En voici les étapes : c'est l'enfance vertueuse dans une famille chrétienne dont le père, officier, meurt sur les champs de bataille de Crimée ; c'est l'entrée en religion, la première obédience à Granville au soin des militaires où la frêle novice, qui montre tant de résistance, reçoit un nom bien choisi : Saint-Maurice ; c'est la profession, puis à Noyon elle soigne des enfants, à la Maison-Mère elle seconde la Mère maîtresse des Novices ; c'est ensuite l'hôpital des Enfants Malades, à Paris, où elle eut l'honneur d'être chassée par la persécution ; le pensionnat de Saint-Laurent, l'hôpital de Lamballe ; c'est encore la fonction d'assistante et d'économe générale, au moment terrible des expulsions : toutes les maisons croulent, où trouver le pain et l'abri pour toutes les sinistrées, puis l'orage passé, c'est la Maison-Mère elle-même qui tombe ; il faut construire ailleurs, à Neuilly. Nouvelle tempête, la guerre pousse notre Mère Saint-Maurice à l'hôpital de Soissons ; c'est le surmenage dans les fonctions de supérieure, ayant à défendre toutes sortes d'intérêts, à soigner un millier de malades dont 840 blessés : la Croix de guerre fut-elle placée sur un cœur plus vaillant? Enfin, c'est le repos bien gagné, à Plougastel. Quelle vie féconde, et combien elle mérite la suprême marque d'estime qu'elle va recevoir ! La cérémonie religieuse est-elle à peine finie, qu'arrive de Rome un télégramme de Son Eminence le cardinal Gasparri, transmettant à notre bonne Mère la bénédiction papale de Sa Sainteté Pie XI ; et les applaudissements éclatent. *Ad multos annos !* Dieu veuille que de si nobles figures restent longtemps parmi nous pour nous encourager dans l'accomplissement du devoir. Oui, vivez longtemps encore, bonne Mère ; nous avons vu le sourire de vos petits enfants ; au rayonnement de vos vertus, ces petites âmes s'épanouiront en de belles fleurs ; nous avons aperçu le bonheur glisser discrètement sur les visages ridés de vos bons vieillards, votre charité a éclairé le soir de leur vie. Restez ; vous ici, les uns

s'éveilleront plus joyeux, les autres s'endormiront plus contents. Lorraine et Bretagne sont sœurs, vous disait Monseigneur ; elles s'aiment donc, et vous verrez que sous la rude écorce du Breton bat un cœur fort comme celui du Lorrain.

Saint-Brieuc. — *Dimanche 31 Mai,* **Pardon de Notre-Dame d'Espérance**, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Serrand. — Indulgence plénière pour les Associés de l'Archiconfrérie. A toutes les demi-heures, depuis 5 h. 1/2 jusqu'à 8 h. 1/2 inclusivement, messes de communion ; à 9 h. 1/2, messe pontificale qui sera chantée par le RR. Abbé de Thymadeuc, bénédiction des insignes des pèlerins et exercice des sept autels (mêmes indulgences qu'à Saint-Pierre de Rome) ; à 2 heures, vêpres pontificales et sermon par le R. P. Archange, prédicateur du Mois de Marie ; à 4 heures, réunion pour les pèlerins de la partie bretonne ; sermon breton par M. l'abbé Le Saint, directeur au Grand Séminaire, et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

A 9 heures du soir, procession générale aux flambeaux ; indulgence plénière pour tous ceux qui y assistent avec les dispositions requises (Bref de Pie IX, 12 Décembre 1862) ; bénédiction de Monseigneur, chant du cantique « Mère de l'Espérance ».

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus
(1873-1897)

Il y a deux ans à peine, en Mai 1923, Pie XI décernait à la petite Sœur Thérèse les honneurs de la béatification. Le jour même, à Rome, un miracle insigne annonçait comme prochaine sa canonisation. Et c'est fait. Les miracles n'ont pas manqué. La clientèle de la petite Sainte s'est tellement accrue que l'on comptera bientôt les églises et les chapelles où son portrait ne sourit pas, où sa statue ne sème pas les roses. Les thaumaturges les plus insignes sont égalés sinon dépassés. La vie posthume de la petite Sœur est dévouée au miracle.

Il est donc bien clair, le miracle étant la chose de Dieu seul, qu'elle a eu une mission.

Laquelle donc ?

Elle est, depuis sa mort, semeuse de miracles ; elle fut, sur la terre, simple comme un enfant. Il y a entre ces deux côtés de la vie de la Sainte, une correspondance intime, une suite mystérieuse. C'est la foi simple qui fait les miracles ; d'autre part, à l'origine de la foi, il y a le miracle : « Si vous ne croyez pas, disait Jésus, à mes paroles, du moins, croyez à mes actes : les aveugles voient... » et le reste. Voilà pourquoi Thérèse de l'Enfant-Jésus est glorifiée par Dieu.

Archives diocésa. es e Quimper et Léon

Elle sème le miracle. La foule y accourt. Toujours le prodige l'attire. Par là, elle sème la foi dans les âmes ignorantes ou perverties. Les prodiges les plus beaux de la petite Sœur sont les conversions qu'elle seule et Dieu connaissent. Il existe aujourd'hui deux lieux où le miracle jaillit en permanence et qui exercent sur les âmes, surtout celles qui souffrent, une fascination irrésistible : Lourdes et Lisieux. De l'un et de l'autre, on peut dire qu'ils entretiennent la foi du monde.

Le premier miracle de Jésus fut fait à la demande de Marie, à Cana ; à sa prière, depuis lors, des milliers d'autres ont été obtenus. Mais, comme à Cana, où le miracle affermit les apôtres dans la foi, tous les miracles accordés depuis à la prière de Marie ont le même but : pour nous aider à croire, faire éclater l'existence de Dieu à tous les yeux. Souriante, comme une enfant qui imiterait tous les gestes de sa mère, Thérèse demande à Dieu, comme Marie à Cana, ce qui nous manque, et, sûre d'elle-même, l'obtient ; puis, comme on offre une rose, elle nous la jette... Mais, comme Marie, elle sait bien qu'elle sème dans les âmes le germe de la foi, ou qu'elle lui redonne vie.

Et c'est la petite Sœur qui fait cela ! C'est-à-dire qui voulut être entre les mains de Dieu abandonnée, confiante, docile, comme un petit enfant entre les bras de sa mère. Elle prit à cœur de réaliser à la lettre le « si vous n'êtes pareils à de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume de Dieu ». Ne nous y trompons pas ; cela suppose autre chose qu'une énergie enfantine ; il s'agit d'un don de soi total et continu, qui est de l'héroïsme ; mais un héroïsme aisé et simple comme le geste et le regard d'un enfant. La leçon merveilleuse de Thérèse est là. La préférée de Dieu est celle qui, pour le monde, ne compte pas et fut la plus insignifiante. Dieu nous fait savoir, par le sourire de cette enfant toute-puissante sur Lui, que toute la science du monde, toute sa force, toute sa gloire n'est rien : que le tout est d'être à ses yeux un petit enfant.

Héroïque et tendre petite Sœur, faites-nous comprendre ce que vous saviez si bien. Le miracle qu'il faut nous obtenir, en ces temps où la foi disparaît de partout, c'est de la ramener dans nos âmes. L'angoisse du monde est à son comble au moment où ses désirs terrestres sont le plus comblés ; il sent obscurément ce qui lui manque ; donnez-lui, ô tendre petite Thérèse, donnez-lui Dieu !

La Canonisation de Sr Thérèse de l'Enfant-Jésus. — Les fêtes de la canonisation de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus ont revêtu, dimanche, à Rome, un caractère de solennité exceptionnelle. Plus de 50.000 pèlerins, dont la moitié de Français, y assistaient. Depuis la canonisation de Jeanne d'Arc, on n'avait vu à Rome, une telle affluence.

A 8 h. 30, le cortège pontifical quitte les appartements et pénètre dans la Basilique ; il est près de 10 heures, lorsque le Souverain Pontife, le front ceint de la tiare et revêtu des ornements sacrés, paraît au bas de la grande nef, porté dans la *Sedia gestatoria*.

Les applaudissements crépitent, les mouchoirs s'agitent, l'enthousiasme gagne la foule de proche en proche à mesure que la *Sedia* avance.

Tous les membres du corps diplomatique auprès du Saint-Siège sont au complet et, dans l'assistance, on remarque vingt-quatre princes ou personnalités royales.

Lorsqu'après avoir prononcé la formule sacramentelle proclamant la sainteté de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, et accompli les dernières formalités rituelles, le Pape entonne le *Te Deum* d'action de grâces, l'émotion des fidèles est intense ; les cloches de Saint-Pierre sonnent à toute volée et celles de toutes les églises de Rome leur répondent.

Pour la première fois, deux haut-parleurs avaient été installés également, à l'intérieur de la Basilique, pour porter au monde entier les échos de la cérémonie.

Pour la première fois également, la Basilique est restée illuminée toute la journée, comme pendant la cérémonie, et demeurée ouverte aux fidèles jusqu'au coucher du soleil.

Le soir, la coupole de Saint-Pierre a été embrasée à l'ancienne mode par une illumination féerique telle qu'on n'en a pas vu à Rome depuis 1870.

La municipalité de Rome, voulant s'associer à la cérémonie religieuse, avait fait ériger, au sommet de l'obélisque de granit qui se dresse devant la Basilique, une croix lumineuse qui compléta, dans la soirée, la magnifique illumination de la coupole Saint-Pierre

---

Les Martyres d'Orange. — La béatification des 32 religieuses guillotinées à Orange en 1794, a eu lieu à Rome le dimanche 10 Mai.

Ces 32 religieuses appartenaient à plusieurs ordres religieux. On y voyait *une* Bénédictine ; *deux* Cisterciennes de l'Abbaye de Ste-Catherine, à Avignon ; *treize* Sacramentines, du Couvent de Bollène ; *seize* Ursulines, des Couvents de Pernes, Carpentras, Pont-Saint-Esprit et Bollène.

Par deux fois, en 1794, la municipalité de Bollène fit signifier aux religieuses résidant dans cette ville l'ordre de prêter le serment de Liberté-Egalité, prescrit par la loi du 9 Nivôse. Elles s'y refusèrent. Coupables de « fanatisme », elles se virent signifier leur mandat d'arrêt, le 20 Avril, jour de Pâques, et le 2 Mai suivant 9 d'entre elles furent conduites à Orange et incarcérées à la « Cure ». Quatre autres les y avaient précédées ; vingt autres devaient les y rejoindre.

Les prisonnières réorganisèrent dans leur prison leur vie de prière et attendirent la mort en s'offrant comme victimes pour l'Eglise et pour la France.

La première qui monta sur l'échafaud fut la religieuse bénédictine Suzanne-Agathe de Loye, le 6 Juillet. Une Sacramentine, Marie-Suzanne de Gaillard, la suivit le lendemain. A l'injonction

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qui lui fut faite de prêter le serment de Liberté-Egalité : « Je m'y refuse, répondit-elle. J'ai juré fidélité à Dieu et je ne puis être déliée par les hommes. D'ailleurs, je ne connais pas de gloire plus grande et de plus douce liberté que celle de mes vœux monastiques. Le serment que vous me demandez serait un vrai crime. »

Deux Ursulines furent ensuite exécutées. L'une d'elles, Marguerite du Rocher, se trouvait chez son père quand tout espoir d'échapper à la mort eût disparu : « Mon père, convient-il de me dérober au danger ? » Ecoutons la sublime réponse du vieillard : « Il me serait facile sans doute de vous sauver la vie, et vous n'auriez pas de peine à vous cacher ; mais examinez d'abord devant Dieu si vous ne vous éloignez pas de la sorte de ses adorables desseins. Si vous étiez destinée à être une des victimes qui doivent désarmer sa colère, je vous dirais comme Mardochée à Esther : « Ce » n'est pas pour vous que vous êtes sur le trône, mais pour » votre peuple. »

Marguerite du Rocher rejoignit sur-le-champ ses compagnes. Comme ses sœurs, elle eut la tête tranchée. Comme elles, elle bénit Dieu en montant à l'échafaud.

BIBLIOGRAPHIE

Messager du Cœur de Jésus. — *A lire dans le N° de Mai 1925 :* La pratique de la Communion fréquente, Mgr Heylen, évêque de Namur. — Jean-Baptiste Stoeger, Joseph Boubée. — Le Père Eudes, la Mère Barat, le Curé d'Ars, la petite Sœur Thérèse, Charles Parra. — A propos d'état religieux, Louis Sempé. — France : I. Le mot d'ordre libérateur ; II. La lutte scolaire en Alsace ; III. Le scandale de l'Ecole neutre, Joseph Vassal. — Etats-Unis : La propagande protestante et les Mexicains, J.-D. Sch. — I. Notre Congrès de Paray ; II. Le Congrès de Rennes ; III. Chronique : Annecy, Juan-les-Pins, Rouen, Jean Derély. — Montpellier, une Zélatrice. — La lettre des Cardinaux-Archevêques.

Toulouse, 9, rue Montplaisir (compte courant 593) ; abonnement annuel, 10 fr., le numéro 1 fr. Spécimen gratuit sur demande.

MAISON DU BON-PASTEUR, 228, boulevard Péreire, Paris.
Adresse pour chèques postaux : *Compte n° 20.864, Paris*

Histoire de Jésus. Dialogue entre Jésus au Tabernacle et l'Enfant. — Edition de luxe, ornée de lettrines, de nombreuses vignettes, de trois hors texte et de plus de 20 gravures en plusieurs couleurs Couverture artistique illustrée, sur papier onyx de teintes variées. Prix : 7 fr. ; franco, 7 fr. 75 ; étranger, 8 fr. 25.

Aux prêtres, aux mères chrétiennes, aux cathéchistes, aux éducateurs et éducatrices de la jeunesse, aux petits enfants et particulièrement à ceux qui se préparent à la Première Communion. — Ouvrage de plus de 200 pages, d'un intérêt soutenu, d'une simplicité charmante, d'une lecture fort attrayante et d'une piété communicative.

VIEUX LIVRES, PAPIERS ANCIENS, GRAVURES
sont achetés par *Librairie Ancienne*, 2, rue Kergariou, QUIMPER. — Lui écrire, se rend sur place à ses frais.

40e ANNÉE. Vendredi 29 Mai 1925. N° 22.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 31 Mai. — **PENTECOTE. Double de 1re classe avec octave. Rouge.**
Lundi 1er Juin. — **De l'octave Double de 1re classe. Rouge.**
Mardi 2. — **De l'octave. Double de 1re classe. Rouge.**
Mercredi 3. — *Quatre Temps.* **De l'octave. Semi-double. Rouge.**
Jeudi 4. — **De l'octave. Semi-double. Rouge.**
Vendredi 5. — *Quatre-Temps.* **De l'octave. Rouge.**
Samedi 6. — *Quatre-Temps.* **De l'octave. Rouge.**
Dimanche 7. — **La Trinité.**

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Ploubinec	**31 Mai.**
Lopérec	**du 1er au 4 Juin.**
Kerfeunteun	**du 5 au 7 —**

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Le centenaire du Concile de Nicée. — A l'occasion du seizième centenaire du Concile de Nicée, Notre Saint Père le Pape célébrera la messe solennelle dans la basilique de Saint-Pierre, le jour de la Pentecôte. Nous demandons à nos prêtres de rappeler en chaire l'histoire du Concile de Nicée et recommandons à tous nos fidèles de s'unir par la prière aux intentions du Souverain Pontife, et de demander avec lui à Dieu de ramener à l'unité de l'Eglise romaine, les chrétiens séparés de l'Eglise orientale.

II. Voyage *ad limina*. — Monseigneur l'Evêque, accompagné de M. le vicaire général Cogneau, est à Rome depuis samedi 23 Mai. Il rentrera à Quimper le 5 Juin.

III. — Au nom de Monseigneur, MM. Messager et Joncour, vicaires généraux, sont allés le 26 Mai, à Penmarc'h,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

assister aux obsèques de trois victimes du sinistre du 23. Ils ont remis à M. le Recteur un secours pour les familles éprouvées et ont transmis à ces familles les condoléances de Sa Grandeur.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Falc'hun, recteur de Locmaria-Plouzané, décédé le 23 Mai.

V. Souscription pour le Congrès Eucharistique National de Rennes

(1er - 5 Juillet 1925)

Tréflaouénan.	20f	M. le Recteur de Guimaëc. .	10f
Anonyme, Quimper	20	M. le Recteur du Trévoux. .	10
M. le Recteur de Bénodet. .	5	Anonyme d'Ergué-Armel. .	25
M. Rohan, aumr à Roscoff .	10	M. le Recteur de St-Ségal. .	10
Le clergé de Saint-Melaine (Morlaix)	30	Hospice civil de Brest. . . .	70
M. le Curé de Saint-Renan.	10	M. le Recteur de Plouarzel.	10
M. le Curé de Crozon	10	M. le Recteur de Saint-Jean-Trolimon.	10
M. Abhervé-Guéguen, vicaire à Crozon.	5	M. Croissant, vicaire à Plomeur.	10
Irvillac.	15		

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Concile de Nicée

La lettre de Pie XI au cardinal Tacci, en date du 4 Avril 1925, sur le seizième centenaire du Concile de Nicée, est un grand sujet de méditation. Que l'on évoque un moment cette solennelle assemblée où siègent plus de trois cents évêques, sous la présidence d'Osias, évêque de Cordoue, et des légats du Pape Sylvestre. Dans cette lointaine ville de Bithynie, est venu même un prélat de Gaule, Nicaise. Et l'empereur aussi est là, mais, quoiqu'un trône ait été dressé pour lui, il garde son rang, qui, dans ce domaine, ne saurait être le premier. « Je ne suis qu'un homme sans caractère dans les choses saintes, avait déclaré Constantin ; jamais je ne m'ingérerai à juger ceux qui, tenant la place de Dieu, sont eux-mêmes nos maîtres et nos juges. » Prestige admirable de l'Eglise ! bienfait souverain de la primauté de Rome !

C'est l'hérésie arienne qui a provoqué la réunion du Concile. Mais que d'autres avaient déjà tenté de répandre la discorde et l'erreur, depuis Simon le Magicien et les Gnostiques, en passant par les Montanistes, les Théodotiens, Paul de Samosate et les Manichéens ! Si, devant les épreuves actuelles, nous cédions à quelque mouvement de lassitude, regardons le spectacle des trois premiers siècles, regardons l'Eglise tour à tour en butte aux persécutions de ses ennemis et aux déchirements intérieurs. Ni les fureurs païennes ni le schisme n'ont prévalu contre elle : toujours attaquée, toujours militante, elle a toujours été victorieuse.

En résumant l'histoire de ces trois premiers siècles, Mgr Duchesne a pu constater que, dans le monde entier, de l'Arabie, de l'Osroëne, la Cappadoce, aux extrémités de l'Occident, l'on sentait en toutes choses l'action de l'Eglise romaine. « Elle était partout connue, comme dit saint Irénée, partout présente, partout respectée, partout suivie dans sa direction... Au-dessus de l'ensemble des églises isolées, s'élève l'Eglise romaine dans sa majesté souveraine, l'Eglise romaine représentée par ses évêques, dont la longue série se rattache aux deux coryphées du chœur apostolique ; qui se sent, qui se dit, qui est considérée par tout le monde comme le centre et l'organe de l'unité. » Tel est le secret de la force incoercible du catholicisme. Arius, avec ses audaces et ses réticences, s'y brisera.

Convoqué par le Pape Sylvestre, le Concile œcuménique de 325 promulgue le sublime Symbole qui sera désormais la formule officielle de la foi catholique et exprimera l'identité de substance du Père et du Fils, donc l'unité de substance dans la Trinité. Les théories d'Arius conduisaient à nier la divinité du Verbe, fils de Dieu. Or, si le Verbe n'est pas Dieu, le flot de la communication divine est intercepté, et tout est détruit. Tout a été sauvé, et l'intégrité de la foi préservée, parce qu'il y avait un centre, un organe d'unité et un chef.

Il y avait aussi, en face d'Arius, des hommes qui apportaient à la défense de la pure doctrine le plus beau génie et le plus fier courage. Si les persécutions ont fait des martyrs, les hérésies ont fait des docteurs. Et cela encore est un signe providentiel, que chaque période, sanglante ou agitée, ait suscité les hommes nécessaires, prêts à témoigner, par le sacrifice de leur vie, la fermeté de leur attitude, l'éclat de leur éloquence ou de leur science.

Le Concile de Nicée est une des grandes dates de l'histoire. Aussi le Souverain Pontife, le premier, tient à en célébrer l'anniversaire au jour de la Pentecôte. Il demande aussi aux évêques d'instruire leurs fidèles de son importance historique et dogmatique et de les inviter à en adresser à Dieu leur reconnaissance. C'est la raison qui a motivé cet article.

Seize cents ans écoulés, et les décisions du Concile de Nicée tiennent toujours... Lois, traités, coutumes, tout a disparu ou s'est modifié. Mais des millions d'hommes répètent, matin et soir, les paroles immuables : *Deum de Deo, lumen de lumine... Genitum, non factum consubstantialem Patri.*

*Extrait de l'*Aquitaine
et de la lettre du cardinal Tacci aux Evêques.

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Pentecôte, 31 Mai :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Quête à toutes les messes pour les Séminaires. — Vêpres à 3 heures, bénédiction. — A 8 heures, procession des deux paroisses de la ville à Loc-Maria,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pour la clôture des exercices du Mois de Marie, sermon par M. Hall, vicaire à Saint-Mathieu, bénédiction.

Lundi de la Pentecôte : offices aux mêmes heures que la veille, moins la messe de 11 h. 1/2. — Pèlerinage des Enfants de Marie à Notre-Dame de Grâce, à Pluguffan, messe à 10 heures.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi, 1er vendredi du mois : exposition du T. Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 8 heures, réunion générale à l'église en l'honneur du Sacré Cœur.

Cette semaine ont lieu les Quatre-Temps : jeûne et abstinence *mercredi, vendredi* et *samedi.*

Tout le mois de Juin : la 1re messe sur semaine à l'autel du Sacré-Cœur, récitation des Litanies. — *Tous les vendredis :* à 8 heures du soir, réunion à la cathédrale : chapelet, amende honorable au Sacré Cœur, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Pentecôte (31 Mai) :* Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, neuvaine du Saint-Esprit, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le soir, à 8 heures, procession à Loc-Maria, pour la clôture du Mois de Marie.

Lundi : grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, complies, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mercredi : confessions pour les enfants qui ont fait la communion privée. — Messe de communion, *jeudi*, à 8 heures.

1er vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré Cœur et réunion des Bretons. — A 7 heures, réunion des dames, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures du soir. A 5 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

Samedi : 8 heures, messe de l'archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs

---

Divers motifs nous ont contraints de retarder ce mois l'expédition des *Annales de la Propagation de la Foi.* Nous espérons que nous serons en mesure de les faire paraître la semaine prochaine.

Monseigneur Picaud nommé évêque auxiliaire de S. G. Monseigneur Gouraud. — Le Souverain Pontife, déférant au désir de Mgr Gouraud, évêque de Vannes, lui a donné comme auxiliaire M. le chanoine Picaud, vicaire général, et l'a nommé évêque titulaire d'Erythrée.

Né à Josselin, le nouvel évêque fit de très brillantes études au Petit Séminaire de Ploërmel, puis au Grand Séminaire de Vannes.

Après avoir été reçu docteur en théologie, il fut nommé vicaire à Loyat, et devint professeur de Théologie et d'Ecriture Sainte au Grand Séminaire. Puis, après avoir été pendant quelque temps secrétaire général de l'Evêché, il fut placé à la tête du Grand Séminaire et nommé vicaire général.

La *Semaine religieuse* de Vannes, annonçant cette nomination, en exprime toute sa reconnaissance au Souverain Pontife : « Les titres à l'épiscopat ne manquaient pas à Monseigneur Picaud, dit-elle. Son esprit surnaturel, ses connaissances étendues, son expérience des hommes et des affaires, son talent remarquable de parole fait d'élégance, de précision et de clarté, sa fermeté à la fois douce et persévérante, le désignaient au choix du Souverain Pontife. »

Le sinistre de Penmarc'h. — La violente tempête du Sud-Ouest qui a sévi sur nos côtes, samedi, a plongé dans le deuil deux de nos paroisses maritimes, Penmarc'h et Plouhinec, faisant ici une victime et là en prenant du même coup 27.

Vers midi, deux barques de pêche ayant été signalées en perdition au large de Penmarc'h, les canots de sauvetage de Kérity et de Saint-Pierre furent mis à la mer et se portèrent à leur rencontre. Les deux barques sombrèrent avec leurs douze hommes, et les deux canots de sauvetage, plusieurs fois chavirés par une mer furieuse, perdirent quinze de leurs vingt-quatre hommes d'équipage, malgré l'héroïsme de quelques sauveteurs qui ne craignirent pas de sortir du port pour aller à leur secours.

La population consternée a fait aux victimes que la mer rejette une à une à la côte d'émouvantes funérailles. Mardi matin, M. Messager, supérieur du Séminaire, présidait la cérémonie d'inhumation de l'une d'elles et le soir, M. Joncour, vicaire général, en conduisait deux autres au cimetière paroissial. Tous deux ont tenu à dire aux familles éprouvées et à la population qui les entourait la poignante émotion qui a étreint le diocèse tout entier à l'annonce de l'épouvantable catastrophe et à leur exprimer les paternelles condoléances de Monseigneur l'Evêque que son absence de Quimper seule a empêché de se trouver en ces douloureuses circonstances au milieu de ses ouailles si cruellement frappées.

Indulgences pour le mois du Sacré Cœur. — Léon XIII avait accordé en 1902 les indulgences suivantes, applicables aux âmes du purgatoire :

1° *Sept ans et sept quarantaines,* une fois par jour, pour tous les fidèles qui, soit en public, soit en particulier, durant le mois de Juin, honorent le Sacré Cœur de Jésus par des prières spéciales et des pratiques pieuses.

2° *Indulgence plénière* dans le courant du mois.

Sa Sainteté Pie X, par un rescrit en date du 8 Août 1906, a ajouté :

1° Indulgence plénière, *toties quoties,* applicable aux âmes du purgatoire, le 30 Juin, pour ceux qui visiteront les églises où le mois du Sacré Cœur aura été solennellement célébré ;

2° Le privilège de l'autel grégorien, *ad instar,* à la messe du 30 Juin, pour les prédicateurs du mois du Sacré Cœur, et les curés ou recteurs des églises où cet exercice aura été solennellement célébré ;

3° Pour les personnes qui propagent cet exercice, une indulgence de *cinq cents jours,* à gagner pour toute œuvre faite pour le propager ou le faire mieux célébrer, et une *indulgence plénière* pour les communions faites dans le mois de Juin, le tout applicable aux âmes du Purgatoire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avis de services. — Le service de huitaine de M. Falhun, recteur de Locmaria-Plouzané, aura lieu *mardi 2 Juin*, à 11 heures.

— Un service anniversaire pour M. Kerdavid sera célébré à Kergloff, *le mardi 23 Juin*, à 11 heures (heure légale).

Récollections sacerdotales, dirigées par M. le chanoine Le Roy : Plovan, vendredi 12 Juin ; Briec, samedi 13 Juin.

Inspection académique du Finistère. — **Concours des Bourses nationales.** — Les épreuves écrites du concours unique des bourses nationales, 1re et 2e séries, et des séries spéciales d'enseignement primaire supérieur, 3e et 4e, auront lieu le 4 Juin, dans les centres ci-après :

Brest : école publique de filles, place Sanquer (pour les filles) ; — école publique de la rue Monge (pour les garçons).

Châteaulin : école publique de filles.

Morlaix : écoles publiques de Poan-Ben.

Quimperlé : école publique de garçons.

Quimper : 1re série (garçons et filles), 3e et 4e séries (garçons et filles), à l'école publique de garçons de la rue du Lycée ; — 2e série (garçons et filles), école publique de filles du boulevard de Kerguélen.

Dans tous ces locaux, les tables seront pourvues d'encre.

L'appel des candidats aura lieu : à 7 h. 1/2 pour les 3me et 4me séries (garçons et filles) ; à 8 heures pour la 1re série (garçons et filles) ; à 13 heures pour la 2me série (garçons et filles).

Les candidats et candidates qui ont adressé leur dossier à l'Inspection académique de Quimper doivent se considérer comme régulièrement admis à prendre part aux examens. Il ne sera adressé ni certificat d'inscription, ni lettre de convocation.

La Journée Eucharistique des Enfants en union avec le Congrès Eucharistique de Rennes. — On nous annonce que de nombreux pèlerinages paroissiaux d'enfants se rendront le *jeudi 2 Juillet* à Notre-Dame du Folgoat et à Notre-Dame de la Salette, pour prendre part à la Journée Eucharistique, dont nous reproduirons prochainement le programme.

Les autres célèbres sanctuaires de Léon et de Cornouaille ne tarderont pas à faire connaître de leur côté les mesures prises pour intéresser les enfants des paroisses environnantes aux démonstrations solennelles de piété eucharistique.

L. P. D. F. — **Les deux retraites fermées** prêchées par le R. P. Henry ont réuni :

A Quimper : 27 retraitantes, 11 paroisses représentées : Combrit, 1 ; Concarneau, 2 ; Elliant, 1 ; Lanarvily, 1 ; Lanriec, 11 ; Moëlan, 1 ; Névez, 2 ; Plomelin, 1 ; Pont-Aven, 3 ; Quimper, 3 ; Saint-Urbain, 1.

A Quimperlé : 54 retraitantes, 13 paroisses représentées : Arzano, 2 ; Concarneau, 3 ; Douarnenez, 9 ; Fouesnant, 1 ; Lanriec, 19 ; Mellac, 1 ; Névez, 7 ; Pont-Aven, 2 ; Querrien, 2 ; Quimper, 2 ; Quimperlé, 1 ; Rédéné, 1 ; Trégunc, 4.

Le Folgoat. — **Le Pèlerinage des Congrégations de Jeunes Filles**, au sanctuaire de Notre-Dame du Folgoat, fut réconfortant l'an dernier. A toutes, il avait donné satisfaction par les exemples de mutuelle édification qu'il a suscités, par les échanges d'idées auxquels il a donné lieu, par les résolutions précises qui ont été adoptées.

Qu'elles viennent aussi nombreuses lundi prochain, 1er Juin : toutes ont besoin de retremper leur foi, leur courage et leur piété dans l'atmosphère d'un beau pèlerinage. De plus, au moment où l'on travaille à organiser les forces catholiques en ravivant, dans les âmes, avec les données de la foi, le sentiment des obligations et de la discipline chrétiennes, il est bon que les jeunes filles collaborent à ce mouvement de renouveau spirituel. Que les conseillères assistent donc à la séance d'études pour s'instruire et se concerter sous la direction de M. le vicaire général Joncour et de leurs prêtres, sur les tâches essentielles, qui leur conviennent et sur les méthodes appropriées pour les bien remplir. Des rapports nombreux et suggestifs sont déjà parvenus au secrétaire.

Rumengol. — **Grand Pardon de la Trinité**, sous la présidence de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon. — *Vendredi 5 Juin :* A 10 heures, messe ; — à 5 heures du soir, vêpres, confessions ; à 9 heures, chapelet et prières aux intentions des pèlerins, confessions ; à 10 h. 30, fermeture de l'église.

Samedi 6 : Messes d'heure en heure à partir de 5 heures ; à 11 heures, grand'messe chantée par M. Moré, curé-doyen de Huelgoat ; sermon par M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon ; — à 3 heures du soir, vêpres, bénédiction ; à 7 heures, procession des miracles ; à 9 heures, chapelet et prières aux intentions des pèlerins. L'église reste ouverte toute la nuit.

Dimanche 7 : A 2 heures, messe avec chants ; puis messes d'heure en heure ; à 11 heures, grand'messe chantée par M. le chanoine Treussier ; sermon par M. Moré ; — à 3 heures du soir, vêpres, allocution de Mgr l'Evêque, procession, bénédiction.

N. B. — 1° Dispense de l'abstinence du samedi est accordée aux pèlerins de Rumengol durant leur séjour sur le terrain de cette paroisse.

2° *Le samedi et le dimanche,* tous les trains omnibus s'arrêteront au passage à niveau 543, situé à 2 kilomètres de Rumengol.

3° *Le dimanche,* les trains supplémentaires suivants seront mis à la disposition des pèlerins :

a) Un train partant de Quimper vers 7 h. 15 (à Rumengol vers 8 h. 45) et arrivant à Landerneau vers 9 h. 45 ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

b) Un train partant de Quimper vers 3 h. 30 du soir (à Rumengol vers 5 heures) et arrivant à Landerneau vers 6 heures ;

c) Un train partant de Landerneau à 7 h. 28 (à Rumengol vers 8 h. 25) et arrivant à Quimper vers 10 heures ;

d) Un train partant de Landerneau vers 3 h. 30 du soir (à Rumengol vers 4 h. 30) et arrivant à Quimper vers 6 heures.

Les trains supplémentaires s'arrêtent à toutes les gares et y prennent les pèlerins.

Saint-Anne d'Auray. — **Pèlerinage des Veuves de Bretagne, d'Anjou et de la Vendée**, sous la présidence de Mgr Gouraud. — Le Comité de l'Union des Veuves a pris l'initiative de convoquer *le dimanche 21 Juin*, à Sainte-Anne, les veuves de Bretagne, d'Anjou et de la Vendée. Il espère que cet appel sera entendu par un grand nombre, désireuses de solliciter les secours de la « Bonne Mère » et lui confier leur foyer.

Programme : Procession à 9 h. 30 ; grand'messe à 10 heures, allocution ; après la messe, réunion au théâtre breton. — A 1 heure, bénédiction.

Prière aux bulletins paroissiaux de reproduire cette note.

A tous les Amis du Sacré Cœur. — En cette Année Sainte, si riche en faveurs spirituelles, le Souverain Pontife daigne, pour la sixième fois, accorder à la Journée de Prière et de Pénitence du 18 Juin, veille de la fête du Sacré Cœur, une Indulgence Plénière, applicable seulement aux âmes du Purgatoire.

Cette pieuse pratique, accueillie partout avec enthousiasme, semble avoir acquis droit de cité non seulement en France et en Europe, mais dans l'univers entier.

Sur le lac de Génésareth, la barque des Apôtres, battue par la tempête, allait sombrer. Leur foi intrépide eut raison de la mer en furie : « Seigneur, sauvez-nous, nous périssons ! »

Que ce même cri d'angoisse éperdue retentisse d'une extrémité du monde à l'autre, et le Cœur de Jésus aura pitié de nous.

Entraînons donc à notre suite toutes les âmes généreuses.

Que cette Journée de Prière et de Sacrifice, suivie d'une nuit d'adoration, se termine le 19 Juin par une communion générale pour notre Bien-Aimé Pontife Pie XI, et la fête du Sacré Cœur sera aussi la Journée du Pape.

Les personnes désireuses de se procurer images, médailles, statues (2 modèles) et petite vie de saint Jean Eudes peuvent s'adresser au P. Pinas, rue Humbold, 25, Paris, (14e).

Concours de poésie en langue française. — La « Procure générale de Musique religieuse », 3, rue de Mézières, Paris-6e, organise un concours de poésie dont le but essentiel est de fournir aux musiciens des textes rimés de valeur littéraire, dans le genre rligieux et profane.

Il sera attribué 1.000 fr. de prix. Programme détaillé sur demande.

Le Curé d'Ars
(1786-1859)

L'amour de Dieu ! C'est par là que se rapprochent la Mère Barat et le Curé d'Ars, si dissemblables qu'ils aient pu être dans leur mission et leur apostolat.

Il y avait, en 1818, une petite paroisse du diocèse de Belley, sise à la naissance du plateau des Dombes et qui s'appelait Ars. Ars, nom de gloire aujourd'hui, connu jusqu'au bout du monde ; en ce temps-là, parfaitement ignoré. Lorsque l'abbé Vianney en fut nommé curé, on lui dit : « C'est une paroisse où il n'y a pas d'amour de Dieu : vous en mettrez ! » C'était une prophétie.

De fait, Dieu n'était pas aimé dans Ars. On n'y était pas plus méchant qu'ailleurs ; mais, comme on y aimait beaucoup danser et boire — ce qui arrive en bien d'autres lieux — on avait peu de goût pour les offices et pour l'église. Le pauvre curé le sentait bien quand il voyait les hommes bailler à son sermon ou à la messe et s'enfuir au plus vite, avant qu'elle ne fût achevée, sur la place. Presque pas de communions, même à Pâques ; bref, une paroisse perdue.

Mais elle avait un saint pour curé. Dès la première minute, il fut à l'œuvre avec passion, avec habileté aussi. Il était paysan comme ses paroissiens et connaissait leurs susceptibilités ; il avait leur inlassable patience. Il commença par aller les voir chez eux, tous et souvent. Il leur parlait de leurs travaux et de leurs intérêts, en homme qui s'y connaît. Leur âme, certes, y venait aussi, mais non pas d'abord et la première. Comme ils aimaient à l'entendre parler en tête-à-tête et que ses sermons leur plaisaient, tellement ils étaient simples et à leur portée, ils allèrent au sermon. Leur église était misérable, il l'agrandit et l'embellit. On chuchotait dans le village que le curé était un saint. On parlait de ses aumônes inépuisables, qui s'expliquaient par ce fait qu'il ne gardait rien pour lui. Il ne mangeait qu'une fois par jour des pommes de terre, qu'il cuisait à l'eau une fois par semaine. Il avait bien un lit, mais sans matelas ; il l'avait donné à un malade et l'avait remplacé par deux fagots de branches sèches. Puis, il priait beaucoup, il priait toujours, de nuit, de jour, dans le silence de son église ou de sa cellule. Il achetait là le salut de ses chers paroissiens d'Ars. « Oh ! que de grâces Notre-Seigneur m'accordait en ce temps-là : j'obtenais de lui tout ce que je voulais ! »

Il en obtint, non pas tout de suite, mais en deux ans, un complet renouvellement de la paroisse. « Mes frères, disait-il à la fin d'un jubilé, Ars n'est plus Ars. » Et c'était vrai. On n'y blasphémait plus ; on n'y travaillait plus le dimanche ; on y communiait même pendant la semaine ; tous les hommes faisaient leurs Pâques ; aucun ne manquait la messe du dimanche, beaucoup venaient aux vêpres et disaient dévotement le chapelet. Les quatre cabarets du village avaient fermé leurs portes, faute de clientèle et une admirable charité régnait entre tous les habitants.

Mais tout cela n'était qu'un prélude. Les curés du voisinage,

Archives diocésa. s e Quimper et Léon

qui ne se méprenaient pas sur la cause d'une pareille conversion, voulurent avoir chez eux le curé d'Ars. Il s'y prêta et devint missionnaire. Les mêmes merveilles se produisirent autour de sa personne qui, de plus en plus, rayonnait le bon Dieu. Le bon curé s'effraya de tout le tapage qui commençait à se faire autour de son nom et il décida, après des essais toujours déjoués, de s'en aller d'Ars pour s'enfermer dans une Chartreuee lointaine. C'était la nuit du 3 au 4 Septembre 1855. Il avait, la veille, installé un vicaire. A minuit, il sort de chez lui, prêt à fuir. Soudain, le tocsin sonne. Des hommes, qui croient qu'il y a le feu, arrivent avec des seaux ; d'autres, pris de peur, portent des bâtons ou leur fusil. Quand ils ont compris, ils font cercle autour de leur curé, bien marri d'avoir été découvert et ils le conjurent de ne pas les quitter. « Monsieur le Curé, demeurez avec nous ! » Le vicaire y va de sa supplication, qui, bientôt, tourne au sermon. Il se sent fort, car, autour de lui, tout le monde sanglote. Le curé ne dit rien. Il entre dans l'église, va se prosterner dans le chœur où il prie longtemps et puis, tout droit, il se dirige vers son confessionnal.

Il revenait au lieu providentiel de son miraculeux apostolat. Désormais, il ne missionnera plus ; et, pourtant, il y aura dans Ars, une mission perpétuelle. L'ordre habituel est renversé : ce n'est plus le missionnaire qui va vers les âmes ; les âmes viennent, comme vers Dieu devenu visible, vers le pauvre curé d'Ars. On y est venu de toute la France et du monde entier : cardinaux, évêques, hommes d'Etat, professeurs, ont défilé dans la pauvre église et ont voulu parler au saint, le consulter, se confesser. Seize heures par jour, le curé était au confessionnal. Patiemment, les hommes faisaient queue, attendant leur tour, une journée et plus. Qu'avait donc de si extraordinaire le pauvre M. Vianney ? C'était un paysan d'intelligence moyenne et que les livres avaient toujours rebuté ; il n'était ni théologien, ni lettré ; mais il suffisait de rencontrer son regard d'ange, ou de l'entendre prononcer le nom du bon Dieu, pour découvrir une âme de saint. On venait voir un saint et c'était chose infiniment plus rare que de rencontrer un savant ou un puissant orateur. « L'amour de Dieu, c'était sa partie ! » De cet amour, appuyé sur une effroyable abnégation de lui-même, lui venaient des lumières étonnantes qui lui permettaient de lire dans les consciences et dans l'avenir ; là, il puisait ces mots, ces élans, qui renversaient toutes les résistances et fondaient toutes les incrédulités. « On ne saura jamais, disait-il lui-même sans orgueil, combien de pêcheurs ont rencontré leur salut à Ars ! »

La canonisation du Curé d'Ars est celle du sacerdoce et du ministère humble et caché du curé de village. D'innombrables presbytères de France, ayant économisé même sur leur pain et sur leur soutane usée, des prêtres viendront à Rome acclamer un des leurs à son entrée dans la gloire. Le Curé d'Ars les reconnaîtra, car ils ont hérité de son cœur. Ah ! qu'il remplisse leurs rangs horriblement éclaircis par la persécution et la guerre ; qu'il prenne en pitié les églises en ruines et les âmes françaises qui s'éloignent de Dieu.

Diffamateurs condamnés. — Il y a quelques semaines, un sieur Breville, de son vrai nom Armand Bourderie, donnait à Tours une conférence dont le sujet était nettement diffamatoire, à l'endroit des prêtres catholiques en particulier. Un tract rempli de calomnies abominables avait été distribué dans les rues de la ville de Tours.

Le clergé de Touraine, par l'organe de son syndicat professionnel, fit dresser constat et intenta une action en justice contre le diffamateur.

Le syndicat professionnel du clergé de Touraine vient d'avoir gain de cause : le 9 Mai, après plaidoirie de Me Herpin, le tribunal correctionnel de Tours condamnait le sieur Breville à 3 mois de prison, 1.000 francs d'amende et 2.000 francs de dommages et intérêts.

L'arrêt indique nettement le motif : le calomniateur est condamné pour avoir fait imprimer et distribuer sur la voie publique des tracts *injurieux et diffamatoires* contre les prêtres catholiques.

BIBLIOGRAPHIE

P. TÉQUI, Libraire-Editeur, 82, rue Bonaparte, Paris VIe.

CHAPON (Mgr). — **Conférences spirituelles aux Religieuses de la Visitation d'Orléans.** IIe série. In-12, 7 fr. 50 ; franco, 8 fr. ; étranger, 8 fr. 50.

On goûtera ici des pages aussi touchantes que solides sur les principales Fêtes : Immaculée-Conception, Noël, Epiphanie, Purification, Saint-Joseph, Passion (6 instructions), Ascension (3 instructions), Pentecôte, Nativité de Marie (3 instructions), Toussaint (2 instructions), S. Augustin (2 instructions). Trois instructions sur la Présentation (Rénovation des vœux), un Triduum sur la Persévérance, instructions pour Cinquantenaire, pour Oblations de Tourières, Panégyrique de sainte Marguerite-Marie. *(Ami du Clergé.)*

LE FINISTÈRE EN AUTOMOBILE. — Circuit au départ de Quimper du 1er Juin au 30 Septembre 1925. — (**Départ et retour à la gare.**) — CIRCUIT I. — *Tous les jours :* Plozévet, Pont-Croix, Audierne, Pointe-du-Raz, Saint-Thugen (Chapelle), Confors, Douarnenez, Locronan. — Prix du transport par place : 35 fr.

CIRCUIT II. — *Les lundi, mercredi et samedi :* Locronan, Sainte-Marie-du Menez-Hom, Morgat, Pointe-des-Pois, Camaret, Le Fret, Lanvéoc, Le Faou, Châteaulin, Quilinen. — Prix du transport par place : 40 fr.

CIRCUIT III. — *Les jeudi et dimanche :* Trégourez, Châteauneuf-du-Faou, Saint-Herbot, Huelgoat, Roc'h-les-Trévezel, Brasparts, Les Trois-Fontaines. — Prix du transport par place : 40 fr.

Les départs ont lieu à 8 h. 45, les retours vers 18 h. 45.

CIRCUIT IV. — *Les mardi et vendredi* (départ à 8 h. 45, retour vers 19 h. 15) : Pont Aven, Quimperlé, Forêt de Pont-Calleck, Kernascleden, Chapelle-Sainte-Barbe, Le Faouet, Chapelle-Saint-Fiacre, Rochers du Diable. — Prix du transport par place : 45 fr.

CIRCUIT V. — *Tous les jours* (départ à 13 h. 30, retour vers 18 h. 45) : Loctudy, Phare d'Eckmühl, Saint-Guénolé, Penmarch, Pont-l'Abbé. — Prix du transport par place : 20 fr.

CIRCUIT VI. — *Tous les jours* (départ 13 h. 30, retour vers 18 h. 45) : Bénodet, Beg-Meil, Fouesnant, La Forêt, Concarneau, Château de Kéryolet. — Prix du transport par place : 20 fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Prix spéciaux : Circuit I, V, VI et un autre au choix ; 105 fr. ; — Pour les 6 circuits : 180 fr.

Pour tous renseignements et location des places, s'adresser au correspondant de la Cie d'Orléans, 10, boulevard de Kerguelen, à Quimper.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

FÊTES DE PENTECOTE 1925. — Train express supplémentaire de toutes classes, le 30 Mai : entre Paris-Austerlitz (dép. 20 h. 32) et Quimper (arr. 7 h. 21) avec rame directe pour le Croisic (arr. 6 h. 55).

La location dans les trains *partant de Paris-Austerlitz* s'effectuera à la gare de Paris-Austerlitz et à celle de Paris-Quai d'Orsay. Les voyageurs munis de billets au départ du Paris-Quai d'Orsay et qui louent leurs places à cette gare ne paient pour cette location que la moitié du tarif, soit **1 fr. 50** en 1re et en 2e classe et **0,75** en 3e classe.

Voitures à bogies et intercirculation de toutes classes.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches placardées dans les Gares.

JEUNE HOMME, 25-30 ans, marié de préférence, instruit et actif, *est demandé pour conduite de machine à composer*. Apprentissage payé. - S'adresser à la *Semaine religieuse*.

TRONCHET — **Nogent-le-Rotrou (E.-et-L.)**
PIANOS & HARMONIUMS modèles récents très avantageux, garantis franco et crédit.
MOBILIER D'ÉGLISE. Chaises pliantes en fer.

FOURNITURES GÉNÉRALES
DE TOUT CE QUI CONCERNE
LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE, PIÈCES DE THÉATRE, ETC.
POUR PATRONAGES
Ch. Thomas
— QUIMPER —
24, rue du Parc (entre les Magasins Saint-Remy), et 8, quai du Steïr.



FONDERIE DE CLOCHES
Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804
Société Anne des Etablts GRIPON Sucr
L. AMELINE, Directeur
59 & 61, rue Yves-Collet, **BREST** (Fin.) Tél. 2.64
BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS
BEFFROIS en fer & en bois.
Références, Devis et Catalogues sur demande
FOURNITURES ET RÉPARATIONS
LIVRAISON RAPIDE

40e Année. Vendredi 5 Juin 1925. No 23.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 7 Juin. — **LA TRES SAINTE TRINITÉ. Double de 1re classe avec octave. Blanc.**
A la messe, mémoire du dimanche (1er après la Pentecôte). — A vêpres, mémoires du suivant (transféré au 30 Mai) et du dimanche.
Lundi, 8. — **Ste Jeanne d'Arc, Vierge. Double de 2e classe. Blanc.**
Mardi, 9. — **SS. Prime et Félicien Martyrs. Simple. Rouge.**
Mercredi, 10. — **Ste Marguerite, Reine, Veuve. Semi-double.**
Jeudi, 11. — **LE TRÈS SAINT SACREMENT. Double de 1re classe avec octave. Blanc.**
Vendredi, 12. — **De l'octave. Semi double. Blanc.**
Samedi 13. — **De l'octave. Semi-double. Blanc.**
Dimanche, 14. — **2e après la Pentecôte. Solennité du T. Saint Sacrement.**

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Kerfeunteun	**du 7 au 8 Juin.**
Arzano	**du 9 au 13 —**
Ile de Sein	**le 14 Juin.**

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. A la nouvelle de la catastrophe de Penmarc'h, Monseigneur l'Evêque, profondément ému, s'est empressé de transmettre de Rome, dans les termes suivants, par l'intermédiaire de M. le Recteur, ses condoléances aux familles éprouvées :

Rome, le 27 Mai 1925.

Cher Monsieur le Recteur,

C'est de Rome que je vous adresse mes condoléances pour les familles des victimes de la catastrophe du 23 Mai. Le courage des héroïques sauveteurs ajoute à l'immense sacrifice un caractère de noblesse chrétienne qui rend la triste scène plus sublime encore que douloureuse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dites à la population que je prie avec elle pour ces âmes que Dieu a consolées dans leur mort. Je pleure avec tous les parents en deuil et surtout avec les veuves et les orphelins si éprouvés.

Dans mon audience, je ferai part au Pape de la grande douleur des habitants en deuil et il ne manquera pas de bénir ceux qui ont donné leur vie pour leurs frères et les survivants qui mêlent leurs larmes à leurs prières.

Veuillez agréer, cher Monsieur le Recteur, l'assurance de mon paternel dévouement en N. S.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Monseigneur l'Evêque nous a adressé de Rome, le 28 Mai, le télégramme suivant : « Avons été reçu aujourd'hui par le Saint Père, qui bénit paternellement MM. les Vicaires généraux, le Chapitre, le Séminaire, les communautés, les collèges, les écoles et tous les fidèles, et encourage ardemment les personnes dévouées aux œuvres. Sa Sainteté priera pour les victimes de Penmarc'h et pour leurs familles. »

III. Monseigneur l'Evêque, devant poursuivre sa visite pastorale, même le jour de la fête du Sacré Cœur, se propose de donner aux fidèles quelques détails sur son voyage de Rome, le dimanche 14 Juin, à l'issue des vêpres, à la Cathédrale.

IV. Décès — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Maguet, recteur de Ploudaniel, décédé le 30 Mai.

V. Souscription pour le Congrès Eucharistique National de Rennes

(1er - 5 Juillet 1925)

Curé de Saint-Corentin . . .	20f	M. Le Bars, économe de Saint-Charles, Kerfeunteun . . .	10f
Anonyme, Saint-Corentin . .	5	Les Croisés de l'école Saint-Laurent, Lambézellec . . .	20
Anonyme, Quimper.	10	Saint-Urbain	30
Augustines, Pont-l'Abbé. . .	20	Lampaul-Ploudalmézeau. . .	10
Recteur de Pouldreuzic . . .	10	Tréflez	15
Vicaire — . . .	10	M. le Supérieur de l'Ecole Notre-Dame de Bon-Secours, Brest	20
Recteur de Plovan	10		
M. Le Moan, directr de Saint-Charles, Kerfeunteun . . .	10		
Lopérec.	25		

VI. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Juin.	*Matin.*	*Soir.*
Lundi, 8. . . .	Saint-Martin de Brest.	Saint-Michel.
Mardi, 9. . . .	Adoration. — Pss du Pilier-Rge.	Paroisse du Pilier-Rouge.
Mercredi, 10.	Les Carmes	Ecle N.-D de Bonne-Nouvelle.
Jeudi, 11. . . .	Saint-Louis	Collège N.-D. de Bon-Secours.
Vendredi, 12.	Recouvrance	Collège Saint-Louis.
Samedi, 13 . .	La Retraite.	

M. le vicaire général Joncour accompagnera Monseigneur,

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Ier Dimanche après la Pentecôte, fête de la Sainte Trinité :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand' messe) et 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures. — A 8 heures, réunion des confréries et du scapulaire : chapelet, procession, bénédiction.

Mercredi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Jeudi, fête du T. Saint-Sacrement et de la Confrérie : exposition à 8 heures, procession, bénédiction.

Vendredi : confession des petits enfants. — A 8 heures du soir, sermon du Triduum préparatoire à la solennité du T. Saint-Sacrement, par M. Brinquin, professeur à Saint-Yves, amende honorable au Sacré Cœur, bénédiction.

Samedi : à 8 heures, sermon du Triduum.

Dimanche : messes à 6, 7, 8 heures, grand'messe à 9 heures, procession. A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — A l'issue des vêpres, sermon de Monseigneur l'Evêque.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Trinité (7 Juin) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Vendredi : 8 heures du soir, réunion en l'honneur du Sacré Cœur, bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis de service. — Le service de huitaine de M. Maguet, recteur de Ploudaniel, aura lieu *le mardi 9 Juin*, à 10 h. 30.

A la veille du Ve Congrès Eucharistique National.

— 1° Avis de la Commission de Propagande. — *L'Affiche artistique* du Congrès *vient de paraître :* cette page très intéressante, traitée par une ancienne élève, premier prix de notre école des Beaux-Arts, sous forme d'un vieux vitrail gothique, a été composée pour la gloire de l'Eucharistie, et en l'honneur de nos Saints Patrons, Saint Anne et Saint Melaine, et des nouveaux Saints de France, le Père Eudes, le Curé d'Ars et Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Elle sera expédiée cette semaine aux paroisses du Diocèse et dans toute la France. On la trouvera, comme toutes *les autres publications*, dans les librairies indiquées et au Secrétariat Général, 6, rue Martenot.

Cartes de Congressistes (en vente au Secrétariat et dans tous les dépôts). — Première catégorie : *pour une journée* (Carte *Bleue*), 3 francs, sans garantie de chaise ; droit à l'*Insigne*.

Deuxième catégorie : Pour *toutes cérémonies* et *séances* du Congrès (droit à l'*Insigne* et au *programme*), carte *Mauve*, 10 francs ; carte *Orange* (la plus avantageuse), 20 francs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

N. B. — Le *compte rendu* du Congrès, beau volume in-8° illustré (vendu 10 francs en librairie) sera envoyé gratuitement aux porteurs de la carte *Orange*.

Carte *Blanche* envoyée gratuitement aux Bienfaiteurs du Congrès et Souscripteurs de 100 francs ayant donné leur adresse. (Réduction de 25 °/₀ pour ecclésiastiques et religieux. Conditions spéciales pour chefs de groupes et établissements.)

2° Avis de la Commission des Etudes. — Les rapports, les communications et les vœux de nature à intéresser les Congressistes devront être soumis à M. le vicaire général Pouët, président de cette commission, avant le 15 Juin. Ils devront traiter directement de l'Eucharistie.

3° Avis de la Commission des Cérémonies et des Chants. — A) La *première messe de Dumont* sera chantée à la messe pontificale de la clôture du Congrès par la foule alternant avec la Psallette des Grand et Petit Séminaires.

B) Une cantate et des cantiques ont été composés pour le Congrès. On les trouvera *en nombre* aux dépôts ordinaires.

4° Avis de la Commission des Réceptions. — Une liste d'hôtels et de restaurants de Rennes, où les Congressistes trouveront avec le confort désiré des prix divers de séjour, va être éditée. Elle sera adressée (avec un plan de Rennes offert par le Syndicat d'Initiative) à qui la demandera en même temps que la Carte du Congrès (en joignant un timbre pour la réponse) au Secrétariat général.

Des chambres chez l'habitant pour tous Congressistes, et des pièces à un ou plusieurs lits dans nos Institutions religieuses pour *dames* et *jeunes filles*, et au Grand Séminaire pour le *Clergé* seront attribuées à ceux qui devront séjourner pendant *toute la durée* du Congrès.

Les membres du Clergé pourront prendre leur repas en commun soit au Grand Séminaire (rue de Brest), soit à l'Institution Saint-Martin (rue d'Antrain), soit à l'Ecole Saint-Pierre (rue de la Santé), à la condition de prévenir MM. les Economes avant l'ouverture du Congrès par une carte indiquant la durée du séjour et le nombre des repas désirés.

Des détails complémentaires pour les logements et les tables communes seront donnés ultérieurement, ainsi que le programme de la *Journée des Enfants* et de la *Clôture*.

Des abris seront préparés pour les Groupes qui s'annonceront pour ces grandes manifestations de piété.

N. B. — Il y a tout intérêt à donner son *adhésion* au plus tôt.

La Journée eucharistique des Enfants. — Si la grande solennité de la Fête-Dieu est l'hommage offert à la Sainte Eucharistie au nom de la grande famille paroissiale, et la réparation des froideurs, négligences et irrévérences locales et familiales à l'égard du Dieu caché, l'œuvre des Congrès Eucharistiques nationaux a pour but de prosterner une nation tout entière aux pieds

du Sauveur méconnu, abandonné, rejeté des lois et de la vie publique, alors que rien ne vit que par son souverain pouvoir et sa souveraine bonté.

Or, dans une nation il faut surtout envisager l'avenir, la génération qui monte, et c'est celle-là que, par les lois scolaires et le laïcisme, on veut arracher au Cœur de Jésus, et jeter dans l'impiété, alors que le Divin Maître a fait entendre le cri de son amour : « Laissez donc les petits enfants, ne les empêchez pas de venir à moi ! » Et pour marquer le prix qu'il attachait à leur tendresse, il les prenait sur ses bras et sur son Cœur, les caressait et les rendait à leurs mères après les avoir bénis.

Les enfants ont donc une mission à remplir dans un Congrès Eucharistique National, et voilà pourquoi, comme l'année dernière au Folgoat, à Rumengol, à Notre-Dame des Portes, à la Salette, à Kernitroun, à Sainte-Anne du Porzic, à Sainte-Anne la Palue, à Notre-Dame de Penhors, à Notre-Dame de la Joie, à Notre-Dame de Roscudon, à Notre-Dame de Berven, à Notre-Dame des Cieux, à Notre-Dame de Grâces, à Notre-Dame de la Clarté, à la Mère-de-Dieu, à Sainte-Anne de Fouesnant, et tant d'autres sanctuaires vénérés dans notre cher diocèse, nos enfants feront, le jeudi 2 Juillet prochain, en union avec les grandes fêtes nationales de Rennes, leur pèlerinage eucharistique.

Cette journée des enfants doit comprendre trois actes solennels : 1° autant que possible, une communion générale, soit dans les paroisses avant le pèlerinage, soit dans le sanctuaire du pèlerinage ; 2° une réunion de causerie catéchistique, sur le mystère de l'Eucharistie, sur la communion, la messe, et aussi sur les vocations sacerdotales, dont les prières des enfants obtiendront du Ciel la floraison et la mise à fruit : *Rogate Dominum messis...* ; 3° une procession eucharistique, et une consécration solennelle des enfants et de leurs familles.

Le succès si grandiose et si consolant de l'année dernière sera encore plus beau cette année, car c'est la Bretagne qui a été appelée à prendre la tête du mouvement national en 1925.

Monseigneur l'Evêque sera heureux et fier, pendant qu'il prendra part aux grandes journées de Rennes, de sentir que dans son cœur de Père, il apportera l'hommage de tous les petits enfants de son diocèse, comme de tous ses diocésains, à la Sainte Hostie dans son triomphe national.

— **Les délégations paroissiales,** *le dimanche 5 Juillet, à Rennes.* — Le départ de Brest se fera par le train de 20 h. 20 ; arrivée à Rennes, minuit 47.

Le train de Quimper part à 19 h. 38 et arrive à Rennes à minuit 28.

L'adoration nocturne nous réunira à Rennes, à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle.

Le départ se fera la nuit suivante, à 2 h. 14 pour Brest, et à 2 h. 47 pour Quimper.

Archives diocésa s e Quimper et Léon

Dates et Lieux des Examens des Certificats d'Etudes libres

DATES des Examens	PRESIDENTS DES COMMISSIONS		
	M. NICOL	M. GRILL	M. SALOMON
18 Juin			Scaër
20 —		Fouesnant	
23 —	Concarneau 1er et 2e d.		Saint-Thégonnec
25 —	Pont-Croix 1er degré	Lesneven 1er deg. F.	Saint-Pol 1er degré
26 —	— 2e degré	— 2e deg. G.	— 2e degré
27 —		— 2e d. F. et G.	Hanvec
29 —	Briec	Plouescat 1er degré	
30 —	Pleyben	Plabennec 1er degré	Le Conquet
1er Juillet		— 2e degré	Saint-Renan 1er deg.
2 —	Pont-l'Abbé 1er deg.		— 2e deg.
3 —	— 2e deg.	Plougastel	Brest 1er d. Garçons
6 —	Elliant	Landivisiau 1er deg.	Douarnenez 1er deg.
7 —	Carhaix 1er et 2e deg.	— 2e deg.	— 2e deg.
8 —	Riec		
9 —	Châteauneuf 1er deg.	Crozon	Lannilis 1er degré
10 —	— 2e deg.		— 2e degré
13 —		Ploudalmézeau	Le Relecq
15 —	Quimperlé 1er degré	Landerneau 1er deg.	Morlaix 1er degré
16 —	— 2e degré	— 2e deg.	— 2e degré
17 —	Châteaulin 1er degré	Brest 1er deg. Filles	Quimper 1er degré
18 —	— 2e degré	— 2e d. G. et F.	— 2e degré

N. B. — Si dans certains centres les dates coïncidaient avec la Retraite ou la Communion, prière de m'avertir tout de suite. — Les droits d'examen sont de 1 fr. pour le 1er degré ; de 1 fr. 50 pour le deuxième.

Ligue d'Action Catholique. — Sans se laisser plus longtemps impressionner par les palabres de la campagne électorale, les Comités reprennent leur travail de propagande et de recrutement. M. l'abbé Le Reste et M. du Frétay ont eu, à Saint-Nic, 400 auditeurs, et à Telgruc 150 auditeurs, le 24 Mai.

M. l'abbé Le Goasguen donnait à Ouessant, le 19 Mai, une conférence devant 300 auditeurs, un grand nombre d'autres n'ayant pu entrer dans la salle. Aussitôt après la réunion, les adhésions furent données et on recueillit séance tenante 43 abonnements au *Bulletin* diocésain.

Le 21 Mai, M. l'abbé Le Goasguen réunit à Molène le Comité paroissial, puis l'assemblée générale des hommes, et enfin, le soir, l'assemblée générale des femmes. Sa conférence fut écoutée par cette population chrétienne et laborieuse avec la plus grande attention, et les adhésions furent là aussi recueillies séance tenante.

En passant au Conquet, le 18 Mai, M. Le Goasguen avait vu le Comité de cette paroisse et avait été heureux d'y trouver des hommes avertis et ne demandant qu'à se dévouer. Le 24 Mai, c'était le tour de la paroisse de Plougonvelin, dont le Comité prit des résolutions d'organisation pratique. Le dimanche soir 31 Mai, à Lesneven, devant le Comité et les délégués de quartier, nouvelle causerie

devant plus de 40 membres, et enfin le mardi 2 Juin, à Landerneau, en présence du Comité et d'un grand nombre de jeunes, causerie sur l'importance et le but immédiat de l'organisation.

A l'occasion de la tournée pastorale, Monseigneur a vu dans toutes les paroisses les Comités de la Ligue et leur a montré l'importance de l'organisation et de la propagande, si nous voulons garder notre pays chrétien.

QUIMPER. — **Une fête de cinquantaine à la maison de Kernisy.** — Le jeudi 18 Mai, Kernisy est en fête : c'est le jubilé d'or de la Mère Saint-Jean l'Evangéliste. Un nombreux clergé, un groupe compact de religieuses représentant les diverses communautés de la ville, viennent prendre part à la fête, s'unir à la vénérable jubilaire pour remercier avec elle la Bonté divine.

A 10 heures, la messe solennelle est chantée par M. le chanoine Quéinnec, messe en plain-chant, bien simple, mais combien belle et expressive !... L'office de l'Ascension et l'ordinaire de la messe *Cum jubilo* sont exécutés avec un talent et une piété remarquables par les « enfants » de Kernisy, qu'accompagne, avec sa maîtrise habituelle, M. Mayet, l'organiste de la cathédrale.

A l'Evangile, le P. Le Provost adresse à la jubilaire, sa compatriote, un discours éloquent, onctueux et plein de charme. Elevée au sein d'une famille profondément chrétienne, celle que nous fêtons se consacre tout d'abord à l'enseignement... Mais bientôt l'appel du Maître se fait entendre ; et la jeune institutrice quitte son poste de dévouement, pour un autre où il faudra encore se donner davantage ; où, au lieu de fillettes à instruire, il y aura de grandes jeunes filles à affermir dans la vertu, à former à la piété, et qui sait ? à ramener au bon Dieu. Et elle entre à la Miséricorde de Laval. Après son noviciat, elle occupe divers emplois à la Maison-Mère, et à Saint-Joseph-des-Champs. Mais sa santé délicate semble réclamer l'air du pays natal, et la Mère Saint-Jean vient à Quimper où, depuis 42 ans, elle se dévoue, inlassable, modèle de douceur et de bonté exquise. Dieu seul sait le bien qu'elle a fait aux âmes par sa tendre charité. « Dieu est bon, explique l'orateur ; et la bonté vient de Dieu en vous, ma Sœur, et, de vous, elle rejaillit sur les âmes qui vous entourent, pour d'elles remonter à Dieu avec le parfum des vertus... Un demi-siècle au service de Dieu dans le dévouement aux âmes, comme c'est beau et méritoire ! Pour tout cela, avec vous, louange et merci à Dieu. »

L'après-midi, séance récréative présidée par M. le vicaire général Joncour. Séance intéressante à tous égards : couplets à la jubilaire, chantés avec goût, pièce à fond évangélique, rendue avec un naturel parfait et une grande distinction.

Belle et bonne journée où Dieu a été dignement loué, où l'on s'est bien diverti, et où il nous a été donné de constater une fois de plus l'esprit de famille qui unit « Mères » et « enfants », la joie franche et claire qui règne à la « Miséricorde ».

A la vénérable jubilaire, nos meilleurs vœux ! *Ad multos annos.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Brest, *Collège Saint-Louis.* — **1re Communion solennelle.** — La 1re Communion solennelle du Collège Saint-Louis a eu lieu le jeudi 28 Mai, avec un éclat inaccoutumé. La chapelle de l'établissement étant insuffisante pour recevoir tous les élèves et leurs parents, la direction du Collège avait décidé que toutes les cérémonies se feraient dans l'église paroissiale, mise gracieusement à sa disposition par Mgr Roull.

La fête, favorisée par le beau temps, fut splendide. On remarqua beaucoup, dans les rues de Brest, le long défilé des élèves, revêtus de leur bel uniforme, marchant deux à deux, dans un ordre impeccable.

La grand'messe, en chant grégorien par les élèves du Collège, fut d'une exécution remarquable ; les cérémonies de la Rénovation des Vœux et de la Consécration à la Sainte Vierge furent très touchantes.

M. l'abbé Loaëc, vicaire à Saint-Martin, prit la parole à diverses reprises.

M. l'abbé Hervé, aumônier de l'hôpital maritime, chanta la grand'messe.

La décoration de l'autel était splendide. Mais ce qui frappa le plus tous les assistants, ce fut le recueillement et la piété des élèves du Collège, communiant à la Sainte Table, accompagnés de leurs professeurs et de leurs parents.

Belle et réconfortante journée, qui fait le plus grand honneur à l'enseignement libre.

— Souscription du Collège pour les sinistrés de Penmarc'h. — M. le Directeur du Collège Saint-Louis a expédié à M. le Curé de Penmarc'h la somme de 700 francs, produit d'une souscription faite parmi les professeurs et les élèves de l'établissement.

Ergué-Armel. — **Retraites paroissiales.** — Depuis de longues années, la paroisse d'Ergué-Armel n'avait pas eu de retraite de jeunes filles. Aucune retraite de mères de famille n'y avait jamais été prêchée.

Désireux de renouveler la vie chrétienne dans la paroisse, M. le Recteur fit appel au concours des Pères Jésuites de Quimper. Le R. P. Le Jollec prêcha les exercices des deux retraites, aidé pour la première, du 17 au 21 Mai, par le Père Henry et le Père Colin, et pour la seconde, du 24 au 28 Mai, par le même Père Henry et le Père Person.

On pouvait se demander dans quelle mesure les exercices auraient été suivis, puisque la chose était pour ainsi dire nouvelle.

Mais, préparées avec soin, ces deux retraites ont pleinement réussi. La retraite des jeunes filles donna en effet 233 communions, et la retraite des mères de famille 380.

C'est assurément un résultat bien consolant dû à la grâce du bon Dieu qui remua les âmes, au dévouement des Pères qui ne

ménagèrent ni leur temps ni leur peine, à la bonne volonté des jeunes filles et surtout des mères de famille qui ne reculèrent devant aucun sacrifice pour assister aux instructions.

Mais toute œuvre spirituelle, pour porter des fruits, doit avoir un couronnement. Ce couronnement n'a pas manqué. M. le Recteur profita de l'occasion pour fonder une congrégation d'Enfants de Marie et une association de Mères de Famille.

Ces deux confréries seront désormais le noyau d'une vie chrétienne plus intense dans la paroisse et développeront la foi et la piété dans les familles.

Landerneau. — **L. P. D. F.** — Une réunion du Comité régional du Léon a eu lieu le 19 Mai, à la salle du patronage Saint-Houardon de Landerneau, gracieusement mise à la disposition des Ligueuses. La séance était présidée par Mme la comtesse de Guébriant assistée de M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon, et de M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix. A cette réunion étaient présents M. l'abbé Thomas, recteur de Ploujean, et M. l'abbé Le Pape, recteur du Folgoat, aumônier-conseil ; ainsi que les présidentes, secrétaires et déléguées des Comités de Saint-Pol, Roscoff, Morlaix, Ploujean, Plouzévédé, Saint-Vougay, Cléder, Kerlouan, Kernilis, Landivisiau, Tréflévénez, Lanarvily et des correspondantes de paroisses.

Un coup d'œil sur ce qui a été fait dans le courant de l'année, nous donne un aperçu des travaux de la Ligue : prix de 400 fr. obtenu pour une Ligueuse de Plouguerneau au concours des mères ; — 2.500 signatures recueillies pour la lettre de protestation contre les menaces de persécution religieuse en Alsace ; lettre envoyée à tous les sénateurs et députés du Finistère ; — formation d'un groupe à Morlaix comptant aujourd'hui 1.225 membres et dont le bureau est ainsi constitué : présidente, la comtesse de Beaufort ; vice-présidentes, Mme Bienvenue et Mme Serrurier ; secrétaires, Mlle Artur et Mlle Boissais ; trésorières, Mlle Person et Mme Michel ; — à Kerlouan, formation d'un groupe de 360 membres ; présidente, Mme Cabon ; vice-présidente, Mme Abaléa ; secrétaire, Mlle Rosalie Uguen ; — à Plounéour-Trez, fondation d'un groupe de 300 Ligueuses ; — et Landivisiau, qui a déjà son bureau constitué, est en formation prochaine ; — création d'une permanence fonctionnant tous les samedis, à Morlaix.

Le bureau du Comité régional est complété par la nomination de deux vice-présidentes : Mme Philippe, de l'Ile de Batz, la plus ancienne présidente de groupe, en remplacement de Mme Baron, ancienne présidente du groupe de Sizun, décédée, et la comtesse de Beaufort, présidente du groupe de Morlaix ; et d'une secrétaire adjointe, Mlle Odeyé.

Lecture est faite de très intéressants rapports locaux, qui montrent toute la vitalité de la Ligue à Saint-Pol, Roscoff, Morlaix, et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dans ce dernier groupe nous notons très spécialement les fruits que donne déjà la permanence nouvellement fondée.

Une retraite est décidée pour les 7, 8, 9 Octobre ; elle aura lieu au couvent de Saint-François de Morlaix, suivie d'un congrès régional le 10 Octobre à Morlaix. Plusieurs conférences sont projetées pour Octobre, dans les groupes de Morlaix, Saint-Pol, Roscoff, Landivisiau, etc...

La présidente lit la lettre des Cardinaux et Archevêques donnant une direction si lumineuse à tous les catholiques de France. De cette réunion très intime et vraiment familiale chaque Ligueuse emporte un désir plus grand d'union afin de lutter efficacement contre le laïcisme envahissant, et de zèle pour seconder de toutes leurs forces la Ligue de Défense religieuse si nécessaire à l'heure actuelle.

Sainte Marie-Madeleine Postel

(1756-1846)

Julie Postel, qui devait prendre en religion le nom de Marie-Madeleine, naquit à Barfleur le 28 Novembre 1756. Cette âme d'élite, destinée à monter jusqu'aux plus hauts sommets de la perfection, n'avait pour ainsi dire pas connu d'enfance. A six ans, Julie quêtait déjà pour les pauvres et leur donnait son pain et ses chaussures. A neuf ans, le jour de sa première communion, elle promettait de s'employer, dans une chasteté perpétuelle, au service de Dieu et de son prochain.

Une vraie vocation d'institutrice l'attirait vers la jeunesse ignorante et négligée. La Révolution la trouvait à Barfleur à la tête d'une école qu'elle avait ouverte d'elle-même. L'absence des prêtres, réduits à se cacher pendant la Terreur, la montra sous un jour tout nouveau. Elle les remplaça. Elle réussit à garder toujours chez elle le Saint-Sacrement, dont son confesseur lui confia le dépôt. Des messes nocturnes se disaient dans son oratoire, et les fidèles y venaient recevoir, des mains d'un prêtre réfractaire, la Sainte Communion. Quand la maladie les retenait loin de cet oratoire clandestin, elle allait à eux, et imitant la pieuse audace de Tarcisius, elle leur portait, dissimulé sur son cœur, le réconfort du Saint Viatique, qu'elle tendait à leurs lèvres à l'aide de pincettes d'argent. Magnifique ministère qui lui valut d'être appelée parfois la « Vierge-prêtre ».

La paix rétablie lui permit de se donner entièrement à son occupation favorite, l'enseignement et la formation des âmes. Une de ses élèves, douée du don de double-vue, lui résuma ainsi, par avance, les diverses étapes de sa carrière de fondatrice de congrégation religieuse : « Vous formerez une communauté à travers de grandes tribulations, vous demeurerez à Tamerville ; pendant de longues années vos filles seront très peu nombreuses, et on n'en

fera nul cas ; des prêtres vous conduiront dans une abbaye ; vous ne mourrez que dans un âge fort avancé, et vos religieuses seront alors les plus nombreuses du diocèse ; dans les dernières années de votre vie, vous vous occuperez constamment de votre église. »

Cette étonnante prédiction se vérifia dans tous ses détails. C'est à Cherbourg qu'elle en devait réaliser la première partie. Non contente d'y remplir un poste d'institutrice, elle y voulut jeter les premiers fondements d'une communauté qui aurait pour but l'instruction et la formation de la jeunesse, et le soin des pauvres et des vieillards. « Quelles sont vos ressources ? » lui demanda l'abbé Cabart, auquel elle s'était ouverte de ses desseins. Montrant ses dix doigts, elle répondit : « Voilà mes rentes ! » La communauté naissait tout de même et se faisait approuver par l'Ordinaire du diocèse. Mais l'espace manque. Où se réfugier ? A Tamerville, comme il avait été prédit, mais pour y connaître des tribulations qui furent sur le point d'être fatales à la jeune congrégation. On y coucha sur de la paille, on s'y nourrit de pain noir, on y connut l'abandon, puis la dispersion. Le communauté s'y reconstitue cependant quelque temps après dans de meilleures conditions, en attendant la troisième étape qui sera la dernière pour la Mère Postel, celle de l'abbaye. La vieille abbaye bénédictine en ruines de Saint-Sauveur-le-Vicomte fut achetée en 1832. La Mère y installa définitivement ses filles, et, sur le conseil de l'autorité ecclésiastique, leur donnait comme règles, celles des fils de S. Jean-Baptiste de la Salle. La congrégation était dès lors fondée sous le nom d'*Institut des Sœurs de la Miséricorde*.

La cérémonie des vœux eut lieu en 1838. La Mère Postel avait 82 ans. C'était la vieillesse, mais elle était loin d'être inactive. Elle avait restauré les bâtiments nécessaires, elles réédifiait l'église abbatiale, relevait la tour qu'une tempête avait ouverte en deux « comme un livre ».

Elle menait avec la même maîtrise l'édifice de sa perfection qu'elle poussa jusqu'à son complet achèvement. Une ardente passion pour l'Eucharistie brûlait son cœur. Ses mortifications étaient impitoyables : jamais de feu dans sa chambre, un maigre repas par jour, la diète absolue depuis le Vendredi-Saint jusqu'à Pâques, pour couche une planche rugueuse dont un drap masquait la nudité, sur sa poitrine un corset armé de 1.164 pointes de fer qu'on trouva maculées de sang, après sa mort. Le rêve du Ciel la hantait incessamment : « Quand te verrai-je, ô belle patrie ? » soupirait-elle souvent. Elle avait 90 ans quand son désir fut exaucé.

Dieu n'avait pas attendu sa mort pour révéler par des prodiges la sainteté de sa servante. On l'a vue soulevée de terre pendant ses extases, elle a possédé, comme le Curé d'Ars, le don de divination et de prophétie, elle a multiplié le pain et les pommes de terre de son couvent, elle a guéri d'horribles plaies...

Maintenant, c'est pour elle la gloire. En la mettant sur les autels, l'Eglise n'a fait que répondre à l'instinct populaire qui déjà, avant sa mort, parlant d'elle, disait : « la Sainte ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Mgr A. BOUCHER : Le Travail pour les Missions.
— Aux bureaux de l'Œuvre Apostolique, 108, rue de Vaugirard, Paris (VI[e]).

Excellente brochure, très pratique, indispensable à toute personne qui veut, par le travail d'aiguille, être utile aux Missionnaires.
1 fr. 50 aux bureaux de l'Œuvre ; 1 fr. 65 franco.

Manete in dilectione mea. Le Cœur de Jésus et le Prêtre.
— Prix : 1 franc ; remise par nombre. Paray-le-Monial, Secrétariat des Œuvres du Sacré-Cœur.

Société de Saint Jean l'Évangéliste. — DESCLÉE et C[ie], Paris, 30, rue Saint-Sulpice (6[e] arrond.). — Tournai (Belgique).

Paroissien Romain contenant la Messe et l'Office pour les Dimanches et les Fêtes. Chant grégorien extrait de l'édition Vaticane et transcription musicale des Bénédictins de Solesmes. — Un vol in-12 (19 × 12 cent.) de 1750 pages. N° 800 C. Broché, fr. 18 ; relié en toile, tranche rouge, fr. 23 ; dos en peau, plats en toile, tranche rouge, fr. 33.

Le même, avec titres et explications ou rubriques en latin sous le titre de *Liber usualis Missæ et Officii pro Dominicis et Festis.* — Un volume in-12 (19 × 12 cent.) de 1730 pages. N° 780 C. Mêmes prix.

Graduel-Vespéral contenant les chants de la Messe et de l'Office pour les Dimanches et les Fêtes, extraits de l'édition Vaticane et transcrits en notation musicale moderne par les Bénédictins de Solesmes. — Un volume in-12 (19 × 12 cent.) de 1500 pages. N° 814 C. Broché, fr. 15 ; relié en toile, tranche rouge, fr. 20 ; dos en peau, plats en toile, tranche rouge, fr. 30.

Le même avec titres et explications ou rubriques en latin sous le titre de *Compendium Gradualis et Antiphonalis Romani pro Dominicis et Festis.* — Un volume in-12 (19 × 12 cent.) de 1500 pages. N° 790 C. Mêmes prix.

BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris, VIII[e].

Vient de paraître : **La Passion de Notre Seigneur,** par S. Em. le cardinal Gaétan DE LAI, Evêque de Sabine. — 372 pages. Prix, 7 francs ; port, 0 fr. 45.

Ce livre, traduit de l'italien, s'adresse à tous ceux qui, soucieux d'édification et curieux d'histoire, veulent revivre l'époque la plus émouvante, parce que divine, de l'histoire.

C'est la Palestine, avec ses mœurs et ses habitants, qui ressuscite sous nos yeux, car c'est à Jérusalem même que l'auteur est allé revivre la douloureuse Passion de Notre Seigneur. Au milieu de ce récit, des détails nombreux témoignent du soin avec lequel l'auteur a étudié son œuvre.

« La piété et l'érudition se mêlent dans toute la trame du récit en une étroite intimité ; » et, comme l'a dit S. Em. le cardinal Dubois : « un commentaire comme celui-là donnera aux âmes une plus ample connaissance, une plus haute compréhension du mystère qui opéra la Rédemption du monde. »

VIEUX LIVRES, PAPIERS ANCIENS, GRAVURES
sont achetés par *Librairie Ancienne,* **2, rue Kergariou,** QUIMPER. — **Lui écrire, se rend sur place à ses frais.**

40[e] ANNÉE. Vendredi 12 Juin 1925. N° 24.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Juin. — **2[e] après la Pentecôte. Semi-double. Blanc.**
A la messe, mémoires de l'octave du S. Sacrement et de S. Basile.
A vêpres, mémoires du suivant, de S. Basile et des SS. Vite, Modeste et Crescentien.
Au chœur, solennité du T. S.-Sacrement.
Lundi, 15. — **De l'octave du S.-Sacrement. Semi-double. Blanc.**
Mardi, 16. — **De l'octave. Semi double. Blanc.**
Mercredi, 17. — **De l'octave. Semi-double. Blanc.**
Jeudi, 18. — **Octave du S.-Sacrement. Double-majeur. Blanc.**
Vendredi, 19. — *Le Sacré Cœur de Jésus.* **Double de 1[re] classe. Blanc.**
Samedi, 20. — **Office de la S[te] Vierge. Simple. Blanc.**
Dimanche, 21. — **3[e] après la Pentecôte. Fête du Sacré Cœur.**

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Ile de Sein	**du 14 au 15 Juin.**
Plouvien	**du 16 au 20 —**
Trémaouézan	**le 21 Juin.**

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Solennisation de la fête du Sacré Cœur. — Fidèle au vœu que Nous avons fait en 1917, en union avec les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, Nous ordonnons que, dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse, la fête du Sacré Cœur de Jésus soit célébrée solennellement cette année, le 19 Juin, vendredi après l'octave du Saint-Sacrement, conformément au programme de cette solennité formulé dans le texte du vœu que Nous rappelions tout à l'heure.

Pour les églises paroissiales et les chapelles, ce programme comprend : le matin, une messe de communion aussi solennelle que possible ; le soir, une cérémonie avec

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sermon ; procession pendant laquelle on chantera les litanies du Sacré Cœur de Jésus, Amende honorable et Consécration, dont le texte français et breton a été publié dans la *Semaine religieuse* du 9 Juin 1922.

S'il y a, en quelque endroit, impossibilité d'observer ce programme dans son entier, on devra suppléer, le dimanche suivant, ce qui aura été omis le vendredi, à l'exception toutefois de l'acte de consécration qui doit être l'acte de consécration du genre humain au Sacré Cœur de Jésus prescrit pour le dimanche qui suit la fête.

Nous insistons pour que, dans toutes les églises paroissiales, on chante une grand'messe et les vêpres.

Nous demandons aux fidèles de chômer, le plus possible, le vendredi 19 Juin, et de pavoiser leurs maisons comme pour une fête nationale.

Nous exhortons vivement les fidèles à faire de la *veille de la fête du Sacré Cœur,* une journée de *pénitence* et de *prière.* Cette pratique, adoptée par la Ligue des Femmes Françaises et soumise à l'approbation du Souverain Pontife, a obtenu les encouragements de Sa Sainteté Pie XI.

II. Retraites sacerdotales — Toutes les retraites sacerdotales se donneront au Grand Séminaire de Quimper.

La première retraite commencera le lundi soir 27 Juillet, et se terminera le samedi suivant 1er Août.

La 2me retraite commencera le lundi soir 3 Août, et se terminera le samedi suivant 8 Août.

La 3me retraite commencera le lundi soir 17 Août, et se terminera le samedi suivant 22 Août.

Devront prendre part à la première ou à la seconde retraite, tous les prêtres qui n'ont pas encore subi leurs six examens réglementaires.

Sont officiellement convoqués à la première retraite, les prêtres ordonnés de 1914 inclusivement à 1921 inclusivement.

Sont officiellement convoqués à la seconde retraite, les prêtres ordonnés en 1922, 1923, 1924.

Tous les prêtres soumis à l'examen, — *les prêtres instituteurs exceptés,* — devront être rendus au Séminaire le dimanche soir 26 Juillet ou le dimanche soir 2 Août. Les examens commenceront dès le lendemain matin, à 8 heures.

Avis. — Les jeunes prêtres officiellement convoqués à la retraite auront leur place réservée, mais les autres prêtres plus âgés devront prévenir au plus tôt M. l'Econome du Grand Séminaire et lui indiquer à laquelle des trois retraites ils comptent prendre part. Ceux que nous ne pourrions pas recevoir à la date désirée par eux en seront prévenus par une note de la *Semaine religieuse,* dès que toutes les places disponibles seront prises.

III. Caisse des Ecoles. — Nous attirons l'attention de MM. les Curés et Recteurs qui désirent un secours pour leurs écoles, sur l'article XI de l'*Ordo* diocésain, page 14.

IV. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Loc-Maria-Plouzané, M. Pouliquen, vicaire à Saint-Sauveur de Brest ;

Recteur de Ploudaniel, M. Grall recteur de Scrignac ;

Recteur de Scrignac, M. Coquil vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon ;

Vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon, M. Guillou vicaire à Ergué-Armel.

V. Souscription pour le Congrès Eucharistique National de Rennes

(1er - 5 Juillet 1925)

Petit-Séminre de Pont-Croix.	75f	Mlle d'Amphernet, Quimperlé	10
Le clergé de Hanvec	20	Plouézoc'h	15
Plounéventer	10	Bohars	10
Plouhinec	10	Clergé de Plougtel-Daoulas.	50
Un chantre grégorianiste	10	Paroisse de —	50
Locquirec	10		
Anonyme Morlaix	10		

VI. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Juin.	*Matin.*	*Soir.*
Mercredi, 17.	.....	Guipavas.
Jeudi, 18....	Les Pupilles de la Marine.....	Lambézellec.
Vendredi, 19.	Saint-Pierre-Quilbignon.....	N.-D. de Kerbonne.
Samedi, 20..	Le Relecq-Kerhuon.....	Saint-Marc.

M. le vicaire général Cogneau accompagnera Monseigneur.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IIe Dimanche aprés la Pentecôte, 14 Juin :* messes à 6, 7, 8, 8 h.1/2 et 11 h. 1/2, grand'messe à 9 heures, procession. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, réunion à la cathédrale, sermon par Monseigneur l'Evêque, bénédiction.

Toute la semaine : exposition du T. Saint-Sacrement depuis la 1re messe à l'issue des vêpres ; grand'messe à 9 heures, vêpres à 4 heures.

Vendredi 19, solennité du Sacré-Cœur : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). A 7 heures, communion générale. — Vêpres à 4 heures. — A 8 heures, sermon, procession du Saint-Sacrement, consécration au Sacré-Cœur, bénédiction.

Dimanche 21 Juin : à 8 heures du soir, ouverture de la retraite des Enfants de Marie, prêchée par le Père Harant, des Missionnaires diocésains de Rennes.

Les exercices auront lieu dans la chapelle des Œuvres, 23, rue du Frout. Seront autorisées à y prendre part toutes les jeunes filles qui en manifesteront le désir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche du Saint-Sacrement (11 Juin) :* messes à 6, 7, 8 et 9 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, procession à l'intérieur de l'église, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours de la semaine : le Saint-Sacrement sera exposé depuis la fin de la première messe jusqu'au Salut solennel, qui aura lieu à 8 heures du soir.

Vendredi 19 Juin, fête solennelle du Sacré Cœur : grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, instruction, procession à l'intérieur de l'église, consécration au Sacré Cœur, bénédiction du Saint-Sacrement.

Parcours de la procession de la paroisse, dimanche 21 Juin : rue de Douarnenez, place et rue de Locronan, station à la chapelle de l'Adoration, rue de la Providence, rue du Chapeau-Rouge, place Terre-au-Duc, rue René-Madec, rue Laënnec, rue et place Saint-Mathieu.

Quimper *(Saint-Corentin)*. — C'est à la cérémonie du soir, à 8 heures, dimanche prochain, et non après vêpres, comme il avait été annoncé, que Monseigneur parlera de son voyage à Rome.

Récollection sacerdotale, présidée par M. le chanoine Le Roy : Pont-l'Abbé, chapelle des Augustines, samedi 27 Juin.

Les délégations paroissiales à Rennes, *le dimanche 5 Juillet.* — On nous écrit de Vannes que l'on se propose de nous imiter en groupant des délégations paroissiales bretonnes avec leur costume national ; et l'on nous demande quels sont les cantiques que nos groupes chantent le plus volontiers. Nous avons répondu que les plus populaires sont : *Adoromp oll, Elez euz ar Baradoz,* et *O Kaloun Sakr,* qui pourront alterner avec le *Credo* royal.

Les groupes de paroissiens et de paroissiennes de la région de Douarnenez, si beaux à Sainte-Anne la Palue, de celles de Quimper, Châteaulin, Rosporden, Riec, fondus avec ceux du Vannetais, représenteront splendidement l'hommage des Bas-Bretons à Notre Seigneur dans son Saint-Sacrement. Ajoutez-y les groupes de Plougastel, de Saint-Pol, du Haut et du Bas-Léon, et la fête sera complète.

Le billet de chemin de fer, aller et retour, de Quimper à Rennes, est de 50 fr. 25.

S'inscrire chez M. le chanoine Cardaliaguet, Brest, ou chez M. le chanoine Le Roy, Quimper.

Nécrologie. — M. l'Abbé FALC'HUN, *Recteur de Loc-Maria-Plouzané.* — Le vendredi 22 Mai, M. l'abbé Falc'hun rendait son âme à Dieu après une longue et douloureuse maladie.

M. Falc'hun était né à Landéda, en 1866. Tout jeune enfant, il vint habiter Lannilis, où il fut élevé par ses tantes. De bonne heure, il manifesta le désir d'être prêtre. Ses pieuses tantes cultivèrent soigneusement ces premiers germes de vocation.

Ordonné prêtre en 1890, il fut vicaire à Kernilis de 1891 à 1894, puis à Plourin-Plondalmézeau. En 1910, il fut nommé recteur de

Saint-Thonan. Il se fit très vite apprécier de ses paroissiens par sa bonté et son amabilité. De tempérament peu combattif, il aimait mieux tourner les difficultés que les aborder de face. C'est ainsi qu'il réussit à dissiper les germes de division qui auraient pu paralyser partiellement l'efficacité de son ministère. Les paroissiens de Saint-Thonan lui furent surtout reconnaissants de leur avoir procuré le bienfait d'une première messe le dimanche, grâce au concours dévoué des prêtres instituteurs de Plabennec.

A la fin de Mai 1922, M. Falc'hun fut nommé recteur de l'excellente paroisse de Loc-Maria-Plouzané. Il a su y maintenir les habitudes chrétiennes qui font le renom de cette paroisse. Il était aimé de ses paroissiens.

Il y a un an environ qu'il a senti les premiers symptômes de la terrible maladie qui allait abréger ses jours. Il supportait ses souffrances avec une douceur et une patience inaltérables. Jamais la moindre plainte. Sentant sa fin prochaine, il voulut avoir la consolation de recevoir le Saint Viatique le jour de la communion solennelle des enfants. Douze des jeunes communiants et leurs parents furent témoins de sa dernière communion. D'une voix éteinte et que l'émotion étouffait, il leur adressa quelques mots et se recommanda à leurs prières. Le soir de ce même jour, il reçut l'Extrême-Onction, et le lendemain soir, il rendait son âme à Dieu.

A ceux qui l'ont connu et aimé, il laissera le souvenir d'un prêtre pieux et régulier. Qu'il repose dans la paix du Seigneur, et prions pour lui.

R. I. P.

Rumengol. — **Grand Pardon de la Trinité.** — Avec les vendredi, samedi et dimanche de la Trinité, nous est venu le grand Pardon de Rumengol. Le drapeau tricolore flotte au haut du clocher, un autre drapeau tricolore flotte au sommet de l'église, et l'un et l'autre sont reliés par une guirlande de petits pavillons bleus, blancs et jaunes. Ce décor extérieur est très gai et cadre bien avec la note du Pardon, fait sans doute de prière et de pénitence, mais aussi de joie et de gaîté, joie et gaîté de l'âme en état de grâce, purifiée par la Pénitence et fortifiée par l'Eucharistie.

Dès le vendredi matin, les pèlerins arrivent. Ils viennent surtout du Bas-Léon. Déjà nombreux l'an dernier, ils sont cette année plus nombreux encore. M. Croguennec, vicaire au Faou, leur dit la messe à 10 heures ; et à 2 heures 1/2 on leur chante les vêpres de la Pentecôte, suivies de la bénédiction du Saint-Sacrement. Ils s'en retournent aussitôt après, et sont bientôt remplacés par d'autres pèlerins qui assistent aux vêpres de la Sainte Vierge, chantées à 5 heures. Ceux-ci passent la nuit à Rumengol et repartent pour la plupart le lendemain matin après avoir communié et entendu la messe.

Le samedi et le dimanche, les pèlerins affluent. C'est que le temps est splendide, c'est aussi que les moyens de locomotion sont plus nombreux et plus commodes : il y a les vapeurs qui font plu-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sieurs services entre Brest et Le Faou, il y a les trains qui son multipliés et qui s'arrêtent tous à la halte en face de Rumengol, il y a surtout les camions automobiles qui transportent rapidement des groupes importants de pèlerins des paroisses les plus éloignées. Il ne faudrait pas en conclure qu'on ne vient plus à pied à Rumengol ; si on y vient moins, on y vient cependant, on y est même venu cette année de joliment loin, d'Elliant, de Santec, de Roscoff, voire de Callac, dans les Côtes-du-Nord. On a aussi vu un homme des environs de Saint-Pol qui avait promis à Notre Dame une neuvaine de pèlerinages à pied, aller et retour, et qui en était déjà à son septième pèlerinage. On a encore vu une bonne aïeule de Gouesnou, âgée de 79 ans, qui venait à Rumengol pour la 69me fois et qui depuis quelques années seulement a cessé d'y venir à pied.

La grand'messe est chantée, le samedi, par M. Moré, curé-doyen de Huelgoat. M. Havas, recteur de Saint-Sauveur tient les orgues. Le sermon est donné par M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon. Nous sommes, dit-il, venus ici en pèlerinage pour prier la Sainte Vierge, pour la prier avec confiance. Et comment n'aurions pas confiance en Marie ? Elle est toute puissante, elle est la trésorière du Ciel et la dispensatrice des grâces divines. Elle nous aime, nous autres Français, d'un amour de prédilection, la France est son royaume, elle lui a donné la foi à la prière de Clotilde et dans le cours des siècles elle n'a cessé de veiller sur elle et de la protéger, et on peut bien dire que notre pays est né entre ses bras et a été élevé sur son sein. Elle aime les Français, elle aime les Bretons, elle les aime surtout à Rumengol, et si les pierres de cette église avaient une voix, si les arbres qui l'entourent pouvaient parler, ils nous raconteraient des merveilles. Confiance donc en Marie. Que lui demanderons-nous ? La santé, la prospérité matérielle, les grâces temporelles ? Oui, sans doute, mais surtout le succès de la grande affaire de notre salut : « *Itroun Varia Rumengol, mirit ouzim na deim da goll* ». Quand dans le monde on appelait les Français l'élite de la Chrétienté, on appelait les Bretons l'élite de la France. C'est que nos ancêtres avaient la foi vive et un cœur ardent. Valons-nous nos ancêtres, ne sommes-nous pas en baisse, ne nous sommes-nous pas relâchés ? Demandons donc à Notre Dame de Rumengol une foi plus forte, des mœurs plus pures, C'est par là que nous arriverons un jour au beau royaume de son Fils Jésus.

Le soir, à 7 heures, a lieu la « procession des miracles », suivie d'une immense foule de pèlerins qui chantent à pleins poumons et à plein cœur le cantique de Rumengol.

Toute la nuit, l'église reste ouverte. Le clocher illuminé dit au loin qu'à l'intérieur on veille, on prie, on se confesse. La première messe est dite à 2 heures du matin, et de très nombreuses communions y sont distribuées.

Le dimanche, Monseigneur l'Evêque de Quimper, à peine de retour de Rome, a bien voulu venir rehausser de sa présence

l'éclat de nos offices. Il est accompagné de M. le vicaire général Joncour.

La grand'messe est chantée en plein air par M. le chanoine Treussier. M. Coajou, recteur de Hanvec, dirige le chant, et M. Guillerm, recteur de L'Hôpital, tient l'harmonium. Le patronage de Lesneven, toujours dévoué, nous prête pour la troisième fois le concours de son excellente musique. Après l'Evangile, M. Moré nous adresse une allocution. La Sainte Vierge, nous dit-il, est le modèle des mères. Avant d'être mère, elle s'est préparée à le devenir par la pratique de toutes les vertus et surtout de la pureté. Une fois devenue mère, elle a offert son Fils Jésus au temple et l'a consacré au Seigneur. Elle a de plus soustrait son Enfant à la tyrannie d'Hérode, en fuyant en Egypte. Elle a enfin cherché anxieusement son Fils à Jérusalem, et elle n'a pas eu de cesse qu'elle ne l'ait découvert. A l'exemple de Marie, la jeune fille et le jeune homme doivent se préparer par la pureté à leur futur rôle d'époux. Devenus des parents, ils doivent apprendre de bonne heure à leurs enfants leurs prières et leur catéchisme, et chrétiens eux-mêmes ils ne doivent point élever leurs enfants comme des païens. Ils doivent les soustraire à la tyrannie des nouveaux Hérodes, encore plus dangereux que le premier, qui cherchent à tuer leur âme par les écoles sans Dieu, les modes indécentes, les distractions malsaines. Ils doivent continuer à veiller sur leurs enfants, devenus jeunes gens, et si, malgré tout, ils arrivent à se perdre, ils doivent faire l'impossible pour les ramener dans le droit chemin, aller à leur recherche, pleurer sur leur inconduite : un enfant ne saurait rester longtemps insensible aux larmes d'un père ou d'une mère. Tous ces devoirs cependant ne peuvent être remplis sans la grâce de Dieu ; il faut la demander, et le meilleur moyen de l'obtenir est la prière à la Sainte Vierge, la prière à Notre Dame de Rumengol

Dans l'intervalle des offices, les pèlerins touchent de leurs cannes et de leurs parapluies la robe de la Madone, déposent des baisers sur la relique sertie aux pieds de sa statue, font des tours autour de la chapelle en récitant le chapelet. Ces tours se font au nombre de sept, et le cantique de Rumengol assure le pélerin qui les fait pieusement que Marie le préservera de la malice de Satan et des sept péchés capitaux :

« *Ma ra seiz guech tro ar chapel*
Gant Ave *an eal Gabriel*
Mari en diouallo bepred
Diouz Satan ag ar seiz pec'hed. »

A l'issue des vêpres, Monseigneur prend la parole. Sa Grandeur a intéressé son immense auditoire en lui rendant compte de son entretien avec le Souverain Pontife, et il a transmis aux pélerins la bénédiction du Pape.

Aussitôt après, la procession s'organise. En tête, Saint-Rivoal, avec une magnifique croix en or et trois superbes bannières ; puis viennent les processions de Hanvec, de Saint-Eloi, de L'Hôpital-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Camfrout, de Lopérec, du Pont-de-Buis, et enfin celle de Rumengol. Toutes ces processions se déroulent majestueusement sur le parcours habituel, autour du champ de la Vierge.

Rentrés à l'église, les pèlerins reçoivent la bénédiction du Saint-Sacrement, récitent une dernière prière et disent un dernier « au revoir » à la bonne Madone. Ils prennent aussitôt le chemin du retour. Ils partent heureux et contents, ils emportent avec eux de la joie, la joie d'avoir fait un bon pèlerinage, tout de recueillement et de prière, et de s'être ainsi assuré les plus belles faveurs et la plus maternelle protection de Notre-Dame de Rumengol :

« Pelerined, grit evelse,
Kaout a refot grassou Doue ;
Hag e veac'h deuet en eur lenva,
C'houi telo kuit en eur gana. »

Le Folgoat. — **Pèlerinage des Congrégations d'Enfants de Marie,** *le Lundi de la Pentecôte.* — Ce pèlerinage a été encore cette année tout à fait remarquable de piété vraie et recueillie, de bon ordre dans la procession, de goût très exercé dans l'exécution des chants liturgiques, d'intérêt et de réconfort enfin par la franche collaboration et les résolutions concertées de la séance d'études.

La grand'messe a été chantée par M. le chanoine Cardinal, assisté de MM. Pasteur et de Coatandon. Aux jeunes filles qui remplissaient l'église, M. Joncour, vicaire général, dans une instruction substantielle, s'est plu à indiquer ce qu'elles devaient faire pour leur propre perfectionnement et pour le développement autour d'elles de la vie chrétienne. Souci de la sanctification du dimanche, souci de la modestie, goût et habitude du sacrifice pour affermir la volonté personnelle, amour fervent et persistant de la prière en commun et du sacrement eucharistique, voilà les vertus qui doivent les préserver du paganisme ambiant et entretenir en elles les énergies divines.

Comme dans toute manifestation religieuse, et à une époque de lutte obstinée et inquiétante comme la nôtre, il convient par-dessus tout de rechercher ce qui présente le plus de signification et de portée, venons-en tout de suite aux résolutions et aux résultats de la séance d'études. A cette séance, que M. Joncour présida avec un sens très avisé des besoins de la vie paroissiale, et à laquelle participèrent activement MM. les chanoines Cardinal, Henry et Moënner, M. le Curé de Lesneven, MM. les recteurs Le Pape, Saliou, Simon, Kerbiriou, Le Gall et Affret, MM. Quentel, Pasteur et de Coatandon, vingt-cinq congrégations étaient représentées par leurs présidentes et leurs conseillères, à savoir : Lesneven, Kerlouan, Plounéour, Plougastel, Saint-Louis, Saint-Martin, Recouvrance, Saint-Pierre, Gouesnou, Guilers, Landerneau, Guipavas, Plouédern, Landivisiau, Lannilis, Tréglonou, Guissény, Ploudalmézeau, Saint-Renan, Plabennec, Plouvien, Kersaint-Plabennec, Saint-Pol, Bannalec et Le Folgoat.

Résultats. — La première partie de cette séance a été consacrée à la lecture du rapport sur la manière dont les résolutions de l'an dernier ont été comprises et observées. Ce rapport a pu être exactement établi, grâce à l'obligeance mise par certaines congrégations à répondre à notre questionnaire. Reproduisons-le en entier : il est de nature par les résultats qu'il énonce à intéresser toutes les paroisses.

« L'an dernier, vous avez toutes compris les différentes raisons qui ont déterminé cette séance d'études. « Vous avez d'abord reconnu que, pour des jeunes filles chrétiennes, soucieuses de se sanctifier et de faire autour d'elles le plus de bien possible, c'est un grand avantage de se connaître, de s'apprécier et de se lier dans une réunion commune et périodique. L'union fait la force, et les initiatives et le bon exemple des unes servent de stimulant et de règle aux efforts et à la conduite des autres. De plus, vous avez toutes assez d'expérience pour savoir que la religion est aujourd'hui vivement combattue par l'école, par le désordre des mœurs et par l'action gouvernementale. Pour conjurer ce grave danger, vous savez que les catholiques-hommes se sont dressés avec un ensemble magnifique. Vous ne voulez pas rester en arrière : pour assurer et multiplier le bienfait de votre action, vous avez senti la nécessité de vous réunir et de vous concerter sous la direction de vos prêtres et de votre Evêque ou de son représentant. De là les résolutions que vous avez adoptées l'an dernier d'un commun accord et dont il convient d'examiner aujourd'hui, pour le profit de toutes, si et comment elles ont été observées.

» 1° Il avait été décidé que cette réunion serait annuelle et fixée au lundi de la Pentecôte. Nous constatons avec plaisir que vous êtes revenues plus nombreuses encore au rendez-vous ;

» 2° Au principe de la retraite annuelle se sont conformés Plouvien, Lesneven, Saint-Louis, Saint-Martin et Recouvrance. Plabennec et Le Folgoat n'ont pu les imiter, faute de prédicateur ;

» 3° En ce qui concerne le principe de la messe et de la communion quotidiennes, voici de très heureuses constatations. La plupart des congréganistes sont fidèles à la communion fréquente. A Recouvrance, quarante en moyenne se font un devoir de la communion quotidienne ;

» 4° Pour ce qui regarde les lectures, la plupart prennent des livres aux bibliothèques paroissiales. Quelques congrégations reçoivent une revue particulière : Plouvien et Plabennec sont abonnés à *Fleur de Lys*. Saint-Martin a son service de livres bien organisé. Il ouvre sa bibliothèque, tous les jeudis, de midi à deux heures, et le premier dimanche du mois à la même heure. La Société bibliographique (5, rue Saint-Simon, Paris) lui envoie en prêts des séries de vingt-cinq volumes, dont quelques-uns sont récents et d'actualité. Recouvrance indique que les livres n'entrent à la bibliothèque qu'après avoir été examinés par le directeur. Mais il ajoute, ce qui est l'indice d'une réaction à opérer, que les livres les plus demandés sont les romans et des livres frivoles.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» 5° Les réunions mensuelles sont bien suivies partout. A Saint-Louis, à Recouvrance et au Folgoat, le contrôle se fait sévèrement. Celles qui n'assistent pas à la réunion doivent motiver leur absence. Quelques paroisses constatent un petit fléchissement pendant l'été. Quelle en est la cause ? Quelques jeunes filles accompagnent leurs parents en promenade, répond Saint-Martin. Cette raison vaut-elle pour les paroisses rurales ?

» 6° Enfin, quant aux fréquentations, danger nul à Plabennec comme à Plouvien. A Lesneven et à Brest, les congréganistes ne donnent pas prise à la critique. Du reste, des sanctions sont prévues contre le relâchement. A Saint-Louis, toute relation suspecte donne lieu à deux observations successives, et en cas d'obstination, le renvoi est prononcé. A Lesneven comme au Folgoat, les jeunes filles se rendent compte qu'elles se doivent à elles-mêmes d'être réservées dans leurs relations. Notons pour ces paroisses un progrès très intéressant : les congréganistes tiennent à honneur de ne plus suivre les jeunes gens aux cafés et, le soir des foires et des noces, de ne pas se faire accompagner à la maison.

» En somme, les Enfants de Marie, conscientes de la souveraine importance de leur formation et de leur préservation morales et religieuses (c'était le sujet étudié l'an dernier), ont pris tout à fait au sérieux les résolutions adoptées, elles ont mis leur ambition et leur courage à les observer de leur mieux. »

Résolutions de cette année. — Après la lecture de ce rapport, M. Joncour a abordé l'examen du sujet inscrit au programme de la journée, c'est-à-dire l'apostolat paroissial de la jeune fille. Comme les âmes agissent moins par ce qu'elles pensent, que par ce qu'elles sentent, que l'idée ne séduit et n'entraîne que si elle s'imprègne de puissance affective, il s'appliqua d'une parole pressante et imagée à exhorter ses auditrices à se dévouer aux œuvres. Elite par le nom et les engagements pris, elles doivent l'être encore et surtout par l'esprit, par le cœur et par les vertus. Elles doivent, par l'ardeur conquérante de leur foi, le zèle intelligent et jamais lassé de leur charité, contribuer chacune à faire de leurs paroisses des foyers de vie chrétienne.

Puis, après l'étude faite en commun de différentes formes de l'apostolat, les résolutions suivantes ont été mises aux voix et adoptées :

» 1° Toutes les enfants de Marie doivent, suivant leurs loisirs et leurs aptitudes et selon les besoins de la vie paroissiale, se faire catéchistes volontaires. A ce point de vue, elles doivent s'attacher à exiger avant tout la connaissance de la lettre du Catéchisme mais aussi s'ingénier à intéresser les enfants par des moyens divers (lecture de l'Evangile, récompenses...) ;

2° Comme elles instruiront d'autant mieux les autres qu'elles seront elles-mêmes plus éclairées, elles se doivent de consacrer régulièrement quelques moments par jour ou par semaine à l'étude de la religion. Qu'elles se préparent même, suivant leur âge et leurs moyens, à acquérir le brevet d'instruction religieuse ;

3° Il est très souhaitable que, dans chaque congrégation, pour assurer la beauté des offices, soit créée une chorale et que, pour exercer le goût de cette chorale, il y ait des répétitions régulières, soit deux fois par semaine à l'exemple de Saint-Martin et de Recouvrance, soit une fois chaque dimanche, avant vêpres, à l'exemple de Saint-Pol et du Folgoat ;

4° Il convient que les Enfants de Marie lisent les journaux et les revues qui les concernent particulièrement (le *Petit Messager*, l'*Echo de Noël)*, que, par une action avisée et opiniâtre, elles combattent les mauvais journaux, et qu'elles propagent les journaux catholiques *(Semaine religieuse, Courrier du Finistère, Croix quotidienne, Croix du dimanche,* etc...) ;

5° Enfin, les dimanches et les jours de fête, au lieu de déserter la paroisse, qu'elles se groupent entre elles et qu'elles s'adjoignent d'autres compagnes, pour prendre de saines et profitables récréations. Ce sera pour les campagnes une sorte de patronage improvisé.

Telles ont été les formes d'apostolat paroissial envisagées au cours de cette séance d'études. Les Enfants de Marie aimeront à s'y dévouer, et, l'année prochaine, nous serons encore heureux de les féliciter des efforts accomplis et des résultats obtenus : au travail.

Bannalec. — **Affaire de cloches.** — La *Semaine religieuse* a relaté en son temps l'issue du procès intenté devant le Tribunal civil de Quimperlé par M. l'abbé Joncour, curé de Bannalec, à M. Tanguy, maire de la localité, qui s'était permis de lui-même de faire sonner les cloches au passage d'une caravane touristique. Le Tribunal condamna M. Tanguy. L'affaire, reprise en appel, est revenue le 20 Mai dernier, devant la 3e Chambre civile de la Cour de Rennes. Les juges, après plaidoirie de Me Ch. de Kerangal pour la partie poursuivante, ont confirmé au fond le premier jugement, en réduisant toutefois de 200 à 1 fr. le chiffre des dommages-intérêts.

Quelques-uns des considérants du jugements sont à noter. Ils ne font d'ailleurs que s'inspirer d'une jurisprudence désormais bien établie :

« Considérant qu'il était constant et non méconnu par Tanguy que les sonneries sont réglées par la loi du 9 Décembre 1905 et limitées en cas de péril commun, ou les emplois prévus par la loi, ou les règlements et par les usages locaux ; que l'art. 52 du décret du 16 Mars 1906 dispose qu'une clef est déposée entre les mains du Président ou Directeur de l'Association cultuelle, et une entre les mains du Maire qui ne peut en faire usage que pour les sonneries civiles mentionnées par la loi et l'entretien de l'horloge publique, que si l'entrée du clocher n'est pas indépendante de celle de l'église une clef de l'église est déposée entre les mains du Maire ;

» Considérant que le 15 Juin 1923, Tanguy, sans en référer à l'abbé Joncour, alors curé de Bannalec, et sans avoir obtenu l'au-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

torisation de ce dernier, a fait sonner les cloches pour le passage d'une caravane touristique qui ne devait donner lieu à aucune cérémonie religieuse ; qu'il est établi et reconnu que Tanguy n'a pas mis l'abbé Joncour au courant de ses intentions ; qu'il s'est borné, comme il paraît l'avoir toujours fait, à demander au fossoyeur, son préposé en l'espèce, de réclamer la clef au bedeau qui, dans la circonstance, ne saurait être regardé comme le préposé du curé de Bannalec ;

» Considérant que les exemples cités par Tanguy pour justifier de sa bonne foi et le faire décharger de toute responsabilité ne sont pas démonstratifs ; qu'il s'agit, en effet, de la Fête nationale du 14 Juillet, de la fête des « Poilus », de l'élection du Maire, pour lesquelles une entente a toujours existé entre le Maire de Bannalec, et le Curé de cette localité. »

Rome. — **Béatification de Bernadette Soubirous et des martyrs du Canada.** — Au Vatican a eu lieu, en présence du Pape, la lecture des décrets *De tuto* pour la béatification de la vénérable Bernadette Soubirous et des vénérables martyrs français du Canada et de Corée.

Plusieurs archevêques et évêques français étaient présents à la cérémonie.

Le Pape a prononcé une brève allocution dans laquelle il a retracé les vertus des futurs bienheureux.

« Tous, a-t-il dit, appartiennent à la très noble France à laquelle la grâce de Dieu accorde avec tant d'abondance toujours de nouveaux intercesseurs et patrons dans le Ciel. »

BIBLIOGRAPHIE

Editions de la Revue des Jeunes. — DESCLÉE et Cie, 30, rue Saint-Sulpice, Paris.

Henri Ghéon : **Le Miracle des Pauvres Claires et de l'Homme au képi brodé,** impromptu satirique en un acte et trois tableaux. — 1 volume in-16 jésus, 3 fr. ; franco, 3 fr. 50.

FOURNITURES GÉNÉRALES

DE TOUT CE QUI CONCERNE

LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE, PIÈCES DE THÉATRE, ETC.

POUR PATRONAGES

Ch. Thomas

— QUIMPER —

24, rue du Parc (entre les Magasins Saint-Remy), et 8, quai du Steir,

40e Année. **Vendredi 19 Juin 1925.** N° 25.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 21 Juin. — **3e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.**
A la messe, mémoire de S. Louis de Gonzague.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Louis de Gonzague.
(Au chœur, solennité du Sacré Cœur de Jésus.)
Lundi, 22. — **S. Paulin, Evêque. Double. Blanc.**
Mardi 23. — **Vigile de S. Jean-Baptiste. Violet.**
Mercredi, 24. — **Nativité de S. Jean Baptiste. Double de 1re classe avec octave. Blanc.**
Jeudi, 25. — **S. Guillaume, Abbé. Double. Blanc.**
Vendredi, 26. — **SS. Jean et Paul, Martyrs. Double. Rouge.**
Samedi, 27. — **De l'octave de S. Jean-Baptiste. Semi-double. Blanc.**
Dimanche, 28. — **4e après la Pentecôte.**

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Trémaouézan	**du 21 au 22 Juin.**
Plounéour-Ménez	**du 23 au 28 —**

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Retraites ecclésiastiques. - La situation le 17 Juin est la suivante :

Les places de la 1re retraite sont toutes occupées depuis le 15. Bon nombre de confrères qui ont adressé leur demande après cette date seront avertis de vouloir bien s'inscrire à la seconde ou à la troisième retraite.

Il reste 50 places disponibles à la seconde retraite, et une centaine à la troisième.

II. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Juin.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche, 21 .	Gouesnou	Plabennec.* — Le Drennec.
Lundi, 22.....	Plouvien.....	Bourg-Blanc.
Mardi, 23	Kersaint. — Saint-Thonan...	Saint-Divy. — La Forêt.
Mercredi, 24 ..	.....	Saint-Melaine (Morlaix).
Jeudi, 25.....	Saint Mathieu.....	Saint-Martin.
Vendredi, 26..	Ancien Pens^{at} des Ursulines.	

M. le vicaire général Cogneau accompagnera Mgr l'Evêque,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mgr l'Evêque a prié S. G. Monseigneur Pichon, archevêque-évêque des Cayes, de vouloir bien donner la Confirmation à Morlaix. Monseigneur Pichon sera, lui aussi, accompagné de M. le vicaire général Cogneau.

III. Souscription pour le Congrès Eucharistique National de Rennes

(1er - 5 Juillet 1925)

Ploujean	20f	Le clergé de Poullaouen	20f
Guiler-Plogastel	10	M. le Curé de Lanmeur	10
Relecq-Kerhuon	20	Ecole paroissiale des garçons, Le Folgoat	25
Saint-Thonan	20	M. le Recteur de Penmarc'h	20
Querrien	20	Monseigneur Roull	50
Le personnel et les « Croisés » de l'école Ste-Croix de Quimperlé	39f85	Le clergé de Pleyben	90
		Anonyme	30
		La Retraite de Quimper	60
M. le Rect[r] de Port-Launay	10	Le cours N.-D. d'Espérance, Quimper	50
M. le Recteur de Saint-Jean-du-Doigt	10	Clohars-Fouesnant	25
M. le Curé et MM. les Vicaires de Landerneau	60	Anonyme, Douarnenez	5

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IIIe Dimanche après la Pentecôte, 21 Juin :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 heures, procession à l'intérieur de la cathédrale, consécration au Sacré Cœur, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Lundi : à 8 heures, réunion, à la chapelle, des Dames de la Congrégation et des Mères Chrétiennes.

Mercredi, fête de Saint Jean-Baptiste : messes comme le dimanche, sans messe à 11 h. 1/2 — Vêpres à 3 heures.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : à 8 heures du soir, réunion en l'honneur du Sacré Cœur.

Dimanche 28 : réunion, à la chapelle, des Enfants de Marie.

RETRAITE DES ENFANTS DE MARIE. — *Dimanche 21 Juin :* ouverture de la retraite des Enfants de Marie, à 8 heures du soir, à la chapelle.

Lundi 22, mardi 23, mercredi 24 : messes à 6 et à 7 heures, instruction à 6 h. 1/2, à 11 heures, à 6 heures et à 8 heures du soir.

Jeudi 25 : messe de communion et clôture de la retraite, à 7 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *IIIe Dimanche après la Pentecôte, 21 Juin, solennité du Sacré Cœur :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe, chantée par M. Boucher, secrétaire de l'Evêché, instruction par M. Piriou, vicaire à la cathédrale), et 11 h. 1/2 — A 3 heures, vêpres, suivies de la procession solennelle présidée par M. Boucher. Au retour de la procession, acte de consécration au Sacré Cœur, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mercredi, fête de Saint Jean-Baptiste : grand'messe à 8 heures. — A 8 heures du soir, complies et bénédiction du Saint-Sacrement.

Récollections sacerdotales, sous la présidence de M. le chanoine Le Roy : Brest, Harteloire, mardi 23 Juin ; Ploudalmézeau, jeudi 25 Juin.

Succès universitaires. — M. Galès, professeur à l'Institution N.-D. du Creisker de Saint-Pol de Léon, a été reçu licencié ès lettres devant la faculté de Poitiers ;

M. Bellec, professeur au collège Saint-Yves de Quimper, a obtenu, devant la même faculté, son premier certificat de licence, certificat de latin.

Félicitations.

Lesneven. — **Retraite de la Jeunesse Catholique** *du 30 Mai au 1er Juin.* — Paroisses, 10 ; retraitants, 68 : Saint-Martin de Brest, 18 ; Landerneau, 16 ; Saint-Michel de Brest, 10 ; Lesneven, 6 ; Les Carmes, Brest, 5 ; Plouescat, 5 ; Saint-Marc, Brest, 3 ; N.-D. de Kerbonne et Recouvrance, Brest, 2 ; Le Faou, 1.

Ligue d'Action et de Défense religieuse. — Réunion du Comité diocésain. — Le Comité diocésain s'est réuni à l'Evêché, mardi, à 1 h. 1/2, sous la présidence de Monseigneur, assisté des membres de la Commission permanente au complet. Sont présents : MM. les Vicaires généraux, MM. Vannier, président ; Manière et Le Goaziou, vice-présidents ; M. Le Goasguen, secrétaire ; M. Perrot, trésorier ; M. le chanoine Cornou ; MM. les Curés-Archiprêtres de Quimper, Saint-Pol de Léon, Quimperlé et Morlaix ; MM. les Curés-Doyens de Concarneau, Plouescat, Ploudalmézeau, Bannalec, Pleyben, Lanmeur ; MM. Caroff, Mazurier, de Brest ; Ct Copy, de Morlaix ; Demimuid et Dr Miroux, de Quimperlé ; Thomas, de Plougastel-Daoulas ; de Couesnongle et Queinnec, de Quimper ; Coïc, de Carhaix ; Dr Odeyé, de Lesneven ; Guyonvarch, président de la J. C. diocésaine ; l'abbé Cadiou, président de l'Association des Prêtres anciens Combattants.

Après la prière d'usage, Monseigneur souhaite la bienvenue à à l'assistance et excuse Mgr Roull, MM. de Guébriant, Goasguen, Masseron, Pennarun, Le Doaré, etc., retenus par un empêchement. Il apporte à la Ligue diocésaine les bénédictions et les encouragements du Souverain Pontife et dit l'intérêt que Pie XI attache à l'organisation des catholiques et les résultats qu'il en attend.

M. le Commandant Vannier, président laïc de l'Association, prend ensuite la parole. Il constate que nos ennemis redoublent d'activité. Raison de plus pour que la Ligue, de son côté, poursuive avec énergie son travail d'organisation et de propagande. On a dit que les dernières élections nous ont été défavorables. Mais il serait extrêmement intéressant d'étudier de très près la constitution des nouveaux Conseils municipaux. Un questionnaire a été rédigé à cette intention. Les réponses pourraient bien indiquer qu'en réalité, la plupart du temps, le nombre des voix catholiques et libérales s'est accru, même là où une coalition a eu raison de nos efforts.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Monseigneur répond par un mot aimable à l'adresse du Président, et dissipe une confusion qui pourrait naître dans les esprits à propos du droit commun que nous réclamons en nous mettant sur le terrain de l'actualité la plus pratique.

La parole est ensuite donnée à M. l'abbé Le Goasguen, secrétaire général, pour la lecture de son rapport. Les questions que traite M. Le Goasguen sont presque toutes d'ordre intérieur. Il parle de la liaison des groupes paroissiaux avec le Comité diocésain, de l'état actuel de la Ligue dans le diocèse, avec ses 245 paroisses organisées ou en voie d'organisation et ses 61.600 cartes demandées et expédiées, de la nécessité d'adjoindre à la Ligue des sections féminines, de l'activité des groupes et des conférenciers, du *Bulletin*, qui tire actuellement à 2.100 exemplaires et des ressources fournies par les cotisations.

Tout en allant, et après chaque article de ce rapport, des idées sont émises et d'intéressantes discussions s'engagent, auxquelles prennent part MM. Mazurier, Cogneau, Joncour, Caroff, Coïc, Le Goazion., etc. A propos de certaines constatations relatives aux récentes élections, Monseigneur insiste sur la formation civique des adhérents qui est le principal but de la Ligue, et félicite M. Le Goasguen pour le rapport si plein et si intéressant qu'il vient de présenter.

L'ordre du jour est dès lors épuisé, et Monseigneur, après un dernier mot de remerciement, clôt la séance par la prière.

***

Avis. — MM. les Curés et Recteurs voudront bien s'assurer que le Comité paroissial de la Ligue d'Action Catholique a répondu au questionnaire qui préparait la réunion du Comité diocésain du 16 Juin. Ce questionnaire devait faire retour au Secrétariat pour le 7 Juin ; il y a encore 130 paroisses qui n'y ont pas répondu ou ne l'ont pas fait parvenir. Elles voudront bien éviter au Secrétariat les dépenses de temps et d'argent qu'un nouveau rappel lui imposerait s'il devait, par lettre particulière, demander à chaque Comité retardataire la réponse indispensable.

LE VOYAGE DE MONSEIGNEUR A ROME

Une foule nombreuse est accourue dimanche soir, à la cathédrale, pour entendre les impressions que Monseigneur rapporte de son voyage *ad limina*. Les hommes occupent tout le côté gauche de la grande nef, face à la chaire. Dans le chœur ont pris place les membres du Chapitre, de nombreux prêtres de la ville et les séminaristes au complet.

A 8 heures, après quelques strophes du cantique *O l'auguste Sacrement*, l'Evêque paraît en chaire portant la cappa et la mosette violettes. Une lumière très douce baigne l'immense vaisseau et le silence est complet. Monseigneur donne tout de suite la division

très simple de son récit : il parlera d'abord du Jubilé, puis des canonisations, et enfin du Pape.

L'auguste pèlerin est allé à Rome pour y gagner les indulgences du Jubilé. C'est une année de grâces exceptionnelles pendant laquelle les trésors spirituels de l'Eglise sont ouverts aux fidèles, mais à certaines conditions seulement : il faut, à moins d'empêchements strictement définis, faire les visites traditionnelles aux basiliques romaines. Cependant l'année prochaine, les fidèles du monde entier pourront bénéficier des mêmes faveurs dans leurs diocèses respectifs à des conditions faciles qui seront précisées en leur temps.

L'Evêque et M. le vicaire général Cogneau, qui l'accompagnait, sont donc entrés dans le courant de prières qui, depuis Noël, ne cesse de circuler d'une basilique à l'autre. Il y a porté le souvenir des besoins de tout ce qui lui est cher dans son diocèse, de son Chapitre, de son clergé, de ses communautés, de ses écoles, de ses œuvres, de toutes les familles sans exception. Il a été le témoin ému de la ferveur de ces groupes de fidèles venus de tous les points du monde : Espagnols, Allemands, Belges, Hollandais, Anglais, Américains, Tchécoslovaques, etc.., qui lui rappelaient la piété de nos pèlerins de Rumengol et du Folgoët. Leur bon ordre n'était pas moins remarquable que leur ferveur, et les Allemands tout particulièrement se signalaient par le côté pratique de leur organisation.

***

L'Evêque allait encore à Rome pour assister aux canonisations de nos Saintes et de nos Saints français. Cérémonies incomparables et qu'on ne saurait dépeindre. Quand le Pape paraît, quand il prononce la formule de canonisation, l'émotion et l'enthousiasme éclatent en applaudissements. Quand il monte à l'autel pour la consécration et lorsque, tenant entre ses mains la Sainte Hostie puis le Calice qu'il vient de consacrer, il les expose d'un large geste circulaire à l'adoration du monde catholique tout entier, le moment est solennel et émouvant au possible.

Une foule innombrable assistait à ces glorifications de nos Saints français. Il y avait beaucoup d'hommes. L'ambassadeur de France occupait sa tribune. En face dans une autre tribune, avaient pris place des députés français délégués par leurs collègues des groupes catholiques du Parlement. Mais il y avait là surtout des femmes. C'était certes leur place quand le Pape canonisait deux des leurs, sainte Madeleine-Marie Postel et sainte Madeleine-Sophie Barat, toutes deux fondatrices de congrégations vouées principalement à l'enseignement et à l'éducation. L'on remarquait tout particulièrement, en toilette blanche, donnant un aspect un peu nouveau à l'assistance d'ordinaire plus sombre, la présence de plusieurs milliers de jeunes filles, anciennes élèves des Dames du Sacré-Cœur, accourues de toutes les régions du monde, et manifestant avec une exhubérance et une spontanéité toutes filiales la joie de voir canoniser leur Mère.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais les hommes aussi c'était bien leur place, car qu'est-ce qui doit les intéresser plus passionnément que l'avenir spirituel et moral de leurs enfants ? L'instruction religieuse, n'est-ce pas le plus grand bienfait qu'ils puissent leur assurer à l'âge où la volonté se forme pour les luttes à venir ?

Leur place était plus encore à la canonisation de nos deux grands Saints, le curé d'Ars et le P. Eudes. Parmi les réformateurs, les conquérants d'âmes que Dieu donna à la France pour restaurer la foi et les pratiques religieuses sur les ruines laissées par les guerres de religion et la Révolution, il n'y eut pas de plus grands que ces deux hommes. Le Pape a pu comparer leur action et leurs conquêtes à celles des premiers apôtres.

Tous les Saints sont admirables ; admirable la gracieuse et aimable Thérèse de l'Enfant-Jésus, admirables la Mère Postel et la Mère Barat, mais un Curé d'Ars l'emporte sur tous. Cet humble curé de campagne a réalisé une œuvre incomparable, au milieu de difficultés qu'on ne connaît pas assez et qui sont celles où travaillent tous nos chefs de paroisse. D'autres, prédicateurs, professeurs, écrivains, ont le loisir de se spécialiser dans un genre d'apostolat. Eux, ils doivent aborder à la fois tous les genres, ils doivent être spécialistes en tout, ils ont à résoudre sur l'heure les problèmes les plus variés et les plus ardus, ils doivent du jour au lendemain adapter leurs méthodes, à peine expérimentées, à des nécessités, à des besoins sans cesse changeants, et cela au milieu des sollicitudes des âmes d'enfants, d'adultes, de vieillards qui leur sont confiées, et tout en se défendant eux-mêmes contre les dangers de l'atmosphère où se meut leur action, tout en s'efforçant d'atteindre d'abord les sommets de la perfection où ils veulent conduire les autres.

Le Curé d'Ars c'est le modèle des curés du monde entier, et comme S. Pierre sur la colonne Trajane semble porté par les légions romaines sculptées en spirale autour de son gigantesque piédestal, ainsi Monseigneur aime se figurer le Curé d'Ars au sommet d'une autre colonne autour de laquelle monterait, en spirale aussi, le cortège des prêtres de l'univers catholique.

Lorsque, le soir du 31 Mai, de la villa Médicis, l'Evêque contemplait l'embrasement de la basilique Saint-Pierre, toute en feu depuis le dôme jusqu'à la façade, il lui semblait que Rome célébrait à la fois une victoire de l'Eglise, et une victoire de la France. Et c'était vraiment une grande joie pour son cœur de Français. Car la France, grâce à Dieu, n'était pas absente. Notre ambassadeur, présent à toutes les cérémonies des canonisations, y occupait la première place, avec tous les honneurs dus au grand pays qu'il représentait. C'est en constatant le prestige de cette présence, que l'Evêque a le mieux compris quelle injure aux catholiques et quel désastre moral pour notre pays eût été l'absence d'un représentant officiel de la France dans ces cérémonies qui consacraient, aux yeux de l'univers, la grandeur des plus pures de nos gloires françaises.

***

Enfin, Monseigneur était allé à Rome pour voir le Pape. Le Pape, on le voit à Saint-Pierre dans tout l'éclat de ses fonctions, soit qu'il prie, soit qu'il apparaisse à son trône ou sur la *sedia*, soit qu'il exalte de sa voix lente, au timbre clair, les mérites et les vertus des nouveaux Saints, soit qu'il consacre à l'autel les Saintes Espèces. Mais c'est un Pape lointain, c'est le Pontife, le Vicaire de Jésus-Christ, chez qui l'homme paraît à peine, et que le divin enveloppe et pénètre. Pie XI est tout autre dans ses réceptions. Qu'il ait devant lui des auditoires de deux ou trois mille pèlerins ou qu'il parle cœur à cœur avec quelques privilégiés, c'est le père qui, tout de suite, se fait intime, familier et simple. Il semble qu'il ait toujours vécu avec ceux auxquels il s'adresse. Ses paroles sont graves, pesées, mais combien ardentes elles furent quand, au lendemain de la canonisation du Curé d'Ars, Pie XI fit, devant les pèlerins français, l'éloge du nouveau Saint et qu'il parla de l'ascension des âmes vers les sommets de la perfection, ascension bien plus difficile, mais aussi plus féconde en jouissances supérieures, que celles des conquérants des sommets terrestres.

Monseigneur eut la joie de voir le Pape de plus près dans son audience particulière. Il lui parla de son diocèse. Le Pape écoutait, approuvait, encourageait. Les larmes lui vinrent aux yeux au récit de la catastrophe de Penmarc'h et du dévouement des sauveteurs qui y périrent victimes de leur héroïsme. Il demanda confirmation des détails qu'il connaissait des réunions de Quimper et du Folgoët, conseilla la persévérance et l'union, rappelant ce qu'il avait fait lui-même pour l'organisation de ses hommes dans son diocèse de Milan. C'est l'œuvre essentielle, insistait-il, il faut que les hommes sachent défendre leurs droits et leurs libertés religieuses.

On s'imagine, observe Monseigneur, qu'au milieu de toutes les difficultés qui l'environnent et qui aboutissent à lui, le Pape est soucieux, inquiet, sombre. Rien n'est moins exact. Le Pape est calme, optimiste, confiant. Et comme l'Evêque en faisait la remarque au cardinal Gasparri, après son audience : « La confiance, répondit le Cardinal-Secrétaire d'Etat, c'est la grande force du Pape. Il a confiance en Dieu et dans les destinées de l'Eglise de Jésus-Christ, et c'est ce qui explique sa sérénité. D'ailleurs, comment n'aurait-il pas confiance ? Allez jeter un coup d'œil dans les jardins du Vatican sur les merveilles de l'Exposition-missionnaire. Voyez là le labeur de nos apôtres et les promesses qui y sont inscrites de toutes parts. »

Le Pape a confiance. Imitons-le, sachant que, si nous faisons notre devoir, Dieu nous aidera et nous donnera la victoire. Je sais, ajoute l'Evêque, que nos adversaires nous accusent d'être des Fascistes. J'ai vu sur les murs des affiches où l'on dénonce le « fascisme de l'Evêque de Quimper ». Je n'ai rien à dire du Fascisme tel que je l'ai vu à l'œuvre en Italie, mais je dis que nous sommes respectueux de l'autorité établie, parce que la doctrine immuable de l'Eglise nous enseigne que l'autorité légitime vient de Dieu, et je

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dis aussi que nous avons nos droits de catholiques et de citoyens, et que, pouvant parler, écrire et agir, nous avons le devoir de travailler à améliorer une législation qui, dans certaines de ses prescriptions, est contraire aux lois de Dieu et de la conscience. Ce n'est pas là faire acte de Fascisme, mais seulement user d'un droit qui est reconnu à tous les citoyens français.

Sur cette déclaration qui fait une profonde impression, Monseigneur termine son discours et demande à tout son auditoire, qui obéit aussitôt, de se lever pour recevoir la bénédiction du Pape.

Le Saint-Sacrement est ensuite exposé. La chorale de Saint-Corentin fait entendre un *Verbo caro* à 4 voix, de Palestrina. Le *Tantum ergo* est chanté en chœur par les séminaristes, et la bénédiction de Notre Seigneur achève cette journée qui fut pour Lui un jour de triomphe.

QUIMPER. — **La Procession de la Fête-Dieu.** — Une succession de journées caniculaires, ardentes dès le matin, semblait annoncer une procession du Saint-Sacrement plutôt pénible. Il n'en fut rien. Une nuit fraîche laissant après elle une brise opportune mit le thermomètre au niveau des meilleures journées d'un été ensoleillé. Hommes de peu de foi, pourquoi doutiez-vous, et Dieu n'est-il pas le maître de la canicule comme de la tempête ? On dit que beaucoup de Quimpérois s'empressèrent dès le matin de fuir des rues qu'ils croyaient devoir être brûlantes, et d'aller chercher l'ombre au bord de la rivière. Ceux qui restèrent goûtèrent, en remplissant un devoir pieux, de plus douces jouissances. Préparer au Seigneur une voie triomphale, tenir dévotement sa place dans le cortège royal qui l'annonce de loin par ses chants, s'empresser sur son passage et s'agenouiller ou s'incliner sous sa bénédiction, c'était le programme de la matinée, et il fut parfaitement rempli.

A 10 heures, la grand'messe terminée, les groupes sortent de la cathédrale et prennent dans le défilé la place qui leur est assignée d'avance. Les enfants de l'Adoration ouvrent la marche, puis viennent les fillettes des écoles publiques rangées autour des bannières de leurs patronages de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Famille. Les écoles libres de filles les suivent : celle de Saint-Mathieu, le Cours de l'Espérance en toilette blanche, les communiantes un lys à la main, l'école Sainte-Anne en plusieurs groupes, les unes en voile blanc de communiantes, les autres en tenue de ville ; un lot délicieux de toutes petites filles sèment sur le parcours les corolles de fleurs extraites de leurs corbeilles. Puis ce sont les Noëlistes avec leur écharpe mauve si seyante sur leurs robes blanches, les Enfants de Marie, les congrégations de Dames et de Mères chrétiennes, l'Adoration réparatrice et le Tiers-Ordre avec leurs bannières et leurs insignes. Les religieuses des différentes communautés de la ville terminent cette première partie du cortège.

Maintenant, c'est l'élément masculin. S'avancent d'abord les enfants des écoles, les orphelins de la fondation Massé, les garçons

des écoles publiques et des écoles paroissiales, puis, suivant les jeunes gens de la Phalange, si dégagés dans leur costume blanc et noir, la masse imposante des élèves du Likès encadrant leurs nombreux musiciens, enfin l'école Saint-Yves en uniforme. Les enfants de chœur apparaissent, puis la longue théorie des séminaristes en surplis, dont les meilleurs chanteurs sont groupés en deux chœurs. Puis encore, c'est l'éclat des dalmatiques et des chapes précédant immédiatement le dais sous lequel l'ostensoir s'avance aux mains de Monseigneur qu'assistent MM. les vicaires généraux Cogneau et Joncour. Enfin, c'est la foule des hommes et des femmes qui se pressent sur les pas du royal triomphateur.

Tout ce magnifique cortège s'ébranle, déploie ses splendeurs sur le boulevard Kerguélen, sous l'ombre des grands marronniers. La musique du Likès, que dirige avec maîtrise et une expérience déjà longue le frère Colman, accompagne un *Lauda Sion* que chante un groupe imposant d'élèves. Les trompettes, fifres et tambours de la *Phalange* font entendre leurs meilleurs morceaux. Les deux chœurs de séminaristes exécutent des hymnes liturgiques au Saint-Sacrement et la voix perçante des enfants de chœur leur répond. Sur toute la longueur du cortège, d'ailleurs, des chants s'élèvent et la louange à Dieu monte de toutes les lèvres. Elle monte aussi des façades des maisons ornées avec un soin pieux avec leurs draps d'une blancheur éclatante sur laquelle les fleurs des champs se détachent en bouquets aux couleurs vives et fraîches.

Un reposoir se dresse au Pont-Firmin. Une croix fleurie domine l'autel dressé dans un décor de sapins qu'égaient des massifs de fleurs et de verdure. Un moment, l'ostensoir s'y repose, la sonnerie aux champs des trompettes et tambours de la Phalange indique l'instant solennel de la bénédiction, tandis que la musique du Likès joue un pieux andante d'Andrieux, *Extase*.

Le cortège reprend sa marche par la rue du Pont-Firmin et de nouveau se déploie tout entier dans la rue Neuve. C'est le quartier des travailleurs et des humbles. On s'en aperçoit à la modestie des habitations, mais nullement à leur décoration. Les façades, les fenêtres, les balcons, tous parés de tentures et de fleurs, témoignent d'une activité unanime et d'un goût dont l'effet est magnifique. Sur la chaussée, tous les dix ou vingt pas les pétales de digitales et de glaïeuls forment des bouquets qui s'irradient en feuilles d'iris comme des rayons autour d'un ostensoir. Il n'est pas jusqu'aux canivaux des eaux d'arrosage qui ne cachent leur banalité sous la verdure.

On s'engage dans la rue Sainte-Thérèse aux sons d'un alerte pas redoublé des musiciens du Lykès, et bientôt, tandis qu'une brise fraîche fait frissonner les surplis et les voiles et que retentit le *Te Deum*, le cortège s'éclipse peu à peu, comme aspiré et absorbé par la cathédrale. Il est onze heures un quart quand, après une dernière bénédiction du Saint-Sacrement, les grandes orgues, emportées dans une fugue étourdissante, saluent la disparition de l'Evêque et de ses ministres.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les Journées d'Enfants. — I. A NOTRE-DAME DU FOLGOAT. — A l'occasion des fêtes du Congrès Eucharistique National, M. Cogneau, vicaire général, présidera, le *jeudi 2 Juillet*, au sanctuaire de Notre-Dame du Folgoat, une journée d'enfants.

Il est inutile d'insister sur l'intérêt et le charme religieux d'une pareille journée. Les enfants en particulier y puiseront, avec la joie des yeux et la joie du cœur, un surcroît de vraie et solide piété, un renouveau de forces spirituelles. Il convient donc que le plus grand nombre possible d'entre eux y prenne part.

Programme. — 1° A 7 heures, messe de communion ; exposition du T. Saint-Sacrement toute la journée ; les écoles chrétiennes sont priées d'assurer une garde d'honneur aux pieds du divin Maître.

2° A 9 h. 1/2, grand'messe chantée par M. Cogneau, vicaire général ; allocution bretonne faite par M. le chanoine Kerbaol, curé de Plouescat.

3° A l'issue de la grand'messe, réunion générale : des maîtres à l'école des garçons, des maîtresses à l'école des filles, des enfants de chœur à l'église. Ces réunions auront pour objet de bien définir et de promouvoir parmi les enfants la croisade eucharistique dans ses diverses manifestations. M. le chanoine Moënner, supérieur du Collège de Lesneven, dirigera la séance d'études à l'école des garçons, et M. Calvez, curé-doyen de Lesneven, dirigera celle de l'école des filles.

4° A 2 heures, procession, puis vêpres du T. Saint-Sacrement ; allocution de M. le Vicaire général ; acclamations ; Salut solennel.

Avis importants. — *A)* Les prêtres qui comptent répondre à notre invitation, sont instamment priés d'en aviser, au plus tôt, M. le Recteur de Notre-Dame du Folgoat (l'envoi d'une simple carte suffira).

B) Il est à souhaiter : 1° que le plus grand nombre possible d'enfants de chœur, en costume de chœur, prenne part aux cérémonies ; 2° que chaque paroisse ait sa bannière, afin que les enfants puissent facilement se grouper autour de leurs prêtres et de leurs maîtres et maîtresses ; 3° que les enfants de chœur apprennent avec soin les chants suivants : *Pange lingua, Adoro te, Sacris solemniis, Te Deum, Benedictus Dominus Israel* (refrain : *Lauda Jerusalem).*

II. A SAINTE-ANNE LA PALUE. — M. le chanoine Queinnec a bien voulu accepter la présidence de la fête eucharistique qui aura lieu, le 2 Juillet, à Sainte-Anne la Palue, pour les enfants de la région. Déjà les paroisses voisines se sont fait inscrire, ce qui, avec l'appoint important de paroisses plus éloignées, comme Douarnenez, Ploaré, etc., promet une belle fête.

Grand'messe à 11 heures ; exposition du Saint-Sacrement ; vêpres à 3 heures, procession eucharistique et Salut du Très Saint-Sacrement.

Nouveaux Evêques français. — Le Saint-Père vient de nommer trois nouveaux Evêques en France :

Mgr Audollent, vicaire général de Paris, ancien directeur de l'enseignement diocésain, est nommé évêque de Blois, en remplacement de Mgr Mélisson, démissionnaire en raison de son âge. Mgr Audollent est né en 1867.

Mgr Rousseau, du Mans, né en 1871, est nommé évêque du Puy, en remplacement de Mgr Boutry, décédé.

Enfin, Mgr Challiol, né à Albi en 1872, archiprêtre de la cathédrale de Toulouse, ancien aumônier militaire et chevalier de la Légion d'honneur, est nommé évêque de Rodez, en remplacement de Mgr de Ligonnès, décédé.

Mort de l'héroïne de Gerbéviller. — Il y a quelques jours est décédée, dans sa soixante et onzième année, à la maison-mère des Sœurs de Saint-Charles, à Nancy, Mlle Amélie Ricart, en religion Sœur Julie. La défunte est l'héroïne de Gerbéviller, dont elle dirigeait l'hôpital en Août 1914, au moment de la destruction de la cité lorraine. Sa glorieuse conduite lui valut la croix de la Légion d'honneur. Au surplus voici les faits :

Le 24 Août, les Allemands arrivaient devant Gerbéviller. Seuls une cinquantaine de petits alpins défendaient la ville. Ils tinrent toute la journée, de 9 heures du matin jusqu'au soir. Sous le bombardement, Sœur Julie recueillait les blessés. Le soir, l'infanterie allemande pénétra dans le centre de la ville. Ce fut le signal des massacres et de l'incendie. Le général Clauss, commandant le 60e régiment d'infanterie bavarois, se donna le plaisir de faire fusiller quinze civils pendant que, sous un frêne, il sablait un verre de champagne.

Cependant, un officier allemand entrait à l'hospice avec une bande de soldats. Comme il s'avançait vers les blessés, un revolver d'une main, un poignard de l'autre, Sœur Julie se précipita devant lui et lui cria : « N'y touchez pas, ils sont blessés ! » L'Allemand passa devant chaque lit, tirant les couvertures pour voir les pansements, mais la Sœur ne le quittait pas d'une semelle, prête à défendre ses blessés.

Après le massacre, il fallut éviter l'incendie. Les Bavarois mettaient le feu à toutes les maisons une à une. Sur 475, il n'en resta que 20 à peu près habitables. Grâce à l'énergique intervention de la Supérieure, une partie de l'hospice fut préservée des flammes.

A 10 heures du soir, le clocher de l'église achevait de brûler. La religieuse songea qu'il fallait sauver les Saintes Espèces, car le curé avait été emmené par les Allemands. L'expédition était dangereuse, les poutres enflammées et les blocs de pierre tombaient autour de la Sœur et de son compagnon. Des Bavarois avaient tiré dix-huit coups de fusils sur le tabernacle, mais la porte n'avait pas cédé. A coups de ciseau à froid, après deux heures et demie de travail, le tabernacle s'ouvrit et le ciboire apparut, percé de balles.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les deux scènes, celle de l'hôpital et celle de l'église en feu, peignent bien l'héroïsme de la religieuse.

Quelques jours après, le 7 Septembre, elle était avec ses cinq religieuses citée à l'ordre de l'armée pour avoir, « depuis le 24 Août, sous un feu incessant et meurtrier, donné, dans leur établissement de Gerbéviller, asile à environ 1.000 blessés en leur assurant la subsistance et les soins les plus dévoués, alors que la population civile avait complètement abandonné la ville Ce personnel, en outre, a accueilli, chaque jour, de très nombreux soldats de passage, auxquels il a servi tous les aliments nécessaires. »

M. Mirman, préfet de Meurthe-et-Moselle, vint la saluer au milieu de son petit monde d'éclopés, de réfugiés et de sinistrés qu'elle réconfortait de son inaltérable bonne humeur. Le 9 Janvier 1915, elle reçut la croix de la Légion d'honneur et un escadron de chasseurs demanda la permission de défiler devant elle.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie BRUNET, 52, rue Gambetta, Arras.

BERLIOUX : **Mois du Sacré-Cœur**, 125e éd. — In-18 de 225 pp., 3 fr 50.

A la même librairie, *du même auteur :* **Mois de Saint Joseph**, 130e éd. In-18 240 p., 3 fr. 50. — **Mois de Marie**, 144e éd. In-18, 240 p., 3 fr 50. Chacun de ces in-18 reliés pleine toile, titre au dos, net, 6 fr. 50.

Le Conseiller des Fiancés et des Jeunes Mariés, par le R. Père ROBERT, capucin. Edition revue et mise à jour (1925), par un Chanoine, directeur d'œuvres de jeunesse et militaires : 96e au 105e mille. In-18 de 168 pages, net 1 fr.

Publications Notre-Dame du Roc, 53, rue Thiers, Marseille.

VIENT DE PARAITRE : **La Vie commune dans le Clergé diocésain**, honoré d'une lettre de S. G Mgr RIVIÈRE, Archevêque d'AIX. — 100 pages, broché, 1 fr. 25 ; franco, 1 fr. 50

1re partie. Les avantages de la vie commune ; 2e partie, La communauté des prêtres séculiers du diocèse d'Aix.

ECOLE NORMALE SOCIALE : **Commentaire pratique de l'Encyclique « Rerum Novarum »** sur la condition des ouvriers, par *questions et réponses*, avec tables analytiques. — Un vol. in-8e de 204 p., 6 fr. 50 ; franco, 7 fr.

Cet ouvrage résume une longue expérience acquise dans des cercles d'études faits aux ouvrières et aux personnes du monde; il rendra le plus grand service à tous ceux qui s'occupent de formation sociale dans les différents milieux (Directeurs et directrices de patronages, de cercles, d'œuvres, etc.)

HUILERIE H. BLANC-SOLIER, A SALON-DE-PROVENCE

Maison recommandée. — Représ. acceptés. Fortes remises.

Fournisseur attitré des Etablissements religieux et de la Clientèle catholique.

Demandez Tarif.

POUR LE CARÊME : **VÉRITABLE CADEAU** aux lect. de la *Sem. relig.* Bidon 10 Lit. **Huile d'OLIVE de PROVENCE**, fr. 88 fe (prix réel, 95).

40e ANNÉE. Vendredi 26 Juin 1925. N° 26.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Juin. — 4e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoires de Ste Irénée et de l'octave de S. Jean Baptiste. Vêpres du suivant avec mémoire du dimanche.
Lundi, 29. — SS. PIERRE ET PAUL, Apôtres. Double de 1re classe avec octave. Rouge.
Mardi 30. — Commémoration de S. Paul, Apôtre. Double majeur. Rouge.
Mercredi, 1er Juillet. — Le Précieux Sang de N. S. Double de 2e classe. Rouge.
Jeudi. 2. — Visitation de la B. Vierge Marie. Double de 2e classe. Blanc.
Vendredi 3. — S Léon II Pape. Semi-double. Blanc.
Samedi, 4. — S. Gouiven, Evêque. Double. Blanc.
Dimanche, 5. — 5e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plounéour-Ménez	**le 28 Juin.**
Lannenfret. Tréguennec	**du 29 au 30 —**
Plonévez-Porzay	**du 1er au 5 Juillet.**

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. — Monseigneur l'Evêque, qui doit assister au sacre de Mgr Picaud, auxiliaire de Vannes, puis prendre part au Congrès Eucharistique National de Rennes et présider le pèlerinage de l'archiprêtré de Quimperlé à Sainte-Anne d'Auray, sera absent du 30 Juin au 8 Juillet.

II. Examen de Rectorat — L'examen de Rectorat aura lieu au Grand Séminaire, le mardi 29 Septembre.

Devront se présenter à cet examen, tous les prêtres ordonnés en 1907 et susceptibles d'être appelés à avoir charge d'âmes.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

III. Examen des jeunes prêtres instituteurs. — Cet examen aura lieu, comme le précédent, le mardi 29 Septembre.

Devront s'y présenter, tous les prêtres instituteurs qui n'ont pas encore passé leurs cinq examens réglementaires.

Les examens commenceront à 8 heures du matin.

IV. Retraites ecclésiastiques. — *24 Juin.* — Toutes les places sont retenues aux deux premières retraites.

Il reste une soixantaine de places disponibles à la 3me.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Pelléter, recteur de Pouldreuzic, décédé le 23 Juin.

VI. Souscription pour le Congrès Eucharistique National de Rennes

(1er - 5 Juillet 1925)

Plouguerneau	50f	M. Picart, vicaire à Clohars-Carnoët	10f
Plougasnou	10	Saint-Pabu	35
Les Religieuses de Bon-Secours, Quimper	10	M. le Curé de Châteauneuf.	10
M. le Recteur de Kerlouan.	10	Anonyme, Châteauneuf	5
Anonyme, Fouesnant.	10	id. id.	5
M. le Recteur de Clohars-Carnoët	10	Le clergé de Plouzané	20
		Landéda	25

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IVe dimanche après la Pentecôte, 28 Juin :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie ; — à 4 heures, le Tiers-Ordre ; à 8 heures, confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts

Mercredi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — Confession des enfants.

Jeudi : journée des enfants en union avec le Congrès National Eucharistique de Rennes : à 7 heures, communion générale ; à 9 h. 1/2, grand'messe, instruction ; — à 2 heures, vêpres, procession.

Dimanche, solennité de S. Pierre et de S. Paul : quête pour le Denier de Saint-Pierre.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *4e Dimanche après la Pentecôte (28 Juin) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h 1/2 — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mercredi : confession des enfants. Messe de communion, *jeudi*, à 7 heures.

1er Vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons A 7 heures, réunion des Dames, instruction, bénédiction. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures du soir — A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

LIGUE D'ACTION CATHOLIQUE. — A propos d'un incident. — Nous recevons de M. le commandant Vannier, président de la Ligue diocésaine, le communiqué suivant :

La question posée en fin de séance, à la réunion du Comité diocésain de Quimper, n'était pas destinée à la publicité.

Elle n'a été l'objet d'aucune discussion en règle ni d'aucun vote.

La Ligue de Quimper ne pouvait songer à juger l'attitude prise par la Ligue de Maine-et-Loire.

La réponse suivante du général de Castelnau montre dans quel esprit il a été interrogé.

Paris, le 22 Juin 1925.

Le Général de Castelnau au Commandant Vannier,
Président du Comité diocésain de Quimper.

Monsieur le Président et cher Ami,

Dans votre lettre reçue le 19 Juin, qui me rendait compte d'une réunion de votre Comité Diocésain, vous m'avez signalé qu'un certain nombre des Membres du Comité ont fait connaître que les Catholiques du diocèse étaient émus par certains articles de Presse déclarant que la *Fédération Nationale Catholique* était intervenue officiellement en faveur de Monsieur Léon Daudet, pour les élections sénatoriales du Maine-et-Loire.

Vous m'avez demandé, en leur nom, de vous renseigner sur ce qu'il peut y avoir de fondé dans ces bruits.

Je m'empresse de vous déclarer que la *Fédération Nationale Catholique* n'a pas été consultée sur l'attitude à adopter et la ligne de conduite à suivre par les Catholiques d'Anjou à l'occasion de la prochaine élection sénatoriale dans le Maine-et-Loire.

Elle n'a donc pas pu intervenir et elle n'est pas intervenue en faveur de l'un quelconque des candidats.

Veuillez trouver ici, Monsieur le Président et cher Ami, l'assurance de mon bien affectueux et fidèle attachement.

J. CASTELNAU.

Avis de service. — Le service de huitaine pour M. J.-M. Pelléter, recteur de Pouldreuzic, sera chanté à Pouldreuzic, le *mercredi 1er Juillet,* à 11 heures, et à Pluguffan, le *dimanche 5 Juillet,* à 10 heures.

La Consigne sacrée de nos agriculteurs catholiques. — C'est le jour même de la fête de Sainte Anne, le dimanche 26 Juillet, que les Agriculteurs de notre diocèse prennent leur tour de garde d'honneur, au nom de la *France agricole catholique,* devant le Tabernacle divin.

Toutes nos confréries des Agriculteurs catholiques doivent préparer cette grande journée par une assemblée spéciale, une propagande plus intense, et une entente avec MM. les Curés et Recteurs,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pour rendre cette journée d'adoration et d'hommage d'autant plus solennelle que, cette année, nous n'avons pas eu de délégation officielle à la consécration de la France agricole à Montmartre.

Nous rappelons le programme de cette fête agricole annuelle : 1° communion générale de tous les membres de nos syndicats, mutuelles et confréries ; adoration et consécration solennelle de la France agricole au Sacré Cœur.

Cette consécration solennelle doit, autant qu'il sera possible, être prononcée par tous les agriculteurs, ayant à leur tête les présidents, les secrétaires, et sous la direction de l'aumônier paroissial.

Nous donnerons dans notre prochain numéro la formule de Consécration approuvée par Mgr l'Evêque, dans son texte breton.

Chanoine LE ROY.

Le Congrès Eucharistique de Rennes. — Les nombreux Pardons paroissiaux qui ont lieu un peu partout le dimanche 5 Juillet empêcheront beaucoup de diocésains de se rendre à Rennes ; mais, comme il y a deux ans, toutes nos paroisses, en union avec le Congrès, auront leur fête eucharistique, leurs communions nombreuses, leur procession. Ce sera l'occasion d'un appel tout vibrant aux fidèles et à leurs enfants, pour la dévotion eucharistique, la messe, et aussi pour l'œuvre des Vocations ecclésiastiques.

Pendant le Congrès Eucharistique de Rennes, on pourra m'écrire à l'adresse du Secrétariat, 6, rue Martenot. Joindre une enveloppe timbrée, pour réponse.

ALFRED LE ROY,
Chanoine,
Correspondant diocésain du Congrès.

Journée Eucharistique des Enfants, *jeudi 2 Juillet 1925.* — I. LA SALETTE, près Morlaix, sous la présidence de Mgr Pichon, archevêque-évêque de Cayes. - A 10 heures, grand'messe sur l'esplanade, chantée par M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon. Instruction bretonne donnée par M. le chanoine Le Sann, curé-doyen de Saint-Thégonnec.

L'heure d'adoration commencera à 2 heures par le chant des vêpres. A l'issue des vêpres, la procession du Saint-Sacrement se déroulera dans la belle allée de Pennelé. Au retour de la procession, allocution de Mgr Pichon, Salut solennel.

N. B. — MM. les Ecclésiastiques sont priés d'apporter leur habit de chœur. On verrait aussi avec plaisir un grand nombre de choristes en habits.

Les enfants de chaque paroisse devront se grouper autour de leurs maîtres ou maîtresses, pour assurer le bon ordre de la procession. Cela deviendrait facile, si chaque paroisse avait sa bannière.

Les paroisses qui doivent participer à la Journée Eucharistique sont priées d'en aviser M. le Chapelain de la Salette.

A midi, les religieuses de Saint-François serviront dans la maison de retraite, café, pain et beurre aux pèlerins qui le désireront.

II. RUMENGOL. — A 8 heures, messe de communion pour les enfants de Rumengol et des environs. A 11 heures, grand'messe chantée par M. Robinaud, curé-doyen du Faou ; sermon par M. Baron, recteur de Logonna-Daoulas. — A 2 heures, adoration, vêpres, procession solennelle.

N. B. — Nous apprenons au dernier moment que des groupes importants d'enfants, empêchés de venir à Rumengol le jeudi, se proposent d'y venir le mercredi, la veille. Nous invitons à venir se joindre à eux *tous ceux qui pourraient se trouver dans l'impossibilité de venir le jeudi.*

Les divers chants liturgiques à exécuter durant la procession seront : pour l'aller : *Pange lingua, Verbum supernum, æterne rex altissime,* puis *Jesu dulcis memoria ;* — au retour : le cantique *Magnificat* et le psaume *Laudate pueri,* avec le refrain *Lauda Jerusalem.*

Enfin le cantique final *Parle, commande, règne.*

III. — A NOTRE-DAME DE KERNITROUN. — A 8 heures, messe de communion ; à 10 heures, départ de la procession de l'église paroissiale pour la chapelle ; à 10 h. 1/2, grand'messe, chantée par M. Le Gall, recteur de Locquirec, sermon par M. Laurent, recteur de Plougasnou ; à l'issue de la messe, consécration des enfants à la Sainte-Vierge ; — à 2 heures, vêpres, retour de la procession à la paroisse, bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement.

IV. A NOTRE DAME DES PORTES. — A 7 heures et à 8 heures, messes de communion ; à 10 h. 1/2, grand'messe, courte allocution ; — à 1 h. 1/2, conférence sur l'Eucharistie ; vêpres suivies de la procession du Très Saint-Sacrement.

QUIMPER. — **La Fête du Sacré Cœur.** — Entrant, avec une bonne volonté chaque année plus évidente, dans l'esprit du vœu formulé en 1917 par tout l'Episcopat français, Quimper a pieusement et dignement célébré, le vendredi 19 Juin, la fête du Sacré Cœur. De nombreuses fenêtres avaient arboré les couleurs nationales. Tant à Saint-Mathieu qu'à la cathédrale, les fidèles, empressés comme aux jours de grande fête, assistèrent aux offices et à l'instruction qui leur fut donnée, à Saint-Corentin par M. Grill, et à Saint-Mathieu par M. Hall, et s'associèrent de tout cœur à l'amende honorable et à la consécration au Divin Cœur.

Ainsi annoncée et préparée, la procession du dimanche prit toute sa signification et fut une manifestation éclatante de l'amour réparateur en l'honneur de « ce Cœur qui a tant aimé les hommes »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et qui, au moins ce jour-là, en recevait autre chose que des marques d'indifférence et d'ingratitude.

Indifférent, personne, ou à peu près, ne le fut sur le parcours suivi par le pieux cortège. Les rues que Notre Seigneur favorisait de sa présence attestaient par leur décoration la foi et la volonté d'hommage de leurs habitants.

Nullement indifférente, certes, la foule qui se pressait le long de la voie suivie par le cortège et s'étendait sur la place Terre-au-Duc, où se dressait le reposoir.

A trois heures et demie, au son des cloches de Saint-Mathieu, l'ostensoir sortait de l'église, aux mains de M. l'abbé Boucher, secrétaire de l'Evêché, suivi d'une imposante escorte d'hommes et de femmes. Par la rue de Douarnenez et la place de Locronan, il s'avance vers l'Adoration. Les chants sacrés s'élèvent, coupés par intervalles par les sonneries des clairons et des fifres de la Jeanne-d'Arc et par les interventions harmonieuses de la musique du Lykès. Une première station est faite dans la chapelle de l'Adoration, où l'on pénètre sur d'admirables tapis de fleurs qui s'étendent jusqu'au sanctuaire. Un *Ave verum* et le *Tantum ergo* y sont chantés par les enfants et, après la bénédiction, la marche reprend.

Par les rues de la Providence et du Chapeau-Rouge, on aboutit à la place Terre-au-Duc, où se dresse un magnifique reposoir. Debout dans un cadre de sapins, le Sacré Cœur domine un autel dont les lignes se dessinent dans les vives couleurs d'un massif de fleurs. L'ostensoir repose un instant à ses pieds pendant que l'on chante un motet et le *Tantum ergo* ; puis le Dieu-Hostie bénit la foule agenouillée.

C'est maintenant la dernière étape, les rues René-Madec, Laënnec, toutes deux richement décorées, la rue et la place Saint-Mathieu où l'on débouche au chant du *Te Deum*. C'est fini, ou plutôt non : il reste à renouveler solennellement l'amende honorable et la consécration au Sacré Cœur. Seigneur, après cette démonstration d'amour où nous venions de mettre toute notre foi et tout notre désir de réparation, avez vous pu douter de la sincérité de nos promesses ? Bénissez-les et faites que nous soyons désormais moins indifférents et moins ingrats.

KERFEUNTEUN. — *Le dimanche 5 Juillet,* **grand Pardon de la Mere-de-Dieu.** — *La veille :* à 5 heures, 1res vêpres suivies de confessions.

Le dimanche : messes basses à 7 et 8 heures ; à 9 h. 3/4, procession autour de la chapelle ; à 10 heures, messe en plein air au nouvel autel en pierre, par M. Le Moan, directeur de Saint-Charles ; le sermon sera donné par M. Le Bars, économe de Saint-Charles. — A 2 h. 3/4, chapelet ; à 3 heures, vêpres, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

La musique des Potred-Ti-Mam-Doue prêtera son concours à la fête, et après vêpres donnera un concert.

Tous les jours de l'octave : messes à la chapelle, à 6 h. 1/2, 7 heures et 7 h. 1/2. Confessions à partir de 6 heures et pendant toutes les messes.

Indulgence plénière.

LESNEVEN. — **Succès universitaires.** I. M. J.-L. Toulemont, professeur d'Histoire et de Géographie à l'Institution Saint-François de Lesneven, vient d'obtenir devant la Faculté de Clermont-Ferrand, avec la mention *Assez bien*, le certificat d'Histoire du Moyen-Age — le troisième — en vue de la licence.

II. M. F. Falc'hun, professeur de Cinquième au même établissement, a remporté devant la Faculté de Poitiers un certificat de latin à valoir pour la licence.

— **Avis.** — La distribution solennelle des prix aura lieu le samedi 11 Juillet. Elle sera présidée par M. Le Vasseur, ancien professeur, curé-doyen de Lambézellec, et commencera à 8 h. 1/2.

— **Une retraite française pour dames et demoiselles** s'ouvrira chez les religieuses de la Retraite de Lesneven, le lundi 6 Juillet, à 6 heures du soir, et se terminera le samedi matin 11 Juillet.

*Rectification à l'*ORDO. — La retraite bretonne des tertiaires inscrite à l'*Ordo* pour le 20 Septembre est avancée au 12 Juillet, et s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, ce jour-là, à 6 heures du soir, et se terminera le samedi matin 18.

Nécrologie. — M. MAGUET, *Recteur de Ploudaniel.* — Né à Guimiliau, en 1859, d'une famille foncièrement chrétienne, M. Maguet commença ses études à l'école publique de la commune. Sa première communion faite, l'enfant qui avait déjà entendu l'appel du Maître, manifesta très vivement son désir d'aller continuer ses études auprès de son oncle, l'abbé Couloigner, alors vicaire à Plounévez-Lochrist.

Tout en suivant les cours de l'école, il s'initie, sous la direction de son oncle, aux premiers éléments du latin et, deux ans plus tard, il entre au collège de Lesneven.

Au sortir du Grand Séminaire, il est d'abord maître d'étude au collége de Lesneven. Il s'y fait déjà remarquer par sa tendre piété, surtout par sa fidélité scrupuleuse à l'oraison matinale.

En 1884, nommé vicaire à Pluguffan, il y déploie un zèle docile et éclairé qui le fait rapidement apprécier tant de son Recteur que des paroissiens. Il prête un concours actif et généreux à la construction de l'école libre des garçons et travaille très heureusement à la culture des vocations, tant sacerdotales que religieuses. Tôt après, en 1887, sur la demande de son oncle, M. Couloigner, il est nommé vicaire à Notre-Dame du Folgoat : les quinze années qu'il y passe marque une étape très douce et aussi très fructueuse

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de sa carrière sacerdotale. Il a le bonheur, avec son oncle, d'y préparer la belle fête du couronnement de Notre-Dame (1889) et de continuer les travaux qui assurent la restauration de l'église, et de l'hôtel de la reine Anne qui, à cette date, remplace comme presbytère une pauvre masure située sur le terrain de Ploudaniel.

L'activité inlassable et toujours affable du vicaire ne passe pas inaperçue, et bien des personnages ecclésiastiques, comme Mgr Freppel et le cardinal Lorenzelli, se plaisent à le lui faire savoir, témoin ce portrait en pied du cardinal que M. Maguet se plaisait à montrer à ses amis, et au bas duquel se lit cet autographe : « Au dévoué M. l'abbé Louis Maguet, vicaire bien aimé au Folgoat, en souvenir de l'agréable visite faite au sanctuaire et en signe d'affectueuse estime. 19 Août 1900. »

Au Folgoat comme à Pluguffan, ce pieux prêtre eut à cœur de cultiver les vocations. Il remplit avec joie auprès des élèves pensionnaires des Frères le rôle que son oncle avait tenu envers lui à Plounévez, et, tous les ans, il se fait une douce gloire de confier au collège de Lesneven de jeunes élèves dont il a aux pieds de Notre-Dame discerné ou éveillé la vocation et assuré la première formation. A La Martyre où il déploiera le même zèle, il avait même conçu un projet qu'il n'a pu réaliser, mais dont son légataire universel assurera sans doute l'exécution : une fondation de bourse en faveur d'un élève peu fortuné qui se destinerait au sacerdoce.

Promu recteur de La Martyre en 1902, il n'y passe que six années, au grand regret de tous. Le 1er Avril 1908, Mgr Duparc, lui confie l'importante paroisse de Ploudaniel. Il y allait bientôt être l'objet d'une respectueuse estime, et d'une affectueuse vénération qui ne firent que s'aviver pendant les dix-sept années de son ministère dans cette paroisse.

Dès 1910, il assure à ses paroissiens la grâce d'une bien fructueuse mission, grâce qu'il leur renouvellera en 1923. Il établit la Congrégation des enfants de Marie pour les jeunes filles, le Tiers-Ordre pour les femmes. Il donne une nouvelle vitalité à la confrérie du Saint-Sacrement et assure le recrutement par quartier des adorateurs du premier dimanche du mois. Il aurait voulu fonder pour les garçons une école libre aussi florissante que celle des filles ; mais, arrêté par certaines difficultés qu'il jugeait insurmontables, il bâtit le patronage Saint-Guinien pour les jeunes gens dont il enrôle l'élite dans la congrégation de Saint-Yves.

Persuadé qu'une certaine aisance facilite la pratique de la vertu, il se préoccupe des difficultés matérielles des cultivateurs. Il devient le conseiller du syndicat agricole, le promoteur d'une mutuelle-incendie, l'inspirateur d'une mutuelle-accidents, le fondateur d'une caisse rurale, et, heureusement secondé par des vicaires dévoués et dociles, il développe de plus en plus ces œuvres, à la plus grande satisfaction de ses nombreux obligés.

Il maintient ainsi et accroît dans la paroisse un sérieux esprit de piété, une foi éclairée, une fréquentation assidue des sacrements.

Pour que les fidèles aiment à venir prier Dieu et ses saints dans leurs « maisons », il les embellit : l'église paroissiale, dotée d'une tribune, est soigneusement entretenue, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; les chapelles de Sainte-Brigitte, de Saint-Eloi, de Sainte-Pétronille sont restaurées et enrichies, l'une de belles statues, les autres de bancs, de dallages, de reliques, etc...

Il a tout particulièrement le culte des calvaires : il ne comprend pas, dit-il souvent, qu'un pasteur qui les néglige ose paraître sans inquiétude devant son Juge. Aussi restaure-t-il les croix des carrefours, des chemins, des villages, au moins trois ou quatre par an ; il en élève sur les routes qui en sont privées, car il veut assurer à tous ses paroissiens, de quelque direction qu'ils viennent au bourg, l'occasion de saluer au passage l'image de leur Sauveur et de multiplier ainsi leurs actes de foi.

Tout ce qui a trait à l'histoire locale est aussi l'objet de son active sollicitude : la fontaine de Saint-Guinien, qu'il a restaurée, la fontaine de Saint-Guévroc, auprès de laquelle il aimait à prier ce saint ermite toutes les fois qu'il avait occasion de se rendre dans ce quartier éloigné, le « Clos-Mikeal », où il se plaisait à se rendre en pèlerinage avec ses confrères et où il avait l'intention de bâtir une chapelle dès la béatification du vénérable Michel Le Nobletz.

Pour donner à tous, spécialement aux enfants des catéchismes le culte des saints patrons de la paroisse, il rappelait sans cesse les souvenirs qui les concernaient, et rien n'était plus touchant que de voir le Recteur faire avec un groupe d'enfants le tour de son église, s'arrêter devant chaque vitrail pour leur en expliquer la légende, et raconter ainsi à ses jeunes auditeurs, vivement intéressés, les détails qui s'y trouvaient représentés de la vie de S. Guinien, S. Judicaël, S. Théarnec, S. Yves, S. Guévroc, Michel Le Nobletz, etc...

Ces multiples occupations ne l'empêchaient pas de visiter fréquemment ses paroissiens. Etait-il appelé auprès d'un malade, il en profitait pour faire une courte visite dans toutes les maisons du village, et toujours avec le salut si chrétien consacré par nos pères : *Doue ho pennigo ! Bennos Doue deoc'h*. Ce contact fréquent et familier avec tous, lui permettait de mieux les connaître et de leur prodiguer les conseils les plus utiles et les plus divers. Que de conflits pénibles n'a-t-il pas ainsi évités ! Survient la guerre. En l'absence de ses vicaires mobilisés, le Recteur, à lui seul, assure intégralement le service paroissial. Il se fait, plus que jamais, tout à tous. Il donne du courage aux partants, console ceux qui restent et maintient bien haut le moral de tous, tant par son ascendant personnel que par la pratique des sacrements qu'il rend encore plus fréquente : tous les dimanches, les années de guerre, il y eut à Ploudaniel une moyenne de 400 à 500 communions et pour les grandes fêtes comme Noël, le Sacré-Cœur, la Sainte-Anne, la Toussaint, ce chiffre s'élevait à 1.200 et plus. C'est dire le zèle, l'inlassable dévouement du pasteur qui, presque comme le saint Curé d'Ars, passait toutes ses journées soit au confessionnal, soit

Archives diocésaines de Quimper et Léon

aux catéchismes, soit au chevet des malades, soit auprès des parents, veuves ou orphelins auxquels il avait le plus souvent la pénible tâche d'annoncer les mauvaises nouvelles du front.

Aidé de religieuses dévouées, en particulier de la Mère Supérieure qui, elle aussi, a payé de sa vie son inlassable dévouement aux œuvres de guerre, il assure la correspondance des illettrés avec les soldats du front et les prisonniers, l'expédition des colis et paquets. En un mot, il est l'âme de toutes les œuvres. *Nemo tam pater !* Ce cœur de père est brisé de douleur, à l'annonce des nombreuses victimes de la guerre (plus de 200) ; il saigne encore plus vivement quand il apprend la mort des séminaristes, des prêtres de sa paroisse, et je l'ai vu, dans deux de ces circonstances, éclater en sanglots comme s'il s'était agi de la perte d'un des membres les plus chers de sa propre famille.

Aussi sa santé, pourtant robuste et entretenue par une austère frugalité, ne pouvait-elle, ses amis le lui répétaient en vain, résister à une si rude et constante activité. Tôt après la guerre, il en subit violemment le contre coup. Il se remet cependant, et il vaque de nouveau avec zèle à toutes ses occupations. Victime lui-même de la guerre, il a à cœur d'élever aux Morts pour la Patrie un monument qui perpétue dignement leur souvenir. « Ils ont été à la peine ; faites, ô Jeanne, qu'ils soient à l'honneur », c'est l'inscription qu'il fait graver, avec tous leurs noms, sur le socle d'une magnifique statue en granit de la Sainte de la Patrie.

Puis brusquement, alors qu'il paraissait recouvrer une nouvelle vigueur, il est terrassé de nouveau et cette fois, d'une façon implacable, par une pneumonie compliquée d'autres misères. Malgré les soins dévoués, tant du médecin expérimenté, que de son fidèle personnel, au bout de quatre jours de souffrances chrétiennement acceptées, il rend sa belle âme à Dieu dans ces circonstances particulièrement édifiantes. C'était le samedi 30 Mai, jour de la fête de sainte Jeanne d'Arc. Il reçoit l'Extrême-Onction à 4 heures du soir, en répondant lui-même à toutes les prières liturgiques. A 5 heures, une accalmie lui permet de communier en viatique ; il répond encore lui-même aux prières pour les agonisants, au chapelet en l'honneur de Notre-Dame du Folgoat ; il récite lui-même le *De profundis* pour les trépassés qui l'ont précédé « *evit ar re a zo eat da Anaoun e va raog* », baise encore avec une vive piété le cher Crucifix « auquel il a, tous les jours, dit-il, donné fréquemment cette marque d'adoration et d'amour », et il le fait baiser par tous les assistants édifiés et émus jusqu'aux larmes. Il renouvelle ses dernières recommandations à ses jeunes vicaires, à sa chère sœur, à sa dévouée et fidèle servante ; il essaie de se signer une dernière fois, esquisse un signe de croix pour donner une dernière bénédiction à tous ceux qui sont agenouillés au pied de son lit d'agonie, et incline la tête pour rendre le dernier soupir et paraître devant Dieu, moment qui a dû, nous l'espérons, être bien doux pour ce saint prêtre qui, sa vie durant, a eu lui-même et inspiré aux autres une dévotion si tendre au Cœur de Celui qui devait le juger.

Moriatur anima mea morte justorum et fiant novissima mea horum similia !

A ses funérailles, qui ont eu lieu le lundi de la Pentecôte, ont assisté 63 prêtres dont 10 chanoines ou doyens, et une impressionnante affluence de fidèles, tant de Ploudaniel que du Folgoat, de La Martyre et des paroisses voisines. M. le Curé-Doyen de Lesneven, qui les présidait, a, en quelques mots, exprimé les sentiments de profond regret et d'affectueuse vénération que nous ressentions tous. Ses paroissiens prieront pour le repos de son âme, et le prieront de leur continuer auprès de Dieu sa paternelle sollicitude.

Il repose au cimetière de Ploudaniel, à l'endroit qu'il avait depuis longtemps choisi, près de son cher vicaire M. Pellicant, tout proche des pasteurs qui l'ont précédé, MM. Brénéol, Rohou, Menguy, et sur la stèle de son monument funéraire se liront, sur son expresse demande, ces simples mots : « Notre-Dame du Folgoat, souvenez-vous de votre serviteur, l'abbé Jean-Louis Maguet, mort le 30 Mai 1925, recteur de Ploudaniel. »

R. I. P.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie BRUNET, 32, rue Gambetta, Arras.

VIENNENT DE PARAITRE :

Histoire Sainte commentée d'Adam à Jésus-Christ, au point de vue *Apologétique, Dogmatique, Moral*, par l'abbé Nicaise, professeur de religion, et l'abbé H. Gavelle, docteur en Philosophie et Lettres. Tome I. *L'Ancien Testament*, 5e édition 1925 *revue et augmentée*. — Fort volume in-8° de 324 pages, 13 fr. 50.

Le Livre des joyeux passe-temps, par G. Grandmorin. Désopilant recueil de Devinettes, Combles, Rébus graphiques, Singularités alphabétiques, Fables surprises, Récréations mathématiques, Mots d'enfants, Propos de soldats, Gaietés d'audiences, Epitaphes curieuses, Enseignes amusantes, Contes, Monologues, Scènes comiques, Farces plaisantes, etc. 4e édition revue et augmentée, 7e et 8e mille. — Bel in-8° de 350 pages, 9 fr.

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Oh ! Ce Matoh ! par Francis Finn (auteur de *Tom Playfair, Harry Dee*, etc.), traduit de l'anglais par X. — Un vol. in-8° couronne de 208 pages, 4 fr. ; franco, 4 fr. 45.

Quelle influence la pratique des sports exerce-t-elle sur le développement intellectuel et moral de la jeunesse studieuse ? Cette influence est-elle bonne, mauvaise ou indifférente ?

Ce nouveau roman du P. Finn (qui n'est certes pas un roman à thèse) indique une solution rationnelle et satisfaisante, de ce problème d'actualité.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, la Croix de l'Isle, BASSENS, près Bordeaux.
Bureau : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° B.394 A

Agent : M. Georges DAGORT, Locquirec (Finistère).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Maison Ch. LE PAUL

Ornements, Bronzes, Orfèvrerie d'Église

a l'honneur de prévenir sa clientèle que, pour cause d'agrandissements, ses Magasins sont transférés

16, place Saint-Corentin, 16

(FACE A LA CATHÉDRALE)

Durant les Retraites Ecclésiastiques,
Exposition et Vente d'Articles d'occasion.

Représentant de la Maison : M. MARC LE BERRE Médaille des Etudes Supérieures de Commerce de l'Université Catholique d'Angers.

FOURNITURES GÉNÉRALES

DE TOUT CE QUI CONCERNE

LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE, PIÈCES DE THÉATRE, ETC.

POUR PATRONAGES

Ch. Thomas

— QUIMPER —

24, rue du Parc (entre les Magasins Saint-Remy), et 8, quai du Stéir.



FONDERIE DE CLOCHES

Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804

Société Anme des Etablts GRIPON Sucr

L. AMELINE, DIRECTEUR

59 & 61, rue Yves-Collet, **BREST** (Fin.) Tél. 2.64

FOURNITURES ET RÉPARATIONS

BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS
BEFFROIS en fer & en bois.

RÉFÉRENCES, DEVIS ET CATALOGUES SUR DEMANDE

LIVRAISON RAPIDE

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang. Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.

Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.

Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.

Dans votre intérêt, exigez le nom **DESCHIENS**, *refusez les imitations.*

DESCHIENS, 9, Rue Paul-Baudry, PARIS R.C. Seine 207.204

40e ANNÉE. Vendredi 3 Juillet 1925. N° 27.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Juillet. — 5e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoires de S. Antoine-Marie Zaccaria et de l'octave des SS. Pierre et Paul.
A vêpres, mémoire du suivant, et de S. Antoine-Marie Zaccaria.
(Au chœur, solennité des SS. Pierre et Paul, Apôtres.)

Lundi, 6. — Octave des SS. Pierre et Paul, Apôtres. Double majeur. Rouge.

Mardi, 7. — SS. Cyrille et Méthode, Evêques. Double. Blanc.

Mercredi, 8. — Ste Elizabeth, Reine, Veuve. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 9. — De la férie. Vert.

Vendredi, 10. — Les Sept Frères et leurs Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Samedi, 11. — Office de la Sainte Vierge. Simple. Blanc.

Dimanche, 12. — 6e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plonévez-Porzay	du 5 au 6 Juillet.
Melgven	du 7 au 11 —
Guiscény	le 12 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Souscription pour le Congrès Eucharistique National de Rennes

(1er - 5 Juillet 1925)

Anonyme	20f	Les Religieuses du Bon-Secours (Morlaix)	20f
M. Jugant, aumônier, Brest.	10	Enfants de Marie, Plougastel-Daoulas.	20
Plouguin	25	Anonyme	10
M. le Recteur du Cloître (Pleyber-Christ)	5	2 Anonymes de Landerneau.	15
Pleuven	20	La Supérieure et les Religieuses de la Retraite du Sacré-Cœur, Quimperlé.	30
Tourc'h	20		
Mme de Nanteuil (Ploujean).	50		
Des Filles du Saint-Esprit.	20		

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Pouldreuzic, M. Kérouanton recteur de La Martyre ;

Recteur de La Martyre, M. Lozac'h recteur de Locmélard ;

Recteur de Locmélard, M. Clec'h vicaire à Lannilis.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *V^e Dimanche après la Pentecôte, 5 Juillet :* Solennité de S. Pierre et de S. Paul, messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 1/2. — Quête pour le Denier de S. Pierre. — Vêpres à 3 heures, bénédiction. — A 8 heures, confrérie du Rosaire et du Scapulaire.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *5^e Dimanche après la Pentecôte (5 Juillet) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2 — A 3 heures, vêpres, réunion de l'archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h 3/4, service pour les Trépassés.

Le Congrès Eucharistique de Rennes. — Le 4 Juillet, à 9 heures du soir, commencera à la basilique Saint-Aubin en Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, une nuit d'adoration prêchée par les missionnaires diocésains de Rennes.

A minuit, grand'messe solennelle.

Les groupes de Bretagne arrivant entre 11 h. 1/2 et 1 heure poursuivront l'adoration nocturne avec messe de communion.

Dimanche matin, à 10 heures, grand'messe pontificale dans le parc du Grand Séminaire. Une place de choix autour de la statue du Sacré Cœur dressé au milieu de la pelouse sera réservée aux Bretons.

L'après-midi, à 3 heures, grande procession solennelle présidée par Leurs Eminences les cardinaux Maurin, Dubois et Charost, qu'accompagneront une trentaine d'archevêques, d'évêques et d'abbés mitrés.

Cérémonie de clôture du Congrès sur la place de la Mission.

Les agriculteurs bretons auront une place dans le cortège avec le groupement de l'Union Catholique de la France agricole.

Les fidèles qui désirent séjourner un ou plusieurs jours au Congrès, n'ont qu'à s'adresser au Secrétariat, 6, rue Martenot, où le service du logement donnera une réponse à toute demande accompagnée d'un timbre à 0 fr. 25.

Nota. — Les voyageurs de 2^e et de 3^e classe pour Rennes, partent de Quimper à 19 h. 16, de Rosporden à 19 h. 42, de Quimperlé à 20 h. 8.

La Consigne sacrée de nos agriculteurs catholiques. — Dans un grand nombre de paroisses la journée d'adoration et de communion des hommes du Sacré Cœur et de l'Apostolat de la Prière est fixée au 3^e dimanche du mois. Pour cette raison Monseigneur l'Evêque autorise à reporter au dimanche 19 Juillet la Consécration solennelle des agriculteurs au Sacré Cœur, fixée jusqu'ici au dimanche de la fête de sainte Anne.

Nous donnons ci-après la formule de Consécration approuvée par Monseigneur l'Evêque, dans un texte breton. On en trouvera des exemplaires à l'Imprimerie de l'Evêché.

Chanoine Le Roy.

Kaloun Zakr a Jesus, hon Doue hag hor Zalver, — eienen an oll vadou, — ato glac'haret o velet an dud dianaoudek en ho kenver, — ni Hoc'h ador en hano hor familhou hag en hon hini, — ni Ho ped en hano hor bro a zo bet ken goasket gant ar brezel.

Evit diskwez hon anaoudegez vad — eus ar vennoz a skuilhit var hon labourou, — evit paea an offansou gret d'Ho madelez gant an dud divar ar mez — dre al labourat da zul, — ar mankout d'an oferen, — ar blasfemou, - ar c'homzou hudur, — ar vesventi, — ar pec'hejou enep lezen zantel ar briedelez, — — ar skoliou dizoue, — ha pec'hejou all c'hoaz, — ni oll, — labourerien douar, — pennou-tiegez, — merourien eus ar Franz, — gant hor gragez hag hor bugale, — a ginnig deoc'h, — e pinijen d'hor pec'hejou, — hon oberou, hon labourou, hor poaniou pemdeziek.

Ni bromet en em zikour etrezomp — da heulia ho vertusiou ; — ni ra le da lakat ar re a zo dindannomp — da enori ac'hanoc'h, — ha da boania evit nevezi adarre var ar mez — giziou kristen hon tadou koz.

Kaloun Mari, — dre ar c'hleze en deus ho treuzet, — grit ma servichimp ar Galoun Zakr a Jesus — en hevelep doare m'hon dezo perz oll — er grasou kaer en deus prometet.

Grit ma c'hello ar Franz, — goude kement a drubuilh hag a anken, — kemeret adarre er bed, — dre garantez ar Galoun Zakr, — he renk enorus etouez ar broiou katolik — ha beza merc'h hena an Iliz.

O Kaloun Zakr a Jesus, — ni Ho ped dre Galoun dinam Mari, — ho pezit truez ouzomp. — Ra blijo ganeoc'h kennerza hor buez, — hon hentcha, — hon ren er peoc'h hag el levenez.

Evelse-bezet-gret.

Œuvre de la Propagation de la Foi.

Le rapport suivant sur la marche de l'Œuvre de la Propagation de la Foi dans notre diocèse pour l'année 1924 a été présenté à Monseigneur l'Evêque par les Directeurs diocésains ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MONSEIGNEUR,

Dans la lettre que vous avez daigné nous adresser l'an dernier après la publication de notre compte rendu de l'Œuvre de la Propagation de la Foi dans le diocèse, Votre Grandeur nous rappelait que l'année 1925, qui est celle du Jubilé, serait marquée par une Exposition générale, à Rome, des reliques, des documents, des souvenirs et de tous les objets relatifs aux Missions Catholiques. « Puisse cette manifestation, disiez-vous, développer dans les âmes le zèle pour l'expansion de la Foi avec l'esprit de charité et de prière ! » Ce souhait, Monseigneur, s'est réalisé, car vous constaterez, par le tableau que nous mettons aujourd'hui sous vos yeux, que les recettes de l'Œuvre se sont encore accrues considérablement durant l'exercice qui vient de se clore. En effet, les aumônes recueillies en 1923 dans le diocèse n'étaient que de *286.165 fr. 40*, tandis que nous avons la joie de vous annoncer qu'elles se sont élevées en 1924 à la somme de **328.075 fr. 45**, soit une augmentation de **39 910 fr. 05**. Cette augmentation ne doit pas être attribuée à la générosité des fidèles de telle ou telle région en particulier, l'ensemble des paroisses du diocèse y a contribué, puisque tous nos cantons, à part deux, accusent, cette année, un accroissement de recettes.

Au dernier compte rendu général, Quimper avait, parmi les diocèses de France, monté du cinquième au troisième rang. Nous ne sommes désormais dépassés que par Lyon et Metz, et encore constatons-nous que nous atteignons, cette année, à 7.021 fr. près, le chiffre de recettes attribué en 1923 au diocèse lorrain. Encore un effort et nous arriverons au second rang !

Merci à nos prêtres de paroisses ! Merci à nos dizainiers de l'ardeur de plus en plus grande qu'ils mettent à développer dans le diocèse l'Œuvre admirable fondée en faveur des Missions Catholiques !

Comme de coutume, nous avons établi la liste des paroisses dont les aumônes ont atteint la plus forte moyenne proportionnellement au nombre des habitants

On pourra remarquer que, cette fois, en vue de nous conformer au désir du plus grand nombre, nous nous sommes basés, pour fixer le rang de chacune des paroisses, non plus sur les chiffres donnés par l'*Ordo* diocésain, mais sur ceux du dernier recensement officiel du département. Afin aussi de ne pas trop allonger notre tableau d'honneur, nous n'y faisons figurer que les noms des localités qui nous ont versé au moins une somme de 0 fr. 60 par personne.

Voici ce tableau : *par habitant :* Tréouergat, 2 fr. ; Ile de Sein, 1,96 ; Tréglonou, 1,74 ; Kersaint-Plabennec, 1,65 ; Coatméal, 1,49 ; Saint-Divy, 1,43 ; Plougastel-Daoulas, 1,40 ; Pencran, 1,30 ; Trégarantec, 1,27 ; Bourg-Blanc, 1,26 ; Saint-Thonan, 1,26 ; Plouédern, 1,22 ; Rumengol, 1,20 ; Plourin-Ploudalmézeau, 1,11 ; Ploudalmézeau, 1,10 ; Plouguin, 1,10 ; Briec, 1,10 ; Guipronvel, 1.07 ; Lanneufret, 1,06 ; Ouessant, 1,04 ; Lampaul-Ploudalmézeau, 1,01 ; Le Drennec, 1,01 ; La Forêt-Landerneau, 1 ; Milizac, 0,99 ; Trézilidé, 0,99 ; Brélès, 0,98 ; Lampaul-Plouarzel, 0,98 ; Trébabu, 0,98 ; Locquénolé, 0,96 ; Saint-Méen, 0,94 ; Saint-Pabu, 0,94 ; Lanildut, 0,92 ; Landrévarzec, 0,87 ; Lothey, 0,87 ; Plabennec, 0,86 ; Plouzané, 0,85 ; Lambert, 0,84 ; Pleuven, 0,84 ; Lanrivoaré, 0,83 ; Lanarvily, 0,83 ; Landéda, 0,82 ; Kernouès, 0,82 ; Kernilis, 0,82 ; Ploumoguer, 0,82 ; Plouvorn, 0,81 ; Plouarzel, 0,80 ; Gouesnou, 0,79 ; Henvic, 0,78 ; Langolen, 0,78 ; Landudal, 0,77 ; Le Folgoët, 0,76 ; Roscoff, 0,76 ; Loc-Maria-Plouzané, 0,75 ; Ergué-Gabéric, 0,74 ; Plogonnec, 0,74 ; Trégarvan, 0,71 ; Trémaouézan, 0,69 ; Dinéault, 0,69 ; Ile Molène, 0,68 ; Plouzévédé, 0,67 ; Guiclan, 0,67 ; Tourc'h, 0,67 ; Lannilis, 0,66 ; Daoulas, 0,66 ; St-Pol de Léon, 0,65 ; Pouldergat, 0,65 ; Taulé, 0,64 ; Kerfeunteun, 0,64 ; Dirinon, 0,62 ; Lesneven, 0,62 ; Kerlaz, 0,61 ; Landudec, 0,61 ; Cléden-Cap-Sizun, 0,60 ; Lopérec, 0,60.

Honneur à la paroisse de Tréouergat ! Jamais, nous semble-t-il, aucune autre paroisse du diocèse n'avait atteint une pareille moyenne de 2 fr. par personne. L'Ile de Sein, avec sa moyenne de 1 fr. 96 par tête, n'occupe cette année que le deuxième rang. Cette dernière paroisse si chrétienne et si généreuse ne va-t-elle pas se piquer d'émulation et s'efforcer de reprendre, l'an prochain, la tête de la liste qu'elle tenait depuis quelques années ?

Nous devons aussi de chaleureuses félicitations aux deux paroisses de Briec et de Plougastel-Daoulas, qui se signalent par une magnifique augmentation de recettes. Les aumônes de Briec montent de 1.748 fr. 50 à 4.255 fr. 10 ; celles de Plougastel de 7.650 fr. à 10.000 fr. 10.000 fr. ! pas une paroisse du diocèse n'avait jusqu'ici apporté une si riche offrande à notre Œuvre !

Suit encore une liste des autres paroisses qui se sont le plus distinguées par l'accroissement de leurs souscriptions : Lambézellec est en progrès de 1.040 fr. ; Ploudalmézeau, 934,25 ; Plabennec, 856 ; Saint-Michel, Brest, 820 ; Elliant, 800 ; Pont-l'Abbé, 740 ; Saint-Pol de Léon, 717,95 ; Ouessant, 650 ; Audierne, 640 ; Querrien, 599,80 ; Plouescat, 510 ; Crozon, 499,05 ; Plounéventer, 485 ; St-Pierre-Quilbignon, 445 ; Taulé, 440 ; Roscoff, 413,60 ; Le Bourg-Blanc, 401,50.

Les maîtres et élèves de nos établissements religieux méritent encore, cette année, une mention spéciale. Leur générosité vis-à-vis de l'Œuvre des Missions loin de s'affaiblir tend toujours à s'accroître. C'est ainsi que l'Ecole du Bon-Secours à Brest, le Pensionnat de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle à Lambézellec, le Collège dè Saint-Pol de Léon ont dépassé de 300 fr. par chaque Etablissement, le chiffre de leurs aumônes de 1923.

Bien involontairement, nous avons sans doute laissé se glisser quelqu'erreur dans nos diverses énumérations. Nous demandons qu'il ne nous en soit pas tenu rigueur.

En sollicitant, Monseigneur, vos précieux encouragements et votre paternelle bénédiction pour tous ceux, prêtres ou fidèles, qui contribuent par leurs prières, leur zèle et leurs aumônes à la prospérité de l'Œuvre de la Propagation de la Foi dans le diocèse, nous vous prions d'agréer les sentiments de profond respect, avec lesquels nous sommes,

de Votre Grandeur,
les très humbles serviteurs et fils.

J.-M. QUEINNEC,
Chanoine, Directeur.

Y. PERROT,
Chan. hon., Trésorier.

Monseigneur a daigné répondre par la lettre suivante :

ÉVÊCHÉ DE QUIMPER
ET DE LÉON

« Quimper, le 20 Mai 1925.

— » CHERS MESSIEURS,

» Je viens de voir de près les chrétiennes populations qui offrent de si larges aumônes à la Propagation de la Foi.

» Et maintenant je pars pour Rome où le Vatican déroulera sous mes yeux l'exposition missionnaire dont le Pape a voulu faire le trait le plus saillant de l'histoire ecclésiastique de cette année jubilaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» *Ce sera pour moi le vivant Commentaire de votre beau rapport et de la charité que j'ai constatée dans nos paroisses et nos écoles en faveur des œuvres d'apostolat.*

» *Rome est le foyer de la foi et de l'espérance. En vivant dans son atmosphère sainte, je me sentirai encore en pleine Bretagne. J'apporterai au Pape tous nos trésors de zèle et de fidélité, et je lui demanderai de bénir, d'un geste large et paternel, les Directeurs, les Zélateurs et Zélatrices, et tous les membres de la Propagation de la Foi.*

» *Veuillez agréer, chers Messieurs, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en N. S.*

» † ADOLPHE,
» *Evêque de Quimper et de Léon.* »

PLOGOFF. — **Grand Pardon de Notre-Dame de Bon-Voyage**, *le dimanche 12 Juillet. — La veille, samedi :* à 16 heures (heure légale), vêpres.

Le Dimanche : à 7 heures, messe basse ; à 11 heures, grand' messe chantée par M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché ; — à 16 heures, vêpres, procession, sermon sur la croix donné par M. Hénaff, vicaire à Douarnenez, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Le jour du Pardon, indulgence plénière pour toutes les personnes qui, s'étant confessées et ayant communié, font une visite à la chapelle et y prient aux intentions du Souverain Pontife. Des confesseurs se trouveront à la disposition des pélerins.

Les pélerins pourront se procurer des cierges à la sacristie de la chapelle.

DOUARNENEZ. — **Le R. P. René Guyader.** — Un missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit, dont le souvenir est encore vivant parmi nos populations chrétiennes, le P. Jean-Marie Lejeune, grand dévot à notre illustre missionnaire breton Dom Michel Le Nobletz, parlant en 1885 à Douarnenez, la ville tant aimée de Dom Michel, et exposant ce qu'étaient la Congrégation du Saint-Esprit et ses missions d'Afrique, suscita dans l'âme d'un des jeunes enfants de chœur qui l'écoutaient, le zèle du salut des âmes abandonnées. René Guyader était ce jeune homme. Guidé par son goût pour la mer, il allait devenir marin-pêcheur, si Dieu ne l'eût alors appelé à être un jour pêcheur d'hommes par-delà l'Océan. Il était alors dans sa quatorzième année, étant né à Douarnenez le 14 Août 1871. Grâce à son curé, M. le chanoine Le Duc, René Guyader fut confié au P. Limbour, à Beauvais, pour être élevé dans l'œuvre apostolique des Petits Clers de Saint-Joseph, aujourd'hui transféré à Allex (Drôme). Dès lors, il n'eut qu'à continuer sa route. De Beauvais il passa à Merville (Nord) en Septembre 1888 ; puis, après sa Rhétorique, au scolasticat de Philosophie à N.-D. de Langonnet en Juin 1892, de là en Théologie à Chevilly, et au noviciat en Août 1896. Entre temps, il avait fait son service militaire dans l'artillerie à Saint-Servan (1893-1894). Prêtre le

1er Janvier 1898 et profès le lendemain, il acheva ses études en Juillet suivant et deux mois plus tard, le 10 Septembre, il partait pour le vicariat de l'Oubanghi, au cœur de l'Afrique.

Mgr Augouard venait de recevoir et de monter son nouveau bateau à vapeur, le *Léon XIII*, qui devait lui permettre des tournées rapides et faciles. A peu près en même temps, il mettait la main, bonne aubaine, sur le marin de race qu'était le P. Guyader, et, après essai, il le nomma capitaine du *Léon XIII*. Mais décidément, l'Oubanghi, avec ses rapides, n'était pas la baie de Douarnenez, et le nouveau capitaine préféra et demanda un poste d'évangélisation plus directe. On le lui accorda, et, dans les premiers mois de 1900, il passait à la mission du Gabon. Mgr Adam, vicaire apostolique, préparait alors une nouvelle fondation sur la Haute-Ngouié, aux derniers contreforts des hauteurs qu'on a nommées le massif Du Chailly, pays des Eshiras, des Apindjis et des Isssogos. C'est à cette nouvelle station que fut destiné le P. Guyader. Il y a achevé sa vie, en s'y dépensant pendant vingt-cinq ans, dont vingt comme supérieur. L'histoire de la station est donc l'histoire du P. Guyader, non qu'il y ait travaillé seul ou qu'il y ait tout fait ; lui-même se serait défendu d'un éloge qui amoindrirait le mérite de ses collaborateurs. Ce qui est certain, c'est que, par l'affabilité de son caractère et son endurance, il sut être dans la mission, malgré les plus grands obstacles inhérents à toute fondation, un facteur d'union. Les efforts des missionnaires furent visiblement bénis de Dieu, et aujourd'hui la mission de Saint-Martin peut enregistrer une moyenne de 120 baptêmes par an.

Le 30 Mars dernier, le P. Guyader arrivait à Bordeaux, bien fatigué. Au lieu de se rendre à Paris, il crut mieux faire de se retirer pour un temps à Dinan, près de sa sœur, pour se reposer et recevoir des soins. Après une première semaine passée au lit, il se leva, bien qu'il continuât à garder la chambre au coin du feu. Au dire des médecins, aucun organe n'était atteint, mais tout en lui était fatigué. Bientôt son état empira de nouveau. Le mardi 26 Mai, après deux jours de fièvre violente, il perdit connaissance ; on jugea bon de lui donner l'extrême onction ; le lendemain il expira.

« Quel saint religieux et quel zélé missionnaire vous perdez ! écrit à cette occasion M. le chanoine Cotrel, curé-archiprêtre de Dinan. Certes, il ne sera pas arrivé les mains vides au tribunal du Souverain Juge ; il y a porté ses vingt-sept années de mission sur les rivages incléments du Gabon et la nombreuse moisson d'âmes qu'il a conquises à Notre Seigneur Jésus-Christ ! Les jours derniers il me disait encore ses espérances de revoir son cher Gabon.

» Déjà le bon Dieu lui préparait sa couronne ; il va fêter au Ciel la fête patronale du Saint-Esprit.

» Il n'a guère été que dix jours sans dire la messe. Hier encore il a fait la sainte communion à jeun et avec une connaissance parfaite ; son état ne s'est aggravé que dans la matinée ; et, ce matin, vers 6 heures, il est mort doucement, murmurant des prières jusqu'à la fin. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ainsi partent les missionnaires, dans la paix de Dieu ; que Dieu leur suscite des successeurs et que celui qui n'est plus obtienne l'abondance de l'esprit apostolique aux continuateurs de leurs travaux.

Saint-Cadou — **Mission.** — La paroisse de Saint-Cadou vient de recevoir la grâce insigne d'une mission. C'était bien son tour ; elle en avait été privée depuis quarante et un ans. Désirée depuis de longues années, cette mission avait été décidée par M. l'abbé Cloâtre, actuellement recteur de Saint-Evarzec. Il n'eut pas, malheureusement, le temps de la mener à bonne fin. Les paroissiens de Saint-Cadou, cependant, n'hésitèrent pas à répondre à l'appel de leur nouveau pasteur, et, dès le premier jour, attirés par le talent et le zèle des Pères missionnaires, ils sont venus nombreux. Le Père Le Jollec présida les exercices, secondé par les PP. Briant et Le Provost.

Les RR. Pères, et par l'austérité de leur vie et par leur ardente prédication, ont vivement remué et touché les cœurs des bons paroissiens, au tempérament plutôt froid. Mais si le rude climat de la montagne a marqué d'une forte empreinte le physique et le moral des habitants, il ne faudrait pourtant pas croire que Saint-Cadou soit une « Sibérie » pour les âmes. MM. Bossu, recteur de La Forêt, Jézéquel, vicaire à Berrien, Le Roux, vicaire à Quimperlé, aussi habiles directeurs de chant que dévoués confesseurs pendant la mission, l'attesteraient volontiers. Les résultats sont probants ; et les chiffres éloquents. Il y eut 70 communions d'enfants ; 289 grandes personnes s'approchèrent de la Sainte Table, la 1re semaine ; même nombre de communions, la seconde.

Est-ce parfait ? — Non. — Il y eut bien des abstentions, — une vingtaine, — même de femmes, et dans une paroisse « du Léon » ! Dieu l'a permis, pour sa plus grande gloire certes, et pour le bien d'un ministère qui ne doit et ne peut s'appuyer que sur le secours divin.

Et maintenant les missionnaires, religieux et confrères, sont partis. Que le Divin Maître les bénisse pour tout le bien qu'ils nous ont fait ; mais le pasteur, lui, reste. Ils ont labouré et semé ; à lui, s'il le peut, de récolter. Dans le champ paroissial, il reste encore quelques parcelles en friche ; et d'autres ont besoin d'être amendées. Dieu aidant, à la prochaine mission, pourvu toutefois qu'il n'attende pas quarante-deux ans pour la donner, le pasteur, ou mieux, le moissonneur pourra présenter au divin Moissonneur des âmes, des gerbes complètes où tous les épis rivaliseront de beauté et de bonté.

Le Recteur.

Guipronvel. — **Bénédiction de cloches.** — Le dimanche de la Trinité, il y avait grande fête à Guipronvel. M. le Curé de Crozon, entouré de plusieurs prêtres, parmi lesquels on remarquait M. Bodérion, curé-doyen de Plabennec, M. Rolland, recteur du Bourg-Blanc, M. Colin, directeur de l'école libre de Plabennec,

etc., y bénissait deux nouvelles cloches, superbement habillées. Le soleil s'était mis à l'unisson de la fête. La population entière, augmentée d'un grand nombre de voisins, était venue assister à cette cérémonie si belle et si rare.

La grande cloche, autrefois l'orgueil de Guipronvel, rendait jalouses certaines paroisses voisines, qui la disaient même faite pour elles. Hélas ! depuis quelque temps elle avait perdu sa belle voix. Une personne généreuse propose à M. le Recteur de la faire refondre. Cette proposition est acceptée et aujourd'hui, après bien des difficultés, *Perrine-Yvonne-Josèphe* lance vers le ciel les louanges de Dieu et de sa bienfaitrice. Le parrain a été Jean Terrom et la marraine Josèphe Guével.

Voulant aussi leur part de l'honneur, les autres paroissiens se sont cotisés pour faire remplacer la petite cloche, qui datait de 1628 (trois ans après la construction de l'église). Elle devait être une des doyennes du diocèse. Les parrain et marraine ont été Yves Calvarin et Antoinette Croguennec. L'établissement Gripon, fondeur à Brest, peut être fier de son œuvre. Il y a désormais à Guipronvel une belle sonnerie (fa dièse, la dièse, do dièse). Accord parfait, disent les musiciens. Puisse cet accord régner toujours dans la paroisse.

La bénédiction finie, la messe fut chantée par M. Bloas, vicaire instituteur à Saint-Pabu. Après l'Evangile, M. le Curé de Crozon, dans un langage simple et imagé, expliqua le symbolisme de la cloche dans la vie chrétienne, prenant part à la joie de l'homme ou à sa tristesse, le suivant depuis le berceau jusqu'à la tombe. La voix de la cloche, c'est la voix de Dieu qui appelle ses enfants à la prière. Ecoutez-la, et obéissez à son appel.

Testis.

VILLA MANRÈSE, *5, rue Fauveau, Cité Boigues, Clamart, (Seine),* **Retraites sacerdotales.** — Du 27 Juillet (18 h.) au 1er Août (8 h) M. de Forgues, prédicateur ; du 2 Août au 13 Août, M. Pouquet ; du 17 Août au 22 Août, M. Gibert ; du 24 Août au 4 Septembre, M. Poullier ; de 7 Septembre au 12 Septembre, M. de Bagneaux ; du 14 Septembre au 19 Septembre, M. Burnichon ; du 21 Septembre au 26 Septembre, M. Compaing ; du 30 Septembre au 5 Octobre, M. Durouchoux (ces deux retraites destinées aux professeurs) ; du 5 Octobre au 10 Octobre, M. Auriault ; du 19 Octobre au 24 Octobre, M. Bainvel ; du 16 Novembre au 21 Novembre, M. Bouvier ; du 30 Novembre au 5 Décembre, M. Gibert ; du 14 Décembre au 19 Décembre, M. Lebeau.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

55e Pèlerinage National en Terre Sainte. — *Le Comité des Pèlerinages Nationaux en Terre Sainte* prépare son 55e pèlerinage. Il s'accomplira en pleines vacances, à une époque

Archives diocésaines de Quimper et Léon

très favorable surtout pour les professeurs et les étudiants. Il partira le 19 Août et reviendra le 29 Septembre. Le mois d'Août est généralement très bon à Jérusalem.

Le programme comprend, comme toujours, la visite de la Palestine et des contrées les plus intéressantes de l'Orient : Malte, Athènes, Constantinople, Smyrne, Rhodes, Chypre, Syrie et Egypte ; mais cette année s'y ajoute la facilité de faire une station de plusieurs jours à Rome pour joindre aux grâces de la Terre Sainte les bénédictions et les indulgences du Jubilé de l'Année Sainte.

Les Pèlerinages Nationaux en Terre Sainte présentent toutes les garanties qu'il est possible de souhaiter. Mgr Baudrillart, qui a présidé le 51e pèlerinage, les appelle, dans les « Lettres d'un Pèlerin », *un chef-d'œuvre d'organisation au temporel et au spirituel.*

Demander le programme au Secrétariat des Pèlerinages Nationaux en Terre Sainte, 4, avenue de Breteuil, Paris VIIe.

Une grande conversion. — Mgr Villatte, membre de l'Eglise des vieux-catholiques de Suisse, vient de faire sa soumission au Pape et d'entrer dans le sein de l'Eglise catholique.

Né à Paris en 1853, il s'est fait, depuis un grand nombre d'années, naturaliser sujet américain. Après avoir exercé son ministère aux Etats-Unis et avoir pris part, entre temps, au mouvement schismatique des cultuelles en France (1906-1907), Mgr Villatte est revenu se fixer en France, il y a deux ans, où il s'est retiré dans la solitude.

C'est là que la grâce l'attendait. Réfléchissant à la stérilité de toutes les sectes et religions séparées de l'Eglise catholique romaine et étant de plus en plus persuadé de la nécessité indispensable du magistère unique et infaillible du Pontife romain, il a supplié le Vicaire de Jésus-Christ de le recevoir dans son bercail et il s'est soumis filialement à son autorité suprême. S. S. Pie XI l'a accueilli avec une grande bonté et paternité.

C'est à Paris, le lundi de Pentecôte, 1er Juin, qu'il a fait son abjuration solennelle entre les mains de S. Exc. le Nonce apostolique, Mgr Cerretti.

Saint Yves, tertiaire de Saint-François. — De la *Fraternité* (1), revue mensuelle du Tiers-Ordre et des Missions :

L'église cathédrale de Tréguier possède, dans la chapelle de Saint-François d'Assise, un tableau très curieux et très ancien, représentant *Saint Yves recevant le cordon du Tiers-Ordre de Saint-François des mains de l'Enfant-Jésus ;* près de saint Yves se trouve un autre personnage que l'on dit être saint Louis, roi de France, et qui est le patron du Tiers-Ordre.

L'existence de ce tableau fut particulièrement révélée au grand public, en 1890, lors du Congrès de l'*Association Bretonne*, à Dinan.

A l'une des séances de ce congrès, présidé par M. Audren de

(1) Un an, 5 fr., 11, rue Broussais, Rennes.

Kerdrel, le R. P. Arthur, gardien du couvent des Franciscains de Saint-Brieuc, présenta un mémoire fort intéressant sur ce sujet controversé : *Saint Yves, tertiaire.*

On sait que saint François d'Assise fonda trois Ordres religieux : celui des *Frères Mineurs*, celui des *Pauvres Dames* ou *Clarisses* et enfin celui des *Frères de la Pénitence*, communément appelé le *Tiers-Ordre*, ou troisième Ordre ; ce dernier destiné aux prêtres séculiers et aux personnes vivant dans le monde.

Les différentes familles de l'Ordre séraphique se propagèrent avec une rapidité extraordinaire, et Guingamp eut un couvent de *Frères Mineurs* ou *Cordeliers*, comme on les appelait communément, dès 1283.

Or, les *Chroniques* anciennes du couvent des Cordeliers de Guingamp dont l'inventaire fut fait en 1636, par Guillaume Le Court, religieux de ce couvent, rapportent que « *Saint Yves, patron des Bretons, y prit l'habit du Tiers-Ordre peu d'années avant son trépas* ».

L'histoire de saint Yves met en évidence les relations amicales de notre thaumaturge avec les disciples de saint François d'Assise à Rennes, à Tréguier, comme à Guingamp.

Saint Yves séjourna *trois semaines* au couvent de Guingamp, et le frère Guyomar Morel, de ce couvent, fut le guide de conscience qui dirigea saint Yves dans les voies sublimes de la sainteté.

Au *Calendrier franciscain*, à la date du 19 Mai, figure toujours la mention : « *Saint Yves de Bretagne, confesseur, du troisième Ordre.* »

Et, grâce à cela, le culte de saint Yves jouit encore d'une partie de l'*universalité* que lui avait conférée la bulle de canonisation, et dont il a été dépouillé au profit de saint Pierre-Célestin.

La diminution du culte de saint Yves dans l'Eglise universelle fut un des grands chagrins de Mgr Eugène Bouché, le grand évêque breton de Saint-Brieuc et de Tréguier.

Son trop court épiscopat lui mérita le titre « *d'évêque de saint Yves* », tant il s'employa à la restauration de ce culte. Mgr Bouché avait demandé à Léon XIII qu'il l'étendît au moins à toute la France.

« Accueillez favorablement la demande de l'évêque de Saint-Brieuc ! », avait répondu le Saint-Père en se tournant vers le cardinal Bartholini. Hélas ! quelques mois après mourut le cardinal, en 1887 ; Mgr Bouché, l'année suivante, et saint Yves attend encore !!!

Grâce aux démarches du cardinal Charost et de l'épiscopat breton, un rescrit pontifical du 12 Mars 1924 a restitué à saint Yves son principat en Bretagne.

Il reste à réaliser le vœu suprême de Mgr Bouché... et qui sait, à rendre à saint Yves la place que lui avait donnée le Pape Clément VI, qui, ne l'oublions pas, par sa naissance, ainsi qu'il le proclamait lui-même, avait été sujet du duc de Bretagne.

ERNEST RIVIÈRE, T. O.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

EDITIONS SPES, 17, rue Soufflot, Paris.

Les disciplines de l'Action, par François Hébrard, professeur à l'Institut Catholique de Paris, président de la G. S. P. F. — 5 francs.

VIENT DE PARAITRE. — Le *premier* cantique populaire sur la Bienheureuse **Bernadette** vient d'être édité. Il est mis en vente à la *Librairie Bernadette*, 6, rue des Petits-Fossés, Lourdes. Franco 0 fr. 75 avec accompagnement, et 0 fr. 35 sans accompagnement.

Aux quatre brochures de propagande déjà éditées sur Bernadette, la *Presse Optima* vient d'ajouter « Bernadette modèle des malades », par A. Rebsomen. Franco 1 fr. 65. Prix global et réduit de ces cinq brochures et des deux exemplaires du cantique : 5 francs. C/c. p. 14.712, Toulouse.

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris VI^e^.

Aubry (R. P.), Missionnaire : **Vocation virginale.** — In-32, prix, 2 fr.; franco. 2 fr. 25.

Cet opuscule admirable sera une véritable grâce pour les âmes éprises du divin idéal ; elles y reconnaîtront aussi la voix du Bon Maître qui les appelle à embrasser la croix et à travailler dans l'allégresse *ad majorem Dei gloriam.*

Aubry (R. P.) Missionnaire : **Le Radicalisme du Sacrifice.** — In-32. Prix, 1 fr. ; franco, 1 fr. 15.

La forte doctrine du vaillant apôtre est trop connue, pour qu'il soit nécessaire d'insister. Le contact de cette grande âme sera singulièrement efficace à réveiller les énergies, à développer l'esprit de sacrifice et les efforts du zèle dans la lutte engagée contre les puissances de l'enfer.

Gibier (Mgr) : **La France catholique organisée.** — Un volume in-12 de xxiv-366 pages. Prix, 10 fr. ; franco 10 fr. 75.

Table des matières. — Introduction : Sur la nécessité, la structure et le rendement de l'organisation diocésaine.

Première Partie. *Les débuts de l'Organisation diocésaine.* — Ch. I^er^. L'organisation diocésaine avant la guerre de 1908 à 1914. Ch II. L'organisation diocésaine pendant la guerre de 1914 à 1919. Ch. III. L'organisation diocésaine après la guerre de 1919 à 1922.

Deuxième Partie. *La Codification de l'Organisation diocésaine.* — Ch. I^er^. La codification de l'organisation diocésaine rédigée et publiée en 1922. Préambule : L'apostolat organisé. I. Le Diocèse ; II. Le Canton ; III. La Paroisse.

Troisième Partie. *Quelques précisions sur l'Organisation diocésaine.* — Ch. I^er^. Des prêtres, des églises, des paroisses, des élites. Ch. II. L'Evangélisation des paroisses de campagne par les prêtres groupés, missionnaires et apôtres. Ch. III. La participation des catholiques au travail du clergé. Ch. IV. Le groupement des hommes. Ch. V. Le groupement des jeunes gens. Un dernier mot.

Paulin Giloteaux (Abbé) : **Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus et la Vie de Victime.** — In-12. Prix, 5 fr. ; franco, 5 fr. 50.

M. l'abbé Paulin Giloteaux, « le très fécond auteur d'ouvrages ascétiques », selon l'expression de L. Théolier dans *les Etudes*, vient de publier un second volume sur Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus. Le premier qui, après un temps d'arrêt, envahit à nouveau les librairies par sa quatrième édition, esquissait la physionomie surnaturelle de la Sainte ; le second jette une vive lumière sur sa vie de victime.

VIEUX LIVRES, PAPIERS ANCIENS, GRAVURES
sont achetés par *Librairie Ancienne*, 2, rue Kergariou, Quimper. — Lui écrire, se rend sur place à ses frais.

40^e^ Année. Vendredi 10 Juillet 1925. N° 28.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Juillet. — **6^e^ après la Pentecôte. Semi-double. Vert.**
A la messe, mémoires de S. Jean Gualbert et des SS. Nabor et Félix.
A vêpres, mémoires du suivant, de S. Jean Gualbert et de S. Anaclet.
Lundi, 13. — (Au Propre). S. Thurien, Evêque. Semi-double. Blanc.
Mardi, 14. — S. Bonaventure, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Mercredi, 15. — S. Henri, Empereur. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 16. — N.-D. du Mont Carmel. Double majeur. Blanc.
Vendredi, 17. — S. Alexis, Confesseur. Semi double. Blanc.
Samedi 18. — S. Camille de Lellis. Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 19. — 7^e^ après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Guissény	**du 12 au 17 Juillet.**
Saint-Thois	**du 18 au 19 —**

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. 41^e^ Pèlerinage diocésain à Lourdes. — Comme nous l'avons déjà annoncé, ce pèlerinage aura lieu du 20 au 26 Septembre.

Nous prions MM. les Curés et Recteurs d'en faire l'annonce du haut de la chaire. Les prix sont les suivants :

	1^re^ classe.	2^e^ classe.	3^e^ classe.
De Brest	377 f.	248 f.	159 f.
De Landerneau	370	244	157
De Quimper	340	224	150

Le registre des inscriptions est ouvert dès à présent au Secrétariat de l'Evêché.

Nous rappelons que les Compagnies de Chemin de fer nous accordant une réduction de 40 % sur le prix des billets,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nous ne prendrons dans nos trains spéciaux que les pèlerins munis de nos billets de pèlerinage. Tous ceux qui, à un titre quelconque jouissent de réductions sur les Chemins de fer, devront donc, s'ils ne prennent nos billets spéciaux, se rendre à Lourdes par les trains ordinaires.

Nous recommandons instamment de ne nous faire aucun envoi d'argent avant que nous n'en donnions avis.

II. Souscription pour le Congrès Eucharistique National de Rennes

(1er - 5 Juillet 1925)

Monastère de Kerbénéat. . . 50f | Anonyme de Beuzec-Conq. . 10f

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *VIe Dimanche après la Pentecôte. 12 Juillet :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction. A 8 heures, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

Mercredi : à 6 h 1/2, service et messe pour les Défunts.

Jeudi : fête de Notre-Dame du Mont Carmel. Indulgence plénière pour les associés de la Confrérie.

— Église de Saint-Mathieu. — *VIe Dimanche après la Pentecôte (5 Juillet) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 12. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Avis de services. — Le service anniversaire de M. Olier sera chanté à Saint-Méen, *le mardi 14 Juillet,* à 11 heures.

— Le service anniversaire de M. l'abbé Hascoët sera chanté à Tréogat, le *21 Juillet,* à 11 heures.

Propagation de la Foi. — Un oubli regrettable a fait omettre dans la liste des offrandes reçues pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi, la somme de 132 fr. 60, montant des cotisations versées par l'Hospice civil de Brest.

Succès universitaire. — M. l'abbé Gustave Hilion vient d'être reçu au Doctorat en Théologie, après soutenance de thèse, devant la Faculté de Théologie de l'Université Catholique d'Angers (mention *cum laude).*

Avis important. — L'Inspection diocésaine de l'Enseignement libre a été avisée par la Maison Peugeot qu'outre les quinze bicyclettes qu'elle offre aux écoles libres du diocèse, elle veut encore attribuer par tirage au sort une bicyclette aux trois élèves de nos écoles dont les noms sortiront de l'urne. En conséquence, elle désire recevoir, avant le 15 Juillet, les noms des trois élèves les plus méritants de chaque école. MM. les Curés et Recteurs voudront donc bien prier les Directeurs et Directrices d'écoles d'adresser, avant le 13 Juillet, midi, à M. le chanoine Salomon, au *Presbytère du Relecq-Kerhuon,* les noms de leurs trois élèves qui ont le mieux travaillé pendant le mois de Juin.

Concours d'admission à l'Ecole Saint-Julien, Landerneau. — L'examen commencera le samdi 25 Juillet, à 8 h., à l'Ecole Saint-Julien et à l'Ecole Sainte-Anne de Quimper. MM. les Curés et Recteurs connaissent l'importance, pour l'Enseignement libre, du bon recrutement du Cours de Saint-Julien, et nous les prions de continuer à s'y intéresser de plus en plus. Des fractions de bourses sont accordées aux élèves qui en ont un vrai besoin, mais aidez-nous à réagir contre le penchant de certaines familles qui, reculant le plus qu'elles peuvent devant un sacrifice pour l'éducation chrétienne de leurs enfants, n'hésitent pas à solliciter des réductions alors qu'elles pourraient payer toute la pension ou plus qu'elles n'acceptent de payer.

Pour inscrire les candidates, il suffit d'écrire à Mlle Paintoux, Ecole Saint-Julien, Landerneau, ou à M. Salomon, 12, place de Brest, Quimper.

Retraites d'Instituteurs et d'Institutrices. — Les Retraites commenceront, pour les Instituteurs, à Quimper, le 25 Juillet ; pour les Institutrices, à Quimper, le 1er Août, à Lesneven, le 5 Août. Il est utile d'écrire, pour s'inscrire, à Mmes les Supérieures de la Retraite à Quimper ou à Lesneven. Une fois de plus, nous comptons sur le concours dévoué de MM. les Curés et Recteurs, pour rappeler aux Maitres et aux Maitresses de leurs écoles l'obligation qui leur est imposée d'aller à l'une de ces Retraites, et pour leur dire que rien ne les en dispense, pas même le fait d'avoir suivi, dans l'année, une Retraite d'Enfants de Marie ou d'anciennes élèves.

L'Inspection diocésaine.

Le sacre de Mgr Picaud, évêque d'Erythrée. — Mardi 1er Juillet, ont eu lieu dans la basilique de Ste-Anne d'Auray les cérémonies de consécration de Mgr Picaud, évêque d'Erythrée, auxiliaire de Mgr Gouraud, évêque de Vannes. Un nombreux clergé et une foule considérable emplissaient le chœur et les nefs de la basilique, somptueusement décorée pour la circonstance. A neuf heures, le cortège des prélats faisait son entrée : NN. SS. Gouraud,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

évêque de Vannes ; Duparc, évêque de Quimper ; Le Senne, évêque de Beauvais ; André de la Villerabel, archevêque de Rouen ; Pichon, archevêque-évêque des Cayes ; Rumeau, évêque d'Angers ; Guiot, vicaire apostolique de Sénégambie ; Le Hunsec, évêque de Dakar ; Mgr Picaud, le nouvel élu. Les cérémonies commençaient aussitôt et se déroulaient avec une majesté et dans un ordre impressionnants. Le prélat consécrateur a été Mgr Duparc. NN. SS. Le Senne et Le Hunsec, tous deux Morbihannais, assistaient Mgr Picaud. Le soir, le nouvel évêque fit son entrée solennelle à la cathédrale de Vannes au milieu d'une affluence considérable de fidèles accourus pour recevoir sa première bénédiction épiscopale.

QUIMPER. — **Restauration de l'orgue de chœur de la Cathédrale.** — Nous lisons dans la *Voix de Saint-Corentin,* bulletin mensuel et officiel de la paroisse :

« On a pu voir, par le vide qu'il laisse à l'église, malgré les soins pris pour le masquer, que notre orgue de chœur n'est plus là, à cette place qu'il occupait depuis nombre d'années. Une cure sérieuse était devenue nécessaire : extérieurement, la base avait cédé à l'humidité du sol et tombait en miettes ; intérieurement, il était encore plus compromis.

» Il s'en est donc allé, en multiples morceaux, à Nantes, où une saison de sept à huit mois va le retaper. Il nous reviendra avec une nouvelle jeunesse, toute brillante de plumage et de ramage. Ah ! si toutes les vieillesses pouvaient être réparées de la sorte ! On y mettrait bien le prix, quelque élevé qu'il fût.

» Ici, la transformation sera coûteuse : soixante-un mille francs, sans les faux frais et les imprévus ! La souscription ouverte n'a pas atteint le tiers de la somme. Moins grave que la situation des finances de la France (300 milliards de dettes !), le déficit devra pourtant être comblé. Pour y aider, un tronc placé dans l'église, à côté de la place occupée par l'absent, recevra les offrandes que les âmes généreuses voudront bien y déposer.

» La *Voix de Saint-Corentin,* fidèle écho d'autres voix, adresse à tous les donateurs l'expression de leur vive reconnaissance. C'est pour la gloire de Dieu et la beauté des offices de son Eglise. »

La souscription reste ouverte, et toute offrande peut être remise ou adressée à M. le chanoine Orvoën, curé de la Cathédrale, ou à M. l'abbé Cadiou, vicaire.

SAINT-POL DE LÉON, *Institution N.-D. du Créisker.* — **Distribution des Prix.** — La distribution solennelle des Prix aura lieu le samedi 11 Juillet, dans la salle des fêtes du Collège, et commencera à 9 heures précises.

Elle sera présidée par Sa Grandeur Mgr Pichon, archevêque-évêque des Cayes (Haïti).

Office départemental des Pupilles de la Nation.

Quimper, le 1er Juillet 1925.

Le Président de la Section permanente rappelle à MM. les Présidents et Secrétaires des Sections cantonales et communales de l'Office départemental, à MM. les Directeurs, à Mmes les Directrices d'enseignement de tous ordres publics et privés du département que, *sous peine de forclusion,* toutes les demandes de subventions d'études à former pour l'année scolaire 1925-1926, devront, après instruction par les sections locales et cantonales, être transmises à l'Office départemental, *avant le 1er Août 1925 (dernier délai de rigueur).*

Il est donc nécessaire que les parents saisissent les Sections locales de ces demandes avant le 15 Juillet 1925 (*Bulletin* n° 3 de l'Office, pages 125 et 126).

Il est rappelé que les dossiers de demandes devront être complets, que, notamment, les ressources de toute nature de la famille doivent être déclarées entièrement et exactement (rentes, pensions, majorations, traitements, indemnités diverses, salaires, revenus du commerce ou de l'exploitation agricole, étendue de l'exploitation, composition et valeur du cheptel, etc.). Les feuilles d'imposition devront être jointes.

Les bulletins scolaires, avec l'indication des notes, places (sur combien d'élèves), aptitudes, devront être jointes au dossier.

Pr le Président de la Section permanente et par ordre :

Le Secrétaire général de l'Office,

F. LE GUINER.

LE 5e CONGRÈS NATIONAL EUCHARISTIQUE

Hommage national au Dieu de l'Eucharistie, le Congrès de Rennes le fut doublement. Ce fut essentiellement un hommage français, mais la Bretagne, présente en fait ou en intention y participa avec une unanimité telle qu'il semblait que ce fût aussi un hommage national breton comme celui qu'elle rendait à ses ducs au jour de leur intronisation solennelle dans leur vieille capitale.

Admirablement préparé par un pieux entraînement des âmes comme par un soin tout spécial de l'organisation matérielle, le Congrès s'ouvrait le mercredi soir par une imposante cérémonie à la métropole, magnifiquement décorée. Son Em. le cardinal Charost y prononçait un discours magistral sur la Royauté universelle de N. S. Jésus-Christ. Avec des accents émouvants, le Cardinal affirma les droits de Notre Seigneur sur les âmes et sur les sociétés. La raison humaine, égarée par l'orgueil, rejette cette royauté : l'orateur sacré établit sa légitimité en en exposant les bienfaits. Bienfaisante pour les âmes, l'Eucharistie les transforme et les remplit d'une vie divine, maîtrise leurs passions et détruit les semences d'immoralité qui y voudraient germer. Bienfaisante pour les sociétés,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'Eucharistie est le grand facteur d'union entre les cœurs ; elle fait la force d'une race et d'une nation, elle prévient et apaise les conflits sociaux en plaçant le désir de Dieu au-dessus du désir des choses qui passent. Les Bretons émigrés, dit le Cardinal en terminant, ne devinrent vraiment une nation que lorsque, reconnaissant la royauté de Jésus Christ, ils appelèrent parmi eux leurs prêtres pour cimenter et unifier l'œuvre accomplie par les chefs civils de l'émigration.

La cérémonie s'acheva par un Salut solennel du Saint-Sacrement et par le chant impressionnant de Bach : *Louez le Dieu puissant.*

La Journée du Jeudi.

Les séances de travail. — Les trois matinées du jeudi, du vendredi et du samedi sont consacrées aux séances d'études. Les congressistes sont répartis en cinq sections, dont chacune travaille sur un programme spécial : la section des hommes, sous la présidence de Mgr Crépin, vicaire général de Paris ; la section des jeunes gens, dirigée par le R. P. Janvier ; la section des femmes, sous la direction de Mgr Mercier, vicaire général de Luçon ; la section des jeunes filles, présidée par Mgr Debout ; et la section des ecclésiastiques, dont Mgr Lamerand a assumé la direction. La section des jeunes gens entendit M. le chanoine Aubert, curé de Saint-Pierre de Montrouge, qui parla de la sanctification du dimanche par la messe. Les jeunes filles entendirent M. le chanoine Pinault, curé-archiprêtre de Tours, qui fit une remarquable conférence sur la messe quotidienne et la communion fréquente. Dans la section sacerdotale, M. l'abbé Auger, sous-directeur au Grand Séminaire de Rennes, entretint son auditoire de l'esprit eucharistique, de son rôle dans la piété personnelle du prêtre et les principaux actes de son ministère. Enfin, M. Delcourt-Haillot, président de l'Union Fraternelle du Commerce et de l'Industrie, fit à un très nombreux auditoire d'hommes de toutes classes et de toutes conditions une conférence sur l'Eucharistie, nécessaire pour féconder l'action sociale.

La Journée des Enfants. — Mais avant tout, la journée du jeudi fut celle des enfants. Dès les premières heures du matin, les trains venant de toutes les directions les déversent en groupes charmants sur les quais des gares. Tous les départements de l'Ouest et toutes les paroisses du diocèse de Rennes fournissent leur contingent. Ils vont être de dix à douze mille qui, réunis au monastère de Saint-Cyr, se dirigeront vers les jardins du Grand Séminaire pour la procession solennelle. Le défilé du cortège dure une demi-heure. NN. SS. Guichard, évêque de Brazzaville, Serrand, évêque de Saint-Brieuc, et Duparc, évêque de Quimper, précèdent le Saint Sacrement, que porte Mgr de la Villerabel, archevêque de Rouen. Derrière le dais, le cardinal Charost et ses vicaires généraux s'avancent, suivis de la foule des parents. Après une émouvante allocution du R. P. Bessières et les acclamations des enfants au Dieu de

l'Eucharistie, Mgr l'Archevêque de Rouen donna la bénédiction, et les enfants se séparent, emportant en leurs cœurs un souvenir inoubliable de ces fêtes à la fois si grandioses et si douces.

L'Assemblée générale. — Les assemblées générales du Congrès se tiennent l'après-midi, à la Métropole. Un ordre parfait préside à l'admission et au placement des auditeurs dont le nombre ne cesse d'augmenter, et qui remplissent l'immense vaisseau. A 4 heures 1/2, Son Em. le Cardinal fait son entrée, accompagné de Mgr l'Archevêque de Rouen et des Evêques de Saint-Brieuc, de Montpellier, de Dijon et de Brazzaville. Après un rapport de M. le chanoine Déan, résumant les travaux moraux du Congrès, Mgr Landrieux, évêque de Dijon, monte en chaire et expose éloquemment nos raisons de croire à la présence réelle. A son tour, Mgr Mignen, évêque de Montpellier, montre la croyance en la présence réelle chez les fidèles des premiers siècles et passe en revue l'enseignement, la prédication et la lutte des martyrs. La cérémonie s'est terminée par le chant du *Credo* et un salut solennel.

La Journée du Vendredi.

Les Séances d'études. Tandis que déjà tout Rennes s'emploie aux transformations qui feront de ses principales avenues le chemin triomphal que parcourra dimanche la procession solennelle, les séances d'études se poursuivent le vendredi matin devant des auditeurs toujours nombreux.

A 9 h. 1/2, la section sacerdotale, réunie rue Martenot, entendait le rapport de M. l'abbé Franc, rédacteur en chef de la *Croix* sur l'Esprit Eucharistique.

A la même heure, Mgr Crépin présidait la section des hommes à la chapelle Sainte-Philomène. M. l'abbé Cardaliaguet, aumônier de la Retraite à Brest, parla de la participation des hommes aux Œuvres Eucharistiques.

La crise de la vocation sacerdotale dans l'élite sociale, tel est le sujet dont le R. P. Bessières entretint la section des jeunes gens, au collège Saint-Martin.

Au collège Saint-Vincent, Mgr Mercier donna la parole au R. P. Chauvin qui parla sur le recrutement sacerdotal et la mère chrétienne, devant un très nombreux public de dames.

Les jeunes filles rassemblées à la Sainte-Famille entendirent Mlle du Rostu, qui traita du respect dû à nos églises et de l'immodestie des toilettes féminines.

L'Assemblée générale. — La troisième assemblée générale a lieu après-midi, à la métropole. On reconnaît autour du cardinal Charost : NN. SS. Rivière, archevêque d'Aix ; Leynaud, archevêque d'Alger ; de la Villerabel, archevêque de Rouen ; Duparc, évêque de Quimper ; Mélisson, ancien évêque de Blois ; Gouraud, évêque de Vannes ; Picaud, évêque d'Erythrée ; Rumeau, évêque d'Angers ; Garnier, évêque de Luçon ; Guichard, évêque de Brazzaville ; les RR. PP. Abbés de Kergonant et de Thymadeuc ; Mgr Cadi, archevêque de Syrie, et de très nombreux prélats.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Après le chant du *Lauda Sion*, accompagné par les deux orgues, la silhouette du R. P. Janvier apparaît dans la chaire. Il remplace le R. P. Judeaux, que la mort vient de frapper après une courte maladie, et pour lequel l'assemblée toute entière récite avec lui un *De profundis*. Le P. Janvier aborde dès aujourd'hui le sujet qu'il ne devait exposer que le lendemain. Il entretient son auditoire des caractères distinctifs des miracles eucharistiques qu'il compare aux miracles rapportés dans l'Evangile. Jésus changeait les lois les plus fondamentales de la nature : la mort elle-même lui obéissait. Par l'Eucharistie, le Christ manifeste la même puissance. Par l'hostie, il triomphe de toutes les énergies créées. Parlant des miracle des Saints, l'orateur ajoute : « Les Saints ne font des miracles qu'en empruntant leur pouvoir au dehors ; s'il s'opérait un miracle, c'est par la vertu de Dieu. » En terminant, dans une magnifique péroraison le P. Janvier exhorte les fidèles à la confiance et à l'union.

Le cardinal Charost donne alors lecture d'une adresse au Souverain Pontife par laquelle l'Eglise de France, à l'occasion du Congrès, lui envoie un hommage de piété familiale et d'ardent amour et lui demande d'accorder à ses travaux la bénédiction apostolique.

Après le chant d'un cantique, Mgr Duparc monte en chaire à son tour. Il va parler du miracle permanent de l'Eucharistie. « Elle a fait des Saints qui sont non seulement les plus grands amis de Dieu, mais encore les meilleurs amis des hommes. » L'orateur rappelle les récentes apothéoses françaises à Rome auxquelles il eut la joie d'assister. Il parle de l'apostolat catholique, de l'admirable clergé français, de l'école chrétienne où, au prix d'un salaire qui empêche à peine de mourir de faim, les instituteurs et institutrice ne reçoivent que de la haine officielle et ne résistent que parce qu'ils se sentent soutenus d'en haut. « C'est par l'Hostie, dit Mgr Duparc, que l'Eglise est créatrice », et il proclame : « Nous, congressistes de Rennes, en pleine possession de notre foi et de notre raison, avec fierté, de toute notre force, nous rendons à l'Eucharistie le suprême hommage des croyants. » L'auditoire ne peut retenir ses applaudissements.

Un salut solennel, présidé par Mgr l'Archevêque d'Alger, a cloturé l'assemblée.

La Journée du Samedi.

Les Séances d'études. — La journée, comme la précédente, commence par des messes de communion dans tous les sanctuaires de Rennes. Nombreux et fervents, les congressistes assiègent partout la Sainte Table. Ce n'est pas seulement l'esprit qui s'ouvre aux grandes clartés du mystère eucharistique, c'est le cœur qui s'enflamme du désir de posséder le Divin Maître.

Les séances d'études touchent à leur fin. Dans l'après-midi de vendredi, Franc, rédacteur en chef de la *Croix*, présentait à la section sacerdotale un rapport documenté sur l'esprit eucharistique qui inspire et anime le zèle du prêtre. Le matin, le R. P. Gibert,

directeur de retraites à Clamart, indiquait le devoir du prêtre par rapport à la recherche, à la culture et à la préservation des vocations.

Devant la section des femmes, Mme des Francs, présidente départementale de la L. P. D. F., montrait le rôle de la mère dans la formation de l'enfant à la vie eucharistique. Parlant aux jeunes filles, Mlle Courgeon, de l'Union noëliste du diocèse de Rennes, montrait le rôle des œuvres féminines dans les écoles, les patronages, les ouvroirs et les catéchismes aux hommes et aux jeunes gens.

M. le chanoine Chevillon, supérieur, et M. l'abbé Coudrais, des Missionnaires de Launay, recommandaient l'apostolat eucharistique par les retraites paroissiales en usage dans les diocèses de Rennes, de Saint-Brieuc et de Vannes.

L'Assemblée générale. — La dernière assemblée générale se tint à la Cathédrale, à 4 h. 1/2. Le R. P. Janvier poursuivit son exposé aussi éloquent que substantiel commencé la veille. Il montra le but qu'au point de vue doctrinal s'est proposé le Sauveur en multipliant les miracles de l'Eucharistie. « A l'heure où nous avons besoin de confiance, s'écrie l'illustre dominicain en une péroraison qui déchaîna les applaudissements, la doctrine de la Présence réelle est la seule qui l'assure en sa plénitude, en sa pureté, en sa précision, en sa vertu. Honte à ceux qui saperaient cette confiance et sèmeraient la division entre catholiques ! »

A son tour, Mgr Lecomte, évêque d'Amiens, monte en chaire et démontre que la négation de la Présence réelle aboutit peu à peu à la négation de toutes les vérités chrétiennes. Son exposé très complet se résume en ceci : tout le dogme est renfermé dans la Présence réelle ; si l'on attaque celle-ci, tout s'écroule. Et Monseigneur d'Amiens, en terminant, dit sa reconnaissance aux 50.000 Bretons qui sont tombés en face de Notre-Dame de Brebières pour défendre la France sur le sol picard.

L'Adoration nocturne à Saint-Aubin. — La transition entre ces séances d'exposition dogmatique et la journée triomphale du dimanche se fit par une nuit d'adoration, prêchée par les Missionnaires diocésains de Rennes, dans la basilique de Saint-Aubin. Une grand'messe solennelle était célébrée à minuit. Peu après, arrivaient les groupes de Bretagne, dont un bon contingent finistérien, où domine le costume de Douarnenez. Ils se joignaient aussitôt aux adorateurs et entendaient une prédication bretonne de M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain des Œuvres de Quimper. Une communion générale terminait à l'aube du dimanche, cette pieuse et émouvante cérémonie.

La Journée du Dimanche.

La messe pontificale. — Jamais pareilles foules ne s'étaient vues à Rennes. Les pèlerins étaient accourus de tous les coins de la Bretagne et des diocèses voisins. 30 000 personnes allaient, le matin, assister à la grand'messe pontificale célébrée par le cardinal-arche-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vêque de Paris, Mgr Dubois, dans les jardins du Séminaire, où un autel monumental a été dressé et devant lequel se rangent, avec les prélats dont nous avons déjà signalé la présence au Congrès, les RR^mes Pères Abbés de Kergonan et de Port-de-Salut ; NN. SS. Curien, évêque de la Rochelle ; Dreger, vicaire apostolique de la Sénégambie ; Pelt, évêque de Metz ; Durand, évêque d'Oran ; Louvard, évêque de Coutances ; Grente, évêque du Mans ; Garnier, évêque de Luçon ; Terrien, évêque de Gordes ; de Durfort, évêque de Poitiers ; Guiot, évêque d'Augustopolis ; Mélisson, ancien évêque de Blois ; du Vauroux, évêque d'Agen ; Rivière, archevêque d'Aix ; Leynaud, archevêque d'Alger ; le cardinal Maurin, archevêque de Lyon ;

La procession. — Un déjeuner servi au collège Saint-Vincent réunit ensuite les prélats, les organisateurs et quelques hautes personnalités. Des toasts y furent portés par Mgr Odelin, président du Comité national des Congrès eucharistiques, par M. le sénateur Jenouvrier et par le cardinal Charost, qui annonça la nomination au grade de chevalier de Saint-Grégoire Le Grand de M. le colonel de Lesquen, président de la Ligue Catholique diocésaine, et de M. Eugène Delahaye, le directeur du *Nouvelliste de Bretagne*, à la fois journaliste distingué et vaillant, orateur entraînant et champion de toutes les causes catholiques dans la région de l'Ouest.

Mais l'heure venait de la grande manifestation qui allait clore ces assises du congrès eucharistique. A 15 heures précises, la procession sort de la cathédrale formant un somptueux et imposant cortège au Dieu de l'Eucharistie. S'avancent d'abord la troupe gracieuse des Noëlistes, les angelots, les communiants et les communiantes, les Patronages et les Syndicats catholiques de la Bretagne, les communautés religieuses, puis le clergé des paroisses, les prélats, les évêques qui assistaient à la messe pontificale et auxquels sont venus se joindre Mgr Rumeau, évêque d'Angers et Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc. Derrière, le dais sous lequel le cardinal Maurin porte le Saint-Sacrement. Viennent ensuite les cardinaux Dubois et Charost, les membres du Comité national et local du Congrès eucharistique, les sénateurs et députés d'Ille-et-Vilaine, plusieurs parlementaires de la région, les dignitaires des Ordres pontificaux, etc.

Sur tout le parcours de plus de 4 kilomètres à travers les rues de la ville magnifiquement décorées, et dont la plupart des maisons sont pavoisées, une foule de 60.000 personnes se pressait pieuse et recueillie.

Au retour de la procession, à la cathédrale, le cardinal Charost monte en chaire et, laissant déborder de son cœur la joie qui l'étreint, remercie sa ville archiépiscopale et la Bretagne du spectacle qu'elle vient de donner. « Un tel spectacle, s'écrie-t-il, est, à notre époque, un nouveau miracle accompli par l'Eucharistie. » Le *Te Deum* est ensuite entonné par la foule, et le V^e Congrès eucharistique national se termine ainsi dans une apothéose.

L'adresse au Saint-Père.

Voici le texte de l'adresse qui fut envoyée au Saint-Père, et dont le cardinal Charost avait donné lecture, le matin, à la foule assemblée pour la messe solennelle.

Cinquième Congrès Eucharistique national, réuni à Rennes, sous présidence Cardinaux, Archevêques, Evêques et Abbés, organisé par Comité national, présidé par Mgr Odelin, groupant milliers de prêtres, nombre immense de fidèles auxquels s'unissent de cœur et de prières tous les catholiques français, s'empresse adresser à Votre Sainteté hommage de filiale vénération, respectueuse soumission et ardent amour ; sollicite humblement bénédiction apostolique, pour féconder travaux, afin de faire mieux connaître, aimer l'Eucharistie et préparer l'avènement et la fête du Règne social de Jésus-Christ, Roi universel des nations.

La réponse du Pape.

Voici la réponse de S. S. Pie XI :

De Rome, palais du Vatican, 4 Juillet.

A Son Eminence le cardinal Charost,
archevêque de Rennes.

Saint-Père, sensible à votre hommage de filial attachement en cette solennelle occasion du 5^e Congrès Eucharistique national réuni à Rennes, bénit avec effusion de cœur Votre Eminence, vos vénérés collègues dans l'épiscopat, le Comité national, le clergé, les fidèles ainsi que les travaux et résolutions de ces assises saintes pour atteindre toujours à une plus grande glorification de Jésus-Hostie et l'extension de son règne de paix et d'amour dans les âmes, les familles et la société entière. Card. GASPARRI.

LA JOURNÉE EUCHARISTIQUE DU 2 JUILLET

I. — *Au Folgoat.*

Cette journée, si elle n'a pas eu toute la splendeur souhaitée, a été néanmoins pour les âmes l'occasion d'un renouveau des énergies spirituelles. Le matin, le temps fut maussade ; et, l'après-midi, la pluie empêcha le déploiement ordonné de la procession. De là, un peu moins d'entrain dans les chants, un peu moins d'allégresse contagieuse, un peu moins de constante et féconde unité dans les mouvements et les dispositions de la foule. L'âme collective a moins réagi sur l'âme individuelle.

Mais les innombrables communions faites le matin, aussi bien que les instructions entendues ravivèrent, avec la foi à Jésus-Hostie, les vertus chrétiennes, en sorte que les six mille enfants rassemblés au Folgoat ont adoré, ont prié, ont vibré à l'unisson du Congrès national.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Trente paroisses étaient représentées, à savoir : Lambézellec, Guipavas, Plouédern, Saint-Thonan, Bodilis, Guimiliau, Plounéventer, Lannilis, Landéda, Plouguerneau, Guissény, Saint-Frégant, Tréglonou, Plabennec, Kersaint, Plouvien, Le Drennec, Kernilis, Lanarvily, Loc-Brévalaire, Lesneven, Kerlouan. Kernouës, Le Folgoat, Ploudaniel, Plouider, Plounéour, Saint-Méen, Trégarantec et Tréflez.

La grand'messe a été chantée par M. le vicaire général Cogneau, assisté de MM. Kerbiriou et Guivarch. Dans une allocution tour à tour familière et sérieuse, tout émaillée d'épisodes évangéliques, M. Grall, recteur de Ploudaniel, expliqua à son jeune auditoire la nature du sacrement de l'Eucharistie, nos raisons d'y croire, les convenances et la nécessité de la communion fréquente.

A l'issue de la grand'messe, trois réunions ont été tenues, pour essayer de promouvoir d'une façon méthodique et concertée le culte de l'Eucharistie. Puisque rien n'aboutit et ne dure sans méthode, et que tout sentiment est d'après des lois psychologiques connues susceptible de culture, il convient d'entreprendre avec foi et amour sans doute, mais aussi avec ingéniosité, circonspection et patience l'éducation de la piété eucharistique. Les enfants de chœur, réunis à l'église devant le Saint-Sacrement exposé, ont chanté avec ensemble quelques hymnes appropriées ; puis M. Chapalain, qui présidait cette réunion, fit comprendre aux enfants d'une façon imagée et prenante combien, quand ils servaient la messe, ils devaient être recueillis et attentifs à bien observer les cérémonies, combien ils devaient se tenir en garde contre la distraction et la routine ; pour finir, il fit ressortir à leurs yeux la beauté de la vocation sacerdotale.

La réunion des maîtres, plutôt restreinte, fut présidée par M. le chanoine Moënner. La réunion des maîtresses, celle ci plus nombreuse, fut dirigée par M. Calvez, curé de Lesneven. L'un et l'autre se sont attachés à bien définir dans son but, son organisation, son règlement et ses avantages, cette forme rajeunie de la dévotion envers Notre Seigneur qui s'appelle la Croisade eucharistique, laquelle tend, comme le nom l'indique, à lui imprimer plus de ferveur exemplaire, plus de zèle discipliné et conquérant. C'est un art nouveau, et naturellement perfectible parce qu'il n'apparaît pas tout à fait exempt d'empirisme, d'éveiller, d'affermir et de propager la piété.

Cette croisade s'est établie ici et là dans quelques maisons d'une façon autonome : elle n'a pas chez nous, comme dans les diocèses de Rennes et de Vannes, de centre fédératif. Elle a pris son plein essor dans quelques écoles, comme celle des Sœurs de Lambézellec, laquelle compte 250 croisées. M. Cogneau a honoré de sa présence et de ses judicieuses interventions ces séances d'études.

Parmi les remarques utiles qui ont été présentées, signalons les suivantes. On a demandé que les enfants se fassent une règle invariable de donner partout des marques extérieures de respect envers l'Eucharistie : que sur son passage ils sachent résolument

et prestement se découvrir et s'agenouiller. On a fait valoir aussi qu'il serait opportun de condenser l'esprit de la Croisade dans quelques formules expressives, qui parlassent au cœur et à l'imagination de l'enfant. De même, on a insisté, parce que l'obligation n'est pas toujours assez bien comprise et observée, malgré le règlement formel de Pie X, sur les devoirs de la préparation immédiate à la communion et sur le devoir de l'action de grâces. Bref, ces séances ont été intéressantes et par le sujet examiné et par les échanges d'idées qu'elles ont provoquées.

Les vêpres du Saint-Sacrement ont été chantées à l'église. A l'issue des vêpres, M. le Curé de Lesneven a lancé quelques invocations à Notre Seigneur qui étaient répétées en chœur par les enfants. M. Cogneau a clos la journée par une instruction où il s'est plu à montrer d'une part l'amour et l'intérêt de Notre Seigneur pour les enfants, de l'autre la place de choix que Notre Seigneur devait occuper dans leur pensée et dans leur cœur.

II. — *A Rumengol.*

Rumengol a eu deux fêtes eucharistiques. C'est que les enfants des écoles libres de Châteaulin et de Pleyben, empêchés de venir le 2 Juillet, ont dû arriver la veille. Ils sont nombreux et, avec les grandes personnes qui les accompagnent, ils remplissent entièrement l'église. M. le Recteur de Port-Launay chante la messe. Aux vêpres, devant le Saint-Sacrement exposé, M. le Curé de Châteaulin, se mettant avec aisance à la portée des enfants, leur rappelle l'amour de Jésus et son ardent désir de s'unir à eux par la communion fréquente, par la communion quotidienne : « Je suis le pain vivant, descendu du Ciel ». La procession du Saint-Sacrement défile à travers le bourg, jusqu'au reposoir qu'ont dressé dans leur cour, avec autant de goût que de dévouement, maîtresses et élèves de l'école chrétienne. Au retour de la procession, après une seconde bénédiction du Saint-Sacrement, à l'église, M. le Curé de Pleyben donne à baiser la statuette de la Vierge qui domine le beau reliquaire. Les enfants partent aussitôt pour reprendre le train spécial qui les attend à la petite halte, en face de Rumengol.

Ils sont remplacés, le lendemain, par les paroisses voisines. Le canton de Daoulas est représenté par Hanvec, Saint-Eloi, L'Hôpital, Logonna et Rumengol ; celui du Faou, par Le Faou, Rosnoën, Quimerc'h, Lopérec ; celui de Sizun, par Sizun, Commana, Saint-Cadou ; celui de Châteaulin, par Saint-Ségal et Pont-de-Buis ; ceux de Ploudiry et de Pleyben, par Le Tréhou et Saint-Rivoal. En tout, seize paroisses.

Beaucoup d'enfants viennent communier à Rumengol même. Les petites filles de Sizun, ayant réussi au certificat, arrivent à pied, accompagnées de leur maîtresse. M. le Recteur de Saint-Rivoal dit la messe à 10 h. 1/2 et fait faire leur communion privée à une douzaine de ses enfants, tout heureux de recevoir Jésus pour la première fois sous les regards attendris de Notre Dame de Rumengol.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Les offices du jeudi sont présidés par M. le Curé du Faou. M. le Recteur de L'Hôpital tient les orgues, et M. le Recteur du Tréhou dirige le chant. Les sermons de la grand'messe et de la réunion de l'après-midi sont donnés par M. le Recteur de Logonna-Daoulas. Recourant à des histoires et à des comparaisons propres à maintenir l'attention de son jeune auditoire, il nous parle d'abord de la foi en la présence réelle, puis de nos devoirs envers Jésus dans l'Eucharistie : génuflexions bien faites, visites fréquentes, communions bien préparées.

Cependant le temps se gâte et on commence à craindre pour la procession. Elle ne sera cependant pas supprimée. A la fin des vêpres, et après qu'on a chanté le cantique : « Parle, commande, règne », tout à coup, vers 3 h. 1/2, comme si Jésus avait commandé au mauvais temps, la pluie cesse. La procession sort aussitôt. Sur tout le parcours des mâts ont été plantés, supportant des oriflammes. Le Saint-Sacrement est précédé d'un long défilé d'enfants, d'une longue théorie d'enfants de chœur et de nombreux prêtres en dalmatique, en chape et en chasuble, tandis qu'un joli groupe de grandes personnes suit derrière le dais.

Quand la pluie se remet à tomber, la procession vient juste de rentrer à l'église. On y redonne la bénédiction du Saint-Sacrement et, après avoir chanté quelques couplets du cantique de Rumengol, les enfants se hâtent de rejoindre leurs camions-automobiles. Ils s'en retournent contents de leur journée eucharistique, heureux d'avoir ainsi contribué à rendre hommage à Jésus-Hostie, en union avec les congressistes de Rennes.

III. — *A Sainte-Anne la Palue.*

La fête eucharistique du 2 Juillet a eu un plein succès. Les Curés et Recteurs des paroisses voisines avaient bien voulu annoncer la réunion et exhorter les familles à y envoyer leurs enfants. On a répondu avec joie à leur appel, et, à l'heure de la grand'messe, la Palue s'animait comme aux jours de grandes fêtes. On eût été à l'étroit dans la chapelle ; le gazon de la dune offrait ses sièges mousseux ; c'est là qu'on s'installe pour entendre l'office.

M. le chanoine Queinnec, qui présidait la réunion, adressa une allocution à la fois doctrinale et touchante à ces petits enfants qui ne perdaient pas une de ses paroles. Monseigneur l'Evêque de Quimper, qui prenait part à la grande fête de Rennes, était représenté par M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché. M. le Curé de Douarnenez, également à Rennes, était remplacé par deux de ses dévoués vicaires ; M. le Curé de Crozon, malgré son grand âge, s'était fait un devoir d'accompagner ses nombreux écoliers, et enfin les Recteurs du voisinage que ne retenaient pas d'autres occupations, étaient présents avec des quantités d'enfants de leurs paroisses.

Vers midi, une grosse pluie menaça de gâter une fête si bien commencée. Mais, il n'y a pas de mal qui ne serve à bien, et l'heure d'adoration n'en fut que plus suivie. M. Hénaff, vicaire à

Douarnenez, qu'on ne trouve jamais pris au dépourvu, se chargea d'intéresser la jeunesse qui remplissait la chapelle, et n'eut aucune peine à y réussir.

A la fin des vêpres, Notre Seigneur, à la demande de sainte Anne sûrement, commande à son soleil de chasser les vilains nuages qui planaient encore sur nos têtes, et la procession tant attendue se déroula à travers la Palue au chant des cantiques et des hymnes au Saint-Sacrement.

IV. — *A Penmarc'h.*

C'est en pleine union de sentiments avec les dix ou onze mille enfants de Rennes, que se réunissait à la chapelle de Notre-Dame de la Joie, face à l'Océan hier si terrible en sa colère, aujourd'hui calme et tranquille, un millier d'enfants fournis par diverses paroisses du doyenné de Pont-l'Abbé : Guilvinec, Lesconil, Loctudy, Penmarc'h, Plobannalec, Plomeur, Treffiagat. A 10 h. 30, à l'arrivée du train, la procession s'organise à Kérity, et se dirige vers la chapelle au chant des cantiques en l'honneur de Jésus et de sa sainte Mère. La Phalange de Saint-Tudy, avec fifres, tambours et gymnastes en costume blanc et vert, est en tête. Les autres paroisses suivent avec leurs croix.

A la chapelle, l'on a peine à trouver place tant sont nombreuses les grandes personnes qui se sont jointes aux enfants. La messe y est célébrée par M. l'abbé Sanquer, remplaçant M. le Recteur de Plomeur. Cantiques, prières, chants liturgiques alternent et montent vers Jésus-Hostie en une louange ininterrompue. On prie avec foi et ardeur pour l'Eglise aujourd'hui en butte à trop de haines alors qu'elle est la seule force qui dure et la seule puissance spirituelle qui ait les enseignements et les paroles de vie. On prie pour la France dont trop d'enfants et d'hommes méconnaissent le seul vrai maître et roi : Jésus, et la seule doctrine de salut : le catholicisme ; pour les pêcheurs, les indifférents, pour les défunts aussi dont les rochers de Saint-Guénolé rappellent le douloureux sacrifice.

Le sermon est donné par M. l'abbé Cam, vicaire de Plobannalec, qui résume en une très belle et intéressante instruction le sens du pèlerinage : affirmer notre foi en Jésus Hostie et notre amour pour lui. Notre foi, d'abord : Jésus ne doit-il pas être cru quand il affirme la présence réelle qui n'est niée que par certains protestants, par des ignorants ou des sots, toutes gens qui, paraît-il, croiraient déchoir en acceptant la parole d'un Dieu ? Et cette présence réelle, des miracles l'ont prouvée au cours des siècles, tels ceux de Faverney, de Bordeaux, de Lourdes surtout où, sous la bénédiction de l'Hostie, des centaines de malades se sont levés guéris. Ayons donc foi en la parole de Jésus, en la présence réelle. Jésus a aussi droit à notre amour. N'a-t-il pas aimé le premier nos âmes, toutes nos âmes, n'a-t-il pas souffert et n'est-il pas mort pour elles ? Où est l'homme qui a tant fait pour nous et qui puisse nous dire comme Jésus : « J'ai versé telle goutte de sang pour toi, pour toi toute ma Passion et ma mort sur une croix » ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'après-midi, la chapelle se retrouve bondée pour le chapelet, les vêpres suivies de la procession contrariée comme tous les exercices d'ailleurs, par la pluie. Mais l'entrain et la piété des jeunes pèlerins n'en souffrirent guère. Ce fut un sacrifice de plus offert à Jésus. Et le soir, en rentrant, chacun se rappelant les belles cérémonies de la journée, promit à Jésus un peu plus de foi, un peu plus d'amour et de dévouement.

Et si à l'un de ces jeunes pèlerins, Jésus disait comme autrefois aux pêcheurs de Galilée : « Suis-moi, je te ferai pêcheur d'hommes », je crois qu'il serait écouté : il y a encore pour la Bretagne espoir de belles moissons d'âmes au service de Jésus-Hostie.

La Maison Ch. LE PAUL

Ornements, Bronzes, Orfèvrerie d'Église

a l'honneur de prévenir sa clientèle que, pour cause d'agrandissements, ses Magasins sont transférés

16, place Saint-Corentin, 16

(Face a la Cathédrale)

Durant les Retraites Ecclésiastiques,
Exposition et Vente d'Articles d'occasion.

Représentant de la Maison : M. Marc LE BERRE, Médaille des Etudes Supérs de Commerce de l'Université Catholique d'Angers.



FONDERIE DE CLOCHES

Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804

Société Anme des Etablts GRIPON Sucr

L. AMELINE, Directeur

59 & 61, rue Yves-Collet, **BREST** (Fin.) Tél. 2.64

BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS
BEFFROIS en fer & en bois.

Références, Devis et Catalogues sur demande

FOURNITURES ET RÉPARATIONS

LIVRAISON RAPIDE

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.

Sirop de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang. Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.

Dans votre intérêt, exigez le nom DESCHIENS, *refusez les imitations.*
DESCHIENS, 9, Rue Paul-Baudry, PARIS R.C.Seine 207.304

40e Année. Vendredi 17 Juillet 1925. N° 29.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Juillet. — 7e après la Pentecôte. Semi double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Vincent de Paul.
A vêpres, mémoires du suivant, de S. Vincent de Paul et de Ste Marguerite.
Lundi, 20. — S. Jérôme Émilien, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 21. — S. Thénénan, Evêque. Double. Blanc.
Mercredi, 22. — Ste Marie-Madeleine. Pénitente. Double. Blanc.
Jeudi, 23. — S. Appollinaire. Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Vendredi, 24. — Vigile de S Jacques, Apôtre. Violet.
Samedi. 25. — S. Jacques, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.
Dimanche, 26. — 8e après la Pentecôte. Ste Anne.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Thois	du 19 au 20 Juillet.
Saint-Marc	du 21 au 23 —
Scrignac	du 24 au 26 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. 41e pèlerinage diocésain à Lourdes (20-26 Septembre). — *Service des malades.* — En raison des plus grandes facilités qu'offre l'embarquement des malades-pèlerins à Landerneau, c'est dans cette gare que se formera désormais le train blanc. Un service automobile sera organisé à Brest pour amener à Landerneau les malades de la région brestoise. Entre Landerneau et Quimperlé les malades seront embarqués à leurs gares respectives.

Pour répondre aux désirs de l'Hospitalité de Lourdes qui assure le débarquement et le transport des malades à Lourdes, *le train blanc seul prendra les malades. Aucun malade* ne sera donc admis *dans les autres trains,* les services de l'Hospitalité ne fonctionnant à Lourdes qu'à l'arrivée et au départ du train blanc.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C'est à M. le chanoine Pichon, archiprêtre de Morlaix, directeur du train blanc, *qu'il faut s'adresser pour l'inscription des malades*. Chaque demande devra — *sous peine de n'être pas agréée* — indiquer les nom, prénom, âge du malade et le mal dont il souffre. De plus, aucun malade ne sera admis dans le train blanc s'il n'est muni d'un certificat de son médecin.

— Les malades qui voudront être hospitalisés à l'hôpital de N.-D. des Sept-Douleurs, devront en faire la demande en s'inscrivant. Pour couvrir en partie les frais de leur hospitalisation, les malades pauvres remettront la somme de 20 fr. en payant leur billet ; les autres règleront leur compte avec Madame la Supérieure de l'hôpital. *Nous croyons nécessaire d'ajouter que l'hôpital est réservé aux seuls malades, car il y a abus depuis deux ans.*

II. Souscription en faveur des malades pauvres.

Anonyme, Douarnenez. . . . 30f | Anonyme, Esquibien. 10f
— Quimper. . . . . 50 |

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque :

Sont rapportées les nominations publiées dans la *Semaine religieuse* du 3 Juillet 1925.

Sont nommés :

Recteur de Pouldreuzic, M. Broc'h, recteur de Kergloff ;

Recteur de Kergloff, M. Lozac'h, recteur de Locmélar ;

Recteur de Locmélar, M. Clec'h, vicaire à Lannilis ;

Vicaire à Lannilis, M. Héliou, vicaire à Plogastel-Saint-Germain ;

Vicaire à Poullan, M. Le Roy Pierre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *VII^e Dimanche après la Pentecôte, 19 Juillet* . messes à 6 7. 8. 9 10 heures (grand'messe) et 11 h 1/3 — Vêpres à 3 heures. A 8 heures, confrérie du Très Saint-Sacrement, du Sacré Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

Mercredi à 7 heures, Ordination.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Dimanche 26 fête de sainte Anne : quête pour les Orphelins de la Guerre. — A 7 heures, à la chapelle réunion des Enfants de Marie.

— Église de Saint-Mathieu. — *VII^e Dimanche après la Pentecôte (19 Juillet)* : messes a 6, 7. 8 9. 10 heures (graud'messe) et 11 h 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 5 heures. réunion de la Congrégation de la Sainte Vierge.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Avis de services. — Un service anniversaire pour M. l'abbé Olier sera chanté à Pleyber-Christ, le *lundi 20 Juillet*, à 11 heures.

— Un service de huitaine pour M. l'abbé Briand, recteur de Plomeur, sera chanté : 1° à Plomeur, le *lundi 20 Juillet*, à 10 heures 1/2 ; — 2° à Plomodiern, le *jeudi 23 Juillet*, à 11 heures.

Le même jour, sera chanté, à Plomodiern, un service pour son oncle, le P. Thomas S. J., décédé à Nantes, le 3 Juillet.

— Le service anniversaire de M. Bardouil aura lieu à Saint-Evarzec, le *mardi 21 Juillet*, à 10 heures.

Ordination. — Une ordination, qui comprendra 11 prêtres, 20 sous-diacres, 18 acolytes, 28 minorés et 10 tonsurés, aura lieu à la cathédrale, le mercredi 22 Juillet, *à 7 heures*.

Nous recommandons très instamment tous les ordinands aux prières des fidèles, et particulièrement à celles des communautés religieuses du diocèse.

DISCOURS SUR L'EUCHARISTIE

Prononcé par Monseigneur Duparc

au Congrès de Rennes

Le 3 Juillet 1925

Éminentissime Seigneur,
Messeigneurs,
Mon Révérendissime Père,
Mes Frères,

Je viens vous parler de la présence réelle de Notre Seigneur dans l'Eucharistie et de la sainteté produite par elle dans les âmes humaines. Ce sera étudier avec vous ce que l'Eucharistie *fait*, en vous montrant une fois de plus ce que l'Eucharistie *est*.

I. — Ce que l'Eucharistie fait. Elle fait les Saints.

Entre tous les miracles eucharistiques, voici le plus grandiose et le plus impressionnant : le miracle ininterrompu, permanent, universel. Né avec l'Eglise, il a grandi en même temps qu'Elle. Il s'enveloppe de l'ampleur du temps et de l'espace auxquels l'Eglise elle-même s'incorpore ici-bas. Il semble fait comme Elle pour s'étendre à tous les pays, à tous les siècles, et ensuite à l'Eternité. S'il a été donné aux générations qui ont précédé la nôtre d'en être les témoins, jamais peut-être il n'a été plus manifeste et plus éclatant qu'aujourd'hui.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vous savez ce qu'est la Sainteté.

Ce n'est pas la simple grandeur morale à laquelle on peut à la rigueur s'élever en dehors de toute influence chrétienne, et que nous ne refusons pas de saluer dans l'âme païenne elle-même, tout en gardant le droit de lui dire : il n'y a rien de surnaturel en toi.

Qu'est-ce qu'on entend par les Saints ? J'ai entendu dire : Les Saints sont les plus beaux des enfants des hommes. Oui. Par l'âme. C'est évident. — Mieux encore : les Saints sont les plus grands amis de Dieu. Oui dans tous les sens : amis très aimés : amis très aimants. — Mais tout autant : les Saints sont les meilleurs amis des hommes. Soit contemplative, soit active, leur sainteté est l'histoire des œuvres de miséricorde spirituelle ou temporelle dans le monde. — Un dernier trait achève le tableau : les Saints sont ennemis de quelqu'un, mais c'est d'eux-mêmes, de leur nature, de leurs passions, de leurs défauts. Etre Saint, c'est se vaincre soi-même, c'est se dévouer à ses frères, c'est s'unir à Dieu.

Où croyez-vous que se puissent former de pareils hommes ?

Déjà votre regard, devançant ma parole, va chercher, au fond du tabernacle où elle réside, la force mystérieuse dont chacun de vous a ressenti pour son propre compte l'action bienfaisante et salutaire. La sainteté ne peut venir que de Dieu.

II. — Mais n'allons pas si vite. Où trouve-t-on les Saints ?

Il y a deux choses certaines.

La première, c'est que Dieu ne fait de Saints que dans l'Eglise catholique. Le schisme et l'hérésie ne sont pas dépourvus de caractères nobles ni de vertus méritoires. Nous ne leur connaissons pas de Saints,

La deuxième chose certaine, c'est que l'Eglise fourmille de Saints, de vrais Saints, de grands Saints.

Ici, laissez-moi parler plus librement, quoique je veuille éviter les longueurs.

A quelle époque l'Eglise a-t-elle manqué de Saints ?

Est-ce au sortir du Cénacle, alors que les Apôtres, remplis de l'Esprit qui venait de descendre en eux sous forme de langues de feu, allaient se partager le monde à convertir, et se disposaient à sceller de leur sang la première pierre des Eglises illustres qui portent leurs noms ? Est-ce au cours des siècles de persécution, quand le sang d'innombrables martyrs, semence de chrétiens, coulait avec une abondance qui n'a pas été égalée, et faisait lever une si abondante moisson de fidèles que, s'ils avaient émigré hors de l'Empire, l'Empire eût été dépeuplé ? Est-ce pendant les longs siècles de fer qui ont suivi, au milieu de cette période tumultueuse où les Barbares, en Angleterre, dans les Gaules, en Germanie, en Italie, en Espagne, brûlaient ce qu'ils avaient adoré, adoraient

ce qu'ils avaient brûlé et s'inclinaient enfin devant la vertu civilisatrice des moines et des évêques ? Est-ce au Moyen-Age ? Mais, malgré la distance qui nous sépare de lui, sur ses horizons qu'autrefois on croyait si nus, ne voyons-nous pas se profiler, hautes comme les cathédrales leurs contemporaines, lumineuses autant qu'elles, et plus qu'elles pénétrées de beauté divine, les statures épiques des Bernard, des Dominique, des François d'Assise, des Louis IX, des Vincent Ferrier, en attendant des figures plus attendrissantes, où la force se tempère de plus de suavité, les Catherine de Sienne, les Colette de Corbie, les Brigitte de Suède, les Jeanne de Valois ? Est-ce aux jours néfastes de la Réforme, et les nombreux héros qui vont d'Ignace de Loyola à Jean-Baptiste de la Salle, de Philippe de Néri à Grignion de Montfort, de Thérèse d'Avila à Louise de France, en passant par les François de Sales, les Bérulle, les Vincent de Paul, les Olier, les Jeanne de Chantal, ne sont-ils pas la plus éclatante réponse aux détracteurs qui accusaient l'Eglise d'avoir déserté le chemin du salut ? Est-ce au XVIII^e^ siècle, et pendant ces années de terreur, où, l'autel de l'Eucharistie une fois renversé, se dressait, sur nos places publiques, avide de victimes innocentes, l'autel de la guillotine, dont nos prêtres, nos religieuses, nos fidèles gravissaient les degrés sanglants, les prières de la messe et des cantiques sur les lèvres : *Introibo ad altare Dei ?* Est-ce de nos jours enfin, au lendemain de ces apothéoses romaines et je puis bien dire françaises, dont nous avons été les témoins, Eminence, où nos cœurs ont battu des émotions les plus douces, en entendant proclamer une fois de plus, par la bouche la plus autorisée qui soit, que notre Patrie est la mère des Saints ?

On dit : « Rome a rompu avec l'Eglise primitive ». Où ? Quand ? Moi, je trouve, dans mon Martyrologe, une chaîne d'or dont je tiens les anneaux les plus récents et dont l'autre extrémité remonte aux Apôtres. C'est par une lignée ininterrompue de héros divins et d'héroïnes que les Bienheureux Chanel et François Xavier se rattachent à Paul de Tarse, Campion à Ignace le martyr, Canisius à Irénée, Vianney d'Ars au diacre Etienne de Jérusalem, la Mère Postel et la Mère Barat à sainte Paule de Bethléem, que Thérèse Martin de Lisieux donne la main à Geneviève de Nanterre et plus loin encore à Blandine de Lyon.

Dans quelles régions catholiques la Sainteté n'a-t-elle pas fleuri ou ne fleurit-elle pas encore ?

Est-ce dans les chrétientés d'autrefois ? Voici la Palestine avec saint Jérôme, Nysse et Nazianze avec leurs deux Grégoire, Césarée avec saint Basile, Constantinople avec sa Bouche d'or. Voici Alexandrie avec Athanase et Cyrille, la Thébaïde avec Antoine, ses cités de cénobites et ses géants montés sur des colonnes, Carthage avec Cyprien, et Hippone

Archives diocésaines de Quimper et Léon

avec Augustin l'incomparable, dont Lavigerie recueillait hier la succession dans sa main vaillante.

Est-ce dans les chrétientés anciennes, toujours en voie de rajeunissement ?

Dans l'Italie des Agnès et des Cécile, des Benoît, des Ambroise, des Charles Borromée, des Alphonse de Liguori, des Anna Taïgi, des Dom Bosco ? Dans la Rome des Papes dont trente ont été martyrs, et plus de quatre-vingts canonisés ? En Angleterre qui fut jusqu'au xvi^e^ siècle l'Ile des Saints ? Dans l'Espagne de Thérèse et de Jean de la Croix ? Dans la France de saint Martin, de saint Rémy, de Jeanne d'Arc ? Que n'ai-je le temps d'établir le bilan de sainteté pour chacune de nos provinces ! Vous m'accusez sans doute d'être trop long. Je me reproche de trop abréger, désirant vous faire boire jusqu'au fond le calice de vos gloires. Vous ne me pardonneriez pas, dans la métropole religieuse de la Bretagne, de ne pas faire allusion aux sept Saints fondateurs de notre nationalité, aux Saints de Rennes, de Dol et de Saint-Malo, dont les noms sont sur vos lèvres ; aux Saints de Vannes, plus nombreux peut-être qu'ailleurs, Françoise d'Ambroise, Kériolet, Nicolazic, M^lle^ de Francheville, Madeleine Morice ; au grand saint Yves Hélory de Tréguier, la gloire du diocèse de Saint-Brieuc ; à Michel Le Nobletz, à Maunoir, à Trémaria, dont le Léon et la Cornouaille gardent les miraculeux tombeaux, à Victoire de Saint-Luc, martyre du Sacré Cœur.

Ne commence-t-elle pas à fleurir en Amérique, avec la Rose de Lima, et jusque dans les neiges du Pôle sous les pas de nos missionnaires, en Afrique et jusque dans l'Ouganda voisin de l'Equateur ? Ne se développe-t-elle pas dans les chrétientés déjà plus vigoureuses de l'Inde, du Japon, de la Chine ? La Sainteté avec le drapeau de la Croix a fait le tour du monde. Et si vous voulez mettre dans votre mémoire une image qui soit un symbole et une espérance, tournez les yeux vers les régions désolées où le souffle brûlant du désert empêche quoique ce soit de germer dans le sol, et vous verrez la divine fleur, timide encore et bien frêle, percer les sables du Sahara, que rafraîchit de l'ombre de sa gandarah épinglée du Sacré Cœur, un missionnaire qui valait à lui seul une armée, le catholique français Charles de Foucauld !

Quel rang social l'Eglise n'a-t-elle pas sanctifié ? Dans l'innombrable phalange de ses élus, je vois des grecs et des barbares, des esclaves, des hommes libres. Il en vient du monde, il en vient du cloître, il en vient de l'armée, il en vient des universités, il en vient de toutes les professions, de toutes les conditions, de tous les âges ! Riches, pauvres, sujets, princes, rois, pontifes ! A bien regarder, n'y trouverait-on pas des mendiants coureurs de grands chemins ? Toutes les distinctions qui séparent les hommes, toutes les

grandeurs font place a cette aristocratie supérieure où le regard n'aperçoit d'autres différences que celles qui existent entre les étincelantes étoiles d'un même ciel.

Quelle vertu, individuelle ou sociale, privée ou publique, naturelle ou surnaturelle, n'a-t-elle pas portée à sa plus haute puissance ?

Où trouver un clergé comme le sien ? En dehors d'elle, y a-t-il même encore des prêtres ? Admirable clergé catholique, voué aux vertus austères, au désintéressement, à l'apostolat ! Admirable clergé français ! Quelqu'un qui vous connaissait bien disait de vous : « J'ai vu ce spectacle singulier, que l'Eglise de Jésus-Christ à pu seule produire, du prêtre imposant, attrayant et austère, virginal et viril, amoureux de tout ce qui est bon, grand, généreux, homme de courage, de liberté et d'honneur, en même temps que de ferveur, de pénitence et de sainteté. A la fin d'une longue vie, je veux confesser que c'est le spectacle le plus beau qu'il m'ait été donné de contempler ici-bas. » Ainsi parlait Montalembert.

Quelle autre Eglise réalise comme elle les conseils de l'Evangile ? Elle prend une jeunesse toute vive, — des enfants, des adolescents, — lui présente au nom de Dieu un idéal dont la multitude se détourne comme d'une gageure impossible à tenir, l'appelle aux sacrifices qui coûtent le plus à notre nature indocile, et après l'avoir libérée par le triple vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, des poids lourds de la terre, la jette dans les voies les plus âpres, et l'entraîne, sans s'arrêter jamais, vers les sommets que les aigles seuls peuvent atteindre d'un vol hardi, avec leurs larges ailes. Prière, pénitence, enseignement, prédication, études, travail manuel, soins des malades, les vœux sacrés s'adaptent à tous les genres de vocation, aux ordres militaires ou antiesclavagistes, comme aux ordres hospitaliers ou apostoliques. Suivez, si vous le pouvez, le missionnaire qui s'en va, sans famille, sans argent, sans compagnon, sans espoir de retour, chercher les âmes et trouver la mort. Et, si vous voulez étudier l'apostolat à votre porte, entrez dans cette école chrétienne, sans laquelle la France mourrait, et où des hommes, des femmes, aux prix d'un salaire dérisoire qui ne les fait pas vivre mais les empêche seulement de mourir, s'adonnent chaque jour et pendant toute une vie, à une besogne qui n'a pas tous les charmes dont la poésie se plaît à l'embellir, et ne se laissent décourager ni par les haines officielles ni par l'ingratitude fréquente, parcequ'ils se sentent soutenus d'en haut.

Mais s'il vous plaît d'étudier la Sainteté plus près de vous encore, entrez dans vos familles. Y a-t-il au monde une famille aussi belle que la famille telle que l'Eglise l'a faite, aussi forte, aussi unie, aussi hiérarchisée, aussi chaste, aussi

Archives diocésaines de Quimper et Léon

féconde, aussi respectueuses des barrières sacrées qui l'enclosent comme pour en faire un sanctuaire ? La Sainteté est la plus vive des forces sociales. Les familles patriarcales du jeune Canada catholique ou des vieilles provinces catholiques de France, que les illustrés nous représentent avec une tombe qui pleure et dix berceaux qui chantent, vraie richesse des peuples qui ne se résignent pas à mourir, sont des exemples plus convaincants que les raisonnements des statisticiens. Ils font refléchir même les penseurs qui ne partagent pas nos croyances. Et les hommes d'Etat, effrayés des ruines accumulées par leurs propres lois, n'hésiteraient pas à reprendre la puissante armature que nous leur offrons s'ils ne redoutaient de s'y trouver face à face avec le surnaturel.

Oui, vraiment, l'Eglise catholique et l'Eglise catholique seule est ici-bas la grande patrie de la Sainteté. *(A suivre.)*

Association des Facultés Catholiques de l'Ouest.

FONDATION DU COMITÉ DE QUIMPER

Procès-verbal de la réunion constitutive.

Depuis deux ans, le Directeur général de l'Association des Facultés Catholiques de l'Ouest, M. l'abbé Le Helloco, travaille à créer ou à faire revivre les Comités des douze diocèses de la région universitaire. Celui de Brest date de quelques mois, et les résultats déjà obtenus suffisent tout au moins à mettre en lumière son utilité. Quimper ne pouvait tarder.

La réunion constitutive de la Section de Quimper se tenait à l'Evêché, vendredi dernier, 10 Juillet, à 16 heures et demie, sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur Duparc, assisté du Directeur général, M. Le Helloco, et de MM. les Vicaires généraux Cogneau et Joncour.

Après avoir récité la prière, Monseigneur donne la parole à M. l'abbé Le Grand, directeur au Grand Séminaire, chargé par sa Grandeur, d'organiser la Section Quimpéroise. Celui-ci remarque la coïncidence de la fondation d'un Comité en faveur de l'Enseignement supérieur, avec le double cinquantenaire du vote de la loi du 12 Juillet 1875 et de la résurrection de l'Université d'Angers, invite à un examen de conscience sur les cinquante années écoulées pour voir si les catholiques de l'Ouest ont bien usé de la liberté arrachée par une majorité catholique au sectarisme de Jules Ferry et du Frère Buisson, et s'ils sont préparés pour la lutte contre le monopole « camouflé » dont on les menace, contre l'affirmation révolutionnaire que l'enfant appartient à l'Etat. Il présente ensuite les beaux dévouements qui ont répondu à son appel, et demande la consécration officielle et authentique du Comité par l'autorité épiscopale.

Le Comité d'honneur avait déjà été constitué. Il comprend :

M. le Supérieur du Grand Séminaire, vicaire général ; M. le Doyen du Chapitre ; M. le Curé-Archiprêtre de la cathédrale de Quimper ; M. le Directeur des Œuvres diocésaines ; M. le chanoine Bargilliat ; M. le Curé-Archiprêtre de Châteaulin ; M. le Curé-Archiprêtre de Quimperlé ; M. le Supérieur du Petit Séminaire ; M. le Directeur de la *Semaine religieuse ;* M. l'Inspecteur diocésain ; M. le Supérieur de Saint-Yves ; M. le Secrétaire général de l'Evêché ; M. le Recteur de Saint-Mathieu ; M. le Directeur du Likès.

Monseigneur ayant nommé M. Le Grand *Directeur* du Comité, l'abbé soumet à l'approbation de l'Evêque et à celle de l'assemblée la composition du bureau et du Comité.

Sont membres du Bureau :

MM. Chauvel, docteur en médecine, *président ;*
Manière, ancien notaire,
Belbéoc'h, propriétaire, *vice-présidents ;*
De Jacquelot, agent général d'assurances, *trésorier ;*
Du Frétay, maire de Ploaré,
Lucas, avoué, *secrétaires.*

Sont membres du Comité :

MM. Baley, agent d'assurances ;
Hyacinthe Belbéoc'h, ingénieur agronome, professeur à l'Ecole du Nivot ;
Paul Béziers, industriel à Tréboul ;
Bolloré, industriel à Quimper ;
Auguste Chancerelle, industriel à Douarnenez ;
Delécluse, industriel à Douarnenez ;
Arsène de Kerangal, père ;
Guy de Kerangal, ancien étudiant F. C. O. ;
Charles de Kerangal, avocat ;
Xavier de Penanros, industriel à Douarnenez ;
de Sazilly, ingénieur ;
G. Hersart de la Villemarqué de Cornouaille, ancien étudiant F. C. O. ;
Garrigou, sous-directeur de la Société Générale ;
Giffo, docteur en médecine ;
Guivarch, notaire à Carhaix ;
Guyonvard, président de l'A. C. J. F. du Finistère ;
Jules Henriot, industriel à Quimper ;
Robert Henriot, industriel à Quimper ;
Jacob, directeur de la Société « Le Finistère » ;
Le Berre, notaire ;
Joseph Le Berre, industriel ;
Alain Le Berre, industriel ;
Alain Le Berre, président du Tribunal de Commerce ;
Le Ninivin, avoué ;
Lucas, avoué ;
Lucas, avocat stagiaire ;
Manière, notaire ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MM. Pilven, docteur en médecine ;
Quéinnec, avoué ;
Revault, notaire à Douarnenez ;
Salaün, juge au Tribunal de Commerce.

M. Le Helloco, directeur général, après avoir salué et remercié Monseigneur, rappelle, en une causerie toute simple, le concours apporté jadis par le cardinal Brossais Saint-Marc à Monseigneur Freppel pour la restauration de l'Université d'Angers, les services que cet établissement d'enseignement supérieur n'a cessé de rendre aux catholiques de l'Ouest de la France par ses Facultés de Droit, de Lettres, de Sciences, ses Ecoles d'Agriculture et de Commerce, les titres qu'il a dès lors à leur sympathie et à leur collaboration matérielle et morale. Les cinq cents étudiants qu'il instruit, les succès qu'il conquiert chaque année sont trop peu connus. D'où les fins de l'Association : favoriser le recrutement des étudiants ; procurer aux Facul és, par des cotisations annuelles et des cotisations libres, les fonds nécessaires à leur entretien et à leur développement ; enfin, organiser dans la Cornouaille des conférences qui feront participer aux enseignements et aux travaux des Facultés.

Prenant alors la parole pour féliciter M. l'abbé Le Helloco et de son activité et les personnalités présentes de leur dévoué concours, Monseigneur provoqua, pour obtenir des précisions et des détails concrets et pratiques, une discussion sur le triple but du Comité, déterminant lui-même les moyens les plus heureux pour faire connaître l'Université et lui assurer des ressources. Il insiste sur le devoir des catholiques : « S'ils comprennent la nécessité de la religion dans les écoles primaires et secondaires, la logique de leur foi leur fait aussi une obligation de l'admettre encore dans l'enseignement supérieur. On avait l'intelligence de ces choses aux siècles passés, quand Angers abritait 12 000 étudiants, Paris 16 à 20 000, et que la France possédait 23 Universités. « L'Université nous mènera à l'anthropophagie » disait Louis-Philippe. Tout en reconnaissant la haute valeur et la largeur d'esprit de nombre des maîtres des Universités d'Etat, nous disons aussi : « Si nous voulons que la France ne soit pas bientôt païenne et ne périsse pas, il faut que l'Eglise forme elle-même ses élites et que nous fassions prospérer nos Universités ». Nous n'avons pas tant d'or que les Américains en ont offert au cardinal Mundelein pour l'Université d'Area, au Nord de Chicago — plus d'un milliard de francs — mais nous avons plus de foi, plus d'élan, plus de dévouement qu'eux, nous surtout les catholiques de l'Ouest. Nous les surpasserons par nos sacrifices. Nous rougissons de honte quand nous voyons le budget et les salaires de misère que nous donnons à nos Professeurs de Faculté, savants de premier ordre pourtant, et chargés souvent de famille. Le nouveau Comité travaillera à trouver les ressources. Il y parviendra, doublé bientôt d'un Comité de Dames patronesses : elles feront des miracles, car rien ne leur résiste. » Ici, Monseigneur tient à rendre hommage au zèle de Mme Chauvel qui créa et dirigea, pendant de longues années, l'Œuvre des Conférences de l'Ouest à Quimper. Et il termina en disant ses espoirs et sa confiance en la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ, le grand Maître de l'Université, et en bénissant le jeune Comité dont l'activité est assurée de rencontrer dans le diocèse le plus sympathique accueil.

LA JOURNÉE EUCHARISTIQUE DU 2 JUILLET

(Suite)

V. — *A Notre-Dame de la Salette (Morlaix).*

Près de trois mille enfants ont gravi, le jeudi 2 Juillet, les pentes escarpées de la Salette. Du Léon et du Tréguier, du rivage marin et des confins de la montagne, les jeunes pèlerins accouraient joyeux et fiers : ils avaient revêtu leurs habits de fête et leur visage reflétait un peu de cette gravité qu'ils réservent parcimonieusement pour les cérémonies officielles. Aujourd'hui, leur Grand Ami leur accordait une audience solennelle ; à eux, les tout petits, était réservé l'honneur de former le cortège triomphal de Jésus-Hostie. Aussi, bien avant l'heure, on se presse contre la grille de clôture qui borde l'esplanade : les églantiers peut-être en éprouvent quelque dommage ; mais M. le Chapelain n'en a cure, ravi d'un spectacle qui rajeunit ses beaux cheveux blancs.

La grand'messe commence à 10 heures. Des nuages bas, un peu inquiétants, forment la voûte du temple, car on ne peut évidemment songer à « localiser » entre les dimensions restreintes de la chapelle la foule immense qui se recule jusque dans la propriété de M. de Langle.

M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon, officie, assisté de MM. Prémel, vicaire à Ploujean, et Gourmelon, vicaire à Sainte-Melaine. Mgr Pichon, archevêque-évêque des Cayes, a pris place au trône, entouré de M. le chanoine Le Sann, curé de Saint-Thégonnec et de M. le chanoine Le Gall, curé de Taulé. Derrière l'autel, nombre de prêtres, parmi lesquels nous remarquons M. le Curé-Archiprêtre de Morlaix, M. le Supérieur de l'Institution Notre-Dame du Creisker, MM. les Recteurs et Vicaires des environs.

Salve, sancta parens... C'est M. Mévellec, maître de chapelle à la cathédrale de Saint-Pol de Léon, qui assume, avec les enfants de sa maîtrise, la direction du chant. MM. Thomas, recteur de Ploujean, et Conq, recteur de Locquénolé, lui prêtent le concours de leurs puissantes voix.

Aussi notre journée eucharistique devient — et bien à juste titre — une journée liturgique. Rien n'est oublié, pas même l'offertoire. Au reste, elle est si belle cette messe de la Vierge en la fête de la Visitation ! et les voix des petits chantres expriment si bien toutes les nuances, que le chant devient vraiment une prière élevant l'âme jusqu'à Dieu.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Après l'Evangile, M. le Curé de Saint-Thégonnec prononce, en langue bretonne, une vibrante allocution adaptée à son auditoire. Il parle de l'Eucharistie, où Jésus se fait notre compagnon, « *socius peregrinationis* », notre rancon, « *hostia salutis* », notre nourriture enfin, aliment d'immortalité, « *cibus immortalitatis* ». Nous devons donc lui rendre visite dans ses églises, puisqu'elles sont *sa* maison, assister pieusement au sacrifice de la messe et le recevoir souvent dans la sainte communion.

L'Angélus breton et le cantique au Sacré-Cœur : *O Kalon Sakr...* terminent la cérémonie.

Dès lors, les estomacs sont admis à faire valoir leurs revendications et, grâce aux sages dispositions arrêtées de longtemps par le dévoué Chapelain de la Salette, chacun peut se procurer la réfection convenable.

A 1 h. 1/2, M. le Recteur de Saint-Melaine réunit les enfants de chœur à l'intérieur de la chapelle et, dans une causerie tout aimable, il leur adresse quelques conseils et avis très pratiques pour mieux remplir leur rôle de servants de messe et de petits chanteurs du Bon Dieu.

Les vêpres sont fixées à 2 heures, et la foule semble encore plus dense que le matin. On chante les vêpres votives du Saint-Sacrement, présidées par Mgr l'Archevêque.

L'orage, menaçant depuis le matin, finit enfin par éclater durant le chant des psaumes. Les uns se réfugient à la chapelle ; d'autres, sous les arbres ; le reste, stoïquement, armé de parapluies, attend la fin de l'averse.

Le Bon Dieu permet en effet à la procession de se dérouler. Et c'est dans le meilleur ordre, le long de la superbe allée de Pennélé, qui découvre à l'horizon, sous le dôme, verdoyant de ses hêtres, un reposoir artistement orné. En tête, les petites filles, par paroisses ou communautés ; puis les garçons, les enfants de chœur, le clergé, et enfin le dais qui abrite Mgr Pichon portant l'ostensoir.

Et Jésus s'avance, au chant des hymnes de saint Thomas d'Aquin. Au reposoir, après l'*Homo quidam* et le *Tantum ergo*, sur les têtes courbées pour accueillir son joug, le « dominateur des nations » répand une première bénédiction.

Puis le cortège se remet en marche pour le retour. A l'oratoire, Mgr Pichon prend la parole : il précise le sens de cette journée et évoque les splendides manifestations de Rennes, les douze mille enfants qui, à ce moment, défilent dans la métropole. Dix minutes durant, il nous tient sous le charme de son alerte et chaude éloquence. Si les Bretons aiment tant leur sainte Anne, celle qu'ils appellent leur « Mamm goz » ; si, comme chrétiens, ils ont pour la Vierge Marie leur Mère, la plus tendre dévotion ; avec combien plus de raison encore ne doivent-ils pas aimer Jésus dans son Eucharistie, Jésus qui aime tant les enfants et qui aime tant la France ! En terminant son discours, Monseigneur jette à la foule ces acclamations et la prie de répéter : « *Seigneur, nous vous adorons... Seigneur, nous vous aimons... Seigneur, sauvez la France !..* » etc...

Un salut solennel, suivi du cantique français *Parle, commande, règne,* clôture cette magnifique journée.

— Vingt-cinq paroisses étaient représentées à la fête.

Pèlerinage de l'Archiprêtré de Quimperlé à Sainte-Anne d'Auray. — Le mardi 7 Juillet, 2.500 pèlerins de l'archiprêtré de Quimperlé prenaient le train pour Sainte-Anne d'Auray. Toutes les paroisses, sans exception, y étaient représentées pour fêter le 3e centenaire des Apparitions.

La journée s'annonçait comme devant être maussade. On pouvait même craindre la grande pluie. Il n'en a rien été. Le temps a été splendide, à partir de 10 heures.

Dès l'arrivée à la gare de Sainte-Anne d'Auray, comme le comportait le programme, les pèlerins se sont rendus en procession à la Basilique. Durant les trois kilomètres à parcourir, on ne se lassait pas de chanter les deux cantiques : *Sainte Anne, ô bonne Mère, d'hor mam Santez Anna.*

A 10 h. 1/2, la grand'messe était chantée par M. Le Séac'h, curé-doyen de Riec. Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Quimper, heureux d'exprimer toute sa satisfaction à ses compatriotes, assistait au trône, ayant à ses côtés M. le chanoine Gadon, curé-Archiprêtre de Quimperlé, et M. le chanoine Tanguy, recteur de Notre-Dame de l'Assomption.

M. Charles Collin, de Rennes, l'artiste si connu, tenait le grand orgue et nous a charmés par ses mélodies bretonnes richement harmonisées.

La schola de Sainte-Croix, sous l'habile direction de M. l'abbé Mélanson, a parfaitement exécuté le Propre de la messe, tandis qu'aux *Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus, Agnus Dei,* tous les pèlerins, hommes et femmes, chantaient avec enthousiasme.

A l'Evangile, Monseigneur monte en chaire. Visiblement ému, notre Evêque nous dit son bonheur et sa joie de présider notre pèlerinage. Depuis sa jeunesse, il connaît toutes les paroisses de l'archiprêtré, il connaît nos habitudes bonnes et mauvaises, car nous manquons quelquefois d'énergie, quand il s'agit d'affirmer notre Foi. Et cependant, nous devons nous montrer chrétiens, non seulement dans notre vie privée, non seulement dans certaines circonstances, mais toujours, aux jours d'élections comme le reste de l'année. Rappelant le Congrès Eucharistique de Rennes, auquel il vient de prendre part, Monseigneur nous montre que la source de la force et de l'énergie chrétiennes c'est la Sainte Eucharistie. Aussi nous recommande-t-il l'assistance à la messe du dimanche et la communion fréquente. Il termine par quelques impressions de son récent voyage à Rome. Malgré les tristesses des temps présents, dit-il, le Pape a confiance Il a confiance dans les promesses de Dieu à son Eglise. Imitons-le, sachant que, si nous faisons notre devoir, Dieu nous aidera et nous donnera la victoire. Que sainte Anne nous obtienne la grâce de rester forts dans la Foi, afin

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qu'après avoir bien servi Dieu et le Pays, nous arrivions au bonheur du Ciel !

A la fin de la messe, on a chanté de tout cœur l'Angelus breton : *Ni ho salud gant karantez.*

A 2 heures, la vaste basilique était de nouveau comble. Aux vêpres, on a chanté les vieux tons de nos Pardons bretons qui ont été, c'est le cas de le dire, supérieurement enlevés.

Après les vêpres, M. Guirriec, curé-doyen de Bannalec, a parlé en breton. « Sainte Anne, a-t-il dit, toute jeune encore s'appliquait à l'étude de la Loi de Dieu. Devenue mère de la Vierge Marie, elle lui apprenait par ses exemples à aimer Dieu et le prochain. Nous devons l'imiter

« Nous avons tous le devoir de nous instruire des vérités de la religion et c'est un devoir pour les parents de les enseigner à leurs enfants.

» Jamais l'instruction religieuse n'a été plus nécessaire que de nos jours pour mettre fin, dans le pays, aux haines, aux divisions, aux révoltes incessantes contre l'autorité. Qui donnera cette instruction ? Certes, le prêtre ; mais il lui faut le concours des parents. Ils doivent être les premiers éducateurs de leurs enfants. Ils doivent commencer ce travail de bonne heure. Heureux les enfants à qui leurs parents ont inculqué, dès leur bas âge, la crainte et l'amour de Dieu ! Ces leçons resteront toute leur vie, gravées dans leur cœur.

» C'est aussi un devoir pour les parents de placer leurs enfants dans des écoles chrétiennes où se continuera l'œuvre de leur éducation religieuse.

» Ce n'est pas tout. Les parents doivent donner le bon exemple à leurs enfants. Assurément, ils sont bien rares, dans notre pays, les parents assez dénaturés pour enseigner le mal à leurs enfants. Mais que de familles où le dimanche n'est pas respecté, où la loi de l'abstinence est violée, où pénètrent les mauvais journaux, où les conversations sont, pour le moins, trop libres !

» Pères et mères de famille, le sort de vos enfants est entre vos mains ; de vous dépend leur bonheur ou leur malheur éternel. A l'œuvre donc ! Et faites qu'au moment de paraître devant Dieu, vous n'ayez rien à vous reprocher sur ce point. »

Tout cela, dit dans un breton parfait et avec une conviction pénétrante, a fait profonde impression sur l'auditoire.

Et maintenant, que dire de la procession du Saint-Sacrement qui a suivi l'instruction de M. le Curé Doyen de Bannalec ? Mgr l'Evêque, assisté de M. le chanoine Tanguy et de M. Féroc, curé-doyen de Scaër, portait l'Ostensoir. Les hommes formaient un cortège d'honneur à Notre Seigneur Jésus-Christ caché dans la Sainte Hostie. La procession s'est gracieusement déroulée au chant des hymnes et des cantiques au Saint-Sacrement et aux sons vibrants et entraînants de la musique instrumentale de Querrien.

De retour à l'église, après le chant si aimé de l'*Adoromp oll*, M. le Curé-Archiprêtre de Quimperlé a lu, du haut de la chaire,

une amende honorable au Sacré Cœur de Jésus brûlant d'amour pour nous dans la Sainte Hostie.

La bénédiction du Saint-Sacrement a clôturé cette magnifique fête dont tous garderont le meilleur souvenir.

Quelques minutes plus tard, les pèlerins rejoignaient la gare, en procession, comme le matin, et chantant de toute leur âme leur fidélité à Notre Seigneur Jésus-Christ, à la Vierge Marie et à sainte Anne.

UN PÈLERIN.

XXVII^e Pèlerinage des Tertiaires franciscaines de Bretagne à Sainte-Anne d'Auray *(18 et 19 Juillet 1925)*. — PROGRAMME. — *Samedi 18 Juillet :* Au crépuscule, ouverture du pèlerinage, procession aux flambeaux, sermon suivi de l'adoration nocturne.

Toute la nuit, prédications en français et en breton, chants de cantiques, prières en commun, confessions ; à minuit, Chemin de la Croix prêché en français ; à 1 heure, Chemin de la Croix en breton.

Dimanche 19 : messes de communion à 3, 5 et 7 heures ; à 9 heures, messe solennelle, précédée de la procession ; à 10 h. 1/2, réunion d'étude au théâtre breton ; — à 13 heures, clôture du pèlerinage, allocution et bénédiction du Saint-Sacrement.

N. B. — Les Tertiaires sont instamment priés d'apporter les croix et bannières de leurs Fraternités, et de se munir de cantiques et insignes franciscains, qu'ils trouveront au magasin de Sainte-Anne.

FÊTES DE SAINTE-ANNE D'AURAY, *25-26 Juillet*, **Tricentenaire de la première messe et de la bénédiction de la première pierre de la chapelle de Nicolazic.** — Les fêtes auront lieu sous la présidence de Son Eminence le cardinal Charost, archevêque de Rennes, assisté de Mgr Gouraud, évêque de Vannes, de Mgr Picaud, évêque d'Erythrée, et de nombreux autres Evêques, Abbés et Prélats.

Samedi 25 Juillet : 17 heures, procession, vêpres pontificales ; sermon ; 20 h. 30, procession aux flambeaux. — Pendant la nuit, Chemin de Croix breton et français ; Rosaire, confessions.

Dimanche 26 Juillet : messes à 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 heures ; à 9 h. 1/2, procession des paroisses ; à 10 heures, grand'messe, allocution de M. le chanoine Lanco, curé de Josselin ; — à 14 heures, vêpres pontificales.

AVIS TRÈS IMPORTANT. — Tous les ecclésiastiques qui voudront assister aux fêtes de Sainte-Anne seront les bienvenus. Mais nous leur demanderons d'une *manière expresse* d'adresser leur carte à M. l'Econome pour annoncer leur présence.

VIEUX LIVRES, PAPIERS ANCIENS, GRAVURES
sont achetés par *Librairie Ancienne*, 2, rue Kergariou, QUIMPER. — Lui écrire, se rend sur place à ses frais.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Maison Ch. LE PAUL

Ornements, Bronzes, Orfèvrerie d'Église

a l'honneur de prévenir sa clientèle que, pour cause d'agrandissements, ses Magasins sont transférés

16, place Saint-Corentin, 16

(FACE A LA CATHÉDRALE)

Durant les Retraites Ecclésiastiques,
Exposition et Vente d'Articles d'occasion.

Représentant de la Maison : M. MARC LE BERRE Médaille des Etudes Supér.es de Commerce de l'Université Catholique d'Angers

MAISON MICHEL GUÉGUEN, FILS fondée en 1866

18, rue Royale, QUIMPER

Tous les travaux concernant la PEINTURE, la VITRERIE et les DECORS.

Papiers peints et Encadrements.

SPÉCIALITÉ DE TRAVAUX D'ÉGLISES

VITRAUX ET RÉPARATIONS



FOURNITURES ET RÉPARATIONS

FONDERIE DE CLOCHES

Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804

Société Anne des Etablts GRIPON Sucr

L. AMELINE, DIRECTEUR

59 & 61, rue Yves-Collet, **BREST** (Fin.) Tél. 2.64

BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS
BEFFROIS en fer & en bois.

RÉFÉRENCES, DEVIS ET CATALOGUES SUR DEMANDE

LIVRAISON RAPIDE

FOURNITURES GÉNÉRALES

DE TOUT CE QUI CONCERNE

LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE, PIÈCES DE THÉATRE, ETC.

POUR PATRONAGES

Ch. Thomas

— QUIMPER —

24, rue du Parc (entre les Magasins-Saint Remy), et 8, quai du Steir.

40e ANNÉE. Vendredi 24 Juillet 1925. N° 30.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Juillet. — Ste ANNE, *Patronne de la Bretagne.* Double de 1re classe avec octave. Blanc.
A la messe et à vêpres, mémoire du 8e dimanche après la Pentecôte.
Lundi, 27. — De l'octave. Semi-double. Blanc.
Mardi, 28. — S. Samson, Evêque. Semi double. Blanc.
Mercredi, 29. — Ste Marthe Vierge. Semi double. Blanc.
Jeudi, 30. — De l'octave. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 31. — S. Ignace, Confesseur. Double-majeur. Blanc.
Samedi 1er Août. — S. Pierre aux Liens. Double-majeur. Blanc.
Dimanche, 2. — 9e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Scrignac	du 26 au 28 Juillet.
Primelin	du 29 au 31 —
Landrévarzec	du 1er au 2 Août.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire au Relecq-Kerhuon, en remplacement de M. Lanchès nommé aumônier des Bretons en Dordogne, M. Frabolot, maître d'étude au Petit-Séminaire de Pont-Croix ;

Vicaire à Plogastel-Saint-Germain, M. Chuiton, vicaire à Rosporden ;

Vicaire à Rosporden, M. Poupon, maître d'étude à l'Ecole Saint-Yves de Quimper.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Briand, recteur de Plomeur, décédé à Plomodiern, le 10 Juillet,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *VIIIe Dimanche apres la Pentecôte, 26 Juillet :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Quête pour les Orphelins de la Guerre. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

Lundi : à 8 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Dames et des Mères chrétiennes.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *8e Dimanche après la Pentecôte (26 Juillet), fête de Sainte Anne :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Ordination. — Les cérémonies de l'Ordination se sont déroulées à la cathédrale, le mercredi 22 Juillet, dans l'ordre accoutumé, devant une nombreuse assistance de prêtres et de fidèles.

Voici les noms des séminaristes qui ont reçu les ordres majeurs :

Sous-Diaconat

MM. Auguste Baron, de Guimiliau ;
Pierre Berrou, de Plounévez-Lochrist ;
Laurent Bleunven, de Plabennec ;
Guillaume Gélébart, de Plouzané ;
François Le Got, de Plouguerneau ;
Yves Le Scao, de Saint-Corentin de Quimper ;
Corentin Peillet, de Dinéault ;
Jacques Quéré, de Guipavas ;
Ambroise Salon, de Guissény ;
Jean François Uguen, de Kerlouan ;
Pierre Branellec, de Saint-Marc ;
Jacques Fichoux, de Plouguerneau ;
Mathieu Hervé, du Cloître Pleyben ;
Amédée Le Brazidec, de N.-D. du Mont-Carmel de Brest ;
Jean Le Gall, de L'Hôpital-Camfrout ;
Corentin Parcheminou, de Saint-Nic ;
Yves Pérennès, de Goulien ;
François Philippe, du Juch ;
Mathurin Thomas, de Plougastel-Daoulas.

Prêtrise

MM. Jean-Marie Abgrall, de Plougourvest ;
René Le Gall, de Landudec ;
Antoine Gestin, de Lambézellec ;

MM. Vincent Favé, de Cléder ;
Marc Gogail, de Trégunc ;
Jean-Yves Guéguen, de Saint-Thégonnec ;
Jean Le Gall, de L'Hôpital-Camfrout ;
Jean-Marie Le Guellec, de Peumerit ;
Louis Le Menn, de Guissény ;
Ernest Pichon, de Saint-Pol de Léon ;
Jean-Yves Quéguiner, de Saint-Derrien ;
Emile Stéphan, de Saint-Louis de Brest.

En outre, Monseigneur a conféré :

Le Sous-Diaconat, à M. François Cabillic, du diocèse de Marseille ;

Le Diaconat, à M. Eugène Beaucé, du diocèse de Rennes ;

La Prêtrise, à M. Alphonse Grouhel, de la Congrégation de Jésus et de Marie.

DISCOURS SUR L'EUCHARISTIE

Prononcé par Monseigneur Duparc au Congrès de Rennes

Le 3 Juillet 1925

(Suite et fin.)

III. — Or, c'est avant tout par l'Eucharistie que l'Esprit de Dieu engendre la Sainteté dans l'Eglise catholique.

Le Catholicisme, c'est la religion de l'Eucharistie. L'Eucharistie y est la religion même, comme ses temples en font foi dans leurs lignes d'architecture toutes coordonnées au sanctuaire, à l'autel, et au tabernacle.

C'est par elle que l'Eglise accomplit les deux actes sanctificateurs de son culte, l'un qui envoie notre prière au Ciel, l'autre qui fait descendre la grâce jusqu'à nous, l'un qui est le sacrifice, l'autre qui est le sacrement, tous les deux travaillant à la sanctification de l'homme, car l'assistance au sacrifice est un moyen de sainteté comme la communion, et c'est peut-être ce qui explique qu'au temps du Moyen-Age, où l'on communiait moins qu'aujourd'hui, la sainteté dans les âmes n'ait pas été moindre, et qu'un S. Louis allant à la Sainte Table six fois par an ait pu devenir le modèle de son siècle. C'est qu'il assistait au sacrifice tous les jours et plus d'une fois par jour. Mais la communion demeure le ferment de sainteté par excellence. Elle est le foyer des vertus privées, des vertus sociales, des vertus sacerdotales et monastiques. Toutes les âmes qui ont le goût du Ciel et de l'Evangile la recherchent. Elles assiègent cette table de vie, en foule et toute l'année. L'Eucharistie est le centre de pèlerinage le plus grand du monde, et quel historien pourra jamais raconter les « foules de l'Eucharistie » et les merveilleuses trans-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

formations accomplies dans les âmes par cette force qui se traduit en œuvres chaque jour plus intimes et plus éclatantes, cette force sans laquelle les plus fervents pèlerinages eux-mêmes seraient stériles et désolés ?

Et faites la contre-épreuve.

Allez aux peuples protestants les plus en vue et les plus sages. Ils n'ont pas de Saints. C'est qu'ils n'ont plus l'Eucharistie. Ils ont supprimé le sacrifice, réduit la Cène à l'état d'un simple mémorial, et fermé la voie aux vertus héroïques.

Poussez plus loin le contrôle. Les schismatiques d'Orient n'ont plus de Saints, et pourtant ils ont encore l'Eucharistie identique à la nôtre. Mais ils la mettent en sommeil, oubliée dans le sanctuaire ; la table sainte n'a pas de convives. C'est le trésor enfoui, qui n'enrichit même plus son propriétaire misérable.

Achevez l'enquête. Il y a des paroisses, des contrées, qui n'ont plus de catholique que le nom. La foi y paraît morte. Les historiens vous en donneront les raisons humaines. L'explication divine est celle-ci : les populations ont cessé d'assister à la messe. Elles ont déserté la communion. Qu'on ne change pas la place de la cause et de l'effet. Elles n'ont pas abandonné l'Eucharistie parce qu'elles étaient déjà incrédules. Elles se sont enfoncées dans l'incrédulité, parce qu'elles ont abandonné l'Eucharistie. Eucharistie et religion sont une seule et même chose.

Dans un discours célèbre qui fit le tour des parlements européens, Donoso Cortès appelait l'attention des hommes d'Etat de son temps sur le parallélisme, dans l'histoire, des mouvements du thermomètre religieux et du thermomètre révolutionnaire, et il leur expliquait comment toutes les fois que le thermomètre religieux baisse, le thermomètre révolutionnaire monte, et toutes les fois que le thermomètre religieux monte, le thermomètre révolutionnaire descend. Leurs variations sont exactement en raison inverse les unes des autres. C'est un fait constant, c'est une loi. Quel malheur pour les peuples et quelle responsabilité pour les hommes d'Etat, si l'on n'en tenait pas compte !

Etendez sans crainte, mes Frères, ces émouvantes perspectives à l'Eucharistie. Là où l'Eucharistie catholique monte à l'horizon de la société et fait abondamment pénétrer sa sève dans les âmes, la vie chrétienne s'épanouit, les vertus fleurissent, toutes les formes de la sainteté éclosent, sous la chaleur de son rayonnement. Là où elle décline, là surtout où elle disparaît au-dessous de l'horizon, la sainteté s'étiole, la vitalité chrétienne tend elle-même à disparaître de plus en plus, et le thermomètre religieux oscille aux environs de zéro. C'est un fait constant, c'est une loi. Ce serait un malheur pour les fidèles, et une lourde responsabilité pour les pasteurs, si l'on n'en tenait pas compte,

IV. — Maintenant, mes Frères, nous touchons au dénouement de ce poignant drame eucharistique.

Pour que l'Eucharistie soit créatrice de Saints, dans l'Eglise, dans ses chefs et dans ses membres, dans le clergé, dans les écoles, dans les familles, dans la société entière, qu'y a-t-il donc dans l'Eucharistie ?

J'ai mission de vous prouver la présence réelle par les effets de l'Eucharistie.

L'Eucharistie aurait pu être un sacrement du même genre que les autres. Dieu aurait pu attacher la production de la grâce à l'emploi du pain et du vin, comme il l'a fait pour l'eau dans le Baptême, pour l'huile dans la Confirmation, l'Ordre et l'Extrême-Onction, sans y mettre le corps et le sang de Jésus-Christ avec son âme et sa personne divine. Dans ce cas, le sacrement n'aurait pas comporté la présence réelle. Il aurait donné la grâce, non l'auteur de la grâce.

Mais l'Eglise, par ses chefs, ses docteurs et ses Saints, nous ouvre l'Evangile. Elle nous dit : « L'Eucharistie, c'est Jésus-Christ lui-même ». Et elle le dit, non une fois en passant, mais toujours ; non en termes obscurs et vagues, mais avec des formules lumineuses et décisives ; non timidement et dans le secret, mais hardiment, à la face du Ciel et de la terre ; non à une élite comme une doctrine d'initiés, mais à tout le peuple et à tous les peuples ; non comme une doctrine libre et facultative, mais comme un dogme certain, qu'on ne peut nier sans encourir l'anathème ; non à titre de vérité spéculative, mais à titre de vérité pratique déterminant impérativement des actes essentiels de la vie religieuse ; moins en son propre nom qu'au nom de Dieu même, dont elle prétend le tenir avec l'ordre exprès de le faire connaître à toute la terre, sans se laisser arrêter par les négations ou les blasphèmes des Bérenger, des Luther, des Calvin.

D'où tire-t-elle son assurance, quand tant d'ennemis la contredisent et la harcèlent ?

Elle renouvelle simplement le raisonnement de Jésus de Nazareth dans l'Evangile.

Quand il affirmait sa divinité, ses auditeurs le sommaient de s'expliquer clairement sur son origine et sur sa nature : Ne laisse pas davantage notre esprit en suspens. Dis-nous si tu es vraiment, réellement, substantiellement, le Fils de Dieu. Il affirmait, gravement : « Je le suis ». On lui répliquait : « Tu blasphèmes, tu es inspiré du démon ». Comment reconnaître en effet un Dieu sous les simples livrées d'un homme semblable aux autres ? Mais alors il répondait : « Si vous ne croyez pas mes paroles, croyez au moins mon Père qui est dans les cieux et les œuvres qu'il me fait accomplir ». Car voici : « Les aveugles voient, les sourds entendent, les paralytiques se redressent, les lépreux sont guéris, les morts ressuscitent ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mes Frères, on vous parlera des miracles physiques de l'Eucharistie. C'est le raisonnement simple, populaire, irrésistible, qui met les idées dans les faits, et sanctionne souverainement l'affirmation de l'homme par le témoignage de Dieu.

Le raisonnement vaut, sur les lèvres de l'Eglise, pour les miracles de l'ordre moral accomplis par l'Eucharistie.

Devant les négateurs de la présence réelle, l'Eglise demande au Ciel de confirmer sa doctrine. L'Esprit Saint répond à son appel. Il lui rend témoignage avec une magnificence qui égale les merveilles évangéliques. Et, pendant que la Cène des protestants demeure lamentablement inféconde, de l'hostie où l'Eglise catholique affirme que Jésus-Christ est, cet esprit sanctificateur fait jaillir, comme d'une source inépuisable, des torrents de vie divine. Et voici des prodiges plus grands que la guérison des malades et la résurrection des morts : « Les orgueilleux sont humbles, les riches sont pauvres, les luxurieux sont purs, et les purs toujours plus purs : la colère fait place à la mansuétude, la haine à l'amour, la vengeance au pardon des injures, les pécheurs se convertissent et la face de la terre est renouvelée. »

C'est comme si l'Esprit Saint disait : Croyez-en l'Eglise. Je suis son témoin. C'est par l'hostie que je la fais créatrice des Saints. Voilà le signe éclatant de la présence réelle, dans le sacrifice où Jésus-Christ rattache les âmes au Ciel, dans la communion où il se les rattache à lui-même et se les incorpore. Croyez-en les Saints et croyez-en l'Eglise, leur mère. Dieu ne mettrait pas le signe de la Sainteté au front de l'erreur et du mensonge.

Mystérieuse Eucharistie, si émouvante par ton silence éternel, si forte sous des apparences de faiblesse, si vivante et si agissante en dépit de ton immobilité ; — Eucharistie qui nous arrive par un chemin jalonné de tant de gloires qui en évoquent tant d'autres ; — Eucharistie de saint Jean, ton virginal apôtre, de Tarcisius le plus sympathique de tes martyrs, de Paschase Radbert le premier de tes grands docteurs, de Thomas d'Aquin le prince de tes théologiens, de Pascal Baylon le plus pieux de tes serviteurs ; — Eucharistie de Louis IX le plus saint des rois, de Jeanne d'Arc la vierge guerrière, et des héros de la grande guerre ; — Eucharistie de l'auteur de l'*Imitation* qui est le plus beau des livres, de Raphaël le plus illustre de tes peintres, de Bossuet le plus éloquent de tes orateurs, de Jean Eudes le poète ardent de ton culte, de Benoît Labre le plus assidu de tes pèlerins, de Vianney le modèle de tes prêtres, de Pie X dont on ne prononcera le nom qu'en y ajoutant le tien ; — Eucharistie de Marguerite-Marie et de Bernadette ; — Eucharistie de la Bretagne, de l'Anjou et de la Vendée qui se soulevaient hier et qui se lèvent encore aujourd'hui pour ne pas être dépouillés

du tabernacle où tu fais ta résidence ; — Eucharistie de la terre privilégiée productrice par excellence des beaux épis de froment et des savoureuses grappes de raisin sans lesquels tu ne serais pas ; — Eucharistie des Congrès, où viennent t'acclamer, en des triomphes à rendre jaloux les rois de ce monde, les paroisses d'un même diocèse, les diocèses d'une même église, toutes les églises du monde catholique ; — Eucharistie de Rome, de Paris, de Londres, de Montréal, de Vienne, de Madrid, de Faverney, d'Arc, de Paray-le-Monial, de Lourdes, de Rennes ;

O Eucharistie, Celui qui vit sous les apparences du pain et du vin demandait dans l'Evangile : « Que dit-on qu'est le Fils de l'homme ? » Et l'on répondait : « Jean-Baptiste, Elie, Jérémie, ou l'un des prophètes, » — « Mais, vous, que dites-vous que je suis ? » — « Tu es le Christ, fils du Dieu vivant. »

O Eucharistie, si tu nous demandes : « Que pensent les hommes de l'Eucharistie ? » — « Quelques-uns, sans doute, croient qu'elle ne contient qu'un peu de pain et de vin, semblables à ce que l'on sert sur la table des hommes. D'autres y voient un symbole, la figure d'une personnalité historique lointaine, ou encore le simple souvenir d'un sacrifice qui n'est plus. » — « Mais, vous, que dites-vous qu'elle est ? »

Nous, Congressistes de Rennes, en pleine possession de notre foi et de notre raison, d'une foi qui apprend à la raison ce que celle-ci ne pourrait savoir par elle-même, d'une raison qui ne pouvant faire comprendre le mystère le fait néanmoins accepter comme une vérité qui s'impose, c'est la fierté au front, la joie dans le cœur, et de toute notre voix, que, devant Dieu et devant les hommes, nous rendons à l'Eucharistie, après les Saints du passé et avec les Saints d'aujourd'hui, ceux de France et ceux du monde entier, le suprême hommage de croyance qui, ayant commencé au Cénacle, a traversé vingt siècles avant d'arriver jusqu'à nous, et qui s'en ira d'âge en âge, d'écho en écho, jusqu'au jour où, tous les voiles étant déchirés, il se fera tout à coup un grand silence, et l'on verra descendre sur les nuées du Ciel Jésus-Christ, le grand juge de ceux qui auront cru et de ceux qui auront refusé de croire, disant à ses adorateurs fidèles et à ses communiants : « Vous êtes bien heureux. Ce n'est pas la chair et le sang de l'homme qui vous ont révélé ce mystère de vie, mais c'est mon Père lui-même qui est dans les Cieux, et qui vous a nourris de la chair et du sang de Dieu comme d'un pain quotidien. Vous êtes les bénis de mon Père. »

Congrès diocésain de la Presse catholique. — « Depuis un siècle est née une force.... une force incalculable.... une force à laquelle rien ne résiste. Autrefois, celui qui conduisait les peuples c'était celui qui avait les biceps les plus durs, l'épée la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

plus valeureuse, c'étaient les chefs d'armée, les rois, voire même les présidents de république. Aujourd'hui, une force anonyme conduit les peuples, et quand on oublie cette force, on oublie tout.... Ce qui conduit le monde maintenant, c'est l'opinion, Sa Majesté l'Opinion. Et l'opinion, on la fait ! Et ce qui la fait, c'est la Presse !... La Presse, aujourd'hui, centre de tout... force de tout... condition de tout.

» Tant que mes confrères n'auront pas compris cela, c'est absolument comme s'ils partaient en guerre avec une arquebuse contre des mitrailleuses et des avions.... La Presse est irrésistible. »

Ainsi parle *Pierre l'Ermite.*

Nous partageons tous cette conviction. Un nouvel effort s'impose partout. Pour donner de l'élan à cet effort un Congrès serait très utile. Le Congrès aura lieu. Il est fixé au dimanche 18 Octobre, à Landerneau. On arrive à Landerneau plus facilement qu'ailleurs des différentes parties du diocèse. Nous avons choisi le mois d'Octobre, parce que l'automne est la saison idéale pour la propagande.

Le Congrès sera présidé par Sa Grandeur Mgr Duparc. Des hommes très au courant des questions de Presse nous ont promis leur concours.

Le Congrès est placé sous le patronage de la Ligue d'Action Catholique. Le clergé, les hommes et les jeunes gens y sont conviés. La journée sera facilement remplie par l'étude de questions importantes : résultats de l'enquête sur la Presse ; organisation diocésaine ; moyens surnaturels de propagande ; devoirs des catholiques envers la Presse ; utilité et moyens de propagande de la Presse quotidienne et de la Presse diocésaine. Le programme détaillé paraîtra plus tard.

Une enquête préalable sur l'état de la Presse dans le diocèse s'impose. Un questionnaire est envoyé aux divers groupements de chaque paroisse. Le prêtre chargé de la Presse dans la paroisse est prié de s'entendre avec ces groupements pour donner un aperçu exact de la situation paroissiale.

Dès maintenant, mettons-nous à l'œuvre partout. Les *correspondants cantonaux*, en accord avec MM. les Curés-Doyens, pourraient utilement susciter des conférences préliminaires dans le canton. Et cette journée du 18 Octobre sera, avec la grâce de Dieu, une bonne journée pour le diocèse.

Nécrologie. — M. PELLÉTER, Jean-Marie. — M. Pelléter venait assez imprudemment de se transporter à Quimper pour y consulter son docteur, lorsque se déclarèrent les symptômes de l'hémorrhagie cérébrale qui devait l'emporter. Rentré à Pouldreuzic en toute hâte, il faisait appeler son confesseur et, après avoir reçu les derniers sacrements avec une foi et une piété vraiment sacerdotales, il expira dans la nuit.

Né à Pluguffan, en 1868, M. Pelléter avait fait de très bonnes études au Petit Séminaire de Pont-Croix.

Plouhinec, où il fut nommé vicaire dès le surlendemain de son

ordination, le 29 Mai 1893, l'apprécia beaucoup. Les marins aiment qu'on s'intéresse vivement à eux et M. Pelléter fut bientôt au courant des choses de leur métier autant que des besoins de leurs âmes. Plusieurs fois il fut avec eux, comme un homme de l'équipage, sur les lieux de pêche, prenant la rame à son tour ou prêtant la main pour tirer l'écoute et la drisse. Habitués d'ailleurs aux bourrasques, ils ne tenaient nullement rigueur à leur vicaire si, à la messe de Saint-Julien, le dimanche suivant, il lui arrivait de leur souffler leurs vérités en tempête. Ils le regrettèrent vivement quand l'administration diocésaine le désigna, en Septembre 1902 pour le vicariat de Pleyben.

Il fut pour M. Le Coz un collaborateur plein de zèle et dévoué. Mais il avait goûté de la mer et ne pouvait s'empêcher de la regretter. Il n'eut pas trop à attendre pour la retrouver à Molène dont il devint le recteur en Juillet 1905. Ce furent ses meilleures années. Une population croyante qui, à certaines heures du jour, donnait l'impression d'une communauté religieuse, du temps pour la lecture et pour une reprise de contact avec ses livres de physique, un horizon d'une beauté ravissante ou d'une splendide horreur, des épisodes de sauvetage où il se portait de tout son élan au secours des âmes et des corps des naufragés, c'était assez pour le consoler de l'espèce ee réclusion où le tenait sa qualité d'insulaire.

Une tempête formidable éclatait dans l'hiver de 1907. Pendant plusieurs semaines, Molène ne fut qu'un rocher perdu dans l'écume environnante. Aucun bateau ne pouvait ni en approcher ni en sortir. Les provisions de l'île s'épuisaient sans espoir de ravitaillement par Brest ou par Le Conquet. La situation devenait critique. Les meilleurs marins reculaient devant les dangers d'un voyage au continent. Mais on allait mourir de faim. M. Pelléter saute dans un bateau : « Allons, dit-il, j'embarque le premier. A moi les braves ! » Et on le suit, et on part à travers les brisants et on revient le soir, salué par les cris de joie et de reconnaissance de toute la population.

En Juillet 1913, M. Pelléter devenait recteur de l'importante paroisse de Pouldreuzic. Il y trouvait une vieille et vénérable église qui attendait un homme d'initiative et de goût pour la réparer et l'embellir. Le nouveau Recteur s'y appliqua. Il refit le lambris tout vermoulu et prêt à tomber, il améliora la sacristie, il fit placer une superbe boiserie autour du chœur, il commanda à M. Le Guyader, de Landerneau, un catafalque de chêne qui est, par le symbolisme de ses sculptures et par le fini du travail, un des plus beaux du diocèse, il dressa au fond de la nef une tribune pour les petites filles de son école. Le trésor de son église s'enrichissait en même temps d'une croix d'or, d'un ostensoir, de deux bannières et de deux statues.

La paroisse de Pouldreuzic possédait une école libre de filles. Elle était insuffisante pour la population scolaire qu'y envoyaient, avec un sens parfaitement informé de leurs devoirs, des parents

Archives diocésaines de Quimper et Léon

foncièrement et intelligemment chrétiens. Le Recteur entreprit de l'agrandir et de le transformer en un spacieux établissement. Ce fut un travail considérable et très coûteux. La générosité des paroissiens fut à la proportion du plan que M. Pelléter avait conçu et dont il dirigeait lui-même l'exécution. L'œuvre fut réalisée, le Recteur eut la joie de la voir prospère. Mais les fatigues, les soucis, les tracas de toutes sortes qu'il rencontra dans son travail, portèrent un rude coup à sa santé et hâtèrent sa mort.

Ses obsèques montrèrent de quelle estime et de quelles sympathies il était entouré à Pouldreuzic. Toute la paroisse, le Conseil municipal au premier rang, était autour de son cercueil quand, pour la dernière fois, conduit par son ancien Recteur de Plouhinec, M. le chanoine Guéguen, il quitta cette église où désormais pour longtemps tout parlera de lui et de son zèle. Aimant lui-même, il a contribué à faire aimer la maison de Dieu. Dieu se souvenant de ses œuvres et accédant aux prières de ses ouailles et de ses amis, l'aura accueilli dans ses tabernacles éternels.

R. I. P.

Distributions solennelles des Prix.

I. Pont-Croix. — Le jeudi 16 Juillet, a eu lieu la distribution solennelle des prix, au Petit Séminaire de Pont-Croix, sous la présidence de Mgr Duparc.

A 10 heures, Sa Grandeur entre dans la salle, accompagnée de M. le Supérieur, de M. le chanoine Le Roy, de M. le chanoine de Kervénoaël, curé de Pleyben, de MM. les Doyens de Pont-Croix et Plogastel, de M. Huntziger, professeur à Lesneven, du Père Huntziger, de MM. Donnart et Bossus, anciens professeurs, et de nombreux Recteurs et Vicaires venus de toutes les parties de la Cornouaille.

Aussitôt, les élèves de Seconde commencent le *Malade imaginaire*. Il est difficile à des jeunes gens de représenter une pièce classique ; je suis persuadé cependant que l'assistance a apprécié l'aisance de leur jeu, le naturel de leur diction et la variété de leur débit. Nos jeunes artistes ont voulu reproduire l'interprétation de l'Odéon. Il est possible qu'ils n'aient pas égalé Vilbert, Desfontaines, Jean d'Yd. Je crois toutefois que les comédiens mêmes de l'Odéon eussent applaudi volontiers leurs émules de 16 ans.

La comédie et les chants finis, M. le Supérieur remercie Sa Grandeur, et, dans un style bref et concis, tout militaire, énumère les succès qu'a remporté le Petit Séminaire dans le cours de l'année. Au concours organisé par l'Université d'Angers, Jean Le Séac'h a obtenu la 1re mention en Sciences physiques sur 45 concurrents, et Yves Kérouédan, la 4e mention en Histoire naturelle, sur 57 concurrents. L'Association brestoise des Chefs de Famille a attribué à Y. Kérouédan le 2e prix, à Jean Le Séac'h, le 1er accessit, dans la Dissertation philosophique (56 concurrents). Aux concours de l'Enseignement chrétien, J. Le Séac'h a été classé 7e sur 38, dans la Composition philosophique ; P. Cabon, de la Rhétorique, 7e sur 84, dans la Dissertation, et 12e sur 134, dans la Version latine ; F. Diquélou, de la Seconde, 5e sur 88, dans la Composition française ; Christophe Le Pensec, de la Cinquième, 9e sur 77, et Jean Guillou, de la Sixième, 1er sur 117, tous deux en Version latine. Au Baccalauréat, sont admissibles : en Philosophie, Y. Kérouédan, de Pouldreuzic ; Jean Le Séac'h, de Carhaix ; André Herriou, de Morlaix. En Première : Jean-Louis Heydon, de Plogonnec ; Pierre Cabon, du Juch ; Jean L'Helgoualc'h, de Plomodiern ; Joseph Marrec, de Crozon ; François Le Naour, de Lannéanou ; Guillaume Savina, de Pont-Croix ; Joseph Pangam, de Carantec. M. le Supérieur termine en disant sa confiance inébranlable dans la prospérité toujours croissante du Petit Séminaire de Pont-Croix.

Monseigneur prend ensuite la parole. Il rappelle aux jeunes gens qui l'écoutent la grandeur de leur vocation : ils recevront la mission de guérir les peuples malades, non en imagination, mais en réalité ; ils n'y réussiront que par leur science, par leur vertu surtout : *Fortia agere et pati*, que ce soit leur devise, de tout restaurer dans le Christ par leur renoncement et leur générosité. Puis Monseigneur, évoquant les souvenirs de son pèlerinage à Rome et de ses entretiens avec le Pape, dessine en quelques mots un portrait saisissant de Pie XI, sur qui retombe « *cura omnium ecclesiarum* », qui cependant étonne par son sang-froid et par son calme. La source de cette maîtrise de soi est dans la confiance en Notre Seigneur. C'est aussi la leçon que Monseigneur tire des canonisations auxquelles il a assisté, qui prêchent la victoire de la prière, la confiance en Dieu, avec la confiance dans l'avenir de la France.

La lecture du palmarès suit immédiatement le discours de Monseigneur. Voici les noms des premiers lauréats :

En Septième (2e division) : Guillaume Kerhervé, de Lampaul-Guimiliau ; Félix Le Roux, de Leuhan.

En Septième (1re division) : Jacques Kéribin, de Gourlizon ; Joseph Guilcher, de l'Ile de Sein.

En Sixième (Section rouge) : Jean Kernaléguen, de Châteaulin ; Pierre Ollivier, de Quimper.

En Sixième (Section blanche) : Eugène Boussard, de Landévennec ; Jean Bosser, de Landudec.

En Cinquième (Section rouge) : Christophe Le Pensec, de Querrien ; Yves Plougastel, de Saint-Thonan.

En Cinquième (Section blanche) : François Lesquivit, de Dirinon ; Jean Le Bars, de Gourlizon.

En Quatrième : P.-J. Nédélec, de Plonéour-Lanvern ; Louis Barc, de Querrien ; Alain Joncour, de Quimper.

En Troisième : Jean Le Duigou, de Coray ; Yves Bellec, de Saint-Pierre-Quilbignon ; G. Ezel, de Ploaré.

En Seconde : Jean Ezel, de Ploaré ; Maurice Quéguiner, de Morlaix ; Sébastien Le Berre, de Plobannalec.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En Rhétorique : J.-L. Heydon, de Plogonnec (Prix des Anciens Elèves) ; Pierre Cabon, du Juch.

En Philosophie : Y. Kérouédan, de Pouldreuzic ; J. Le Séac'h, de Carhaix.

II. Lesneven : *Institution Saint-François.* — Oui, distribution solennelle ! Car, bien loin de vouloir diminuer l'èclat de cette fête, le Collège de Lesneven, fidèle à ses vieilles coutumes, ne veut négliger aucun moyen d'émulation et s'efforce de rehausser l'éclat de cette solennité. *Meta laboris honor !*

Après le pèlerinage traditionnel aux pieds de Notre Dame du Folgoat pour la remercier des abondantes grâces qu'elle nous a prodiguées durant cette année et aussi pour mettre sous sa puissante protection le temps de nos vacances, nous nous rangeons dans la cour des Moyens, attendant le cortège officiel. A l'heure marquée, arrive M. le Président, l'abbé Le Vasseur, curé de Lambézellec, notre ancien professeur. Il s'avance accompagné de M. le Supérieur, de M. l'abbé Calvez, curé de Lesneven, de M. Trémintin, député, de M. l'abbé Bodériou, curé de Plabennec, de M. le docteur Odeyé, du R. P. Huntziger, de MM. les Professeurs du Collège et d'un bon nombre de Recteurs, d'Aumôniers et de Vicaires. Ils prennent place dans la salle, ornée avec une sobriété toute classique et déjà remplie par une foule pressée de parents ; nous gagnons nous-mêmes nos bancs, tandis qu'éclatent vigoureux, sous la direction de M. Huntziger, les accents de la *Marseillaise.* Et à ce moment aussi, le ciel, depuis l'aube chargé de maussade grisaille, laisse passer un franc et gai soleil. Bref, « tout est lumière, tout est joie », et nous sommes tout à fait bien disposés à prêter une oreille favorable aux élèves de Seconde. Ils nous régalent d'abord d'une petite comédie *Palmé,* qu'ils enlèvent avec leur brio accoutumé. Ensuite, c'est un élève de Sixième — petit acteur deviendra grand ! — qui débite avec beaucoup d'assurance le monologue *J'ai mis un Z.* Enfin, *La Grammaire,* comédie de Labiche, conquit tous les suffrages, car le maquillage des acteurs, l'aisance de leur jeu et la finesse de leur interprétation montrèrent ce que peut l'art ajouté à la nature.

La représentation terminée, M. le Supérieur exprime en notre nom les motifs de la vive reconnaissance que le Collège doit à M. le président, qui dépensa sans compter, dans une belle carrière de vingt-cinq ans, les ressources si variées de sa science et de son talent ; et il termine par la lecture des divers succès remportés par la Maison au cours de cette année scolaire. Au Concours général de l'Alliance des Maisons d'Education chrétienne, Jean Lozac'h, de Ploudalmézeau, élève de Philosophie, a été classé 5e sur 38 concurrents (Dissertation philosophique), et François Le Roux, de Plounéour-Trez, élève de Quatrième, a été classé 5e sur 40 concurrents (Version latine). — Le Concours général des Institutions libres de l'Ouest, organisé par l'Université Catholique d'Angers, attribue à Saint-François quatre mentions. Classe de philosophie : dissertation philosophique : Jean Kerspern, de Telgruc (11e sur

68 concurrents) ; Jean Gentric, de Douarnenez (13e) ; Sciences naturelles : Jean Lozac'h, de Ploudalmézeau (9e sur 57 concurrents). Classe de Première : mathématiques et physique : Eloy Boutin, de Saint-Eloy (8e sur 56 concurrents). — Sont admissibles au baccalauréat : Philosophie : Lucien Goarant, de Lesneven ; Jean Kerspern, de Telgruc ; Jean Lozac'h, de Ploudalmézeau ; Louis Martin, de Saint-Joseph du Pilier-Rouge ; Mathématiques élémentaires : Pierre Cornec, de Plouédern ; Frédéric Ramée, de Guipavas ; Hippolyte Rosec, de Plouescat ; Première : section A : Guillaume Balc'h, de Ploudalmézeau, Yves Lazennec, de Gouesnou ; Auguste Merceur, de Plabennec ; Guy Salou, de Saint-Martin de Brest ; section C : Eloy Boutin, de Saint-Eloy ; Jean Le Bras, de Tréflévénez ; Jean Morvan, de Plouigneau ; section D : Louis Cornec, de Landerneau ; Jean Le Gac, de Plouzané. M. le Supérieur espère que la session d'Octobre allongera cette liste de plusieurs autres noms de candidats bien méritants.

C'est maintenant le tour de parole de M. le Président. Appelé par la divine Providence à déployer son activité dans le ministère paroissial, il jette un regard ému sur le Collège de son enfance et de sa jeunesse, et il nous livre, avant de nous quitter définitivement, son testament pédagogique : l'éducation véritable est une amitié, l'école est une famille ; que l'affection commande et que l'affection obéisse. Tel est le but élevé proposé par M. Le Vasseur et consacré par l'expérience des siècles, depuis Platon jusqu'aux modernes, en passant par les Pères de l'Eglise. Ce fut un vrai plaisir d'entendre ainsi un véritable humaniste unir la sagesse antique et la sagesse chrétienne dans une harmonieuse synthèse, et formuler cet idéal dans une langue déliée, d'une clarté limpide, d'une simplicité et d'une élégance attiques. Les applaudissements qui hachèrent son discours lui montrèrent combien nos âmes vibraient à l'unisson de la sienne.

Un Ancien.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST. — **Concours général des Institutions libres de l'Ouest** (9 Juin 1925). — Lauréats appartenant aux établissements de notre diocèse.

Classe de Philosophie. — 1° *Dissertation* (68 concurrents) : 9e mention, M. Gabriel Le Goff, école Saint-Louis, Brest ; 11e mention, M. Jean Kerspern, institution Saint-François, Lesneven ; 13e mention, M. Jean Gentric, institution Saint-François, Lesneven.

2° *Sciences Physiques et Chimiques* (45 concurrents) : 1re mention, M. Jean Le Séac'h, institution Saint-Vincent, Pont-Croix.

3° *Sciences Naturelles* (57 concurrents) : 4e mention, M. Yves Kérouédan, Saint-Vincent, Pont-Croix ; 9e M. Jean Lozac'h, institution Saint-François, Lesneven.

Classe de Mathématiques A et B. — 1° *Mathématiques* (49 concurrents : 1re mention, M. Max Vignes, école Saint-Yves, Quimper ; 7e mention, M. Gustave Bocher, Notre-Dame de Bon-Secours, Brest ; 8e mention, M. Laurent Guiader, école Saint-Louis, Brest.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

2° *Sciences Physiques et Chimiques* (51 concurrents) : 1re mention, M. Max Vignes, école Saint-Yves, Quimper ; 10e mention, M. Gustave Bocher, Notre-Dame de Bon-Secours, Brest.

Classe de Première. — 1° *Devoir Français* (85 concurrents) : 1re mention, M. Henri Guillerm, institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 2e mention, M. Gabriel Pont, institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon.

2° *Version Latine* : 7e mention, M. Henri Guillerm, institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon.

3° *Sciences Mathématiques et Physiques* (56 concurrents) : 3e mention, M. Hervé Cras, N.-D. de Bon-Secours, Brest ; 8e mention, M. Eloy Boutin, institution Saint-François, Lesneven.

Classe de Seconde. — 1° *Devoir Français* (93 concurrents) : 8e mention, M. Jacques Deschard, N.-D. de Bon-Secours, Brest ; 11e mention, M. Jean-Louis Sévère, institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon.

2° *Version Latine* (94 concurrents) : 5e mention, M. Jean Briand, N.-D. de Bon-Secours, Brest.

Saint-Pol de Léon. — **Examen de fin d'année à l'Ecole ménagère.** — Nous nous faisons une vraie joie, en même temps qu'un devoir de signaler, à la fin de chaque année scolaire, les résultats toujours plus brillants obtenus par l'Ecole ménagère des Religieuses du Saint-Esprit, à Saint-Pol-de-Léon.

Cette école, dont la fondation remonte déjà à une vingtaine d'années, possède désormais une réputation si bien établie, et donne aux familles qui lui confient leurs enfants une telle satisfaction, qu'elle voit s'accroître considérablement à chaque rentrée le chiffre de ses élèves. Il en vient de tous les coins du département, même parfois d'au-delà, et pour preuve de ce que nous avançons, il nous suffira de donner, par rang de mérite, la liste des lauréates du dernier examen :

1, Marie Hicher, Châteaulin ; 2, Louise Morvan, Saint-Ségal ; 3, Françoise Le Nay, Loqueffret ; 4, Louise Goasguen, Saint-Ségal ; 5, Julienne Quioc, Lanhouarneau ; 6, Suzanne Le Rest, Saint-Pol-de-Léon ; 7, Angélique Pellen, Plouguin ; 8, Yvonne Kerscaven, Ile-de-Batz ; 9, Célestine Cueff, Plougoulm ; 10, Germaine Urvoas, Scrignac ; 11, Anne-Marie Prigent, Tréflaouénan ; 12, Aline Waldimir, Plouvorn ; 13, Joséphine d'Hervé, Dinéault ; 14, Louise Le Goff, Saint-Pol-de-Léon ; 15. Suzanne Lucas, Saint-Renan ; 16, Yvonne Perrot, Ile-de-Batz ; 17, Jeanne Francès, Plouguerneau ; 18, Germaine Kerrien, Saint-Pol-de-Léon.

L'examen eut lieu, le 9 Juillet, devant un jury présidé par Mme la Cisse de Guébriant, et dont la grande sévérité, unie à une haute compétence, fait trembler mainte candidate. Néanmoins, deux seulement échouèrent, et c'est proclamer du même coup le mérite

des élèves et la valeur des maîtresses. Voici les sujets des diverses épreuves : Coupe : barbottense pour enfant ; Repassage : chemise et manchette ; Nettoyage : argenterie, cuivres, aluminium, vitres ; Dégraissage ; Cuisine : potage Saint-Germain, tomates farcies, blanquette de veau, poulet rôti, salade, croquettes de pommes de terre, pois à la française, crême pâtissière (sabayon), pain de Savoie, décoré et glacé.

Mais ces sujets, pourtant si variés et si pratiques, ne peuvent donner qu'une idée absolument incomplète du programme suivi à l'école pendant les deux années de cours, et les mères de famille qui comprennent non seulement l'utilité, mais l'incontestable nécessité d'un tel enseignement, pour la complète formation de leurs filles, seront bien inspirées en demandant le programme détaillé et les conditions d'admission à Mme la Supérieure de l'Ecole, 29, rue de Batz, Saint-Pol.

Elles trouveront tout d'abord dans cette maison un établissement de toute beauté, nouvellement transformé et agrandi, et muni de tout l'agrément et de tout le confort que peuvent souhaiter à cet égard les familles les plus exigeantes.

Mais ce n'est là que le côté matériel et accessoire. M'adressant directement aux mères de famille qui liront ces lignes, je dis à chacune :

« Epouse et mère, votre fille sera demain ménagère et maîtresse de maison, chargée, comme vous l'êtes vous-même, de régler la dépense avec économie et sagesse, d'après les ressources ; préposée à l'entretien des vêtements, du linge, du mobilier, à la confection des repas de famille, etc.

» Vous savez si la question est d'importance et combien elle est délicate. Rien qu'un exemple : un repas sera nourrissant, appétissant, bon marché, ou bien... tout le contraire, selon que la femme est bonne ménagère, ou... le contraire aussi. C'est la santé, la paix au foyer, le père retenu à la maison, des économies quotidiennes réalisées, grâce à la mère.

» Sincèrement, êtes-vous à même d'enseigner tout cela à votre fille ? Vous avez un certain savoir-faire, mais votre science culinaire, ou couturière, ou d'économe est peut-être un peu courte. On n'enseignait guère ces choses autrefois. On les enseigne beaucoup aujourd'hui, et il faut s'en féliciter. Renseignez-vous donc, et sans tarder un jour de plus, allez faire inscrire votre fille à un cours d'enseignement ménager ; j'ose vous l'affirmer, nulle part, elle ne sera mieux placée qu'à l'école de Saint-Pol de Léon. »

23e Pèlerinage de l'Œuvre de Sainte Philomène à la Salette et à Ars, *du 20 au 27 Août 1925*. — Prix tous frais compris : 2e classe, 525 fr. ; 3e classe, 400 fr. ; prix spéciaux au départ de Lyon.

S'adresser à M. l'abbé Rollin, 27, rue de Dantzig, Paris XVe.

Joindre un timbre pour la réponse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VIEUX LIVRES, PAPIERS ANCIENS, GRAVURES
sont achetés par *Librairie Ancienne*, 2, rue Kergariou, QUIMPER. — Lui écrire, se rend sur place à ses frais.

La Maison Ch. LE PAUL

Ornements, Bronzes, Orfèvrerie d'Église

a l'honneur de prévenir sa clientèle que, pour cause d'agrandissements, ses Magasins sont transférés

16, place Saint-Corentin, 16
(FACE A LA CATHÉDRALE)

Durant les Retraites Ecclésiastiques,
Exposition et Vente d'Articles d'occasion.

Représentant de la Maison : M. MARC LE BERRE Médaille des Etudes Supérieures de Commerce de l'Université Catholique d'Angers.

TONIQUE AFRICAIN



DU **R. P. ANIEL**
composé avec des plantes africaines.
Reconstituant souverain dans les cas de
GRIPPE, ANÉMIE, SURMENAGE
NEURASTHENIE, PALUDISME
7.50 toutes pharm. **8** fr. franco
— AU PROFIT DES MISSIONS —
Demandez opuscule explicatif gratuit
au LABORATOIRE des MISSIONS
Dr Gal Marque Phcien 1re cl. Ivry (Seine)

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 8.394 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine
Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.
Dans votre intérêt, exigez le nom **DESCHIENS**, *refusez les imitations.*
DESCHIENS, 9, Rue Paul-Baudry, PARIS R.C.Seine 207.204

40e ANNÉE. Vendredi 31 Juillet 1925. N° 31.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Août. — 9e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoires de Ste Anne, de S. Alphonse et de S. Etienne.
A vêpres, mémoires du suivant, de Ste Anne et de S. Alphonse.
Lundi, 3. — Invention de S. Etienne, premier Martyr. Semi-double. Rouge.
Mardi, 4. — S. Dominique, Confesseur. Double majeur. Blanc.
Mercredi, 5. — Dédicace de Ste Marie des Neiges. Double majeur. Blanc.
Jeudi, 6. — Transfiguration de N. S. Jésus-Christ. Double de 2e classe. Blanc.
Vendredi, 7. — S. Cajetan, Confesseur. Double. Blanc.
Samedi, 8. — S. Cyriaque et ses Compagnons, Martyrs. Semi double. Rouge.
Dimanche, 9. — 10e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Landrévarzec	du 2 au 3 Août.
Notre Dame de l'Assomption de Quimperlé	du 4 au 9 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Indulgence de la Portioncule. — *Nous attirons l'attention de MM. les Curés et Recteurs sur les nouvelles règles concernant la Portioncule* et qui ont été édictées par la Sacrée Pénitencerie dans un décret du 10 Juillet 1924.

Un décret du Saint-Office, du 26 Mai 1911, en attendant que des règles définitives fixent la concession de l'indulgence de la Portioncule, avait accordé aux évêques le pouvoir de désigner, *temporairement* et *sine die*, les églises et chapelles de leurs diocèses dans lesquelles pourrait se gagner l'indulgence. En exécution de ce décret, Mgr l'Evêque de Quimper

Archives diocésaines de Quimper et Léon

avait désigné les églises paroissiales et les chapelles conservant la sainte réserve.

Mais le décret de la Sacrée Pénitencerie, en date du 10 Juillet 1924, qui a édicté les règles définitives concernant la Portioncule, a abrogé toutes les concessions accordées temporairement, et par suite le pouvoir accordé aux évêques en 1910.

Ce décret maintient uniquement les concessions perpétuelles, et, à notre connaissance au moins, il n'y en a pas dans le diocèse.

Pratiquement, *pour l'année 1925, l'indulgence de la Portioncule ne peut donc être gagnée dans le diocèse.*

Pour l'avenir, MM. les Curés, Recteurs, Aumôniers qui désireraient obtenir le privilège de la Portioncule pour leur église ou leur chapelle, devront adresser une supplique au secrétariat de l'Evêché, qui la transmettra à la Sacrée Pénitencerie.

Les églises ou oratoires publics doivent, pour être admis à bénéficier de l'indulgence de la Portioncule, se trouver à la distance de trois kilomètres d'églises ou oratoires appartenant à l'ordre de Saint-François ou jouissant du même privilège.

Le privilège, s'il était accordé à des oratoires semi-publics, ne pourrait être utilisé que par la communauté ou les réunions de fidèles en faveur desquels ces oratoires sont érigés.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Plomeur, M. Arzel, recteur de Saint-Jean-du-Doigt ;

Recteur de Saint-Jean-du-Doigt, M. Claude Herry, professeur à l'Ecole N.-D. de Bon-Secours, à Brest ;

Vicaire à Châteaulin, en remplacement de M. Baron, démissionnaire pour cause de santé, M. Le Gall René, jeune prêtre de Landudec ;

Vicaire à Saint-Sauveur de Brest, M. Abgrall, jeune prêtre de Landivisiau ;

Vicaire à Saint-Martin de Morlaix, M. Creff, vicaire à Logonna-Daoulas ;

Vicaire à Logonna-Daoulas, M. Gogail, jeune prêtre de Trégunc ;

Vicaire à Ergué-Armel, M. Guéguen, vicaire à Bénodet ;

Vicaire à Bénodet, M. Le Gall Jean, jeune prêtre de l'Hôpital-Camfrout.

Monseigneur l'Evêque a accordé la mozette de doyen à MM. Le Bec, recteur de Beuzec-Cap-Sizun, et Coroller, recteur de Plouider, à l'occasion de leur cinquantenaire de prêtrise.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IX^e^ dimanche après la Pentecôte, 2 Août :* messes à 6, 7, 8 9. 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Mercredi : confession des petites filles du catéchisme, communion le lendemain, à 7 heures.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi, 1^er^ vendredi du mois : exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir — A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures, Heure d'adoration pour les hommes.

Samedi : confession des garçons du catéchisme.

Dimanche 9 Août : fête du cinquantenaire de la fondation du Patronage, messe à 9 heures, allocution de Monseigneur l'Evêque.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *9^e^ dimanche après la Pentecôte (2 Août) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : service pour les Trépassés, à 6 h. 3/4.

Mercredi : confession des enfants qui ont déjà communié. Messe de communion, *jeudi*, à 8 heures.

1^er^ vendredi du mois (7 Août) : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré Cœur et réunion des Bretons. — A 7 heures, réunion des dames, bénédiction du Saint Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction — De 8 à 9 heures du soir, Heure d'adoration pour les hommes.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale pour le mois d'Août 1925 :* La lutte contre le blasphème. — Le blasphème est un cri de haine ou de mépris contre Dieu. Il est donc, dans son essence et son origine, satanique. Il est l'expression naturelle d'une âme de damné. Hélas ! que de fois, même sans être un saint, on a le cœur serré, en entendant éclater autour de soi des blasphèmes horribles ! C'est une des plus douloureuses plaies de nos populations croyantes. Rarement la pensée et le cœur sont d'accord avec les paroles prononcées alors ; mais quel scandale ! Luttons contre cette monstrueuse habitude et surtout faisons dix actes d'amour pour un blasphème entendu !

Quimper. — **Pendant les vacances.** — Les Patronages de filles de « la Sainte-Famille », rue Valentin, pour Saint-Corentin, et de « l'Enfant-Jésus », rue de Salonique, pour Saint-Mathieu, ouvriront sur place, à partir du lundi 3 Août, une sorte de colonie de vacances. Le temps sera partagé entre le travail manuel, la formation chrétienne et morale, des jeux en plein air et des promenades. A la fin des vacances, des récompenses seront accordées à l'assiduité et à la bonne tenue.

C'est un heureux abri contre le danger des rues et de l'oisiveté, que nous recommandons vivement aux familles.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ploudalmézeau. — **De grandes fêtes** se préparent à l'occasion de la **translation d'une relique importante de Saint Vincent Ferrier**, découverte l'an dernier.

Elles auront lieu le *22 et 23 Août prochain*, sous la présidence de S. G. Mgr Duparc, Evêque de Quimper et de Léon et de plusieurs autres Prélats.

Elles seront précédées d'un triduum de prédications faites par un Père Dominicain et destinées à mettre en relief la vie de saint Vincent Ferrier, gloire de son ordre, apôtre des Bretons et fameux thaumaturge, le plus grand peut-être qui ait paru dans l'Eglise.

Le programme de ces fêtes va paraître prochainement.

Morlaix. — **Pèlerinage à Notre-Dame de la Salette.** — Le *dimanche 16 Août*, grand pèlerinage du Tiers-Ordre de Saint-François à la Salette, sous la présidence de M. Pichon, chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Morlaix.

Programme : à 8 heures, allocution d'ouverture du pèlerinage, suivie de la messe de communion ; à 10 heures, messe avec chant de cantiques, sermon breton.

A 1 heure, entretien sur le Tiers-Ordre ; à 2 heures, vêpres solennelles, Chemin de Croix, bénédiction du T. Saint-Sacrement, allocution de clôture du pèlerinage.

Les Tertiaires qui voudront arriver la veille et celles qui désireraient prendre leur repas de midi, le jour du pèlerinage, sont *instamment* priées de prévenir à l'avance, M. Lein, chapelain de la Salette. Les tertiaires tiendront à arriver nombreuses, afin de manifester leur ardente dévotion à Notre-Dame de la Salette et à leur Père S. François, et de demander pour la France toutes les grâces dont elle a besoin dans les circonstances actuelles.

N. B. — Prière à MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien annoncer, *sans faute*, cette journée franciscaine à leurs paroissiens.

Distributions solennelles des Prix.

III. Saint-Pol de Léon. — La distribution solennelle des prix a été faite aux élèves de l'Institution N.-D. du Créisker, le samedi 11 Juillet à 9 heures du matin, dans la salle des Fêtes, trop petite pour contenir l'affluence des parents.

S. G. Mgr Pichon, archevêque-évêque de Cayes (Haïti) avait accepté la présidence. Il était entouré de nombreuses personnalités ecclésiastiques et politiques, parmi lesquelles nous avons remarqué M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon, M. le comte de Guébriant, chevalier de la Légion d'honneur, maire de Saint-Pol, MM. Balanant, député, le chanoine Goulven, aumônier des Ursulines, le Dr Bagot, le Dr Glérant, le colonel Senneville, MM. Lucas et Rohan, anciens professeurs de l'établissement.

La cérémonie s'ouvre par un morceau de musique qu'exécute brillamment la fanfare du Collège, puis une troupe de jeunes artis-

tes fait applaudir dans l'interprétation d'une joyeuse féerie, *le Chat Botté*, la plupart des airs des vieilles chansons de France : *Cadet-Rousselle, M. de la Palice, le Juif-Errant, M. Dumollet*, ont revécu un instant sous nos yeux.

Mgr Pichon monte alors sur l'estrade ; à ses côtés se placent les invités de marque que nous avons déjà signalés, MM. les Recteurs du canton de Saint-Pol, plusieurs ecclésiastique amis de la Maison et les professeurs de l'établissement.

M. le chanoine Mesguen, supérieur de l'Institution, prend la parole. Il adresse d'abord ses remerciements respectueux à Sa Grandeur, et salue, avec bonheur tous les parents et les amis qui se sont réunis pour assister à cette fête familiale. Puis, prenant comme texte la devise de Mgr Pichon, *Suaviter et fortiter*, dans une allocution vibrante, M. le Supérieur fait l'apologie, si elle était encore à faire, de la discipline forte et douce qui règne dans la Maison. Ce discours est écouté par les parents et les élèves dans un silence religieux et on sent que tous goûtent cette parole pleine de cœur et d'autorité.

Mgr l'Archevêque se lève ensuite pour prononcer le discours d'usage. C'est plutôt une causerie familière où Monseigneur parle avec bonté aux élèves, racontant très simplement quelques histoires de sa vie de missionnaire et donnant comme mot d'ordre aux aînés qui vont quitter le collège une parole qui les soutiendra aux heures difficiles : *L'honneur du Créisker*.

Lecture est faite du palmarès. Nous y relevons la liste des principaux lauréats et des succès scolaires par l'Institution N.-D. du Créisker, durant cette année.

A. Prix d'Excellence. — *Neuvième :* J. Le Gall, de Carantec ; L. Bohic, de Roscoff.

Huitième : H. Delahaie, de Plougasnou ; M. Bihan, de Roscoff ; P. Glémarec, de Lanriec.

Septième : A. Guyomarc'h de Berrien ; N. Guillou, de Guiclan ; J. Loaëc, de Plounéour-Trez.

Sixième blanche : Jean Feutren, de Gouézec ; Alain Sévère, de Plouénan ; F. Abgrall, de Landivisiau.

Sixième rouge : F. Pouliquen, de Landivisiau ; J. Sévéléder, de l'Ile de Batz ; M. Rolland, de Rosnoën.

Cinquième blanche : Y. Péron, de Plouézoc'h ; J. Congar, de Landivisiau ; F. Le Goff, de Saint-Thégonnec.

Cinquième rouge : O. Mesguen, de Saint-Sève ; J. Guyader, de Landerneau ; J. Quéau, de Plouvorn.

Quatrième : A. Pailler, de Henvic ; A. Guillerm, de Henvic ; J. Pailler, de Henvic.

Troisième : J. Cren, de Lampaul-Guimiliau ; L. Laizet, de Scrignac ; R. Guilcher, de Taulé.

Seconde : L. Sévère, de Plouénan ; G. Le Bihan, de Taulé.

Première : H Guillerm, de Santec ; F. Guivarc'h, de Landivisiau.

Philosophie et Mathématiques : J. Quiniou, de Gouesnou ; J. Bellec, de Landivisiau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Prix d'Honneur *(première)* : F. Dessommes, de Morlaix ; H. Guillerm, de Santec.

Prix des Anciens Elèves *(Première)* : J. L. Le Borgne, de Mespaul ; H. Guillerm, de Santec.

B. Succès scolaires obtenus durant l'année 1925, par les Elèves et Anciens Elèves. — 1° Concours général des Collèges libres de l'Ouest (Université d'Angers). — *Première* : Composition française (85 concurrents) : Première mention : H. Guillerm, de Santec ; Deuxième mention : G. Pont, de Plouescat. — Version latine (92 concurrents) : Septième mention : H. Guillerm, de Santec.

Seconde : Composition française (93 concurrents) : Onzième mention : Louis Sévère, de Plouénan.

2° Concours général des Institutions libres du diocèse de Quimper (Association des Chefs de Famille). — *Philosophie* : Premier prix : J. Quinion, de Gouesnou ; 3e accessit : J. Bellec, de Landivisiau. Première mention : P. Rivoalen, de Morlaix ; 3e mention : J. Gauthier, de Saint-Pol ; 6e mention : F. Le Rest, de Plouvorn ; 7e mention : E. Le Rüe, de Landivisiau.

3° Baccalauréats (Juillet 1925). — *Philosophie* (7 présentés, 5 admissibles) : J. Bellec, de Landivisiau ; F. Le Rest, de Plouvorn ; E. Le Rüe, de Landivisiau ; E. Moreau, de Saint-Pol ; Y. Péron, de Morlaix.

Mathématiques élémentaires (8 présentés, 4 admissibles) : M. Mège, de Taulé ; L. Nguyen Van Thien, de Vinn-Long ; J. Quinion, de Gouesnou ; P. Rivoalen, de Morlaix.

Première (Latin-grec) 16 présentés, 8 admissibles) : H. Chapel, de Saint-Pol ; J. Coat, de Pleyber-Christ ; P. Coïc, de Carhaix ; H. Guillerm, de Santec ; F. Guivarc'h, de Landivisiau ; A. Jacq, de Saint-Pol ; J.-L. Le Borgne, de Mespaul ; Louis Plassart, de Châteauneuf-du-Faou.

Latin-sciences (9 présentés, 5 admissibles). — J. Cadiou, de Landivisiau ; F. Dessommes, de Morlaix ; A. Lintanff, de Morlaix ; R. Madec, de Landivisiau ; A. Pouliquen, de Broons.

Sciences-Langues (3 présentés, 1 admissible) : L. Laviec, de Morlaix.

4° Licence ès Lettres : (Université catholique d'Angers, Juin 1925) : M. l'abbé F. Galès, de Douarnenez, professeur de troisième, a obtenu de la Faculté des Lettres de Poitiers, le diplôme de Licence de l'Enseignement supérieur (lettres classiques).

Sorbonne (Juin-Juillet 1925) M.-A. Mariette, de Morlaix (cours 1922), a obtenu le certificat d'études supérieures latines et de littérature française.

5° Pour clore la liste, nos confrères seront heureux d'apprendre qu'à l'ordination du 22 Juillet sur 12 futurs jeunes prêtres, 7 comptent parmi nos Anciens. C'est pour la Maison une faveur précieuse entre toutes et nous en remercions Dieu du fond du cœur.

M. Corentin Le Nours. — La Presse finistérienne vient de perdre en M. Corentin Le Nours le plus ancien et le plus méritant de ses représentants. Il était au *Courrier* depuis le 1er Avril 1893. Attaché d'abord au journal comme rédacteur breton, puis comme administrateur, il en devenait bientôt le directeur effectif et, après la mort de M. Diraison, en 1914, le directeur en titre.

Breton de race, né à Plomelin en 1865, et d'abord instituteur libre à Pluguffan, il donna au journal qu'il allait personnifier un dévouement de trente-deux années dont l'ardeur se puisait à la fois dans une volonté puissante et dans une foi aussi éclairée qu'abondamment alimentée aux sources surnaturelles. Avec lui, le *Courrier* prit une extension rapide et ininterrompue. Quadruplé dans son tirage, il devenait bientôt la grande force de propagande des idées catholiques dans le diocèse. Ce succès était-il dû surtout aux qualités d'organisation de l'administrateur ou à la maîtrise avec laquelle l'écrivain faisait servir la langue bretonne aux clairs exposés de la doctrine et aux rudes leçons de la polémique ? M. Le Nours excella dans ces deux aspects de ses fonctions.

En Mars 1923, à l'occasion du trentième anniversaire de son entrée au *Courrier*, une haute décoration vint récompenser ce labeur et ces services. Monseigneur l'Evêque lui obtenait de Sa Sainteté Pie XI sa nomination au grade de Chevalier de l'Ordre pontifical de Saint-Sylvestre. M. Le Nours fut très touché de cet honneur, mais ne l'accepta, disait-il, que « comme une invitation à mieux faire ».

Hélas ! si la volonté chez lui avait conservé tous ses ressorts, il n'en était pas de même de sa santé. La guerre avait passé, lui apportant avec des angoisses paternelles le surcroît de travail et le surmenage auxquels le condamnait l'absence de son meilleur collaborateur. Puis, en 1922, des deuils cruels faisaient à son cœur des blessures qui ne devaient pas se fermer : il perdait sa femme et son second fils, élève à l'Institution catholique des Arts et Métiers de Lille. Les médecins ordonnèrent le repos. Ils ne purent obtenir que M. Le Nours s'arrêtât d'écrire, et, même alité, cessât de mener le bon combat pour la vérité.

Sa mort fut le digne couronnement de cette vie de dévouement et de foi. « Une dernière fois, écrit le *Courrier*, M. Le Nours pria son fils de lui apporter « le Bon Dieu ». La veille il avait réclamé l'indulgence de la bonne mort ; d'un geste mourant il montrait le diplôme pontifical qui la lui accordait. Puis il se plongea dans le grand silence de la fin. Il ne l'interrompait que pour remercier, avec quelle douceur ! des moindres soins qu'on lui donnait, et pour prier encore, à voix très basse, maître de lui jusque dans les bras de la mort.

» Et vendredi, 17 Juillet, aux premières vêpres de saint Camille de Lellis, patron des agonisants, sous la bénédiction sacerdotale de son fils aîné, doucement, sans efforts, après deux soupirs exhalés, le bon soldat du Christ partit pour la grande lumière... »

Ses obsèques furent célébrées, le lundi 20 Juillet, en l'église

Archives diocésaines de Quimper et Léon

paroissiale de Saint-Louis. Un très nombreux clergé s'était joint aux meilleurs amis du *Courrier* pour témoigner à la famille les sentiments de reconnaissance du diocèse envers le disparu qui l'avait si bien servi. M. le vicaire général Cogneau fit la levée de corps et présida l'absoute, Mgr Roull assistant au chœur. La messe fut chantée par M. le chanoine Cardaliaguet, aumônier de la Retraite.

Dès l'annonce de sa mort, Monseigneur l'Evêque adressait au *Courrier* la lettre suivante :

Morlaix, 17 Juillet 1925.

Veuillez présenter mes condoléances au Courrier *et à la famille de Monsieur Le Nours.*

Tous les catholiques sentiront la gravité de la perte que fait le journalisme breton.

Corentin a soutenu la bonne cause avec autant de talent que de dévouement et d'esprit de foi.

Ses lecteurs innombrables s'uniront à nous dans la prière pour l'écrivain désintéressé, qui, après de longues souffrances chrétiennement supportées, pourra dire à ses amis, comme autrefois Veuillot :

Mettez à mes côtés ma plume,
Sur mon cœur le Christ, mon orgueil,
. . . . . .
Et clouez en paix mon cercueil.

J'aurai un souvenir pour lui à la sainte messe.

† Adolphe,
Ev. de Quimper.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE D'ANGERS. — **Deux soutenances de thèse.** — La Faculté de Théologie d'Angers avait, le 23 et le 24 Juin, la joie de couronner deux nouveaux docteurs : M. l'abbé H. Pinault, du diocèse de Rennes, et M. l'abbé G. Hillion, du diocèse de Quimper.

M. Pinault présentait comme thèse, un « Essai sur les relations du Christianisme et de l'Hellénisme dans l'œuvre théologique de saint Grégoire de Nazianze » (1). Question très importante, mais fort complexe : il fallait pour entreprendre cette étude, du courage, de l'audace même ; et pour la mener à terme, l'auteur a dû fournir un labeur obstiné.

Sans doute M. Pinault eût-il gagné à restreindre un peu son sujet. Son livre, cependant, est « une œuvre importante, que les historiens du dogme utiliseront avec profit » (P. de Moré-Pontgibaud), où ils trouveront bon nombre de renseignements précieux. Bien des pages suggestives s'y rencontrent, qui arrêtent le lecteur ; et je voudrais en effet que les jeunes étudiants, mis en éveil par l'étude de M. Pinault, reprennent en détail tel ou tel point qui mériterait d'être creusé plus profondément. On accueillerait volontiers, par exemple, une étude approfondie sur la contemplation, d'après S. Grégoire ; et je crois que l'exégèse du grand docteur, à laquelle il est fait quelquefois allusion, fournirait la matière d'une thèse intéressante.

(1) Volume in-8° carré de XII-240 pages, La Roche-sur-Yon, imprimerie-librairie G. Romain.

C'est un mérite réel d'avoir écrit un livre, sinon définitif, — le sujet était trop vaste, — du moins très suggestif, préparant la voie à des études ultérieures et leur fournissant déjà des matériaux.

Mais ce n'est pas tout ; le fonds de l'ouvrage est solide. Certains critiques, et des plus considérables, ont prétendu qu'au contact de la philosophie grecque, la foi de Grégoire avait fléchi, qu'à tout le moins, l'Evêque de Nazianze n'avait pas été à la hauteur de sa tâche en essayant « d'unir les fleurs de la culture grecque et celles du nouveau mouvement d'esprit chrétien ». Ces jugements reposent sur un examen superficiel de l'œuvre de Grégoire : M. Pinault l'a montré en même temps qu'il a bien marqué l'originalité et l'indépendance du « Théologien » vis-à-vis des formules ou des doctrines néo platoniciennes, et qu'il a nettement souligné la part prépondérante qu'avaient eue dans la formation de l'Evêque de Nazianze, l'étude et la méditation des Saintes Lettres. Il faut citer quelques-unes de ces lignes, où l'auteur nous rapporte presque textuellement les confidences du grand docteur. Grégoire « a été nourri, nous dit-il lui-même, dans l'enseignement des Ecritures, avant même que sa raison ne soit adulte. C'est grâce à l'étude des divines Lettres qu'il garda son esprit dans la pureté. A leur source il puisa l'esprit de Dieu. Il les aimait ardemment ; aussi devaient-elles être toute sa vie sa lecture préférée, et c'est grâce à elles qu'il pourra rejeter l'âcre amertume des livres profanes ». Ce n'est pas le lieu de commenter ; et pourtant...

Si les idées ou les formules païennes épurées ont quelquefois passé dans les écrits des Saints Pères, peut-on dire aussi que les écrivains bibliques ont de même emprunté aux doctrines ou aux religions des peuples d'alentour ?

La question est ici infiniment plus délicate et plus complexe : on en parle néanmoins fréquemment avec facilité et abondance, sinon avec sagesse. Pour aborder, en effet, avec compétence le problème que pose la comparaison des livres bibliques avec les documents païens, il faut connaître les langues anciennes, traduire les textes avec toutes les nuances voulues, les examiner avec attention, les interpréter avec réserve, il faut de la patience, du tact, de la discrétion. Tout cela n'est pas le fait des gens pressés ou superficiels qui tiennent aux conclusions simples ou tranchantes, qui s'arrêtent volontiers aux solutions piquantes et originales, dussent-elles être inexactes !

Les Apôtres sans doute pas plus que les Prophètes et Moïse n'ont ignoré les conceptions religieuses ou les idées des païens : En quelle mesure ont-ils pu les utiliser ? La question est à examiner dans chaque cas, mais il ne faut jamais oublier qu'ils les avaient profondément en horreur ; et dès lors il est bien invraisemblable qu'ils s'en soient inspirés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. Hilion souligne avec raison cette idée dans la conclusion de sa thèse sur « Le Déluge dans la Bible et les inscriptions akkadiennes et sumériennes » (1). La conclusion de son étude est très ferme : il n'est point admissible que sur ce point précis la Bible ait emprunté aux documents assyriens et « l'hypothèse d'une dépendance directe (du récit biblique vis-à-vis de ces textes) se révèle manifestement insoutenable ».

Ce jugement est appuyé sur une étude minutieuse et très serrée des différents textes traduits et analysés avec beaucoup de soin. Le tout forme un travail sérieux, vraiment scientifique, que devront « consulter tous ceux qui auront à traiter la question ». Les spécialistes sans doute discuteront certains points ; mais ils souligneront les « vues très fines » de l'auteur, ses « notes excellentes et neuves », sa méthode rigoureuse, et ils devront reconnaître à l'ensemble de son travail « la solidité sévère du granit breton ». (Mgr Gry, M. Plessis).

Je parle spécialement des chapitres II et III. Plus d'un fera ses réserves sur le chapitre Ier, et d'aucuns regretteront que l'auteur n'ait pas insisté sur l'appui que donne à la Bible la tradition conservée dans les textes assyriens. Mais cette dernière conclusion se tire d'elle-même et la transcendance du récit de la Genèse n'en sera pas moins nette même si on l'analyse autrement.

En épinglant une mention au bonnet des jeunes docteurs, le jury témoignait sa satisfaction du travail des deux étudiants. Les thèses à leur tour témoignent de la formation que donne la Faculté de Théologie d'Angers : on y apprend vraiment à travailler et à apprendre, et c'est un bienfait qu'on apprécie davantage à mesure qu'on avance dans la vie : il m'est bien permis de le dire après dix ans écoulés depuis mon départ d'Angers.

29 Juin.

P. CHEMINANT,
Professeur d'Ecriture Sainte au Grand Séminaire de Rennes.

L'Ecole publique contre le Catholicisme. — Il est bien entendu, n'est-ce pas, que l'école est neutre, bien neutre ; qu'elle est tolérante et spécialement respectueuse du catholicisme. On le dit, M. Herriot l'a affirmé avec solennité. M. Painlevé aussi. Ils l'affirmeront encore. Honni soit qui mal y pense... Il faut avoir l'âme noire des réactionnaires pour oser affirmer le contraire, n'est-il pas vrai ?... Mais alors comment expliquer les exhortations et les imputations calomnieuses des instituteurs qui écrivent les lignes suivantes dans le *Bulletin mensuel des membres de l'enseignement public du Sud-Ouest.*

« En classe, faisons comprendre aux enfants que la religion n'est qu'un « narcotique pour endormir le peuple ». La chose nous

(1) Volume in-8° autographié de VIII-105 pages, Paris, librairie Paul Geuthner.

est facile. Les leçons de morale et surtout d'histoire, mille petits faits journaliers peuvent nous servir pour cela. Je sais fort bien que les enfants nous quittent trop jeunes et que notre influence risque d'être anéantie par celle de la famille et de l'Eglise. Cependant mon expérience déjà un peu longue m'a prouvé qu'il reste souvent quelque chose des idées qu'on a semées dans de jeunes cerveaux. Puis, nous avons les cours d'adultes, où notre action doit se continuer avec une intensité accrue ; et sur ces esprits plus mûrs notre enseignement aura plus de prise et sera plus vivace. »

M. Herriot et M. Painlevé pourraient-ils dire quelles sanctions ont été prises contre les membres de l'enseignement public qui rédigent ce *bulletin* pour avoir provoqué ainsi leurs confrères à violer hardiment la neutralité imposée par la loi. A qui feront-ils croire que les instituteurs qui, pensant ainsi, se livrent à une telle propagande, peuvent dans leur enseignement cesser d'être des sectaires, renoncer à tout prosélytisme antireligieux, bref se conduire selon les règles d'une neutralité bien sage, loyale, et honnête...

Que pense M. de Monzie — qui ne manque ni d'une certaine loyauté intellectuelle, ni de franchise — de cette « tartuferie » monumentale ?

Il sait fort bien que la majorité des instituteurs publics est composée de prosélytes ardents de l'anticléricalisme, voire même du socialisme et du communisme, il n'ignore pas que ces prosélytes se f.... de la neutralité comme d'une guigne.

Continuera-t-il à prétendre que l'école est neutre, sachant fort bien qu'elle ne l'est pas et que la mentalité présente de la majorité du corps enseignant rend impossible la neutralité prétendûment exigée (?) par la loi ?... Alors...

BIBLIOGRAPHIE

EDITIONS SPES, 17, rue Soufflot, Paris.

Petit Traité du Baptême, par l'Abbé LANGRENON, Docteur en Médecine, *à l'usage des Médecins, des Sages-Femmes, et même des Parents.* — 1 ex., 1 fr. ; 10 ex., 9 fr. ; 50 ex., 40 fr. ; 100 ex., 75 fr.

Librairie Victor Lecoffre, J. GABALDA, éditeur, rue Bonaparte, 90, Paris.

Les Vertus théologales d'après les Epîtres de saint Paul, *Conférences données aux grands Séminaires de Valence et de Grenoble,* par l'Abbé Joseph BIARD, Curé de Saint-Martin d'Uriage. 1 vol. in-12 de 237 pages, prix, 7 fr., franco par poste, 7 fr. 70.

Divisions de cet ouvrage : Introduction ; I. L'Acte de foi, selon saint Paul ; II. L'esprit de foi dans la vie intellectuelle ; III. La foi et la vie morale ; IV. La mort éternelle et la vie éternelle ; V. Le jugement et la résurrection ; VI. La vertu d'espérance ; VII. La charité ; VIII. La charité, reine des vertus ; IX. Les Charismes ; X. L'Eucharistie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus (1873-1897), par le Baron J ANGOT DES ROTOURS. — 1 vol. in-12 de la collection « *Les Saints* ». Prix, 4 fr., franco par la poste, 4 fr. 50.

Dans son volume sur Thérèse de l'Enfant-Jésus, M. Angot des Rotours a su nous faire goûter dans toute sa beauté le charme si gracieux et le rayonnement si bienfaisant des vertus de son héroïne

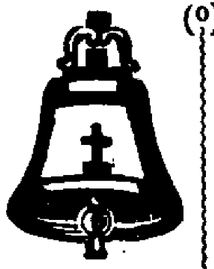
VIEUX LIVRES, PAPIERS ANCIENS, GRAVURES
sont achetés par *Librairie Ancienne*, **2, rue Kergariou, QUIMPER. — Lui écrire, se rend sur place à ses frais.**

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

CONFITURES EN TOUS GENRES
COMPOTES POUR PATISSIERS
La Petite Bretonne
A. VILLARD
TÉLÉPHONE 2-01
QUIMPER
10, rue de Locronan

CHEVEUX ATELIERS JEANNE-D'ARC
Mlle Marie LE GALLOU, — WARLUIS (Oise)
achète les cheveux aux Religieux, démélures et coupes. — PRIX TRÈS AVANTAGEUX.



FONDERIE DE CLOCHES
Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804
Société Anme des Etablts GRIPON Sucr
L. AMELINE, DIRECTEUR
59 & 61, rue Yves-Collet, **BREST** (Fin.) Tél. 2.64
BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS
BEFFROIS en fer & en bois.
RÉFÉRENCES, DEVIS ET CATALOGUES SUR DEMANDE
FOURNITURES ET RÉPARATIONS
LIVRAISON RAPIDE

40e Année. **Vendredi 7 Août 1925** N° 32.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 12 fr. par an.
— Etranger. . . . . 16 fr. —
Le numéro . . . . . 25 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *5, place Saint-Mathieu, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Pèlerinage diocésain à Lourdes.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices paroissiaux ; Mort de Mgr Maurice ; Avis de service ; Œuvre du Franc de la Presse ; Nécrologie : M. l'abbé Briand, recteur de Plomeur ; Plogonnec : Pardon de N.-D. de Lorette ; Lanmeur : Grand Pardon de N.-D. de Kernitron ; Plogoff : Grand Pardon de N.-D. des Naufragés ; Saint-Pol de Léon : Concours départemental de la F. G. S. P. F. ; Ploudalmézeau : Grande fête de S. Vincent Ferrier ; Baccalauréat : Résultats définitifs des examens de la session de Juillet.

III. — *Variété* : La Croisade Eucharistique des Enfants (à suivre).

QUIMPER
TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1925

Archives diocésaines de Quimper et Léon

RECONSTITUANT
INCOMPARABLE
LES GRANULES MAGANÉ
TONI-RÉGÉNÉRATEURS
assurent sans contredit
le traitement le plus rationnel, le plus méthodique,
de toutes les Fatigues, de toutes les Faiblesses,
de toutes les Dépressions aiguës ou chroniques :
Faiblesse générale, Anémie sous toutes ses formes,
Chlorose (Pâles couleurs), Asthénie, Lymphatisme,
Troubles nerveux, Neurasthénie, etc.
SOUS L'ACTION DES
MAGANÉ GRANULES MAGANÉ MAGANE
le fonctionnement organique est stimulé,
l'appétit renaît, l'estomac digère,
le tube digestif fonctionne, le sang est
régénéré par la tonification et la multiplication
des globules rouges, l'influx nerveux se régularise.
C'est un véritable renouveau qui s'infuse dans
les artères, dans les veines, dans les vaisseaux.
Tissus, muscles, organes, jouissent d'une
incomparable vitalité.
C'est la force qui revient, la vie qui renaît.
Dans toutes les pharmacies.
L'Étui de 100 granules : 6 fr. (Impôt compris)
INTÉRESSANTE BROCHURE
envoyée franco sur demande au
DÉPOT GÉNÉRAL :
PHARMACIE PRINCIPALE
49, rue Reaumur, Paris
R. de C. Seine 3.578

40e Année. Vendredi 7 Août 1925. N° 32.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Août. — **10e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.**
A la messe, mémoires de S. Jean-Marie Vianney et de S. Romain.
Vêpres du suivant avec mémoires du dimanche et de S. Vianney.
Lundi 10. — **S. Laurent, Martyr. Double de 2e classe avec octave. Rouge.**
Mardi, 11. — **SS. Tiburce et Suzanne, Martyrs. Simple. Rouge.**
Mercredi, 12. — **Ste Claire, Vierge. Double. Blanc.**
Jeudi 13. — **SS. Hippolyte et Cassien, Martyrs. Simple. Rouge.**
Vendredi. 14. — *Jeûne.* **Vigile de l'Assomption. Violet.**
Samedi, 15. — **ASSOMPTION DE LA B. VIERGE MARIE. Double de 1re classe avec octave. Blanc.**
Dimanche, 16. — **S. Joachim, père de la Sainte Vierge.**

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Notre-Dame de l'Assomption de Quimperlé. du 9 au 11 Août.
Retraite de Quimper. . . . . du 12 au 16 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Monseigneur l'Evêque devant assister, le 15 Août, au couronnement de Notre-Dame de la Tronchaye, à Rochefort-en-Terre, sera absent deux jours.

II. Pèlerinage diocésain à Lourdes. — Les inscriptions nous viennent très nombreuses, et pour donner satisfaction à la région cornouaillaise, nous formerons deux trains à Quimper. C'est assez dire que *l'on peut continuer à s'inscrire*, même pour les trains de Quimper. Il importe cependant de se hâter, pour que nos listes soient closes à la fin de ce mois.

Service des malades. — Nous rappelons que c'est à M. l'Archiprêtre de Morlaix qu'il faut s'adresser pour le voyage des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

malades. Toutefois, après inscription obtenue pour le train blanc, il faut en aviser M. le chanoine Perrot, directeur général, en vue de la commande des billets et de la répartition des voyageurs : — Telle paroisse : tant de pèlerins, dont tant pour le train blanc. — Les parents des malades pourront, *sur leur demande*, faire partie du train blanc, mais ne seront sous aucun prétexte admis, en cours de route, dans les voitures des malades, où leur présence gênerait le service des infirmières.

Les malades seront l'objet des soins les plus dévoués de la part des dames infirmières, des religieuses et des brancardiers attachés au service des voitures-ambulance. Un médecin les accompagnera.

Tous ces malades seront hospitalisés d'office. Leur transport à l'hôpital sera assuré par les services de l'Hospitalité de Lourdes. Les autres pèlerins *infirmes* qui désirent être reçus à l'hôpital doivent en prévenir M. Perrot.

Nous ne demandons à nos malades pauvres qu'une légère contribution aux frais de leur hospitalisation. Ces frais très élevés restent en grande partie à notre charge, et c'est pour nous aider à les couvrir que nous avons ouvert *une souscription en faveur de nos malades pauvres.*

Morlaix, M. R.	50f	Quimper, anonyme	5f
Landunvez, anonyme.	15	Botsorhel, anonyme.	20

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin — *X^e Dimanche après la Pentecôte, 9 Août :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2 A 9 heures, messe du Cinquantenaire de la fondation du Patronage, allocution de Mgr l'Evêque, chant de l'absoute. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — Confession des petits enfants.

Vendredi, veille de l'Assomption : jeûne et abstinence.

Samedi, fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge : messes aux mêmes heures que le dimanche Quête pour les Séminaires. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon par M. le chanoine Joncour, vicaire général, procession du vœu de Louis XIII, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *10^e Dimanche après la Pentecôte (9 Août) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement

Lundi, mardi et mercredi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Vendredi, veille de l'Assomption : jeûne et abstinence.

Samedi, fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge : messes comme le dimanche. A la grand'messe, sermon par M. Boucher, secrétaire de l'Evêché. — A 3 heures, vêpres suivies de la procession du vœu de Louis XIII, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mort de Mgr Maurice. — Mgr Maurice, évêque de Lesbi, ancien vicaire apostolique du Chen-Si, religieux franciscain, est mort à Pornic, le 29 Juillet 1925.

Avis de service. — Le service anniversaire pour le R. P. Simon Moullec, des Pères Blancs, sera chanté à Esquibien, le *mercredi 12 Août*, à 11 heures (heure légale).

Œuvre du Franc de la Presse. — Cotisations de 1925 : *Châteaulin :* Pensionnat Saint-Louis, 89 fr. ; *Quimper :* Mlle Oudinet, rue Saint-Nicolas, 15 ; Mme Boudet, Pichéry, 80 ; Mlle Boudet, Pichéry, 67 ; Divers, 55 ; *Pont-l'Abbé :* M Moré, vicaire, 200 ; *Plouédern :* M. Soubigou, vicaire, 50 ; *Brest* (Saint-Martin) : M. Henry, curé, 340 ; *Carhaix :* M. Le Pape, curé, 195. — Total : 1.091 fr.

Prière d'adresser les cotisations recueillies à M. le chanoine Le Roy, Quimper, C/C Nantes, 44.74.

Nécrologie. — M. l'Abbé BRIAND, *Recteur de Plomeur.* — Le lundi 13 Juillet, nous étions plus d'un millier à Plomodiern pour rendre un suprême hommage au meilleur des amis, au plus dévoué et au plus aimé des pasteurs. Nous étions venus d'un peu partout, de Plomeur, de Kerlaz, de Gonézec, de Lothey ; sans nous connaître, nous nous sentîmes pleinement unis dans un même sentiment de reconnaissance et de profond chagrin, émus et attristés comme si nous avions, les uns et les autres, perdu un parent très proche et très cher.

Des voix et des plumes plus autorisées que les miennes ont déjà fait l'éloge de M. Briand. Qu'il me suffise de fixer quelques souvenirs. Né à Plomodiern, en 1867, dans ce village de Saint-Sula dont on a dit qu'il était un nid de verdure gentiment posé entre le Ménez-Hom et la baie de Douarnenez, M. Briand trouva dans sa maison natale le plus précieux des biens, la foi ferme et éclairée, les traditions, les habitudes profondément chrétiennes de la vieille famille bretonne, les admirables leçons et exemples d'une mère très pieuse et très aimante. Pour un futur prêtre, il ne pouvait y avoir de meilleure préparation.

A Pont-Croix, « Yannik » Briand fit de bonnes études. Il n'avait pas les qualités brillantes de certains élèves qui, sans effort, tiennent le premier rang dans leur classe ; mais il avait toutes les qualités solides du bon élève : il était pieux, docile, appliqué, toujours de bonne humeur et excellent camarade. Il gardait un bon souvenir des années passées au collège ; toute sa vie, il resta attaché au Petit Séminaire, et nul ne montra plus de zèle et de discernement pour son recrutement.

Ordonné prêtre en 1893, il fut nommé, tôt après, vicaire à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lothey ; mais quelques mois plus tard, l'état précaire de sa santé le contraignit à prendre du repos. Les poumons étaient atteints ; le jeune prêtre courait grand risque d'être emporté par la tuberculose. Les soins dévoués dont il fut entouré à Saint-Sula, un régime judicieusement prescrit et fidèlement suivi eurent raison du mal. M. Briand reprit son ministère à Lothey, d'où il passa à Gouézec en 1897. Là, pendant quinze ans, sous la direction paternelle du vénérable M. Caër, il put donner toute sa mesure. Entre ce prêtre si bon et si dévoué et la population foncièrement chrétienne de Gouézec, un lien puissant, fait d'estime, d'affection et de confiance, s'établit rapidement que rien dans la suite, ni l'éloignement ni les années, ne put rompre. Les familles de Gouézec l'avaient en quelque sorte adopté. A chaque décès, à chaque mariage, l'ancien vicaire était prévenu, et fréquemment, on le voyait s'en aller là-bas, malgré la distance, malgré le mauvais temps, prendre sa part dans les deuils, dans les joies de familles qu'il considérait comme siennes.

En 1912, il fut nommé recteur de l'excellente petite paroisse de Kerlaz. Il n'y demeura que trois ans, assez pour gagner toutes les sympathies et s'attacher fortement à cette population dont il faisait le plus grand éloge.

En Décembre 1915, Mgr l'Evêque lui confia l'importante paroisse de Plomeur. On était en pleine guerre ; les deux vicaires étaient mobilisés. Le nouveau Recteur se sent fort ; il n'a jamais reculé devant la besogne ; il se multipliera si bien qu'à lui seul il assurera le service. En 1916, à la mort de M. Grall, une nouvelle charge lui incombe ; avec l'aide d'un jeune vicaire, il dirigera la paroisse de Saint-Jean-Trolimon. J'ai gardé souvenir que, certain jour de l'hiver 1917, en se rendant à Saint-Jean par une route couverte de verglas, il fit une chute et se blessa. Comme je m'apitoyais, il me répondit : « C'est ma part de la guerre ». Cet homme ne se plaignait jamais.

Dès son arrivée à Plomeur, il se rendit compte qu'il y fallait, à tout prix, une école chrétienne. Là, comme ailleurs, la politique sectaire avait accompli son œuvre néfaste. En 1907, le bel établissement construit par M. l'abbé Combot, et jusque-là dirigé par des Religieuses, avait été mis sous séquestre, dévolu à la commune, puis on en avait fait une école laïque. Lorsque, après la guerre, s'engagèrent des négociations entre le gouvernement et le Saint-Siège au sujet des diocésaines, M. Briand espéra que l'école serait rendue à ses anciens propriétaires. Bien vite, il apparut que tout espoir était vain, et aussitôt la décision fut prise : on bâtirait. En automne 1922, les travaux commencèrent. M. Briand tenait absolument à ce que tout fût prêt pour Septembre 1923. Ce fut fait. Au prix de quelles fatigues ? Ceux qui ont vu M. Briand à l'œuvre, pendant les dix mois qu'a duré la construction, savent que, durant toute cette période, il ne s'accorda pas un moment de répit. Surmontant joyeusement les difficultés qu'il rencontrait à chaque pas, conservant au milieu des tracas et des préoccupations de toutes sortes un moral imperturbable, il excita l'admiration de tous. Conquis par son exemple, les paroissiens lui apportèrent un concours enthousiaste, et ce fut un spectacle inoubliable que cette collaboration unanime qui a doté Plomeur d'une magnifique école libre.

Quoique homme d'action avant tout, M. Briand ne se désintéressait pas, tant s'en faut, des questions actuellement débattues, qu'elles fussent du domaine religieux, politique ou social ; il se tenait au courant des nouvelles formes d'apostolat et dès qu'une œuvre semblait s'imposer, Plomeur en connaissait les bienfaits : ainsi furent fondées une association d'Enfants de Marie, une société sportive, des mutuelles de toutes sortes, et organisé, avec le plus grand soin sa Ligue de Défense catholique.

Doué d'un clair bon sens qui, à la lumière des principes et d'une grande expérience des âmes, allait droit aux solutions pratiques ; très prudent quand il s'agissait de prendre une mesure importante, très ferme lorsqu'il fallait l'appliquer ; ennemi des violences verbales, mais apportant dans l'accomplissement du devoir une énergie que rien n'arrêtait ; puisant dans une piété profonde et dans un amour très vif des âmes un dévouement sans bornes, M. Briand fut le modèle des pasteurs. Que dirai-je de l'ami ? La bonté fut sa qualité maîtresse. D'aucuns disaient : « Il est trop bon ». Ils avaient tort. Dans cette bonté, il n'entrait aucun élément de faiblesse, nul désir maladif de plaire et de se rendre populaire. Cette bonté s'identifiait avec la charité chrétienne, source toujours jaillissante qui répand autour d'elle bienfaits, concorde et bonheur. Cette bonté lui ouvrait les cœurs et rendait son apostolat plus fécond. Ah ! oui, il était bon ! Quiconque se présentait chez lui recevait l'accueil le plus empressé. L'on avait toujours l'impression qu'on était attendu et qu'en venant le voir, on lui faisait grand plaisir. D'un jugement sûr, il était le guide recherché, le conseiller toujours écouté. Les paroissiens n'hésitaient pas à lui exposer leurs difficultés et se félicitaient ensuite de s'être rangés à ses avis. On l'aimait beaucoup à Plomeur. J'en ai eu maintes preuves, lorsque, vers la fin de Mai, il se retira chez sa nièce à Plomodiern pour refaire, si possible, ses forces usées. Que de larmes ont été versées à ce moment et plus encore, le samedi 11 Juillet, quand parvint la nouvelle de sa mort ! Une centaine de paroissiens de Plomeur firent, le surlendemain, le voyage de Plomodiern pour assister à son enterrement. La famille, je le sais, y a été fort sensible ; elle n'était pas seule à porter le deuil du cher disparu.

M. Briand repose maintenant auprès de sa sainte mère. Victime de son dévouement, il a reçu de Dieu la récompense promise au bon serviteur ; dans nos cœurs, son souvenir vivra à jamais.

R. I. P.

Plogonnec. — **Pardon de N.-D. de Lorette.** — Le Pardon de la chapelle de N.-D. de Lorette, en Plogonnec, aura lieu *dimanche 9 Août.*

Samedi 8 Août : 1res vêpres à 6 heures.

Dimanche 9 Août : 1re messe à 7 heures ; 2e messe à 8 heures ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

grand'messe à 11 h. 1/2 ; — Récitation du Rosaire à 2 h. 1/2 ; vêpres et procession à 3 h. 1/2, et ensuite bénédiction du T. Saint-Sacrement.

La messe sera chantée par M. Poupon, professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix, et le sermon sera donné par M. L'Hour, vicaire à Primelin.

Les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Lanmeur. — **Grand Pardon de Notre-Dame de Kernitron.** — *Vendredi 14 Août :* à 8 h. 1/2, premières vêpres à la chapelle, allocution française.

Samedi 15 : à 2 heures, récitation du Rosaire, chant de cantiques ; messes à 3, 5, 6 heures et 7 h. 1/2 ; à 10 heures, départ de la procession de l'église paroissiale ; à 10 h. 1/2, grand'messe, chantée par M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Morlaix, sermon par M. Lein, chapelain de Notre-Dame de la Salette ; — Vêpres à 3 heures, procession de la Vierge couronnée ; bénédiction du Très Saint-Sacrement à l'église de la paroisse.

Plogoff. — **Grand Pardon de Notre-Dame des Naufragés à la Pointe-du-Raz,** *le dimanche 23 Août.* — A 11 heures (heure légale), grand'messe chantée par M. Le Gall, recteur de Guilvinec ; sermon donné par M. le chanoine Joncour, vicaire général ; — à 16 heures, vêpres, sermon et procession.

Saint-Pol de Léon. — **Le Concours départemental de la F. G. S. P. F.** qui doit avoir lieu à Saint-Pol de Léon, *le 16 Août prochain,* s'annonce comme un grand succès. Dix-huit sociétés de gymnastique et 5 Harmonies comptant parmi les meilleures de la région rivaliseront de souplesse musculaire et de discipline sportive. Parmi les sociétés engagées à ce jour, nous relevons : l'Etoile Kerbonnaise ; la Milice Saint-Michel ; l'Avenir de Brest ; les Jeunes de Saint-Marc ; les Gas d'Arvor de Landerneau ; les Gas de Saint-Thivisiau ; l'Espérance de Logonna-Daoulas ; les Gas de Morlaix ; les Gas de Lanmeur ; les Gas de Plouézoc'h ; la Phalange d'Arvor de Quimper ; patronage des Jeunes, Châteauneuf-du-Faou ; la Jeanne-d'Arc de Quimper ; la Jeanne-d'Arc de Pont-l'Abbé ; les Gas de Douarnenez ; l'Etoile de Saint-Melaine de Morlaix ; Légion de Saint-Pierre-Quilbignon ; la Phalange Notre-Dame du Kreisker, Saint-Pol de Léon.

Les Harmonies de Plestin-les-Grèves, Douarnenez, Lesneven, Lambézellec, Saint-Pol de Léon.

D'autres nombreuses Sociétés ont également promis leur concours. La ville de Saint-Pol de Léon, dont le cadre sied à une manifestation catholique, prépare à ses hôtes une réception originale et sympathique. La fête doit se dérouler dans le parc de Kernévès, où les exercices sportifs pourront prendre toute leur ampleur.

Une organisation très sévère nous permet d'annoncer un spectacle qui donnera aux Patronages de la région une belle occasion de manifester leur vie et leur puissance de rayonnement. Trois Evêques et de nombreuses personnalités de la région ont promis leur présence. La veille de la fête, une représentation de la *Passion* sera donnée, salle de la Rive, avec la belle distribution qui a déjà fait son succès.

Ploudalmézeau. — **Grandes Fêtes de saint Vincent Ferrier.** — Les préparatifs des grandes fêtes en l'honneur de saint Vincent Ferrier se poursuivent méthodiquement. Elles auront lieu les *22 et 23 Août prochain*, sous la présidence de : *Mgr Duparc,* Evêque de Quimper et de Léon ; *Mgr de Guébriant,* Archevêque de Marcianopolis ; *Mgr Pichon*, Archevêque-Evêque des Cayes ; *Mgr Roull*, Curé de Saint-Louis, Brest ; *Mgr Raoul,* Curé-Archiprêtre de Tunis.

Organisées pour remettre en honneur le culte de saint Vincent Ferrier, ces fêtes seront précédées d'un *Triduum* de prières et de prédication. Elles attireront, sans nul doute, une foule innombrable. Déjà 21 paroisses se sont fait inscrire pour venir, avec leurs plus belles enseignes, prendre part à la grande procession de la Translation de la Relique du grand Apôtre des Bretons, du fameux thaumaturge qu'était saint Vincent Ferrier.

La relique de saint Vincent Ferrier était autrefois exposée, dans l'église de Ploudalmézeau, à la vénération des fidèles, à toutes les grandes fêtes de l'année, jusqu'au 25 Mars 1793, où fut confisqué, avec tous les vases sacrés de l'église, le bras en argent qui la renfermait. Au moment de la confiscation, la précieuse relique fut laissée à l'église, enveloppée simplement d'un morceau de soie verte et entourée de trois petites banderoles, avec l'inscription : « *Saint Vincent Ferrier* ». Elle fut ensuite renfermée dans une armoire, à la sacristie, dont on cacha si bien la clef, que lorsque, 10 ans après, au sortir de la Révolution, on voulut l'ouvrir, il fallut en forcer la porte.

Des procès-verbaux dûment dressés constatent l'acte de spoliation du bras d'argent en 1793 et la découverte de la relique en 1803. Portée en procession, dans le même reliquaire que toutes les autres reliques et mélangée à elles toutes, c'est à peine si la population connaissait son existence. Son culte, il faut l'avouer, était resté à l'état latent jusqu'aujourd'hui.

C'est dans un reliquaire d'argent en forme de bras, que la relique de saint Vincent Ferrier était autrefois exposée à la vénération des fidèles. Les paroissiens de Ploudalmézeau, confiants dans l'intercession du grand saint Vincent, ont voulu qu'elle soit présentée dans un cadre semblable à celui qui fut familier aux regards de leurs ancêtres.

Depuis deux mois, elle se trouve de nouveau dans un bras d'argent, pour le moins aussi riche et aussi beau que l'ancien, et placée sur un autel dédié à saint Vincent.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La coquette chapelle élevée en l'honneur de saint Vincent dans l'église même de Ploudalmézeau, les beaux décors de l'autel, la richesse du reliquaire, le nombre de personnes venant sans cesse prier devant la statue et la relique du grand Apôtre qui a promis, au moment de mourir à Vannes, en 1419, d'être notre avocat et notre intercesseur auprès de Dieu, montrent assez combien les dévots de saint Vincent veulent réparer l'oubli du temps passé et sont d'un bon augure pour le succès de la fête.

BACCALAURÉAT. — **Résultats définitifs des examens de la session de Juillet 1925.** — I. BREST, COLLÈGE SAINT-LOUIS. — 33 succès : 24 élèves définitivement reçus dont un avec mention *Bien* et 2 avec mention *Assez Bien ;* 9 élèves admissibles à l'oral pour Octobre.

En première. — Latin-Langues : Henri Conseil, de Plouguerneau (mention Assez Bien).

Latin-Sciences : Michel Chevalier, de Saint-Martin de Brest (mention Assez Bien).

Sciences-Langues : Joseph Bideau, de Daoulas ; Hervé Héliès, de Saint-Marc ; François Hénaff, de Plouescat ; Gilles Kernéis, de Daoulas ; Paul Laouénan, de Saint-Martin de Brest ; Maurice Le Dall, de Saint-Louis de Brest ; Alcibiade Lespina, de Paris ; Marcel Mélénec, de Saint-Sauveur de Brest ; Auguste Morvan, de Saint-Michel de Brest ; Martial Pierre, de Saint-Louis de Brest ; Joseph Poulmarc'h, de Saint-Louis de Brest ; Nicolas Rochcongar, du Relecq-Kerhuon.

Admissibles : Jean Dorval, de Châteauneuf-du-Faou ; Louis Herrou, de Saint-Louis de Brest ; Alain Kérizit, de Crozon ; Eugène Madigou, de Plouaret ; Félix Méchet, Carmes, Brest ; Robert Micheau, Recouvrance, Brest.

Mathémathiques élémentaires. — Henri Normant, de Plozévet (mention Bien) ; Artus Daniel, de Bénodet ; Jean Goulard, de Roscoff ; Maurice Gras, de Saint-Louis de Brest ; Théodore Kergastel, de Saint-Louis de Brest ; Georges Kervern, de Saint-Michel de Brest ; Alexis Le Faou, de Saint-Louis de Brest ; Gabriel Le Goff, de Saint-Sauveur de Brest ; François Morel, de Landunvez ; Henri Quiviger, du Relecq-Kerhuon.

Admissibles : Charles Petton, Saint-Michel de Brest ; René Quélen, Saint-Martin de Brest ; Pierre Simottel, Saint-Martin de Brest.

Toutes nos félicitations à ce collège qui, chaque année, remporte de si brillants succès.

II. SAINT-POL DE LÉON, INSTITUTION DE N.-D. DU CREISKER. — *Philosophie.* — Reçus : Joël Bellec, de Landivisiau ; François Le Rest, de Plouvorn ; Eugène Le Rue, de Landivisiau ; Yves Péron, de Morlaix. Admissible : Emile Moreau, de Saint-Pol.

Mathématiques élémentaires. — Reçus : Louis Nguyen, de Ving-Long (Cochinchine) ; Jean Quiniou, de Gouesnou ; Pierre Rivoalen, de Morlaix. Admissible : Michel Mège, de Penzé.

Première Partie (Latin-Grec). — Reçus : Henri Chapel, de Saint-Pol ; Jean Coat, de Pleyber-Christ ; Louis Coïc, de Carhaix ; Henri Guillerm, de Santec (mention Assez Bien) ; François Guivarc'h, de Landivisiau (mention Assez Bien) ; J. Le Borgne, de Mespaul ; M. Lintauff, de Morlaix. Admissibles : Alain Jacq, de Saint-Pol ; Louis Plassard, de Châteauneuf-du-Faou.

Latin-Sciences. — Reçus : Joseph Cadiou, de Landivisiau ; Auguste Lintanff, de Morlaix ; René Madec, de Landivisiau ; André Pouliquen, de Broons (Côtes-du-Nord). Admissible : François Dessommes, de Morlaix.

Sciences-Langues. — Reçu : Jean-Louis Laviec, de Morlaix.

Nos plus sincères félicitations aux lauréats et à leurs distingués professeurs.

VARIÉTÉ

La Croisade Eucharistique des Enfants.

La Croisade eucharistique est sortie d'un vœu du Congrès international de Lourdes (Juillet 1914). Retardée de quelques mois par la guerre, elle a vu le jour au mois de Novembre 1915, à Bordeaux, sous les auspices de S. E. le cardinal Andrieu. En Juin et Juillet 1916, Sa Sainteté le Pape Benoît XV adressait aux enfants du monde entier un appel de prières et de communions. Puis il précisait son désir sous la forme d'une consigne aux associés de l'Apostolat de la Prière pour le mois de Juillet 1919. Enfin, le XVI[e] Congrès international, tenu à Rome en Mai 1922, a consacré définitivement la Croisade eucharistique.

Aujourd'hui, approuvée et louée par plus de deux cents Cardinaux, Archevêques et Evêques, bénie et encouragée par Benoît XV et par Pie XI, elle compte des millions d'adhérents de toute nationalité qui se sont ligués afin de promouvoir, sous la direction des Ordinaires et dans les cadres paroissiaux, l'application des décrets de Pie X sur la communion, et d'apporter à la reconstruction de la Cité de Dieu l'aide toute-puissante de la prière enfantine.

A proprement parler, la C. E. n'est pas une dévotion, une pratique de piété ; elle est davantage une méthode de formation chrétienne ; elle est moins une œuvre qu'un esprit ; et, loin de porter préjudice à aucune œuvre existante, elle entend les servir toutes et les féconder par l'apostolat eucharistique. Une organisation complète prévoit des sections diverses à l'usage des hommes, des jeunes gens, des enfants. Il ne sera question ici que de ce qui intéresse la section des enfants.

*
* *

Destinée à tous les peuples, à tous les pays, comme l'Evangile et l'Eucharistie elle-même, la C. E. a sa direction internationale au siège de la direction générale de l'Apostolat de la Prière, à Toulouse, 9, rue Montplaisir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Un secrétariat national a été établi dans plusieurs pays, après entente avec la direction générale ; il fixe les intentions secondaires proposées à la prière des C. E.

Des secrétariats généraux et diocésains transmettent aux centres locaux l'impulsion reçue du centre national et au besoin la sollicitent et l'éclairent.

A la tête de chaque centre diocésain ou régional travaille un état-major sous la direction d'un aumônier. Ce quartier général, évidemment peu nombreux et permanent, assure la vie régionale de la C. E., suscite la formation de sous-comités dans les centres de son ressort, maintient la liaison avec la direction générale.

Les zélateurs ou zélatrices de paroisse ou d'école sont les vrais « anges gardiens » de la C. E , et constituent la cheville ouvrière de l'œuvre ; ils seront appelés à se réunir, autant que possible, une fois par mois, sous la direction du clergé ou de l'aumônier et devront, éveilleurs d'âmes, s'attacher avant tout à former dans chaque groupe de C. E. une élite de petits apôtres.

Ces « petits apôtres » — auxquels les noms plus militaires de caporal, sergent, officier, agréeront souvent davantage en leur rappelant la vocation militante de la C. E. — formeront les cadres immédiats ; ils travailleront à enrôler des soldats et tiendront de temps en temps, sous la direction de l'aumônier ou de l'ange gardien, des conseils de guerre apostolique.

L'âge moyen des C oisés, dans la section des enfants, va de sept à quatorze ans. Quelles sont les qualités requises pour l'admission ? Pas n'est besoin de vertus spéciales : l'effort dans la générosité et la générosité dans l'effort suffisent. Dans quel milieu recruter ? En principe, il ne faut en exclure aucun : c'est affaire, selon les cas, de discernement et de prudence.

***

A quoi s'engage le jeune Croisé ? Précisons bien qu'il s'agit d'un simple engagement d'honneur, et nullement d'une promesse engageant la conscience sous peine de péché. Notamment, pour ce qui est du nombre de leurs communions, les Croisés devront s'en tenir à l'avis de leur confesseur.

Ces réserves faites, les Croisés prennent l'engagement d'offrir leur journée au Sacré Cœur pour la victoire de Dieu, l'avenir chrétien de la Patrie, et l'intention particulière recommandée chaque mois et de communier au moins une fois par mois. Les caporaux s'engagent à la communion hebdomadaire, les sergents à la communion fréquente (trois ou quatre fois par semaine), les officiers à la communion moralement quotidienne.

Il est recommandé de plus aux Croisés de manifester en toute occasion une « dévotion chevaleresque » envers la Sainte Eucharistie ;

De saluer le Saint-Sacrement en passant devant une église, de faire respectueusement en entrant dans l'église et en sortant la génuflexion et un acte d'adoration ;

De préparer avec soin la communion et de la faire suivre d'une

action de grâces convenable, la préparation et l'action de grâces n'ayant pas moins d'importance que la fréquence des communions ;

De recourir avec une confiance filiale à la Très Sainte Vierge, reine de la Croisade, par qui nous a été donnée l'Eucharistie, et de communier en union avec Elle ;

De mener une vie sérieusement chrétienne, donnant l'exemple de l'obéissance aux lois de l'Eglise, et en particulier d'une pureté angélique, de porter leurs sacrifices d'abord sur leurs devoirs d'état : obéissance, travail, lutte contre le défaut dominant ;

D'aider de leurs prières, de leurs aumônes et de leurs dévouements les œuvres diocésaines ou paroissiales qui ont quelque rapport avec le culte de la Sainte Eucharistie : recrutement sacerdotal églises pauvres, etc... ;

De demander d'une manière spéciale dans leurs prières et communions, des prêtres saints et nombreux, et d'être prêts à répondre généreusement à l'appel de Dieu, s'Il daigne les appeler à une vocation supérieure ;

De recruter le plus grand nombre possible de Croisés, afin de multiplier le nombre des communiants fervents et de hâter le triomphe de Jésus-Hostie ;

De travailler à la consécration de leurs familles au Sacré Cœur, prélude de la consécration nationale ;

De porter ostensiblement l'insigne de la Croisade quand ils communient ou prennent part à quelque cérémonie religieuse.

Pour participer aux indulgences et faveurs spirituelles conférées par le Saint-Siège à l'association, les Croisés doivent être inscrits nominalement au centre local ou diocésain de l'Apostolat de la Prière : une place spéciale leur est réservée sur les registres.

La C. E. possède deux organes : 1° une revue d'éducation et d'action eucharistique, *Hostia*, qui publie, après deux ou trois articles de doctrine, une chronique abondante (paraît tous les deux mois, 9, rue Montplaisir, Toulouse, 64 pp., 5 fr. par an) ; 2° un petit *Bulletin* de la C. E. des enfants, billet mensuel qui apporte chaque mois le mot d'ordre (un cahier de 10 *Bulletins*, 2 francs ; 100 *Bulletins*, 15 francs : on ne sert pas moins de dix *Bulletins*).

***

Il n'est pas d'éducateur consciencieux qui ne se soit pas un jour ou l'autre posé la question suivante : pourquoi ne deviennent-ils pas parfaits ces petits enfants qui ont fréquenté la Sainte Table, depuis qu'ils furent, leurs sept ans accomplis, admis à la Communion ? Pourquoi surtout n'éprouvent-ils trop souvent aucune peine à se passer de communion plus tard au terme de leur école, ou même, sans attendre jusque-là, dès la prochaine période de vacances ?

Il faut à cette question une réponse, qui ne paraît pas, du reste, difficile à trouver et qui tient hors de cause le sacrement aussi bien que la doctrine qui s'y rapporte.

La vertu de la communion dépend d'abord du sacrement qui la contient, puis des dispositions plus ou moins favorables du sujet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Si elle n'agit pas, ne serait-ce point parce ces dispositions chez les enfants ont été trop superficielles ? Tel semble bien être le cas le plus ordinaire. L'âme n'a pas été fortement saisie, parce qu'elle n'a pas offert une prise suffisante à la grâce : celle-ci, qui opère par son action propre, n'opère pas cependant en nous sans nous. Comme de la part de l'adulte, elle veut de la part de l'enfant un concours proportionné à ses possibilités. Sans aucun doute, c'est parce que ce concours a manqué, dans une mesure variable mais trop réelle, que la grâce du Sacrement n'a pas touché l'âme à fond.

La persévérance de ceux qui restent fidèles aux habitudes religieuses de leur enfance vient, à titre de contre-épreuve, à l'appui de ce qui précède. Les groupes résistants se composent généralement d'enfants dont l'éducation religieuse a été plus soignée, élevés dans un milieu où les pratiques chrétiennes sont une tradition héréditaire, doués d'une raison plus mûre et d'un tempérament réfléchi.

Il y aurait donc quelque chose à faire pour que les autres retirassent de leurs habitudes religieuses du premier âge des avantages spirituels qui les attachent à la pratique et leur assurent le bénéfice d'une longue persévérance. Il faudrait qu'à leurs dispositions naturelles, toutes de spontanéité, s'ajoutassent quelques autres dispositions d'un caractère surnaturel plus réfléchi, dans la mesure que le comporte leur âge.

Ce but est justement celui auquel tend la C. E. ; elle demande à l'enfant d'apprendre à pénétrer ses communions d'esprit, de zèle et de sacrifice. Son programme peut se résumer dans cette formule : aider ses membres à devenir hosties pour Hostie. Elle veut la communion fréquente ; elle veut la communion fervente ; elle veut la communion conséquente par une vie eucharistique, c'est-à-dire par l'utilisation des grâces de la sainte communion pendant la journée, dans les actions, les prières, les souffrances, les relations, en vue de conformer notre vie à la vie de la grande Hostie, et de la rendre sainte et féconde comme Elle et par Elle.

Elle invite ses membres à tenir au jour le jour leur comptabilité spirituelle, en les priant d'inscrire à leur « Trésor » le bilan des sacrifices offerts, des victoires remportées sur les défauts, des efforts méritoires, et en précisant pour plus d'efficacité, des devoirs travaillés, des leçons bien apprises, des heures de silence, des actes de mortification, de charité, d'apostolat. Pour les enfants autant que pour les grandes personnes, il y a là un excellent moyen de se contrôler soi-même, mais qui exige une certaine dose de bonne volonté et de réflexion méthodique.

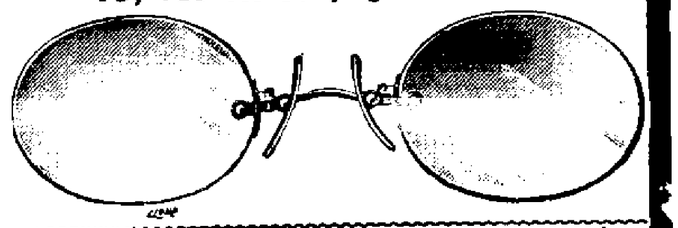
D'autre part, elle contribue par la formation intensifiée des Petits Apôtres à dégager une élite d'où sortiront les meneurs du bien et, s'il plaît à Dieu, de nombreuses vocations sacerdotales. « Aurons-nous des prêtres ? — demande Mgr Gibier dans son volume : *Le salut par l'élite.* — En aurons-nous assez ? Oui, nous aurons tous les prêtres qu'il nous faut si nous cherchons les germes du sacerdoce dans les vies qui commencent. Avoir une *élite* parmi les enfants est la condition qui s'impose pour recruter sûrement le clergé de France... »

Ainsi la Croisade bien comprise est un puissant moteur d'énergie naturelle et surnaturelle ; et c'est une des raisons pour lesquelles elle a été particulièrement bien accueillie des vrais éducateurs. Ceux qui, conscients de la grandeur de leur rôle et de ses difficultés, savent combien ardue en même temps que nécessaire est l'éducation de la volonté, ont vu dans la Croisade un précieux secours pour habituer à l'effort les petites âmes qui leur sont confiées. L'expérience atteste que peu à peu le sens de l'effort si nécessaire à la vie chrétienne se développe chez les Croisés : la générosité grandit chaque année d'une manière très consolante, partout où le travail de la Croisade est soutenu par des maîtres et des maîtresses qui comprennent leur devoir. *(A suivre.)*

TRÈS RECOMMANDÉ. 1er ordre, Clergé et Familles. **LOURDES — HOTEL de l'UNIVERS.** Journée, 25 francs. — Arrangements spéciaux pour groupes. — Demander renseignements.
J. ARQUÉ, Propriétaire.

(o) **FONDERIE DE CLOCHES**
Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804
Société Anme des Etablts GRIPON Sucr
L. AMELINE, Directeur
59 & 61, rue Yves-Collet, **BREST** (Fin.) Tél. 2.64
BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS
BEFFROIS en fer & en bois.
Références, Devis et Catalogues sur demande
FOURNITURES ET RÉPARATIONS (o) LIVRAISON RAPIDE

VINS DE BORDEAUX
PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, La Croix de l'Isle. BASSENS, près Bordeaux.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 3.594 A
Agent : M. Georges DAGORT, Locquirec (Finistère).

DELBENN DÉPOSÉE
DELAROCHE
Opticien diplômé
BANDAGISTE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN
16, rue Kéréon, QUIMPER

MAISON RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Archives diocésaines de Quimper et Léon

RENTES PERPÉTUELLES 4 °/₀
AVEC GARANTIE DE CHANGE

Comme nous l'avons précédemment indiqué, l'émission au pair des rentes perpétuelles 4 °/₀ 1925 a été ouverte le 20 Juillet ; rappelons que la souscription en est exclusivement réservée aux porteurs de *Bons de la Défense Nationale* souscrits ou renouvelés jusqu'à la date extrême du 5 Septembre

Ces bons sont échangés contre des titres de la nouvelle rente pour leur valeur nominale, c'est-à-dire pour leur prix de remboursement diminué du montant des intérêts perçus d'avance, et qui restent à courir pour la période du 6 Septembre au jour de l'échéance des *Bons*.

L'intérêt des rentes nouvelles est fixé à 4 °/₀ minimum, et les coupons seront payés les 5 Mars et 5 Septembre de chaque année.

Les rentes perpétuelles 4 °/₀ 1925 seront cotées en Bourse dans le plus bref délai après la clôture de l'émission.

LE VITREX remplace le verre dans tous ses usages ; il en a la transparence et non la fragilité. **Pose facile.** Vitrages verticaux et en toitures. Vitraux : Peinture, Horticulture : Serres et châssis de couches. Echantillons sur demande au service D. Société An. LE VITREX, Capital : 800 000. *Bureaux :* 55, Bd de Strasbourg, PARIS ; Mag. de Vente ; 38, Bd de Strasbourg, PARIS.

ÉPILEPSIE ! Dans l'état actuel de la Science, les **DRAGÉES GÉLINEAU** sont devenues le remède par excellence de toutes les Maladies nerveuses et convulsives et spécialement de l'**ÉPILEPSIE** et de la **NEURASTHENIE.**
Lab. J. MOUSNIER, Sceaux (Seine), près Paris et ses Gares. R.C. Seine 203.822

MÉDICATION ALCALINE
ÉCONOMIQUE

Pour préparer votre eau alcaline digestive n'employez que le **SEL VICHY-ÉTAT**

0f25 LE PAQUET pour 1 LITRE D'EAU
Toutes Pharmacies.

ANÉMIE NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE CONSOMPTION, CHLOROSE SURMENAGE, CONVALESCENCES Formation de la Jeunesse.
SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine
Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang. Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.
Dans votre intérêt, exigez le nom **DESCHIENS**, *refusez les imitations.*
DESCHIENS, 9, Rue Paul-Baudry, PARIS R.C. Seine 207.204

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

40e ANNÉE. Vendredi 14 Août 1925. N° 33.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 16 Août. — **11e après la Pentecôte. S. Joachim, Père de la T. Ste Vierge. Double de 2e classe. Blanc.**
Lundi 17. — **S. Hyacinthe, Confesseur. Double. Blanc.**
Mardi 18. — **4e jour de l'Octave de l'Assomption. Semi-double. Blanc.**
Mercredi 19. — **5e jour de l'Octave. Semi-double. Blanc.**
Jeudi 20. — **S. Bernard, Abbé, Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.**
Vendredi 21. — **Ste Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, Veuve. Double. Blanc.**
Samedi 22. — **Vigile de la S. Barthélémi. — Octave de l'Assomption. Double majeur. Blanc.**
Dimanche 23. — **12e après la Pentecôte.**

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Retraite de Quimper	**du 16 au 19 Août**
Carmélites de Brest	**du 20 au 23 —**

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. L'Emprunt. — La France réclame une fois de plus notre concours financier.

Malgré la situation faite aux catholiques et à leurs œuvres dans le Pays, ils n'ont pas l'habitude de refuser aux pouvoirs publics l'aide qui leur est demandée.

Répondant à leur appel, je viens recommander à mes diocésains le nouvel emprunt, destiné à améliorer l'état de nos finances, à maintenir l'ordre, à sauvegarder l'honneur, par le relèvement du crédit national.

Dans les difficultés qu'elle traverse, la France court deux risques, la ruine et la révolution. En lui apportant nos ressources, nous lui rendons le même service qu'aux jours tragiques de la guerre.

J'aime à penser que les catholiques des villes et des cam-

Archives diocésa... ...e Quimper et Léon

pagnes n'hésiteront pas à donner au Pays cette nouvelle preuve de patriotisme, et que le Pays comprendra que nous sommes décidés à mettre la même ardeur dans la défense de nos libertés que dans l'accomplissement de nos devoirs de justice et de charité nationale.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

Cette note devra être lue en chaire, dans les églises et chapelles du diocèse, à toutes les messes du 15 Août ou du dimanche suivant.

II. Pèlerinage diocésain à Lourdes. — Le train de Brest est complet. Nous ne recevrons désormais d'inscriptions nouvelles que pour les trains de Landerneau et les trains de Quimper.

Le paiement des billets peut se faire dès à présent *par chèque postal* c/c 3480 Nantes.

Rappeler sur le talon le nombre des pèlerins en spécifiant, s'il y a lieu, le chiffre de ceux qui sont inscrits au train blanc. Dire s'ils y sont inscrits comme malades ou comme simples voyageurs.

Le prix des billets pourra encore, et de préférence, être réglé pendant la 3e retraite ecclésiastique.

Souscription pour les malades pauvres :

Anonyme, Guiclan.....	100f	Une Religieuse de Morlaix..	10f
— Quimper.....	20	M. l'Aumônier de Saint-Luc,	
— Le Drennec....	20	Roscoff.....	50
Mlle d'Amphernet, Quimperlé	20		

PARTIE NON OFFICIELLE

Acte d'Hommage à la très Sainte Vierge Marie Reine de France.

Vierge Immaculée, ô Marie, Mère de Dieu et Mère des hommes, Reine de l'Univers, moi, citoyen français, en mon nom et au nom de ma famille, en union avec toute la France catholique, je vous reconnais librement et solennellement comme la Reine de la France, ma chère patrie.

A ce titre, je jure à votre Cœur Immaculé une soumission et une fidélité inviolables. Je vous supplie, aimable Souveraine, de conserver et de faire progresser votre royaume de France dans l'obéissance à son divin Roi, votre Fils très cher, Jésus-Christ, qui aime les Francs et qui réside parmi eux dans l'Hostie sainte.

Cœur Sacré de Jésus, Cœur Immaculé de Marie, régnez sur la France.

Pratique : Renouveler annuellement cet acte devant un autel de Marie (de préférence le jour de l'Assomption, en souvenir du vœu de Louis XIII). — Y conformer sa vie publique. — Propager cette dévotion.

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XIe Dimanche après la Pentecôte, 16 Août :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement.
Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *11e Dimanche après la Pentecôte (16 Août) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2 — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 5 heures, réunion des Enfants de Marie.
Lundi, mardi et mercredi : service pour les Trépassés.

Œuvre du Franc de la Presse. — Cotisations de 1925 (suite) : *Morlaix :* Saint-Mathieu, M. Morvan, vicaire, 295 fr. ; Saint-Melaine, M. Odéyé, vicaire, 170 ; *Landerneau :* M. Creignou, vicaire, 350. Total à ce jour : 1.906 fr.

Prière d'adresser les sommes recueillies à M. le chanoine Le Roy, Quimper, C/C Nantes 44.74.

Deux Cours de Conférenciers. — Nous attirons l'attention des Comités paroissiaux et cantonaux sur les Cours de conférenciers qui doivent se tenir, le premier à Brest, collège Saint-Louis, les 29, 30 et 31 Août ; le second à Quimper, Likès, les 1er, 2 et 3 Septembre.

Ils seront donnés par M. le chanoine Desgranges, si connu comme conférencier populaire.

On peut s'y faire admettre sur présentation de sa carte de Ligueur. Les prix de pension et de séjour seront calculés au plus juste. Demander programme et conditions au Secrétariat diocésain de la Ligue d'Action Catholique, rue Feunteunic-ar-Lez, Quimper.

Les présidents de Comités, les directeurs de Cercles d'étude voudront bien faciliter l'accès de ces Cours, même financièrement dans la mesure de leurs ressources, aux hommes et jeunes gens qui paraissent pouvoir en tirer profit. La Commission diocésaine fera elle même de son mieux pour les y aider sur recommandation des présidents.

Ceux qui seraient empêchés de suivre les trois jours, seront admis à une partie des Cours.

Nous souhaitons en particulier qu'à Brest, les membres ouvriers de nos Unions Catholiques viennent nombreux le dimanche 30 Août.

Ploudalmézeau. — **Fêtes de S. Vincent Ferrier.** — Programme. — Les fêtes s'ouvrent le *mercredi 19 Août* par un sermon français du P. Lambert O. I., qui prêchera aussi le *jeudi* et le *vendredi* au soir.

Le jeudi et le vendredi, à la messe de 6 heures, sermon breton par M. le chanoine Corre, curé de Landerneau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le samedi 22 : grand'messe à 10 heures, célébrée par Mgr Raoul, curé de la cathédrale de Tunis. Sermon breton par M. le chanoine Corre. — Vêpres à 3 heures, procession de la Relique de S. Vincent. Au retour, sermon français du P. Lambert.

Le dimanche 23 : grand Pardon des Reliques de S. Vincent, sous la présidence de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon ; de Mgr de Guébriant, archevêque de Marcianopolis ; de Mgr Pichon, archevêque des Cayes, Haïti. A eux se joindront Mgr Roull, curé de Saint-Louis de Brest, et Mgr Raoul, curé de la cathédrale de Tunis.

A 9 h. 1/2, arrivée des processions paroissiales d'alentour (20 paroisses annoncées) ; à 10 heures, sur la grande place, grand' messe, célébrée par M. le chanoine Treussier, curé de la cathédrale de Saint-Pol de Léon ; sermon breton par M. le chanoine Messager, vicaire général et supérieur du Grand Séminaire. — A 2 heures, les processions paroissiales se rendront de la place de foire à l'église, et escortant les Reliques de S. Vincent, y reviendront chanter les vêpres solennelles qui seront suivies du discours de clôture prononcé par Mgr l'Evêque du diocèse, et de la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement. Les Reliques seront conduites processionnellement à l'église, et le Pardon se terminera par la bénédiction du monument consacré à la mémoire du cardinal de Coativy, grand bienfaiteur de Ploudalmézeau.

Plonévez-Porzay. — **Grand Pardon de Sainte-Anne-la-Palue**, sous la présidence de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

Mgr Pichon, archevêque-évêque des Cayes, et Mgr Cessou, vicaire apostolique du Togo, prendront part à la fête.

Samedi 29 Août : messes à 7, 8 et 9 heures ; grand'messe à 11 heures ; — à 4 heures, vêpres, sermon par M. l'abbé Jaïn, curé-doyen d'Ouessant, procession et bénédiction du Saint-Sacrement ; à 9 heures, procession aux flambeaux.

Dimanche 30 Août : messes d'heure en heure jusqu'à 10 heures ; à 11 heures, grand'messe, sermon par M. le chanoine Guégnen, recteur de Plouhinec ; — à 3 h. 1/2, vêpres, allocution de Mgr Cessou, procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Mardi 1er Septembre : messes à 7 et 8 heures ; grand'messe à 11 heures ; sermon par M. l'abbé Quiniou, recteur de Penmarc'h ; — à 3 heures, vêpres, procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

Indulgence plénière, chacun de ces jours, aux conditions ordinaires. Des confesseurs se tiennent, pendant les fêtes, à la disposition des pèlerins.

Monseigneur désire que non seulement les paroisses limitrophes de Plonévez prennent part, avec croix et bannières, à la grande procession du dimanche, mais encore les paroisses plus éloignées, d'où il vient d'habitude de nombreux pèlerins à Sainte-Anne.

IVme Congrès National de « La Croix d'Or », Quimper, *les 1er, 2 et 3 Septembre,* sous la présidence de S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon. — Comité de patronage du Congrès : M. le chanoine Le Roy, directeur des Œuvres du diocèse de Quimper ; M. le chanoine Uguen, supérieur du Petit Séminaire, directeur de la Croix Blanche ; M. le chanoine Cornou, directeur de la *Semaine religieuse* ; M. l'abbé Le Goasguen, directeur des Œuvres de Jeunesse ; docteur Lucien Lagriffe ; M. de Thézac, directeur des Abris du Marin.

Les séances du Congrès auront lieu à la salle Jeanne-d'Arc, rue Jules-Noël. Dans des locaux adjacents à la salle des séances, se trouveront notre Exposition Antialcoolique Générale, notre Service de Librairie, notre Exposition de Vins sans alcool, et la Buvette antialcoolique.

Pour toutes les séances, l'entrée des salles du Congrès sera gratuite. Seule, la représentation de *La Fille de Roland* sera payante pour les non congressistes. Elle sera gratuite pour les congressistes.

Nous déclarons mettre notre IVe Congrès National sous la protection de saint Jean-Baptiste, notre illustre patron, et de saint Corentin, patron du diocèse de Quimper.

Le Comité général de la Croix d'Or : directeur général, M. l'abbé R. Pasdeloup ; délégué général, M. l'abbé H. Pinson ; secrétaire général, M. l'abbé J. Peter ; administrateur-trésorier, M. l'abbé C. Desray ; membres du Comité, M. l'abbé V. Robert (Creuse) ; M. l'abbé L. Boinot (Deux-Sèvres) ; M. l'abbé L. Brechard (Haute-Vienne) ; M. l'abbé A. L'Hostis (Finistère) ; M. E. Philippe (Nord) ; M. L. Deslandres (Haut-Rhin) ; M. A. Langout (Cher) ; M. Ch. Joder (Moselle).

PROGRAMME DU CONGRÈS. — Premier Jour, *mardi 1er Septembre. — 8 heures,* en la cathédrale Saint-Corentin, messe d'ouverture du Congrès, célébrée par Sa Grandeur Monseigneur Duparc ; *10 heures,* salle Jeanne-d'Arc, rue Jules-Noël, séance d'ouverture du Congrès ; allocutions diverses ; discours de M. l'abbé Pasdeloup, docteur en Théologie, directeur général de la Croix d'Or ; prendront également la parole les divers délégués des sociétés étrangères représentées ; — *14 heures,* « L'Alcoolisme en Bretagne » : M. le chanoine Uguen, directeur de la Croix Blanche ; *17 heures,* « L'Alcoolisme par le vin » : M. l'abbé E. Tinier, vicaire à la paroisse Saint-Jacques de Nantes ; *20 h. 30,* « L'Alcool poison individuel, et poison social » : docteur Lucien Lagriffe.

Deuxième Jour, *mercredi 2 Septembre. — 8 heures,* messe en commun à la cathédrale, pour les membres défunts de la Croix d'Or ; allocution ; *10 heures,* « L'Antialcoolisme en Hollande » : Mgr Ariens, curé de Maarssen (Hollande) ; « Abstinence et vie surnaturelle » : M. l'abbé Simons, supérieur du Collège de Lierre (Belgique) ; — *14 heures,* « L'Utilisation non alcoolique du raisin » : M. l'abbé Pasdeloup ; *16 heures,* réunion spéciale pour les prêtres et grands séminaristes ; *17 heures,* « Nécessité de la lutte antialcoolique au point de vue moral et social » : M. l'abbé Le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Moal ; *20 h. 30,* « Les besoins urgents de l'heure présente » : M. l'abbé Pasdeloup.

Troisième Jour, *jeudi 3 Septembre. — 8 heures,* messe en commun, à la cathédrale, à l'intention des bienfaiteurs de la Croix d'Or ; allocution ; *10 heures,* « Catholicisme et abstinence » : M. l'abbé Pinson, licencié ès-lettres, délégué général de la Croix d'Or ; « Notre thèse de l'abstinence » : Loys Boileau ; — *14 heures,* « Le fléau du cabaret, La réforme du cabaret, et les restaurants de tempérance » : M. E. Philippe, professeur, délégué régional de la Croix d'Or ; *17 heures,* « La Croix d'Or et l'opinion catholique » : M. l'abbé Bréchard, professeur membre du Comité général de la Croix d'Or ; *20 h. 30,* salle Jeanne-d'Arc : SEANCE RECREATIVE ***La Fille de Roland,*** drame en 4 actes, en vers, d'Henri de Bornier, de l'Académie Française. Droits d'entrée : Premières, 3 fr. ; Secondes, 2 fr.

Vendredi 4 Septembre, *clôture du Congrès. — 8 heures,* messe d'actions de grâces à la cathédrale ; allocution. Excursion collective en auto-cars à la Pointe du Raz.

Quimper. — **Fête du Cinquantenaire de la Phalange d'Arvor.** — C'est sous un ciel d'orage que la Phalange d'Arvor annonçait, dimanche matin, 9 Août, aux sons joyeux de la fanfare, la fête de son cinquantenaire. Le chemin de fer et de nombreux camions-autos amenaient à Quimper les sociétés de gymnastique de Douarnenez, Châteaulin, Combrit, Ergué-Gabéric, Quimperlé, Concarneau, Lorient, la colonie du Championnet-Sport de Paris, auxquelles se joignirent la Jeanne-d'Arc de Quimper et la Phalange d'Arvor.

La fête commence par une pensée pieuse aux camarades tombés au champ d'honneur. Elle est présidée par Mgr Duparc. A 9 heures, la messe est célébrée par un ancien membre de la Phalange d'Arvor, le R. P. Le Grand, franciscain, récemment ordonné prêtre. La vaste cathédrale se remplit vite d'une foule immense pieusement recueillie. Des places étaient réservées aux Anciens de la Phalange d'Arvor et aux trois cents gymnastes accourus à l'appel du Directeur de la Phalange. Aussi l'impression est vive lorsque s'élevèrent vers le Ciel les ardentes prières du *Credo* et du cantique : « Parle, commande, règne », chantées par des milliers de voix.

Le moment est solennel, lorsque Monseigneur monte en chaire, disant, avec des accents qu'on ne saurait traduire, la joie qu'il éprouve de fêter le Cinquantenaire de cette association qui a donné à l'Eglise et à la Patrie de si nobles dévouements ; par des faits vécus, il montre aux gymnastes et aux familles les bienfaits que le Patronage catholique produit chez le jeune homme, et le bonheur qu'il réserve aux familles, à la société, à la France. Il rappelle entre autres deux ministres des autels qui ont fréquenté le Patronage dans leur enfance : Mgr Cessou, évêque du Togo, et le R. P. Le Grand, franciscain. La chorale de Saint-Corentin rehaussa

l'éclat de la cérémonie par l'exécution d'un cantique breton toujours bien goûté *Adoromp oll.* Monseigneur donna l'absoute.

On se rend ensuite à la salle du Patronage pour la bénédiction du monument sur lequel sont inscrits les noms des 33 Phalangistes tombés au champ d'honneur. Là, en présence de Monseigneur, un ancien Phalangiste, prêtre mutilé, professeur au collège Saint-Yves, M. l'abbé Balbous prend la parole. Il a vécu la vie du Patronage Saint-Joseph, il a partagé autrefois les jeux de ceux que nous fêtons aujourd'hui ; avec eux aussi, il a vécu la vie des tranchées et partagé les mêmes souffrances sur les champs de bataille de 1914-1918 ; comme eux, il a versé son sang pour la France, c'est donc de toute son âme qu'il vient chanter les exploits de ses anciens camarades et les donne en exemple aux gymnastes catholiques. Les drapeaux s'inclinent, les clairons, les trompettes sonnent « A l'étendard » et « Au drapeau », ainsi se termine avec un plein succès la 1re partie du programme.

Par suite du mauvais temps, le festival n'a pu avoir lieu. Malgré le désir des Sociétés et toute leur bonne volonté, elles n'ont pu que défiler en ville, mais on a admiré leur bonne tenue, leur allure martiale. Si elles n'ont pas reçu les lauriers du concours, elles ont laissé une excellente impression à Quimper. Que ce sacrifice leur soit méritoire.

Nous devons néanmoins des remerciements aux directeurs, moniteurs et membres des Sociétés qui ont montré, dans cette circonstance, un désintéressement, une force de volonté dignes d'un meilleur sort.

Brest-Recouvrance. — **M. Yves Le Gac,** *Aumônier de la Marine en retraite,* décédé au Port-Louis (Morbihan), le 5 Février 1925.

En voyant passer ce prêtre décoré, à barbiche blanche et lorgnon d'or, fortement appuyé sur sa canne, et toujours accompagné d'un énorme berger hollandais, on reconnaissait du premier coup le vieil aumônier de Marine.

M. l'abbé Le Gac était représentatif du corps auquel il avait longtemps appartenu et qui entre désormais dans l'histoire : il tenait par-dessus tout au rabat, à la prononciation française du latin, et se nommait avec un très fin sourire : « le dernier des gallicans ». Gallican, il ne l'était nullement : sous son allure bourgeoise d'officier en retraite, avec sa ponctualité de vieux savant, c'était un prêtre français. Doué d'un esprit facile, il aurait su être caustique : sa distinction native, la courtoisie de ses manières, son habitude de l'étiquette ne lui permettaient d'ordinaire que d'être aimablement malicieux ; et puis, extrêmement sensible, il était très délicat.

Yves Le Gac naquit à Brest-Recouvrance, le 15 Août 1856, d'une famille très honorablement connue dans ce faubourg. Son père était chef du service photographique de l'arsenal maritime.

L'enfant fit de fortes études au Petit Séminaire de Pont-Croix, puis, se destinant au sacerdoce, il entra au Séminaire de Quimper,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'où il sortit prêtre en 1880. Elève à Saint-Sulpice, puis à l'Institut Catholique de Paris, il eut avec M. Monier, supérieur de l'école des Carmes, les plus cordiales et filiales relations. Spécialisé dans les langues orientales, il étudiait l'hébreu et fréquentait à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes le cours d'assyrien professé par Arthur Amiaud.

Les prémices de son apostolat furent consacrées au collège de Notre-Dame de Bon-Secours à Brest, où il fut successivement maître d'étude et professeur.

Admis en 1884 dans les cadres de l'aumônerie maritime, il fit l'année suivante, sous les ordres du contre-amiral Amiot, la campagne de Madagascar, qui lui valut sa première médaille coloniale.

Pendant l'expédition du Tonkin, il effectua plusieurs traversées sur les transports-hôpitaux desservant cette colonie, dont il reçut également la médaille.

A son débarquement, il fut destiné à l'*Austerlitz*, école des mousses. C'est sur ce bâtiment qu'il fut « invité » à faire partie de l'Etat-major du contre-amiral Besnard, le futur ministre de la Marine, commandant la division navale d'Extrême-Orient : en effet, le jeune aumônier, dont la piété, le zèle, la distinction s'imposaient déjà, n'embarquerait plus qu'au choix. C'est donc encore une fois en qualité d'aumônier de division qu'il quitta la France pour visiter les principaux ports de la Chine, de la Corée, de la Sibérie orientale et du Japon.

En 1893-95, il faisait partie de l'escadre de réserve, puis de l'escadre active de la Méditerranée, sous le vice-amiral de La Jaille, qui tint à emmener son aumônier, en changeant de commandement.

A la fin de 1898, il embarqua pour deux ans à bord de l'*Iphigénie*, école d'application des aspirants, et vit alors de nouveaux pays, l'Amérique, l'Afrique, le Levant... ; et en 1903-1905, nous le retrouvons comme aumônier du *Borda*, l'école des élèves-officiers de marine.

Entre temps, il desservit les hôpitaux de Brest et de Cherbourg : c'est à l'occasion d'une épidémie de fièvre typhoïde, pendant laquelle il fit preuve d'un grand dévouement, qu'il reçut, en 1898, la Croix de la Légion d'honneur. Un de ses chefs faisait ainsi son éloge : « Quel merveilleux auxiliaire l'abbé Le Gac se montre pour le médecin ! » (1).

Il était attaché à l'hôpital du Port-Louis lors de la suppression des aumôniers de Marine en 1905 : il avait vingt et un ans de service, dont treize à la mer, et fut en conséquence admis à faire valoir ses droits à la retraite. Il ne quitta pas sans peine « l'aumônerie de la Marine, où il a fourni une carrière très honorable à tous les points de vue, avec un esprit sacerdotal auquel ses confrères, comme les équipages, ont rendu hommage » (2).

« L'exercice de son ministère, les exigences de la vie de bord, les usages du service, pouvaient, à un quart d'heure d'intervalle,

(1) Dr Cairon, Eloge funèbre de M. Le Gac.
(2) Mgr Duparc, Lettre.

le transporter d'un groupe de matelots au carré des officiers supérieurs ou à la table de l'amiral : partout il était à sa place. Ici, réservé, attentif et discret ; là, amical, confiant et gai ; et là encore, se mettant au niveau des plus simples, sans jamais s'abaisser à la vulgarité, parlant breton à l'occasion, souriant, optimiste et toujours réconfortant » (1).

Son urbanité, sa cordialité, ses qualités d'esprit et de cœur, lui avaient gagné les sympathies de tous. Très fidèle en amitié, il garda dans la retraite l'amitié fidèle des « nombreux amiraux et capitaines de vaisseaux qui désirèrent l'avoir près d'eux au cours de leurs navigations..., des médecins généraux qui le connurent dans les hôpitaux, puis des multiples officiers de tous grades des corps navigant, dont il s'était fait l'ami, toujours, en même temps que souvent il devenait leur maître, — oh ! sans le rechercher, — dans ces causeries charmantes, où la haute documentation historique et littéraire n'émanait que sous le voile de la plus grande modestie » (2).

M. Le Gac se retira au Port-Louis, ne songeant nullement à prendre un repos pour lequel il se trouvait beaucoup trop jeune ; mais, de plus en plus fidèle à ses habitudes de régularité, à son austère sobriété, il consacra désormais tout son temps à l'étude des langues orientales qu'il n'avait cessé de cultiver durant ses loisirs de marin.

En effet, il collaborait à la *Zeitschrift für Assyriologie*, à laquelle il adressait notamment de Yokohama, en 1890, un article très remarqué. Quelque temps après, il recevait les palmes académiques.

Il édita en 1907 un volume « très utile » sur les « Inscriptions d'Assur Nasir Aplou III », comprenant les textes originaux d'après les estampages du musée britannique des monuments. « Esprit précis, strictement scientifique, écrit le P. Scheil, Le Gac eût dans un milieu propice rendu de plus grands services à l'orientalisme. »

Sur la demande de René Doumic, de l'Académie Française, il fit en 1910 une série de conférences au Canada.

Après avoir été proposé pour un évêché du Midi, il fut désigné par le gouvernement comme attaché à la mission archéologique de Syrie pour le compte de l'Académie des Inscriptions. Son séjour à Beyrouth, de Décembre 1921 à Octobre 1922, fut écourté par la suppression des crédits.

C'est à son retour au Port-Louis qu'il entrepris la table générale des matières des vingt premiers volumes de la Revue d'Assyriologie, table qui est un vrai dépouillement analytique et qu'un connaisseur seul pouvait faire. Ce travail est, au dire du P. Scheil, « un modèle du genre » (3).

Le samedi, dernier jour de Janvier, il y mettait le point final, et, revenant de jeter à la poste son manuscrit à l'adresse de l'édi-

(1) Capitaine de vaisseau Desbans, Lettre.
(2) Dr Cairon, Eloge funèbre de M. Le Gac.
(3) Revue d'Assyriologie, t. XX, p. 115 à 187.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

teur, il disait avec satisfaction : « Je vais enfin pouvoir m'occuper de mes affaires ».

Le lendemain, sans un instant de déchéance intellectuelle, il était frappé brusquement de congestion cérébrale ; et, le mercredi 4 Février, il expirait, sans avoir repris connaissance.

Aux obsèques très simples, le directeur du service de santé du port de Lorient vint apporter l'hommage reconnaissant de tous les matelots, de tous les malades, de tous les médecins de la Marine française à leur vieil aumônier.

Et maintenant, couché à quelques pas de la mer bretonne, il attend la résurrection.

Qu'il repose en paix ! Joseph Blarez.

Saint-Brieuc. — **Mort de la Supérieure générale des Filles du Saint-Esprit.** — La Mère Marie-Alvarez Régnier est décédée à la Maison principale de Saint-Brieuc, le 11 Août 1925, à l'âge de 76 ans, dont 55 de religion.

Lourdes. — **Mort de M. le Dr Alfred Marchand,** ***président du Bureau des Constatations Médicales.*** — M. le docteur Alfred Marchand, président du Bureau des Constatations médicales de Lourdes, a succombé, dimanche 26 Juillet, aux atteintes d'une congestion cérébrale qui l'avait terrassé depuis douze jours.

Le défunt était âgé de 67 ans.

Médecin-major de 1re classe en retraite, le docteur Marchand avait été choisi par Mgr Schœpfer, d'abord comme vice-président du bureau médical, en 1920, puis lors de la démission du docteur Bec, en 1923, comme président. Il exerça ces délicates fonctions avec une haute conscience professionnelle et une compétence universellement reconnue par les docteurs qui fréquentaient au Bureau des Constatations.

Travailleur infatigable et méthodique, il excellait à diriger les enquêtes et à s'entourer de l'avis impartial de ses confrères. Il est mort à la tâche, frappé au milieu de son labeur, en pleine activité, comme un soldat, refusant jusqu'au bout de céder à la fatigue et de s'astreindre à un repos nécessaire.

Le docteur Marchand était chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand et membre de l'Hospitalité. C'était, en même temps qu'un médecin de valeur, un grand chrétien chez qui une foi ardente n'a jamais influencé l'intransigeance professionnelle.

Sa mort creuse un vide cruel dans l'élite laborieuse et dévouée qui consacre son zèle à la gloire de la Vierge de Lourdes. Le deuil causé par ce départ prématuré sera vivement ressenti par tous les catholiques qui attendaient de son jugement éclairé les décisions scientifiques capables de fixer leur certitude.

VARIÉTÉ

La Croisade Eucharistique des Enfants.

(Suite et fin.)

Le meilleur apôtre de la Croisade sera celui qui unira à la préoccupation d'une vraie formation religieuse, d'un travail en profondeur, le souci de varier sans cesse les moyens d'émouvoir l'imagination et le cœur de ses Croisés. En face de moyens en apparence puérils, souvenons-nous que Jésus lui-même ne dédaigna pas de se mettre à la portée des foules et des enfants en parlant l'éternel langage du peuple et de l'enfant : celui des paraboles et des similitudes.

Est-il besoin d'exprimer qu'un travail de ce genre suppose à côté de l'enfant un guide attentif et prévoyant, un prêtre dévoué à fond. Il ne suffit pas que les eaux de Siloé, douées de la vertu de guérir les plaies morales et de donner à l'âme vigueur et souplesse, soient à portée des enfants ; il faut l'homme providentiel qui les y plonge et les aide à s'y rajeunir. Tout ou presque tout est là.

***

Nous sommes épouvantés et quelquefois découragés par l'étendue des ruines matérielles, morales, religieuses, par la marée de paganisme qui menace de tout envahir, de tout engloutir. Que faire ? Tenir, tenir toujours et partout sur tous les fronts : il le faut bien. Cependant, il ne servirait de rien de s'épuiser à un replâtrage superficiel qui ne fait que dissimuler les lézardes de la maison. Recommençons l'édifice par la base avec des pierres neuves, avec l'enfant. Même là où il semble qu'il n'y a rien à faire auprès des grands, il reste les petits : près d'eux, il y a toujours beaucoup à faire.

Si grande est la force dont ils disposent ! « En vous regardant, chers enfants, leur disait Benoît XV, et en regardant avec vous tous les enfants qui, aujourd'hui, dans toutes les parties du monde, se sont approchés du Pain eucharistique, Nous voyons, sur des milliers de visages, l'image même de Dieu... Nous y voyons la toute-puissance suppliante de vos prières... »

Et, si la parole du Pape ne réussit pas à nous persuader, regardons aux gestes de l'ennemi, du semeur d'ivraie. La Croisade, que nous réclamons, il l'a déjà lancée. Méditez plutôt cet appel de l'Ecole émancipée : « Il faut que nous sauvions l'esprit de l'enfant de l'emprise bourgeoise. Nous devons incorporer les enfants dans la classe ouvrière révolutionnaire. Nous devons les comprendre dans la lutte, le système où leurs parents, frères et sœurs combattent l'enseignement religieux et les réactionnaires. Dans chaque école se formera un petit groupe d'une demi-douzaine d'enfants, ou même moins au début, mais qui plus tard se développera largement. » Est-ce assez clair ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'enfant est le maître de l'heure. A qui appartiendra-t-il ? Au diable ou à Dieu ? Nous ne voulons pas qu'il soit au diable ; nous le voulons à Dieu. Mais alors il faut mettre Dieu dans la place. Et Dieu, pour nous, ce n'est pas une abstraction, ce n'est pas le Dieu de Jules Simon, c'est le Dieu vivant de l'Eucharistie.

BIBLIOGRAPHIE

JACQUES HÉRISSAY : **LES PONTONS DE ROCHEFORT, 1792-1795.** — Un vol. in-8° écu orné de gravures. 15 fr — Librairie académique Perrin et C^ie^, 35, quai des Grands-Augustins, Paris, VI^e^.

L'ouvrage que nous sommes heureux d'annoncer vient à son heure, puisque l'on songe au procès de béatification des Prêtres Martyrs de la déportation sur les pontons de Rochefort.

Dans les 120 premières pages, l'auteur étudie la progression des lois qui vont déchaîner la guerre religieuse et aboutir, à travers les massacres et les exécutions capitales, à la déportation en masse des prêtres réfractaires. L'auteur suit les déportés depuis leur embarquement sur les pontons jusqu'aux dernières étapes de leur douloureux martyre. Le volume se clôt sur la libération définitive des rares survivants, en Août 1796.

MANUEL pour L'ÉTUDE du FRANÇAIS par LES BRETONS, par EMILE ERNAULT, professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Poitiers (Bars ar Goued), rener Breuriez veur ar brezoneg, Académie bretonne. — Saint-Brieuc, Imprimerie moderne, 9 bis, rue Saint-Benoît, 1925.

Nous croyons que ce petit livre rendrait les plus grands services aux maîtres de l'enseignement primaire, en leur facilitant la tâche, tout en contribuant à les éloigner de la méthode actuelle de proscription de la langue bretonne, qui est mortelle pour celle-ci.

BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris, VIII^e^.

Vient de paraître : **La Famille et la Vocation,** par Mgr LAVALLÉE, Recteur des Facultés catholiques de Lyon. — 16 pages, prix, 0 f. 15 ; port, 0 f. 05.

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris VI^e^.

CHARLES GRIMAUD (Abbé), ancien professeur de philosophie à l'Externat des Enfants-Nantais. — **L'épouse attrait du foyer.** 1 vol. in-12 VIII-312 pages. PRIX : 7 fr. ; franco, 7 fr. 50.

M. l'abbé Charles Grimaud, poursuivant sa série d'études psychologiques, morales et doctrinales sur la Famille, vient de faire paraître un nouveau volume : *L'Epouse attrait du foyer.*

Quand on connaît la manière de l'auteur, on peut dire, avant même d'avoir ouvert le livre, que le sujet sera traité à fond, de la façon la plus observée et la plus vécue.

R. P. M. J. GERLAUD, O. P. : **L'Intercession des Saints.** — Un volume in-12. Prix, 3 fr. ; franco, 3 fr. 50.

Ces pages, tout en condamnant une fois de plus ceux qui ne connaissent les Saints que comme les avocats des causes futiles et les chercheurs d'objets perdus, mettent en pleine lumière la belle doctrine de l'intercession d'après la Sainte Ecriture la tradition des Pères et l'enseignement de saint Thomas.

VIEUX LIVRES, PAPIERS ANCIENS, GRAVURES
sont achetés par *Librairie Ancienne*, 2, rue Kergariou, QUIMPER. — Lui écrire, se rend sur place à ses frais.

40^e^ ANNÉE. Vendredi 21 Août 1925. N° 34.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Août. — **12^e^ après la Pentecôte. Semi-double. Vert.**
Lundi, 24. — **S. Barthélémy, Apôtre. Double de 2^e^ classe. Rouge.**
Mardi, 25. — **S. Louis, Roi de France. Double majeur. Blanc.**
Mercredi, 26. — **S. Zéphyrin, Pape et Martyr. Simple. Rouge.**
Jeudi, 27. — **S. Joseph Calasanz Confesseur. Double. Rouge.**
Vendredi, 28. — **S. Augustin, Evêque, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.**
Samedi, 29. — **Décollation de S. Jean Baptiste. Double majeur. Rouge.**
Dimanche, 30. — **13^e^ après la Pentecôte.**

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :
Carmélites de Brest . . . . . du 23 au 25 Août
Carmélites de Morlaix. . . . . du 26 au 30 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Nomination. — Monseigneur l'Evêque a autorisé M. Rolland, recteur de Landéda, à porter la mosette de doyen, à l'occasion de son cinquantenaire de prêtrise.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles : M. Cabon, ancien aumônier de l'asile Saint-Athanase de Quimper, décédé le 19 Août, à Guissény.

III. Pèlerinage de Lourdes. — *Tous nos trains sont complets.* Nous avons dû refuser toutes les demandes qui nous ont été adressées depuis le 15 Août. Il ne reste actuellement que quelques places de seconde disponibles dans chaque train. — ***Les wagons réservés aux malades sont complets également.***

Souscription pour nos malades pauvres :

Anonyme, Quimper.	50f	Anonyme.	20f
— Morlaix	50	— Brennilis	10
— Riec-sur-Bélon. .	50	— St-Pol de Léon. .	10

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XII^e Dimanche après la Pentecôte, 23 Août :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement ; à 4 heures, réunion du Tiers-Ordre.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : à 8 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Dames et des Mères Chrétiennes.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *12^e dimanche après la Pentecôte (23 Août) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et *mercredi :* 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Deux Cours de Conférenciers. — Nous attirons l'attention des Comités paroissiaux et cantonaux sur les Cours de conférenciers qui doivent se tenir, le premier à Brest, collège Saint-Louis, les 29, 30 et 31 Août ; le second à Quimper, Likès, les 1^er^, 2 et 3 Septembre.

Ils seront donnés par M. le chanoine Desgranges, si connu comme conférencier populaire.

Nous faisons un appel pressant aux séminaristes, étudiants, jeunes gens des classes supérieures de nos collèges, aux habitués de nos cercles d'étude, et de nos syndicats chrétiens, persuadés qu'ils trouveront dans ces cours un moyen d'entretenir en eux la flamme du zèle et plus de confiance en eux-mêmes.

On peut s'y faire admettre sur présentation de sa carte de Ligueur. Les prix de pension et de séjour seront calculés au plus juste. Demander programme et conditions au Secrétariat diocésain de la Ligue d'Action Catholique, rue Feunteunic-ar-Lez, Quimper.

Les présidents de Comités, les directeurs de Cercles d'étude voudront bien faciliter l'accès de ces Cours, même financièrement dans la mesure de leurs ressources, aux hommes et jeunes gens qui paraissent pouvoir en tirer profit. La Commission diocésaine fera elle-même de son mieux pour les y aider sur recommandation des présidents.

Déjà nous savons que plusieurs comités paroissiaux se sont préoccupés de prendre une part de leurs ressources pour permettre à quelques-uns de leurs membres de venir soit à Brest, soit à Quimper.

Les Cours s'ouvriront le matin par une messe à 7 heures ; la première leçon du chanoine Desgranges se donnera à 9 heures.

Ceux qui seraient empêchés de suivre les trois jours, seront admis à une partie des Cours.

Nous souhaitons en particulier qu'à Brest, les membres ouvriers de nos Unions Catholiques viennent nombreux le dimanche 30 Août.

Le Congrès antialcoolique international de Quimper. — Nos lecteurs ont pris connaissance du programme de ces journées d'études et aussi de prières.

Nous faisons un ardent appel au clergé et aux hommes d'œuvre du diocèse pour qu'ils prennent part en grand nombre à ce Congrès.

Avant la guerre, la confrérie de la *Croix Blanche* avait pris parmi nous un développement remarquable et consolant dans beaucoup de paroisses et surtout parmi la jeunesse des écoles chrétiennes ; et par cette jeunesse nous espérions une diffusion de plus en plus vigoureuse dans les familles.

L'élan a été brisé par la guerre, et depuis les organisations paroissiales sont restées pour la plupart en sommeil. Nous espérons de grands fruits du Congrès qui va bientôt s'ouvrir.

Le Comité d'organisation a voulu étendre et affermir l'effet de sa propagande en clôturant le Congrès par la représentation d'un chef-d'œuvre : LA FILLE DE ROLAND, par M. de Bornier, de l'Académie française.

Ce drame si noble, si émouvant et si français, sera un digne couronnement au travail accompli.

Chateauneuf-du-Faou. — **Grand Pardon de Notre-Dame des Portes,** *samedi 29 et dimanche 30 Août 1925.*

Samedi : messes à partir de *6 heures ;* à *10 h. 1/2,* la grand' messe sera chantée par M. Coatarmanac'h, curé-doyen de Pont-Croix ; le sermon sera donné par M. le chanoine Corre, curé de Landerneau ; — à *5 h. 1/2,* procession, vêpres et allocution bretonne dans la chapelle de Notre-Dame ; à *8 h. 1/2,* procession aux flambeaux ; allocution française.

Dimanche : *De minuit à 1 heure,* heure sainte ; 1^re^ messe à *3 heures ;* puis les messes se succéderont d'heure en heure ; la grand'messe sera chantée, à *10 h. 1/2,* par M. le chanoine Corre ; le sermon sera donné par M. l'abbé Coatarmanac'h ; — vêpres à *3 heures,* procession, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N. B. — A l'occasion des fêtes, les Compagnies des Chemins de fer mettront en circulation des trains supplémentaires, dont les horaires seront affichés dans les gares.

Saint-Pol de Léon. — **La fête de la Translation des Reliques de S. Paul-Aurélien** sera célébrée, *le 1^er^ dimanche de Septembre,* sous la présidence de Mgr Pichon, archevêque-évêque des Cayes, Haïti, et de Mgr de Guébriant, archevêque de Marcianopolis, supérieur général des Missions Etrangères.

Elle sera précédée d'un triduum, que prêchera M. l'abbé Guermeur, recteur de Notre-Dame de Kerbonne.

Le samedi 5 Septembre : 1^res^ vêpres de la fête, à 4 heures ; à 8 heures, procession aux flambeaux, suivie d'une allocution.

Le dimanche : grand'messe à 10 heures, par M. le chanoine

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pichon, curé-archiprêtre de Morlaix ; panégyrique du Saint, par le prédicateur du triduum ; — à 3 heures, vêpres, suivies de la procession traditionnelle où, avec les enseignes ordinaires, figureront les groupes symboliques des Vertus théologales, du Rosaire, de la Pureté, etc. La cérémonie se terminera par une allocution et un Salut solennel.

Pendant le triduum et les trois jours qui suivent la fête, une indulgence plénière peut être gagnée pour les âmes du Purgatoire, aux conditions ordinaires : confession, communion et visite à l'église.

Le Folgoat. — Monseigneur Duparc, évêque de Quimper et de Léon, présidera un Triduum de prières pour la France, au sanctuaire de Notre-Dame du Folgoat, *les 6, 7 et 8 Septembre.*

Beuzec-Cap-Sizun. — **Noces d'or sacerdotales.** — Le Pardon de Notre-Dame de la Clarté, qui est l'un des plus pieux et des plus aimés du Cap Sizun, a emprunté cette année une solennité toute particulière à sa coïncidence avec le cinquantenaire de prêtrise du pasteur, M. Le Bec.

Depuis quelques semaines, on peut le dire, la préparation de l'événement était la principale préoccupation de la paroisse. Comment, par quelle participation active à la fête, témoignerait-on au jubilaire les sentiments de vénération et d'affection dont on l'entoure et montrerait-on à ses invités, prêtres et parents, et aux pèlerins des paroisses voisines qu'en cette occasion les cœurs de tous les paroissiens n'en faisaient qu'un ? Heureux père qui, à l'approche d'une date chère, voit l'unanimité de ses enfants prise d'un tel émoi et d'une telle fierté ! L'église reçoit une décoration de bon goût et les dons affluent pour l'acquisition d'une superbe croix d'or qui restera pour perpétuer le souvenir de la fête, et pour offrir au nouveau doyen honoraire la mosette que Monseigneur a eu la paternelle attention de lui accorder en récompense de son labeur cinquantenaire.

Avant la grand'messe, les invités sont réunis dans la cour du presbytère. Il y a là la famille du jubilaire, son frère et ses trois sœurs, des parents, parmi lesquels M. Hénaff, le nouveau conseiller général du canton de Plogastel-Saint-Germain, MM. les chanoines Orvoën, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, Quéinnec, du Chapitre de la Cathédrale, Uguen, supérieur du Petit Séminaire de Pont-Croix, Cornou, directeur de la *Semaine religieuse,* Picart, aumônier de Saint-Luc, Caugant, supérieur de la Maison de Saint-Joseph, Carval, recteur de Plogonnec, Guéguen, recteur de Plouhinec, MM. Coatarmanac'h, curé doyen de Pont-Croix, Gargadennec, recteur de Roscoff, des recteurs et des vicaires du canton, les Pères Barnabé et Yvon.

Sur une table, auprès du prie-Dieu, repose la magnifique croix, don des paroissiens, que le pasteur bénira avant d'y porter ses

lèvres. Le carillon sonne à toute volée ; le dais, porté par les conseillers paroissiaux, s'approche ; deux tambours annoncent par leur roulement le commencement de la cérémonie. M. Le Bec s'agenouille, assisté de M. Pouliquen, recteur d'Argol, son ancien vicaire, et de M. Le Chat, aumônier à Landerneau, le plus jeune de ses élèves. Il entonne le *Veni Creator*, puis le cortège, à travers une foule dense et recueillie, entre à l'église. La messe est alors chantée par le jubilaire lui-même, avec une émotion qui lui rappelle sans doute la douceur d'une cérémonie semblable mais déjà lointaine de cinquante ans.

A l'évangile, le prône fini, M. le chanoine Orvoën paraît en chaire. Pas un mot ne sera perdu de son allocution. Un auditoire d'élite écoute pieusement, comme des échos de la voix du père de famille lui-même, l'invitation du prédicateur à se confier en Marie, secourable aux aveugles, à ceux qui ne connaissent pas la lumière du jour et à ceux surtout qui, plus misérables encore, ont fermé les yeux à la lumière de l'Evangile ; il goûte une vraie jouissance du cœur à entendre rappeler les étapes de la carrière du pasteur, toujours à son devoir, ne s'épargnant aucune fatigue pour le remplir, partout aimé pour son dévouement et sa bonté. Beuzec a le bonheur de le posséder depuis 24 ans : qu'il le garde longtemps encore. C'est le vœu du prédicateur et c'est le vœu que formule avec lui toute l'assistance en priant Notre Dame de la Clarté de le bénir et de le présenter à son divin Fils.

Le *Credo* retentit alors, chanté par toute l'assistance, et la messe se poursuit et s'achève dans le plus grand recueillement.

A midi, les invités se retrouvaient au presbytère, autour du bon Recteur, dans une intimité toute familiale. Vrai déjeuner de famille, en effet, où apparaissent surtout les aînés, frères dans le sacerdoce, parents à l'antique costume bigouden, notables de la paroisse et autorités locales, et, parmi ces contemporains du jubilaire, quelques convives aux têtes moins chenues mais au cœur chaud d'enfants spirituels qui lui sont liés par les liens de la reconnaissance et de l'affection.

Les toasts sont, en général, le dessert le plus attendu et le plus goûté de ces repas. Moment délicieux pour l'assistance, qui reconnaît et applaudit ses sentiments dans l'expression tantôt spirituelle, tantôt charmante d'émotion ou de poësie que donne à l'âme commune le verbe des orateurs.

M. Carval, recteur de Plogonnec, se lève le premier. Sa parole est d'une jeunesse et d'une verdeur de sentiment qui feraient douter, s'il ne l'affirmait lui-même, qu'il est l'aîné, à une exception près, du public qui l'écoute et qui admire la délicatesse de son hommage à son vieil ami, solide comme lui sous le poids des ans. Après lui, M. Coatarmanac'h, curé-doyen de Pont-Croix, en sa qualité de vicaire forain, se fait l'interprète éloquent des sentiments des prêtres du canton. M. le chanoine Caugant trouve quelques mots du cœur pour traduire la reconnaissance des prêtres dont M. Le Bec a favorisé la vocation. Mais voici que la poësie s'en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mêle : en vers bretons bien frappés, le R. P. Barnabé chante les vertus sacerdotales du bon Recteur, ses bienfaits, l'affection qu'il a partout provoquée autour de lui, sa bonté, toute franciscaine, qui lui vaudrait, s'il s'y essayait, de se faire écouter des oiseaux. M. Failler, vicaire de Beuzec, clôt cette série de toasts par une sorte de feu d'artifice de traits d'esprit qui vengent agréablement la Bigoudennie, et particulièrement Plovan, patrie de M. Le Bec, de l'espèce de dédain dont certains croient l'accabler.

Maintenant, c'est au tour de M. Le Bec lui-même. Son discours ? Un merci tout simple, mais combien éloquent, qui suit son regard aux quatre coins de la salle, à la recherche de ses amis du sacerdoce, de ses parents, de sa « jeune sœur » qui n'a que 69 ans, du vaillant lutteur Jean Hénaff, son cousin, de ses conseillers paroissiaux, du Maire et de l'Adjoint de son heureuse paroisse « où l'on ne connaît pas la séparation de l'Eglise et de l'Etat », de ses excellents confrères du canton, de ses élèves aujourd'hui prêtres, de tous ceux qui lui ont fait le plaisir de fêter avec lui ce cinquantenaire dont il est reconnaissant au bon Dieu de lui avoir fait connaître la joie.

Les vêpres furent ensuite chantées à 3 heures. Puis, sous un soleil magnifique, la procession se déroula sur son parcours traditionnel, suivie de la foule des paroissiens heureuse de voir aux épaules de son pasteur l'insigne de sa nouvelle dignité. Au retour, le *Te Deum* et la bénédiction du Saint-Sacrement couronnèrent cette belle journée, et les cœurs reconnaissants adressèrent à Dieu et à Notre Dame de la Clarté, avant de se séparer, une dernière prière pour que, longtemps encore, se continue à Beuzec le ministère du bon père M. Le Bec. *Ad multos annos.*

Noces d'or à Kermaria. — Le mardi 4 Août, Mgr Gouraud, évêque de Vannes, entouré de Mgr Picaud, son auxiliaire, de M. le chanoine Buléon, curé de la cathédrale de Vannes, qui sera tout à l'heure l'orateur de la fête, de M. le Doyen du Chapitre, de chanoines, de curés, de recteurs, d'aumôniers, présidait, à la Maison-Mère des Religieuses de Kermaria, une fête jubilaire bien touchante, à laquelle s'unissaient, dans notre diocèse, bien des cœurs d'enfants, de parents, d'infirmes, de prêtres, reconnaissants des bienfaits répandus parmi nous par les « Sœurs de Kermaria ».

Ce jour-là, la Révérende Mère Sainte-Blandine, supérieure générale, et huit autres de ses vénérées compagnes, célébrèrent, en renouvelant solennellement leurs vœux au pied de l'autel, le cinquantième anniversaire de leur profession religieuse.

Le Souverain Pontife avait envoyé aux saintes jubilaires sa bénédiction apostolique.

Nous prions la Très Révérende Mère générale d'agréer nos hommages respectueux et nos souhaits *ad multos amnos.*

Saint-Brieuc. — **Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières l'âme de la Révérende Mère Marie-Alvarez Reguier, supérieure générale des Filles du Saint-Esprit, pieusement décédée à la Maison-Mère de Saint-Brieuc, le 11 Août 1925, munie des sacrements de l'Eglise.

Elle était âgée de 76 ans, dont 55 ans de religion.

C'est une belle figure religieuse qui disparaît avec Mère Marie-Alvarez. On n'a pas oublié l'éloge qu'en fit Mgr Morelle lors de ses noces d'or, le 10 Août 1920. La Congrégation lui doit l'organisation des maisons fondées en Amérique au moment de la persécution combiste : elle fit dans ce pays un long séjour et elle y jouissait d'une haute considération. Elle meurt après une vie extrêmement active, après une maladie admirablement supportée.

Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 14 Août, à 10 heures, à la Maison-Mère, présidée par Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc, qu'entouraient Mgr de la Villerabel, archevêque de Rouen, Mgr F. de la Villerabel, évêque d'Annecy, et, malgré les confessions de l'Assomption qui ont retenu tant d'autres, une centaine de prêtres de tous rangs venus des diocèses de Bretagne.

Un livre sur l'« Assomption » (1). — Le Congrès marial breton a rempli le programme qu'il s'était tracé. Après avoir étudié successivement à Josselin (1904), à Rennes (1908), à Guingamp (1910), au Folgoat (1913), l'*Immaculée Conception*, la *Maternité divine*, la *Corédemption*, la *Maternité de grâce*, il a clôturé l'année dernière ses travaux par l'*Assomption*, qui est le couronnement de toutes les autres prérogatives mariales.

Comme pour les sessions qui ont précédé, les rapports de celle de Nantes ont été recueillis en volume.

Cette dernière publication aura une valeur spéciale pour ceux qui ont déjà souscrit aux quatre autres ; et dans la série complète qu'ils auront ainsi sous la main, ils trouveront, exposées et approfondies par des maîtres, les principales questions de la marialogie.

Bien que ces différents volumes de la collection se rattachent les uns aux autres, comme du reste les privilèges de la T. Ste Vierge qu'ils étudient, chacun d'eux a pourtant une valeur indépendante et peut être acheté à part.

Nous croyons que, parmi tous les autres, celui qui vient de paraître a un intérêt spécial d'actualité, car la question de l'*Assomption*, comme celle de la *Maternité de grâce*, traitée au Folgoat, est un problème à l'ordre du jour ; et les théologiens se demandent si elle n'est pas désormais suffisamment mûrie pour être l'objet d'une définition au prochain Concile.

De spécieuses objections, renouvelées en Allemagne des anciennes attaques jansénistes contre l'Assomption corporelle de Marie,

---

(1) Le livre est en vente à Quimper aux librairies Guivarch et Le Goaziou, et au Séminaire pendant les retraites ecclésiastiques : in-8° ; prix, 12 fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sont pour nous une raison de plus pour étudier de très près cette vérité qui nous tient tant au cœur.

Le « sommaire » ci-dessous suffira pour montrer aux lecteurs la complexité de la question, et en même temps pour laisser entrevoir les magnifiques perspectives qu'elle ouvre sur l'ensemble de la théologie mariale.

Ne peut-on pas ajouter que les Mémoires sur la date, la cause et les circonstances de la mort de la T. Ste Vierge, donneront aux dévots de Marie des jouissances et même, croyons-nous, des lumières nouvelles ?

Deux professeurs du Grand Séminaire de Quimper ont collaboré à cet ouvrage, MM. TANGUY et LE GRAND.

La mort de la T. Ste Vierge. — *La Sainte Vierge est-elle morte réellement ? — Où est-elle morte ? — Quand ? — Pourquoi ? — Comment ?*

La résurrection de la T. Ste Vierge. — *Pourquoi est-elle ressuscitée ? — Qu'en dit l'Ecriture ? l'histoire ? la patrologie ? la liturgie ? la théologie ? — Qu'en dit l'Eglise ?*

L'Assomption est-elle susceptible d'être définie ?

La crise des Missions françaises. — La Revue de l'UNION MISSIONNAIRE DU CLERGÉ, dont le premier et fort intéressant numéro vient de paraître, contient un article bien tristement instructif de Mgr Beaupin sur la crise que traversent depuis 40 ans nos Congrégations missionnaires françaises.

L'auteur montre, chiffres en mains, quel péril fait courir à notre influence sinon au rayonnement de l'idée catholique une législation sectaire qui paralyse le recrutement des meilleurs agents de la propagande française à l'étranger. Il appelle l'attention de tous les Français clairvoyants sur un quadruple fait, bien digne en effet de considération.

Premier fait. — Alors que, depuis deux cents ans, c'était la France presque seule qui fournissait à l'Eglise les cadres de son armée missionnaire, à partir de 1880 *on n'enregistre plus dans notre pays la fondation de congrégations d'hommes,* vouées au travail des missions.

Deuxième fait. — Par contre, et c'est le second fait qui mérite d'être relevé, le mouvement de fondation de Congrégations missionnaires, qui commence, *hors de France,* un peu après 1830, ira sans cesse, désormais, se développant à l'étranger ; il aura cessé, chez nous, pour prendre peu après une nouvelle puissance tout autour de nous, et bientôt naître en Amérique du Nord. A noter également la rapide progression de quelques-unes de ces Congrégations hors de France.

A ces deux premiers faits constatés, il faut en ajouter un troisième : *floraison constante, toujours hors de France, au cours des dix dernières années, de Séminaires des Missions étrangères,* que viennent peupler des clercs et des prêtres séculiers.

Quatrième fait, fort douloureux pour nous : tandis que se multiplient à l'étranger et les nouvelles Congrégations missionnaires et les séminaires des Missions étrangères, *nos Congrégations françaises,* faute de pouvoir se recruter librement dans notre pays *s'appauvrissent en sujets français.* Les dates de 1881, de 1901 et de 1904, où leur fut appliquée la législation que l'on connaît, ont coïncidé avec leur expansion à travers le monde. Notre influence aurait pu y gagner considérablement, mais les entraves mises au recrutement des sujets français font que ces Congrégations, peu à peu, s'internationalisent. Des exemples douloureux pour notre amour-propre national *(sinon pour notre fierté catholique),* mettent cette conséquence en pleine lumière. Les Pères du Saint-Esprit livrent une à une leurs résidences de l'Afrique orientale aux missionnaires non français de leur congrégation : « Nous sommes arrivés au Zanguebar en 1862, disait récemment Mgr Le Roy... nous étions alors les seuls Français et presque les seuls Européens sur la côte et dans l'intérieur du pays. *Livingstone, Stanley, ne sont venus qu'après nous !* Nos postes de Missions, au moins une quarantaine, sont encore connus sous le nom de « Missions françaises » : en réalité, *il ne s'y trouve presque plus de religieux français.* »

De cette internationalisation des Congrégations d'origine française, allant jusqu'à y faire disparaître toute prédominance de l'élément français, la Congrégation des Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun forme un cas frappant. Fondée en 1854, par un prêtre d'Issoudun, l'abbé Chevalier, cette Congrégation n'eut jusqu'en 1880, qu'une seule maison à l'étranger : une procure à Rome. A cette époque, elle comptait 50 membres, dont 9 seulement n'étaient pas Français. La proportion des non-Français s'y est accrue d'année en année. Dès 1890, elle avait 144 membres, dont 87 étrangers, parmi lesquels 11 Allemands et 14 Hollandais. En 1900, elle atteignait un effectif de 349 membres, dont 140 Français pour 209 étrangers et parmi ces derniers, 64 Allemands, 69 Hollandais, 20 Italiens, 18 Belges. La majorité y avait passé aux non-Français. Elle leur est demeurée, puisque en 1923, les 802 missionnaires du Sacré-Cœur n'avaient plus, dans leurs rangs, que 137 Français, tandis que les Allemands y étaient devenus 224 et les Hollandais 186. L'élément français ne forme plus aujourd'hui que 17 p. 100 de la Congrégation : les éléments prépondérants sont l'allemand avec 28 p. 100 de l'effectif total, et le hollandais, avec 23 p. 100. En Octobre 1920, le nouveau Supérieur général élu fut un Hollandais, le R. P. Brochen, qui succéda à un Alsacien, le R. P. Meyer. Sur six évêques missionnaires appartenant à la Congrégation, trois seulement maintenant sont Français.

Le même phénomène a commencé à se manifester chez les Frères des Ecoles chrétiennes, où le pourcentage français de 75 p. 100 en 1903, est passé à 49 p. 100 en 1922. Le Conseil d'administration de l'Institut, qui est de 12 Frères et ne comprit longtemps qu'un étranger, en compte 5 aujourd'hui.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

De tels faits ne méritent-ils pas d'être dénoncés à l'attention publique et ne démontrent-ils pas à tous les esprits non prévenus le tort que fait à la France une politique qui n'est pas seulement antireligieuse, mais antifrançaise ?...

L'*Union Missionnaire du Clergé de France* s'honore en engageant de telles campagnes de propagande et nous sommes heureux de la recommander une fois de plus à la sympathie de nos confrères (1).

En travaillant pour les Missions catholiques, le clergé de France a conscience de travailler pour l'honneur et le plus grand bien du pays.

L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce Canadiens-Français. — La *Vie Catholique*, sous la signature du P. Dassonville, consacre à cette Association un article très suggestif, dont nous citons ce passage important :

« ... Elle est aujourd'hui une des forces religieuses, sociales et nationales du Canada.

» Cette association a pris naissance en 1914, à l'occasion d'une retraite fermée. Douze voyageurs se groupèrent au sortir de la retraite sous la direction d'un jésuite, le R. P. Arcand. Ils sont aujourd'hui près de mille et forment vingt-deux cercles : cinq à Montréal, quatorze dans la province de Québec, deux dans l'Ontario. Le P. G. Lebel est aumônier général de l'A. C. V.

» La retraite fermée annuelle est une des pratiques essentielles de l'*Association* ; les « journées », les congrès annuels où ils se réunissent par centaines, sont l'occasion de réunions où les campagnes sont préparées et concertées dans une atmosphère de sympathie joyeuse et cordiale, nous en savons quelque chose, ayant entendu les « vivats » à la France dont notre présence n'était que le prétexte.

» L'activité de l'A. C. V. déborde sur les terrains les plus divers. Il n'est peut-être pas de recruteurs plus zélés pour les retraites fermées. Grâce aux voyageurs, des retraites de policemen, de contrôleurs de tramways et d'agents de chemins de fer ont pu être organisées. Contre la déplorable habitude du blasphème, ils mènent une campagne acharnée : par leurs soins, des images du Sacré-Cœur sont placées dans les chambres d'hôtel avec cette inscription : « *Ne me blasphème pas* », et ils s'assurent que les images restent fixées sur les murailles où ils les ont placées.

» Propagandistes de la bonne presse, conférenciers, organisateurs de conférences, ils coopèrent activement à tous les mouvements d'opinion et de défense religieuse et nationale.

» Hier, ils adressaient au Sénat et aux ministres de la province une énergique protestation contre un projet de législation en faveur du divorce. Ils s'occupent présentement de faire interdire l'entrée au Canada à vingt-cinq magazines pornographiques américains, et de faire imposer aux théâtres un censeur, chargé de veiller à la décence des spectacles et en particulier du costume des acteurs et actrices. Ils ont obtenu déjà des résultats touchant la censure des affiches.

» On sait quelle importance a eue de tout temps au Canada, pour la sauvegarde de la foi et de la race, la défense de la langue française. L'A. C. V. mène énergiquement le bon combat avec l'*Action française* et la *Société de Saint-Jean-Baptiste*. Les administrations, les compagnies de chemins de fer, les hôteliers, sont forcés, bon gré mal gré, grâce à leur inlassable vigilance, de tenir compte des lois et de faire sa part à la langue française.

» Il faut se borner, mais on ne saurait trop admirer l'œuvre considérable accomplie par ces apôtres laïques.

» Admirer, c'est peu. On a essayé de les imiter. Il existe en France — les intéressés le savent-ils ? — une *Association Catholique de Voyageurs de Commerce*, émules de leurs confrères canadiens (11, rue du Pont-Neuf, Lille).

» Leur champ d'apostolat n'est pas moins vaste que celui de leurs confrères canadiens-français.

» Souhaitons-leur un aussi large recrutement et d'aussi beaux succès. »

(1) Secrétariat général de l'*Union Missionnaire du Clergé*, 19, boulevard Bourdon, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

J. DE GIGORD, Editeur, 15, rue Cassette, Paris.

Religieuses du Sacré Cœur, *Quelques contemporaines de la Fondatrice.* — Vol. in-12, 269 pages, avec 4 portraits hors texte, 6 fr. 75.

Ce volume, d'une présentation élégante et sobre, est la simple histoire de quelques-unes des compagnes de la Bse Mère Barat, fondatrice de la Congrégation du Sacré Cœur.

Histoire attachante comme un souvenir de famille pour les anciennes élèves du Sacré-Cœur d'abord ; histoire non moins pleine d'intérêt et d'enseignements pour tous ceux que préoccupent le passé et l'avenir religieux du pays.

Gabriel BEAUCHESNE, éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (VIe).

AUX PARENTS : Les Vices actuels de l'Education, par Sa Grandeur Mgr GRENTE, Evêque du Mans. — Un volume in-8° couronne (220 pages), 6 fr., franco, 6 fr. 60.

TABLE. — I. *Pourquoi ces conseils ?* La voix d'un Evêque ; Cinq vices principaux ; La méthode suivie. — II. *L'oubli de Dieu :* Les faits ; Les causes ; Les remèdes. — III. *Le fléchissement de l'autorité :* Les faits et leurs causes ; Les remèdes. — IV. *La primauté de l'argent :* Le sens chrétien de la richesse ; Défaillance de l'honnêteté : causes et remèdes ; Initiation à l'économie ; Conseils pratiques ; Le devoir de la charité. — V. *La passion du plaisir :* Les faits ; Les causes ; Les remèdes. — VI. *La déformation de la conscience :* Obligation de former la conscience ; Les faits ; Les causes ; Les remèdes.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS près BORDEAUX.
BUREAU : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 3.201 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

Archives diocésaine de Quimper et Léon



FOURNITURES ET RÉPARATIONS

FONDERIE DE CLOCHES

Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804

Société Anme des Etablts GRIPON Sucr

L. AMELINE, Directeur

59 & 61, rue Yves-Collet, **BREST** (Fin.) Tél. 2.64

BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS
BEFFROIS en fer & en bois.

Références, Devis et Catalogues sur demande

LIVRAISON RAPIDE

FOURNITURES GÉNÉRALES

DE TOUT CE QUI CONCERNE

LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE, PIÈCES DE THÉATRE, ETC.

POUR PATRONAGES

Ch. Thomas

— QUIMPER —

24, rue du Parc (entre les Magasins Saint Remy), et 8, quai du Steir.

CONFITURES EN TOUS GENRES
COMPOTES POUR PATISSIERS

La Petite Bretonne

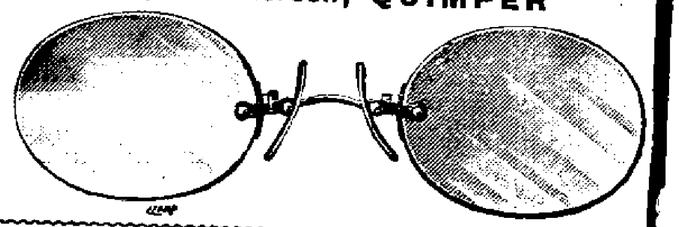
A. VILLARD

Téléphone 2-01

QUIMPER
10, rue de Locronan

DELBENN
DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon, QUIMPER



DELAROCHE
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

40e Année. Vendredi 28 Août 1925. No 35.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 30 Août. — 13e après la Pentecôte. Semi double. Vert. Mémoire de Ste Rose de Lima, Vierge, simplifiée.
Lundi, 31. — S. Raymond Nonnat, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 1er Septembre. — S. Gilles, Abbé. Simple. Blanc.
Mercredi, 2. — S. Etienne, Roi de Hongrie, Confesseur. Semi double. Blanc.
Jeudi, 3. — De la Férie. Vert.
Vendredi, 4. — De la Férie. Vert.
Samedi, 5. — S. Laurent Justinien, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 6. — 14e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Carmélites de Morlaix . . . . . du 30 au 31 Août.
Augustines de Pont-l'Abbé . . . . . du 1er au 6 Septembre.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Association diocésaine. — Nous avons annoncé (*Semaine religieuse* du 15 Mai 1925) qu'une Association diocésaine a été créée, suivant le désir du Souverain Pontife, pour subvenir aux frais et à l'entretien du culte catholique dans le diocèse.

En vue de procurer à cette Association les ressources dont elle aura besoin, Nous ordonnons : 1° qu'une quête sera faite pour cet objet, dans toutes les paroisses, le 3e dimanche de Septembre ; 2° qu'un tronc spécial à la même intention sera établi dans toutes les églises du diocèse.

Quimper, le 17 Août 1925.

† Adolphe,
Evêque de Quimper et de Léon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. Les travaux de la moisson. — En raison du mauvais état des récoltes dans notre région, Monseigneur l'Evêque autorise MM. les Curés et Recteurs à déclarer à leurs paroissiens qu'ils peuvent travailler le dimanche, pour sauver la moisson compromise.

III. Pèlerinage diocésain à Lourdes. — Souscription pour les malades pauvres :

Anonyme, Brennilis	5f	Anonyme, Ploumoguer. . . .	20f
— Plonéis	10	— Treffiagat	5
— Morlaix (Saint-Melaine)	5	— Quimper.	5
Mme de Kersauson.	100	— Saint-Mathieu de Morlaix	50
Mme Le Gonidec du Traissan.	100		

PARTIE NON OFFICIELLE

DISCOURS PRONONCÉ PAR S. G. Mgr DUPARC

le Dimanche 23 Août, à Ploudalmézeau

à l'occasion des fêtes célébrées en l'honneur de S. Vincent Ferrier.

Messeigneurs,
Mes Frères,

Vous accomplissez aujourd'hui un double devoir :

Vous remettez en honneur une précieuse relique de la main de S. Vincent Ferrier, et vous rendez un hommage de reconnaissance au Cardinal de Coëtivy, à qui vous devez cette relique, par l'entremise de sa mère, votre compatriote du xve siècle.

C'est une gloire pour le pays de Léon d'avoir donné naissance au grand Cardinal qui a présidé, dans la ville de Vannes, aux fêtes de la canonisation de S. Vincent Ferrier et à l'ouverture de sa tombe. Je m'associe à l'hommage que vous lui rendez.

Je suis plus heureux encore de venir avec vous glorifier, après une sorte d'éclipse, la relique qui a été sauvée pendant la Révolution par vos concitoyens.

Le Cardinal fut bien inspiré de réserver à sa mère, dans le corps vénérable du grand Saint espagnol, une partie de sa main.

Après le cœur et le cerveau, quel organe est plus actif et plus caractéristique que la main ? C'est elle qui exécute les ordres du cerveau et du cœur. Voici la main qui n'a jamais commis le péché et qui a souvent châtié son pauvre corps innocent pour expier les fautes des pécheurs ; la main qui ne s'est jamais étendue pour prendre, mais toujours pour donner, jamais pour frapper, toujours pour bénir ; la main qui a écrit les louanges de Dieu et qui a appuyé d'un geste efficace la

parole sainte ; la main dont la caresse a chassé la souffrance humaine, qui a apaisé les conflits et réconcilié les peuples, qui a repoussé le démon acharné à la perte des cités et des âmes ; la main qui a sonné hardiment la cloche des miracles et qui a tracé mille fois des signes de Croix d'un effet prodigieux, qui a ordonné aux morts de parler, qui a commandé aux éléments et à Dieu lui-même ; la main qui a sauvé les naufragés de la Méditerranée espagnole, comme elle devait après sa mort sauver les naufragés bretons de Penmarch ; la main qui a été puissante en œuvres, qui a porté Dieu au saint autel, qui a absous le pécheur en son nom au confessionnal, et dont on peut dire, comme dans le *Magnificat*, qu'en elle Dieu a montré la puissance de son bras : *fecit potentiam in brachio suo*.

Ne vous étonnez pas. Ce n'est pas la main d'un homme ordinaire. C'est la main d'un homme de Dieu.

La main d'un homme. Il a tous les beaux sentiments de l'homme. Il a aimé son père et sa mère mieux qu'aucun de vous. Il a aimé sa patrie aussi ardemment qu'aucun soldat de Bretagne. Il a souffert et compris et secouru la souffrance partout où il l'a rencontrée. Il a prié, travaillé, marché, comme font les hommes. Aucun homme n'a été plus parfaitement humain que lui.

Mais la main d'un homme de Dieu. A travers sa pauvre nature humaine, Dieu a pris si profondément possession de lui que, à certaines heures, on ne voit plus en lui que le *divin*. Il a une pureté d'ange, et son corps, même avant d'être usé par l'apostolat, est spiritualisé par la mortification la plus impitoyable. Il a l'esprit de prière aussi ardent que les anges, et son regard est fixé incessamment sur son Dieu, comme si, au milieu des combats qu'il livre à l'erreur et au vice, il habitait déjà le Paradis. Je dirais presque qu'il parle à la façon des anges, par une pensée qui atteint toutes les âmes, sans avoir à tenir compte ni des différences des langues, ni des distances à franchir. Comment s'en étonner ? Il se nourrit constamment du pain des anges, et c'est à l'Eucharistie qu'il demande chaque jour ses inspirations et ses forces : sa messe est le foyer où s'enflamme son zèle. Aussi il agit à la manière des anges, avec lumière, avec charité, tantôt avec rapidité, tantôt avec lenteur et patience, toujours avec force et douceur, et les miracles qu'il accomplit dans l'ordre spirituel sont plus éclatants mille fois aux yeux de Dieu que les 28 résurrections, les centaines de guérisons, et les prodiges innombrables qui ont honoré sa vie ou illustré sa tombe, et dont l'Eglise a reconnu l'authenticité. C'est qu'il s'est donné tout entier à Dieu, donné par son cœur qu'il a gardé vierge, donné par son corps réduit en servitude sous les ordres de l'esprit, donné par son intelligence tout entière consacrée à l'apostolat, si bien que Dieu, en retour, s'est donné tout entier à lui, donné dans les grâces de l'esprit et de la volonté, donné dans la prophétie et le miracle, et qu'il l'a choisi pour être sur la terre, selon l'expression de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

S. Vincent lui-même, le légat du Christ auprès des hommes, *legatus a latere Christi.*

Or, ce qu'il importe de savoir sur S. Vincent Ferrier, c'est surtout ce qu'a dit ce Légat du Christ aux hommes vers qui le Christ l'envoyait. Quel a été son message ?

On a dit que, à Vannes, le IVe dimanche de Carême, en 1418, quand, d'une voix épuisée, il laissa tomber sur la foule, en commentant l'Evangile de la multiplication des pains, sa première parole : « Recueillez les restes, pour qu'ils ne se perdent pas », il avertissait simplement ses auditeurs, avec mélancolie, qu'ils allaient entendre les derniers accents d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint. Je n'en crois rien. J'ai toujours pensé qu'il voulait dire au peuple bretonnant ce que vos prêtres vous disent aujourd'hui, mes Frères. Car ce peuple était en proie aux mêmes dangers que nous redoutons pour vous : l'ignorance religieuse, la conscience faussée, l'entraînement au plaisir, les excès dans le boire et le manger, les modes féminines provocantes et ridicules, et plus encore l'abandon des saintes habitudes qui sauvegardent l'honneur des familles. Et le Saint, évoquant le souvenir des restes du repas miraculeux, restes qu'il ne fallait pas laisser perdre, voulait dire aux Bretons : Prenez garde. Votre religion s'en va en lambeaux. Recueillez-en les restes. Restaurez au foyer domestique les vieux usages : la prière en commun, le catéchisme en commun, la lecture de l'Evangile et de la Vie des Saints en commun. La religion doit être l'âme de votre vie familiale. Et comme l'âme de la religion, c'est l'Eucharistie, revenez à l'habitude de la communion en famille, père, mère, enfants réunis, autant que vous le pourrez.

On a dit que saint Vincent Ferrier ne faisait pas communier souvent. J'ignore quelle règle il imposait aux centaines de pénitents qui lui faisaient cortège. On communiait moins de son temps qu'à notre époque, mais on assistait plus souvent à la messe. Ses 300 pénitents y assistaient tous les jours. Il la chantait lui-même tous les jours. Sa grand'messe était son premier sermon, le plus éloquent de tous. Comment prêcher sans avoir célébré ? Là est le foyer de sainteté, d'éloquence et de vie. Comment établir une âme dans la vertu sans l'Eucharistie ? Ce n'est pas la peur qui fait les héros et les Saints. C'est l'amour. Aucun sacrement ne prêche l'amour de Dieu comme l'Eucharistie. Des contemporains signalent que, dans une région où a passé S. Vincent, « les prêtres ne suffisent plus à donner l'Eucharistie ». J'aurais peine à croire que le Saint n'eût pas fait à sa troupe un sermon sur le pain vivant et sur le sang rédempteur descendus du Ciel pour les nourrir et les abreuver, le jour où, renouvelant le miracle de son divin Maître, il multiplia, chez un pauvre hôtelier, pour plus de deux mille pénitents qui l'accompagnaient, sur la route de Barcelone, un peu de pain et un peu de vin, que sa bénédiction rendit assez abondants pour

rassasier la foule affamée et développer en elle l'élan de la prière et de la vertu. « Si vous ne mangez la chair du Dieu fait homme et si vous ne buvez son sang, vous ne serez pas pieux, vous ne serez pas purs, vous ne serez pas forts et courageux. »

L'Eucharistie est la source de la concorde et de la paix. On a appelé saint Vincent le spécialiste de la paix. Pensez donc. Il a hâté la fin du grand schisme d'Occident, qui divisait l'Eglise en lui donnant deux Papes. Il a été l'arbitre entre les six prétendants qui voulaient régner en Aragon, et il a préparé l'unité espagnole. Il a réconcilié entre eux ses compatriotes de Valence prêts à en venir aux mains dans une lutte fratricide. Dans toutes ses missions il s'est attaché à réconcilier les frères ennemis, les familles et les cités divisées, aussi bien qu'à ramener les pécheurs au Dieu qui pardonne. — Aujourd'hui, on veut rétablir la paix entre les peuples, sans appeler la justice à en dicter les clauses ni la charité chrétienne à en surveiller l'application. On prétend réaliser la paix dans l'Etat sans accorder aux catholiques la liberté dans l'égalité des droits, sans baser sur le Décalogue l'organisation du travail, sans rendre les lois humaines conformes à la loi divine. On se vante de pacifier les familles en les disloquant par le divorce, en enlevant aux enfants le respect des parents et aux parents la notion de leurs devoirs d'éducateurs chrétiens. Si vous savez entendre la voix de saint Vincent, il vous apprendra que la paix n'est possible dans les consciences, les familles, les nations, que par la doctrine et la morale de Notre Seigneur Jésus-Christ. Mais il vous dira en même temps que, pour faire rentrer cette morale et cette doctrine dans la loi d'où on les a chassées, les catholiques doivent mettre un terme aux divisions qui les affaiblissent, réclamer d'un cœur unanime les droits qu'on leur refuse, et demeurer unis coûte que coûte pour la défense et l'action catholique.

J'ai dit : coûte que coûte. Cela peut coûter beaucoup à certaines heures. Mais le sacrifice est la rançon de la paix. La paix du Christ dans le règne du Christ, par la Croix. Nul jamais n'a prêché le sacrifice avec autant de cœur que saint Vincent Ferrier. Comment l'aurait-il fait avec froideur ? Un jour, il prie devant un humble Crucifix. Il y met tant d'âme, ses pauvres bras s'étendent vers son Dieu avec une telle ferveur que le Christ étend lui-même à son tour ses bras de bois vers son serviteur pour l'étreindre : « C'est donc vrai, mon Dieu, que vous avez tant souffert ! » s'écrie le moine tout en larmes. — « Oui, mon fils, et bien plus encore ! » Qui donc aurait pu résister aux appels de concorde et de paix jaillis d'une âme si pleinement unie aux souffrances de son Dieu ?

A ceux qui pourtant ne voulaient pas le comprendre, il faisait entendre d'autres accents. Il était l'*apôtre du jugement.* Il eût été plus volontiers l'apôtre de la miséricorde. Est-ce qu'il n'était pas le tendre serviteur de la Sainte Vierge, refuge des pécheurs, qu'il invoquait publiquement au début de chaque ser-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

non ? Mais aux âmes lâches ou volontairement aveugles il ne faut pas taire les vérités dures. La mort n'est pas un mensonge, le jugement non plus, et vous savez ce qui les suivra. La sentence sera irréformable. Les considérations humaines n'y interviendront pour rien. Dieu l'a jugé, silence. Les pécheurs obstinés ont raison de le redouter, ce jugement. Les justes persécutés peuvent l'attendre avec calme. Pendant la Révolution française, un poète disait aux tyrans de l'époque : Tremblez, vous êtes immortels. Il disait aux victimes : Consolez-vous, vous êtes immortels.

J'avoue que je comprends l'attitude de ce prêtre de France, qui, en 93, comparaissant devant les tribunaux de la Terreur, répondit aux questions de ses juges et à leur sentence de mort par un sermon sur le jugement dernier. A des juges qui sont des bourreaux, on a le droit de dire : « Un jour les rôles seront changés. Vous qui me condamnez, vous serez jugés à votre tour. Oui, oui, persécutez à votre aise. Chassez les religieux, fermez leurs écoles, si vous le pouvez. Aujourd'hui, c'est l'heure du démon qui trouve sur la terre tant d'esclaves empressés à son service. Ce sera demain l'heure de Dieu. Aujourd'hui, la prison ou l'exil pour moi. Demain, le jugement dernier pour vous. Regardez-moi bien. Vous m'y reconnaîtrez ».

Vous êtes immortels, mes Frères. Vous assistez aujourd'hui à la Passion du Christ et de son Eglise. Au jugement dernier, vous verrez leur triomphe, devant vos ennemis vaincus. Nous ne le disons pas pour nous réjouir de leur perte. Nous le disons pour les plaindre. Nous ne désirons rien tant que leur conversion et leur salut, pour que soit augmentée d'autant, dans les assises splendides et formidables du jugement dernier, la compensation de gloire due à l'Eglise sainte et bienfaisante, qui a civilisé le monde, qui lui a donné les seules heures de joie et de liberté dont il ait joui, et que le monde voudrait emprisonner parce qu'il ne peut l'anéantir.

Pour figurer avec honneur dans ces assises glorieuses, du côté des vainqueurs, vous n'avez qu'à renouveler l'alliance conclue entre saint Vincent et votre paroisse depuis cinq siècles bientôt. Je demande au Saint dont les reliques ne vous quitteront pas de répandre sur vous l'esprit d'action, de persévérance et de prière, pour que, sous la conduite de vos prêtres pleins de zèle, vous marchiez en chrétiens fervents à la conquête de vos libertés ici-bas et du Paradis là-haut.

L'abondance des matières nous force à ajourner le compte rendu de la fête de Ploudalmézeau.

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XIII^e^ dimanche après la Pentecôte, 30 Août* : messes à 6, 7, 8, 9 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Mercredi : confession des filles du catéchisme. Communion le lendemain, à la messe de 7 heures.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi, 1^er^ vendredi du mois : exposition du T. Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures, Heure d'adoration, pour les hommes.

Samedi : confession des garçons du catéchisme. Communion le lendemain, à la messe de 7 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *13^e^ dimanche après la Pentecôte (30 Août) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mercredi : confession des enfants des catéchismes qui ont déjà communié ; messe de communion, *jeudi*, à 8 heures

1^er^ vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons. — A 7 heures, réunion des dames, bénédiction. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures du soir. A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures du soir, Heure d'adoration pour les hommes.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des pécheurs.

Mission. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses la mission de Kerlouan, du 1^er^ au 20 Septembre.

Avis de service. — Un service anniversaire pour M. l'abbé Alphonse Colin, ancien professeur au collège de Lesneven, sera célébré à Saint-Renan, *le mercredi 9 Septembre,* à 10 heures.

Deux Cours de Conférenciers. — Nous attirons l'attention des Comités paroissiaux et cantonaux sur les Cours de conférenciers qui doivent se tenir, le premier à Brest, collège Saint-Louis, les 29, 30 et 31 Août ; le second à Quimper, Likès, les 1^er^, 2 et 3 Septembre.

Ils seront donnés par M. le chanoine Desgranges, si connu comme conférencier populaire.

Nous faisons un appel pressant aux séminaristes, étudiants, jeunes gens des classes supérieures de nos collèges, aux habitués de nos cercles d'étude, et de nos syndicats chrétiens, persuadés qu'ils trouveront dans ces cours un moyen d'entretenir en eux la flamme du zèle et plus de confiance en eux-mêmes.

On peut s'y faire admettre sur présentation de sa carte de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ligueur. Les prix de pension et de séjour seront calculés au plus juste. Demander programme et conditions au Secrétariat diocésain de la Ligue d'Action Catholique, rue Feunteunic-ar-Lez, Quimper.

Les présidents de Comités, les directeurs de Cercles d'étude voudront bien faciliter l'accès de ces Cours, même financièrement dans la mesure de leurs ressources, aux hommes et jeunes gens qui paraissent pouvoir en tirer profit. La Commission diocésaine fera elle-même de son mieux pour les y aider sur recommandation des présidents.

Déjà nous savons que plusieurs comités paroissiaux se sont préoccupés de prendre une part de leurs ressources pour permettre à quelques-uns de leurs membres de venir soit à Brest, soit à Quimper.

Les Cours s'ouvriront le matin par une messe à 7 heures ; la première leçon du chanoine Desgranges se donnera à 9 heures.

Ceux qui seraient empêchés de suivre les trois jours, seront admis à une partie des Cours.

Nous souhaitons en particulier qu'à Brest, les membres ouvriers de nos Unions Catholiques viennent nombreux le dimanche 30 Août.

QUIMPER. — **IVe Congrès National de la « Croix d'Or »**, les *1er, 2 et 3 Septembre,* sous la présidence de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

PROGRAMME. — MARDI 1er SEPTEMBRE : *à 8 heures,* à la cathédrale, messe d'ouverture, célébrée par Sa G. Mgr Duparc ; *à 10 heures,* salle Jeanne-d'Arc, rue Jules-Noël, séance d'ouverture ; allocutions diverses ; discours de M. l'abbé Pasdeloup, docteur en théologie, directeur général de la Croix d'Or ; discours des délégués des sociétés étrangères ; — *à 14 heures,* « l'Alcoolisme en Bretagne », par M. le chanoine Uguen, directeur de la Croix Blanche ; *à 17 heures,* « l'Alcoolisme par le vin », par M. l'abbé E. Tinier, vicaire à Saint-Jacques de Nantes ; *à 20 h. 30,* « l'Alcool poison individuel, poison social », par M. le Dr Lucien Lagriffe.

MERCREDI 2 SEPTEMBRE : *à 8 heures,* messe à la cathédrale, pour les membres défunts de la Croix d'Or ; *à 10 heures,* salle Jeanne-d'Arc, « l'Antialcoolisme en Hollande », par Mgr Ariens, curé de Maarssen (Hollande) ; « Abstinence et vie surnaturelle », par M. l'abbé Simons, supérieur du Collège de Lierre (Belgique) ; — *à 14 heures,* « l'Utilisation non alcoolique du raisin », par M. l'abbé Pasdeloup ; *à 16 heures,* réunion spéciale pour les petits et les grands séminaristes ; *à 17 heures,* « Nécessité de la lutte antialcoolique au point de vue moral et social », par M. l'abbé Le Moal ; *à 20 h. 30,* « les Besoins urgents de l'heure présente », par M. l'abbé Pasdeloup.

JEUDI 3 SEPTEMBRE : *à 8 heures,* messe à la cathédrale, pour les bienfaiteurs de la Croix d'Or ; *à 10 heures,* salle Jeanne-d'Arc, « Catholicisme et abstinence », par Loys Boileau ; — *à 14 heures,*

« le Fléau du cabaret et les restaurants de tempérance », par M. E. Philippe, professeur ; *à 17 heures,* « la Croix d'Or et l'opinion catholique », par M. l'abbé Brechard ; *à 20 h. 30,* salle Jeanne-d'Arc : LA FILLE DE ROLAND, drame en 4 actes en vers, d'Henri de Bornier, de l'Académie française. Droits d'entrée : premières, 3 fr. ; secondes, 2 fr.

VENDREDI 4 SEPTEMBRE : clôture du Congrès ; *à 8 heures,* messe d'action de grâces à la cathédrale. Allocution.

— **Retraite de Tertiaires.** — La retraite bretonne pour les Tertiaires s'ouvrira le 13 Septembre, à la Retraite de Quimper. Elle se terminera le samedi 19.

MM. les Curés et Recteurs sont instamment priés d'annoncer cette retraite.

PONT-L'ABBÉ. — **Journée liturgique.** — La Nativité de la Sainte Vierge sera célébrée cette année, à Pont-l'Abbé, par une Journée liturgique, présidée par Mgr Cessou, évêque de Togo.

M. le Curé serait reconnaissant aux confrères qui ont reçu une invitation, de vouloir bien l'aviser de leur venue, le jour même, par une simple carte de visite, et par une carte postale, s'ils doivent arriver le veille souper et coucher.

Prière d'apporter avec soi un surplis et un livre de chant.

NOTRE-DAME DU FOLGOAT. — **Triduum de Prières pour la France,** sous la présidence de Sa G. Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon. — Horaire des offices : *Dimanche 6 Septembre :* à 6, 7 et 8 heures, messe ; à 10 heures, grand'messe, sermon breton ; — à 1 heure, exposition du T. Saint-Sacrement ; à 2 h. 1/2, vêpres, salut.

Lundi 7 : à 6 heures, 6 h. 1/2, 7 heures, messe ; à 9 h. 1/2, grand'messe ; — à 1 h. 1/2, chapelet ; à 3 heures, vêpres ; à 8 heures, procession aux flambeaux, Heure d'Adoration.

Mardi 8 : de minuit à 8 heures, messe à toutes les heures ; à 9 heures, réception des processions ; à 10 heures, grand'messe, chantée par M. Guillerm, recteur de Saint-Martin de Morlaix, sermon par M. Corre, recteur d'Audierne ; — à 1 heure, chapelet par M. Madec, aumônier à Kerinou ; à 2 heures, procession générale, vêpres, allocution de Mgr Duparc, salut.

SAINT POL DE LÉON. — **Le Festival de gymnastique.** — Les journaux ont donné de cette splendide fête du 16 Août des récits enthousiastes. Notre jeunesse chrétienne s'épanouit naturellement en beauté. Quel contraste avec les sportifs laïques si tristement débraillés de Strasbourg ! Le moral rejaillit sur le physique, l'âme sur le corps.

La jeunesse qui obéit à Dieu réalise l'adage : *Mens sana in*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

corpore sano : La force dans la vertu. Notre jeunesse est robuste parce qu'elle est chaste, parce qu'elle est pieuse et reporte tout à Dieu. Elle communie, elle participe par le cœur et tout l'être au Sacrifice divin, et le *Credo* jaillit de ses lèvres tout brûlant de la flamme du cœur.

Ce qu'il nous est bon surtout de souligner, c'est que les fêtes gymnastiques ne se séparent jamais du culte divin et de la sanctification du dimanche.

Aussi quelle messe émouvante que celle que célébrait, à 11 h. 1/2, à la cathédrale de Saint-Pol de Léon, Mgr de Guébriant, pendant que les mille gymnastes groupés sous leurs vingt et une bannières chantaient à plein cœur le *Credo* et les cantiques ! Quelle édification pour les fidèles qui se massaient autour d'eux pendant le Saint Sacrifice, et qui, au sortir de l'église, les accompagnaient et admiraient leur allure disciplinée et fière, lorsqu'ils regagnaient leurs campements pour le repas ; et qu'ensuite, à 13 h. 1/2, ils se rendaient tambours battants, clairons et cliques sonnants, au monument des Morts de la Guerre, pour une prière solennelle, et enfin retournaient au parc de Kernévez pour le grand festival, où l'immense public, enthousiasmé par la perfection de leurs ensembles et la souplesse de leurs exercices, ne cesse de les acclamer.

Dieu aura le dernier hommage ; et c'est à la basilique que cette splendide fête se termine par la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— **Institution Notre-Dame du Creisker.**— La réunion annuelle des Anciens Elèves du Collège de Léon et de l'Institution Notre-Dame du Creisker se tiendra le jeudi 10 Septembre.

M. le chanoine Troadec, curé-doyen de Daoulas, dira la messe à l'intention des membres de l'Association. M. le chanoine de Kervenoaël, curé-doyen de Pleyben, prononcera le discours d'usage.

Des invitations seront adressées aux Anciens, mais nous prions ceux qui, par erreur, ne seraient pas atteints, de se considérer comme invités.

XV^e^ Congrès du Bleun-Brug à Guingamp, *les 8, 9, 10 Septembre 1925*, sous la haute présidence de S. G. Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier.

PROGRAMME. — *Lundi 7 :* à 18 h., ouverture de la Retraite-Congrès par M. l'abbé J.-M. Perrot, directeur de *Feiz ha Breiz* et fondateur du *Bleun-Brug*. Exercices de la retraite par M. l'abbé Brochen, directeur au Grand Séminaire de Saint-Brieuc.

Mardi 8 : 6 h. 1/2, méditation ; 7 h., messe ; 9 h., sermon ; 10 h. 1/2, causerie sur les *Conférenciers populaires*, sous la présidence de M. A. Bocher, de Saint-Servais ; 12 h., repas en commun ; 15 h., sermon ; 16 h., causerie sur le *Théâtre populaire breton*, sous la présidence de M. Maréchal, vicaire de la cathédrale de Vannes ; 18 h. 1/2, prières et salut du T. S.-Sacrement ; 19 h., souper ; 20 h. 1/2, allocution bretonne par le conférencier populaire « Ar Yeodet » ; Conférence par M. G. Le Douarec, de Saint-Brieuc :

Valeur économique du mouvement breton. *Braoan merc'h ar barrouz*, saynète comique de M. l'abbé J. Le Bayon, interprétée par la troupe de Prat ; *Ar Chiminaou*, pièce en 2 actes, par D. N. D., interprétée par la troupe de Prat.

Mercredi 9 : 7 h., messe de communion à la Basilique, pour les membres défunts du *Bleun-Brug* et pour le repos de l'âme du barde Th. Botrel ; 7 h. 1/2, rendez-vous au Monument des Morts de la guerre ; offrande de gerbes de bruyère aux rubans semés d'hermines ; 9 h., séance d'étude ; compte rendu annuel du président : 1° *Organisation régionale du Bleun-Brug* ; rapport de M. l'abbé Brochen, directeur au Grand Séminaire, président du *Bleun-Brug* régional de Tréguier Goëlo-Cornouailles ; 2° *Breuriez ar Brezoneg :* sa nécessité, son programme ; rapport de M. l'abbé Cocaign ; 12 h., repas en commun ; 14 h., 1° *Les revendications bretonnes et la manière pratique de les faire aboutir* ; rapport de M. O. Chevillotte, de Brélès ; 2° *Les droits de la nationalité et les droits de la famille* ; rapport de M. l'abbé J.-M. Gantois, président de l'*Union des Cercles flamands de France ;* 20 h. 1/2, représentation bretonne, *Kerenor*, drame historique en 3 actes, interprété par la troupe de Bourbriac ; entr'actes : mélodies bretonnes : commémoration du centenaire du maître Thielemans, ancien organiste de N.-D. de Bon-Secours.

Jeudi 10 : 8 h., grand'messe solennelle à la Basilique ; 9 h., concours divers : chorales, déclamation, éloquence, lecture, etc. ; 11 h. 1/4, repas en commun ; 13 h. 1/4, départ du cortège historique représentant l'entrée de la duchesse Anne à Guingamp, en Septembre 1505 ; défilé de drapeaux armoriés et des anciens costumes de la région Tréguier-Goëlo-Cornouailles ; 14 h. 1/2, grande séance à la salle municipale, sous la présidence de S. G. Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier ; *Santez Trifina*, pièce en 3 actes, de M. Joanno, interprétée par la troupe de Belle-Isle-en-Terre, sous la direction de l'auteur ; dans les entr'actes, exécution des morceaux couronnés ; 16 h. 1/2, proclamation des lauréats des divers concours ; 17 h. 1/2, clôture du XV^e^ Congrès. Salut du T. S. Sacrement à la Basilique Notre-Dame.

Breiz do virviken !

Dans son ensemble, ce programme contient tous les éléments nécessaires pour édifier, instruire, charmer ; tout y converge vers la Bretagne qu'une législation qu'on peut, sans exagération, appeler inhumaine, a voulu supprimer et qui se redresse aujourd'hui irrésistiblement, parce que son intervention est nécessaire pour assurer notre salut à nous, Bretons, et celui de la France.

Nous aimons à croire que le clergé aidera de toute manière à la publicité que réclame le *Bleun-Brug* et son programme.

D'autre part, une brochure bilingue illustrée : *Ar Bleun-Brug*, prix 1 fr., fournira tous les renseignements utiles sur le *Bleun-Brug* et son Congrès. La demander, 15, rue des Capucins, Guingamp, à l'administrateur d'*Arvorig*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nécrologie. — M. CABON, *ancien Aumônier de Saint-Athanase.* — Né à Plouguerneau en 1882, M. Jean-Louis Cabon fit de bonnes études au collège de Lesneven et entra au Grand Séminaire. Un grand-oncle et un oncle l'avaient précédé dans la carrière sacerdotale, et avaient été ensemble l'un recteur, l'autre vicaire à Kernilis.

A Quimper, comme à Lesneven, il se fit de nombreux amis. Sa conversation était enjouée, pleine de verve et d'entrain, assaisonnée d'une légère pointe de causticité sans malice. Loin de vouloir accaparer la conversation, il s'attachait au contraire à amener les autres à s'y intéresser et à y prendre une part des plus actives. Il y réussissait si bien que, plus d'une fois, aux fêtes où il était permis de causer au réfectoire, tel des interlocuteurs, l'on s'en souvient encore, se trouvait tout surpris d'en être toujours au potage lorsqu'on donnait le signal de la lecture du Martyrologe. Généreux, plein de bonté, d'aménité, heureux de faire plaisir et de rendre service, s'oubliant lui-même pour se donner aux autres sans réserve, très délicat, et très reconnaissant des moindres services qu'on lui rendait, tel il était durant ses études secondaires et cléricales, tel il continua d'être et de se montrer jusqu'à ses derniers jours.

Ordonné prêtre le 25 Juillet 1907, à Saint-Martin de Brest, — (le Grand Séminaire, après l'expulsion du 30 Janvier 1907, étant alors dans l'ancien Carmel de Brest) — M. Cabon fut d'abord chargé du service de Loc-Eguiner, temporairement sans recteur, avec résidence à Saint-Thégonnec ; puis, en Décembre 1908, peut-être sur la demande de M. Kéraudren qui l'avait vu à l'œuvre, il fut nommé vicaire à Guimiliau. Le 22 Février 1913, il était transféré au Guilvinec, dont le climat était bien rude et bien rigoureux pour sa santé, et où s'aggrava considérablement la laryngite chronique dont il était déjà atteint. Au début d'Octobre 1915, M. Cabon fut nommé auxiliaire à Pont-l'Abbé, et ni le ministère bien absorbant du Guilvinec, ni les pressantes instances du nouveau Recteur ne purent obtenir qu'il fût rendu à sa paroisse : le climat plus doux de Pont-l'Abbé lui était d'ailleurs beaucoup plus supportable. Au mois d'Août 1917, M. Cabon était nommé aumônier de l'asile Saint-Athanase, à Quimper. Dans cet établissement il gagna promptement la sympathie des malades et l'estime de tous. Il semblait permis d'espérer que sa santé s'y rétablirait, et lui permettrait, après quelques années d'un service moins chargé, de reprendre une vie plus active, et d'aspirer de nouveau au ministère paroissial. Dieu ne l'a pas voulu ; et, malgré les soins dont il a été entouré, malgré l'incroyable énergie avec laquelle, au dire des médecins, il résistait au mal qui le minait, il dut, il y a un an, résigner ses fonctions, et se retira à Guissény, chez sa sœur, qu'il a eu la douleur de voir le précéder de quelques mois dans la tombe.

Se sachant perdu, il conservait cependant l'illusion, fréquente hélas ! que la mort n'était point si prochaine, et redisait volontiers qu'il irait jusqu'à la chute des feuilles : il fallut le détromper Quelques heures avant de mourir, il reçut le sacrement d'Extrême-

Onction, et le mercredi matin, 19 Août, il rendit son âme à Dieu.

Ses funérailles ont eu lieu le lendemain, jeudi, à Guissény, au milieu d'une nombreuse assistance de prêtres et de fidèles.

R. I. P.

L'Ecole supérieure d'Agriculture pratique, Le Nivot, en Lopérec (fondation Ch. Chevillotte). — Les examens de fin d'année ont eu lieu fin Juillet. La commission était composée d'un ingénieur-agronome, ancien professeur, deux agriculteurs, praticiens expérimentés, anciens élèves des écoles d'agriculture, lauréats des concours dans le département, et deux délégués de l'Association Bretonne : MM. du Cleuzion et Picquenard.

Les élèves du *Cours préparatoire* ont fourni un bon examen de *passage au cours de 1re année.* Les premiers classés sont : 1er, Pierre Le Meur (Clohars-Carnoët) ; 2e, René Euzun (Crozon) ; 3e, Jean Penven (Nizon) ; 4e, Nicolas Quilliec (Combrit) ; 5e, Louis Le Saux (Le Trévoux) ; 6e, Pierre Jaïn (Plomodiern).

Un examen de passage est également imposé aux élèves de 1re année pour être admis en 2e année. Voici le classement des premiers : 1er, Marcel Le Goff (Brest) ; 2e, Etienne Le Page (Saint-Thonan) ; 3e, Yves Le Bars (Esquibien) ; 4e, Grégoire Jacq (Trégourez) ; 5e, Germain Hénaff (Plonévez-Porzay) ; 6e, Yves Youinou (Le Juch).

Les examens de sortie ont été brillants. Les élèves avaient à rédiger une thèse agricole, chacun sur un sujet différent tiré au sort, et un plan de construction rurale approprié (trois jours de travail sans l'aide d'aucun livre).

De l'avis des examinateurs, ces travaux ont été fort bien exécutés, les compositions font honneur aux élèves et aussi aux maîtres dont elles prouvent le talent pédagogique. Le Dr Picquenard, botaniste érudit, a interrogé les élèves sur la reconnaissance des plantes dans les champs : les nombreux 19/20 qu'il a octroyés démontrent que les réponses ont été plus que satisfaisantes. (*Bulletin des Syndicats Agricoles du Finistère,* n° d'Août.)

Les examens de fin d'études ont donné le classement suivant : 1er, *Hervé Thomas, de Plomodiern :* travail sur les prairies en fauche, avec une coupe détaillée d'un projet de hangar pouvant loger 100 mille de foin.

Hervé Thomas se voit attribuer le 1er prix de l'école, d'une valeur de cent francs, offert par M. Charles Chevillotte, ainsi que le prix spécial de l'Association Bretonne.

2e, suivant de très près les notes du 1er, *Albert Berthou, de Guissény :* travail sur les crucifères et légumineuses cultivées ou spontanées. L'étude, le réglage, la conduite, l'entretien des instruments employés pour leur culture ou leur destination a été très spécialement remarquée.

3e, *François-Louis Berthou, de Guissény* : il obtient la note 19/50 pour un travail sur le battage des grains, illustré de nombreux schémas comparatifs des moteurs et machines. L'assurance et la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

clarté de ses réponses lui ont valu le premier rang pour l'examen spécial de sortie.

4e, *Alain Le Roux, d'Ergué-Gabéric :* travail sur la pomme de terre et le blé se suivant dans un assolement. Un deuil l'a empêché de donner sa mesure, si ce n'est à l'examen oral.

5e, *Guillaume Cornic, de Plonévez-Porzay :* travail très ardu mais remarquable sur le pommier, sa taille, ses produits industriels, avec plan d'une cidrerie.

La première promotion du Nivot va maintenant faire ses preuves sur les terres familiales. Ils conserveront, par leur pratique des leçons reçues, la réputation de ce splendide établissement.

Nous exhortons les prêtres de paroisse, et les agriculteurs pères de famille à visiter cette école. Ils deviendront ses protecteurs et ses propagandistes les plus zélés.

Cours d'enseignement ménager agricole de Lanorgar (Le Trévoux, par Bannalec). — Parallèlement à l'école du Nivot, qui nous prépare des chefs d'élite pour les exploitations agricoles, celle de Lanorgar a pour but de former des maîtresses fermières initiées à tous les soins d'un foyer rural. Elle prend les jeunes filles à l'achèvement de leurs études dans les écoles paroissiales, elle les confie à des maîtresses diplômées qui les dirigent sous le contrôle d'un comité de patronage composé de personnalités agricoles et de dames dévouées aux œuvres rurales.

Approuvés et bénis par Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, ces cours ne peuvent qu'inspirer la plus entière confiance aux familles, qui en comprendront toute l'importance.

Fondée en 1923, l'école, après les deux ans de cours que comprend l'enseignement, a eu la joie de voir obtenir par ses premières élèves le certificat d'études ménagères agricoles délivré par la Société des Agriculteurs de France.

Un aumônier est attaché à l'établissement et complète l'éducation religieuse des élèves.

La rentrée est fixée au 11 Octobre prochain.

Le Supérieur général des Bénédictins de France, Révérendissime Père Dom Germain Cozien, abbé de Solesmes, a adressé au Pape une supplique latine sollicitant l'introduction de la cause de la béatification de Pie X. Cette supplique est signée par douze abbés et supérieurs.

Distinction académique. — Nous avons le plaisir d'apprendre que la magnifique thèse de M. l'abbé Kerbiriou sur Mgr de La Marche, dernier évêque de Léon, vient d'être couronnée par l'Académie Française, qui lui a accordé un prix de 500 francs de la fondation Denfer. Toutes nos félicitations au méritant auteur. Le volume, qui est désormais en vente chez l'auteur (Institution Saint-François, à Lesneven), sera laissé à 11 fr. 50, franco.

Voyageurs de Commerce catholiques. — Pour faire suite à notre article sur l'Association des Voyageurs de Commerce, nous sommes heureux d'annoncer que l'Association a comme correspondant, dans notre diocèse, M. Cuny, représentant, rue Jules-Noël, Quimper. M. Cuny servira très volontiers de trait d'union entre les membres dispersés dans notre département, et fournira toutes indications aux camarades qui désireraient faire partie du groupe.

Congrès National du Recrutement Sacerdotal. — Les 26, 27 et 28 Novembre 1925 se tiendra à Paris le premier Congrès National de Recrutement Sacerdotal.

Par une lettre pastorale, lue dans toutes les églises du diocèse, S. Em. le cardinal Dubois vient de l'annoncer officiellement. Tous les cardinaux de France ont donné leur Haut Patronage à cette œuvre. Le Cardinal-Archevêque de Paris en présidera les séances d'étude et les réunions de prière. Déjà, la plupart des archevêques et évêques de France ont envoyé leurs plus sympathiques adhésions. S. Em. le cardinal Gasparri a daigné écrire ces lignes à M. le chanoine Lenert, directeur de l'Archiconfrérie de Marie-Reine du Clergé : « Il m'est bien agréable de former dès maintenant mes meilleurs vœux pour le plein succès de ce Congrès dans l'intérêt de l'Eglise et des âmes. Le Bon Dieu ne manquera pas assurément de bénir vos efforts, et vous aurez la douce consolation d'avoir coopéré d'une manière efficace à une des causes les plus saintes et les plus urgentes. »

A Mgr Roland-Gosselin, dans l'audience du 18 Avril 1925, le Souverain Pontife lui-même a dit : « *J'encourage et je bénis de tout cœur le Congrès projeté à Paris pour le Recrutement Sacerdotal* ».

Pourquoi ce Congrès ? 1° Pour que *son existence même* oblige un plus grand nombre de fidèles *à penser* au Recrutement Sacerdotal ;

2° Pour que, *dans ses réunions*, puissent *se rencontrer et se connaître* ceux qui s'intéressent au Recrutement Sacerdotal ;

3° Pour que, *dans ses séances d'étude*, soient *précisées les bonnes méthodes* de Recrutement Sacerdotal ;

4° Pour que, *dans la prière commune*, la grande supplication au Maître de la Moisson, commandée par Notre Seigneur, *soit adressée avec plus d'instance* pour le Recrutement Sacerdotal ;

5° Pour que *s'intensifie de plus en plus*, dans une *organisation solide*, la sainte croisade du Recrutement Sacerdotal.

Le Comité d'organisation a un secrétariat à l'adresse suivante : 39, boulevard Saint-Germain, Paris, 5e.

BIBLIOGRAPHIE

Editions de la Revue des Jeunes. — DESCLÉE et Cie, 30, rue Saint-Sulpice, Paris.

M. S. Gillet, *professeur à l'Institut Catholique :* **La Morale et les Morales.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'ouvrage que le P. Gillet présente aujourd'hui au public donnera à ceux qui le liront l'impression d'une sorte de film philosophique déroulé sans pitié sous leurs yeux Il y verront se projeter, comme sur l'écran d'un cinéma, la longue suite des *Systèmes de Morale* qui, depuis un demi-siècle, ont affiché la prétention de supplanter *la Morale ;* de fournir à la conduite, en s'appuyant uniquement sur les données de la science, des motifs et des règles que, jusque-là, on s'accordait à demander à la raison et à la foi.

Société de Saint Jean l'Évangéliste. DESCLÉE et Cie, Paris, 30, rue Saint-Sulpice (6e arrond.). — Tournai (Belgique).

VIENT DE PARAITRE : [N° 560] **Office des Morts** avec l'Office de la Commémoraison de tous les Fidèles défunts.— Un vol. in-48 (12 1/2 × 7 1/2 cent.) de 96 pages. Texte latin. *Gros caractères.* Impression *en noir et rouge* avec encadrement rouge.
Prix suivant reliures à partir de 4 fr. (toile noire, tranche rouge.)

Les Leçons du Calvaire (Trois Chemins de Croix), par le R. P. Jean de Beaulieu, de l'Ordre des Frères **Mineurs** capucins, volume de 112 pages in-32 oblong (9×16) pages encadrées, papier satiné ; 2 francs l'unité, franco.

TRÈS RECOMMANDÉ. 1er ordre, Clergé et Familles.
LOURDES — HOTEL de l'UNIVERS. Journée, 25 francs. — Arrangements spéciaux pour groupes. — Demander renseignements.
J. ARQUÉ, Propriétaire.

VIEUX LIVRES, PAPIERS ANCIENS, GRAVURES
sont achetés par *Librairie Ancienne*, 2, rue Kergariou, Quimper. — Lui écrire, se rend sur place à ses frais.

MAISON MICHEL GUÉGUEN, FILS fondée en 1866
18, rue Royale, QUIMPER

Tous les travaux concernant la PEINTURE, la VITRERIE et les DÉCORS.
Papiers peints et Encadrements.
SPÉCIALITÉ DE TRAVAUX D'ÉGLISES
VITRAUX ET RÉPARATIONS



FONDERIE DE CLOCHES
Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804
Société Anne des Etablts GRIPON Sucr
L. AMELINE, Directeur
59 & 61, rue Yves-Collet, **BREST** (Fin.) Tél. 2.64
BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS
BEFFROIS en fer & en bois.
Références, Devis et Catalogues sur demande
FOURNITURES ET RÉPARATIONS
LIVRAISON RAPIDE

40e Année. **Vendredi 4 Septembre 1925.** N° 36.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Septembre. — 14e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
Lundi, 7. — De la Férie. Vert.
Mardi, 8. — Nativité de la T. Ste Vierge Marie. Double de 2e classe avec octave. Simple. Blanc.
Mercredi, 9. — S Gorgon Martyr. Simple. Rouge.
Jeudi, 10. — S. Nicolas de Tolentino. Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 11. — S. Prote et S. Hyacinthe, Martyrs. Simple. Rouge.
Samedi, 12. — Très Saint Nom de Marie. Double majeur. Blanc.
Dimanche, 13. — 15e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Augustines de Pont-l'Abbé	**du 6 au 8**	**Septembre.**
Loperhet	**du 9 au 11**	—
Saint Rivoal	**du 12 au 13**	—

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Pèlerinage diocésain à Lourdes. — Nous avons reçu les billets pour les trains de Landerneau et de Quimper et nous en avons commencé l'expédition. *Certaines paroisses n'ont pas encore réglé le prix de leurs billets : il faut qu'elles le fassent d'URGENCE,* car nous sommes dans l'impossibilité de faire aux Compagnies de chemins de fer des avances aussi considérables.

Souscription pour nos malades pauvres :

Anonyme Plounéventer	10 f	Anonyme St-Pol de Léon	20 f
— Beuzec-Cap-Sizun	5	— Moëlan	50

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :
Vicaire à Spézet, M. Pellé, vicaire à Elliant ;
Vicaire à Elliant, M. Guilcher, vicaire à Spézet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XIVe dimanche après la Pentecôte (6 Septembre) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand' messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T Saint-Sacrement.

Mardi 8, fête de la Nativité de la T. Sainte Vierge : offices comme le dimanche.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

— Église de Saint-Mathieu. — *XIVe dimanche après la Pentecôte (6 Septembre) :* messes à 6, 7, 8 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : fête de la Nativité de la B Vierge Marie : messes à 6 et 7 heures, grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, complies, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mission. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses la Mission qui se donnera à Tréflez, du 10 au 27 Septembre.

Avis de services. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. l'abbé Alphonse Colin, ancien professeur au collège de Lesneven, annoncé pour le 9 Septembre, est remis au *mardi 15 Septembre*, à 10 heures, à Saint-Renan, la date choisie d'abord coïncidant avec la réunion annuelle des Anciens Elèves du Collège.

— Un service anniversaire pour M. l'abbé Henri Thomas, ancien recteur d'Ergué-Armel, sera célébré à Pont-l'Abbé, *le jeudi 17 Septembre*, à 10 heures.

Avis très urgent pour toutes les Sociétés civiles. — La nouvelle loi de finances (13 Juillet 1925) vient de modifier très gravement le statut de toutes les Sociétés civiles, base juridique de beaucoup d'œuvres catholiques.

Elle leur impose notamment des déclarations très précises et très nombreuses sanctionnées par des pénalités rigoureuses. Détail essentiel, dont peu de personnes semblent se préoccuper : ces déclarations devront avoir été faites par les Sociétés déjà existantes avant le 14 Octobre 1925.

Le texte de ces dispositions, accompagné d'un bref commentaire préliminaire par M. Auguste Rivet, a paru dans la *Documentation Catholique* du 29 Août (prix du numéro : 0 fr. 75).

Ces nouvelles dispositions concernent les Sociétés civiles proprement dites, mais non les Sociétés constituées sous la forme anonyme, déjà astreintes à des déclarations du même genre.

Œuvre du Franc de la Presse. — *Recouvrance*, M. Pasteur, vic., 180 fr. ; *Saint-Tugen*, en Primelin, M. Velly, chapelain, 100 fr. ; *Keraudren*, en Lambézellec, M. le chanoine Manchec, sup., 20 fr.

Prière d'adresser les cotisations à M. le chanoine Le Roy, Quimper, C/C Nantes 44-74.

Le Congrès de la Croix d'Or

Le IVe Congrès national de la Croix d'Or tient cette année ses assises à Quimper. Il s'est ouvert à la cathédrale, mardi matin, par une messe au cours de laquelle Monseigneur à prononcé l'allocution suivante :

Messieurs,

Votre association a pour patron saint Jean Baptiste. En vous parlant de lui ce matin, je crois entrer dans l'esprit de votre Congrès.

Par un privilège tout spécial, l'Evangile, qui se permet à peine de louer discrètement la Sainte Vierge et saint Joseph, fait hardiment le panégyrique de Jean Baptiste.

Il le fait par la voix de l'archange Gabriel et par celle de l'Homme-Dieu.

S. Gabriel dit : Il viendra dans l'esprit et dans la vertu du prophète Elie.

Et Notre Seigneur, parlant de Jean Baptiste : Qui êtes-vous allé voir ? Un prophète. Je vous le dis en vérité, plus qu'un prophète. Parmi les enfants des hommes aucun ne s'est élevé plus grand que Jean Baptiste.

Ce panégyrique ne m'étonne pas.

S. Jean Baptiste a été sanctifié dès le sein de sa mère.

S. Jean Baptiste a prêché la Pénitence.

Il a été le précurseur du Christ.

Il a signalé Jésus-Christ au monde : Voici l'agneau de Dieu.

Il a donné sa vie pour la défense de la morale.

Il a été à la fois le dernier prophète de la loi mosaïque et le premier prophète de la loi évangélique.

Mais ce n'est pas sur ces privilèges magnifiques que je veux insister. Je veux tirer de l'austérité de sa vie les leçons opportunes pour le temps présent.

Je parle d'abord de S. Jean Baptiste enfant.

La vie de l'homme est en germe dans les habitudes de son enfance. Une règle de vie avait été formulée par l'Ange sur le berceau de S. Jean : « Il ne boira jamais de vin, ni rien de ce

Archives diocesaines de Quimper et Léon

qui peut enivrer ». La vocation était exceptionnelle, la règle aussi, du moins dans sa rigueur. Elle était pourtant une indication générale. Plus on écartera l'enfant des boissons spiritueuses, mieux on le préparera aux travaux et aux batailles de la vie. Je ne pousse rien à l'extrême. Nos maisons d'éducation, nos familles chrétiennes, n'ont pas l'obligation absolue de faire disparaître de leur table toutes les boissons dites hygiéniques, vin, cidre, bière, même prises à dose modérée. Mais pour l'enfant ce serait une règle sage au moins jusqu'à douze ou treize ans. L'éducation doit aboutir, en cette matière, à créer dans l'enfant un instinct de sobriété suffisant pour combattre l'instinct contraire. L'instinct contraire est puissant. De plus, l'atavisme, l'exemple et l'entraînement d'amis mal choisis, ou même de serviteurs peu tempérants, constituent un danger dont on ne soupçonne la gravité que trop tard. Tous les ressorts d'une nature jeune peuvent être faussés par une accoutumance insensible, qui dégénère à la longue en penchant presque irrésistible.

Le père et la mère de Jean ont veillé avec un soin délicat sur ce côté de son éducation comme sur les autres. Nous ne savons pas quel était le caractère de l'enfant. Timide ? hardi ? Sa mission devait être sévère. Etait-il lui-même sévère par tempérament ? On a remarqué ceci : dès qu'il parle de lui-même, ou qu'il s'entretient avec ses disciples, il est le plus doux et le plus humble des hommes : dès qu'il s'adresse au monde, aux hommes violents, égoïstes, perfides, injustes, sa parole est rude et véhémente. La grâce de Dieu explique cette double allure du Prophète. Mais il y a une explication naturelle qui confirme l'autre. Une certaine austérité dans l'éducation de l'enfant rend le tempérament doux et le caractère énergique et ferme. J'invoque avec confiance sur ce point le témoignage de tous les éducateurs.

De cette première étape de la vie de S. Jean sa famille seule fut témoin. La période suivante n'eut de témoin d'aucun genre. Elle s'écoula dans le désert. Il l'employa à contempler et à prier son Dieu. Il n'y a pas de sainteté sans contemplation divine. Il n'y a guère de contemplation possible dans *le confortable*. Ceux qui voient Dieu sont les mortifiés, ceux qui ont l'esprit de pauvreté, l'esprit de pureté, l'esprit de sacrifice. Jean buvait de l'eau, mangeait des sauterelles cuites, goûtait un peu de miel. Il se préparait ainsi dans la solitude à prêcher la pénitence et à annoncer l'avènement du Messie.

Il y a dans ce genre de vie une leçon pour l'homme. Le genre de vie n'est pas proposé à l'imitation. Mais il suggère des réflexions pratiques.

Ce qui manque ordinairement à l'homme, c'est la *conscience* et la *volonté*. En morale, il faut être capable de *voir* et de *vouloir*.

Qu'est-ce qui obscurcit la conscience et énerve la volonté ?

C'est le goût de jouir. Je ne mets pas sur le même rang le vice impur et l'intempérance. Mais celle-ci mène à celui-là. Elle fait perdre le sens moral et brise le ressort de la volonté. Elle fait aimer et rechercher les satisfactions grossières. Elle tue la raison et à la longue la foi. Elle sacrifie tout à sa passion, les affections, les intérêts, le devoir. Elle conduit à la ruine et à la honte, sans que la conscience ou le cœur réagisse. Ni la famille, ni l'Etat, ni la religion, ne peuvent durer, si l'alcoolisme continue à se développer. La guerre avait ralenti ses progrès. La paix lui a rendu son élan. Si on le laisse libre, il tuera ce qui reste, dans la nation, d'esprit, de courage, et de fécondité.

A la place de Jean Baptiste, pour prêcher la pénitence, pour flétrir les hypocrites, pour dénoncer les orgueilleux et les jouisseurs, pour crier à Hérode sa honte, et pour subir le martyre, mettez un intempérant ! Vous entendez d'ici l'éclat de rire justifié qui accueillera sa démarche.

Je ne fais pas de la sobriété un talisman miraculeux. Mais je dis que la sobriété de S. Jean Baptiste fut en partie la condition de son autorité et la source de sa clairvoyance morale. Grâce à elle, S. Jean nous apparaît comme un magistrat incorruptible, un magistrat que rien ne trouble, que rien n'égare. Il a le sens de sa responsabilité. Il voit le bien. Il voit le mal. Il les signale et les juge. Il n'a pas peur du monde, ni du peuple, ni du roi. Il ne cherche pas la faveur. Quand la conscience lui a dicté le devoir, il le remplit coûte que coûte.

Je comprends la parole de Notre Seigneur : Qu'êtes-vous allé voir dans le désert ? Un homme efféminé et richement vêtu ? Un roseau agité par le vent ? Un prophète et plus qu'un prophète.

Ce que je viens de dire est le meilleur plaidoyer en faveur de votre œuvre, Messieurs. Sans sobriété, l'homme est incapable de discipliner sa vie et de la rendre féconde.

Avec elle l'héroïsme réfléchi est possible, l'héroïsme à froid, sans excitation de bataille, sous la simple poussée d'une conscience constamment en éveil. S. Jean a nettement rappelé aux hommes du peuple, aux soldats, aux pharisiens, leurs obligations. Il a dit toute sa pensée sur le crime d'Hérode. En prison il n'a pas faibli. Il a payé de sa tête sa loyale franchise. Par la force des choses, sa statue n'est pas simplement la statue de la sainteté, mais celle de la sobriété même, et de la conscience, et du courage, qui me semblent former un tout.

J'ai vu à Cork, en Irlande, sur la place publique, la statue en marbre blanc du Capucin qui fut l'initiateur des sociétés catholiques de tempérance, le Père Mathieu. Je l'ai saluée, bien bas. Pourquoi faut-il que les trois races sur lesquelles l'Eglise, appréciant avant tout la vigueur de leur foi, voudrait pouvoir compter pour la servir dans un apostolat sans défail-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lance, l'Irlande, la Pologne, la Bretagne, soient affaiblies par un défaut qu'elles n'ont pas encore su déraciner assez complètement ? Malgré un progrès constaté dans la jeunesse au point de vue de la tempérance, votre campagne est nécessaire et urgente, Messieurs.

En la poursuivant, si vous voulez qu'elle soit efficace, vous vous souviendrez de l'avis que donnait, il y a quinze ans, le cardinal Mercier aux sociétés de tempérance de Belgique. Il les détournait des mouvements d'indignation et des reproches à jet continu. Il leur rappelait la méthode des Apôtres, décidés à « fustiger l'hypocrisie pharisaïque et à cingler la superbe de ceux qui égarent les masses populaires, mais prêts à toutes les condescendances envers les hommes de bonne volonté ». J'ajoute que des mesures radicales échoueront toujours dans les masses populaires, même quand la foi chrétienne leur donne une impulsion énergique. Là où la morale stricte n'est pas en cause, la modération, si difficile qu'elle paraisse parfois à garder, est pour la foule le seul idéal possible. L'abstention totale de l'alcool et des liqueurs fortes devrait être unanimement acceptée. L'abstention totale des boissons fermentées semble jusqu'ici difficile à généraliser. Désirable pour tous, nécessaire aux caractères faibles, hautement estimée des âmes qui veulent devenir plus parfaites et plus fortes dans un corps plus sain, elle demeure encore exceptionnelle, quoique enviable à tous.

Je lisais dernièrement l'épopée mystique du Canada. Le premier souci du premier évêque de la Nouvelle-France, Mgr de Montmorency-Laval, fut la lutte contre les marchands d'alcool. Il poussa la sévérité jusqu'à l'excommunication. C'était le seul moyen de sauver la vie des sauvages, victimes inconscientes de la cupidité des traitants. Je crois que cette lutte, par les voies légales, serait aussi utile en France qu'elle l'était dans les vieilles colonies, en ce qui concerne l'alcool. Dans cette voie il n'y a aucun excès à craindre. Si l'on veut sauvegarder la fortune des familles, « affermir la santé et développer la natalité, doubler la capacité du travail, protéger la paix du foyer », augmenter sûrement la somme du bonheur humain, on y aboutira par la lutte contre l'alcool.

On souhaite beaucoup accroître la longévité humaine. Tous les tempérants ne vivent pas longuement. Même s'ils ne meurent pas à la fleur de l'âge, sous les coups du persécuteur comme S. Jean Baptiste, le devoir, la fatigue, la maladie, peuvent les abattre avant l'heure de la vieillesse. Mais la sobriété aide à vieillir, dignement, noblement, avec une activité honorable et bienfaisante, pendant des années, qui sont l'aurore d'une vie plus haute, puisque cette vie est celle du Ciel. Jean Baptiste mort jeune doit accueillir avec faveur dans le Paradis les vieillards que l'exemple de sa vie a gardés fidèles à la vertu par la grâce de Dieu et par l'intercession de Marie, dont la visite le sanctifia lui-même dès avant sa naissance.

En invoquant sur vos travaux la protection du saint Précurseur, je souhaite que vous y soyez constamment guidés par la foi chrétienne et par le désir de contribuer au salut de la France.

PLOUDALMÉZEAU. — **Fête des Reliques de saint Vincent Ferrier** *(19-23 Septembre 1925)*. — Les fêtes du cinquième centenaire des prédications de S. Vincent Ferrier à Morlaix, célébrées au Carmel de cette ville ; celles, plus grandioses, plus retentissantes, vraiment nationales, du cinquième centenaire de sa mort et de son tombeau à Vannes ; enfin, le Triduum solennel de Lesneven avaient ajouté un éclat nouveau à la mémoire du grand Thaumaturge du XV^e^ siècle.

Aussi quel bonheur pour M. le Curé de Ploudalmézeau de discerner, parmi les reliques de sa sacristie, une relique importante (péricarpe) de S. Vincent Ferrier, entourée des preuves d'authenticité les plus concluantes.

D'où provenait ce trésor ? Il n'était pas difficile de conclure qu'il venait d'un fils de la race Ploudalmézienne, du cardinal Alain de Coëtivy, dont les armoiries ornaient pierres et vitraux de l'ancienne église, signe qu'il était le bienfaiteur du pays de sa mère. En 1456, le Cardinal avait été légat du Pape pour ouvrir le tombeau du Saint, recueillir ses ossements, et les exposer à la vénération des fidèles, après avoir publié la bulle de canonisation à Vannes.

Or, le Cardinal s'était réservé quelques reliques du Saint. Il en disposa d'abord en faveur de la B^se^ Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne, qui, avec le duc Pierre, son mari, avait travaillé à rendre triomphales les fêtes de canonisation à Vannes, et, parmi les autres priviligiés de ses pieuses largesses, fut la paroisse à laquelle un lien du sang le rattachait.

Agréant avec bonheur les conclusions de ces recherches, Monseigneur Duparc, enfant du diocèse de Vannes et dévot au grand Saint, encouragea de son autorité et de ses bénédictions les pieux projets que lui exposait M. le chanoine Derrien :

L'église possédera bientôt une chapelle préparée pour recevoir l'autel, l'image et la relique du Saint. Une main d'argent du plus beau travail recevra à sa place naturelle la précieuse relique, et un splendide reliquaire la portera aux processions et l'exposera à la piété des fidèles. Une riche parure de bronze doré complètera l'ornementation de l'autel et encadrera la niche de la statue, œuvre d'un sculpteur habile. A gauche de cette chapelle, contre la paroi du transept Nord, un monument de marbre entouré de kersanton sera consacré à la mémoire du cardinal de Coëtivy.

Déjà, par la chaire et par la voix du *Kannadik* paroissial, les fidèles avaient appris à connaître la richesse spirituelle qui se révélait à leur dévotion. Mais il fallait des hommages dignes du grand Saint et capables d'obtenir, par des supplications auxquelles participerait tout le Bas-Léon, qu'il renouvelle en faveur des fils

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la puissance d'intercession qui a comblé de tant de bienfaits leurs aïeux.

Et voilà que, le 19 Août, s'ouvre le Triduum de prières, de prédications et de communions. A la grâce des sacrements s'ajoutent les lumières de la doctrine dispensées par la parole claire et pleine d'onction du prédicateur breton, M. le chanoine Corre, curé de Landerneau ; par l'éloquence tout apostolique d'un dominicain, frère en religion de S. Vincent Ferrier, le R. P. Lambert. Celui-ci, dans ses instructions françaises, célèbre en S. Vincent le parfait *religieux*, renonçant à tout par la pratique héroïque des trois vœux, pour que seul Jésus vive et règne en lui : l'ardent *apôtre*, rempli de l'Esprit divin qui « renouvelle la face » des âmes, *le semeur de miracles*, fruit de ses pénitences héroïques, qui arrachent les vices de tous les cœurs.

Le samedi 22 commencent les cérémonies triomphales. La grand'messe est chantée par un enfant de la paroisse, missionnaire depuis 43 ans, Mgr Raoul, curé de Tunis. L'église est comble. Les fidèles donnent toute leur voix aux chants liturgiques, qui revêtent par là une puissance d'émotion et d'intercession incomparable. Il en sera de même, pendant le cours des fêtes, des beaux cantiques que la noble et poétique inspiration de M. l'abbé Cozanet, professeur au Creisker, a consacrés à la gloire de S. Vincent Ferrier et qui feront les délices de toutes les âmes.

Le Rosaire, dirigé et commenté par M. l'abbé Madec, de Kerinou, ramène tous les fidèles dès 1 h. 1/2, et à 3 heures, le chant des vêpres, avec l'alternance nourrie et puissante des hommes, au haut de l'église, et des femmes a renouvelé la profonde impression du matin. « Qui n'a pas entendu ces chants de Ploudalmézeau, n'a rien entendu. »

Dès le *Magnificat*, tout s'ébranle : les porteuses de statues et de bannières, d'oriflammes, revêtues de leurs splendides costumes blancs, la tête ornée de la coiffe brodée aux grandes ailes, prennent la tête. Les hommes suivent avec leurs riches et lourdes bannières ; les cantiques sont entonnés et les Reliques de S. Vincent sortent pour la première fois, pour aller faire visite aux reliques, glorieuses aussi un jour, du champ des Morts. C'est au cimetière qu'une pluie d'orage abondante nous atteignit. Les chants ne perdent pas leur élan et leur ferveur ; mais le retour est un peu précipité et la voie est jonchée de débris de guirlandes. Elles seront refaites demain.

Mais on oublie vite cette épreuve, à écouter le R. P. Dominicain qui nous apprend, par les vertus de S. Vincent, à réagir contre l'incrédulité du siècle, l'immoralité, et la crise d'autorité qui met en guerre toutes les classes sociales.

L'éclaircie du soir ne dura pas, hélas ! Et le lendemain, malgré les espoirs obstinés, il fallut célébrer la messe solennelle à l'église, où trois mille fidèles se pressent debout. Mais que de milliers restent dehors, et qui ne pourront s'unir au sacrifice que par leurs chants !

Conduits processionnellement jusqu'à l'église, Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, Mgr de Guébriant, archevêque de Marcianopolis, supérieur général des Missions Etrangères, Monseigneur Pichon, archevêque évêque des Kayes, en Haïti, Mgr Raoul, font leur entrée, entourés de MM. Gadon, Cogneau et Messager, vicaires généraux, de M. le chanoine Buléon, curé de la cathédrale de Vannes, l'heureux gardien du tombeau de S. Vincent Ferrier, M. le chanoine titulaire Le Roy, MM. les chanoines Corre, de Landerneau, Cardinal, de Plougastel, Henry, de Saint-Martin, de Kervenoaël, de Pleyben, Le Bihan, de Concarneau, Kerloéguen, de Guipavas, Tanguy, de Quimperlé, Berthou, de Lannilis, Soubigou, de Briec, Talabardon, de Plouguerneau, Manchec, de Keraudren, Cardaliaguet, de Brest, Troadec, de Daoulas, Pichon, de Morlaix ; les RR. PP. Marianus, de Kerbénéat, Le Jollec, de Quimper, Pichon, de Kergonan, MM. les Curés de Saint-Renan, Plabennec, Lesneven, Plouzévédé. Plus de 100 prêtres remplissent le chœur ; et un groupe compact de séminaristes, de la société de Saint-Hervé, sous la direction de M. Tanguy, leur maître éminent, chantent les parties spéciales de l'office avec un art et une piété qui charment les oreilles et surtout élèvent les cœurs. Qu'il nous soit permis de regretter qu'ils n'aient pu chanter l'admirable offertoire. On a voulu livrer cette partie de la messe au cantique de S. Vincent, chanté par la masse des fidèles. C'était beau, mais *non erat hic locus*. L'Eglise sait mieux que nous les moments à choisir. La place de ce beau chant était avant et après l'office, et là toutes les âmes s'en seraient délectées sans remords.

Ce fut à M. le vicaire général Messager, supérieur du Grand Séminaire, que fut confié le panégyrique breton du Saint. Voix prenante, éloquence pleine de vie, sorte de dialogue vibrant avec les âmes de ses auditeurs, conclusions pratiques tirées des vertus de S. Vincent : foi, pénitence, zèle ; tout cela remuait les âmes, en sorte que le *Credo* qui suivit fut comme la voix des grandes eaux dont parle l'Ecriture. Jamais foule plus dense n'eut des accents plus puissants et plus fervents.

La matinée pluvieuse avait diminué le nombre des pèlerins de la région, et contrarié le déploiement des cérémonies. L'ardeur à la prière n'en fut pas diminuée, mais l'éclat extérieur avait souffert. L'après-midi apporterait-il une heureuse compensation ? On en exprime le souhait et l'espoir au repas que présidèrent Nos Seigneurs les Evêques. Il y eut échange de très douces paroles, prononcées par M. le Curé de Ploudalmézeau, par M. le sénateur-maire Fortin, par M. Aug. Carof, celui ci au nom du Conseil paroissial, par le R. P. Lambert, au nom de l'Ordre dominicain, et enfin par Mgr l'Evêque, avec cet à-propos brillant, fin et délicat qui charment toujours.

A 2 heures, une éclaircie permet à la procession de s'organiser. Les sept gardes à cheval ouvrent la marche, les groupes paroissiaux prennent leurs rangs, guidés par leurs splendides bannières, leurs belles croix d'or et d'argent partout les guirlandes et festons,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les arcs de triomphe ont repris leur beauté et leur fraicheur ; les musiques de Saint-Renan et de Lesneven remplissent l'air de leurs joyeuses fanfares. Tous au passage saluent avec attendrissement la statue de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus, que portent les jeunes filles de Ploudalmézeau, et dans tous les rangs on chante. C'est beau, émouvant, triomphal. Une pleine heure la procession parcourt ainsi la ville, et on atteint la grande place, où se dresse un autel somptueusement orné. Dans un ordre parfait, tous les groupes, guidés par les commissaires de la fête, se rangent, les bannières et les croix faisant au clergé et aux Evêques une voie sacrée pour parvenir jusqu'à l'estrade, bientôt toute garnie, d'où l'on admire cette foule de 20 000 pèlerins dont les cantiques se taisent pour écouter la voix puissante, frémissante d'émotion, de notre Evêque, portée dans toute sa force et son éclat jusqu'aux rangs les plus éloignés par les haut-parleurs. La *Semaine religieuse* a reproduit cet admirable discours, si captivant qu'on ne remarque pas que le ciel s'est assombri. Mais aux dernières paroles il faut bien se résoudre à ne pas chanter ici les vêpres, et la procession nous reconduit à l'église. O le bel office ; ô le chant de tout un peuple ; ô que les psaumes parlent donc à l'âme et doivent être puissants sur le cœur de Dieu ! Oh ! que la foi serait ardente, et le jour du Seigneur bien sanctifié, les cœurs joyeux et bien reposés, si tous les dimanches les paroisses retrouvaient les mêmes ardeurs à la prière officielle de l'Eglise ! Voilà la vraie condition, l'unique, d'un renouveau de la foi bretonne : le chant de tous à la messe et aux vêpres ; et pour le conserver, ne brusquons pas les changements dans les coutumes locales du chant. Ce serait provoquer le mutisme général, et par suite l'éloignement des offices, déjà trop favorisé par les attractions que multiplie la satanique laïcisation du dimanche.

Le *Te Deum* d'action de grâces, le populaire et majestueux *Adoromp oll* et la bénédiction finale du T. Saint-Sacrement mettent le terme aux grandes émotions de la fête. Il reste à consacrer un souvenir à celui à qui la paroisse doit la possession de la précieuse relique.

Le clergé, précédé de la croix, se dirige processionnellement vers le monument élevé à la mémoire du cardinal Alain de Coëtivy, que Monseigneur bénit solennellement, et la fête se termine par une belle antienne empruntée au Livret du *Tro-Breiz*, en l'honneur de S. Vincent Ferrier, chantée avec un art consommé par les clercs de la société Saint-Hervé.

Saint Vincent Ferrier, priez pour Ploudalmézeau et pour nous !

MORLAIX. — *Monastère de Saint-François de Cuburien.* — **Triduum solennel, 26-28 Août.** — Pour commémorer le troisième centenaire de la Réforme de leur Ordre, les Moniales Hospitalières de la Miséricorde de Jésus, communément appelées « Augustines Hospitalières », ont célébré un triduum de prières

et d'actions de grâces du 26 au 28 Août, à l'occasion de la fête de leur bienheureux Père saint Augustin (1).

Les deux premiers jours du triduum, une cérémonie tout intime réunissait à la chapelle les religieuses de la communauté. M. le chanoine *Pichon*, curé-archiprêtre de Morlaix, prédicateur du triduum, leur adressait chaque soir une pieuse allocution, et un Salut du Saint-Sacrement terminait la journée.

Le vendredi 28 Août, vingt-trois prêtres et une dizaine de séminaristes prenaient place au chœur pour le chant solennel de Tierce, suivi de la grand'messe que célébrait M. *Guillerm*, recteur de Saint-Martin, assisté de MM. *Jaffré* et *Prémel*, comme diacre et sous-diacre, de jeunes séminaristes faisant fonctions de ministres secondaires.

Tandis qu'à l'autel les cérémonies se déroulent dans un ordre parfait, autour de l'harmonium, sous la direction de M. l'abbé *Tanguy*, professeur de chant au Grand Séminaire, une schola de jeunes plain-chantistes, soutenus par l'accompagnement discret de M. *Creff*, vicaire à Saint-Martin, exécute selon toutes les règles du chant grégorien, les chants ordinaires et propres de la messe, laissant l'alternance aux Religieuses groupées de l'autre côté de l'autel.

A 2 heures, les vêpres, chantées solennellement en présence du Saint-Sacrement exposé. Avant le salut de clôture, M. le chanoine *Pichon* monte encore une fois en chaire et, dans une allocution tout empreinte de simplicité évangélique, s'adressant aux Religieuses et aux fidèles venus très nombreux, il parle de l'Eucharistie qui fait les saints, de l'Eucharistie sacrement d'amour où Jésus se donne aux âmes pour être leur compagnon ici-bas et leur nourriture, nourriture d'immortalité.

Quand les dernières notes du ravissant « *Inclina cor meum...* » se sont perdues aux voûtes de la pieuse chapelle, et quand les ministres de l'autel sont partis ; quand la masse des fidèles s'est écoulée, seuls, les abbés d'une part, et les Religieuses derrière leur grille d'autre part, commencent le chant des complies, prière du soir officielle de l'Eglise. On est ravi d'entendre ces mélodies si douces et si suaves, si bien faites pour se reposer des fatigues de la journée qui s'achève. « *In pace... dormiam et requiescam.* »

Et puis comme un dernier cri, le « *Salve Regina* » éclate, ardente supplication à la Reine du Ciel, mère de miséricorde, notre unique espoir.

Et l'on s'en va, emportant dans son cœur le suave parfum d'une

---

(1) « La Congrégation de la Miséricorde de Jésus, érigée en Religion sous la règle de saint Augustin, compte environ 1.200 Religieuses réparties en une trentaine de Maisons en France, au Canada, dans le Sud-Afrique, en Angleterre.

» La fondation, en France, des Augustines est antérieure au XIIe siècle. Afin de les établir en clôture, après les décisions du saint Concile de Trente, une réforme fut entreprise au XVIIe, et leurs Constitutions reçurent l'approbation du Saint-Siège en 1665.

» Les monastères sont indépendants de biens et de gouvernement, sous l'autorité de leurs Evêques respectifs. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

belle journée, employée tout entière à la louange du Bon Dieu et à l'honneur du grand saint Augustin.

« *Beati qui habitant in domo tua, Domine ; Bienheureux ceux qui habitent dans votre maison, ô Seigneur, ils vous loueront dans les siècles de siècles.* »

Ici, à l'Hôtel-Dieu de Saint-François, on travaille et on prie. Unissant dans le cloître la vie active à la vie contemplative, les Moniales Hospitalières de la Miséricorde de Jésus s'efforcent « de reproduire la vie de Notre Seigneur caché à Nazareth, retiré au désert, ou exerçant, pendant sa vie publique, toutes les œuvres de miséricorde spirituelle ou corporelle ». Avoir « un cœur qui ne cherche que Dieu » à l'exemple du glorieux patriarche saint Augustin dont le cœur fut si embrasé d'amour divin, « posséder une âme disposée à avancer chaque jour vers la sublime perfection » dont parlait le prédicateur, c'est ce qui est requis au monastère. C'est le gage aussi de la couronne éternelle dont le Dieu d'infinie miséricorde ceindra le front de ceux qui auront exercé la miséricorde et n'auront vécu que pour elle : « Heureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront eux-mêmes miséricorde ».

— **Grand Pardon de la Salette**, *13, 19, 20 Septembre.* — Le Pardon de la Salette aura lieu, comme d'habitude, le 19 Septembre, jour anniversaire de l'Apparition. Voici l'ordre des exercices.

Dimanche 13 Septembre : à 2 heures, pèlerinage des trois paroisses de Morlaix. Heure d'adoration, chapelet, vêpres, sermon français sur l'esplanade, Salut du Saint-Sacrement, *Te Deum.*

Samedi 19 Septembre : confessions à partir de 4 heures du matin. Première messe à 4 heures ; à 10 heures, sur l'esplanade, messe solennelle chantée par M. l'abbé Pichon, chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Morlaix ; sermon breton donné par M. l'abbé Thomas, recteur de Ploujean ; — à 2 heures, adoration, chapelet, vêpres solennelles, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Dimanche 20 Septembre : confessions à partir de 6 heures.

N. B. — Pendant l'octave de la fête, on peut gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires, en visitant la chapelle de la Salette.

— Les personnes qui désireraient faire la sainte communion à la messe de 4 heures, le samedi 19, feraient bien de se confesser dans leurs paroisses.

— Le samedi 19, on pourrait prendre le petit déjeuner et le repas de midi à la maison de retraite de la Salette.

— Que les pèlerins cette année viennent encore plus nombreux à ce Pardon, prier la Vierge en pleurs, et lui demander de venir au secours de la France, plus menacée que jamais dans sa foi et sa prospérité.

— MM. les Curés et Recteurs sont instamment priés de vouloir bien annoncer les fêtes de la Salette au prône de la grand'messe.

Lesneven. — **Retraites.** — La retraite française des tertiaires qui était indiquée pour le 13 Septembre, à Lesneven, ne sera pas donnée.

La retraite bretonne des tertiaires indiquée au 20 Septembre, à Lesneven, a été donnée du 12 Juillet au 18.

MM. les Curés et Recteurs sont priés d'en donner avis à leurs paroissiennes, afin de leur éviter des déplacements inutiles.

Notre-Dame du Folgoat. — **Triduum de prières pour la France**, sous la présidence de S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

Horaire des offices : *Dimanche 6 Septembre :* à 6, 7 et 8 heures, messe ; à 10 heures, grand'messe, sermon breton ; — à 1 heure, exposition du T. Saint-Sacrement ; à 2 h. 1/2, vêpres, Salut.

Lundi 7 : à 6 heures, 6 h. 1/2 et 7 heures, messe ; à 9 h. 1/2, grand'messe ; — à 1 h. 1/2, chapelet ; à 3 heures, vêpres ; à 8 heures, procession aux flambeaux, heure d'adoration prêchée par M. Toullec, recteur de Saint-Méen.

Mardi 8 (grand Pardon) : Messe à minuit ; — à 9 heures, réception des processions ; à 10 heures, grand'messe, chantée par M. Guillerm, recteur de Morlaix, sermon breton par M. Corre, recteur d'Audierne ; — à 1 heure, chapelet par M. Madec ; à 2 heures, procession générale, vêpres, allocution de Mgr Duparc.

Nota. — 1° Des haut-parleurs permettront aux pèlerins de suivre facilement les sermons.

2° Des confesseurs seront à la disposition des fidèles : *samedi 5 Septembre*, de 4 à 7 heures du soir ; *dimanche 6*, matin, de 6 à 10 heures ; soir, des vêpres à 6 heures ; *lundi 7*, matin, de 6 heures à midi ; soir, des vêpres à 7 heures ; *mardi 8*, de 5 heures à 10 heures.

3° *Horaire des trains :* arrivées au Folgoat : ligne de *Brest :* 8 h. 23 ; 8 h. 34 ; 9 h. ; 9 h. 24 ; ligne de *Plouescat :* 7 h. 15 ; 8 h. 36 ; ligne de *Landerneau :* 9 h. 05 ; 9 h. 35 ; ligne de *Brignogan :* 7 h. 08 ; 7 h. 33.

— **Tiers-Ordre de Saint-François.** — Le pèlerinage annuel des Tertiaires de Saint-François au sanctuaire de Notre-Dame du Folgoat aura lieu le *dimanche 13 Septembre.*

Horaire des offices : à 6, 7, 8 heures, messe ; à 10 heures, grand'messe, sermon breton ; — à 1 heure, réunion spéciale aux Tertiaires ; à 2 h. 1/2, vêpres, allocution du président, procession, Salut, *Bénédiction papale.*

Locunolé. — **Grand Pardon de Notre-Dame du Folgoët**, *dimanche 6 Septembre 1925.*

Samedi 5 : à 20 heures, vêpres.

Dimanche 6 : messes à 7 et 9 heures ; à 11 h. 1/2, grand'messe, chantée par M. Marc, recteur de Querrien ; le sermon sera donné par M. le chanoine Boédec, curé-doyen du Faouët ; — vêpres à 15 h. 1/2, procession, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mardi 8 : messes à 7 et 10 heures ; — vêpres à 20 heures.

Les autres jours de la semaine : messe de communion à 8 h. 1/2 ; — vêpres à 20 heures.

Durant la semaine, du 6 au 13, une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire peut être gagnée aux conditions ordinaires : confession, communion, visite à la chapelle de Notre-Dame du Folgoët.

(Les heures des offices sont indiquées d'après l'heure légale.)

Ergué-Gabéric. — **Grand Pardon de Notre-Dame de Kerdévot,** *le dimanche 13 Septembre.*

Le samedi 12 : à 4 heures, premières vêpres. Avant et après les vêpres, des confesseurs seront à la disposition des pèlerins.

Le dimanche 13 : messes à 5, 6, 7, 8 et 9 heures (heure légale) ; à 10 h. 1/2, grand'messe ; — à 3 heures, vêpres solennelles, procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— Une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire peut être gagnée par les pèlerins de Kerdévot aux conditions ordinaires.

Combrit. — **Pardon de Notre-Dame de la Clarté.** — *Samedi 12 Septembre :* à 2 h. 1/2 de l'après-midi, la procession partira de l'église paroissiale pour se rendre à la chapelle de Notre-Dame de la Clarté. A l'arrivée à la chapelle, vêpres, procession et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Dimanche 13 : messes basses à 6, 7, 8 heures ; à 10 h. 1/2, grand'messe, chantée par M. le chanoine Le Gall, curé-doyen de Fouesnant ; sermon par M. Tanguy, recteur de Bénodet ; — à 3 heures, vêpres solennelles, procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N. B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée aux conditions ordinaires, à la chapelle de Notre-Dame de la Clarté, le jour de la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, ou l'un des sept jours suivants.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE. — **Examens du Certificat d'Etudes agricoles primaire.** — Comme les années précédentes, l'Union des Syndicats Agricoles du Finistère, sous le patronage de la Société des Agriculteurs de France, vient de faire passer, en fin d'année scolaire, les examens du Certificat d'Etudes agricoles primaire dans les écoles du département qui avaient demandé à présenter des candidats.

L'examen écrit a eu lieu le 11 Juin, sous la surveillance des délégués de l'Union auxquels nous adressons ici nos remerciements bien sincères ; les oraux ont été passés les 7 et 8, 10 et 11 Juillet, par une Commission composée de MM. Belbéoch, président du syndicat de Douarnenez ; de Cadeville, président du syndicat agricole de Landerneau ; Carof, secrétaire du syndicat agricole de Ploudalmézeau ; de Lansalut, président du syndicat agricole de Taulé, et Pérès, président du syndicat agricole de Bannalec.

Premier degré. — Au premier degré, 268 élèves ont été présentés par 15 écoles ; 148 ont été définitivement reçus.

La mention « Très bien » a été accordée aux élèves dont les noms suivent, par ordre de mérite : Draoulès Michel, du Pensionnat N.-D. du Sacré-Cœur, Treffiagat ; Moenner Claude et Pustoch Jean, du Lykès, Quimper ; Stéphan Laurent, du Pensionnat N.-D. du Sacré Cœur, Treffiagat ; Mével J.-L., de l'école libre de Plouvorn ; Le Page Jacques, de l'école Saint-Charles, Kerfeunteun ; Le Bihan Yves, du Pensionnat Saint-Gabriel, Pont-l'Abbé ; Tymen Pierre, de l'école Saint-Charles, Kerfeunteun ; Berthou Stanislas, de l'école du Sacré-Cœur, Lesneven ; Guillemot Louis, du Lykès, Quimper.

Les trois premiers recevront une médaille d'argent et un diplôme d'honneur décernés par la Société des Agriculteurs de France.

Les cinq suivants une médaille de bronze et un diplôme d'honneur décernés par la même Société.

Deuxième degré. — Au deuxième degré, 4 écoles présentaient 34 candidats ; 16 ont été définitivement reçus. Ce sont, par ordre de mérite : Cochou Jean-Louis, du Pensionnat Saint-Gabriel, Pont-l'Abbé ; Maguer Michel, Goaer Pierre, Corre Louis et Cornec Jean, du Lykès, Quimper ; Guellec René, du Pensionnat Saint-Gabriel, Pont-l'Abbé ; Corre Yves, Henry Jean, Feunteun Corentin, Larvol Guillaume et Le Bian Louis, du Lykès, Quimper ; Le Page Jean, de l'école Saint-Charles, Kerfeunteun ; Bronnec Pierre, du Pensionnat Saint-Gabriel, Pont-l'Abbé ; Le Roux René, du Lykès, Quimper ; Bourhis Yves et Barré René, de l'école Saint-Charles, Kerfeunteun.

Les deux premiers recevront une médaille d'argent et un diplôme d'honneur décernés par la Société des Agriculteurs de France.

Les deux suivants une médaille de bronze et un diplôme, de la même Société.

Prix aux écoles. — En plus des prix distribués aux élèves, des récompenses sont décernées comme d'habitude aux maîtres qui les ont instruits. Cette année, les prix aux écoles ont été répartis de la manière suivante : 1er prix, école du Sacré-Cœur, Lesneven ; 2e prix, le Likès, Quimper ; 3e prix, école N.-D. du Sacré-Cœur, Treffiagat ; 4e prix, école Saint-Charles, Kerfeunteun.

BIBLIOGRAPHIE

La Collection « *Les Ordres Religieux* » (in-12 de 160 pages, prix : 3 fr. 50 ; franco, 4 fr) publiée par la librairie Letouzey et Ané, 87, boulev. Raspail, Paris, se développe rapidement, grâce à l'intérêt que lui portent les Congrégations religieuses, et à l'accueil si favorable qu'elle a rencontré.

Voici quatre monographies nouvellement éditées.

I. **Les Religieuses de Notre-Dame de Sion.** — Cette monographie, par l'histoire merveilleuse de la conversion des Pères Ratisbonne ; le miracle du 20 Janvier 1842 est une des grandes dates des fastes de l'Eglise. Puis vient la relation des origines et du développement de la Congrégation,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pages imprégnées du pur esprit des Pères Marie Théodore et Marie Alphonse.

Deux chapitres pour terminer cette monographie donnent de précieux et abondants renseignements sur l'esprit et la vie intérieure des nobles filles des Pères Ratisbonne.

II. **La Communauté des Sœurs Aveugles de Saint-Paul.** — Le couvent que cette monographie souhaite de faire connaître se recommande par le but très spécial que se sont proposé les fondateurs : travailler au bien des aveugles, et permettre à celles qui le désirent de suivre leur vocation en se consacrant au service de Dieu. Dans ce couvent, toutes les religieuses ne sont pas aveugles, il y a beaucoup de clairvoyantes, mais le nom de Sœurs Aveugles de Saint-Paul a été donné à la congrégation « afin de bien marquer qu'elle est instituée pour les aveugles et que la cécité y est vraiment chez elle. »

III. **La Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition** (Marseille). — Cette congrégation a fait peu parler d'elle depuis 1832, date de sa fondation, gardée qu'elle est par Dieu, sur les traces de sa sainte Fondatrice, Emilie de Vialar, dans l'esprit d'humilité et dans une vie intérieure intense, mais tous ceux qui ont connu, soit en des temps meilleurs les œuvres de France, soit les couvents dans les missions, n'ont pu le faire sans éprouver le sentiment d'une grande consolation et d'une admiration sans réserve.

Ce volume raconte leurs origines et leurs développements, expose leurs divers travaux des missions ; enfin, il dit fort heureusement quelque chose de l'esprit et de la vie intérieure de ces actives religieuses

IV. **La Congrégation des Filles de la Charité du Cœur de Jésus de la Salle de Vihiers** (Maine-et-Loire). — Fondée au lendemain de la Révolution par un humble curé de campagne et une pauvre paysanne sans instruction et sans crédit la Congrégation des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus de la Salle de Vihiers est une de ces nombreuses congrégations locales qui, pendant plus d'un siècle, n'ont cessé de donner avec un dévouement obscur mais intense, l'instruction et l'éducation chrétienne aux enfants de nos paroisses rurales.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.894 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

Mlle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur

25, Rue Kéréon — Quimper — *Rue Kéréon, 25*

CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ | **CHAUSSONS DIVERS** et Pantoufles. -:- PARAPLUIES -:-

RÉPARATIONS DE CHAUSSURES

40e Année. **Vendredi 11 Septembre 1925** N° 37

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 12 fr. par an.
— Etranger. . . . . 16 fr. —
Le numéro . . . . . 25 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *5, place Saint-Mathieu, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Pèlerinage diocésain à Lourdes : Horaires de départ et de rentrée des trains, Service des malades, Souscription pour les malades pauvres ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de service ; Mission ; Quimperlé : L. P. D. F. ; Assemblée générale des Prêtres Anciens Combattants ; Le Congrès national de la Croix d'Or (suite) ; Les Cours de Conférenciers du chanoine Desgranges ; Le Pardon de Sainte-Anne-la-Palue, 30 Août 1925.

III. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1925

Archives diocésaine de Quimper et Léon



40e Année. Vendredi 11 Septembre 1925. N° 37.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Septembre. — 15e après la Pentecôte. Semi-double. Vert. Vêpres du suivant, mémoire du dimanche.
Lundi, 14. — Exaltation de la Sainte Croix. Double majeur. Rouge.
Mardi, 15. — Les Sept Douleurs de la Sainte Vierge. Double de 2e classe. Blanc.
Mercredi, 16. — *Quatre Temps.* — SS. Corneille Pape, et Cyprien, Martyrs. Semi double. Blanc.
Jeudi, 17. — Les Stigmates de S. François. Double. Blanc.
Vendredi, 18 — *Quatre Temps.* — S. Joseph de Cupertin, Confesseur. Double. Blanc.
Samedi, 19. — *Quatre Temps.* — S. Janvier et ses Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.
Dimanche, 20. — 16e après la Pentecôte.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Pèlerinage diocésain à Lourdes. — Tous les billets ont été expédiés dans les paroisses. *Nous rappelons que les billets qui ne seront pas rendus avant le départ des trains de pèlerinage ne seront pas repris par la Direction.* Aussitôt que nous serons en possession des horaires, nous expédierons les cartes de classement.

Horaires de Départ et de Rentrée des Trains de Pèlerinage :

		1er Quimper	2e Quimper	1er Landerneau	2e Landerneau
Aller 20 Sept.	Landerneau...	»	»	11 h. 14	13 h. 38
	Quimper.....	10 h. 41	11 h. 28	»	»

		2e Landerneau	1er Landerneau	2e Quimper	1er Quimper
Retour 26 Sept.	Quimper.....	»	»	12 h. 58	13 h. 22
	Landerneau...	12 h. 23	15 h. 22	»	»

Les horaires du train de Brest ne sont pas encore connus.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SERVICE DES MALADES. — Le transport des MALADES COUCHÉS de la région de Brest se fera par automobile de Brest à Landerneau. — Les autres malades qui doivent prendre place dans le train blanc rejoindront Landerneau par leurs propres moyens. — Les *malades couchés* qui désirent être transportés par autos de Brest à Landerneau doivent ÉCRIRE IMMÉDIATEMENT à M. Vaillant, notaire, rue de la Mairie, Brest.

Les malades couchés recevront par les soins de la Direction des cartes blanches ; les malades assis des cartes bleues, qu'ils devront porter ostensiblement.

Les personnes qui voudraient être utilisées à Lourdes comme *brancardiers* ou comme *infirmières*, sont priées de se faire connaître à la Direction, et de se réunir à l'Hôpital de Notre-Dame des Sept-Douleurs, à Lourdes, le lundi 21 Septembre, après la procession du Très Saint-Sacrement.

Souscription pour les malades pauvres :

M. Bellec, notaire à Landivisiau	50 f	Anonyme Roscoff	70 f
Paroisse de St-Pol de Léon.	955	Divers Saint-Thégonnec.	78
		Anonyme Lesneven.	25

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Louis Le Menn, jeune prêtre de Guissény, professeur au collège de Lesneven ;

M. Hillion, jeune prêtre de Bannalec, professeur au collège Saint-Yves, à Quimper ;

M. Ernest Pichon, jeune prêtre de Saint-Pol de Léon, professeur au collège de Lesneven.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles . M. Jean-Marie Gaonac'h, recteur de La Forêt-Fouesnant, décédé le 4 Septembre 1925.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *XV^e^ dimanche après la Pentecôte, 13 Septembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures bénédiction du T. Saint-Sacrement

Mercredi : à 8 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Dames et des Mères Chrétiennes.

Jeudi : à 6 h 1/2. service et messe pour les Défunts.

Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

RENTRÉE DES CLASSES aux écoles chrétiennes : *le lundi 14*, à l'école des garçons de la rue de Brest ; *mardi 15*, à l'école Sainte-Anne, pour les externes.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *15^e^ dimanche après la Pentecôte (13 Septembre) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps : jeûne et abstinence.

Avis de service. — Le service de huitaine pour M. Gaonac'h, recteur de La Forêt-Fouesnant, sera célébré le *dimanche 13 Septembre*, à 10 heures, à LA FORÊT ; et le *mardi 15*, à PLUGUFFAN, à 10 h. 1/2.

Mission. — On recommande aux prières la mission de TRÉFLEZ, qui sera prêchée du 10 au 27 Septembre.

QUIMPERLÉ. — **L. P. D. F.** — Une retraite fermée pour dames et jeunes filles, prêchée par M. l'abbé Moreau, s'ouvrira chez les Dames de la Retraite, le vendredi 25 Septembre, à 18 heures, et se terminera le mardi 29, à 14 heures. Prière de s'inscrire chez les Dames de la Retraite.

Assemblée générale des Prêtres Anciens Combattants. — L'assemblée générale annuelle des Prêtres Anciens Combattants aura lieu à Landerneau, le jeudi 17 Septembre, à 11 heures, dans la salle du Patronage.

Conformément à l'article 6 des statuts, tous les membres actifs y sont convoqués.

Ordre du jour : état de la situation, compte rendu financier, questions diverses....

Les prêtres qui voudraient déjeuner à Landerneau sont priés d'en aviser M. l'abbé Le Quéau, vicaire à Landerneau, avant le mardi 15, à midi.

J. CADIOU.

LE CONGRÈS DE LA CROIX D'OR

(Suite.)

Journée du mardi 1^er^ Septembre.

A 10 heures, avait lieu, à la salle Jeanne-d'Arc, la première séance de travail du Congrès, sous la présidence d'honneur de Monseigneur. Après la prière, M. Loys Boileau, président, eut quelques mots aimables et délicats pour remercier Sa Grandeur de sa sympathie et de ses encouragements à l'œuvre entreprise par les organisateurs du Congrès, et fit un rapprochement plein de saveur entre le dragon que dompta S. Pol de Léon et le « diable en bouteille » que l'on a aujourd'hui tant de mal à expulser.

Avec cet à-propos qui fait le charme de ses improvisations, Monseigneur appuya sur la nécessité du combat contre ce diable

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qui, quoiqu'en bouteille, est cependant très difficile à atteindre et à déloger.

Les délégués étrangers : Mgr Ariens, le « généralissime de l'anti-alcoolisme en Hollande », et M. Scheltinga, secrétaire de la Ligue internationale contre l'Alcoolisme, pour la Hollande ; M. l'abbé Simons, de la part de Son Em. le cardinal Mercier, protecteur de la Ligue, pour la Belgique, formulèrent en quelques mots heureux les vœux de leurs compatriotes pour le succès des travaux du Congrès.

La parole fut alors donnée à M. l'abbé Pasdeloup, président de la Croix d'Or, pour le discours d'ouverture. Avec une éloquence où l'on sent que se traduit toute l'âme d'un apôtre, M. Pasdeloup établit l'opportunité de cette campagne contre l'alcoolisme. Des statistiques impressionnantes montrent que le fléau, qui avait reculé pendant la guerre, regagne peu à peu tout le terrain perdu. La consommation du vin est beaucoup plus considérable, et celle des eaux-de-vie et spiritueux, grâce surtout au privilège des bouilleurs de cru, marche rapidement vers les chiffres de 1913. La France, hélas, arrive en tête dans cette course à l'abime. On y boit 17 litres 31 d'alcool pur par an et par personne, tandis que l'Espagne n'en consomme que 15, l'Italie 12 et l'Allemagne un peu plus de 2. L'opportunité de la lutte entreprise par la Croix d'Or est donc évidente. L'orateur voudrait voir généraliser l'enseignement antialcoolique, mais à l'enseignement il faut ajouter l'éducation, aux leçons il faut ajouter les actes. C'est ce que font les sociétés de tempérance. Leur rôle est considérable en Hollande, en Belgique, en Allemagne, en Amérique, surtout, où elles ont obtenu la prohibition des boissons alcoolisées, réforme qui a été, malgré tout ce qu'on en a dit, un acte libérateur. En France, les progrès des sociétés de tempérance sont plus lents, les difficultés sont nombreuses. L'abbé Pasdeloup compte en tout premier lieu sur la grâce de Dieu et aussi sur l'intérêt bien compris du buveur lui-même dont la santé, la situation matérielle, la capacité professionnelle sont si profondément atteintes par l'alcoolisme. Une société de tempérance est pour la paroisse où elle est instituée un ferment de bien. C'est surtout le creuset où se trempe la volonté des militants. En terminant, M. l'abbé Pasdeloup, chaudement applaudi, souhaite à la Croix d'Or de nombreuses adhésions dans cette Bretagne qui serait si admirable si elle était aussi tempérante que croyante.

Après quelques mots de remerciements de Monseigneur à l'adresse du distingué conférencier, la séance fut levée et le rendez-vous pour la première séance de l'après-midi fixé à 1 h. 3/4.

A l'heure fixée, devant une salle qui se fait de plus en plus garnie, M. le chanoine Uguen, supérieur du Petit Séminaire de Pont-Croix, va exposer l'état actuel de l'alcoolisme en Bretagne. Hélas, le tableau, encore que vrai, ne sera pas flatteur.

Le Breton est souvent victime de ce qu'on pourrait appeler sa

sociabilité. S'il reçoit il croit de son devoir de faire boire, s'il est reçu il croirait désobliger son hôte en refusant ses offres. Toutes les rencontres entre parents et amis sont ainsi occasions à libations. De même, aucune transaction commerciale ne peut se faire sans avoir trinqué, et le petit verre a souvent un rôle prépondérant sur les champs de foire. Il était, il y a quelques années, le grand agent électoral, et aurait une tendance à le redevenir.

Le mal n'est pas spécial aux villes. On boit beaucoup dans certaines campagnes, surtout dans les pays cidricoles où le « lambic » exerce une action néfaste, principalement à l'époque des moissons et des « grandes journées ». On boit plus encore sur les côtes, où le marin, non content de fréquenter l'auberge, emporte des boissons alcoolisées dans son bateau.

Les résultats de cette alcoolisation sont navrants. M. Uguen cite des exemples empruntés à la chronique locale : morts subites, accidents, scandales, crimes dus à l'alcool. Ce qui est plus redoutable que l'ivrognerie, c'est cet alcoolisme chronique qui ruine peu à peu l'organisme, dissout la volonté, émousse le sens moral, détruit la paix des familles, laisse après lui chez l'enfant des hérédités terribles qui sont le grand péril de la race. Il empoisonne le présent et l'avenir et si nous ne le tuons pas, il nous tuera.

La lutte doit donc s'engager ardente contre le fléau. Le grand moyen serait l'abstinence totale de toute boisson fermentée, et il est à souhaiter qu'on ait le courage d'y recourir. Un effort a été fait dans notre diocèse, en 1912, par la Croix Blanche, qui n'exige que la répudiation de toute boisson à base d'alcool, espérant pourtant que cet acte de volonté disposera à l'usage modéré des boissons fermentées. Entre la Croix d'Or et elle, il n'y a qu'une différence de degré, mais l'esprit est identique. Donnons-nous donc la main, conclut M. Uguen, et d'un même cœur, disons : « Guerre à l'alcool » ! Le mal est très grand : que des militants se lèvent et viennent près de nous prendre leur place de combat.

Cet exposé si précis donne lieu à une intervention de Mgr Ariens, qui voudrait que, du moins pour l'enfant et l'adolescent, l'abstention fût totale, l'alcool pris sous quelque forme que ce soit ne pouvant avoir que des effets désastreux sur l'organisme pendant cette période de formation. Il y a là à rectifier bien des idées fausses très ancrées dans l'esprit des parents qui ne craignent pas de donner à leurs jeunes enfants du cidre et même du « lambic ».

A une question d'un auditeur sur la situation actuelle de la Croix Blanche, le rapporteur répond qu'il en reste le président et qu'il est disposé à intensifier la campagne un peu interrompue depuis la guerre, et avec les concours des jeunes qui sont venus tenir la place des anciens, à infuser une nouvelle vie aux cadres déjà existants, et à en créer de nouveaux. Il faut commencer par la jeunesse. L'œuvre rencontre des difficultés, mais on trouve des parents qui comprennent l'intérêt de ces essais et qui sont tout disposés à aider les organisateurs.

*
* *

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La deuxième séance de l'après-midi avait lieu à 5 heures.

M. l'abbé Ténier, vicaire à Saint-Jacques de Nantes, y donna un travail très documenté sur l'*Alcoolisme* par *le vin*. L'intoxication par le vin, moins brutale que par l'alcool distillé, est plus dangereuse et plus étendue. Elle produit des ravages effrayants dans les pays vignobles, dans les familles et sur la race, et elle a une influence très pernicieuse sur la natalité, très fortement atteinte, et sur la mortalité parmi les enfants de buveurs de vin.

M. le Dr Renault, questionné sur l'intoxication par le cidre, releva les mêmes désordres et les mêmes conséquences. Il ajouta quelques remarques très sensationnelles sur l'abus du café chez les femmes, et les perturbations nerveuses et autres qui en sont la conséquence pour elles et pour leurs enfants.

***

Une belle assistance est réunie à la salle Jeanne-d'Arc, lorsque, à 8 h. 1/2, M. le Dr Lagriffe, présenté par Monseigneur, commence son réquisitoire savant autant qu'éloquent, lumineux autant qu'impressionnant contre l'alcool, *poison individuel* et *poison social*.

Le conférencier néglige à dessein la brutalité des tableaux qu'il est facile de brosser à propos des méfaits de l'alcool. Ce sont des effets, et il va aux causes. Il suit le poison dans sa marche sournoise à travers l'organisme, note les réactions qu'il provoque sur les tissus des viscères qu'il imbibe, estomac, foie, reins, cerveau, nerfs, décrit les troubles qu'il apporte aux fonctions de ces organes, et, avec une précision de clinicien, définit les symptômes des maladies qui en sont les conséquences, et les tares physiologiques et psychiques qui se font cortège avec une douloureuse variété dans la vie de l'alcoolique, depuis les ulcères, les tremblements, les paralysies, jusqu'à l'idiotie, l'imbécillité, et la folie, entraînant la vieillesse précoce, produisant la diminution de l'aptitude professionnelle, multipliant les accidents, conduisant au crime, préparant de terribles hérédités, etc...

C'est l'alcool poison individuel. Le poison social n'est pas moins redoutable. Le Dr Lagriffe le montre dissociant la famille, faisant de l'enfant une victime, de l'épouse une sacrifiée ; troublant le village, où l'alcoolique est une cause de désordre, de scandale et d'insécurité ; ruinant la société par les chômages qu'il provoque, par les dépenses qu'entraînent et la répression des crimes qu'il fait commettre, et le soulagement des misères dont il est la cause, et la réparation des méfaits qui lui sont imputables.

L'alcool nous menace tous. Mais quelle menace pour la race si l'on n'y prend garde ! L'alcool est donc à combattre, mais à combattre sous toutes ses formes. Le Dr Lagriffe examine en passant l'objection tirée de l'usage thérapeutique qui en est fait en certaines occasions, comme de certains autres poisons tels que la morphine, l'éther, le chloroforme. Il n'y a dans cet usage occasionnel rien qui puisse réhabiliter l'alcool. D'ailleurs, de plus en plus, la science médicale s'en passe, et c'en est fini des vins prétendus

médicamenteux. C'est à une croisade contre ce fléau de notre temps que le conférencier, en une péroraison éloquente, appelle les congressistes qu'il vient à la fois d'instruire et d'émouvoir, et c'est une magnifique salve d'applaudissements qui répond à son appel.

Monseigneur traduit ensuite les sentiments de l'assemblée en remerciant M. le Dr Lagriffe, qui reçoit à la sortie les félicitations de nombreux congressistes.

Notons qu'au début de sa conférence, M. Lagriffe avait donné connaissance d'une lettre de M. Trémintin, député, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance.

Journée du mercredi.

Petit pays d'initiative et de progrès, la Hollande s'est fait une place à part dans la lutte contre le fléau de l'alcoolisme. Elle est représentée au Congrès par des personnalités de premier plan qui lui apportent l'autorité de leurs exemples et de leur expérience. Mgr Ariens, le vénérable curé de Maarssen, l'homme de l'action conquérante et résolue, va nous exposer, le mercredi matin, les efforts de ses compatriotes pour se libérer et se ressaisir. Une première réaction limitée à la lutte contre l'abus des boissons enivrantes resta sans résultats. A l'exemple des protestants et des socialistes, les catholiques comprirent bientôt qu'il fallait en venir à l'abstinence totale, avec à la base de l'action, une idée d'apostolat. L'association nationale *Sobrietas* sortit du Congrès d'Utrecht en 1898. Elle comprend aujourd'hui, répartis en trois groupes, 75.000 enfants, 20 000 jeunes gens et 60.000 adultes, sur lesquels 10.000 sont des abstinents totaux. Les résultats en ont été immédiats, et tout d'abord ce fut une diminution d'un tiers dans la consommation des boissons alcooliques ; ce fut un changement dans la manière de penser des catholiques, dont beaucoup s'alcoolisaient sans s'en rendre compte ; ce fut l'économie, puis la paix dans la maison de l'ouvrier. Cependant, ajoute Mgr Ariens, il reste beaucoup à faire en Hollande. La législation s'y est améliorée grandement, grâce à l'intervention des sociétés de tempérance, et l'on peut espérer que le jour n'est pas loin où le peuple hollandais se libérera entièrement du fléau.

A la suite de cette conférence si pleine de faits et d'idées, une intéressante discussion s'engagea sur l'âge jusqu'auquel il convient de demander à la jeunesse l'abstinence totale. Tous furent d'accord que jusqu'à la formation complète du jeune homme on tâche d'obtenir de lui, avec l'agrément et même avec la caution de ses parents, qu'il s'abstienne entièrement de toute boisson fermentée.

Mais enfin, dira-t-on, voulez-vous donc saccager les trésors de nos vignobles et ruiner une industrie qui est précisément l'une des grandes richesses de notre sol ? Non, répond M. l'abbé Pasdeloup, à la première séance de l'après-midi. Nous ne sommes pas des arracheurs de vignes. Nous voulons seulement l'utilisation rationnelle de cette richesse nationale, le raisin de France. La fermenta-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tion qui est à l'origine des boissons alcooliques est en réalité une altération, un gaspillage des ressources nutritives du raisin : elle détruit le sucre, et c'est le sucre qu'il faudrait conserver et consommer. Comment ? Par l'utilisation des jus de raisin et la fabrication des vins sans alcool. Nombreuses et très importantes sont les applications alimentaires de première valeur qui pourraient être faites des fruits à sucre livrés à la distillation pour la production d'un poison. Les viticulteurs, les propriétaires de vergers pourraient ainsi s'enrichir aussi facilement qu'aujourd'hui.

Ces renseignements, confirmés par M. Beauchamp, président de l'Association Nationale des Cheminots abstinents, laissent apercevoir, en effet, qu'un terrain de conciliation peut se trouver entre les partisans de l'abstinence et les grands intérêts que leur campagne met en cause. Une lente évolution peut se produire qui orientera les propriétaires de vignobles et de vergers vers une utilisation plus rationnelle de leurs produits. *(A suivre.)*

Les Cours de Conférenciers du chanoine Desgranges. — Tous ceux qui ont pris part aux cours du chanoine Desgranges ont été heureux de l'entendre. Sa longue expérience, qui se traduisait en mille anecdotes pleines de verve et d'à-propos, nous a éclairés sur le travail qui s'impose à nous, si nous voulons parvenir aussi à exercer fructueusement l'apostolat de la parole près des masses populaires.

Est-il permis de regretter que les Cercles d'étude et les Comités d'action catholique ne se soient pas fait représenter en plus grand nombre à ces cours et que trop de nos conférenciers inscrits n'aient pas pu y participer ? L'intérêt de ces leçons si vivantes n'auraient pu qu'y gagner. Il y eut cependant 70 auditeurs fidèles à toutes les leçons et 300 à participer à quelques-unes d'entre elles. Les conseils qui nous ont été donnés n'ont pas porté seulement sur l'art de la parole, mais aussi sur les idées que nous avons à propager et le but que nous avons à atteindre.

La lutte engagée contre le Christianisme par l'esprit de mensonge et de haine, nous oblige à montrer que la Foi n'est pas l'ennemie de la science, et que l'Eglise, parfois desservie par quelques-uns des siens, a été cependant la grande éducatrice et la grande bienfaitrice des peuples.

Mais qui croit aujourd'hui à l'obscurantisme, aux scandales et crimes prétendus de l'Eglise ? Ce ne sont certainement pas les hommes de science, et ceux qui affectent de le croire retardent de plus de trente ans.

Un autre préjugé s'est emparé de l'âme populaire, et qu'il faut déraciner par nos paroles et par nos œuvres. C'est celui qui prétend que l'Eglise serait aujourd'hui incapable d'améliorer le sort des travailleurs et d'aider à leur ascension sociale. Voilà le grand préjugé qui nous vaut l'abandon des masses populaires et le succès des mauvais bergers.

Le Conférencier nous suppliait avec émotion de ne pas laisser périr ces masses de travailleurs que N. S. Jésus aimait d'une prédilection spéciale, puisqu'Il a lui-même voulu se faire ouvrier et partager leurs soucis et leurs travaux. Notre ambition en réfutant l'adversaire ne doit pas être de le confondre et de l'écraser, mais de l'éclairer et de le gagner ; nous devons considérer notre propagande comme une œuvre d'amour.

Dans le prochain *Bulletin* d'Octobre de la Ligue diocésaine d'Action Catholique, nous donnerons le résumé des leçons de M. le chanoine Desgranges. Les conférenciers, les membres des Cercles d'étude aimeront à s'y reporter pour s'encourager au travail méthodique qui leur permettra, l'an prochain, au retour de M. le chanoine Desgranges pour un nouveau cours, de montrer leurs progrès.

Monseigneur a tenu à venir entendre M. le chanoine Desgranges deux fois et s'est plu à lui redire sa grande satisfaction pour tout le bien qu'il a fait aux auditeurs. Monseigneur a particulièrement insisté, en terminant, sur la nécessité des Cercles d'étude pour faire porter aux leçons de l'éloquent Chanoine tout le fruit qu'il a le droit d'en attendre.

Il semble que ce soit la résolution la plus claire de tous les jeunes qui ont pris part à ce cours. Pour s'encourager dans cette voie, que tous nos jeunes amis s'abonnent au *Bulletin trimestriel d'Action Catholique*, 4 fr. par an, au Secrétariat d'Action catholique, rue Feunteunic-ar-Lez, Quimper, C/C 64-59 Nantes. Ils y trouveront un aliment à leurs conversations et le compte rendu des campagnes de nos conférenciers dont ils s'efforceront de devenir les émules.

LE PARDON DE SAINTE-ANNE-LA-PALUE

30 Août 1925.

Le dimanche matin 30 Août, nous partons de Quimper et nous filons à toute allure vers la chapelle bénie dont mes compagnons de route essaient de me faire entrevoir le cadre original et grandiose. J'ai déjà comme un avant-goût des joies que j'éprouverai pleinement là-bas. Deux arrêts en cours de route, ou plutôt deux préludes à la fête. Le premier à Plogonnec, où les églises et les recteurs, avec leurs pierres tout en fleur et leurs vitraux qui chantent, conservent, au seuil même de la vieillesse, la grâce souriante de leurs jeunes années. Le deuxième à Locronan, dont le Saint, qui a triomphé des maléfices de Kében, se dresse, chevalier bardé de granit, « pour écouter partout si l'on crie au secours ». Enfin, après un ralentissement invraisemblable causé par le nombre toujours croissant des automobiles dans l'étroit chemin qui conduit de Plonévez-Porzay à la chapelle, Sainte-Anne-la-Palue !...

Le Pardon bat son plein !...

Hier, samedi, tous les offices ont été célébrés comme le diman-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

che. Les vrais pèlerins sont peut-être ceux de la première heure. Ils tiennent à faire leurs dévotions dans le calme, loin de tous les divertissements profanes. M. le Curé-Doyen d'Ouessant n'a pas eu de peine à trouver le chemin des cœurs en racontant, après l'Evangile, la merveilleuse vie de sainte Anne et en décrivant les vertus d'Anne et de Joachim, aïeuls de Notre Seigneur, époux modèles, en qui l'on peut saluer, sans faire un anachronisme trop choquant, « le premier couple de patriarches bretons ».

Le soir, a eu lieu la procession traditionnelle aux flambeaux. Dans un ordre parfait et pendant une heure, au milieu des ténèbres, la maison de sainte Anne, dans la plaine sabloneuse, s'est vu entourée d'une couronne mouvante de lumières et de chants. Dans la chapelle, laissée ouverte, on a confessé toute la nuit ; et ce matin les communions ont été nombreuses. — Il y a une idée qu'on ne me tirera pas de la tête : pendant la belle journée qui se prépare, nous serons témoins de touchants spectacles et nous entendrons de magnifiques paroles ; mais ce sont les prêtres en donnant l'absolution, et les fidèles en se réconciliant avec Dieu ou en achevant de purifier leur conscience avant de s'approcher de la sainte table, qui réalisent le plus parfaitement ici le type primitif du Pardon.

Ces choses-là !... c'est plus beau que tout le reste ! Malheureusement, les kodaks les plus perfectionnés ne sauraient les reproduire. La plume est tout aussi impuissante que l'appareil à photographier : les registres du Ciel seuls en gardent fidèlement le souvenir.

Aujourd'hui, c'est le jour officiel de la fête, l'heure de la grande manifestation. Et grâce à une bienveillante attention dont on n'oubliera pas de remercier la Providence, le temps est le plus idéal que l'on puisse rêver pour une solennité de ce genre, et dans un endroit comme celui-ci, privé d'abris contre la pluie ou l'ardente chaleur du soleil.

On annonce la présence de grands personnages. Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sera là avec toute sa maison épiscopale. Ne multiplie-t-il pas sa présence partout où elle est nécessaire ou simplement désirée ? N'est-il pas partout où vibre l'âme de ses ouailles, partout où l'on chante les gloires de sainte Anne ? « Monseigneur, lui dira quelques heures plus tard dans un toast délicat l'aimable Recteur de Plonévez-Porzay, directeur du Pèlerinage, je crois inutile désormais de vous prier de participer à notre Pardon. Depuis 17 ans que vous êtes évêque de Quimper, vous n'avez jamais oublié d'y assister, le pli est pris. L'entraînement de votre cœur préviendrait toutes les invitations que je pourrais vous adresser. » — Il sera accompagné de deux prélats missionnaires, originaires du diocèse, et, par une coïncidence frappante, évangélisateurs de peuples noirs en des contrées très distinctes : Mgr Pichon, archevêque-évêque des Cayes, en Haïti ; Mgr Cessou, vicaire apostolique du Togo, en Afrique : désireux l'un et l'autre de recommander leurs diocèses à la Patronne de la province catholique qui est encore aujourd'hui, Dieu merci ! féconde en vocations missionnaires. — S'il faut en croire un des ordonnateurs de la fête, ce ne sont pas seulement l'Afrique et l'Amérique, mais les cinq parties du monde qui seraient représentées aujourd'hui à Sainte-Anne-la-Palue.

Cependant, les pèlerins bretons arrivent de tous les côtés. Les uns dévalent par les sentiers des collines. Quelques-uns ont suivi la côte depuis Douarnenez jusqu'ici. J'aperçois des chars-à-bancs qui courent sur le sable humide et ferme de la grève, tout près de l'eau. Quelques rares voyageurs viennent par bateau. Au nuage de poussière qui traîne au loin dans la plaine, on devine les chemins que suivent les automobiles. Des champs entiers, garages improvisés, sont remplis d'auto-cars, d'autos de luxe et de bicyclettes. Dans la chapelle et sur le placître, c'est un va-et-vient incessant. Dans la foule on coudoie les costumes les plus variés de forme et de couleur. On entend monter le bruit d'une multitude qui marche et qui parle...

Touristes et pèlerins peuvent accourir aussi nombreux qu'ils voudront. La place ne manquera pas. Dans les terres vagues qui avoisinent la chapelle, cent mille personnes circuleraient à l'aise, sans trop se sentir les coudes. Ce chiffre ne fut-il pas atteint, il y a quelques années, aux fêtes inoubliables où fut couronnée la statue miraculeuse ? Si ce n'est que dans quelques circonstances exceptionnelles que l'on voit une semblable affluence, c'est par dix et quinze mille, comme aujourd'hui, que l'on compte ceux qui font ici le pèlerinage annuel.

Pourquoi tout ce monde à Sainte-Anne-la-Palue ?

On ne peut dire, j'imagine, que c'est la « Palue » qui l'attire.

Ce n'est pas que le site de la chapelle soit indifférent. Il possède même un caractère de sévère grandeur qui impressionne. Si la chapelle, où les yeux s'arrêtent tout d'abord, n'a pas la grâce qui charme dans tant d'églises ou de chapelles de la Cornouaille et du Léon, ni même cet air d'antiquité qui plaît aux archéologues ; si l'on ne voit tout autour d'elle que des dunes arides, des champs stériles, une plaine immense balayée par le vent de mer, où ne poussent que quelques maigres arbustes, — le regard sympathise de plus en plus avec ce paysage agreste à mesure qu'il s'étend devant lui, et il va chercher au loin les contours tourmentés du vaste cirque dont il n'avait aperçu que le centre un peu morne : là-bas, à droite, le Méné-Hom avec ses mamelons gigantesques ; à gauche, la colline toute proche de Ploaré qui laisse voir Tréboul et cache Douarnenez, et derrière nous la montagne de Locronan qui cache Quimper, — toutes les lignes de l'horizon nu convergeant vers la chapelle sainte perdue comme une oasis spirituelle au milieu de la solitude, et qui s'embellit aujourd'hui d'une surnaturelle splendeur.

Quelle Jérusalem nouvelle
Sort du désert brillante de clartés
Et porte sur le front une marque immortelle ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Tournez-vous maintenant vers l'Ouest, gravissez la haute dune qui vous barrait la vue de la mer. Sous vos yeux, la baie de Douarnenez étale la nappe splendide de ses eaux larges et profondes ; à vos pieds se déroule, à perte de vue, des deux côtés, une grève harmonieuse où les flots apaisés expirent plutôt qu'ils ne se brisent. Le lac de Génésareth ! murmure l'un d'entre nous ; configuration semblable et mêmes dimensions, avec, en plus, entre le promontoire de Sizun et le cap de la Chèvre, cette porte ouverte sur l'infini de la mer ! La baie de Naples, plutôt, dit un autre, avec sa robe d'azur, et, tout le long du rivage, la blanche broderie de son écume sans cesse défaite et reformée ; la baie de Naples, moins le Vésuve, et encore n'avons-nous pas là le Méné-Hom, auquel il ne manque qu'un panache de fumée ! Spectacle impressionnant qui prend l'âme tout entière, et dont l'image inoubliable ira enrichir le trésor de ses plus chers souvenirs, à côté des souvenirs plus précieux encore que nous laissera le Pardon lui-même ! Mais osons l'avouer. Ce sont là plaisirs d'intellectuels et d'artistes. Nos marins et nos paysans chrétiens ne sont pas venus ici pour contempler l'Océan ou la montagne. Ils aiment la nature qui les nourrit, la mer, leurs champs ; il leur arrive même de l'aimer un peu trop. Mais ils ne l'admirent pas. Un charme plus puissant agit aujourd'hui sur eux. Ils sont ici pour honorer sainte Anne ; et s'ils rêvent d'infini autant et peut-être plus que les curieux qui ont fait le voyage uniquement pour admirer leurs costumes et leurs mœurs, c'est vers le Ciel de Dieu et des saints qu'ils ouvrent, eux, leur âme toute grande.

Il y a un problème dont celui qui écrit ces lignes demanderait volontiers la réponse aux lecteurs de la *Semaine religieuse*.

Pourquoi sainte Anne est-elle le plus populaire parmi nos Saints, non seulement dans la Cornouaille et le Léon, mais encore dans la Bretagne entière ?

Le fait est très intéressant par lui-même ; une explication le rendrait plus intéressant encore.

Nous avons une foule de saints indigènes. Nulle race n'a produit une plus riche floraison de sainteté que la nôtre. Pas un coin de terre chez nous qui ne soit illustre par la vie de quelque vénérable personnage, ermite, vierge, évêque, abbé de monastère, dont l'histoire ou la légende, souvent plus croyable que l'histoire, nous fait connaître les vertus et les miracles. Nous vivons, nous respirons dans un peuple de saints. Notre peuple les connaît, les aime, les invoque. Il vit dans une grande intimité avec eux. Il sait que leur protection s'étend non seulement à sa personne, mais aussi aux objets qui sont à son usage.

Et pourtant le personnage céleste qu'il préfère à tous les autres, à qui il va comme d'instinct, dont il a le culte pour ainsi dire dans le sang, dont le nom revient sur ses lèvres aussi spontanément, aussi fréquemment que celui de Dieu lui-même, est un personnage exotique, qui est né, qui a vécu et qui est mort dans une contrée très éloignée de la nôtre : c'est sainte Anne.

La question est plus précise et plus actuelle qu'on ne serait porté à le croire. Depuis quelle époque et pour quelle raison le peuple breton est-il intimement convaincu que de tous les pays de la terre, c'est le sien que sainte Anne a choisi spécialement pour y établir le siège de sa puissance et de sa bonté ? Pourquoi le monde entier en est-il persuadé lui-même, au point que lorsqu'on a une grâce à demander à sainte Anne, c'est vers notre pays que l'on se tourne pour invoquer Celle que l'on appelle sainte Anne des Bretons ? Et comment enfin le Pape a-t-il été amené à sanctionner officiellement cette croyance, en proclamant sainte Anne patronne de la Bretagne ?

Problème d'histoire, et tout autant, si je ne me trompe, de psychologie religieuse. Nous sourions toutes les fois que, dans les graves études sur « l'âme bretonne », nous entendons dire que nous mettons dans notre religion sainte Anne avant le Bon Dieu. Exagération, et même erreur contraire aux faits. Ce qui est vrai, c'est que notre dévotion à l'égard de sainte Anne est tellement mêlée à la substance de notre âme qu'elle jette nécessairement sa teinte particulière sur toute notre vie religieuse.

On le voit très clairement ici

A la grand'messe, qu'il a fallu chanter en plein air, sur une estrade adossée à la chapelle, la chapelle étant insuffisante, à peine M. le Recteur de Plouhinec a-t-il commencé à parler de la Sainte, avec une voix qui n'a nul besoin du secours du haut-parleur, que de tous les points du vaste hémicycle faisant face à l'autel et dont la nature a, dirait-on, superposé les gradins tout exprès pour les besoins du pèlerinage, tous les regards se tournent vers la tribune. A mesure que l'orateur décrit en sainte Anne le modèle des épouses et des éducatrices, qu'il la montre secourable à toutes les misères, et toute puissante au Ciel où Jésus dont elle est l'aïeule lui a mis « tous ses trésors entre les mains », il peut voir des milliers de visages qui s'épanouissent dans une entière allégresse.

Et quelques minutes plus tard, lorsque M. Jaïn, qui chante la messe, fait descendre Notre Seigneur sur l'autel au moment de la consécration, de nombreux pèlerins, encore sous l'impression des paroles entendues, ou cédant à l'inspiration de leur piété personnelle, doivent se dire en eux-mêmes : « Ce Jésus qui est là, à quelques pas de nous, le Jésus du Calvaire et du Ciel, descendu ici même pour unir nos âmes entre elles et pour les unir toutes à la sienne avant de les porter jusqu'au trône de son Père, ce Jésus est pourtant le petit-fils de notre sainte à nous, de sainte Anne qui a élu domicile chez nous et elle lui fait aujourd'hui les honneurs de la maison que nous avons bâtie en son honneur, en ce vivant pays de Cornouailles ».

Et si je ne craignais de faire une digression (est-ce bien une digression ?) j'ajouterais une idée qui me hante.

Voyez ces fidèles qui sont venus ici pour passer quelques heures dans la compagnie de leur Sainte préférée. Quelle paix sur ces visages ! Quelle sérénité dans le regard ! Quelle joie dans la phy-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sionomie ! N'êtes-vous pas comme moi fatigués d'entendre parler de l'incurable tristesse de notre race et de son éternelle mélancolie ? Il n'est pas d'homme plus heureux que le Breton, quand il est vraiment religieux. Ni plus fort. Au pied des autels, il atteint toute sa hauteur. C'est surnaturellement que ses vertus naturelles s'épanouissent. Seule la religion du Christ peut discipliner cette âme qu'on a vue, à certaines heures de notre histoire, si impatiente de tout frein, si farouche, si malaisée à gouverner. Qu'on ne lui enlève pas ces appuis surnaturels, où elle trouve, sans les trouver nulle part ailleurs, l'équilibre de ses admirables qualités qui sont une des principales richesses, une des meilleures forces de notre pays.

L'âme bretonne est un peu semblable à la mer toute proche.

Aujourd'hui, la baie de Douarnenez a une tranquillité de miroir. Les barques s'y promènent en toute sécurité, d'un vol facile, au-dessus de ses abîmes que l'on devine profonds. A peine une légère brise pour gonfler les voiles et rendre la navigation possible. Les nautonniers expérimentés veillent cependant. Ils ont les yeux sans cesse tournés vers cette large ouverture de l'Ouest, vers cette porte fatale par où l'Océan précipite ses colères et ses tempêtes. Ils savent que lorsque les vents soufflent du large, ce lac tranquille peut avoir des caprices fous. Les flots entr'ouvrent leurs abîmes, des profondeurs surgissent des lames d'une violence irrésistible ; tout le long des falaises, et jusqu'au fond de la baie, on entend des voix mauvaises, comme celles d'une révolution qui se déchaîne, et autour des récifs où les vagues déferlent avec furie, il se passe des choses qui vont porter jusqu'à l'autre extrémité du monde la renommée de ces sinistres rivages.

En ce moment, le lac est tranquille comme un étang, et ces flots, qui viennent peut-être de Penmarc'h, caressent doucement le rivage de Sainte-Anne-la-Palue !

Entre la grand'messe et les vêpres, repos. La prière est comme l'éloquence. Trop prolongée, elle fatiguerait. L'âme a besoin de se détendre comme le corps. La foule s'éparpille de tous côtés, au gré de ses caprices ou de ses désirs.

On va peu vers les attractions bruyantes, auxquelles une police intelligente autant que bienveillante a réservé, du côté des champs, dans la plaine, un espace favorable, où les artistes forains ne peuvent pas se plaindre que le son des cloches et les cérémonies religieuses gênent en quoi que ce soit les libres ébats de leur intéressante clientèle....

C'est du côté de la mer que la plupart se dirigent. Les dunes s'animent à leur tour. Elles sont assez vastes pour que des milliers de personnes puissent se disperser dans leurs innombrables vallonnements. Le spectacle n'est pas banal, et l'on y voit, sous différentes formes et dans un pêle-mêle des plus pittoresques, comme les divers compartiments en plein air d'une maison bien aménagée pour le service : salles à manger où l'on pique-nique sans se préoccuper

des voisins, salons où l'on lit, où l'on cause, où l'on fume, canapés où l'on s'allonge comme sur des lits de repos...

Sur la crête la plus élevée, une lorgnette, celle d'un poète sans doute, obstinément braquée sur l'horizon, semble interroger l'infini ; une autre, après avoir contemplé le Méné-Hom, cherche à découvrir la ville de Brest par delà la presqu'île de Crozon...

Beaucoup sont descendus sur le rivage. Toute une fourmilière humaine s'agite sur la grève, le long de la mer apaisée. Les plus courageux ne craignent pas de se plonger dans l'onde amère...

A trois heures et demie, chant des vêpres suivi de la procession solennelle.

Pour beaucoup de gens, la procession c'est le point culminant du Pardon breton, surtout à Sainte-Anne-la-Palue. Aux yeux de quelques-uns, le Pardon n'est même pas autre chose. Il faut accorder que c'en est la partie la plus caractéristique. Ce défilé d'insignes religieux et de costumes bretons est principalement ce qui fait accourir ici ceux qu'on appelle assez irrévérentieusement « des étrangers » (mais c'est leur faute). Et il ne faut pas tenir rigueur aux touristes de profiter de la circonstance d'un beau Pardon comme celui-ci pour se donner une jouissance esthétique que l'on trouverait difficilement ailleurs. Mais à la plupart d'entre eux, je me permettrai de dire aussi respectueusement que je le puis : « Vous êtes chrétiens, vous êtes catholiques, vous partagez les sentiments religieux de ces bons pèlerins que vous venez voir. Comme eux vous assistez à la messe et vous allez à la communion. Comme eux vous aimez sainte Anne. Sans doute, vous êtes allés prier dans sa chapelle et vous vous êtes agenouillés devant son image miraculeuse. Il n'y a qu'un instant, vous avez écouté avec un intérêt passionné — et comment auriez-vous pu ne pas le faire ? — l'allocution du Vicaire apostolique du Togo et vous avez recueilli les leçons de patriotisme et de religion qu'il vous a données d'une si magistrale façon ; tout à l'heure, vous vous inclinerez profondément sur le passage des prélats, et quand leur main se lèvera pour bénir, vous ferez pieusement le signe de la croix... Et lorsque l'heure arrive de faire un nouvel acte de foi, dont vous admirez le symbolisme et la beauté, lorsque se déroule le cortège des pèlerins en l'honneur de la Sainte que l'on vénère en ce lieu, un nouveau personnage naît en vous. Vous cessez un instant d'être chrétiens pour devenir uniquement des curieux. Et ces pèlerins, dont vous partagez la foi, dont vous êtes les frères, au lieu de vous jeter dans leurs rangs, pour acclamer avec eux le Dieu sauveur et les saints du paradis, vous vous contentez de faire la haie, et d'aller d'un endroit à l'autre du parcours, pour les voir passer, comme dans les fêtes profanes si multipliées de nos jours on se précipite sur le passage de ces personnages costumés à qui on confie une éphémère et banale royauté ».

La vraie Reine de Bretagne, c'est à Sainte-Anne-la-Palue qu'on la trouve.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Elle est ici, près du palais rustique qu'on lui a élevé dans le désert, au milieu des fidèles Bretons qui se donnent rendez-vous tous les ans pour lui faire un cortège triomphal et l'acclamer comme leur souveraine. Je me la représente, telle qu'elle a daigné se montrer en de mémorables visions à un des plus grands serviteurs qu'elle ait eus sur la terre : à quelques pieds au-dessus du sol, debout, dans une attitude de noblesse et de majesté, le visage resplendissant de lumière et les yeux remplis d'une infinie douceur, la robe blanche comme la neige, un flambeau à la main dont aucun souffle n'agite la flamme, les pieds posés sur un nuage en marche.

De tous côtés, elle entend monter vers elle des cantiques français, des airs bretons, des hymnes latines, des prières ardentes, des hommages reconnaissants, qui attendrissent son cœur maternel, et surtout le refrain touchant répété par d'innombrables voix :

Santez Anna, mam a garantez,
Tollit varnomp eur zel a druez.

Elle écoute, elle regarde ; et pendant que la longue procession, se déroulant avec lenteur, forme comme une troménie autour de l'asile sacré de sa chapelle, sa main, plus infatigable que celle des Evêques toujours levée au-dessus de la foule, ne cesse de bénir les divers groupes qui se succèdent sous ses yeux.

En tête, comme il convient, les pèlerins si nombreux qu'on appelle « les miraculés » de sainte Anne ; ils tiennent un cierge à la main dont ils ont quelque peine à protéger la flamme contre la brise de mer, et ils ont à cœur de remercier la Sainte des grâces qu'ils savent avoir reçues d'elle depuis le dernier Pardon.

Après eux, ceux qu'on pourrait nommer les gentilshommes de sa maison, les porte-insignes, ces paysans si distingués dans leur costume national, dont les bras vigoureux tiennent avec tant d'aisance les pesantes bannières de velours rouge ou les lourdes croix d'argent ornées de clochettes.

Puis, ses filles et ses dames d'honneur, revêtues des plus riches atours, jeunes filles tout en blanc d'argent, ces jeunes épousées le buste décoré de broderies d'or, où les connaisseurs seuls savent apercevoir les délicates nuances qui distinguent les uns des autres les cantons et les paroisses.

Voici maintenant les dignitaires de sa cour, les Evêques qui en sont comme les grands aumôniers, et les prêtres au milieu desquels la Sainte regarde avec une spéciale bienveillance ceux qui ont tant travaillé pour elle depuis quelques jours au confessionnal, à la table sainte, en chaire, au lutrin, et tout particulièrement le Recteur de la paroisse, discret ordonnateur de toutes ces manifestations.

Elle aperçoit aussi les officiers de service : ces artistes, musiciens ou tambourinaires qui animent la marche du défilé et jettent à tous les échos les éclatantes sonorités de leur fanfare infatigable ; et ces modestes représentants de la force armée qui assurent avec succès le bon ordre et la tranquillité du pèlerinage.

Et enfin l'immense foule des courtisans qui suit, pieuse et recueillie et chantant, où il n'y a pas un seul qui ne soit personnellement connu de la Reine.

Sainte Anne ne se retire qu'après avoir béni les derniers rangs, jusqu'au dernier fidèle. Avant de disparaître, elle élève son flambeau ; tout l'espace s'illumine, et la divine lumière, plus douce et plus forte à la fois que celle du soleil, s'en va éclairer, par delà la plaine et par delà la mer et par delà les montagnes, le vaste pays breton qui croit en Dieu et qui a élu sainte Anne pour sa souveraine.

Voilà la vision que j'emporte du magnifique Pardon de Sainte-Anne-la-Palue ; et elle me remplit tellement les puissances de l'âme, qu'en revenant le soir à Quimper, je ne regarde même pas la pierre fleurissante de Plogonnec ni le chevalier de granit qui veille sur le rocher de Locronan.

EUG. LE GARREC,
Chanoine honoraire de Quimper.

LOURDES HOTEL REGENT, 79, rue de la Grotte
Recommandé au Clergé pour sa parfaite tenue et son bon accueil. — *Prix modérés et spéciaux pour groupes.*

LOURDES — VILLA MADONA
Avenue Peyramale (près Grotte).
Pension de famille de premier ordre tout particulièrement recommandée. — *Prix modérés et de faveur pour groupe.* — 70 lits, salon, salle de lecture, fumoir, tonnelles ombragées, tout confort moderne.
Cuisine aussi soignée que copieuse.



FOURNITURES ET RÉPARATIONS

FONDERIE DE CLOCHES
Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804
Société Anme des Etablts GRIPON Sucr
L. AMELINE, DIRECTEUR
59 & 61, rue Yves-Collet, BREST (Fin.) Tél. 2.64
BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS
BEFFROIS en fer & en bois.
RÉFÉRENCES, DEVIS ET CATALOGUES SUR DEMANDE
LIVRAISON RAPIDE

LOURDES
HOTEL BELGE & DE MADRID
100 CHAMBRES — ASCENSEUR
CONDITIONS SPÉCIALES à MM. les Ecclésiastiques et aux groupes de Pèlerins. — *Prix modérés.*
— MONTÉAGUDO, propriétaire —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.334 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

CONSTIPÉS
Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir
UN GRAIN DE VALS
Laxatif dépuratif
régularise les fonctions intestinales

L'AGE CRITIQUE



Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque de la Ménopause. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** à des intervalles réguliers, si elle veut éviter les différents malaises qui sont les conséquences de l'Age critique : *Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Étourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites*, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen se trouve dans toutes les pharmacies, le flacon 7 fr. 75

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

42

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

40e ANNÉE. Vendredi 18 Septembre 1925. N° 38.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Septembre. — 16e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Eustache et ses Compagnons, Martyrs.
Vêpres du suivant, mémoire du dimanche et de S. Eustache.
Lundi, 21. — S. Mathieu, Apôtre et Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.
Mardi, 22. — S. Thomas de Villeneuve, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 23. — S. Lin, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 24. — Notre-Dame de la Merci. Double majeur. Blanc.
Vendredi, 25. — De la Férie. Vert.
Samedi, 26. — Office de la Sainte Vierge. Simple. Blanc.
Dimanche, 27. — 17e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Beuzec-Cap Sizun	**du 20 au 21 Septembre.**
Kerlouan	**du 22 au 27 —**

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Pèlerinage diocésain à Lourdes. — Nous rappelons que le départ a lieu le dimanche 20 Septembre :

1° *De Quimper* (train orange), à 10 h. 41 : directeur, M. le chanoine Perrot ;

2° *De Quimper* (train vert), à 11 h. 28 : directeur, M. Boulic, aumônier ;

3° *De Landerneau* (train blanc), à 11 h. 14 : c'est le train des malades : directeur, M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Morlaix ;

4° *De Landerneau* (train bleu), à 13 h. 38 : directeur, M. Gargadennec, recteur de Roscoff ;

5° *De Brest* (train jaune), à 15 h. : directeur, M. Le Sann, curé de Lanmeur,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Monseigneur l'Evêque présidera le pèlerinage, et au nombre de nos pèlerins nous compterons Mgr Pichon, archevêque-évêque des Cayes.

— Les prêtres faisant partie du pèlerinage sont autorisés à confesser à l'église du Rosaire et à la basilique, avec les pouvoirs qu'ils ont dans le diocèse.

— L'ordre des différents exercices du pèlerinage sera affiché chaque jour aux portes de la basilique et de l'église du Rosaire.

SERVICE DES MALADES. — Nous n'avons pas adressé de cartes de compartiments aux malades qui doivent prendre place dans les voitures ambulances du train blanc. Nous publions l'horaire de ce train, et prions les malades d'être aux gares d'arrêt un quart d'heure à l'avance.

Horaire du TRAIN BLANC (Train des Malades).

HEURES DES TRAINS Aller.			HEURES DES TRAINS Retour.		
Landerneau.	*Départ.*	11 h 14	Quimperlé..	*Départ.*	10 h 45
Dirinon.....	—	11 30	Rosporden...	—	11 25
Daoulas	—	11 40	Quimper.....	—	12 16
Hanvec.....	—	11 45	Quéménéven.	—	13 16
Quimerc'h...	—	12 10	Châteaulin...	—	13 45
Pont-de-Buis.	—	12 20	Pont-de-Buis.	—	14 »»
Châteaulin...	—	12 30	Quimerc'h...	—	14 15
Quéménéven.	—	12 50	Hanvec.....	—	14 30
Quimper.....	—	13 50	Daoulas	—	14 50
Rosporden...	—	14 20	Dirinon.....	—	15 5
Quimperlé..	*Arrivée.*	14 45	Landerneau.	*Arrivée.*	15 22

— Monseigneur l'Evêque autorise à réciter publiquement les prières de l'*Itinéraire* et à donner la bénédiction du Très Saint-Sacrement, dimanche 20 Septembre, pour attirer la grâce divine sur le Pèlerinage.

Souscription pour les malades pauvres *(suite)* :

Anonyme	100 f	M. le Curé de Quimperlé..	50 f
Mme Couchouron, Brest ...	50	Anonyme Quimper.....	20
Anon. La Forêt-Fouesnant.	50	— Beuzec-Conq ...	10

II. Quête. — Nous rappelons que, dimanche prochain 20 Septembre, une quête doit être faite dans toutes les églises paroissiales pour l'*Association diocésaine*, chargée de subvenir aux frais et à l'entretien du culte catholique dans le diocèse.

En outre, un tronc spécial sera établi d'une manière permanente dans chaque église pour la même intention.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de La Forêt-Fouesnant, M. Arhan, vicaire à Scaër ;

Vicaire à Scaër, M. Favé Vincent, jeune prêtre de Cléder ;

Aumônier des Religieuses de l'Adoration perpétuelle à Quimper, en remplacement de M. le chanoine Bargilliat, démissionnaire, M. Guéguen, économe du Grand Séminaire ;

Econome du Grand Séminaire, M. Sparfel, vicaire à Notre-Dame de Kerbonne ;

Vicaire à Notre-Dame de Kerbonne, M. Cam, vicaire à Huelgoat ;

Vicaire à Huelgoat, M. Jaffré, maître d'étude au collège de Lesneven.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint Corentin — *XVIe Dimanche après la Pentecôte, 20 Septembre* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *16e Dimanche après la Pentecôte (20 Septembre)* : messes à 6, 7, 8, 9 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction A 5 heures, réunion des Enfants de Marie.

Lundi, mardi et mercredi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mission. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses la mission de Rumengol, du 24 Septembre au 10 Octobre, et celle de Guimiliau, du 20 Septembre au 11 Octobre.

Lesneven. — **Retraite.** — Une retraite bretonne pour les hommes s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le *lundi soir, 5 Octobre*, à 6 heures.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer au prône.

Morlaix, *la Salette.* — **Retraite du Tiers-Ordre.** — La retraite *bretonne* pour les Tertiaires s'ouvrira à la Salette, *le dimanche 4 Octobre*, pour finir le samedi 10. Le prix de la pension est de 35 francs. Les retraitantes devront apporter leur provision de beurre.

Les personnes qui ne sont pas dans le Tiers-Ordre peuvent aussi prendre part à cette retraite. Quant aux Tertiaires elles-mêmes, qu'elles viennent encore bien nombreuses. Dans les circonstances actuelles, elles ont besoin plus que jamais de se pénétrer de l'esprit de leur Père S. François, esprit de pénitence, de prière et de charité. Cela leur est demandé par leurs propres intérêts, et par la France menacée encore aujourd'hui dans sa foi et sa prospé-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rité. Qu'elles soient toutes présentes, autant que possible, pour l'ouverture des exercices, c'est-à-dire le 4 Octobre, à 6 heures du soir.

Prière à MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien annoncer cette retraite en chaire.

Le Congrès de la Presse du 18 Octobre, à Landerneau. — Placé sous le patronage de la Ligue d'Action Catholique, le Congrès, ainsi qu'il a été dit, est réservé aux prêtres, aux hommes et jeunes gens. Nous désirons voir les uns et les autres nombreux.

Dès maintenant, les chefs de paroisse, les directeurs de Presse et d'Action Catholique ont attiré l'attention des groupes sur la Presse, à l'occasion de l'enquête demandée. Il serait à souhaiter que, dans les comités et les cercles d'étude, le questionnaire fût étudié de très près et que des conférences fussent faites pour la préparation du Congrès.

Tous les questionnaires ne sont pas encore revenus. Nous prions les intéressés de les expédier aussitôt que possible.

On trouvera dans la prochaine *Semaine religieuse* le programme du Congrès et les avis nécessaires.

Le *Bulletin* d'Octobre de la Ligue donnera des indications sur la Presse.

Le Congrès de la Croix d'Or

(Suite et fin.)

Après cette intéressante incursion dans le domaine de l'antialcoolisme constructif, nous revenons avec M. l'abbé Le Moal, étudiant au Séminaire Français de Rome, aux méfaits de l'alcool au point de vue moral et social.

« Parmi les œuvres sociales, il n'en est pas de plus urgente que l'antialcoolisme, » disait le Pape Pie X. Améliorer la condition de la classe ouvrière?... Mais, la prospérité matérielle d'une famille d'ouvriers dépend de l'argent qui rentre au logis ; or, cet argent, c'est le salaire *moins ce qui est resté au cabaret*, et le cardinal Manning écrivait : « En vain améliorerez-vous les salaires, s'ils sont dépensés à mesure pour l'alcool. C'est comme si l'on versait de l'eau dans un panier ! » Le salaire lui-même dépend du rendement de l'ouvrier... Mais l'alcool diminue ce rendement : il cause les absences pour ivresse et ne permet pas à l'ouvrier de fournir la somme de travail normale ; d'où perte annuelle de plusieurs milliards accusée par les statistiques des régions industrielles. — Il ne lui permet pas non plus de fournir cette somme de travail aussi longtemps qu'il le pourrait normalement : les accidents dus à l'alcoolisme fauchent de nombreux ouvriers dans la fleur de l'âge, et combien d'autres meurent à quarante ans, prématurément vieillis par leurs habitudes alcooliques !...

Et, chose plus grave, cet amoindrissement de la production ne se borne pas à introduire la misère et la désagrégation dans la famille, elle a sa répercussion dans la situation économique du pays tout entier, puisqu'un pays est prospère dans la mesure où il produit.

Les classes dirigeantes ont dans ces résultats une responsabilité qui n'est pas moins grande que celle de l'ouvrier.

Il ne s'agit pas surtout des fortunes dilapidées par ce vice si répandu, mais bien plutôt de l'influence funeste qu'exerce l'alcool sur le rendement souverainement important des chefs d'industrie, des contremaîtres... C'est de leur travail que dépendent la production industrielle et la solution des questions économiques ou autres et il est aisé de remarquer combien l'alcool diminue l'intensité de ce travail cérébral... — Et il faudrait dire un mot de l'exemple, un de ces talents dont parle l'Evangile, et dont trop de gens ne se servent que pour accréditer les habitudes alcooliques.

L'abbé Simons, supérieur du collège de Lierre (Belgique), succède à M. l'abbé Moal. Avec lui, c'est un nouvel aspect de la question qui n'a été jusqu'ici qu'indiqué, l'aspect surnaturel. C'est un apôtre qui va parler avec une âme de prêtre que l'étendue et la gravité du péché d'alcoolisme ont effrayée. L'alcool n'est pas seulement mortel au point de vue social et hygiénique, il l'est plus encore au point de vue surnaturel. Il tue dans les âmes la vie de la grâce, il est la cause d'innombrables chûtes. En une revue saisissante que l'auditeur est invité à poursuivre, l'orateur, avec une émotion qui se communique à tous, montre ce que l'alcool fait des commandements de Dieu, ce qu'il fait du dimanche, le jour consacré à la prière, ce qu'il fait du respect dû aux parents et aux enfants, ce qu'il fait de la vertu de pureté, etc... L'abstinence, au contraire, permet à la grâce de s'épanouir dans les âmes et favorise le développement de cette vie surnaturelle que Notre Seigneur veut surabondante dans l'âme du chrétien. L'abstinence, c'est aussi la mortification, le sacrifice volontaire consentis en réparation des innombrables offenses causées par l'abus trop commun des boissons alcooliques. L'abstinence c'est donc, conclut l'orateur, à la fois le remède et la réparation du péché d'alcoolisme.

Nous retrouvons à la conférence du soir, fatigué mais vaillant, M. l'abbé Pasdeloup. Présenté par Monseigneur, il va nous montrer dans la *Croix d'Or* une œuvre synthétique à la fois surnaturelle et sociale répondant aux besoins de notre temps. Ce qui caractérise notre époque, dit-il, c'est la course aux plaisirs et l'immoralité, la crise de dépopulation et l'universalité des revendications sociales. En prêchant l'abstinence, il est évident que la *Croix d'Or*, comme l'a montré M. l'abbé Simons, réagit de manière efficace en faveur de la vertu en coupant l'une des racines les plus puissantes du vice. Si, comme il a été prouvé d'autre part, l'alcool est un semeur de mort, s'il est vrai qu'il soit le grand pourvoyeur de la tuberculose et qu'il fauche si prématurément la vie de tant de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

jeunes enfants victimes innocentes de l'alcoolisme de leurs parents, n'est-il pas aussi évident que travailler à faire reculer le fléau de l'alcoolisme c'est aussi travailler très efficacement à la repopulation de la France ? Et enfin, ainsi que l'établissait M. Le Moal, l'alcoolisme étant une cause d'appauvrissement pour un pays et donc une cause de vie chère, ne voit-on pas que l'œuvre sociale la plus urgente c'est de remettre le travailleur, par l'abstinence acceptée et pratiquée, en possession des milliards de salaires qu'absorbent la fréquentation des cabarets et l'usage immodéré des boissons alcooliques ? L'abbé Pasdeloup dit donc justement que la *Croix d'Or* est une œuvre *synthétique*, et l'on voit que sa conférence fut, elle aussi, une heureuse synthèse, animée par son verbe chaud et vibrant, des conclusions si solidement établies au cours des deux premières journées par les divers orateurs du Congrès.

Journée du Jeudi 3 Septembre.

Nous voici à la dernière journée du Congrès. M. l'abbé Pinson nouvellement arrivé, va reprendre en l'élargissant encore la thèse de M. l'abbé Simons sur l'alcoolisme dans ses rapports avec la vie surnaturelle. Il établit d'abord que parce que l'alcoolisme est une source intarissable de péchés le christianisme exige qu'on le combatte. Puis, examinant les redoutables conséquences sociales de ces désordres, et brossant un tableau impressionnant des misères physiques et morales qu'entraîne l'alcoolisme, il montre que c'est pour le catholique un devoir de charité de venir au secours de ces malheureuses victimes d'une passion meurtrière et dégradante. Et parce que le meilleur argument dans cet apostolat de la pitié c'est l'exemple, il conclut que le christianisme n'impose pas, sans doute, mais recommande instamment l'abstinence.

Après lui, Loys Boileau, qui ne prétend modestement qu'à « accommoder les restes », trouve encore d'intéressantes considérations pour montrer dans l'abstinence totale une œuvre de charité nécessaire, possible et même facile. Les faibles y trouveront le seul moyen efficace de résister à l'entraînement qui a vite fait de leur faire franchir les limites de l'usage pour passer à l'abus, les forts un exercice qui fortifiera encore leur volonté et développera en eux, dans les directions les plus diverses, leur ardeur d'apostolat. Loys Boileau termine en montrant, au bout de ces efforts contre le fléau, la réalisation de la devise de Monseigneur l'Evêque : *Meulet ra vezo Jesus-Krist.*

Il reste, pour achever de parcourir le programme du Congrès, à examiner la question du cabaret et de sa réforme. Le sujet est traité, à 2 heures de l'après-midi, par M. Philippe, professeur dans le Nord. La suppression du cabaret est impossible, il répond à des besoins sociaux variés et il appartient à ce genre d'institutions qu'on ne peut supprimer qu'en les remplaçant. Le conférencier propose donc la création des cabarets et des restaurants de tempérance d'où l'alcool évidemment sera banni et où seront offerts

aux clients de préférence des boissons sans alcool. L'idée a été réalisée dans certaines régions, notamment à Paris, où fonctionnent 4 restaurants de tempérance, et en Alsace, et les résultats n'en ont pas été pour déconcerter les initiateurs.

Cependant, que pense la Presse, c'est-à-dire l'opinion, de ce mouvement d'abstinence préconisé par la *Croix d'Or ?* M. l'abbé Bréchard répond à cette question. Il doit constater que, si quelques sympathies se manifestent dans une partie d'ailleurs sssez restreinte de la Presse, l'opinion en général ignore la *Croix d'Or* et parfois s'y montre hostile. Pourtant, dit-il avec raison, le concours de la Presse lui est absolument nécessaire. Les membres de la *Croix d'Or* doivent donc faire leur possible pour gagner ce concours.

Traduisant à ce sujet ce qu'il croit être la pensée de ses confrères de la Presse hebdomadaire finistérienne, M. le chanoine Cornou assure le conférencier que la cause de l'antialcoolisme a toujours trouvé auprès d'eux toute la sympathie et tout le dévouement qu'elle mérite et que, sans doute, ils réserveraient le meilleur accueil aux communications qui leur seraient adressées au nom de la Croix Blanche diocésaine.

Mgr Ariens insiste encore sur l'importance de la collaboration de la Presse Quant à lui, dit-il, il n'a pas hésité à se faire suivre à Quimper du correspondant parisien du journal hollandais *De Tyd* pour tenir ses compatriotes au courant du travail qui s'est fait au cours de ce Congrès.

Là-dessus, le président Loys Boileau donne lecture des deux vœux suivants, qui sont adoptés à l'unanimité, et après avoir remercié les auditeurs, après avoir une fois encore exprimé la gratitude des congressistes pour Mgr Duparc, il donne rendez-vous à tous à la séance dramatique du soir.

Vœux.

Considérant, d'une part, que la consommation du vin en France s'accroît progressivement, et que, parallèlement, s'accroît la consommation de l'alcool (en particulier, du fait du privilège accordé en Mars 1923 à 2.000.000 de bouilleurs de cru) ;

Considérant, d'autre part, que, en dépit de la publication de certaines enquêtes d'après lesquelles l'alcoolisme serait en régression dans certains milieux ouvriers l'alcoolisme continue dans l'ensemble de la France ses ravages effrayants, comme en témoignent ses diverses manifestations ou conséquences (maladies, mortalité infantile, tuberculose, aliénation mentale, accidents, criminalité, etc., etc.) ;

Considérant, enfin, que de ce chef, l'alcoolisme est un obstacle redoutable au relèvement physique, moral et religieux du pays, déjà si gravement atteint par la dépopulation, l'immoralité et la tuberculose (triple fléau dont les boissons alcooliques sont les auxiliaires efficaces).

Les abstinents catholiques de la Croix d'Or, réunis pour leur IV^e^ Congrès national à Quimper, les 1^er^, 2 et 3 Septembre 1925, sous la présidence d'honneur de S. G. Monseigneur Duparc,

Vivement touchés de la délicate bonté de Monseigneur, lui expriment leur profonde gratitude pour le précieux appui qu'ils ont trouvé dans les encouragements si bienveillants de Sa Grandeur,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Et expriment les vœux suivants :

1° Que l'enseignement et l'éducation antialcooliques soient donnés dans les établissements secondaires et les écoles primaires de garçons et de filles ;

2° Que les enfants, au moins jusqu'à 12 ans (et au delà, si possible), soient élevés dans l'abstinence de toute boisson alcoolique, distillée ou fermentée, avec l'agrément de leurs parents, et la promesse, de la part de ces derniers, de soutenir la fidélité des enfants à leur engagement (conformément à l'avis de l'Académie de Médecine qui proscrit, pour les enfants jusqu'à 12 ans, l'usage des boissons alcooliques, même simplement fermentées, comme nuisible à la formation et au développement de leur organisme) ;

3° Que les diverses œuvres religieuses, cercles d'études, patronages de jeunes gens et de jeunes filles, cercles d'hommes, mères chrétiennes et autres groupements féminins, tendent à favoriser la propagande antialcoolique ;

4° Que les catholiques aient le souci de donner à l'antialcoolisme une part convenable dans toutes leurs Œuvres sociales (syndicats, mutualités, coopératives etc.), et les diverses manifestations de leur activité : réunions, conférences, congrès, journées ou semaines sociales.

A 8 heures et demie, devant une salle comble, sous la présidence de Monseigneur, une excellente troupe recrutée parmi les membres de la *Croix d'Or*, interprétait avec un succès complet un acte d'Henri Brochet, *les trois Pains de la main de Dieu*, du théâtre religieux contemporain, et le célèbre drame d'Henri de Bornier, *la Fille de Roland*. Ainsi s'achevait, sur une impression d'art et de patriotisme, ce Congrès dont il reste maintenant à réaliser les enseignements si pleins d'actualité.

Réponse du Cardinal Secrétaire d'Etat.

Au télégramme qui lui fut adressé, le Saint-Père a daigné répondre dans les termes suivants :

Saint-Père envoie congressistes Croix d'Or assemblés sous présidence Monseigneur Duparc bénédiction apostolique implorée.

Cardinal GASPARRI.

Télégramme à S. E. le Cardinal Mercier.

Catholiques abstinents assemblés Quimper pour quatrième Congrès national sous présidence Monseigneur Duparc prient Votre Eminence agréer hommages vénération, sollicitent filialement bénédiction.

Réponse de S. E. le Cardinal.

Salue avec respectueuse sympathie assemblée abstinents, prie Dieu bénir leurs travaux.

Cardinal MERCIER.

Chateauneuf-du-Faou. — **Le Pardon de Notre-Dame des Portes.** — « Vraiment, je ne soupçonnais pas ce qu'était ce Pardon ! » C'était la parole d'un passant, qu'une aimable violence avait empêché de prendre le train, la veille...

De fait, depuis la grand'messe du samedi 22 Août, où M. le

chanoine Corre, curé-doyen de Landerneau, prit la parole pour porter à la Vierge le salut des premiers pèlerins, la foule ne cessa de grossir ; et le soir, à l'heure de la procession aux flambeaux, ce fut un spectacle féerique de voir serpenter, par les rues tortueuses, sous les fenêtres illuminées et l'incomparable voûte de verdure qui sert de péristyle au vénéré sanctuaire, un fleuve harmonieux, qui chantait et qui scintillait : on aurait dit que le firmament étoilé descendait vers Marie pour ajouter ses diamants aux gemmes de sa couronne. Et ce fut du symbolisme de ce diadème que nous entretint M. Morvan, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, et ce fut encore le couronnement de Marie que chanta la voix chaude de M. Le Goasguen, au Salut qui termina, en l'église paroissiale, cette cérémonie du soir.

Toute la nuit se passa à prier : on se confessait et l'on revenait en hâte retenir sa place pour l'Heure Sainte : elle fut prêchée par le R. P. Yvon, capucin. C'est ici qu'il faut venir pour voir un peuple prier, pour voir des hommes prier.

En ordre impeccable, tous ces pèlerins s'agenouillèrent à la Sainte Table, et, d'heure en heure, on leur distribua la communion, jusqu'à la grand'messe.

La grand'messe fut chantée, au champ de Notre-Dame des Portes, par M. le chanoine Corre ; une chapelle provisoire avait été dressée ; des mains expertes l'avaient ornée avec goût.

Le sermon fut donné par M. Coatarmanac'h, curé de Pont-Croix : sa voix, aux accents convaincus, célébra, dans l'air tiède et calme, les bienfaits que nous devions à Marie. La foule était respectueuse et recueillie, et, pas plus cette année que par le passé, aucun bruit désagréable ne vint troubler les saints mystères.

Il en sera de même pour la procession de l'après-midi, cortège charmant et frais, bien plus que solennel, qui remonte vers l'église paroissiale au chant de cantiques et au rythme un peu pressé des tambours et clairons du jeune Patronage de Notre-Dame des Portes, tout fier d'arborer son uniforme bleu et blanc aux couleurs de la Vierge...

Avec la bénédiction du T. Saint-Sacrement, la fête prit fin... Et chacun d'y aller de son épilogue, parce qu'une fête qui passe c'est un peu de vide au cœur, et que parler de la fête, c'est un peu aussi combler ce vide.

« Il y a 22 ans que je n'ai pas vu si beau Pardon, » disait l'un. — « Cela vaut une retraite, » disait un autre. — « Je ne sais, ajoutait un troisième, s'il y a jamais eu tant de pèlerins aux Portes. » — « Pour moi, répliquait un quatrième, je ne crois pas qu'il y ait en Bretagne plus pieux pèlerinage !... »

Landéda. — **Noces d'or sacerdotales.** — Le mardi 1er Septembre, M Rolland, recteur de Landéda, célébrait le cinquantenaire de son ordination sacerdotale. Le bourg de Landéda, déjà si gracieux, était, ce jour-là, plus ravissant que jamais : à toutes les fenêtres flottaient drapeaux et oriflammes aux couleurs variées.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A 10 heures, M. le Recteur chante un service solennel pour les défunts de la paroisse.

A 10 heures 45, on se rend en procession au presbytère, où le vénérable jubilaire, assisté de MM. Nicolas, recteur de Goulven, et Piédoye, recteur de Pencran, deux de ses anciens vicaires, prend place sous le dais que portent 4 notables de la paroisse.

Au chant du *Veni Creator*, le cortège se met en marche. Derrière le dais vient le conseil municipal avec, à sa tête, M. le Maire et son Adjoint, ceints de leur écharpe. On arrive bientôt à l'église, qui a reçu sa décoration des grands jours. Le maître-autel surtout, orné avec un goût exquis de fleurs naturelles, fait l'admiration de tous. A la suite du cortège, la foule des paroissiens entre dans l'église, et un moment on peut craindre qu'il n'y aura pas de places pour tout le monde. C'est, en effet, malgré la moisson et la grande marée, l'assistance des grand'messes du dimanche.

Au chœur ont pris place une cinquantaine de prêtres : MM. les chanoines Queinnec, du Chapitre ; Berthou, curé de Lannilis ; Cardinal, curé de Plougastel ; Kerloéguen, curé de Guipavas ; Talabardon, curé de Plouguerneau ; Le Gall, curé de Fouesnant ; quelques curés-doyens ; des condisciples de M. Rolland ; ses anciens vicaires, et un groupe nombreux de recteurs, vicaires et professeurs.

M. le Recteur, d'une voix puissante et claire, chante la grand' messe. Après l'Evangile, M. Queinnec, son condisciple au Petit Séminaire de Pont-Croix et au Grand Séminaire de Quimper, monte en chaire. Il lit d'abord une lettre dans laquelle Monseigneur offre ses vœux au nouveau jubilaire et l'autorise, en témoignage de son estime, à porter la mosette des doyens. Puis le prédicateur rappelle les étapes de la carrière du pasteur, partout aimé et estimé pour son dévouement et sa bonté. Il énumère tout ce qu'il a fait depuis 28 ans qu'il est à la tête de la paroisse : construction d'une école libre, embellissement de l'église, renouvellement du carillon, etc. Il termine en félicitant les paroissiens de l'heureuse idée qu'ils ont eue de se cotiser pour offrir à l'église un beau vitrail comme souvenir de cette belle fête, et en leur demandant de témoigner leur reconnaissance à M. le Recteur par une plus grande docilité encore à suivre ses conseils et ses directions.

Le chant est à la hauteur du reste. C'est d'abord, à l'offertoire, le cantique si connu *Beleg da viken*, légèrement modifié et adapté à la circonstance. Après l'élévation, M. Herry, discrètement accompagné par M. Cléac'h, vicaire à Lannilis, se fait entendre dans un *Ave Maria* de A. S. Palma. Enfin, le chœur des jeunes filles ravit l'assistance par le chant du cantique *les Noces d'or du Sacerdoce*. La cérémonie se termine par le chant du *Te Deum* et la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

A midi, un dîner intime réunit les prêtres au presbytère. Au dessert, M. Calvarin, recteur de Tréglonou, se lève et en beaux vers bretons chante le bon Recteur de Landéda ; le refrain est repris en chœur par tous les confrères. M. le Curé de Lannilis présente ensuite au vénérable jubilaire, aux applaudissements de l'assistance, la mosette et le camail de doyen offert par les prêtres du canton et quelques amis, en témoignage de leur estime et de leur affection. Puis M. Piédoye, avec beaucoup de finesse et d'humour, montre comme il a su connaître et apprécier son Recteur pendant ses 12 années de vicariat à Landéda.

Enfin, après deux mots de M. Herry, prêtre de la paroisse, pour lui exprimer sa reconnaissance, M. Rolland se lève. Il commence par rendre grâces à Dieu de lui avoir procuré le bonheur de pouvoir, malgré une santé délicate, célébrer ses noces d'or ; puis il remercie tous ses confrères du plaisir qu'ils lui ont fait en venant prendre part à sa joie.

La fête est finie et l'on se sépare après avoir redit encore une fois au bon Recteur de Landéda : *Ad multos annos !* X.

Guipavas. — **Cinquantenaire de prêtrise.** — La grande, belle et toujours chrétienne paroisse de Guipavas était en fête le dimanche 6 Septembre. Son vénéré et très aimé pasteur, M. le chanoine Kerloéguen, célébrait sa messe de cinquantaine. Cinquante ans de vie sacerdotale, au service de Dieu et des âmes, cela compte aux yeux de Dieu et des hommes, car cela veut dire beaucoup de grâces de la part de Dieu, et beaucoup de prières, de messes ferventes et d'œuvres de zèle du côté du bon et saint jubilaire. Ce fut le thème développé par M. le chanoine Corre, curé-doyen de Landerneau, dans l'allocution qu'il adressa, avec tant de simplicité, de force et d'action, en un breton excellent, à la foule qui remplissait la vaste église de Guipavas. Il avait pris pour texte : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi ? Calicem salutaris accipiam.* « Que rendrai-je au Maître pour tous ses bienfaits ? Je prendrai le calice de salut, et j'invoquerai la gloire du Seigneur. » Oui, rendre grâces pour tant de bienfaits répandus par le Maître sur ses cinquante ans de sacerdoce, tel était l'ardent désir de M. le chanoine Kerloéguen. Pour l'aider à remercier Dieu, il avait invité ses paroissiens, ses parents et ses amis à la messe solennelle où il offrirait au Seigneur le calice de salut et invoquerait son nom et sa gloire. Amis, prêtres, parents et paroissiens lui répondirent avec élan. Tandis que les confrères du canton se cotisaient pour lui donner en souvenir un beau missel doré sur tranches, des dames de la paroisse faisaient une collecte et recueillaient 6.000 francs pour l'achat d'une magnifique bannière portant d'un côté saint Pierre, patron de la paroisse, et de l'autre saint Jean, patron de M. le Curé. Le sacristain et les séminaristes en vacances dressaient des arcs de triomphe, et tout un chemin couvert de fleurs et de verdures, de guirlandes, festons et astragales, depuis l'entrée du vieux cimetière jusqu'au porche de l'église. Dans l'église elle-même, ce n'était que tentures, fanions et oriflammes. Dès le samedi soir, tout était prêt. Les automobilistes, traversant ce jour-là le bourg de Guipavas, et il en passe 60 à l'heure, se demandaient : Qu'y a-t-il donc demain à Guipavas ? Quel est le grand

Archives diocésaines de Quimper et Léon

personnage qu'on y attend ? C'est tout au moins un évêque, sinon un cardinal ? — Non ! les paroissiens fêtaient seulement, mais avec tout leur cœur, leur bon Curé. Le dimanche matin, une foule énorme s'en alla en procession le prendre à la chapelle Notre-Dame du Rheun. M. le Curé prit place sous le dais, porté par les plus anciens conseillers paroissiaux. Le Conseil municipal au grand complet, maire et adjoints en tête, suivait le dais. C'est ainsi qu'au son des cloches, M. le chanoine Kerloéguen fit son entrée dans son église paroissiale pour y chanter sa messe d'actions de grâces, et offrir au Maître le calice de salut.

Un nombreux clergé remplissait le chœur, sept chanoines : MM. Goret, chanoine titulaire, originaire de Guipavas ; Berthou, curé de Landivisiau ; Henry, curé de Saint-Martin de Brest, tous deux Guipavasiens (le quatrième chanoine guipavasien, M. Berthou, curé de Lannilis, ne put venir que le lendemain) ; Corre, curé de Landerneau ; Talabardon, curé de Plouguerneau ; Le Gall, curé de Taulé ; Guéguen, recteur de Plouhinec. Trois doyens honoraires : MM. Rolland, recteur de Landéda ; Branquet, recteur du Relecq-Kerhuon ; Le Guen, recteur de Kernilis. Les anciens vicaires de Guipavas : MM. Coajou, Le Beus, Eucher Corre, etc., etc. Les chants liturgiques, le *Gloria* et le *Credo* furent chantés à pleines voix alternées par les hommes et les femmes. Tous les chants, d'ailleurs, furent exécutés à la perfection, aussi bien aux vêpres qu'à la messe, dirigés qu'ils étaient par M. Néildé, premier vicaire, et accompagnés, aux grandes orgues, par l'excellent musicien, M. Ramée, pharmacien à Guipavas.

Après la grand'messe, M. le chanoine Kerloéguen reçut à sa table MM. les Conseillers paroissiaux, et ces MM. du clergé et de l'école libre. A l'heure des toasts, M. le chanoine Goret se fit l'interprète des nombreux prêtres originaires de Guipavas et remercia M. le Curé de l'aimable hospitalité qu'il leur accorde à leur passage au foyer natal ; M. Coajou parla au nom des anciens vicaires, rappela les souvenirs de ses huit ans de vicariat sous la douce houlette de M. Kerloéguen, membre très zélé de la confrérie de l'amabilité ; M. le chanoine Corre, au nom des prêtres du canton ; M. le chanoine Guéguen, au nom des cinq autres jubilaires du diocèse ; M. Néildé, au nom des vicaires actuels, redirent à M. le Curé, en termes émus, leurs sentiments d'affection et leurs souhaits de longue vie. M. le chanoine Kerloéguen remercia tous et chacun, n'oubliant personne, avec une simplicité charmante et une éloquence venue du cœur. « Il y a cinquante ans, dit-il, quand je reçus l'onction sacerdotale, j'étais bien chétif, maingre et maladif, et j'entendais dire autour de moi : « Pauvre homme, il ne verra pas la fin de l'année ». Mais ceux qui disaient cela avaient oublié d'indiquer de quelle année il s'agissait. Voilà cinquante ans de cela ; le bon Dieu m'a gardé en vie ; que son nom soit béni !... Il y a 21 ans, quand j'arrivais à Guipavas, j'y trouvai six séminaristes ; il y en a sept aujourd'hui, que j'aime comme j'ai aimé leurs aînés. Guipavas ne déchoit pas, Guipavas monte... » Les jeunes, assis au bout de la table, firent

éclater un ban enthousiaste, auquel s'unirent les graves anciens, chanoines et conseillers paroissiaux.

L'après-midi, les vêpres solennelles, une procession à Notre-Dame du Rheun, et le Salut du Saint-Sacrement, où se firent entendre des chœurs superbes en parties, clôturèrent dignement cette belle journée de noces d'or sacerdotales.

Le lendemain lundi, de nombreux prêtres amis, retenus la veille par le ministère sacerdotal, vinrent à leur tour témoigner à M. le Curé de Guipavas leurs sentiments d'amitié et de reconnaissance. Citons M. le chanoine Berthou, curé de Lannilis, et M. l'abbé Guéguen, recteur de Lanneuffret, qui portèrent des toasts à la santé de plus en plus florissante de l'heureux jubilaire. *Ad multos annos !*

Saint-Pol de Léon. — **La Translation des Reliques.** — La fête anniversaire de la translation des reliques de saint Pol Aurélien a été célébrée avec son éclat accoutumé. Le prédicateur du triduum, M. Guermeur, recteur de Notre-Dame de Kerbonne, a parlé de la nécessité et de la possibilité pour chacun de vivre chrétiennement ; il a traité cette question en un langage clair, concret, sur le ton d'une causerie instructive et édifiante. Le samedi soir, une procession aux flambeaux s'est déroulée à travers les rues illuminées et pavoisées ; puis, après le chant du *Credo* sur la Grand'Place, le Salut du Saint-Sacrement, donné à l'église, a clôturé ces trois jours d'instructions et de prières.

Le dimanche matin, dès la première messe, la basilique ne désemplit pas. Le vaste vaisseau offre un ravissant coup d'œil. Des oriflammes fixées aux piliers de la nef principale rappellent les épisodes saillants de la vie de saint Pol, depuis son enfance au pays saxon jusqu'à sa mort sur l'emplacement de l'antique *castellum* qui formait les limites de la vieille cité. A toutes les messes, les fidèles se pressent à la Sainte Table ; leur affluence est si nombreuse qu'à l'issue d'une seule messe, celle de 7 heures, deux prêtres durent sans relâche distribuer la communion pendant une demi-heure. A 10 heures, Mgr Pichon, archevêque-évêque des Cayes, fait son entrée au chœur et prend place sur le trône pontifical. La grand'messe est chantée par son frère, M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix. Après le prône, M. Guermeur monte en chaire : dans un sermon breton où il trouve la note qui tient sans cesse en éveil l'attention de son vaste auditoire, il dégage les conclusions de ses instructions des trois jours précédents en montrant les effets bienfaisants de la religion chez l'individu et dans la société. Ensuite l'office se poursuit, rehaussé par les chants de la maîtrise alternant avec les grandes orgues.

La procession, après les vêpres, a attiré dans la ville une multitude de touristes. Les croix d'or et d'argent ouvrent le cortège ; entre les bannières richement brodées qui s'espacent très régulièrement, le défilé présente une pittoresque variété. Voici d'abord, le Rosaire vivant que forme un groupe gracieux de quinze jeunes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

filles vêtues de blanc ; puis, trois fillettes portent sur des coussins de velours rouge entourés d'une cordelière d'or les emblèmes des vertus théologales : la Foi représentée par une croix, l'Espérance par une ancre, et la Charité par un cœur ; ensuite, les épis et les oiseaux qui rappellent un des miracles de saint Pol, le bateau et la cloche miraculeuse associés au souvenir du patron du Léon à l'Ile-de-Batz ; un prêtre en chape, assisté d'un diacre et d'un sous-diacre en dalmatique et en tunique, porte le reliquaire qui contient une parcelle de la Sainte Epine. La musique du Patronage se fait entendre, suivie des gymnastes du Cercle. Puis viennent les tout petits en soutanelles rouges, les enfants de chœur de la maîtrise, les séminaristes, les prêtres dont six chanoines, et enfin l'Archevêque, qui bénit la foule des spectateurs pieusement inclinés ou agenouillés. La municipalité et de nombreux paroissiens suivent le long défilé.

La procession a parcouru les rues de la ville sous un ciel bien bleu et sous les rayons d'un gai soleil. Mais ce qui lui donne son cachet spécial, c'est le cadre très approprié dans lequel elle se déploie et qui permet, à différents moments, d'embrasser toute son étendue d'un seul regard : à l'extrémité, l'église de Saint-Pierre avec sa tour à dôme, au centre, l'incomparable dentelle de granit du Creisker, et au sommet, la cathédrale dont les gros bourdons sonnent à toute volée.

Lorsque la procession rentre dans la basilique, la nef et les bas-côtés sont envahis par une telle foule qu'une quantité de personnes doivent rester debout jusqu'à la fin de la cérémonie. Mgr Pichon prononce une allocution. Il s'excuse de prendre la parole à la place de Mgr de Guébriant, empêché au dernier moment de présider la fête ; il est cependant heureux de publier du haut de la chaire les liens qui l'unissent à la ville de Saint-Pol, dont la réputation s'est répandue jusqu'en Haïti : c'est que l'Institution Notre-Dame du Creisker a pour filiale l'école apostolique de Notre-Dame du Sacré-Cœur, où se forment les futurs élèves du Séminaire de Saint-Jacques. Saint-Pol mérite donc la reconnaissance de l'Archevêque. Ce qui le frappe encore lui, missionnaire de passage, c'est la foi. A Saint-Pol, comme en Haïti, l'esprit religieux est demeuré vivace. De même que le batelier qui avait inscrit à l'avant de sa barque : « Dieu devant », de même les fidèles de Saint-Pol mettent Dieu au premier plan de leur vie.

Après cette allocution, le *Te Deum* retentit sous les voûtes de la basilique, et la solennité se termine par la bénédiction du Saint-Sacrement. Avant de quitter l'église, de nombreux fidèles — ceux, du moins, qui n'ont pu accomplir ce rite avant les vêpres, et il se trouve parmi eux de nombreux touristes — viennent dans le chœur baiser le reliquaire qui renferme le doigt de saint Pol, et s'agenouiller sous la cloche miraculeuse.

En résumé, journée très édifiante et pour les paroissiens, qui ont dignement célébré leur saint Patron, et pour les étrangers qui ont été témoins de la fête. L'honneur en revient avant tout au zélé

Archiprêtre de Saint-Pol, qui avait préparé de longue date cette splendide cérémonie et qui en fut récompensé par l'éclatante manifestation de foi de dimanche, une de plus à ajouter à la gloire du Patron du Léon.

Le Congrès de l'Union des Œuvres. — Le Congrès des Directeurs d'Œuvres Ouvrières Catholiques, qui se tient cette année à Clermont-Ferrand, aura lieu du lundi soir 21 au jeudi soir 24 Septembre.

Toutes les questions pratiques intéressant le relèvement moral et religieux du peuple y seront traitées par des maîtres en la matière, sous la présidence de S. G Mgr l'Evêque de Clermont, d'un bon nombre de ses collègues dans l'Episcopat et de Mgr Crépin, président de l'Union. On y entendra des orateurs de marque, tels que Mgr Marnas, plusieurs Evêques, M. le chanoine Thellier de Poncheville, M. Vallat, député, et d'autres.

S'adresser au Bureau de l'Union des Œuvres, 82, rue de l'Université, Paris (VII^e^) ; ou à M. le chanoine Lestrade, à l'évêché de Clermont-Ferrand.

BIBLIOGRAPHIE

P. TÉQUI, Libraire-Editeur, 82, rue Bonaparte, Paris VI^e^.

H. LANIER (chanoine) : **La Sainte Vierge et notre Croix.** — In-32, 1 fr. ; franco 1 fr. 15.

MAISON MICHEL GUÉGUEN, FILS fondée en 1866

18, rue Royale, QUIMPER

Tous les travaux concernant la PEINTURE, la VITRERIE et les DÉCORS.

Papiers peints et Encadrements.

SPÉCIALITÉ DE TRAVAUX D'ÉGLISES

VITRAUX ET RÉPARATIONS

CONFITURES EN TOUS GENRES
COMPOTES POUR PATISSIERS

La Petite Bretonne

A. VILLARD

QUIMPER

TÉLÉPHONE 2-01

10, rue de Locronan

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
BUREAUX : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.894 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC
Après et Entre les repas 2 à 3
PASTILLES VICHY-ETAT
assainissent la bouche -- facilitent la digestion
EXIGER LA MARQUE VICHY-ETAT — TOUTES PHARMACIES

LOURDES
HOTEL BELGE & DE MADRID
100 CHAMBRES — ASCENSEUR
CONDITIONS SPÉCIALES à MM. les Ecclésiastiques et aux groupes de Pèlerins. — *Prix modérés.*
—:— MONTÉAGUDO, propriétaire —:—

TONIQUE AFRICAIN
DU R. P. ANIEL
composé avec des plantes africaines.
Reconstituant souverain dans les cas de
GRIPPE, ANÉMIE, SURMENAGE
NEURASTHENIE, PALUDISME
7.50 toutes pharm. 8 fr. franco
— AU PROFIT DES MISSIONS —
Demandez opuscule explicatif gratuit
au LABORATOIRE des MISSIONS
Dr Gal Marque Place 1re cl. Ivry (Seine)



LE VITREX remplace le verre dans tous ses usages ; il en a la transparence et non la fragilité. Pose facile. Vitrages verticaux et en toitures. Vitraux : Peinture, Horticulture : Serres et châssis de couches. Echantillons sur demande au service D. Société An. LE VITREX, Capital : 800 000. *Bureaux :* 55, Bd de Strasbourg, PARIS ; Mag. de Vente ; 38, Bd de Strasbourg, PARIS.

40e ANNÉE. Vendredi 25 Septembre 1925. N° 39.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 27 Septembre. — 16e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de SS. Cosme et Damien
A vêpres, mémoires du suivant et des SS Cosme et Damien.
Lundi, 28. — S. Wenceslas, Martyr. Semi-double Rouge.
Mardi, 29. — Dédicace de S. Michel, Archange. Double de 1re classe. Blanc.
Mercredi, 30. — S. Jérôme, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.
Jeudi, 1er Octobre. — S. Remi, Evêque. Double majeur. Blanc.
Vendredi, 2. — Les Saints Anges Gardiens. Double majeur. Blanc.
Samedi, 3. — S. Charles de Blois, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 4. — 18e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Kerlouan	27 Septembre.
Loctudy	du 28 au 30 Septembre.
Plomodiern	du 1er au 4 Octobre.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Les Pèlerins du diocèse de Quimper à Lourdes. — Nous avons reçu de M. le chanoine Perrot, directeur du Pèlerinage, le télégramme suivant :

Lourdes, le 22.

L'Evêque de Quimper et plus de 5.000 pèlerins finistériens arrivés à Lourdes après un bon voyage ont salué hier au nom du diocèse entier la Vierge Immaculée. Temps superbe. Piété parfaite.

II. Mois du Rosaire. — Les exercices du mois du Rosaire vont commencer dans toutes les paroisses du diocèse. Conformément aux prescriptions de S. S. Léon XIII, ils se poursuivront jusqu'au 2 Novembre. Le vénérable Pontife voulait que cette pieuse pratique soit observée « aussi longtemps que durera l'état extrêmement pénible où se trouve la sainte

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Eglise, et jusqu'à ce qu'il soit possible de remercier Dieu de la liberté rendue au Vicaire de Jésus-Christ ». A cette intention, les fidèles ne manqueront pas d'ajouter celles que commandent les événements.

Nous rappelons, à cet effet, les ordonnances qui suivent : elles devront être publiées au prône avec l'annonce des exercices du Mois du Rosaire et les indulgences qui y sont attachées.

Article 1er. — Le dimanche 4 Octobre, la fête du Saint Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.

Art. 2. — Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, on récitera, le matin à la messe, ou le soir, cinq dizaines de chapelet, avec les litanies de la Sainte Vierge et la prière à saint Joseph ordonnée par le Souverain Pontife.

Art. 3. — Si l'exercice a lieu le soir, les prières sus dites *doivent* être récitées devant le Saint-Sacrement exposé, et suivies de la bénédiction. (Dans les paroisses pauvres l'Ordinaire peut autoriser l'exposition privée, mais la bénédiction est prescrite à la fin.)

Art. 4. — Les fidèles qui ne pourraient assister à ces pieux exercices sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.

Art. 5. — Nous engageons les communautés religieuses à multiplier les communions et leurs prières aux intentions du Souverain Pontife.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Sizun, en remplacement de M. Goachet, démissionnaire pour cause de santé, M. Sanquer, vicaire à Plomodiern ;

Vicaire à Saint-Marc, M. Cam Jean, vicaire à Plobannalec ;

Vicaire à Plobannalec, M. Abgrall François-Marie, vicaire à Cast ;

Vicaire à Cast, M. Dilasser, surveillant à Saint-Yves.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *17e Dimanche après la Pentecôte, 27 Septembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h 1/2

Mercredi 30 : à 20 heures, ouverture du mois du Rosaire.

Jeudi, 1er Octobre : confession des filles du grand catéchisme,

Vendredi, 1er vendredi du mois : exposition du Saint-Sacrement toute la journée. — Chapelet et salut à 17 heures. — A 20 heures, réunion des Hommes du Sacré Cœur.

A partir du 30 Septembre : mois du Rosaire tous les jours, à 20 heures, sauf le 1er vendredi, où la cérémonie se fera à 17 heures, et le dimanche du Rosaire, où elle aura lieu à vêpres.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *17e Dimanche après la Pentecôte (27 Septembre) :* solennité de saint Mathieu, titulaire de l'église : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. La grand'messe sera chantée par M. Le Coz, chanoine titulaire et le sermon sera donné, à la messe, par M. Louarn, recteur de Plomelin. — A 3 heures, vêpres solennelles, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h 3/4, service pour les Trépassés.

Jeudi : 8 heures du soir, prières du Rosaire, bénédiction.

1er vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur, réunion des Bretons. A 7 heures, réunion des Dames, instruction, bénédiction. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures A 5 heures, récitation du chapelet, prières du Rosaire, bénédiction. — De 8 à 9 heures, Heure d'adoration pour les hommes.

Samedi : 8 heures, messe de l'archiconfrérie pour la conversion des pécheurs. — Le soir, à 8 heures prières du Rosaire, bénédiction.

Avis à nos Abonnés. — ***Un certain nombre de nos abonnés sont en retard pour le renouvellement de leur abonnement. Nous leur rappelons qu'ils ont tout avantage à ne pas attendre que nous leur fassions présenter leur quittance par les soins de la Poste. Ce procédé de recouvrement est devenu fort coûteux, et nous serions dans l'obligation de majorer sensiblement le prix de l'abonnement. Nous les engageons à nous faire leur versement par chèque postal (compte-courant 9381, Nantes), qui n'entraîne que 25 centimes de frais. Les bureaux de poste tiennent à leur disposition des mandats spéciaux à cet effet.***

Mission. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses la mission de Lennon du 30 Septembre au 17 Octobre.

Quimperlé. — **Avis.** — La retraite bretonne des femmes, annoncée pour le 12 Octobre à Quimperlé, n'aura pas lieu.

Lesneven. — **Retraite de Conscrits.** — La retraite bretonne des conscrits du 2e contingent de la classe 1925 s'ouvrira à Lesneven, le lundi 12 Octobre, à 5 h. 1/2 du soir, et se terminera le vendredi matin, 16 Octobre.

Sont convoqués à cette retraite les conscrits des cantons suivants : Brest, Lambézellec, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Lannilis, Plabennec, Landerneau, Lesneven, Ploudiry, Daoulas, Sizun, Landivisiau, Plouescat, Plouzévédé.

Les retraitants devront apporter leur provision de beurre.

Le prix de la pension est fixé à 35 francs, vin compris.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de vouloir bien annoncer cette retraite au prône de la grand'messe.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Congrès diocésain de la Presse catholique. — Le général de Castelnau, dans une récente réunion de 8.000 catholiques, à Aurillac, leur disait de fonder des comités de Presse, pour agir sur l'opinion publique. On en a fait la remarque, l'heure est propice pour nous tourner résolument du côté des hommes. Y a-t-il un moyen plus puissant que la Presse pour atteindre beaucoup d'hommes, et en faire de bons serviteurs de la cause catholique, qui demande des concours plus dévoués que jamais ? C'est une Presse foncièrement catholique qui fera la mentalité catholique. C'est de cette Presse qu'il sera question à Landerneau. On s'adressera à des prêtres, à des hommes et à des jeunes gens appelés à avoir de l'influence autour d'eux. Chacun donnera donc au Congrès toute l'importance qu'il mérite, d'autant plus que nous avons la bonne fortune d'avoir des conférenciers très versés dans les questions qu'ils auront à traiter. Nous comptons que les prêtres, les hommes et les jeunes gens seront nombreux à ce Congrès du dimanche 18 Octobre.

Le Congrès sera présidé par Mgr l'Evêque.

En voici le programme, avec les noms des conférenciers.

9 heures. I. Ouverture du Congrès, par Mgr l'Evêque ; compte rendu de l'enquête sur la Presse : M. l'abbé Le Goasguen ; II. Organisation diocésaine de la Presse : M. l'abbé Le Gall ; III. Moyens surnaturels de propagande : Un délégué de *La Croix.*

11 h. 1/4. Messe pour la Presse catholique, allocution de M. le chanoine Cardaliaguet.

12 heures. Banquet.

14 heures. I. Vue d'ensemble de l'œuvre de Presse dans toute paroisse ; rôle de *La Croix ;* moyens de propagande : M. Babin, avocat à la Cour d'Appel de Paris, délégué de *La Croix ;* II. La Presse régionale et diocésaine : M. le chanoine Cornou ; III. Monographie du Comité de la Presse de Lesneven : M. le docteur Odeyé ; IV. Conclusions de la journée, par Mgr l'Evêque. — Salut.

M. l'abbé Creignou, vicaire à Landerneau, a assumé la charge des préparatifs du Congrès. C'est à lui que le prêtre qui, dans chaque paroisse, s'occupe du Congrès, doit transmettre les renseignements suivants : 1° Nombre de personnes qui prendront part au banquet ; 2° Chiffre total des personnes qui assisteront au Congrès.

Le prix du banquet est de 7 francs.

On reçoit les inscriptions dès maintenant. Elles seront closes le 12 Octobre.

Nécrologie. — M. Jean-Marie GAONAC'H, *Recteur de La Forêt-Fouesnant.* — « Après ma mort, que le silence se fasse sur moi : je ne désire que les prières de mes parents et de mes amis. » Ce souhait de M. Gaonac'h est déjà, en partie, exaucé. Les parents et les amis, les paroissiens de La Forêt, les compatriotes de Pluguffan ont suivi en foule son cercueil ; ils ont prié pour le repos de son âme et continueront à prier pour que Dieu lui accorde le bonheur du Ciel.

Mais, au risque d'être infidèle à son désir, nous croyons devoir consacrer aujourd'hui quelques lignes à la mémoire du prêtre distingué qui vient de disparaître prématurément.

M. Gaonac'h était né à Pluguffan, le 2 Juin 1877. Après de fortes études au Petit Séminaire de Pont-Croix, continuées avec le même succès au collège de Lesneven, il entra au Grand Séminaire de Quimper, où il se distingua encore par la solidité de son savoir. Ordonné prêtre le 25 Juillet 1901, il fut nommé professeur de Sixième à l'Ecole Notre-Dame de Bon-Secours, à Brest. Il y resta deux ans, très aimé de ses élèves et laissant parmi ses collègues le souvenir d'un confrère gai, aimable et spirituel. En 1903, après l'expulsion des Pères de l'Immaculée-Conception, Mgr Dubillard le fit venir à Quimper et lui confia une chaire à l'Ecole Saint-Yves. C'est là qu'il sentit le besoin d'une culture plus développée et de connaissances plus étendues en lettres et en philosophie. Après deux années passées dans cet établissement, il obtint l'autorisation de se préparer aux examens de la licence ès lettres. Il devint élève de la Faculté des lettres de Rennes et, en même temps, directeur de la pléiade d'étudiants ecclésiastiques finistériens qui suivaient alors les cours de la Faculté. Une fois licencié, encouragé par ses professeurs qui avaient vite discerné la pénétration de son intelligence et la maturité de son jugement, poussé aussi par la noble ambition de donner un exemple, suivi depuis, aux prêtres du diocèse désireux de poursuivre leurs études supérieures, M. Gaonac'h prolongea son séjour à Rennes et, au bout d'une année d'un travail acharné, présenta au jury de la Faculté une thèse sur Malebranche, qui lui valut le titre de docteur ès lettres avec la mention « Très Bien ».

Ce labeur de tous les instants fut l'origine du mal qui commença alors à le miner et qui, plus tard, éteignait parfois son expansion naturelle et lui donnait cet air détaché et pessimiste que plusieurs ont seul connu. Les apparences les ont trompés. Ceux qui ont beaucoup fréquenté M. Gaonac'h, qui se sont ouverts à lui et qu'ensuite il a admis dans son intimité, ont été, à diverses reprises, ravis par son affabilité et charmés par sa verve et son entrain.

Professeur à Saint-Vincent de Pont-Croix, de 1909 à 1922, il fut le maître idéal. Sous sa direction, les élèves de Philosophie de Saint-Vincent remportèrent les plus grands succès : souvent la liste des reçus au Baccalauréat égala celle des candidats. Ce que fut son enseignement, une remarque assez plaisante d'un élève le montrera. Celui-ci, de nature romanesque et pour qui la Philosophie était chose essentiellement mystérieuse, s'indignait de la voir, entre les mains de M. Gaonac'h, descendre des nuages sur la terre et revêtir une forme toute simple et accessible à chacun : « Je n'aime pas le cours de M. Gaonac'h, s'écria-t-il un jour, il est trop clair. » N'est-ce pas là le plus bel hommage que l'on puisse rendre à l'enseignement d'un professeur ? La plupart des élèves, d'ailleurs, appréciaient, estimaient et goûtaient son enseignement. Ils admi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

raient leur professeur qui, les mains derrière le dos, allait et venait dans la salle, expliquant toujours avec netteté, dans une langue toujours pure et élégante, sans jamais consulter aucune note, les systèmes les plus ardus sur la perception, sur l'idée ou sur la liberté. Certes, il n'avait pas la prétention, loin de là, de résoudre toutes les difficultés et de supprimer les mystères ; véritable philosophe, il commençait ses classes par une profession d'humilité intellectuelle ; mais la part de l'insoluble et de l'inconnu délimitée, il exposait lumineusement, compris des intelligences les moins philosophiques, ce qu'il considérait comme certain et comme acquis. Il visait à la clarté : c'était la qualité maîtresse de son esprit, cependant brillant, et la note caractéristique de son cours. La limpidité est le prix du travail et de la réflexion : M. Gaonac'h, même dans les dernières années de son professorat, avant chacune de ses classes, se renfermait chez lui et s'imposait quelques moments d'étude et de méditation.

Non mobilisé pendant la guerre, il voulut néanmoins prendre part à l'activité générale. Cumulant les fonctions de professeur de Philosophie, de Première et de Seconde, il fut en même temps, tous les jeudis et tous les dimanches, vicaire à Pluguffan. Le Recteur de la paroisse, fatigué, trouva en lui un coadjuteur habile et dévoué. Aucune besogne ne lui coûtait : il chantait la messe, il entendait les confessions, il visitait et administrait les malades, il prêchait. Car, excellent professeur, M. Gaonac'h était aussi un brillant orateur, qu'il parlât en breton ou en français. Nous aimions surtout à l'entendre devant un auditoire breton. Sa voix chaude et prenante, sa diction nette et châtiée, sa parfaite connaissance de la langue, la richesse poétique et la hardiesse vigoureuse de son vocabulaire, sa finesse d'adaptation à l'auditoire, son air de conviction profonde produisaient sur nous la plus forte impression. Du reste, bien qu'il fût naturellement doué pour la parole publique, M. Gaonac'h apportait les soins les plus minutieux à la préparation de ses sermons. « Je ne crois pas à l'improvisation », aimait-il à dire.

Rompu à tous les secrets du ministère paroissial, ce professeur était prêt, quand le moment serait venu, à prendre la direction d'une paroisse. Aussi, quand Mgr l'Evêque voulut utiliser ses talents en le nommant recteur de La Forêt-Fouesnant, M. Gaonac'h se trouva-t-il à l'aise dans son nouveau poste.

J'ignore ce que fut sa vie à La Forêt. Je sais seulement que, dès le jour où il fut installé, les paroissiens, qui remplissaient l'église, sentirent qu'ils avaient reçu un pasteur qui sortait de l'ordinaire ; dès lors, ils eurent pour lui une vénération admirative qui depuis ne cessa de croître. Dieu n'a pas permis qu'il fût longtemps recteur de La Forêt. Le mal, qui avait failli le terrasser en 1911-1912, le faisait souffrir de nouveau et s'était aggravé depuis le début de l'année 1925. Il mourut cependant plus rapidement que nous le pensions, mais simplement soumis et résigné, le vendredi matin 4 Septembre.

Les paroissiens de La Forêt, le dimanche, assistaient tous à ses funérailles ; le lendemain, une foule aussi nombreuse, avec 70 prêtres environ, l'accompagna au cimetière de Pluguffan, où il repose auprès des siens.

M. Gaonac'h était un prêtre d'une piété simple, peu démonstrative, mais confiante ; il avait une dévotion toute particulière envers la Sainte Vierge. Que Notre Dame des Grâces, dont il était le fervent serviteur, intercède pour lui auprès de son divin Fils, et console sa famille qu'un double deuil vient de frapper si cruellement.

R. I. P.

Landerneau. — **Assemblée générale de l'Union Finistérienne des P. A. C.** — L'Union Finistérienne des Prêtres Anciens Combattants a tenu son Assemblée générale annuelle le 17 Septembre, à Landerneau, dans la salle du Patronage Saint-François.

Au cours de la réunion, le président, M. l'abbé Cadiou, chevalier de la Légion d'honneur, rendit compte de son voyage à Paris, lors de l'Assemblée générale des Unions diocésaines des P. A. C., le 19 Mars 1925 ; il donna à ce propos des renseignements intéressants concernant l'organisation et l'action de la P. A. C. et de la D. R. A. C. Il justifia ensuite l'attitude de l'Union Finistérienne depuis sa fondation : certains résultats ont déjà été obtenus ; l'Union Finistérienne, sous la direction de l'autorité ecclésiastique diocésaine, et en liaison avec les autres groupements catholiques, particulièrement la D. R. A. C, demeure toujours prête à intervenir pour la défense des droits civiques et les libertés religieuses de ses membres et de tous les catholiques.

Empêché de venir à la réunion, M. l'abbé Pangam, mutilé de guerre, médaillé militaire et Croix de guerre, avait adressé au Président un rapport relatant son voyage comme délégué de l'Union Finistérienne des P. A. C. à l'Assemblée générale de la D. R. A. C., tenue à Paris, les 13 et 14 Juin 1925, au cours de laquelle eut lieu la manifestation à l'Arc-de-Triomphe pour ranimer la « Flamme du Souvenir ». Le Président donna lecture de ce rapport qui intéressa vivement l'assemblée.

Le compte rendu lu et approuvé, diverses questions furent ensuite débattues concernant l'organisation de l'Union Finistérienne, ses relations avec la direction générale de la P. A. C. à Paris, l'esprit qui doit animer les Prêtres Anciens Combattants dans le concours qu'ils doivent apporter à la Ligue de D. A. C., le paiement des cotisations pour l'année 1925 1926, etc.

Enfin, avant de se séparer, les membres présents à la réunion décidèrent qu'une messe serait célébrée, le 11 de chaque mois, à l'intention des prêtres et séminaristes soldats morts au Champ d'honneur et des défunts de l'Union Finistérienne des P. A. C.

Pont-l'Abbé. — **Rentrée scolaire.** — L'ouverture de l'Ecole de Notre-Dame des Carmes, à Pont-l'Abbé, aura lieu le 1er Octobre. Un cours ménager y sera fait désormais.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Plouhinec. — **Noces d'or sacerdotales.** — Les vétérans du sacerdoce sont particulièrement à l'honneur cette année. Voici, dans l'espace de quelques semaines, le quatrième jubilaire qui convie ses paroissiens et ses amis à remercier avec lui le bon Dieu des grâces répandues sur ses cinquante années de vie sacerdotale : c'est M. le chanoine Guéguen, recteur de Plouhinec. Déjà, il y a deux ans, sa nomination comme chanoine honoraire, à l'occasion du trentième anniversaire de son arrivée dans la paroisse, avait été fêtée magnifiquement. Ce fut, le dimanche 13 Septembre, une réédition, plus solennelle encore, de cette fête splendide qui, comme la première, coïncidait avec le Pardon de la patronne de la paroisse, Notre-Dame de Lorette.

A 10 heures, aux sons du carillon, M. le Recteur, agenouillé dans la cour du presbytère, baisait la croix d'or que lui tendait son frère, M. N. Guéguen, entonnait le *Veni Creator* et, sous le dais porté par les conseillers paroissiaux et précédé des bannières, faisait son entrée à l'église.

Les grandes cérémonies religieuses à Plouhinec sont singulièrement impressionnantes. Sous la voûte trop basse, la foule se tasse, et, bien avant l'heure de l'office, occupe nefs, tribune, transept et chœur lui-même. Et quand le clergé, se frayant à grand peine un passage parmi les premiers rangs des fidèles, est parvenu au sanctuaire, c'est bien un office *paroissial* auquel tous prennent part. Quel silence pieux, tandis que, seule, s'élève pour les paroles liturgiques la voix du célébrant ou de son ministre, mais quelles vagues sonores roulent à travers l'édifice, graves et rudes ou claires et un peu métalliques, quand les hommes massés au haut de l'église, entament avec les femmes et les filles de l'école chrétienne le sublime dialogue des *Kyrie* et des versets du *Gloria* et du *Credo*, ou, à l'offertoire, des strophes d'un cantique aimé ! Est-ce de l'Art ou seulement de la Beauté ? C'est au moins de la Foi vivante qui se lit sur tous ces visages et qui se chante par toutes ces voix, et l'on est tenté de dire, en voyant à l'autel le prêtre qui est l'animateur de toute cette vie des âmes : Heureux pasteur !

Le vénéré jubilaire est, en effet, à la joie : à la joie de célébrer les saints mystères assisté de ses deux neveux, MM. J.-René Guéguen, le nouvel aumônier de l'Adoration, et Gustave Guéguen, vicaire à Audierne ; à la joie de se voir entouré de ses meilleurs amis du sacerdoce et de ses confrères du canton : MM. les chanoines Quéinnec, du Chapitre de la cathédrale, Treussier, son compatriote de Locronan, Louvière et Moënner, ses anciens séminaristes d'Elliant, Cornou, son premier séminariste de Plouhinec, Corre, curé de Landerneau, Kerloéguen, curé de Guipavas, Carval, recteur de Plogonnec, M. Le Bec, doyen honoraire, recteur de Beuzec-Cap-Sizun, etc., etc...

Il va être à l'honneur aussi, car voici M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon, qui, dans une allocution bretonne avidement écoutée, va rappeler les titres ecclésiastiques et religieux de la famille du jubilaire, et faire revivre toute sa carrière, en noter les étapes et les traits saillants, les vertus sacerdotales qui y ont brillé, les difficultés et les épreuves qui l'ont traversée, les réalisations et les œuvres qui rendent témoignage de son activité et de sa bienfaisante fécondité. S. Vinoc lui-même n'aurait pas mieux fait, dit en terminant le prédicateur, en rappelant le mot de Monseigneur dans une aimable lettre qu'il adressait quelques jours avant à M. Guéguen.

A la joie et à l'honneur, il le fut encore, lorsque, la messe achevée, il vit se réunir autour de lui, à sa table de famille, mêlés à ses confrères du clergé et aux représentants de sa nombreuse famille, frère et neveux, les autorités municipales, Maire et Adjoints, et les membres de son Conseil paroissial. L'heure des toasts ne se fit pas attendre : il semblait que l'on fût pressé de faire acclamer par l'assistance le nom et les mérites du bon pasteur. Au nom de ses collègues, M. l'abbé Mével premier vicaire ouvrit éloquemment la série. M. le chanoine Carval lui succéda ; son petit discours tint à la fois du plat de résistance et du dessert : autant que le zèle apostolique dans la chaire de sa paroisse, l'amitié le sert avec bonheur dans ces réunions fraternelles et intimes : il fit avec cœur et esprit l'éloge de son confrère et vieil ami. M. J.-R. Guéguen associa ensuite tous les parents du jubilaire à la joie de l'oncle qui était l'une des gloires de la famille. Après lui, M. le chanoine Cornou exprima la reconnaissance des prêtres de Plouhinec pour le bon accueil et la cordiale hospitalité qu'ils ont toujours trouvés sous le toit presbytéral. Et, pour finir par une chanson, le P. Barnabé mit en rimes bretonnes, alertes, fines et gaies, les traits les plus vivants de la physionomie du bon Recteur, et trouva le moyen — le breton seul manié par un vrai celtisant a ce pouvoir — de déchainer un rire général qui n'était encore qu'un hommage plus spontané à l'original du portrait.

La fête se continua par les vêpres aussi solennelles que la grand'messe et par la procession traditionnelle, une des plus belles et des plus recueillies qui se puissent voir dans nos campagnes cornouaillaises, et s'acheva par la bénédiction du Saint-Sacrement et le baiser aux reliques de S. Vinoc que Plouhinec doit précisément à M. Guéguen de pouvoir vénérer dans son église. *Ad multos annos.*

Plabennec. — **Deux belles fêtes.** — Plabennec possède deux écoles chrétiennes très prospères, et l'école libre des garçons est probablement la plus belle école primaire du diocèse. Il y a aussi une vaste salle de Patronage qui peut abriter les réunions religieuses et sociales les plus nombreuses. De très importants travaux de réfection sont en cours à l'église. Cette paroisse si florissante manquait cependant d'un carillon digne d'elle. Cette lacune vient d'être comblée, selon les vœux du vénéré Curé-Doyen, qui n'épargne rien pour doter sa paroisse de tout ce qui peut lui faire du bien et en rehausser la splendeur. S'ajoutant à deux un peu plus anciennes, voici que deux nouvelles cloches ont été bénites, diman-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

che 13 Septembre. La grande cloche est désormais un bourdon de 1.800 kilos, donnant le *do dièze*. Au jugement de tous, c'est une pièce de toute beauté. La seconde cloche donne le *fa dièze*, la troisième le *sol dièze* et la quatrième le *la dièze*. A elles quatre, elles produisent un carillon très harmonieux.

C'est M. le chanoine Joncour, vicaire général, qui a été le délégué de Mgr l'Evêque pour la bénédiction des nouvelles cloches.

A la grand'messe, M. Joncour, dans un éloquent et substantiel sermon, a montré le sens de la bénédiction qu'il venait de donner, et a parlé de l'office pieux que doivent remplir les cloches. La grande cloche s'appelle *Victoire*, et est, en partie, un don des Combattants de la Grande Guerre. Aussi les parrain et marraine étaient choisis parmi ceux qui avaient vraiment qualité pour représenter les « poilus » : M. Jean Kériel, mutilé, grand blessé, le sympathique président de l'Union des Combattants, adjoint au maire, et Mme Le Roy, de l'Ormeau, qui a perdu trois fils à la guerre.

La deuxième nouvelle cloche s'appelle *Jeanne-Perrine*, du nom de ses parrain et marraine : Pierre Gestin, le dévoué maire, et Jeanne Péron, Mme Paul Guiavarc'h, de Leskélen, glorieuse mère de dix enfants vivants. Cette cloche est également sous le vocable de *Sainte Jeanne d'Arc*.

Les cloches sortent de la maison Gripon, de Brest, directeur L. Ameline, et font honneur au fondeur. Cette maison peut désormais rivaliser avec toutes les fonderies de France.

En même temps que cette belle cérémonie, et greffée sur elle, s'est déroulée une autre fête qui a eu, elle aussi, un grand éclat : la fête de l'U. N. C., la fête de l'Union Nationale des Combattants.

La musique de Saint-Martin de Morlaix prêtait son excellent concours à ces fêtes religieuses et patriotiques.

A l'issue de la grand'messe, une immense foule s'est rendue processionnellement au beau monument des Morts, où fut chanté le *Libera*. Puis M. Marcel Bucard, de l'U. N. C. de Paris, qui s'est couvert de gloire, tout jeune encore, à la Grande Guerre, a prononcé un discours d'une grande élévation de sentiments avec les notes religieuse et patriotique les plus délicates.

A midi, un banquet réunit près de 300 poilus, où parlèrent, d'une façon très distinguée, MM. Montfort, Desroches, Prax, Massé, de la Ménardière, Banéat et Bucard.

Au sortir des vêpres, une grande séance récréative fut donnée à la salle du Patronage, au profit de la caisse des Combattants. Tour-à-tour, les jeunes filles et les jeunes gens de Plabennec se firent frénétiquement applaudir dans leurs brillantes interprétations. Leur jeu si bien mené, dans une paroisse rurale, étonna grandement plusieurs notables étrangers. De telles fêtes si réussies, si dignes et si réconfortantes, incomparablement plus belles que toutes les fêtes folâtres auxquelles on assiste trop souvent de nos jours, méritaient d'être relatées. Et voilà !

SPECTATOR.

BIBLIOGRAPHIE

Chanoine PÉRENNES : **Les Hymnes de la Fête des Morts en Basse Bretagne.** In-8° de 86 pages. Imprimerie de la rue du Château, Brest. 5 fr., franco, 6 fr.

M. le chanoine Pérennès a l'âme méditative et mélancolique du Celte ; il dit comme Calloc'h : « Songer aux choses mortes m'est un plaisir ». Nous annoncions tout récemment sa brochure sur les rites funéraires en Basse-Bretagne. Voici maintenant un recueil des hymnes et des complaintes qui se chantent à l'occasion de la Fête des Morts, devant l'ossuaire paroissial, et dans les veillées qui la précèdent ou qui sont portées, dans la nuit du 1er au 2 Novembre, par des chanteurs, de village en village à travers les campagnes endormies. Plusieurs des chants recueillis sont dans le dialecte de Vannes, mais l'auteur a eu soin de les accompagner d'une traduction très exacte qui permettra, même à ceux qui ne sont pas familiarisés avec notre langue bretonne, d'en goûter le charme pieux et profond. Les airs en ont été aussi soigneusement notés et ont trouvé place à la fin du volume. Ces documents aideront à mieux comprendre l'âme bretonne. Comme l'explique M. Pérennès, « toute pleine du sentiment de la mort, l'âme bretonne l'a exprimé en des termes d'une vivacité, d'une intensité extraordinaires. C'est à cette mine riche et féconde qu'il faut aller puiser, si l'on veut apprécier à sa juste valeur la foi ardente et la piété profonde du peuple breton, dans le culte qu'il rend à ses morts. »

Librairie Victor Lecoffre, J. GABALDA, éditeur,
rue Bonaparte, 90, Paris.

L'EUCHARISTIE : Memento canonique et pratique, par M. le chanoine P. DURIEUX, docteur en théologie et en droit canonique, secrétaire à l'Evêché du Puy. Un vol. in-16 de 328 pages, **9** fr ; *franco par la poste :* **10** fr.

M. le chanoine Durieux dont le récent ouvrage sur le *Mariage en droit canonique* a été si remarqué, vient de publier sur l'*Eucharistie* un nouveau volume, conforme à la législation du nouveau code.

Comme l'indique le sous-titre, ce volume est plutôt un recueil de renseignements pratiques qu'un traité dogmatique ou ascétique. Rédigé plus spécialement pour les prêtres du ministère paroissial, il convient également aux personnes pieuses qui voudraient connaître d'une manière précise les règles édictées par l'Église, concernant le sacrifice eucharistique.

Maison Veuve Michel QUÉÏNEC
11, rue Kéréon, QUIMPER

Mme LE BERRE, née Jeanne QUÉÏNEC, fille et successeur, prévient sa nombreuse clientèle ecclésiastique, qu'elle vient de se procurer une nouvelle et très bonne marque de chapeaux et un grand choix de barrettes, rabats, ceintures, cols, linge de corps, parapluies, etc., aux prix les plus modérés.

VIEUX LIVRES, PAPIERS ANCIENS, GRAVURES
sont achetés par *Librairie Ancienne*, 2, rue Kergariou, QUIMPER. — Lui écrire, se rend sur place à ses frais.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

Mlle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur

25, Rue Kéréon – Quimper — *Rue Kéréon, 25*

CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ | CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles. -:- PARAPLUIES -:-

RÉPARATIONS DE CHAUSSURES

TONIQUE AFRICAIN



DU **R. P. ANIEL**

composé avec des plantes africaines.

Reconstituant souverain dans les cas de

GRIPPE, ANÉMIE, SURMENAGE NEURASTHENIE, PALUDISME

7.50 toutes pharm. 8 fr. franco

— AU PROFIT DES MISSIONS —

Demandez opuscule explicatif gratuit

au LABORATOIRE des MISSIONS

Dr Gal Marque Phcien 1re cl. Ivry (Seine)



FOURNITURES ET RÉPARATIONS

FONDERIE DE CLOCHES

Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804

Société Anme des Etablts GRIPON Sucr

L. AMELINE, DIRECTEUR

59 & 61, rue Yves-Collet, **BREST** (Fin.) Tél. 2.64

BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS

BEFFROIS en fer & en bois.

RÉFÉRENCES, DEVIS ET CATALOGUES SUR DEMANDE

LIVRAISON RAPIDE

MAISON MICHEL GUÉGUEN, FILS fondée en 1866

18, rue Royale, QUIMPER

Tous les travaux concernant la PEINTURE, la VITRERIE et les DÉCORS.

Papiers peints et Encadrements.

SPÉCIALITÉ DE TRAVAUX D'ÉGLISES

VITRAUX ET RÉPARATIONS

40e Année. Vendredi 2 Octobre 1925 N° 40.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 12 fr. par an.
— Etranger. . . . . 16 fr. —
Le numéro . . . . . 25 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *5, place Saint-Mathieu, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Quête pour l'Association diocésaine (accusé de réception) ; Nominations ; Souscription pour les malades de Lourdes.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis à nos Abonnés ; Avis aux pèlerins de Lourdes ; Indulgences du Mois du Rosaire ; Missions ; Récollections sacerdotales ; Quimper : Retraites ; Lesneven : Retraite ; Audierne : Consécration de la nouvelle église ; Ligue Patriotique des Françaises ; Ligue de Défense et d'Action Catholique de Quimper ; Le Congrès de la Presse ; Pour nos Œuvres de jeunesse ; Rosnoën : Un cinquantenaire ; Beuzec-Cap-Sizun : Adoration ; Collège Saint-François, Lesneven : Fête des Anciens et cinquantenaire de la chapelle ; Université Catholique de l'Ouest : Résultats des examens, Reprise des cours. — La Conférence de Saint-Vincent de Paul et la formation sociale des Jeunes ; Une œuvre intéressante à connaitre.

III. — Bibliographie.



QUIMPER
TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1925

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LE VITREX remplace le verre dans tous ses usages ; il en a la transparence et non la fragilité. **Pose facile.** Vitrages verticaux et en toitures. Vitraux : Peinture, Horticulture : Serres et châssis de couches Echantillons sur demande au service D. Société An. LE VITREX. Capital : 800 000. *Bureaux :* 55, Bd de Strasbourg, PARIS ; Mag. de Vente ; 38, Bd de Strasbourg, PARIS.

MÉDICATION ALCALINE
ÉCONOMIQUE
Pour préparer votre eau alcaline digestive
n'employez que le SEL VICHY-ÉTAT
0f25 LE PAQUET pour 1 LITRE D'EAU
Toutes Pharmacies.

ÉPILEPSIE! Dans l'état actuel de la Science, les **DRAGÉES GÉLINEAU** sont devenues le remède par excellence de toutes les Maladies nerveuses et convulsives et spécialement de l'**ÉPILEPSIE** et de la **NEURASTHÉNIE.**
Lab. J. MOUSNIER, Sceaux (Seine), près Paris et [illegible]. R.C. Seine 202.822

ANÉMIE NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE CONSOMPTION, CHLOROSE SURMENAGE, CONVALESCENCES Formation de la Jeunesse.
SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine
Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang. Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.
Dans votre intérêt, exigez le nom DESCHIENS, *refusez les imitations.*
DESCHIENS, 9, Rue Paul-Baudry, PARIS R.C. Seine 207.204



FONDERIE DE CLOCHES
Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804
Société Anme des Etablts GRIPON Sucr
L. AMELINE, DIRECTEUR
59 & 61, rue Yves-Collet, **BREST** (Fin.) Tél. 2.64
BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS
BEFFROIS en fer & en bois.
RÉFÉRENCES, DEVIS ET CATALOGUES SUR DEMANDE
FOURNITURES ET RÉPARATIONS
LIVRAISON RAPIDE

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

40e ANNÉE. Vendredi 2 Octobre 1925. No 40.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Octobre. — 18e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. François d'Assise.
A vêpres, mémoires du suivant, de S. François et de S. Placide et ses Compagnons.
Au chœur, solennité du S. Rosaire.
Lundi, 5. — S. Maurice, Abbé. Semi-double. Blanc.
Mardi, 6. — S. Bruno, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 7. — Le Saint Rosaire. Double de 2e classe. Blanc.
Jeudi, 8. — Ste Brigitte, Veuve. Double. Blanc.
Vendredi, 9. — S. Denys et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Samedi, 10. — S. François de Borgia. Confesseur. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 11. — 19e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :
Plomodiern. . . . . du 4 au 5 Octobre.
Saint Thégonnec . . . . . du 6 au 11 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. — Monseigneur l'Evêque est absent jusqu'au 9 Octobre.

II. Quête pour l'Association diocésaine *(Accusé de réception)*. — Quimperlé (Sainte-Croix), Gouézec, Plouguer, Pleyben, Brennilis, Lesneven, Clohars-Fouesnant, Daoulas, Ouessant, Lothey, Poullaouen, Saint-Martin (Morlaix), Kernouès, Brélès, Lampaul-Plouarzel, Argol.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Aumônier du Cours Jeanne-d'Arc, à Brest, M. Mével, aumônier de l'Hospice de Landerneau ;

Aumônier de l'Hospice de Landerneau, M. Cuillandre, aumônier du Cours Jeanne-d'Arc.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Souscription pour les malades de Lourdes :

Les enfants des Enfants de Marie de Kersaint-Plabennec. . . . 20 fr.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin — *XVIII^e Dimanche après la Pentecôte, 4 Octobre, solennité du Saint Rosaire :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, procession et prières du Rosaire, bénédiction.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — A 9 h. 1/2, réunion, à la cathédrale, de tous les enfants du catéchisme, petits et grands : messe, allocution, bénédiction du Saint-Sacrement, inscription des noms aux différents catéchismes.

Vendredi : confession des petits enfants.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire : chapelet, litanies et prière à saint Joseph, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *18^e Dimanche après la Pentecôte (4 Octobre), solennité du Très Saint Rosaire :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'archiconfrérie, procession et prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mercredi : confession des enfants des catéchismes ; messe de communion, *jeudi*, à 7 heures.

Jeudi : ouverture des catéchismes, qui auront lieu selon l'ordre accoutumé et aux heures ordinaires.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire et bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis à nos Abonnés. — ***Un certain nombre de nos abonnés sont en retard pour le renouvellement de leur abonnement. Nous leur rappelons qu'ils ont tout avantage à ne pas attendre que nous leur fassions présenter leur quittance par les soins de la Poste. Ce procédé de recouvrement est devenu fort coûteux, et nous serions dans l'obligation de majorer sensiblement le prix de l'abonnement. Nous les engageons à nous faire leur versement par chèque postal (compte-courant 9381, Nantes), qui n'entraîne que 25 centimes de frais. Les bureaux de poste tiennent à leur disposition des mandats spéciaux à cet effet.***

Avis aux pèlerins de Lourdes. — Il a été trouvé à la gare de Quimper, au moment de la rentrée des pèlerins du dernier train de Lourdes, deux billets de 50 francs : les réclamer au Secrétariat de l'Evêché.

M. Pichon, curé de Morlaix, tient à la disposition de leurs propriétaires : un camail ordinaire, une montre de femme avec cordon noir, un bidon d'eau de Lourdes.

Enfin, une valise de couleur beige, oubliée dans un tramway de Lourdes, est consignée au dépôt des tramways à Lourdes, où l'on peut la réclamer.

Indulgences du mois du Rosaire. — Pour exciter les fidèles à prier et à accomplir les œuvres prescrites pour le mois du Rosaire, rappelons que le Souverain Pontife a daigné accorder les indulgences suivantes :

1° *Indulgence de 7 ans et 7 quarantaines* à tous les fidèles, chaque fois qu'ils assisteront à la récitation publique du Rosaire et des litanies de la Sainte Vierge et prieront aux intentions du Souverain Pontife, ou qu'étant légitimement empêchés, ils feront les mêmes prières en particulier.

2° *Indulgence plénière* à tous ceux qui, durant le mois d'Octobre, auront récité au moins dix fois ces prières, soit en public, soit en particulier, s'ils sont légitimement empêchés, pourvu qu'ils se confessent et fassent la sainte communion.

3° *Indulgence plénière* à tous ceux qui, le jour de la fête de Notre Dame du Rosaire, ou l'un des huit jours suivants, s'approcheront des sacrements et prieront dans une église quelconque Notre Seigneur et sa sainte Mère, suivant les intentions du Souverain Pontife.

En raison du Jubilé en cours, ces indulgences ne sont applicables qu'aux Défunts.

Missions. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses les missions de Penhars du 4 au 17 Octobre, et de Trégarvan du 5 au 18 Octobre.

Récollections sacerdotales sous la direction de M. le chanoine Le Roy : *Ploudalmézeau*, mercredi 7 Octobre ; *Saint-Renan*, jeudi 8 ; *Plabennec*, vendredi 9.

Quimper. — **Retraite de conscrits.** — Une retraite pour les conscrits du 2^e contingent s'ouvrira à la Retraite de Quimper, le lundi 19 Octobre au soir, pour se terminer le vendredi matin 23.

Sont convoqués les conscrits des deux arrondissements de Quimper et de Châteaulin. Le prix de la pension, vin compris, est de 35 francs. Les retraitants devront apporter leur beurre.

Prière à MM. les Curés et Recteurs d'annoncer cette retraite au prône.

— **Retraite.** — La retraite bretonne pour les femmes s'ouvrira le dimanche soir 11 Octobre, à 6 heures, dans la Maison de la Retraite, rue des Reguaires.

MM. les Curés et Recteurs sont instamment priés de vouloir bien annoncer cette retraite.

— **Retraite de Tertiaires** *du 13 au 19 Septembre.* — 12 paroisses ; 27 retraitantes : Landrévarzec, 4 ; Cléden-Cap-Sizun, 3 ; Plogonnec, 3 ; Plouhinec, 3 ; Quimper, 3 ; Ploaré, 2 ; Pluguffan, 2 ; Pont-Croix, 2 ; Pont-l'Abbé, 2 ; Plovan, 1 ; Saint-Ségal, 1 ; Tréogat, 1.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LESNEVEN. — **Retraite de femmes.** — Une retraite bretonne pour les femmes s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le dimanche soir 18 Octobre, à 6 heures, et se terminera le samedi matin 24 Octobre. MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer au prône.

AUDIERNE. — **Consécration de la nouvelle église.** — Les travaux d'aménagement de la nouvelle église d'Audierne touchent à leur fin. Le magnifique vaisseau sera bientôt prêt pour les splendides cérémonies de la consécration. Retardée d'un mois, la date de cette consécration, qui sera un événement pour toute la région, est désormais fixée au 28 Octobre prochain.

Ligue Patriotique des Françaises. — Une retraite spéciale pour les adhérentes de la L. P. D. F. du Léon, sera prêchée au couvent de Saint-François, près Morlaix, du 7 au 10 Octobre, par le R. Père Foreau, S. J.

L'ouverture se fera le mercredi 7, à 9 heures. La messe de communion générale sera le samedi 10.

Le prix de la pension est fixé à 30 francs en dortoir, 40 francs en chambre. Les retraitantes peuvent arriver dès le mardi soir, 6 Octobre, si elles le préfèrent.

La messe de clôture de la retraite marquera en même temps l'ouverture du Congrès qui se tiendra à Morlaix (patronage de Saint-Martin, près la gare), le samedi 10 Octobre, sous la présidence de M. le vicaire général Cogneau. *A 10 h. 1/2,* réunion des présidentes et secrétaires ; *à midi,* repas en commun pour toutes les congressistes, au prix de 7 francs par personne ; *à 13 h. 1/2,* séances d'études pour les dirigeantes et les dizainières ; *à 16 heures,* réunion générale ; conférence par Mlle Stéfani, déléguée du Secrétariat central.

Ligue de Défense et d'Action Catholique de Quimper. — ORDRE : Tous les Ligueurs du canton de Quimper se réuniront salle Jeanne-d'Arc, le 11 Octobre, à 15 heures, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque.

On leur donnera des précisions sur la campagne à faire en 1925-1926. 1° Conférence de M. le chanoine Le Garrec, de Vannes, sur : « les lois contre les Congrégations » ; 2° Situation de la Ligue dans le canton ; travail à faire.

Présenter sa carte de Ligueur à l'entrée. LE COMITÉ CANTONAL.

Le Congrès de la Presse. — Le Congrès se tiendra au Patronage de garçons, à Landerneau, le 18 Octobre.

Tous ceux qui sont libres feront en sorte d'assister aux séances du matin et du soir. Plusieurs prêtres seront empêchés par leur ministère d'être présents à la séance du matin. Mais tous pourront

arriver par les trains de 11 heures et de 14 heures, et avoir ainsi une partie importante du Congrès.

Nous invitons les prêtres qui dirigent la Presse dans chaque paroisse à célébrer une messe pour la Presse, le jour du Congrès. En présence du déluge de mauvaises publications, nous sentons le besoin de réparer les crimes de la Presse, et d'attirer les bénédictions divines sur notre propagande.

Faisons un appel chaleureux aux hommes et aux jeunes gens, et qu'ils viennent nombreux au Congrès prendre de fortes résolutions.

N'attendons pas le dernier moment pour envoyer à M. Creignou les adhésions au banquet et au Congrès.

NOTA. — Pour délimiter avec toute la précision utile le terrain sur lequel doit se tenir notre Congrès, nous rappelons qu'il ne sera question à Landerneau que de journaux *catholiques avant tout,* c'est-à-dire de ceux qui mettent l'intérêt religieux avant l'intérêt politique de tel ou tel parti de droite ou de gauche. Il est évident que ces journaux, quotidiens ou hebdomadaires, qui sont les auxiliaires dévoués du clergé paroissial et qui, toutes les fois que la cause religieuse le demande, savent faire acte de discipline catholique, sont ceux qu'il est de toute nécessité de répandre dans les villes et dans les campagnes pour contrebattre avec efficacité la propagande « laïque », antireligieuse et antisociale, des feuilles qui reçoivent leur mot d'ordre et leur inspiration de la Franc-Maçonnerie.

Pour nos Œuvres de jeunesse. — Le 14 Octobre, sous la présidence de M. l'abbé Le Goasguen, réunion des Directeurs de Patronages de la région brestoise, depuis Plouescat, Lesneven, Landerneau, Plougastel-Daoulas et tout le Nord-Ouest Finistère. Les Directeurs qui n'auraient pas reçu de convocation personnelle, ou les vicaires désireux d'organiser dans leur paroisse quelque œuvre de jeunesse, sont priés de regarder cet avis comme une invitation. Il devront, par l'envoi d'une simple carte à M. Cozanet, prévenir s'ils assisteront au repas en commun. Toute suggestion concernant cette réunion devra être adressée à la Direction diocésaine, rue Feunteunic-ar-Lez, Quimper, pour le 8 Octobre.

La réunion se tiendra au Patronage Saint-Louis et commencera à 10 heures du matin.

ROSNOEN. — **Un cinquantenaire.** — L'école libre de Rosnoën compte, aujourd'hui, cinquante ans d'existence. Construite, grâce à la générosité de Mlle Maria de Toulencoat, cette école a eu, comme élèves, à quelques exceptions près, toutes les femmes de la paroisse. Quimerc'h, Saint-Ségal, Dinéault, Trégarvan et quelques autres paroisses lui sont aussi redevables d'un grand nombre de familles, profondément chrétiennes, qui sont la fierté et la consolation de leurs pasteurs. Et c'est pourquoi il n'est qu'une voix, dans toute la région, pour louer cette école, où les enfants reçoi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vent, avec une instruction solide, une formation religieuse des plus soignées.

Chose digne de remarque, l'établissement n'a connu que deux directrices. La digne et vénérée Mlle Dano le dirige depuis quarante ans. Que de fatigues représentent ces longues années de dévouement ! Dieu seul pourrait compter les mérites accumulés, les œuvres d'apostolat exercées, le bien accompli. Lui seul sera capable d'acquitter pleinement, la grande dette de reconnaissance, contractée envers leur bonne directrice, par les milliers d'enfants dont elle fut la mère.

L'on comprend, après cela, que M. le Recteur ait voulu célébrer solennellement le cinquantenaire de son école. Il ne pouvait faire plus grand plaisir à sa population.

Malgré le temps brumeux et menaçant, à l'heure fixée par le pasteur, on vit accourir à l'église, accompagnées de leurs mamans, les jeunes filles et les enfants de Rosnoën, les unes et les autres heureuses et fières de se dire les élèves de Mlle Dano. Et ce fut vraiment touchant de voir ces 4 à 500 personnes, groupées aux pieds du divin Maître et le remerciant de leur avoir accordé les bienfaits de l'école chrétienne.

Mais voici que le clergé prend place dans le chœur M. le Curé du Faou et la plupart des Recteurs voisins sont là, soulignant par leur présence, la part qu'ils prennent à la joie de tous... La bonne surprise !... Les jeunes filles exécutent les chants de la messe avec un ensemble et une perfection qu'on est vraiment surpris de rencontrer dans une paroisse de campagne. Oh ! Monsieur le Recteur, comme vous avez lieu d'être fier de votre école ! En bien des églises de grande ville, on ne chante pas le plain-chant grégorien aussi bien que dans votre petite église.

La messe est suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement, puis c'est le *Te Deum*, dont les notes joyeuses vont porter jusqu'au Ciel les remerciements de l'assistance et de la paroisse tout entière.

Au sortir de l'église, les mamans se dirigent vers l'école. Un petit goûter leur est servi. Quelle joie sur tous les visages ! Mlle Dano leur dit, à toutes et à chacune, un mot aimable, empreint de cette simplicité et de cette bonté qui lui gagne tous les cœurs. C'est la maman ravie d'être au milieu de ses nombreux enfants. Quel moment délicieux pour la bonne directrice !

Une séance récréative, au cours de laquelle plusieurs grandes élèves firent preuve d'un réel talent, clôtura gaiement cette belle journée de fête. La journée fut, tout entière, consacrée à honorer l'école chrétienne ; mais, il n'est que juste de l'ajouter, elle fait aussi grand honneur à la sympathique population de Rosnoën.

Beuzec-Cap-Sizun. — **Adoration.** — L'adoration a eu lieu à Beuzec sous les auspices de Notre Dame de la Clarté et de S. Budoc. Ardemment invoqués chaque soir par le P. Barnabé, ils ont dû travailler à rassembler autour du trône eucharistique de Jésus toute la chrétienne population de cette paroisse du Cap. Il a été

donné à ceux qui furent les auxiliaires du renouvellement spirituel accompli dans les âmes par le double effort de la grâce et des Pères Barnabé et Yvon de s'édifier profondément. Paternellement dirigée par la souriante bonté de son bien aimé Recteur, l'adoration s'est continuée heureuse et pieuse pendant une semaine entière.

L'église, ornée avec goût et simplicité par la main délicate des religieuses, était tout entière remplie par une foule dense, attentive, priante, souvent émue par les exhortations pleines de doctrine du P. Barnabé, saisie, bouleversée par l'éloquence forte, énergique, du P. Yvon.

Toute empreinte de la douce sérénité du rayonnement émanant de l'Hostie éclatante et de l'autel somptueux qui sert de trône à la Madone lumineuse, l'église était vraiment le temple de la prière, de l'adoration et de l'amour.

Sous forme de retour de mission, avec son rappel condensé des grands enseignements reçus il y a deux ans, l'adoration a été pour Beuzec, pendant une semaine complète, une étape nouvelle, non pour une simple conservation de l'esprit chrétien de la paroisse, mais pour une ascension vers une piété plus assurée, puisque de nouveau éclairée à fond à la lumière des grandes vérités.

Y ont contribué pour une part, le bon Recteur, MM. Lozac'hmeur, Bozec, Queffélec, Allain, ouvriers discrets du confessionnal ; mais surtout on peut assurer que les formules saisissantes et les leçons des prédicateurs demeureront ancrées dans l'esprit de leurs auditeurs, et donneront aux habitudes fidèles de ce peuple bien chrétien une nuance toute franciscaine de joie et de simplicité.

Collège Saint-François, Lesneven. — **Fête des Anciens et Cinquantenaire de la Chapelle.** — Le 9 Septembre, le Collège Saint-François, si paisible pendant les grandes vacances, secouait sa torpeur et reprenait la vive animation d'un jour de rentrée. Les anciens Elèves et Maîtres y venaient tenir leur dixième assemblée générale et célébrer le Cinquantenaire de la Consécration de la Chapelle. Par la porte grande ouverte, ils s'y engouffraient en rangs pressés, pour aller s'agenouiller dans le beau joyau d'architecture gothique construit par M. Le Guerrannic, sous le principalat de M. l'abbé Roull, en 1875.

L'autel a revêtu sa parure somptueuse des jours de fête ; dans un cadre de verdure, parmi les géraniums et les cinéraires qui marient si agréablement leurs couleurs brillantes, se détache en plein relief, drapée dans sa blancheur immaculée, Notre Dame Auxiliatrice avec un charmant sourire. Elle nous invite à unir nos prières à celles de M. le chanoine Le Jacq, curé-doyen de Crozon (cours 1867), qui, assisté de M. l'abbé Jean Le Borgne, monte à l'autel pour dire la sainte messe aux intentions des Anciens. Après l'Evangile, M. le Supérieur monte en chaire pour nous lire l'émouvant discours que Mgr Roull, notre président, nous aurait dit, si une cruelle maladie ne l'avait retenu. Ce discours sera publié in-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

extenso dans le *Bulletin* de l'Association. Pendant la messe, M. Eugène Le Cam (cours 1879), entouré de quelques séminaristes, nous chanta d'une voix expressive et qui n'a encore rien perdu de sa souple sonorité, « Dieu de paix et d'amour », « France, garde ta foi ». Et comme dans le Léon les morts participent toujours aux fêtes des vivants, on chanta, la messe finie, le *De profundis* pour les morts de l'Association en général, et en particulier pour ceux de la grande guerre et ceux de l'année. Puis la bénédiction du Saint-Sacrement, donnée par M. le chanoine Kerbaol, curé-doyen de Plouescat, termina la solennité religieuse.

Après quelques minutes où chacun retrouve vite les condisciples de son cours, on se réunit de nouveau, mais, cette fois, dans le réfectoire des Grands, pour une séance d'études. M. le Supérieur l'ouvre en donnant la parole à M. l'abbé Dujardin, secrétaire de l'Association, qui, dans une énumération rapide, mais pas du tout ennuyeuse, nous présente les excuses des absents, puis nous expose l'excellent état moral et matériel de l'Association. Les conclusions de son rapport sont adoptées à l'unanimité. Sur la proposition de M. le Supérieur, M. le docteur Odeyé et M. le chanoine Le Jacq sont réélus membres du Comité d'Administration ; M. l'abbé Ollivier est élu secrétaire adjoint en remplacement de M. l'abbé Alphonse Colin, décédé ; l'Assemblée applaudit le texte d'un télégramme envoyé à Mgr Roull pour assurer le vénéré prélat de notre vive reconnaissance et de notre respectueuse sympathie.

Et maintenant, c'est la tribune libre. M. Henri Denniel, invité à l'occasion d'un cadeau qu'il a offert à l'A. A., à expliquer la manière de transformer une pierre assez banale en chef-d'œuvre artistique, s'exécute en toute simplicité et avec la meilleure grâce du monde. Mais où trouver une place digne de son travail ? « Au-dessous d'une statue de saint François d'Assise, répond M. Louis Arnould ; tous les grands collèges placent dans leur cour d'honneur une statue de leur saint patron ! » Et son argumentation pressante et irrésistible emporte l'approbation de tous. M. Henri Denniel a donc réussi à faire d'une pierre deux coups ! M. Trémintin, député, dépose un autre vœu : nous avons offert un beau Métorial aux Morts de la guerre, mais il lui faut un cadre de Kersanton. « *Accessorium sequitur principale !* » Adopté ! En conséquence, M. le Secrétaire annonce que les colonnes d'*En Avant* seront ouvertes aux deux souscriptions.

La séance, levée à midi sonnant, on se met à table. Il faut se serrer ; 142 se sont annoncés, et l'on compte près de 170 convives. Aussi le réfectoire des Moyens, malgré ses vastes dimensions, suffit-il à peine. Mais le menu est excellent. *Benedicite !* et en avant les langues pour évoquer les souvenirs d'antan ! Au milieu du repas la clochette présidentielle tintinnabule ; c'est déjà l'heure des toasts, car rien ne sert de courir, il faut partir à temps. Nous applaudissons tour à tour les toasts de M. Hippolyte Rosec, Eugène Le Roy, Jean Le Borgne, Mathieu Donnart, Antoine Ollivier, Ernest Serré, Henri Denniel, Alexandre Le Roy, R. P. Le Berre, Eugène Le Cam, Pierre Trémintin et Vincent Inizan, députés, —

et aussi une joute oratoire entre un lauréat du calcul intégral et un docteur ès-lettres qui nous rappellent d'une manière originale que Mgr de la Marche, ressuscité l'année dernière, ne veut pas encore mourir. Impossible de résumer ces toasts si goûtés, si variés de tons, toujours intéressants, et parfois si édifiants. Disons simplement, pour finir, que M. le Supérieur, après avoir constaté le plein succès de la fête, nous convia tous à dire avec lui : *Deo gratias !*

UN ANCIEN.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST. — **Résultats des examens** (session de Juin-Juillet 1925). — Nous sommes heureux de mentionner ici les succès obtenus aux examens par les étudiants de l'Université d'Angers appartenant à notre diocèse :

I. *Faculté de Théologie.* — A obtenu le Doctorat (soutenance de thèse) : M. l'abbé Gustave Hilion, *cum laude.*

II. *Faculté de Droit.* 3e année de licence. — Ont subi avec succès les examens devant la Faculté de Caen : M. André Chardronnet, de Brest, *mention Assez bien ;* M. Jean Léon, de Sizun, *admissible.*

III. *Faculté des Lettres.* — Ont obtenu : le certificat de psychologie devant la Faculté de Poitiers : Mlle Marguerite Lucas, de Ploaré ;

Le certificat d'études latines devant la Faculté de Poitiers : M. l'abbé Jean Bellec et M. l'abbé François Falc'hun ;

Le certificat de littérature française devant la Faculté de Poitiers : M. l'abbé François Galès ;

Le certificat de grammaire et philologie devant la Faculté de Poitiers : M. l'abbé François Galès. Avec ce quatrième certificat, M. Galès obtient le diplôme de licencié ès lettres (langues et littératures classiques) ;

Le certificat d'histoire du moyen-âge devant la Faculté de Clermont-Ferrant : M. l'abbé Jean Toulemont, *mention Assez Bien.*

IV. *Faculté des Sciences.* — Ont obtenu le certificat de P. C. N. devant l'Ecole de Médecine d'Angers : M. Paul Février, de Pont-l'Abbé, et M. Xavier Soubigou, de Lesneven.

— **Reprise des Cours.** — La reprise des Cours a lieu à deux dates différentes :

Le mardi 20 Octobre, pour les Facultés de Théologie, Lettres, Sciences (sauf P. C. N.), l'Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture.

Le mardi 3 Novembre, pour la Faculté de Droit, le P. C. N. et l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie.

Ces rentrées sont l'une et l'autre précédées d'une retraite fermée de trois jours, à la Maison Sainte-Anne, route des Ponts-de-Cé. Ces retraites seront prêchées, la première par M. l'abbé Corbillé, la deuxième par M. l'abbé de Forceville. Elles sont facultatives ; mais tous les étudiants y sont invités et peuvent s'inscrire par lettre adressée à M. le Directeur des Retraites, 2, rue Volney, Angers.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Conférence de Saint-Vincent de Paul et la formation sociale des jeunes. — **Nous attirons l'attention des Directeurs et Professeurs de nos écoles de jeunes gens sur l'extrait de rapport suivant, du *Bulletin de la Société de Saint-Vincent de Paul*.**

« Au cercle d'études que fréquentent ordinairement les meilleurs élèves, l'aumônier et les aînés ne manquent pas d'élargir les horizons. Par un privilège qui n'est concédé qu'au cercle et à la conférence de Saint-Vincent de Paul, on se transporte en dehors des limites de la communauté ; on s'intéresse aux syndicats, aux efforts de la classe ouvrière, au mouvement social et contemporain. Mais tout ceci reste bien abstrait, et une fois sorti de la maison, on s'empresse d'oublier. Cédant aux sollicitations de l'ambiance, on cherche une situation lucrative qui, avec l'espoir d'un beau mariage, vous apporte l'assurance d'une vie à l'abri du souci. On est catholique sans doute, mais pour soi, et non pour les autres. Et cependant : « *Mandavit unicuique Deus de proximo suo* ».

A ce moment précis l'esprit commence à prendre conscience de problèmes extérieurs à lui et jusqu'alors insoupçonnés : alors commence le rôle de la conférence de Saint-Vincent de Paul. Admis dans cette société, le jeune homme se trouve un jour face à face avec la misère. De la ville qu'il a parcourue en tous sens, il croyait connaître les moindres ruelles, et voici qu'on lui indique un couloir étroit, sale et sans air, qu'il ne connaissait pas. De petites cours, du linge qui sèche, des enfants qui jouent et se traînent dans la poussière, des vitres sales, des visages fatigués : tel est le décor. Et quand il pénètre dans un de ces logis, il y rencontre parfois la maladie, et toujours la plus lancinante des obsessions : celle du pain quotidien. — Il comprend un peu ce qu'est la pauvreté, lui dont tous les désirs d'argent ont trouvé une satisfaction souvent immédiate, et qui pour toute gêne, ne connaît de temps en temps que l'ennui d'être « à sec » parce que il a dépensé tout l'argent consacré à ses menus plaisirs dans quelque fantaisie coûteuse. Il a parfois comme une sorte de honte à la pensée des vêtements chauds qu'il porte, des précautions dont il entoure sa santé, tandis que telle famille a froid dans un taudis affreux, foyer permanent de la tuberculose.

Et tout à coup, le grand travail s'effectue dans l'esprit du jeune homme. Peu à peu il se rend compte que la misère matérielle n'est pas la plus grave, car la misère est mauvaise conseillère : l'alcoolisme en est le premier fruit ; la sainte institution du mariage semble insoupçonnée : on l'a remplacée par l'union libre ; le principe d'autorité s'est écroulé : toujours des récriminations contre le patron, contre le bourgeois, contre le curé. La misère morale apparaît encore plus terrible que la misère matérielle ; n'est-elle pas incurable? Sans nous attarder à déterminer les responsabilités, il suffira de répéter ici que les catholiques ont beaucoup reçu et n'ont peut-être pas assez donné.

Toutes ces réflexions se précisent dans l'esprit du jeune confrère de Saint-Vincent de Paul, et son sens social s'éveille au spectacle

de la misère humaine. Il comprend pourquoi le *Christ* n'a pas dit : « Mon Père, qui être aux cieux, donnez-moi mon pain quotidien » ; mais : « *Notre* Père... donnez-*nous notre* pain... ». Et il ajoute : « Mon Dieu, apaisez les haines entre patrons et ouvriers, entre bourgeois et prolétaires ; délivrez-nous des maux qui accablent la société moderne ». Le résultat, que n'avaient pu obtenir maints sermons et maintes lectures spirituelles, la simple contemplation de la réalité l'aura amené.

Au nom des jeunes, je me permets d'adresser cet appel : qu'on étende à notre Jeunesse Catholique, comme on l'a étendu aux collèges diocésains, le bienfait inestimable des conférences de Saint-Vincent de Paul.

Une Œuvre intéressante à connaître. — Les livres sont chers et les revues hors de prix, et pourtant tout le monde veut lire, tout le monde lit ; mais, hélas ! combien lisent, sans discernement, tout ce qui leur tombe sous la main :

Voilà pourquoi il est très important de connaître l'œuvre catholique du Prêt-Revues et du Prêt-Livres (42e année de succès dans toute la France) qui renseigne et éclaire sur toutes les lectures permises et défendues.

Par le système du roulement, on peut recevoir les meilleures revues françaises pour tous les âges, les grands livres de nos meilleurs auteurs et les bonnes collections-nouveautés des éditeurs parisiens, avec une remise de 70 à 90 %.

Nos lecteurs sont priés d'adresser une carte postale ou simplement une carte de visite à M. le Directeur du Prêt-Revues et Prêt-Livres à Perpignan (Pyrénées-Orientales), et ils recevront le catalogue de cette œuvre sous la forme d'un journal mensuel, guide catholique de lecture convenant à tous les âges et à toutes les situations.

L'œuvre du Prêt-Revues et du Prêt-Livres est étendue même à l'étranger et dans nos colonies. Une agence spéciale est créée à Oran. Demander catalogue spécial.

BIBLIOGRAPHIE

F. QUINIOU, *Recteur de Penmarc'h* : **Penmarc'h, son histoire, ses monuments,** 212 pages. — A. Le Goaziou, Quimper.

M. l'abbé Quiniou est un spécialiste de la monographie paroissiale. Saint-Thégonnec et Mellac, où il fut vicaire et recteur, lui doivent déjà d'avoir tiré de ce qui a survécu des archives qui les concernent des pages d'Histoire intéressantes et instructives. Il ne lui manquait qu'un sujet riche en souvenirs pour donner toute la mesure de son talent d'historien et d'archéologue. Il l'a trouvé à Penmarc'h. Le résultat de ses recherches parmi les témoins de l'âge mégalithique qui hérissent son sol, parmi les ruines dont est jonchée la région jadis si prospère de Tréoultré-Kérity-Saint-Pierre, il l'a consigné dans un élégant volume que M. A. Le Goaziou, notre éditeur quimpérois, vient d'offrir au public. Qui prononce le nom de Penmarc'h évoque tout un monde

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'images et d'événements où le profane se mêle au religieux, la légende à l'Histoire, l'âge néoltihique à la catastrophe contemporaine : ce sont les tumulus et les sépultures de Saint-Urnel, c'est S. Nonna et sa barque de pierre, ce sont nos pêcheries célèbres des XIVe, XVe et XVIe siècles, les nobles et riches édifices religieux de ces époques de prospérité, c'est La Fontenelle et ses massacres, le déclin et les convulsions sociales d'une population qui ne veut pas périr, et pour clore ces chapitres documentaires écrits avec mouvement et vie, le raz-de-marée et les naufrages récents dont la terre de Penmarc'h reste endeuillée et désolée. Le livre de M. Quiniou plaira, comme il l'espère lui-même, aux amateurs du passé et à tous ceux qui s'intéressent aux manifestations de l'art. Il est en plus une excellente contribution à l'Histoire générale pour laquelle c'est toujours une fortune de pouvoir s'appuyer sur des monographies aussi solides et aussi riches en documents.

Librairie LETOUZEY et ANÉ, 87, boulevard Raspail, Paris.

La collection « *Les Ordres Religieux* » (in-12 de 160 pages, prix 3 fr. 50 ; franco : 4 fr.) publiés par la librairie Letouzey et Ané, 87, boulevard Raspail, Paris, continue à se développer rapidement, grâce à l'intérêt que lui portent les Congrégations religieuses et à l'accueil si favorable qu'elle a rencontré.

Voici quelques monographies nouvellement éditées :

XVII. **Les Franciscaines de Calais** — Mgr Julien, évêque d'Arras, a tenu à présenter lui-même cette monographie des Religieuses franciscaines de Calais. Cette Congrégation, qui a aujourd'hui la bonne fortune d'être dirigée par les Frères Mineurs Capucins, bien qu'établie entre 1852 et 1855, n'en a pas moins de profondes racines dans le passé, étant née de la fusion de sept maisons religieuses dont la fondation remonte pour quelques-unes au XIVe siècle, et toutes se rattachent sous des vocables divers à l'Ordre de Saint-François.

XVIII. **Les Barnabites.** — Fondés en 1533, neuf ans après les Théatins, un an avant les Jésuites, les Clercs Réguliers de Saint-Paul, plus connus sous le nom de Barnabites (du vocable de leur église de Saint-Barnabé à Milan), tiennent dans l'histoire de l'Eglise un rang qui, s'il n'égale pas en renom et en éclat celui des fils de saint Ignace, n'en est pas moins marquant et glorieux, comme éducateurs, savants ou missionnaires. Bien que les Barnabites aient rendu dans le passé et rendent encore de précieux services à l'Eglise de France, leur histoire est peu connue chez nous Aussi sera-t-on reconnaissant au R. P A. Dubois, auteur de cette monographie, d'avoir résumé cette histoire en des pages très denses et pleines d'intérêt.

XIX. **Les Dominicaines du Tiers Ordre Régulier.** — Cette monographie, comme son titre l'indique, est consacrée non plus à une seule Congrégation, mais à plusieurs, exactement à vingt-cinq, toutes se rattachant au Tiers Ordre Régulier de saint Dominique, mais s'occupant à des œuvres les plus diverses et ayant par suite des Constitutions différentes. L'auteur, qui signe modestement R. Z. (Mlle Renée Zeller), était bien préparée par ses travaux antérieurs à écrire ces pages tout entières à l'honneur du Grand Ordre qui déploie de nos jours, notamment en France, une activité si bien faisante.

XX. **Les Religieuses des Sacrés-Cœurs et de l'Adoration Perpétuelle (dites de Picpus).** — Les circonstances actuelles ajoutent à l'intérêt de cette monographie Voici que l'autorité diocésaine de Paris commence le procès de béatification du P. Coudrin et de la Mère Henriette Aymer de la Chevalerie ; or, on trouvera dans les pages que nous présentons un excellent résumé de la vie des deux Fondateurs de la Congrégation des Religieuses des Sacrés-Cœurs et de l'Adoration perpétuelle dites de Picpus (du nom de la rue où se trouve à Paris la maison mère). Fondée en 1797, en pleine Révolution, aux heures les plus sombres de la Terreur, cette congrégation a eu encore à souffrir plus que d'autres aux époques troublées de 1830 et 1871. Origines et tristes épisodes, que l'auteur relate longuement, personne ne le lui reprochera.

P. TÉQUI, Libraire-Editeur, 82, rue Bonaparte, Paris VIe.

L'esthétique du Stabat Mater, par le cardinal N. MARINI, ancien préfet de la Congrégation des Affaires orientales. Traduit de l'italien, avec un avant-propos et des notes par M. le chanoine BROUSSOLLE. Ouvrage orné de 55 gravures. Prix 10 fr. ; franco 10 fr. 50.

On aura, dans ce livre, tout à fait original et pratique, un précieux commentaire de chacune des vingt strophes du plus beau des cantiques, que la poésie ait jamais chantés à la Vierge Douloureuse. Les notes et les images qu'y a jointes le traducteur en accentueront encore la haute valeur de doctrine et de piété.

Maison Veuve Michel QUÉÏNEC

11, rue Kéréon, QUIMPER

Mme LE BERRE, née Jeanne QUÉÏNEC, fille et successeur, prévient sa nombreuse clientèle ecclésiastique, qu'elle vient de se procurer une nouvelle et très bonne marque de chapeaux et un grand choix de barrettes, rabats, ceintures, cols, linge de corps, parapluies, etc., aux prix les plus modérés.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE BASSENS, PRÈS BORDEAUX.

Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

FOURNITURES GÉNÉRALES

DE TOUT CE QUI CONCERNE

LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE, PIÈCES DE THEATRE, ETC.

POUR PATRONAGES

Ch. Thomas

— QUIMPER —

24, rue du Parc (entre les Magasins Saint Remy), et 8, quai du Steïr.

DELBENN DÉPOSÉE

DELAROCHE

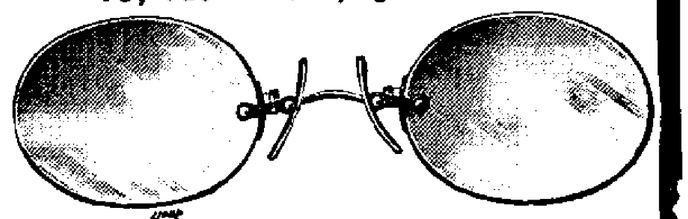
Opticien diplômé

BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER



MAISON RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Archives diocésaines de Quimper et Léon

UNE BOITE
de
VÉRITABLES
PASTILLES VALDA
bien employée, utilisée à propos
PRÉSERVERA
votre Gorge, vos Bronches,
vos Poumons
COMBATTRA
vos Rhumes, Bronchites,
Grippe, Influenza, Asthme,
Emphysème, etc.
MAIS SURTOUT EXIGEZ BIEN
LES VÉRITABLES
PASTILLES VALDA
vendues seulement
EN BOITES
portant le nom
VALDA

40e Année. Vendredi 9 Octobre 1925 N° 41.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 12 fr. par an.
— Etranger. . . . . 16 fr. —
Le numéro . . . . . 25 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *5, place Saint-Mathieu, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché* : Quête du 20 Septembre (suite).

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse* : Offices paroissiaux ; Mission ; Education physique ; Le Congrès de la Presse ; Quimper (Saint-Corentin) : Le Chœur de Notre-Dame de Kiew ; Morlaix (La Salette) : Retraite de Conscrits ; 41e Pèlerinage diocésain à Lourdes, 20-26 Septembre 1925.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1925

Archives diocésaines de Quimper et Léon

TONIQUE AFRICAIN



ou **R. P. ANIEL**

composé avec des plantes africaines.

Reconstituant souverain dans les cas de

GRIPPE, ANÉMIE, SURMENAGE

NEURASTHENIE, PALUDISME

7,50 toutes pharm. 8 fr. franco

— AU PROFIT DES MISSIONS —

Demandez opuscule explicatif gratuit

au LABORATOIRE des MISSIONS

Dr Gal Marque Phien 1re cl. Ivry (Seine)

MALADES DU FOIE

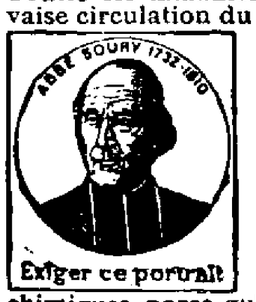
Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

UN GRAIN DE VALS

assure le fonctionnement du foie et de la vésicule biliaire

CONSEIL AUX DAMES

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang Quand le sang circule bien, tout va bien; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le *sang*, l'*estomac* et les *nerfs*, et seule la



Exiger ce portrait

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Pour assurer à leurs fillettes une bonne formation, les mères de famille leur font prendre la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY.**

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques.

Les malades qui souffrent de *Maladies intérieures* trouveront la santé en employant la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY.**

Celles qui craignent les accidents de la *Ménopause* doivent faire une cure avec la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen se trouve dans toutes les Pharmacies le flacon 7 fr. 75.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

40

40e Année. Vendredi 9 Octobre 1925. N° 41.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 11 Octobre. — 19e après la Pentecôte. Semi-double. Vert. A la messe, et à vêpres, mémoire de S. Méen.
Lundi, 12. — De la Férie. Vert.
Mardi, 13. — S. Edouard, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 14. — S. Calixte 1er, Pape, Martyr. Double. Blanc.
Jeudi, 15. — Ste Thérèse, Vierge. Double. Blanc.
Vendredi 16. — Apparition de l'Archange S. Michel, au Mont Tombe. Double majeur. Blanc.
Samedi 17. — Ste Edwige, Veuve. Semi-double. Blanc.
Dimanche 18. — S. Luc, Evangéliste.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Quête du 20 Septembre *(accusé de réception).* — Le Relecq, Saint-Corentin, Kerlouan, Crozon, Telgruc, Plouédern, Ergué-Gabéric, Saint-Goazec, Notre-Dame de Quimperlé, Lanildut, Roscoff, Scrignac, Lanvéoc, Bannalec, Goulien, Saint-Yvi, Plouider, Saint-Méen, Langolen, Landéda, Lababan, Pouldreuzic, Plovan, Poullan, Quéménéven.

II. Le compte rendu du pèlerinage de Lourdes sera adressé cette semaine à MM. les Curés et Recteurs pour leurs pèlerins.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 9480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XIXe Dimanche après la Pentecôte, 11 Octobre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures, prières du Rosaire, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 h 1/2, audition musicale, Salut solennel.

rchives diocésaines
imper et Léon

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
Toute la semaine, prières du Rosaire à 8 heures du soir, sauf le dimanche 11, où elles ont lieu immédiatement après les vêpres.

— Eglise de Saint Mathieu — *19e Dimanche après la Pentecôte (11 Octobre) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.
Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.
Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mission. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses la mission de Guiler, du 15 Octobre au 1er Novembre.

Education physique. — Les Directeurs des arrondissements de Quimper et Quimperlé qui désirent le concours d'un moniteur militaire pour les leçons d'éducation physique sont priés d'en prévenir immédiatement M. l'Inspecteur diocésain.

Le Congrès de la Presse. — Rappelons que les inscriptions au banquet sont closes le lundi 12 Octobre. Il est donc temps que M. l'abbé Creignou reçoive toutes les adhésions. Pour la facilité du travail, les prêtres directeurs de groupes sont priés de payer le prix du banquet pour eux-mêmes et pour leurs paroissiens, à la fin de la séance du matin ou à la sortie de la messe. On sera placé par paroisse.
Prière d'indiquer également le chiffre total des congressistes de la paroisse, afin qu'on fasse tous les préparatifs nécessaires. Et maintenant, confiance ! Nous espérons que cette journée sera le point de départ d'une propagande fructueuse dans le diocèse. Demandons à Dieu de bénir le Congrès.

Quimper, *Cathédrale de Saint-Corentin.* — **Le chœur de Notre-Dame de Kiew.** — La fameuse Maîtrise Ukrainienne, phalange d'élite des célèbres chanteurs de Notre-Dame de Kiew, créateurs du titre « Chapelle de l'Ukraine », donnera une audition dimanche prochain 11 Octobre, à 20 h. 30 précises, à la Cathédrale.
Prix des places : Premières numérotées, 10 fr. ; secondes, 8 fr. ; troisièmes, 5 fr.
Billets chez MM. Le Goaziou et Guivarc'h, libraires.

Morlaix *(La Salette).* — **Retraite de Conscrits.** — Une retraite pour les conscrits du 2e contingent s'ouvrira à la Salette le dimanche 25 Octobre, au soir, pour se terminer le jeudi matin 29.
Sont convoqués, les conscrits des cantons de Morlaix, Saint-Pol de Léon, Landivisiau, Saint Thégonnec, Sizun, Taulé, Plouzévédé, Plouigneau, Lanmeur, Huelgoat. Le prix de la pension, vin compris, est de 35 francs. Les retraitants devront apporter leur beurre, et sont priés d'être présents le dimanche, à 6 heures du soir.
L'on prie aussi MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien annoncer cette retraite.

41ME PÈLERINAGE DIOCÉSAIN A LOURDES

20-26 Septembre 1925

I. — *Les Pèlerins.*

Monseigneur l'Evêque a voulu présider lui-même cette caravane de cinq mille pèlerins. Il a pour directeur, le secrétaire général de l'Evêché, M. le chanoine Perrot ; et le grand aumônier, chargé de la direction spirituelle, est M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de la cathédrale Saint-Corentin, à Quimper. Nous avons, cette année, l'insigne honneur de posséder dans nos rangs Sa Grandeur Monseigneur Pichon, archevêque-évêque des Cayes, en Haïti, le frère du directeur du train des malades, M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix.

Les cinq mille pèlerins représentent l'ensemble des paroisses du diocèse ; car, sur 316 paroisses, 244 sont représentées. Et les autres, peut-être dans l'impossibilité de trouver place dans nos trains bien vite remplis, comptent de leurs délégués parmi les mille pèlerins bretons que nous retrouverons à Lourdes, venus par leurs propres moyens, avec les remises accordées aux familles nombreuses et aux blessés de la grande guerre.

Cinq trains nous conduisent à Lourdes. Deux partent de Quimper : le 1er, sous la direction de M. le chanoine Perrot ; le 2e, sous celle de M. l'abbé Boulic, aumônier de la Retraite ; deux autres partent de Landerneau : d'abord le train *blanc*, dit *des malades*, qui compte quatre-vingt-sept malades et infirmes, dont cinquante couchés ; et à leur arrivée à Lourdes, ils sont hospitalisés à l'Hôpital de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Mmes de Kerdrel et de Kersauson, aidées d'un groupe très dévoué d'infirmiers et d'infirmières volontaires, dirigent ce beau et noble service de miséricorde et de dévouement ; et M. le Dr Philippon, de Brest, consacre sa pieuse sollicitude et sa grande science de praticien à cette clinique volante où la souffrance se console et s'apaise par la récitation ininterrompue du saint Rosaire.

La direction de ce troisième train est confiée à M. le chanoine Pichon, qui, en cours de route, jusqu'à Quimperlé, recueille les hospitalisés et les pèlerins de la Cornouaille centrale.

Le second train de Landerneau devait avoir pour conducteur M. Gargadennec, recteur de Roscoff. Une indisposition l'a retenu au dernier moment, au grand regret des pèlerins, habitués à entendre à Lourdes, chaque année, son éloquente

Archives diocésaines d imper et Léon

parole, et à reprendre après lui, avec tout leur cœur, les acclamations et les supplications de la procession du T. Saint-Sacrement et de la bénédiction des malades.

Dans le train de Brest, dirigé par M. Le Sann, curé-doyen de Lanmeur, pour la première fois depuis trente-deux ans une place reste vide : celle de Mgr Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest. Chaque année, dans la basilique du Rosaire, il charmait la piété des pèlerins, en leur offrant à méditer les exemples et les paroles de la Sainte Vierge. Que Notre-Dame de Lourdes lui accorde compensation à son filial sacrifice, par des grâces abondantes et des tendresses maternelles.

Partis le dimanche 20 Septembre, entre 10 heures et 13 heures, nos trains, sur tout le parcours jusqu'à Lourdes, retentissent de cantiques, de rosaires et de prières jaillissant de tous les cœurs, comme autrefois les Hébreux chantaient les psaumes des montées vers Jérusalem, la cité sainte. Avec quelle ardente piété, dans la matinée du lundi, les premiers d'entre nous saluaient au passage la Grotte sainte illuminée de mille cierges, et la douce image de l'Apparition au pied de laquelle nous allons au plus tôt nous prosterner !

Pour une semaine encore, la dernière à vrai dire des grandes foules, cette année, la ville de Lourdes sera remplie et débordante de vie.

Avec nos six mille pèlerins de Basse-Bretagne, se trouvent présents à Lourdes :

Le Pèlerinage national hollandais, qui va repartir (3 trains) ;
Le Pèlerinage diocésain de Lyon-Saint-Etienne (4 trains) ;
Le Pèlerinage diocésain de Strasbourg (4 trains) ;
Le Pèlerinage du Puy (2 trains) ;
Des pèlerins portugais et américains, et des jeunes catholiques, retour de Rome.

La gare de Lourdes comptera, le mercredi 23, jusqu'à 22 trains remisés.

Nous avons eu le bonheur de rencontrer à Lourdes des princes de l'Eglise :

Sa Béatitude, Mgr Ignace Ephrem II Rahmarni, patriarche syrien d'Antioche, en résidence à Beyrouth ; c'est un chaud et fidèle ami de la France ;

S. G. Mgr Frery, évêque titulaire de Constantia, originaire du Rhône, directeur zélé de l'Œuvre de la Propagation de la Foi au Canada, depuis 25 ans ;

S. G. Mgr Halle, archevêque titulaire de Cabassa, ancien auxiliaire de S. E. le cardinal de Cabrières, à Montpellier ;

S. G. Mgr Guerra, archevêque titulaire de Verissa, ancien archevêque de Santiago de Cuba ;

S. G. Mgr Heylen, évêque de Namur ;

S. G. Mgr Eloy, de la Société des Missions Etrangères, évêque titulaire de Magydos, vicaire apostolique de Vinh, Tonkin méridional ;

S. G. Mgr Dumas, évêque de Saint-Miguel, revenant de Rome avec des pèlerins de l'Amérique centrale ;

S. G. Mgr Gauthier, du Puy, vicaire apostolique du Kouangton occidental.

Avec S. G. Mgr Pichon et S. G. Mgr Duparc, ils rehaussent de leur dignité et de leurs exemples nos exercices à la Grotte, aux piscines, aux basiliques, et surtout aux processions du T. Saint-Sacrement.

II. — *La Grotte.*

Ceux d'entre nous qui sont libres ne manquent pas de participer à la première procession du Saint-Sacrement et à la bénédiction des malades. Mais notre premier acte officiel est de nous réunir autour du Calvaire des Bretons pour nous rendre en procession à la Grotte, au chant de nos cantiques bretons. Et là, le directeur spirituel du Pèlerinage, M. le chanoine Orvoën, dans une allocution bretonne toute paternelle, compare notre venue à celle de l'ange de l'Annonciation. Nous sommes les délégués de nos familles et de nos paroisses, comme lui est le délégué de Dieu, pour dire l'*Ave* à notre Mère. Nous venons, comme lui, pour obtenir le consentement de Marie à l'application de l'œuvre rédemptrice à nos âmes. Comme lui, vers Dieu, nous repartirons vers notre pays, sur la réponse si douce que nous aurons reçue de l'Immaculée Mère de Jésus. Mais pour la mériter, il nous faut participer fidèlement et pieusement à tous les exercices du Pèlerinage : aux messes, aux communions, aux cantiques, aux chapelets, aux offices. Ne nous dissipons pas, renonçons à toutes les excursions qui seraient pour nous une perte spirituelle. Revenons sans cesse à la Grotte.

Il nous donne rendez-vous, chaque jour, à la messe des Bretons célébrée à la Grotte. Le mardi, c'est Mgr Duparc qui célèbre cette messe pour les pèlerins de son diocèse. Le mercredi, ce sera M. le vicaire général Messager, le jeudi, Mgr Pichon, et le vendredi, le frère du directeur du Pèlerinage, le R. P. Louis Perrot, missionnaire oblat de Marie-Immaculée, à Colombo, Ceylan.

Oui, c'est bien ici que nous ramènent toujours nos cœurs et nos pas pour nous recueillir, contempler la Vierge de l'Apparition, lui dire les *Ave* de notre rosaire et nos cantiques bretons. Il semble bien que l'Immaculée, qui conversait dans la langue de l'enfant avec Bernadette, se complaît aussi au breton de nos lèvres et de nos voix. Elle nous sourit quand nous chantons :

« O Mam hor Zalver, evel hon Tadou,
Ni ro da viken deoc'h hor c'halonou. »

Et si, pas plus qu'à Bernadette, elle ne nous promet le bonheur qui trompe et qui passe si vite ici-bas, elle nous dit avec notre cantique ;

Archives diocésaines d[illegible] Imper et Léon

« Me raio d'oc'h ene
An eurusdet gwirion
Da velet Doue. »

O Grotte bénie, visitée le matin, quand Jésus descend sur l'autel par les mains épiscopales, quand l'Hostie vient en nos cœurs et se distribue aux infirmes et aux malades, visitée aux heures calmes du midi, visitée aux heures plus mouvementées qui préparent les processions, visitée enfin aux soirs étoilés et silencieux, vous êtes toujours accueillante et apaisante. Vous faites oublier la terre, vous vivifiez les énergies affaissées, vous réchauffez les cœurs refroidis, vous éclairez les vocations, vous calmez les troubles qui paralysent, vous illuminez et faites rayonner les âmes d'apôtres ! Soyez bénie et toujours aimée !

III. — *Les Basiliques.*

Si la Grotte est le lieu de prédilection des pèlerins, et les exercices qui s'y célèbrent plus émouvants par la présence des misères corporelles qui implorent, par les cantiques, les rosaires en commun, et les communions qui s'y succèdent sans interruption de 6 heures à 9 heures, nos Bretons n'oublient pas que Marie a demandé à la Bse Bernadette qu'il soit bâti une chapelle près du lieu d'Apparition, afin que son Divin Fils y reçoive les hommages à sa souveraine Majesté, les actions de grâces à ses miséricordieuses largesses, le recours à ses expiations rédemptrices, et l'appel toujours exaucé à ses richesses d'infinie bonté. Aussi ce sont des théories ininterrompues, chapelet en main, et l'*Ave Maria* aux lèvres, entre la Grotte, les basiliques et la crypte. On se prosterne, on dilate son cœur, on le répand en cris de joie et d'amour, puis on veut contempler les innombrables ex-voto, les bannières, les statues, les inscriptions de gratitude, et on unit son *merci* à celui des foules qui sont venues avant nous, qui ont poli et usé ces dalles et ces marches, et quand les Bretons rencontrent, dans la basilique supérieure, l'autel et l'image de la bonne mère Ste Anne, ils s'arrêtent, s'agenouillent longuement aux pieds de la « Mère de la Petite Patrie », Anne la toute puissante, *Anna potentissima*, qui sauve ses Bretons, garde leur foi, fortifie leurs vertus ancestrales et leur assure l'immense bienfait de la paix (ant. *O Mater Patriæ)* ; ils admirent la bannière de S. Corentin qui touche son autel depuis cinquante ans, puis ils reprennent avec une ferveur renouvelée les grains de leur chapelet et leurs *Ave* à Marie.

La basilique supérieure est resplendissante. Celle du Rosaire est plus austère dans ses belles lignes architecturales et la splendeur de quelques-unes de ses mosaïques. Mais la mosaïque du chœur est une œuvre manquée, qui écrase sous sa laideur la merveille de grâce et de symbolisme pieux qu'est le maître-autel.

IV. — *Les offices liturgiques.*

La physionomie de cet immense vaisseau se transforme et s'anime par les offices solennels, les fidèles qui les remplissent alors, les prédications enflammées dont, par une acoustique heureuse, aucune parole ne se perd, les chants liturgiques.

Quelle vie débordante, quand c'est le tour de nos Bretons ! Deux cents prêtres emplissent le vaste chœur, notre Evêque au trône, entouré d'un cortège de 15 chanoines, un millier d'hommes chantent à plein cœur, le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, le *Sanctus* et l'*Agnus*, répondent à tous les appels du célébrant, et les milliers de femmes alternent aussi avec une puissance d'expression et de ferveur qui transporte. A la première de nos grand'messes, à celle du mardi, Monseigneur l'Evêque nous trace, dans une chaleureuse allocution, le programme de notre Pèlerinage, inspiré par la béatification de Bernadette. Les pèlerins jouiront doublement en le relisant ici et en le méditant dans le silence du retour.

Nous venons à Lourdes, l'année même de la béatification de Bernadette.

Il me semblerait impossible de ne pas vous parler de la nouvelle Bienheureuse, en pénétrant une fois de plus dans le domaine où elle a vu, des yeux du corps, la Sainte Vierge qu'elle voit maintenant du regard de son âme épanouie.

Je me représente la petite enfant du meunier Soubirous un peu comme une de ces jeunes paysannes de Bretagne, qui se rencontrent chaque jour dans vos familles nombreuses et pieuses, où l'on a une foi grande, une prière calme, et pas de visions ; une de ces fillettes parfois ignorantes, mais pleines de bon sens, au caractère tenace et pourtant docile, serviables à leurs parents, secourables aux pauvres, discrètes, souriantes ; une de celles que Brizeux comparait à « la fleur de blé noir », et que, dans leur costume grave et sous leur coiffe blanche, on prendrait déjà pour de *jeunes religieuses*.

De fait, d'un bout à l'autre de sa vie, la petite voyante de Lourdes m'apparaît comme une religieuse, et je ne crois pas me tromper en pensant que, si Dieu et la Sainte Vierge l'ont choisie pour la fonction qui fait sa gloire, c'est qu'ils distinguaient en elle les vertus qui caractérisent la religieuse.

Les vertus des religieuses sont toutes enfermées dans leurs trois grands vœux : pauvreté, chasteté, obéissance.

Ces vertus sont justement les trois caractéristiques de Bernadette, et vous allez voir que les personnes du monde peuvent trouver dans sa vie des leçons opportunes et autant d'occasions d'imiter la voyante que de l'admirer.

Pauvreté. Je n'imagine guère d'enfant plus pauvre que celle qui s'en allait chercher du bois mort, le 11 Février 1858, avec

Archives diocésaines

sa sœur et une compagne, à la grotte de Massabielle, où la Providence la conduisait à un rendez-vous imprévu, si ce n'est la religieuse qui, à Nevers, le 30 Octobre 1867, sous le nom de Sœur Marie Bernard, faisait profession de pauvreté absolue, et trouvait « beaucoup trop bons pour elle » tous les objets mis à son usage dans la communauté.

Pourquoi, mes Frères, Dieu demande-t-il à ses saints un engagement à la pauvreté ?

Il y a d'aussi bonnes âmes dans les familles riches que dans les familles pauvres. C'est la joie de Notre Seigneur de voir les sacrifices de charité que s'imposent pour les œuvres tant de catholiques, pourvus des biens de la fortune et capables de s'en détacher en les prodiguant au service de l'Eglise.

Pourtant Notre Seigneur a de particulières tendresses pour la pauvreté réelle. Pourquoi ? C'est pour combattre la passion de la richesse, qui étouffe la voix de la charité et celle même de la justice. C'est aussi pour apprendre aux âmes la véritable indépendance. La pauvreté, l'esprit de pauvreté est une vertu royale. Elle consacre notre indépendance à l'égard des biens de la terre, et voilà la vraie royauté.

La Sainte Vierge a traité Bernadette en reine. Elle s'est enveloppée de toute sa gloire pour converser avec Bernadette vêtue de sa royale pauvreté. Lisez le récit des apparitions. La richesse aurait peut-être mis un voile sur les yeux de l'enfant. Pour voir clair dans les choses du Ciel, il faut être dégagé des intérêts de la terre.

Bernadette, dénuée de tout, était désintéressée. Elle n'accepta jamais rien des riches qui voulurent soulager sa misère. On lui glissait parfois, dans la main, dans la poche, des pièces d'argent. Elle les rendait aussitôt. « On aurait dit que cet argent la brûlait. » Elle gifla un de ses frères qui avait innocemment accepté deux francs d'un visiteur auquel il avait rendu service, et le força à rapporter la pièce. Plus tard, au noviciat, sa pauvreté sera plus consciente. Elle ne sera pas plus délicate. La Sainte Vierge, qui se faisait d'avance sa maîtresse des novices, aurait pu lui dire, dès sa première apparition : « Je vous ai choisie, parce qne vous êtes sans attache aux biens terrestres, sans rien qui vous éloigne du Cœur de mon Fils, parce que vous êtes aussi pauvre que vous pourrez l'être le jour de votre profession, quand vous ne posséderez rien qui soit à vous, rien, ni votre cellule, ni vos meubles, ni votre Crucifix, ni vos livres, ni les vêtements mêmes que vous recevrez des mains de votre supérieure. Bienheureux les pauvres. »

Elle est pauvre, avec toutes les conséquences de la pauvreté. Notre Dame lui a dit en propres termes : « Je ne vous promets pas que vous serez heureuse en ce monde, mais dans l'autre. » La pauvreté a toujours son cortège de peines, d'humiliations, de privations, de maladies. La jeune fille n'en a pas eu peur. Elle disait : « Souffrir est mon emploi. » « Je suis dure au mal. » Elle savait bien pourquoi il faut être pauvre et souffrante. La

imper et Léon

Sainte Vierge lui avait dit : « Pénitence ! Pénitence ! » En 1870, déjà religieuse, elle s'immolait pour la France, disant : « Il faut à Dieu des victimes. » Et une autre fois : « Je ne crains que les mauvais catholiques. » Pénitence !

Je mêle à dessein les deux époques de sa vie. Dès le début, elle avait une âme monastique, pauvre et mortifiée, sans recherche dans son vêtement, sans recherche dans son allure. Elle était simple autant que pauvre. La simplicité est une vertu précieuse, et rare. L'Evangile parle de l'œil simple, *oculus simplex*, qui n'a qu'un regard, et ce regard n'envisage que Dieu et tend toujours à lui par la voie la plus courte. L'être simple rapporte toute sa vie à un seul objet, et, pour le chrétien, cet objet ne peut être que Dieu. Il fait tout pour lui obéir et pour lui plaire. Voilà Bernadette. C'est l'âme la moins compliquée du monde. Croyez-moi, l'esprit de pauvreté fait beaucoup pour tout simplifier dans une âme et dans une vie.

Mes Frères, détachez-vous des biens de ce monde. Ne recherchez pas les douceurs, le luxe, le confortable exagéré. Travaillez pour acquérir les ressources nécessaires. Economisez pour le présent et pour l'avenir de votre famille. Et donnez l'aumône selon vos ressources. Faites-vous une âme pénétrée de l'esprit de pauvreté et une vie empreinte de simplicité.

Faites-vous aussi une âme pure. La vertu de chasteté est la deuxième vertu essentielle en religion.

Tout chrétien a le devoir de pratiquer cette vertu dans la mesure exigée par son état de vie. Il n'y a pas de vertu plus sociale, plus opposée au mal du temps présent et de tous les temps, plus opposée aux viles tendances de la nature et à la corruption païenne qui renaît sans cesse, plus opposée à la conception misérable et basse que se font de la vie les chrétiens qui ne vivent pas l'Evangile et qui ne comprennent pas que la chasteté doit être maîtresse des facultés de l'âme encore plus que des organes du corps, car, sans la pureté du cœur, il n'y a pas d'élévation vers Dieu, il n'y a pas d'union avec Dieu.

A Lourdes, mes Frères, vous êtes à la fontaine de la pureté. Purifiez vos âmes, et une fois rentrés chez vous, évitez avec soin, pour vous et pour vos enfants, tout ce qui peut menacer la pureté : les danses, les toilettes inconvenantes, les lectures de mauvais journaux et de mauvais romans, les spectacles dangereux. « Préservez votre cœur, recueillez votre cœur, élevez votre cœur. » Et vous serez plus facilement maîtres de vos sens. La pauvreté nous détache des biens terrestres. La pureté nous dégage du corps et des tentations qui le tourmentent.

Après 46 ans écoulés, le corps virginal de Bernadette est demeuré sans corruption. On ne m'ôtera pas de l'esprit que c'est la récompense de son angélique pureté. Cette religieuse de 35 ans, qui mourait en 1879, en disant à la Sainte Vierge : « Priez pour moi, pauvre pécheresse », elle avait plu à Notre Seigneur par sa virginité de corps et d'âme. L'Evêque de

Archives diocésaines d[illegible] imper et Léon

Nevers, au jour de ses funérailles, a pu signaler en elle « cette pureté qui se reflétait tout entière dans son profond et limpide regard. Ce regard, à lui seul, rendait témoignage qu'elle était la digne fille de la Vierge qui lui avait parlé ». « Cette vertu, ajoute-t-il, brillait en elle comme un diamant sans tache. » A 15 ans, elle avait encore « toutes les ignorances d'un enfant au berceau ». Elle a pu dire : « Je ne me rappelle pas, de ma vie, avoir voulu commettre un péché. » Alors, vous comprenez toute sa vie, mes Frères, non seulement sa vie austère de religieuse, mais sa vie candide de voyante. *Beati mundo corde.* Dieu se fait voir à l'innocence. La Vierge sa mère trouva le pur regard de Bernadette prêt à supporter l'éclat de sa gloire immaculée. Elle l'avait formée à son rôle par la piété, qui est la gardienne de la pureté, par l'*Ave Maria*, par le signe de Croix, où l'enfant mettait tant de foi et de cœur. Et maintenant l'enfant pouvait *voir*, grâce à Marie, voir comme voient les vierges, comme voient les anges, car les anges ont un lien de parenté avec les vierges.

Mais elle dut sans doute ce privilège de la vision surnaturelle encore plus directement à son obéissance.

Elle en avait donné l'exemple au foyer domestique. Son père disait : elle n'a jamais désobéi. Ce n'est pas qu'elle manquât de volonté. Elle savait se soumettre. En pleine crise des apparitions, quand les ordres de sa mère et de son curé contredisent les appels de la Sainte Vierge, elle essayait sincèrement d'obéir à son curé et à sa mère. Elle sentait pourtant que l'obéissance à Dieu est un devoir supérieur, et finalement elle allait, droit devant elle, au rendez-vous promis, sans s'émouvoir de la police aux aguets, sans se soucier de la foule accourue sur ses pas, sans tenir compte de la voix du démon qui lui crie : Sauve-toi ! L'Apparition lui a dit : « Vous viendrez quinze jours de rang. » Elle vient. « Vous prierez pour les pécheurs. » Elle prie, de toute son âme. Des secrets lui sont confiés, pour elle seule : elle les garde. Invitée à la pénitence, appelée à boire l'eau boueuse qui vient de jaillir, et à s'y laver, et à baiser la terre pour les pécheurs, elle obéit avec confiance et simplicité. « Allez dire aux prêtres qu'il doit se bâtir ici une chapelle. » Elle est émue d'avoir à remplir un tel message auprès d'un curé si impressionnant. Mais elle n'hésite pas. Elle va. Le curé réplique : « Que la dame dise son nom, qu'elle donne ses preuves. » L'enfant revient : « La dame a dit : Je veux qu'on vienne ici en procession. » — « Eh bien, répond le prêtre, qu'elle se fasse d'abord connaître en faisant fleurir le rosier qu'elle a sous les pieds. » Le rosier ne fleurit pas. Mais la Sainte Vierge couronne de la plus pure victoire l'obéissance de l'enfant, en se nommant à elle. « Je suis l'Immaculée Conception ! » Et le curé, vaincu, s'incline devant l'humble messagère du Ciel, devant l'enfant qui pourtant, à 14 ans, n'a pas encore fait sa première communion, et qui ne sait ni lire ni écrire, mais devant la

Voyante dont la flamme du cierge allumé ne brûle pas la main, devant celle qui bientôt s'en ira, novice obscure, se perdre au milieu de ses compagnes, auxquelles elle voudra bien, pour la gloire de Marie, raconter les apparitions une fois, mais pas deux fois, de peur d'y mettre de l'amour propre, devant celle qui voudra se faire oublier dans la communauté, où, infirmière, puis sacristine, elle se reconnaîtra « bonne à rien ». Elle sera du moins bonne à obéir. Sa supérieure, ses sœurs, lui rendront ce témoignage. Même souffrante, elle ne demandera jamais dispense de la règle.

Elle ne le voudrait pas. La Sainte Vierge lui a appris qu'elle doit être, elle aussi, la servante du Seigneur, et qu'elle doit préférer à sa volonté propre la volonté de ses supérieurs. C'est la loi de Dieu. Aujourd'hui, on rejette cette loi. Pas de maître. Il y a des racines d'anarchie dans l'âme des enfants comme dans celle des parents. Ces racines disjoindront les pierres fondamentales de l'édifice social, si la morale catholique ne reprend pas son empire dans les familles. La discipline, c'est le salut. Demandez conseil aux chefs et aux soldats, vos fils, qui combattent au Maroc ou en Syrie. La discipline, c'est le salut. Après nous avoir donné tant de victoires, que Notre Dame de Lourdes nous donne le sens de la discipline et de l'union. Qu'elle accomplisse en nous, selon notre état, selon nos besoins, selon les circonstances, ce qu'elle a fait en Bernadette.

Ce sera facile, si nous nous conduisons à son égard comme Bernadette.

Bernadette s'est donnée à la Sainte Vierge, mais donnée totalement, corps et âme, avec toutes ses facultés et ses organes, pour la servir et faire la volonté de Dieu. Elle appliquait, sans la connaître, je pense, la doctrine et la méthode du Bienheureux de Montfort. « Fais-toi l'esclave de Marie. Tout ce que tu feras par elle, avec elle, pour elle, tu le feras d'une façon plus parfaite, et ta vie sera sainte. » C'est une méthode aussi aisément applicable dans la vie du monde que dans la vie du cloître...

Et vous savez ce que la Sainte Vierge a fait pour la Bienheureuse Bernadette.

Bernadette était et voulait être pauvre des biens de la terre. Notre Dame l'a enrichie des grâces du Ciel, à tel point que les Papes, après une étude minutieuse de sa vie, ont proclamé l'héroïcité de ses vertus, et l'ont présentée aux hommes comme un modèle aussi digne d'imitation que d'admiration.

Bernadette a tenu à garder la parfaite pureté de son âme et de son corps. La Sainte Vierge a ordonné à la mort de lui épargner la corruption de la tombe. L'Eglise a glorifié ses reliques. Elle leur a ménagé une fête triomphale. Elle leur a fait cortège ici-bas, comme l'Eglise triomphante faisait cortège à son âme, le jour où elle entrait au Ciel dans sa parure de vierge et d'épouse de Jésus-Christ.

Bernadette, pieusement obéissante à l'égard des hommes, a

Archives diocésaines C imper et Léon

voulu être pour Dieu et pour la Sainte Vierge une humble esclave d'amour, et la Sainte Vierge lui a obtenu la grâce de commander à la nature et de guérir miraculeusement les maladies, comme preuve de l'amitié divine et du pouvoir donné dans le Ciel aux vierges sages par le Roi des vierges, à la prière de celle que l'Eglise invoque sous le titre de Vierge des vierges, *Virgo virginum*.

Mes Frères, puisque la nouvelle Bienheureuse est une Fille de France, je lui recommande la France.

Pauvreté, chasteté, obéissance. Je plains les peuples qui ne sont pas fidèles à ces trois vertus.

La France est pauvre. Mais tous ses enfants n'ont pas le goût de la pauvreté noblement supportée, de l'économie sagement pratiquée, du travail dans l'ordre, de la vie sobre et réglée. Dieu veuille qu'elle revienne à ses habitudes d'austérité chrétienne.

La France, hélas! n'est pas pure. Ses lois athées ont développé le mal. On cherche la cause de la dénatalité. La voilà. La lèpre de la débauche se propage sans obstacle, je dirais presque sans remède, par la littérature, le théâtre, les divertissements licencieux, par la faiblesse des familles et par l'école sans Dieu. Priez. Mais il ne suffit pas de prier. Il faut que les pères et les mères de famille s'unissent pour guérir le mal. Comment se fait-il que vos associations de Chefs de Famille ne soient pas plus nombreuses et plus actives? Daigne la Bienheureuse Bernadette vous obtenir la vigilance et le courage.

La France, qui fut jadis le pays le mieux ordonné du monde, n'a plus le sens de l'autorité ni de la hiérarchie. L'ordre est possible sous tous les régimes. Mais, quand le régime a expulsé Dieu, l'ordre n'y peut plus durer que par une sorte de miracle, que Dieu n'est pas obligé de prolonger. Alors la route est libre au socialisme et au communisme. C'est aux hommes qui croient et aux femmes qui prient à leur barrer le passage. La jeune Bienheureuse des montagnes pyrénéennes demandera à Dieu, par le Cœur de Marie, d'aider les catholiques de France à constituer contre le torrent révolutionnaire chaque jour grossi une digue aussi solide que la chaîne de montagnes où elle a vécu, où elle a prié, et où sa gloire naissante suscite aujourd'hui de nouveaux élans de confiance et de générosité.

A nos deux grand'messes, célébrées au Rosaire, la première le mardi, par M. le chanoine Queinnec, la deuxième le jeudi, par M. le chanoine Le Bihan, curé-doyen de Concarneau, nous avons goûté tout particulièrement, à l'Offertoire, le chant si populaire de l'*Ave Maris Stella*. A entendre cette formidable mélopée, alternée avec si grande ferveur par les hommes et les femmes, il nous semble que les Saints de Bretagne ont tressailli au Ciel et pour s'unir à l'offrande de la terre, ils ont quitté leur trône et, accompagnés des Anges, la Très Sainte Trinité bénissant leur geste, se sont

rendus jusqu'au trône de Marie pour s'unir aux voix de leurs fils d'Armorique, et remplissent d'allégresse le Cœur de la Reine du monde.

Cet aimable enthousiasme des chants liturgiques s'est renouvelé aux vêpres solennelles, à la basilique du Rosaire, dans la vaste église paroissiale de Lourdes, et, en plein air, au monument des Morts de la Grande Guerre.

Dû à l'initiative hardie de la *Croix*, qui a ouvert dans ses colonnes une souscription permanente, ce monument s'achève. La crypte est toute resplendissante de riches mosaïques, reproduisant les noms de plus de cent mille victimes de la guerre, dont les familles, par leurs offrandes, ont voulu perpétuer le souvenir auprès de la Grotte de Lourdes. L'autel, dédié dans cette crypte à Notre Dame de Consolation, est merveilleusement beau, avec son émouvant retable en mosaïque, qui représente la Vierge Consolatrice des Affligés. Sur la façade extérieure du monument, se dresse un bel autel en plein air avec lignes très pures, surmonté d'un grand Christ en croix. Là, l'immense nef à ciel ouvert est encadrée de montagnes et de collines, et les colonnes vivantes des arbres des allées frissonnent sous le souffle des psaumes, chantés en deux chœurs puissants par la masse de nos pèlerins. Les « grands tons » sont-ils du pur grégorien? Qu'importe, si par le cœur et le magnifique élan qu'y apportent nos fidèles, ils réalisent en perfection le vœu de Pie X : tous chantent en beauté!

C'est dans ce cadre grandiose, que, à l'issue des vêpres, chantées par M. le chanoine Kerbaol, curé de Plouescat, M. le vicaire général Messager, supérieur du Grand Séminaire diocésain, dans un breton très distingué et d'une noble énergie lance à la foule attentive et transportée son vibrant coup de clairon, dont nous ne pouvons donner ici qu'un écho affaibli :

Chez nous, la guerre est de nouveau officiellement déclarée à Dieu et à son Eglise. Tous nos ennemis s'unissent pour déchristianiser notre pauvre pays; à nous, chrétiens, de nous unir pour leur résister et les vaincre. Nos ennemis ont un chef, Satan. Ayons nous aussi, pour les combattre, notre chef, et que ce chef soit la Vierge Marie.

La victoire est certaine avec Elle et par Elle, et la victoire ne sera jamais possible sans Elle.

Marie est, en effet, « la générale des armées de Dieu ». C'est à Elle et à Elle seule que le Tout-Puissant a accordé de pouvoir écraser sous son pied virginal la tête de l'infernal serpent, et à travers les âges, c'est Elle et Elle seule qui en a toujours triomphé : *cunctas hæreses sola interimisti*.

Ce qu'Elle a fait dans le passé, la Vierge Marie le fera aujourd'hui encore, si nous recourons à Elle avec assez de foi et assez d'amour.

Acclamons donc Marie comme notre chef : mais aussi

Archives diocésaines de Quimper et Léon

montrons-nous ses soldats obéissants. Elle nous demande de prier, de faire pénitence, de nous laisser conduire par la Sainte Eglise, qui n'est ici-bas que la continuation de son Jésus. C'est dans et par cette obéissance à Marie que nous serons vainqueurs.

Ce beau sermon a été suivi de l'*Absoute*, célébrée par Monseigneur l'Evêque, et ici encore nos Bretons, en chantant de tout cœur le *Libera* avec leurs prêtres, ont montré la part qu'ils veulent prendre toujours dans les prières liturgiques.

Nous retrouvons les mêmes splendeurs liturgiques le mercredi, aux Vêpres, chantées à 2 heures dans la basilique du Rosaire, par M. le chanoine Le Roy, en présence de Nos Seigneurs les Evêques, Mgr Pichon au trône.

A l'issue des Vêpres, Mgr Pichon monte en chaire, et sa parole, paternelle et familière, nous expose des vues très élevées sur la *Prière*. Nous donnons ici un résumé qui n'en conserve que la substance, mais ne peut suppléer à la parole vivante et chaude.

Le prédicateur rappelle d'abord aux pèlerins qu'ils sont à Lourdes : *les invités de la Très Sainte Vierge ;* ce qui les a amenés ce n'est ni la curiosité ni le désir de voir du pays, ils ont mieux chez eux, mais l'appel de Marie. Or, que demande-t-elle aux pèlerins ? *prier ;* toute heure, à Lourdes, dérobée à la prière est une heure perdue.

Ils le savent, certes, et chacun d'eux a un programme complet de demandes à faire à la Mère de Dieu ; mais il est une forme de la prière à Marie à laquelle quelques-uns peuvent, au milieu de leurs préoccupations, ne pas assez penser : c'est louer et bénir Marie. Tous penseront à lui demander cent faveurs ; c'est bien, il le faut, mais à Lourdes il faut aussi louer et bénir Marie, comme la Sainte Trinité la bénit au Ciel, comme les anges, les saints la prient au Ciel, comme la louent et bénissent les âmes du purgatoire, comme la louaient et la bénissaient les saints sur la terre. Et il n'y a pas à craindre que, pendant que nous louons et bénissons ainsi la Sainte Vierge, celle-ci oublie nos besoins, car la Sainte Trinité, les Anges, les Saints, qui aiment nous entendre la louer, le lui rappelleraient au besoin.

Donc, chaque jour, une heure à la bénédiction, à la louange, à l'amour de Marie.

Mais ceci est-il possible ? Pouvons-nous oublier nos misères, même un instant, ne pas les crier à toute heure à la Très Sainte Vierge ? Aurons-nous même le temps de tout lui dire ? Certes, nous avons beaucoup à lui demander ; la litanie de nos peines est longue ; mais la Sainte Vierge n'est-elle venue à Lourdes que pour entendre des gémissements ? L'intérêt sera-t-il seul à nous émouvoir ? Ne pouvons-nous nous élever à la louange et bénédiction comme Salaün le

Fol : *Ave, ave Maria* ? Et puis la souveraine habileté ne consiste-t-elle pas à caresser la Sainte Vierge, lui dire qu'elle est belle, qu'on l'aime ? N'est-ce pas ainsi que Jésus nous a appris à faire ? Voyez le *Pater noster ;* des demandes, oui, mais à la fin ; il commence par des louanges à Dieu ; et l'*Ave Maria*, et le Bréviaire, et la Messe, et tous les sacramentaux ; toujours la louange et bénédiction d'abord ; les demandes à la fin. C'est ce que l'on fait dans ses visites les plus intéressées : compliments d'abord, demandes ensuite. Donc, louez. Quel beau spectacle que celui de cet homme écrasé de responsabilité, de cette femme anxieuse pour elle et les siens, de ce malade torturé de souffrances, de cette multitude malheureuse et inquiète, qui, devant Marie, oublient un moment leurs peines, leurs anxiétés, leurs souffrances pour chanter Marie, la louer, la bénir. Si elle les oubliait, elle ne serait pas mère, c'est-à-dire celle qui devine tout, voit tout, et n'est jamais plus empressée à écouter ses enfants que lorsqu'ils la caressent.

Donc, demandez mille choses à Marie, ouvrez-lui votre cœur, dites-lui tout ; mais aussi louez-la, bénissez-la, chantez-la ; donnez-lui cette joie de vous voir tous heureux un moment, rien qu'à vous trouver près d'elle, et à la regarder. Soyez assurés que vous n'y perdez rien, et que de tous les pèlerins vous aurez la meilleure part.

Je ne vous dis donc pas : cachez vos misères et vos anxiétés à la Sainte Vierge ; non, au contraire, dites-lui tout ; mais après cela, ou avant, c'est mieux encore, louez, bénissez, chantez ; dites cent « Souvenez-vous », mais dites mille *Ave, ave, ave Maria*.

Et de votre Pèlerinage vous emporterez non seulement l'espérance mais aussi la joie d'avoir fait plaisir à la Sainte Vierge, de l'avoir priée comme la Sainte Trinité le demande, comme le demandent les anges et les saints, et aussi comme le demande votre cœur. C'est bien de supplier Marie, c'est encore mieux, encore plus beau de la louer et bénir ; *Ave, ave Maria*.

Enfin, la quatrième solennité liturgique sera la grand' messe de jeudi, à 10 h. 1/2, au Rosaire, chantée par M. le chanoine Le Bihan, curé-doyen de Concarneau, en présence des Evêques. Cette fois, à la beauté du chant par le peuple, due en grande partie, nous devons le proclamer, au grand talent et à la voix puissante du maître de chœur, M. Chapalain, vicaire à Saint-Martin, s'ajoute l'éclat des orgues, que tient habilement M. Cadiou, maître de chapelle à la cathédrale de Saint-Corentin.

A l'Evangile, nous voyons paraître en chaire M. l'abbé Grall, recteur de Ploudaniel, un *« tableauteur »* très aimé de nos missions bretonnes. C'est dire l'éclat de sa parole, la clarté de son exposition de la dévotion au saint Rosaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Rappelant Salaün ar Foll, et son *Ave Maria*, S. Dominique, Pie V et la victoire de Lépante, il appuie sur les enseignements de Léon XIII et de Pie X, il s'arrête pieusement au chapelet enseigné par Marie à Bernadette. Il montre que le vieux grand'père, au foyer, récitant son chapelet est plus utile à la famille que ses fils travaillant au champ, puis il conclut en nous citant l'exemple du grand médecin chrétien breton Laënnec, et celui d'un docteur de Lesneven dont la mémoire est bénie, le docteur Bergot, si dévots tous deux à leur rosaire.

Enfin, nous pouvons ranger parmi les exercices liturgiques l'*Heure Sainte* qui groupa tous nos pèlerins dans la basilique du Rosaire, le jeudi soir 24, à 9 h. 1/2. Ce fut M. Féroc, curé-doyen de Scaër, qui fit en breton, et à la fin en français, le commentaire des quatre fins du sacrifice eucharistique : Adorer, remercier, réparer, demander. L'*Adoremus*, le *Magnificat*, le *Parce*, *des invocations ardentes* entrecoupent ses considérations pratiques et élevées, que couronne la bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

V. — *Les Processions.*

« Je veux qu'on vienne ici en procession. » Cette volonté de Marie, manifestée à Bernadette, commande la partie principale de la vie de Pèlerinage à Lourdes. Notre première procession bretonne nous ralliait tous à 17 h. 1/2, le lundi, jour de notre arrivée, et se rendit directement, au chant des cantiques, à la Grotte de l'Apparition, où, après l'instruction du directeur spirituel, Mgr l'Evêque et Mgr Pichon donnèrent leur bénédiction, et un cantique breton chanté avec la plus grande ferveur termina cette première procession officielle.

Au début, les pèlerinages du diocèse ne connurent pas le Calvaire des Bretons. Aussi, le directeur, M. de Penfentenyo, de si douce et vénérée mémoire, choisissait comme premier rendez-vous l'église de Lourdes, alors bien humble et bien étroite. Après le chant de l'office, la procession élevait ses nombreuses et splendides bannières, dressait ses magnifiques croix, et traversait la ville dans un long déploiement bien ordonné, au chant des cantiques du pays, jusqu'à la Grotte. C'était une fête pour la ville et pour son vénérable curé, Mgr Peyramale.

Les vastes proportions de l'église paroissiale actuelle se prêteront mieux qu'alors à cette organisation, et permettront de reprendre ces entrées triomphales qui ont rendu les Bretons si populaires à Lourdes.

Il est une autre procession très chère à la piété bretonne, c'est celle du Chemin de la Croix. Le programme l'indiquait pour le mercredi 23, à 9 heures, avec une messe célébrée au haut de la montagne, et un sermon de la Passion par M. Méar,

recteur de Plomodiern, un habitué, lui aussi, des missions bretonnes.

Hélas ! Ce fut une journée pluvieuse. Cependant, les groupes se forment, dirigés par leurs prêtres. On monte en récitant le chapelet, avec une courte pause à chaque station. Mais la pluie est pénétrante, la messe ne peut être célébrée au sommet de la montagne, et le prédicateur doit se borner à présenter un sommaire des considérations pieuses sur le mystère rédempteur. Ce fut un sacrifice à offrir, au retour, à la Vierge de la Grotte, qui a tant recommandé la *pénitence* pour convertir les pécheurs.

Le jeudi 24, rendez-vous nous fut fixé au Calvaire breton, à 1 h. 1/2, pour une procession nouvelle. Mais avant de l'entreprendre, Monseigneur nous rappelle que c'est le 25e anniversaire de l'érection du Calvaire des Bretons, à laquelle il prit part, alors curé de Lorient, comme prédicateur de la fête. Et Sa Grandeur nous dit le rôle du Calvaire dans la mission sublime de Marie : la fécondité par la souffrance. Toute vertu vient de là ; toute œuvre a son calvaire avant de s'épanouir dans le triomphe, et notre vie chrétienne, que paralysent la jouissance et le plaisir, ne vaut, ne dure et ne mérite que par l'effort, la souffrance, la pénitence. Marie l'a rappelé à Bernadette. Que la croix donc rayonne sur nos foyers pour les garder purs, sur nos écoles pour y faire germer la foi, sur notre vie publique pour assainir nos institutions nationales.

Alors nos Evêques, précédés par la bannière, prennent la tête de la procession et nous entraînent, chantant de tout notre cœur nos cantiques nationaux, vers l'église paroissiale, où les Vêpres, dont l'officiant est M. le chanoine Auffret, curé-doyen de Douarnenez, sont suivies d'un sermon breton d'ardent missionnaire, dans lequel M. le chanoine Kerbaol, curé-doyen de Plouescat, nous prêche les miracles de l'âme à demander à Marie plus que ceux des misères corporelles ; et il passe en revue les résolutions que nous devons confier à la Vierge de Lourdes pour que refleurissent parmi nous les vertus ancestrales du pays breton.

Mais voici le point culminant d'une journée à Lourdes, la procession du Saint-Sacrement. Chaque jour, la présidence de cette procession est dévolue à l'évêque de l'un des pèlerinages présents ; mais tous les pèlerins y prennent part et s'unissent pour les mêmes supplications à Jésus divin guérisseur, et à Marie, Salut des infirmes. Notre tour fut fixé au jeudi 24.

On l'a remarqué, Notre Dame de Lourdes, après les miracles éclatants et sans nombre à la Grotte et aux piscines, veut être surtout l'ostensoir de Jésus. « Voilà mes yeux de miséricorde, » disait Marie à sainte Gertrude chantant le *Salve Regina*, et elle dirigeait vers la sainte le regard de son Fils. Les mira-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cles de Lourdes, son intercession toute puissante les obtient du Cœur divin qui rayonne par l'Hostie.

Aussi, dès l'après-midi, voici que les malades et les infirmes hospitalisés se livrent au dévouement de leurs brancardiers. Les théories des misères humaines traversent les foules dans un murmure ininterrompu d'*Ave Maria*, et forment bientôt sur l'esplanade un immense cercle de douleurs suppliantes, résignées d'avance à la volonté de Dieu, qu'il guérisse ou qu'il fortifie pour rester attaché à la croix avec Lui.

La procession s'organise. Les confréries prennent la tête du cortège. Les bannières et les croix se dressent, parmi elles les belles croix d'or, monuments historiques, de Bodilis et de Pleyber-Christ; les bannières de Saint-Corentin, de Douarnenez, de Lesneven, de Plougastel-Daoulas, celle-ci nouvellement éclose dans sa fraîcheur et son éclat, portant au milieu de riches broderies, d'un côté l'image d'une chapelle de dévotion de la paroisse, de l'autre, une reproduction, finement brodée d'argent, du célèbre Calvaire de Plougastel. Les hommes, sur deux rangs, cierge allumé en mains, et les prêtres, des centaines, précèdent le dais, qu'élèvent au-dessus de l'Hostie les notables du pays : MM. Mathurin Thomas, maire de Plougastel ; Jean Cap, de la même paroisse; Louis Gogé, de Landerneau ; Louis Dorval, de Kerfeunteun ; Louis Le Roux, d'Ergué-Gabéric ; Jean Pennoz, de Plouescat.

Monseigneur l'Evêque, assisté de M. le vicaire général Messager, diacre, et M. le chanoine Le Roy, sous-diacre, porte le Saint-Sacrement, et la procession s'ébranle. Les hommes et le clergé poursuivent les chants liturgiques, tandis que, à la suite du dais, les Evêques présents à Lourdes, assistés de chanoines, et la masse des fidèles récitent à deux chœurs et lentement le saint Rosaire. La procession monte jusqu'au Calvaire breton, et au retour, les hommes du cortège avec les croix et les bannières, et le clergé se massent sur le parvis du Rosaire, et notre Evêque, quittant le dais, abrité sous l'ombrellino que tient M. le Dr Philippon, suivi des Evêques et de leurs assistants, bénit avec l'ostensoir sacré chaque malade du grand cercle formé par les victimes de la souffrance.

Alors, tous sont haletants d'émotion. M. l'abbé Le Chat, aumônier à Landerneau, scande, comme un cri angoissé, mais confiant, la série des acclamations répétées par l'immense assemblée. Quel émouvant dialogue, qu'interrompt le chant, à genoux, les bras en croix, de l'*Adoremus*, du *Parce*, du *Monstra te esse matrem*. Puis, cette fois en langue bretonne, la voix puissante et fortement timbrée de M. l'abbé Chapalain redit les supplications que la foule répète avec un redoublement d'instance. Ainsi la clameur redouble de puissance jusqu'à ce que, après le signe de croix avec l'hostie sur le dernier infirme, Monseigneur l'Evêque est reconduit

par le dais jusqu'au parvis. Le *Tantum ergo*, la bénédiction finale, des acclamations d'amour, et c'est fini.

C'est le moment où se bénissent et s'indulgencient tous les objets de piété portés par les pèlerins, et les brancardiers reconduisent leurs malades et infirmes vers la maison hospitalière. Quelques voitures cependant se détachent du défilé et se dirigent vers le Bureau des Constatations médicales. Sont-ce des miracles de plus à la gloire de Dieu et de Notre-Dame de Lourdes ? On le saura plus tard ; mais déjà les pèlerins ont senti qu'il fallait remercier Dieu.

Devons-nous parler des processions aux flambeaux ? Elles n'ont pas le caractère liturgique et officiel. Mais la dévotion populaire les aime ; et souvent, pour récompenser le sentiment qui y domine, les basiliques et le clocher s'illuminent splendidement. Nos prêtres se mêlent aux groupes de leurs pèlerins, pour garder leur piété de certains écarts toujours possibles dans les foules. Tout se termine par le *Credo*, chanté sur le parvis du Rosaire. Dernier hommage du soir à Dieu, à Marie et à la Sainte Eglise.

VI. — *La Bse Marie Bernard (Bernadette).*

Le beau et substantiel discours de notre Evêque, que nous avons lu plus haut, nous a appris la place que doit occuper la Bse Bernadette dans notre dévotion à Notre-Dame de Lourdes. Aux processions du Très Saint-Sacrement, après l'invocation à Marie, s'est ajoutée l'invocation à sa Bienheureuse confidente.

Mais nous cherchons en vain dans la crypte et dans les basiliques un autel qui lui soit dédié, ainsi que la relique venue de Nevers. C'est que nous sommes venus trop tôt. L'an prochain s'offrira à nos hommages la chapelle de l'Esplanade, pour laquelle se prépare un autel et où, entourée d'une mosaïque, nous contemplerons une grande statue de marbre, que nous avons eu le bonheur de pouvoir admirer, et qui reproduit les traits de Bernadette à genoux et le chapelet en mains. Et quand ce monument sera livré au culte, si les basiliques sont occupées par des pèlerinages, les autres auront là un vaste centre de réunion pour leurs prédications et leurs offices liturgiques, comme déjà plus loin au monument des Morts.

Mais si le culte liturgique de la Bienheureuse n'a pas encore des autels, son image n'est pas absente. Elle a sa place d'honneur dans le merveilleux haut-relief de l'autel majeur du Rosaire, reproduit aussi sur le devant de l'autel de la Grotte. On retrouve son image dans les vitraux, sur les bannières et les ex-voto de la basilique supérieure.

Mais surtout son souvenir est vivant et honoré à l'orphelinat des religieuses de Nevers, où Bernadette a fait éclore et mûrir sa vocation ; à l'Hôpital *Bernadette*, avenue de la Gare,

Archives diocésaines d imper et Léon

où les religieuses du même ordre conservent pieusement les reliques de ses vêtements ; et non loin de là se trouve l'abri bien pauvre et bien humble où elle a grandi et vécu jusqu'à sa vocation de religieuse. On y conserve le pauvre mobilier de la famille.

Enfin, nous espérons bien voir dans l'église paroissiale un autel consacré à celle qui est la gloire de Lourdes.

VII. — *Les Piscines et les Fontaines.*

Voilà bien des années que M. l'abbé Madec, aumônier à Kérinou, remplit avec un zèle de feu l'émouvante mission de diriger et d'alimenter la prière en commun aux piscines. Chaque jour, plus de 400 pèlerins ont la faveur d'être plongés dans les eaux miraculeuses ; leur confiance et leur ferveur sont soutenues par les *Ave Maria* que récitent pour eux les fidèles, à genoux et les bras en croix. Que de larmes versées, que de résolutions généreuses, que de grâces insignes sont le fruit des prédications enflammées qui entretiennent la ferveur de ces prières en commun ! Ce sont les heures les plus émouvantes à Lourdes, et M. l'abbé Madec s'y dévoue de toute son âme, à la grande reconnaissance de nos pèlerins.

A côté des piscines sont les fontaines où se puise l'eau miraleuse. Les milliers de pèlerins y viennent bien des fois le jour prendre de cette eau, se signer avant de la boire, s'en laver pieusement le visage, et, aux heures proches de l'adieu, en faire provision pour le temps où la souffrance visitera leurs foyers. Source bénie ouverte sous les doigts faibles et inhabiles de Bernadette, dirigée par la Vierge ! Elle coule pour le monde entier, et va perpétuer partout les bienfaits de la céleste Apparition.

Notre Pèlerinage va finir. Nous sommes à genoux pour les derniers *Ave Maria*. Quels sentiments d'amour et de reconnaissance dans ce dernier regard à la Grotte aimée, dans ce dernier baiser au rocher qui a porté Marie, à la place où s'est agenouillée la voyante ! M. l'abbé Le Chat dit notre adieu avec une éloquence qui fait couler de douces larmes.

Et maintenant, ô Mère, au revoir ! *Kenavezo !*

***

Nous ajoutons en appendice le tableau des doyennés et archiprêtrés qui ont envoyé des pèlerins à notre 41e rendez-vous à Lourdes. Nous ne pouvons compter ceux qui ne prenaient pas place dans les trains du Pèlerinage.

Archiprêtré de Saint-Pol de Léon : 11 pèlerins par 1.000 habitants : Cantons de Saint-Pol de Léon, 278 ; Landivisiau, 176 ; Plouescat, 109 ; Plouzévédé, 99. — Total : 662.

Archiprêtré de Brest : 8 pèlerins pour 1.000 habitants : Cantons de Brest, 334 ; Lambézellec, 197 ; Daoulas, 260 ; Landerneau, 251 ; Lanrilis, 129 ; Lesneven, 213 ; Ouessant, 35 ; Plabennec, 131 ; Ploudalmézeau, 234 ; Ploudiry, 32 ; Saint-Renan, 186. — Total : 1.722.

Archiprêtré de Quimper : 7 pèlerins par 1.000 habitants : Cantons de Quimper, 299 ; Bricc, 112 ; Concarneau, 69 ; Douarnenez, 348 ; Fouesnant, 51 ; Plogastel-Saint-Germain, 92 ; Pont-Croix, 264 ; Pont-l'Abbé, 159. — Total : 1.394.

Archiprêtré de Châteaulin : 5 pèlerins par 1.000 habitants : Cantons de Châteaulin, 116 ; Carhaix, 78 ; Châteauneuf-du-Faou, 116 ; Crozon, 83 ; Le Faou, 17 ; Huelgoat, 18 ; Pleyben, 133. — Total : 561.

Archiprêtré de Morlaix : 3 pèlerins pour 1.000 habitants : Cantons de Morlaix, 70 ; Lanmeur, 21 ; Plouigneau, 8 ; Saint-Thégonnec, 41 ; Sizun, 71 ; Taulé, 41. — Total : 252.

Archiprêtré de Quimperlé : 2 pèlerins pour 1.000 habitants : Cantons de Quimperlé, 25 ; Arzano, 20 ; Bannalec, 47 ; Riec, 46 ; Scaër, 53. — Total : 191.

Paroisses qui ont envoyé le plus de pèlerins : Plougastel-Daoulas, 200 ; Saint-Pol de Léon, 131 ; Douarnenez, 114 ; Guipavas, 82 ; Roscoff, 73 ; Landivisiau, 72 ; Kerfeunteun, 72.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris VIe.

R. P. Marie-Amand, des Carmes Déchaussés d'Avon-Fontainebleau. — **Carmes et Carmélites, martyrs de la Révolution.** In-8°, 6 fr. ; franco, 7 fr.

Cette brochure, qui fait suite à la *vie du P. Firmin*, martyr d'Amiens, du même auteur (Vitte) est strictement documentaire et révèle la même connaissance approfondie de l'histoire de la Révolution, de sa législation religieuse et des jugements des tribunaux révolutionnaires. Le R. P. Marie-Amand, qui est Vice-Postulateur non seulement de la Bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus, mais encore de toutes les causes de son Ordre pour la France, partage son travail en trois chapitres : Théâtre du martyre. — Le martyre. — Les martyrs.

L. Garriguet : **La Vierge Marie, sa prédestination, sa dignité, ses privilèges, son rôle, ses vertus, ses mérites, sa gloire, son intercession, son culte,** in-8° de 476 pages ; prix 10 fr. ; franco 11 fr.

Les livres sur la Sainte Vierge sont innombrables. Il n'est pas de sujet qui ait séduit davantage la piété des siècles et sur lequel on ait peut-être autant écrit. L'auteur de la *Vierge Marie*, comme il le fait remarquer dans la préface, s'il s'est décidé à entreprendre le travail dont on publie la 5e édition, n'y a pas été poussé par l'espoir de rencontrer sur son chemin quelque filon inexploré ou de mettre en plus grande valeur les veines déjà exploitées ; il a cédé à une autre préoccupation : à la préoccupation de résumer la doctrine des maîtres et de la rendre accessible à tous.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 8.394 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VIEUX LIVRES, PAPIERS ANCIENS, GRAVURES
sont achetés par *Librairie Ancienne*, 2, rue Kergariou, QUIMPER. — Lui écrire, se rend sur place à ses frais.

Maison Veuve Michel QUÉÏNEC
11, rue Kéréon, QUIMPER

Mme LE BERRE, née Jeanne QUÉÏNEC, fille et successeur, prévient sa nombreuse clientèle ecclésiastique, qu'elle vient de se procurer une nouvelle et très bonne marque de chapeaux et un grand choix de barrettes, rabats, ceintures, cols, linge de corps, parapluies, etc., aux prix les plus modérés.

CONFITURES EN TOUS GENRES
COMPOTES POUR PATISSIERS
La Petite Bretonne
A. VILLARD
TÉLÉPHONE 2-01
QUIMPER
10, rue de Locronan

MAISON MICHEL GUÉGUEN, FILS fondée en 1866
18, rue Royale, QUIMPER

Tous les travaux concernant la PEINTURE, la VITRERIE et les DÉCORS.
Papiers peints et Encadrements.
SPÉCIALITÉ DE TRAVAUX D'ÉGLISES
VITRAUX ET RÉPARATIONS



FONDERIE DE CLOCHES
Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804
Société Anme des Etablts GRIPON Sucr
L. AMELINE, DIRECTEUR
59 & 61, rue Yves-Collet, **BREST** (Fin.) Tél. 2.64
BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS
BEFFROIS en fer & en bois.
RÉFÉRENCES, DEVIS ET CATALOGUES SUR DEMANDE
FOURNITURES ET RÉPARATIONS
LIVRAISON RAPIDE

40e ANNÉE. Vendredi 16 Octobre 1925. N° 42.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 18 Octobre. — 20e après la Pentecôte. S. Luc, Evangéliste. Double de 2e classe, Rouge.
A la messe, mémoire du dimanche.
A vêpres, mémoires du suivant et du dimanche.
Lundi, 19. — S. Pierre d'Alcantara, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 20. — S. Jean de Kanty Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 21. — S. Conogan, Evêque. Double. Blanc.
Jeudi, 22. — Anniversaire de la Dédicace de la Cathédrale. Double de 1re classe avec octave. Blanc.
Vendredi, 23. — De l'Octave de la Dédicace. Semi double. Blanc.
Samedi, 24. — S. Raphaël. Archange. Double majeur. Blanc.
Dimanche, 25. — 21e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :
Brasparts . . . . . du 18 au 19 Octobre.
Plounévez-Lochrist. . . . . du 20 au 25 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Monseigneur sera absent du 17 au 26 Octobre : Sa Grandeur présidera le Congrès de la Presse, à Landerneau ; un triduum en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, à Morlaix ; et la Journée de l'Association des Pères de famille, à Brest.

II Quête du 20 Septembre *(accusé de réception)*. — Le Trévoux, Saint-Michel, Ile-de-Batz, Bénodet, Santec, Guipavas, Le Faou, Saint-Thonan, Logonna-Daoulas, Guiclan, Berrien, Loc Maria Berrien, Huelgoat, Bodilis, Plouguin, Clohars-Carnoët, Briec, Tréméven, Saint-Melaine, Roscoff, Ile-Tudy, Guimaëc, Quimerc'h, Kergloff, Botmeur, Plonévez-du-Faou, Saint-Pol de Léon, Plouégat-Moysan, Douarnenez, Gouesnou, Plouescat, Plougourvest, Plouzané, Milizac, Plouvien, Tréouergat, Saint-Renan, Loc-Eguiner-Saint-Thégon-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nec, Plouvorn, Nizon, Trégunc, Plouarzel, Ile-de-Sein, Ploéven, Plounéour-Ménez, Plouzévédé, Trézilidé, Porspoder, Pont-Croix, Guerlesquin, Brasparts, Saint-Jean-Trolimon, Spézet, Plounévézel, Saint-Ségal, Plouhinec, Guengat, Plonéour-Lanvern, Treffiagat, Penmarc'h, Landudec, Saint-Mathieu (Quimper), Port-Launay, Querrien, Hôpital-Camfrout, Ploudaniel, Goulven, Le Folgoët, Loc-Brévalaire, Lanrivoaré, Melgven, Tréogat, Peumerit, Irvillac, Baye, Cléden-Poher, Landévennec, Ploudiry, La Martyre, Tréflévénez, Lambert, Lanneuffret, Trébabu, Fouesnant, Landivisiau, Loperhet, Loc-Eguiner-Ploudiry, Guipronvel, Tréboul, Roscanvel, Pleuven, Lampaul-Guimiliau, Névez, Saint-Frégant, Landunvez, Saint-Vougay, Concarneau, Châteauneuf-du-Faou, Ergué-Armel, Meilars-Comfort, Camaret-sur-Mer, Kersaint-Plabennec, Dirinon, Dinéault, Rédéné, Plounévez-Lochrist, Plonéis, Rosporden, Saint-Hernin, Plouénan, Ploumoguer, Saint-Sauveur (Brest), Plogoff.

III. **Nominations.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Curé d'Arzano, en remplacement de M. Gallic, démissionnaire pour cause de santé, M. Hénaff, recteur de Nizon ;

Recteur de Nizon, M. Jaouen, recteur de Loc-Maria-Berrien ;

Recteur de Loc-Maria-Berrien, M. Canivet, vicaire à Plomelin ;

Vicaire à Plomelin, M. Quéguiner, jeune prêtre de Saint-Derrien ;

Recteur d'Edern, en remplacement de M. Quéré, démissionnaire pour cause de santé, M. Normand, recteur du Tréhou ;

Recteur du Tréhou, M. L'Haridon, vicaire à Saint-Martin de Brest ;

Vicaire à Saint-Martin de Brest, M. Le Gall Eucher, vicaire à Saint-Renan ;

Vicaire à Saint-Renan, M. Moalic, vicaire à Gouesnou ;

Vicaire à Gouesnou, M. Kérébel, vicaire à Laz ;

Vicaire à Laz, M. Stéphan Emile, jeune prêtre de Saint-Louis de Brest.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XX^e Dimanche après la Pentecôte. 18 Octobre* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction. — A 8 heures, prières du Rosaire, procession, bénédiction.

Mercredi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
Jeudi : Anniversaire de la Dédicace ou Consécration de la Cathédrale.
Toute la semaine : à 8 heures du soir, prières du Rosaire.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *20e Dimanche après la Pentecôte (18 Octobre) :* Fête de saint Luc, évangéliste. Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand' messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 5 heures, réunion des Enfants de Marie.
Lundi : 6 h 3/4, service pour les Trépassés.
Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Brevet d'Instruction Religieuse. — L'examen écrit aura lieu le 22 Octobre, l'examen oral le 29.

Les candidats sont priés de se faire inscrire avant le 19, et de bien indiquer le certificat qu'ils doivent passer.

Œuvre du Franc de la Presse. — Cotisations de 1925 (suite) : *Quimper (Saint-Mathieu) :* M. Guillermit, vic., dir. par., 200 ; *Ile de Sein :* dir. par., M. le Recteur, 95 ; *Primelin :* M. Velly, prêtre de Saint-Tugen (2e versemt), 900 ; *Landivisiau :* dir. par., M. Botéraou, vicaire, 1.025.

Prière de faire les envois d'offrandes à M. le chanoine Alfred Le Roy, Quimper, C/C. postal, Nantes 41.74.

Le Congrès de la Presse catholique, du 18 Octobre. — Le Congrès s'annonce bien. Il y aura une belle assistance de prêtres, de membres de la Ligue et de jeunes gens. Nous pouvons dès maintenant assurer que les rapports intéresseront l'auditoire et lui feront mieux comprendre tous les bienfaits que nous pouvons attendre de notre Presse catholique.

Le Congrès doit avoir son retentissement dans tout le diocèse. Aussi il est très désirable que le dimanche qui suivra cette journée, le sujet de la prédication, dans chaque paroisse, porte sur la Presse. Il est nécessaire de rappeler l'importance de la Presse dans la vie contemporaine, le devoir des catholiques de s'abstenir de la lecture du journal mauvais ou neutre, l'obligation qui leur incombe de lire et de soutenir la Presse catholique. Quand chacun aura entendu son devoir, la propagande sera plus facile dans les différentes familles que nous aurons à visiter pendant cet hiver.

A la porte du patronage chaque personne recevra une carte de congressiste, et payera un droit d'entrée de 1 fr. Ce sera la contribution aux frais généraux du Congrès.

On trouvera au Congrès de nombreux tracts et affiches concernant les journaux, les Illustrés et différents sujets actuels.

Lesneven. — **Retraite bretonne d'hommes,** *du 5 au 10 Septembre 1925.* — 18 paroisses ; 43 retraitants : Plabennec, 7 ; Bourg-Blanc, 5 ; Plouescat et Plouguerneau, 4 ; Lesneven et Plou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

daniel, 3 ; Guilers, Landerneau, Plouvien, Saint-Thonan et Trégarantec, 2 ; Lambert, Lambézellec, Le Folgoat, Guipavas, Plouzévédé, Saint-Derrien et Saint-Méen, 1.

Morlaix *(La Salette)*. — **Retraite du Tiers-Ordre** *du 4 au 10 Octobre.* — 11 paroisses, 42 retraitantes : Morlaix, 13 ; Guiclan, 12 ; Plouénan, 5 ; Locquénolé, 3 ; Châteauneuf-du-Faou et Plounévez-du Faou, 2 ; Lesneven, Plabennec, Plouégat-Guerrand, Plouguin et Taulé, 1.

Quimper. — **La réunion cantonale de la L. D. A. C.** — Dimanche, à 15 heures, à la salle Jeanne-d'Arc, a eu lieu la première réunion organisée par le comité cantonal de Quimper de la Ligue de Défense et d'Action catholiques.

A l'heure fixée, plus de 300 hommes prennent place dans la salle. Mgr Duparc préside, entouré de MM. Cogneau et Gadon, vicaires généraux Après avoir récité la prière, Monseigneur félicite et remercie l'assistance en souhaitant que cette première réunion soit un point de départ ; il présente le conférencier, M. le chanoine Le Garrec, doyen du Chapitre de Vannes, chanoine honoraire de Quimper, entraîneur auquel on ne peut résister, « orateur obstiné » ainsi que le qualifiait, à l'issue d'une réunion, il y a quelque 30 ans, son adversaire Camille Pelletan.

M. Le Garrec devait entretenir son auditoire des « lois contre les congrégations ».

Après avoir exposé très nettement l'état actuel de ces deux questions (lois de 1901 et de 1904), leur situation par rapport à ceux qu'elles visent (la première suspendue, la seconde toujours en vigueur), il en accuse, non pas la France, ni le régime, mais la Franc-Maçonnerie, dont le double caractère est de haïr l'Eglise et de s'identifier avec la République.

L'un des tentacules que la pieuvre maçonnique lança sur l'Eglise fut la loi de 1901 ou loi sur les associations, œuvre des Waldeck-Rousseau, Combes et autres F.·. « Toute association pourra être autorisée.... sauf celle des religieux ». Cette loi partiale, hypocrite, trompeuse, ne visait rien moins qu'à tuer les congrégations.

La guerre contre l'enseignement (autre tentacule de la pieuvre) se déroula en trois étapes : la loi de 1886 laïcisant les écoles primaires publiques, la loi de 1901 fermant bon nombre d'écoles religieuses, et la loi de 1904 enlevant le droit d'enseigner à tout congréganiste.

Pour apporter un semblant de justification à ces iniques mesures d'exception on a recherché les grands forfaits des religieux : ils compromettent l'Eglise (!) ; ils sont trop riches (biens de main morte, milliard des congrégations) ; ils font des vœux contre nature, ils accomplissent une œuvre antinationale, etc....

Ayant prouvé l'inexistence de ces forfaits imaginés pour exciter le peuple contre ceux que la Franc-Maçonnerie poursuivait de sa

haine, le conférencier montra que cette secte démoniaque combat avant tout Jésus-Christ, dans les membres de son Eglise.

Actuellement trois voix s'unissent pour réclamer la révision du procès : celle des victimes qui font appel à la justice, celle des clairvoyants qui s'aperçoivent que le pays court à l'abîme, enfin celle de tous les catholiques français.

C'est en souhaitant que la France se dégage de ses liens maçonniques que M. le chanoine Le Garrec termine sa conférence écoutée avec la plus vive attention et coupée fréquemment par les applaudissements de l'auditoire.

Monseigneur remercie l'orateur et rappelle que ce sont les hommes qui font les lois et que c'est au renouvellement de l'esprit de ceux-ci qu'il faut avant tout travailler. « Il ne faut pas dans l'ordre public tolérer ce qu'on répudie dans l'ordre privé. »

Monsieur l'abbé Piriou, 1er vicaire de la cathédrale, résume l'œuvre d'organisation et de travail déjà accomplie :

« Les groupes paroissiaux de la L. D. A. C. ont commencé à se » constituer dans le canton de Quimper en Février 1925.

» *a)* Le premier travail à faire était le recrutement : actuelle- » ment nous comptons dans le canton 1.200 Ligueurs et 1.200 Li- » gueuses, environ.

» *b)* L'organisation des cadres paroissiaux est aussi chose faite » presque partout.

» *c)* Des réunions plus ou moins fréquentes se sont tenues, » parfois réunions de comité, parfois réunions générales de Ligueurs » et de Ligueuses.

» *d)* Ici ou là une campagne d'opinion a été menée par tracts, » bulletins, affiches, sur des questions actuelles.

» *e)* Les réunions ont permis d'attirer l'attention sur les œuvres » déjà existantes, de leur donner un appui moral... »

Après avoir exposé le programme pour l'année 1925-1926, le rapporteur propose au vote l'ordre du jour suivant, résumant parfaitement ce programme et les moyens à employer pour « emporter » sa réalisation :

« 300 hommes du canton de Quimper réunis, le 11 Octobre, à » la salle Jeanne-d'Arc, sous la présidence de Mgr Duparc, après » avoir entendu une conférence de M. le chanoine Le Garrec sur » les « lois de 1901 et 1904 », se déclarent résolus :

» 1° A empêcher toute tentative d'application des lois contre » les Congrégations.

» 2° A poursuivre méthodiquement l'abrogation des lois de 1901 » et de 1904.

» *a)* En travaillant personnellement à démontrer par des con- » versations privées l'injustice des deux lois ;

» *b)* En intervenant personnellement auprès des hommes et » groupes politiques, pour demander l'abrogation de ces deux lois ;

» *c)* En favorisant les journaux qui feront campagne en ce » sens, en ignorant les journaux qui ignorent nos revendications, » en combattant les journaux qui y sont hostiles ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» *d)* En appuyant toutes les démarches du bureau local, ou » cantonal, ou diocésain, ou central, en ce sens. »

Monseigneur l'Evêque appuya de toute son autorité ce programme de combat, dont les grandes lignes découlent de la « lettre des Cardinaux et Archevêques ». Nous engageons la lutte pour la liberté de conscience, il faut qu'au premier entraînement de sympathie succède un entraînement de doctrine et que chaque catholique apporte son concours complet pour le succès des revendications, « pour que la France vive ».

Le programme de la Ligue de Défense et d'Action catholiques a été défini par le général de Castelnau : « restaurer l'ordre chrétien dans l'individu, dans la famille, dans la société, dans la nation ». Ce programme est vaste, mais deux points sont primordiaux : connaître ses droits légitimes pour les conquérir et développer l'esprit familial. Aux réunions auxquelles nous assisterons régulièrement, nous joindrons l'éducation par la lecture, « moyen plus sûrement efficace que la conférence » ; nous saurons choisir notre journal « celui défendant tous nos droits ». Nous travaillerons à la restauration des mœurs familiales à nos foyers et dans nos paroisses ; nous vivifierons la famille, cette cellule première de la société que le communisme veut détruire ; nous besognerons pour nos enfants ; nous serons des militants animés d'un immense flot de vie.

A la fin de cette année, Sa Sainteté Pie XI lancera une encyclique proclamant « la Royauté sociale de N S. J.-C. » et conviant les fidèles du monde entier à L'honorer. Soumis aux directives qui nous sont données par nos chefs, nous prierons, nous conserverons notre foi catholique et bretonne, glorieux apanage de nos pères : c'est elle qui nous rendra confiants et invincibles, et partant nous fera triompher.

De vifs applaudissements montrèrent à notre vénéré Prélat l'unanimité des volontés tendues vers le but visé, et ce fut extrêmement consolant et édifiant de voir l'ardeur du jeune homme et l'expérience du vieillard s'unir et se courber sous la bénédiction épiscopale.

J. B.

— *Saint-Corentin.* — **Cours de liturgie historique.** — 3e dimanche du mois (d'Octobre à Mars inclus) à la Chapelle neuve.

I. 18 Octobre. — *La messe dans les premiers siècles : a)* la Cène ; *b)* Temps apostoliques ; *c)* Persécutions ; *d)* Une messe dans les Catacombes.

II. 15 Novembre. — *La messe après les persécutions :* Modifications dans le cadre, le mobilier, le décor, la célébration.

III. 20 Décembre. — *Les grandes liturgies chrétiennes* : Liturgies orientales : Alexandrie, Antioche, Byzance ; la messe grecque actuelle ; Liturgies occidentales : romaines, gallicanes ; une messe à Paris en 575.

IV. 17 Janvier. — *La messe romaine en l'an 800 :* Messe solennelle du Pape Léon III et couronnement de Charlemagne (Noël 800).

V. 21 Février. — *Causes de modifications dans la messe depuis l'an 800 : a)* la messe privée : origines et conséquences ; *b)* l'influence de la liturgie gallicane sur la liturgie romaine.

VI. 21 Mars. — *Modifications dans la messe depuis l'an 800 :* Prières du bas de l'autel, de l'offrande, de la communion, après la postcommunion.

Les cours sont gratuits. Ils durent une heure environ. Un résumé polycopié, très détaillé, des 6 cours, est en vente (2 francs).

— **Le Chœur de N.-D. de Kiew.** — Après s'être fait apprécier dans la plupart de nos villes, le chœur de Notre-Dame de Kiew nous arrivait précédé d'une réputation fameuse.

Et de fait, tout est à admirer dans cette brillante phalange qui, une heure durant, nous a tenus sous le charme d'une polyphonie riche et éblouissante. Tout est à admirer dans cet ensemble vocal d'une homogénéité parfaite : gravité et belle sonorité des basses profondes, légèreté, pureté des soprani, contralti, ténors et barytons, grande souplesse des voix alliée à une puissance formidable.

Notons encore cette belle suavité des chœurs à bouches fermées, imitant, à s'y méprendre, les sons de l'orchestre et les accords de l'orgue.

Tout fut noble, beau et grand, et il ne nous reste qu'à féliciter le directeur de ce brillant groupe de chanteurs et à lui souhaiter plein succès dans ses différentes auditions.

Une quête fructueuse, annoncée par M. le Curé-Archiprêtre, fut faite au cours de la cérémonie, au profit de la restauration de l'orgue.

Brest. — **Assemblée générale des Anciens Élèves et Maîtres du Collège Saint-Louis.** — Cette année, l'assemblée générale a été particulièrement brillante et solennelle. 80 anciens élèves se sont réunis pour fêter le 25e anniversaire de la fondation du Collège, et à cette occasion, inaugurer un Monument aux 49 élèves et aux 5 maîtres tombés au champ d'honneur.

A 9 h. 30, la chapelle était remplie par les Associés et les familles qui avaient répondu avec empressement à l'appel du Comité. M. le vicaire général Cogneau célébra la Sainte Messe, pendant laquelle tous chantèrent pieusement le *Credo* et des cantiques.

Après la messe, M. Cogneau prit la parole, et dans un discours éloquent et ému rappela aux jeunes générations qu'elles devaient aux héros de la guerre leur souvenir, leurs hommages et leurs prières. Le sermon fut suivi du chant du *Libera*.

Puis, on se rendit au grand parloir pour la bénédiction du Monument. La belle et touchante cérémonie ! M. le docteur Alexandre, président des Anciens Elèves, célébra la mémoire des Anciens dont les noms étaient inscrits sur les plaques de granit. M Stéphan, professeur du Collège depuis 1901, fit l'appel de ses anciens élèves et collègues, et après chaque nom, M Massé, ancien élève et ancien poilu, répondit avec émotion et fierté par la formule traditionnelle, si éloquente dans sa simplicité : « Mort pour la Patrie ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. Cogneau procéda ensuite à la bénédiction du Monument et récita le *De profundis*. Enfin, M. Massé, le poète déjà célèbre à Brest, rappela le passé du Collège, la guerre, l'héroïsme des soldats et recommanda aux futurs élèves la fidélité au souvenir de leurs aînés tombés pour la défense du pays.

Le Monument est une œuvre remarquable due au ciseau de M. Caujan, ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris. Le Christ cloué sur la Croix : sous ses deux bras étendus, le nom des morts est inscrit en caractères rouges sur des plaques de granit. Au-dessous, une tombe s'entrouvre dans un cimetière au milieu des modestes croix de bois grossièrement taillées, pour montrer deux poilus couchés, dormant en paix le dernier sommeil. Le soubassement est constitué par une rangée d'obus de 75.

A midi, un banquet réunit tous les Anciens Elèves, les professeurs et les invités du Comité autour de M. Cogneau, qui présidait, de MM. les chanoines Martin, curé des Carmes, et Bellec, curé de Saint-Sauveur.

La plus grande cordialité régna pendant tout le repas somptueusement préparé par les bonnes religieuses du Collège.

Au champagne, de nombreux toasts furent successivement portés par MM. Alexandre, président, Jézéquel, ancien directeur, Stéphan et Vern, professeurs, L'Hénaff, Pierre Gras et Henri Normand, Monnier, anciens élèves, Guillermit, directeur actuel. M. Cogneau en termine la série : il exprima, avec une délicatesse dont tous se souviendront, sa sympathie pour le Collège, pour les anciens directeurs, le Frère Louis Donnat, et M. Jézéquel, pour le directeur actuel M. Guillermit, et il recommanda aux anciens de rester toujours fidèles aux principes religieux, moraux et patriotiques qu'ils avaient reçus dans leur famille et au Collège.

M. Massé lut une lettre du Frère Louis Donnat, s'excusant de ne pas être de la fête, et tous se retirèrent, ravis de cette magnifique journée et se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

Missions. — I. Kerlouan. — Peut-on imaginer rien de plus édifiant, de plus réconfortant que le spectacle qui, vingt jours durant, s'est déroulé dans notre chrétienne paroisse ? Prières ardentes, chants pleins d'entrain et d'enthousiasme, confessions et communions par centaines, cérémonies aussi recueillies qu'imposantes ont dilaté nos cœurs et nous ont donné un avant-goût du bonheur du Ciel.

C'est à nos enfants que furent accordées les prémices de ces joies surnaturelles. 350 enfants vinrent, pendant quatre jours, imprégner leur intelligence et leur âme des principes de la vie chrétienne. Leurs compatriotes prêtres étaient à leur disposition ; plus d'un de nos petits, en les dévisageant, en les écoutant, aura sans doute entendu l'appel du divin Maître et se sera dit qu'un jour il montera dans la même chaire, siégera dans les mêmes confessionnaux.

Le 6 Septembre, s'ouvrit la mission pour les grandes personnes.

Elle était présidée par M. Le Pape, curé-doyen de Carhaix, qui avait pour collaborateurs MM. Quintric, recteur de Kernével ; Thomas, recteur de Ploujean ; Cabioc'h, recteur de Saint-Goazec ; Grall, recteur de Plondaniel ; Bodeur, recteur de Poullaouen ; Madec, vicaire à Plouguerneau ; Cloarec, vicaire à Plouescat ; Abgrall, vicaire à Guerlesquin.

La deuxième semaine, du 13 au 20, eut pour président M Coatarmanac'h, curé-doyen de Pont-Croix, aidé de MM. Le Roux, recteur de Cléder ; Simon, recteur de Peumerit ; Baron, recteur de Logonna-Daoulas ; Gargadennec, recteur de Brennilis ; Kérébel, vicaire à Plouguerneau ; Jézéquel, vicaire à Berrien ; Seznec, vicaire à Plouider.

L'une et l'autre semaine, missionnaires et fidèles rivalisèrent d'ardeur et d'assiduité. Dès le sermon d'ouverture, notre vaste église était comble, tellement comble, qu'il fallait défendre sa place et sa chaise bien avant l'heure de chaque exercice. C'est dire qu'il n'y eut ni abstention, ni défection, si bien qu'on a pu compter en tout plus de 2 100 communions de grandes personnes.

Aussi le dimanche 20, à la cérémonie de clôture, l'enthousiasme transportait tous les cœurs. A l'issue des vêpres, après une éloquente exhortation à la persévérance, prononcée par M. Le Goff, chapelain à l'école du Sacré-Cœur, à Lesneven, M. le Recteur bénit solennellement une magnifique statue de sainte Jeanne d'Arc due à la générosité de ses paroissiens. Puis la procession s'organisa. Hélas ! le mauvais temps l'empêcha de sortir ; mais si elle y perdit en éclat, elle y gagna, peut-être, en pieuse intimité : lentement, religieusement, bannières, croix et statues glissèrent entre des haies compactes qui avaient peine à se contenir, tant il fallait se serrer pour faire place au cortège ; tous les regards se fixaient, pleins d'admiration, sur la civière pompeusement ornée où gisait la nouvelle Sainte portée par des femmes en superbes costumes de procession. Le salut du Très Saint-Sacrement, pendant lequel chacun sut une dernière fois faire passer dans sa voix la reconnaissance et l'amour qui débordaient de son cœur, mit fin à cette inoubliable cérémonie.

Pourquoi faut-il ici-bas qu'aux réjouissances les plus nobles et les plus touchantes se mêle une pointe de tristesse ? Une deuxième statue, offerte par nous aussi, celle de l'archange saint Michel, devait, le même jour, prendre place dans notre chère église : elle n'était pas arrivée ! Notre beau calvaire, abîmé par la tempête, a été remis à neuf et devait être inauguré, deux cérémonies devenues impossibles ! Mais ne nous lamentons pas : la divine Providence a su nous ménager ainsi un retour de mission, qui aura lieu sans tarder. Ce sera pour nous l'occasion de faire un nouveau retour sur nous-mêmes, de nous demander où nous en sommes de la pratique de nos bonnes résolutions, de redire de tout cœur au Dieu dont nous venons de tant goûter la bonté : « *Mane nobiscum, Domine* » : Seigneur, demeurez avec vos Kerlouanais, qui veulent rester avec vous, qui veulent rester à vous toujours.

Un Paroissien.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. Rumengol. — Jamais sans doute les habitants de Rumengol n'avaient eu de mission. Aussi est-ce avec joie qu'ils apprirent la nouvelle de celle qui leur a été donnée du 24 Septembre au 10 Octobre, aussi est-ce avec empressement qu'ils y sont accourus.

Y sont surtout accourus de nombreux négligents qui avaient abandonné leurs pratiques religieuses et qui n'attendaient que cette occasion pour se remettre en règle avec Dieu et reprendre le cours de leur vie chrétienne. C'était plaisir de les voir, arrivés dès la première heure, assistant régulièrement à tous les exercices, écoutant attentivement les instructions, conservant toujours une attitude digne et recueillie. Tout naturellement, on se rappelait la parole de l'Evangile qu'il y a plus de joie au Ciel pour un seul pécheur qui revient à Dieu que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont cessé de Lui appartenir, et on remerciait Notre Dame de Rumengol d'avoir ramené au bercail ces brebis égarées.

C'est à elle en effet, en tout premier lieu, qu'il faut attribuer le succès de la mission. C'est à elle qu'on la recommandait depuis longtemps aux prô es du dimanche, c'est en son nom qu'on lança le dernier appel, puisque son image accompagnait la lettre d'invitation qui fut portée à domicile dans toutes les familles. Si les Rumengolais refusaient de se rendre à la voix de leurs prêtres, ils ne refuseraient en tout cas pas de se rendre à la voix de la Sainte Vierge, l' « Itron Varia », comme ils l'appellent, cette « Intron Varia », disons-le à leur honneur, dont ils sont si fiers et qu'ils aiment beaucoup. Pendant toute la mission, elle sera parée de son costume et de sa couronne des plus belles fêtes, et, du haut de son trône garni d'ex-voto, de fleurs et de verdure, elle présidera à tous les exercices. Les Pères Prédicateurs, les Pères Barnabé et Fulgence, capucins de Lorient, l'invoqueront sans cesse, très souvent ils la rappelleront dans leurs conférences et dans leurs instructions, tous les soirs, avant de prendre congé des fidèles, ils feront chanter quelques couplets de son cantique.

Les Pères Barnabé et Fulgence ont été aidés, pour la confession des enfants, par M. Abgrall, recteur de Logonna Quimerc'h ; pour la confession des grandes personnes, la première semaine par M. Jézégou, vicaire à Crozon, et la seconde par M. Le Goff, vicaire à Argol.

La mission a été suivie par 63 enfants et par 435 grandes personnes, 269 femmes et 166 hommes. C'est dire sans doute que plusieurs femmes des paroisses voisines sont venues à Rumengol faire leur mission, c'est dire surtout qu'à Rumengol même les abstentions ont été très peu nombreuses et qu'il est facile de compter ceux qui ont résisté à la grâce et sont restés sourds à l'appel divin. Nous les plaignons bien sincèrement et nous les recommandons à la miséricorde infinie de leur Sauveur.

Il est vrai que les Pères Missionnaires n'ont rien épargné pour faire du bien aux âmes. Dans leur parole, nul artifice pour déguiser ou diminuer la vérité, mais une simplicité digne qui leur permet de fustiger les vices, de proclamer les droits de la morale

chrétienne ; dans toute leur personne, une aménité de bon aloi qui appelle et gagne la confiance ; en toutes leurs démarches, un dévouement sans borne qui prépare les voies du Seigneur.

Et que dire des fêtes qu'ils organisèrent, d'une splendeur magnifique, donnant satisfaction aux regards, parlant aux esprits et aux cœurs pour les instruire et les toucher ? Que dire des illuminations qui servirent de cadre à ces fêtes et que le talent du Père Barnabé savait rendre chaque fois plus charmantes et plus grandioses ? Les enfants eurent la fête des couronnes ; les grands eurent tour à tour les fêtes de la Vierge, de la Réparation, du Travail, de la Croix. La fête de la Réparation est une amende honorable aux trois sacrements de Baptême, de Pénitence et d'Eucharistie. Aussi trois reposoirs sont-ils dressés dans l'église, l'un à côté des fonts baptismaux, un autre devant un confessionnal, le troisième devant le maître-autel. Le Saint-Sacrement est porté successivement à chacun de ces reposoirs, et nous demandons pardon à Notre Seigneur des infidélités aux promesses de notre Baptême, des fautes commises au Tribunal de la Pénitence, des dispositions mauvaises ou trop imparfaites apportées à la Table Sainte.

Nous nous sommes bien gardés d'oublier les âmes du Purgatoire Nous avons prié pour elles et nous leur avons appliqué les indulgences attachées aux divers exercices de la mission. Chaque semaine nous avons eu la messe en noir chantée, le sermon des morts, la visite au cimetière Chaque semaine aussi nous avons communié à l'intention de nos défunts, nous avons communié deux fois afin de leur donner à eux aussi leur part de mission.

Puissent ces chères âmes prier à leur tour pour ceux qui ont prié pour elles ! Qu'elles leur obtiennent de persévérer, de suivre les leçons qu'ils ont reçues, de tenir les résolutions qu'ils ont prises et qui sont résumées au bas de la grande image-souvenir — le célèbre tableau de Murillo : le Christ et S François d'Assise — que les Pères ont eu la délicatesse de leur offrir et qui ornera désormais toutes leurs maisons ! Alors la mission de Rumengol, qui a été si bien suivie, sera vraiment fructueuse, les Missionnaires auront vraiment fait du bien, M le Recteur pourra être fier de ses paroissiens et Notre Dame de Rumengol pourra être fière de ses enfants.

BIBLIOGRAPHIE

MANUEL ILLUSTRÉ DE LA LITTÉRATURE CATHOLIQUE, EN FRANCE, DE 1870 A NOS JOURS, par l'abbé Henri Brémond et Georges Goyau, de l'Académie française, Pierre Billaud, Geoffroy de Grandmaison, Paul Lesourd, Jean Morienval, Jean Nesmy, Charles Oseppa, Alfred Poizat, Armand Praviel. — **Prix : 15 fr., franco 16 fr. 50.**

AUX EDITIONS SPES, 17, rue Soufflot, Paris.

Ce livre est appelé au plus grand succès. La qualité de ses auteurs, l'effort considérable qu'il représente, le sujet qu'il traite lui donnent une valeur particulière. Il deviendra indispensable à tous les prêtres, aux directeurs d'établissements scolaires et de patronages, aux professeurs et à tous ceux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qui ont le souci de l'avenir de la pensée chrétienne en France. Plus de douze cents écrivains y sont appréciés. Un index des noms propres permet de se référer aux pages. Des milliers d'ouvrages de tous ordres y sont cités. La richesse de la littérature catholique y apparaît dans sa splendeur : nos penseurs et nos artistes y sont vengés du dédain de la critique « laïque », c'est un ouvrage qu'il faut propager dans l'intérêt même de la cause catholique.

Divisé en neuf chapitres sur les conteurs, les romanciers, les poètes, les dramaturges, les historiens les philosophes, les journalistes et les orateurs, il est précédé d'une importante et spirituelle introduction, par l'abbé Henri Brémond, qui, à elle seule, occupe le tiers de l'ouvrage, et suivi d'une étude, pénétrée d'un profond sentiment religieux par Georges Goyau. Livre unique jusqu'à ce jour, consciencieux, impartial, attrayant par son texte et par ses illustrations, portraits, dessins, caricatures, fac simili, il sera consulté avec fruit, lu avec agrément et relu avec délices.

P. TÉQUI, Libraire-Editeur, 82, rue Bonaparte, Paris VI^e^.

Vincent Le Govec : **Les Sabots à la Guerre. Quand la Vendée résista !...** Roman historique d'épopée vendéenne. — 1 vol. in-12, 320 pages, 7 fr. 50 ; franco, 8 fr.

Cette histoire, — qui sera la nôtre, car comme disait un poilu : « Il faudra peut-être remettre ça ! » — est trop peu connue.

Autour d'une idyllique intrigue entre des personnages *réels* et *historiques*, se déroule toute cette guerre affreuse et splendide Le cœur vibre, il palpite, les yeux pleurent. Récit dramatique et passionnant.

L. Rouzic, aumônier de la rue des Postes : **En Vacances.** — In-32 de 356 pages, 5 fr ; franco, 5 fr 60 ; étranger, 6 fr.

Sous ses dehors avenants, avec son titre qui sonne allègre comme un cri de ralliement, *En Vacances* se présente comme un compagnon et un conseiller aimable des périodes de repos. Mais quand on a lu la table des matières et qu'on pénètre dans la profondeur des chapitres, on voit que le compagnon aimable est aussi un aide très averti et très utile.

Maison Veuve Michel QUÉÏNEC

11, rue Kéréon, QUIMPER

M^me^ LE BERRE, née Jeanne Quéïnec, fille et successeur, prévient sa nombreuse clientèle ecclésiastique, qu'elle vient de se procurer une nouvelle et très bonne marque de chapeaux et un grand choix de barrettes, rabats, ceintures, cols, linge de corps, parapluies, etc., aux prix les plus modérés.

LE VITREX remplace le verre dans tous ses usages ; il en a la transparence et non la fragilité. **Pose facile.** Vitrages verticaux et en toitures Vitraux : Peinture, Horticulture : Serres et châssis de couches E hantillons sur demande au service D. Société An. LE VITREX, Capital : 800 000. *Bureaux :* 55, B^d^ de Strasbourg, Paris ; Mag. de Vente ; 38, B^d^ de Strasbourg, Paris.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, la Croix de l'Isle Bassens près Bordeaux Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 5.894 A

Agent : M Georges DAGORT, Locquirec (Finistère).

40^e^ Année. Vendredi 23 Octobre 1925. N° 43.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 25 Octobre. — **21^e^ après la Pentecôte. Semi double. Vert.**
A la messe, mémoires de S. Guesnon, de la Dédicace de la Cathédrale et des SS. Anysanthe et Darie.
A vêpres, mémoires du suivant (au propre), de S. Guesnon, de l'octave de S. Alain et de S. Evariste.
Lundi, 26. — **S. Alor, Evêque. Double. Blanc.**
Mardi, 27. — **S. Magloire, Evêque. Semi-double. Blanc.**
Mercredi, 28. — **SS. Simon et Jude, Apôtres. Double de 2^e^ classe. Rouge.**
Jeudi, 29. — **Octave de la Dédicace de la Cathédrale. Double-majeur. Blanc.**
Vendredi, 30. — **De la férie. Vert.**
Samedi, 31. — *(Jeûne)* **Vigile de la Toussaint. Violet.**
Dimanche, 1^er^ Novembre. — **La Toussaint.**

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plounévez Lochrist	**du 25 au 26 Octobre.**
Saint Pierre-Quilbignon	**du 27 au 31 —**
Plabennec	**1^er^ Novembre.**

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Quête du 20 Septembre *(suite)*. — Brest (Saint-Martin), Bourg-Blanc, Locunolé, Carhaix, Gouesnac'h, Cléden-Cap-Sizun, Kerlaz, Lanarvily, Saint-Thurien, Lopérec, Hanvec, Lannéanou, Saint-Eutrope, Loc-Maria-Quimper, Laz, Elliant, Pont-Aven, Saint-Thégonnec, Le Cloître-Pleyben, Coray, Garlan, Plouézoc'h, Plourin, Ploudalmézeau, Molène, Saint-Urbain, Tourc'h, La Forest, Saint-Divy, Cléder, Saint-Jean du Doigt, Guimiliau, Plouigneau, Le Conquet, La Feuillée, Saint-Evarzec, Landerneau, Kernével, Sibiril, Plonévez-Porzay, Loqueffret, Loc-Maria-Plouzané, Locronan, Botsorhel, Moëlan, Saint-Nic.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XXIe Dimanche après la Pentecôte, 18 Octobre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2 A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T Saint-Sacrement.

Jeudi : service et messe pour les Défunts.

Samedi : veille de la Toussaint, jeûne et abstinence.

Toute la semaine : à 8 heures, prières du Rosaire, bénédiction du T. Saint-Sacrement ; le dimanche et le jeudi, procession.

Réunion du Tiers-Ordre, *dimanche 25*, à la Chapelle-Neuve, à 16 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *21e Dimanche après la Pentecôte (25 Octobre) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Samedi, vigile de la Toussaint : jeûne et abstinence.

Mission. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses la Mission de Landéda, du 2 au 22 Novembre.

Indulgence plénière *toties quoties* en faveur des défunts, le 2 Novembre. — A l'approche de la Fête des Trépassés, il est grandement utile de se rappeler la concession faite par le Pape Pie X le 25 Juin 1914.

Le 2 Novembre de chaque année, tous les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière, en faveur des défunts seulement, *chaque fois* qu'ils visiteront une église ou une chapelle publique ou semi publique, pour y prier pour les défunts, et y prieront aux intentions du Souverain Pontife.

La confession et la communion sont requises.

La confession peut se faire, non seulement le jour même du 2 Novembre, mais encore dans les huit jours qui précèdent ou qui suivent, la communion peut se faire le jour de la Toussaint, le jour des Morts ou dans l'octave de cette Fête des Trépassés. (Canon 931. § 1.)

Quant aux visites : elles peuvent se faire à partir de midi le 1er Novembre jusqu'à minuit du 2 Novembre.

Les prières à réciter aux intentions du Souverain Pontife n'étant pas spécifiées, elles restent au choix des fidèles pourvu qu'elles soient vocales. (C. 934, § 1.) — La Sacrée Pénitencerie a redit, le 31 Juillet 1924, *Monita*, XVI, qu'on satisfait à cette condition, d'après le sentiment commun, lorsqu'on récite cinq fois le *Pater*, l'*Ave* et le *Gloria Patri*. — Il ne faut donc pas confondre ce cas avec les conditions spéciales requises pour le gain de l'indulgence de la Portioncule, là où on peut la gagner.

Consécration de la nouvelle église d'Audierne. — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, la consécration de la nouvelle église d'Audierne aura lieu mercredi 28 Octobre.

L'office commencera à 8 heures du matin.

M. le Recteur d'Audierne prie les membres du clergé qui assisteront à la cérémonie, de vouloir bien se munir de leur habit de chœur.

Gardant un souvenir ému du sympathique et généreux accueil qui lui a été fait, lorsqu'il quêtait pour la nouvelle église, il a eu à cœur de n'oublier le nom d'aucun donateur, en lançant ses invitations.

S'il y a eu quelques omissions, ceux qui n'ont pas reçu de carte auront la bonté de considérer cette note comme une invitation qui les concerne spécialement.

Le Vénérable Michel Le Nobletz. — Les fidèles du diocèse de Quimper et de Léon entourent d'une religieuse et profonde vénération la mémoire du grand missionnaire, mort en odeur de sainteté au Conquet, le 5 Mai 1652, après avoir évangélisé son pays l'espace d'un demi-siècle et consacré vingt-cinq ans de son apostolat à former à la pratique des vertus chrétiennes la région de *Ploaré-Douarnenez*.

Répondant aux vœux unanimes du clergé et du peuple, le Souverain Pontife, par la Sacrée Congrégation des Rites, introduisait la cause du Serviteur de Dieu, et le Procès de Béatification a franchi heureusement les étapes qui l'ont conduit à la proclamation de l'héroïcité des vertus de Michel Le Nobletz et le déclara Vénérable.

Il reste un dernier effort à faire pour atteindre à la gloire de la Béatification, c'est d'obtenir, par nos instantes prières, que le Bon Dieu daigne accorder à l'intercession du Vénérable Michel Le Nobletz les deux miracles insignes sur lesquels s'appuiera la sentence du Souverain Pontife qui le déclarera Bienheureux. Depuis près de trois siècles, des miracles innombrables ont été obtenus près du tombeau du Vénérable Michel Le Nobletz, mais un procès de Béatification exige que les deux miracles qui lui sont soumis soient présentés par des témoins vivants.

Afin de rendre nos supplications plus générales, plus ferventes et plus puissantes, Monseigneur l'Evêque a approuvé une formule de prière à répandre dans tous les foyers bretons, dans toutes les écoles chrétiennes et parmi les membres de toutes les confréries paroissiales.

Nous donnons ici, en français et en breton, le texte de cette prière, demandant à notre Presse catholique, aux revues bretonnes et aux *Echos* paroissiaux de la reproduire.

O Dieu Tout Puissant, qui, ayant inspiré au Vénérable Michel Le Nobletz un tendre amour pour la Très Sainte Vierge Marie, lui avez accordé par Elle l'insigne grâce de pratiquer les vertus à un degré héroïque et l'avez animé d'un zèle ardent pour votre gloire et pour les âmes, l'envoyant à la nation bretonne comme un missionnaire prédestiné,

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Daignez, nous vous en supplions, manifester la gloire de votre serviteur par des miracles, afin que votre Eglise, notre Mère, l'admette aux honneurs de la Béatification et le propose à notre culte comme un modèle du prêtre breton, et comme le patron de nos missions paroissiales.

Pedenn evit goulenn ma vo lakeet Mikel an Nobletz e renk an dud eürus.

Doue Holl-C'halloudek, ho peus lakeet e kalon an den enorus Mikel an Nobletz eur garantez tener evid ar Verc'hez Glorius Vari, ha dreizi roet d'ezan ar c'hras kaer da heulia ar vertuziou en eun doare skedus ; C'hwi ho peus entanet anezan gand an youl da labourat evid ho kloar ha silvidigez an eneou, o kas ar misioner dispar-ze da vro Breiz.

Teurvezit, ni hod ped, rei da anaout dre vurzudou gloar ho servicher, ma vo gand an Iliz hor Mamm lakeet e renk an dud eürus, evit ma c'hellimp e enori evel skouer beleien Breiz, ha patron ar misionou a vez gret en hor parreziou. Evelse-bezet-gret.

La lutte contre l'alcool. — Comme suite au Congrès antialcoolique de Quimper, il a été décidé que la croisade contre le fléau de l'alcoolisme, interrompue par la guerre, va être reprise dans le diocèse.

M. Uguen reste directeur de l'Œuvre de la Croix-Blanche, et se propose pour faire des conférences dans les paroisses où il sera appelé, principalement pendant les vacances, car pendant l'année scolaire il ne peut pas s'écarter trop de Pont-Croix.

Il a, dans les différentes parties du diocèse, des collaborateurs qui acceptent de faire des conférences autant que leurs occupations le leur permettront. Voici leurs noms :

MM. Mévellec, prêtre-instituteur à Saint-Pabu ; Calvez, prêtre-instituteur à Concarneau ; Le Daré, prêtre-instituteur à Recouvrance ; Morvan, prêtre-instituteur à Quimperlé ; Briand, prêtre-instituteur à Landivisiau ; Guellec, prêtre-instituteur à Moëlan ; Tanguy, professeur à Saint-Pol ; Coadou, professeur à Pont-Croix ; L'Hostis, professeur à Pont-Croix ; Le Goff, vicaire à Douarnenez ; Laot, vicaire à Morlaix ; Gestin, Moal et Toulemont, prêtres-étudiants ; Graveran, prêtre-instituteur à Crozon ; Léran, prêtre-instituteur à Collorec ; Guichaoua, prêtre-instituteur à Plonéour-Lanvern ; Hernot, prêtre-instituteur à Arzano.

Il y a ainsi dans tous les coins du diocèse des conférenciers. Si chacun donne, ne serait-ce que deux conférences par an, cela en fera un nombre assez important en tout.

Dans les écoles libres, il est à espérer que maîtres et maîtresses instruiront aussi les enfants sur les dangers de l'alcool, de sorte que, peu à peu, la vérité pénétrera les esprits.

Mais le mal est grand, très grand. Il ne faut pas se le dissimuler. Il faut agir et résolument, sans perdre de temps. Si tous les prêtres voulaient, l'alcoolisme serait vaincu chez nous. Aussi faut-il se féliciter de voir beaucoup de jeunes prêtres prendre part à la campagne.

J. U.

LE CONGRÈS DE LA BONNE PRESSE A LANDERNEAU

Admirablement préparé par le Comité d'initiative qui avait tout fait et pour intéresser l'opinion et pour mettre au point, à Landerneau même, les détails matériels de l'organisation, le Congrès de Landerneau a été un grand succès tant par le nombre des assistants que par l'intérêt des rapports qui y furent présentés.

A 9 heures, sous la présidence de Monseigneur, le Congrès tenait sa première réunion dans la vaste salle du Patronage. Quatre cents hommes sont déjà rassemblés quand la séance s'ouvre par la prière. Monseigneur commence par préciser l'esprit et le but de ces assises. Il ne s'agira ici, dit-il, que des journaux catholiques, c'est-à-dire de ceux qui mettent avant tout les intérêts de Dieu et de son Eglise. Sa Grandeur est convaincue que, sur ce terrain, l'union de tous ne peut qu'être complète, et, après avoir salué les congressistes et les avoir félicités d'avoir répondu avec un tel empressement à l'appel des organisateurs, elle donne la parole à M. l'abbé Le Goasguen pour exposer les résultats de l'enquête ouverte par le bureau de la Ligue d'Action et de Défense sur l'état de la Presse dans le diocèse.

M. l'abbé Le Goasguen constate à regret qu'un certain nombre de paroisses ne lui ont pas fourni les renseignements demandés. Il insiste sur la nécessité pour les comités paroissiaux de répondre avec exactitude aux questionnaires qui leur sont adressés. Il semble bien, en effet, à en juger par le nombre minime des mauvais journaux signalés, que beaucoup de réponses n'aient donné que des résultats incomplets. Cela se comprend assez d'ailleurs par le soin avec lequel se dissimule dans nos paroisses chrétiennes la mauvaise Presse. Il est pourtant essentiel qu'on la repère. L'enquête doit donc être continuée et les groupes de J. C. doivent y prendre part. M. Le Goasguen dit ensuite à quel point en est la diffusion du *Bulletin* de la Ligue d'Action et de Défense religieuse. Il parle en terminant de l'utilisation des journaux déjà lus qui, dans certaines paroisses, sont recueillis pour être distribués à ceux qui ne peuvent se les procurer.

Après M. Le Goasguen, M. l'abbé Le Gall rappelle l'origine et le fonctionnement de l'œuvre diocésaine de la Presse, dont il est le directeur, en attirant l'attention sur l'importance du rôle du correspondant cantonal.

M. Babin, représentant de la *Croix*, expose ensuite éloquemment le caractère avant tout surnaturel dans ses origines, dans ses buts et dans ses moyens de la grande œuvre de la Bonne Presse de Paris, et demande que l'action en faveur des bons journaux repose essentiellement sur la prière.

Précisément, c'est le moment où les cloches de Saint-Houardon annoncent la messe qui va être dite à 11 h. 1/4, à l'intention du Congrès. La séance est levée et l'on se rend à l'église. M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain des œuvres, monte bientôt à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'autel, tandis que les orgues accompagnent le chant du *Je suis chrétien*. A l'Evangile, M. le chanoine Cardaliaguet prononce une éloquente allocution qui roule toute entière sur l'importance de la Presse et sur les devoirs des catholiques envers leurs journaux. Cette parole autorisée produit une profonde impression. Puis, quand reprennent les cérémonies de la sainte messe, le *Credo* retentit vibrant et fier et se continue par le populaire et expressif *Nous voulons Dieu*.

La messe achevée, les congressistes se rendent aux hôtels où le Comité d'organisation leur a d'avance retenu des places. La plupart se retrouvent dans la vaste salle de l'hôtel Guégnen, sous la présidence de Monseigneur, ayant à sa droite M. le commandant Vannier, président de la Ligue diocésaine d'Action et de Défense religieuse, et à sa gauche, M. le vicaire général Cogneau A la fin du déjeuner, des toasts sont portés par M. Vannier à l'union des esprits et des cœurs dans la Ligue que préside avec tant d'autorité M. le général de Castelnau, par M. Babin au clergé de France dont la tâche est si rude et le dévouement si absolu, par Monseigneur enfin à Sa Sainteté Pie XI, dont on sait la sollicitude paternelle pour les militants du journalisme catholique.

Vers 2 heures, les congressistes rentrent en séance. Ils sont maintenant plus de six cents qui remplissent la salle du Patronage. Monseigneur donne la parole à M. Babin.

L'éloquent et distingué conférencier va passer en revue les différents points du programme d'action que doit réaliser un comité paroissial et dire quelle aide ce comité peut trouver dans les publications de la Maison de la Bonne Presse. Il passe en revue tous les âges, depuis l'enfant jusqu'à l'électeur, et note au passage revues et journaux qui leur conviennent, *Echo du Noël, Pèlerin, Croix des Jeunes, Croix du dimanche, Croix quotidienne*. Il parle des combinaisons auxquelles se prête volontiers la *Croix* pour faciliter la propagande, indique les meilleures méthodes à employer pour réussir à implanter le bon journal, les résultats obtenus dans certains centres, et termine en faisant un appel très applaudi au dévouement de ses auditeurs.

M. le chanoine Cornou, directeur de la *Semaine religieuse* et du *Progrès*, lui succède pour son rapport sur la Presse régionale et diocésaine. Il dit d'abord, parlant de la Presse régionale, ce que doivent être l'esprit et le programme d'un journal catholique, et recommande vivement la lecture du *Nouvelliste de Bretagne*. Passant ensuite aux journaux hebdomadaires, il insiste sur la nocivité des feuilles antireligieuses, sur la nécessité de les combattre et sur le concours que les hebdomadaires catholiques attendent du dévouement de leurs amis. Il laisse entrevoir l'importance des résultats qui pourraient être obtenus si le public catholique comprenait son devoir envers la Presse, et exprime l'espoir de voir sortir de ce Congrès une volonté et un élan d'apostolat qui donneront à la Presse hebdomadaire diocésaine toute la place et tout le succès auxquels elle a le droit de prétendre.

Le dernier rapport est confié à M. le Dr Odeyé, de Lesneven. Il va montrer à quels résultats peut parvenir un comité de Presse bien organisé. Et de fait, à entendre M. le Dr Odeyé étaler la liste des publications que le comité lesnevien a réussi à répandre autour de lui, depuis cinq ans qu'il est fondé, on se prend à souhaiter que cet exemple soit partout imité. Ce serait la réalisation complète des vœux qui ont été exprimés par les divers rapporteurs au cours de ces séances si bien remplies et si attentivement suivies.

Il restait à Monseigneur à tirer les conclusions de ces travaux et des échanges de vues auxquels ils donnèrent lieu. Chacun maintenant sait ce qu'il doit à la Presse catholique. Qu'on se mette donc à l'œuvre avec courage, et sans oublier le devoir d'union et de charité qui s'impose à tous dans cette grande lutte pour notre Foi commune.

Monseigneur propose ensuite le vœu suivant qui est adopté sans discussion :

« Le Congrès émet le vœu : 1° que la Ligue de l'*Ave Maria*, avec messe pour la Presse, soit établie dans toutes paroisses ;

» 2° Que des Comités paroissiaux de Presse, avec réunions régulières, autant que possible mensuelles, soient établis dans toutes les paroisses. »

Après la prière et la bénédiction de Monseigneur, les congressistes se réunissent une dernière fois à Saint-Houardon pour la bénédiction du Saint-Sacrement, et l'on se disperse emportant de ces intéressantes séances une ferme volonté de collaborer au salut du pays par la diffusion du bon journal, qui est le grand moyen d'apostolat qui convient à notre époque.

QUIMPER *(au Likès)*. — **Service funèbre.** — Le mercredi 14 Octobre a été célébré, au Likès, un service solennel pour le repos de l'âme du cher Frère Donan-Anselm (M. Hénaut Louis), qui enseigna au Likès de 1879 à 1886, puis fut directeur de cet important établissement à l'époque de sa fermeture comme école congréganiste, en vertu de la loi néfaste du 9 Juillet 1904.

M. le vicaire général Cogneau a bien voulu présider cette cérémonie. De nombreux ecclésiastiques, parmi lesquels nous avons remarqué M le chanoine Cornou, M. le Curé de Bannalec, ancien aumônier du Likès, MM. les Recteurs de Kerfeunteun et de Ploneis, M. Balbous, professeur à Saint-Yves, élève du Likès à sa fermeture en 1906, etc., assistaient à la cérémonie ; le clergé des paroisses était représenté ou s'était fait excuser.

Les présidents et les membres du conseil d'administration de l'Amicale des Anciens Elèves, quelques parents du défunt ont, eux aussi, tenu à joindre leurs prières à celles des maîtres et des élèves du Pensionnat, rendant ainsi un hommage de sympathie à celui qui eut la douleur de voir détruire une œuvre très appréciée des familles bretonnes à laquelle il avait donné tout son dévouement et qui ne devait renaître que 13 ans plus tard.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Morlaix. — **Congrès de la L. P. D. F.** — Le Congrès de la L. P. D. F., présidé par M. le chanoine Cogneau, a réuni, le samedi 10 Octobre, des Ligueuses de toute la région du Léon : Ile de Batz, Roscoff, Saint-Pol, Carantec, Plouzévédé, Saint-Vougay, Cléder, Plounévez-Lochrist, Lesneven, Lanarvily, Ploujean, Plourin et un grand nombre de Morlaix même. Une déléguée du Comité de Cornouaille s'était jointe à nos groupes léonards. A cette réunion assistaient M. le Curé de Saint-Mathieu, M. le Recteur de Saint-Martin de Morlaix, M. le Recteur de Ploujean, M. le Recteur du Folgoat, aumônier-conseil.

Une première séance tout intime groupait les présidentes et secrétaires des différents comités. Cette réunion toute familiale, fut employée à passer en revue le travail de l'année, dont on a pu se réjouir, tout en constatant que ce qui a été fait est une bien petite partie de ce qu'il faudrait faire.

Après un banquet auquel ont pris part 40 congressistes, les séances sont reprises. Tout d'abord, réunion des dizainières. La présidente, la comtesse de Guébriant, parle de l'organisation de la Ligue, développant les directives de l'écho-programme et décrit son fonctionnement actuel dans notre région. Plusieurs rapports de groupes sont lus. Notons, en passant, ceux de Plouzévédé, Saint-Vougay, Roscoff, tout particulièrement applaudis. La secrétaire régionale relate brièvement les réponses au questionnaire adressé à chaque groupe en préparation du Congrès.

A 4 heures, réunion générale, qui s'ouvre par la lecture « d'une Monographie d'un groupe bien organisé ». Ce groupe est celui de Morlaix, dont la secrétaire, Mlle Artur, nous décrit les débuts, nous en faisant suivre pas à pas les progrès. On reste émerveillé de tout ce que ce groupe, vieux seulement de quelques mois, a pu faire comme propagande et lutte contre le mal, et M. le chanoine Pichon, son directeur, tout en remerciant les Ligueuses de leur zèle, laisse entrevoir tout ce qu'il y a encore à faire. Il a un bon instrument en main et veut s'en servir, faisant sonder tout le mal que l'on coudoie chaque jour. M. le Curé de Saint-Mathieu fait un appel pressant à la bonne volonté des Ligueuses qui, toutes, sont heureuses de le suivre au combat.

M. le chanoine Cogneau donne la parole à Mlle Stéphani, la conférencière de Paris, venue apporter à notre région le salut des autres Ligues de France, et par sa parole chaleureuse donner un élan nouveau à la lutte pour faire triompher la vérité. Montrant que l'heure n'est pas au sommeil, que la marée montante du mal déborde de tous les côtés, elle convie les femmes de France, comme autrefois Jeanne d'Arc, à écouter l'appel de Dieu, à se lever en masse pour revendiquer hautement leurs droits de catholiques partout et toujours. La conférencière, par quelques exemples frappants, prouve la force de l'association, la puissance du nombre, ce que peut une ligue de 650 000 femmes, et supplie les Ligueuses de se donner autant qu'elles le peuvent à l'apostolat. La grande force de la Ligue est cette union qui relie d'un bout à l'autre de la

France les femmes catholiques qui veulent leurs libertés religieuses et, par son organisation nationale, en fait un bloc compact pouvant résister à l'ennemi. Mais si la Ligue est nationale, elle est diocésaine et essentiellement paroissiale, étant un instrument aux mains des Curés et Recteurs qui peuvent en user pour toutes leurs œuvres, selon les besoins du moment. La parole si prenante de Mlle Stéphani a été chaudement applaudie, et les Morlaisiennes se réjouissaient à la pensée de l'entendre encore le lendemain.

M. le chanoine Cogneau remercie au nom des Ligueuses la si éloquente conférencière et dit à toutes la joie qu'il aura de relater à Monseigneur les détails de cette utile et bonne journée, et transmet aux Ligueuses la bénédiction que Sa Grandeur leur envoie de tout cœur.

La bénédiction du Saint-Sacrement, donnée à l'église Saint-Martin, termine ce Congrès, qui sera bien certainement une source de nouvelle ardeur ranimant le zèle des congressistes.

— **Retraite de la L. P. D. F.** — Une retraite fermée, prêchée par M. l'abbé Moreau, d'Angers, au couvent de Saint François de Morlaix, a été suivie par 45 ligueuses, dont : 15 de Morlaix, 10 de Ploujean, 8 de Roscoff, 7 de l'Ile-de-Batz, 1 de Saint-Pol, 1 de Cléder, 1 de Plounévez-Lochrist, 1 de Lanarvily, 1 de Kerlouan. Les retraitantes sont sorties sous le charme du délicieux accueil que leur ont fait les Hospitalières de Saint-Augustin. Cette douce hospitalité leur a facilité ces trois jours de recueillement, pendant lesquels les retraitantes ont entendu des paroles qui, tout à la fois fermes et douces, les ont convaincues de l'importance de travailler tout d'abord à leur propre perfectionnement et de la nécessité d'imprégner leur vie de surnaturel pour pouvoir faire rayonner Notre Seigneur autour d'elles et s'occuper de tout cœur, sous la direction de leurs pasteurs respectifs, à mettre en vigueur ce vœu de Pie X : « Tout restaurer dans le Christ ».

Tréflez. — **Mission.** — Le 9 Septembre, un gai carillon lançait aux Tréfléziens l'annonce de l'arrivée des missionnaires attendus.

La première visite des RR. PP. Le Jollec, Person, Briand, Chevance fut pour le bon Dieu, pour le gracieux sanctuaire de Sainte-Editrude, si connue et si vénérée dans tout le Léon sous le nom de *Santez Ventroc*.

Les missionnaires adressèrent aux religieuses, qui achevaient la décoration de l'église, des compliments mérités, pour le goût sûr et discret avec lequel elles avaient su tirer parti des plants somptueux, de la verdure, des fleurs, fournis à profusion par de généreux amis de la « sainte ».

Les enfants furent les premiers à bénéficier du zèle des missionnaires et des grâces de la mission. Ils surent en profiter largement, si l'on s'en rapporte à l'enthousiasme qu'ils apportèrent au chant des cantiques, et à l'attention intense qu'ils donnèrent à toutes les instructions simples, familières, substantielles.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le dimanche matin, 150 d'entre eux, pieux, recueillis, édifiants, firent la sainte communion. Le soir, au milieu de leurs petits frères et sœurs, qui marquaient leur présence en chantant à leur façon les louanges de Dieu et leur joie de vivre, les communiants du matin renouvelèrent, avec une vigueur émouvante, les vœux de leur baptême, et offrirent à la Sainte Vierge, avec leur cœur, la couronne que chacun portait depuis les vêpres.

Le lendemain, s'ouvrit la mission des grands. Pas une chaise ne resta inoccupée, dès le premier exercice, aux deux semaines. Et ce fut, pendant quinze jours, un spectacle touchant, de voir ces hommes, ces femmes, écouter avec un intérêt passionné, les missionnaires, dont la voix, tour à tour persuasive et prenante, autoritaire et paternelle, toujours éloquente, développait les grandes vérités de la foi, fustigeait les vices, exaltait les vertus, proclamait les droits de Dieu, les devoirs des hommes, et s'en aller ensuite, remués jusqu'au fond de l'âme, se dépouiller du vieil homme, aux pieds de leurs confesseurs.

990 dont 490 hommes s'agenouillèrent à la Sainte Table, au cours des deux semaines.

Le chant alla de pair avec le reste, et les deux directeurs, MM. J. Herry, sous-directeur de Bon-Secours, Brest, et Le Lec, vicaire à Plouzévédé, furent d'accord pour témoigner leur satisfaction étonnée de la vigueur, du sentiment et de l'ensemble parfait apportés par tous à l'exécution des cantiques désignés.

Des réunions spéciales avaient été organisées, le premier samedi, pour les jeunes filles, en vue de former une congrégation d'Enfants de Marie ; le dimanche, pour les hommes désireux de fonder une confrérie du Saint-Sacrement ; et le second samedi pour les Mères chrétiennes.

Le dimanche 27, ce fut la clôture. Il existe, à environ 1.800 mètres du Sud-Est de l'église, en pleine campagne, une fontaine monumentale, dédiée à *Santez Ventroc*. Bâtie en 1763, elle tombait en ruine. M. le Recteur la fit restaurer à l'occasion de la mission. La procession, agrémentée de deux bannières neuves, prit la direction de la fontaine. En une pittoresque troménie, elle se déroula, lente, majestueuse, interminable, à travers les ondulations de la campagne. Les bannières lançaient à tout instant de brefs éclairs de leurs ors, miroitant au clair soleil d'automne, pendant que la foule inlassable chantait ou priait à haute voix. A la fontaine, le P. Le Jollec monta sur le fronton haut de 3 mètres, dominé par une belle croix de granit. Il expliqua le but de la procession, et demanda à tous de renouveler les promesses de leur baptême. A peine eut-il posé les questions, que les bras se tendirent vers le prêtre appuyé à la croix, et que les réponses éclatèrent énergiques, formidables. De ces centaines de poitrines jaillit la protestation vibrante de foi de toute une paroisse. Les larmes coulèrent.

Et ce fut le retour. On se pressa dans l'église illuminée. Jésus, dans son ostensoir de vermeil, apparaissait comme sur un trône de lumière. On dit avec regret adieu à ces belles fêtes qui laissent au

cœur des joies pures, sans mélange, avec la paix de Dieu ; et l'on se sépare en chantant à plein cœur :

« Pedit evidomp, pedit, hor Zantez,
Atao diouallit holl vugale Treflez. »

Le carillon, le lendemain matin, sonnait le départ des missionnaires. Les semeurs s'en allaient, les semailles faites. Puissent Dieu et la bonne *Santez Ventroc* les faire germer et produire cent pour un. X.

LESNEVEN. — **Retraite de Conscrits** *du 12 au 16 Septembre 1925.* — 52 paroisses ; 165 retraitants : Plabennec, 15 ; Plounévez-Lochrist, 8 ; Plouescat et Plouider, 7 ; Plouguin et Plounéventer, 6 ; Le Folgoat, Lesneven, Loc-Maria-Plouzané, Ploudiry, Plouguerneau et Plouvien, 5 ; Bourg-Blanc, Lannilis, Ploudaniel, Plougonvelin et Trémaouézan, 4 ; Bodilis, Lanhouarneau, Ploumoguer, Plougar, Ploudalmézeau, Saint-Derrien et Sizun, 3 ; Bohars, Guipavas, Goulven, Kérilis, Lampaul-Ploudalmézeau, Lanneufret, Lanrivoaré, Loc-Eguiner-Landivisiau, Milizac, Plourin-Ploudalmézeau, Plouarzel, Plougastel, Plounéour-Trez, Plouzévédé, Saint-Divy, Saint-Méen et Saint Vougay, 2 ; Brélès, Coat-Méal, Guissény, Kersaint-Plabennec, Saint-Pabu, Saint-Servais, Landerneau, Lambézellec, Tréouergat, Trézilidé et Trégarantec, 1.

Le Cinquantenaire de l'Université Catholique de l'Ouest. — Notre Université Catholique régionale s'apprête à célébrer son cinquantenaire. La solennité en est fixée au 1er Décembre prochain.

La veille, 30 Novembre, un service solennel sera célébré pour tous les amis et bienfaiteurs défunts. Nous donnerons prochainement le programme de la journée du 1er Décembre.

A l'occasion de cette fête jubilaire, un livre sera édité, qui ne sera pas mis dans le commerce, mais que l'on peut acquérir par souscription, *jusqu'au 30 Octobre.*

Le compte rendu des fêtes du cinquantenaire, avec les discours qui y seront prononcés, en particulier par S. E. le cardinal Charost, par S. G. Mgr Rumeau, par Mgr Gry, seront gracieusement envoyés à tous les souscripteurs du ***Livre du Cinquantenaire de l'Université Catholique d'Angers.***

C'est non seulement pour les étudiants et anciens étudiants, mais encore pour les bienfaiteurs et amis de l'Université Catholique de l'Ouest, que ce livre est composé.

Sous une couverture artistique en trois couleurs, ce beau volume, grand in-8 carré, avec gravures hors texte, luxueusement imprimé par les Editions de l'Ouest, vous offre, après une dédicace, *dans une 1re partie, un historique de l'Université :* les documents officiels d'approbation et d'érection canonique ; une lettre de M. René BAZIN à Mgr GRY ; Nos Universités catholiques, leur raisons d'être, par M. François SAINT-MAUR, sénateur de la Loire-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Inférieure ; Notre aïeule, l'ancienne Université d'Angers, par le comte J. du Plessis, doyen de la Faculté de Droit ; Mes premiers souvenirs universitaires, par Mgr H. Pasquier, recteur émérite ; Comment a vécu l'Université Catholique depuis 50 ans, par M. l'abbé P. Le Helloco, secrétaire général. — Nos morts du temps de paix. — L'Université sous les armes. — Principaux travaux des professeurs.

La 2e partie comprendra : les travaux jubilaires offerts par les professeurs : Mgr Gry, Mgr Legendre, MM. le chanoine Marchand, abbé Plessis, comte du Plessis, Jac, Fleuriot de Langle, abbé Lainé, Charron, Fauvel, abbé Bioret, Péneau, Lavallée, Moreau et Vinet, Lemesle.

Les souscriptions devront être adressées pour le *30 Octobre, dernier délai,* au Secrétariat de l'Université Catholique, 2, rue Volney, Angers.

Selon le plus ou moins grand nombre de souscripteurs, le prix du volume pourra être abaissé à 18 francs, 15 francs et même au-dessous.

Le paiement se fera soit lors de la délivrance du volume par la Librairie Grassin, Société Anonyme des Editions de l'Ouest, 40, rue du Cornet, à Angers ; soit après réception du ou des volumes, par chèque ou mandat, ou bien par chèque postal ou virement au compte courant 3352 Nantes, Université Catholique de l'Ouest. On est prié d'indiquer, en souscrivant, les modes d'envoi et de paiement que l'on préfère.

BIBLIOGRAPHIE

Société Saint-Augustin. — DESCLÉE, DE BROUWER et Cie, 41, rue du Metz, Lille.

VIENT DE PARAITRE : **Les hommes de l'Evangile,** par E. M. Lebeau. 1 vol. in-18 de 400 p. Prix, 6 fr. ; franco, 6 fr. 35.

Ces méditations, courtes et lumineuses, ne réclament que de très courts instants ; particulièrement suggestives et bienfaisantes, elles se plaisent et suffisent à faire entendre, dans la vie du plus occupé de nos hommes d'affaires, l'écho de l'éternel balancier qui dit et redit sans cesse le « oui » et le « non » de l'Evangile. L. D.

VIENT DE PARAITRE : **Coffré pour la 1re fois,** par P. Bernard. — 1 vol. in-8° de 96 pages avec illustrations. Prix, 2 fr. 50 ; franco. 2 fr. 80.

Le titre est humoristique, mais il cache une intéressante et sérieuse contribution à l'histoire de la guerre et de l'occupation allemande dans le Nord de la France et de la Belgique. L. D.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, La Croix de l'Isle. BASSENS près Bordeaux.
Bureau : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 8.394 A
Agent : M. Georges DAGORT, Locquirec (Finistère).

40e Année. Vendredi 30 Octobre 1925. N° 44.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 1er Novembre. — FÊTE DE TOUS LES SAINTS. Double de 1re classe avec octave. Blanc.
A la messe et à vêpres, mémoire du 23e dimanche après la Pentecôte.
Lundi, 2. — Commémoraison de tous les Fidèles défunts. Double. Noir.
Mardi 3. — S Guénaël, abbé. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 4. — La Bse Françoise d'Amboise, Veuve. Double. Blanc.
Jeudi, 5. — Les Saints Reliques conservées dans le Diocèse. Double-majeur. Rouge.
Vendredi, 6. — *Anniversaire de la Dédicace de l'Eglise propre.* Double de 1re classe avec octave. Blanc.
Samedi 7. — De l'octave de la Toussaint. Semi-double. Blanc.
Dimanche 8. — 23e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :
Plabennec . . . . . du 1er au 7 Novembre.
Botsorhel . . . . . le 8 Novembre

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. — A partir de cette année, Monseigneur donnera la Bénédiction papale, à la cathédrale, non plus le 25 Décembre, mais le jour de la Toussaint, à l'issue de la grand'messe.

II. — Monseigneur invite MM. les Curés et Recteurs à faire placarder dans leurs églises les affiches qu'ils recevront en faveur du monument élevé à Sainte-Anne d'Auray pour les soldats bretons morts à la guerre.

III. — M. le Secrétaire général de l'Evêché rappelle que les conférences doivent être envoyées à l'Evêché avant le 1er Novembre.

IV. **Quête du 20 Septembre** *(suite).* — Le Juch, Pouldavid, Landeleau, Mellac, Landudal, Pont-de-Buis, Sainte-Sève, Plougasnou, Sizun, Plounéventer, Saint-Pierre Quilbignon, Saint-Joseph du Pilier-Rouge, Leuhan, Mespaul, Loc-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

quirec, Briec, Tréflez, Guilers, Guiler, Rumengol, Esquibien, Cloître (Pleyber-Christ), Arzano, Saint-Servais, Saint-Sauveur, Plabennec, Bolazec, Saint-Pabu, Trégarvan, Plougar, Morlaix (Saint-Mathieu), Combrit, Tréméoc, Lanhouarneau, Plomeur, Lannilis, Scaër, Pont-l'Abbé, Trémaouézan, Comanna, Guissény, Plogonnec, Saint-Derrien, Coat-Méal, Notre-Dame de Kerbonne, Châteaulin, Saint-Thois, Plougonven, Ploaré, Tréglonou, Plougastel-Daoulas, Lennon, Pencran, Pluguffan, Pleyber-Christ, Plouyé, Beuzec-Cap-Sizun, Taulé, Plounéour-Trez.

V. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Corre, recteur d'Audierne, a été nommé chanoine honoraire.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XXII^e Dimnnche après la Pentecôte, Fête de Tous les Saints :* messes à 6, 7 8. 9, 10 heures (messe pontificale) et à 11 h. 1/2. — A 2 h. 1/4, prières du Rosaire A 2 h. 1/2, chant des vêpres, sermon par M. l'abbé Balbous, professeur au collège Saint-Yves. bénédiction, chant des vêpres des Morts. A 8 heures, sermon breton par M. l'abbé Guéguen, vicaire à Ergué-Armel, vêpres des Morts.

Lundi, Commémoration de Tous les Fidèles Trépassés : messes basses de demi-heure en demi-heure, de 6 à 8 heures. A 8 heures, office paroissial des Défunts, grand'messe de *Requiem* A 10 heures. office canonial, procession autour de la place, grand'messe. — A 8 heures du soir, clôture des prieres du Rosaire.

Mardi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les prêtres, anciens curés et vicaires de la paroisse. A 9 heures, service et messe pour les Evêques et les chanoines défunts.

Mercredi : à 6 h. 1/2, service et messe pour tous les paroissiens défunts.

Jeudi : même office, pour les membres décédés de la confrérie des Trépassés.

Mercredi : confession des filles du catéchisme, communion le lendemain.

Vendredi exposition du Très Saint-Sacrement. — Bénédiction à 5 heures du soir — De 8 à 9 heures, Heure d'Adoration.

Samedi : service et messe pour les Défunts. — Confession des garçons du catéchisme.

Dimanche : service et messe de *Requiem* à 10 heures pour les victimes de la loi de spoliation.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *22^e dimanche après la Pentecôte (1^er Novembre), fête de la Toussaint :* messes à 6, 7, 8. 9, 10 heures (grand' messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres de la fête, sermon par M. Le Grand, directeur au Grand Séminaire, bénédiction du Saint-Sacrement. Puis, vêpres des Morts, absoute. — Le soir, à 8 heures, instruction bretonne par M Le Bars, sous-directeur de Saint-Charles, procession autour de l'église, absoute.

Lundi 3 Fête des Morts : messes de 6 à 8 heures ; à 8 heures, office solennel, suivi de la procession au cimetière.

Tous les jours de la semaine, excepté vendredi : service pour les Défunts, à 6 h. 3/4.

Mardi : confession des enfants qui ont fait la communion privée.
Mercredi : confession des enfants qui ont fait la communion solennelle.
Messes de communion, *vendredi* et *jeudi*. à 7 heures.
1^er vendredi du mois, 6 Novembre : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons A 7 heures, réunion des Dames. bénédiction. — Le Saint-Sacrement est exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures. — De 8 à 9 heures, heures d'adoration pour les hommes.
Samedi : à 10 heures, service anniversaire de M. l'abbé Pondaven.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale pour Novembre 1925 :* Le salut des agonisants. — La dernière seconde de la vie décide de toute notre éternité. L'âme demeure éternellement fixée dans le dernier sentiment qu'elle éprouve envers Dieu : amie et élue ou ennemie et réprouvée. Il n'est donc pas de charité meilleure que d'assurer au plus grand nombre d'âmes possible une mort dans l'amitié de Dieu. Il en parait 100.000 par jour devant lui. Que nos prières obtiennent à toutes d'être de ses élues.

Offrande quotidienne pour Novembre : Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les 100.000 agonisants de ce jour.

Résolution apostolique : Pensant à mon agonie, j'aiderai de mes prières les agonisants d'aujourd'hui.

Missions. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses la mission de Locrudy, du 5 au 22 Novembre ;

Et la mission de Saint-Thois, du 8 au 21 Novembre.

Avis de service. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. l'abbé Gabriel Pondaven, archiviste diocésain, sera chanté *le samedi 7 Novembre,* à 10 heures, à Quimper, en l'église Saint-Mathieu.

Récollections sacerdotales, directeur M. le chanoine Le Roy : *Briec,* le samedi 7 Novembre ; *Ploudalmézeau,* le mercredi 11 ; *Locmaria-Plouzané,* le jeudi 12 ; *Plabennec,* le vendredi 13.

Congrès du recrutement sacerdotal, *Paris, 26-27-28 Novembre.* — Nous ne saurions trop insister sur l'importance capitale de ce Congrès à l'heure où tant de diocèses manquent de prêtres et où notre pays, en maintes régions, ressemblent de plus en plus à un pays de mission.

Pour cette Chine qui est aux portes de nos grandes villes et dans les campagnes dépeuplées, dans les bourgs paganisés par un enseignement sans morale chrétienne, il faudrait des prêtres nom-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

breux, plus nombreux qu'autrefois ; et les vocations se raréfient chaque jour davantage.

C'est l'heure d'étudier les conditions religieuses, morales, sociales et même matérielles du recrutement sacerdotal en France : c'est à quoi le Congrès National du Recrutement Sacerdotal s'essaiera trois jours durant.

Son Eminence le cardinal Dubois présidera.

Les rapporteurs et orateurs de ces Congrès ont été choisis parmi les personnalités les plus éminentes et les plus expérimentées, citons entre autres : MM. Georges Goyau et Jean Guiraud ; MM. les chanoines Petit de Julleville, Verdier, Thellier de Poncheville, Loutil (Pierre l'Ermite), Billot ; MM. les abbés Lieutier et Fillon, les R. P. Delbrel, Louis et Dassonville.

Sermons : le jeudi, par Mgr Audollent, évêque de Blois ; le vendredi, par Mgr Gaillard, évêque de Meaux ; le samedi, par le R. P. Sanson.

Lennon. — **Mission.** — La petite paroisse de Lennon compte parmi les bonnes paroisses de Cornouaille. Et assurément elle n'est pas restée au-dessous de sa réputation à l'occasion de la mission qui lui a été offerte.

Comme d'habitude, les prémices de la mission ont été pour les enfants. Ils ont été évangélisés par l'un de leurs compatriotes, M. Morvan, vicaire à Saint-Martin de Morlaix, et par M. Guéguen, vicaire à Plonévez-du-Faou, qui n'est pas moins leur compatriote par Gouézec. On remarquait bien chez ces enfants une attention plus qu'ordinaire due à la bonne doctrine qui leur était exposée selon leur propre langage.

C'est avec le même empressement que les grandes personnes répondirent à l'appel divin. Et, dès le premier jour de la semaine, chacun était là à son poste pour y tenir fidèlement.

Les exercices de la première semaine étaient présidés par M. Moré, curé-doyen du Huelgoat, et ceux de la seconde par M. Le Pape, curé-doyen de Carhaix, deux jeunes présidents qui promettent bien pour les missions paroissiales.

Les collaborateurs de la première semaine furent : MM. Guirriec, curé-doyen de Bannalec ; Le Gall, recteur de Plogoff ; Arhan, recteur de Treffiagat ; Bervas, recteur de Lampaul-Plouarzel ; Bodeur, recteur de Poullaouen ; et le jeune tableauteur Guéguen, vicaire à Audierne.

Ils furent bien remplacés pour la dernière semaine par :

MM. Gouriou, recteur de Cast ; Maguet, recteur de Plonéour-Lanvern ; Grall, recteur de Ploudaniel ; Abgrall, vicaire à Guerlesquin, Ruppe, vicaire à Pont-l'Abbé, et Abgrall, vicaire à Plouigneau.

Saint Paul les aurait bien nommés *operarii inconfusibiles,* et pour ses missions bretonnes le P. Maunoir se serait hâté de les associer à son apostolat. Et ils devaient bien s'attribuer cette grande attention qu'ils reconnurent dans leurs auditeurs.

Dès la première semaine, disait-on, entendant parler des premiers missionnaires, les fidèles de la seconde commençaient déjà à se prendre de regret de n'avoir pas pris les devants Mais ils furent vite rassurés et consolés dès l'apparition de leurs propres missionnaires.

Aussi, pas d'abstentions à signaler. On a compté 160 communions pour les enfants, 458 pour la première semaine, et 581 pour la seconde.

En souvenir de la mission, l'église a été dotée de deux nouvelles statues, sans compter un calvaire qui se restaure à la chapelle de Sainte-Barbe.

Dieu en soit béni ! Les noms des missionnaires resteront écrits dans nos registres et plus encore dans nos cœurs qui prieront pour eux. *Confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis.* X.

Trégarvan. — **Mission.** — De mémoire d'homme, la paroisse de Trégarvan n'avait eu l'insigne faveur d'une grande mission. Son dévoué Recteur vient de la lui procurer. Quelques jours, du 6 au 10 Octobre, furent d'abord consacrés aux enfants, auxquels vinrent s'adjoindre un certain nombre de grandes personnes qui prévoyaient ne pouvoir suivre tous les exercices de la semaine suivante. Les missionnaires de cette semaine furent M. Ollivier, recteur de Plourin-Ploudalmézeau ; M. Seité, vicaire à Plogonnec ; M. Prémel, vicaire à Ploujan. L'attention suivie, le recueillement et la piété de ce groupe étaient du meilleur augure pour la grande mission proprement dite qui devait s'ouvrir le dimanche 11 Octobre. Elle fut présidée par Salou, recteur de Plougonlm, qui eut pour collaborateurs : M. Féroc curé de Scaër (Pénitence-Eucharistie) ; M. Mao, recteur d'Esquibien (Eglise, Sacré-Cœur) ; M. Berthou, recteur de Kerlouan (grandes vérités) ; M. Gargadennec, recteur de Brennilis (Tableaux) ; M. Le Berre, vicaire à Saint-Martin de Morlaix (chant). Toute la population, peut-on dire, à part quelques très rares exceptions, du reste prévues, a répondu à l'appel de son pasteur avec un empressement très touchant et très méritoire qui a dépassé toutes les espérances. Ce n'était pas facile problème que d'assurer à tout ce petit peuple la participation aux exercices d'une grande mission que le chiffre de la population et les ressources de la paroisse ne permettaient pas de prolonger au delà d'une semaine. L'urgence de certains travaux : cueillette des pommes, battage du blé noir, récolte des pommes de terre, pouvait faire craindre certaines défections ou du moins quelque manque d'assiduité. Il n'en fut rien ; et c'est en toute justice et sincérité que le bon Recteur put, le samedi matin, en termes émus, féliciter ses paroissiens de leur inlassable docilité et de leur empressement, traduisant ainsi la joie des missionnaires que, durant toute la semaine, avaient édifiés leur piété et leur entière bonne volonté.

Toute la semaine on a senti qu'un souffle de grâce et de sainte joie passait dans ces âmes simples et confiantes. On l'éprouvait à l'église trop petite en la circonstance, en constatant leur attention,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

leur piété, leur entrain ; on l'éprouvait au dehors à considérer leur modestie, leur recueillement, leur ponctualité. Une chose a surtout frappé, et qui dénote un profond esprit de foi, c'est leur fidélité à s'agenouiller tous, on peut dire après chaque exercice, sur les tombes de leurs défunts.

Un tel résultat accusait une longue et minutieuse préparation dont le moindre objet n'avait pas été l'ornementation gracieuse de l'église et la parfaite exécution des chants. Il a été dû aussi, pour une grande part, au bon exemple donné par ceux à qui les paroissiens de Trégarvan ont confié la direction de leur commune. C'était un spectacle touchant et peu banal que celui du Maire, fidèle à tous les exercices, toujours des premiers arrivés, cédant gracieusement sa chaise à un retardaire, pour venir lui-même se ranger sans respect humain dans une stalle du chœur près de son Recteur, et donnant à tous l'exemple d'un pieux entrain dans la récitation des prières et le chant des cantiques.

La mission se clôtura par la bénédiction d'une statue de saint Michel, faisant pendant à celle de sainte Jeanne d'Arc. Et tous, missionnaires et paroissiens, prièrent avec ferveur le saint Archange de garder et d'aviver dans les cœurs la sainte joie et les sentiments de piété qu'y avait déposés Notre Seigneur, pendant ces jour bénis de la Mission.

Cléder. — **Retraite de jeunes gens.** — Il y a un mois, une retraite était donnée, sous la présidence de M. Milin, recteur de Saint-Joseph du Pilier-Rouge, aux Enfants de Marie de Cléder : près de 200 jeunes filles la suivirent.

La semaine dernière, c'était le tour des jeunes gens. Dire que la retraite des jeunes gens fut en tous points merveilleuse, n'est nullement exagéré. Malgré l'éloignement assez considérable de certains villages, malgré le temps plutôt inclément, 550 jeunes gens ont suivi, pendant trois jours, tous les exercices de la retraite avec une assiduité et une piété édifiantes et un entrain non moins impressionnant.

Ce résultat est dû, sans doute et avant tout, à la grâce de Dieu agissant sur ces âmes jeunes, droites et généreuses. Mais il n'est que juste d'affirmer qu'il est dû, aussi, en grande partie, au zèle et aux talents des ouvriers d'élite que M. le Recteur avait choisis pour travailler à cette retraite : M. Thomas, recteur de Ploujean, président ; MM. Le Bot, vicaire à Penmarc'h, Guillou, vicaire à Plounévez-Lochrist, Thépaut, vicaire au Guilvinec, Branellec, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon.

Les conférences si adaptées, si pleines et si lumineuses de M. Thomas, les sermons si éloquents et si émouvants de ses collaborateurs, auront produit sur l'esprit et le cœur de la jeunesse clédéroise une impression profonde et durable, éveillé, développé et affermi en elle de nouvelles et puissantes énergies pour le bien et pour la lutte contre les passions et les entraînements du monde.

Merci à ces bons ouvriers pour le bien qu'ils ont fait aux âmes !

Merci aussi aux 550 jeunes gens qui nous ont donné, pendant ces trois jours, le spectacle si réconfortant de leur foi, de leur générosité et de leur piété ! Le bon exemple qu'ils ont donné aura fait du bien à leurs compatriotes et réjoui le Cœur de Dieu et le cœur de leur bon Recteur tout heureux, lui aussi, du succès de cette retraite.

Chers jeunes gens, rappelez-vous toujours ces paroles d'un cantique que vous citait l'un des prédicateurs de la retraite :

Da feiz on tadou koz, ni potred Breiz-Izel
. . . . . ni zalc'ho mad ato !

Un Témoin.

Plouvorn. — **Semaine Eucharistique** *(18-25 Octobre).* — Huit prêtres, sous la présidence de M. Salou, recteur de Plougoulm, assument pour toute la semaine, les fonctions de prédicateurs et de confesseurs. Tous les jours : quatre sermons sur l'Eucharistie et, dans les intervalles : confessions et adoration.

Les grandes personnes, en deux groupes, se partagent la semaine.

Mercredi : messe de communion pour le premier groupe (994 communiants).

Samedi : messe de communion pour le deuxième groupe (1.027 communiants).

Les enfants ont communié, le jeudi, au nombre de 350.

Eglise pleine tous les jours durant la semaine ! Grande piété ! De l'entrain dans le chant dirigé avec tant de maîtrise par M. Pouliquen, vicaire à Plabennec. Les paroissiens de Plouvorn ont justifié, une fois de plus, leur renom de population très chrétienne, et le vénérable président s'est fait comme un devoir de le proclamer devant la paroisse entière.

Le dimanche 25 Octobre, c'est la fête solennelle de clôture.

Dès le début de la semaine, l'église était magnifiquement ornée à l'intérieur. Aujourd'hui, c'est l'extérieur de l'église, c'est le clocher, c'est tout le bourg que l'on trouve brillamment pavoisés dès la première heure. Non seulement chaque maison mais même chaque fenêtre a son drapeau ou son oriflamme.

Mais ce qui attire surtout les regards c'est un arc de triomphe monumental, blanc et or, orné avec un goût parfait et érigé entre la place et l'église. Sur le fronton se détache en grandes lettres l'inscription : « *Meuleudi da Jesuz* », « Louanges à Jésus », qui exprime bien le but de la fête. Et par une chance extraordinaire qui fait dire aux paroissiens : « Le bon Dieu est avec nous », le soleil, qui se cachait depuis plusieurs jours, a brillé toute la journée, jetant une note gaie sur toutes choses et faisant de ce jour un véritable jour d'été.

Toute la matinée, des communions en très grand nombre. A 10 heures, grand'messe avec diacre et sous-diacre chantée par le P. Jan, supérieur du Petit Séminaire d'Haïti à Saint-Pol de Léon ; très beau sermon sur la royauté de Jésus-Christ par M. le chanoine Caugant, supérieur de la Maison Saint-Joseph.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A 2 h. 1/2, vêpres solennelles suivies de la procession du Très Saint-Sacrement. En tête s'avancent croix et bannières encadrées par les élèves des écoles chrétiennes, les Enfants de Marie et les Tertiaires de Saint-François. Puis, précédant le dais, viennent la fanfare de Saint-Martin de Morlaix, qui contribua pour une bonne part à l'éclat de la fête, et deux chœurs, l'un de jeunes filles, l'autre de jeunes gens chantant alternativement avec piété et goût des hymnes au Saint-Sacrement. Enfin, c'est le clergé dans les rangs duquel on remarque, aux côtés de M. le Recteur, M. le chanoine Caugant et M. Sédilot, ancien curé de Sainte-Elisabeth de Paris.

Le dais est porté par MM. le général de Réals, maire, R. Kerdilès, conseiller d'arrondissement et premier adjoint, O. Thépaut, ancien premier adjoint, et J. Goarant, deuxième adjoint.

Le P. Jan tient l'ostensoir, assisté du P. Charpentier, directeur au Grand Séminaire haïtien de Saint-Jacques, en Guiclan, et du P. Tanguy, missionnaire d'Haïti et enfant de Plouvorn.

Après le dais vient la foule des paroissiens et des étrangers, d'abord les hommes, ensuite les femmes, en une masse compacte et interminable.

La procession se dirige vers Troërin, la propriété de M. le Maire, où un magnifigue reposoir est dressé au haut du perron du château.

Le cadre est splendide ; bel étang, superbes allées, grande pelouse, que l'on contourne pour arriver au reposoir, tout ravit le regard. Mais quel beau spectacle surtout que cette foule immense agenouillée devant Jésus-Hostie pour recevoir sa bénédiction !

La procession retourne à l'église au chant du *Te Deum*. Et pendant que les cloches sonnent à toute volée et que les trompettes lancent vers la voûte en notes stridentes la sonnerie « A l'étendard », Notre Seigneur laisse encore tomber sur les fidèles une dernière bénédiction.

A la sortie de l'église, ce n'est partout qu'un seul cri : « Que c'était beau !... On se serait cru à Lourdes !... Jamais il n'y a eu tant de monde à Plouvorn !... La fête a été vraiment merveilleuse ! »

Que le Bon Dieu en soit remercié !

LE CENTENAIRE DU CARDINAL LAVIGERIE

Lettre de Sa Sainteté le Pape Pie XI à Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Rennes, *l'instituant Légat Pontifical pour les Fêtes du Centième Anniversaire du Cardinal Lavigerie.*

« Le 31 Octobre, il y aura cent ans révolus que naquit à Bayonne, de famille distinguée, l'illustre Charles Lavigerie, qui sur le siège d'Alger et, dans la suite, sur celui de Carthage, heureusement rétabli par Léon XIII, associa à l'éclat de la pourpre romaine la gloire des plus hauts faits, et à des titres multiples illustra l'Eglise de Dieu. Il est fort difficile, en présence d'une personnalité si exceptionnellement douée, et de la débordante activité d'une vie vraiment admirable, de tracer, en quelques lignes, les principaux traits de l'homme que fut Lavigerie. D'un esprit singulièrement pénétrant et clairvoyant, il n'avait de cesse qu'il ne réalisât aussitôt les projets multiples formés par lui en un instant, et souvent pleins de hardiesse, ou qu'à la réflexion il avait reconnus nécessaires ou utiles au bien de la religion. Accoutumé à renverser ou à éviter en les tournant les obstacles et les barrières qui se présentaient, pour accomplir ses desseins il se servait très judicieusement et des hommes et des événements et des circonstances. D'un labeur invincible et qui triompha de toutes les fatigues, il ne s'arrêta et ne se reposa pas même un seul jour, malgré les épreuves de sa vie ; ne se laissant abattre ni par la maladie ni par la fatigue, il parcourut presque toutes les contrées de l'Europe pour y plaider la cause de l'humanité chrétienne et des noirs ; partout il sollicita l'aumône à leur profit.

» Dès le moment où il prit en mains l'Œuvre des Ecoles d'Orient, heureusement créée à Paris, et dont il fut le promoteur, il avait compris qu'il était appelé à aider la réunion des Eglises d'Orient avec l'Eglise Romaine et à participer au salut des Arabes et des infidèles d'Afrique. Pour remplir sa charge il se rendit en Syrie afin de distribuer charitablement les deux millions que cette œuvre avait recueillis, aux chrétiens mourants de faim, après l'odieux carnage que venaient d'en faire les Kurdes.

» Mais il parut à Charles Lavigerie qu'une mission divine beaucoup plus que les circonstances favorables l'entraînait à faire pénétrer dans l'Afrique, depuis le Nord jusqu'à l'Equateur, la foi du Christ. A peine eut-il gouverné pendant quelque temps le diocèse de Nancy qu'il fut élevé au siège archiépiscopal d'Alger. Il résolut aussitôt de répondre si bien à l'étendue de cette charge qu'au moyen d'écoles créées jusque dans les parties reculées de cette terre et par toutes les industries des œuvres charitables, il gagna à la vraie religion le cœur et l'esprit des indigènes et fit apparaître la gloire ancienne de l'Afrique chrétienne. Bien plus, de la ville de son titre, comme d'un centre, il apporta aux Africains sauvages et cruels de l'intérieur le secours de l'apostolat catholique et des bienfaits de toute sorte. C'est ainsi que, peu de temps après avoir pris la direction de son archidiocèse, comme la peste et une invasion de sauterelles avaient accumulé les morts et mis les vivres hors de prix, avec son grand cœur qu'égalait sa hardiesse, il recueillit en un même temps tous les petits Arabes orphelins au nombre d'environ deux mille et leur sauva la vie.

» Puis il entreprit d'extirper radicalement de l'Afrique l'esclavage, sous les auspices particulièrement de notre prédécesseur Léon XIII, et avec le concours des deux instituts de missionnaires qu'il fonda, l'un d'hommes, l'autre de femmes. Il les envoya, dès qu'il le put, dans les terres du Tanganika et de l'Ouganda d'où tant de noirs, nouvelles semences de chrétiens, s'envolèrent vers les demeures éternelles, martyrs de leur chasteté et de la foi. Il mit tout en œuvre également tant près des chefs de gouverne-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ments que près du peuple chrétien par ses prières, ses discours, ses écrits, pour soulever, à ce sujet, une émotion et un enthousiasme qui jamais ne se sont ralentis dans la suite, et ont porté leurs fruits et continuent à en produire de considérables. Quelques années après, entraîné et poussé par le dessein qu'il avait formé de vieille date de réconcilier l'Eglise Orientale avec le Saint-Siège, il ordonna à ses missionnaires d'établir une résidence à Jérusalem, auprès de l'église Sainte-Anne, et d'y ouvrir et d'y diriger un séminaire pour l'instruction et la formation du clergé grec-melchite.

» Maintenant il Nous plaît, Notre cher Fils, sans entrer dans ce qui fut l'objet des soucis quotidiens et des sollicitudes de cet homme illustre, d'aborder sommairement et brièvement les actes de sa charge pastorale dans l'archidiocèse d'Alger. Mentionnons d'abord le temple splendide qu'il édifia en l'honneur de la Mère de Dieu, dite Notre-Dame d'Afrique ; puis l'heureuse et féconde administration de l'Eglise de Constantine que lui avait confiée l'Autorité Apostolique. Quatre ans après la tenue d'un Synode Diocésain, il présida un Concile Provincial qui parut, à la distance de douze siècles, comme la suite et la continuation des Conciles Africains d'autrefois. A Carthage, où se trouvait une chapelle dédiée à Saint-Louis, il construisit un Collège à l'usage des jeunes Tunisiens et un Musée destiné à conserver les restes des monuments antiques de ce pays. Mais, aux yeux de la postérité, le Cardinal Lavigerie trouvera sa gloire éminente dans le souci qu'il eut de rétablir le siège de Carthage, le plus illustre autrefois de toute l'Afrique. Et dans cet archidiocèse, aussitôt que le gouvernement lui en eût été confié, il mit tout son zèle à édifier la cathédrale de Saint-Louis et y fit élever un monument où devait reposer son corps, car ses forces qui déclinaient et sa santé affaiblie lui faisaient présager une mort prochaine.

» Il manquerait au portrait, que Nous avons esquissé, un trait caractéristique si Nous passions sous silence l'amour et la piété filiale dont Lavigerie entourait assidûment l'Eglise Mère et le Siège Apostolique. Il en donna une preuve éclatante au Concile œcuménique du Vatican où, faisant passer au second plan les considérations et les amitiés humaines, il fit profession et prit la défense des plus saines doctrines. Plus tard, en présence non pas tant des ordres et des conseils que des vœux secrets de Léon XIII, il leur donna un appui qui lui valut d'être désapprouvé d'un grand nombre de ses concitoyens, et d'encourir des blâmes irréfléchis et inconsidérés qui répandirent de l'amertume sur les dernières années de sa vie.

» C'est donc une excellente inspiration qu'a eue notre vénérable Frère Alexis, Archevêque de Carthage, de vouloir commémorer le centième anniversaire de la naissance de son illustre prédécesseur et de Nous solliciter d'accroître, en y faisant intervenir Notre Autorité, la solennité de cet événement. Et Nous, considérant l'importance du fait et appréciant les grands services que Nous avons

rappelés et qu'a rendus cet homme illustre à l'Eglise et à la société humaine, Nous le faisons, certes, bien volontiers et cela Nous est d'autant plus agréable que Nous avons été Nous-même pendant un certain temps, à Milan, dans l'intimité de Lavigerie.

» C'est pourquoi, dans le dessein d'honorer plus dignement, comme si Nous étions Nous-même présent à ces fêtes, le bon et fidèle serviteur qui s'appliqua de tout son pouvoir à étendre le règne du Christ en Afrique, Nous vous choisissons, Notre cher Fils, pour Notre Légat. Vous présiderez, comme Notre représentant, à cette commémoration solennelle. Il est à souhaiter que tous ceux qui habitent ces régions, à quelque race qu'ils appartiennent, et même ceux qui ne sont pas chrétiens, comprennent que Nous avons voulu leur être agréable en exaltant et en honorant le père qui fut, à leur égard, l'auteur de tant de bienfaits, et que Nous voulons également, en Nous rendant Nous-même moralement présent, dès le moment où vous aurez touché le rivage d'Afrique, consacrer la gloire de l'Afrique chrétienne restaurée et appeler de tous Nos vœux une moisson de jour en jour plus riche pour le clergé du pays et les fils du Cardinal Lavigerie. Que Notre Bénédiction Apostolique vous aide à remplir avec fruit votre mission ! Nous vous l'accordons avec la plus grande affection, comme gage des faveurs divines et de Notre paternelle bienveillance, à vous, Notre cher Fils, à Notre vénérable Frère, l'Archevêque de Carthage, et à tout son troupeau.

» Donné à Rome, près Saint-Pierre, dans la fête de Saint Louis, Roi, en l'année 1925, la 4e de Notre Pontificat.

» PIE XI, Pape. »

Ce document autographe et si précieux du Souverain Pontife était accompagné d'une lettre des plus gracieuses de Son Eminence le Cardinal-Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté.

BIBLIOGRAPHIE

P. TÉQUI, Libraire-Editeur, 82, rue Bonaparte, Paris VIe.

GUARRIGUET (L.) : **Eucharistie et Sacré Cœur.** Etude comparative de théologie et d'histoire sur les deux dévotions. In-8° carré de 362 pages. **Prix : 12 fr. ; franco, 13 fr. 25 ; étranger, 14 fr. 25.**

Il a semblé intéressant à l'auteur de rapprocher les deux dévotions dans une étude qui serait à la fois de théologie et d'histoire. En l'écrivant, il ne s'est pas proposé de composer un traité de haute science, quoiqu'il n'ait laissé dans l'ombre aucune des questions de quelque importance qui se trouvaient sur son chemin ; il a voulu uniquement éclairer la piété, en lui fournissant un résumé simple, clair, méthodique, complet, et surtout fidèle de l'enseignement catholique sur deux sujets qui lui sont particulièrement chers et sur lesquels elle n'a trop souvent que des notions un peu vagues.

E. JOMBART : **Le Mariage.** *Rappel de quelques notions canoniques et morales.* — 1 vol. in-12. **3 fr. ; franco, 3 fr. 50.**

Il s'est appliqué, au contraire, à insister sur ce que cette question du mariage, au point de vue canonique et moral, présente de plus important, de plus pratique et de plus actuel.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FOURNITURES GÉNÉRALES
DE TOUT CE QUI CONCERNE
LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE, PIÈCES DE THÉATRE, ETC.
POUR PATRONAGES
Ch. Thomas
— **QUIMPER** —
24, rue du Parc (entre les Magasins Saint Remy), et 8, quai du Steïr.



FOURNITURES ET RÉPARATIONS

FONDERIE DE CLOCHES
Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804
Société Anne des Etablts GRIPON Sucr
L. AMELINE, DIRECTEUR
59 & 61, rue Yves-Collet, **BREST** (Fin.) Tél. 2.64
BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS
BEFFROIS en fer & en bois.
RÉFÉRENCES, DEVIS ET CATALOGUES SUR DEMANDE
LIVRAISON RAPIDE

VINS DE BORDEAUX
PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 8.304 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

LE VITREX remplace le verre dans tous ses usages ; il en a la transparence et non la fragilité. **Pose facile.** Vitrages verticaux et en toitures. Vitraux : Peinture, Horticulture : Serres et châssis de couches. Echantillons sur demande au service D. Société An. LE VITREX, Capital : 800 000. *Bureaux :* 55, Bd de Strasbourg, PARIS ; Mag. de Vente ; 38, Bd de Strasbourg, PARIS.

ANÉMIE NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE CONSOMPTION, CHLOROSE SURMENAGE, CONVALESCENCES Formation de la Jeunesse.
SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine
Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.
Dans votre intérêt, exigez le nom **DESCHIENS**, *refusez les imitations.*
DESCHIENS, 9, Rue Paul-Baudry, PARIS R.C.Seine 207.204

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

40e ANNÉE. Vendredi 6 Octobre 1925. N° 45.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Novembre. — **23e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.**
A la messe, mémoires de l'octave de la Toussaint, de l'octave de la Dédicace et des quatre Saints Couronnés.
Vêpres du suivant avec mémoires du dimanche et de l'octave de la Toussaint.
Lundi, 9. — **Dédicace de l'Archi basilique de Saint-Sauveur. Double de 2e classe. Blanc.**
Mardi, 10. — **S. André Avellin. Confesseur. Double. Blanc.**
Mercredi, 11. — **S. Martin, Evêque. Double majeur, Blanc.**
Jeudi, 12. — **S. Martin, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.**
Vendredi, 13. — **Octave de la Dédicace de l'église propre. Double majeur Blanc.**
Samedi, 14. — **S. Josaphat, Evêque, Martyr. Double. Rouge.**
Dimanche, 15. — **Office du 6e dimanche après l'Epiphanie.**

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :
Botzorhel . . . . . du 8 au 11 Novembre.
Berrien . . . . . du 12 au 15 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Messe annuelle de *Requiem* instituée par Pie X. — Nous avons fixé à dimanche prochain 8 Novembre, le service annuel institué par le Souverain Pontife Pie X (Bref du 6 Juillet 1910) pour les défunts privés du bienfait des fondations, dont une loi inique les a dépouillés.

Ce service sera chanté dans toutes les églises du diocèse et suivi d'une messe solennelle de *Requiem*, remplaçant la messe *pro populo*, et de l'absoute. Mais on ne pourra célébrer qu'une messe de *Requiem* dans chaque église.

Nous engageons tous nos prêtres à dire de préférence, ce même jour, la messe annuelle qui leur a été demandée par le Saint Père à la même intention.

Archives diocésaines

Les fidèles auront à cœur d'unir leurs prières à celles de leurs prêtres en faisant la sainte communion pour les âmes privées des pieux suffrages auxquels elles avaient droit, et en gagnant à leur profit l'indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife. Ils contribueront ainsi à réparer, dans une certaine mesure, le détriment dont souffrent les chers défunts par suite de spoliations que nous ne devons pas laisser tomber dans l'oubli.

Au prône du 8 Novembre, on pourra donner lecture de la liste des fondations supprimées par paroisse.

La messe de *Requiem* autorisée pour le 8 Novembre est celle de la Commémoration de tous les fidèles trépassés avec la seule oraison *Deus veniæ largitor* (de la messe quotidienne), la secrète et la post-communion correspondantes. Le chant de la prose *Dies iræ* est obligatoire.

II. — Le 11 Novembre, à l'occasion de l'anniversaire de l'armistice, une cérémonie sera célébrée dans chaque paroisse. On y chantera le *Te Deum*. L'absoute terminera l'office.

Les autorités seront invitées à la cérémonie, et des places leur seront réservées.

III. Maison de repos pour les Institutrices libres. — Nous avons déjà fait part au diocèse de Notre grand désir d'offrir une maison de repos aux Institutrices libres malades ou fatiguées. Toutes les paroisses, même celles qui n'ont pas d'écoles chrétiennes, ont le devoir de s'intéresser à cette œuvre. C'est pourquoi Nous autorisons MM. les Inspecteurs diocésains à prêcher successivement dans toutes les églises, le dimanche, à toutes les messes, pour expliquer le but et la nécessité de cette maison de retraite. Ils quêteront ensuite pour constituer le fonds nécessaire à un achat ou à une construction.

La quête sera annoncée en chaire le dimanche précédent.

IV. Quête du 20 Septembre *(suite et fin)*. — Plomodiern, Saint-Eloy, Riec sur-Bélon, Plogastel-Saint-Germain, Mahalon, Plougoulm, Primelin, Plouguerneau, Lanriec, Tréguennec, Guilligomarc'h, Notre-Dame du Carmel (Brest), Lanmeur, La Roche.

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Chanoine titulaire, M. le chanoine Martin, curé de N.-D. du Mont-Carmel, à Brest, en remplacement de M. le chanoine Péron, démissionnaire pour cause de santé ;

Curé de N.-D. du Mont-Carmel, M. Le Pape, recteur de N.-D. du Folgoët ;

Recteur de N.-D. du Folgoët, M. Guéguen, recteur de Lanneufret ;

imper et Léon

Recteur de Lanneufret, M. Quentel, ancien professeur au collège de N.-D. de Bon-Secours, à Brest ;

Recteur de Plouhinec, en remplacement de M. le chanoine Guéguen, démissionnaire, M. Billant, recteur de N.-D. de Rumengol ;

Recteur de N.-D. de Rumengol, M. Le Corre, vicaire à Roscoff ;

Vicaire à Roscoff, M. Primel, vicaire à Ploujean ;

Vicaire à Ploujean, M. Messager, vicaire à Dirinon ;

Vicaire à Bannalec, M. Séité, vicaire à Brasparts ;

Vicaire à Brasparts, M. Quéau, vicaire à Poullaouen ;

Vicaire à Poullaouen, M. Guéguen, vicaire à Bannalec.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XXIII^e Dimanche après la Pentecôte, 8 Novembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures et 11 h. 1/2. A 10 heures, chant d'un service et d'une messe de *Requiem* pour les victimes de la spoliation sacrilège de leurs fondations. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. A 8 heures, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

Mercredi, fête de la Victoire et de la Paix : messe à 10 heures, convocation des autorités civiles et militaires, allocution de Monseigneur l'Evêque, chant du *Te Deum* et de l'Absoute.

Vendredi : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

Tous les jours : service et messe pour les Défunts, à 6 h. 1/2.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *23^e Dimanche après la Pentecôte (8 Novembre) :* Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (messe de *Requiem* chantée pour les Défunts, victimes de la Loi de Séparation) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, Vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours de la semaine, excepté samedi : service pour les Trépassés.

Lundi : 8 heures, messe pour les membres défunts de l'association de Notre-Dame de Salut.

Vendredi : 8 heures du soir, Chemin de la Croix pour les Défunts, bénédiction de la Vraie Croix.

Aux Directeurs d'Œuvres de Jeunesse. — Les Directeurs d'Œuvres de jeunesse de la région de Morlaix, Saint-Pol de Léon, Lanmeur et ceux qui désirent en fonder, sont convoqués au patronage Saint-Martin de Morlaix pour le mardi 10 Novembre. Ceux qui n'auraient pas été atteints par une convocation personnelle sont priés de regarder le présent avis comme en tenant lieu. La première réunion commencera à 9 heures.

M. l'abbé Bodénès, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, est chargé d'organiser le repas en commun. Prière de l'avertir par l'envoi d'une simple carte.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Une Œuvre militaire à Quimper. — Quimper n'a plus d'œuvre militaire catholique.

Cette lacune regrettable va être enfin comblée. Monseigneur s'est adressé au dévouement de M. l'abbé Le Bihan, vicaire à Saint-Mathieu, et l'a chargé d'organiser, le plus tôt possible, cette œuvre si nécessaire. Sa Grandeur ne pouvait faire un meilleur choix. On peut être certain qu'avec l'expérience des jeunes gens qu'il a acquise dans la direction du Patronage Jeanne-d'Arc, le nouvel aumônier aura vite fait de gagner la confiance des soldats.

Un local va donc être édifié dans l'enclos du Patronage Jeanne-d'Arc et aménagé de façon à procurer à ses habitués de saines distractions et à leur rendre de multiples services. Comme ces bâtisseurs d'églises qui s'en remettent à la Providence du soin de féconder leur bonne volonté, M. Le Bihan commence avec peu de ressources. Mais l'œuvre qu'il entreprend est si belle et si opportune, elle intéresse tant de familles inquiètes de savoir ce que deviennent loin d'elles leurs fils, que la générosité des amis des soldats lui procurera les fonds nécessaires.

La *Semaine religieuse* transmettra volontiers les offrandes qui lui seraient adressées.

La Consécration de l'Eglise d'Audierne

M. le Recteur d'Audierne a vu, le mercredi 28 Octobre, aboutir et couronner le long et pénible effort entrepris dès son arrivée dans la paroisse et continué en dépit de tous les obstacles pour réaliser le projet, déjà caressé par ses prédécesseurs, d'une église plus vaste et plus digne que l'ancienne.

Commencé en Août 1912 et interrompu pendant la guerre, l'édifice, œuvre de M. Chaussepied, s'élève majestueux, dans le style du XVIIe siècle, en croix latine, mesurant 48 m. 20 sur 20 m. 40 et 26 m. 40 au transept, sur un terre-plein d'où l'on domine la ville et le fond du port. La façade, avec ses deux étages d'entre-colonnement, rappelle dans ses formes classiques l'église de Saint-Louis de Brest.

L'intérieur, peut-être plus majestueux encore, saisit par l'ampleur de la nef, limitée par de belles colonnes monolithes en granit du Huelgoat. La nef et le transept sont couverts par un plafond à caissons, les bas-côtés sont voûtés en calotte sphérique. La chaire, toute en pierre, a été prise dans le pilier même du transept, du côté de l'Evangile. Au centre de l'abside, vers le fond, s'érige le maître-autel, œuvre du sculpteur nantais Desmarchix, en pierre blanche incrustée de marbre de couleur. Sur les côtés règnent de belles stalles en chêne, sorties des ateliers de M. Godec, de Pont-Croix et, au-devant, une élégante table de communion ferme le chœur.

Le gros œuvre a été fait très soigneusement, sous la direction de M. Chaussepied, par l'entrepreneur M. Mazé, de Brasparts, et

terminé sous la seule direction de M. l'abbé Corre lui-même. M. Jean Guidal, d'Audierne, et les entrepreneurs quimpérois MM. Guével, Le Feunteun, Rolland, Scordia et Perret ont complété, chacun pour sa partie, ce gros travail.

La consécration de cette magnifique église, dédiée à S. Joseph, a eu lieu, comme nous l'avons annoncé, le mercredi 28 Octobre.

A 8 heures, Monseigneur, assisté de MM. les vicaires généraux Cogneau et Joncour et entouré d'un clergé nombreux, pénètre dans la vieille église, déjà occupée par le Conseil paroissial et par les fidèles, pour la récitation des psaumes de la Pénitence devant les reliques des Saints qui seront tout à l'heure incrustées dans l'autel-majeur. C'est comme une veillée des armes avant la bataille qui va être livrée en forme de siège aux puissances des ténèbres que la liturgie suppose maîtresses de l'édifice encore profane.

Précédé de la croix, les psaumes et les litanies des Saints récités, le cortège se dirige vers la nouvelle église par une voie où de nombreux drapeaux flottent aux fenêtres. Les rites, éminemment symboliques, vont commencer, dirigés par M. le chanoine Quéinnec, maître des cérémonies pontificales à la cathédrale. Tandis que la schola du Petit Séminaire de Pont-Croix exécute des chants liturgiques, l'Evêque fait le tour de l'église en aspergeant les murs. Revenu à la porte principale, il y donne un coup de sa crosse, en ordonnant d'ouvrir au Dieu « puissant dans les combats ». Vaine sommation. Les prières et les chants reprennent pendant que l'Evêque procède à de nouvelles aspersions. Il réitère son ordre qui reste une deuxième fois sans réponse. Enfin, à une troisième sommation, l'ennemi cède, vaincu par la force de la prière. Les portes s'ouvrent, mais se referment bientôt ne laissant passer que le clergé et la schola.

A l'intérieur, il semble maintenant qu'il faille forcer les dernières résistances de l'ennemi avant d'organiser la conquête. Par étapes successives, procédant à des exorcismes répétés, le prélat consécrateur s'avance dans la nef. Il trace en croix sur le parquet en ciment les lettres des alphabets grec et latin qui symbolisent l'union des deux Eglises. Il prépare l'eau grégorienne et en asperge trois fois les murs intérieurs et le parquet. Il arrive au sanctuaire et y pénètre pour y achever sa victoire par la prise de possession et la purification de l'autel.

L'édifice, désormais soustrait aux emprises du démon, peut maintenant recevoir les reliques qui lui sont destinées. Le clergé retourne en procession à la vieille église, et en ramène le reliquaire porté par quatre prêtres, aux sons de la musique du Petit Séminaire renforcée par quelques éléments de la fanfare d'Audierne. Le cortège fait encore le tour de l'église en répétant un *Kyrie eleison* ininterrompu. Les portes s'ouvrent alors toutes grandes et l'intérieur de l'édifice apparaît superbe dans ses proportions, dans une lumière qui met en valeur la beauté de ses colonnes monolithes et l'harmonieuse ordonnance de son sanctuaire que domine dans les vitraux l'image des douze Apôtres, œuvre de la maison Lorin, de Chartres.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Au chœur prennent place, auprès de M. le Recteur, MM. A. Guéguen, Goret, chanoines titulaires, MM. Auffret, curé-doyen de Douarnenez, Uguen, supérieur de Pont-Croix, Cornou, directeur de la *Semaine religieuse*, Le Louët, supérieur de Saint-Yves, Perrot, secrétaire général de l'Evêché, Picart, aumônier de Saint-Luc, Guéguen, recteur de Plouhinec, chanoines honoraires ; M. le Curé-Doyen de Pont-Croix, MM. Le Bec, Gargadennec et Le Jollec, doyens honoraires ; de nombreux Recteurs et Vicaires, près d'une centaine, occupent le haut de la nef principale.

La foule, forte de plusieurs milliers de personnes, entre sur les pas du clergé. Comme un flot qui monte, elle emplit bientôt toutes les nefs. Attentive et profondément recueillie, intéressée par le symbolisme des rites, et charmée par les chants liturgiques qu'exécute à la perfection la schola du Petit Séminaire, elle assiste à la consécration du maître-autel, autour duquel l'encens ne cesse de fumer, puis aux onctions que l'Evêque fait aux douze croix marquées sur les parois.

La consécration désormais touche à sa fin. L'autel se pare pour la grand'messe que chantera M. Eucher Corre, recteur d'Henvic, frère de M. le Recteur d'Audierne, assisté de ses deux neveux, MM. Loaëc et Le Gall, vicaires à Saint-Martin de Brest.

A l'Evangile, M. le vicaire général Joncour prononce l'allocution de circonstance et, montrant que l'église est « la maison de Dieu et la porte du Ciel », expose le symbolisme des cérémonies de la consécration et dit les bienfaits spirituels que la nouvelle église apportera à la paroisse. A l'Offertoire, la musique fait entendre les accords d'un majestueux andante et après l'Elévation, la chorale exécute le *Tollite hostias* de Saint-Saëns.

Il est 1 h. 1/4, quand s'achève cette longue cérémonie, qui a paru cependant fort courte aux assistants. M. le Recteur reçoit alors ses invités dans une vaste salle de l'école libre, où 130 couverts sont dressés, et où un menu très bien combiné est servi par les soins de Mme Le Bour, l'aimable propriétaire de l'hôtel Keradennec.

Au dessert, M. le Recteur d'Audierne, qui a paru s'effacer pendant toute cette cérémonie, qui fut cependant son triomphe, se leva pour remercier tous ceux qui avaient contribué à lui permettre la réalisation d'un si vaste projet. Dieu d'abord, dont la Providence ne lui fit jamais défaut et à qui vont surtout ses louanges ; Monseigneur l'Evêque, qui le soutint de sa confiance et de ses encouragements ; MM. les Vicaires généraux, dont les conseils lui furent si précieux ; M. Chaussepied, l'architecte, l'artiste aux vues si hautes, qui sut plier son admirable talent aux possibilités financières de l'entreprise ; le clergé du diocèse, qui fit à ses visites un accueil si chaleureux ; la population d'Audierne, qui fut inlassable dans sa générosité ; les entrepreneurs, qui surent faire à la fois solide et beau ; MM. Jadé et Sénié qui lui applanirent bien des difficultés ; M. Hénaff, etc... ; tous ceux enfin, et particulièrement la schola du Petit Séminaire, qui donnèrent à ces cérémonies un cachet si grandiose et si pieux.

Monseigneur prend à son tour la parole. L'assistance, suspendue à ses lèvres, applaudit l'éloge délicat que Sa Grandeur fait du talent de M. Chaussepied qui, héritier des grands maîtres architectes de l'antiquité, du Moyen-Age et de la Renaissance, a réussi à faire ici une création qui utilise, en les modernisant, leurs enseignements ; Monseigneur en vient ensuite à celui qui a été l'âme et l'inspirateur de tous les concours qui ont reçu il n'y a qu'un instant ses éloges, à M. le Recteur d'Audierne, dont il dit le dévouement et la patience si souvent mise à l'épreuve, cette patience qui n'était qu'une forme de « l'impatience du succès » ; et aux applaudissements enthousiastes de l'auditoire, Sa Grandeur annonce qu'elle veut récompenser M. Le Corre, en le nommant chanoine honoraire de sa cathédrale. L'Evêque termine par un éloge de l'église elle-même qui est, dit-il, le genre qu'il faut à un temps de persécution, vaste, solide, ayant du corps, belle sans fadeur, et souhaite qu'elle voie un renouveau de vie religieuse répondre à l'appel qu'elle adresse à tous de venir sous ses voûtes participer aux bienfaits surnaturels qu'elle apporte.

Ainsi se termine cette journée, qui laissera chez tous ceux qui y ont assisté un souvenir inoubliable. La paroisse d'Audierne a désormais une église digne d'elle, grâce à sa générosité et au dévouement de son excellent Recteur, le nouveau chanoine honoraire qui fut ce jour-là à l'honneur et à la joie après avoir été si longtemps mais si courageusement à la peine.

QUIMPER. — **Œuvre des Tabernacles.** — Comme les années précédentes, les réunions de travail ont lieu deux fois par mois chez les Religieuses de la Retraite, rue des Reguaires. La prochaine est fixée au vendredi 13 Novembre.

Nous faisons un pressant appel aux associées et à toutes les personnes pieuses pour que l'Œuvre, grâce à leur travail et à leurs dons, puisse continuer à venir en aide aux églises pauvres du diocèse dans la même mesure qu'elle l'a fait dans le passé. Le prix des étoffes et du linge devenant de plus en plus élevé, les ressources fournies par les cotisations ne suffisent plus à l'achat des matières premières. Les vêtements de satin et de soie, le velours, la toile, etc., sont reçus avec reconnaissance et utilisés pour la confection des ornements.

— *Saint-Mathieu.* — **La réunion générale de la section féminine de la Ligue de Défense et d'Action catholique** de la paroisse de Saint-Mathieu aura lieu à la salle Jeanne-d'Arc, le dimanche 15 Novembre, à 16 heures, sous la présidence de M. Cogneau, vicaire général. M. l'abbé Brinquin, professeur à Saint-Yves, fera une conférence sur la famille, et l'on donnera aux Ligueuses des précisions sur la campagne à faire en 1925-26.

— **La Messe annuelle pour les défunts de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut** aura lieu à Saint-Mathieu, le lundi 9 Novembre, à 8 heures. Bénédiction. — Indulgence plénière.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Retraite de conscrits *du 19 au 23 Octobre.* — 15 paroisses ; 51 retraitants : Plogonnec, 11 ; Briec, 9 ; Guengat, 6 ; Landrévarzec et Plonéour-Lanvern, 4 ; Plobannalec, Plonévez et Trégunc, 3 ; Lesconil, 2 ; Douarnenez, Edern, Goulien, Landudal, Quéménéven et Tréméoc, 1.

— **Retraite de femmes** *du 11 au 17 Octobre.* — 12 paroisses ; 16 retraitantes : Ile de Sein, 3 ; Plogonnec et Roudouallec, 2 ; Bénodet, Briec, Cléden Cap-Sizun, Langolen, Le Guilvinec, Plonévez, Plouhinec, Pluguffan et Quéménéven, 1.

Lesneven. — **Retraite bretonne de femmes**, *du 18 au 24 Octobre 1925.* — 57 paroisses ; 190 retraitantes : Plougoulm, 12 ; Bourg-Blanc, Ploudaniel et Plouider, 11 ; Plabennec et Tréglonou, 8 ; Logonna-Daoulas, Plouescat et Plouvien, 7 ; Gouesnou, Plouguerneau et Saint-Pabu, 6 ; Plounévez-Lochrist, 5 ; Guissény et Milizac, 4 ; Goulven, Guilers, Lampaul-Ploudalmézeau, Lanarvily, Ploudiry, Plouénan, Plounéour-Trez et Saint-Derrien, 3 ; Brest (Saint-Martin), Dirinon, Kernilis, Landerneau, Lambert, Le Folgoat, Landunvez, Lesneven, Loc-Brévalaire, Plonédern, Plounéventer, Plouarzel, Plougonvelin, Ploumoguer, Plourin-Ploudalmézeau, Saint-Frégant, Saint-Méen, Saint-Thonan et Trégarantec, 2 ; Bohars, Coat-Méal, Guipavas, Kernouès, Kersaint-Plabennec, Lambézellec, Lannilis, Lanrivoaré, Lanhouarneau, Plouguin, Plouzévédé, Santec, Saint-Marc, Saint-Méen et Saint-Rivoal, 1.

Morlaix *(la Salette).* — **Retraite des conscrits** *du 25 au 29 Octobre.* — 86 retraitants, 21 paroisses : Saint-Pol-de-Léon et Guiclan, 11 ; Pleyber-Christ, 10 ; Plougourvest, 6 ; Tréflaouénan, Plougasnou et Saint-Thégonnec, 5 ; Plouénan, Plounéour-Ménez, Taulé, Landivisiau et Lampaul-Guimiliau, 4 ; Plougoulm, 3 ; Sainte-Sève, Roscoff et Morlaix, 2 ; Mespaul, Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, Bodilis et Sibiril, 1.

Guimaec. — **Retraite.** — Les jeunes filles de Guimaëc ont eu une retraite du 22 au 25 du mois passé. 176 ont suivi la retraite, c'est dire que les abstentions ne comptent pas.

Le prédicateur était M. l'abbé Kervella, recteur de Guiclan. Il a rappelé à ces jeunes filles leurs fins dernières, leur a parlé de la vocation et, dans un langage simple mais tout imprégné de l'amour des âmes, il leur a montré la voie qu'elles doivent suivre pour conserver intacte la foi de leur baptême entourée aujourd'hui de dangers de toutes sortes. Elles marcheront dans le droit chemin si elles se confessent et communient souvent, aiment la Sainte Vierge et évitent les occasions du péché telles que les danses, les cinémas, la lecture des mauvais livres, les compagnies légères, les modes indécentes.

Plaise à Dieu que leur vie soit basée sur ces conseils si sages, si pondérés ! Elles feront ainsi la joie de leurs familles et l'honneur de la paroisse.

Brest, *Collège Saint-Louis.* — **Résultats définitifs du Collège Saint-Louis au Baccalauréat.** — 47 succès ; 44 définitivement reçus ; 3 admissibles aux épreuves orales de Juillet prochain en Première.

Latin-Sciences : Michel Chevalier, de Saint-Martin (mention Assez Bien) ; René Guiraud, de Landivisiau.

Latin-Langues : Henri Conseil, de Plouguerneau (Assez Bien).

Sciences-Langues : Joseph Boussard, d'Argol ; Joseph Bideau, de Daoulas ; Pierre Dagorn, de Saint-Louis ; Joseph David, de Saint-Michel ; Henri Direr, des Carmes ; Jean Dorval, de Châteauneuf-du-Faou ; Marcel Favennec, de Brasparts ; Hervé Héliès, de Saint-Marc ; François Hénaff, de Plouescat ; Louis Herrou, de Saint-Louis de Brest ; Alain Kerisit, de Crozon ; Gilles Kerneis, de Daoulas ; Paul Laouénan, de Saint-Martin de Brest ; Maurice Le Dall, de Saint-Louis de Brest ; François Le Menn, de Saint-Louis de Brest ; Alcibiade Lespina, de Paris ; Eugène Madigou, de Plouaret ; Marcel Mélénec, de Saint-Sauveur de Brest ; Félix Méchet, des Carmes ; Robert Micheau, de Saint-Sauveur de Brest ; Auguste Morvan, de Saint-Michel ; Jacques Pennec, de Saint-Sauveur ; Martial Pierre, de Saint-Louis de Brest ; Nicolas Poulmarc'h, de Saint-Louis de Brest ; Pierre Quédec, de Saint-Martin de Brest ; Nicolas Rochongar, du Relecq-Kerhuon ; Noël Riou, de Porspoder ; Emile Salaün, de Saint-Martin de Brest.

Admissible : Marcel Normand, de Saint-Louis de Brest.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

LE CENTENAIRE DU CARDINAL LAVIGERIE. — Réponse du Cardinal Charost à S. S. le Pape Pie XI.

« Très Saint Père,

» Je sens trop le prix et la grandeur de la mission que Votre Sainteté daigne me confier, en me désignant comme son Légat aux fêtes solennelles où sera célébré le centenaire de la naissance du cardinal Lavigerie, et comme son instrument destiné à faire consacrer par le Saint-Siège la gloire de l'Afrique chrétienne, — restaurée par ce créateur à la volonté et à la main puissante, — pour ne pas être pénétré d'une émotion troublante et d'une confusion trop justifiée.

» Mais j'éprouve en même temps une gratitude infinie devant l'acte historique que pose en ce moment Votre Sainteté. Il est un suprême hommage pour un Fils glorieux de la France et pour notre pays. Cet honneur s'adresse à tous deux, en effet, de même que Lavigerie rassemblait dans son ardent amour le Vicaire de Jésus-Christ, l'Eglise catholique et sa propre patrie.

» Voilà donc la deuxième fois, en une même année, que la Papauté, par des gestes inspirés du Ciel, aura mis à l'honneur la terre de France ! Elle a montré en elle, malgré des défaillances

Archives diocésaines de Quimper et Léon

douloureuses, la terre des saints et celle des apôtres. Puissent tous mes compatriotes, puissent les pouvoirs officiels comprendre la portée et la valeur de tels gestes! Et de même que la Sainte Eglise Romaine nous reste fidèle et continue de montrer ses sentiments maternels envers sa fille aînée, de même aussi puisse la nation maintenir la tradition de dévouement et de fidèle attachement au Saint-Siège, qui est la plus chère de nos traditions françaises.

» Cette alliance, dont l'origine se confond avec la nôtre, a tant fait pour le crédit moral et l'influence de notre pays dans le monde! Elle a tant contribué à lui concilier des sympathies et des amitiés dont le cœur de la France ne se passerait point et que la politique toute seule ne crée pas !

» J'ai lieu de croire que les Pouvoirs publics s'associeront volontiers aux fêtes célébrées en l'honneur du grand Français et du grand apôtre que fut le cardinal Lavigerie, en qui reparut la vertu d'En-haut qui fonda les premières communautés chrétiennes.

» Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour répondre aux intentions si bienveillantes de Votre Sainteté et au geste par lequel Elle tend ses bras paternels vers l'Afrique chrétienne ressuscitée et vers les infidèles eux-mêmes. L'Afrique, Très Saint-Père, vous acclamera à son tour comme aux temps où les Cyprien et les Augustin s'en remettaient à Rome des plus hautes questions de la doctrine et de la tradition sacramentaire, où elle voyait en Pierre, parlant par la bouche des Papes, le centre et la règle de l'unité, le support, le point d'origine et de contrôle de l'ordre épiscopal tout entier.

» Je rendrai fidèlement compte à Votre Sainteté de la mission qu'Elle a voulu me confier. Et quoique je ne me sente pas rassuré quand je m'arrête à moi-même, je partirai appuyé sur sa bénédiction et sa délégation apostoliques, et, prenant pour directive son geste de pacification et d'amour, pour recommandation, sa voix auguste et respectée par toute la terre, puisque c'est elle qui m'accrédite auprès de peuples lointains.

» Daignez, Très Saint-Père, agréer l'hommage de très profonde vénération et de l'absolu dévouement,

» Avec lequel je me dis,

» De Votre Sainteté, l'humble et très obéissant serviteur et fils,

» † Alexis-Armand, Cardinal CHAROST,

» *Archevêque de Rennes.* »

Discours adressé par S. S. Pie XI au pèlerinage international de la Jeunesse catholique. — *Nos lecteurs seront heureux de trouver ici presque au complet l'admirable discours adressé par le Saint-Père au pèlerinage international de la Jeunesse catholique, et qu'un des auditeurs a heureusement sténographié. S. S. Pie XI, on le sait, improvise ses discours. En lisant celui-ci, qui fut prononcé en français, on ne s'étonnera pas de l'impression profonde qu'il produisit sur les délégués de la Jeunesse catholique de tous les pays.*

L'Internationale catholique.

« Vous êtes ici comme les représentants de l'internationale de la Jeunesse catholique. Eh bien ! chers Fils, pensez à une autre internationale dont vous n'êtes qu'une fraction, mais une magnifique fraction : l'Eglise, cette sainte, vénérable, incomparable Mère des âmes, des hommes, des siècles Voilà la vraie Internationale qui, en réalité, couvre le monde entier, parce que là même où la civilisation s'arrête, là où ni les arts, ni le commerce, ni l'industrie, ni la science n'ont encore pénétré, la grande Mère, notre sainte Mère à Nous, est entrée par la foi et la charité : et Notre Exposition missionnaire que vous avez certainement visitée, ou que vous allez visiter — elle le mérite bien, même après que l'on a visité les incomparables basiliques et les Catacombes, — l'Exposition missionnaire vous a dit comment, jusqu'aux plus lointaines frontières, se répand cette divine Internationale de l'Eglise catholique. Et vous, vous êtes venus ici, la voir en son centre, pour l'embrasser tout entière d'un seul regard, pour en goûter la beauté, et vous ajoutez encore vous-mêmes, par votre présence, à cette vision de grandeur et de puissance.

» La voilà donc, la grande, la divine Internationale, telle que vous la chantez, telle que vous la confessez dans votre *Credo : Credo unam, sanctam, catholicam, apostolicam Ecclesiam !*

» La voilà sous vos yeux, une et universelle ! L'unité et l'universalité de l'Eglise ! Jamais elles n'auront été si visibles, elles ressortent des faits de chaque jour, durant cette année sainte, et avec quel éclat ! L'universalité, c'est vous mêmes qui, pour votre part, contribuez à la faire resplendir.

» La voilà, l'Eglise sainte ! A quelle voix avez-vous obéi en vous rendant à Rome ? Vous avez obéi à l'invitation à vous sanctifier. « C'est l'année sainte ! L'invitation à prier, adressée à tout le » monde catholique : venez puiser aux trésors de sanctification ! » Venez enrichir vos âmes des trésors du jubilé ! » Et le monde catholique tout entier, comme par un instinct de sainteté, a compris l'invitation de la Mère, et il est venu. Et la Mère était là : elle avait préparé non seulement les trésors de rémission, de prières, de grâces, — mais encore une auguste leçon de sainteté qui lui convenait bien à elle, la grande maîtresse, la grande formatrice des Saints : la voilà dans cette incomparable série de béatifications et de canonisations, véritable exposition de sainteté pour toutes les conditions de la vie, pour tous les goûts, pour toutes les dispositions spirituelles ménagées par la grâce.

» Et vous la voyez, de vos yeux encore, munie de celle autre note distinctive dont le grand Auteur divin a enrichi son Eglise, comme d'une carte d'identité à laquelle chacun pût, à chaque instant, reconnaître la vraie Eglise de Jésus, l'unique Eglise divine. Vous avez retrouvé ces preuves, ces témoignages, dans toutes les pierres de Rome. Car, dans cette Rome sainte, cette Rome éternelle, les pierres parlent, les pierres crient. Vous les entendez proclamer spécialement l'apostolicité de cette divine Internationale.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Celui qui est, actuellement, le dernier successeur de Pierre — non seulement, hélas ! dans l'ordre des dates — vous parle en ce moment comme Pierre lui-même parlait sous ces basiliques, dans ces Catacombes, parce que le Pape vivant, quels que soient le nom qu'il porte et l'heure où il exerce son ministère, sera toujours le plus récent anneau de cette chaîne d'or qui rattache l'Eglise romaine, et, par elle, toutes les Eglises dont elle est la Mère, aux apôtres, à Pierre — la « pierre fondamentale », au Fondateur divin lui-même. Considération, en vérité, toute pleine d'une joie enivrante ! Cette Eglise que Nous voyons, que Nous vivons, cette Eglise maintenant si grande, alors si petite, est identiquement la même personne mystique qui parlait avec saint Pierre, avec le Christ.

» Voilà l'Internationale qui vous encadre, mes chers fils, et qui encadre avec vous votre Internationale de Jeunesse. Cette observation vous sera, croyons-Nous, très encourageante, car elle suffit à vous faire envisager dans toute sa beauté, dans toute son importance et toute sa grandeur, la place que vous occupez dans l'Eglise, et il vous sera facile de tirer maintenant vous mêmes les conclusions naturelles de cet ensemble de faits que Nous avons à peine esquissés.

» *Unam, sanctam*... Voilà l'appel que l'Eglise vous fait et qui correspond à sa nature à elle, à votre place à vous dans son sein : soyez unis, soyez saints ! *Catholicam*... Elle est universelle ; soyez, vous aussi, catholiques, universels. Continuez à couvrir la terre de votre nombre toujours plus grand. Quand le nombre se fait le multiplicateur d'une réalité aussi précieuse que l'est une seule Jeunesse catholique, le nombre acquiert une importance incommensurable ; il devient l'objet des plus grands désirs, il devient d'une poésie épique, et le vôtre, très chers Fils, parle déjà à Notre cœur plus encore qu'à Notre intelligence le plus poétique des langages.

» Elle est apostolique cette Internationale à laquelle vous appartenez ; elle a parlé avec les apôtres, avec le divin Fondateur ; elle a puisé à la source divine elle-même la parole, la pensée, les directions qu'elle donne sans cesse à l'humanité rachetée ; donc, mes chers Fils, c'est l'Eglise qu'il faut écouter, c'est à l'Eglise qu'il faut obéir, c'est vers elle et vers son Chef qu'il faut se tourner de toutes les parties du monde, dans toutes les conditions de la vie, — afin d'être sûr de ne pas se tromper de route, et, au besoin, d'être ramené dans le droit chemin.

» Votre si pieux pèlerinage à Rome, votre Académie polyglotte si filialement éloquente, et votre communion générale de ce matin, votre si chaleureuse visite ce soir au Père commun, disent et proclament combien vous comprenez et sentez tout ce que Nous venons de dire.

(A suivre.)

40e Année. Vendredi 13 Novembre 1925. N° 46

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 15 Novembre. — 24e après la Pentecôte. Office du 6e après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.
A la messe et à vêpres, mémoire de Ste Gertrude.
Lundi, 16. — De la férie. Vert.
Mardi, 17. — S. Grégoire le Thaumaturge, Evêque. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 18. — Dédicace de la Basilique des SS. Pierre et Paul, apôtres. Double majeur. Blanc
Jeudi, 19. — Ste Elisabeth, Veuve. Double. Blanc.
Vendredi, 20. — S. Félix de Valois, Confesseur. Double. Blanc.
Samedi, 21. — Présentation de la Sainte Vierge. Double majeur. Blanc.
Dimanche, 22. — Dernier dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Berrien	le 15 Novembre.
Le Faou	du 16 au 20 Novembre.
Saint-Frégant	du 21 au 22 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

M. le Secrétaire général de l'Evêché demande qu'on lui communique, *dès cette semaine*, toutes les observations ou rectifications *concernant le personnel de l'Ordo diocésain.*

Il prie *MM. les Supérieurs des Collèges* de lui adresser une liste complète de leurs professeurs et surveillants, avec tous renseignements utiles.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XXIVe Dimanche après la Pentecôte, 15 Novembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, réunion des confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

Lundi : à 6 h. 1/2, service et messe pour Mme Gouritin, rue Toul-al-Laër, membre de la Confrérie des Trépassés.

Toute la semaine : service et messe pour les Défunts.

Dimanche 22, fête de Sainte Cécile : à 8 h. 1/2 du soir, Salut solennel avec chants de la chorale, instruction par M. Le Berre, recteur de Saint-Melaine de Morlaix.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *24e Dimanche après la Pentecôte (15 Novembre)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction.

Tous les jours de la semaine, excepté samedi : service pour les Trépassés à 6 h. 3/4.

Vendredi : 8 heures du soir, Chemin de la Croix pour les Défunts, suivi de la bénédiction de la Vraie Croix.

Un camail a été oublié à l'Adoration de Quimper, après une cérémonie, le mois d'Août dernier. Prière de le réclamer aux Religieuses, rue de la Providence.

Œuvres militaires. — Les conscrits vont rejoindre incessamment leurs garnisons. MM. les Recteurs et Vicaires leur donnent ordinairement une lettre de recommandation pour l'aumônier militaire. Mais soit par respect humain, paresse ou timidité, la plupart des jeunes soldats ne se présentent pas chez les aumôniers. Il semble préférable d'écrire en même temps directement aux aumôniers pour leur donner les noms, prénoms, affectations des jeunes soldats, et même des renseignements sur leur valeur morale et religieuse. Les aumôniers se chargeront ensuite d'atteindre les intéressés.

Nous ne pouvons publier la liste complète des aumôniers militaires. MM. les Curés et Recteurs peuvent la demander à la Société de Saint-Vincent de Paul, 6, rue de Furstenberg, Paris (6e), qui l'a fait paraître dans le courant de l'année 1925.

Voici les adresses des aumôniers de notre région :

Quimper : M. Le Bihan, vicaire à Saint-Mathieu.
Brest : M. de Kervenoaël, 52, rue Emile-Zola.
Vannes : M. Lorans, 56, rue de l'Hôpital (paroisse Saint-Patern).
Lorient : M. Pasco, 11, rue de l'Hôpital.
Pontivy : M. Sauvage, aumônier de l'hôpital.
Camp de Coëtquidan : M. Quéro, recteur de Saint-Raoul.
Saint-Brieuc : M. Duchesne, 1, place Saint-Pierre.
Dinan : N..., vicaire à Saint-Malo, rue de la Garaye.
Rennes : M. Lefoul, impasse Alain-Fergent.
Saint-Malo : M. Havart, 11, rue de la Fosse.
Nantes : M. Mahot, 6, rue des Orphelins.

Quimper. — **La messe pour les défunts de l'Œuvre des Campagnes** sera dite à la cathédrale, lundi 16 Novembre, à 8 heures, autel Saint-Joseph.

Les conseils municipaux et les élèves des écoles libres. — M. de Grandmaison, député de Maine-et-Loire, a reçu la lettre suivante du ministre de l'Instruction publique :

« Paris, le 5 Octobre 1925.

» Monsieur le Député,

» Vous avez bien voulu m'exprimer le désir de savoir si une municipalité peut attribuer, à titre individuel, une récompense consistant en un livret de caisse d'épargne de 20 francs, à tous les enfants de la commune ayant passé avec succès le certificat d'études primaires, même si plusieurs de ces enfants ne sont pas élèves des écoles communales.

» J'ai l'honneur de vous informer que rien ne s'oppose à ce que des récompenses soient attribuées dans les conditions précitées, que les élèves fréquentent ou non l'école publique.

» Veuillez agréer, etc. »

« Les municipalités libérales, dit à ce sujet la *Semaine religieuse* d'Angers, devraient s'inspirer de cette réponse ministérielle et récompenser les enfants fréquentant les écoles libres, tout comme ceux qui fréquentent les écoles publiques. »

Morlaix. — **Triduum au Carmel.** — Une fête au Carmel est toujours un événement pour les fidèles de Morlaix. Aussi, malgré la pluie, le Triduum en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus a été très suivi les 20, 21 et 22 Octobre. Dans l'intervalle des offices, on vint en foule prier dans la chapelle, rendue encore plus pieuse par les nouveaux vitraux et ornée pour la circonstance avec autant de magnificence que de goût : près de la table de communion, face au trône épiscopal, se dressait la statue de la Sainte émergeant d'un massif de fleurs naturelles, et bien mise en valeur par un fond de verdure ; le long des murs, des guirlandes de roses aux couleurs les plus variées dont bon nombre auraient mérité le charitable éloge de la jeune Carmélite : « Voyez avec quelle perfection désormais l'art sait imiter la nature ! »

La musique et les chants religieux furent exécutés avec autant de cœur que de talent, avec tout d'éclat des cérémonies liturgiques, y compris une Messe et des Vêpres pontificales.

Chaque jour, à la grand'messe et après vêpres, le R. P. Guillet exposa les leçons les plus opportunes que lui inspirèrent la vie et les vertus de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Le matin, il rappela la perfection exigée de chacun ; l'après-midi, il s'inspira des mystères du rosaire et montra les joies, les douleurs et la gloire de notre petite Sainte :

« J'en suis venu, affirmait Sœur Thérèse, à ne plus pouvoir souffrir parce que toute souffrance m'est douce ! »

Monseigneur l'Evêque remercia toutes les personnes qui avaient contribué au succès de ces fêtes, entre autre le nombreux clergé qui se pressait dans le chœur (aux prêtres de la ville s'étaient

Archives diocésaines de Quimper et Léon

joints MM. les chanoines Queinnec et Le Roy, du chapitre de la cathédrale, Martin, curé des Carmes, et Fortin, curé de Châteauneuf-du-Faou), puis, avec une éloquente simplicité, ayant chaleureusement félicité le R. P. Guillet de ses belles et substantielles instructions, Sa Grandeur insista sur les conclusions pratiques qui s'en dégageaient.

Comme lors de la béatification, il y eut, le dernier soir, une cérémonie à Saint-Melaine, présidée comme toutes les autres par Monseigneur : malgré la tempête, l'église fut comble, et le R. P. Guillet clôtura magnifiquement son Triduum par un exposé de « la voie d'enfance » qui, il ne faut pas se laisser tromper par les mots, requiert des volontés fortes, des caractères bien trempés au service de la grâce : « Si vous ne devenez semblables à de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. »

(Résistance de Morlaix.) A. L

Guiler-Plogastel. — **Mission.** — La paroisse de Guiler attendait avec impatience une mission ; M. le Recteur vient de lui en procurer les bienfaits.

Après l'avoir annoncée à différentes reprises et fait prier pour son succès, il visita tous ses paroissiens, les invitant à profiter de la grande grâce qui leur était offerte. Ses exhortations, ses fatigues ne furent pas vaines : tous, sans exception, répondirent à son appel. L'église, pour mieux attirer, s'était faite plus belle : les RR. PP. Capucins se connaissent en fait de décors et d'illuminations.

Les enfants ont eu les prémices de la mission : c'était la meilleure préparation à celle des grandes personnes. Celle-ci s'ouvrit le 18 Octobre : bien que contrariée par une pluie persistante, tous ont suivi les exercices avec exactitude et piété. Ils furent heureux et fiers de voir quelques cérémonies présidées par leur compatriote, M. le chanoine Joncour, vicaire général ; et, de son côté, M. le chanoine Joncour éprouvait une grande joie à constater que les fidèles de Guiler restaient solidement attachés à leur religion.

La parole de Dieu, avidement recueillie, a porté et portera des fruits : les bons sont devenus meilleurs ; plusieurs négligents ont mieux compris leur devoir et quelques égarés ont retrouvé le chemin de l'église qu'ils avaient désertée.

La mission des enfants s'est clôturée par 114 comunnions ; celle des grandes personnes, la première semaine par 254, et la deuxième par 302.

Que le bon Dieu récompense les zélés prédicateurs, les RR. PP. capucins Barnabé et Yvon, dont l'éloge n'est plus à faire ; qu'Il bénisse leurs dévoués auxiliaires : M. Saliou, recteur de Plozévet, M. Belbéoc'h, recteur de Clohars-Carnoët, et M. Failler, vicaire à Beuzec-Cap-Sizun.

Dès que le pasteur de la paroisse eut annoncé la mission à ses fidèles, ceux-ci, appréciant la grandeur de ce bienfait, eurent la généreuse idée de faire profiter la paroisse de leur reconnaissance. Ils décidèrent de doter leur église de la flèche qui lui manquait :

toutes les bourses s'ouvrirent largement et, aujourd'hui, l'église de Guiler n'a rien à envier à ses voisines. Cette flèche empêchera les bons chrétiens de Guiler d'oublier les enseignements de leurs missionnaires ; conseillés par elle, ils lèveront les yeux vers le Ciel où ils ont promis de tendre par la pratique des vertus chrétiennes.

Ploudalmézeau. — **Assemblée générale de l'Union cantonale.** — Dimanche 8 Novembre, malgré un temps affreux, 1.100 adhérents à la F. N. C. répondirent à l'appel du Comité cantonal de défense religieuse.

M. Blons, de Ploudaniel, et M. l'abbé J. Le Chat, de Landerneau, exposèrent tour à tour, en breton et en français, les devoirs des catholiques envers la Presse et montrèrent le rôle capital qu'elle occupe dans la vie d'un pays. Celui-ci en vient à posséder la mentalité de ses journaux et nos adversaires l'ont bien compris en accaparant cette arme si efficace. Par elle, ils ont déclaré la guerre à Dieu, à la Patrie et à la famille.

La conduite des catholiques envers la Presse n'a pas toujours été ce qu'elle aurait dû être, car pas un seul journal hostile à la religion n'aurait « tenu le coup » sans leur argent.

Désormais, dans le canton de Ploudalmézeau, les catholiques feront une guerre sans merci à la Presse mauvaise et même neutre, achèteront les bons journaux, les répandront et les soutiendront de leurs annonces, de leurs aumônes et de leurs prières.

Les orateurs furent chaleureusement acclamés et la réunion se termina par l'ordre du jour suivant qui fut voté à l'unanimité :

« Les catholiques du canton de Ploudalmézeau, réunis au chef-lieu pour leur assemblée annuelle, le dimanche 8 Novembre, après avoir entendu les éloquents discours de M. Blons et de l'abbé Le Chat, sur la question de la Presse,

» Acclament les journaux catholiques qui défendent leurs libertés religieuses et combattent les lois de persécution, dites lois laïques, notamment la loi du divorce, les lois scolaires et le projet de l'Ecole unique, lois aussi funestes à la Patrie qu'à la Religion,

» Promettent de favoriser ces journaux en s'y abonnant, en les propageant et en leur réservant leurs annonces. Et, en même temps, s'engagent à combattre les mauvais journaux, les journaux hostiles à leur foi et aux enseignements de l'Eglise.

» Enfin, en union avec leur Evêque vénéré, ils sont résolus à travailler de tout cœur à la diffusion de la Ligue de Défense religieuse et d'Action catholique pour le salut de l'Eglise et de la France. »

Une lettre de Son Eminence le Cardinal Luçon sur les modes inconvenantes. — *D'une lettre de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Reims sur ce grave sujet, nous extrayons ce qui suit :*

« ...Ne laissez pas périr entre vos mains, femmes chrétiennes,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ces belles traditions familiales de simplicité, de dignité de vie, de pureté de mœurs qui, dans les siècles passés, ont assuré l'honneur et le bonheur de vos foyers, et qui ont fait de la femme française le type de la distinction.

» N'allez pas chercher vos modèles hors de chez nous. Depuis longtemps, c'est la France qui donne le ton : maintenez la digne de cette honorable prérogative. En matière de toilette, le beau ne se sépare pas du bien, ni la distinction et l'élégance de la simplicité.

» Veillez à ce que le costume de vos enfants soit toujours conforme aux règles de la décence, et ne permettez pas à vos filles de céder à l'entraînement des modes répréhensibles ; mais pour avoir l'autorité de leur faire accepter cette réserve, donner-leur en vous-même l'exemple.

» Tout se tient d'ailleurs : les concessions faites à la mode par trop de liberté et de frivolité dans le vêtement sont une brèche à la loi de la modestie ; par cette brèche s'introduira la facilité à se permettre toutes sortes de lectures, de spectacles, de divertissements, de fréquentations mondaines, au grand détriment des vertus domestiques et de la vie de famille.

» En second lieu, il ne faut pas oublier que nous vivons en société et que nous avons les uns envers les autres des obligations, particulièrement celle de donner le bon exemple. Nous avons tous le devoir strict de ne pas scandaliser le prochain en le portant au mal par des exemples mauvais.

» Ce devoir s'impose avec d'autant plus de rigueur que l'on appartient à une classe plus élevée de la société. Les classes inférieures, en effet, cherchent naturellement à se modeler sur les classes supérieures. Celles-ci doivent bien se garder de l'oublier, et ne donner jamais aux autres que des exemples qu'elles puissent imiter. Quelle autorité peuvent-elles avoir pour condamner dans le peuple un abus ou un désordre, si elles-mêmes se le permettent ?

» Le peuple le comprend très bien ; il a un sentiment inné, quoique confus peut-être des convenances. Il se rend parfaitement compte que les personnes qui, à raison de leur naissance, de leur fortune, de leur culture, de leur profession, occupent dans la société un rang supérieur, sont obligées à une tenue en rapport avec la supériorité de leur rang ; et de même que l'étalage d'un luxe excessif et insolent sert de prétexte aux excitations anarchistes et révolutionnaires ; de même l'excentricité et l'indécence des modes tuent le respect que le peuple aurait pour les personnes des classes élevées, si elles avaient toujours une tenue digne de leur situation. Les modes ridicules provoquent le mépris. Que les femmes auxquelles la Providence a donné parmi les autres un rang privilégié, évitent avec soin de donner prétexte à ce mépris ; qu'elles aient à cœur, au contraire, de mériter le respect par la dignité irréprochable de leur tenue : c'est un de leurs devoirs sociaux.

» Mais c'est surtout au sentiment religieux de nos femmes

chrétiennes que nous voulons en appeler pour les détourner des modes indécentes ou même simplement inconvenantes.

» De même que dans l'ordre des choses civiles, chacun tient à être vêtu selon que l'exigent les bienséances de son rang ou de son état, ainsi devons-nous observer dans l'ordre moral les bienséances de notre religion et de notre condition de chrétiens. Ces bienséances doivent se régler d'après les enseignements de notre foi.

» Or, d'après les enseignements de notre foi, Dieu nous a fait l'honneur de nous créer à son image. Ne comprenons-nous pas l'obligation de respecter en nous cette divine ressemblance et de ne pas la déshonorer par une manière indécente de nous vêtir ?

» Par le baptême Dieu nous a adoptés pour ses parents. Si un enfant d'humble condition était adopté par un roi, ne serait-il pas tenu à ne porter que des vêtements en rapport avec le rang auquel il aurait été élevé par une si haute faveur ? A combien plus forte raison, devons-nous honorer notre dignité d'enfants de Dieu, en nous interdisant toute mise qui ne s'accorderait pas avec une si surnaturelle condition ?

» Nous devenons par la grâce sanctifiante les temples de l'Esprit-Saint, par la Sainte Communion les sanctuaires vivants de la Divine Eucharistie : est-ce que cela ne nous impose pas une tenue toujours digne des hôtes divins qui daignent nous honorer de leur visite et de leur présence permanente ? « Ne savez-vous pas, dit saint Paul, » que vos corps sont les temples de l'Esprit-Saint, les membres du » corps mystique de Notre Seigneur Jésus-Christ » ; glorifiez donc et honorez par votre tenue extérieure Dieu présent en vous et en présence de qui vous êtes partout.

» Enfin le Christianisme est essentiellement la religion de la Croix. Il comporte indispensablement une certaine gravité de mœurs, qui se résume en l'assujétissement de la chair à l'esprit... »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Discours adressé par S. S. Pie XI au pèlerinage international de la Jeunesse Catholique *(suite et fin)*.

Appel à l'apostolat laïque.

» Mais vous avez fait mieux encore, Nous le savons, car vous avez entendu un autre appel de l'Eglise : à tous, elle demande l'obéissance à sa parole et à ses lois. A vous, Jeunesse catholique, elle doit demander quelque chose de plus haut et de plus exquis, — et vous l'avez compris. Elle vous a demandé, à vous, l'aide, la collaboration à l'apostolat proprement dit. Ce n'est pas là une nouveauté : c'est l'acceptation d'un devoir que prêchaient déjà les apôtres. Admirable rencontre de notre époque avec les tout premiers jours de l'Eglise ! L'invitation que Nous faisons aux laïques de nous donner leur concours, correspond exactement à ce que saint

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Paul écrivait quand il recommandait ceux qui *mecum laboraverunt in apostolatu*. Car il est impossible de se méprendre sur la condition de ces collaborateurs : ce n'étaient pas des prêtres, non, c'étaient des femmes : *eas quæ mecum laboraverunt*. Voilà bien la collaboration laïque à l'apostolat, qui est elle-même un apostolat, et qui est la substance la plus réelle, la plus sainte et la plus solide de l'Action catholique, cette Action catholique à laquelle, après vous être sanctifiés à l'école de l'Eglise, vous vous êtes consacrés, chers et généreux fils.

» Votre apostolat doit être avant tout un apostolat de prière. Car sur le terrain où vous marchez, rien n'est possible sans l'aide du bon Dieu, et cette grâce vient de la prière. Jésus-Christ a dit : *Sine me nihil potestis facere*. Il n'a pas dit — un de nos plus grands prédécesseurs y insiste dans son commentaire, — il n'a pas dit : Sans moi, vous pouvez peu de chose. Il a dit : Sans moi, vous ne pouvez rien faire, *nihil*. Non, rien absolument. L'apostolat de la prière sera pour vous l'aliment de cette vie de piété qui est l'âme de l'âme et sans laquelle il vous serait impossible de conserver la plus grande des beautés divines de vos âmes : la pureté de la vie.

» A l'apostolat de la prière doit succéder l'apostolat de la parole, de la propagande, — de cette bonne parole qui est si douce sur vos lèvres, qui est si convaincante et si irrésistible quand vous la prononcez avec la grâce de votre âge, avec la tendresse de votre cœur, avec la vivacité spontanée de votre esprit.

» Et puis l'apostolat plus efficace encore des faits, des œuvres, de la charité individuelle, domestique, sociale, universelle, — cette charité qui ne connaît pas de limites, qui se traduit par le dévouement sous toutes ses formes, notamment par celui des classes les plus favorisées aux classes qui ont le plus besoin d'aide pour leur relèvement.

» Mais, chers Fils, vous l'avez déjà compris avec la promptitude de votre esprit, on ne peut se livrer à la propagande des idées, on ne peut s'occuper avec un solide succès des œuvres, surtout des œuvres sociales, des œuvres économiques, des œuvres de culture intellectuelle, des œuvres de moralisation, et même des œuvres catéchistiques, sans une solide préparation de pensée et de cœur, technique même. Voilà tout un champ très large, nécessairement et heureusement très fécond, qui s'ouvre à l'action catholique.

» Et, enfin, le grand apostolat de votre vie, toujours exposée au grand jour sans ostentation, mais aussi sans crainte, sans timidité, aux yeux de tous ceux qui verront votre vie chrétienne, catholique, — simplement, mais solidement, généreusement et ouvertement telle. Pourrait-il y avoir un autre apostolat qui eût plus d'efficacité que celui dont le grand évêque et martyr saint Cyprien parlait aux persécuteurs de son temps, quand il disait aux païens : « *Non multa loquimur, sed vivimus*. Nous ne perdons pas de temps à discourir : nous vivons », — et voyez comment nous vivons. Tel est votre apostolat de toutes les heures. Nous vous en

félicitons, et Nous, Nous en ressentons Nous-même une paternelle fierté.

» Et la politique ? Nous savons très bien que les jeunes âmes, les esprits ouverts comme les vôtres à tous les genres d'initiative, ne peuvent rester indifférents à un tel sujet. Nous n'entreprendrons pas cependant de le traiter à fond. Deux mots Nous suffiront, grâce à votre beau Congrès, et grâce à M. Hoyois, qui a fait un si excellent rapport sur la « Jeunesse catholique et la politique ». Ce rapport se terminait en rappelant les directives que Nous donnions Nous-même, sur le même sujet, il n'y a pas bien longtemps, à de jeunes catholiques italiens. Eh bien ! chers Fils, Nous n'avons rien à changer à ces directives, rien à y ajouter, rien à en retrancher (1). Il ne nous reste donc qu'à vous renvoyer à ce que vous avez entendu et à vous engager à y réfléchir très attentivement, pour que vous sachiez exactement à quoi vous en tenir en cette matière si importante et si difficile qui ne peut manquer, évidemment, de vous intéresser au plus haut degré.

» Il faudra enfin se défendre d'une confusion possible et même facile. Il y a des moments où Nous, l'épiscopat, le clergé, Nous semblons Nous occuper de politique. Mais on ne s'occupe que de la religion, de la défense de la religion et des intérêts religieux, tant qu'on combat pour la sainteté de la famille, pour la sainteté de l'école, pour la sanctification des jours du bon Dieu. Ce n'est pas là « faire de la politique » : Nous ne le croyons pas, Nous ne le croirons jamais. Alors, c'est la politique qui a touché à la religion, qui a touché à l'autel. Et Nous, Nous défendons alors l'autel. C'est notre rôle de défendre la religion, les consciences, la sainteté des sacrements ; le bon Dieu Nous l'a confié, à Nous, à l'épiscopat, au clergé, aux laïques, aux collaborateurs des apôtres, et surtout à des collaborateurs qualifiés comme vous l'êtes vous-mêmes, chère Jeunesse catholique, à quelque nation que vous appartenieziez, de quelque partie du monde que vous veniez... » *(La Croix.)*

Le Pape et les Travailleurs. — Il y a quelques mois, le Souverain Pontife donnait à M. le Directeur de la Jeunesse Ouvrière Belge les directives suivantes sur l'apostolat populaire :

« J'ai des bénédictions spéciales pour ceux qui s'occupent des

---

(1) Voici ces paroles que S. S. Pie XI adressa aux étudiants catholiques italiens, en Septembre 1924, et qui terminent le rapport de M. Hoyois :

« Rappelez-vous, jeunes gens, ce que Nous vous dîmes la première fois que Nous Nous sommes rencontré avec la *Gioventu cattolica* dans la cour Saint-Damase.

» La politique en son temps, quand il le faut, parce qu'il le faut, avec une préparation complète, religieuse culturelle, économique, sociale, une préparation d'autant meilleure, que l'Action catholique, sans faire elle-même de la politique, veut enseigner aux catholiques à faire de la politique le meilleur usage.

» A cet usage, précisément, tous les bons citoyens sont tenus, et les catholiques le sont d'une façon spéciale, parce que la profession catholique même exige d'eux qu'ils soient les meilleurs citoyens. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

organisations ouvrières. Quand j'étais jeune, je me suis moi-même occupé de ces œuvres qui sont plus nécessaires que jamais. Dites bien à vos membres combien le Pape aime la Jeunesse Ouvrière. Quant aux organisations de Jeunesse, je les aime, je les approuve, je les encourage d'une façon toute particulière ; mais parmi celles que je place le plus près de mon cœur, se trouvent les groupements de jeunes ouvriers et de jeunes ouvrières.

» Oui, il faut les organiser, les organiser en grand nombre pour les préserver des dangers auxquels ils sont exposés.

» Et pour que vos groupements deviennent puissants, vous devez avoir l'ambition d'organiser non pas seulement une élite, mais la masse de la classe ouvrière.

» Oui, vous devez avoir cette sainte ambition : non pas seulement une élite mais la masse des jeunes travailleurs. Votre élite doit être composée de multiplicateurs qui s'irradient jusqu'à l'infini dans la masse, qui se décuplent, qui se centuplent par leur influence, par leur propagande auprès de leurs compagnons... Chaque âme d'ouvrier a une valeur infinie et aussi longtemps que nous ne les avons pas ramenées toutes sous l'influence du Christ et de l'Eglise, votre mission n'est pas terminée, vous ne pouvez pas vous reposer.

» Dites bien à vos propagandistes, à vos membres que le Saint-Père est avec vous, qu'il les bénit tous et leurs familles, d'une bénédiction toute particulière... »

Dans l'épiscopat. — Mgr Maillet, évêque de Saint-Claude, est mort subitement, le jour de la Toussaint, après la célébration de l'office pontifical à la cathédrale. Il était évêque depuis 1898.

— M. le chanoine Saliège, supérieur du grand séminaire de Saint-Flour, aumônier militaire pendant la guerre, est nommé évêque de Gap.

— M. le chanoine Em. Coste, vicaire général de Montpellier, est nommé évêque de Flaviapolis et coadjuteur de Mgr de Beauséjour, évêque de Carcassonne.

Mort de Mgr Cadi. — Mgr Joseph Dimitrios Cadi, patriarche grec melkite d'Antioche, vient de mourir subitement à Damas, à l'âge de 64 ans, après avoir gouverné 6 ans le Patriarcat.

Mgr Cadi était un ami de la France. Il aimait notre patrie non pas seulement comme les Orientaux qui ne la connaissent que par ses missionnaires et ses consuls, mais il l'avait appréciée dans les divers séjours qu'il fit chez nous. Il avait 22 ans quand il quitta Damas sa ville natale pour venir faire ses études théologiques au Séminaire de Saint-Sulpice. C'est à Paris qu'en 1885 il reçut l'ordination sacerdotale. Il retourna dans l'Orient et fut professeur et préfet au Collège de Beyrouth, puis au collège de Damas. Le Patriarche d'Antioche le délégua à Jérusalem en qualité de vicaire

patriarcal. Mgr Cadi revint à Paris en 1898 comme administrateur de l'Eglise Saint-Julien-le-Pauvre.

En 1903, le suffrage du clergé l'appela au siège archiépiscopal d'Alep. Il fut élu enfin Patriarche d'Antioche, Alexandrie, Jérusalem, et de tout l'Orient pour les Melkites. Le Patriarche d'Antioche réside à Damas et possède des vicaires patriarcaux à Jérusalem, Constantinople, Alexandrie.

Pendant la vacance, le Patriarcat sera gouverné par un administrateur nommé par le Saint-Siège.

Mgr Cadi était très Français de cœur et restait en relations cordiales avec ses confrères du Séminaire de Saint-Sulpice appartenant comme lui à la promotion de 1888.

Un jugement de la Cour suprême des Etats-Unis. — En 1922, l'Etat de l'Orégon, jaloux d'imiter certains exemples du Vieux-Monde, voulut obliger tous les enfants, de 8 à 16 ans, à fréquenter l'école publique, abolissant par là-même tous les autres modes d'enseignement primaire.

Les catholiques, secondés même par les protestants, attaquèrent devant la Cour fédérale du district cette décision comme attentatoire à la liberté des pères de famille. Par sentence du 31 Mars 1924, la Cour leur donna gain de cause.

Le gouverneur de l'Orégon en appela à la Cour suprême de Washington.

Celle-ci, en Mars 1925, a débouté le gouvernement de l'Orégon de son appel et placé au-dessus de toute atteinte les droits sacrés de la famille.

Nous citons ce passage principal du jugement :

« Parents et tuteurs sont libres de diriger l'éducation des enfants confiés à leur garde, en choisissant les professeurs et les écoles qui leur plaisent... Il est très évident que la loi en litige entrave, sans raison valable, la liberté des parents et tuteurs de diriger eux-mêmes l'éducation des enfants sous leur contrôle.

» Comme il a été souvent démontré déjà, les droits garantis par la Constitution ne peuvent pas être annulés par des lois. La théorie fondamentale de la liberté, sur laquelle reposent les divers gouvernements de l'Union, dénie à l'Etat le pouvoir de prendre les enfants et de les couler dans le même moule en les forçant à recevoir l'instruction dans les établissements publics seulement. L'enfant n'est pas une simple créature de l'Etat. Ceux qui l'élèvent et dirigent sa destinée ont le droit, doublé du haut devoir de l'étudier et de le préparer pour les obligations qui l'attendent. »

Tout commentaire serait superflu. La résistance victorieuse des catholiques américains est un exemple à suivre par nos Associations Catholiques de Chefs de Famille.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Société Saint-Augustin. — DESCLÉE, DE BROUWER et Cie, 41, rue du Metz, Lille.

VIENT DE PARAITRE : **La Trinité chez les Pères Apostoliques**, par L CHOPPIN. — 1 vol. in-12 de 142 pages Prix : 6 fr., franco, 6 fr 35.

L'unité d'un seul Dieu en trois personnes apparaît, chez les Pères, comme parfaitement immuable et, dès les deux premiers siècles, comme objet de foi, tout au moins explicite, tel qu'il sera plus tard défini par le Concile de Nicée. C'est à recueillir ces preuves historiques et patristiques que s'est appliqué l'auteur de ce précieux travail avec une science et une conscience qui défient toute critique.

L. D.

VIENT DE PARAITRE : **Vers une vie réparatrice**. *Lectures et méditations.* — Tome premier : NATURE ET FONDEMENT DE LA RÉPARATION, par l'abbé P. THONE, supérieur de l'Institution libre de Marcq-en-Barœul. — Un vol. in-32, de 118 pages. Prix : fr. 4.50 ; relié toile tr. jaspée, fr 6.00.

En ces pages, la lumière est si heureusement distribuée que l'on y comprend mieux cette guerre faite par les saints à la « joie de vivre » : on y apprend pourquoi la soif du sacrifice brûle les âmes vraiment éprises de Dieu et comment l'amour a beau recevoir des pardons, lui ne se pardonne jamais.

L D

FOURNITURES GÉNÉRALES

DE TOUT CE QUI CONCERNE

LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE, PIÈCES DE THÉATRE, ETC.

POUR PATRONAGES

Ch. Thomas

— QUIMPER —

24, rue du Parc (entre les Magasins Saint Remy), et 8, quai du Steir.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE BASSENS PRÈS BORDEAUX.

Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 5.394 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

ANÉMIE NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE CONSOMPTION, CHLOROSE SURMENAGE, CONVALESCENCES Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang. Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.

Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.

Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.

Dans votre intérêt, exigez le nom DESCHIENS, *refusez les imitations.*

DESCHIENS, 9, Rue Paul-Baudry, PARIS R.C.Seine 207-204

40e ANNÉE. **Vendredi 20 Novembre 1925.** N° 47.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Novembre. — Dernier dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de Ste Cécile.

A vêpres, mémoires du suivant, de Ste Cécile et de Ste Félicité.

Lundi, 23. — S. Clément Ier, Pape, Martyr. Double. Rouge.

Mardi, 24. — S. Jean de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 25. — Ste Catherine, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Jeudi, 26. — S. Sylvestre, Abbé. Double. Blanc.

Vendredi, 27. — De la férie. Vert.

Samedi, 28. — Vigile de S. André, Apôtre. Violet.

Dimanche, 29. — 1er dimanche de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Frégant	du 22 au 23 Novembre.
Plomelin	du 24 au 26 —
Rédéné	du 27 au 29 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Appel de S. E. le Cardinal Charost, archevêque de Rennes, et des autres Evêques de Bretagne, en faveur du Monument des Bretons à Sainte-Anne d'Auray.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Pour la troisième fois (et pour la dernière, Nous l'espérons), les Evêques de Bretagne se sont déterminés à solliciter votre charité en faveur du monument que, d'accord avec vous, Nous avons commencé d'élever à Sainte-Anne d'Auray, en l'honneur des soldats et marins bretons qui sont morts pendant la guerre de 1914-1918.

Nous avions pensé (et votre coopération Nous a montré que vous le pensiez avec Nous), Nous avions pensé que le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sacrifice de plus de 200.000 des nôtres ne pouvait pas rester ignoré des générations à venir ; et c'est pour perpétuer ce souvenir que Nous avons entrepris de le graver dans le granit de notre sol breton, par un monument grandiose vraiment digne de nos héros.

Nous avions pensé surtout que, en présence du deuil de tant de familles chrétiennes habituées à chercher en Dieu leurs consolations et leurs espérances, il convenait d'ériger un monument religieux qui devînt un centre de piété et une source de prières rédemptrices pour les âmes de nos héros.

Vos généreuses offrandes, Nos très chers Frères, Nous ont montré que vous Nous avez compris. Elles Nous ont aidés à entreprendre l'œuvre projetée ; et la bonne Mère sainte Anne, sous la protection de laquelle Nous avions placé nos projets, en lui offrant d'en partager la gloire, Nous a visiblement soutenus au milieu des difficultés qui devaient s'opposer à leur exécution rapide : renchérissement de toutes choses, pénurie de main-d'œuvre, etc...

Déjà notre monument s'élève dans des proportions qui ont permis, au cours de l'année écoulée, aux nombreux pèlerins de Sainte-Anne de juger de son importance et de sa beauté.

Nous voudrions achever, pour l'inaugurer aux fêtes prochaines de sainte Anne, en Juillet 1926, la partie principale du monument que sera la crypte, dédiée à sainte Jeanne d'Arc. Cette crypte sera surtout le centre de nos prières à tous et le lien de notre charité envers nos morts, avec les cinq autels qui y représenteront nos cinq diocèses.

D'après les conventions passées entre vos Evêques, c'est pour l'achèvement de cette crypte que Nous sollicitons actuellement votre charité ; le reste, Nous l'attendrons de la munificence de sainte Anne, qui saura bien y intéresser ses nombreux pèlerins de chaque année.

Pour Nous aider, Nous comptons donc, Nos très chers Frères, sur vos offrandes et sur les aumônes que vous voudrez bien Nous adresser, en participant à la quête qui sera prochainement prescrite en chaque diocèse.

Nous comptons aussi sur votre empressement à accepter de faire inscrire les noms de vos chers défunts sur les murs d'enceinte du monument, où vos descendants aimeront à les lire un jour.

Ces noms seront gravés sur la pierre, pour tous ceux en faveur desquels on aura souscrit à l'érection d'une pierre, dont le prix sera uniformément de 200 francs.

Il vous suffira de faire parvenir cette somme au Secrétariat de l'Evêché à Vannes, ou au Supérieur des Chapelains de Sainte-Anne.

C'est ainsi que, de notre terre déjà sainte de Sainte-Anne d'Auray, s'élèvera un concert unanime de la Bretagne, à la louange de nos vaillants soldats et à la glorification définitive et éternelle de nos héros chrétiens. Il en sortira aussi, Nous l'espérons, un nouveau principe de vie pour tous les défenseurs présents et à venir de notre chère Patrie.

Nous recommandons chaudement au clergé et aux fidèles du diocèse la quête qui sera faite pour le monument des Morts de Sainte-Anne, le dimanche 6 Décembre, dans toutes les églises et chapelles, à toutes les messes et à tous les offices.

Le produit de la quête devra être expédié, sans retard, au Secrétariat de l'Evêché.

Quimper, le 15 Novembre 1925.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Avis concernant les baux de plus de trois ans. — Nous croyons utile d'avertir MM. les Curés et Recteurs, directeurs ou directrices d'écoles et tous autres intéressés qui ont conclu des baux de 3, 6 ou 9 ans, qu'ils ne doivent pas *attendre un avis* de l'administration de l'Enregistrement pour payer les droits afférents soit à la 2e, soit à la 3e période.

En vertu de l'art. 37 de la loi du 13 Juillet 1925, le paiement des droits doit, en effet, avoir lieu *dans les trois mois* du commencement de chaque nouvelle période, *à la diligence du locataire et du propriétaire*, à peine, *pour chacun d'eux*, d'un droit en sus égal au droit simple.

Les propriétaires aussi bien que les locataires ont donc à se préoccuper, à chaque nouvelle période de leur bail, de faire payer les droits dans le délai prescrit, s'ils veulent éviter la pénalité inscrite dans la loi.

Cette disposition légale s'applique également aux baux de plus de trois ans, quand les parties ont usé de la faculté de requérir le fractionnement du droit d'enregistrement par périodes triennales.

III. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque ont été nommés :

Directeur à l'Ile-Molène, M. Grall Albert, instituteur-adjoint à Saint-Martin de Morlaix ;

Directeur à Arzano, M. Hernot Olivier, instituteur à Moëlan ;

Instituteur-adjoint à Saint-Pabu, M. Mévellec, directeur à Molène ;

Instituteur-adjoint à Saint-Martin de Morlaix, M. Monfort Jean, instituteur-adjoint à Saint-Pabu ;

Instituteur-adjoint à Moëlan, M. Guellec.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Guennec, recteur de Dinéault, décédé le 16 Novembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dernier Dimanche après la Pentecôte, 22 Novembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre. — A 8 h. 1/2, à la cathédrale, Salut solennel à l'occasion de la fête de sainte Cécile ; sermon par M. Le Berre, recteur de Saint-Melaine de Morlaix, chant de la Chorale.

Tous les jours de la semaine : service et messe pour les Défunts.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *25e et dernier Dimanche après la Pentecôte (22 Novembre)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours de la semaine, excepté samedi : service pour les Trépassés, à 6 h. 3/4.

Vendredi soir : 8 heures, Chemin de la Croix pour les Défunts et bénédiction de la Vraie Croix.

Avis de services. — Le service de huitaine pour M. le Recteur de Dinéault sera célébré à Dinéault, le *jeudi 26 courant,* à 10 heures.

Un service solennel pour M. J. Guennec, recteur de Dinéault sera célébré à Plogastel-Saint-Germain, le *jeudi 3 Décembre,* à 10 heures.

Récollections sacerdotales : directeur, M. le chanoine Le Roy. — Pont-l'Abbé, monastère de la Sainte-Famille, *vendredi 27 Novembre.*

La Ligue d'Action Catholique. — Avec Octobre la campagne de conférences a repris un peu partout, et chaque semaine nous apprenons avec plaisir que dans plusieurs paroisses du diocèse il y a eu quelque réunion. Tout cela est très bien. N'oublions pas la propagande du *Bulletin* auprès des militants surtout, et l'action individuelle de tous les jours.

Des appels ont été adressés par le Ct Vannier à MM. les Doyens pour obtenir que quelques paroisses achèvent de se mettre en règle. Quelques erreurs se sont inévitablement produites dans nos réclamations et nous remercions MM. les présidents des Comités paroissiaux qui, sans nous tenir rigueur, ont bien voulu nous renouveler les renseignements désirés.

Une réunion de conférenciers s'est tenue à Quimper, le dimanche 15 Novembre. Elle fut fort intéressante et instructive. M. le chanoine Cornou en particulier nous apporta sur les diverses questions traitées, des aperçus vraiment lumineux, dont nous le remercions. La réunion était présidée par le Ct Vannier. M. Le Goasguen donna quelques indications sur le but et l'organisation de la Ligue ; M. Gentric et M. Marchadour, deux jeunes qui promettent, nous donnèrent une étude sur les congrégations et l'enseignement ; M. Jacques Quéinnec nous parla de la révolution à l'école, et M. le Dr Dubois des droits de la famille et de la famille en péril.

Le dimanche 6 Décembre, nous nous proposons d'avoir une réunion semblable pour la région de Brest et Saint-Pol, à Lesneven.

Le Dimanche 20 Décembre, nous aurons à Morlaix une autre réunion où nous désirons voir assemblés les délégués des Comités paroissiaux de l'arrondissement de Morlaix. Les Comités seront représentés par quatre ou cinq membres au plus et deux membres au moins. Les conférenciers, les membres du Comité diocésain appartenant à cette région y seront appelés aussi. Déjà les trois Comités de Morlaix ont été réunis le mardi 10 Novembre pour arrêter le programme de cette journée qui commencera dès le matin.

Après le Congrès de Landerneau. — Un zélé correspondant cantonal nous communique cet intéressant renseignement : « Le sermon sur la Presse, livres et chansons, fait dans la paroisse le 25 Octobre, après la réunion de Landerneau, a produit un gros effet. Pour toutes les noces nous avions, toute la journée, des chansons ignobles ; et depuis, il y a eu trois noces, et pour les trois il n'y a eu que des chants bretons de *Feiz-ha-Breiz*.

» Au patronage, on s'occupe beaucoup de la question Presse. »

Voilà un résultat très net : la suppression des mauvaises chansons, dans une paroisse, remplacées par les chants du *Feiz-ha-Breiz*. Ce mal des chansons ordurières sévit dans tout le diocèse, pervertit la jeunesse, et salit l'âme des enfants. Qu'attendent les honnêtes gens pour imposer silence, dans les noces et les réunions, aux chanteurs indécents ? Puissions-nous recevoir fréquemment l'annonce de succès aussi complets que celui qui nous est signalé !

La propagnande de la Presse est active. En chaire, dans les réunions paroissiales, on rappelle aux catholiques leurs devoirs envers la Presse ; les affiches attirent les regards ; on fait des distributions gratuites, suivies de visites à domicile. Voilà les renseignements qui arrivent de différents côtés. Nous prions les correspondants cantonaux et les directeurs paroissiaux de la Presse de communiquer à M. l'abbé Le Gall, 14, rue Brizeux, le résultat de leurs efforts.

Quimper. — **L'anniversaire de l'Armistice à la Cathédrale.** — Pour la septième fois, l'appel des Anciens Combattants a réuni à la Cathédrale une foule de patriotes désireux de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rendre aux morts de la Grande Guerre un hommage pieux et de remercier Dieu d'avoir accordé la victoire à l'héroïsme de nos armées.

Monseigneur présidait la cérémonie assisté de MM. les vicaires généraux Gadon et Cogneau. Un nombreux clergé et les séminaristes au complet emplissaient le chœur. Au haut de la nef avaient pris place les autorités civiles et militaires ainsi que les délégations des Sociétés patriotiques dont les cinq drapeaux faisaient comme une garde d'honneur au catafalque.

La messe fut dite par M. l'abbé Sparfel, économe au Grand Séminaire, chevalier de la Légion d'honneur La chorale de Saint-Corentin exécuta avec son art habituel le *Louez le Dieu puissant*, de Bach, et un *Pie Jesu*, de Saint-Saëns. Le *Te Deum* retentit ensuite, le chœur alternant avec les grandes orgues. A la fin de la messe, Monseigneur prit la parole.

Commentant la parole de l'apôtre saint Paul : « *Absorpta est mors in victoria. Ubi est, mors, victoria tua ?* » Sa Grandeur montre que ces paroles traduisent bien le triomphe de ceux qui moururent pour la France dans l'amour de Dieu.

L'Evêque regrette pourtant les déceptions qui ont suivi la victoire, et, parmi elles, avant tout, l'inimitié fraternelle, qui blesse le cœur au vif, quand la souffrance et la gloire partagées avaient refait l'union. La mort reste. Que sont devenus les fruits de la victoire ?

Il se demande si l'âme de la France a changé, ou si c'est simplement son visage.

Evoquant alors la conférence de Barrès à Londres sur *les droits éternels de la France*, le dernier livre du général Canonge « *A la gloire des humbles* », et les mémoires de l'aviateur *Jacques d'Arnoux*, il s'attache à dégager des faits racontés par les trois auteurs, les caractères les plus émouvants de l'armée française et le sens expiatoire d'une guerre qui fut la justice même et dans laquelle la vie catholique contribua si hautement à maintenir les âmes au niveau de leurs grands devoirs.

Il n'a pas de peine à établir que les vertus qui dessinent à la France un si noble visage pendant la guerre suffiraient à lui rendre dans la paix l'équilibre à l'intérieur, et une autorité croissante au dehors.

L'intérêt national bien compris est toujours d'accord avec l'intérêt de Dieu.

Les vertus traditionnelles peuvent un moment faiblir sous l'effort du péché, qui prétend leur creuser une tombe définitive, où s'entassent avec elles les biens nationaux les plus précieux, l'honneur, la justice, l'ordre, la paix, la liberté. Mais, quand les volontés se ressaisissent, quand les hommes savent s'entendre entre eux, et s'entendre avec Dieu, les vertus ressuscitent, et leur victoire triomphe encore une fois de la mort.

La France a besoin, pour sauver son honneur et sa vie, de l'union et de la confiance de tous ses enfants. Qu'ils apportent à son service à l'intérieur la même générosité qu'ils mettent à défendre sa cause en Syrie et au Maroc, où le sang de Bretagne vient de couler encore glorieusement sous la poussée des vertus bretonnes.

L'absoute, donnée par Monseigneur, termina cette émouvante cérémonie, où la piété pour les morts s'était si heureusement alliée à la ferveur des sentiments patriotiques.

BREST, *Collège Saint-Louis*. — **Résultats définitifs du Collège aux Baccalauréats** *(suite)*. — *Mathématiques élémentaires*. — Henri Normant, de Plozévet (mention Bien) ; Laurent Guyader, de Saint-Louis de Brest (mention Assez Bien) ; Arthur Daniel, de Bénodet ; André Doll, des Carmes ; Jean Goulard, de Roscoff ; Maurice Gras, de Saint-Louis de Brest ; Théodore Kergastel, de Saint-Louis de Brest ; Georges Kervern, de Saint-Michel de Brest ; Gabriel Le Goff, de Saint-Sauveur de Brest ; François Morel, de Landunvez ; René Quélen, de Saint-Martin de Brest ; Henri Quiviger, du Relecq-Kerhuon ; Pierre Simottel, de Saint-Martin de Brest. Admissibles : Pierre Austruy, de Saint-Louis de Brest ; Charles Pelton, de Saint-Michel de Brest.

AVIS. On réclame une *fourrure* perdue en gare de Nantes par une dame attachée au train blanc du pèlerinage de Lourdes. — S'adresser au journal.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST. — **Célébration du Cinquantenaire de la Fondation des Facultes, 1875-1925,** *à Angers, les 1er et 2 Décembre 1925* — Dans une Lettre pastorale adressée au clergé et aux fidèles de son diocèse, mais qui intéresse tous les catholiques de nos départements bretons, Mgr Rumeau, évêque d'Angers, annonce la prochaine célébration du cinquantenaire de la fondation de l'Université catholique de l'Ouest.

Cette création fut la grande œuvre du génie organisateur de Mgr Freppel. Le premier, il utilisa la loi du 12 Juillet 1875 sur la liberté de l'enseignement supérieur. Il savait que les élites façonnent l'âme populaire et que de leur formation dépendent les destinées d'un pays. Ne cessant d'agrandir et de compléter son œuvre, il ajoutait à la Faculté de Droit, ouverte le 15 Novembre 1875, la Faculté des Lettres (4 Décembre 1876), la Faculté des Sciences (8 Décembre 1877) et la Faculté de Théologie (14 Décembre 1879).

Sous sa vigoureuse et savante impulsion, continuée par ses successeurs sur le siège épiscopal d'Angers, et particulièrement par Mgr Rumeau, l'Université a vite pris rang parmi nos meilleurs établissements d'enseignement supérieur. Des professeurs d'élite y donnent, sous la direction de Mgr Gry, l'éminent recteur actuel, un enseignement qui ne le cède en rien à celui des établissements d'Etat. Ces dernières années, les quatre Facultés se sont vu adjoin-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dre deux institutions nouvelles : l'Ecole supérieure d'Agriculture et l'Ecole supérieure de Commerce et d'Industrie.

Les cinquante années d'existence de l'Université de l'Ouest représentent un admirable travail et un bien immense fait à nos diocèses bretons. C'est par milliers qu'il faut compter les chefs d'industrie, les hommes d'élite qui peuplent les carrières libérales, les ecclésiastiques pourvus des diplômes supérieurs qui lui doivent leur formation.

En remerciant la divine Providence d'avoir permis et favorisé ces résultats, Mgr Rumeau attire en ces termes l'attention des familles catholiques sur leurs devoirs envers cette institution si bienfaisante et si nécessaire à notre époque :

« Que les familles qui destinent leurs enfants à une formation d'ordre supérieur, les confient à nos facultés et à nos écoles annexes.

» Que tous, grands et petits, comprenant mieux l'importance du haut enseignement, aient à cœur de coopérer à son fonctionnement par des sacrifices en rapport avec les ressources dont ils disposent.

» On objectera peut-être que les fortunés de ce monde, pour le parachèvement de l'éducation de leurs fils, seraient mal venus d'accepter le concours de la charité chrétienne.

» L'objection est spécieuse ; en réalité elle est sans fondement. Il suffit, pour la détruire, de rappeler que l'enseignement supérieur de l'Etat étant gratuit, le nôtre serait voué à l'insuccès, s'il n'offrait pas les mêmes avantages. D'ailleurs, il n'y a pas que des riches qui soient appelés à suivre les cours de nos facultés. Sans parler des ecclésiastiques qui viennent y conquérir leurs grades, en vue du professorat, n'est-il pas désirable que des jeunes gens, exceptionnellement doués, appartenant à des familles plus ou moins modestes, puissent y être admis ?

» Il est donc de toute nécessité de créer des ressources destinées à assurer le traitement des professeurs, et combien il est à souhaiter qu'elles deviennent assez abondantes pour nous permettre de les indemniser avec moins de parcimonie ! Si leur amour de la religion nous est le garant de leur fidélité, est-ce un motif pour qu'ils soient très insuffisamment rémunérés, alors qu'on l'est surabondamment au service de l'Etat ?

» Ce simple et loyal exposé ne suffit-il pas pour que nous soyons en droit d'attendre de tous ceux qui ont le sens chrétien, sous forme de souscriptions, ou de dons exceptionnels, ou d'offrandes aux quêtes prescrites dans les églises, des libéralités qui s'accroissent dans la mesure où deviennent plus lourdes nos charges annuelles ? »

Il est d'autre part à souhaiter que nombreux soient les catholiques, anciens élèves ou amis, qui, répondant à l'appel de Mgr Gry, assistent aux fêtes dont nous donnons ci-dessous le programme, ou du moins s'unissent par une fervente prière aux organisateurs dont les charges sont si lourdes, et les soucis si nombreux.

PROGRAMME DES FÊTES. — *Mardi 1er Décembre : A 9 heures,* au Palais académique, place André-Leroy, MM. les Délégués des Universités françaises et étrangères seront reçus officiellement par le Recteur et les Professeurs de l'Université Catholique de l'Ouest. *A 9 h. 30,* à la Cathédrale, entrée de MM les Délégués des Universités ; puis du Corps Professoral des Facultés et Ecoles supérieures annexes. Entrée solennelle de Nos Seigneurs les Evêques. Chant du *Veni Creator*. Messe Pontificale célébrée par Sa Grandeur Mgr Nègre, archevêque de Tours. Après l'Evangile, discours de Son Eminence le cardinal Charost, archevêque de Rennes, ancien étudiant de la Faculté libre des Lettres. A l'issue de la messe, chant du *Te Deum*. Les chants seront exécutés par le Grand Séminaire d'Angers et la Maîtrise de la Cathédrale. *A 15 heures,* au Cirque-Théâtre, place Molière, Séance académique, sous la présidence de Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques protecteurs de l'Université Catholique de l'Ouest. Rapport général sur la vie universitaire, durant l'année 1924-1925, par Mgr Legendre, doyen de la Faculté de Théologie. Lecture et remise des adresses par MM. les Délégués des Universités. Discours de Mgr Gry, recteur Discours de Sa Grandeur Mgr Rumeau, évêque d'Angers, chancelier.

Mercredi 2 Décembre : A 9 heures, au Palais académique, Assemblée générale de l'Association des Facultés Catholiques de l'Ouest. *A 10 heures*, à l'église Saint-Joseph, entrée solennelle de Nos Seigneurs les Evêques. Service solennel pour le repos éternel des défunts Fondateurs, Protecteurs, Professeurs, Etudiants, Bienfaiteurs et Amis de l'Université Catholique.

La messe pontificale sera chantée par Sa Grandeur Mgr Rumeau, évêque d'Angers, chancelier de l'Université Catholique.

Allocution de Sa Grandeur Mgr Gouraud, évêque de Vannes, ancien étudiant de la Faculté libre des Lettres.

NOTA. — Le programme servira de carte d'entrée aux diverses cérémonies. Des places seront réservées, à la Cathédrale et au Cirque-Théâtre, aux Anciens Etudiants, aux Membres de l'Association des Facultés Catholiques de l'Ouest, aux familles des Professeurs et anciens Professeurs Des cartes donnant droit à ces places pourront être retirées au Secrétariat des Facultés, les 26, 27 et 28 Novembre.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les fêtes du Centenaire du cardinal Lavigerie. — Le 6 Novembre ont commencé, à Alger, les grandes fêtes religieuses, organisées à l'occasion du centenaire du cardinal Lavigerie, né à Bayonne, le 31 Octobre 1825 Elles se sont déroulées pendant cinq jours dans les différentes églises de l'Afrique du Nord La principale a été le dimanche 8 Novembre après-midi, l'inauguration sur le plateau de Notre-Dame d'Afrique, près d'Alger, de la statue élevée à la mémoire du grand cardinal.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A 3 heures, par le paquebot *Gouverneur-Général-de-Gueydon* sont arrivés à Alger : le cardinal Charost, archevêque de Rennes, légat du Pape ; NN. SS. de la Villerabel, archevêque de Rouen ; Rumeau, évêque d'Angers ; de Durfort, évêque de Poitiers, et de nombreux ecclésiastiques.

Sur le ponton, les prélats ont reçu les souhaits de bienvenue de NN SS. Leynaud, archevêque d'Alger ; Dreyer, vicaire apostolique du Maroc ; R. P. Voillard, supérieur des Pères Blancs ; Thiénard, évêque de Constantine ; Halle, évêque de Cabassa ; des vicaires généraux et de tout le clergé d'Alger, compris les élèves du grand et du petit séminaire.

L'après-midi a eu lieu l'inauguration du monument en présence de M. Violette, gouverneur général, représentant le gouvernement. Une foule considérable a assisté à la cérémonie ; le monument en bronze s'élève du côté droit de la Basilique de Notre-Dame d'Afrique, le cardinal Lavigerie debout tenant une croix dans la main droite regarde la baie et la ville d'Alger.

Mgr Leynaud, archevêque d'Alger, a exprimé sa vive gratitude au Gouvernement pour avoir bien voulu se faire représenter par M. Violette ; il a magnifié la personnalité du cardinal Lavigerie, ce géant du patriotisme et de la foi sur la terre africaine. S'il fut, a-t-il dit, un grand apôtre de l'Eglise et de l'Evangile, il fut aussi un grand Français.

M. Violette a rappelé la passion de charité qui animait le cardinal Lavigerie, la générosité de son cœur, la sincérité de sa foi. Parlant du patriotisme du cardinal, il a ajouté qu'il avait mis dans la force et la bonté françaises à la fois toutes les espérances Le gouverneur d'Algérie a relevé que c'est parce que le cardinal Lavigerie s'est toujours adressé à la raison et à la justice qu'aujourd'hui, sans distinction de nationalités, de partis, de conceptions philosophiques ou de confessions religieuses, tous les hommes de raison et de justice viennent apporter à ce noble Français le témoignage de leur reconnaissance.

Le discours de Mgr Leynaud et celui de M. Violette ont été chaleureusement applaudis.

Les fêtes se sont continuées à Tunis et à Carthage dont la basilique garde les tombeaux du cardinal et de saint Louis.

Les médecins catholiques et la Société des Saints Luc, Côme et Damien. — Le jour de la fête patronale de saint Luc, plus de deux cents médecins se réunissaient à la Basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre. C'étaient les confrères de la Société de Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien, venus, comme chaque année, renouveler leur consécration au Sacré Cœur.

La *Vie Catholique* a dit, l'an dernier, comment s'était fondée cette confrérie qui groupe aujourd'hui près de 1.500 médecins français. L'initiative prise en 1884 par le Dr Le Bec, chirurgien des hôpitaux du Mans, afin d'aménager à Montmartre une chapelle consacrée aux saints médecins, montra qu'il était possible de constituer une association des médecins catholiques. Elle fut bientôt

fondée au cours d'une réunion que présida le R. P. Abbé de Solesmes, dom Couturier, dont le discours est resté comme la charte de la fondation.

La Société de Saint-Luc a d'abord un but religieux. Ses fêtes sont essentiellement religieuses. La fête majeure est celle du Sacré-Cœur. On a toujours célébré avec le plus de pompe possible la Saint-Luc au 18 Octobre et la Saint-Côme au 27 Septembre. Enfin, la prière en commun obligatoire, au début et à la fin de chacune des séances, est prescrite dans le but d'aider à la sanctification individuelle des membres de la Société ; et chaque Comité, comme le Conseil général, fait célébrer une messe pour chaque confrère décédé. Mais elle poursuit aussi un but scientifique. Les principaux groupes régionaux ont senti la nécessité de travailler et d'étudier les plus importantes questions touchant à la fois à la médecine, à la religion, à la morale, à la philosophie, à l'histoire médicale ou à la sociologie. En 1914, avant la guerre, on comptait près de six cents mémoires lus en séance de Comités régionaux.

Toute œuvre apportée dans les réunions de travail doit avoir rapport à l'enseignement catholique, à la philosophie, à la déontologie, à l'apologétique. De très longs et importants mémoires ont été lus sur les phénomènes miraculeux, sur les mystiques, leur vie et leurs manifestations, sur le matérialisme, le spiritualisme, le transformisme, sur la vie des saints médecins, sur la pratique de l'embryotomie, sur l'éducation et la morale sexuelle, etc., etc... La liste de ces ouvrages est inépuisable ; les adversaires de la religion catholique multipliant leurs efforts contre la philosophie, la morale et la religion catholique, au nom de la science, on trouve incessamment dans leurs travaux matière à critique et à réfutation.

La Société publie, depuis quatre ans, un bulletin mensuel formant, chaque année, un volume de 320 pages.

Enfin, elle ne se désintéresse pas des difficultés matérielles qui peuvent atteindre ses membres. Il existe même en dehors de la Société, mais encouragée par elle, une caisse de prêts d'honneur.

La Société de Saint-Luc a eu de nombreuses fois l'occasion de se manifester. Rappelons qu'en 1906, une campagne ayant été menée pour la fermeture de Lourdes au nom de l'hygiène, le Dr Vincent, président du Comité de Lyon, prit l'initiative d'une opposition vigoureuse. Il obtint la signature, outre celle des membres de Saint-Luc, de 2 000 confrères.

En 1924, le président général eut le bonheur d'être reçu à Rome par S. S. le Pape Pie XI, qui voulait bien approuver les travaux de la Société et, par une lettre officielle, chargeait son Conseil de préparer la Fédération internationale de toutes les Sociétés de médecins catholiques.

Signalons encore plusieurs pèlerinages annuels : celui du 18 Octobre à la Basilique de Montmartre, où 200 médecins viennent, chaque année, prier dans la chapelle des saints médecins ; interrompu pendant la guerre, il a repris plus nombreux que jamais : celui du 27 Septembre, à Luzarches, aux reliques de saint Côme et saint Damien ; ceux de Lourdes et de Rocamadour, où se retrouvent les médecins de la région.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Un annuaire général des membres de la Société vient de paraître récemment.

Le siège du Conseil général est à Paris où l'on peut avoir tous les renseignements en s'adressant au Dr Pasteau, président général, 13, avenue de Villard, ou au Dr Ferrand, secrétaire général, 74, rue de l'Université.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.864 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

MAISON MICHEL GUÉGUEN, FILS fondée en 1866
18, rue Royale, QUIMPER

Tous les travaux concernant la PEINTURE, la VITRERIE et les DÉCORS.
Papiers peints et Encadrements.
SPÉCIALITÉ DE TRAVAUX D'ÉGLISES
VITRAUX ET RÉPARATIONS

CONFITURES EN TOUS GENRES
COMPOTES POUR PATISSIERS
La Petite Bretonne
A. VILLARD
TÉLÉPHONE 2-01
QUIMPER
10, rue de Locronan



FONDERIE DE CLOCHES
Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804
Société Anne des Etablts GRIPON Sucr
L. AMELINE, DIRECTEUR
59 & 61, rue Yves-Collet, **BREST** (Fin.) Tél. 2 64
BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS
BEFFROIS en fer & en bois.
RÉFÉRENCES, DEVIS ET CATALOGUES SUR DEMANDE
FOURNITURES ET RÉPARATIONS
LIVRAISON RAPIDE

40e ANNÉE. **Vendredi 27 Novembre 1925.** N° 48.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Novembre. — 1er de l'Avent. Semi-double. Violet.
A la messe, mémoires de S. Houardon et de S. Saturnin.
Vêpres du suivant, mémoires du précédent et de S. Houardon.
Lundi, 30. — S. André, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.
Mardi, 1er Décembre. — S. Tugduald, Evêque. Double-majeur.
Mercredi, 2. — Ste Bibiane, Vierge, Martyre. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 3. — S. François Xavier, Confesseur. Double-majeur. Blanc.
Vendredi, 4. — S. Pierre Chrysologue, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Samedi, 5. — De la férie. Violet.
Dimanche, 6. — 2e de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Rédéné	du 20 au 30 Novembre.
Lanvéoc	du 1er au 3 Décembre.
Saint-Derrien	du 4 au 6 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. — Devant assister aux fêtes du cinquantenaire des Facultés Catholiques de l'Ouest, Monseigneur l'Evêque sera absent du 30 Novembre au 3 Décembre.

II. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse instituant l'Œuvre des Vocations sacerdotales sous le Patronage de S. Corentin et de S. Pol.

ADOLPHE YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

En 1920, dans Notre Lettre Pastorale pour le Carême, Nous appelions votre attention sur l'Œuvre des Vocations

Archives diocésaines d imper et Léon

sacerdotales, et Nous faisions appel en leur faveur à votre zèle et à votre charité.

C'est que désormais il ne suffit plus d'attendre que les bonnes volontés surgissent et s'orientent d'elles-mêmes vers le sanctuaire. Il devient nécessaire de les rechercher, et de les entraîner, en leur facilitant les études qui y préparent.

Il fut un temps où les influences séculières, s'exerçant à l'opposé de celles d'aujourd'hui, encombraient nos églises et nos monastères de candidats avides d'honneurs ou de bénéfices : trop souvent alors l'ambition et la cupidité tenaient lieu de vocation réelle. Des intrusions de ce genre, qui ont été si dommageables à la religion, ne sont plus à craindre, car on ne voit vraiment pas les avantages terrestres qui actuellement attireraient vers le sanctuaire, et la sagesse humaine parlait par la bouche de ce père trop prudent qu'inquiétait pour l'avenir la piété de son héritier : « Mon fils, ne te fais pas curé, ce n'est plus un métier ! »

Récemment, la loi de Séparation, consommant les spoliations sacrilèges de la Grande Révolution, a privé notre clergé des modestes ressources que lui assurait le Budget des Cultes, et dont le caractère sacré de dette nationale avait été insensiblement mais perfidement atténué puis effacé. De plus, les indignes tracasseries au moyen desquelles on contrecarrait l'Eglise, aux derniers temps de sa reconnaissance officielle, ont fait place à une hostilité ouverte, constamment manifestée par l'ostracisme dont sont victimes les catholiques. Le peuple a accepté dans son ensemble cette série d'injustices. Comment s'étonner que, selon la parole écrite par le P. Gratry, il y a quatre-vingts ans, « une sombre horreur glace les courages au seuil du sacerdoce, tandis que l'on embrasse avec une facilité parfaite toutes les autres carrières ? »

C'est un immense malheur, non seulement pour l'Eglise et pour le salut des âmes, mais pour la société civile elle-même, à l'heure où le danger révolutionnaire qui la menace s'aggrave par la complicité scandaleuse des pouvoirs publics et se propage de la Mère Patrie jusqu'aux colonies les plus lointaines. Pas un citoyen n'ignore l'origine du mal. Il n'a pas pour premiers auteurs les missionnaires de la Révolution russe. Sa vraie source est dans l'éducation athée qu'ont reçue de longues générations scolaires. Le remède est dans le catholicisme. Nous ne

sommes pas seuls à l'affirmer. Journellement, d'anciens Socialistes, convertis au parti de l'ordre sinon à notre foi, le proclament avec autant d'énergie que de franchise.

Mais il n'y a pas de religion sans prêtres, Dieu ayant voulu des intermédiaires entre l'humanité et Lui. L'intermédiaire choisi par Dieu est d'abord son propre Fils, Médiateur unique, qui par son sacrifice a réconcilié le monde avec son Père, et en dehors de qui il ne peut plus y avoir de salut. Jésus-Christ est en réalité le seul Prêtre. Il a solennellement promis de demeurer avec les siens jusqu'à la fin du monde. Il est vraiment l'Emmanuel, Dieu avec nous. Or, il a donné ses pouvoirs divins à ses apôtres et à leurs successeurs avec mission de le représenter et de le continuer. Les prêtres sont ainsi d'autres Jésus-Christ, et le saint Curé d'Ars n'exagérait en rien, lorsqu'il s'écriait « qu'après Dieu, le prêtre c'est tout ».

Les paroles de l'Evangile : « Vous êtes la lumière du monde, vous êtes le sel de la terre » s'appliquent strictement à lui. « Laissez une paroisse vingt ans sans prêtre, disait encore avec raison saint Jean-Baptiste-Marie Vianney, et elle adorera les bêtes. » La Russie officielle d'aujourd'hui tente en grand cette expérience. On en touche déjà les résultats.

Aussi Monseigneur Dupanloup avait bien raison de dire : « Le sacerdoce étant le foyer de la vie dans l'Eglise, l'organe permanent par lequel Jésus-Christ fait l'œuvre de la Rédemption en ce monde, rien n'intéresse davantage la vie de l'Eglise et le salut des peuples que ce qui touche au sacerdoce ; et, de toutes les questions qui touchent au sacerdoce, nulle assurément n'est plus sérieuse que celle de son recrutement ; car, évidemment, tout l'avenir d'une église est là. Ce n'est, on peut le dire, ni plus ni moins qu'une question de vie ou de mort ».

Vous serez peut-être étonnés, Nos très chers Frères, que cette question de vie ou de mort se pose pour notre diocèse de Quimper. Au risque de déchaîner une explosion de joie féroce dans le camp ennemi, force Nous est de déclarer qu'il en est pourtant ainsi. Les statistiques sont là, inquiétantes. En 1910, nous comptions plus de 1.100 prêtres. En 1925 nous en avons 950, dont 75 en non activité. Malgré l'exceptionnelle longévité de nos vétérans du sacerdoce pendant et depuis la guerre, il a fallu supprimer, par suite des vides faits dans nos rangs par les batailles, les maladies ou la vieillesse, de très nombreux

Archives diocésaines d[illegible] imper et Léon

postes de vicaires, et c'est au moment même où ils deviennent plus nécessaires pour suffire aux œuvres qui ne cessent de se multiplier, Ligue Catholique, catéchismes, patronages, cercles d'études, et surtout écoles.

Nous avons donc besoin de prêtres. Mais, par le fait même, et dans la mesure où ils nous sont nécessaires, nous devons, dans un diocèse aussi foncièrement chrétien que le nôtre, pouvoir les trouver autour de nous. Sans doute, pour franchir le seuil du sanctuaire, il faut une vocation spéciale, et il appartient à Dieu seul de choisir ses représentants : « Que personne, dit S. Paul, n'assume la charge du sacerdoce, s'il n'est appelé d'en haut comme le fut Aaron ». Mais il est certain qu'en vertu des lois de la Providence, les vocations sont et seront toujours proportionnées aux besoins des âmes. Et même, à cause du déchet inévitable, comme pour toutes les semences dans la nature, Dieu en répand avec surabondance les germes dans nos familles et dans tous les milieux, riches ou pauvres, nobles ou non, en ville et à la campagne.

Pourquoi ces germes, aujourd'hui, sont-ils trop souvent stériles ? La faute en est aux hommes seuls. La vocation vient de Dieu. Elle ne fructifie que par notre coopération. Le grain de blé, même en terrain favorable, lèvera-t-il sans culture ? L'ivraie l'étouffera. Les broussailles du siècle, les soucis trop humains, la recherche du confortable et du plaisir, la fréquentation d'amis mondains, l'abandon des exercices de piété, étoufferont de même les vocations mal surveillées. Ne poussez pas indiscrètement vos fils au sanctuaire. Mais, s'ils en ont le désir et les aptitudes, vous commettriez une faute grave en les en détournant ou en négligeant de cultiver leurs dispositions pieuses et leur goût pour les saints autels. En les dévoyant, vous exposeriez leur âme à se perdre.

C'est dans l'intérêt de ces âmes choisies de Dieu et marquées pour son service, et c'est aussi pour répondre aux besoins pressants de l'Eglise et en particulier de Notre diocèse, que Nous avons résolu de fonder l'*Œuvre des Vocations sacerdotales*. Saint Vincent de Paul disait : « Rien n'est plus grand qu'un bon prêtre. Pensons-y tant que nous voudrons ; nous ne trouverons pas que nous puissions contribuer à rien de plus grand qu'à la formation d'un bon prêtre. »

Notre Œuvre aura pour but d'amener l'éclosion et de favoriser le développement des vocations qui risquent de

se perdre, faute de *prières*, faute d'*esprit de sacrifice*, ou faute de *ressources*.

A cette question, tous les fidèles sans exception doivent s'intéresser, puisque tous ont besoin du prêtre. Ils ne seraient pas dignes de leur titre de catholiques ceux qui se contenteraient de jouir en égoïstes des bienfaits de la foi.

A tous Nous demandons d'abord de *prier*, car c'est le moyen infaillible de succès dans les œuvres surnaturelles. Notre Seigneur nous l'a recommandé : « La moisson est abondante. Priez le maître d'y envoyer des ouvriers. » De plus en plus nombreuses, dans le siècle et dans le cloître, sont les âmes auxquelles l'Esprit Saint inspire l'attrait de prier afin d'obtenir à l'Eglise de dignes ministres. Mais il faut que cet élan devienne général. La prière peut faire naître les vocations. Elle peut intervenir dans leur répartition en faveur de tel ou tel diocèse. Elle doit en outre contribuer puissamment à les soutenir, dans leurs épreuves inévitables, jusqu'à leur plein épanouissement. Elle étendra son aide jusqu'au temps du ministère sacerdotal, où le prêtre doit faire preuve d'une sainteté croissante. Ce n'est donc pas seulement au moment des ordinations qu'il convient de prier. C'est tous les jours, dans les églises, en famille, dans les écoles.

Il y a 300 ans, le V. Dom Michel Le Nobletz se plaignait de n'avoir pas autour de lui assez de prêtres qui consentissent à s'associer à son apostolat, et il était réduit à recourir à des femmes pieuses pour expliquer ses tableaux et faire chanter ses cantiques.

Trente ans après, le V. P. Maunoir groupait autour de lui plus de mille prêtres, spécialisés dans ce genre de ministère, répondant à son appel comme des soldats et se laissant diriger comme eux, par groupes de trente ou quarante, vers les paroisses où il devait donner la mission.

Le zèle et la prière avaient fait ce miracle. Ils peuvent le renouveler.

L'*esprit de sacrifice* n'est pas moins nécessaire que la prière. Il rend la prière plus efficace chez les âmes qui offrent leurs peines pour le succès des vocations. Il est nécessaire aux jeunes élus du sanctuaire pour que leur vertu ne soit pas trop inférieure à la dignité que Dieu leur prépare. Il n'est pas moins nécessaire aux parents au foyer desquels Dieu fait entendre son appel. Qu'ils reconnaissent volontiers les droits primordiaux de Celui qui les honore ainsi, et surtout qu'ils ne lui disputent

Archives diocésaines d… …per et Léon

jamais ses élus. « Il y a, Dieu merci, des mères qui ont une âme de prêtre, et qui savent la donner à leurs enfants » (1). Voilà les mères dont l'Eglise et la France ont besoin. Combien de vocations sacerdotales ou religieuses ont été obtenues dès avant la naissance des enfants par la prière et la mortification des jeunes mères ! Ce fut le cas de S. François de Sales et celui de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Mais trop souvent, alors que l'appel divin semble certain et que les volontés sont d'accord, surgit un obstacle qui risque de tout compromettre : *l'argent manque* pour assumer les frais d'une éducation ecclésiastique. Un prêtre ne s'improvise pas, et de longues années d'études sont requises pour le préparer à sa mission. Nos prêtres paroissiaux étaient jusqu'ici les premiers à proposer de supporter une forte partie de ces frais pour leurs jeunes élèves. En général, la diminution de leurs ressources, s'ajoutant à la cherté croissante de la vie, ne leur permet plus guère aujourd'hui pareille libéralité. De son côté, le diocèse s'est vu dépouiller de ses modestes revenus et chasser de ses Séminaires. Les quêtes, enfin, n'ont pas grossi en proportion des besoins. C'est la cause de notre détresse.

Personne ne comprendrait pourtant qu'une vocation pût se perdre pour une question d'argent. C'est pourquoi nous fondons une Œuvre des Vocations sacerdotales, placée sous le patronage de saint Corentin et de saint Pol de Léon. Nous comptons ici sur le concours de tous ceux qui croient, de tous ceux qui prient. Si tous ne peuvent pas devenir ou fondateurs ou bienfaiteurs de l'Œuvre, tous, même les plus petits enfants, peuvent verser la minime cotisation annuelle de 25 centimes. C'est en versant un sou par tête et par an que les fidèles du diocèse ont permis à l'Evêque de bâtir les flèches de la cathédrale entre 1850 et 1855. Les familles, les communautés, les écoles, les associations pieuses, réuniront facilement le montant d'une bourse ou d'une demi-bourse. Des chrétiens généreux voudront prendre la même charge, pour toujours ou pour un certain nombre d'années. Dans un admirable discours sur les vocations, Monseigneur Bougaud disait : « Si j'étais homme du monde, contre tous mes péchés, je voudrais avoir, comme un bouclier

(1) René Bazin.

sur ma tête et sur celle de mes enfants, un ou plusieurs prêtres qui me devraient leur éducation, et qui, debout chaque matin à l'autel, me serviraient de paratonnerre ». Néanmoins, c'est surtout l'obole régulière de nos associés, c'est-à-dire de tous nos fidèles, qui fera la réelle richesse de cette Œuvre, comme elle fait déjà celle des œuvres similaires : Propagation de la Foi, Sainte-Enfance, Association de Saint-François de Sales, Denier de Saint-Pierre.

L'Œuvre est urgente : la vie du diocèse en dépend. Elle ne peut pas échouer : elle a réussi partout où elle a été fondée. Elle ne nuit à aucune autre : elle est même nécessaire à toutes les autres, puisque, faute de prêtres, les autres œuvres perdraient bientôt leur raison d'être et leur moyen d'action. Elle ne ruinera personne : un sacrifice léger consenti sur les dépenses inutiles des parents et des enfants suffira à rendre l'Œuvre prospère.

Vous voulez le salut de la Bretagne et de la France. Voilà le moyen d'y travailler. L'Etat n'y travaillera pas. Il en est actuellement incapable. Il ne voit que la matière. Il rabaisse tout à la question matérielle, l'art même et la science. L'Evangile, le Catéchisme, il les considère comme des obstacles, qui l'empêchent de s'asservir les âmes. Le prêtre seul, en effet, s'occupe de la vie des âmes. Les maîtres du jour pourraient reprendre à leur façon le mot de Napoléon : Ces prêtres ! Ils prennent pour eux les âmes, ils ne me laissent que les cadavres. L'Etat peut se rassurer. Les prêtres ne prennent les âmes que pour les garder à Dieu, à la Famille, à la Patrie, par le Catéchisme que rien ne remplace pour l'enseignement de la vérité religieuse, la seule essentielle, et par les sacrements que rien n'égale pour acquérir la force de pratiquer consciencieusement tous les devoirs de la vie publique et privée.

A CES CAUSES :

Le Saint Nom de Dieu invoqué,
Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE Ier

Nous instituons dans Notre diocèse l'Œuvre de Saint-Corentin et de Saint-Pol, pour favoriser le recrutement des jeunes clercs, et pour leur procurer, dans la mesure où ils en ont besoin, le moyen de faire leurs études dans nos Séminaires.

Archives diocésaines d[illegible] [illegible]per et Léon

ARTICLE II

Cette Œuvre devra être établie dans toutes les paroisses. Elle y fonctionnera à la manière de la Propagation de la Foi, par les soins du clergé paroissial, avec le concours des personnes dévouées aux œuvres.

ARTICLE III

L'Œuvre comprendra :

1° Des *associés*, qui fourniront une cotisation annuelle de 0,25 centimes au moins, et qui seront groupés par dizaines sous la conduite de zélateurs chargés de recueillir les cotisations. Nous Nous contentons de demander cette cotisation minime, pour que les familles les plus modestes puissent inscrire tous leurs enfants dans l'Association.

2° Des *bienfaiteurs*, versant annuellement une cotisation d'au moins 20 francs.

3° Des *fondateurs* prenant à leur charge, à perpétuité ou pour une durée d'au moins six années, les frais d'éducation d'un futur prêtre, la bourse étant de 1.200 francs et la demi-bourse de 600 francs.

La contribution des fondateurs ou des bienfaiteurs peut être fournie par une collectivité : famille, communauté, association pieuse.

ARTICLE IV

Un grand mouvement de prières est nécessaire pour que l'Œuvre réussisse. Nous demandons à tous les fidèles, et spécialement aux membres des communautés religieuses, des familles, des collèges, des pensionnats, des écoles catholiques, des œuvres de jeunesse, d'entrer dans ce mouvement et de communier fréquemment à cette intention.

Nous recommandons la triple invocation suivante, qu'il sera bon de dire en commun chaque jour :

« *Cœur Sacré de Jésus, donnez-nous de saints prêtres.*

» *O Marie, Reine du Clergé, demandez pour nous de saints prêtres.*

» *Saint Corentin et saint Pol de Léon, priez pour nous.* »

Nous attachons une indulgence de 50 jours à la récitation de cette triple invocation, comme à la récitation de la prière pour les vocations, qui circule déjà dans le diocèse.

ARTICLE V

Nous Nous réservons à Nous-même la présidence de l'Œuvre des Vocations sacerdotales et l'emploi des ressources qu'elle aura recueillies.

Monsieur le chanoine Le Roy en sera le directeur et Nous adressera chaque année un rapport détaillé sur les résultats obtenus dans chaque paroisse.

ARTICLE VI

Chaque mois, une messe sera célébrée, au Grand Séminaire et au Petit Séminaire, aux intentions des associés et bienfaiteurs vivants ou défunts. Des prières seront faites quotidiennement dans nos Séminaires aux mêmes intentions.

Quand l'Œuvre sera constituée et active, Nous demanderons pour elle des indulgences au Souverain Pontife.

Et sera Notre présente Lettre pastorale lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Quimper, le 1er Novembre 1925.

PAR MANDEMENT :

Y. PERROT, CHAN. HON.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

PRIÈRE POUR LE RECRUTEMENT SACERDOTAL

Divin Jésus, qui nous avez appris à demander au Maître de la moisson qu'Il envoie des ouvriers à son champ, daignez susciter dans votre Eglise et dans ce diocèse en particulier, de nombreux et saints prêtres, qui procurent par leur ministère le salut des âmes et la gloire de votre Père. Et s'il Vous plaisait, Seigneur, d'en choisir au sein de notre famille en cet instant agenouillée devant Vous, ce serait de tout cœur que nous Vous en rendrions des actions de grâces éternellement.

Ainsi soit-il.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Dinéault, en remplacement de M. Guennec, décédé, M. Quéré, recteur de Motreff ;

Recteur de Motreff, M. Quélennec, vicaire à Scaër ;

Vicaire à Spézet, en remplacement de M. Pellé, démissionnaire pour cause de santé, M. Gonidec, vicaire à Bannalec ;

Vicaire à Bannalec, M. Olier, vicaire au Pont-de-Buis ;

Vicaire au Pont-de-Buis, M. Bernard, ancien maître d'étude au Petit Séminaire de Pont-Croix.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *1er Dimanche de l'Avent, 29 Novembre*, messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, Confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

Mercredi : confession des filles des catéchismes ; communion le lendemain.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — Ce jour, indulgence plénière pour les associés de la Propagation de la Foi.

Vendredi, 1er vendredi du mois : exposition du T. Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, récitation du chapelet, bénédiction. — De 8 à 9 heures, Heure d'Adoration pour les hommes.

Samedi : confession des garçons des catéchismes.

— Église de Saint-Mathieu. — *1er dimanche de l'Avent, 29 Novembre* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés. — *Ce même jour* : confession des enfants qui n'ont pas encore communié. — *Mardi* : confession des enfants qui ont fait la communion privée. — *Mercredi* : confession des enfants qui ont fait la communion solennelle. — Messe de communion, *mercredi* et *jeudi*, à 7 heures.

1er vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons. — A 7 heures, réunion des dames, instruction, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — De 8 à 9 heures du soir, Heure d'Adoration pour les hommes.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des pécheurs.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale de Décembre :* La formation des élites. — Les douze apôtres étaient une élite formée par Jésus-Christ lui-même pour aller jusqu'au bout du monde établir son Eglise. Ainsi, à l'origine des grands mouvements et des grandes œuvres, il y a toujours quelques hommes résolus. Les masses suivent et doivent être conduites. Il faut donc, en tout milieu, trouver et former des chefs. Demandons-les pour nous. Dans la crise sociale que nous traversons, le salut ne peut venir que du christianisme, à condition que les chrétiens le soient réellement, eux qui doivent être *le sel de la terre*.

Résolution apostolique : Recruter, surtout parmi les hommes, des zélateurs de l'A. de la P. Nos zélateurs, nos zélatrices sont, par définition, une élite.

Récollections sacerdotales : directeur, M. le chanoine A. Le Roy. — Ploudalmézeau, *mercredi 9 Décembre* ; Plouzané, *jeudi 10* ; Plabennec, *vendredi 11*.

Œuvre du Franc de la Presse *(suite)*. — *Ile de Sein*, directeur paroissial, M. le Recteur, 95 fr. ; *Bénodet*, M. Guillou, Sainte-Marine, 20 fr. ; *Quimper*, Mlle Plateau, quai de l'Odet, 21 fr. ; Mlle Cren, rue du Sallé, 3 fr. ; *Brest* (Saint-Louis), chanoine Moënner, 375 fr. ; *Ploudalmézeau*, directeur paroissial, M. Le Pemp, vicaire, 1.112 fr. 75 ; *Camaret-sur-Mer*, directeur paroissial, M. Le Burel, vicaire, 82 fr. — Total : 1.708 fr. 75.

Adresser les cotisations à M. le chanoine Le Roy, Quimper, c/c Nantes 44.74.

La fête de la Présentation au Grand Séminaire. — Il est des heures, dans les labeurs quotidiens, où s'affaiblit chez les clercs le sentiment de cette appartenance totale au Seigneur qu'exprime si justement la forte parole du psalmiste : « *Dominus pars haereditatis meae et calicis mei...* » Heureusement, il leur est donné à d'autres moments de sentir avec une intensité exceptionnelle, avec une vigueur inaccoutumée, qu'ils sont tout à Dieu, rien qu'à Dieu et que dans cette donation sans partage seule, ils trouveront la paix, le réconfort, le vrai bonheur. Au Séminaire, la fête de la Présentation de Notre Dame au Temple leur ménage l'un de ces instants choisis et l'on peut dire qu'elle l'a fait cette année mieux que jamais.

Là, dans cette atmosphère d'art discret et prenant, de piété ardente et recueillie, il n'est rien qui n'inspire le calme, la paix de tout l'être. Dans le recueillement qui s'y impose de lui-même, l'âme prend aisément son envol vers le Très Haut ; elle se sent imprégnée de divin, et la conscience de la divine présence naît en elle, comme spontanément.

La messe solennelle est célébrée par M. le vicaire général Joncour. Ces cérémonies, ainsi que celles de la chapelle pontificale, rendent plus sensible par leur symbolisme et leur majesté, la sainteté du divin sacrifice.

Des chants s'élèvent, tous recueillis : c'est le dialogue sacré des ministres et du chœur, c'est le bel ordinaire de la première messe de la Vierge, ce sont les admirables morceaux du Propre : Le doux et calme *Salve Sancta Parens*, le graduel majestueux avec le large déroulement de ses mélismes, l'*Alleluia* pieux, le brillant *Ave Maria* de l'offertoire. Cet admirable déploiement de pièces grégoriennes pousse à croire que, dans le prestigieux écrin qu'ils ciselèrent pour les saints offices, les moyennageux créateurs de notre chant sacré ont tenu à réserver les plus purs joyaux à la gloire de Notre Dame, achevant ainsi d'en faire la Reine incontestée de tout l'art médiéval.

L'orgue ne rompt en rien, mais contribue au contraire

à maintenir cette tonalité d'apaisement qui est celle de toute l'assemblée. L'offertoire qu'il nous fait entendre a une élégance de forme et une onction qui est bien la marque de son auteur : Guilmant, le chef de cette jeune école d'organistes liturgiques qui, suivant la direction de Pie X, nous a donné des œuvres d'interprétation et de saveur si pleinement religieuses. A la communion, le *Patronez dous ar Folgoat* avec la géniale harmonisation de Saint-Saëns, nous apporte une délicieuse évocation des *Itroun Varia* bretonnes.

La messe achevée, c'est encore le recueillement et la vie avec Dieu dont elle est l'indispensable condition que vient nous prêcher Mgr l'Evêque, qui ainsi met en lumière tout le sens profond de la cérémonie, et en tire pour l'avenir les leçons opportunes.

A notre époque où la consigne générale semble être de tout faire sans Dieu et souvent contre Dieu, on doit revenir souvent pour en mieux pénétrer la portée sur la parole de Notre Seigneur : « *Sine me nihil potestis facere* ». Il nous faut vivre avec Dieu. Pour le faire nous ne pouvons prendre de meilleur modèle que la Sainte Vierge au Temple. Certes, dans l'antique sanctuaire d'Israël, elle n'avait pas l'Eucharistie ; elle n'y trouvait même pas l'arche d'alliance et pouvait seulement entrevoir de loin le Saint des Saints ; mais son âme y vivait toute unie à Dieu. Elle se donnait déjà à lui avec toute la générosité qu'elle apportera plus tard dans le don du fruit de sa chair et de son sang. Mieux partagés que Marie au Temple, nous pouvons trouver Dieu dans l'Eucharistie et un effort d'imagination nous permet de localiser l'humanité sainte de Jésus et de vivre en esprit avec elle les heures tour à tour douloureuses et glorieuses de sa vie terrestre. Mais nous avons Dieu plus près de nous encore puisqu'il est en nous. Seulement pour l'atteindre là, il faut comme la Vierge le faisait au Temple, créer autour de soi la solitude et conserver le silence et la paix intérieure. Le recueillement seul nous donne Dieu intime.

Mais que nous procurera cette intimité avec Dieu ? D'abord de l'aimer, non d'un amour passager, mais par une volonté réfléchie. Puis de prier en imitant dans la mesure possible l'échange constant de pensées et de sentiments qui s'opérait à Jérusalem entre la Vierge Immaculée et la Sagesse Eternelle. Mais quelle parfaite solitude de cœur, quelle paix de l'âme requiert le travail tout spirituel de cette conversation avec la Divinité !

Vivre avec Dieu, c'est encore l'étudier et étudier tout en lui. Nous inspirant de l'esprit de foi et d'intimité avec le Seigneur qui était celui de la Vierge lorsqu'elle lisait au Temple le rouleau des Saintes Ecritures, travaillons

en pleine union avec Dieu. Nous y gagnerons le goût de la doctrine traditionnelle et un sens catholique bien réfléchi, bien sage, bien mesuré.

Mais cette continuelle contemplation qui doit s'étendre même aux heures de détente ne nuit-elle pas à notre activité ? Non, au contraire, en pénétrant notre action elle lui donne sa vraie valeur et sa réelle efficacité. Nos prières nourrissent notre apostolat comme notre apostolat active notre prière. La vie avec Dieu est intensément, puissamment génératrice d'action et elle constitue ainsi la meilleure arme pour la réaction urgente contre le laïcisme de plus en plus envahisseur.

Ces éloquentes et si suggestives paroles sont encore vivantes dans tous les esprits au moment de la rénovation des promesses cléricales. Il n'est pas douteux qu'elles aient amené tous, prêtres et séminaristes, à renouveler les engagements sacrés avec plus d'émotion et de force, avec aussi une plus nette conscience de ce que requiert l'appartenance à Dieu.

Ces sentiments ne purent que s'aviver pendant la bénédiction du Très Saint-Sacrement que donna Sa Grandeur et pendant l'exécution de l'*Ave Maria* de Palestrina qui la clôtura magnifiquement.

MORLAIX. — **Œuvre des Tabernacles.** — Les dames de l'Œuvre des Tabernacles de Morlaix, qui viennent après les vacances de reprendre leurs travaux, seraient heureuses de savoir d'avance ce que désirent les pasteurs des paroisses intéressées. Parfois elles font surtout des chasubles et on ne leur demande que des chapes et inversement. Informées d'avance des besoins, elles tâcheraient de les satisfaire.

Il va sans dire que les prix des tissus et galons augmentant d'une année à l'autre, elles seront obligées de réclamer une redevance plus forte aux prêtres qui leur demanderont quelque ornement. Elles donnent leur travail et même plus, mais l'Œuvre ne pourrait subsister sans ces redevances réclamées à ceux qui en bénéficient.

Mgr Ceretti promu grand-croix de la Légion d'honneur. M. Laroche, directeur des affaires politiques au Ministère des Affaires étrangères, s'est rendu lundi après-midi à la Nonciature apostolique où il a remis, au nom du Gouvernement français, les insignes de grand-croix de la Légion d'honneur, à S. Exc. Mgr Ceretti, archevêque de Corinthe, nonce apostolique.

Le clergé et les catholiques de France sont heureux de cette distinction offerte au très estimé prélat, qui, après avoir représenté si dignement le Saint-Siège dans certaines négociations liées au traité de Versailles, fut choisi par lui pour le poste si important et si difficile de la Nonciature de Paris, où il sut s'acquérir le respect et l'estime de tous, même des adversaires de l'Eglise.

Archives diocésaines du Finistère et Léon

Noël à Rome : assistance à la clôture de la Porte Sainte. — A tous les catholiques désireux de faire le voyage de Rome, en cette Année Jubilaire, nous recommandons de se joindre au dernier pèlerinage organisé à l'occasion de la clôture de la Porte Sainte, au départ de Paris le 14 Décembre par voyage circulaire, ou le 20 Décembre par voyage direct permettant d'être de retour le 29 Décembre.

Le nombre des places est limité.

Demander la notice détaillée et tous renseignements à l'*Agence Exprinter* (Voyages pratiques), 2, rue Scribe, à Paris.

VARIÉTÉ

A propos du Centenaire du cardinal Lavigerie.

La merveilleuse histoire de Marie-Renée Roudaut.

Les fêtes du centenaire du cardinal Lavigerie, qui viennent de se clore à Tunis, ont attiré l'attention sur les diverses fondations du grand apôtre de l'Afrique. L'une des plus belles, et des plus vivantes encore aujourd'hui, ce fut la congrégation des sœurs missionnaires.

Dans l'été de 1869, l'évêque d'Alger lançait son pathétique appel aux femmes de foi et de bonne volonté qui voudraient l'aider dans son apostolat auprès des femmes indigènes. Ce fut la Bretagne naturellement qui répondit la première en envoyant à Alger non pas quatre postulantes, comme avait demandé l'Evêque, mais huit. Parmi elles, Guissény avait l'honneur de compter deux de ses enfants, deux sœurs, Marie-Renée et Marie-Anne Roudaut, alors domiciliées avec leurs parents à Plouguerneau.

Mais laissons le *Courrier du Finistère* nous dire quelles furent là-bas la vie et les œuvres des deux « Plouadkerné » :

« Là-bas, ce n'était pas très gai.

Il fallait tout le jour, et toute l'année (Dieu le premier servi, bien entendu), sous un soleil de feu ou dans la glace, défricher, labourer, vendanger : trois cents journaux de terre, pour commencer !... Et le coucher, la nourriture, à la mode arabe, qui ne connaît ni les lits clos ni le *kig ha fars*.

Marie-Anne Roudaut, devenue Sœur Suzanne, commandait l'équipe, et à son tour faisait le cantonnier. Marie-Renée, devenue Sœur Marie-Salomé, suivait avec ardeur.

L'archevêque admirait ses filles :

— « Vous êtes venues ici, disait-il, pour souffrir et mourir... pour vous laisser martyriser. La voulez-vous, mes Sœurs, la couronne du martyre ? la voulez-vous ? »

Marie-Salomé voulait bien. En attendant, c'était la misère noire.

***

Dès 1879 Mgr Lavigerie, qui avait usé des Sœurs de la Doctrine, puis des Sœurs de l'Assomption, pour habituer ses filles aux œuvres hospitalières, agricoles, scolaires, — après dix ans d'efforts héroïques, vit bien que tout cela n'allait pas.

— « Vous pouvez vous retirer, dit-il aux Sœurs. Car nous allons tout recommencer. Restera qui voudra ! »

Les deux « Plouadkerné » restèrent.

Pendant un an, le tout petit troupeau vécut de privations ; l'archevêque ne rouvrait pas le noviciat ; on tenait... comme d'autres Bretons plus tard ont tenu ! Au front, vous savez bien !

***

Mais en Octobre 1880, les vaillantes enfants demandèrent que l'épreuve fût conclue. Lavigerie permit un essai.

Le noviciat rouvrit, à la Bouzaréah. Mère Marie-Salomé lui fut donnée pour maîtresse ; elle avait 33 ans, dont 10 de rude formation africaine. — Mais deux postulantes seulement restaient.

1882. Vingt-cinq novices. Mère Salomé est élue Supérieure générale, à 35 ans. Elle l'est encore aujourd'hui, à 78 ans, ferme et douce comme alors.

***

1886. La Bouzaréah devenue trop petite, Mère Salomé transfère le noviciat à Saint-Charles de Kouba.

Sa fortune personnelle, tout entière, passe dans le gouffre des fondations. Elle donne tout, elle se donne toute, et ses filles se font ardentes à l'imiter.

Et le Cardinal peut dire à l'Association des Dames pour la conversion des femmes païennes :

— « La communauté ne compte, il est vrai, que cinquante et quelques religieuses professes. Elle a déjà des maisons dans la Kabylie, et les résultats obtenus par ces humbles Sœurs dépassent même ceux qu'obtiennent les missionnaires. »

***

Mère Salomé a recueilli cinq mille enfants, abandonnés ou malades. Elle a résisté aux ordres officiels la pressant de les rendre à leurs familles, qui eussent bientôt ruiné en eux toute l'œuvre civilisatrice. Elle a ouvert des routes. Elle a enseigné le tissage aux femmes Kabyles, l'agriculture aux hommes mêmes. Elle a recueilli les épaves du vice et les a transformées dans ses Refuges. Elle a instruit d'innombrables enfants : plus de vingt mille aujourd'hui sont élèves de ses Filles. Ses hôpitaux, orphelinats, léproseries, dépassent le chiffre de quatre-vingts. A combien s'élève le nombre des âmes qu'elle a conquises pour le Ciel ?...

De France, du Canada, de Belgique, de Hollande, de partout, les postulantes affluent. Et chaque année les départs pour le Centre-Afrique se succèdent nombreux : toutes veulent leur part de martyre !

***

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le 4 Novembre 1892, fête de saint Charles, la T. R. Mère Marie-Salomé présenta pour la dernière fois les vœux de toutes au Cardinal paralysé. Il fut très bon, très grand, très saint. Il bénit la Congrégation, et celle qui depuis vingt ans avait été comme son bras droit dans la difficile fondation.

Et le 26 Novembre, vers minuit, tandis que priaient dans sa pauvre chambre tous les membres de sa maison épiscopale, la Révérende Mère recueillit le dernier soupir de ce grand homme, à qui la France, l'Eglise et l'humanité doivent tant.

***

La Supérieure générale ne se crut pas abandonnée par le Fondateur.

Elle présidait alors à 11 maisons, occupées par une centaine de religieuses. Elle gouverne aujourd'hui 84 maisons, 680 religieuses. Elle a formé, en outre, 340 professes ou novices indigènes. Ses Filles, en 1924, ont instruit et catéchisé 28 000 enfants, 5 000 femmes et jeunes filles ; ont baptisé 2 200 mourants, adultes ou non ; ont soigné 1 650.000 malades dans leurs dispensaires, 15.000 à domicile, 12.000 dans leurs hôpitaux et léproseries, etc., etc.

En vérité, quelle plus belle couronne ? »

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

Mlle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur

25, Rue Kéréon — Quimper — *Rue Kéréon, 25*

CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ | CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles. -:- PARAPLUIES -:-

RÉPARATIONS DE CHAUSSURES

TONIQUE AFRICAIN



DU **R. P. ANIEL**

composé avec des plantes africaines.

Reconstituant souverain dans les cas de

GRIPPE, ANÉMIE, SURMENAGE NEURASTHENIE, PALUDISME

7.50 toutes pharm. **8** fr. franco

— AU PROFIT DES MISSIONS —

Demandez opuscule explicatif gratuit

au LABORATOIRE des MISSIONS

Dr G.-Marque Pharm. 1re cl. Ivry (Seine)

40e Année. Vendredi 4 Décembre 1925. N° 49

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Décembre. — 2e de l'Avent. Semi-double. Violet.
A la messe, mémoire de S. Nicolas.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Nicolas.
Lundi, 7. — S. Ambroise, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Mardi, 8. — *L'Immaculée Conception.* Double de 1re classe avec Octave. Blanc.
Mercredi, 9. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 10. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 11. — S. Damase. Pape. Semi-double. Blanc.
Samedi, 12. — S. CORENTIN, Evêque, Patron du diocèse. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.
Dimanche, 13. — 3e de l'Avent. Solennité de S. Corentin.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Derrien . . . . . le 6 Décembre.
Concarneau. . . . . du 7 au 12 Décembre.
Loc-Eguiner-Plounéour . . . . . le 13 Décembre.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. — Monseigneur l'Evêque présidera, le dimanche 6 Décembre, la fête du cinquantenaire de la fondation du Patronage de Brest-Recouvrance.

II. — Nous rappelons que la quête pour le monument des Bretons à Sainte-Anne d'Auray doit être faite dans toutes les paroisses, à toutes les messes, dimanche prochain, 6 Décembre.

III. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque ont été nommés :

Vicaire à Scaër, M. Péron, vicaire à Daoulas ;
Vicaire à Daoulas, M. Pallier, ancien vicaire de Plouider,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IIe Dimanche de l'Avent, 6 Décembre* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction. — Quête à tous les offices pour le monument des Morts à Sainte-Anne d'Auray. — A 8 heures, confréries du Rosaire et du Scapulaire.

Mardi 8, fête de l'Immaculée-Conception : offices comme le dimanche, moins la messe de 11 h. 1/2. A 7 heures et à 5 heures du soir, réunion des Enfants de Marie à la chapelle. — A 8 heures, à la cathédrale, réunion pour tous les fidèles, sermon par M. Louarn, recteur de Plomelin, procession avec station à l'autel de N.-D. de Lourdes, bénédiction.

Mercredi 9 : à 8 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Dames et de l'Association des Mères chrétiennes.

Jeudi 10 : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi 11 : confession des petits enfants qui n'ont pas encore communié.

Samedi 12 : fête de Saint Corentin, messe de 8 heures à son autel, pour les paroissiens et pour les malades de la ville, vénération des reliques.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 2e *Dimanche de l'Avent (6 Décembre)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi, fête de l'Immaculée-Conception de la B. Vierge Marie : grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, chant des Complies, réunion de la Congrégation de la Sainte Vierge, sermon par M. Gouchen, aumônier du Likès, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Missions. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses la mission de Tréboul, du 8 au 25 Décembre ;

Et le retour de mission de Saint-Pierre-Quilbignon du 10 au 25 Décembre.

Avis de service. — Un service anniversaire sera chanté à Landeleau, *le jeudi 10 Décembre*, à 10 heures, pour M. Floc'h, ancien recteur de la paroisse.

Œuvre du Franc de la Presse *(suite).* — *Saint-Pol de Léon*, directeur paroissial, M. Méveillec, vicaire, 1.380 fr.

Envoyer les souscriptions à M. le chanoine Le Roy, Quimper. — C/c Nantes 44.74.

Une lettre du Saint-Père au général de Castelnau. — Le général de Castelnau a reçu au lendemain de l'Assemblée générale, par l'intermédiaire de Son Eminence le cardinal Gasparri, une lettre de Sa Sainteté Pie XI, dont voici le texte :

SECRÉTARIAT D'ÉTAT DE SA SAINTETÉ

Vatican, le 19 Novembre 1925.

Monsieur le Général,

Le Saint-Père, qui, dans l'Encyclique « *Maximam Gravissimamque* » du 18 Janvier 1924 avait déjà expressément condamné les lois laïques et dans l'allocution consistoriale du 18 Décembre 1924 avait salué, approuvé et encouragé dans les termes les plus explicites, le mouvement qui venait de se déterminer parmi les catholiques français pour la défense des intérêts religieux, comme Il l'a de nouveau fait, ensuite, en plus d'un sermon public, — a daigné prendre connaissance du rapport que, comme Chef de la Fédération Nationale Catholique, vous avez cru devoir adresser à Son Auguste Personne pour mettre sous ses yeux le bilan de la première année d'existence de ce groupement.

Sa Sainteté éprouve une vive complaisance à constater les beaux succès qui ont déjà couronné les efforts de la Fédération Nationale Catholique depuis si peu de temps qu'elle a été fondée.

Elle a confiance que, de plus en plus, les membres zélés qui la composent auront à cœur de suivre fidèlement les directives qu'après ses Vénérables Prédécesseurs, Elle a elle-même fixées à l'action catholique qui doit tendre à grouper les fidèles pour travailler, sous l'autorité de leurs pasteurs, à former les consciences et à renouveler l'esprit chrétien dans la Société, en dehors et au-dessus de tout parti politique.

Le Saint-Père n'ignore pas les nombreuses difficultés qui s'opposent à ce programme, mais Il espère, que sous votre direction éclairée, toujours fidèles au zèle de la première heure et de plus en plus unis et disciplinés, les catholiques français — tout en se gardant de ce qui pourrait amoindrir et la clarté des idées et l'efficacité de l'action — assureront à leur Fédération Nationale des succès encore plus nombreux et plus féconds que ceux dont elle peut déjà s'énorgueillir.

C'est dans cet espoir que le Saint-Père, vous félicitant de la part personnelle si généreuse et si dévouée que vous avez prise à l'organisation et au fonctionnement de la Fédération Nationale Catholique, daigne vous accorder à vous, Monsieur le Général, à tous vos collaborateurs et à tous les adhérents à la Fédération Nationale Catholique, la bénédiction apostolique.

Veuillez agréer, la nouvelle assurance de mon entier dévouement en N. S.

Cardinal GASPARRI.

Fort du mandat qui lui avait été confié par les membres de l'Assemblée, le général de Castelnau a adressé au Souverain Pontife, un télégramme de remerciements ainsi conçu :

Très Saint-Père,

Humblement prosternés à vos pieds, les membres du Conseil National de la Fédération Nationale Catholique,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

réunis en Assemblée générale, adressent à Votre Sainteté l'hommage de leur respect filial, de leur indéfectible attachement à Votre Auguste Personne, et de leur entière soumission aux enseignements pontificaux.

Fier des approbations et des nouveaux encouragements que Son Eminence le Secrétaire d'Etat daigne transmettre par message du 19 Novembre, le Conseil National offre à Votre Sainteté l'expression de sa profonde et éternelle gratitude et de son ardente volonté à poursuivre son action avec énergie et discipline, en pleine conformité avec les directives du Saint-Siège et des Evêques.

Général DE CASTELNAU.

Œuvre diocésaine des Vocations Sacerdotales. — La lettre de Monseigneur l'Evêque produit déjà un élan extraordinaire dans toutes les paroisses.

Il sera très utile que les diverses Œuvres de chaque paroisse inscrivent leurs membres parmi les dizainiers et dizainières. Les présidents et présidentes de ces œuvres devront être réunis pour se partager la propagande et se prêter mutuel appui. Certaines d'entre ces œuvres se proposent même d'assurer parmi leurs membres une souscription collective à une bourse.

Des prêtres s'offrent déjà pour prêcher dans les paroisses une journée des vocations. Ils désireraient que MM. les Curés et Recteurs qui feraient appel à leur concours, leur préparent la liste des prêtres nés dans la paroisse depuis la Grande Révolution, et des familles sanctifiées par des vocations sacerdotales.

Plusieurs Curés et Recteurs se proposent d'ajouter au prône, chaque dimanche, les trois invocations recommandées dans la Lettre épiscopale.

Les souscriptions, pour que chacun puisse jouir des indulgences, doivent porter en détail les noms des membres de chaque famille, avec l'attribution d'une partie de la somme totale familiale.

Les souscriptions personnelles, à supposer qu'on veuille garder l'anonyme, seront portées à l'actif de la paroisse d'où elles viennent.

Dans les villes, il est opportun que l'organisation des dizainiers et dizainières reste directement paroissiale, tout en assurant un appui mutuel pour la propagande.

Le directeur diocésain :

(C/C. Nantes 44.74.) Alfred LE ROY, *chanoine.*

QUIMPER. — **La Messe du Souvenir français à la Cathédrale.** — Le *Souvenir Français* s'honore de ne pas oublier ceux qui ont donné leur vie pour le Pays. La messe annuelle qu'il fait célébrer pour eux a été dite à la cathédrale dimanche, à 9 heures, par M. l'abbé Kerbrat, professeur au Séminaire, chevalier de la Légion d'honneur, devant des nefs pleines de fidèles.

Au premier rang des assistants étaient MM. le colonel

Dizot, président de la Société, et le colonel Lannes, commandant le 118e, avec de nombreuses notabilités civiles et militaires et les délégations des Sociétés patriotiques dont les drapeaux flottaient auprès du catafalque.

Après l'Evangile, Monseigneur prononça une magnifique allocution que nous sommes heureux de reproduire:

« Credo quod Redemptor meus vivit, quem visurus sum ego ipse, et oculi mei conspecturi sunt.

» Je crois que mon Sauveur est vivant, et que je le verrai moi-même, de mes propres yeux.»

MESSIEURS,

Le *Souvenir Français*, en vous ramenant dans cette cathédrale, à la fin du mois de Novembre, me suggère une dernière méditation sur nos morts.

La pensée de la mort est familière à notre race bretonne. Vous pouvez en juger par les usages funèbres populaires de nos campagnes et de nos côtes, d'un sens si profond : l'accueil familial fait au viatique, le cierge de l'agonie, la cloche qui l'annonce, les aspersions d'eau bénite, la veillée de deuil, la prière mortuaire en breton, et le respect séculaire pour l'ossuaire paroissial, la complainte des Trépassés au soir de la Toussaint, et jusqu'à la coutume antique d'exposer autour du chœur de l'église, vingt ans après la mort, le crâne desséché des défunts qui furent des personnages dignes de la reconnaissance et de la vénération publique.

Tous ces usages, plus réconfortants qu'on ne le croit pour le cœur breton, reposent sur une foi réfléchie, sur l'Evangile qui a pénétré les âmes, sur la certitude, puissamment exprimée par la liturgie catholique, que nous ressusciterons, comme Notre Seigneur est ressuscité : *Credo quod redemptor meus vivit :* je crois que mon Rédempteur est vivant, et qu'au dernier jour je ressusciterai de la terre : et dans ma chair je verrai Dieu mon Sauveur : et ce n'est pas un autre que moi, c'est moi-même qui le verrai, et ce sont mes propres yeux qui le contempleront : *quem visurus sum, ego ipse, et non alius, et oculi mei conspecturi sunt.*

Il y a 45 ans, étant jeune prêtre, dans une île perdue de l'Atlantique, à Houat, où les hommes sont presque toujours absents, j'ai entendu chanter, au cours d'un service funèbre, ce répons mortuaire, par tout un chœur de femmes âgées, dont l'accent convaincu, rude quoique féminin, semblait évoquer tous les morts de l'Océan et leur donnait une voix capable de faire entendre hardiment à Dieu et aux hommes la revendication du droit des morts à l'immortalité.

Nos Bretons n'ont pas peur de mourir, Messieurs. Ils ont peur seulement d'être oubliés après la mort. Le *Souvenir Français* l'a compris. L'Eglise qui le comprend aussi, met sur les lèvres des fidèles défunts deux appels au souvenir, aussi touchants l'un que l'autre. L'un s'adresse au Cœur de Dieu, l'autre au cœur des hommes.

Les morts disent à Dieu : *Memento mei, Deus, quia ventus est vita mea.* Souviens-toi de moi, ô mon Dieu, car ma vie

Archives diocésaines de Quimper et Léon

n'est qu'un souffle. Le regard de l'homme ne me verra plus. *De profundis*. C'est du fond de l'abîme que je crie vers toi. Ecoute ma voix, Seigneur.

Ne vous y trompez pas. Nos morts ne doutent pas de la mémoire de Dieu. Ils savent bien que Dieu n'oublie pas. Ils craignent plutôt que Dieu n'oublie pas assez. *Hei mihi, quia peccavi nimis*. Malheur à moi ! j'ai trop péché. Où fuirai-je, si ce n'est vers toi, ô mon Dieu ? *Ubi fugiam nisi ad te, Deus meus*? Ne te souviens pas de mes péchés. Ne me juge pas sur mes actes. J'ai recours à ta majesté pour que tu effaces mes fautes. *Deprecor majestatem tuam, ut tu, Deus, deleas iniquitatem meam*.

C'est le cri instinctif de la confiance chrétienne en Dieu. Et ils ont bien raison, car Dieu pardonne toujours au pénitent sincère. Il pardonne par son prêtre. Il pardonne, directement et sans intermédiaire, à l'enfant prodigue surpris par le danger de mort, quand le prêtre n'est pas là.

Oui, Dieu se souvient. Il se souvient que, sur des millions de soldats de France engagés dans les batailles, un million cinq cent mille sont morts, dont plus de deux cent mille étaient Bretons. Il connaît leur épopée. Il en a suivi toutes les étapes. Ils étaient marqués pour le martyre. Ils s'y sont offerts. Ils ne sont pas morts par haine. Ils se sont sacrifiés par devoir et par amour. Dieu a béni leur sacrifice. S'il n'ignore pas leurs fautes, il sait aussi leurs mérites. Ils ne lui ont rien caché de leur âme. Il se souvient. Il a en mains leur dossier. Il a jugé leur cause, sans risque d'erreur ni d'injustice. Il a déjà récompensé le pur héroïsme d'un grand nombre.

D'autres peut-être achèvent encore de guérir dans un lieu d'épreuve les blessures de leur âme. Ils sont à l'hôpital. Ne confondez pas. Ils ne sont pas simplement en prison. Il y a une prison dans l'autre monde pour les coupables impénitents, comme il y en avait une sur la terre, dont la porte s'ouvrait vers la mort, pour ceux qui avaient trahi le devoir et forfait à l'honneur militaire. Pour eux, plus d'espérance. Mais le Purgatoire n'est pas la prison sans espoir. Il est l'hôpital. Dieu s'y montre encore le Père des morts. Sa grâce circule dans leurs rangs. Ils se réconfortent fraternellement et rivalisent entre eux de contrition et d'amour. La Vierge a pour eux un souvenir maternel. Ils ont foi au Rédempteur. Ils espèrent en sa bonté. Seulement, dans un hôpital, le traitement même fait souffrir, épouvantablement parfois. Par leurs souffrances ils expient. Ils ont pour se consoler deux grandes certitudes : ils sont sûrs de jouir pleinement de Dieu au terme de leur épreuve : et ils sont sûrs que leur épreuve peut être raccourcie par les prières de leurs frères de la terre leur appliquant les mérites de leur Dieu mort en croix.

Ce qui ajoute pourtant à leurs souffrances, c'est le peu de zèle de leurs frères de la terre pour les soulager. Leurs frères ont en mains le remède à leurs maux. Des indulgences sans nombre sont applicables aux morts et demeurent inemployées, par la faute des vivants qui ne prient pas. Alors, dans la liturgie de l'Eglise, les morts se retournent vers leurs frères oublieux. Après l'appel au Cœur de Dieu, qui a été entendu mais auquel la justice ne permet pas encore de pro-

duire tout son effet, ils font appel au cœur des hommes, qui pourraient présenter à Dieu la rançon de leur délivrance. *Miseremini mei, saltem vos amici mei*. Ayez pitié de nous, vous du moins qui avez été nos amis. Sentez-vous ce qu'il y a d'humble tristesse dans cette imploration ? Ils auraient le droit de se plaindre amèrement et de nous accuser d'ingratitude. Nous leur devons tout : la vie, la liberté, l'honneur, nos provinces préservées, nos frontières rétablies. Ils pourraient énumérer leurs batailles, leurs exploits, leurs blessures. Ils n'accusent pas. Ils implorent. Ils s'adressent à la famille, et pardessus la famille du foyer domestique, à la grande famille militaire, à la grande famille française. Ayez pitié de nous, vous du moins qui avez été nos amis.

Vous trouveriez, Messieurs, de ce cri de détresse, des formules peut-être plus touchantes encore dans nos chants populaires. La poésie bretonne n'est nulle part plus simple et plus prenante que dans ces pièces intimes, où elle prête à nos morts des paroles capables d'arracher aux vivants des larmes et des prières. Ici, c'est l'homme qui parle, ce n'est pas l'Eglise. Le langage de ces morts est plus rude que dans la liturgie romaine. Ils rappellent le temps passé, ils font revivre la maison de famille, le dur travail, les économies lentement amassées, tant de sacrifices pour les enfants qui maintenant les oublient, et qui vivent peut-être dans le péché. Ils parlent au cœur et à l'imagination. Ils décrivent leurs peines. Ils indiquent les moyens de les secourir, la prière, la communion, l'aumône, les indulgences. Et ils donnent aux vivants qui les négligent un rendez-vous lointain dans la vallée de Josaphat. Ce n'est pas une poésie sans élévation ni sans émotion.

Mais, pour moi, l'élégie ne suffit pas à nos morts. Je souhaite que Dieu, qui les glorifie dans le Ciel, nous envoie, pour les célébrer ici-bas, quelque poète de génie. De tels poètes sont rares. Un moment, la Bretagne put croire qu'elle en possédait un. Le Breton Calloc'h, enfant de l'île de Groix, disparut trop tôt, dans une mort héroïque. Il avait eu le temps d'apercevoir un des aspects du poème à faire. Il s'écriait dans notre vieille langue : « La guerre a fait du bien aux Bretons. Au lieu d'avoir honte de leur origine, ils lèvent fièrement la tête aujourd'hui. L'orgueil de la race, qui s'était endormi, il y a cent vingt-cinq ans, dans la tombe du dernier chouan, s'est réveillé à la voix du canon. Maintenant ils savent combien beau est leur nom, combien noble est leur race. O sang de ceux qui sont tombés sur les rives du fleuve historique, sang des loups de mer de Dixmude, sang des géants des batailles d'Arras, de l'Yser, de Champagne, de l'Orient, sois béni. Par ta force, la voici qui se lève de chaque coin du sol, la fleur de la fierté du pays, que nous cherchions jadis à semer. S'il plaît à Dieu, elle donnera de bon grain, à l'été qui vient. »

Messieurs, quand une langue fait entendre de pareils accents, on ne peut pas comprendre qu'elle soit exilée des écoles.

Si le poète avait vécu, je ne sais pas qu'elle eût été son œuvre. Mais, pour ma part, je lui aurais conseillé de donner pour pensée maîtresse à son épopée bretonne *la puissance de la prière*. C'est l'esprit même de la Bretagne. Le *Misere-*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mini et tous les chants que je vous ai fait entendre sont des appels à l'esprit de prière, qui est à la fois l'esprit de victoire et l'esprit de paix. Le poète aurait suivi cet esprit, du fond des églises et des chaumières rurales, jusqu'au centre des villes et dans la fournaise des batailles. Groupant en un sublime faisceau les vertus magnifiques des combattants et des chefs, il aurait su montrer, au milieu de visions de combats sans précédents et d'angoisses sans pareilles, le Cœur de Dieu guidant la main des hommes, sans leur enlever la gloire du succès, et par la victoire finale, punissant, abaissant, élevant qui il lui plaît et qui le mérite, et rendant à la France, par l'épée de ses fils, la magistrature européenne qu'elle avait failli perdre et qu'aucun autre peuple n'aurait pu dignement exercer.

Les poètes sont parfois prophètes. J'ignore ce qu'ils oseraient dire de l'avenir nouveau de la France. Mais combien de fois la France a su sortir des plus cruelles et des plus humiliantes aventures ! « On a dit que Dieu employait les nuits à réparer les fautes que les Français font pendant le jour. » Si pareil miracle se renouvelle, nous le devrons, au moins en partie, aux prières de nos morts eux-mêmes.

L'esprit de prière ne circule pas seulement dans l'Eglise militante. Plus puissamment encore, il circule dans le Ciel, où nos soldats comprennent mieux que jamais les dangers de la France et les besoins de nos âmes. Il n'est pas non plus absent du Purgatoire. Nos frères souffrants ne sont pas impuissants pour nous venir en aide. Leurs prières s'unissent aux nôtres, car ils sont amis de Dieu, et Dieu ne leur laisse pas ignorer les appels que nous leur adressons.

Souvenons-nous, Messieurs, que, dans nos rapports avec nos sauveurs, morts à la guerre, nous pouvons joindre, à la charité qui les honore dans le Ciel ou qui les secourt dans le Purgatoire, un appel à leur propre charité pour notre pays et pour nous.

Jamais nous n'aurons assez de reconnaissance pour eux, jamais assez de confiance dans leur fidèle intercession pour ceux qui leur survivent.

La messe achevée, Monseigneur, assisté de MM. les vicaires généraux Gadon et Joncour, donna l'Absoute.

Mission. — Loctudy *(5-22 Novembre 1925)*. — La solitude, choisie jadis par saint Tudy et ses disciples pour vaquer à la prière, est devenue un centre de vie intense. Par un travail incessant les cultivateurs forcent la terre à nourrir et même à enrichir leurs familles encore nombreuses ; les marins et les goëmonniers disputent à la mer ses inépuisables trésors ; le port, surtout à la saison de la pomme de terre, est le plus mouvementé de la côte Sud-Ouest du Finistère ; les divers corps de métier font surgir de terre et aménagent chaque jour de nouvelles villas toujours insuffisantes pour recevoir les baigneurs ; les touristes accourent attirés par la beauté

des sites et ne se lassent pas de contempler la baie avec sa ceinture de châteaux n'émergeant de la verdure que pour se mirer dans les eaux.

Mais cette vie matérielle si intense ne va-t-elle pas nuire à la vie religieuse, apportée par Tudy, entretenue par de zélés missionnaires et de saints pasteurs ? La belle église romane qui fait l'admiration des artistes ne risque-t-elle pas de voir diminuer le nombre des fidèles qui la fréquentent ? Le danger n'est pas chimérique, surtout dans une région où l'infiltration protestante tend à énerver la doctrine du Christ Jésus, au milieu de populations comptant beaucoup sur le Dieu-Etat et exposées à épouser ses idées laïques.

A peine est-il installé à Loctudy, à peine a-t-il procuré au clergé une demeure convenable, que le successeur du vénéré M. Le Porz, le zélé M. Dréau, entreprend de parer au danger qui menace ses ouailles et de restaurer parmi elles la plénitude de la vie chrétienne. Comment ? Par les exercices d'une grande mission. Mais n'est-ce pas tenter l'impossible que de donner à Loctudy, en 1925, une mission dans les formes traditionnelles ? Quand le bon Recteur et son dévoué collaborateur ont fait la visite des familles, certes la réception était cordiale, les cordons de la bourse se déliaient facilement, généreusement pour subvenir aux frais de l'entreprise, mais même les meilleurs paroissiens ne cachaient pas leurs appréhensions.

Voici que dans la soirée du 4 Novembre, une équipe de missionnaires arrive à Loctudy. Elle se compose des PP. Le Jollec, Person, Le Provost et Colin. Dès le lendemain matin, elle est à l'œuvre. 250 enfants sont là dans la vieille église, écoutant avidement la parole des envoyés de Dieu, chantant de toute la force de leurs poumons, priant avec ferveur pour le succès de leur mission, pour le succès de la mission du papa, de la maman. Le dimanche 8 Novembre, ils reçoivent dans leur cœur, avec une grande piété, l'Auteur de toute grâce ; l'après-midi, portant fièrement sur leur poitrine la petite croix blanche, en présence de leurs parents émus jusqu'aux larmes, ils offrent à la Reine des Anges leur couronne, en demandant à Marie qu'elle leur soit rendue au Ciel.

Ce même dimanche, les missionnaires adressent un dernier appel aux paroissiens, sans oublier l'élément si intéressant du quartier Saint-Guido, qu'ils se feront un bonheur de visiter encore. Cependant, l'équipe se renforce : M. Morvan, vicaire à Crozon, M. Thalamot, vicaire d'Ergué-Armel, M. Nédélec, vicaire à Edern et M. Guellec, vicaire à Douarnenez, apportent leur précieux concours.

Nous voici au lundi matin : missionnaires et pasteur sont quelque peu anxieux. Leur appel sera-t-il entendu ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Bientôt toute anxiété disparaît : dès la première heure, l'assistance est imposante et elle ne cessera de grossir, surtout dans l'après-midi, au point que le chœur lui-même sera envahi. La parole de Dieu est écoutée avec la respectueuse gravité qui caractérise « le Bigouden ». L'explication des tableaux amène cependant le sourire sur les lèvres. Le chant, habilement dirigé par M. Nédélec, donnerait à penser qu'on est en plein Léon, et tous s'accordent à dire que les journées s'écoulent trop rapidement.

La deuxième semaine voit se renouveler partiellement l'équipe des missionnaires : ceux qui ont dû regagner leurs paroisses sont remplacés par M. Mao, recteur d'Esquibien, M. Le Roux, recteur de Plouvorn, M. Kerjean, recteur de Coray, et M. Héliou, vicaire à Lannilis. A ce dernier incombera la direction du chant : son zèle et sa compétence ne seront pas en faute. — L'auditoire va aussi se renouveler, il sera aussi assidu et encore plus nombreux que la première semaine. Sur le désir qui leur a été exprimé, les missionnaires donnent, cette semaine, un sermon français à 6 heures du soir : châtelains et bourgeois, paysans et marins, les hommes comme les femmes y accourent, rivalisant de zèle pour écouter la parole divine comme pour chanter les plus beaux cantiques français.

Rares sont les personnes qui n'ont pas fait acte de présence aux exercices de la mission : la parole divine tombée dans les cœurs ne saurait manquer de germer un jour. Plusieurs cependant (un trop grand nombre au gré du pasteur et des missionnaires) n'ont pas jugé à propos d'aller jusqu'à la Sainte Table. Nous n'avons pas à chercher les raisons de ces abstentions. En les déplorant, n'oublions pas qu'on a distribué 1.600 communions aux adultes, au moins 200 de plus qu'aux dernières Pâques, et espérons-le, ce sont des retours définitifs. Les fidèles, déjà nombreux à Loctudy, ont retrempé leurs énergies surnaturelles, ils ont pu se compter et seront désormais des chrétiens sans peur ni reproche.

Les défunts n'ont pas été oubliés ; la première semaine, la fête des morts coïncidait avec l'anniversaire de l'Armistice. En chaire, comme devant le monument élevé aux victimes de la guerre, en présence des autorités civiles, on a fait l'éloge des 106 enfants de la paroisse morts pour la France, mais on a aussi insisté sur les leçons de virilité chrétienne, d'union sacrée qu'ils nous donnent.

La mission ne pouvait se terminer que par une procession à Notre-Dame des Croix, la chapelle si connue, si aimée. Ne fallait-il pas déposer aux pieds de Marie les résolutions prises ? Jamais Loctudy n'a vu pareil spectacle : la paroisse entière sur pied, groupée autour de

ses prêtres, chantant avec enthousiasme les louanges de la Reine du Ciel ; renouvelant en plein air à haute voix, la main levée vers le calvaire érigé par les ancêtres, les promesses solennelles du baptême, promettant d'être à Jésus-Christ pour toujours ; puis prosternée devant Jésus-Hostie exposé sur un autel superbement orné et inondé de lumière. C'était, disait-on, l'avant-goût du Paradis. C'en était certes le présage. Notre Dame des Croix (ou peut-être plus exactement Notre Dame du Carrefour, *Kroas-Hent*) venait de remettre ses enfants sur le vrai chemin, de les conduire à Celui qui est la vérité et la vie. Qu'Elle les y maintienne, afin qu'un jour ils contemplent tous Jésus dans la splendeur de sa gloire !

L. J. C.

Le Syndicalisme chrétien. — Il semblerait que le syndicalisme chrétien dût trouver auprès de l'ensemble des catholiques des sympathies ardentes et des concours effectifs. En face du socialisme et du communisme en progrès, l'existence d'une organisation groupant, sur la base des principes chrétiens, une masse déjà importante de salariés n'apparaît-elle pas comme la force de résistance la plus efficace qui puisse être opposée aux tenants de la lutte des classes. En procurant aux travailleurs, avec des moyens de perfectionnement professionnels et des avantages matériels précieux, la possibilité de défendre leurs intérêts et de soutenir leurs légitimes revendications dans un esprit de charité et de collaboration, la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens accomplit une œuvre de justice et de pacification sociale, qui seule peut mettre la société à l'abri des crises dont nous sommes menacés.

L'enquête révèle cependant que ces idées si simples sont loin de recueillir encore l'adhésion qu'elles méritent. Il est des catholiques auxquels le seul mot de syndicalisme inspire une défiance instinctive et la chose garde pour eux je ne sais quel relent révolutionnaire qui leur fait redouter le remède presque autant que le mal. A cette crainte s'ajoute bien souvent l'indifférente apathie ou l'individualisme qui sévit dans trop de milieux...

FLORY, *Pr de l'A. J. C. F.*

AVIS. — **Kantikou Nedelek.** — M. Guivarch, librairie Saint-Corentin, 52, rue Kéréon, Quimper, prévient MM. les Curés, Recteurs et Vicaires qu'il tient à leur disposition la nouvelle édition des *Kantikou Nedelek* du P. Bourdonlous.

BIBLIOGRAPHIE

*P. TÉQUI, Libraire-Editeur, 82, rue Bonaparte, Paris VI*e.

A. BROU : **Le Dix-Huitième Siècle littéraire. II. L'Enoyolopédie. Voltaire.** — In-12. **10 fr.** ; franco, **11 fr.** ; étranger, **11 fr. 50.**

Le premier volume de ce tableau du XVIIIe siècle littéraire comprenait l'histoire des « Préparations » du philosophisme, de la Régence, de la période

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qui va de la Régence à l'Encyclopédie ; de Montesquieu au début de Voltaire, enfin de l'évolution des genres dans le drame et le roman Le second volume prend le développement littéraire vers 1750. Après un tableau de la société à ce moment du siècle, on étudie l'Encyclopédie, son auteur, ses doctrines, ses alentours, ses influences ; puis ceux qui, comme Buffon, restent un peu en marge, enfin Voltaire depuis son séjour chez Frédéric jusqu'à sa mort.

MAISON MAME, Tours, et 6, rue Madame, Paris (VI^e^).

VIENT DE PARAITRE : **RITUALE ROMANUM conforme à la nouvelle édition typique.** — Noir et rouge. 15 1/2 × 9 1/2. Caractères très lisibles.

Absolument conforme à l'édition Vaticane quant aux textes et aux rubriques, l'édition Mame réalise des améliorations pratiques qui la feront grandement apprécier.

Percaline, **16** fr. ; chagrin noir, tranche dorée, **28** fr. ; chagrin 1^er^ choix, noir, tranche rouge sous or, **34** fr.

Société Saint-Augustin. — DESCLÉE, DE BROUWER et C^ie^, 41, rue du Metz, Lille.

Par Jésus-Christ Notre Seigneur, par F.-D. JORET, O. P. Collection Dominicaine « *La Vie Spirituelle* » 5 — In-12 de 275 pages Prix, **7** fr. **50.**

Ces pages sont chargées de substantielle doctrine, mais le tissu dogmatique en est agrémenté d'images lumineuses et de suggestives comparaisons qui concrétisent, à la portée des âmes les plus simples, les problèmes les ardus et les plus pratiques de la Théologie. L. D.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

Ancienne Maison DE KERANGAL

7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER

TOUS TRAVAUX D'IMPRESSION

Tirage très soigné — Exécution rapide

SPÉCIALITÉ DE MODÈLES PAROISSIAUX

Collection complète. — Livraison immédiate.

VIEUX LIVRES, PAPIERS ANCIENS, GRAVURES

sont achetés par *Librairie Ancienne*, 2, rue Kergarion, QUIMPER. — Lui écrire, se rend sur place à ses frais.

ORNEMENTS D'ÉGLISE, BRONZES & ORFÈVRERIE

STATUES, CRECHES DE NOEL, CHEMINS DE CROIX

CROIX DE PROCESSION ARGENT ET MÉTAL

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

40^e^ ANNÉE. **Vendredi 11 Décembre 1925.** N° 50

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Décembre. — 3^e^ de l'Avent. Semi-double. Violet.
A la messe, mémoires de S^te^ Lucie, de l'octave de l'Immaculée Conception et de l'octave de S. Corentin.
A vêpres, mémoires du suivant, de S^te^ Lucie et de l'octave de S. Corentin.
Au chœur, solennité de S. Corentin.
Lundi, 14. — De l'octave de l'Immaculée Conception. Semi-double. Blanc
Mardi, 15. — Octave de l'Immaculée Conception. Double majeur. Blanc.
Mercredi, 16. — *Quatre-Temps.* S. Judicaël, confesseur. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 17. — De la férie. Violet.
Vendredi, 18. — *Quatre-Temps.* De la férie. Violet.
Samedi, 19. — *Quatre-Temps.* De la férie. Violet.
Dimanche, 20 — 4^e^ de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Loc-Eguiner-Plounéour	du 13 au 15 Décembre.
Tréogat	du 16 au 18 —
Maison de l'Adoration perpétuelle de Brest .	du 19 au 20 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire-coadjuteur de Mgr Roull et administrateur de Saint-Louis de Brest, M. le chanoine Moënner, supérieur du Collège de Lesneven ;

Supérieur du Collège de Lesneven, M. Dujardin, professeur de Philosophie ;

Vicaire à Lanhouarneau, en remplacement de M. Quéméner, démissionnaire pour cause de santé, M. Laot, vicaire à Saint-Evarzec ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vicaire à Saint-Evarzec, M. Guermeur, vicaire à Rumengol ;

Vicaire à Pont-Aven, en remplacement de M. Gourvennec, démissionnaire pour cause de santé, M. Améry, vicaire à Penhars.

M. Dujardin, supérieur du Collège de Lesneven, a été autorisé à porter la mozette de doyen.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IIIe Dimanche de l'Avent, solennité de saint Corentin* : à 5 h. 45, récitation des prières ; première messe à 6 heures ; sermon breton par M. Rosec, recteur d'Erguê-Armel, autres messes à 7, 8, 9, 10 heures (messe pontificale) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, panégyrique de S. Corentin par M. le chanoine Cardaliaguet ; grande procession du Bras de Saint-Corentin ; bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps, jeûne et abstinence. — Dispense spéciale de l'abstinence, à cause de l'affluence des étrangers en ville pour la grande foire de Saint-Corentin, est accordée à tous ceux qui se trouveront à Quimper ce jour.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *3e Dimanche de l'Avent (13 Décembre)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours de la semaine, excepté samedi : service pour les Trépassés, à 6 h. 3/4.

Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

Ordination. — Une ordination qui comprendra 19 diacres, 3 sous-diacres, 9 acolytes, 12 minorés et 20 tonsurés, aura lieu à la cathédrale, le samedi 19 Décembre, à 8 heures.

Nous recommandons instamment ces ordinands aux prières de tous les fidèles du diocèse et particulièrement à celles des communautés religieuses.

Propagation de la Foi. — M. le Directeur de l'Œuvre de la Propagation de la Foi informe les intéressés que toutes les *Annales* bretonnes et françaises ont été expédiées aux chefs-lieux de cantons.

Quimper. — **Œuvre de N.-D. de Salut.** — **La messe annuelle de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut en l'honneur de la fête de l'Immaculée Conception aura lieu à Saint-Mathieu, le lundi 14 Décembre, à 8 heures. — Bénédiction. Indulgence plénière.**

Brevet d'Instruction Religieuse. — *L'Ecole N.-D. de Bon-Secours,* Brest, eut à la session d'automne pour le Brevet élémentaire d'Instruction religieuse, dix-huit candidats. Régulièrement préparés à cette épreuve *pendant leurs vacances,* ils l'ont subie avec honneur. Quatorze réussissent pour l'une au moins des séries.

Trois d'entre eux, déjà lauréats en Mars, acquièrent définitivement leur diplôme. Ce sont: *Michel Bréart de Boisanger, André Lucas, Etienne Quentel.*

Par là est complétée la première douzaine des élèves du Collège ainsi brevetés pour leur entrée en Seconde. D'autres suivront.

Ecole Sainte-Anne, Quimper : 12 candidates ont été admissibles à la 1re série (Liturgie et Sacrements), et 10 reçues.

Ecole Saint-Julien, Landerneau : 16 candidates reçues à la 1re série.

La Ligue d'Action Catholique. — Le commandant Vannier, président de la Ligue, remercie MM. les Curés et Recteurs qui ont répondu aux questions qu'il leur a fait parvenir par l'intermédiaire de MM. les Doyens. Il reste encore quelques réponses à recevoir, espérons qu'elles ne tarderont pas et que nous n'aurons à enregistrer dans le rapport de fin d'année aucune paroisse défaillante.

MM. les Curés, Recteurs, présidents de comités paroissiaux, directeurs d'œuvres de jeunesse, sont priés de faire parvenir dans le plus bref délai, au Secrétariat diocésain de la Ligue, rue Feunteunic-ar-Lez, Quimper, C/C 64-59 Nantes, les sommes dues à différents titres : abonnements, cartes, brochures manifestations Quimper-Le Folgoat, documentations, pourcentage, licences, etc... Nous avons actuellement 242 groupes qui ont quelque dette à acquitter. Les sommes dues s'élèvent à plus de 8.000 francs. Le Secrétariat doit régler en fin d'année différentes notes auxquelles il ne pourra faire face s'il ne reçoit pas ce qui lui est dû. Dans huit jours, les notes qui n'auraient pas été payées seront expédiées imposées des frais de correspondance. Si des erreurs, toujours possibles, existent dans nos réclamations, prière de ne pas nous en tenir rigueur, mais de nous fournir des explications pour la clarté de nos comptes.

Le nombre des abonnés au *Bulletin* a augmenté sensiblement depuis quinze jours, nous en sommes à 2.861 abonnés. Encore un effort de nos propagandistes et nous atteindrons les 3.000.

***

Dimanche 6 Décembre, s'est tenue à Lesneven, une journée de conférenciers. Il y eut une soixantaine de présences. Des rapports fort intéressants furent présentés par M. Le Coq, M. du Roscoat et M. l'abbé Madec. Des échanges de vue et des discussions courtoises suivirent. Parmi les idées émises, retenons celles-ci : 1° pendant cet hiver, grouper autour de la question familiale les revendications catholiques sur l'école, le droit d'association, etc. ; 2° former, sous la direc-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tion de prêtres choisis dans le canton, des cercles d'étude interparoissiaux de jeunes ruraux de 18 à 35 ans, qui se réuniraient tous les mois ; 3° ne pas se contenter de discours, réaliser des œuvres de bienfaisance sociale qui feront mieux éclater, par des services, la fécondité de notre action catholique. La messe, dite par M. l'abbé Le Goasguen, avait commencé la journée, une bénédiction du T. Saint-Sacrement, donnée par M. l'abbé Pouliquen, la clôtura.

***

Nous rappelons que, le 20 Décembre, se tiendra, au patronage Saint-Martin de Morlaix, un Congrès d'arrondissement des Comités paroissiaux. La région de Morlaix n'a guère été atteinte par notre propagande, il y a lieu de voir les centres où nous devrons porter notre effort. Nous avons confiance que toutes les paroisses se feront représenter à ce Congrès par 5 ou 6 membres et par de jeunes propagandistes. La carte de ligueur sera rigoureusement exigée à l'entrée.

Pèlerinage diocésain des Hommes au Sacré-Cœur de Montmartre *(14-18 Mars 1926)*. — Pour préparer ce grand hommage diocésain et rural au Sacré Cœur de Jésus, souvenons-nous que c'est un devoir essentiel de donner à nos groupements du travail, spécialement à nos groupements d'agriculteurs, l'empreinte religieuse. De même que nos familles sont sanctifiées jusque dans leur fond par la consécration au Sacré Cœur, par la prière en commun, par l'éducation chrétienne des enfants, et la fidélité à toutes les obligations de la vie chrétienne ; de même les groupements du travail, qui sont une extension de la famille, doivent porter avant tout le caractère d'associations religieuses et faire rayonner dans la vie sociale le règne du Sacré Cœur. Sinon, nos Syndicats ruraux et urbains, nos diverses mutuelles, nos œuvres de crédit, sous prétexte de neutralité, ne sont que des groupements sans Dieu, et facilement envahis par le socialisme des C. G. T. Nous en avons des preuves, même dans nos campagnes.

Voilà pourquoi Monseigneur l'Evêque a recommandé si instamment au clergé des paroisses de former dans les confréries paroissiales des sections des Hommes du Sacré-Cœur qui, dans leurs réunions mensuelles, font hommage de leurs travaux et de leurs intérêts entre les mains de Dieu, et chaque année envoient des délégués officiels à Montmartre pour renouveler en leur nom à tous la Consécration au Sacré Cœur de Jésus.

La désignation des délégués, soit par tirage au sort, soit par appels individuels, doit se faire longtemps à l'avance, et nous prions nos vénérés confrères des paroisses de nous indiquer au plus tôt le nombre de leurs délégués et les noms des prêtres qui les accompagneront. Les démarches dans les hôtels ne se feront que lorsque nous serons assurés d'un nombre minimum de pèlerins : 400.

Voici les grandes lignes du programme que Monseigneur l'Evêque a daigné approuver pour l'année 1926 :

Le dimanche 14 Mars : départ de Brest vers 20 heures ; de Landerneau, vers 20 h. 45 ; de Morlaix, vers 21 h. 45.

Le train qui part de Quimper à 18 heures arrive à Landerneau à 20 h. 23.

Les pèlerins de la direction de Plouescat, Saint-Pol de Léon, arrivent à temps à Morlaix, ainsi que ceux de Tréguier et de Carhaix.

Le lundi 15 : arrivée à 6 heures à Chartres ; pèlerinage au plus ancien et au plus célèbre sanctuaire consacré à Notre Dame en France ; messe de communion générale à la crypte de Notre-Dame de Sous-Terre, sermon, cantiques bretons. Toute la matinée sera consacrée aux visites de dévotion. Après le repas, départ à midi 30 pour Paris ; arrivée à Paris, vers 14 h. 30. Aussitôt, visite à Mgr de Guébriant, et aux reliques des Missions Etrangères ; à la chapelle des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, où la Vierge de la *Médaille miraculeuse* a apparu ; à Notre-Dame des Victoires ; et enfin à Saint-Denis de la Chapelle, en l'honneur de sainte Jeanne d'Arc.

A 17 h. 30, heure sainte avec prédication bretonne, à Montmartre. A 19 heures, repas, et à 20 heures, conduite aux hôtels.

Le mardi 16 sera consacré entièrement au Sacré-Cœur de Montmartre : messe de communion générale, grand'messe avec sermon breton ; vêpres solennelles, sermon breton, procession du Saint-Sacrement, et clôture par la Consécration au Sacré Cœur, au nom de tous les agriculteurs bretons et de toutes les familles.

Le mercredi 17 : départ à 6 heures. Arrivée à 9 h. 15 à Lisieux. Messe de communion générale et chants, baiser de la relique de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Après le repas de midi, vêpres, prédications, visite aux églises, aux Buissonnets, au monastère des Bénédictines.

Le soir, à 19 heures, vêpres ; puis, à 20 h. 30, départ pour Notre-Dame de Pontmain.

Le jeudi 18 : de grand matin, arrivée à Notre-Dame de Pontmain, messe de communion générale, petit déjeuner, grand'messe, sermon breton.

Après 10 heures, départ pour la Bretagne. Repas en cours de route. Arrivée à Landerneau vers 16 h. 1/2 et à Brest vers 17 heures.

La Direction demandera aux Chemins de fer départementaux de vouloir bien accorder aux pèlerins, pour le parcours sur ce réseau, la prolongation de validité nécessaire pour utiliser les billets d'aller et retour.

Prix des places (y compris les futures majorations, annoncées sur tous les réseaux) :

	2e classe	3e classe
De Brest	370 fr.	285 fr.
De Landerneau.	366 fr.	282 fr.
De Morlaix	356 fr.	276 fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ces prix, qui pourront être légèrement modifiés, comprennent :
le chemin de fer, aller et retour ;
les autobus et autocars à Paris ;
le logement à Paris (deux nuits) ;
les 3 repas par jour (lundi, mardi, mercredi), et 2 repas le jeudi ; y compris 1/2 litre de vin ou de cidre aux deux grands repas quotidiens ;
les pourboires.

Dès maintenant, les inscriptions sont reçues par M. le chanoine Le Roy, 23, rue du Frout, Quimper. Pour l'envoi des fonds, attendre jusqu'à nouvel ordre.

A 15 Février, le registre sera clos.

La Direction prie les futurs pèlerins de l'informer sans retard. Elle espère que les Sections paroissiales des Confréries agricoles, de l'Apostolat de la Prière, des Œuvres en général, auront à cœur d'envoyer des délégués au pèlerinage : que deux seulement par paroisse, en moyenne soient désignés, et le Pèlerinage des Hommes réussira. Les temps sont assez angoissants pour que nous voulions un effort intense de prière, aux sanctuaires les plus chargés de grâces pour le salut de la Patrie.

Prière de hâter les inscriptions. Mais l'argent ne sera envoyé que quand nous en donnerons l'avis. Le rang pour la célébration des messes sera réglé par les dates d'inscription des prêtres pèlerins.

Alfred Le Roy, *Chanoine*,
C/C Nantes 44 74.

Brest (*Saint-Martin*). — **Fête de Sainte Cécile.** — La paroisse Saint-Martin de Brest n'a pas le monopole des manifestations d'art sacré. Nombreuses sont les paroisses de notre diocèse où les solennités religieuses sont entourées de tout ce qui peut en rehausser l'éclat ; mais on peut dire, sans craindre le démenti, que Saint-Martin se trouve au tout premier rang parmi celles qui aiment à faire goûter aux fidèles les beautés de la Liturgie et du chant sacré. Déjà pour la fête patronale, nous avions assisté à une magnifique messe, à des vêpres chantées en faux-bourdon, à un Salut solennel où la chorale paroissiale nous fit entendre ses mélodieux accents. Et voici qu'elle vient de nous donner, à l'occasion de la Sainte-Cécile, l'artistique et religieux « régal » d'un concert spirituel des mieux réussis.

La grande église de Saint-Martin avait reçu son affluence des grands jours de fête, et l'immense vaisseau était rempli d'une foule pieuse dont l'attitude grave et recueillie disait bien le souci de communier dans une même pieuse pensée pour honorer la Sainte que l'Eglise a donnée comme patronne aux musiciens.

Les musiciens de Saint-Martin — en l'espèce la belle chorale qui, depuis plusieurs années déjà, se fait entendre aux grandes solennités religieuses — ont été dignes de leur céleste Patronne.

Je ne suis qu'un profane et je craindrai de commettre

quelque hérésie musicale en me risquant à faire ressortir les mérites divers des nombreux morceaux qu'il nous fut donné d'entendre. Toutefois, je suis sûr d'être l'interprète de l'auditoire en disant que le choix judicieux qui en fut fait fut un premier élément de succès. A trouver au programme les noms de Vittoria : *O Magnum Mysterium* et *Tantum ergo*, pour 4 voix mixtes ; de Schutz : cantique *Exauce-moi*, pour soprani et alti ; de Portier : *Ave Maris Stella*, pour ténors et basses ; de Couperin : *O mors Cœca*, soprani et alti ; de Fauré : cantique de J. Racine, pour 4 voix mixtes ; de Vidal : *Cantate à l'Immaculée*, pour voix de femmes ; de La Tombelle : *Cantate à sainte Cécile*, pour 4 voix mixtes, et le motet *Benedicta es tu*, pour 3 voix mixtes; de de Prés : *Ave Verum*, pour 2 et 3 voix ; de Clémens non Papa : *Tu es Petrus*, pour 4 voix mixtes ; et de Renard : *Chant d'Allégresse*, pour 4 voix mixtes, on était sûr d'ouïr de la belle musique.

L'on savait par ailleurs le souci artistique des organisateurs. M. l'abbé Chapalain et M. Lidou, organiste, passés maîtres dans l'art si difficile de recruter, de discipliner et d'harmoniser les éléments si complexes qui constituent une chorale de paroisse. Une fois de plus, ils peuvent être fiers de leur magnifique groupe de chanteurs et de chanteuses dont les voix assouplies se fondent en un parfait ensemble, en se jouant, semble-t-il, des difficultés d'exécution des mélodies les plus diverses. Tour à tour légères ou puissantes, graves ou cristallines, ces voix montent et descendent, s'associent avec une harmonieuse justesse et un sens remarquable des moindres nuances. Ces chanteurs comprennent leurs chants qui sont vraiment des prières, et à les entendre on éprouve une délicate impression d'art en même temps que l'âme s'élève dans la prière sur les ailes du chant !

Au cours du concert, M. le chanoine Mesguen, supérieur de l'Institution N.-D. du Creisker, évoqua avec une éloquence discrète et une documentation, précise sans aridité, les grandes étapes de l'art musical dans les cérémonies sacrées. Il montra les constants efforts qui, depuis les premiers âges chrétiens, ont été faits dans l'Eglise catholique pour « harmoniser » le chant et la prière publique. Il salua avec respect la pléiade d'illustres musiciens qui, au cours du XIXe siècle et au début du XXe, continuant l'œuvre de S. Grégoire et de Palestrina, ont voulu restituer au chant d'église son noble caractère, également éloigné de l'affèterie mièvre et de la redondante emphase.

Les chanteurs de la chorale, sous l'habile direction de MM. Chapalain et Lidou, contribuent à ce renouveau d'art religieux dans la paroisse si populeuse de Saint-Martin. Qu'ils se persuadent de plus en plus que leur chant est une forme d'apostolat : on aime à les entendre et à prier en les entendant. Qu'ils continuent donc leurs pieux efforts : c'est le vœu de leur vénéré pasteur, dont ils ont tous les encouragements et le généreux concours. Ils font prier en beauté : Dieu et sainte Cécile les béniront !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Missions.— I. Saint-Thois. — Le 22 Novembre, la paroisse de Saint-Thois était en liesse. Elle clôturait sa mission par une fête solennelle qui a attiré au bourg presque tous ses habitants et beaucoup de personnes des paroisses voisines. Les messes matinales ont été suivies par de nombreux fidèles et la grand'messe par une foule qui n'a pu trouver place toute entière dans l'église, trop petite pour la circonstance. Le Père Yvon prêcha le matin et, de sa voix entraînante, exhorta la population à mettre en pratique les bonnes résolutions prises durant les jours bénis qu'elle avait passés cœur à cœur avec Dieu. Il lui annonça qu'une procession telle qu'elle n'avait jamais vue, se déroulerait, le soir, du bourg jusqu'au Gracir, où le calvaire avait été réparé par les soins de M. Jean Dréau, maire de la commune.

L'après-midi, les Sainthoisiens se mirent en frais. Leur bourg pavoisé, orné de guirlandes, les draps tendus à toutes les maisons et couverts d'arabesques de feuilles et de fleurs, offraient à l'œil un spectacle gai et réjouissant. C'était à qui aurait eu les plus beaux décors. Certains firent sortir leurs plus riches tentures pour honorer le divin Maître. Rien ne fut négligé pour célébrer la fête. Aussi la procession fut-elle magnifique. Elle se mit en branle après les vêpres chantées avec entrain. Les enfants formaient les premiers anneaux du défilé. Venaient ensuite les jeunes filles, dans leurs plus beaux atours, portant les bannières et la statue de la Vierge Immaculée. Un groupe d'enfants, représentant le portement de croix et costumés en Galiléens et en soldats romains, ajoutait sa note grave et joyeuse à la fois. Suivaient les jeunes gens du patronage de Châteauneuf, qui firent entendre, à la grande joie des fidèles, les sons des fifres, des clairons et des tambours. Enfin, le Christ, — dont les pieds avaient été baisés, Dieu sait avec quel amour ! lors de la cérémonie du jeudi précédent, au chant des cantiques et au milieu des illuminations du soir, — fut soulevé et chargé sur les robustes épaules de nos montagnards, qui tous se disputaient l'honneur de le porter.

La procession se fit, sans un accroc, sans une note discordante, entre les maisons du bourg richement décorées ainsi que les autres disséminées sur le parcours. Les voix des hommes et des femmes chantant la contrition et l'amour vous emplissaient d'émotion. Lorsque la Croix fut parvenue au Gracir, on fit une pause pendant laquelle le Père Tugduald prononça quelques paroles sorties de son cœur d'apôtre et fit acclamer, à plusieurs reprises, Notre Seigneur Jésus-Christ. Ce fut une scène impressionnante où l'on put voir les hommes, les jeunes gens surtout, symbole de force et de vie, — dans un cadre grandiose où se profilaient, au Sud, les crêtes de Laz; à l'Ouest, celles de Garrec-an-Tan ; au Nord, le dôme arrondi du Mont Saint-Michel, — offrir leur affection au Triomphateur.

Le Triomphateur, c'était Jésus. Et ce n'est pas un effet de ce lyrisme, si amèrement raillé quelquefois, de lui décerner ici ce titre, à l'heure même où tant d'ennemis, victorieux pour un jour, sont conjurés contre son nom, où tant de ses fils, oublieux ou pervertis, lui refusent l'hommage de l'adoration.

Saint Primel, du haut du Ciel, a dû sourire à ses enfants. Ne sont-ils pas, en effet, ses enfants, ces habitants de la paroisse que le grand Saint breton a sanctifiée par ses prières et ses pénitences et à laquelle les Sainthoisiens sont si attachés ?

Là-bas, Notre Dame de la Roche, si aimée en ce lieu ; plus loin, dans la montagne, le vénéré martyr, saint Laurent ont, au fond de leurs chapelles, entendu leurs cris d'amour et, sans nul doute, fait descendre sur leurs fidèles les bénédictions divines.

Après la cérémonie du calvaire du Gracir, la procession revint vers le bourg dans le même ordre et le même enthousiasme qu'au départ. Arrivée près de l'église, la croix fut placée devant l'immense assistance et le Père Tugduald, monté sur un brancard, adressa une dernière fois, sa parole chaude et convaincante à plus de deux mille personnes.

Le Recteur, parlant ensuite, offrit ses remercîments émus aux Révérends Pères qui avaient si bien accompli leur œuvre ; à M. le Curé de Châteauneuf-du-Faou, le chanoine Fortin, venu nous apporter le témoignage de sa sympathie et présider la fête ; à M. l'abbé Le Nours qui, avec le concours de ses jeunes gens, en avait rehaussé l'éclat ; aux dévoués auxiliaires des religieux ; aux paroissiens qui avaient unanimement suivi la mission, les uns même d'une façon héroïque. La fête se termina par la bénédiction du Saint-Sacrement, donnée sur la place.

Saint-Thois avait vécu un beau jour. Jour de piété et de réparation admirablement préparé par le travail intense et le zèle ardent des missionnaires.

Les enfants se rappelleront les leçons que leur ont données les Pères Barnabé et Yvon. Ils aimeront à redire le cantique qu'ils leur ont appris : *Da Vari, Meuleudi,* etc. Les grandes personnes se souviendront des sermons nourris et éloquents des mêmes Pères et du Père Tugduald. On les a vus partir, à regret. Les habitants de Saint-Thois reverront toujours avec plaisir la robe de bure des fils de saint François qui les ont remués jusqu'au tréfonds de l'âme et ont réjoui leurs yeux par les belles cérémonies, les illuminations, les splendeurs qu'ils

Archives diocésaines d Quimper et Léon

leur ont fait voir. Du fond de leur cœur, ils envoient leurs remercîments et leurs sentiments d'affection aux Pères Capucins qui leur ont fait tant de bien. Ils ont promis de persévérer et pour obtenir cette persévérance, ils invoqueront souvent leurs Saints aimés : *Itroun Varia ar Roc'h, sant Dispar, sant Primel, sant Laurans, pedit evidomp !*

II. Landéda. — C'est la troisième fois que M. le Recteur de Landéda procure à ses paroissiens l'insigne bienfait d'une mission. Il n'a rien négligé pour qu'elle fût bien suivie, et il a eu la grande joie de constater et d'entendre dire que la mission de 1925 a surpassé celles de 1897 et de 1913.

La population a mis beaucoup de bonne volonté pour répondre à l'appel de son pasteur. Plusieurs marins ont retardé ou devancé le temps de leur permission pour pouvoir y assister. Le directeur de l'usine a accordé trois jours à ses ouvriers pour leur permettre d'y prendre part. Des familles de l'Abervrac'h ne comprenant pas le breton et voulant cependant profiter de la grande grâce qu'on leur offrait ont manifesté le désir d'avoir quelques sermons français. M. le Recteur fit droit à leur demande. Des conférences et des sermons leur furent donnés dans un local spécial, par M. Quillévéré, vicaire à Lambézellec. Ouverte dans l'après-midi du 2 Novembre, la mission s'est terminée le dimanche 22.

La première semaine, consacrée aux enfants et aux infirmes, fut présidée par M. Jézéquel, recteur de Saint-Pabu, aidé de MM. Caroff, recteur de Plouguin ; Kérébel, vicaire à Plouguerneau, tableauteur ; Cléach, vicaire à Lannilis. On compta 302 communions.

M. Queinnec, chanoine titulaire, présida la première semaine des grandes personnes. Il eut pour collaborateurs, MM. le chanoine Kerbaol, curé de Plouescat ; Floc'h, recteur de Carantec ; Grall, recteur de Ploudaniel, tableauteur ; Sparfel, recteur de Saint-Thonan ; Pouliquen, vicaire à Plabennec ; Le Berre, vicaire à Saint-Martin de Morlaix, chantre ; Bourlès, vicaire à Cléder.

M. Moré, curé d'Huelgoat, président de la deuxième semaine, eut pour collaborateurs : MM. Bihan, recteur de Plouvien; Tanguy, recteur de Plourin-Morlaix; Baron, recteur de Logonna-Daoulas ; Monot, vicaire à Guilers, chantre ; Soubigou, vicaire à Plouédern, tableauteur ; Le Lec, vicaire à Plougastel-Daoulas ; Quillévéré, vicaire a Lambézellec.

Le nombre des communions fut de 747 la première semaine, et de 832 la deuxième. A peu près tous, revinrent le lendemain communier à l'intention de leurs parents défunts.

Les exercices furent régulièrement suivis. Tous les jours, malgré le mauvais temps, l'église fut remplie dès 7 heures du matin. Les missionnaires étaient édifiés et encouragés par ce bel auditoire d'hommes et de femmes chantant de tout cœur nos beaux cantiques bretons et écoutant avec avidité la parole de Dieu. De leur côté, les fidèles furent de suite conquis et enthousiasmés par les conférences et les sermons si clairs et si instructifs des missionnaires.

Le dimanche 22, l'église fut trop petite, tant aux vêpres qu'à la grand'messe, pour contenir la foule venue remercier Dieu des grâces reçues pendant ces trois semaines. M. l'abbé Herry, sous-directeur au collège de Bon-Secours à Brest, chanta la messe et M. le chanoine Berthou, curé de Lannilis, donna le sermon de clôture.

Les paroissiens de Landéda garderont toute leur vie le souvenir de cette mission. Puissent-ils garder aussi longtemps les bonnes résolutions qu'ils n'ont pas manqué de prendre pendant ces saints jours ! Ce serait la meilleure façon de témoigner leur reconnaissance aux missionnaires qui les ont évangélisés et au bon Recteur qui n'a qu'un désir, les conduire tous au Ciel. X.

Son Eminence le cardinal Charost décoré. — Comme marque de particulière estime, M. le Résident général de Tunis, au nom de Sa Majesté le Bey, a fait parvenir à Son Eminence *le grand cordon de l'ordre du Nicham-Iftikar*. La décoration lui en fut remise solennellement, dans les grands salons de l'Archevêché, par M. le maréchal Franchet d'Esperey, à ce moment en tournée d'inspection des troupes coloniales et présent, avec tous les amiraux de la base maritime de Bizerte et tous les généraux de la garnison, aux fêtes du cardinal Lavigerie.

Son Eminence le Cardinal, en outre, a bien voulu accepter le titre de « *chanoine d'honneur* » de la Primatiale de Carthage et de la cathédrale d'Alger que lui offraient Monseigneur Lemaître, primat d'Afrique, et Monseigneur Leynaud, archevêque d'Alger.

A son tour, il a prié ces deux distingués prélats de lui faire l'honneur de figurer au nombre des chanoines d'honneur de sa métropole de Rennes.

BIBLIOGRAPHIE

Société Saint-Augustin. — DESCLÉE, DE BROUWER et Cie, 41, rue du Metz, Lille.

VIENT DE PARAITRE : Sainte Thérèse écrivain : *son milieu, ses facultés, son œuvre*. Edition réduite *5e mille*, par l'abbé Rodolphe Hoornaert, Docteur es-Lettres. — Vol. in-12 de VIII-522 pages. Prix, 9 fr. ; franco, 9 fr. 50.

Ce travail magistral est appelé à faire connaître, dans tous les milieux, le génie classique de la grande Mystique : c'est un réel bonheur d'y avoir pensé si bien réussi.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
Ancienne Maison DE KERANGAL
7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER

TOUS TRAVAUX D'IMPRESSION
Tirage très soigné — Exécution rapide

SPÉCIALITÉ DE MODÈLES PAROISSIAUX
Collection complète. — Livraison immédiate.

VINS DE BORDEAUX
PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L ISLE. BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).



FOURNITURES ET RÉPARATIONS

FONDERIE DE CLOCHES
Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804
Société Anme des Etablts GRIPON Sucr
L. AMELINE, DIRECTEUR
59 & 61, rue Yves-Collet, **BREST** (Fin.) Tél. 2 64
BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS
BEFFROIS en fer & en bois.
RÉFÉRENCES, DEVIS ET CATALOGUES SUR DEMANDE
LIVRAISON RAPIDE

CONFITURES EN TOUS GENRES
COMPOTES POUR PATISSIERS
La Petite Bretonne
A. VILLARD
TÉLÉPHONE 2-01
QUIMPER
10, rue de Locronan

40e ANNÉE. Vendredi 18 Décembre 1925. N° 51.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 20. — 4e de l'Avent. Semi-double. Violet.
Vêpres du suivant avec mémoire du dimanche.
Lundi, 21. — S. Thomas, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.
Mardi, 22. — De la férie. Violet.
Mercredi, 23. — De la férie. Violet.
Jeudi, 24. — *Jeûne.* Vigile de la Nativité. Violet.
Vendredi, 25. — NATIVITE DE N. S. JESUS-CHRIST. Double de 1re classe avec octave. Blanc.
Samedi, 26. — S. Etienne, premier martyr. Double de 2e classe avec octave. Rouge.
Dimanche, 27. — S. Jean, Apôtre et Evangéliste.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Maison de l'Adoration perpétuelle de Brest . du 20 au 25 Décembre.
Trézilidé . . . . . du 26 au 27 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Par décision de Monseigneur, la paroisse d'Edern est détachée du doyenné de Pleyben et rattachée à celui de Briec.

II. Monseigneur l'Evêque présidera dimanche, 20 Décembre, les fêtes du cinquantenaire de prêtrise de M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *IVe Dimanche de l'Avent, 28 Décembre :* Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A

Archives diocésaines de Quimper et Léon

heures, réunion des confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

Mardi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Trépassés.

Jeudi, veille de Noël : jeûne et abstinence. — A 10 heures, chant de l'office, grand'messe à minuit.

Vendredi, fête de Noël : offices aux mêmes heures que le dimanche. — Quête pour les Séminaires. — Après les vêpres, sermon par M. Le Goasguen. — *Le jour de Noël, dispense générale d'abstinence.*

Samedi, fête de S. Etienne : offices comme le dimanche, sans messe de 11 h. 1/2.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *4e Dimanche de l'Avent (20 Décembre)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 5 heures, réunion de la Congrégation de la Sainte Vierge.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Jeudi, vigile de Noël : *jeûne et abstinence.*

Fête de Noël : l'office solennel commencera à 11 heures du soir. — A minuit, grand'messe, suivie de deux messes basses. Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 2 h. 1/2, vêpres, instruction par M. l'abbé Le Gall, aumônier du Likès, bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi 26, fête de S. Etienne : messes à 6 et 7 heures, grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, chant des Complies, bénédiction du Saint-Sacrement.

Œuvre du Franc de la Presse *(suite)*. — *Roscoff*, directeur paroissial, M. Gargadennec, recteur, 600 fr. ; *Douarnenez*, directeur paroissial, M. Hénaff, vicaire, 230 fr.

Adresser les cotisations à M. le chanoine Le Roy, Quimper, c/c Nantes 44.74.

Quimper. — **Le Pardon de S. Corentin.** — S. Corentin a eu pour célébrer sa fête patronale, cette année, deux enfants de sa ville épiscopale, Mgr Cessou, des Missions africaines de Lyon, vicaire apostolique du Togo, et M. le chanoine Cardaliaguet, aumônier de la Retraite de Brest.

Mgr Cessou évangélise dans le voisinage immédiat du Dahomey, dans une ancienne colonie allemande devenue française depuis la guerre, une population dont les mœurs ne le cédaient en rien, il y a quelques années seulement, à celles du royaume de Behanzin avec son esclavage et ses sacrifices humains. Venu en France pour se reposer, pendant quelques semaines, des fatigues de ses courses apostoliques, il a accepté avec plaisir l'invitation de M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin. Il chantait la messe, assisté de MM. les chanoines A. Le Roy, diacre, et Goret, sous-diacre, Mgr Duparc assistant au trône. Quoique avec moins de pompe que pour la grand'messe pontificale, les cérémonies se déroulèrent avec une solennité et un ordre qu'assurait M le chanoine Bars, maître des cérémonies. La chorale de Saint-Corentin donna la messe à quatre voix mixtes de Vittoria, et les séminaristes exécutèrent le Propre grégorien de l'office de S. Corentin.

Les vêpres furent chantées partie en faux-bourdon, partie en grégorien. Après le cantique à S. Corentin, M. le chanoine Cardaliaguet prononça le panégyrique traditionnel.

S. Corentin fut, dit-il, un fondateur et c'est sa gloire. Fonder, c'est en quelque sorte créer, c'est donner la vie et l'organisation à ce qui n'était que mort et désordre. L'Armorique était morte, quand, après les Alains qui la pillèrent, eurent passé les Saxons qui l'incendièrent et en massacrèrent les habitants, M. Cardaliaguet donne, sur cette désolation de l'Armorique et sur l'arrivée des émigrés de la Domnonée et de la Cornouaille britanniques, des détails d'une précision impressionnante.

S. Corentin fut le grand ouvrier de la restauration. Le moine du bois de Névet apprit aux Bretons à travailler, à défricher et à ensemencer la terre envahie par la forêt et le hallier. Le travail était dur et l'homme donnait alors tout l'effort que lui épargne aujourd'hui la machine. Le Saint prêchait d'exemple, et ses mains, après avoir tenu le bréviaire, s'appuyaient rudement à la charrue.

Mais il ne songeait pas qu'au bien-être matériel de ses disciples, il s'adressait également à leur intelligence. Il instruisait leurs enfants, il ouvrait pour eux une école. Ce n'était pas aussi spacieux et confortable qu'aujourd'hui, les programmes étaient moins chargés, mais on se tromperait si l'on croyait que dans ces écoles monastiques l'on se bornait aux premiers rudiments de l'instruction. Les mathématiques et même les arts libéraux avaient leur place dans cet enseignement.

Cependant, la science que S. Corentin voulait surtout répandre autour de lui, c'était la science de Dieu, la science du vrai et de la vertu. La tâche était rude, et si les esprits étaient ignorants, les mœurs étaient souvent corrompues. Il fallait à ce troupeau des lieux de prière et des pasteurs. S. Corentin devenu évêque y pourvut. L'organisation de notre pays en paroisses, plous et lanns, fut autant son œuvre que celle de Gradlon et de ses collaborateurs. Avec le roi et Guénolé, le grand abbé de Landévennec, Corentin fut en toute vérité l'une des trois lumières qui éclairèrent la Cornouaille. Son œuvre est toujours vivante, et S. Corentin se reconnaîtrait aujourd'hui, sur le siège qu'il a fondé, un successeur qui a hérité de tout son zèle pour les intérêts de son peuple, pour son instruction et pour sa sanctification.

Telles furent, condensées dans un pâle résumé, les principales idées que M. Cardaliaguet développa avec une abondance de traits précis et d'images parlantes, et avec une aisance de diction qui charmèrent et intéressèrent au plus haut point son immense auditoire.

La procession du bras de S. Corentin se déroula ensuite par les nefs recueillies, puis la bénédiction du Saint-Sacrement, donnée par Mgr Cessou, vint clore sur un geste d'adoration cette fête qui laissera au cœur des Quimpérois un souvenir d'où émergera la douce et bonne figure de leur éminent compatriote, l'Evêque missionnaire du Togo.

Brest. — **Cinquantenaire du Patronage de Saint-Sauveur.** — Dans le brouillard glacé du matin, des petits groupes d'hommes se dirigent vers l'église... C'est grande fête aujour-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'hui. Le patronage fête son cinquantenaire, et les anciens ont voulu honorer les membres disparus. Déjà le *Libera* monte grave et doux sous la voûte de Saint-Sauveur, pour la paix des défunts et la consolation de ceux qui restent.

Une messe de communion, célébrée par Monseigneur, suit cette cérémonie ; les anciens, groupés autour des aumôniers qui se sont succédé à la tête de l'Œuvre, unissent leurs voix dans un *Credo* majestueux, puis écoutent attendris les accents émus que leur ancien directeur, M. le chanoine Caugant, a puisés dans l'affection qu'il a conservée à ses grands du patronage. Ainsi préparés, tous s'approchent de la Sainte Table. Une journée si bien commencée ne peut qu'être bonne.

A 9 heures, sous la présidence de M. Cariou, se tient à l'école une petite assemblée d'anciens, pour prendre contact, disait-on ; le contact se fit si bien que l'entrevue se termina par la création d'une Amicale qui certainement verra des jours heureux. Un vin d'honneur clôtura cette intime réunion.

A 10 heures, les anciens faisaient leur entrée à la grand'messe, où Monseigneur leur adressa une allocution. Il parla de l'œuvre des patronages, montrant son utilité, son but, ses fruits et les raisons d'agrandir de plus en plus une institution aussi efficace. Le patronage, dit Monseigneur, n'est pas seulement une enceinte où l'on s'amuse et où on se développe les muscles par des exercices variés ; non, cela n'est que l'enveloppe ; le vrai patronage c'est l'œuvre éducatrice, qui forme la jeunesse pour les combats de la vie, qui l'éclaire pour qu'elle puisse interpréter avec un esprit sain les événements futurs ; il faut aider les patronages, y envoyer les enfants, et, si de nombreuses familles chrétiennes forment elles-mêmes leurs fils, que ces privilégiés soient dans la suite les aides du prêtre et, sous sa direction éclairée, qu'ils guident les tout petits ramassés dans la rue vers les sommets du beau et du bien.

La grand'messe fut suivie d'un banquet, à la fin duquel M. le Curé remercia Monseigneur d'avoir bien voulu présider ce repas d'anciens, et fit à ces derniers un vibrant appel en faveur de la Ligue de Défense religieuse.

Puis M. Tanguy, aumônier d'il y a 30 ans, rappela avec émotion les temps heureux où il était à Saint-Sauveur, et assura aux Jeunes qu'il était à l'unisson de leur enthousiasme car, dit-il, si les cheveux blanchissent, le cœur ne vieillit pas.

Monseigneur clôtura la série des toasts en disant à tous sa joie de se trouver au milieu des anciens de Recouvrance, il complimenta les organisateurs de la journée et fit des vœux pour la prospérité du patronage.

***

A 2 heures, le local du patronage était rempli de membres, de parents et d'amis de l'œuvre venus pour célébrer le cinquantenaire. La *Marseillaise* salue l'entrée de Monseigneur, et la prière dite en commun succède à l'hymne national : Dieu et Patrie toujours unis dans nos réunions catholiques.

La parole est immédiatement donnée à M. Cariou pour la lecture de son rapport sur la marche de l'œuvre depuis sa fondation jusqu'à 1914. M. Cariou débute par un tableau pittoresque du vieux Recouvrance d'alors, avec ses maisons aux toits moussus et ses ruelles aux pavés verdissants que suivaient le soir les jeunes gens se rendant au local où se tenaient leurs réunions. Mais ce local était bien petit, et M. Queinnec, le curé d'alors, rêvait grand ; ce prêtre dévoué, calme, cachant sous des dehors posés une âme ardente d'apôtre, mûrissait une œuvre sans pareille pour l'éducation des jeunes hommes. A cet effet, en 1873, il acheta de ses deniers un vaste terrain à Pontaniou, et aidé par les paroissiens de Saint-Sauveur, il fit édifier le patronage que tous connaissent et que l'Etat nous a volé. En 1875, eut lieu l'inauguration ; les autorités civiles et militaires étaient présentes : ce fut un triomphe. M. Cariou insiste sur le fait que toutes les opérations d'achat et de construction furent autorisées et approuvées par les services ministériels. M. Queinnec léguait le fruit de ses efforts aux curés successifs de Saint-Sauveur.

Tout était donc en règle et l'œuvre prospérait splendide, arrachant à la débauche des jeunes gens de tous âges et formant des chrétiens... Hélas ! vinrent les lois de Séparation, la spoliation régna en maîtresse, et, en dépit de tous les droits, le patronage nous fut enlevé, malgré protestations et démarches de toutes sortes... Elle était si belle et si accueillante notre chère maison où les grandes kermesses se déroulaient au milieu des rires et des chants. Et ces jours de Fête-Dieu où s'élevaient des reposoirs ornés avec amour pour recevoir la divine Hostie ! Oh ! les beaux jours de notre patronage !

Que M. Cariou a dû lutter pour arrêter l'emprise des vandales ! mais que faire contre la force ? Nous sentions, pendant ce rapport si clair, la souffrance du rapporteur, qui revivait pas à pas les luttes passées... Qu'importe, si le local a changé, l'âme de l'œuvre est immuable et le travail continue. M. Cariou termine par un encouragement à ses successeurs.

M. Mandon, comme président actuel des Jeunes, continue le rapport. Depuis 1914, le patronage, privé d'aumôniers, dépourvu du noyau « des Grands », connut des jours noirs, assombris encore par quinze deuils successifs. Notre patronage a largement donné de son sang à la Patrie. Au milieu du désastre, vint M. Le Roux, homme énergique, cachant sous une bonhomie souriante une âme élevée, aimant les jeunes gens. Il raffermit le cercle d'études ébranlé et, dans la tourmente, le travail reprit. Mais les devoirs de sa charge appelèrent M. Le Roux à Camaret, et nous ne le revîmes plus...

Quelques jours avant l'Armistice, Dieu le choisit comme holocauste. Ce jour-là on eut du chagrin au patronage de Recouvrance. MM. Le Breton et Tanguy continuèrent l'œuvre jusqu'à la fin de la guerre. M. Le Tiec vint alors et se mit à bâtir sur les ruines ; peu à peu, on vit sortir du sol les murs qui nous abritent aujour-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'hui, et non sans peine, la marche ascendante reprit. M. Sichez succéda à M. Tiec et acheva l'œuvre commencée ; il apporta aux jeunes gens le secours de son expérience et de son savoir. M. Mandon tint à lui exprimer, au nom du patronage, une reconnaissance sincère pour le travail et le bien qu'il a faits pendant son court passage. M. Sichez est, en effet, remplacé par M. Abgrall, un tout jeune prêtre avide de dévouement et que les jeunes gens aiment déjà de tout leur cœur.

M. le chanoine Bellec prend alors la parole pour remercier Monseigneur d'avoir bien voulu rehausser la fête par l'éclat de sa présence, et témoigner sa reconnaissance à toutes les personnes qui ont coopéré à l'organisation de la journée, puis, comme curé de la paroisse, il élève une véhémente protestation contre la spoliation dont nous sommes victimes et demande à tous de l'aider dans la rude tâche qui lui incombe. M. le Curé, dont nous connaissons l'inlassable zèle et dont nous apprécions la haute direction, peut compter sur notre bonne volonté pour essayer de lui rendre moins lourd son labeur.

Puis ce fut le tour de Monseigneur ; je me sens incapable même de résumer tout ce qu'il nous a dit. C'est comme une eau claire qui s'épanche d'une source intarissable, et ses auditeurs boivent avidement cette parole de vie... Et peu à peu la communion s'établit entre lui et ceux qui l'écoutent. Alors la salle entière vibre comme un seul être, partageant avec son Evêque la crainte du pasteur qui voit son troupeau en péril, la joie du père d'être au milieu de ses enfants, les espérances du chef qui voit peu à peu se réorganiser nos troupes. Monseigneur nous parla de son séjour à Rome, comme un père, qui revient d'un long voyage, expose à ses enfants tout ce qu'il n'a pu leur dire pendant qu'il était au loin... et, à ses paroles imagées, passait devant nos yeux l'image du très Saint-Père tout vêtu de blanc parlant à la jeunesse comme Monseigneur daignait le faire aujourd'hui ; et nous étions heureux, nous nous sentions meilleurs de l'avoir là au milieu de nous. Monseigneur voulut aussi élever sa protestation contre le vol de notre patronage ; aucune autorité du diocèse n'a abandonné ses droits de propriété sur ce bâtiment, il nous appartient donc, et, peut-être dans des jours meilleurs, pourrons-nous le posséder de nouveau... Et nous, qui sentons autour de nous les forces catholiques se discipliner, se coordonner, nous regardons vers la maison du patronage à peine masquée par les grands arbres du parc où nous jouions adolescents et dans lesquels nos cantiques passaient comme des vols d'oiseaux... Nous regardons et notre force qui grandit... et ce qui nous appartient, et nous disons : Pourquoi pas ? ! ! !

Une amusante comédie, *Brouillés depuis Wagram*, très bien jouée par les anciens, termina cette séance. Puis Monseigneur bénit la plaque commémorative du cinquantenaire, et tout le monde se rendit au Salut solennel, où la chorale se surpassa dans les cantiques bretons.

*
* *

La soirée théâtrale fut parfaitement réussie. M. Guilmain, à la prière de M. le Curé, voulut bien dire quelques mots de l'œuvre de Méhul, exposé plein de charme, dont nous avons déploré la brièveté.

Mais déjà l'orchestre attaque l'ouverture de *Joseph*, et tout de suite on est sous le charme de cette musique simple qui nous conduit au pays des Pharaons.

Voici Joseph chantant sa pathétique imploration et la douce romance : *A peine au sortir de l'enfance*. Les acteurs furent à la hauteur de leur tâche et jouèrent leur rôle en toute simplicité ; on ne peut que les louer pour leurs chants si expressifs.

L'orchestre, je ne me permettrai pas de le juger, le public a su lui prouver qu'il appréciait son jeu par les ovations qu'il ne lui a pas ménagées.

Les chœurs surent se plier aux exigences des morceaux doux et suppliants dans la prière : *Dieu d'Israël* Ils furent réellement triomphants dans *Honneur au Sauveur des humains, Conquérant de la terre*, et le chœur final : *Dieu de bonté*.

Avant de terminer, on ne saurait trop féliciter M. Balbous, maître de chapelle à Saint-Sauveur, qui s'est chargé de toute la partie musicale, se dépensant sans compter, tant à la formation des acteurs qu'à la préparation des chœurs. Il fut secondé dans cette dernière tâche, par le talent et l'inaltérable patience de Mlle Delaporte. Le succès remporté hier soir est la juste récompense de leurs efforts.

A M. Sichez aussi va notre reconnaissance ; c'est lui qui émit l'idée de fêter le cinquantenaire, et c'est lui aussi qui s'occupa de la partie théâtrale avec un goût très sûr.

Après une pareille journée, que ne peut-on attendre des promesses de l'avenir ? Si le cinquantenaire fut brillant, que sera le centenaire ?

UN ANCIEN DU PATRONAGE.

LE JUBILÉ DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

Après celles de Lyon et de Paris, l'Université de l'Ouest a connu, les 1er et 2 Décembre derniers, deux journées de véritable apothéose. Il ne faut pas reculer ici devant les grands mots. Elle a senti, ces jours-là, qu'elle était, en vérité, une pièce indispensable de la vie religieuse et intellectuelle d'une grande région et qu'elle avait plus d'amis encore qu'elle ne s'en connaissait.

C'est par un thé tout intime, au Palais académique, que s'ouvrirent, le soir du 30 Novembre, les solennités jubilaires. Avec NN. SS. les Evêques Protecteurs, Mgr le Recteur et M. le Président de l'Association des Anciens Etudiants recevaient MM. les Supérieurs des Grands Séminaires, les Directeurs diocésains et les Supérieurs de l'Enseignement libre, les professeurs et les anciens étudiants de l'Université. Nombreuse et élégante réunion, qui groupa vraiment « la plus

Archives diocésaines de Quimper et Léon

grande Université », dans une atmosphère de franche cordialité, où tant de rencontres impatiemment attendues furent un des principaux charmes de la soirée. Au milieu du plus gracieux décor, il faisait bon inaugurer cette étape de cinquante ans, moins sans doute pour compter les années de voyage que pour revoir, dans la brume légère des souvenirs, les régions d'ombre et de lumière qui ont été traversées. Peut-être cette contemplation des lointains n'impressionne-t-elle pas également toutes les âmes, les unes se complaisant en leur passé de bonheur, les autres savourant avec amertume l'âpre vision de leurs anciennes tristesses. Mais tout s'irradiait, en revoyant cette chère Université, et déjà on adorait on bénissait le guide invisible qui l'avait dirigée dans l'ombre comme dans la lumière, le Dieu d'où lui étaient venus tristesses et bonheurs.

Aussi, le mardi 1er Décembre, à neuf heures et demie du matin, après que Mgr Gry, recteur, eut souhaité la bienvenue aux délégations universitaires de France et de l'étranger, un cortège majestueux faisait son entrée sous les hautes voûtes splendides de la vieille cathédrale Saint-Maurice, pour aller prendre place devant l'autel, en avant d'une foule immense qui refluait jusque sur le parvis et qu'on peut évaluer à 5.000 personnes au moins. Il se composait, ce cortège, tout chatoyant de couleurs vives rehaussées par la blancheur des hermines, des professeurs en toge, des délégations étrangères, de NN. SS. les Evêques de la région universitaire, auxquels s'était joint Mgr l'Archevêque d'Ottawa, qui nous apportait le salut du Canada.

Autour de S. Em. le cardinal Charost, qui préside les cérémonies du cinquantenaire, viennent donc prendre rang, dans le sanctuaire, NN. SS. l'Archevêque d'Ottawa ; Rumeau, évêque d'Angers, chancelier de l'Université ; Grellier, de Laval; Gouraud, de Vannes ; Arlet, d'Angoulême ; Duparc, de Quimper ; de Durfort, de Poitiers ; Garnier, de Luçon ; Grente, du Mans ; Serrand, de Saint-Brieuc ; Costes, coadjuteur, d'Angers ; Picaud, auxiliaire de Vannes. Mgr l'Archevêque de Tours, retenu par un deuil, s'était fait représenter par son vicaire général, Mgr Bataille, et Mgr l'Evêque de Nantes par M. le vicaire général Lemoine. Il y avait-là aussi les Révérendissimes Abbés de Meilleraye, de Solesme, de Farnborough, ce dernier l'illustre Dom Cabrol, ancien professeur de l'Université d'Angers.

En tête des délégations universitaires de France et de l'étranger, notons : S. G. Mgr Baudrillart, recteur de Paris ; NN. SS. Breton, recteur de Toulouse ; Lavallée, de Lyon ; Deploige, sénateur de Belgique, de Louvain ; MM. Duthoit, vice-recteur de Lille ; Dobrsych, de Poznan (Pologne) ; P. de Guibert, de l'Université grégorienne de Rome ; Jean Bruchesi, de l'Université de Montréal ; Neyrand, de l'Institut biblique de Rome. A côté d'eux : NN. SS. Pasquier, recteur émérite d'Angers ; Gry, recteur actuel ; Crosnier, ancien vice-recteur. Et, parmi les professeurs, dont ils ont été et veulent demeurer les collègues : MM. René Bazin, de l'Académie française et François Saint-Maur, sénateur de Loire-Inférieure. Parmi les personnalités politiques, nommons les sénateurs Babin-Chevaye, Delahaye, Manceau, Porteu, de Rougé, Saint-Maur ; les députés d'Andigné, Blachez, Bougère, Planchenault, de Tinguy du Pouët.

La messe est célébrée par Mgr Rumeau. Pendant tout le cours de la cérémonie, la maîtrise de la cathédrale, l'une des premières maîtrises de France, aidée d'un chœur de séminaristes, eux-mêmes admirablement entraînés, fit entendre des chants d'une pureté et d'une perfection merveilleuses. Les jouissances d'art qu'ils nous donnent mettent, si j'ose dire, nos esprits en état de grâce pour goûter plus pleinement la grande parole du cardinal Charost.

Une Providence maternelle réservait, en effet, à l'Université de l'Ouest, la faveur de retrouver dans la personne de son Cardinal protecteur, un des premiers étudiants de sa Faculté des Lettres, un fils qui devait non seulement la couvrir de sa pourpre et de sa gloire, mais lui rendre amour pour amour, qui disait, un jour, de sa chère Université :« Je lui dois tant ! Je lui dois tout ! » et qui redisait hier : « Mes années d'étudiant sont l'aurore et le charme de ma vie ! »

Son discours de mardi nous conduisit d'emblée sur les sommets. Et qui s'en étonnerait de ceux qui l'ont une fois vu et entendu ? Le cardinal Charost, prince de l'Eglise, dès qu'il paraît, s'annonce encore prince de l'esprit. Son large front lumineux, sur lequel le signe de la puissance est inscrit, semble avoir été modelé pour élaborer la pensée pure. Tout ce qu'il touche, il l'élève ; tout sujet qu'il aborde, il y plante sa sonde d'un geste souverain et nous en fait toucher le fond. Ce qu'il nous dit, l'autre jour, de Mgr Freppel, que sa plume lançait des éclairs, il faut le redire de lui. Tous ses mots sont « flamme et lumière ». De minute en minute, dans sa phrase de primesaut, l'éclair soudain jaillit et le discours s'illumine sur vingt directions différentes.

Dès les premiers mots de son discours, mardi, d'un magnifique coup d'aile il se donna de l'altitude et, d'un regard, maîtrisa son grand sujet : « La première pensée qui me vient, dit-il, dans cette solennité qui nous rassemble, c'est l'estime que professe l'Eglise catholique pour l'intelligence humaine, pour son pouvoir de s'appliquer au vrai et de le considérer dans son universalité qui est le caractère du vrai ». Et l'orateur montre comment les Universités catholiques, citadelles de l'intelligence où l'on poursuit le vrai pour lui-même et non tant pour l'opposer que pour le poser, où l'on s'efforce de tout comprendre, non pour tout approuver, mais pour tout accorder au vrai absolu, comment les Instituts, camp retranché de la Cité de Dieu, sont le moyen humain le plus assuré de la résurrection et du salut. Grâce à eux nous pouvons toiser nos adversaires et leur dire : Nous sommes l'intelligence.

De ces hauteurs où, comme en se jouant, il nous entraînait, l'orateur, par instants, se plaisait à descendre jusqu'au familier et presque jusqu'au plaisant, mais à un familier de grand air encore, un familier royal. Comme disait Racine, dont il aime à citer les beaux vers :

Sa main sur ses chevaux laissait flotter les rênes.

Il se donnait carrière dans une direction imprévue. Mais ce qui pouvait sembler d'abord comme une digression, n'était

Archives diocésaines de Quimper et Léon

en réalité, qu'une façon plus touchante et plus séduisante de faire sentir le bienfait des Universités par un chant de gratitude personnelle à des maîtres dont il tenait la culture et le goût, notamment à Mgr Pasquier et à Mgr Crosnier.

***

A l'issue de la splendide cérémonie, un banquet de 300 couverts, habilement organisé par M. l'abbé Le Helloco, secrétaire général, qui fut d'ailleurs le grand metteur en œuvre de ces fêtes, réunissait les amis de l'Université dans les vastes réfectoires des Internats. Pendant que nous défilions par la grande rue Paul-Bert, qui débouche exactement devant le haut portail de l'Université, plus d'un, sans doute, parmi nos amis, songea que les choses humaines ont d'étranges retours. Ce Paul Bert, qui combattit avec tant d'acharnement à la tribune du Parlement contre la loi de 1875, c'est lui qui sert, en quelque sorte, d'introducteur maintenant à ce Palais qu'il voulait empêcher de sortir de terre. Le doigt de Dieu ne serait-il pas là ?

Après le banquet où l'on ne s'abstint pas d'aimables et spirituels propos symposiaques, comme disait Camus, évêque de Belley, mais où l'on s'abstint des toasts solennels pour ménager les minutes, ce fut la grande séance académique dans l'enceinte immense du cirque-théâtre.

Trois mille auditeurs s'entassent sur les gradins et dans le parterre. La séance est ouverte par Mgr Rumeau, chancelier. Mgr l'Evêque d'Angers, qui fut vraiment, pour l'Université de l'Ouest, l'Ange de la résurrection, selon la belle image biblique appliquée l'autre jour au cardinal Lavigerie par le cardinal Charost, et qui fut aussi l'Ange du rassemblement, puisque son épiscopat vit les Facultés s'adjoindre les deux Ecoles supérieures d'Agriculture et de Commerce, Mgr Rumeau méritait bien, ce jour-là, d'être à l'honneur. Il y fut mis par S. S. Pie XI lui-même, qui lui avait adressé une lettre autographe pleine d'éloges pour lui et pour l'Université. Cette lettre, il nous la lut d'abord et l'assistance l'écouta debout. Après cet auguste témoignage du Chef suprême, nous entendîmes celui de S. Em. le cardinal Bisleti, préfet de la Congrégation des Etudes ; celui de S. Em. le cardinal Billot, ancien professeur de notre Faculté de Théologie ; de S. Em. le cardinal Luçon à qui Mgr Freppel avait voulu confier une chaire. Le matin, Mgr le Recteur avait lu, devant les professeurs assemblés, une émouvante et magnifique lettre du P. Maurice de la Taille, que notre Faculté de Théologie s'honore d'avoir eu comme professeur, avant la promotion qui le porta à l'une des premières chaires du monde chrétien.

Lorsque Mgr Rumeau eut achevé la lecture de ces adresses précieuses, il prit la parole pour son compte, et son éloquence puissante et grave, que l'Afrique venait d'applaudir, souleva, une fois encore, l'enthousiasme de ses Angevins qui l'aiment et l'admirent. Il termina en promulguant les distinctions accordées par le S. Pontife et par lui-même à quelques ouvriers de la grande œuvre. Mgr Gry est élevé à la dignité de Protonotaire apostolique ; MM. du Plessis de Grenedan, Couette, Fauvel, Courtois, Albert sont nommés chevaliers de

Saint-Grégoire, et M. l'abbé Delaunay, professeur de langue latine, est nommé chanoine honoraire. Ce sont là, décorations bien placées. Et de ceux qui les reçoivent, on peut redire qu'ils rendent à la décoration ce que la décoration leur donne : honneur pour honneur.

S. Em. le cardinal Charost donne ensuite la parole à Mgr Legendre pour le rapport annuel sur les travaux de l'Université. Le doyen de la Faculté de Théologie montre, une fois de plus, par son alerte et substantiel compte rendu, qu'on peut être un savant bardé de textes et de souvenirs érudits et savoir, comme un autre, mieux que bien d'autres « coudre de l'esprit à ses moindres propos ». Mgr Gry, en excellent historien, nous fait, de son côté, le récit des négociations ardues à la suite desquelles Mgr Freppel put fonder, dans sa ville épiscopale, une Université catholique. Et la première de ses raisons, la raison victorieuse, fut, peut-être, qu'à Angers, cette Université serait seule et reine, sans concurrence d'Etat.

***

Et voici, enfin, l'heure pour les délégations universitaires de France et de l'étranger, de présenter ou de lire leurs adresses. Minute émouvante. Mgr Baudrillart parle d'abord au nom des Universités françaises. D'une voix magnifiquement timbrée qui porte jusqu'aux extrémités de l'immense amphithéâtre, il lit une page magistrale qui fait autant d'honneur à celui qui l'a écrite qu'à l'Université sœur à laquelle elle est dédiée.

Quand l'ovation qui salue ses dernières paroles s'est enfin apaisée, nous voyons s'avancer sur l'estrade, drapé dans sa toge, un jeune docteur canadien, que l'assistance accueille avec une ferveur marquée. Ne représente-t-il pas nos frères de race, qui ont si noblement maintenu par delà les mers l'idéal catholique ? Et dès que M. Jean Bruchesi eut commencé de lire, de sa voix pure aux inflexions si françaises, l'admirable adresse de sympathie qu'il nous apportait au nom de ses 125 collègues et de leurs 5.000 étudiants de Montréal, la salle éclate en un concert d'acclamations sans fin. Que ne nous est-il donné d'applaudir de même la Belgique dans la personne de Mgr Deploige ? Hélas ! Le temps pressait !

Il fallait se séparer. Le cardinal Charost, ému et rayonnant, se lève pour clore cette merveilleuse séance. En quelques mots d'une verve étincelante, il donne à son auditoire d'élite les dernières consignes. Au nom de ses collègues de l'Episcopat, il jure que l'Université d'Angers sera pour eux comme la reine de la province et qu'ils la maintiendront. Il ne sera pas dit que les Universités catholiques sont apparues sur notre horizon comme un de ces mirages éphémères qui brillent au soleil Levant et s'évanouissent au soleil de Midi: elles sont des organismes nécessaires, puissamment enracinés, et que rien n'abattra. Ce serment, la foule en délire le fait sien par des ovations répétées. Et l'on sent bien, à cette minute, que notre grande institution universitaire,encore dans sa fleur et sa jeunesse, a, pour elle, l'avenir et que rien ne pourra, désormais, anéantir les promesses de son beau printemps,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais il importait que ces fêtes royales eussent leur épilogue par un souvenir chargé de prières et d'actions de grâces pour les hommes vaillants, qui surent si bien implanter et soutenir, coûte que coûte, les Facultés catholiques de l'Ouest. C'est pourquoi les fêtes du Cinquantenaire se terminèrent le mercredi 2 Décembre, par un service solennel, célébré en l'église Saint-Joseph, paroisse de l'Université, à la mémoire des fondateurs, professeurs, bienfaiteurs et amis de la grande Œuvre. Ce fut une cérémonie à caractère grandiose, rehaussée par la présence des Evêques, par celle de nombreux Prélats et d'une foule considérable. Le cardinal Charost présidait cette cérémonie du souvenir et ce fut l'infatigable Mgr Rumeau, chancelier de l'Université, qui de nouveau célébra la messe pontificale. La schola du Petit Séminaire Mongazon traduisit admirablement les pieux accents liturgiques de la messe des morts. Deux anciens secrétaires généraux de l'Université, M. le chanoine Delahaye, curé de Saint-Joseph, et M. le chanoine Bernard, supérieur de Mongazon, avaient tenu à associer ainsi dans la prière commune, l'un, sa paroisse, l'autre, son collège.

A l'évangile, Mgr Gouraud, évêque de Vannes, ancien élève, lui aussi, de la Faculté libre des Lettres, prononça un discours d'une haute portée morale. Avec une émotion sentie, il rappela le souvenir de tous ceux qui, de près et de loin, apportèrent leur concours à la fondation et à la prospérité de l'Université et qui répandirent sur elle de si nombreux bienfaits. « Evoquer leur souvenir en ce moment et aux pieds des autels, dit-il, c'est continuer leur œuvre, c'est leur faire un mérite devant Dieu de leur chrétienne initiative et de leur généreux effort ; c'est attendre de lui qu'il veuille bien par les moyens miséricordieux dont il dispose se substituer à notre indigence et payer la dette de reconnaissance que lui seul connaît et que lui seul peut acquitter. » Et l'orateur de rappeler les épreuves des tout premiers ouvriers : la liberté de l'enseignement supérieur à peine décrétée, n'essaye-t-on pas de la reprendre, en la limitant, mais « du lambeau de liberté qu'on lui laissait, il en restait assez large, comme on l'a si bien dit, pour que l'Eglise s'y taillât un vêtement de gloire ». Chaires du spiritualisme en face de celles du matérialisme ; religion vengée dans l'enseignement public de la jeunesse ; corps professoral qui est l'élite de la science et du dévouement ; phalanges de jeunes gens qui « ont compris que, si l'Eglise leur a donné le savoir, ils doivent d'abord s'en servir pour la défendre »... « Et cependant, conclut l'orateur, nos morts vous diront que leur œuvre est encore bien imparfaite et bien incomplète, si on la considère dans les résultats attendus... D'où vient que, à côté de l'éclat que ce Cinquantenaire donne à nos efforts en faveur de l'enseignement supérieur, il nous reste toujours au cœur la pensée angoissante de l'état d'abandon et d'injuste tyrannie dont souffre l'enseignement du peuple ? Pour ma part, j'ai toujours pensé que c'est à notre enseignement supérieur à lui rendre sa liberté. Etant donnée sa science incontestée, étant donnée la compétence juridique et administrative des hommes qu'il a formés, il peut sauver notre enseignement populaire. Il le fera, lorsque sa force d'irradiation sera à la

hauteur du dévouement de ses maîtres. Cette force, chers bienfaiteurs de l'Université catholique, elle est entre vos mains. »

A la fin de la messe, l'absoute fut donnée par Son Eminence le cardinal Charost. Au pied de l'autel, les cordons du poële étaient tenus par M. le chanoine Pinier, supérieur de l'Externat Saint-Maurille,en tant que représentant les héritiers de Mgr Freppel, des Evêques protecteurs, et des supérieurs des collèges de la région ; M. Lucas, avoué à Rennes, représentant les familles des professeurs décédés et les Comités diocésains de l'Association des Facultés catholiques de l'Ouest ; M. Couette, doyen d'âge des professeurs en exercice, représentant le corps professoral et les anciens élèves de l'Université ; M. J. de la Grandière, représentant les familles des bienfaiteurs et fondateurs de l'Université et leurs continuateurs.

Et maintenant, l'Université catholique de l'Ouest, profondément touchée des hauts témoignages de sympathie qu'elle a reçus, confiante dans la protection de ses morts, soutenue par l'aide efficace de ses bienfaiteurs et amis, semble entendre plus fort et plus impérieux que jamais le « Duc in altum » de Celui pour qui avant tout elle travaille. Daigne la Vierge Immaculée, dont la statue dorée brille d'un éclat nouveau au sommet de son Palais, être toujours pour elle l'Etoile assurée du salut !

56e Pèlerinage national en Terre Sainte. — *Le Comité des Pèlerinages Nationaux en Terre Sainte* prépare pour le printemps son 56e Pèlerinage. Le départ aura lieu le 23 Mars et le retour le 6 Mai. L'époque sera favorable : les grandes chaleurs n'auront pas encore commencé, l'équinoxe de Mars sera passé, et on peut compter sur une mer plus clémente.

Les pèlerins passeront les fêtes de la Semaine Sainte et de Pâques à Jérusalem, et visiteront dans les meilleures conditions, avec la Palestine entière, les contrées les plus intéressantes de l'Orient : l'Egypte, Smyrne, Rhodes, Constantinople, Athènes, Naples et la Syrie, qui sera, nous l'espérons, rentrée dans le calme à cette époque.

Les Pèlerinages de Terre Sainte, fondés en 1882 par les Pères de l'Assomption, se sont toujours fait remarquer par leur parfaite organisation.

Demander le programme détaillé (0 fr. 50) au Secrétariat des Pèlerinages Nationaux en Terre Sainte, 4, avenue de Breteuil, Paris, VIIe.

BIBLIOGRAPHIE

Chanoine Henri Morice : **Causeries sur Jésus.**
Aubanel, Avignon, 4 fr. 50.

Dans ce petit livre, — bien plus gros en réalité et en importance qu'il ne paraît, car sous son format restreint in-18 il contient plus de matière que tel in-12 à 300 pages, et les sujets traités sont capitaux,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— l'auteur s'est proposé pour but d'aviver le sentiment de la présence de Dieu et surtout de la survivance du divin Sauveur autour de nous et en nous.

Pédagogue averti doublé d'un philosophe excellent écrivain, par des *leçons de choses* aussi intéressantes qu'instructives et édifiantes, M. Morice nous apprend à découvrir l'élément spirituel que voilent, en le manifestant à un certain degré cependant, les apparences matérielles auxquelles seules s'arrêtent de plus en plus les esprits déformés par un enseignement laïque (lisez : matérialiste), et il nous fait pénétrer le sens si beau et si plein des symboles par lesquels s'est exprimée et transmise notre foi chrétienne. A propos d'une fleur cueillie en passant, il nous dit merveilles de la Providence ; et une promenade sous un ciel étoilé lui inspire de sublimes considérations sur l'immensité et la toute puissance de Dieu. Puis notre attention est attirée par ce qui, le plus fréquemment, rappelle le passage du Christ sur terre : les cloches harmonieuses dont la voix chante trois fois le jour son Incarnation à l'*Angelus ;* la croix, dressée un peu partout le long de nos routes, qui force à penser à son sacrifice rédempteur ; les cérémonies liturgiques qui dramatisent, en les faisant revivre autant que possible, les principaux événements de sa vie terrestre ; le prêtre et le religieux qui le représentent officiellement et le continuent au milieu de nous ; les sacrements qui nous communiquent sa vie divine, surtout l'Hostie sainte, l'Eucharistie, grâce à laquelle Jésus devient « notre compatriote, notre contemporain, puisqu'il est de notre village et qu'il reste chez nous », enfin la vie de la grâce qui établit mystérieusement la Très Sainte Trinité à demeure en nos âmes.

Enseignements des plus élevés certes, mais combien nécessaires et féconds, que devrait connaître et méditer tout chrétien sérieux qui ne se contente pas de pratiques routinières ou d'une piété superficielle. Ils ont été écrits particulièrement pour les jeunes gens et sont à leur portée ; toutefois ils profiteront surtout aux parents et aux éducateurs qui y trouveront une méthode et des considérations précieuses pour l'éducation religieuse de leurs enfants. Le cœur bénéficiera de cette lecture comme l'intelligence car la science qui s'y trouve se tourne constamment à aimer. Jésus n'est plus, en effet, le personnage historique perdu dans les brumes du passé, le seul que connaissent les protestants et que nous admirons de loin ; mais il nous apparaît proche et vivant et nous ne pouvons pas nous empêcher de l'aimer, tant sa physionomie est belle, noble et pure, de cette amitié personnelle, intime et tendre qu'il réclame de nous. Ainsi se trouve heureusement atteint le but visé par l'auteur. A. L.

Vient de paraître : M. Compaing de la Tour Girard, **l'Evangile de mes tout petits**. 190 pages illustrées. — Tolra, libraire-éditeur, 28, rue d'Assas, Paris.

L'auteur a reçu de Mgr l'Evêque l'élogieuse lettre suivante :

Quimper, le 13 Août 1925.

Madame,

Vos « tout petits » ne se plaindront pas de l'Evangile que vous leur offrez. Il est mis à leur portée avec une dextérité toute maternelle.

L'âme du petit enfant ne demande qu'à s'ouvrir du côté du ciel. Elle boit l'Evangile comme du lait. Aussi Notre-Seigneur a remercié son Père d'avoir révélé son mystère aux tout petits. Dans les villes

comme dans les campagnes, si aucune influence mauvaise ne détourne de Dieu les âmes qui s'éveillent, il est facile de leur enseigner la prière et la piété.

Vous avez voulu leur apprendre en même temps le *devoir* tel qu'il découle de l'Evangile. Ce parallélisme logique entre la doctrine et la morale est très heureusement marqué dans votre récit et votre commentaire. Rien n'est plus sage. La formation de la conscience doit commencer avec l'âge d'adulte. La direction de la vie en dépend.

J'admire la simplicité de votre méthode, l'intérêt constant qui la soutient, les résultats qu'elle donne. Je n'ai pas rencontré de petit volume aussi clair, aussi vivant, aussi fécond en observations pratiques pour le jeune âge. Aucun défaut n'est oublié. Chacun a son remède indiqué. Tout est ramené à Dieu, lumière de la conscience. Avec un manuel si judicieux, aucune mère ne pourra dire qu'elle ne sait pas comment s'y prendre pour former l'âme de ses enfants.

En vous bénisssant et vous félicitant, je vous renouvelle, Madame, l'hommage de mon paternel et respectueux dévouement en N.-S.

† Adolphe,
Evêque de Quimper.

Du même auteur et à la même librairie :

L'Evangile raconté aux enfants, in-octavo de 250 pages, nombreuses illustrations de R. Maury. Le texte de l'Evangile a été respecté le plus possible, mais quand il a semblé utile, le récit est accompagné de commentaires expliquant le texte à l'enfant et le complétant par des conseils et enseignements. Ce livre fera le plus grand bien aux enfants.

Librairie P. TEQUI, 82, rue Bonaparte, Paris (VI^e^)

LE CANTIQUE DES CANTIQUES, traduction et paraphrase, par le chanoine L. Garnier, Supérieur du Séminaire de Montmagny. Prix : 3 fr. ; franco, 3 fr.15

Enfin nous avons une explication complète du *Cantique des Cantiques !* Depuis trois mille ans, ce poème de Salomon a été considéré comme le livre le plus mystérieux de toute la « Bible ».

La brochure que nous annonçons renverse entièrement les termes de la proportion. Ceux qui l'auront lue diront comme nous, qu'il n'y a pas maintenant dans la « Bible » un livre plus simple, plus clair et plus facile à comprendre.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

Ancienne Maison DE KERANGAL

7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER

TOUS TRAVAUX D'IMPRESSION

Tirage très soigné — Exécution rapide

SPÉCIALITÉ DE MODÈLES PAROISSIAUX

Collection complète. — Livraison immédiate.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VIEUX LIVRES, PAPIERS ANCIENS, GRAVURES
sont achetés par *Librairie Ancienne*, 2, rue Kergariou, QUIMPER. — Lui écrire, se rend sur place à ses frais.

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

Mlle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur

25, Rue Kéréon — Quimper — *Rue Kéréon, 25*

CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ | CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles. -:- PARAPLUIES -:-

RÉPARATIONS DE CHAUSSURES

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.894 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

MAISON MICHEL GUÉGUEN, FILS fondée en 1866

18, rue Royale, QUIMPER

Tous les travaux concernant la PEINTURE, la VITRERIE et les DÉCORS.

Papiers peints et Encadrements.

SPÉCIALITÉ DE TRAVAUX D'ÉGLISES

VITRAUX ET RÉPARATIONS



FOURNITURES ET RÉPARATIONS

FONDERIE DE CLOCHES

Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804

Société Anme des Etablts GRIPON Sucr

L. AMELINE, DIRECTEUR

59 & 61, rue Yves-Collet, **BREST** (Fin.) Tél. 2.64

BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS
BEFFROIS en fer & en bois.

RÉFÉRENCES, DEVIS ET CATALOGUES SUR DEMANDE

LIVRAISON RAPIDE

40e ANNÉE. Vendredi 25 Décembre 1925 N° 52.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 27 Décembre. — S. Jean, Apôtre et Evangéliste. Double de 2e classe avec octave. Blanc.
Lundi, 28. — Les Saints Innocents, Martyrs. Double de 2e classe avec octave. Violet.
Mardi, 29. — S. Thomas, Evêque et Martyr. Double. Rouge.
Mercredi, 30. — Office du dimanche dans l'octave de la Nativité. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 31. — S. Sylvestre, Pape. Double. Blanc.

Vendredi, 1er Janvier 1926. — CIRCONCISION DE NOTRE SEIGNEUR, Double de 2e classe. Blanc.
Samedi, 2. — Octave de S. Etienne. Simple. Rouge.
Dimanche, 3. — Le Saint Nom de Jésus.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Trézilidé	du 27 au 28 Décembre.
Clohars-Fouesnant	du 29 au 31 —
Châteauneuf	du 1er au 6 Janvier 1926.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. — Conformément aux ordres du Souverain Pontife, le jeudi 31 Décembre, un Salut solennel sera chanté dans toutes les paroisses à l'occasion de la clôture de l'Année Sainte. Après le chant du *Miserere* et du *Te Deum*, on lira l'acte de consécration du genre humain au Sacré Cœur, dont la *Semaine religieuse* reproduit la nouvelle formule.

Consécration du genre humain au Sacré Cœur de Jésus — Très doux Jésus, Rédempteur du genre humain, jetez un regard sur nous, qui sommes humblement prosternés devant votre autel. Nous sommes à vous, nous voulons être à vous ; et, afin de vous être plus étroitement unis, voici que, en ce jour, chacun de nous se consacre spontanément à votre Sacré Cœur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Beaucoup ne vous ont jamais connu ; beaucoup ont méprisé vos commandements et vous ont renié. Miséricordieux Jésus, ayez pitié des uns et des autres et ramenez-les tous à votre Sacré Cœur.

Seigneur, soyez le Roi, non seulement des fidèles qui ne se sont jamais éloignés de vous, mais aussi des enfants prodigues qui vous ont abandonné ; faites qu'ils rentrent bientôt dans la maison paternelle pour qu'ils ne périssent pas de misère et de faim.

Soyez le Roi de ceux qui vivent dans l'erreur ou que la discorde a séparés de vous ; ramenez-les au port de la vérité et à l'unité de la foi, afin que bientôt il n'y ait plus qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur. Soyez le Roi de tous ceux qui sont encore égarés dans les ténèbres de l'idolâtrie ou de l'Islamisme, et ne refusez pas de les attirer tous à la lumière de votre royaume. Regardez enfin avec miséricorde les enfants de ce peuple qui fut jadis votre préféré ; que sur eux aussi descende, mais aujourd'hui en baptême de vie et de rédemption, le Sang qu'autrefois ils appelaient sur leurs têtes.

Accordez, Seigneur, à votre Eglise une liberté sûre et sans entraves ; accordez à tous les peuples l'ordre et la paix ; faites que, d'un pôle du monde à l'autre, une seule voix retentisse : Loué soit le Divin Cœur qui nous a acquis le salut, à Lui honneur et gloire dans tous les siècles.

Ainsi soit-il.

Pedenn evit gwestla ar bed holl da Galon Zakr Jezuz. — O Jezuz meurbet madelezus, c'houi hag ho peus dasprenet ar bed holl gant ho kwad, taolit eur zell warnomp-ni daoulinet gand ar brasa doujans dirak hoc'h Aoter. D'eoc'h omp, d'eoc'h e fell d'eomp beza, hag evit beza unanet startoc'h c'hoaz ganeoc'h, pep hini ac'hanomp a fell d'ezan hirio en em westla laouen d'ho Kalon Zakr.

Kalz tud n'o deus morse hoc'h anavezet, kalz re all o deus graet fae war ho kourc'hemennou hag o deus troet kein d'eoc'h. O Jezuz meurbet karantezus, ho pezit truez outo, ha grit d'ezo holl distrei d'ho Kalon Zakr.

Ya, va Zalver, bezit Roue war ar gristenien n'o deus biskoaz tec'het diouzoc'h, met renit ive war ar vugale dianket o deus ho tilezet, ha grit ma tistroint buan da di o zad evit ma ne varvint ket gand an dienez ha gand an naon.

Bezit Roue war ar re a zo touellet gand ar fals kredennou pe aet pell diouzoc'h dre o dizunvaniez, hag o digasit da borz ar wirionez ha da unvaniez ar feiz, evit ma vezo hep dale bodet an holl en-dro d'eur mestr hepken, evel an denved en-dro d'ho fastor. Renit war an holl dud dallet a heuilh c'hoaz relijion ar Baianed, pe hini ar fals prophet Mahomet, ha roit d'ezo, ni ho ped, gant ar gwir sklerijenn, perz en ho rouantelez. Sellit ive gant trugarez ouz ar bobl-ze a zo bet

gwechall ho pobl muia karet, ha ne zeuio ho kwad, ar gwad-se a c'halvent gwechall war o fenn, da redek hirio war o eneou evid o frena ha rei d'ezo ar vuhez.

Roit d'hoc'h Iliz, o va Doue, eur frankiz gwirion ha padus ; roit d'an holl rouanteleziou an urz vat hag ar peoc'h. Grit ma vezo klevet eus an eil penn d'ar bed d'egile an holl vouezioù unanet o kana : Meuleudi d'ar Galon Zakr he deus roet d'eomp ar zilvidigez ! Enor ha gloar d'ezi a-dreuz ar c'hantvejou.

Evelse bezet great.

II. Réception du Nouvel An à l'Evêché. — Monseigneur l'Evêque recevra *le jeudi 31 Décembre :* le matin, *à 10 heures,* MM. les Chanoines et les membres du clergé de la ville et des environs ; *à 10 h. 1/2,* les communautés religieuses ; dans l'après-midi, *à partir de 2 heures,* les représentants des œuvres catholiques et les personnes qui désireraient lui faire visite.

III. — M. le Secrétaire général de l'Evêché rappelle à MM. les Curés et Recteurs que la quête faite dans les paroisses pour le monument de Sainte-Anne d'Auray doit lui être adressée immédiatement.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Pallier, recteur de Kernouès, décédé le 18 Décembre ;

M. Le Sann, curé-doyen de Saint-Thégonnec, décédé le 22 Décembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche dans l'octave de Noël, 27 Décembre, fête de S. Jean, apôtre et évangéliste :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Très Saint-Sacrement. A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre. A 8 heures, confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

Mardi 29 : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Mercredi 30 : confession des petites filles des catéchismes, communion le lendemain, à 7 h. 1/2.

Jeudi 31 : à 8 heures du soir, récitation du chapelet, chant du *Miserere* et du *Te Deum*, consécration au Sacré Cœur, bénédiction.

Vendredi, 1er Janvier, fête de la Circoncision : offices comme le dimanche, moins la messe de 11 h. 1/2.

Samedi 2 : confession des garçons des catéchismes ; communion le lendemain, à 7 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche, 27 Décembre, fête de S. Jean l'Evangéliste* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Jeudi : 5 heures, réunion pour clore l'année : chant du *Miserere* et du *Te Deum*, consécration du genre humain au Sacré Cœur, bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi, 1er Janvier, fête de la Circoncision : messes à 6 et 7 heures, grand'messe à 8 heures. — Le Saint-Sacrement sera exposé depuis la fin de la grand'messe jusqu'à 5 heures du soir. Le soir, à 5 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la conversion des pécheurs.

Quelques lecteurs de la *Semaine religieuse* dont l'abonnement expire le 1er Novembre ou au 1er Décembre, n'ont pas encore versé le prix de leur réabonnement. Nous leur serions reconnaissant de bien vouloir se mettre en règle sans attendre un recouvrement par la poste qui, outre qu'il nous cause une grande perte de temps, est très coûteux. Utiliser à cet effet notre compte courant nº 9381, Nantes.

AVIS. — *L'expédition des Registres et* Ordos *de 1926 est terminée.*

En cas de retard dans la réception, prière aux intéressés d'en aviser immédiatement l'Imprimerie de l'Evêché, 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Ordination du 19 Décembre 1925. — Au cours de cette ordination ont reçu les ordres majeurs :

LE SOUS-DIACONAT

MM. Jean Le Borgne, de Plounéour-Trez ;
Maudet Kerrien, d'Henvic ;
François Guillermou, de Lannilis.

LE DIACONAT

MM. Auguste Baron, de Guimiliau ;
Pierre Berrou, de Plounévez-Lochrist ;
Laurent Bleunven, de Plabennec ;
Guillaume Gélébart, de Plouzané ;
François Le Got, de Plouguerneau ;
Yves Le Scao, de Saint-Corentin de Quimper ;
Corentin Pelliet, de Dinéault ;
Jacques Quéré, de Guipavas ;
Ambroise Salou, de Guissény ;
Jean-François Uguen, de Kerlouan ;
Mathieu Hervé, du Cloître-Pleyben ;
Yves Pérennès, de Goulien ;
Pierre Branellec, de Saint-Marc ;
Jacques Fichoux, de Plouguerneau ;
Amédée Le Brazidec, de N.-D. du Carmel de Brest ;

MM. Jean-Pierre Le Gall, de L'Hôpital-Camfrout ;
Corentin Parcheminou, de Saint-Nic ;
François Philippe, du Juch ;
Mathurin Thomas, de Plougastel-Daoulas.

GOUESNOU. — **Retour de mission.** — Une retraite retour de mission sera donnée à GOUESNOU, du 1er au 10 Janvier. Nous la recommandons aux prières de nos lecteurs.

Nécrologie. — M. GUENNEC JEAN. — M. Guennec est né à Plogastel-Saint-Germain, en 1862. Il fit de bonnes études au Petit Séminaire de Pont-Croix ; il y fit l'édification de tous par sa régularité, son ardeur au travail, sa simplicité et sa piété. D'une nature franche, droite, cachant sous une apparence froide un cœur d'or, il était profondément estimé et aimé de ses condisciples et de ses maîtres. Il entra au Grand Séminaire en 1884, et fut ordonné prêtre le 10 Août 1888.

Successivement vicaire à Treffiagat et à Melgven, il a laissé dans ces deux paroisses le souvenir d'un prêtre austère et bon. En 1908, il était nommé recteur de Ploéven. Il fut l'apôtre de cette paroisse pendant huit ans. Sous sa direction sage, éclairée, la piété des fidèles se ranima. Doué d'une bonne voix, connaissant fort bien le chant grégorien, formant avec une patience infatigable les enfants de chœur, il sut rendre les offices attrayants.

Sa grande bonté pour ses ouailles s'alliait à une fermeté inflexible sur la doctrine. N'ayant pas d'école chrétienne dans sa paroisse, il mettait la plus grande vigilance à diriger ses filles vers les écoles de Plonévez-Porzay et de Plomodiern, les garçons vers celle de Châteaulin. Sa mémoire est restée vivante dans cette paroisse et, à son décès, ses anciens paroissiens sont venus montrer la haute estime et la reconnaissance qu'ils lui gardaient.

Appelé à diriger la belle paroisse de Dinéault, en 1916, il trouva là un terrain bien préparé pour y dépenser tout son zèle. Ses prédécesseurs n'avaient rien négligé, missions, retraites des Mères chrétiennes, retraites d'hommes, retraites de jeunes gens, retraites de jeunes filles pour faire de cette paroisse une pieuse communauté. Il y manquait cependant une école chrétienne. Le premier souci du nouveau Recteur fut d'avoir, malgré les difficultés, une école libre au moins pour ses filles, pour développer de plus en plus l'esprit chrétien dans les familles, préparer des vocations religieuses plus appréciées et plus nécessaires que jamais, former des mères fortement chrétiennes. Au bout de neuf ans de préoccupations et de préparations, il put enfin réaliser le projet qui lui tenait tant au cœur. Il fit l'acquisition d'un vaste terrain, à l'entrée

Archives diocésaines de Quimper et Léon

du bourg, et aujourd'hui s'y dresse une magnifique maison, qui fait l'admiration et le bonheur de la paroisse.

M. Guennec, on peut le dire, a été victime de son dévouement et de ses prévenances pour sa chère école. Très habile dans la taille des arbres fruitiers, il avait fait dans les jardins des presbytères de Ploéven et de Dinéault une plantation, avec des directions si variées, si originales que les meilleurs jardiniers en seraient émerveillés. Il était occupé à disposer des plants pour sa nouvelle maison, quand il contracta le mal qui l'emporta si rapidement. Dieu jugeait qu'il avait bien rempli sa mission et qu'il méritait la récompense du bon serviteur.

La paroisse de Dinéault lui a fait de belles funérailles. Toute la population était là désolée et priant pour le pasteur qui lui a fait tant de bien et dont la mémoire sera toujours bénie.

R. I. P.

Chateaulin. — **Noces d'or sacerdotales.** — La fête des noces d'or sacerdotales de M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre, fut très belle, dimanche, à Châteaulin : Mgr l'Evêque vint la présider lui-même, accompagné par deux vicaires généraux, MM. les chanoines Gadon et Joncour.

Certes, le temps y refusa la moindre participation. Laissant faire la pluie, les paroissiens sont accourus on ne peut plus nombreux et empressés apporter au vénéré jubilaire le joyeux hommage de leur bien filiale et respectueuse gratitude.

En son honneur, le grand angélus avait sonné, le samedi soir, et, le dimanche matin, aux clochers de Saint-Idunet et de Notre-Dame. Pour les fidèles, ce fut la voix du bon Dieu qui les appelait à s'unir dans son temple aux actions de grâces de leur zélé et digne pasteur.

C'est dans une église aussi comble que possible que Monseigneur et M. le Curé font à 10 heures leur entrée solennelle, au chant du *Veni Creator*, entonné à leur départ du presbytère, et au son des cloches lancées à toute volée. Un brillant cortège de chanoines qu'il faut citer : MM. A. Le Roy, Auffret, Le Jacq, Gadon, de Kervenoaël, Perrot, Corre, Fortin, Troadec, Le Gall, les précèdent avec plusieurs Recteurs du doyenné et un certain nombre de prêtres amis, parmi lesquels on remarque MM. Branquet, recteur du Relecq, Le Roux, Boulic et Baron, anciens vicaires de M. le chanoine Kerjean, Talec et Kerhervé.

Les cérémonies de la grand'messe se sont déroulées, sous la direction de M. le chanoine Perrot, devant un peuple parfaitement recueilli et attentif. MM. Le Pape et Moré, curés-doyens de Carhaix et d'Huelgoat, assistaient leur Archiprêtre à l'autel splendidement paré de fleurs et de verdure. M. l'abbé Baron faisait office de thuriféraire. Auprès du trône épiscopal, MM. Kerhervé et Le Gall remplissaient les fonctions de porte-crosse et de porte-mitre. Le

chœur, un peu sombre à l'ordinaire, était brillamment éclairé à l'électricité.

Au prône, la parole de Monseigneur, avidement écoutée, est d'abord un éloge du prêtre, ministre de Dieu, nécessaire à la religion. Il l'emprunte au cardinal Pie, évêque de Poitiers, l'éminent orateur et théologien de qui l'heureux jubilaire reçut, le 18 Décembre 1875, l'ordination sacerdotale. Le chef du diocèse exhorte ses auditeurs à rendre avec lui grâces à Dieu du bien accompli au milieu d'eux par le prêtre distingué à qui il se félicite de les avoir confiés, il y a quatorze ans ; il loue sa doctrine énergique et sûre de prédicateur, sa sollicitude inlassable et éclairée de confesseur, sa piété et son zèle d'apôtre eucharistique. Par des traits, d'une brûlante édification, il dépeint et exalte alors l'action bienfaisante, profondément sociale, du saint ministère. Aussi Sa Grandeur presse-t-elle avec ardeur la chrétienne assistance de favoriser de toutes ses forces la mission et le recrutement des prêtres. Elle termine en souhaitant à M. le Curé de pouvoir se dévouer longtemps encore au service de Dieu et des âmes, avec l'aide de Notre Dame et de saint Idunet, les glorieux patrons de Châteaulin.

A la fin de la grand'messe, Monseigneur prit place sous le dais que portaient MM. les conseillers paroissiaux, et le directeur de l'école Saint-Louis, afin de regagner la cure, processionnellement, au chant du *Te Deum*, à la suite de l'officiant. Malgré la pluie battante, la foule se pressait sur son passage pour recevoir sa bénédiction.

Le banquet eut lieu dans la salle d'œuvres du Vieux-Presbytère, que des doigts de fée avaient ornée avec le soin et le goût les plus délicats. De pittoresques menus, naïvement dessinés par les aimables élèves de la Plaine, agrémentaient les tables avec du gui et des fleurs. Des cartouches fixés contre les murs, encadrés et reliés par des festons de lierre, rappelaient les étapes de la carrière sacerdotale du robuste et vaillant jubilaire.

Son toast, plein de saillies, contint un mot d'exquise cordialité pour chacun de ses vieux amis. Après avoir fait le tour de ses invités, il remercia Monseigneur, en termes émouvants de respect, du grand honneur que Sa Grandeur lui faisait de présider ses noces d'or. Ne fut-elle pas l'Evêque cher entre tous au cœur du Pape Pie X, de sainte mémoire ? M. le Curé ne saurait rien trouver de mieux à dire pour exprimer à Sa Grandeur tout ce qu'il lui voue de filiale soumission.

Il en est récompensé par la réponse affectueuse de Monseigneur. Sa Grandeur dit sa joie d'être auprès de lui à une pareille fête, à Châteaulin où elle l'a elle-même installé ; elle forme avec confiance le vif souhait qu'il y reste encore *ad multos annos*.

A 3 heures, ce sont les vêpres. Puis M. le Curé monte en chaire. On va procéder à la bénédiction d'une statue de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Connaissant la grande dévotion de leur pasteur pour la petite Sainte, ses paroissiens se sont fait un pieux devoir de gratitude de lui offrir pour son église, à l'occasion de son Jubilé,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la reproduction en pierre du chef-d'œuvre du R. P. Marie-Bernard, le religieux sculpteur et artiste du monastère de la Grande-Trappe.

L'allocution très touchante de M. le Curé et la bénédiction de la statue sont suivies d'une belle procession du Saint-Sacrement à l'intérieur de l'église. Tous les hommes (et ils sont nombreux) y prennent part avec les chanoines et les prêtres, un cierge à la main. Enfin, M. le Curé donne la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Un chant d'actions de grâces, parfaitement exécuté par la chorale des jeunes filles, qui prêta le plus précieux concours à tous les offices de la journée, a dignement clôturé l'inoubliable fête des noces d'or du pasteur.

Ses paroissiens lui redisent filialement, au pied de la toute neuve statue, fleurie de roses, de sainte Thérèse de Lisieux :

Ad multos annos !

L'EMPLOI DES MONITRICES DANS LES ECOLES. — UN ARRET DE LA COUR D'APPEL DE RENNES. — Considérant que Mlle Kerzual Marie, directrice de l'école privée de filles à Cléden-Cap-Sizun, a régulièrement relevé appel d'un jugement du Tribunal correctionnel de Quimper, du 25 Juillet dernier, qui l'a condamnée à 100 francs d'amende pour emploi, dans son école, d'une adjointe non brevetée ;

Que l'appelante, ainsi qu'elle l'a fait en première instance, soutient que la demoiselle Le Barbier n'était pas employée par elle comme une adjointe, mais en qualité de monitrice, qu'elle n'a, par suite, commis aucune infraction à la loi du 30 Octobre 1886 ;

Considérant que l'emploi d'un auxiliaire non breveté comme moniteur pouvant faire la classe sous la surveillance et le contrôle du maître a été reconnu licite par le Président du Conseil, ministre de l'Instruction publique, lors de la discussion au Sénat de la loi sur l'enseignement primaire, dans une séance du 2 Avril 1881 ;

Considérant que faisant application de ce principe, la jurisprudence, dans de nombreux arrêts de condamnation ou d'acquittement, a déterminé les signes distinctifs qui caractérisent le moniteur et l'adjoint muni du brevet : pour le moniteur, la surveillance effective et constante du maître et la dépendance de son enseignement ; pour l'adjoint, l'independance complète de sa personne et de ses cours ;

Considérant, en fait, que la classe de Mlle Le Barbier était séparée de celle de Mlle Midy, adjointe munie de son brevet, par une porte de communication constamment ouverte ainsi que le reconnait M. l'Inspecteur primaire lui-même ; que Mlle Midy pouvait donc à tout moment, voir, entendre et contrôler ce qui se passait dans la classe de Mlle Le Barbier, et qu'elle tenait ainsi sous une surveillance effective et continue son enseignement ; qu'il paraît bien résulter par ailleurs, des documents de la cause, qu'elle n'avait aucune initiative personnelle, ni aucun programme indépendant et restait sous la direction constante de l'institutrice ; que ce sont là les caractères de moniteur et non ceux de l'adjoint ;

Considérant que les présomptions invoquées par la prévention sont insuffisantes pour faire écarter ces constatations et que s'il subsiste un doute, il doit en tous cas bénéficier à la prévenue.

Par ces motifs,

La Cour réforme le jugement du Tribunal correctionnel de Quimper du 25 Juillet.

Déclare non justifiée la prévention et renvoie la prévenue de la prévention sans peine ni dépens (1). . . .

L'Almanach catholique français pour 1926. — *L'Almanach catholique français* paraît pour la septième fois. Sous le même format que les années précédentes, avec une présentation semblable, sinon plus soignée encore, en 600 pages illustrées de 400 dessins ou photographies, le volume de 1926 offre un intérêt tout particulier.

L'Almanach de 1926 peut être appelé en effet l'*Almanach de l'année sainte*. Il demeurera le témoin très fidèle de cette période éminemment glorieuse pour l'Eglise et la France religieuse, et qui s'achève en laissant de sérieux espoirs et déjà de féconds résultats.

L'année 1925 s'est ouverte par la fondation de la *Fédération nationale catholique*. Chacun de ses dimanches, des dizaines de milliers de catholiques se sont groupés en un point quelconque de notre pays et leurs protestations vigoureuses autant que précises ont imposé silence à l'adversaire. L'*Almanach catholique français* pour 1926 étudie les différentes phases de ce splendide mouvement.

Il suit chacune des manifestations organisées à Rome ou en France, à la gloire de nos nouveaux saints : cinq canonisations françaises, cette année, et de nombreuses causes qui se préparent dont la liste est donnée complète.

L'Almanach accompagne aussi notre pays dans son pèlerinage Jubilaire aux basiliques romaines, et dans sa visite à l'Exposition missionnaire du Vatican. Au retour, il s'est arrêté à Assise, où se préparent les fêtes du septième centenaire de la mort de saint François.

Enfin, il rend compte des fêtes du cinquantenaire des Instituts catholiques et souligne de multiples textes et dessins l'action du Congrès national du recrutement sacerdotal. Nous n'énumérerons point les annonces, répertoires, listes, etc., où sont classés une foule de renseignements des plus précieux, dont l'usage est devenu nécessaire aux hommes d'études et d'action, mais nous nous devons de signaler tout au moins la revue très documentée des *livres parus dans*

---

(1) Le même jour et pour les mêmes motifs ;

La Cour d'Appel de Rennes :

Considérant que Mlle Troadec relevant appel d'un jugement la condamnant à 100 francs d'amende... et en outre considérant en fait que la classe de Mlle X... était séparée de celle de Mlle Troadec par une porte de communication et qu'ainsi que le reconnait M. l'Inspecteur primaire lui-même, qui a trouvé Mlle Troadec debout sur le seuil des deux portes entre les deux classes, elle tenait ainsi sous une surveillance.....

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'année par le R. P. Mondalon, et le *Petit Dictionnaire des Ordres et Congrégations de femmes*, du R. P. Dom Baudot, ainsi que le travail remarquable de l'abbé Cristiani, sur *Tous les Papes, de saint Pierre à Pie XI.*

Entre autres éminents collaborateurs, citons les noms de Mgr Baudrillart, de l'Académie française, recteur de l'Institut catholique de Paris, et de Mgr Prunel, vice-recteur du même Institut, qui lance un appel aux éducateurs à propos du procès Bouillot et des manuels scolaires ; de l'aimable érudit Alexandre Masseron ; de M. Victor Bucaille, conseiller municipal de Paris ; de M. Jacques Debout, directeur des *Cahiers Catholiques ;* de Jean Morienval, secrétaire de rédaction de *la Vie Catholique*, qui fixe la part des catholiques dans les lettres...

L'art religieux, qui trouva à l'Exposition des Arts décoratifs l'occasion de manifester sa vitalité, le théâtre, le cinéma se voient consacrer par des spécialistes connus des articles très documentés. De même une *revue des grandes thèses de l'année* et un rappel *de quelques prêtres savants* permettent de se rendre compte de l'œuvre scientifique des Catholiques et particulièrement des prêtres.

Nous ne pouvons énumérer tous les articles de ce petit livre si plein de choses et de choses toutes importantes. A la documentation sérieuse qu'il apporte, à cette synthèse d'une année de vie catholique dont il trace les traits nombreux et précis, s'ajoutent des fantaisies, comme le *dialogue sur les saints et les impôts*, des études pratiques sur la téléphonie sans fil, sur les orgues, etc.

Livre aimable et nécessaire que nul ne peut remplacer, et qui peut tenir lieu de beaucoup d'autres, aussi bien pour distraire sainement que pour aider efficacement dans les difficultés et les progrès croissants de l'action religieuse.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Le Consistoire.** — Le Consistoire secret a eu lieu le 14 Décembre,comme nous l'avions annoncé. Le Souverain Pontife a proclamé les quatre cardinaux qu'il avait créés, parmi lesquels Mgr Cerretti, nonce à Paris. Il a préconisé Mgr Poirier, coadjuteur de Tarbes et Lourdes, annoncé l'extension du Jubilé au monde entier et la cérémonie qu'il présiderait lui-même, à Saint-Pierre, le 31 Décembre, pour la fête de la Royauté de Jésus-Christ et nommé les cardinaux chargés de la clôture des portes saintes.

Le Consistoire public s'est tenu le 17. Au cours de la cérémonie, le Saint Père a remis le chapeau aux trois cardinaux qui avaient reçu la barrette la veille.

Le cardinal Cerretti recoit la barrette à l'Elysée. — La remise de la barrette cardinalice à Mgr Cerretti, nonce apostolique, élevé aux honneurs de la pourpre romaine au Consistoire du 14 Décembre, s'est faite mardi 22 Décembre,

à l'Elysée, des mains du cardinal Dubois, en présence de M. le Président de la République et du Président du Conseil. Le nouveau cardinal était accompagné de Mgr Valerio Valeri, ablégat apostolique et de Don Enzo Napoli Rampolla, prince de Monteleone, garde noble pontifical qui avait apporté de Rome le « billet » du Pape. A l'issue de la cérémonie, le Président de la République a retenu à déjeuner les deux cardinaux et les personnages présents. Les honneurs militaires ont été rendus à l'arrivée et au départ du cortège.

La Défense Catholique à Paris. — Répondant à l'appel de la D. R. A. C. (Ligue des droits des Religieux anciens combattants) 20.000 Parisiens se sont réunis le mardi 15 Décembre dans l'immense salle de Luna-Park, sous la présidence de M. Péricard. Après des discours longuement applaudis de M. l'abbé Bergey, député de la Gironde, de MM. Raymond Laurent, Bernard de Vésins, Couvreur et le pasteur Soulié parlant au nom des différents partis politiques, du R. P. Doncœur, du général de Castelnau, président de la Fédération nationale catholique, de dom Moreau, un ordre du jour a été acclamé affirmant la volonté de 20.000 citoyens de voir leurs droits rendus aux Religieux et aux Religieuses, déclarant qu'il est intolérable que de bons Français soient privés du droit de s'associer et d'enseigner, exigeant que soient sans retard abrogées les mesures législatives qui les en privent, en particulier le titre III de la loi du 1er Juillet 1901 et de la loi de 1904.

Mort de Mgr Chapon. — Mgr Chapon, évêque de Nice, est décédé le lundi 14 Décembre. Il était âgé de 80 ans et 9 mois.

Mgr Chapon naquit à Saint-Brieuc le 14 Mars 1845. Il fit ses études ecclésiastiques au Grand Séminaire d'Orléans, et devint secrétaire particulier de Mgr Dupanloup. Il était vicaire général honoraire et chanoine titulaire de Nantes, quand il fut désigné comme évêque de Nice au Consistoire du 25 Juin 1896. Durant son long épiscopat, son nom fut mêlé à plusieurs importantes questions. Depuis quelque temps, sa santé était affaiblie, et c'est Mgr Ricard, évêque de Marciana, qui administrait le diocèse.

Nous recommandons vivement aux prières de nos lecteurs l'âme du vénérable évêque que Dieu vient de rappeler à lui.

La translation du corps de Saint J.-M. Vianney. — Le 7 Décembre 1925, le saint Curé d'Ars prenait possession de la somptueuse châsse que les prêtres de France avaient voulu lui offrir. Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Belley avait délégué son vicaire général, M. le chanoine Chamoton, pour assister, en son nom, à la translation du saint corps.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Après la levée des sceaux apposés par l'autorité ecclésiastique, la précieuse dépouille a été sortie doucement de son reliquaire. Les vêtements, les bas, les souliers ont été renouvelés facilement, le corps étant resté très rigide. On sait que les membres subsistent en leur intégrité ; les chairs sont desséchées, mais entières ; la peau parcheminée et noircie. Lors de l'exhumation du 17 Juin 1904, à l'approche de la béatification, le corps fut entouré de bandelettes ; il a été laissé dans le même état. Son poids est bien minime, à peine quinze kilos.

M. le Vicaire général et Mgr Convert, curé actuel d'Ars, ont eu l'insigne bonheur de porter sur leurs bras le précieux corps dans sa châsse. Par une délicate attention de l'autorité ecclésiastique, les mains du saint Curé ont été cette fois laissées entièrement à découvert, et la piété des fidèles ne se lassera pas de contempler ces mains qui ont tant béni et tant absous ! L'effigie de cire qui recouvre le visage est toujours celle dont les vieillards d'Ars, qui avaient bien connu M. Vianney, avaient dit, le 2 Avril 1905 : « Oh ! comme c'est bien lui ! »

Sur un lit de parade recouvert de damas blanc et or, le Saint porte une soutane de faille, un rochet brodé, une étole dorée, pas de camail, — l'humble chanoine l'avait vendu 50 francs pour ses pauvres, neufs jours après l'avoir reçu !

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).



FONDERIE DE CLOCHES
Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804
Société Anme des Etablts GRIPON Sucr
L. AMELINE, DIRECTEUR
59 & 61, rue Yves-Collet, BREST (Fin.) Tél. 2 64
BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS
BEFFROIS en fer & en bois.
RÉFÉRENCES, DEVIS ET CATALOGUES SUR DEMANDE
FOURNITURES ET RÉPARATIONS
LIVRAISON RAPIDE

TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
R. C. Seine 54002 15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER & DE LÉON

TABLE DES MATIÈRES POUR L'ANNÉE 1925

I. — PARTIE OFFICIELLE

A. Lettres pastorales et Allocutions de Monseigneur.

Lettre pastorale sur la Ligue de Défense et d'Action religieuse, 15.
— pour le Carême, 117, 142, 157, 177, 197.
— sur l'Œuvre des Vocations sacerdotales, 813.
Lettre des Cardinaux à M. Herriot, 138.
Déclaration des Cardinaux et Archevêques, 203.
Lettre au cardinal Charost, 139.
— à l'*Œuvre*, 25.
— à M. le Recteur de Penmarc'h, 377.
Ordonnance pour le Jubilé, 22.
Allocution en réponse aux vœux du Nouvel An, 26.
— au retour de Rome, 412.
— sur l'Eucharistie, 479, 499.
— aux fêtes de S. Vincent Ferrier, 582.
— pour la Croix d'Or, 603.
— pour le Souvenir Français, 837.
Appel pour le monument de Sainte-Anne, 798.

B. Avis et Ordonnances de l'Evêché.

Association diocésaine, 329, 582.
Baux de plus de 3 ans, 799.
Canonisation du Curé d'Ars, 182.
Communion solennelle, 138.
Confirmations, 233.
Consécration du genre humain au Sacré-Cœur, 885.
Centenaire de Nicée, 361, 362.
Elections municipales, 250, 335.
Emprunt, 549.
Fête de Ste Jeanne d'Arc, 313.
Fête du Sacré Cœur, 394.
Lourdes, 478, 534, 550, 621, 641, 695.
Maison de repos pour les institutrices, 766.
Messe de *Requiem*, 765.
Mois du Rosaire, 661, 679.
Neuvaine de la Pentecôte, 331.
Portioncule, 518.
Prédicateurs de Carême, 99, 117, 142.
Propositions condamées, 140.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. — ROME. — DOCUMENTS PONTIFICAUX.

Année Sainte, 9.
Lettre apostolique sur le Jubilé, 35.
Hommage du Pape à Saint-Sulpice, 75.
Canonisations, 76, 108, 127, 336.
Le Saint-Siège et la guerre, 90.
Le Pape et la France, 106.
Exposition missionnaire, 307, 322.
Lettre du Pape au card. Charost, 756.
Discours à la J. C., 774, 787.
Le Pape et les Travailleurs, 789.
Lettre au général de Castelnau, 835.
Consistoire, 894.
Le cardinal Ceretti, 894.

III. — CHRONIQUE DIOCÈSAINE

A. Œuvres.

Agriculteurs au Sacré-Cœur, 28, 69, 85, 102, 146, 427, 443, 852.
Association Catholique de la J. C., 30, 56, 44, 70.
— des chefs de famille, 349.
Aumôniers militaires, 782.
Bibliothèques populaires, 87.
Bleun-Brug, 590.
Conférenciers, 551, 566, 587.
Croix Blanche, 736.
Croix d'Or, 553, 567, 588, 603, 623, 644.
Œuvre de la Propagation de la Foi, 102, 443.
— de S. Vincent de Paul, 224, 686.
— de la Sainte-Enfance, 251, 270.
— des Tabernacles, 771.
— du Noël, 6.
Familles consacrées au Sacré Cœur, 53.
Ligue de Défense et d'Action Religieuse, 42, 124, 185, 212, 222, 285, 347, 720, 800, 851.
Ligue Patriotique D. F., 59, 187, 274, 680, 740.
Presse, 7, 30, 56, 71, 503, 644, 664, 680, 737.
Prêtres Anciens Combattants, 272, 623.
Pupilles de la Nation, 102, 184, 211, 283, 461.
Société Saint-Luc, 54, 807.
Voyageurs de commerce, 574, 595.

B. Cérémonies diverses.

Quimper (Saint-Mathieu), 86, 268, 383, 429 ; (Saint-Corentin), 105, 126, 266, 416, 460, 554, 722, 801, 823 ; Audierne, 768 ; Bannalec, 403 ; Beuzec-Cap-Sizun, 568, 682 ; Brest, 384, 723, 854 ; Châteaulin, 890 ; Châteauneuf, 648 ; Cléder, 574 ; Ergué-Armel, 384 ; Le Folgoat, 350, 367, 400, 418, 467 ; Goulien, 257 ; Guimaëc, 236, 772 ; Guipavas, 651 ; Guipronvel, 448 ; Landéda, 649 ; Landerneau, 385, 667, 737 ; Lesneven, 87, 301, 508, 683 ; Morlaix, 186, 610, 643, 740, 783, 825 ; Notre-Dame de Kerbonne, 70 ; Pencran, 7 ; Penmarch, 365, 471 ; Plabennec, 669 ; Plouhinec, 668 ; Plonévez-Porzay, 470, 629 ; Ploudalmézeau, 258, 315, 539, 607, 785 ; Plougastel-Daoulas, 351 ; Plouvorn, 755 ; Pont-Croix, 506 ; Quimperlé, 489 ; Rosnoën, 681 ; Rumengol, 397, 469 ; Saint-Jean du Doigt, 167 ; Saint-Pol de Léon, 147, 189, 239, 510, 520, 538, 567, 589, 653,

C. Missions.

Esquibien, 168 ; Saint-Coulitz, 169 ; Beuzec-Conq, 191 ; Saint-Thurien, 224 ; Le Huelgoat, 225 ; Lanmeur, 255 ; Brasparts, 256 ; Pont-Croix, 286 ; Nizon, 333 ; Saint-Cadou, 448 ; Kerlouan, 724 ; Rumengol, 726 ; Tréflez, 741 ; Lennon, 752 ; Trégarvan, 753 ; Guilers-Plogastel, 784 ; Loctudy, 840 ; Saint-Thois, 856 ; Landéda, 858.

D. Notices nécrologiques.

MM. le chan. Jossin, 42 ; chan. Breton, 83, 102 ; MM. Tanguy Jean, 123 ; Le Gac, 223, 555 ; chan. Kérisit, 236 ; Braouézec, 266 ; Caradec, 298 ; Maguet, 431 ; R. P. Le Guyader, 446 ; Pelleter, 504 ; Briand, 535 ; Cabon, 592 ; Gaonac'h, 664 ; Falc'hun, 396 ; Guennec, 889.

E. Enseignement.

Brevets d'instruction religieuse, 69, 147, 165, 254, 851.
Certificats d'études libres, 382 ; agricoles, 614.
Concours des bourses nationales, 366.
Conseils municipaux et subventions, 783.
Ecole contre le Catholicisme, 526.
Ecole Saint-Julien, 459.
Enseignement ménager, 594.
Enseignement libre à Rome, 305.
Jugement aux Etats-Unis, 791.
Monitrices dans les écoles, 892.
Le Nivot, 593.
Soutenances de thèses, 524.
Succès universitaires, 411, 430, 540, 803.
Retraites d'instituteurs, 459.
Université de l'Ouest, 484, 509, 685, 803.

IV. — PIÉTÉ. LITURGIE. VARIÉTÉS

Résistance aux lois injustes, 51.
Centenaire de S. Jean-Baptiste de la Salle, 61.
La Septuagésime, 100.
Le P. Ange Le Doré, 105.
Histoire de Ste Anne d'Auray, 171.
S. Jean Eudes, 318.
Ste Madeleine-Sophie Barat, 337.
Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus, 353.
S. J.-M. Vianney, 369.
Ste Marie-Madeleine Postel, 386.
Le V. Michel Le Nobletz, 735.
S. Yves, tertiaire, 450.
Croisade eucharistique, 541, 559.
Crise des Missions, 573.
Débats sur l'ambassade, 74, 90.
Marie-Renée Roudaut, 826.
Neuvaine de la Grâce, 146.
Indulgences du Mois de Marie, 315.
— du Mois du Sacré-Cœur, 365.
— du 2 Novembre, 734.
L'Eglise et les Ouvriers, 321.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

V. — DIOCÈSES DE FRANCE ET ÉTRANGER

Défense religieuse à St-Brieuc, 93.
— à Rennes, 128.
— à Marseille, 129.
— à Nantes, 170.
— à Vannes, 242.
Congrès Eucharistique de Rennes, 219, 272, 284, 347, 461.
Congrès de l'A. C. J. F. à Nantes, 288, 302.
Vêture à Gourin, 226.
Mgr Picaud, auxiliaire de Vannes, 364, 459.
Noces d'or à Kermaria, 570.
La Mère Marie Alvarez, 571.
Le card. Charost décoré, 859.
Grève scolaire en Alsace, 227.
L'héroïne de Gerbeviller, 419.
Mgr de Ligonnès, 108. Mgr Cadi, 790. Mgr Chapon, 895.
Le corps de Bernadette, 320.
Translation du corps de S. Vianney, 895.
Le card. Luçon et les modes, 785.
Centenaire du card. Lavigerie, 805.
Les martyres d'Orange, 355.
Mort du dr Marchand, 558.

VI. — BIBLIOGRAPHIE BRETONNE.

Chanoine Pérennès : *La Mort en Basse-Bretagne*, 109.
— *Les Hymnes des Morts*, 671.
Chanoine Cornou : *Histoire et Géographie du Finistère*, 275.
Abbé Saluden : *Claude Laporte*, 290.
Abbé Quiniou : *Penmarc'h*, 687.
P. Rovolt ; *Vie du P. Le Doré*, 105.
Chanoines Garrec et Buléon : *La Grande Histoire de Sainte-Anne d'Auray*, 171.
Chanoine Morice : *Causeries sur Jésus*, 877.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TEQUI, 82, rue Bonaparte, Paris (VIe)

P.-J. Crosnier, O. M. I. : POURQUOI LE CŒUR DE JESUS DESIRE LA SAINTE COMMUNION. In-12 de 59 p., 2 fr. ; franco, 2 fr. 15 ; étranger, 2 fr. 30.

Un bon opuscule de plus sur la Communion fréquente : nous n'en aurons jamais trop.

L. Lavaud : SAINT THOMAS, « guide des Etudes ». In-12 de VII-227 pages. Prix : 7 fr. 50 ; franco, 8 fr. 25.

Ce petit livre n'est et ne veut être qu'un commentaire, sous forme de notes, de l'Encyclique « Studiorum ducem », donnée au monde catholique, le 29 Juin 1923, par Sa Sainteté Pie XI, à l'occasion du sixième centenaire de la canonisation de saint Thomas d'Aquin.

On trouvera, en particulier, dans ce commentaire, une étude approfondie et sagement mesurée, sur les exigences et les vœux de l'Eglise en ce qui concerne la fidélité aux principes, à la doctrine, à la méthode de saint Thomas d'Aquin.

Thirriet (Ch.) : ALMANACH DE LA BONNE NOUVELLE (1926. — Prix : 1 fr. 60 l'unité ; franco, 2 fr. Remises par quantité.